

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVI^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

44



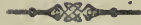
PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C, rue Saint-Benoit.



REVUE

DES

DEUX MONDES



XLVI^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SEIZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

—
1876

14299
6.

AP
20
R5
pér.3
t.16

LES

ANGLAIS EN FRANCE

AU XIV^e SIÈCLE

ET LA DÉLIVRANCE DU TERRITOIRE SOUS CHARLES V.

Combien de personnes répètent que la France d'autrefois a été habituellement victorieuse, et s'imaginent que ses revers furent dus uniquement aux fautes de ses rois ou de ses généraux ! Le peuple est chez nous confiant dans le succès ; il accepte difficilement la nouvelle d'une bataille perdue ; il se persuade que nous devons être toujours les plus forts, et, apprend-il une défaite, il est enclin à l'attribuer à la trahison. Notre vanité nationale se hâte d'accuser des désastres que nous subissons ceux qui sont au pouvoir, au lieu d'en aller chercher la source principale dans l'état moral et matériel, les institutions et les mœurs du pays au moment où ces désastres se produisent ; elle se refuse à rendre responsables du mal nos propres erreurs et nos persistans défauts, et cependant, en y regardant de près, on reconnaîtra que les malheurs d'un peuple proviennent bien plus de son caractère, de ses passions et de ses idées, de la forme sociale sous laquelle il vit, que de l'inintelligence, de l'imprévoyance de quelques hommes. Si ceux qui commandent à une nation exercent sur sa destinée une action incontestable, s'ils contribuent tour à tour à en assurer la prospérité ou à en amener la décadence, l'influence qu'ils ont pu acquérir, ils la doivent à la condition dans laquelle se trouvait la nation quand ils en ont pris le gouvernement. Ils ont gagné sa confiance en flattant ses instincts et ses faiblesses, en ménageant habilement ses susceptibilités et ses travers, en épousant ses préjugés ou ses ran-

cunes; donc c'est en fin de compte à la société qu'il faut faire remonter les infortunes et les désastres qui peuvent l'atteindre après des époques de prospérité et de grandeur. Quand la France fut riche et puissante, comme lorsqu'elle fut appauvrie et vaincue, elle avait été l'artisan de son sort. A chaque siècle, ce que notre pays nous apparaît n'est que le résultat du jeu combiné d'une multitude de forces dont le gouvernement a pu se servir avec plus ou moins d'inexpérience ou d'habileté, mais qu'il n'avait pas créées et que tout au contraire souvent il subissait. L'étude plus approfondie de nos annales fera ressortir chaque jour davantage cette vérité que l'on peut au reste constater chez tous les peuples : elle se manifeste surtout aux époques de souffrances et de misères, parce que les causes qui ont engendré cet état extrême deviennent alors plus saisissables. Ces époques ne manquent pas dans notre histoire. La France, loin d'avoir été presque toujours victorieuse, a éprouvé de terribles revers et reçu de dures humiliations. Elle a été envahie et aux trois quarts conquise à diverses reprises; elle a traversé des périodes prolongées d'abaissement; elle ne s'est pas constamment relevée plus forte et plus grande qu'elle était auparavant. Dans les oscillations par lesquelles elle a passé, on observe l'influence d'éléments contraires, inégalement répartis suivant les temps, les uns qui affaiblissaient la nation, les autres qui la fortifiaient; les premiers, prédominant à l'époque qui précéda immédiatement l'abaissement, ont fait descendre la France du sommet qu'elle avait atteint; les seconds, prenant ensuite le dessus, ont réparé le mal accompli et arraché le pays à l'abîme où il semblait prêt à s'engloutir. C'est au moment du passage d'une période de prospérité à une de calamité et de ruine, à ces points de partage dans l'histoire d'un peuple entre deux courans différens, que se montrent clairement l'influence des éléments opposés nés des modifications successives des institutions et des mœurs et l'étroite corrélation entre la condition morale et matérielle du pays et les événemens qui en déterminent la grandeur ou la chute.

Le milieu du *xiv^e* siècle nous présente un de ces contrastes, une de ces ondulations prononcées dans l'état de la France. Prospère d'abord, elle s'abaisse pour se relever ensuite. Dans l'intervalle d'un petit nombre d'années, notre patrie, deux fois écrasée par les Anglais, à bout de ressources pécuniaires, en proie à l'anarchie, à la guerre civile, dévastée par les ennemis du dedans et par ceux du dehors, a reconquis une grande partie de ce qu'elle avait perdu; elle redevient florissante et respectée et trouve, avant d'être éprouvée par de plus longs malheurs, une existence qui n'est pas sans éclat. C'est cette phase de notre histoire que nous fait suivre un ouvrage plein de recherches intéressantes et de renseignemens iné-

dits qu'a publié récemment M. Siméon Luce (1), le nouvel éditeur de Froissart, et qui a pour sujet la vie de Bertrand du Guesclin. J'emprunterai au livre du savant paléographe les principaux traits du tableau que je veux essayer de tracer d'une époque si pleine d'enseignemens, en les éclairant à l'aide des résultats d'autres travaux historiques.

I.

La fin du XIII^e siècle et la première moitié du XIV^e furent pour la France un temps relativement heureux, que marqua un progrès matériel et économique considérable. La partie laborieuse de la nation rencontrait plus de sécurité et une protection plus efficace. L'extension de la justice royale, en donnant plus de force et d'unité à la répression, en exerçant une plus grande vigilance contre les violences et les usurpations, dotait le commerce, les transactions et les transports des garanties qui leur manquaient auparavant. La noblesse féodale, abaissée par Philippe le Bel, tenue en bride par Philippe le Long, n'était plus aussi libre d'ensanglanter le pays par ses luttes incessantes et ses guerres privées. Des années de paix et d'un régime plus régulier permirent aux gens des campagnes et des villes de se livrer d'une manière plus suivie à leurs travaux et à leurs affaires. Aussi la population s'accrut-elle notablement, au moins dans certaines provinces. Les curieuses recherches de M. Ch. de Beaurepaire et de M. A. de Boislisle ont établi que la Normandie et l'Île-de-France étaient alors au moins aussi peuplées qu'elles le sont aujourd'hui, car plus d'un village et d'un hameau mentionnés à cette époque ont disparu, et, si la population était moins agglomérée dans les grands centres, elle était plus fournie ailleurs. L'abolition du servage rendait en partie la liberté aux laboureurs, à l'homme des champs, et l'affranchissement des communes avait émancipé l'industrie et le commerce. Les cités manufacturières du nord de la France venaient de prendre un rapide essor par les relations actives qu'elles entretenaient avec l'Allemagne, surtout avec la Flandre et l'Angleterre, siège d'une industrie florissante. Plusieurs de nos villes telles qu'Arras, Beauvais, Provins, Reims, Carcassonne, Limoux, exportaient au loin leurs draps ou leurs toiles. Il se faisait un commerce important en différentes villes du midi, à Narbonne, à Nîmes, à Montpellier, etc. Des changeurs et des traitans lombards et toscans inondaient notre territoire et y provoquaient un grand mouvement d'argent. Plusieurs de nos foires, celles de Champagne et de Beaucaire en particulier, don-

(1) *Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque*, par M. Siméon Luce, Paris 1876.

naient lieu à un chiffre considérable d'affaires. Il y affluait des marchands des contrées les plus éloignées. Le commerce maritime tendait à sortir de l'enfance où il était demeuré durant des siècles, et cela était dû surtout aux croisades. Non-seulement la marine s'était fort développée dans nos ports de la Méditerranée, mais il nous arrivait par l'Océan, dès le commencement du *xiv^e* siècle, des bâtimens chargés de denrées de toute sorte. Rouen entretenait un commerce incessant avec les îles britanniques et envoyait ses navires dans les ports de la Saintonge, de la Guienne, de l'Espagne et du Portugal, même de l'Italie. La France d'alors se mettait à avoir des flottes, et des nefs venues du nord, sorties des villes hanséatiques, nous apportaient de quoi les gréer et les approvisionner. A partir de Philippe le Hardi, nos rois s'efforcèrent d'attirer les marchands étrangers, en leur accordant de nouveaux privilèges; ils prirent des mesures pour la protection de la navigation; ayant grand besoin d'argent, ils favorisèrent les échanges et l'industrie, qui devenaient pour leur trésor, par suite des taxes dont la vente et l'introduction des denrées étaient frappées, une source abondante de revenus.

La condition des classes laborieuses ne pouvait manquer de gagner à cet état de choses; en diverses régions de la France elle semble, sous le rapport matériel, s'être sensiblement améliorée, et il en était de même pour les bourgeois. Dès le *xiii^e* siècle, les habitations de ceux-ci, aussi bien que les demeures des nobles, l'emportaient sur celles des Italiens par la commodité et l'agrément, ainsi que l'observe Brunetto Latini. Dans les villages, les demeures étaient sans doute beaucoup plus humbles, et la construction en restait chétive. C'étaient généralement des masures faites d'argile ou de torchis, ou qui avaient en guise de murs des treillis de lattes dont les interstices étaient bouchées par de la paille ou du foin. Ces chaumières étaient mal closes et mal éclairées. La porte, qui constituait souvent la seule ouverture par laquelle la lumière pût pénétrer, n'avait d'ordinaire ni loquet, ni serrure; elle se fermait avec une cheville de bois ou avec des bûchettes. Rarement on voyait des vitres aux fenêtres, qui n'avaient que des vantaux, ou dont les carreaux étaient remplacés, soit par de la toile cirée, soit par du parchemin; mais de la construction misérable de ces maisons il ne faudrait pas conclure que les campagnards au *xiv^e* siècle véussent comme des animaux ou des sauvages. Leur mobilier était déjà à peu près celui qu'on rencontrait dans nos villages il y a soixante ans. Loin de coucher sur la paille comme des prisonniers, maints paysans avaient des matelas ou des lits de plumes avec des couvertures, soit de serge grossière, soit de tiretaine. Il est même parfois question, dans les documens contemporains, de certains meubles, de certaines pièces de vaisselle, qui dénotent chez ces paysans plus que la possession du nécessaire : ce

sont des cruches et des pots en cuivre, des hanaps, des gobelets, des cuillères d'argent.

Ce qui donne une idée plus précise de l'aisance à laquelle étaient arrivés quelques paysans, c'est l'inventaire de l'étable et de la basse-cour d'un laboureur de Basse-Normandie, dont nous devons la connaissance à M. Léopold Delisle. Dans cet inventaire, dressé en 1333, sont énumérés presque autant de bestiaux, de chevaux, de volailles qu'en possède à cette heure un cultivateur aisé de la Picardie ou de la Brie. Il est vrai que la Normandie était déjà, comme maintenant, l'une des provinces de France les plus riches. Quand Godefroi d'Harcourt, pour se venger de Philippe de Valois, qui avait confisqué ses terres, appela Édouard III dans cette partie du royaume, les Anglais trouvèrent, au dire de Froissart (et je cite ici sa langue naïve telle que l'a restituée M. Luce), *le pays gras et plentiveus de toutes choses, les gragnes plainnes de blés, les maisons plainnes de toutes rikèces, riches bourgeois, chars, charètes et chevaux, pourciaus, brebis et moutons, et les plus biaux bues dou monde que on nourist ens ou pays. Si en prisent à leur volenté* (livre 1^{er}, § 258.).

Mais il n'y avait pas que la Normandie où régnât alors l'abondance, et le même chroniqueur dit ailleurs, en parlant d'une manière générale du royaume de France au temps où Édouard III l'envahissait, qu'il était *plein et dru et les gens riches et puissans de grand avoir*. La population des campagnes était donc loin alors d'être partout condamnée à une alimentation insuffisante et misérable. S'il y avait des cantons où elle vivait surtout de bouillie et de pain de seigle, divers témoignages attestent que le pain blanc n'était pas rare, et l'on en faisait en certains lieux distribuer jusqu'aux mendians. L'industrie des boulangers, aussi bien que celle des bouchers, était très florissante. Comme il y avait presque partout de vastes forêts où les porceaux allaient à la glandée, la viande de porc était commune, et le paysan en faisait son ordinaire, soit sous la forme de lard salé, soit sous celle de jambon. Il était si peu réduit en tout lieu à ne vivre que de grossières céréales ou de légumes, qu'il n'y avait guère de chaumière qui ne fût pourvue d'une broche en bois pour rôtir les volailles, et l'on était même dans l'habitude de les larder. On en relevait le goût par de la moutarde, dont la consommation était si répandue qu'on comptait presque un moulin à moutarde par trois moulins à blé. Les boissons se vendaient si bon marché que les paysans devaient rarement n'avoir que de l'eau à boire. Dans les pays de vignes, comme aucune autorisation n'était nécessaire pour vendre le vin en détail, on comptait presque autant de débitans que de propriétaires de vignobles. En Normandie, le cidre tendait déjà à supplanter l'antique cervoise, et

les tavernes où on le débitait commençaient à devenir nombreuses; chaque village, presque chaque hameau, n'en conservait pas moins des établissemens où l'on continuait à offrir aux compagnons du vin et de la bière.

Le luxe du vêtement, qui devance presque en tout pays celui de l'ameublement et qui ne disparaît même pas toujours devant les exigences de la misère, ne pouvait manquer de prendre à la même époque de grandes proportions. Les documens abondent pour établir que chez les nobles et les bourgeois la toilette des deux sexes avait ses recherches et ses raffinemens, disons plus, ses extravagances. Les moralistes ne sont certes pas fondés à recommander ce qu'ils appellent la simplicité de nos pères. Sans doute l'industrie des tissus était encore peu avancée; mais, si l'on ne savait pas exécuter sur les étoffes les dessins qui les embellissent de nos jours, si l'on parvenait à peine à fabriquer des étoffes croisées, on se rattrapait sur les broderies, qui ne demandaient pas de moyens mécaniques et n'exigeaient que de l'adresse manuelle. On en connaissait de mille sortes : des broderies au plumetis, des broderies au crochet, des broderies en perles. On façonnait des draps brochés d'or et de soie. On employait pour confectionner les vêtemens précieux, ceux des seigneurs, ceux de la cour, la soie qu'on tirait de l'Italie ou de l'Orient, car l'éducation des vers à soie ne fut introduite chez nous que plus tard.

Le menu peuple se vêtait de lin ou de laine, de grosses étoffes de serge, parfois même de cuir, mais il avait aussi ses habits d'apparat pour les fêtes et les circonstances solennelles. Ce luxe de vêtement persista même après que la France eut éprouvé bien des malheurs, et l'on en trouve une preuve dans les quittances que le dauphin, depuis Charles V, donna pour toutes les acquisitions qu'il avait faites afin de recevoir dignement le roi de Chypre. Il fit à cette occasion cadeau à sa femme, la belle et modeste Jeanne de Bourbon, d'un chapeau brodé d'or et de perles, qu'il avait fait monter par ses deux orfèvres de prédilection, Claux de Fribourg et Jean de Picquigny; en outre, de ceintures garnies d'or et de perles, de balais, de pierres précieuses avec une figure de fée pour agrafe, d'un chapeau d'or avec émeraudes, balais et grosses perles, d'une jarretière sur un tissu de soie inde cousue d'or, de perles, de diamans et de balais, d'une belle gibecière ornée de perles avec des dauphins de broderie. On le voit, c'était dans la garniture des chaperons, des ceintures et des bourses que le luxe se donnait licence. On portait des ceintures garnies de boutons d'argent ou d'or, semées de perles et sur lesquelles on faisait graver ses armoiries en émail. La fourrure était singulièrement prodiguée : il ne fallait pas moins de 5640 ventres de menu-vair pour fourrer les robes des

sept chambellans du duc de Normandie. Il est vrai que les Anglais, plus riches que nous, donnaient l'exemple, et l'on trouve rapportée dans le curieux *Livre du chevalier de la Tour-Landry*, publié par M. Anatole de Montaiglon, une piquante anecdote qui prouve que les dames de ce temps-là attachaient autani d'importance que celles de nos jours à être mises à la dernière mode. La femme d'un baron de Guienne critiquait un jour la toilette de la dame de Beaumanoir. « Beau cousin, disait-elle au sire de Beaumanoir, je viens de Bretagne, où j'ai vu belle cousine, votre femme, qui n'est pas mise et n'a pas sa robe garnie comme les dames de Guienne et de plusieurs autres lieux, car la bordure de ses corsets n'est pas assez large ni de la mode qui a cours à présent. — Madame, repartit Beaumanoir, puisque ma femme n'est pas habillée à votre guise et comme vous, que la bordure de ses corsets vous semble trop étroite et que vous m'en blâmez, sachez que vous ne m'en blâmerez plus. J'ai imaginé un costume aussi nouveau et plus élégant, plus riche qu'aucun de ceux que vous portez, vous et les dames qui se mettent à votre mode, car vous et elles n'avez, après tout, que la moitié de vos corsets et de vos chaperons recouverts de paremens de vair et d'hermine, tandis que moi je ferai encore mieux; je ferai porter à ma femme ses corsets et ses chaperons à l'envers, la doublure de fourrure en dehors; ils seront, de cette façon, plus bordés et mieux garnis que les vôtres. Ce n'est pas, croyez-le bien, que je ne veuille voir ma femme aussi bien mise que les bonnes dames de son pays; mais je ne veux pas qu'elle renonce au costume des honnêtes femmes, des dames de bon renom qui sont en France et chez nous, pour adopter les modes des maîtresses, des filles suivantes des Anglais et des gens des compagnies, car ce furent celles-ci qui, les premières, introduisirent en Bretagne cette mode des grandes bordures, des corsets fendus sur les côtés et des paremens flottans. »

Le menu peuple suivait au moins de loin cette recherche extravagante des fourrures condamnée par le sire de Beaumanoir ou plutôt par le chevalier de La Tour-Landry, qui prête ces sentimens au seigneur breton. Comme les pelleteries apportées des régions du nord étaient d'un prix très élevé, les petites gens se contentaient de peaux d'écureuil, de renard et de lapin. Jusqu'aux minces bourgeois et aux paysans avaient adopté dès cette époque un autre genre de luxe devenu pour tous, depuis, une nécessité première; c'était l'emploi du linge de corps. On commençait en effet à porter des chemises faites de lin, car le chanvre n'était alors communément employé que pour les cordages et les grosses toiles. C'est seulement au xv^e siècle, ainsi que l'observe, dans son *Histoire des classes ouvrières en France*, M. Émile Levasseur, qu'on se mit à tramer quelques étoffes fines avec du chanvre. Dérivée

d'un vêtement de dessous appelé *chains* ou *chainse*, et déjà usité aux XI^e et XII^e siècles, vêtement dont le tissu était de fil, voire de laine fine, de crêpe de soie, la chemise arriva promptement à être partout adoptée. Les érudits s'étaient imaginé, en voyant sur des miniatures du XIV^e siècle des personnages représentés couchés tout nus dans leur lit, que la chemise était alors chose inconnue. Leur méprise provenait de ce qu'ils ignoraient qu'on était en ce temps-là dans l'habitude d'ôter sa chemise pour se mettre au lit. Les draps servaient, comme de nos jours, à la confection des linceuls, et l'on ensevelissait ainsi même les plus pauvres. Dès la fin du XIV^e siècle, n'avoir point de draps, c'eût été, comme de nos jours, être tout à fait dans l'indigence. *Le Ménagier de Paris*, composé à la fin du XIV^e siècle, ne tient un bourgeois pour heureux que s'il a linge à sa suffisance, s'il n'est *couchié en blans draps et cueuvre-chief blan et n'est bien couvert de bonnes fourrures*. On a constaté chez le peuple à cette époque des soins de toilette et de propreté qu'on n'aurait guère soupçonnés. L'usage des bains était fort répandu dans toutes les villes de quelque importance. Les étuves où on les administrait étaient, à l'instar des thermes des Romains, des lieux de réunion, de délassement et de plaisir; on s'y rendait comme à la taverne. Ces établissemens se rencontraient jusque dans de simples hameaux; de plus, chaque habitation un peu aisée était pourvue de sa cuve à baigner. On ne prenait pas d'ailleurs seulement des bains de propreté, la médecine les ordonnait comme remèdes dans nombre de maladies, surtout aux femmes et aux petits enfans, et l'on devait d'autant plus y recourir que les hommes de l'art étaient répandus dans nos villes et ne faisaient pas même défaut aux campagnes. Chaque châellenie avait à cette époque un médecin ou un chirurgien juré; le doctorat en médecine, comme la maîtrise en chirurgie, ne s'obtenait qu'après des épreuves ou des examens.

Telle était la condition des populations au commencement du XIV^e siècle. Il ne faut assurément pas s'exagérer un bien-être qui, comparé au nôtre, pourrait paraître souvent de l'indigence; mais il n'atteste pas moins qu'il s'était opéré en ce temps-là un progrès notable de l'aisance et que la barbarie tendait à disparaître. Maîtres et sujets s'étaient dégrossis. L'instruction devenait plus commune. C'est au XIV^e siècle que le titre de *clerc* se trouve porté par une foule de gens qui n'appartenaient pas au clergé proprement dit. Ce n'étaient plus comme auparavant les prêtres et les moines qui étaient seuls lettrés. Assez rares à l'âge précédent, frappés de condamnations et de mesures répressives par les papes de la fin du XIII^e siècle, les clercs mariés se multiplièrent au XIV^e, à la faveur du relâchement de la discipline ecclésiastique; on en rencontre à tous les degrés de l'échelle sociale; ce sont non-seulement des ta-

bellions, des avocats, des commerçans qui s'honorent d'avoir reçu la cléricature, mais encore des laboureurs, des teinturiers et des artisans. Plus instruits, mieux éduqués, les fils des serfs du siècle précédent, les héritiers des pauvres tenanciers d'autrefois durent s'accommoder moins de la sujétion où ils se trouvaient. D'autre part, tant que les mœurs gardaient de leur simplicité, de leur grossièreté primitive, moins de distance séparait les différentes classes de la population. Seigneurs, clerks, moines et artisans se rencontraient à l'église comme dans les confréries, prenaient part aux mêmes jeux et fréquentaient la même taverne. Les curés ne croyaient pas déroger en allant boire avec leurs paroissiens, les chevaliers, les écuyers, en prenant part à des repas où venaient s'asseoir des laboureurs, des charpentiers, et où chacun payait son écot. Mais, quand les progrès du bien-être et du luxe eurent accru les besoins, les classes les moins aisées ne purent manquer d'éprouver de l'envie à l'égard des nobles et des seigneurs; les vilains, les petits bourgeois aspirèrent à une condition meilleure dont ils n'avaient pas eu auparavant l'idée, et l'hostilité dut s'établir entre les gentilshommes et les gens des communes et des campagnes. Aussi là où les nobles, au lieu de rester dans leurs manoirs et de régner sur leurs paysans, qu'ils avaient molestés sans doute souvent; mais qu'ils avaient aussi protégés, allaient à la cour du roi, à celle de quelque grand feudataire, briguer des emplois de haute domesticité, mener une vie plus raffinée, passer leurs journées dans la dissipation et les plaisirs, perdaient-ils l'influence qu'ils avaient exercée et leurs sujets devenaient leurs ennemis. Les choses se passaient de la sorte dans maints cantons dès la fin du XIII^e siècle, et au siècle suivant les seigneurs ne firent qu'abandonner davantage leurs domaines. La noblesse était dépouillée d'une partie de sa puissance politique, décadence que la royauté mettait à profit pour augmenter sa propre autorité. Les croisades avaient ruiné bien des seigneurs, et bon nombre s'étaient vus forcés de vendre leur fief même à des roturiers. Puis les héritages s'étaient divisés, une foule de puînés, de cadets, de bâtards se trouvaient sans ressources et étaient contraints d'aller chercher fortune loin du domaine de leurs pères.

C'était précisément le temps où l'armée subissait un commencement de transformation, où les anciennes levées féodales dans lesquelles le noble servait, à titre de possesseur de fief et suivi de ses vassaux, de ses tenanciers, étaient remplacées de plus en plus par des gens enrôlés. Des chevaliers, même des roturiers, allaient se mettre individuellement ou par petites troupes au service de quelque potentat en guerre avec un voisin. Aux bandes des anciens routiers, connus sous le nom de *cotereaux* ou de *brabançons*, et qu'on employait au temps des armées féodales, mais dans une pro-

portion restreinte, on substituait des compagnies de volontaires, des *soudoyers*, soit français, soit étrangers. Les campagnes, qui par suite des progrès accomplis dans l'art de la guerre devenaient plus longues, nécessitaient un service plus prolongé. Les belligérans ne pouvaient plus s'accommoder de ce service féodal, qui n'était en principe que de quarante jours et qu'on ne parvenait que difficilement à faire durer davantage; ils préféraient des hommes qui s'engageaient pour toute la durée de la guerre et qui étaient à leur solde.

Ce fut là un précieux débouché pour nombre de gentilshommes qui ne savaient point exercer d'autre industrie que celle des armes. Sans doute il y en avait quelques-uns qui entraient dans le clergé, généralement plus par l'espoir d'obtenir quelque gros bénéfice que par vocation. Au *xiv^e* siècle, le nombre des riches bénéfices ecclésiastiques s'était notablement accru, et ils excitaient fort la convoitise des gentilshommes et des clercs. C'était même là une des raisons qui fit que la noblesse française vit de bon œil le saint-siège transféré à Avignon, car la cour pontificale était la source de toutes les grâces ecclésiastiques, et les solliciteurs y accouraient en foule. La grande majorité des nobles préférait de beaucoup la carrière des armes, qui était d'ailleurs pleine de profits et un prompt moyen d'arriver à la fortune. Les rois, les grands barons, récompensaient libéralement ceux qui les avaient bien servis; ils leur faisaient de riches présens, leur accordaient des pensions viagères à titre de fiefs, c'est-à-dire sous la condition de l'hommage: c'est ce que l'on appelait des *fiefs de soudée*; ils leur donnaient des charges de cour. De plus la guerre rapportait à ceux qui étaient heureux un abondant butin. Saint Louis, Philippe le Bel, avaient interdit les guerres privées qui désolaient les campagnes; mais les armées royales comme celles des grands vassaux ne commettaient guère moins d'excès que les petites troupes à l'aide desquelles les seigneurs vidaient leurs querelles et battaient le plat pays. On mettait les villes à contribution, on vivait grassement au détriment des malheureux paysans; ce qui était surtout lucratif, c'étaient les rançons qu'on exigeait des prisonniers de quelque importance. L'*Histoire de Du Guesclin* est toute remplie de mentions de ces rançons, qui ne consistaient pas seulement en une somme plus ou moins élevée, mais qui comprenaient encore des livraisons en nature. Si l'usage de ces rançons offrait l'avantage de rendre la guerre moins inhumaine, car on avait intérêt à épargner son ennemi, qu'on s'efforçait de prendre plutôt que de tuer, il ne ruinait que davantage le pays; le seigneur accablait ses tenanciers de redevances pour racheter lui ou les siens. Le seul rachat du roi Jean acheva de mettre nos finances aux abois. Avoir été fait prisonnier, c'était là une nou-

velle cause d'appauvrissement pour bon nombre de gentilshommes, et en revenant de captivité, le chevalier, l'écuyer, ne se montraient que plus âpres au pillage, plus en quête de butin. Les gains énormes qu'on réalisait en faisant des prisonniers étaient cause qu'on se les disputait parfois avec beaucoup d'acharnement. Il n'était pas rare que plusieurs prétendissent avoir droit à toucher la rançon parce qu'ils soutenaient chacun avoir le premier mis la main sur le captif; il en résultait des litiges que l'on ne vidait pas toujours aussi cruellement que le fit une fois Du Guesclin, qui ordonna de massacrer les prisonniers, parce que les vainqueurs ne pouvaient s'entendre sur leur partage, car les cours connaissaient au besoin de pareilles contestations. C'est un litige de ce genre qui a permis à M. Luce de déterminer sur quel point du territoire guerroyait Du Guesclin en 1357, le capitaine breton ayant alors pour compagnons Olivier de Porcon et Jean Hogar, qui suivaient l'un et l'autre cette année-là comme écuyers Guillaume de Saint-Hilaire, sire de Montagu; ils s'étaient rendus maîtres, non loin de Fougères, de la personne du prisonnier d'un écuyer français, Jean de Chaponnois, appelé Jean Berkeley, et cela au mépris du sauf-conduit dont l'Anglais s'était muni pour aller se procurer l'argent de sa rançon. Jean de Chaponnois, exposé à perdre les 15,000 livres tournois dont il avait taxé son prisonnier, assigna devant le parlement les deux compagnons de Du Guesclin, qui furent condamnés à restituer Jean Berkeley à son premier maître et à payer au roi une somme considérable. La vente des sauf-conduits était une autre source de revenus et elle prit de grands développemens pendant la guerre d'Édouard III contre Philippe de Valois et le roi Jean.

Les nobles avaient donc tout intérêt à ce que les guerres se prolongeassent ou plutôt se renouvelassent fréquemment. Ayant pris l'habitude de cette existence aventureuse, durant laquelle ils se reposaient des hasards et des dangers qu'ils avaient courus et qui les attendaient le lendemain en menant joyeuse vie, ils s'ennuyaient dans leurs manoirs solitaires, au milieu de paysans auxquels ils étaient devenus étrangers; ils ne se souciaient plus d'exercer par eux-mêmes leur juridiction, dont ils confiaient l'administration à des juges, à des prévôts subalternes, et sur laquelle d'ailleurs le roi empiétait de plus en plus à la grande satisfaction des populations. La plupart des nobles ne s'occupaient que de la guerre, n'avaient d'autre instruction, d'autres divertissemens que ce qui s'en rapprochait. Au lieu de surveiller les cultures de leurs domaines, de pourvoir à la bonne administration de leur maison, ils se livraient à la chasse et prenaient part à des joutes et des tournois où ils rivalisaient d'agilité et d'adresse. Dans ces exercices, ils apprenaient à manier des armes devenues de plus en plus lourdes et à se

mouvoir sous un vêtement de guerre de plus en plus protecteur, mais aussi de plus en plus incommode. Les tournois entretenaient d'autant plus les habitudes batailleuses de la noblesse qu'ils dégénéraient souvent en combats véritables, où hommes et chevaux trouvaient la mort. Aussi Philippe le Bel les interdit-il à plusieurs reprises, secondé par les foudres de l'église. Philippe le Long renouvela l'interdiction; mais ces défenses furent impuissantes, et les tournois reprirent plus que jamais faveur sous les Valois. Les femmes se passionnaient pour ces divertissemens, où elles voyaient figurer ceux qui avaient touché leur cœur et qui s'honoraient de servir pour elles. La galanterie se mêlait ainsi à ces plaisirs militaires, où l'on déployait un grand luxe et qui devenaient pour la noblesse une occasion de dépenses ruineuses.

Quand quelque culture littéraire se répandit chez les gentilshommes, au lieu de méditer les écrits sérieux qui n'avaient alors, il est vrai, sous leur forme scolastique rien d'attrayant, ils prirent goût à ces compositions poétiques dont les récits d'aventures, les descriptions de batailles, faisaient tout le fond et auxquels vinrent s'associer, après que les mœurs se furent un peu policées, quelques scènes d'amour, quelques épisodes de galanterie. Les femmes prenaient dans ces nouvelles créations de l'imagination de nos pères une place que ne leur avaient point accordée les chansons de geste. Tel est le caractère des romans de la *Table-Ronde*. L'influence exercée par ces romans sur l'esprit de la noblesse fut considérable, et les femmes n'y ont pas peu contribué. « On se disputait dans les châteaux, écrit M. Léon Gautier dans son attachant ouvrage sur les *Épopées françaises*, la joie de posséder les jongleurs des nouveaux romans; les vieux jongleurs étaient laissés dans l'ombre ou même tout à fait abandonnés. » Ainsi quand le gentilhomme venait se reposer dans son manoir des fatigues, des combats auxquels il avait pris part, c'était d'autres combats, d'autres aventures de guerre que son imagination se nourrissait. L'intérêt qu'il prenait à ces fantastiques récits stimulait chez lui le désir de courir à de nouveaux hasards et ne faisait qu'accroître son aversion pour l'existence tranquille et monotone d'un châtelain père de ses paysans et en bonne intelligence avec ses voisins. « Singulière destinée que celle de ces poèmes d'aventures composés au XIII^e ou même au XII^e siècle, écrit M. Luce; ils semblent n'avoir eu d'action générale et marquée sur les mœurs qu'au XIV^e siècle. Autant ils forment dissonance avec le milieu qui les entoure à l'époque de Philippe-Auguste, de saint Louis, de Joinville, autant ils s'harmonisent avec les contemporains de Philippe de Valois et du roi Jean. Non-seulement les prénoms de Lancelot, de Gauvain, de Galehaut et tant d'autres empruntés à ces poèmes deviennent alors plus fréquens, mais encore, à voir certaines figures

historiques de cette période, un Arnaud de Cervolle, un Eustache d'Auberchicourt, un Galehaut de Ribemont par exemple, on dirait que les personnages mêmes de ces romans ont pris corps et sont entrés dans la vie réelle.»

L'influence qu'exerçaient les romans qui avaient remplacé les chansons de geste tenait vraisemblablement à ce que l'on ne se contentait plus d'écouter ici et là les jongleurs qui allaient, s'accompagnant de la vielle, en chanter aux curieux des morceaux. On faisait recueillir et copier les manuscrits de ces poèmes pour les conserver soigneusement. Le seigneur à son foyer s'en faisait lire ou réciter les divers épisodes. Le jongleur avait d'abord pris la place de l'ancien barde, il devint ensuite le poète à gages qu'à diverses époques les grands ont entretenu à leur cour. Le seigneur riche commandait de ces compositions dont il raffolait à des jongleurs. Il leur en demandait des rédactions plus appropriées à son intelligence et à ses idées. On remaniait, on retouchait, on allongait les anciens poèmes, en même temps qu'on les rajeunissait. On y exagéra les procédés des véritables trouvères; on y abusa des aventures en Orient, des enchanteurs, des fées et de tout le merveilleux. Quand les poètes des XIII^e et XIV^e siècles ne s'adressaient pas à la noblesse, ils donnaient à leur langage un autre accent, ou du moins ils introduisaient dans leurs récits à l'usage des bourgeois et des manans des passages conçus dans un tout autre esprit. Aux traits qu'ils décochent alors on reconnaît la jalousie du tiers-état contre la noblesse et cet esprit frondeur du Français qui ne ménage pas plus les gens d'église que les gentilshommes. C'est que le roturier commence à vouloir secouer le joug. Il n'était point question de lui dans les chansons de geste, mais aux XIV^e et XV^e siècles il entend avoir sa place dans les récits dont on s'amuse, et tel roman, celui de *Hugues-Capet* par exemple, n'est qu'une sorte de pamphlet écrit dans l'intérêt de la bourgeoisie et des corporations marchandes.

La noblesse, en devenant un peu moins illettrée, n'en fut donc pas pour cela moins guerrière; au contraire, elle ne le devint que davantage. Seulement la guerre qu'elle faisait changea de caractère. Les nobles y portèrent les habitudes qu'ils avaient prises dans les tournois et que le jongleur aimait à prêter à ses héros. Une guerre était à leurs yeux moins un moyen d'imposer à l'ennemi sa loi en ruinant, en accablant les forces qu'il vous opposait, qu'une façon de vider une querelle en défiant son adversaire à une lutte de bravoure. Une bataille n'était, à tout prendre, pour le chevalier, qu'une forme agrandie du combat judiciaire, genre de procédure longtemps usitée. Saint Louis l'avait sans doute aboli, mais la

noblesse en maintenait pour elle l'emploi. Précisément parce que c'était une des formes de la preuve en justice, un des moyens consacrés pour établir le bon droit, le duel devait être soumis à des formalités déterminées, à des règles constantes. La chevalerie introduisit dans la guerre des usages qui en étaient tirés et qui tenaient à faire des batailles, des joutes solennelles, de grandes parades militaires. Toute lutte dans un tournoi devait être précédée d'un défi, comme dans le combat judiciaire le demandeur jetait son gage de bataille que le défendeur devait relever; on agit d'une manière analogue quand deux armées étaient en présence, et un cartel devait précéder l'engagement, de même qu'une déclaration de guerre en forme précède de nos jours le commencement des hostilités. Ce cartel ne s'envoyait pas seulement au moment d'en venir aux mains, mais on l'adressait à son ennemi pour l'informer qu'on se proposait de l'attaquer. Ces habitudes disparurent graduellement pendant la guerre de cent ans. Les Anglais, qui au milieu du *xiv^e* siècle y recoururent encore quelquefois quand ils avaient intérêt à les maintenir, s'en affranchirent et se moquèrent en diverses occasions mémorables de la naïveté avec laquelle nos chevaliers prenaient soin de les observer.

Quand en 1346 Édouard III débarqua à Saint-Waast de la Hogue pour ouvrir la campagne qui devait aboutir à la victoire de Crécy, il marcha sur Poissy, où il arriva le 14 août, après avoir ravagé la Normandie. Philippe de Valois avait fait couper tous les ponts de la Seine; le monarque anglais ne pouvait passer sur la rive gauche qu'après avoir reconstruit le pont de Poissy, ce qui exigeait plusieurs jours de travail. Les Français étaient là en force sur l'autre rive, menaçant les Anglais, déjà fort à court de vivres. Une puissante armée ayant à sa tête le roi de France se tenait à Saint-Denis. La position d'Édouard devenait critique; il était exposé à être acculé à la Seine et jeté dans le fleuve; mais Philippe de Valois n'était pas homme à déroger aux règles de la chevalerie pour profiter de la situation. Loin de tomber à l'improviste sur son adversaire par un des côtés où l'armée anglaise était le plus vulnérable, il avait envoyé un cartel à Édouard le jour même où celui-ci était arrivé à Poissy pour lui proposer la bataille, soit entre Saint-Germain-des-Prés et Vaugirard, soit entre Frangeville et Pontoise, lui laissant le choix, quant au jour, entre le jeudi, le samedi, le dimanche ou le mardi suivant. Le rusé Édouard répondit par une feinte à l'envoyé du roi de France, l'archevêque de Besançon; il dit au prélat qu'il comptait prendre le chemin de Montfort-l'Amaury et qu'on l'y pourrait venir chercher. Cette réponse donnée, Édouard simula une attaque à l'ouest et au sud de Paris que Philippe de Valois, abusé, courut empêcher en se portant en toute hâte au pont d'Antony.

Pendant ce temps-là, le monarque anglais exécutait un rapide mouvement rétrograde, et, ayant pu refaire le pont de Poissy sans crainte alors d'être inquiété par l'armée ennemie, il franchit la Seine et en occupa ainsi la rive droite. Quoique les Français se départissent de temps en temps eux-mêmes de cette loyauté chevaleresque, Philippe de Valois ne pouvait pas se persuader qu'Édouard mît le succès de ses opérations stratégiques fort au-dessus de l'observance du droit des tournois, devenu pour notre noblesse une sorte de droit des gens. Aussi l'année suivante (1347), quand le roi d'Angleterre tint Calais assiégé, voit-on le roi de France persister dans les mêmes errements. Celui-ci s'était avancé à la tête d'une nombreuse armée pour dégager la place; mais il avait reconnu que son adversaire était dans une position inexpugnable. Il lui envoya des parlementaires afin de l'informer de son désir de faire lever le siège et pour lui avouer qu'il ne saurait l'attaquer là où l'armée anglaise était retranchée. Il lui faisait proposer d'aviser de part et d'autre au choix d'un emplacement convenable où l'on pût se combattre. Édouard répondit à Eustache de Ribemont, qui avait porté la parole au nom de Philippe : « Allez dire à votre sire de ma part qu'il y a près d'un an que je suis établi ici et que j'y demeure. Votre maître le sait, et il ne tenait qu'à lui de me devancer. Je ne délogerai d'ici qu'après m'être rendu maître de la ville et du château. Si vous ne pouvez passer par le chemin qui mène à mon camp, c'est à vous d'en chercher un autre. » Les envoyés de Philippe de Valois s'en revinrent fort mortifiés, et celui-ci en fut réduit à décamper brusquement et à reprendre la route d'Amiens. Le roi Jean ne se départit pas des façons de procéder de son père, malgré les dures leçons que celui-ci avait reçues. Au commencement de juillet 1356, Henri, duc de Lancastre, regagnait la Basse-Normandie, de retour d'une chevauchée qu'il avait entreprise pour forcer les Français à lever le siège de Pont-Audemer; il n'avait sous ses ordres que 900 hommes d'armes et 1,400 archers. Le roi Jean attendait les Anglais à Tubœuf, près de l'Aigle, avec son fils aîné Charles et une armée de 8,000 hommes d'armes, de 20,000 arbalétriers et d'autant de gens des communes. Au lieu de tomber sur un ennemi si peu en forces, le monarque français envoya deux hérauts offrir la bataille au duc de Lancastre; celui-ci se garda d'accepter et profita du répit qui lui était donné pour s'échapper. Une institution du temps nous montre bien de quel esprit était animée cette chevalerie, soucieuse avant tout de montrer son courage et d'observer le point d'honneur. C'est l'ordre de l'Étoile, qu'avait fondé le roi Jean, après s'être inspiré, nous disent expressément les chroniqueurs Jean Lebel et Froissart, des souvenirs du roi Arthur et de la Table-Ronde. Un article des statuts de cet ordre veut que les

membres jurent qu'ils ne fuiront jamais en bataille plus loin que quatre arpens et mourront plutôt que de se laisser faire prisonniers.

Tandis qu'à l'avènement des Valois cet esprit chevaleresque avait pris chez la noblesse plus d'empire que jamais, la guerre tendait précisément, en présence de nécessités nouvelles, à abandonner la façon de combattre si chère à nos gentilshommes. Toute la vieille organisation de l'armée féodale s'en allait pièce à pièce, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure. L'ancienne hiérarchie des fiefs commençait à être bouleversée. Par suite d'acquisitions, d'héritages, d'usurpations ou de conquêtes, tel petit seigneur, tel simple vicomte était devenu un potentat, tandis que d'autres, originairement plus haut placés que lui, se voyaient condamnés à être aux gages d'un grand feudataire. Depuis le règne de Philippe le Bel, le nombre de ceux-ci avait beaucoup diminué, et il ne restait plus guère entre ceux qui jouissaient des droits régaliens que le comte d'Artois, le comte de Flandre et le duc de Bretagne, non compris le roi d'Angleterre, vassal du roi de France pour la Guienne et le comté de Ponthieu. Mais, si le nombre des barons réellement souverains avait diminué, la puissance de ceux-ci ne s'en était qu'accrue davantage, et les guerres qui menaçaient d'éclater entre eux et leur suzerain un peu nominal devaient être conséquemment plus étendues et plus redoutables; elles tendaient à devenir de véritables guerres d'état à état, ou si l'on veut, de nation à nation, à être en un mot ce que l'on peut appeler des guerres politiques. La noblesse ne pouvait d'ailleurs que les favoriser. Cependant les armées plus considérables que ces guerres exigeaient devaient avoir pour conséquence de rendre plus fréquent l'appel du ban et de l'arrière-ban, d'armer sans cesse les roturiers, les gens des communes. Déjà Philippe le Bel avait plusieurs fois ordonné ces levées en masse. Or une telle nécessité se produisait au moment où les compagnies soldées se substituaient de plus en plus aux levées féodales. Les hommes du tiers-état, les bourgeois et les vilains restaient dans le principe à l'armée, subordonnés à leurs seigneurs et commandés par les prévôts de ceux-ci. Mais quand les gentilshommes au service d'autres seigneurs commencèrent à ne plus paraître à la tête de leurs vassaux, quand ils se firent remplacer pour le service de leurs fiefs afin d'aller guerroyer avec d'autres bandes combattant parfois dans les rangs opposés à ceux où se trouvaient leurs remplaçans, le lien qui unissait vassaux et tenanciers au seigneur ne subsista plus en réalité sur le champ de bataille, d'autant plus qu'il n'était pas rare alors qu'un noble possédât à la fois plusieurs fiefs relevant de suzerains différens et en guerre l'un avec l'autre. La noblesse était donc exposée à perdre dans l'armée la place prépondérante et souvent presque exclusive qu'elle y avait occupée. Heureusement pour elle,

les gens des communes, qu'on faisait souvent *semondre* pour l'appel du ban et de l'arrière-ban, se fatiguaient de ces convocations réitérées qui les arrachaient à leur commerce, entravaient leur industrie, suspendaient les travaux les plus urgents et tarissaient ainsi leurs ressources. Ils préféraient encore l'acquittement de quelques nouvelles tailles à ce service assujettissant, et d'autre part nos rois, ayant pour faire la guerre grand besoin d'argent, consentirent à ce rachat et le favorisaient même. L'appel du ban et de l'arrière-ban devint ainsi une simple occasion d'exiger des taxes nouvelles, d'imposer le vote de subsides. Les roturiers n'étant plus forcément appelés, puisqu'ils pouvaient s'affranchir moyennant finance, on se donna de la sorte la faculté de recourir plus fréquemment à des levées en masse qui se résolvaient en accroissement des charges pécuniaires. Les nobles revendiquèrent de plus en plus pour eux le service militaire, moins à titre de vassaux qu'en qualité d'hommes d'armes, se louant volontairement, et si des roturiers s'enrôlaient à leur suite, c'était sous leurs ordres, à leur incitation, pour partager avec eux les profits du métier des armes, non par un effet d'une obligation que leur imposait le caractère d'hôte ou de tenancier.

Il se produisit donc alors un fait inverse de celui auquel nous assistions avant 1870. Ce n'étaient pas les classes aisées qui échappaient au service militaire à prix d'argent, le rejetant presque tout entier sur les classes pauvres; la noblesse était au contraire jalouse du droit de paraître à l'armée : elle ne laissait pas volontiers les vilains porter les armes. Aussi affectait-elle pour ces hommes auxquels on refusait l'épée et l'écu un profond mépris, et ce sentiment était justifié à ses yeux par l'inexpérience que montrèrent plus d'une fois les milices communales, mal exercées à ces combats et à cette vie guerrière auxquels le gentilhomme s'était habitué dès sa jeunesse. Les nobles détestaient d'autant plus les gens des communes dont on appelait le secours, qu'ils nourrissaient à leur égard plus de défiance. Philippe le Long avait armé les bourgeois des villes pour les opposer aux seigneurs alors en lutte avec la royauté. La milice constituait dans bien des communes une sorte de garde civique que les magistrats municipaux pouvaient convoquer et dont ils prenaient le commandement. Chaque bourgeois était tenu de se rendre à leur appel sous peine de forfaiture. Quelques-unes de ces *gardes nationales* se battaient fort bien, et les occasions ne leur manquaient pas de prouver leur bravoure, car les communes avaient le droit de défense, et ce droit dégénérait souvent en un véritable droit de guerre. Quand un seigneur étranger causait quelque dommage à la commune et se refusait à la sommation qui lui était faite de le réparer, le maire ou le magistrat qui remplissait des fonctions

équivalentes marchait à la tête des habitans contre le coupable; on détruisait sa maison, on attaquait son château; le roi venait même parfois au secours de ces bourgeois. La milice communale avait en outre un service de garde aux murailles de la ville, dont l'entretien était confié aux magistrats municipaux; elle veillait à la sûreté intérieure et faisait le guet. Toutes les communes n'avaient sans doute pas la même part d'autonomie, et ne se montraient pas également hostiles au seigneur, mais l'armement de leurs habitans n'en offrait pas moins un danger pour les nobles qui avaient là un nouveau motif de redouter la présence des milices à l'armée, où elles se signalèrent plus d'une fois par leur ardeur. A Courtray, en 1302, les gens des communes engagèrent vigoureusement l'action; mais la noblesse, jalouse de cette infanterie qui allait lui ravir l'honneur de la journée, lui passa sur le corps pour se précipiter sur l'ennemi. Les chevaliers tombèrent dans des canaux qu'ils n'avaient pas aperçus et y trouvèrent la mort. Il n'était terme de mépris que les gentilshommes ne prodiguassent à cette *piétaille*, dont la perte leur importait peu. A la bataille de Crécy, voyant les arbalétriers génois reculer et se débander, le roi, au lieu de donner l'ordre de les appuyer, s'écria, écrit Froissart : « Or tos, or tos, tués toute ceste ribaudaille, ils nous ensonnient et tiennent la voie sans raison. » De tels sentimens persistèrent même après la terrible leçon de Poitiers. En 1415, Jean de Beaumont répondait à l'offre que faisait la ville de Paris d'envoyer à la noblesse mille arbalétriers : « Qu'avons-nous à faire de l'assistance de ces gens de boutique ! » Et Pierre de Fémin raconte, au sujet du combat de Senlis, livré en 1418, qu'il se trouvait là un capitaine de brigands, c'est-à-dire de soudoyers, qui avait foison de gens de pied, lesquels furent taillés en pièces, et leur mort excita grande risée parce que *c'étaient des gens de payvre état*.

L'arrivée au pouvoir de Philippe de Valois, prince imbu des préjugés de sa caste, ne pouvait que fortifier cette malveillance de la noblesse envers les roturiers, inspirer aux gentilshommes une prétention plus jalouse de confisquer pour eux seuls le métier des armes. Leur esprit belliqueux trouva largement à se satisfaire, au préjudice du repos et du bonheur de la France.

II.

La possession de la Guienne par le roi d'Angleterre était pour notre nation un danger de tous les instans. A ce péril vint s'en ajouter un autre : Philippe de Valois, en montant sur le trône, rendit à Jeanne, fille de Louis X, la Navarre que Philippe le Long et Charles le Bel avaient jointe à leurs états. Le mariage de Jeanne

avec Philippe, fils de Louis, comte d'Évreux, réunit à un royaume ne relevant pas de la couronne de France, un comté situé en Normandie et qui en relevait au contraire directement. Ainsi le roi de France allait avoir au nombre de ses vassaux deux rois qui, par leur domaine royal proprement dit, échappaient à sa suzeraineté. Telle était l'une des funestes conséquences du système féodal : il ouvrait la porte à l'étranger; il permettait à un baron d'être roi, et conséquemment suzerain au dehors, tout en demeurant vassal au dedans. Quelque distinction que les juristes prissent soin d'établir entre les devoirs respectifs que cette double situation lui créait, un fait n'en subsiste pas moins, c'est qu'un seigneur du royaume, vassal d'un prince étranger ou suzerain lui-même, avait à ce titre des intérêts souvent opposés à celui du roi dont il relevait par sa seigneurie; il était introduit à l'avance avec ses troupes au cœur du pays dont par ses attaches au dehors il devenait l'adversaire, bien qu'il en demeurât l'un des barons. Un monarque se voyait donc condamné à garder un ennemi redoutable au sein de ses états. C'est ce qui arriva tant de fois en Allemagne; c'est ce qui, au siècle dernier, lors de la guerre de la succession d'Autriche, porta à l'empire un coup mortel. L'électeur de Brandebourg disparut forcément derrière le roi de Prusse, et le vassal de l'empire d'Allemagne, devenu souverain complètement indépendant d'un territoire extragermanique, travailla naturellement à s'affranchir de la sujétion impériale; il devint l'ennemi de la maison d'Autriche et mit tout en œuvre pour s'agrandir aux dépens de celle-ci. Le roi d'Angleterre, au XIV^e siècle, en agit pareillement à l'égard du royaume de France. Sa préoccupation naturelle fut d'échapper à la suzeraineté de Philippe de Valois, que lui imposait la possession du duché de Guienne et du comté de Ponthieu. Tant qu'il ne se sentit pas assez fort pour lutter contre un prince auquel il allait disputer même le droit de régner sur la France, il se vit contraint de demeurer son vassal sur le continent. Édouard III dut rendre à Philippe de Valois cet hommage-lige qui imposait envers le seigneur la dépendance la plus étroite et qu'exigeait le monarque français. Le roi d'Angleterre se soumit à cette obligation, non sans y avoir tout d'abord opposé quelque résistance. C'était aussi l'hommage-lige que le roi de Navarre, en sa qualité de comte d'Évreux, devait au roi de France. Plus faible que le roi d'Angleterre, il était moins en mesure de se refuser à cet acte de dépendance; mais, si l'hommage-lige était dû par ces deux vassaux, les habitudes de la féodalité leur fournissaient un moyen extrême de s'y soustraire.

Le seigneur avait envers son vassal des devoirs corrélatifs de ceux du vassal envers lui; il devait secours à ce vassal, s'il lui était fait violence. Le vassal avait le droit de sommer tous les vassaux

du fief de refuser au suzerain le service jusqu'à ce qu'il eût obtenu justice dans la cour seigneuriale, où il était jugé par ses pairs. Un déni de justice pouvait donc être opposé au suzerain par le vassal et se fondant sur ce motif, il se regardait alors comme autorisé à recourir aux armes. Un tel recours lui apparaissait comme l'application d'un principe consacré par la coutume féodale et en vertu duquel l'homme libre qui n'acceptait pas sa condamnation pouvait prendre son juge à partie, l'accuser d'avoir sciemment rendu un jugement inique et menti à sa conscience : il le provoquait en duel ; si le juge était vaincu, la sentence était annulée et la cause portée devant le tribunal du seigneur immédiatement supérieur : c'était ce qu'on appelait *fausser jugement*. Rien ne suggérait plus facilement le prétexte d'un déni de justice que les questions d'héritage, où le droit était souvent obscur et contestable, et Édouard III trouva dans un pareil débat le moyen de rompre avec ses devoirs de vassal et de faire la guerre à Philippe de Valois avec une apparence de légitimité. Au siècle dernier, la question de la succession d'Autriche fournit de même au grand Frédéric un prétexte pour combattre un empire dont il convoitait la dépouille. Mais le monarque anglais agit avec prudence. Avant de commencer la lutte, il se prépara à la soutenir. Il entreprit la réorganisation de son armée ; il exerça ses sujets au maniement des armes. Pour vaincre cette gendarmerie française qui avait une si grande réputation, pour se mesurer avec les forces considérables dont Philippe de Valois disposait, il lui fallait une armée, et il n'avait pas à beaucoup près les contingens que la noblesse française amenait au secours de son roi. Le moyen qu'il employa est celui auquel eurent recours de tout temps, pour pouvoir lutter avec des puissances qui leur sont supérieures, les pays de peu d'étendue territoriale et conséquemment de population restreinte : ce fut le service militaire obligatoire pour tous.

Édouard procéda ensuite à une nouvelle organisation de ses troupes dont je parlerai plus loin. Philippe de Valois ne semble pas s'être préoccupé de tous ces préparatifs. Plein de cette confiance dans sa force, qui a été si longtemps le propre de notre nation, qui caractérisait surtout la noblesse française, expression alors la plus vivante et la plus fidèle de nos qualités et de nos défauts, il n'avait pas conscience du danger ; il demeurait convaincu que rien ne pourrait résister à la vaillance de ses chevaliers. La victoire de Cassel n'avait fait que confirmer Philippe et ses gentilshommes dans l'opinion qu'ils avaient de leur supériorité. Le roi y avait fait des prodiges de valeur, et le vieux connétable Gaucher de Châtillon, malgré ses quatre-vingts ans, s'y était battu comme un lion. Nous ne connaissons pas tous les détails de la composition qu'Édouard III donnait alors à son armée, mais les documens que fournit l'ou-

vrage de M. Luce permettent de se faire une idée des principes d'après lesquels elle fut établie. Par l'ordonnance du 20 décembre 1334, que d'autres vinrent renouveler, ce prince enjoignit à tout Anglais jouissant depuis trois ans de 40 livres de terre ou de rente et qui n'était pas encore homme d'armes, d'embrasser la profession militaire. Une ordonnance complémentaire prescrivit, sous les peines les plus sévères, à ceux qui avaient 20 livres de terre ou de rente de se pourvoir de chevaux, de harnais et des armures tant défensives qu'offensives propres aux hommes d'armes montés; ceux qui possédaient 15 livres devaient se munir d'un haubergeon (cotte de mailles), d'un chapeau de fer, d'une épée, d'un couteau et d'un cheval. Tout rentier de 40 livres devait être pareillement armé, mais n'était pas tenu d'être monté. Tout rentier de 100 sous devait avoir un pourpoint, un chapeau de fer, une épée et un couteau; tout rentier de 40 à 100 sous avait à s'armer d'une épée, d'un arc, de flèches et d'un couteau. Tout rentier de moins de 40 sous devait s'armer de faux, de guisarmes, de couteaux et autres menues armes. Le propriétaire de moins de 20 marcs de capital était tenu de s'armer d'une manière analogue, mais un peu moins complète. Enfin tout Anglais non compris dans les catégories susnommées était dans l'obligation de se procurer au moins un arc, des flèches et des pieux. Six mois après que cette ordonnance avait été rendue, le 1^{er} août 1335, Édouard III enjoignait à tous ses sujets âgés de plus de seize ans et de moins de soixante de prendre les armes. Il entraît conséquemment dans une voie directement opposée à celle que suivait la France; mais quand la rupture eut éclaté, quand le monarque anglais réclama hautement la couronne de saint Louis du chef de sa mère Isabelle, fille de Philippe le Bel, il n'osa pas, sitôt après son débarquement dans le Ponthieu, engager une bataille où il aurait bien pu avoir le dessous. Il ménagea ses troupes, il attendit que ses hommes fussent plus aguerris. En effet on le voit, au début de la guerre, user plus de ses alliés que de ses propres soldats. Il avait ourdi une de ces coalitions puissantes que l'Angleterre a toujours été si habile à former contre nous. Le comte de Hainaut, son beau-père, était son allié naturel; il avait l'appui de Louis de Bavière, empereur d'Allemagne, et des princes des Pays-Bas; il devait compter sur les Flamands, dont les intérêts étaient les siens; mais ceux-ci se montrèrent moins empressés qu'il ne l'avait d'abord supposé. Il vint s'établir à Anvers, où il tint une cour brillante avec la reine Philippine de Hainaut; il y prodigua l'or, comme l'a fait souvent la Grande-Bretagne, pour empêcher la coalition de se dissoudre.

Philippe de Valois se hâta d'attaquer. Il ne le fit pas seulement en Guienne, où ses troupes occupaient quelques châteaux, il voulut

encore agir par mer ; il équipa une flotte qu'il envoya inquiéter les côtes d'Angleterre ; la ville de Southampton fut pillée. Le roi de France comptait sur de nombreux alliés, sur un notamment dont l'autorité morale faisait toute la force, le pape Benoît XII, qu'il tenait à Avignon sous sa dépendance. Édouard fuyait toujours la bataille, et à la tête de 40,000 ou 50,000 Anglais, Allemands, Hennuyers et Brabançons, il traversait le Cambrésis, terre d'empire, et allait ravager le pays jusque sur les bords de l'Oise. Philippe avait enfin réuni ses alliés, et, campé à Saint-Quentin, il s'appêtait à livrer une de ces grandes batailles en façon de tournois, telles que les entendait la chevalerie. Édouard III n'était pas éloigné d'accepter le défi, car il était impatient de vaincre, et déjà il demandait qu'on fit choix d'une plaine pour ce grand duel qui pouvait décider de la couronne de France. Mais cette fois Philippe fut plus avisé qu'il ne se montra dans la suite ; il en crut ses conseillers, qui l'engageaient à ne pas tenter une action décisive ; il se contenta de barrer le chemin à son ennemi, de le laisser fatiguer ses troupes, dont beaucoup avaient hâte de rentrer dans leurs foyers. Édouard fut donc contraint de se replier sur Bruxelles. Les princes des Pays-Bas prirent congé de lui, et il comprit que l'expédition était manquée. Cette équipée ne fit que mettre plus en évidence l'impuissance des armées féodales ; elles ne pouvaient tenir longtemps campagne, car les seigneurs étaient toujours prêts à remmener leurs contingens, et ils se trouvaient en outre souvent tirillés entre des obligations contraires nées d'une double vassalité. Le comte de Hainaut, qui avait accueilli Édouard un des premiers, qui en avait reçu des subsides, vassal à la fois de l'empire et de la France, s'était tiré de la difficulté en servant tour à tour ces deux puissances. Il avait marché avec les Anglais dans le Cambrésis et avec Philippe VI dans le Vermandois. Les Flamands, enclins à soutenir Édouard, mais qui redoutaient le roi de France, avaient gardé la neutralité. Ils en sortirent cependant quand le roi d'Angleterre leur eut octroyé des privilèges et eut conclu avec eux des conventions commerciales à leur avantage ; ils reconnurent Édouard pour le légitime héritier de Charles le Bel : ils mettaient à l'aise leur conscience de vassaux de la France. Le roi d'Angleterre ne voulut pas se risquer à tenter sur terre une bataille où le succès était douteux, et, plus confiant dans ses vaisseaux que dans ses armées, il attaqua la flotte française devant l'Écluse, songeant d'ailleurs à s'assurer les moyens d'opérer une descente sur le point du continent qui lui était le plus favorable. Les Anglais avaient le vent pour eux ; ils surent choisir une position avantageuse. L'amiral génois qui servait sous notre pavillon, Barbavara, comprit qu'il combattrait avec désavantage, serré qu'il était contre la côte ; il gagna la haute mer avec son es-

cadre, afin de manœuvrer plus à l'aise; mais les amiraux français ne voulurent pas le suivre et s'obstinèrent à garder leur position, mus toujours par ce point d'honneur mal entendu qui devait perdre sur terre notre chevalerie. La victoire de l'Écluse assura à Édouard ses communications; elle ruina d'un coup la marine française. Ce fut un vrai Trafalgar. L'armée anglaise alla faire sa jonction avec les troupes du comte de Hainaut, du duc de Brabant et des Flamands. Les coalisés entreprirent le siège de Tournay, qui résista héroïquement pendant onze semaines. Philippe de Valois arriva au secours de la place; mais cette fois, comme précédemment, il eut l'intelligence d'user les forces de son ennemi sans tenter de l'entraîner à un engagement général. C'est Édouard qui en revint aux règles de la chevalerie. Il proposa à Philippe de vider leur querelle par un combat singulier de cent chevaliers anglais contre cent chevaliers français. Le roi de France refusa le cartel, car il y avait tout à perdre et rien à gagner. Les Anglais finirent par se lasser d'une lutte qui se prolongeait sans résultats sérieux. La guerre était d'ailleurs pour eux fort lourde; il leur fallait payer des alliés et s'imposer conséquemment des taxes énormes. Les Flamands faisaient mine de lâcher pied, déçus qu'ils étaient dans leurs espérances. Édouard avait reçu de mauvaises nouvelles de l'Écosse et de la Guienne. Il demanda une suspension d'armes, et sa belle-mère, Jeanne de Valois, comtesse douairière de Hainaut, travailla activement à la paix. On convint d'assembler un congrès pour la négocier. Les armées se retirèrent, et le roi d'Angleterre repassa la mer. Une trêve fut bientôt signée; elle devait durer six mois, mais elle expira avant que le congrès se fût réuni, et elle fut prorogée d'une année.

Édouard III employa le temps qui devait s'écouler jusqu'à la reprise des hostilités à compléter la réorganisation de ses forces. L'appel de tous ses sujets sous les armes avait eu pour effet d'attribuer à l'infanterie, dans son armée, une importance numérique qu'elle n'avait point eue auparavant. Pour que cette infanterie devînt capable de vaincre la cavalerie ennemie, il la fallait pourvoir d'armes offensives puissantes, qui suppléassent à ce qui lui manquait sous le rapport des armes défensives. Édouard substitua l'arc à l'arbalète et donna à la première de ces armes une légèreté qui en rendit le maniement facile et le tir plus prompt. Il obtint par l'emploi des flèches une partie des avantages que la mousqueterie a valus depuis. Outre les archers, le monarque anglais plaça dans son infanterie des hommes armés de couteaux et de lances. C'étaient ordinairement les plus vigoureux, venus des montagnes de Cornwall et du pays de Galles. Les archers devaient porter le désordre dans la cavalerie par les nuées de flèches dont ils l'assaillaient en un clin d'œil, et les autres fantassins s'élançer ensuite sur elle pour

achever de la culbuter. Les lances de l'infanterie anglaise étaient en effet de véritables baïonnettes; elles n'avaient pas la longueur démesurée des lances de nos chevaliers, que le roi Jean dut faire raccourcir le matin de la bataille de Poitiers, et retailler à la longueur de cinq pieds; c'étaient des espèces de dague à la pointe acérée, quelque chose comme les vouges dont on se servait aussi dans notre armée. Mais il ne suffisait pas de donner aux troupes de pied un armement plus approprié et plus efficace; il était nécessaire, pour assurer à l'infanterie anglaise tous ses avantages, de rompre avec les habitudes de cette guerre théâtrale où les chevaliers songeaient surtout à se donner en spectacle, à faire des prouesses. Édouard interdit en conséquence dans son royaume les joutes et les tournois. Il encouragea en revanche le divertissement de l'arc. Il promit la remise de leurs dettes pour tous les ouvriers qui fabriqueraient des arcs ou des flèches, afin de faire de l'arme qu'il avait répandue une arme véritablement nationale et dont le moindre de ses sujets connût le maniement.

Édouard guettait une occasion d'envahir une seconde fois la France, mais l'expérience qu'il venait d'acquérir l'avait convaincu que, pour y réussir, il lui fallait user d'une stratégie habile, bien se renseigner sur le terrain qu'il devait parcourir, afin d'éviter d'être enveloppé et de prendre au contraire à l'improviste l'armée fort nombreuse qui pouvait lui être opposée. Il exerça en conséquence bon nombre de ses hommes à servir d'éclaireurs ou, comme l'on disait au moyen âge, de *coureurs*; dès les premières années de son règne, il avait institué un corps de cavalerie légère, les *hobbiliers*, spécialement chargés des reconnaissances. Il encouragea les Anglais à l'espionnage sur le territoire français, et pour cela il leur fallait connaître notre langue. Son ordonnance de 1337 enjoint à tous seigneurs, barons, chevaliers et honnêtes gens des bonnes villes, de faire apprendre la langue française à leurs enfans, afin, dit l'ordonnance, que ceux-ci soient plus en état de se renseigner et moins dépaysés à la guerre. Un peuple à la fois aussi impétueux et aussi confiant que les Français devait facilement se laisser surprendre, surtout avec une organisation telle que celle que présentaient leurs gendarmes.

Aux chevaliers bardés de fer il fallait un certain temps pour revêtir leurs armures, qu'ils faisaient traîner à leur suite dans des charriots, et pour quitter leurs destriers et monter sur leurs chevaux de combat. A ces intelligentes mesures joignez, dans l'armée anglaise, une discipline mieux observée, plus sévère que celle de nos troupes, où chaque chevalier combattait un peu à sa guise. Les habitudes de discipline étaient telles chez nos voisins d'outre-Manche, qu'ils semblent les avoir portées jusque dans le pillage et la dévastation, et, comme on l'a vu depuis chez d'autres peuples, ils volaient et

saccageaient régulièrement en se conformant aux ordres de leurs chefs. Cette infanterie mobile, encadrée dans une cavalerie mieux conduite et mieux disciplinée, était presque assurée de la victoire sur notre grosse et pesante cavalerie. Nos chevaliers français gardaient encore pour la plupart leur lourd haubert et ne faisaient que commencer à adopter l'armure de plaques de fer. Les hommes d'armes, au lieu de se former en escadron, avaient chacun leur escorte. Chaque chevalier était accompagné de son écuyer, de ses pages, de ses valets qui le servaient même à la bataille. Il y restait un seigneur, au lieu d'y devenir un soldat, ou plutôt chaque chevalier avait l'importance d'un général, car il avait en réalité ses aides-de-camp et ses officiers d'ordonnance, et jusqu'à ses archers à lui, pour le protéger quand il était renversé de sa monture. Un tel attirail pour chaque chevalier rendait à peu près impossibles les évolutions qu'aurait dû appeler dans les troupes à cheval la nouvelle façon de combattre de l'infanterie anglaise; mais nos gentilshommes ne savaient point encore faire manœuvrer leur monture, et ce ne fut qu'au XIV^e siècle que les Gascons introduisirent chez nous le manège du cheval. Au temps des premiers Valois, les chevaliers continuaient à combattre en haie et à charger sur une seule ligne; ils eussent tenu pour indigne d'eux de se faire appuyer par une nombreuse infanterie, de crainte surtout de laisser l'honneur de la victoire aux hommes de rien qui la composaient d'ordinaire. Cette infanterie était d'ailleurs un ramas d'individus diversement armés et encore plus mal disciplinés, dont M. E. Boutaric nous a tracé le tableau. On y voyait à côté des arbalétriers, dont les meilleurs étaient au reste montés, des bidaux qui n'avaient pour toute arme qu'une lance et un couteau, des péquins munis de piques, des miliciens portant la hallebarde et la targe ou bouclier rond, et ces groupes d'hommes diversement armés et réunis en bandes comprises souvent sous le nom générique de *brigands*, parce qu'ils portaient des brigantines. Il ne faut pas non plus oublier les ribauds, enfans perdus qui combattaient à leur fantaisie à la suite des armées. Les arbalétriers, qui avaient à manier une arme lourde et d'un tir assez lent, au lieu de constituer chez nous le gros des forces comme c'était le cas pour les archers chez les Anglais, n'étaient employés d'ordinaire que pour engager l'action. Une semblable tactique annulait en partie les avantages numériques que donnait à notre armée l'arrivée des contingens fournis par les levées en masse auxquelles Philippe de Valois dut recourir en 1337 quand Édouard III débarqua en Normandie; mais cet appel du ban et de l'arrière-ban, malgré le danger dont la France était menacée, ne fut pas beaucoup plus sérieux que ceux qui se résolvaient auparavant en paiement de taxes. Une foule de gens composèrent, chacun suivant ses facultés,

et les agens du fisc cherchèrent à obtenir le plus possible. Déjà en 1304 pareil fait s'était passé lors de la campagne contre les Flamands, et le roi avait dû défendre aux baillis de recevoir le prix du service militaire. Avec les erremens qui'avaient prévalu, nobles comme roturiers pouvaient se racheter, et souvent pour aller servir là où ils trouvaient le plus de profit; afin de pouvoir se mettre aux gages de quelque chef de bande, ils payaient un remplaçant ou finançaient avec les gens du roi.

La guerre ne tarda pas à se rallumer entre Édouard III et Philippe de Valois, et les hostilités devaient se prolonger selon toute apparence. Le roi d'Angleterre ne pouvait songer à tenir indéfiniment tout son peuple sous les armes. Il ne pouvait user des levées en masse qu'avec ménagement. Pour obvier à cette difficulté, il recourut à l'emploi de corps de volontaires, de routiers ou, comme l'on disait, de compagnies. On s'en était déjà servi plusieurs fois sur le continent, mais Édouard les employa sur une bien plus grande échelle. De cette façon, il attira à son parti une foule d'aventuriers de toute nation que tentait l'appât du butin, car il s'agissait d'envahir un pays riche où il y aurait beaucoup à prendre. Les Gascons, qui étaient habitués à la domination anglaise, fournirent à ces compagnies de nombreuses recrues, mais leurs chefs étaient ordinairement Anglais. Grâce à ceux-ci, les compagnies de l'armée anglaise reçurent des habitudes de discipline et une régularité d'organisation qui n'existaient point auparavant dans les corps de partisans.

La guerre qu'entreprit à cette époque Édouard III ne fut d'ailleurs dans le principe que ce que nous appellerions aujourd'hui une guerre d'intervention; elle pouvait se faire plus aisément à l'aide de ces compagnies commandées par des *condottieri*, puisqu'il ne s'agissait que de porter du secours à un prince qui réclamait son héritage. Je veux parler de la succession du duché de Bretagne, qui donna lieu à un démêlé une année après la trêve conclue entre Édouard III et Philippe de Valois. On sait que Jean, comte de Montfort, disputait la province à Charles de Blois, neveu du roi de France et époux de Jeanne de Penthièvre, à laquelle le feu duc Jean III, son oncle, avait légué le duché. Le comte de Montfort avait contre lui Philippe de Valois, mais il comptait dans la Bretagne, surtout dans cette partie de l'Armorique qu'on appelle *Bretagne bretonnante*, de nombreux partisans. Le roi de France ne voulant point le reconnaître pour héritier de Jean III, Jean de Montfort alla faire hommage du duché dont il revendiquait la possession à Édouard III, toujours paré du titre de roi de France. Philippe, de son côté, fit ajourner Jean de Montfort à son parlement, qui adjugea la Bretagne au comte de Blois. Édouard avait trouvé ce

qu'il cherchait, une occasion de remettre le pied sur le sol français. La lutte fut longue, et elle a été peut-être le plus mémorable épisode de l'histoire de Bretagne. Les vicissitudes en furent très diverses.

Pendant la première moitié de l'année 1344, Charles de Blois envahit, à la tête d'une puissante armée, la partie de la Bretagne qu'occupaient les Anglais, auxiliaires de Montfort. Ses opérations furent couronnées d'un tel succès que Jeanne de Flandre, épouse de son adversaire, dut quitter le duché; elle alla chercher un refuge en Angleterre et demander du secours à Édouard, son allié. Le principal événement de ces opérations fut le siège de Quimper. La ville fut emportée d'assaut le 1^{er} mai 1344. Charles de Blois était un prince pieux dont les vertus et la charité rappelaient un peu celles de saint Louis; il inspirait aux Bretons un enthousiasme qui tenait de l'adoration. On en a raconté mille traits touchans de bonté et d'humilité, et la foi naïve des Bretons allait jusqu'à lui attribuer des miracles. Ce prince déploya une grande activité dans le cours de la campagne. On le trouve, le 18 août suivant, occupé au siège de Guérande, et, vers le milieu de 1344, le parti de Montfort semblait tellement abattu, qu'un de ses principaux soutiens, Tanneguy-Duchâtel, fit sa soumission. Philippe de Valois, qui avait déjà sévi avec une impitoyable rigueur contre les seigneurs chez lesquels il rencontrait une hostilité déclarée, vint compromettre une situation si prospère par de nouvelles et sanglantes exécutions. Les haines se rallumèrent.

Le comte de Montfort, qui avait été fait prisonnier et enfermé à la tour du Louvre, réussit à s'échapper et reparut en Bretagne, où il allait mourir le 26 septembre 1345. Édouard nomma le comte de Northampton son lieutenant-général dans la province, dès le 24 avril de cette année, et, deux mois après à peine, les gens de Charles de Blois étaient défaits dans la lande de Cadoret, par Thomas de Dagworth, l'un des plus habiles officiers de l'armée anglaise, qui, environ deux ans plus tard, était nommé lieutenant et capitaine du roi d'Angleterre en Bretagne; il inaugurait en juin 1347 sa prise du commandement par la brillante victoire de la Roche-Derrien, où l'on combattit avec un acharnement sauvage, et où ses troupes montrèrent cette supériorité d'organisation militaire que leur avaient assurée les innovations apportées par Édouard dans son armée. L'action s'engagea de nuit, et les Anglais y firent usage d'un mot d'ordre pour se reconnaître, idée bien simple, mais qu'ainsi que bien des idées simples on n'eut que fort tard et qui n'était pas venue à la tête des Français. Les hommes du capitaine anglais y maniaient avec adresse ces fameuses haches de guerre dont les Normands avaient introduit l'usage. Dagworth, pendant

l'action, tomba deux fois aux mains de ses adversaires. Charles de Blois, qui commandait ses troupes en personne, fit des prodiges de valeur et reçut dix-sept blessures avant de se rendre. Les chefs des plus grandes familles de Bretagne, les Rohan, les Laval, les Rougé, les Châteaugiron, les Chateaubriant, trouvèrent la mort en combattant aux côtés de leur duc. Une foule d'autres furent faits prisonniers par les Anglais. C'était la ruine du parti français en Bretagne, un désastre qui fut pour la province ce que devait être neuf ans plus tard la bataille de Poitiers pour la France. La cause de Charles de Blois semblait désespérée; il était prisonnier en Angleterre. Jeanne de Flandre, qui avait, pour prendre l'expression de Froissart, cœur d'homme et courage de lion, soutenait énergiquement les droits de son jeune fils Jean, qui avait reçu Édouard III pour tuteur; mais l'intervention de l'étranger en sa faveur donnait à la cause opposée le caractère d'une guerre nationale, et tous les élémens de résistance contre le vainqueur étaient loin d'être détruits.

Les Anglais étaient sans doute maîtres de la quasi-totalité de la Bretagne, ils n'avaient pas assez toutefois de troupes pour l'occuper entièrement. Cette province était couverte de châteaux qui formaient autant de forteresses dont le réseau enveloppait la presque île; les Anglais n'avaient pas non plus des ressources pécuniaires suffisantes pour subvenir aux frais d'une guerre qui se prolongeait. Aussi, quand la campagne que couronna la victoire de Crécy eut épuisé son trésor, Édouard III en fut-il réduit à donner à ferme et le duché et les châtelainies. Le 10 janvier 1347, il autorisa Thomas de Dagworth à toucher tous les revenus et profits du duché, à la condition de pourvoir à la défense des places, à l'entretien et à la solde des garnisons. Le capitaine anglais sous-affirma à son tour le sol breton et livra, moyennant finances, les châtelainies à ses avides compagnons d'armes. Ce déplorable système dura longtemps, car le 13 janvier 1360 on voit le roi d'Angleterre donner au célèbre partisan Robert Knolles la garde des châteaux de la Gravelle, du Fougeray, de Châteaubriant, à la condition de payer à l'échiquier d'Angleterre une redevance annuelle de 2,000 florins. Une nuée d'Anglais, attirés par l'espoir du gain, s'abattit sur la province, et moyennant forfait ils se firent mettre en possession des places fortes, d'où ils pressurèrent impitoyablement la population; le métier devint si lucratif qu'il suscita pour ainsi dire la contrefaçon. Édouard III se vit obligé d'interdire à ses sujets d'élever des forteresses dans le duché de Bretagne, car c'était de la sorte que les vainqueurs s'assuraient de nouveaux moyens d'étendre leurs brigandages, qui se poursuivirent même pendant la trêve de 1347. Le monarque anglais finit par s'apercevoir que les bénéfices

de ses fermiers dépassaient de beaucoup la rente qu'ils payaient à la couronne, et il voulut avoir sa part du gain. Il s'entendit avec quelques-uns de ces aventuriers pour partager sous main le fruit de leurs rapines, et, tout en affectant d'observer la trêve, il tira profit de ceux qui la violaient. En 1350, Gauthier de Bentley, qui avait succédé comme gouverneur à Dagworth, mit au rabais l'entretien des garnisons; mais les capitaines se rattrapèrent en écorchant davantage les malheureux Bretons et n'en continuèrent pas moins de faire fortune. Lorsque ces aventuriers avaient sucé jusqu'à la dernière goutte du sang du laboureur qui, toujours exposé à être dépouillé du fruit de son travail, n'osait plus cultiver sa terre, ils abandonnaient la forteresse dont ils avaient fait un nid de vautours; ils allaient en occuper une autre dans un pays jusque-là plus épargné, sans se soucier des devoirs que leur imposait le prince qui les avait enrôlés. Étaient-ils bien gorgés, ils repartaient pour l'Angleterre comme de véritables déserteurs, et afin d'échapper à la surveillance des agens anglais ou pour ne pas exciter leurs convoitises, au lieu de s'embarquer dans un port de Bretagne, ils prenaient le plus long et traversaient la France, abandonnant le service d'Édouard et trahissant ses intérêts. De tels procédés de la part des vainqueurs ne pouvaient que rendre plus populaire en Bretagne la résistance à leur domination; toutefois cette résistance était condamnée à n'être qu'une guerre de partisans. Les Bretons attachés à Charles de Blois organisèrent une sorte de chouannerie. Ils faisaient une guerre d'embuscades, de guerilleros aux compagnies anglaises, dont l'avidité, les violences, la brutalité ne sont pas sans quelque ressemblance avec les procédés dont usèrent en Vendée les armées révolutionnaires.

C'est dans cette guerre de partisans que Bertrand du Guesclin, à peine sorti de l'adolescence, fit ses débuts. C'est là qu'il commença à déployer cette audace et cette résolution qui furent un des traits distinctifs de son caractère. Il excellait aux coups de main, aux escarmouches, à ces assauts à l'aide desquels une poignée de gens déterminés s'emparait d'un château négligemment gardé. Tels étaient les exploits de jeunes et hardis villageois qui, réunis sous la conduite de quelque noble, inquiétaient sans cesse le vainqueur. Du Guesclin jouait alors un peu le rôle d'un La Rochejaquelein ou d'un Charrette, d'un Scépeaux ou d'un Frotté. La ressemblance entre lui et ces chefs est d'autant plus frappante qu'à quatre siècles d'intervalle, comme le remarque M. Luce, on retrouve une lutte se poursuivant sur le même théâtre; ce sont les alentours de la forêt de Paimpont, la fameuse Broceliande, dont les romans de la Table-Ronde ont célébré les mystérieux enchantemens, et qui

formait la frontière entre le diocèse de Saint-Malo, resté généralement fidèle à Charles de Blois, et celui de Vannes, où les Anglais et les partisans de Montfort prédominaient. M. Luce nous a raconté dans un curieux chapitre l'enfance du futur connétable, qui était loin d'annoncer un héros. Le fils du seigneur de la Motte-Broons, que son extrême laideur rendait sauvage, d'un caractère impétueux et intraitable, fut le désespoir de ses parens jusqu'au jour où une religieuse, témoin d'un de ces accès de violence dans lesquels perçaient la fierté et l'énergie du petit Breton, prédit qu'il surpasserait en gloire tous ses ancêtres. Bertrand n'avait de vocation que pour la guerre, et son habituel divertissement était d'y jouer avec des enfans de son bourg, qu'il partageait en deux bandes rivales, faisait battre l'une contre l'autre, et où il venait au secours des plus faibles pour ramener de leur côté la victoire. Plus tard, il se fit une réputation par sa précoce vigueur dans les luttes qui amusaient les gens de son pays. Puis, après avoir harcelé les Anglais à la tête de ses gars, il quitta la vallée de la Haute-Vilaine pour aller guerroyer dans la région de Pontorson, où il rencontra ce Pierre de Villiers, que l'histoire connaît sous le nom de Villiers de l'Isle-Adam, et qui paraît avoir été son premier protecteur près de la cour de France. Du Guesclin était enrôlé au service du roi de France lors de l'avènement de Jean. Armé chevalier le 10 avril 1354, selon une tradition que d'Argentré nous a conservée et qui cadre fort bien avec les données positives, après cette affaire du château de Montmuran, où il avait montré à l'ennemi qu'il n'était pas homme à se laisser surprendre, il était au nombre des otages qui furent envoyés en Angleterre pour Charles de Blois, qu'Édouard III laissait partir pour la Bretagne. En août 1356, nous retrouvons Du Guesclin continuant à combattre les Anglais sur les confins de la Bretagne et de la Normandie. Dans cette guerre, surtout dans la lutte qu'il eut à soutenir après le départ de Pierre de Villiers pour Paris, où celui-ci était appelé au poste de chevalier du guet, le capitaine breton, chargé du commandement de Pontorson, eut principalement affaire aux compagnies anglaises; il apprit à les combattre avec leurs propres armes, il en étudia l'organisation. L'ancien chef des partisans de la Motte-Broons était mieux préparé qu'un autre au genre de guerre qu'il fallait faire à ces bandes d'aventuriers qu'Édouard III avait lâchés sur la France. Cette guerre s'éloignait fort des habitudes de la chevalerie; elle demandait à la rapidité des mouvemens, à l'esprit d'invention et de ruse, aux dispositions prises avec célérité et sang-froid, à la parfaite connaissance des lieux, ce que les chevaliers voulaient obtenir par leur seule vaillance. Enclin par son génie propre et façonné par son éducation militaire à une

telle manière de guerroyer, Du Guesclin y portait toute la supériorité de ses qualités personnelles. Voilà comment il s'acquît une si grande réputation. On rapporte de lui mille traits qui prouvent que, si l'on ne pouvait pas lui reprocher le même manque de foi, la même inhumanité qu'aux capitaines anglais, il avait un fonds aussi inépuisable d'audace et de ruse. Toutefois chez lui, comme chez bien des chefs de ces compagnies auxquelles il faisait une guerre acharnée, subsistait un reste de sentiment et de mœurs chevaleresques. C'est ce mélange des habitudes du routier et des traditions de la noblesse française qui donne à la figure de Du Guesclin un cachet si original, qui fait que son histoire a quelque chose de véritablement épique. La vie du capitaine breton passa à la légende, et celle-ci prend surtout naissance au siège de Rennes. Auparavant Bertrand n'était qu'un soldat infatigable, un batailleur incomparable; à dater de cet événement (1356), il devient un héros, et tous les yeux se tournent sur lui.

Les événemens auxquels s'était mêlé le nom de Du Guesclin laissèrent une impression analogue à celle qu'avaient produite les paladins de Charlemagne. Ils offrent cela de remarquable qu'ils sont contemporains d'autres qui par leur caractère se rapprochent de nos mœurs et de nos idées. Tandis qu'aux états-généraux convoqués sous le roi Jean, dans les troubles qui ensanglantent Paris, on a comme les avant-coureurs de la révolution française, les exploits du futur connétable nous transportent pour ainsi dire à l'âge homérique. En lisant le poème de Cuvelier, qui les a célébrés, on se trouve en présence d'hommes, de héros, qui pourraient sans grand anachronisme être pris pour des personnages de *Illiade*. Le siège de Rennes, tel que le raconte le trouvère picard, nous fait penser au siège de Troie, bien qu'il ait duré seulement neuf mois et non dix ans, et que l'issue en ait été tout autre. Rien ne rappelle davantage l'âge héroïque que le défi lancé par Bertrand à Guillaume de Bramborc, alors que l'intrépide défenseur de Rennes avait été mandé avec un sauf-conduit au camp du duc de Lancastre. Mais on reconnaît dans cet épisode l'influence que l'esprit chevaleresque continuait à exercer, même au milieu de cette guerre de brigandage, et l'on admire en cette rencontre, chez les Bretons comme chez les Anglais, une loyauté, un point d'honneur, dont ne se piquaient pas les Grecs du temps d'Homère. Du Guesclin accepte fièrement la provocation de Bramborc; il repousse avec une inflexible résolution les représentations des habitans de Rennes, qui craignent pour sa vie, surtout pour eux-mêmes, que sa mort priverait d'un défenseur sans égal. Charmé de son audace, et bien qu'il soit son ennemi, le duc de Lancastre fait présent d'un cheval au capitaine

breton, qui veut rendre à Bramborc six coups de lance au lieu de trois qu'il requiert.

Ce combat ou plutôt ce tournoi, car il en prend toutes les apparences, a lieu entre le camp anglais et les fossés de la ville. Les hommes des deux partis en suivent avec un anxieux intérêt toutes les péripéties, c'est effectivement plus que le renom de vaillance de deux champions qui est ici en jeu ; il s'agit de l'honneur de deux nations dont chacune a son tenant. L'Anglais a bientôt son écu et son haubert percés. Du Guesclin lui crie : « Bramborc, êtes-vous content ? Par égard pour le duc ici présent, dont j'ai été l'hôte, je vous ai épargné, mais je ne répons de rien, si vous me résistez davantage. — Re commençons, répond froidement l'Anglais, » qui ne veut pas s'avouer vaincu, et Bertrand charge alors avec plus d'impétuosité que jamais. Son adversaire est renversé et tombe de cheval à demi-mort. « J'espère que vous en avez assez pour votre argent ? dit en ricanant Du Guesclin à sa victime ; si je n'avais pitié de vous, par égard pour le duc de Lancastre, vous n'en seriez pas quitte à si bon marché. » L'esprit chevaleresque n'empêche pas que d'autres fois on ne recoure à la ruse. Les Anglais eussent bien voulu s'introduire dans Rennes par surprise, mais les Bretons n'étaient pas aussi naïfs que les Troyens, dupes du fameux cheval de bois. Le soir même de cette journée où Bertrand se couvrait de gloire, après être rentré triomphalement dans la ville, il conduisit, à la faveur de la nuit, un gros d'habitans pour attaquer la tour de bois, pleine de gendarmes et d'archers, au moyen de laquelle l'ennemi comptait donner l'assaut ; il y jeta du feu grégeois et brûla l'énorme machine.

Du Guesclin fit donc prévaloir chez ses compatriotes la façon de guerroyer des compagnies anglaises, que Philippe de Valois s'était obstiné à ne point imiter, entêté qu'il était des préjugés de la noblesse contre les milices bourgeoises et les compagnies soldées de fantassins. Ce prince rejetait sur elles la responsabilité de la défaite de Crécy ; il prétendait qu'elles lâchaient tout de suite pied et étaient plus embarrassantes qu'utiles. Aussi, à partir de 1347, la noblesse travailla-t-elle plus que jamais à écarter de l'armée les hommes des communes. Elle se bornait à se faire précéder par des corps de sergens que fournissaient les bonnes villes, à se renforcer de quelques compagnies de mercenaires. Au commencement de son règne, le roi Jean ne se départit guère de ces habitudes. C'était avant tout de la cavalerie qu'il se montrait préoccupé ; il essaya de lui donner une organisation plus régulière et de la répartir par corps d'une composition compacte, telles qu'étaient les compagnies anglaises. En 1351, il ordonna que les chevaliers et autres combat-

tans seraient mis par *grosses routes*, c'est-à-dire par compagnies de 25, 30, 50 et jusqu'à 80 chevaliers, suivant la noblesse et le rang du capitaine. Cependant la nécessité de combattre à pied s'imposait en présence de la tactique des Anglais; mais les chevaliers voulurent eux-mêmes s'en charger : ils descendaient de cheval et, tout vêtus de leurs armures, dont ils se bornaient à rejeter les pièces les plus incommodes, ils soutenaient avec résolution le choc de l'ennemi. C'est ainsi qu'ils en agirent non-seulement à Poitiers, mais à Cocherel, à Auray, à Rosebecque, et plus tard à Azincourt, à Crévant et à Verneuil. On pense bien qu'une pareille infanterie n'était guère moins pesante, moins difficile à faire manœuvrer que l'était la chevalerie montée sur ses chevaux bardés de fer. L'avantage des fantassins, qui n'avaient point à traîner un si lourd attirail, s'était pourtant manifesté aux chevaliers français dans plus d'un engagement particulier, et la vie de Du Guesclin nous en fournit la preuve dans ce fameux duel avec Thomas de Canterbury, qui a été l'un des hauts faits de sa jeunesse, car c'est en mettant pied à terre et en combattant comme un simple fantassin, tandis que son adversaire, privé d'épée, refusait de descendre de cheval, que Bertrand, qui s'était débarrassé de ses armures de jambes, s'assura la victoire. Il fallut pour dessiller, en partie du moins, les yeux au roi Jean et à son entourage la terrible défaite de Poitiers, qui consacra la supériorité de l'armée anglaise et mit dans une triste évidence l'infériorité de la tactique dans laquelle s'entêtait follement notre noblesse.

Le tir des archers y écrasa notre gendarmerie. Crécy, comme le dit l'historien de Du Guesclin, avait bien été une défaite, mais Poitiers fut un désastre. Nos chevaliers s'y firent sottement tuer, et, quoiqu'ils eussent l'avantage du nombre, leur inintelligence militaire n'en sut pas tirer parti. Les défaites répétées qu'elle subissait n'avaient servi de rien. Dans maintes occasions, comme par exemple à la bataille de Mauron, livrée le 14 août 1352, et qui vint abattre encore une fois le parti français en Bretagne et ruiner les espérances de Charles de Blois, les *saiettes* que faisaient pleuvoir les Anglais avaient arrêté la fougue inconsidérée de nos chevaliers. A Poitiers, alors que nos chevaliers auraient dû mettre pied à terre pour combattre, ils étaient à cheval, et lorsqu'ils auraient dû remonter sur leurs coursiers pour repousser les hommes d'armes anglais témoins de la déroute de l'avant-garde française et qui s'élançaient au grand galop dans la plaine, remontés qu'ils étaient sur leurs chevaux, les nôtres mettaient précisément pied à terre pour soutenir le choc de cette charge impétueuse; mais si dans cette bataille les Français ne surent ni reconnaître la forte position de

l'armée anglaise au plateau de Maupertuis, ni disposer convenablement leurs troupes, les fautes qu'ils commirent ont eu leurs circonstances atténuantes. Il n'était pas alors aussi facile à des officiers français de se renseigner qu'il le leur serait aujourd'hui dans pareille occasion. On ignorait au XIV^e siècle l'usage des cartes, et il était malaisé d'interroger les gens du pays, qui se cachaient à la vue des armées royales, car ils craignaient pour leurs bestiaux, pour leurs grains, pour tout ce qu'ils possédaient; outre que les gens d'armes faisaient d'ordinaire main basse sur ce qui était à leur convenance en vertu du droit de prise, là où était le roi celui-ci pouvait s'approprier l'avoir de ses sujets.

On s'explique donc la reconnaissance imparfaite d'Eustache de Ribemont, qui eut pour le roi Jean et ses troupes des conséquences si funestes. Tous nos historiens ont répété que cette défaite fut le tombeau de notre meilleure chevalerie. Froissart dit en effet qu'elle coûta la vie à 33 bannerets, à 600 ou 700 hommes d'armes, chevaliers ou écuyers; 17 comtes y furent faits prisonniers, sans compter les barons, les chevaliers et les écuyers qui tombèrent aux mains de l'ennemi. Jean n'y fut pris qu'après s'être battu comme un désespéré; il sembla chercher la mort plutôt que se défendre. Mais les Anglais tenaient à prendre vivante une si riche proie. La presse devint telle autour de lui, que le roi ne pouvait faire un mouvement. Un de ceux qui s'efforçaient de se rendre maîtres de sa personne lui cria : « Je suis Français et originaire du pays d'Artois; je m'appelle Denis de Morbecque. » Jean se rendit de préférence à ce chevalier et lui tendit son épée. Le prince de Galles donna à Morbecque 2,000 nobles en récompense.

Le vieux renom de nos chevaliers avait reçu un coup dont ils semblaient ne pouvoir jamais se relever. A Paris et ailleurs, le peuple, qui ne pouvait s'expliquer qu'une si belle armée eût pu être vaincue par une armée fort inférieure en nombre, accusait la noblesse d'avoir trahi en masse. La journée du 19 septembre 1356 avait mis la France à la merci des Anglais, mais il lui restait encore assez de braves pour la venger. Du Guesclin ne se trouvait pas à la bataille de Poitiers. En 1356, il continuait de servir sous les ordres de Pierre de Villiers, qui ne quitta que plus tard Pontorson. Son nom, de la Bretagne, où il était déjà populaire, allait se répandre dans toute la France et retentir comme un cri d'espérance pour la reconforter; ce fut en effet seulement au commencement d'octobre 1356 que le duc de Lancastre mit le siège devant Rennes, où, ainsi qu'on l'a vu, le capitaine breton se montrait un si redoutable adversaire des Anglais.

III.

La défaite de Poitiers ne jeta pas seulement la population française dans la stupeur; elle frappa encore l'Europe d'étonnement. On s'était habitué à croire à la supériorité de nos armes, et voilà que cette gendarmerie si vantée s'était fait battre par une poignée d'ennemis. Notre puissance, déjà ébranlée depuis dix années, s'écroulait à la suite des mêmes fautes qui nous avaient valu nos précédents échecs. Les vainqueurs appartenaient à une nation qu'on avait d'abord méprisée, qui avait grandi dans l'ombre en intelligence et en courage. « Dans ma jeunesse, écrit Pétrarque au retour d'un voyage qu'il fit à Paris au mois de décembre 1360, les Bretons, que l'on appelle Angles ou Anglais, passaient pour les plus timides des barbares; maintenant c'est une nation très belliqueuse : elle a renversé l'antique gloire militaire des Français par des victoires si nombreuses et si inespérées que ceux qui naguère étaient inférieurs aux misérables Écossais, outre la catastrophe lamentable et imméritée d'un grand roi que je ne puis me rappeler sans soupirs, ont tellement écrasé par le fer et le feu le royaume tout entier, que moi qui le traversai dernièrement pour affaires, j'avais peine à me persuader que c'était là le pays que j'avais vu autrefois. » La situation de la France était en effet affreuse. Non-seulement elle saignait de tous côtés, mais ses plaies menaçaient de s'empirer et de devenir une effroyable gangrène. Les intrigues de Charles le Mauvais, qui allait bientôt se sauver de la prison où le roi Jean le faisait déténer, un mouvement révolutionnaire dans Paris, à la tête duquel se mettait le prévôt des marchands Étienne Marcel, puis l'insurrection des campagnes appelée la *Jacquerie*, tout semblait concourir pour compromettre l'existence du royaume. On n'avait plus confiance dans les hommes dont le monarque s'était entouré, on voulait les mettre en accusation; on reprochait à la cour ses prodigalités, ses folles dépenses, qui n'avaient pas peu contribué à la détresse du trésor. La bourgeoisie, maîtresse par la force des choses dans les états-généraux, tenta de faire passer le gouvernement aux mains des représentans du pays. Deux années environ s'écoulèrent, toutes remplies par la lutte entre ces états et le dauphin. On manquait d'argent, on manquait de soldats. Ceux qui voulaient diriger les affaires manquaient de l'expérience nécessaire et obéissaient surtout à leurs passions, à leurs ressentimens. La commission élue pour diriger l'administration ne fit qu'aggraver la situation et perdre sa popularité. On ne voulait pas recourir à une levée en masse dans laquelle les vices des armées féodales auraient reparu. Aux diverses sessions des états, il fut toujours question de voter des

subsidés pour payer des compagnies de gentilshommes et d'autres volontaires; un certain chiffre d'hommes devait être fourni, dans les villes et les campagnes, en raison du nombre de feux. On n'entendait pas que la convocation de l'arrière-ban continuât d'être un simple moyen d'imposer des tailles et des aides. Les états-généraux voulaient que l'arrière-ban ne pût être appelé qu'après une bataille et dans le cas de nécessité absolue. C'était un coup porté au système de l'ancien service féodal. Le feudataire ne pouvait plus se faire suivre de tous ses tenanciers. Le roi lui-même ne devait plus abuser de ce moyen extrême. Les milices fournies par les bonnes villes, par les communes, ne suffisant pas, n'étant d'ailleurs ni assez aguerries ni assez exercées au maniement des armes, toute l'importance devait passer dans l'armée aux soudoyers. L'emploi qu'en avaient fait les Anglais en démontrait clairement la supériorité, quand ils étaient bien réunis par compagnies, bien disciplinés. On s'attacha donc surtout à recruter de pareilles troupes. Afin d'attirer les enrôlemens, une ordonnance du roi Jean déclara que ceux qui feraient la guerre en partisans auraient l'entière propriété du butin par eux pris sur l'ennemi, sans que les lieutenans du roi, le connétable, le maître des arbalétriers pussent en réclamer une part, à moins que leurs gens n'eussent assisté à l'affaire. Diverses provinces s'engagèrent à entretenir pendant une année un nombre assez considérable d'hommes d'armes. On soumit les compagnies à un contrôle plus sévère, à des montres régulières, afin que les capitaines ne se fissent pas donner la solde pour plus qu'ils n'avaient d'hommes, en faisant figurer dans ces revues des *passavans* ou soldats postiches, fraude dont même des princes du sang paraissent s'être rendus coupables, car on abolit la dispense dont ils jouissaient à cet égard. Les troupes entretenues par chaque province étaient exclusivement destinées à la défense de celle-ci. Il y avait en outre les compagnies soldées qui relevaient du roi, et quand Charles V se fut affranchi de la tutelle des états-généraux, il reprit la suprême direction de l'armée en se débarrassant du contrôle importun des *élus*.

Les capitaines furent placés sous la surveillance du connétable et des maréchaux; mais ces hommes d'armes de bonne volonté, il ne fut pas tout d'abord facile de les recruter en présence des vides que nos défaites avaient faits dans la noblesse. La trêve de Bordeaux et surtout le traité de Brétigny nous permirent de prendre à notre solde quelques-unes des compagnies qui avaient servi nos ennemis. L'Angleterre, n'ayant plus besoin de ses routiers, avait commencé à les licencier. Ce fut là la cause de nouvelles souffrances pour le pays; ces soldats sans solde ne se dispersèrent pas, ils gardèrent leur organisation et s'abattirent sur les provinces : ils y continuèrent les

déprédations auxquelles la guerre les avait accoutumés. Les compagnies devinrent de véritables bandes de brigands dans le sens actuel du mot, auquel de telles habitudes chez ceux qu'on appelait ainsi valurent sa moderne acception. Le roi de Navarre, qui déclara la guerre au dauphin, prit à son service, dès qu'il se fut échappé, plusieurs des bandes qui avaient guerroyé pour Édouard III, surtout les routiers gascons, qui faisaient, suivant leur expression, *guerre d'Anglais*, et dévastaient impitoyablement la France, qu'ils appelaient leur *chambre*, et où ils se croyaient tout permis. Ces bandits ne respectaient pas plus leurs anciens frères d'armes et leurs compatriotes que leurs ennemis, ainsi qu'on peut le voir par ce que Froissart rapporte de Bascot de Mauléon, qu'il a mis si curieusement en scène, un vrai type de ces chevaliers d'industrie de la guerre, comme il y en avait tant alors. Charles le Mauvais dut à son tour licencier ses soudoyers après la conclusion du traité de Brétigny. Cela ne fit qu'accroître le nombre des aventuriers qui guerroyaient pour leur propre compte. Les compagnies s'étaient surtout répandues entre la Seine et la Loire; elles infestaient les routes de Paris à Orléans, à Chartres, à Vendôme, à Montargis, tandis que Robert Knolles désolait la frontière de Normandie avec ses brigands et y gagnait, nous dit Froissart, bien cent mille écus. La France fut jusqu'en 1365, jusqu'à l'époque où Charles V signait la paix avec le roi de Navarre, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, la proie de ces soudards rompus au métier et souvent plus redoutables que des armées régulières. Il lui fut plus difficile encore de s'en délivrer que de conclure avec Édouard une paix même déplorable.

A peine le traité de Brétigny avait-il été ratifié à la fin de 1360, que les routiers, comme s'ils se fussent donné rendez-vous pour aller exploiter une région de la France jusqu'alors plus épargnée, affluèrent dans la vallée du Rhône et marchèrent sur le comtat d'Avignon, ayant à leur tête deux Anglais, Jean Hawkwood et Jean Creswey, et deux Gascons, Séguin de Badefol et Robert Briquet. Les aventuriers réussirent à prendre d'assaut l'importante forteresse de Pont-Saint-Esprit, malgré l'énergique résistance de Jean Sauvain, sénéchal de Beaucaire et ancien bailli de Rouen, qui périt dans la lutte. Maîtresses du cours du Rhône, les compagnies tinrent bloqués le pape et le sacré collège, qui se voyaient exposés à mourir de faim. Innocent VI eut beau prêcher la croisade contre ces bandits, personne ne bougea, et il en fut réduit à faire remettre une somme considérable au marquis de Montferrat, à la charge de les prendre à son service. Un de leurs chefs, Hawkwood, joua ensuite un rôle important en Italie; il continua ses féroces exploits, d'abord à la solde de Barnabo Visconti, digne protecteur d'un tel capitaine, puis à celle des Florentins. Séguin de Badefol fut moins

heureux près du patron qu'il s'était donné, le roi de Navarre, et, si l'on en croit certains témoignages, Charles le Mauvais, qui convoitait ses trésors, l'aurait empoisonné. Ces aventuriers ne pardonnaient pas au pape d'avoir activement travaillé à la paix, qui faisait chômer leur industrie. Les compagnies ne passèrent pas, à beaucoup près, toutes en Italie.

Lorsqu'à la fin de 1361 et au commencement de 1362 Jean Chandos prit possession, au nom du roi d'Angleterre, des principales places du midi de la France, beaucoup de ces bandes inquiétaient encore diverses provinces du royaume, et, loin de se disperser, elles agirent de concert et formèrent une nouvelle armée d'invasion qui s'avança du côté d'Avignon. Le roi Jean se hâta de donner ordre au comte de Tancarville, son lieutenant dans le duché de Bourgogne, de marcher avec toutes ses forces contre les compagnies qui se concentraient, comme elles l'avaient fait deux années auparavant, dans la vallée du Rhône. Jacques de Bourbon, comte de la Marche, et Pierre, son fils, Louis de Forez, se joignirent à Tancarville. Malgré la leçon qu'ils avaient reçue à Poitiers, les chevaliers français, qui croyaient sans doute n'avoir affaire qu'à un ramassis de pillards, s'élançèrent contre eux inconsidérément; mais les routiers comptaient parmi eux des officiers expérimentés, ils surent prendre d'habiles dispositions. Ils remportèrent à Brignais, près de Lyon, une éclatante victoire. L'élite de notre noblesse y périt ou tomba entre les mains des vainqueurs. Cette victoire ne fit qu'accroître l'audace des aventuriers, et le pape, plus effrayé que jamais, implora le secours du roi de France. Celui-ci était l'obligé d'Innocent VI, qui lui avait prêté une forte somme pour acquitter l'échéance de sa rançon prorogée jusqu'au 17 avril 1362; il ne pouvait abandonner le saint-père dans une situation si critique. Il appela donc de Normandie le connétable Robert de Fiennes afin de donner la chasse à ces bandes, qui prirent plus de soixante forts en Mâconnais, en Forez et dans la basse Bourgogne. Elles excellaient dans la guerre de surprises, et une nuit l'une d'elles s'empara ainsi de La Charité-sur-Loire, qu'elle garda un an et demi.

Telle était la puissance des chefs de compagnies, Anglais ou Navarrais, que les capitaines du roi de France durent plusieurs fois traiter avec eux. Ils occupaient une foule de places, et malgré le traité de Brétigny ils ne consentaient à en sortir que moyennant forte composition. Quand le roi Jean put rentrer en France et s'apprêta à se rendre de Calais à Paris, cette capitale se trouvait tout entourée d'une ceinture de forteresses où s'étaient logées les compagnies anglo-navarraises pour intercepter toutes les communications. Les chefs de bandes ne permirent au roi de passer qu'après lui avoir chacun extorqué comme une seconde rançon. Dure néces-

sité pour un prince qui se croyait libre ! elle arrachait à Pétrarque de mélancoliques réflexions. Les souffrances qu'éprouvait la population de notre pays l'avaient d'autant plus exaspéré que les troupes françaises ne se faisaient pas faute de dépouiller les paysans du peu qu'il leur restait.

Les états-généraux se plaignaient vivement de la licence des troupes, contre laquelle sévissait quelquefois le parlement. Des ordonnances défendirent aux gens d'armes, sous peine de la corde, de prendre ni de piller le blé, le vin et les autres denrées. Les populations furent autorisées à résister au pillage et à demander main-forte aux juges voisins ; mais ces mesures ne semblent pas avoir eu grand effet ; les moyens manquaient pour les rendre efficaces. Édouard III et Charles le Mauvais ne faisaient, bien entendu, rien de leur côté pour empêcher des déprédations qui servaient leurs desseins. Le roi d'Angleterre partageait quelquefois avec eux le profit, tout en paraissant demeurer étranger à leurs actes. Quand la guerre était suspendue entre la France et l'un des deux alliés, Édouard III et Charles le Mauvais, les mêmes bandes continuaient à guerroyer pour le compte de l'autre. Ainsi, après la trêve de Bordeaux, les compagnies firent la guerre au nom du roi de Navarre, et quand la trêve fut expirée, la paix de Pontoise conclue, ils la firent au nom du roi d'Angleterre. Charles le Mauvais en effet n'avait pas été plutôt enlevé par Jean de Picquigny de sa prison d'Arleux, qu'il était venu soutenir la révolte des Parisiens, et tout en prêtant son appui aux rebelles qui soudoyèrent d'abord quelques bandes anglo-navarraises, il s'entendit avec Édouard, dont les émeutiers de la capitale faisaient les affaires. M. Luce a mis en relief, par un document de première importance qu'il a découvert, la trahison de Charles le Mauvais, qui s'abouchait avec l'Anglais dans l'espérance visible de le jouer ensuite et de s'approprier la couronne revendiquée par Édouard. Il fallait au roi de Navarre, pour pouvoir accomplir ses projets, se rendre maître de Paris. Étienne Marcel, qui s'était mis dans cette ville à la tête de la révolte et avait tout à redouter du régent, dont il n'espérait plus le pardon, était entré dans cette odieuse trame. Sa fin tragique, arrivée dans la nuit du 31 juillet 1358, l'empêcha, comme on sait, d'ouvrir les portes de la capitale au complice des Anglais et vint anéantir les espérances de ce félon vassal. Dès le lendemain, Charles le Mauvais, que cet événement avait rendu plus modeste dans ses prétentions, invita ses plénipotentiaires à faire enfin aboutir les négociations pendantes depuis plus d'un mois et à signer un traité, en se soumettant aux conditions dictées par Édouard. Ce traité, daté du 1^{er} août et destiné évidemment à demeurer secret, consacrait le démembrement de la France au profit des deux contractans.

Le roi d'Angleterre se faisait naturellement la part du lion : il s'adjugeait le royaume de France proprement dit; le roi de Navarre avait pour sa part le comté de Champagne et de Brie. Comme les plénipotentiaires ne purent s'entendre au sujet de la Normandie, du bailliage d'Amiens et du comté de Chartres, le traité porta que les deux souverains décideraient eux-mêmes de la possession de ces provinces à leur première entrevue. La France était donc à deux doigts de sa perte, et la nation le comprenait. Après le désastre de Poitiers, le patriotisme s'était réveillé dans la population rurale. Les résistances locales s'organisaient, et ce fut un simple paysan de Longuœil-Sainte-Marie, non loin de Compiègne, Guillaume l'Aloue, qui fit le premier prendre les armes aux gens de la campagne. Les vilains n'entendaient pas se battre, comme les compagnies, pour s'approprier du butin : ce qu'ils voulaient, c'était délivrer le territoire; ils ne faisaient pas en conséquence quartier aux Anglais qui tombaient entre leurs mains et refusaient de les prendre à rançon; ils mettaient une sorte de point d'honneur à ne recevoir aucun noble dans leurs rangs. Guillaume l'Aloue perdit la vie dans un combat où ses paysans tuèrent plus de cent ennemis entre lesquels vingt-quatre chevaliers, mais il laissa un valet, le *grand Ferré*, dont le nom est resté longtemps populaire et qui se chargea de venger son maître, qu'il surpassait encore en force et en bravoure. Là où la disposition des lieux, où quelque fortification fournissait un point d'appui à la défense, les habitans des bourgs et des villages résistaient avec une rare intrépidité. Quand, en 1359, le dauphin fut réduit à faire raser les forteresses du Parisis, qui n'étaient pas en état de tenir contre les agressions de l'ennemi, les habitans de plusieurs localités, de Chambly, de Ris, de Villejuif et autres villages, retranchés dans leurs églises, repoussaient toutes ses attaques. Les pertes si terribles éprouvées par la chevalerie à Poitiers et cette résistance patriotique firent comprendre la nécessité de ne plus dédaigner le secours des vilains. On encouragea l'exercice de l'arc, qui avait été négligé, et il ne tarda pas à se former dans nos villes des compagnies d'archers capables de tenir tête aux tireurs anglais. Sous le successeur de Charles V, on continua d'abord dans cette voie, où nous étions entrés, hélas! trop tard. Une ordonnance de 1394 prescrivit que, dans tout le royaume, le peuple ne pût plus s'adonner à d'autres jeux qu'à ceux de l'arc ou de l'arbalète. « Et c'était admirable, écrit le religieux de Saint-Denis, de voir l'aptitude du peuple pour cet exercice; tous s'en mêlaient, jusqu'aux enfans. » J. Juvénal des Ursins ajoute : « En peu de temps les archers de France furent tellement duits à l'arc qu'ils surmontèrent à bien tirer les Anglais; » mais cette connaissance du maniement d'une arme dont Crécy et Poitiers avaient

montré la puissance, menaçait l'ordre établi; le peuple pouvait ainsi devenir redoutable, et la royauté, qui recevait les plaintes des seigneurs et que la révolte des Maillotins faisait réfléchir, pensa qu'il y avait là pour elle un péril plus grand que celui de n'avoir point assez d'habiles archers. Elle cessa d'encourager l'exercice de l'arc. « Si en effet, remarque l'historien de Charles VI, les gens de la bourgeoisie se fussent mis ensemble, ils eussent été plus puissans que les princes et les nobles. Sous le roi Jean, c'est surtout aux états-généraux que l'on doit d'avoir fait rendre aux roturiers la place qu'il importait de leur faire dans l'armée. Ils provoquèrent une ordonnance qui autorisait les bourgeois à servir dans la cavalerie.

A dater de cette époque et jusqu'à la fin de la guerre sous Charles V, bien des compagnies commandées par des gentilshommes ou même par des officiers de fortune eurent dans leurs rangs des roturiers qu'on ne doit pas confondre avec les sergens d'armes (*servientes*) entretenus aux frais des communes. Du Guesclin, lorsqu'il combattait les Anglais sur les confins de la Normandie, du Maine et de la Bretagne, lorsqu'il se trouvait au siège de Melun, où il se signala par de nouveaux exploits, avait enrôlé dans sa compagnie de préférence des hommes du peuple, des artisans dont la profession demandait de l'adresse et de la force physique. On voit figurer parmi ses soldats des batteurs en grange, des charrons, des forgerons et des tonneliers. Les bandes du futur connétable se rapprochaient donc beaucoup, quant à la composition, de celles qui lui étaient opposées et dont il s'appropriâ la tactique. Comme il défendait son pays, il ne permit pas à ses hommes les excès dont l'ennemi se rendait coupable et dont les contemporains ont rapporté d'effroyables exemples, mais il ne dérogea pas absolument aux habitudes de pillage du temps. Il aimait d'ailleurs peu les bourgeois, les gens de villes, qu'il appelait avec dédain des « chaperons fourrés; » mais il avait introduit une assez forte discipline chez les siens, et obtint avec ces soudoyers, où se trouvaient des gens de toutes les provinces, des résultats auxquels on ne fût pas arrivé avec la chevalerie seule. C'est à ces bandes, mieux disciplinées, mieux armées qu'elles ne l'avaient été auparavant, conduites par des capitaines formés à l'école dont était sorti Du Guesclin, que la France dut principalement sa délivrance. On ne saurait dire que ce guerrier ait été un grand stratéliste, encore moins un grand organisateur; mais il eut le mérite de bien comprendre la manière dont il fallait combattre les Anglais; il leur opposa leur propre tactique, et, doué d'une incroyable résolution, d'une indomptable énergie, il les vainquit. Au lieu d'essayer de réunir une belle armée de chevaliers, dont les élémens avaient d'ailleurs été détruits, afin de recommencer quelque grande chevauchée, la France multiplia les corps

de partisans, les *routes*, comme on disait alors, composées à la façon des compagnies anglaises d'un effectif suffisant pour ne pas courir risque d'être enveloppées, et distribuées de façon à se prêter un mutuel appui. Chacun de ces corps eut soin d'éclairer sa marche par des *coureurs*, par des *chevaux-igneaux*, qui, comme l'écrivit Christine de Pisan, *quieroient çà et là pour prendre garde que l'ost ne fût espïée*. C'est une armée ainsi organisée qui élut pour chef Du Guesclin le matin de la bataille de Cocherel. Cette victoire dénota un réel progrès dans la tactique des troupes françaises, et l'honneur en revient avant tout au futur connétable. Par un mouvement tournant et une charge de cavalerie d'un corps tenu en réserve, il écrasa les lignes anglo-navarraises, contre lesquelles s'étaient élancés les gentilshommes français avec leur impétuosité ordinaire; mais ceux-ci avaient été reçus avec une solidité toute britannique.

Le succès remporté à Cocherel, qui étrenna, suivant l'expression de M. G. Dareste, le nouveau règne, donna tout à coup aux événements un autre cours : ils tournèrent à l'avantage de la France au moment même où Édouard III, s'autorisant du manque de foi du duc d'Anjou, qui s'était échappé d'Angleterre, rompait une paix mal observée. Il envoyait l'une de ses compagnies soutenir le roi de Navarre. La royauté française, déjà mutilée, était prête à être forcée dans son dernier asile. Irrité de voir repousser ses prétentions sur la succession de Bourgogne, Charles le Mauvais faisait plus que jamais cause commune avec l'étranger. En Normandie, les Navarrais occupaient un certain nombre de châteaux. Des bandes au service du roi de Navarre accouraient de tous côtés. Diverses places sur la basse Seine étaient aux mains des Anglais. Charles V avait donné pour mission au maréchal Boucicaut et à Du Guesclin de déloger l'ennemi de ses positions. Le but fut atteint, Mantes et Meulan furent pris, et, grâce à la victoire de Cocherel, l'ennemi ne put se porter sur Reims, où il aurait empêché le sacre du roi. Charles V en apprit la nouvelle la veille même de son couronnement. Les conséquences de la bataille de Cocherel furent considérables, peut-être encore plus par l'effet moral qu'elle produisit que par ses résultats matériels. Plus d'un chef de ces compagnies, qui nous avaient si cruellement traités, vint offrir ses services à Charles V, et on ne les refusa pas.

Les capitaines de routiers étaient devenus trop puissans pour que, malgré l'horreur que devaient inspirer les dévastations qu'ils avaient commises, on pût mépriser leur concours. Le roi de France leur avait déjà fait des avances; ils avaient été souvent de sa part l'objet de faveurs particulières. C'est ainsi qu'il offrit à un de ces plus redoutés aventuriers, Croquart, une pension de 2,000 livres et la main d'une riche dame, s'il voulait passer à son service. Arnaud

de Cervolle dit l'Archiprêtre, que le régent nomma en 1358 son lieutenant en Nivernais, finit par épouser une des plus opulentes héritières de Bourgogne. Lyon du Val, qui remit au régent en 1359 les forteresses de Juilly et d'Oissery, non-seulement stipulait pour lui et ses hommes le pardon complet de toutes les énormités dont ils s'étaient rendus coupables et la restitution de leurs biens et revenus confisqués, mais il obligeait encore le fils du roi Jean à le nommer son huissier d'armes. La France prit à sa solde bon nombre de ces compagnies à la tête desquelles, comme on sait, Du Guesclin alla soutenir en Castille contre don Pèdre la cause de Henri de Trans-tamare; mais l'événement prouva combien peu l'on pouvait compter sur ces aventuriers. Quand Du Guesclin, après avoir placé Henri sur le trône, eut été rappelé en Espagne par une révolution soudaine et vint se faire battre à Navarette, le Prince Noir eut l'adresse de détacher des Français et de faire passer de son côté une partie des bandes de Du Guesclin. Cette bataille, observe judicieusement M. E. Boutaric, n'a point été, ainsi qu'on l'a dit, le tombeau des grandes compagnies; elles rentrèrent en France pour continuer à la ravager, et elles devinrent l'effroi de la population; elles dévastèrent la Bourgogne et la Champagne et se rendirent maîtresses d'Étampes. Charles V eut à craindre un instant pour sa capitale. On prêcha une croisade contre elles. En 1365, le pape Urbain V les avait excommuniées; ces excommunications furent renouvelées et les fidèles exhortés à combattre les bandits. Les villes s'armèrent. On faisait la garde aux portes; on les attaquait de tout côté, en même temps que dans les églises on adressait publiquement des prières au ciel pour obtenir la délivrance de ce fléau. On composa des hymnes à cette intention.

Malgré ses souffrances, la France commençait à respirer depuis la victoire de Cocherel. Sans doute le parti français avait succombé en Bretagne à Auray, où périt Charles de Blois, où Du Guesclin fut fait prisonnier; mais si Montfort obtint le duché par le traité de Guérande, il se reconnut le vassal du roi de France. Il restait cependant encore bien à faire pour affranchir le territoire, il fallait chasser les Anglais du Poitou et de la Guienne. Telle fut la tâche glorieuse dont s'acquitta Du Guesclin, qui venait de recevoir l'épée de connétable. L'ennemi retenait dans le midi et l'ouest de la France une multitude de places. Si c'était là pour lui une force, c'était aussi une cause de faiblesse, car il se voyait obligé d'éparpiller ses soldats, de les répartir en une foule de garnisons qui n'avaient pas toujours le temps de se prêter main-forte quand l'une d'elles était attaquée. Pour débusquer les Anglais de toutes leurs positions, il était nécessaire d'enlever rapidement chacune de ces forteresses avant qu'elles n'eussent le temps d'être secourues; c'est à cela

qu'excellaient les braves qui servaient sous Du Guesclin. On recourait en outre à la corruption; l'on acheta plus d'un chef prêt à se vendre, on se ménagea par l'appât du gain des intelligences avec les assiégés. En une seule campagne, les Français ne prirent pas moins de cent trente-quatre villes ou places fortes. En 1375, l'ennemi ne conservait plus sur notre sol que trois villes importantes, Calais, Bordeaux et Bayonne, et divers châteaux-forts de la Guienne et du Périgord. Les Anglais avaient essayé, il est vrai, de ressaisir une conquête prête à leur échapper et de recommencer en quelque sorte la campagne de Crécy. Le duc de Lancastre, à la tête d'une armée de 30,000 hommes, était sorti de Calais en juin 1373 et s'était avancé à travers la Picardie et la Champagne; il s'imaginait rencontrer l'armée française accourant à la défense du territoire et l'écraser, comme cela avait eu déjà deux fois lieu; mais Du Guesclin et les autres conseillers de Charles V firent aisément comprendre à ce prince prudent qu'il était dangereux de risquer encore dans une bataille les destinées du pays. On laissa les Anglais s'avancer; on se contenta de leur fermer les places, de les observer, de les suivre à distance et de tomber de temps en temps sur leurs derrières. Nous fîmes en un mot aux Anglais le même genre de guerre que les Espagnols nous ont fait dans la Péninsule à partir de 1808. Nous laissâmes l'ennemi user ses forces et chevaucher à travers la Bourgogne, l'Auvergne, le Limousin, pour se diriger vers Bordeaux, en multipliant les obstacles sur son passage et évitant toujours d'avoir avec lui un engagement général.

La campagne, conduite par le duc de Lancastre, échoua ainsi complètement et eut tout le caractère d'une retraite. Au bout de cinq mois, les Anglais arrivaient en Guienne n'ayant plus de chevaux, décimés par les privations et par les maladies, car ils souffraient plus que nous du manque de vivres, du défaut d'approvisionnement. La crainte des privations les obligeait de traîner à leur suite de nombreux bagages. Ils avaient dans cette campagne, écrit Froissart, *grand besoin de charroy*. En 1359, lors de l'expédition d'Édouard III en Champagne et en Bourgogne, on voit son armée traîner derrière elle huit mille chariots attelés chacun de quatre forts roncins et chargés de tentes, de pavillons, de moulins, de fours pour cuire le pain et de forges pour forger les fers des chevaux. Ces chariots transportaient en outre de petits bateaux destinés à la pêche dans les étangs, afin d'assurer l'approvisionnement des Anglais pendant le carême. Édouard s'était fait de plus accompagner de ses équipages de chasse et de fauconnerie. En 1374, le duc d'Anjou et Du Guesclin occupaient presque toutes les places situées sur la Garonne et la Dordogne, et en présence de ces succès les seigneurs des Pyrénées, qui attendaient l'issue de la guerre pour

se prononcer entre le duc d'Anjou et le duc de Lancastre, se déclarèrent pour la France. Charles V eût dû profiter de ces circonstances avantageuses pour conclure une paix définitive. Les résultats obtenus étaient considérables, le royaume avait un besoin impérieux de repos. La guerre durait depuis près de quarante ans, sauf de courts intervalles qui n'avaient été en réalité que des armistices. Le roi se borna à une trêve; il espérait obtenir enfin l'affranchissement complet du territoire et l'évacuation de Calais et du Calaisis par les Anglais. En cela, il était soutenu peut-être par l'opinion; mais c'était trop exiger dans la situation et risquer de compromettre ce qui avait été si péniblement conquis. Délivré d'un ennemi aussi dangereux et plus perfide qu'Édouard, de Charles le Mauvais, dont il confisqua, en châtement de sa trahison, le domaine en Normandie, Charles V aurait dû remettre à des temps meilleurs ce dernier effort pour expulser complètement l'Anglais du royaume. Édouard était vieux et les difficultés intérieures qui s'annonçaient en Angleterre pouvaient obliger l'ennemi à renoncer à son occupation sur le continent. Cette politique prudente ne prévalut pas. On ne conclut qu'une suspension d'armes qui se prolongea sans doute, mais qui permettait aux hostilités de reprendre aisément. La royauté, dont l'autorité avait reçu tant d'atteintes sous le roi Jean et sous la régence du dauphin, gardait rancune à l'esprit de liberté, qui avait profité de ces revers pour se manifester; elle demeurait en défiance contre les franchises provinciales et municipales. Si Charles V rendit à la France, durant la période pacifique que lui valut la trêve conclue, un commencement de prospérité, s'il y développa pour sa grandeur la culture des arts et de l'intelligence, il mécontenta certaines provinces en ne respectant pas leurs privilèges et leur indépendance locale. Le duc d'Anjou, qui gouvernait le Languedoc, leva arbitrairement des aides et des tailles, et voulut se passer du concours des états. La réunion à la couronne du duché de Bretagne, confisqué sur Jean de Montfort, qui, tout vassal qu'il était redevenu de la France, restait l'allié des Anglais, irrita la fière population de cette province et la fit tourner contre nous. Du Guesclin lui-même ne consentit pas à aller rétablir chez ses compatriotes l'autorité du monarque qu'il servait, et se contenta d'opposer en Languedoc, aux partisans des Anglais, le prestige de son nom et de sa bravoure; en sorte qu'au bout de quelques années la situation si favorable où la France se trouvait placée en 1375 était de nouveau compromise. Le connétable mourait bientôt, et Charles V ne tardait pas à le suivre dans la tombe. La période brillante et jusqu'à un certain point heureuse qui marqua la seconde moitié du règne de Charles V ne fut donc qu'un glorieux entr'acte dans ce

grand drame qui devait prendre si souvent pour notre patrie le caractère d'une tragédie. La paix seule aurait pu complètement cicatrizer les blessures que le pays avait reçues. Charles V, prince sage, qui préférait l'étude à la guerre, eût pu assurer à son royaume une supériorité plus féconde et plus durable que celle que nous allions chercher sur des champs de bataille; mais il mourut dans la maturité de l'âge; il ne laissa après lui qu'un fils aussi faible de corps que d'esprit, un prince qui, après quelques succès militaires, devait rouvrir à la France cette ère de luttes sanglantes et de calamités que son père avait close pour un instant.

Des causes identiques ou analogues à celles qui, sous Philippe de Valois et Jean, avaient amené notre abaissement et nos désastres : l'ambition rivale des princes, la persistance de l'esprit féodal chez la noblesse, sa passion pour la guerre sa seule industrie, son mépris pour la bourgeoisie injustement traitée, mais qui cédait malheureusement aux entraînemens révolutionnaires, la licence et les prodigalités d'une cour qui trouva dans le retour du bien-être le développement des besoins et les progrès du luxe une source de corruption, tout cela fit promptement évanouir l'œuvre de Charles V et de Du Guesclin. Pour délivrer une seconde fois la France, il fallut refaire la guerre comme l'avait faite le capitaine breton, avoir recours à ces mêmes bandes d'hommes audacieux et déterminés qu'on appelait des compagnies, à des soudoyers qu'électrisait une Jeanne d'Arc par son enthousiasme, que commandaient un Riche-mont, un Dunois, un Lahire, un Xaintrailles. Puis, quand on eut employé ces mercenaires, ces aventuriers que conduisaient nos gentilshommes, auxquels se mêlaient nos chevaliers, à expulser les Anglais, qui commirent après leurs victoires les mêmes fautes que Lancastre et le Prince Noir, il fallut les licencier et notre patrie fut de nouveau la proie de soudards sans paie. Afin d'arracher le royaume aux dévastations des routiers, on tira de leurs rangs le fonds d'une armée plus solide et de nos premières troupes permanentes. C'est ce que fit Charles VII, dont l'œuvre a été plus durable que celle de son aïeul. Cette nouvelle armée devait, à la fin du xv^e siècle, relever la gloire de notre nom; tant influe sur la destinée d'un pays son organisation militaire. Le peuple, dans le juste culte de reconnaissance qu'il rend à ceux qui l'ont délivré de la domination étrangère, ne doit pas oublier que ce salut a été moins obtenu par le génie et le courage d'un homme que grâce à un heureux emploi des moyens mis par les progrès de l'art de la guerre à la disposition des esprits intelligens et résolus.

LORD MACAULAY

SA VIE ET SA PERSONNE

*The life and letters of lord Macaulay, by his nephew George Otto Trevelyan,
Leipzig 1876; Tauchnitz.*

L'alliance si rare en tout temps d'un beau talent et d'un noble caractère, une vie publique qui ne compte pas une seule défaillance, une vie privée dont le dévoûment fut le principe, enfin la passion et le respect des lettres, tels sont les titres de Macaulay au monument littéraire que M. Otto Trevelyan vient de lui consacrer. Il était temps que le grand essayiste whig eût aussi son histoire. A mesure que les années se passaient, on se demandait pourquoi l'historien n'avait pas encore obtenu la biographie à laquelle il avait droit, pourquoi personne ne s'était trouvé pour faire connaître au public ces détails intimes d'une vie brillante entre toutes et ces traits de caractère qui ont toujours du prix pour la curiosité, surtout quand c'est un écrivain aimé qu'ils servent à peindre. Or Macaulay a été le favori de deux générations de lecteurs, et rien n'indique que sa réputation soit sur le déclin. A bien des égards au contraire il est déjà passé classique : ne dit-on pas qu'en Australie, parmi les trois ouvrages qui composent la bibliothèque du *squatter*, on est sûr de rencontrer ses essais entre Shakspeare et la Bible ?

En revanche, si peu d'auteurs sont restés plus populaires que lui, peu d'hommes célèbres ont été moins connus. Jamais dans son œuvre sa personne ne s'est trahie, et son biographe a pu dire avec vérité qu'il serait aussi difficile de prendre une idée juste de Ma-

caulay d'après ses écrits que de chercher dans *Mesure pour mesure* le portrait de Shakspeare. D'autre part, il a été moins répandu qu'on ne serait tenté de le supposer quand on songe à la part importante qu'il prit à de grands débats parlementaires et aux fonctions politiques dont il s'acquitta. En réalité, si brillante figure qu'il pût faire dans le monde quand il le voulait bien, il l'a peu fréquenté, ne lui donnant que ce qu'il ne pouvait lui refuser, et ne sortant qu'à contre-cœur, surtout dans les derniers temps, du petit cercle que formaient autour de lui quelques amis et sa famille. Cette intimité, M. Trevelyan vient de la détruire en nous montrant dans un récit intéressant et par de nombreux extraits de sa correspondance combien chez Macaulay l'homme était digne de respect. Les pages de cette biographie où M. Trevelyan a laissé parler son oncle n'ajouteront pas grand'chose à la gloire du littérateur, mais elles apprendront à bien des lecteurs que le cœur de l'écrivain n'était pas moins haut que son intelligence.

I.

C'est sous la plume du biographe de Johnson que le nom de Macaulay paraît pour la première fois dans l'histoire littéraire, à propos d'une description de Saint-Kilda que lisait le célèbre docteur. Le narrateur, qui n'était autre que Kenneth Macaulay, grand-oncle de l'historien, assurait gravement que, toutes les fois qu'un navire abordait dans cette île des Hébrides, les habitans ne manquaient pas de s'enrhumer; cette étonnante assertion plut tellement à l'imagination superstitieuse de l'auteur de *Rasselas*, qu'il déclara aussitôt que celui qui avait eu le courage de la signer méritait d'être loué pour sa « grandeur d'âme » dans ce siècle d'esprits forts. Le propre père de l'historien, Zacharie Macaulay, a des titres plus sérieux au souvenir bienveillant de la postérité. Fils d'un ministre écossais, chargé tout jeune encore des fonctions de régisseur dans une plantation de la Jamaïque, le spectacle de l'esclavage révolta son âme et décida de sa vocation. Tandis qu'à côté de lui les gens les plus pieux trouvaient de bons argumens pour défendre l'odieuse institution, Zacharie Macaulay, logicien moins habile, ne voulut plus de part au trafic dont l'avaient dégoûté huit années d'expérience. Il refusa la position avantageuse qu'on lui offrait, et revint en Europe. Quelques hommes de bien, à la tête desquels se trouvait Wilberforce, rêvaient alors la colonisation de l'Afrique au moyen d'esclaves libérés. Une compagnie s'était formée à cet effet; on donna au jeune Écossais la seconde place dans le conseil de Sierra-Leone, et bientôt après celle de gouverneur de la colonie. La tâche était rude. En

effet, tant qu'il ne s'agit que de consommer les provisions apportées par les navires, tout alla bien; mais lorsqu'il fallut se mettre à l'ouvrage et songer à l'avenir, les colons montrèrent moins de goût pour la besogne. Un ramassis de nègres venus ceux-ci de la Jamaïque, ceux-là de la Nouvelle-Écosse et les autres de Londres, n'ayant en commun qu'un jargon barbare, les souvenirs de la servitude et la haine du travail, il y aurait bien eu là de quoi inspirer, sinon des regrets, du moins des doutes, à un adversaire de l'esclavage moins convaincu que ne l'était Zacharie Macaulay. Celui-ci, forcé d'être à la fois juge, diplomate, secrétaire, trésorier et chapelain de la colonie, n'avait pas le temps de s'abandonner au découragement. Quant aux dangers, ne craignant au monde que sa conscience et Dieu, il y était insensible. Au bout de quelques mois d'un labeur pénible, il avait bâti une ville, ensemencé des champs et rempli des écoles. Par malheur, un dimanche du mois de septembre 1794, une escadre française vint mouiller à portée de fusil, balayer à coups de mitraille les rues de la cité naissante et mettre la colonie au pillage. M. Trevelyan s'est montré sévère pour ce qu'il appelle « l'état de la marine française pendant la période héroïque de la république. » Il se raille agréablement des tableaux de fantaisie où l'on nous peint, dans un style populaire, les guerres de la révolution; il est sans pitié pour la tradition et ne laisse guère que deux choses aux matelots improvisés qui malmenèrent Freetown : leurs haillons et leur enthousiasme patriotique. Peut-être pourrait-on lui reprocher d'avoir conclu trop facilement du particulier au général. Toujours est-il qu'après avoir pendant une année fait de son mieux pour effacer les traces de l'invasion, Zacharie Macaulay retourna en Angleterre pour rétablir sa santé, que les fatigues et les fièvres avaient minée. Il rapportait de Sierra-Leone une foi intacte dans l'avenir de son œuvre, et, ce qui est moins explicable, une admiration sans bornes pour la salubrité du climat africain. Ce fut alors qu'ayant vu chez la célèbre Hannah More, miss Selina Mills, fille d'un libraire de Bristol qui faisait partie de la Société des Amis, il lui demanda sa main, l'épousa et vint à Londres comme secrétaire de la compagnie philanthropique à laquelle il avait voué sa vie. De ce mariage naquit, le 20 octobre 1800, à Rothley-Temple (Leicestershire), celui qui devait être lord Macaulay.

Comme beaucoup d'hommes marqués pour la gloire et comme beaucoup d'autres destinés à la médiocrité, Thomas Babington Macaulay fut un enfant fort remarquable par sa précocité. On le voit à trois ans couché devant un livre, une tranche de pain beurrée à la main, ou redisant à sa bonne émerveillée d'interminables histoires. Sa mémoire tenait dès lors du prodige. Les mots venaient s'y fixer

d'eux-mêmes, fournissant au petit garçon un vocabulaire étendu dont il employait les termes au hasard, ce qui produisait souvent des effets assez imprévus. Hannah More aimait à raconter que, rendant visite à M^{me} Macaulay, elle fut reçue par le jeune enfant (il avait quatre ans alors), qui lui dit que ses parens étaient sortis, mais que, si elle voulait se donner la peine d'entrer, il irait lui chercher un verre de vieille eau-de-vie. Cette proposition, d'autant plus déplacée qu'elle s'adressait à une bonne dame qui n'avait jamais, en fait de liqueurs fortes, goûté que du cassis, était simplement un souvenir de *Robinson Crusôé*. Les métaphores dont Macaulay devait plus tard faire un si savant usage lui venaient déjà naturellement. Un jour que sa mère cherchait à lui faire comprendre la nécessité d'aller à l'école, comme les autres enfans, pour y étudier loin des tentations du garde-manger : « Oui, maman, répondit-il, le zèle sera mon pain, et l'attention mon beurre. » Il ne faudrait pas conclure néanmoins, comme on pourrait le faire d'après ce langage, que le fils de Zacharie Macaulay fût un de ces insupportables petits personnages que des parens malavisés proposent à l'admiration de leurs amis. Il était au contraire aussi simple, aussi gai qu'on doit l'être à son âge. Chez lui, tout était sincère, et si par l'extraordinaire maturité de l'intelligence il pouvait rappeler Chatterton ou Keats, il n'avait heureusement ni la vanité de l'un ni la maladive imagination de l'autre. A huit ans, il se mit en tête d'écrire un abrégé de l'histoire universelle. Les jugemens, on le devine, étaient sommaires et les renseignemens de seconde main ; mais c'était quelque chose que d'apprécier plus ou moins heureusement tous les rois et tous les héros de l'histoire depuis le pharaon « qui n'avait pas connu Joseph » jusqu'à Olivier Cromwell, « qui fut un méchant homme. » Afin de se délasser, l'historien en veste ronde entreprenait en même temps un poème épique dans la manière de Virgile, *Olaus le Grand*, et composait des cantiques dont on a pu dire qu'ils étaient étonnans pour un bébé. De ce train-là, le petit garçon eut bien vite épuisé l'enseignement que lui pouvait offrir l'école paroissiale qu'il fréquentait. Son père, qui, tout en restant au service de la colonie de Sierra-Leone, avait fondé une maison de commerce avec son neveu, résolut de le confier aux soins d'un pasteur de village, dans le voisinage de Cambridge. Ce fut là, au milieu d'une douzaine de condisciples, que Macaulay fit son apprentissage de la vie en commun, non sans répugnance, car jusqu'au bout il eut l'amour de la famille et l'horreur du collège. Il n'y perdit pas son temps et continua d'y meubler cette mémoire sans pareille dont on a rapporté des traits qui sembleraient voisins de la fable, s'ils n'étaient bien attestés. Il est des gens que leur mémoire

écrase et qui, croyant inventer, ne peuvent faire autre chose que se souvenir : Macaulay portait légèrement la sienne et lui dut certainement comme écrivain une part de sa puissance. Il y joignait une faculté précieuse, celle de saisir d'un coup d'œil le contenu d'une page d'impression. Jusqu'à la fin de sa vie, il fut capable de lire un livre plus vite que les autres ne le parcouraient, et de le parcourir en moins de temps que les autres ne mettaient à tourner les feuillets. On peut dire sans exagération qu'il retenait exactement tout ce qu'il lisait avec attention. Un soir, par exemple, accompagnant son père chez un ami, il trouve sur la table du salon *le Lai du dernier Ménestrel*, qu'il ne connaissait pas : quand il revient chez lui, avant de se mettre au lit, il récite à sa mère des chants entiers du poème de Walter Scott. Une autre fois, comme il attendait dans une auberge de Cambridge la voiture qui allait le ramener à l'école, ses yeux tombent sur deux pièces de poésie banales, telles qu'en abritent certains journaux de province. Il les lit, et quarante ans après, sans y avoir donné une pensée dans l'interval, il les récitait d'un bout à l'autre. Il avait coutume de dire que, si tous les exemplaires du *Paradis perdu* ou du *Voyage du pèlerin* venaient jamais à disparaître de la surface de la terre, il s'engagerait à reproduire de mémoire le poème de Milton et l'allégorie de Bunyan. L'âge, il est vrai, devait porter une légère atteinte à cette faculté merveilleuse : on assure qu'il lui est arrivé de pleurer de dépit lorsque, par miracle, il la sollicitait en vain ; mais, à tout prendre, elle lui resta longtemps fidèle.

Avec l'arsenal de connaissances littéraires qu'un don pareil, joint à une insatiable curiosité, peut faire supposer, Macaulay partit pour Cambridge, où il entra en 1818, au *Collège de la Trinité*. Il semblait désigné d'avance aux plus grands succès universitaires, mais Cambridge exigeait alors des lauréats de ses concours l'amour des mathématiques, et le jeune étudiant ne parvint pas même à s'en donner le goût. Il fit cependant un effort sur lui-même pour vaincre sa répugnance, comme l'indique ce fragment d'une lettre adressée à sa mère : « Oh ! si je pouvais trouver des mots pour exprimer l'abomination que j'éprouve à l'endroit de cette science ! Oh ! si c'était seulement l'astrologie, ou la démonologie, ou la théologie scolastique qu'il me fallût apprendre ! Oh ! s'il ne s'agissait que de méditer sur saint Thomas d'Aquin ou d'établir la relation de l'entité avec les deux prédicamens pour être exempté de cette misérable étude. Discipline de l'esprit, dit-on. Dites plutôt famine, torture, annihilation. Mais cela doit être. Je me sens devenir une personification de l'algèbre, une table de logarithmes ambulante. Toutes mes idées d'élégance et de beauté sont parties ou s'en vont. Adieu,

et recommandez à Selina et à Jane (ses sœurs) d'être reconnaissantes : une partie nécessaire de l'éducation des filles ne consiste pas à se donner tous les jours une migraine sans acquérir en échange une vérité pratique ou une belle image. »

Est-ce au souvenir des mauvais momens que lui fit passer la géométrie qu'il faut attribuer le jugement rigoureux porté plus tard par Macaulay sur les honneurs universitaires ? « Après tout, disait-il, ce qu'un jeune homme a fait à Cambridge n'est rien en soi. S'il fait pauvre figure dans le monde, son titre de *grand-prix* n'est jamais mentionné qu'avec dérision, et s'il y fait grande figure, ses nouveaux succès font oublier les anciens. » La gloire d'un concours académique n'aurait pas en effet sensiblement augmenté celle que l'auteur de l'*Essai* sur Milton n'allait pas tarder d'acquérir. Ce qui est certain, comme on l'a fort bien remarqué, c'est que jamais il ne se donna de peine pour forcer son talent. Il fit toujours honnêtement ce qu'il était contraint de faire; il ne fit admirablement que ce qu'il aimait à faire. Au lieu de pâlir sur les difficultés d'une équation, il se plaisait à passer d'un livre à un autre, histoire, littérature ou philosophie, depuis le traité le plus abstrus jusqu'au roman le plus frivole, ou bien à entretenir de longues conversations avec les brillans condisciples qu'une bonne fortune avait assis sur les mêmes bancs que lui. Sans compter ceux que l'Angleterre connut plus tard sous les noms de lord Grey et de lord Romilly, Cambridge comptait alors parmi ses étudiants Praed, Charles Villiers et Charles Austin. Ce dernier paraît avoir exercé sur Macaulay, comme sur tous ceux qui l'approchaient, une influence proche de la fascination. Austin, dont John Stuart Mill a pu dire que par la beauté de ses talens et la force de sa volonté il semblait capable de dominer le monde, Austin ne s'est jamais donné la peine de prendre la plume pour laisser à la postérité quelque témoignage de la grande intelligence que lui reconnaissaient ses amis; mais on se figure le charme que devaient trouver à son commerce et ceux qui l'écoutaient, et ceux qui, plus audacieux, ne craignaient pas de rompre une lance avec lui. Pour des joutes semblables, Macaulay se montrait toujours prêt. Tant qu'une porte restait ouverte ou qu'une lampe brillait dans la cour du collège, on le trouvait disposé soit à discuter les institutions américaines et les mérites de la poésie de Wordsworth, soit à faire honneur à quelque dinde rôtie arrosée de punch à la crème. L'été, quand la nuit était belle, l'entretien se prolongeait dans la campagne, et souvent le bruit des argumens allait réveiller les oiseaux endormis. Macaulay n'a jamais parlé qu'avec émotion de ces heures si bien remplies.

Peut-être leur devait-il en partie son talent de causeur; il leur

devait certainement de nouvelles opinions en matière politique. En effet, le torysme, assez léger d'ailleurs, qu'il tenait de son père s'effaça bientôt au contact d'Austin, et le conservateur ne fut jamais si près de devenir un radical, au grand effroi de sa famille. Au reste, même avant sa conversion, il avait eu l'occasion de voir et même d'éprouver qu'à l'éducation politique du peuple anglais il manquait encore quelque chose. Une élection venait de se faire à Cambridge, et les citoyens exprimaient leurs sentimens de la seule façon qui leur fût permise avant la réforme parlementaire. Macaulay, qu'un pareil spectacle ne laissait jamais froid, entraîne un de ses camarades sur le lieu de l'action, et dans la bagarre reçoit un chat mort en plein visage. L'auteur du coup, voyant qu'il s'était trompé d'adresse, s'avance vers le jeune homme et s'excuse poliment, ajoutant que ce n'était pas lui, mais M. Adeane, l'un des candidats, qu'il avait voulu viser. — J'aurais mieux aimé, répondit avec calme Macaulay, que vous m'eussiez visé et que vous eussiez touché M. Adeane. — L'expérience était malheureuse, mais la repartie indiquait un sang-froid digne un jour d'affronter les *hustings*.

Avant de quitter Cambridge, Macaulay voulut montrer à son père que l'on peut être tout ensemble libéral et bon humaniste. Il remporta deux fois le prix de poésie anglaise avec des pièces de vers qui renfermaient des beautés sérieuses, mais qu'on n'a pas imprimées par égard pour le jugement que l'auteur portait lui-même sur ces sortes de compositions. Il prétendait qu'en fait de poèmes académiques, les plus courts étaient les meilleurs. Une distinction plus enviable et dont il fit grand état, fut celle qu'il obtint en 1824 à la suite d'un concours. Posséder un revenu de collége (*fellowship*) à Cambridge, se trouver parmi les soixante maîtres d'un antique et splendide établissement, avoir droit tous les matins à un déjeuner et tous les soirs à un bon dîner, sans compter une assez jolie somme au bout du trimestre, c'étaient là des privilèges auxquels il était d'autant plus sensible qu'il ne les devait qu'à son talent personnel. Il y gagnait une indépendance qui lui fut très utile pendant plusieurs années, et qui lui permit de regarder d'un œil assez indifférent les épines de la jurisprudence et les déboires de la profession d'avocat sans causes. Les lois n'avaient pas beaucoup plus d'attrait pour lui que l'algèbre, et lorsque, au sortir de Cambridge, il fréquenta le barreau, ce fut surtout pour obéir aux vœux de son père. Sa vocation l'entraînait d'un autre côté, et il le savait bien.

Dans une carrière heureuse et grande, il y a souvent un tournant difficile à franchir avant de voir le vrai chemin se dégager et l'horizon apparaître. L'avenir d'un homme dépend parfois d'une si petite impulsion que l'on en vient à se demander, avec l'auteur

de l'élogie fameuse, combien un cimetière de village peut renfermer de Miltons « muets et sans gloire » ou de Cromwells « purs du sang de leur pays. » Si Macaulay, en suivant les juges aux assises de Leeds, avait rencontré beaucoup de plaideurs disposés à se servir de sa parole, il est probable que l'Angleterre, sans y gagner un grand légiste, y aurait perdu un admirable historien. Le bonheur voulut que pour toute affaire il ne trouvât jamais qu'à poursuivre un jeune maraudeur qui avait volé des poules, et que la *Revue d'Édimbourg* eût besoin de nouveaux écrivains. Jeffrey, qui dirigeait alors ce recueil fameux, croyait y discerner des symptômes de déclin. « Ne pourriez-vous pas, écrivait-il en 1825 à l'un de ses amis de Londres, mettre la main sur quelque jeune homme de talent qui consentirait à écrire pour nous? Les anciens collaborateurs se font vieux, deviennent trop obtus ou sont trop occupés, et ici les jeunes gens sont toriques pour la plupart. » On fit à Macaulay des propositions qu'il accepta. Il n'était encore connu, comme écrivain, que d'un petit nombre de personnes qui avaient distingué dans le *Knight's Magazine* des essais et des fragmens littéraires dont le style était remarquable. *L'Essai sur Milton*, qui parut en 1825 dans la revue écossaise, annonçait un talent vigoureux, et l'heureux auteur, comme jadis Byron, un beau matin se réveilla célèbre. Est-ce l'effet de l'illusion que produit la distance, ou bien sont-ce les occasions d'enthousiasme qui font défaut? mais il semble que le public soit devenu moins inflammable. Combien compte-t-on aujourd'hui d'écrivains qu'un seul article de revue ait mis en lumière au premier plan, et de renommées durables établies en un jour? Ce n'est pas d'ailleurs que les pages de cet essai ne méritassent l'accueil qu'on leur faisait. Macaulay devait rapidement arriver à plus de perfection et mieux distribuer les richesses que sa merveilleuse mémoire fournissait sans cesse à son imagination; mais les juvéniles beautés de son début ne pâlisseraient point sous l'éclat de celles qui suivirent. Il y avait là un rajeunissement de la critique littéraire, une manière heureuse d'agrandir le sujet, de l'éclairer par des rapprochemens ingénieux, de l'animer en le développant sous une forme toujours spirituelle et parfois quelque peu cavalière. Sous chacune de ces périodes si claires et si bien rythmées, on sentait percer l'amour de la haute littérature, peut-être même y pouvait-on distinguer le goût de la rhétorique, non d'une rhétorique banale toute composée de formules, et dont Macaulay détesta toujours les exercices, mais de celle que l'on rencontre chez les maîtres les plus grands. Et ce défaut même, si c'en est un, ajoutait une séduction à l'ouvrage, où l'on voyait bien que l'art n'avait pas su rester étranger. Les gens du goût le plus difficile et le plus éprouvé furent tout d'abord conquis. « Plus j'y pense,

disait Jeffrey en s'adressant à l'auteur, et moins je peux m'imaginer où vous avez été chercher ce style. » C'était une question bien naturelle sans doute que se faisait le critique d'Édimbourg; mais il est probable que Macaulay lui-même se serait trouvé fort embarrassé pour y répondre. Il en est du style original comme de ce vent dont parle l'Écriture, et qu'on entend sans pouvoir dire d'où il vient : ce qui est certain, c'est que celui de Macaulay était une puissance.

On s'en aperçut bientôt dans la maison de *Great-Osmond street* où la famille du jeune écrivain vivait réunie. La table était chaque matin couverte de cartes d'invitations à dîner venues de tous les quartiers de Londres, ce que déplorait Zacharie Macaulay, qui voyait déjà son trop célèbre fils renoncer aux lois et jeter sa perruque poudrée aux orties. Le digne homme avait une façon puritaine et tragique de prendre les événemens heureux. Ainsi peu de temps auparavant Macaulay, demandant la parole dans un *meeting* présidé par le duc de Gloucester, avait fait applaudir les promesses d'un talent de parole supérieur. Le sujet, l'abolition de l'esclavage, était celui qui tenait le plus au cœur de l'ancien gouverneur de Sierra-Leone, et c'était son fils qui le traitait en public avec un certain éclat. Zacharie Macaulay ne laissa voir aucune émotion; il fit seulement remarquer au jeune homme qu'à son âge on ne devait pas parler les bras croisés devant une personne de la famille royale : ce fut tout son compliment. Homme austère, travailleur infatigable et qui dans toute sa vie n'avait, en fait de repos, connu que celui qui lui avait été imposé par une chute de cheval où il s'était cassé les deux bras, il aimait son fils, mais il ne le comprenait pas.

A la sévérité naturelle de son humeur venaient s'ajouter des soucis réels. Le commerçant avait été moins heureux que le fondateur de colonie, et la prospérité de la maison Macaulay et Babington avait été de courte durée. Le moment n'était pas loin où de tous les privilèges d'un aîné le jeune essayiste ne garderait que celui de soutenir une famille nombreuse. En attendant, sa gloire naissante, loin de lui tourner la tête, ne faisait qu'augmenter la gaieté dont il remplissait la maison paternelle. Du matin au soir, c'était un feu roulant de plaisanteries, de bons mots, d'allusions et d'imitations burlesques. Le maître de la maison et sa femme avaient pour principe de laisser leurs enfans prendre leur plaisir où ils le trouvaient, sans se mêler à leurs divertissemens, qui d'ailleurs n'étaient pas compliqués. Tous les jours Macaulay, suivi de ses sœurs, parcourait les rues et les parcs de Londres, semant les anecdotes tout le long de la promenade. Pas une allée, pas une cour, pas un coin de la Cité dont il ne fit l'histoire : il l'aurait inventée au besoin. La soirée se passait à lire et à commenter quelques romans fameux, à chanter

en chœur quelques-unes de ces chansons de nourrice qui ne sont jamais plus drôles que quand elles n'ont aucun sens, à faire des bouts rimés sur les travers des amis ou sur ceux des hommes du jour, à s'imposer la tâche d'un certain nombre de calembours à l'heure, exercice où Macaulay restait sans rival, et surtout à combler d'étonnement le père de famille, qui se demandait dans son coin comment il était possible à des êtres intelligens de perdre leur temps d'une pareille façon.

Il faut ajouter pour l'excuse du futur historien qu'il ne se trouvait nulle part aussi bien que dans la société de ses jeunes sœurs, et qu'il n'avait pris à l'université aucun des goûts virils que l'on prise si fort en Angleterre. Maladroit de ses membres, il ne savait ni ramer, ni nager, ni patiner, ni conduire à quatre chevaux, et, ce qui est plus grave, il avait pour ce genre de talens une suprême indifférence. Il ne savait pas même monter à cheval; aussi à son retour des Indes, étant un jour à Windsor, comme on l'informait qu'il avait un cheval à sa disposition comme tous les membres du cabinet, il répondit plaisamment : « Si sa majesté veut me voir chevaucher, elle fera bien de commander un éléphant pour moi. » Ses jambes lui suffisaient, et la seule gymnastique où il excellât, c'était de lire en marchant au milieu de la foule. Pour tout dire, sa personne extérieure n'eut jamais rien de bien séduisant. Une tête massive sur un corps de médiocre grandeur, des traits puissans, mais rudes, une physionomie honnête et franche, mais commune, des vêtemens bien faits mais mal portés, voilà le portrait qu'on a tracé de lui : son neveu nous assure qu'il est ressemblant. L'enveloppe était ordinaire, mais elle cachait un rare esprit et qui méritait ses succès. De tous ceux qu'il eut alors, il dut le plus agréable à la bienveillance de lord Lindhurst, qui le nomma commissaire des banqueroutes. Le poste pouvait être convenablement tenu par un littérateur, comme le prouve l'exemple du poète Cowper, qui l'occupa sans encombre au siècle dernier; quant à la besogne, elle n'était pas assez considérable pour absorber toute l'encre de l'écrivain, et les lecteurs de la *Revue d'Édimbourg* n'eurent pas lieu de se plaindre. Deux ans après, une bonne fortune qu'il n'avait pas désirée non plus se présentait à lui. Lord Lansdowne, charmé par un article dans lequel la philosophie utilitaire et James Mill avaient été pris à partie, écrivit à l'auteur pour lui offrir de le faire entrer au parlement, où, prétendait-on, il aurait été capable, s'il l'eût voulu, d'introduire son valet de chambre ou son cocher. Macaulay, dont le moindre défaut était l'hésitation, accepta sans balancer et vint représenter le bourg de Calne à la chambre des communes.

II.

Le poète Wordsworth dit en parlant de la révolution française, dont il avait vu de près les débuts : « Vivre dans cette aurore, c'était une bénédiction ; mais être jeune, c'était le ciel même. » On pourrait appliquer ce mot à l'époque où Macaulay s'engagea dans la carrière publique, avec d'autant plus de justesse que ceux qui étaient jeunes dans le parlement de 1830 avaient quelque raison d'espérer qu'ils vivraient assez pour voir au moins le milieu du jour et l'accomplissement des réformes souhaitées. Que pouvait-on désirer de plus, lorsqu'on se sentait de l'ardeur et du talent, que de prendre part aux grands débats où la destinée politique de l'Angleterre allait se décider, aux luttes oratoires à l'issue desquelles était attaché le sort d'un ministère odieux et l'avenir du système représentatif ? Il fut donné à l'homme heureux dont M. Trevelyan nous a raconté l'histoire, de briller au premier rang dans ces batailles parlementaires et de graver son nom parmi ceux des vainqueurs dans le souvenir reconnaissant de la postérité. Le fameux bill de réforme fut porté à la chambre des communes par John Russell, le 1^{er} mars 1831, et le jour suivant Macaulay prononça le premier de ses grands discours. L'enthousiasme fut immense, et l'agitation de l'assemblée extrême. Depuis les jours de Fox, de Burke et de Canning, on n'avait, disait-on, rien entendu d'aussi beau, et jamais orateur ne s'était adressé plus directement aux sympathies du pays. Et de fait, tandis qu'il ne reste rien de toutes les harangues prononcées à propos de ce bill, celles de Macaulay gardent une place dans la littérature ; on peut les lire encore. Il n'est douteux pour personne que, si les choses eussent suivi leur cours ordinaire, le populaire orateur ne fût un jour devenu premier ministre ; d'autres l'ont été qui mirent bien plus de temps à se faire une réputation parlementaire moins éclatante. Si Macaulay n'atteignit jamais ce but naturel de toutes les ambitions politiques, la raison en est pour lui fort honorable : il n'était pas ambitieux. Il aimait la gloire, mais le pouvoir lui était assez indifférent. Toutes les fois qu'il le put, au rebours des gens qui donnent aux lettres les restes d'un talent dont la politique ne veut plus, à la politique il préféra la littérature, qui fut la grande affaire de sa vie. C'est là le trait distinctif et l'originalité de sa carrière.

Au reste, au moment même où ses succès oratoires semblaient lui promettre un bel avenir, les nécessités du présent venaient lui rappeler que pour parvenir aux honneurs il fallait être riche ou tout au moins indépendant, et qu'avant de songer à suivre ses goûts particuliers, il fallait assurer le bien-être de sa famille. Un des premiers

actes du nouveau ministère avait été de supprimer, par économie, le commissariat qui lui fournissait le plus clair de son revenu. Macaulay, par délicatesse de conscience, avait voté contre ses propres intérêts. Les émolumens que lui valait son titre de *fellow* de collège n'avaient plus que peu de mois à courir, et sa plume ne lui donnait pas encore ce qu'elle lui donna plus tard, une fortune. Ainsi ce membre du parlement qui, dès qu'il se levait, imposait le silence à la chambre attentive, après ses triomphes de la nuit s'en revenait à pied chez lui, de grand matin, pour souper d'un morceau de fromage dû à la libéralité de l'un de ses électeurs, et d'un verre d'ale qu'il devait à son bénéfice de Cambridge. Il en était même réduit à vendre les médailles d'or qu'il avait gagnées autrefois dans les concours ; mais jamais il n'écrivit une ligne ni ne prononça un mot qui ne fussent l'expression de ses croyances politiques ou de ses opinions littéraires. Jamais non plus il ne lui vint à l'esprit de se plaindre du fardeau que la ruine de son père avait mis sur ses épaules. Il l'accepta sans murmurer, sans même paraître croire qu'il y eût du mérite à sacrifier le meilleur de sa vie aux besoins de sa famille.

Le monde ignorait ces détails intimes, et M. Trevelyan a eu raison de ne point les passer sous silence, car ils servent à faire connaître le véritable Macaulay et sont l'honneur de sa jeunesse. Quel que soit le jugement que l'on porte sur son caractère et sur ses défauts, car il en eut, il ne faudra pas oublier désormais que son désintéressement et sa générosité ne connurent pas de limites. Par un contraste assez singulier, le temps où il se trouva le moins à son aise fut justement celui de sa plus grande dissipation mondaine. A la fois accueilli comme écrivain et comme orateur, il vit s'ouvrir à deux battans les portes de la plus haute société, qui même alors, paraît-il, quelquefois encore restaient fermées au talent. Il n'abusa pas de cet avantage, ne se trouvant pas sans doute l'étoffe d'un homme à la mode ; il ne semble pas non plus avoir jamais cherché à prendre cette grâce et cette légèreté de manières qui distinguent l'homme du monde. Pendant trois *saisons*, il dîna presque tous les soirs dans la meilleure compagnie, y rencontrant tous les personnages illustres du présent, et même ceux du passé. Rogers, le banquier poète, le pria à ses déjeuners célèbres, lady Holland demandait à lui être présentée et lui offrait aussitôt un lit à Holland-House, tandis que lord Lansdowne l'invitait à ses soirées musicales où se pressait tout Londres, « excepté ce petit million et demi de gens » dont on ne parle pas. Enfin il causait avec Talleyrand, et celui-ci, laissant tomber de ses lèvres froides des mots qui ne devaient pas se perdre, daignait lui montrer la différence qu'il faisait entre le cardinal Mazarin, « qui trompait, mais ne mentait pas, et M. de Metternich, qui mentait toujours et ne trompait jamais. » On le voit, il

n'aurait pas été difficile à Macaulay d'écrire des mémoires intéressans. Il a laissé ce soin à d'autres, mais, dans les billets qu'il adressait à ses sœurs, il a tracé au courant de la plume maint portrait vivant, mainte esquisse qui nous permet d'entrevoir une fois de plus la société distinguée qu'il fréquentait. Telles sont par exemple les lignes suivantes, où il nous introduit dans le salon de Holland-House :

« Je fus samedi soir à Holland-House. J'y trouvai l'ambassadeur de Hollande, M. et M^{me} Vernon Smith et l'amiral Adam. Nous dînâmes comme des empereurs tout en babillant en diverses langues. Lady Holland, qui est un esprit fort, est aussi la plus grande poltronne que j'aie rencontrée. La dernière fois que j'avais été chez elle, la peur du tonnerre avait failli lui faire perdre la raison. Elle avait fait fermer les persiennes, tirer les rideaux et allumer des chandelles en plein jour pour empêcher les éclairs d'entrer ou plutôt d'être aperçus. Samedi le choléra l'avait mise dans les transes; elle ne parlait pas d'autre chose. Elle refusa de manger des glaces, quelqu'un ayant dit que cela ne valait rien en temps de choléra. Elle assura qu'il était à Glasgow et me demanda pourquoi l'on n'avait pas aussitôt mis un cordon de troupes autour de cette ville afin de prévenir l'infection des endroits restés sains. Elle a toutes les prévenances et toutes les bontés du monde pour moi, mais il en est d'autres, le pauvre Allen en particulier, qu'elle traite de telle façon que j'ai peine à en être témoin. Vraiment elle le mène comme un nègre : « Monsieur Allen, allez dans mon salon chercher mon ridicule. — Monsieur Allen, allez donc voir pourquoi l'on ne sert pas le dîner. — Monsieur Allen, il n'y a pas assez de soupe à la tortue pour vous. Il vous faut prendre de la soupe au jus, ou vous en passer tout à fait. — Le centurion de l'Évangile ne maintenait pas mieux la discipline parmi ses soldats qu'elle ne le fait parmi ses convives. A l'un elle dit : Va, et il va, à l'autre : Fais ceci, et c'est fait. — Tirez la sonnette, monsieur Macaulay. — Laissez donc cet écran tranquille, lord Russell; vous allez le gâter. — Monsieur Allen, prenez un flambeau pour faire voir à M. Cradock le portrait de Bonaparte. » Ce que Macaulay ne dit pas, c'est qu'il lui arrivait parfois de ne pas être beaucoup mieux traité que M. Allen. Il était assez porté à confondre la conversation avec le monologue. La maîtresse du logis l'interrompait alors avec ces mots accompagnés d'une tape sur la table : « Allons, Macaulay, en voilà bien assez là-dessus. »

Le vrai milieu de Macaulay, c'était peut-être la société toute littéraire que Rogers aimait à réunir autour d'une table de déjeuner. Il y rencontrait les plus beaux esprits de Londres, les artistes, les littérateurs, les avocats en renom, auxquels les hommes d'état ne dédaignaient pas de se mêler. Il y voyait Tom Moore, l'auteur de *Lalla Rookh* et des *Mélodies irlandaises*, Campbell, le poète un

peu froid qui a chanté les *Plaisirs de l'Espérance*, Luttrell, le diseur de bons mots, et lord John Russell. Il y vit sans doute Crabb Robinson, l'avocat lettré qui fut, rare privilège, l'ami de Goethe et celui de Wordsworth, conteur intarissable à propos duquel Rogers ne manquait jamais de donner à ses convives ce conseil plaisant : si quelqu'un a quelque chose à dire, il fera bien de le dire tout de suite; vous savez que Robinson vient déjeuner avec nous.

L'énumération serait imparfaite si l'on oubliait Sidney Smith, ce petit-fils littéraire de Swift, qui lui avait légué quelque chose de son ironie mordante et de son génie. Publiciste sans rival dans l'art de manier la plaisanterie, pasteur de village plein de dévouement, c'est peut-être sous les traits du causeur qu'on se le représente le plus volontiers, tant est vif le souvenir de ses reparties inimitables. Des entretiens où prenaient part tant d'hommes, à divers égards remarquables, il n'est rien resté qu'une légende; mais l'on peut deviner sans peine que Macaulay ne s'y faisait pas oublier. Il semblerait au contraire que là comme ailleurs il abusait quelquefois de son talent d'improvisateur et de sa mémoire. C'est un trait du caractère de son héros que M. Trevelyan, on le conçoit, a dû pour beaucoup de raisons laisser dans l'ombre. Il est certain que, si l'on ne peut prononcer en parlant de Macaulay le vilain mot d'égoïsme, on ne peut sans difficulté s'empêcher de penser à ce travers que les Anglais nomment *egotisme*. Au sentiment légitime de sa supériorité il joignait un penchant moins légitime peut-être à la faire paraître. Avec une foi naïve dans son infailibilité propre, il ne comprenait pas aisément qu'on pût être d'un autre avis que le sien, toujours prêt d'ailleurs à considérer comme une faute morale toute erreur littéraire ou toute opinion différente de la sienne. Il avait à cet égard une certaine ressemblance avec les érudits du xvi^e siècle, et quelque chose de leur cruauté. Il aimait la bataille, mais surtout il tenait au triomphe. Ce sont, est-il besoin de le dire, ceux qui péchaient du même côté que cette faiblesse devait choquer les premiers. Tel fut le cas pour Sidney Smith. Il avait invité Macaulay à venir passer deux jours dans sa paroisse, et celui-ci parle avec beaucoup de charme de l'excellent dîner de son hôte, du sermon original qu'il prononça le dimanche; bref, il semble très satisfait de son voyage. M. Trevelyan ne nous a pas fait connaître les impressions de Sidney Smith, elles ont pourtant leur prix. On lui demandait un jour comment il s'était tiré d'affaire avec son confrère un peu loquace de la *Revue d'Édimbourg*. « Comment je m'en suis tiré? répondit-il, mais je ne m'en suis pas tiré du tout. Il ne vous donne jamais la moindre chance. Il a parlé tout le jour, et, j'ose le dire, toute la nuit aussi; heureusement, à ce moment-là, j'étais endormi. J'ai pourtant fini par lui rendre la monnaie de sa pièce.

Quand je le mis en diligence, je posai la main sur son genou, et de mon ton le plus sérieux je lui dis : — Permettez-moi, vu mon âge, de vous donner un tout petit conseil. Ne vous laissez jamais persuader par personne que vous n'êtes pas le premier homme de l'Angleterre. Adieu. » Le mot fut-il vraiment prononcé? Les grands railleurs ne se mangent guère entre eux, et Macaulay savait mordre à l'occasion.

Ce qui est certain, c'est que la variété de ses talents, l'éclat de son nom, étaient bien capables d'importuner des réputations anciennes. Lord Brougham paraît avoir été de ceux que cette gloire offusqua. A son avis, Macaulay prenait trop de place dans la *Revue d'Édimbourg*, et lorsque Jeffrey, à la veille d'abandonner la direction de ce recueil, voulut l'offrir au plus brillant de ses collaborateurs, Brougham réussit à l'en dissuader. Il déclarait d'ailleurs qu'il n'avait jamais lu les articles de Macaulay, ce qui était pousser un peu loin l'amour de l'impartialité. On ne peut douter d'autre part que le défenseur de la reine Caroline n'ait été l'objet favori de l'aversion de l'essayiste. Les confidences qu'il fait à ses sœurs le montrent suffisamment. Si l'on ajoute à ce nom celui de Montgomery, le poète de coterie qu'il poursuivit avec tout l'acharnement de Boileau contre Cotin, et celui de Croker, le peu scrupuleux et très rancunier commentateur de Boswell, on aura la liste presque complète de ses inimitiés littéraires. Il était bon haïsseur, surtout la plume à la main; mais au fond, ce qu'il haïssait, c'était la réclame, le charlatanisme et l'art de se faire valoir. Sur ce point-là, jamais il ne se démentit.

Ce fut peut-être pour cette raison que les faveurs du nouveau ministère mirent un temps assez long à venir trouver l'éloquent allié du parti libéral. On lui donna d'abord la place de commissaire, puis celle de secrétaire dans le *Conseil de contrôle pour les Indes*. En même temps, il s'offrait à la ville de Leeds pour la représenter dans le parlement réformé, et sa franchise plaisait aux électeurs. Il refusait absolument d'accepter ce qu'on appelle aujourd'hui le mandat impératif, et terminait sa lettre par ces fières paroles : « Il n'est pas nécessaire à mon bonheur que je siége au parlement, mais il est nécessaire à mon bonheur que je garde, dans le parlement ou hors du parlement, la conscience d'avoir fait ce qui est bien. » L'occasion se présenta bientôt de faire voir que dans la réalité ces mots avaient le même sens pour lui que sous sa plume. Le gouvernement dont il tenait sa place venait de proposer un bill que le fils de Zacharie Macaulay ne pouvait voter; il offrit à deux reprises sa démission, qu'on n'accepta pas, et put se dire que la meilleure politique c'était encore l'honnêteté. Il put se convaincre

aussi que sans l'appui de la fortune sa situation serait toujours précaire dans la chambre des communes. Pourquoi dès lors ne rença-t-il pas, comme il le fit plus tard, aux affaires publiques, pour se consacrer aux travaux littéraires, qui lui auraient certainement donné l'aisance? Il serait difficile de le dire. Il se demandait déjà de quelle fascination ne devaient pas être victimes les honnêtes gens qui, au lieu d'être assis tranquillement avec leurs livres et leur tasse de thé dans une chambre fraîche, s'en allaient respirer un mauvais air, entendre de mauvais discours et sommeiller incommodément sur de mauvais bancs jusqu'à trois heures du matin. L'avenir même des institutions de son pays lui paraissait menaçant. Il ne voyait à l'horizon qu'un conflit acharné d'opinions extrêmes, une courte période d'oppression suivie d'une « réaction convulsive, et puis un écroulement épouvantable des fonds publics, de l'église, de la pairie et du trône. » Aussi, lorsqu'on lui proposa d'aller occuper dans le conseil des Indes une place récemment créée, accepta-t-il sans hésitation l'exil et ses ennuis avec l'espoir d'épargner assez sur ses appointemens pour renoncer aux emplois publics. Ce calcul, si singulier qu'il paraisse, ne devait point être en défaut. Cependant on ne peut s'empêcher de regretter le temps précieux pour les lettres que les Indes coûtèrent à l'auteur de l'*Histoire d'Angleterre*. S'il n'eût consulté que ses goûts, Macaulay serait certainement resté en Europe; mais dans l'offre qu'on lui faisait il croyait lire son devoir, et cela lui suffisait pour qu'il surmontât la pensée d'un long voyage et d'une occupation toute nouvelle pour lui. Les regrets que causait son départ étaient vifs. Jeffrey déplorait le vide que son absence allait faire dans le parti libéral, et, quant à lady Holland, elle tempêtait, s'en prenait aux ministres, qui laissaient partir un tel homme, à sa famille, qui ne rougissait pas d'accepter un pareil sacrifice, et faisait retomber quelques gouttes de l'orage sur le « cher Macaulay, » fort étonné de la scène, et sur lord Holland, qui n'en pouvait mais. Le favori de Holland-House ne se laissa pas fléchir par ces marques flatteuses de l'intérêt universel qu'il inspirait, et vers le commencement de 1834 il quitta l'Angleterre, accompagné de sa sœur aînée, sans laquelle il était bien résolu de ne point s'en aller, et suivi d'une provision de livres.

III.

« Ayez soin, monsieur, d'avoir toujours à votre table quelque jeune écrivain ou quelque cadet nouvellement arrivé, dont la santé florissante et les joues rebondies puissent attirer les moustiques, qui laisseront alors le reste de la compagnie tranquille. » Tel était

le conseil désintéressé que donnait à Macaulay, prêt à faire voile, l'ancien avocat général du Bengale; il était superflu. Ni les inconvéniens ni les maladies des climats chauds n'avaient de prise sur le nouveau membre du conseil suprême. Les autres Européens languissaient, devenaient mélancoliques et mouraient; Macaulay, grâce à son tempérament, était au-dessus de ces petites misères-là. Il trouvait tout naturel, agréable même, un voyage de 400 milles fait sur des épaules humaines, et montrait autant de présence d'esprit dans un *bungalow* que dans le salon de Holland-House, ainsi qu'il le prouve lui-même dans les lignes suivantes : « Je trouvai à Mysore un Anglais qui, sans autre préface, m'accosta en me disant : Monsieur Macaulay, répondez-moi, je vous prie; ne pensez-vous pas que Buonaparte était la bête (de l'Apocalypse)? — Non, monsieur, je ne puis pas dire que je le pense. — Monsieur, Buonaparte était la bête, et je peux le prouver. J'ai trouvé le nombre 666 dans son nom. D'ailleurs, monsieur, s'il n'était pas la bête, qui serait-ce donc? — La question était embarrassante, et je ne suis pas médiocrement fier de ma réponse. — Monsieur, lui dis-je, c'est la chambre des communes qui est la bête. Elle se compose de 658 membres; en comptant les 3 secrétaires, le sergent et son subdélégué, le chapelain, le bibliothécaire et le portier, cela fait justement 666. »

Il ne faillit s'ennuyer qu'une fois, la première et la dernière de sa vie; ce fut sur les Nilgherries, où la pluie l'empêcha de sortir pendant un mois. Heureusement il avait *Clarisse Harlowe* dans son bagage, et son enthousiasme pour le roman de Richardson fut le salut de l'aimable, mais ignorante société qui l'entourait dans cette retraite d'été. Du reste il n'éprouvait pour la nature, pour les plaisirs et pour les Anglais de l'Inde qu'un goût très modéré. Mal vu des journalistes et des avocats de Calcutta, dont il dédaignait les talens, il n'était rien moins que populaire dans le monde anglo-indien. Le *Times* allait même jusqu'à dire que, de tous les Anglais qui avaient quitté les bords de la Tamise pour ceux du Gange, jamais membre de la société n'avait été moins aimé, jamais fonctionnaire public n'avait été plus exécré que lui. Ces critiques violentes, on le sent bien, ne le détournaient pas du but qu'il s'était proposé. Il n'en continuait pas moins à mettre au service de l'administration ses grandes facultés, ses connaissances et ses idées libérales. Il revendiquait la liberté de la presse pour l'Inde, l'égalité des Européens et des indigènes devant la loi, s'occupait de l'instruction publique et surtout préparait pour l'Inde un code pénal. En même temps, par manière de délassement, il relisait l'antiquité classique d'un bout à l'autre et ses auteurs favoris deux ou trois fois, tandis que l'*Essai sur Bacon* partait pour Édimbourg et traversait les mers. Cependant il s'apercevait aussi qu'il est pénible de « rôtir et de bouil-

lir alternativement pendant huit mois » sans pouvoir espérer de se refroidir le reste de l'année, et il soupirait après l'Angleterre. Quand il eut mis la dernière main à son projet de code, son grand ouvrage, il n'y tint plus. Il donna sa démission et s'embarqua pour l'Europe. Sa sœur, qui dans l'intervalle avait épousé M. Trevelyan, jeune employé civil de grand avenir, l'accompagnait encore, suivie de son mari. Macaulay rapportait des Indes une fortune suffisante pour la modestie de ses désirs et les matériaux de ses beaux essais sur *Lord Clive* et *Warren Hastings*. Pendant la traversée, qui fut longue, il apprit l'allemand. « J'ai, disait-il, un pressentiment qui m'assure que la cause finale de mon existence, l'objet spécial pour lequel je suis envoyé dans cette vallée de larmes, c'est de m'amuser aux dépens de certains Allemands. » Il ne prévoyait pas alors qu'il serait un jour élu chevalier de l'ordre du mérite de Prusse.

Si l'on en croit Sidney Smith, il devait encore quelque chose à son séjour dans l'Inde : il avait appris à se taire. « Il est certainement plus aimable depuis son retour, disait le malin ecclésiastique; il a de temps en temps des éclairs de silence qui rendent sa conversation parfaitement agréable. » Ce n'était pas le seul profit qu'il eût tiré de la solitude et de l'éloignement de Londres. Tout en parcourant son jardin, un livre à la main, aux premières lueurs de l'aube, il s'était senti devenir de plus en plus indifférent à la politique. Qu'est-ce, pensait-il, que la gloire de Townshend en comparaison de celle de Hume, et qu'est-ce que lord North auprès de Gibbon? Se faire un nom durable parmi les historiens de l'Angleterre, créer, comme Thucydide, son modèle idéal, une de ces œuvres qui demeurent « à toujours, » voilà quel sera désormais le rêve de cette seconde partie de sa vie. La politique va céder le pas à la littérature. Il acceptera encore un siège au parlement et des fonctions publiques, mais son cœur est ailleurs. Son père Zacharie est mort, ses frères et ses sœurs sont établis : il peut songer à lui-même. Il entrevoit déjà dans l'ombre du passé cette grande figure de Guillaume III, que le hasard d'une dissertation académique lui avait autrefois présentée à Cambridge. Ce sera là son héros politique : il lui consacra tous ses loisirs et toute son éloquence; mais le bonheur de finir une entreprise commencée trop tard lui sera refusé.

A son retour de l'Inde, Macaulay, pour se reposer, commença par visiter l'Italie, non pas en artiste ou en érudit, mais en simple lettré. Les beautés de la nature ne le passionnèrent jamais beaucoup, et, quoiqu'il sût tout comme un autre composer de belles descriptions, ainsi que le témoigne celle du défilé de Glencoe dans le septième volume de son *Histoire*, il était plus curieux de vérifier le dire des poètes et des orateurs romains sur les lieux dont ils ont parlé, que d'admirer ces lieux eux-mêmes. Il avait en cette ma-

tière une théorie ingénieuse suivant laquelle le beau ne serait pas fait pour qu'on l'admire, mais pour qu'on vive avec lui. Cela le dispensait au moins des extases de commande. Quand il revint en Angleterre, il ne sut pas résister aux instances qu'on lui faisait pour qu'il se présentât aux électeurs d'Édimbourg. Le ministère sentait sa popularité décroître et voulait tirer parti du nom de Macaulay en donnant à celui-ci le secrétariat de la guerre avec un siège dans le cabinet.

Les perspectives du parti libéral n'étaient pas alors très brillantes. Aux émotions de l'agitation réformiste une réaction avait succédé, et le découragement s'était glissé dans les rangs de ceux qui préféraient leur pays à leur opinion. Cependant jamais ministère n'avait accompli de plus grands et de plus heureux changemens que celui que lord Grey et lord Melbourne dirigeaient depuis 1831. Il avait en 1833, au prix de sacrifices pécuniaires considérables, fait disparaître les lois d'esclavage, encore en vigueur dans les colonies anglaises; il avait aboli le monopole commercial de la compagnie des Indes, ouvrant au reste du monde le trafic de l'Orient; il avait tenté d'arrêter les progrès du paupérisme; il avait rendu aux habitans des villes le droit de se gouverner, dont ils étaient privés depuis le *xiv^e* siècle; enfin, en 1834, il avait jeté les assises d'un nouveau système d'éducation nationale. Quelque salutaires qu'eussent été ces mesures, les difficultés du ministère whig n'avaient cessé de s'accroître et ses jours étaient comptés. Le moment était peut-être mal choisi pour entrer aux affaires; toutefois il est permis de croire que dans la résolution de Macaulay le sentiment de la fidélité due à son parti menacé n'eut pas moins de part que le plaisir de montrer comment par la seule puissance du talent on peut arriver aux premières charges de l'état avant d'avoir atteint la quarantième année. Il eût sans doute cédé moins facilement à l'offre qu'on lui faisait, s'il se fût douté qu'il ne lui restait plus que dix-huit ans à vivre, et que les forces qu'il allait employer à des débats souvent sans profit lui manqueraient pour l'accomplissement d'un dessein plus cher. M. Trevelyan a raconté avec beaucoup de charme les triomphes et les déboires de cette dernière partie de sa carrière publique; mais elle ne présente pas le même intérêt que la première et pourrait se résumer en peu de mots. Macaulay n'échappa point à la destinée commune : il commit des fautes, les plus légères, il est vrai, qu'on puisse imaginer en politique, car c'étaient des fautes de goût, et il en porta la peine. Il déplut à ses électeurs d'Édimbourg, ce qui se comprend assez, car il ne s'occupait pas beaucoup d'eux, et ceux-ci lui préférèrent un inconnu. Enfin il lui arriva de parler quand il aurait dû se taire, et la chambre des communes ne l'écouta pas. Tout bien pesé, n'au-

rait-il pas mieux valu qu'il écrivît quelques essais de plus et qu'il signât quelques décrets de moins?

Ce n'est pas que même à ce moment il se fût interdit de penser à la *Revue d'Édimbourg*. Au contraire, et l'on admirera toujours comment, sans compter les *Ballades de l'ancienne Rome*, il a pu trouver le temps de préparer ces magnifiques morceaux où il retraçait la vie dramatique des conquérans anglais de l'Inde, ces pages spirituelles où il renouvelait la condamnation prononcée contre la comédie anglaise de la restauration et cette pénétrante critique du livre de M. Gladstone, le jeune tory que « le Seigneur avait enfin livré entre ses mains. » Lorsque la chute du ministère lui eut rendu sa liberté, le premier usage qu'il en fit fut de se mettre à son ouvrage historique. Il était alors dans son appartement d'Albany, dont les livres formaient le plus bel ornement; du moins en trouvait-on partout. Une demi-douzaine de belles gravures italiennes, une pendule française et les statuettes de bronze de Voltaire et de Rousseau, souvenir de lord Holland, relevaient un ameublement plus commode que luxueux. Ce fut dans cette heureuse retraite qu'il évoqua les grands littérateurs du siècle qu'il aimait par-dessus tous les autres et traça le portrait de Temple et d'Addison dans un style moins classique, mais plus vivant et peut-être aussi parfait que le leur. Il avait déjà conçu le plan de son histoire et la commença vers la fin de l'année 1841. « Les matériaux sont immenses, écrivait-il à son ami Napier de la *Revue d'Édimbourg*, et le récit amusant. Je ne serai content que si je produis un ouvrage capable de prendre pour quelques jours la place du dernier roman à la mode sur la table des jeunes femmes du monde. » Cette œuvre de joie sur laquelle il fondait l'espoir de sa réputation dans la postérité, il s'aperçut bientôt qu'il fallait en restreindre les proportions. Il avait rêvé d'arriver jusqu'à une époque dont le souvenir fût encore dans la mémoire des contemporains, et la plume, on le sait, devait lui tomber des mains au moment où il achevait de raconter la mort de son cher Guillaume III. Sa méthode en effet était trop laborieuse pour lui permettre d'aller vite. Son soin était extrême, et il poussait jusqu'à la minutie le souci de la forme. Mémoires, pamphlets, chansons des rues, dépêches diplomatiques, il lisait tout, et rien ne sortait de sa mémoire. De cet amas informe de documens de toute sorte, comment a-t-il tiré cette merveille de clarté qui s'appelle l'*Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II*? C'est son secret, et il l'a bien gardé.

Les premiers volumes de ce noble récit d'une révolution bienfaisante parurent, en 1848-1849, au milieu d'une autre période révolutionnaire. A cette époque, Macaulay croyait bien s'être débarrassé pour jamais du servage de la politique. Après avoir, sous le minis-

tère de lord John Russell, occupé la sinécure lucrative de *trésorier de la guerre*, il avait échoué dans les élections générales de 1847. Depuis longtemps il mécontentait les électeurs d'Édimbourg qui, se souciant peu que leur représentant devint un bon historien, tenaient beaucoup à ce qu'il répondît à leurs lettres et s'inquiétât de leurs affaires. Les députations qu'on lui dépêchait pour lui communiquer les vœux de la cité, Macaulay les haranguait au lieu de les écouter. Très généreux toutes les fois qu'il s'agissait de soulager une infortune, il ne l'était plus du tout quand il était question d'une coupe d'honneur à décerner au vainqueur d'un *steep-chase*. Il n'avait en un mot aucun goût pour ces petites prévenances qui entretiennent l'amitié entre le membre du parlement et ceux qui l'ont nommé. La brouille fut complète lorsqu'il déclara aux marchands de whisky d'Édimbourg que non-seulement il ne chercherait pas à faire abaisser la taxe des boissons, mais que probablement il demanderait qu'on l'élevât. Quelques jours après, des chiffres très éloquens vinrent lui montrer qu'il n'avait plus la confiance de ses électeurs. Le soir même de sa défaite, pendant que la moderne Athènes célébrait le triomphe de son obscur rival, Macaulay se consolait tranquillement en composant de beaux vers sur l'infortune qu'allait bien vite lui faire oublier le succès de ses premiers volumes. Peut-être le mot d'enthousiasme conviendrait-il mieux pour exprimer l'effet produit sur le public par cette admirable narration. Parmi les innombrables témoignages d'admiration qui venaient de toutes parts à Macaulay, il en est un bien touchant qu'il n'oublia jamais. Un digne habitant des environs de Manchester, ne voulant pas tenir une telle lumière sous le boisseau, fit venir les ouvriers du voisinage, et, soir après soir, leur lut les deux volumes jusqu'au bout. A la fin de la dernière lecture, un des auditeurs se leva, proposant un vote de remerciemens à M. Macaulay pour avoir écrit une histoire que des travailleurs pouvaient comprendre. La gloire de l'historien était complète, aucun genre de célébrité n'était épargné à l'homme, ainsi qu'il le raconte lui-même à l'un de ses meilleurs amis, Ellis : « J'ai vu l'hippopotame endormi, je l'ai vu éveillé, et je puis vous assurer qu'éveillé comme endormi c'est bien le plus laid des ouvrages de Dieu. Mais il faut que je vous dise mes triomphes. Thackeray jure qu'il a été le témoin oculaire et auriculaire du fait suivant, le plus glorieux de ma vie. Deux demoiselles se disposaient à franchir le seuil que nous essayâmes en vain de dépasser lundi dernier, lorsque je leur fus montré du doigt. — M. Macaulay ! s'écria le charmant couple. Est-ce là M. Macaulay ? Peu importe l'hippopotame maintenant ! — Et après avoir payé un shilling pour voir le monstre, elles le plantent là dans le temps qu'il allait s'étaler devant elles, et cela pour voir, — mais épargnez

ma modestie. Je n'ai plus rien à souhaiter sur la terre, aujourd'hui que M^{me} Tussaud est morte, dans le panthéon de laquelle j'espérais jadis trouver une place. »

Les années qui suivirent la publication des premiers volumes de l'*Histoire d'Angleterre* furent sans doute les plus heureuses dans ce que M. Trevelyan appelle le « brillant et joyeux pèlerinage de Macaulay à travers le monde. » Le journal qu'il tenait à cette époque porte à chaque page la trace de son contentement. Tout lui souriait, et il jouissait de l'indépendance la plus complète. Il n'avait pas pris avec l'âge le goût du monde, mais il aimait à réunir ses amis autour de sa table. La mode alors était aux déjeuners intimes, et il préférait à tous les plaisirs celui de partager avec d'anciens condisciples une grillade de saumon. On le voyait aussi régulièrement assister aux dîners de ce club célèbre fondé en 1764 par Reynolds et le docteur Johnson, et qui avait compté parmi ses membres les plus grands causeurs du siècle. C'était là que, les mains croisées sur la pomme de sa canne, fronçant ses grands sourcils si le sujet demandait un effort de méditation, ou laissant deviner au sourire qui éclairait son visage l'approche d'un mot plaisant, il tenait ses auditeurs enchaînés à sa parole sonore et pittoresque. Il ne perdait rien à être vu de plus près encore, par exemple dans son rôle d'oncle, qu'il prenait fort à cœur. Il pouvait passer des journées entières à jouer avec les enfans de sa sœur. Mieux que personne il s'entendait à donner aux conseils les plus sages les formes les plus littéraires et les plus comiques à la fois, sans craindre de recourir à la fiction. « Les vrais poètes, disait-il, ce sont les enfans. » Est-il nécessaire d'ajouter qu'il était adoré de tous ceux qui l'entouraient et qu'il réussissait sans peine à faire, suivant son expression, « bien accueillir partout le fils de sa mère? »

En 1852, lord John Russell lui demanda d'entrer dans le cabinet. L'offre ne le tentait nullement, et il refusa. Le repentir de ses anciens électeurs d'Édimbourg le trouva moins insensible, et il consentit à les représenter de nouveau; mais dans la semaine même où sa victoire électorale devenait un sujet de joie publique, le malaise dont il souffrait depuis quelques mois se chargea de lui montrer par des symptômes plus graves qu'il avait trop présumé de ses forces. Son médecin ne lui cacha pas que les fonctions du cœur ne s'accomplissaient plus régulièrement et qu'il devait se ménager. L'excès du travail avait, semble-t-il, ruiné son vigoureux tempérament, et à cinquante-deux ans, malgré le genre de vie le plus régulier, sans jamais avoir été malade, il se voyait tout à coup vieillir de vingt années. Il sentit dès lors qu'il ne restait plus beaucoup de sable dans son sablier, et cette pensée ne l'effraya pas. Il y fait plusieurs allusions dans son journal, où se lisent, à la date du 31 dé-

cembre 1853, ces simples mots : « Encore un jour de travail et de solitude. Je jouis extrêmement de cette existence d'invalides. En dépit de ma santé, qui décline graduellement, cette année a été heureuse. Ma force me fait défaut, ma vie, je le pense, ne sera plus longue; mais mes facultés sont nettes, j'ai de chaudes affections et d'abondantes sources de plaisir. » A une autre date, il exprime la même idée avec une mélancolie pleine de résignation : « Je ne suis plus ce que j'étais, et chaque mois mon cœur me le dit de plus en plus clairement. Je me sens abattu, non par l'effet de l'appréhension, car je regarde en avant, du côté de l'inévitable fin, avec une parfaite sérénité, mais par regret pour ceux que j'aime. J'ai peine parfois à maîtriser mes larmes en pensant qu'il faudra les quitter si tôt. » Jamais sous sa plume les regrets ne se changèrent en plaintes : il était reconnaissant de la grande part de félicité que son lot terrestre avait contenue, et quand il se sut condamné, le courage ne lui manqua pas. Il ne prit que rarement la parole au parlement, il est vrai; peut-être la prit-il encore plus souvent que ne l'aurait conseillé la prudence, car l'émotion de la lutte et le sentiment de l'admiration respectueuse dont il était l'objet ne pouvaient qu'aggraver son mal. En 1856, par scrupule de conscience, il résolut de renoncer à un mandat politique qu'il ne pouvait plus remplir et remercia de leur bienveillance les électeurs d'Édimbourg. En même temps, pour jouir un peu de la fortune que ses écrits lui avaient faite et dont il dépensait le quart en œuvres charitables, il s'établit dans une maison de Kensington, après l'avoir disposée à sa mode. Tous les honneurs vinrent l'y trouver à la fois avec leur couronnement, la pairie.

La révolte des cipayes faisait alors couler le sang anglais aux Indes, et chaque malle apportait avec elle le deuil de nombreuses familles. Il a lui-même marqué dans son journal comment il reçut la nouvelle de son élévation à la chambre des lords, prenant Dieu à témoin qu'au milieu de sa joie il pensait moins à sa nouvelle couronne de baron qu'aux pauvres femmes qui derrière les murs de Cawnpore ou de Delhi attendaient la plus horrible des morts. C'était la première fois qu'une dignité pareille devenait la récompense du mérite littéraire. Quant à la popularité de son œuvre, elle dépassait ses plus vives espérances. Les éditions succédaient aux éditions, et la seconde partie de l'ouvrage n'avait pas eu moins de succès que la première. Macaulay s'en étonnait lui-même, surtout lorsque son éditeur, le priant d'accepter en mars ce qui n'était dû qu'en décembre, déposait 20,000 livres sterling chez le banquier de l'auteur. « Quelle somme, s'écriait celui-ci, pour une seule édition, et, je puis le dire, gagnée en un jour; mais c'était, il est vrai, le jour de la moisson. » Et il ajoutait plaisamment : « J'ai quelque idée d'aller

trouver le chancelier de l'Échiquier, et de lui demander la préférence comme souscripteur du prochain emprunt. » Et pourtant c'était alors surtout qu'il sentait, comme bien d'autres avant lui, combien l'art est long en comparaison de la vie. Il lui semblait qu'il venait seulement de commencer à comprendre comment il faut écrire, alors que, suivant toute apparence, il avait fini d'écrire. Ce qui rendait ses regrets plus pénibles, c'est qu'il prévoyait avec trop de raison que jamais, pour employer une comparaison dont il se sert à propos d'un autre, il n'entrerait dans la terre promise, et qu'il ne lui serait pas permis de raconter ce règne de la reine Anne qui faisait l'objet de sa prédilection littéraire. Un sacrifice plus grand encore allait être exigé de son affection. Au commencement de 1859, son beau-frère Trevelyan, nommé gouverneur de Madras, avait fait voile pour les Indes. Macaulay voyait avec angoisse approcher le moment où il lui faudrait se séparer d'une sœur qu'il n'avait jamais quittée et dont les enfans étaient devenus les siens. Il savait que cette séparation serait éternelle : elle lui fut épargnée en quelque sorte, car ce fut lui qui partit le premier, avant que lady Trevelyan se fût embarquée et sans avoir d'adieux à lui faire. Depuis plusieurs mois, il souffrait davantage et ne pouvait plus, avec les progrès de son mal, cacher un extrême abattement. Le 28 décembre 1859, il eut assez de force pour dicter une lettre par laquelle il envoyait une somme d'argent à un pasteur nécessiteux : ce fut la dernière fois qu'il signa son nom. Son neveu le trouva le même jour, la tête penchée sur une revue nouvelle, assoupi dans une mélancolique rêverie, et le soir, au moment où il se levait de son fauteuil pour s'étendre sur son sofa, il expira tout à coup, n'ayant auprès de lui que son valet de chambre. Il mourait comme il avait toujours souhaité de mourir, sans agonie, sans prendre congé de ceux qu'il aimait et qu'il précédait dans la tombe, laissant, comme le dit heureusement son biographe, le souvenir d'une vie dont chaque action avait été aussi nette, aussi transparente qu'une phrase de ses ouvrages. On l'ensevelit à Westminster, au pied de la statue d'Addison : il n'aurait pu lui-même mieux choisir la place de son repos.

IV.

On s'est quelquefois demandé si Macaulay mérite la réputation dont il jouit auprès de tant de gens, et le livre de M. Trevelyan vient de fournir une occasion nouvelle pour remettre dans la balance les qualités et les défauts de l'écrivain. Le point de vue de la critique a changé depuis que parurent les *Essais* et l'*Histoire d'Angleterre*, et c'est presque en accusé que leur auteur se présente

la barre du tribunal où l'on examine ses titres. On semble moins aujourd'hui lui tenir compte de ce qu'il a fait que lui demander raison de tout ce qu'il n'a pas fait. Les philosophes lui reprochent d'avoir manqué de philosophie et de n'être point un penseur. Il a, disent-ils, volontairement ignoré les grands problèmes pour lesquels l'âge présent se passionne. La crise philosophique provoquée par Kant l'a laissé froid; le fait est qu'un jour ayant essayé de lire un volume du sage de Kœnigsberg, il n'y avait rien compris : c'était pour lui du sanscrit. Ils ajoutent qu'il n'a su développer aucune grande vérité sociale, et que son influence a été plus funeste que bienfaisante. Les historiens, de leur côté, prétendent qu'il n'a été que le représentant des idées chères au petit cercle de Holland-House. Ils l'accusent d'avoir fait passer dans le style historique les procédés de l'art oratoire, d'avoir transformé le récit des événements en un cours de morale et remplacé les vues profondes par des plaidoyers pompeux. On a même été jusqu'à l'appeler *philistin*, voulant caractériser par là son indifférence pour la métaphysique et pour la haute poésie. Les littérateurs ne le traitent pas beaucoup mieux. Ils signalent chez lui l'abus du style coupé, la monotonie des phrases, la recherche des antithèses, et cette limpidité même à laquelle il faisait tant de sacrifices ne trouve pas grâce devant leurs yeux. Ces critiques ne pénétreront probablement jamais jusqu'au grand public qui a pris la gloire de Macaulay sous sa garde; mais, malgré une évidente exagération, elles renferment une part de vérité. Il y avait plus de surface que de profondeur dans l'esprit de Macaulay, et l'on peut soutenir sans paradoxe que son talent offre des lacunes. Une chose est incontestable, c'est l'insouciance de Macaulay pour la plupart des questions de son temps.

Par une contradiction singulière, cet homme dont le nom rappelle le souvenir d'une grande réforme politique, cet orateur dont la parole avait tant d'autorité sur ses semblables, une fois la lutte terminée et le but atteint, n'avait rien de plus pressé que d'aller vivre par la pensée avec les contemporains de Périclès et d'Auguste. avec les compagnons du prince d'Orange et les beaux esprits du XVIII^e siècle. Là seulement il se sentait parmi ses pairs, et ce monde des morts devenait pour lui le vrai monde des vivans. La moindre chanson des rues, pourvu qu'elle eût un siècle et demi de date, l'intéressait plus vivement que les plus belles poésies du jour, et l'on a fort bien dit qu'il prenait plus de part aux controverses politiques, religieuses ou littéraires qui agitèrent les règnes de Guillaume III et de la reine Anne, qu'à celles de l'Angleterre sous la reine Victoria. Sa jeunesse avait été nourrie de Pope, de Swift et d'Addison, il savait par cœur les vers burlesques de Prior et d'Arbuthnot; mais

Byron lui plaisait médiocrement et Carlyle encore moins. Grand lecteur de romans, même des plus absurdes, il était resté fidèle aux admirations de son enfance, où Richardson et miss Austen tenaient le premier rang. En matière de littérature, il était conservateur et peu curieux de nouveautés. L'inconnu ne l'attirait pas, ni les hautes spéculations non plus. On peut le regretter, mais il faut ajouter qu'ayant conscience de ce qui lui manquait à cet égard, il ne s'aventurait que rarement au-delà des limites de son génie propre : « Je n'ai jamais écrit, disait-il, une page de critique sur la poésie ou sur les arts, que je ne fusse prêt à brûler si je le pouvais. » On le voit, Macaulay ne s'ignorait pas. Il n'avait pas toutes les qualités du critique, car la faculté d'analyse lui faisait défaut, mais il était né pour l'histoire ou pour l'essai. Il a mis dans l'une tout l'intérêt du roman, grâce à l'incomparable talent de narration qu'il tenait de la nature et de l'étude, et l'on sait comment il a fait de l'autre une création originale. Quant aux fautes de son style, quelque nombreuses qu'elles soient, une qualité les rachète sans laquelle tout le reste n'est rien, c'est-à-dire le charme. On a dit, non sans une certaine ironie, que la raison principale de son succès ç'avait été l'immense quantité de faits, de portraits, de digressions qu'il excelle à faire entrer dans la trame de ses compositions, et que pour bien des gens plus occupés d'affaires que de littérature, ses essais formaient une bibliothèque portative. Rien n'est plus vrai; seulement ne serait-ce pas là le plus beau des éloges? Quel chemin en effet le savant écrivain ne fait-il pas faire à son sujet! Avec quelle aisance il promène son lecteur dans tous les coins du monde à propos de Temple ou de Milton, et quel panorama de souvenirs, d'allusions et d'images il déroule en un instant sous ses yeux éblouis! Au fond, c'est peut-être là ce qui fait tort à Macaulay. Moins clair, et il est si facile d'être obscur, il paraîtrait plus profond; moins brillant, il semblerait plus grave, et moins intéressant on le trouverait plus philosophe. Ce qu'on ne peut nier, c'est l'influence qu'il a exercée sur la littérature périodique de son temps et du nôtre. Les journaux et les revues gardent encore la trace de son passage, et c'est en l'imitant qu'on lui fait son procès. Il est plus aisé sans doute de lui prendre ses défauts que ses beautés, mais ce n'est pas sa faute. Si l'on en croit les prédictions de la critique, il restera plus longtemps dans la mémoire des hommes par ses essais que par son histoire. Il est possible en effet que la postérité balance entre l'essayiste et l'historien; mais il est, un titre au moins qu'elle ne marchandera pas à Macaulay, c'est celui de grand prosateur.

LES

MARINS DU XVI^E SIÈCLE

II. ¹

CHANCELOR.

I.

Ni Sébastien Cabot ni le conseil privé d'Édouard VI ne paraissent avoir soupçonné l'immense extension qu'avait prise en 1553 la principauté de Moscou. L'ombre du grand-khan s'interposait encore, plus d'un siècle après que le grand-khan lui-même avait disparu, entre la Russie d'Ivan IV et le regard troublé du pilote-major de Séville. Comme un continent longtemps submergé, la terre des Varègues et des Slaves renaissait lentement à la lumière du jour. Pendant près de deux cents ans, le flot de l'invasion n'avait cessé d'en bouleverser le sol, la couvrant, la quittant, la reprenant tour à tour. Quelle inondation se montra jamais plus tenace et marqua par de plus terribles vestiges chacun de ses assauts? Dans les premières années du XIII^e siècle, nous apprennent les chroniques épouvantées du temps, « une immense nation, sortie des déserts qui s'étendent au-delà des limites extrêmes de la Chaldée, » apparut tout à coup sur les bords du Volga (2) : 60,000 éclaireurs la précédaient, souillant et dévastant tout sur leur passage, « horde de démons, dont les

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

(2) Chronique de Mathieu Paris.

vautours, suivant l'énergique expression d'un contemporain, dédaignaient les restes. » La bande maudite arrivait soudainement et disparaissait de même. La moindre apparence de résistance suffisait souvent à déterminer sa retraite. C'est ainsi qu'on la vit s'évanouir des champs de Neustadt (1) le jour où ses vedettes, du haut de la montagne sur laquelle on les avait postées, découvrirent au loin dans la plaine le duc d'Autriche, le roi de Bohême, le patriarche d'Aquilée, le duc de Carinthie et le comte de Bade, avec leur vaillante armée rangée en bataille. Sous Bâti (2) comme sous Djinghis-khan, les Mongols tentèrent moins des conquêtes que des irruptions, mais ces invasions rapides suffisaient à noyer des contrées entières dans le sang et à effacer à jamais la splendeur des cités détruites. La nation moscovite se trouvait, par un voisinage funeste, de toutes les nations de l'Europe la plus exposée à ces désastreuses visites. Elle ne put reprendre le cours interrompu de ses destinées que lorsque la nation mongole se fut dissoute. Le khan de Samarkande, le terrible Tamerlan, faillit même encore en ce moment l'envelopper dans l'inimitié dont il poursuivait le chef de la grande horde, réfugié à Kief. Après un instant d'hésitation, l'armée tartare se détourna vers le sud. De 1397 à 1404, Tamerlan laboura en tous sens l'Orient; il n'approcha plus de la Russie.

Délivrée des Mongols, la principauté de Moscou ne pouvait cependant se dire complètement affranchie de la crainte d'un joug étranger. Il lui restait à défendre son indépendance contre les Lithuaniens. Longtemps idolâtre, quand tout autour d'elle subissait la loi de l'Évangile, la Lithuanie avait fini par devenir à son tour chrétienne. Unissant son sort à celui de la monarchie polonaise, elle éteignit en 1382 le feu sacré entretenu jusqu'alors avec soin dans ses temples, donna un époux à la fille de Louis de Hongrie, et reçut en échange, des mains de la princesse Hedvige, la blanche robe du baptême. Par la conversion des Jagellons, le rite latin s'étendit jusqu'à Kief et aux pays situés sur le Dniéper. Cette nouvelle conquête de la papauté opposait une barrière infranchissable au schisme de Photius; le peuple russe n'en fut que plus porté à repousser des pratiques religieuses derrière lesquelles un ennemi politique semblait abriter ses prétentions. Le duché de Moscou était devenu le centre de l'église orthodoxe; son prince

(1) La ville de Neustadt, dont il est ici question, paraît être Wienerisch-Neustadt, place forte des états autrichiens, située par 47° 49' de latitude nord, et 13° 55' de longitude est.

(2) Djinghis-khan était mort en 1227, laissant pour héritier Oktai, son fils aîné. Oktai, après avoir conquis les provinces septentrionales de la Chine, envoya son neveu Bâti soumettre les provinces au nord de la mer Caspienne.

avait désormais le métropolitain pour complice : au tronc mutilé se rattachèrent peu à peu les membres dispersés de l'empire des Varègues.

Il est difficile d'arrêter les nations sur la pente de la décadence; tout conspire alors à leur nuire. Les peuples au contraire pour qui est enfin venue l'heure du plein développement, auquel toute race sur ce globe aspire, ont à peine besoin qu'un effort humain les seconde. Les erreurs populaires et les fautes des princes tournent à leur profit; les colères du ciel les atteignent, sans paraître retarder d'un instant leur croissance. Ils grandissent, comme le flot coule, comme le blé mûrit, par un phénomène naturel. Dans cette loi fatale, le philosophe est libre de ne voir que l'inanité de nos grands projets et le peu que nous sommes; l'homme d'état se doit d'en observer avec attention les effets et d'y accommoder autant qu'il le peut sa politique. La puissance militaire de la Russie date du règne d'Ivan III, qui monta sur le trône en 1462. Cette puissance fut fondée le jour où le fils de Vasili l'aveugle mit sa personne sous la garde des strelitz, comme Orkhan avait mis la sienne sous la protection des janissaires. Les peuplades remuantes qui s'attardaient sur le sol évacué par les petits-fils de Djinghis-khan, éprouvèrent, les premières, le poids du nouveau glaive. Ivan III les refoule étonnées dans Kazan, puis s'en va vers le nord soumettre Novgorod, conquérir Vologda, reculer jusqu'aux monts Ourals la domination moscovite. Maître de Pskof (1), rentré en possession de Smolensk, qui depuis cent-dix ans subissait l'occupation étrangère, Vasili IV, le successeur d'Ivan, a cessé d'être aux yeux de l'Allemagne le chef d'un peuple à demi sauvage. Le titre oriental dont les princes de Moscou se sont revêtus suffit pour abuser l'envoyé de Maximilien. Il y a de nouveau deux césars et deux empereurs dans le monde.

En vain Vasili IV a-t-il payé la conquête de Smolensk par la plus sanglante des défaites, en vain a-t-il consenti à rendre un humiliant hommage au khan de Crimée; le baron Herberstein n'en décerne pas moins au tsar moscovite le nom auguste devant lequel les fronts de tous les rois s'inclinent. Dans les actes acceptés par la chancellerie germanique, Vasili IV marchera de pair avec Charles-Quint. Pour qu'une pareille illusion fût possible, il n'avait pas seulement fallu la dispersion de la nation mongole; il n'était pas moins nécessaire que la chute de Constantinople précédât le règne d'Ivan III. Étourdi de ce coup funeste, le vieil Orient cherchait partout un re-

(1) Pskof ou Pleskof, à 270 kilomètres sud-sud-ouest de Saint-Pétersbourg, par 59° 49' de latitude nord et 26° de longitude est.

fuge. Il crut l'avoir trouvé dans la seule cour que Rome n'était pas encore parvenue à séduire. En moins d'un demi-siècle, Moscou, la ville de bois, se transforme. Elle aura désormais ses forteresses de briques et ses basiliques de pierre. D'illustres bannis lui ont apporté les arts, le luxe, la civilisation de Byzance. L'Allemagne, le Danemark, la Turquie, ont fait partir pour la capitale du grand-duché leurs ambassadeurs; la Bohême y expédiera bientôt ses ingénieurs militaires; l'Italie n'a pas attendu ce moment pour y envoyer ses architectes. Le nouvel empire n'en reste pas moins ignoré de la majeure partie de l'Europe. Il grandit à l'écart, pendant que Luther prêche devant l'électeur de Saxe « contre les vices des hommes qui font le commerce des indulgences, » pendant que Gustave Vasa, devenu roi de Suède, introduit la réforme dans ses états, pendant que le grand-maître de l'ordre Teutonique, Albert de Brandebourg, renonce aux statuts de son ordre. L'archevêque de Riga et ses suffragans n'arrêteront pas, malgré tous leurs efforts, le progrès des nouvelles doctrines. De la Prusse ducale, la contagion a gagné Dantzic et Königsberg; elle s'empare maintenant des domaines du roi de Danemark. Le rite latin demeure, dans le nord, sans appui. Le successeur de Vasili IV s'en trouvera plus à l'aise pour lutter contre la Pologne.

Ce successeur est un enfant de trois ans appelé au trône par la mort subite de son père, mais l'enfant doit mériter un jour et garder à jamais dans l'histoire le surnom d'Ivan *le Terrible*. Ou terrible, ou cruel, peu importe; c'est un fondateur. Toutes les forces de l'esprit national se sont tournées vers lui; il emploiera ce dévouement aveugle à la façon de Louis XI et de Henri VIII. La Russie moderne n'est pas le seul état qui ait dû sa grandeur à la sauvagerie rudesse ou à la politique peu scrupuleuse de ses princes; combien de royaumes au contraire ont péri par les vertus aimables d'un Louis XVI ou par les qualités chevaleresques d'un François I^{er}! Ivan IV n'avait pas atteint sa treizième année qu'il éprouvait le besoin de se débarrasser d'une tutelle importune et se jetait brusquement sur les rênes que les boïars s'efforçaient en vain de lui dérober. Cette précoce tentative laissait derrière elle une sanglante empreinte : les griffes poussent de bonne heure aux lionceaux. En 1552, Ivan Vasilévitch avait vingt-deux ans; un sacre solennel venait d'affermir sur son jeune front la couronne; le roi de Pologne, Sigismond I^{er}, s'acheminait, fatigué, vers la tombe; le moment était favorable pour porter le dernier coup à la nation mongole. L'armée moscovite alla camper sous les murs de Kazan. Le 2 octobre, on eût vainement cherché des Tartares indépendans en Russie. La Horde-d'Or avait subi le joug des anciens vassaux de la Grande-

Horde. Le prince de Kazan n'était plus qu'un des voïvodes d'Ivan IV. Quelques mois plus tard la prise d'Astrakan étendait la puissance des Slaves jusqu'aux bords de la mer Caspienne. C'est à l'époque même où ce nouveau succès devait porter au comble l'orgueil du jeune tsar qu'un messenger parti de Colmogro (1) vint annoncer au prince, récemment rentré à Moscou, l'apparition d'un navire anglais sur les côtes septentrionales du gouvernement de Vologda. Jamais, on va le voir, nouvelle inattendue ne fut plus opportune; jamais courrier n'eut lieu de se promettre accueil plus favorable à la cour d'Ivan IV.

Les villes anséatiques ne s'étaient nullement préoccupées des convulsions intérieures qui fondaient, aux dépens des anciens apages, l'unité politique de l'état moscovite. Que Novgorod fût fief ou province, c'était toujours avec Novgorod que Lubeck et Hambourg entretenaient leurs habituelles relations de commerce. Par cette voie arrivaient sans cesse les armes à feu et les autres engins de guerre que les arsenaux de Moscou ne savaient pas encore fabriquer. Tant que le grand-duché ne fut pour l'Europe qu'un boulevard contre le retour des Mongols, qu'un frein nécessaire aux ardeurs belliqueuses de la Lithuanie, les Anséates crurent pouvoir sans danger le favoriser dans son développement; mais lorsqu'ils s'aperçurent que le colosse, ayant déjà un pied sur la Caspienne, prétendait poser l'autre sur les bords de la Baltique, ils songèrent à restreindre les importations où s'alimentait l'inquiétante vigueur de ce corps gigantesque. Le commerce des armes ne se fit plus avec la Russie que par contrebande. Impatient de trouver dans l'industrie nationale les ressources que lui refusait la navigation étrangère, Ivan Vasilévitch résolut alors de faire venir d'Allemagne une centaine d'ouvriers dont la main exercée saurait donner le branle à ses manufactures.

Un Saxon nommé Schlit s'occupait activement de recruter cet utile renfort. Instruit de son projet, l'empereur Charles-Quint n'y faisait nul obstacle. Tout marchait donc à souhait quand une rumeur étrange se répand à Moscou. Schlit vient d'être arrêté, par ordre de la ligue anséatique, à Lubeck. On devinera sans peine l'indignation d'Ivan IV. La Hanse se proposait deux choses bien difficilement compatibles : elle eût voulu maintenir la Russie dans un état de sujétion commerciale, d'incapacité militaire, et garder

(1) Kholmogori dans le gouvernement d'Arkhangel, bâtie à 100 verstes de la mer, sur une île de la Dwina. Cette ville compte aujourd'hui 500 habitans. Nous lui conserverons le nom de Colmogro, sous lequel nous l'ont fait connaître les Anglais, qui la plaçaient alors par 64° 25' de latitude nord, d'après les observations de Stephen Burrough.

néanmoins les bonnes grâces du tsar. Le marché de Novgorod lui semblait à bon droit un des débouchés les plus importants que la navigation de Lubeck, de Hambourg et de Brême pût offrir aux draps de l'Angleterre, des Flandres et de la Hollande. C'était également de ce marché qu'arrivaient dans les ports de Narva, de Riga, de Dorpat, de Revel, la plupart des objets que les fabriques de l'Occident mettaient journellement en œuvre : le lin, le chanvre, les cuirs, sans compter la cire et le miel. Comment les mauvais procédés des Anséates n'avaient-ils donc pas fini par amener la suppression de ce vieux privilège, dont les profits auraient dû faire au moins accepter les charges? Le tsar souffrait tout des villes anséatiques, parce qu'il lui eût été plus pernicieux encore de vouloir se passer de leur égoïste et exigeant concours. La Prusse, la Pologne, la Suède, l'ordre reconstitué des chevaliers Porte-glaives, que l'ordre Teutonique avait, en se dissolvant, laissés comme une épave sur les plages de la Livonie, l'entouraient de toutes parts d'un blocus hermétique. Rompre avec les navigateurs et les négociants de Lubeck, c'eût été se laisser rejeter brusquement vers l'Asie. Or l'ambition avouée de la nation russe était déjà de redevenir ce qu'elle avait été à deux reprises différentes, sous les Goths et sous les Varègues, au IV^e et au IX^e siècle, une puissance européenne. Ivan ne pouvait donc que ronger son frein en silence, et la ligue, resserrant peu à peu les liens qui l'assujettissaient, s'applaudissait tout bas des heureux effets de sa politique prévoyante; mais les plus sages calculs sont souvent déjoués par un incident futile. La ligue avait compté sans l'*Edouard-Bonaventure*.

II.

Lorsque, dans la nuit du 3 au 4 août 1553, Chancelor eut été séparé de ses compagnons, ce fut, nous l'avons dit, vers le point qui venait de lui être assigné pour lieu de rendez-vous qu'il prit le parti de se diriger. Il s'était cramponné, dès le début de la tempête, à la côte; il n'eut qu'à la suivre de près pour atteindre le mouillage que Willoughby, revenant du large, s'évertuait vainement à chercher. Durant sept jours entiers, l'*Edouard-Bonaventure* attendit au port de Varduus la *Speranza* et la *Confidentia*. Willoughby et Durforth étaient, à cette heure, plus près de l'embouchure de la Petchora que du fiord où Chancelor avait espéré les rejoindre. Le temps était précieux; Chancelor ne voulut pas s'attarder davantage. Le sort le laissait seul; il poursuivrait seul le voyage. Les barques écossaises visitaient quelquefois les côtes du Finmark. Elles ne se hasardaient jamais au-delà de Varduus. C'était à ce port

que finissait pour les marins les plus aventureux le monde connu, l'Océan navigable. Il fallait s'être nourri comme Sébastien Cabot de la lecture de Strabon, de Pline, du poète Denys, de Solin, de Cornélius Nepos, de Pomponius Mela pour entretenir une autre opinion. Par un heureux hasard, des Écossais se trouvaient encore à Varduus quand Chancelor vint y jeter l'ancre. Le capitaine du *Bonaventure* n'eut pas besoin de s'ouvrir à eux de son grand projet d'aller au Cathay pour provoquer de leur part les plus énergiques objections; il lui suffit de laisser percer l'intention de dépasser la forteresse danoise. L'effrayant tableau des périls de tout genre qu'il allait courir n'eut pas heureusement le pouvoir d'ébranler son âme. Avait-il donc, lui, le pilote-major choisi par la compagnie, le droit de s'affranchir d'instructions délibérées en conseil? Oserait-il bien faillir à l'héroïque dessein qui avait amené l'*Édouard-Bonaventure* jusque dans ces parages? Peut-être en ce moment tout l'espoir de l'expédition restait confié à sa persévérance. Qu'étaient devenus Willoughby, Gesserson et Durforth? « Que le naufrage les eût engloutis ou qu'ils fussent destinés à traîner une vie misérable au milieu de peuples étrangers, » le devoir de celui qui leur survivait n'en était pas moins tracé. « Les intéressés » ne pouvaient avoir fait en vain les frais d'un pareil armement. Chancelor partit donc. « Il alla si loin qu'il arriva enfin à un point où il n'y avait plus de nuit du tout (1). » Pressé de rentrer dans le sillon tracé par Cabot, le prudent pilote se hâta de redescendre au sud et il réussit ainsi à gagner l'entrée d'une grande baie dont il ne devait découvrir que beaucoup plus tard l'autre rive.

Cette vaste ouverture, Willoughby l'avait aussi traversée, mais il l'avait traversée à son insu. Un sort plus favorable guida le vaisseau de Chancelor. L'*Édouard-Bonaventure* avait dépassé la baie de Kola, le havre de Jarishna, les coupures successives que présente la côte de Laponie. Il ne dépassa pas la Mer-Blanche. Mouillés sur la côte occidentale de cet immense bassin, les Anglais jetaient de tous côtés leurs yeux irrésolus. Un bateau pêcheur apparaît. Un bateau! quelle aubaine pour des voyageurs qui ne savent pas même si la terre où ils ont abordé nourrit des êtres humains ou des monstres. Chancelor s'était jeté de sa personne dans la chaloupe du *Bo-*

(1) Sous le parallèle de 70 degrés, le soleil reste sur l'horizon sans se coucher, du 16 mai au 26 juillet. Le 26 juillet, il se couche un instant et reparait aussitôt. Du 26 juillet au 18 septembre, le soleil se couche de plus en plus tôt et se lève de plus en plus tard; mais la nuit réelle n'est jamais complète. Quand l'aube disparaît, il laisse derrière lui une lueur crépusculaire dont la teinte va s'assombrissant jusqu'à minuit, et s'éclaircit de nouveau graduellement depuis minuit jusqu'au lever du soleil. L'obscurité à l'heure de minuit gagne, de jour en jour, en intensité, sans jamais devenir totale. Le 18 septembre, à minuit, on peut observer un instant de nuit réelle.

naventure; soudainement alarmé, le bateau avait déjà pris chasse, et la lourde chaloupe ne réussit pas sans peine à l'atteindre. La capture en elle-même n'eût certes pas valu ce vigoureux effort. Construite pour la pêche, la barque dont les Anglais venaient de s'emparer n'était qu'un pauvre bateau à fond plat; au lieu de les clouer, on s'était contenté d'en unir les bordages par une grossière couture. Les hommes qui montaient ce primitif produit d'un art à demi sauvage, avec leurs yeux bridés, leurs pommettes saillantes, leur aspect trapu et leur face aplatie, pouvaient être aussi bien des Hindous que des Scythes. Chancelor tenta sans succès de résoudre les doutes qui sur ce point assiégeaient son esprit. Les malheureux pêcheurs, à demi morts d'effroi, fixant sur l'être étrange au pouvoir duquel ils étaient tombés des yeux où se peignait non moins d'étonnement que de crainte, demeuraient sans répondre, prosternés à ses pieds. Chancelor ne s'obstina pas à prolonger un interrogatoire inutile, il se souvint à temps des sages et prudentes instructions de Cabot. Au lieu de chercher à frapper de terreur les premiers naturels que le ciel plaçait sous ses pas, il trouva préférable de les séduire par sa mansuétude. D'un geste plein de clémence, comme un roi qui refuse les hommages dus aux dieux, il les releva de leur humble posture et leur fit comprendre par ses signes qu'ils étaient libres de regagner la côte. Sortis sains et saufs d'une si chaude aventure, les pêcheurs en allèrent sans retard conter tous les détails à leurs compagnons : « Des hommes au teint coloré, à la haute stature, venaient, sur un immense vaisseau, de jeter l'ancre à l'entrée de la baie. La douceur de ces étrangers semblait égaler leur force et leur puissance. Tout dénotait en eux des êtres bienfaisants, et leurs procédés différaient trop de ceux dont ont coutume d'user les malins esprits ou les pirates pour qu'on pût avoir à redouter de leur part la moindre violence. » Répété bientôt de proche en proche, ce récit ne manqua pas d'enhardir d'autres barques. On les vit peu à peu sortir et s'éloigner tout doucement du port. Le *Bonaventure* ne fit aucun mouvement. Les barques se rapprochèrent insensiblement du vaisseau. Il en fut qui poussèrent la confiance jusqu'à l'accoster. Elles ne retournèrent à terre que pour en rapporter des vivres. La glace était rompue et l'effroi dissipé. A force de patience, on s'expliqua enfin. Le pays dont les marins du *Bonaventure* voyaient se perdre au loin, dans la direction du sud-ouest et du sud, les dunes sablonneuses s'appelait la Russie ou la Moscovie. Ivan Vasilévitch le gouvernait. Le nom de ce monarque ne pouvait être complètement inconnu du pilote, qui avait vécu dans la familiarité d'un des seigneurs les plus éclairés de la cour d'Édouard VI, mais Chancelor ne se fût jamais attendu à retrouver la

domination moscovite à une telle distance de Moscou. Sébastien Cabot ne l'avait préparé à rien de pareil. Qu'importait, après tout ? Quel que fût le maître légitime de ces lieux, on ne lui apportait que la branche d'olivier ; on ne lui demandait que la faculté de commercer librement et en paix. Honnête et modeste requête, à coup sûr, venant d'un vaisseau aussi bien pourvu de mousquets, de piques et de canons que l'était le vaisseau de Richard Chancellor. « Les barbares promirent de transmettre cette requête à leur roi. » Bien des jours cependant se passèrent ; la réponse du roi ne cessait pas de se faire attendre. Chancellor, irrité, menaçait de poursuivre sa route quand on vint lui offrir, à sa grande surprise, de le conduire en personne à Moscou. Le pilote-major de la Compagnie des lieux inconnus eût pu suspecter sous cette proposition subite quelque embûche. Il n'en voulut voir que le côté avantageux et en dédaigna les périls. La saison était trop avancée pour lui laisser l'espoir d'arriver, avant le retour d'un nouveau printemps, à la cour de l'empereur du Cathay. Pouvait-il mieux utiliser l'hiver qu'en allant rendre visite à l'empereur de toutes les Russies ?

Tel était en effet un des titres, le titre suprême, de ce souverain dont les états s'étendaient déjà du 46^e au 69^e degré de latitude nord. Les pauvres riverains des bouches de la Dwina ne le désignaient jamais que sous le nom imposant de tsar (1). Ivan IV était un tsar en effet, le seul tsar que reconnût désormais le majestueux ensemble des territoires compris entre la Caspienne et l'Océan-Glacial. Le grand-khan avait disparu. Il ne restait plus en face de l'Allemagne, de la Lithuanie, de la Suède, que le seigneur de Vladimir, de Moscou et de Novgorod, roi de Kazan et d'Astrakan, maître de Pleskof, grand-duc de Smolensk, de Tver, de l'Ingrie, de la Permie et de la Livonie, commandeur de la Sibérie et des parties septentrionales du globe.

Chancellor commença par conduire son vaisseau au fond de l'immense golfe que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Mer-Blanche, golfe qui à cette époque recevait son nom d'un monastère placé sous l'invocation de saint Nicolas. Ce monastère occupait le point où la branche occidentale de la Dwina, traînant après elle de vastes alluvions, vient se décharger dans la baie qu'elle obstrue chaque jour de nouveaux bancs de sable. Des bouches de la Dwina aux deux caps, séparés par un intervalle de 100 milles environ, qui marquent, l'un à l'ouest, l'autre à l'est, l'entrée et les limites de cette mer intérieure, on ne compte pas moins de 80 lieues. L'espace fut rapidement franchi par le *Bonaventure*, et Chancellor,

(1) Otesara ; suivant les Anglais, un roi qui ne paie de tribut à personne.

après avoir pris les dispositions nécessaires pour mettre autant que possible à l'abri des tempêtes, des courans et des glaces le navire qu'il allait laisser pendant plusieurs mois sur la foi de ses ancres, après en avoir recommandé l'équipage aux soins fraternels des bons habitans du village de Nenoksa (1), désigna pour l'accompagner cinq ou six hommes choisis, et s'abandonna entièrement à la conduite de ses guides. Du monastère de Saint-Nicolas, situé en face de Rose-Island (l'île Jagry), au monastère de Saint-Michel, près duquel devait bientôt s'élever Arkhangel, on compte 20 milles marins environ. Il y en a près de 30 entre le couvent de Saint-Michel et Colmogro. Une barque de 20 tonneaux, que dirigeaient cinq ou six mariniers, franchit ces 50 milles en moins de trois jours. Colmogro n'était pas, comme Nenoksa, un village, près duquel on eût pu passer sans se douter que des hommes respiraient au fond de ses taupinières. Colmogro était une ville, s'il est permis de se figurer quelque chose qui mérite ce nom dans la rude contrée affectée par Sébastien Cabot à la résidence des « Scricfni. » Tous les ans, le jour de la Saint-Nicolas, on y tenait un marché célèbre où ne manquaient jamais d'accourir les sauvages chasseurs de morses que les cosmographes de l'époque nous représentent « vivant de poisson cru sur les bords du Lacus Albus. » De Colmogro partaient, dès les premiers jours de l'hiver, le sel et le poisson salé destinés à l'approvisionnement de Novgorod, de Vologda, de Moscou. Le parcours total, suivant la déclaration des guides, ne pouvait être estimé à moins de 1,500 verstes (2), — 860 milles marins environ. — Les Anglais n'avaient pas accompli le quart de ce trajet qu'ils rencontrèrent le messager dont ils avaient, pendant plus d'un mois, attendu le retour. Ce messager s'était tout simplement égaré en revenant de Moscou à travers les boues de l'automne. Il avait par bonheur soigneusement préservé, au milieu de toutes ses vicissitudes, les lettres que lui avait confiées le tsar. Ivan IV invitait les honnêtes étrangers, dont il venait d'apprendre l'apparition soudaine et les procédés pacifiques, à se rendre sans perdre de temps à sa cour. Des chevaux de poste leur seraient gratuitement fournis. Si les Anglais reculaient devant les fatigues d'un pareil voyage, l'empereur autorisait dès ce jour ses sujets à commercer avec eux. A l'effet que produisit sur les Russes la seule exhibition du sceau impérial, Chancelor put juger du pouvoir absolu d'Ivan Vasilévitch et apprécier l'incroyable ascendant que son nom redouté exerçait jusque dans les parties les plus reculées de l'em-

(1) Le village et le port de Nenoksa se trouvent à 20 milles dans l'ouest du monastère de Saint-Nicolas. Plus habiles encore que nous ne le sommes nous-mêmes à défigurer les noms étrangers, les Anglais ont appelé ce village russe le village de Newnox.

(2) La verste russe est de 1,067 mètres. Le mille marin de 1,852.

pire. A chaque relais, si l'on n'y eût mis bon ordre, il y aurait eu non-seulement querelle, mais bataille, tant les Russes montraient d'empressement à seconder les désirs du tsar et à servir les hôtes qu'il daignait appeler à comparaître en sa souveraine présence. C'était à qui s'emparerait des traîneaux pour y attacher le premier ses chevaux; celui dont l'attelage était refusé ou arrivait trop tard semblait en éprouver une mortification profonde.

Chancellor avait, sans s'arrêter, traversé Vologda, dépassé Jaroslaf et Rostof (1); il ne lui restait plus qu'une centaine de milles à parcourir pour atteindre Moscou. L'aspect du pays changeait à vue d'œil; tout indiquait déjà les approches d'une grande capitale. La terre gardait encore les traces d'une soigneuse culture et avait dû porter d'abondantes moissons. Presqu'à chaque pas s'offraient de petits villages semés dans la plaine, ou rangés, à la suite l'un de l'autre, sur la route. Autour de ces ruches, toutes gonflées de la population la plus dense qu'on puisse imaginer, bourdonnaient sans cesse sept ou huit cents traîneaux, apportant du nord leurs chargemens de poisson salé ou charriant vers les provinces lointaines le blé qui leur avait été livré en échange. Moscou apparut enfin, mais sous quel aspect! Chancellor eut peine à retenir une exclamation dédaigneuse. La capitale d'Ivan IV n'était pas, en effet, au temps où la visitèrent les marins du *Bonaventure*, cette ville à demi-orientale, à demi-européenne qui dressait en 1812, devant les soldats de la grande armée, « les flèches et les coupoles dorées de ses temples. » Prise en masse, la cité fondée en 1147 par George Dolgorouki n'était encore en 1553 qu'un immense assemblage de cabanes disséminées sans ordre. Des troncs de sapins grossièrement équarris, des toits chargés, en guise de chaume, d'un épais lit d'écorce, protègent mieux contre le vent et la pluie que la tente de feutre du Tartare. Pour des yeux habitués au spectacle des nobles constructions dont l'architecture normande décora, du XI^e au XIII^e siècle, les bords de la Tamise, ce vaste bûcher qui semblait appeler la torche et provoquer à plaisir l'incendie, n'en devait pas moins garder l'apparence d'un campement plutôt que celle d'une ville. Les rues de Londres étaient, dès cette époque, pavées; les rues de Moscou n'offraient, suivant la saison, qu'un océan de boue, un miroir de glace ou des flots mouvans de poussière. Deux civilisations distinctes se disputaient encore la Russie. La Zemlianoï-Gorod, — ainsi se nommait l'agglomération confuse que traversait en ce moment Chancellor, — était une ville mongole. Un long rem-

(1) Rostof, ville du gouvernement de Jaroslaf sur la rive nord-ouest du lac Néro, ancienne capitale du pays des Tchouds.

part de terre l'enveloppait sur un périmètre de 17 milles marins environ d'étendue. On y entrait par trente-quatre portes de bois. Une autre cité, le Kremlin, cité non plus mongole, mais byzantine, occupait sur une éminence le centre de cette première enceinte. On l'avait entourée d'un rempart de briques qui n'avait pas moins de 48 pieds d'épaisseur, 16 portes, et 2,000 pas de circuit. Cette vaste citadelle renfermait le palais du tsar, 9 églises de pierre et de nombreux couvens. La plupart des villes du Céleste-Empire, Canton entre autres, offrent au voyageur une disposition analogue. La cité de guerre y est inscrite dans la cité marchande, la ville tartare dans la ville chinoise.

Le prince Dolgorouki avait bien choisi, en 1147, le site où devait s'élever, deux siècles plus tard, la rivale de Novgorod, de Kief, de Tver et de Vladimir. Trois rivières, la Neglina, la Jaouza et la Moscova arrosent le territoire qu'une impénétrable forêt couvrait encore au début du xix^e siècle. Ces rivières portèrent à la capitale nouvelle un large tribut d'eaux courantes. La Neglina traversait Moscou du nord au sud, la Jaouza y avait accès du côté de l'est, la Moscova embrassait d'un double repli deux quartiers et un populeux faubourg. En 1308, Daniel Alexandrovitch adossait à la rive gauche de la Moscova la face méridionale de la forteresse qu'il bâtissait en bois et que, vers 1370, Dmitri Donski, le vaillant précurseur d'Ivan III, fit reconstruire en pierre. Sur ses trois autres faces, le Kremlin était défendu par un fossé profond ou par le cours de la Neglina : sacres, demi-sacres, fauconneaux, coulevrines, garnissaient d'ailleurs à l'envi les créneaux et les embrasures ouvertes sur la plaine. Le Kremlin, si l'on considère les moyens d'attaque dont on disposait alors, passait à bon droit pour inexpugnable. Le flot de l'invasion, les bouillonnemens séditionnels de la populace, les flammes où tant de fois on vit la Zemlianoï-Gorod se tordre et se débattre dans sa chemise de terre, tous ces fléaux dont les princes de Moscou n'avaient pu réussir encore à prévenir le retour périodique, expiraient impuissans au pied des boulevards du haut desquels la droite du grand-duc et la crosse bénie du métropolitain semblaient les conjurer.

Chancelor dut se résigner à contempler de loin cet inviolable asile et à en mesurer des yeux les remparts. Jamais en effet étranger n'a franchi, sans l'autorisation expresse de l'empereur, les portes où, nuit et jour, veillent les strelitz. Avertis par leurs guides qu'ils devaient attendre patiemment « le plaisir du duc, » les Anglais trouvèrent doux, après plus de deux mois de bivouac, de reposer enfin sous un bon toit de planches. L'hospitalité moscovite ne leur réservait pas cependant les lambris dorés d'un palais ; mais une

chaumière, quand un vaste poêle y fait circuler partout une égale chaleur, peut avoir son prix, surtout en hiver et sous le 56^e degré de latitude. Pour être formées d'énormes madriers serrés l'un contre l'autre, au lieu de présenter un épais massif de briques ou de pierres, les maisons de Moscou n'en restaient pas moins inaccessibles à la température extérieure. Il n'était pas en effet un interstice de ces gros madriers, « aussi hauts que des mâts, » qu'on n'eût bourré de mousse, comme le fer du calfat rempli chez nous d'étope les coutures d'un navire. Dans ce bloc de bois, carrément assis sur sa base, d'étroites ouvertures mettaient, pendant l'été, l'intérieur de l'habitation en communication avec l'atmosphère du dehors. En toute autre saison, on tenait les fenêtres hermétiquement fermées par des feuilles de talc ou par des peaux devenues à peu près transparentes, tant on les avait amincies. Le plus grossier cristal eût mieux valu sans doute; ce luxe, familier à la ville de Londres, était ignoré à Moscou. On s'y contentait des lames de la roche désignée aux Anglais sous le nom de *sluda*, et connue aujourd'hui sous le nom de « verre fossile. » L'ameublement de la maison russe ne démentait pas d'ailleurs la rustique simplicité des parois et de la couverture. Pour couche, on y trouvait des bancs, pour matelas des peaux d'ours, pour oreiller une selle. « D'où vient donc, se disaient entre eux les marins du *Bonaventure*, que les Moscovites se résignent à de pareils lits? Le duvet et les plumes pourtant ne leur manquent pas. Ils craindraient sans doute, s'ils cessaient de coucher ainsi sur la dure, de s'amollir le corps et de se rendre impropres à supporter les rigueurs de leur affreux climat. »

Grâce aux interprètes que renfermait la cour d'Ivan IV, les Anglais voyaient, d'heure en heure, des notions plus exactes succéder à la connaissance confuse que la mappemonde de Sébastien Cabot leur avait donnée du lointain et mystérieux duché de Moscovie. Aucun de ces truchemens n'aurait pu sans doute s'exprimer en anglais, l'allemand était un pont tout trouvé pour passer d'une langue à l'autre. Chancelor était depuis une douzaine de jours à Moscou, quand « le secrétaire des étrangers » le fit appeler pour lui signifier les ordres du tsar. Le capitaine du *Bonaventure* allait être admis à porter sa requête, avec ses hommages, au pied même du trône. Il verrait de ses propres yeux le plus puissant monarque, le plus grand souverain qui eût jamais, suivant les expressions de la lettre d'Édouard VI, « gouverné les parties nord-est du globe terrestre dans le voisinage de l'empire du Cathay. » Le parchemin royal, par une chance heureuse, avait pu arriver tout droit à son adresse. Le moment était donc venu pour les hôtes d'Ivan IV de produire ce document pré-

cieux, gage indispensable de leur sincérité, titre unique de l'importante mission dont ils se disaient investis. Chancelor serait reçu, — ainsi l'avait ordonné l'empereur, — en audience solennelle, pour y présenter, devant les boïars réunis, « les lettres du roi son maître. » Si, par une précaution dont il faut faire honneur à la vieille expérience de Sébastien Cabot, Chancelor n'eût pas été muni au départ d'un double des instructions et des lettres royales confiées à sir Hugh Willoughby, la situation des Anglais n'eût pas laissé d'être assez délicate, car les marchands allemands de Novgorod, menacés, ainsi que nous l'avons dit, de perdre leur privilège, venaient précisément d'envoyer de leur côté une ambassade à Moscou. Cette ambassade, on le comprendra de reste, n'était pas d'humeur à favoriser, dans sa concurrence, la navigation étrangère. Des Anglais en Russie! Ils n'y pouvaient être venus de l'aveu de leur prince. Les traités conclus sous plus d'un règne entre la ligue allemande et les souverains de la Grande-Bretagne ne réservaient-ils pas par une clause formelle le commerce de la Baltique aux anséates? Les marins du *Bonaventure* ne devaient donc pas être accueillis à Moscou sans contrôle. Pirates, il fallait les pendre; aventuriers sans mandat, les chasser. Nul pacte, il est vrai, ne fermait aux navires d'Édouard VI ces domaines redoutés de l'éternelle nuit sur les bords desquels Chancelor, au dire de ses introducteurs, était descendu. Ce point admis, s'ensuivait-il qu'on eût réellement affaire à des gens respectables, accrédités par le fils d'Henri VIII? Est-ce par une telle route qu'un souverain sensé eût acheminé vers Moscou ses ambassadeurs? Le seing même et le sceau d'Édouard VI ne seraient pas de trop pour dissiper les légitimes soupçons que tant de considérations faisaient naître.

Des marchands et des officiers-mariniers composaient toute la suite du pilote-major. Ils lui firent de leur mieux cortège quand le secrétaire des étrangers l'introduisit dans l'impériale demeure. Les regards de Chancelor avaient plus d'une fois contemplé à la dérobée la splendeur de la cour britannique. Ils ne furent pas éblouis par la pompe du Kremlin. L'ancien familier d'Henry Sidney, le neveu de Christophe Frothingham, semble avoir gardé une impression juste de tous les objets qui s'offrirent alors à sa vue. « Nous avons mieux chez nous, » murmurait-il sans cesse aux oreilles de ses compagnons. Le palais de l'empereur ou du duc, si l'on veut employer le titre sous lequel les Anglais s'obstinaient à désigner le tsar, parut à Chancelor « une immense et lourde bâtisse, ramassée sur elle-même, assez semblable aux vieilles constructions anglaises avec leurs petites fenêtres. » Chancelor ne fut pas immédiatement conduit, comme il s'y attendait, en présence d'Ivan IV. On le laissa

quelque temps dans une longue galerie où se trouvaient rassemblés plus de cent gentilshommes, tous couverts de draps d'or. L'attente d'ailleurs fut courte. Chancelor et ses compagnons reçurent l'ordre d'avancer : l'empire russe, dans sa majesté, posait devant eux. Tout autour de la nouvelle salle se tenaient rangés les principaux seigneurs et les grands officiers du palais. Au fond avait pris place le vainqueur de Kazan, implacable et fastueuse idole, que des millions d'hommes, sans l'avoir jamais entrevue, se faisaient un devoir d'adorer comme un Dieu, d'aimer et de vénérer comme un père. Ivan Vasilévitch portait ce jour-là une longue robe brochée et lamée d'or. Il en possédait de plus riches toutes garnies de perles, brodées de saphirs et d'autres pierres précieuses; mais ces vêtements étaient d'un tel poids que le tsar les tirait rarement du trésor qui gardait ses principaux joyaux. La couronne sur la tête, un sceptre de cristal et d'or dans la main droite, l'autre main appuyée sur le bras d'un vaste fauteuil également chargé de dorures, le jeune fils de Basile, du haut de ce siège, beaucoup plus élevé que les sièges des boïars, dominait immobile l'imposante et grave assemblée. C'est ainsi que la mappemonde de Sébastien Cabot avait représenté le grand-khan, « empereur des Tartares, roi des rois, seigneur des seigneurs. » C'est ainsi que, mieux informée, elle eût dû, en 1553, nous montrer le grand-duc de Moscovie, pendant deux siècles, tributaire des Mongols, à cette heure héritier de la puissance sous laquelle jusqu'en 1390 ses ancêtres étaient restés asservis.

Quand Chancelor eut fait son salut et remis au chancelier la lettre d'Édouard VI, le chancelier, tête nue, la présenta au tsar. Ivan IV prit la lettre, souhaita au capitaine du *Bonaventure* la bienvenue et lui demanda des nouvelles de son maître. « Le roi, répondit Chancelor, sans se laisser troubler par la nouveauté des fonctions qu'il se trouvait appelé à remplir, se portait bien au moment de mon départ, et j'espère qu'il en est toujours de même. » La cérémonie était close; le pilote-major n'avait plus qu'à se retirer, car il lui avait été strictement recommandé par ses introducteurs « de ne pas parler au duc, tant que le duc ne lui parlerait pas. » Le soir même, les Anglais, — honneur rare et insigne, — dînaient « avec sa grâce. » Le temps leur eût manqué pour retourner chez eux, et ce fut dans la chambre du secrétaire qu'ils allèrent attendre l'heure du repas. Le moment venu, on les conduisit dans un autre palais. Les Russes appelaient ce palais « le palais doré. » A quel titre? Chancelor n'avait-il pas vu, sur les bords de la Tamise, maint palais « infiniment plus beau sous tous les rapports. » Bien décidé à ne rien admirer qui ne fût de tous points réellement admirable, ce

voyageur difficile à séduire ne laissa pas d'éprouver un certain étonnement quand il pénétra dans la pièce qui donnait de plain-pied accès à la salle du festin.

Là demeurait assis, devant le plus merveilleux assemblage de vaisselle d'or massif qu'ait jamais étalé la pompe orientale, le grand-maréchal du palais, sa petite baguette blanche à la main. Les Anglais saluèrent et passèrent dans l'appartement voisin. Le duc était à table. Ivan Vasilévitch avait dépouillé son riche costume du matin. Il ne portait plus qu'une simple robe d'argent, mais il gardait encore la couronne impériale sur la tête. Deux cents convives environ, tous habillés de blanc, occupaient de longues tables dressées sur les estrades qui garnissaient le pourtour de la salle. Le duc dînait seul. Deux gentilshommes, la serviette sur l'épaule, le bonnet sur le chef, tenant à la main une coupe d'or enrichie de perles et de pierreries, n'attendaient qu'un regard pour lui présenter l'hydromel. Ces coupes ne servaient qu'au duc. « Quand il était bien disposé, il les vidait d'un trait. » Quatre brocs d'or et d'argent, du plus riche travail, gigantesques chefs-d'œuvre de ciselure, qui ne mesuraient pas moins de quatre ou cinq pieds de haut, contenaient la boisson destinée au tsar comme aux autres convives. Dans ses moindres détails, le service révélait une opulence inouïe. Les plats étaient d'argent, les coupes d'or massif : seulement coupes et plats demeuraient encore vides. L'empereur seul pouvait rompre le charme qui retenait les valets inactifs, les boïars silencieusement affamés sur leurs sièges. Ce charme, Ivan IV le rompit enfin. A chacun de ses deux cents convives il envoya successivement un grand morceau de pain. Le porteur appelait par son nom celui à qui le morceau était destiné, et lui disait : « Ivan Vasilévitch, empereur de Russie et grand-duc de Moscovie, t'envoie ce morceau de pain. » Tous les assistans alors se levaient et chaque fois que ces paroles étaient prononcées, ils se levaient encore. Le dernier morceau fut donné par l'empereur lui-même au grand-maréchal. Le grand-maréchal le porta vivement à ses lèvres, en mangea une bouchée, fit sa révérence et se retira.

Cette première distribution fut suivie « du service des cygnes. » Chaque cygne était dressé sur un plat séparé. Le duc distribua les cygnes comme il avait distribué le pain. Les autres plats arrivèrent à leur tour, toujours présentés à l'empereur, toujours répartis avec un cérémonial identique. Les coupes mêmes ne furent, dans le cours du repas, remplies et offertes que sur l'ordre de l'empereur. Pour terminer, Ivan, de ses propres mains, donna aux officiers qui l'avaient servi un plat d'abord, une coupe pleine ensuite. « C'est ainsi, dit-on à Chancellor, que le prince fait connaître à tous quels

sont ses serviteurs. Malheur à qui oserait, après ce témoignage, s'attaquer à eux et tenter de leur nuire! » Les convives, nous l'avons dit, étaient à peu près au nombre de deux cents. Ivan les appela tous devant lui par leurs noms, sans oublier un seul de ses invités. Ils s'approchèrent, firent un humble salut et sortirent de la salle. Chancelor fut ensuite reconduit en grande pompe jusqu'à sa résidence par les serviteurs du palais, portant les mets nombreux que le tsar envoyait encore à ses hôtes. Il était une heure de la nuit.

Toutes les manœuvres hostiles, toutes les insinuations malveillantes des envoyés de Novgorod devaient échouer contre l'impression favorable que, dès cette première entrevue, produisit la contenance ouverte de Chancelor. Les anséates conservèrent leur antique privilège, mais ils en payèrent la confirmation par une contribution de 30,000 roubles. Quant à Chancelor, le 2 février 1554, — (vieux style), an 7060 de la création, au compte de la chancellerie russe, — on lui remettait une lettre écrite en moscovite « avec des caractères ressemblant beaucoup aux lettres grecques. » Un large sceau pendait de ce pli impérial, et sur la cire se dessinait l'image d'un guerrier à cheval, armé de pied en cap, combattant un dragon.

Au texte moscovite, les conseillers d'Ivan avaient pris soin de joindre une traduction allemande. Voici la réponse que le grand-duc envoyait au roi d'Angleterre : « Au milieu de la vingtième année de notre règne, lui disait-il, est arrivé sur nos côtes un navire monté par un certain Richard Chancelor. Ce Richard nous a déclaré qu'il désirait pénétrer dans notre empire. A sa requête, il a vu notre majesté et nos yeux. Il nous a fait connaître alors le désir de votre majesté. Vous demandez que vos sujets puissent aller et venir dans nos domaines, fréquenter nos marchés, y porter leurs marchandises, y prendre les nôtres. Richard nous a remis les lettres qui contenaient ces demandes. Nous avons donné l'ordre que partout où votre fidèle serviteur, Hugh Willoughby, débarquerait sur nos terres, on lui fit bon accueil; Willoughby n'est pas encore arrivé, comme Chancelor pourra vous l'apprendre. Nous ne laisserons pas néanmoins tomber cette affaire. Nous désirons que vous nous envoyiez vos navires aussi souvent qu'ils pourront traverser la mer, et, le plus tôt possible, un de vos conseillers pour arrêter les conditions auxquelles les marchands de votre pays seront admis à commercer dans le nôtre. »

Le *Bonaventure* avait passé l'hiver en sûreté, au milieu des glaces de la Dwina, grâce à l'assistance et aux excellents conseils des habitans du village de Nenoksa. Quelques matelots restèrent seuls à bord, le plus grand nombre put s'installer à terre. Ceux qui eurent

la pénible charge de garder le vaisseau souffrirent affreusement de la dureté du climat; leur unique ressource était de se calfeutrer durant des jours entiers dans les cabines. S'aventuraient-ils à paraître sur le pont, ils ne couraient pas seulement le risque d'avoir les membres gelés, il pouvait leur arriver de tomber immédiatement suffoqués par le froid. Et cependant d'autres régions connaissent les rigueurs de climats infiniment plus âpres. Willoughby et ses compagnons avaient peut-être été entraînés jusque sous ces latitudes « où l'eau ne s'échappe du bois humide placé sur le foyer que pour se congeler à l'instant, où l'on peut voir sur le même tison, — phénomène incroyable, — la braise et la glace vivre de compagnie, le froid et le chaud s'accommoder ensemble. » Soumis à de telles épreuves, comment les équipages de la *Speranza* et de la *Confidentia* n'y auraient-ils pas succombé? Ils n'avaient pas appris à se creuser ces demeures souterraines où vont s'enfouir, pendant les longs hivers, les habitants des rivages arctiques; ils ignoraient l'art plus difficile et plus compliqué encore de construire des poêles, de ménager, vers le sommet du toit, une issue à la fumée, de boucher soigneusement au contraire toute autre ouverture. Sans ces précautions cependant, résultat d'une longue et pénible expérience, combien de marins du *Bonaventure* survivraient pour attendre aux bords de la Dwina le retour de leur capitaine? Tous ces marins allaient, il est vrai, sortir de leurs huttes sains et saufs; mais les moyens mêmes auxquels ils devaient leur salut n'étaient-ils pas l'indice du sort des malheureux auxquels de semblables instrumens de préservation avaient probablement fait défaut? On se fût en vain efforcé d'écarter le funèbre présage; il eût fallu, après les souffrances subies, après les récits alarmans des Russes, vouloir fermer obstinément les yeux à la lumière. La chose était à peu près certaine : si l'océan n'avait pas englouti dans ses profondeurs la *Speranza* et la *Confidentia*, on parviendrait peut-être à les retrouver un jour; on pourrait rendre à la compagnie un bon *ship* et un *yacht*; aux veuves et aux mères, on ne rapporterait jamais que soixante-dix cadavres.

Chancellor avait hâte de regagner l'Angleterre; il tenait à y porter le plus tôt possible « aux intéressés » la nouvelle importante de sa grande découverte, au roi Édouard VI la lettre d'Ivan IV. Un nouveau printemps venait de succéder à l'hiver; Chancellor refit en traîneau, par Peroslav, Rostov et Jaroslav, le tiers environ de la route qui l'avait conduit des bords de la Mer-Blanche à Moscou. Arrivé à Vologda, il s'abandonna au fil de la Dwina et de ses affluens, et bien qu'il dût changer plusieurs fois de barque, — à Totma d'abord, puis à Veliko Ousting et à Colmogro, — il n'en fran-

chit pas moins assez rapidement les 1,400 verstes qui le séparaient encore du mouillage de Rose-Island. Là, il trouva le *Bonaventure* et ne s'occupa plus que de préparer son vaisseau à subir les épreuves de la grande traversée de la Mer du Nord. Quant à Willoughby et à ses compagnons, il laissa aux Russes le soin d'en rechercher les traces.

Dès les premiers jours de l'été, l'*Édouard-Bonaventure* reprenait la mer. S'aidant habilement des courans de marée, jetant l'ancre souvent, mais ne négligeant jamais un souffle favorable, Chancellor franchit sans encombre les 80 lieues qui séparent le fond de la baie de la péninsule de Kola. La traversée dès lors s'annonçait facile. Des corsaires flamands arrêchèrent cependant sur la route Chancellor et se permirent de mettre son navire au pillage. De pareils épisodes devaient toujours entrer, à cette époque, dans les prévisions du navigateur. Il n'y avait qu'un capitaine novice qui eût pu s'en montrer surpris ou s'en émouvoir. La fâcheuse rencontre n'a pas trouvé place dans le récit de Clément Adams; les annales de la compagnie seules en font mention. Détail de peu de valeur, en effet, car l'été de 1554 ne se passa pas sans que Chancellor eût réussi à ramener sous les quais de Ratcliffe le vaisseau qui le premier dépassa le port de Varduus et fixa le contour des parties septentrionales du globe terrestre.

III.

Quel est le marin qui, au moment où il perdait de vue les côtes de la patrie, ne s'est pas demandé, avec un certain serrement de cœur, ce que le retour lui réservait? Quel est celui qui, déjà vieilli dans la carrière, le front penché sur de douloureux souvenirs, s'éloigne avec la pleine confiance de retrouver, quand il pourra de nouveau fouler le sol natal, « les hommes et les choses à leur place? » Chancellor n'avait pas cette heureuse fortune. Non-seulement ce n'était plus le même souverain qui occupait le trône, mais il était à craindre qu'un esprit différent dominât à la cour. Consumé par une lente affection de poitrine, Édouard VI était mort au mois de juillet 1553; Jeanne Grey avait régné quelques jours à peine. Chère au protestantisme, sa jeune tête ensanglantait, le 12 février 1554, le fatal billot. Le catholicisme triomphait, et c'était la fille de Catherine d'Aragon, la reine Marie Tudor, qui allait recevoir des mains du capitaine du *Bonaventure* la lettre adressée par Ivan Vasilévitch au fils de Jeanne Seymour.

En 1552, le parlement avait paru comprendre la nécessité de soustraire l'industrie et le commerce de la Grande-Bretagne à une tutelle dont les exigences croissaient de jour en jour. Il supprima le

privilège de la compagnie teutonique. Ce privilège, qu'on eût pu croire dès lors aboli à jamais, Édouard VI en accorda aux instances des villes de Hambourg, de Lunebourg, de Wismar, le rétablissement. La concession cependant ne fut pas gratuite. Un droit considérable frappa les marchandises que la compagnie pouvait continuer d'exporter. La reine Marie maintint d'abord la clause par laquelle Édouard VI avait tenté de couvrir sa faiblesse. Au mois d'août 1554, quand elle fut devenue l'épouse de Philippe II, les villes anséatiques la trouvèrent moins sourde à leurs obsessions. La reine les affranchit pour trois ans de la taxe imposée en 1552. N'était-il pas à craindre que la marine allemande ne recouvrât ainsi, de délai en délai, par un accord tacite, son ancien monopole et n'étouffât la navigation britannique, au moment même où cette navigation, par un heureux hasard, voyait s'ouvrir devant elle un champ inexploité? Sébastien Cabot cependant ne se découragea pas. Les curieux récits de Chancellor eussent peut-être été superflus pour entretenir son ardeur, ils ne l'étaient pas pour réchauffer le zèle un peu attiédi de la Compagnie des lieux inconnus.

« J'ai eu l'heureuse fortune, racontait le pilote-major de l'expédition destinée au Cathay, de rencontrer sur ma route les parties septentrionales de la Russie et de pouvoir me rendre des bords de l'Océan-Glacial à Moscou. La Russie est un pays très riche et très peuplé. Les Russes sont de grands pêcheurs de saumons et de petites morues. Ils récoltent également beaucoup d'huile de baleine. C'est principalement sur les bords de la Dwina qu'ils la fabriquent. Ils en font aussi ailleurs, mais en moindre abondance. La production du sel donne lieu à un commerce fort actif. Au nord de ce pays s'étend la contrée d'où viennent les fourrures : zibelines, martes, castors, renards blancs, noirs et rouges, menus-vairs, hermines, petit-gris. C'est de cette région encore que l'on tire les dents d'un poisson appelé morse. Les pêcheurs de morses habitent pour la plupart les rives de la Petchora. Ils apportent leur pêche sur des cerfs d'abord à Lampas, puis de Lampas la voient à Colmogro. A l'ouest de Colmogro se trouve Gratanove, — dans notre langue Novogorod. — Là pousse beaucoup de lin et de chanvre. On y recueille en même temps de la cire et du miel. Les marchands allemands ont un comptoir à Novogorod. Un troisième marché, celui de Vologda, fournit du suif, de la cire et du lin. La contrée où notre vaisseau a pu aborder est un pays généralement plat, à peine semé, de distance en distance, de quelques collines. Vers le nord, on rencontre de grands bois de sapins. Ces bois sont remplis de buffles, d'ours et de loups noirs. Les Russes chassent les buffles à cheval, les ours à pied avec des épieux. Le duc de Moscovie est maître et empereur de cette

province lointaine. Le pouvoir de ce monarque est d'ailleurs prodigieusement étendu : il peut mettre en campagne 300,000 ou 400,000 hommes. Il ne va jamais à la guerre de sa personne avec moins de 200,000 soldats. Sur les frontières de la Livonie, il laisse 40,000 hommes, 60,000 font face à la Lithuanie, 40,000 autres tiennent en respect les Tatars Nogaïs. Et cependant jamais on ne voit en campagne ni chef de famille ni marchand. L'armée se compose presque tout entière de cavalerie. Si le grand-duc admet dans ses rangs quelques hommes de pied, ce n'est que pour le service de l'artillerie et le service des routes. Ces fantassins sont au nombre de 30,000. Les cavaliers sont munis d'arcs à la façon des Turcs et, comme les Turcs, portent les étriers courts. Pour seule armure, ils ont une cotte de mailles avec un morion sur la tête. Quelques-uns dissimulent en outre leur cotte de mailles sous une robe de velours ou sous un somptueux vêtement de drap d'or. Le duc surtout déploie, quand il part pour la guerre, une splendeur incroyable. Sa tente est recouverte de drap d'or et d'argent, et ce drap est encore enrichi de maintes pierres précieuses. J'ai vu les tentes du roi d'Angleterre et celles du roi de France; elles sont belles sans doute, mais non pas comparables à la tente du duc. Quand les nobles de ce pays vont visiter les pays étrangers ou reçoivent en Russie des visites étrangères, ils tiennent à se montrer avec le plus grand éclat. En toute autre occasion, le duc lui-même affecte une grande simplicité. Pendant que j'étais à Moscou, il envoya deux ambassadeurs au roi de Pologne. Ces ambassadeurs étaient accompagnés d'au moins 500 cavaliers. Leur magnificence dépassait toute imagination; hommes et chevaux ne semblaient former qu'une masse de drap d'or et d'argent; habits et harnachemens ruisselaient de perles.

« Sur le champ de bataille, — la chose est certaine, — les Russes ne savent garder aucun ordre. Ils chargent en troupes, mais en réalité livrent rarement bataille; généralement ils se contentent de harceler l'ennemi. Je ne crois pas qu'il existe sous le soleil d'hommes plus durs aux intempéries. Aucun froid ne semble avoir le pouvoir de les incommoder. Ils passent deux mois en campagne, dans une saison où la glace a un mètre d'épaisseur, et le soldat, sans tente, dort à la belle étoile. Le seul abri dont le soldat russe fasse quelquefois usage consiste dans une feuille de feutre. On dresse ce feutre du côté du vent. Quand la neige tombe, on l'abat, puis on allume du feu et chacun se réchauffe de son mieux à la braise. Chaque homme doit porter un mois de provisions pour sa personne et pour son cheval. Le soldat se nourrit de farine d'avoine délayée dans de l'eau; le cheval, quand on n'a plus rien autre à

lui offrir, mange du bois vert. Y a-t-il parmi nos fameux guerriers beaucoup d'hommes qui seraient capables de tenir ainsi la campagne pendant un mois? Que ne pourrait-on faire avec de pareils soldats, s'ils étaient disciplinés, rompus aux manœuvres, habitués à combattre en ordre, comme le font les nations civilisées! Supposez que le duc eût dans ses états des hommes capables d'instruire à cet égard ses sujets, croyez-vous que deux des plus puissans princes de la chrétienté, unissant leurs forces, fussent de taille à se mesurer avec lui? Le duc possède non-seulement le peuple et les chevaux les plus aguerris, mais l'entretien de ses armées lui coûte peu. Il ne paie personne, si ce n'est les étrangers; ses sujets font la guerre à leurs dépens. Les arquebusiers seuls reçoivent une petite solde pour s'approvisionner de poudre et de balles. Quand le prince veut récompenser ses soldats des services qu'ils lui ont rendus, il leur donne une pièce de terre. En échange, le propriétaire doit être prêt à le rejoindre au premier appel, avec autant d'hommes que le duc l'exige. Le duc estime ce que la terre concédée peut fournir.

Si quelque gentilhomme vient à mourir sans descendance mâle, le duc saisit sa terre. Le plus souvent il la donne à un autre gentilhomme, se contentant de laisser aux filles une petite portion pour les marier. Qu'un homme riche, un fermier, se trouve accablé par l'âge ou mis dans l'impossibilité de servir par suite d'accident, un autre gentilhomme plus valide vient trouver le duc, et lui dit : « Votre grâce a tel tenancier incapable de servir; nous le voyons cependant vivre dans l'opulence pendant que d'autres gentilhommes qui peuvent encore aller à la guerre sont pauvres et manquent de tout. Votre grâce devrait aviser et engager ce riche invalide à venir en aide à ceux qui n'ont rien. » Immédiatement le duc fait venir le gentilhomme qui lui a été ainsi désigné. Il s'informe de sa fortune, et lui dit : « Mon ami, vous avez beaucoup de superflu, et cependant vous êtes inutile à votre prince. Moins vous suffira, et le reste sera distribué à d'autres qui se trouvent plus aptes à servir. » Ceci dit, on met sous le séquestre les biens du gentilhomme, sauf une petite quantité qu'on lui laisse pour assurer sa subsistance et celle de sa femme. Et il ne faut pas qu'il murmure! il doit au contraire répondre : « Je n'ai rien à moi; tout appartient à Dieu et au duc. » Personne en ce pays ne peut dire, comme nous en Angleterre, quand nous possédons quelque chose : « Voilà notre bien; il est à Dieu et à nous. »

On dira que ces hommes doivent vivre dans des appréhensions perpétuelles, que leur servitude est grande, exposés qu'ils sont à perdre en un jour ce qu'ils ont laborieusement amassé pendant toute leur vie, parce que tel est le bon plaisir du prince : Que nos

opiniâtres rebelles ne sont-ils un instant soumis à semblable régime! Cela leur apprendrait leur devoir envers leurs souverains. Ce n'est pas en Russie qu'on pourrait tenir le langage que nous rencontrons si souvent dans la bouche de nos fainéans : « Je voudrais bien trouver un homme qui pût servir la reine à ma place. » Non! non! dans ce pays si différent du nôtre, chacun sollicite humblement la faveur de servir le duc en personne. Celui qu'il choisit pour l'envoyer à la guerre se considère comme le plus favorisé. Et pourtant, je l'ai déjà dit, il n'est pas question ici de solde. Si ces gens-là connaissaient leur force, aucun peuple ne pourrait aller de pair avec eux, et leurs voisins n'auraient pas un instant de repos. Telle n'a pas été heureusement la volonté du ciel. Je ne puis comparer les Russes qu'à un jeune cheval. Ce cheval, un enfant le conduit avec un fil de soie. Qui viendrait à bout de le maîtriser, s'il avait le moins du monde conscience de sa vigueur? »

Tel était le tableau qu'avec une naïveté qui nous paraît avoir encore son charme, Chancellor, il y a aujourd'hui trois cent vingt-deux ans, déroulait sous les yeux de ses compatriotes. Le maire Guiton ou Abraham Duquesne n'auraient pas autrement parlé de l'empire russe, de son souverain et de ses boïars. Des observateurs de cet ordre vous jugent un état comme ils apprécieraient un navire. Ce qu'il leur faut avant tout, c'est que le vaisseau soit bien tenu, le service ponctuel et la route correcte. Leur philosophie politique ne va pas au-delà. Bonne et prompte justice, voilà ce qu'ils admirent, et l'on ne s'aperçoit que trop, en plus d'un passage, qu'ils ont appris la justice dans le code de Wisby ou dans les rôles d'Oléron. Et cependant ce sont des partisans des nouvelles doctrines; ils ont répudié le joug de Rome, mais non pas la liane et le chat aux neuf queues. « Chaque gentilhomme en Russie, nous apprend Chancellor, a le droit de justice sur ses fermiers. Si les serviteurs de deux gentilshommes sont en désaccord, les deux gentilshommes examinent l'affaire, appellent les parties devant eux et prononcent la sentence. Arrive-t-il qu'ils ne puissent résoudre entre eux le débat, chacun des gentilshommes conduit son serviteur devant le grand-juge du pays. On les présente et on expose l'affaire. Le plaignant dit : « Je réclame la loi. » On la lui accorde. Survient alors un officier de justice qui arrête l'autre partie et la traite contrairement aux lois de l'Angleterre, car il fait attacher l'homme et ordonne qu'il soit fustigé jusqu'à ce qu'il ait trouvé caution. S'il ne peut la fournir, on lui lie les bras autour du cou et on le promène dans la ville, en continuant de le battre et de le soumettre à d'autres châtimens excessifs. Le juge lui demande enfin, — en supposant qu'il s'agisse d'une dette, — « Devez-vous telle somme au

plaignant?» Répond-il : non ! le juge ajoute alors : « Êtes-vous capable de le prouver ? De quelle façon ? — Par serment, » répond le défendant. Le juge commande de cesser de le battre jusqu'à nouvelle épreuve. Sous certains rapports, ce système présente des avantages. Il n'y a pas d'hommes de loi, dans ce pays, pour plaider devant la cour. Chacun plaide sa propre cause. Les plaintes ont la forme de suppliques et sont adressées au duc. On les lui remet en main propre, et le duc rend lui-même les arrêts, conformément à la loi. Pratique admirable, qui oblige le prince à prendre la peine de veiller en personne à l'administration de la justice. Il n'y en a pas moins de grands abus, car le duc est constamment trompé. Cependant, si les officiers sont convaincus d'avoir déguisé la vérité, leur châtiment est exemplaire.

La loi contre les félons et les voleurs diffère aussi de la loi anglaise. On ne peut pendre ici un homme pour sa première offense. On le retient longtemps en prison, quelquefois on le fouette, et il reste en prison jusqu'au jour où ses amis peuvent venir à son aide. Si c'est un voleur ou un félon, — et il y en a beaucoup en ce pays, — la seconde fois qu'il est pris, on lui coupe un morceau du nez et on lui brûle le front; la troisième fois il est pendu. De cette façon, la paix règne dans le pays. Les Russes, par nature, sont portés à la fraude; il n'y a que le fouet qui les puisse tenir en bride. Les pauvres sont innombrables. J'en ai vu se nourrir de la saumure des harengs. Il n'est poisson si pourri qu'ils ne mangent. Dans mon opinion, il n'existe pas sous le soleil un peuple aussi dur. »

Un peuple dur, un souverain rigide, voilà ce que Chancelor semble avoir vu avec moins de pitié ou d'indignation que d'envie. Dans Ivan le Terrible, il a pressenti la grandeur des Romanof. La simplicité de cœur s'allie plus qu'on ne pense à la lucidité et à la droiture du jugement. Placez en face d'Ivan Vasilévitch ou Grotius ou Érasme; vous serez peut-être moins bien renseigné que vous venez de l'être par le brave et honnête pilote de la Compagnie des lieux inconnus. L'empire russe en 1553 n'avait pas encore dévié de sa route. Sa civilisation lui appartenait tout entière; à la tradition slave il avait tout au plus mêlé quelque emprunt byzantin. Ce ne fut pas Ivan le Terrible qui se chargea de le germaniser. Ivan le Terrible eut pour premier souci, au contraire, de se débarrasser de la tutelle allemande. Les Anglais l'y aidèrent pendant près de trente ans, et jamais politique ne fut mieux inspirée, plus conforme à l'intérêt commun des deux peuples. L'année 1554 se passa toutefois sans que la compagnie pût s'occuper d'une nouvelle expédition en Russie. Le mariage de la reine avec un prince dont on redoutait à la fois les projets ambitieux et l'intolérance religieuse n'était pas un

de ces événemens qui fussent de nature à imprimer un plus vif élan aux entreprises lointaines. La guerre existait alors entre l'Espagne et la France. L'Angleterre craignait, non sans raison, d'y être malgré elle engagée, ou d'avoir tout au moins à prêter à l'Espagne l'appui de ses finances. Quand on vit au contraire le parlement refuser à Philippe le droit de porter la couronne, lui dénier obstinément le titre d'héritier présomptif, rejeter en outre toutes les demandes de subsides que lui soumit la reine, l'opinion publique reprit insensiblement confiance, et la Compagnie des lieux inconnus trouva plus de facilités à faire un second appel de fonds.

Au mois d'avril 1555, une charte royale constitua définitivement l'association. Les intéressés devaient élire vingt-huit conseillers qui choisiraient eux-mêmes quatre consuls. Quant à Sébastien Cabot, il avait été le premier instigateur du voyage; le roi Philippe et la reine Marie voulurent qu'il fût aussi le premier gouverneur de la compagnie. La jouissance de cet office lui fut assurée, sa vie durant, « sans qu'on pût, sous aucun prétexte, l'en priver. » L'*Édouard-Bonaventure* ne fut pas seulement mis en état de reprendre la mer, on lui adjoignit un autre navire, le *Philippe-et-Marie*. Deux agens, Richard Gray et George Killingworth, s'embarquèrent avec Richard Chancellor, grand-pilote de la flotte, sur le premier de ces bâtimens. L'*Édouard-Bonaventure* devait seul pénétrer au fond de la Mer-Blanche; le *Philippe-et-Marie* n'irait pas plus loin que Varduus. On espérait pouvoir lui procurer dans ce port même, entrepôt de la Laponie danoise, un complet chargement. La compagnie d'ailleurs ne se résignait pas à considérer dès ce jour la *Speranza* et la *Confidentia* comme irrévocablement perdus. Elle prescrivait à ses agens de ne rien négliger pour en retrouver les traces. Si l'on apprenait qu'un de ces bâtimens fût parvenu à gagner un mouillage qui se pût atteindre soit par terre, soit par mer, il faudrait sur le champ diriger de ce côté des secours. Sir Hugh Willoughby et ses compagnons n'avaient-ils pas le droit, quel qu'eût été leur sort, de compter sur la sollicitude de la compagnie? Un des marchands, John Brooke, fixerait sa résidence à Varduus; John Buckland, le maître de l'*Édouard-Bonaventure*, John Howlet et John Robins, le maître et le pilote du *Philippe-et-Marie*, aviseraient aux moyens de venir en aide à la *Speranza* et à la *Confidentia*; Richard Gray et George Killingworth se rendraient, sous la conduite de Richard Chancellor, à la cour du tsar pour lui présenter la réponse que leurs majestés le roi et la reine d'Angleterre, à défaut d'Édouard VI, faisaient aux ouvertures apportées de Moscou. Datée du palais de Westminster, cette réponse fut écrite en grec, en polonais et en italien.

Philippe et Marie, par la grâce de Dieu, roi et reine d'Angleterre, de France, de Naples, de Jérusalem et d'Irlande, défenseurs de la foi, princes d'Espagne et de Sicile, archiducs d'Autriche, ducs de Bourgogne, de Milan et de Brabant, comtes de Hapsbourg, de Flandre et de Tyrol, annonçaient à Ivan Vasilévitch le retour de l'*Édouard-Bonaventure* dans la Tamise. « Nous sommes informés, écrivaient au tsar les souverains anglais, par le rapport de notre digne et bien-aimé sujet Richard Chancelor, que votre majesté a daigné l'appeler en son impériale présence; qu'elle l'a traité et festoyé avec une incroyable courtoisie. Nous avons en même temps reçu les lettres expédiées de votre palais de Moscou au mois de février 7063. Nous venons maintenant vous prier de nommer des commissaires qui puissent s'aboucher avec Richard Chancelor, George Killingworth et Richard Gray, porteurs de notre réponse. »

L'*Édouard-Bonaventure*, le *Philippe-et-Marie* firent voiles pour la côte du Finmark dans les premiers jours du mois de mai. Vers la fin de l'année 1555, on les vit tous les deux rentrer en Angleterre, non plus sous la conduite de Richard Chancelor, mais sous le commandement de l'ancien maître du *Bonaventure*, Stephen Burrough. Richard Chancelor, George Killingworth, Richard Gray, Henry Lane et Arthur Edwards avaient remonté la Dwina et ses tributaires jusqu'au 59° degré environ de latitude. Le 11 septembre 1555, la troupe anglaise débarquait dans la ville de Vologda, ayant fait près de 1,100 verstes sans sortir de sa barque, « tous en bonne santé, grâce à Dieu, à l'exception de William, le coq, qui, en partant de Colmogro, tomba du bateau dans le fleuve et ne reparut pas. » Le 28 septembre, les voyageurs se remettaient en route pour Moscou. La boue, cette boue tenace où les voitures entrent jusqu'au moyeu, les contraignit bientôt à revenir sur leurs pas. Il fallut décharger « le sucre de l'empereur. » Au temps de la gelée, le transport de ce don royal offert au tsar par la compagnie ne serait plus qu'un jeu pour les traîneaux. En automne, il était impossible de se frayer un chemin dans la fange avec un tel bagage. Le convoi allégé laissait fort à faire encore aux pauvres chevaux de poste; mais rien n'est impossible en Russie quand le tsar commande. Les Anglais étaient annoncés, attendus à Moscou. Ils y firent leur entrée le 4 octobre 1555. Le 10, on les introduisait dans le château « rempli d'arquebusiers, » puis du château dans le palais ducal. Killingworth nous a laissé le récit de cette seconde entrevue; sa déposition confirme de tout point celle de Chancelor. Ainsi que dans l'audience de 1553, les envoyés de la compagnie eurent à traverser plusieurs salles où se tenaient rangés de graves personnages aux longues robes tissées d'or. Sous ces somptueux vêtements, ces bonnets de fourrures, ces

joyaux et ces chaînes, Chancelor avait cru reconnaître le personnel habituel de la cour. Killingworth fut plus perspicace. De questions en questions, il finit par apprendre qu'il avait sous les yeux non pas des courtisans, mais de vieux bourgeois de Moscou, des marchands en crédit que la garde-robe impériale s'était fait un devoir d'ajuster de son mieux pour cette cérémonie. Dans la salle même où trônait l'empereur, l'assistance était autre. Là figuraient vraiment, sans avoir eu besoin de demander au trésor du tsar un éclat emprunté, les premiers dignitaires de l'empire. Tous se levèrent quand le secrétaire des étrangers fit entrer les Anglais. Le prince seul continua de rester assis. Ivan ne se soulevait lentement de son siège que quand le nom du roi ou de la reine étaient prononcés. Les interprètes traduisirent le discours que lui adressèrent en anglais les envoyés de la compagnie, et le tsar, avant de congédier les sujets de Philippe et de la reine Marie, daigna leur témoigner le plaisir qu'il éprouvait à les voir à sa cour en leur donnant sa main à baiser. Cette fois encore l'audience fut suivie d'un dîner que présida Ivan Vasilévitch.

Nous connaissons déjà par la relation de Chancelor la cérémonie toute patriarcale de ces banquets. Désignés par les Russes sous le nom de *ghosti carabelski*, c'est-à-dire « étrangers des vaisseaux, » les Anglais furent placés à une table dressée au milieu de la chambre. Ils faisaient ainsi face au prince. A chaque instant, Ivan leur envoyait de grands plats d'or massif, désignant celui à qui le plat était destiné par son nom de baptême : Richard, George, Henry, Arthur. Le dîner terminé, l'empereur fit approcher ses hôtes et, de sa propre main, offrit à chacun d'eux une coupe qu'il avait fait remplir d'hydromel jusqu'au bord. La barbe de Killingworth, barbe épaisse, large et rousse, dont la longueur atteignait 5 pieds 2 pouces anglais, pendait en ce moment au-dessus de la table. L'empereur la prit dans sa main, la souleva comme pour la peser, puis la passa en riant au métropolitain. L'évêque, lui, ne rit pas; il bénit gravement la barbe de Killingworth, et se contenta d'ajouter ces simples mots en russe : « Ceci est un don de Dieu. » Les Anglais furent ensuite reconduits à leur logis, ainsi que l'avait été deux années auparavant Chancelor. Un nombreux et brillant cortège les accompagnait, pendant que toute une armée de valets portait devant eux les pots de boisson et les plats de viande destinés à leur usage.

Dès le lendemain de cette entrevue, Richard Gray et George Killingworth dressèrent par écrit la demande de leur privilège. Les lettres patentes du tsar ne leur furent pas délivrées avant la fin du mois de novembre; mais, pour s'être fait attendre, la réponse n'en

était pas moins de nature à satisfaire pleinement la compagnie. Rien dans l'acte auquel le tsar venait d'apposer sa signature n'avait été omis de ce qui pouvait garantir la sécurité ou les intérêts des sujets de la reine. A dater de ce jour, les Anglais pouvaient hardiment débarquer sur les côtes de l'empire russe, s'établir où il leur conviendrait, à Vologda ou à Colmogro, aller même plus avant, circuler à leur gré, soit à l'est, soit à l'ouest, trafiquer partout, en un mot, sans droits et sans entraves, — pourvu que ce fût au nom de Sébastien Cabot, de sir George Barnes et des autres consuls de la Compagnie Moscovite, — car tel était le nom que porterait désormais la Compagnie des lieux inconnus.

Charte plus libérale, concession plus complète, ne furent pas souvenues obtenues par une société de commerce. A Moscou comme à Londres, il avait fallu peu de temps pour comprendre l'intérêt capital des deux peuples et des deux couronnes à seconder par une mutuelle bonne foi le développement des relations nouvelles. Les attaques des pirates, les accidens de mer, les naufrages, si ces événemens avaient lieu sur les côtes relevant de l'autorité du tsar, étaient autant de risques que les lettres patentes s'efforçaient d'atténuer. Le tsar restituerait ce que la mer n'aurait pas englouti; il ferait réparation des dommages causés par ses sujets. Cet engagement était à peine signé qu'Ivan IV trouvait l'occasion de montrer la fidélité qu'il entendait mettre à le remplir. Les pêcheurs russes venaient en effet de découvrir dans la Varsina les deux navires qui s'y étaient réfugiés au mois de septembre 1553.

L'hiver polaire avait fait son œuvre. Ni sur la *Speranza*, ni sur la *Confidentia*, il ne restait un seul être vivant. Le journal de sir Hugh s'arrêtait aux premiers jours d'octobre. Le vaillant homme de guerre eût-il eu le courage de décrire heure par heure la lente agonie de son équipage? Probablement il n'en eut pas la force. La lutte pourtant fut longue. Au mois de janvier 1554, le neveu de sir Hugh, Gabriel Willoughby, signait encore d'une main défaillante un testament qui fut retrouvé avec son cadavre sur la *Speranza*. Les Anglais, quelques Anglais du moins, avaient donc résisté, pendant plus de trois mois, à une température qui faisait reculer les Lapons eux-mêmes jusqu'aux lacs où ils vont, dès la fin de l'automne, se blottir et se cacher sous terre. Fut-ce la faim ou le froid qui acheva les malheureux marins? Les annales de la compagnie sont muettes à cet égard. Willoughby et ses compagnons souffrirent sans témoins, moururent sans laisser à leurs compatriotes la suprême et amère douceur de savoir au moins comment ils étaient morts. Où reposent leurs dépouilles? Ce n'est probablement pas sur une terre anglaise. Le gouvernement russe cependant avait tenu pa-

role. A peine avisé de la désastreuse découverte, il s'était empressé d'en faire part à George Killingworth, et George de son côté en avait transmis de Moscou la nouvelle à Londres. « La compagnie pouvait envoyer prendre dans le havre de la Varsina, à quelques lieues à l'orient de Kégor (1), les deux navires anglais, les cadavres de ceux qui les avaient montés et la majeure partie des marchandises fort heureusement échappées au pillage. » Au moment où cette lettre parvenait à sa destination, l'*Édouard-Bonaventure*, le *Philippe-et-Marie*, rentrés dans la Tamise, se préparaient déjà pour une troisième campagne. Sur les informations données par Killingworth, on mit en supplément à bord de ces navires des maîtres et des matelots destinés à ramener en Angleterre les deux vaisseaux restitués à la compagnie. Les tristes prévisions de sir Henry Sidney s'étaient réalisées : dans l'entreprise si longtemps méditée par Sébastien Cabot, les intéressés avaient mis quelque argent, les marins avaient joué leur vie; près des deux tiers l'avaient perdue. Que de deuils dans ces quelques mots ! En pareille occurrence, les chefs seuls ont la chance de revivre tôt ou tard pour la postérité. Les autres meurent sans nom; mais on s'abuserait étrangement si l'on croyait que leur mort n'a pas fait aussi couler quelques larmes. A tout ce qui tombe répond sur cette terre un gémissement. *Nothing dies but something mourns*. Nous l'oublions trop quand nous racontons des batailles, des naufrages ou des catastrophes comme celle qui atteignit en 1554 les deux vaisseaux de Willoughby.

Sébastien Cabot ne voyait que le succès déjà obtenu; il ne voulait pas songer au prix dont il avait fallu le payer. Loin de renoncer à son premier projet, il s'y opiniâtrait, le reprenait au point où l'avait conduit l'*Édouard-Bonaventure* et recommandait encore à Killingworth, le marchand drapier de Londres, « de s'enquérir de la façon dont on pouvait passer de Russie par terre ou par mer au Cathay. » Il faisait plus, il confiait à Stephen Burrough le soin de reconnaître les ports de la côte de Norvège, la baie Saint-Nicolas, le pays des Lapons et celui que les Samoïèdes habitaient, disait-on, sur les bords de l'Oby.

E. JURIEU DE LA GRAVIÈRE.

(1) Kégor, — aujourd'hui Baie de Vaid, — près de la pointe Kekowski et du cap Nametzki, est une petite baie d'un mille environ de profondeur, jadis très fréquentée par les pêcheurs de la côte de Laponie. Stephen Burrough y mouilla le 30 juin 1557. La latitude du cap Nametzki est de 69° 58', la longitude 29° 34' est.

SCÈNES

DE LA

VIE MILITAIRE EN ITALIE

La Vita militare, Bozzetti di Edmondo de Amicis, Firenze 1876.

I.

On dit généralement beaucoup de bien de l'armée italienne. Ce qui la recommande à la sympathie des esprits sérieux, ce ne sont pas des batailles gagnées : il est rare que les triomphateurs inspirent beaucoup d'affection ; c'est bien plutôt le devoir pacifique et civil qu'elle n'a cessé de remplir. Maintenant que le péril est passé, il n'y a plus d'imprudence à le reconnaître : l'Italie a traversé de mauvais momens. Elle a grandi trop vite, et l'on sait que les brusques croissances donnent des maladies de langueur. L'unité nationale, précipitée par la force des choses, a produit en plus d'un endroit l'effet d'une révolution ou d'une invasion. Après les premiers transports d'enthousiasme, on vit surgir quantité d'intérêts lésés, d'espérances déçues ; les partis vaincus revinrent à la charge, les émeutiers déconfits se mirent en fureur. Ceux qui avaient perdu au change et ceux qui n'y avaient rien gagné poussèrent à la révolte ; les mains vides firent le poing, les prêtres soulevèrent les femmes, les marguilliers sonnèrent le tôcsin, réveillant les haines de clocher ; les bourbonniens dispersés se rallièrent en bandes de voleurs : ceux qui commandaient de Turin ne savaient où donner de la tête. Dans presque toutes les provinces, depuis des siècles, le mot de gouvernement était devenu le synonyme d'oppression et de

corruption; il ne fut pas difficile de prouver aux simples gens que le nouveau régime qui, lui aussi, maintenait l'ordre et levait des impôts, n'était pas moins oppresseur, pas moins corrompu que l'ancien. De là une coalition d'habiles et de naïfs, de cléricaux et de radicaux, de fabricans ruinés qui protestaient contre la liberté du commerce, de grenouilles qui réclamaient contre le dessèchement des marais, de camorristes et de brigands qui ne voulaient pas être gênés dans leur industrie, de plébéiens qui trouvaient la vie chère et qui ne voulaient pas apprendre à lire, enfin (il faut le dire) d'honnêtes gens révoltés contre les abus persistans de l'administration. On ne pouvait balayer en un jour des bureaux où, des siècles durant, tant de régimes crottés avaient accumulé leur boue.

Pour combattre tant d'ennemis coalisés, qui l'auraient disloquée en fort peu de temps, l'Italie n'eut guère qu'une force à sa disposition, l'armée. L'armée eut affaire à la fois aux Autrichiens, aux brigands et aux émeutiers : ce fut une rude besogne. Contre les Autrichiens, elle eut moins de succès que de bonheur : c'est par des revers que l'Italie gagna Mantoue et Vérone, Padoue et Venise. Ce fut pour elle une double chance; on dit que la victoire gâte les meilleures gens et congédie la liberté. Contre les brigands, la guerre fut longue, acharnée, souvent héroïque, riche en exploits obscurs qu'un Arioste eût illustrés sérieusement. C'est surtout dans sa conduite contre les émeutiers que l'armée mérita tous les éloges. Elle devait se faire aimer des populations qu'elle était forcée de contenir; il lui était enjoint de rétablir l'ordre sans violence, de supporter même les affronts avec patience et de ne répondre qu'aux voies de fait. On verra comment l'armée s'acquitta de cette tâche ingrate. Dans les guerres civiles, plus furieuses que les autres, quoi de plus rare et de plus beau que la charité dans la répression?

Voilà ce que l'armée fit de ses fusils; mais elle eut beaucoup d'autres choses à faire. On peut dire que, pendant bien des années, elle représenta seule l'unité nationale, qui était dans les lois, mais non encore dans les mœurs. Ce fut elle qui rallia les hommes de toutes les provinces, rapprocha le Sicilien du Piémontais et le Calabrais du Lombard : elle agit sur le peuple et sur la jeunesse. Elle devint une école où les plus illettrés, les plus arriérés apprirent d'abord l'Italie et l'italien, puis l'alphabet et la grammaire, la propreté, la discipline, le respect de soi et des autres, du mien et du tien, un peu de droit, beaucoup de morale, la différence qui existe entre le mal et le bien, les avantages de la justice et la beauté de l'honneur. Tout cela était de l'hébreu pour les montagnards, qui voyaient dans le malandrin Crocco un grand homme. Les années de service expirées, ces paysans dégrossis retournaient dans leurs hameaux avec des idées nouvelles, avec des goûts de lecture et

même (chose inouïe jusqu'alors) avec des habitudes de travail. Il se nouait au camp des amitiés entre égaux, et même entre supérieurs et subalternes, qui devaient durer jusqu'à la mort; nous pourrions donner de touchans détails sur les relations des officiers avec leurs soldats d'ordonnance. Dans les petits endroits où des garnisons étaient établies, c'étaient elles qui, aux jours de péril ou de désordre, faisaient la besogne de la police et de l'administration, arrêtaient les voleurs, éteignaient les incendies, balayaient les rues, secouraient les indigens, soignaient les malades, enterraient les morts : tels furent « les abus commis (disaient les cléricaux) par une ignoble soldatesque. » C'est ainsi que « les infâmes baïonnettes » établirent l'ordre, et en même temps la liberté, chez des populations qui n'en voulaient pas.

Les journaux nous avaient dit tout cela; mais le public est devenu défiant et ne croit plus tout ce que les journaux lui disent. Les sceptiques ont pu prendre ces assertions pour des argumens en faveur de l'unité italienne; il leur fallait un livre qui montrât l'armée à l'œuvre, et donnât des faits au lieu de phrases, des tableaux réels au lieu de vagues considérations. Ce livre existe; il est peut-être le plus populaire de tous ceux que la littérature italienne a produits depuis dix ans. L'auteur, très jeune encore, est un Génois, M. Edmondo de Amicis, qui fut officier dans l'armée et fit la campagne de 1866; depuis lors il a pendu l'épée au croc pour prendre la plume. Il a parcouru l'Europe et en a rapporté des livres pleins d'instruction et de bonne humeur (1); ajoutons qu'il aime la France et qu'il nous a défendus, pendant et après la guerre, avec une affection vaillante et fidèle. Sa *Vie militaire* est un recueil d'études vivantes, écrites de verve, d'après nature, par un homme d'esprit et de bonne foi. Il dessine vite et bien, d'un crayon alerte et juste, par des procédés hâtifs qui à la longue fatigueraient peut-être, mais en le lisant, il ne nous laisse jamais le temps de nous ennuyer. Le lecteur français pourra trouver du plaisir et du profit dans la traduction ou plutôt dans la réduction de deux ou trois de ces esquisses. Il manque à notre littérature une plume militaire qui soit à la fois populaire et bien taillée comme celle de M. de Amicis. Cet écrivain a eu le bonheur d'entendre juger une de ses nouvelles par un soldat et par un homme du peuple. « Après l'avoir lue, disait l'homme du peuple, je serais allé serrer la main au premier soldat que j'aurais rencontré dans la rue. — C'est une histoire qui vous console, disait le soldat, et qui vous met un peu de bonne volonté au cœur. »

(1) Voici, outre la *Vita militare*, les ouvrages de M. de Amicis : *Ricordi del 1870-1871*, Florence 1873; — *Novelle*, Florence 1872; — *Pagini Sparse*, Milan 1874; — *Spagna*, 3^e édition, Florence 1875; — *Olanda*, 2^e édition, Florence 1875. — J'entends dire que le fécond écrivain prépare en ce moment un ouvrage sur le Maroc.

Confessons cependant un regret : ces récits ne sont pas écrits pour nous et par conséquent nous paraissent manquer un peu de couleur locale. Ce mot d'Italie nous enivre ; dès que nous l'entendons prononcer, nous voyons des marines éclatantes, des paysages historiques, de grandes plaines semées de tombes et des bois de citronniers en fleurs. Rien de tout cela ne frappe les Italiens, aussi n'est-ce pas eux qui ont décrit leur pays avec le plus de charme. Ils y sont faits et n'admirent pas autant que nous leur beau ciel, car il n'y a pas d'admiration sans étonnement. Même regret pour les figures ; elles ne se distinguent pas assez, pour nous du moins, de ce que nous rencontrons chez nous. On s'imagine volontiers qu'en Italie l'armée doit se composer de belles têtes bronzées par le soleil, de corps souples et fins comme ceux qui tirent les filets sur la plage de la Chiaia pour réjouir les yeux des peintres. On voit en rêve ces pêcheurs revêtus d'uniformes bariolés, et l'on voudrait que pour eux le maniement du fusil ne fût que l'occasion de déployer de pittoresques attitudes. Or il n'en va pas ainsi sous le régime constitutionnel : la liberté ne veut pas de soldats qui posent dans les ateliers ; elle est avare de panaches et de pompons, et impose à tous les conscrits la capote grise ; il n'est guère que certains corps d'élite qui aient quelque souci de l'élégance et de l'agrément. On aime aussi les bersagliers, qui trottent si crânement en faisant ondoyer leur plume de coq, au bruit allègre de leurs trompettes ; mais le gros de l'armée n'est point fait à souhait pour le plaisir des yeux. Quant à la vie militaire, elle ressemble singulièrement à la nôtre. M. de Amicis nous peint des camps qu'il aurait pu placer à Satory. Il a vu, dans le pays des orangers et des pins, des cantines improvisées qui n'offraient guère de différence avec celles du nord : deux ou trois planches servaient de tables, une porte d'armoire, posée sur les plus hauts tonneaux, faisait l'office de comptoir, la femme du cantinier trônait sur le tonneau le plus large. D'une petite corde grasseuse, tendue entre deux rayons de roue, pendaient certaines choses noires, longues, qui auraient bien voulu se donner pour des saucissons et faire croire qu'on les pourrait mâcher et avaler sans péril de mort. Le cantinier avait mis en vue, pour allécher les soldats, une paire de paniers contenant les meilleurs herbages, un grand plat de poulets maigres et déplumés, un gros morceau de mauvaise viande crue, une rangée de fiasques, de bouteilles et de verres, des cigares imbibés d'huile et des feuilles de papier à lettres parfumé, Dieu sait de quoi. — En avant ! garçons, ici l'on festoie ! — La foule s'entasse autour des tables, encombre tous les bancs ; on mange, on boit, on porte des toasts, on choque les verres, on joue à la *morra*, les têtes s'échauffent ; tout le monde cause, péroré, vocifère et chante, hélas ! à la fois. Passe un officier, profond silence ! L'officier a passé,

le tintamarre éclate de plus belle. Deux processions opposées viennent du camp ou y retournent en passant devant le comptoir du cantinier; elles forment deux queues tumultueuses et interminables. Ceux qui viennent ont le bidon vide et le tendent avec impatience en poussant des imprécations. Ceux qui s'en retournent en criant : Place! ont le bidon plein et vomissent des blasphèmes contre les fâcheux qui ne se hâtent pas de s'écarter. Malheur aux passans si une goutte de vin est perdue! Autour de la cantinière marivaude un cercle de jeunes caporaux; tous les yeux font feu sur elle, et elle répond quelquefois du coin de l'œil. Le mari s'en doute et voudrait bien protester, mais les affaires! La cantinière attire les pratiques; il ne convient donc pas d'être jaloux.

Aussi plusieurs de ces croquis n'ont-ils d'autre intérêt pour nous que le talent du dessinateur; on sent qu'il a vu et bien vu ce qu'il crayonne si vivement : les groupes de soldats se disputant les prix de saut, suspendus aux lèvres des virtuoses ou paradant devant les spectateurs, tandis que d'autres, les solitaires, assis au bord du fossé, tourmentent la vase ou le gravier du fond avec une verge de saule, ou couchés ventre à terre, le cou dans l'herbe, la joue dans la main, plongent leurs yeux avec extase dans le bleu du ciel. Il y a aussi les épistoliers, car tout le monde apprend à écrire à l'armée; ils s'asseoient dans l'herbe, le havre-sac sur leurs genoux, déploient une feuille de papier illustrée, non d'un chiffre, qui ne serait pas compris, mais d'une petite image figurant un soldat qui part pour le champ d'honneur, ou d'un grand cœur transpercé d'une flèche. Ils prennent une vieille plume rouillée et la pressent contre l'éponge d'un encrier à sec. Après quoi, lorsqu'ils ont passé et repassé la paume de la main sur le papier blanc, allongeant et retirant le cou à plusieurs reprises, ils gribouillent de grands mots tordus, tirent de longs jambages qui serpentent, non sans lever les yeux de temps en temps, comme pour demander au ciel l'inspiration de telles paroles, de telles phrases qu'ils ne se rappellent plus, mais qu'ils ont lues pour sûr (ils le jureraient) dans un livre imprimé, ils ne savent plus lequel.

La *Marche nocturne* que décrit M. de Amicis n'a rien de particulièrement italien; elle intéresse pourtant par l'exactitude et la gaieté des détails. Il souffle une âcre bise d'automne; le régiment aligné, l'arme aux pieds, attend le signal du départ. Les soldats courbés, frileux, la mine aigre et rechignée, les mains dans les poches, laissent tomber leurs fusils sur leurs bras. Au lieu du babil ordinaire, si vif et si allègre, on n'entend que des chuchotemens rares et hargneux; on ne voit que les petites lumières pendues aux fusils et éclairant quatre ou cinq figures pleines de sommeil. Le tambour a roulé, le régiment s'ébranle : les lanternes vont deux à deux sur

la route et se fondent au loin en deux bandes lumineuses, ondulant et serpentant comme deux longues rênes de feu agitées par la queue de la colonne. On entend d'abord un bourdonnement de voix qui s'éteint peu à peu dans un profond silence interrompu par des commandemens. Si les lanternes s'espacent ou se serrent trop, des voix grondent : « A vos places ! » Puis plus rien, sauf le bruit monotone des pieds qui se traînent et des gamelles qui marquent le pas. Le sommeil envahit le régiment taciturne. Voici un officier au milieu de la route; il lutte depuis une heure, mais ses paupières se ferment irrésistiblement, ses genoux plient, sa tête, soulevée avec effort, retombe lourdement sur sa poitrine. Par momens, il croit voir se dresser au milieu de la route un grand obstacle, et, pour l'écarter, il étend et secoue ses deux bras dans le vide. Parfois il rêve et pense être ailleurs, dans sa maison peut-être et parmi les siens, mais, réveillé en sursaut par le bruit des pieds, le cliquetis des gamelles, il voit où il est, bâille longuement, se remet au pas, et, un moment après, se rendort. Un de ses compagnons l'accoste, lui donne le bras; tous deux cheminent alors de compagnie, épaule contre épaule, côte contre côte, se soutenant l'un l'autre, et ils vont assez droit dix ou vingt pas devant eux, mais bientôt ils ondoient ensemble, leurs épaules se touchent, leurs côtes se frottent, leurs têtes penchent l'une vers l'autre et se cognent violemment. Ils crient ensemble et se séparent. Et toujours le silence, les ténèbres, les deux files de lanternes, le cliquetis des gamelles dont chacune marque un pas différent. Quelle marche !

Halte! la trompette a sonné. A ce bruit, tout le régiment s'affaisse comme un corps mort. On reste où l'on tombe : sur les pierres de la route, dans les épines de haies, dans la boue du fossé. Si la lune écartait les nuages, elle verrait comme un monceau de cadavres jetés là confusément sur le dos, sur le ventre, l'un étendu tout de son long, l'autre recroquevillé comme un ver de terre; quantité de mains et de pieds sortant de bras et de jambes auxquels ils n'ont jamais appartenu : c'est un tel fouillis qu'il faudrait bien du travail pour reconstruire membre à membre tout le corps d'un homme. On entend d'abord une respiration forte et fréquente, qui s'interrompt bientôt, s'affaiblit, s'assourdit en une sorte d'enrouement plaintif : tout le monde ronfle; mais la trompette pousse un nouveau cri. Il faut se remettre en marche. Les dormeurs n'ont rien entendu d'abord, et le ronflement continue; les officiers ont fort à faire à secouer cette masse inerte. Un bras s'étend, une tête branle, un tronc se tord, comme il arrive dans un écheveau de coulevres qui se débrouille et se dévide lentement au lever du soleil. On s'assied, on se frotte les yeux, chacun cherche à rassembler son fusil, son sac, son képi, sa gourde, ses membres épars, et la marche recommence.

Ce ne sont là que les petites misères de la vie des camps. Il en est d'autres que le peintre agile nous dessine avec le même entrain, la marche d'été par exemple, aggravée par la soif, la poussière et les implacables ardeurs du beau soleil d'Italie, qu'on admire tant, mais surtout de loin. Il y a encore les ennuis de la caserne, le sommeil agité de l'officier qui doit faire la route de nuit et qui a la faiblesse de s'endormir en attendant l'heure fatale. Il y a des épreuves plus dures, la guerre par exemple, qu'on ne peut éviter dans un livre qui raconte la vie du soldat; toutefois M. de Amicis a cela de bon qu'il ne fait pas de stratégie. Il ne raconte que ce qu'il a vu. Ses souvenirs de Custozza font penser aux *Souvenirs de Waterloo*, par Stendhal; mais le romancier français tient trop à m'étonner, et je ne peux l'écouter sans défiance. Le narrateur italien, moins soucieux de l'effet qu'il veut produire, obtient avec moins d'efforts plus de crédit. Il se suppose dans un salon, où on lui demande le récit de la bataille. Il consent à le faire, à la condition de s'en tenir aux incidens qui se sont passés devant ses yeux. Selon sa coutume, il décrit d'abord le paysage.

II.

Une colline large et haute, à courbe régulière, ferme l'horizon à vingt minutes de nous : elle est, en grande partie, sans arbres ni maisons, rasée, battue par le soleil. Derrière nous s'éparpillent beaucoup de soldats, tout un bataillon, debout, assis, couchés sous les arbres, dans les buissons, dans les fossés et dans les vignes, les uns tête nue, les autres l'habit déboutonné, le fusil à terre ou sur les genoux, muets et graves. Les officiers font cercle et parlent bas, en mots brefs, ou par signes. Ils regardent souvent autour d'eux, mais plus souvent et plus longuement là-haut, au sommet de la colline, comme si quelque chose devait s'y passer. En effet, d'un massif d'arbres à gauche sort une tache noire qui s'allonge et remue, s'avance lentement, pareille à ces traînées d'ombre que promènent sur le terrain de petits nuages isolés en passant devant le soleil. Cela marche toujours et s'allonge encore; c'est une colonne de soldats qui, vus d'où nous sommes, ont l'air de n'être point pressés et de faire peu de chemin : illusion produite par la distance. En réalité, ils vont très vite; voyez où ils sont déjà. Par-dessus cette ombre mouvante, ondoie d'un bout à l'autre un éclair : ce sont les baïonnettes. Les soldats approchent, on les voit plus distinctement : ils ont le fusil sur l'épaule. Derrière nous, les nôtres ne disent rien et ne bougent pas; les bouches sont entr'ouvertes, les yeux fixés sur cette troupe et sur ces fusils : on entendrait voler une mouche. « Là, là, de l'autre côté ! » crie une voix palpitante.

Tous regardent à droite, sur un point de la colline où s'élève une petite maison : une autre bande plus large, plus profonde, hérissée aussi de baïonnettes qui étincelaient au soleil, marchait contre la première. Entre les deux troupes, l'espace diminuait de seconde en seconde et nous le mesurions en frémissant. Les deux colonnes marchaient sans interruption l'une vers l'autre, et l'espace qui les séparait diminuait toujours. Tout à coup, presque en même temps, à droite et à gauche, nous vîmes briller, puis descendre et s'éteindre une vive lueur : les uns et les autres avaient baissé leurs baïonnettes. Aussitôt après, tous se mirent au pas de course : un cri qui dut être formidable arriva bien assourdi jusqu'à nous. Les troupes s'étaient heurtées : l'une d'elles plia, s'élargit, se brisa, s'éparpillant à droite et à gauche; elle était en fuite. Un nouveau cri, cette fois un cri de joie, tomba jusqu'à nous, et nous y répondîmes tous ensemble d'un seul cœur.

La troupe victorieuse s'arrêta un instant, puis se remit en marche, poursuivant les fuyards et s'éloignant derrière eux; s'amoindrissant à vue d'œil, elle ne fit plus qu'un point noir et disparut. — A nous autres maintenant ! — cria le major de sa voix tonnante. Aussitôt tous se levèrent et se mirent en rang, l'arme au bras; nos hommes paraissaient tranquilles et joyeux, le drapeau ne bougeait pas, tenu d'une main ferme. Ces gens-là mourront ou verront les épaules des ennemis. — En avant ! dit le major; — en avant ! — répètent les officiers, et le bataillon gravit la colline. La compagnie qui est en tête s'arrête un moment devant une haie qui lui barre le chemin; les compagnies qui suivent se tassent derrière elle; la lourde colonne se serre, oscille sur le terrain inégal, s'élargit, s'amincit tour à tour, s'ouvre et se referme, se disperse et s'agglomère à pas inégaux, avec des élans et des arrêts subits, par bonds et par secousses : on se coudoie, on se heurte sans cesse, l'un poussant l'autre en arrière ou en avant. Haut les jambes, voici une haie ! Voici un fossé, qu'on le saute ! un tertre, qu'on y grimpe sans se débander ! Un fouillis de branches vous fouettent les yeux : écarter-les des mains, baissez vos têtes ! Une vigne vous arrête, un coup de sabre, et la vigne à bas ! Les herbes, les haies, les arbustes, les sillons, les sentiers, tout se déforme et disparaît sous ce poids, ce piétinement, ce débordement d'hommes. Le terrain se venge; il devient pierreux, escarpé; courage ! On s'aide des mains et des genoux, on s'appuie sur la crosse des fusils, on se retient aux mottes d'herbe, aux tiges de plantes, aux racines; on rampe, on s'accroche, on se cramponne où l'on peut; les forces s'épuisent, le soleil cuit, les poitrines brûlent, quantité d'hommes sont tombés et tendent les bras. N'y prenez pas garde et regardez là-haut; encore un bon

coup de collier : il reste peu de chemin à faire. Nous y voilà ; mais l'ennemi nous a vus. Un long et aigre sifflement passe sur la tête de la colonne, et tous les fronts se baissent avec un frémissement involontaire, comme des épis sous un coup de vent. — Haut les têtes ! gronde le major, après le sifflement, il n'y a plus rien à craindre. — Tous les hommes sont debout ; un second sifflement, tous à terre. — Debout, par Dieu, reprend le major, regardez la mort en face ! N'ayez pas peur ! — Un troisième sifflement, un quatrième, toujours plus longs, plus aigus, plus mordans, déchirent nos oreilles ; personne n'est touché. Nous voici en sûreté, nous sommes sur la crête. — Halte ! — Attendons. Tous regardent, émerveillés : quelle plaine ! L'air, très pur, permettait à nos yeux de franchir des distances énormes. D'un côté, à perte de vue, des montagnes échelonnées regardaient les unes par-dessus les autres ; de l'autre côté se déroulait une plaine qui ne finissait pas. Des lignes blanches indiquaient les routes que nous avions parcourues : on y voyait ramper des nuages de poussière qui dénonçaient la marche d'autres bataillons italiens. Au-dessous de nous se taisait Villafranca, comme une sentinelle avancée ; ailleurs se montraient les ennemis, comme des taches noires sur un pré vert, et la lueur intermittente de leurs baïonnettes allant de droite à gauche et avançant, reculant tour à tour, trahissait chez eux une grande circonspection et une certaine incertitude. Plus près de nous, toujours dans la plaine, quatre ou cinq canons autrichiens tiraient continuellement, mais avec lenteur. Du côté opposé tiraient les canons des nôtres, continuellement aussi, mais avec plus de lenteur encore. Derrière nous, sur la pente d'un coteau voisin, un feu de file crépitait dans une fumée blanche. — C'est tout ce qu'il me souvient d'avoir vu, dit l'officier qui raconte ce combat. Nous attendions, en admirant le spectacle. Parfois, dans les momens d'extrême surexcitation, une affection étrange nous passe par le cœur ; c'est ainsi qu'en voyant alors un clocher lointain, je pensai en moi-même : « C'est aujourd'hui dimanche ; il y a là des villageois qui ont mis ce matin leurs habits de fête, et sont allés à l'église, puis à leurs plaisirs. C'est pour eux un jour comme un autre : savent-ils seulement ce qui arrive ici ? Il y a pourtant des mères qui ont des fils à la guerre. » M'enfonçant alors dans cette imagination, je voyais l'église pleine de femmes à genoux et j'épiais leurs visages. « Celle-là, pour sûr, me disais-je, est la mère d'un soldat, » et à chaque coup de canon je la voyais pâlir.

Un sergent, assis près de moi, se leva tout à coup, et tendant le bras : — Regardez, enfans, cria-t-il, voyez-vous tout là-bas ces tours et ces maisons ? C'est Vérone. — Vérone ! Vérone ! — répé-

tèrent les soldats, et le bruit, en un éclair, se répandit dans tout le bataillon qui accourut en criant : — Vérone!

Ecco apparir Gerusalem si vede,
Ecco additar Gerusalem si scorge,
Ecco da mille voci unitamente
Gerusalemme salutar si sente (1).

Les quatre bataillons, tout le régiment se réunit sur la colline. — A vos places! Baïonnette au canon! — crièrent les officiers. Survint à cheval l'aide-de-camp du colonel; il s'approcha du major et lui dit quelques mots à l'oreille. — En avant! — Le bataillon s'ébranle, franchit la crête et descend la pente qui dévale vers l'ennemi. J'allongeai le cou, mais je ne pus rien voir : la première compagnie bouchait la vue; je regardai en arrière, les autres bataillons nous suivaient lentement. Tout à coup, la dernière compagnie se trouvant sur un pli de terrain, j'aperçus fort loin, dans les arbres, un mouvement et une lueur. Au même instant, un terrible éclat de coups de sifflet partit à droite, à gauche, à mes pieds, sur ma tête; des cris déchirans bruirent à quelques pas de moi. Devant nous roulait un gros nuage de fumée blanche. — A la baïonnette! — gronda la voix de tonnerre que nous connaissions, et aussitôt après : — Savoie! — Savoie! Savoie! — répondaient mille voix frémissantes, et le bataillon, au pas de charge, se jeta dans la fumée qui nous aveuglait. Une nouvelle éruption de sifflemens augmenta le tumulte, mais la voix de tonnerre répétait toujours : — En avant! en avant! — puis : — Halte! — Où sommes-nous, où est l'ennemi? que faisons maintenant? quelle fumée! Le bataillon était dispersé. Une maison se dessina vaguement dans le brouillard : on tirait sur nous des fenêtres. — A la baïonnette! — criaient des voix assourdies par la fusillade. On s'élança vers la maison, mais par où entrer? On trouva la porte à tâtons, on se jeta dans la cour où flottait un drapeau entouré d'hommes et de baïonnettes baissées qui attendaient sans remuer. Courons-leur sus, baïonnette contre baïonnette! Le choc fut rude et fit tomber quelques hommes; d'autres, derrière eux, restèrent debout. Alors commença une tempête de coups qu'on entendait sans les voir; les fusils se croisaient, se heurtaient avec un bruit aigre, et grinçaient en se brisant. La mêlée devint horrible; les combattans formaient un groupe confus de contorsions violentes, de têtes nues qui saignaient, de baïonnettes empoignées, de gorges serrées, de bras et de jambes entrelacées; les visages semblaient collés l'un à l'autre; on entendait des hurlemens étouffés, entrecoupés

(1) « Voici Jérusalem, et les yeux la découvrent; voici Jérusalem, et les bras sont tendus vers elle, et l'on entend mille voix crier ensemble : Jérusalem! Jérusalem! (*Jérusaiem délivrée* du Tasse, III, 8.)

de râles; à chaque instant, une face devenait livide et se renversait en arrière avec les yeux retournés. Celui qui portait le drapeau reçut une baïonnette dans la poitrine. — A toi! — dit-il en tombant à un camarade, qui prit le drapeau à la main. Cependant on se battait dans toutes les parties de la maison; les planchers tremblaient, les portes se brisaient, les assiégés au désespoir se cachaient derrière les meubles et jusque dans les cheminées. Surpris par les assaillans et entraînés de force, ils rayaient de sang les parquets et les escaliers. — Rendez-vous! — criait-on aux défenseurs du drapeau. Ils répondaient : Non! d'une voix étranglée. — Mort! mort! — Un grand cri sortit de la mêlée et fit retentir toute la maison. Un soldat s'élança dehors, déchiré, saignant, mais la tête haute et rayonnante : il tenait au poing le drapeau ennemi. Une longue acclamation monta de la cour et tomba de toutes les fenêtres. Ce fut alors qu'on entendit la trompette sonner. — La retraite? que s'est-il donc passé? qu'y a-t-il? La retraite? C'est impossible! — Silence! dirent ceux qui commandaient. — La trompette sonna encore, et l'on entendit une voix sinistre qui prononça très distinctement : — Retraite! — Nous étions sortis de la maison et nous vîmes le geste du major indiquant la route que nous venions de prendre. Plus de doute; les autres bataillons étaient en marche. Éternel Dieu! Nous nous retirions. — Mais, capitaine, au nom du ciel! capitaine, pourquoi revenir en arrière? — Le capitaine, sans dire un mot, étendit un bras vers la plaine, et je vis une colonne ennemie se déroulant à perte de vue et s'avancant derrière nous. — Mais les autres corps, les autres divisions, où sont-elles? Qui les empêche de venir? — *Mah!* répondit le capitaine, enfonçant la tête dans ses épaules. — Nous avons donc perdu! m'écriai-je avec un accent désespéré. — Il paraît, fit le capitaine. — Je regardai mes soldats, je regardai la colonne ennemie, je regardai Villafranca, cette grande et riche plaine lombarde, ces hautes montagnes et ce beau ciel. — O mon pauvre pays! murmurai-je alors les mains jointes. — Et je pleurai comme un enfant.

Tel fut, en résumé, le récit de l'officier à qui l'on demandait une histoire de bataille. — Racontez-nous maintenant la retraite, lui demanda-t-on de tous les côtés. — Il reprit ou à peu près, car on ne peut ici tout écrire :

— Ma division commença de quitter le camp peu après le coucher du soleil. Les corps arrivaient à pas accéléré sur la grande route de Villafranca. On rompaît les rangs; les régimens se mêlaient dans le plus complet désordre. Une tourbe tumultueuse se ruait dans la ville, inondant la grande rue, la place, les ruelles et les cours. Consumés par une soif qui les avait tourmentés bien des heures, les hommes couraient aux fontaines avec des cris sauvages : on en

voyait trente à la fois autour d'un seul puits, se disputant la corde et le seau, se gourmant du coude et du genou; il y en eut plus d'un qui tira la baïonnette. Bien des soldats dispersés, au lieu d'entrer à Villafranca, s'étaient portés tout droit sur Goito, si bien qu'il ne restait guère plus que le noyau des corps : le colonel, le porte-enseigne, une bonne partie des officiers et peu de soldats. Les routes étaient encombrées, les officiers avaient fort à faire à prendre leurs hommes par le bras pour les ramener autour du drapeau; les estafettes à cheval et les aides-de-camp se démenaient pour se frayer un chemin sans écraser personne. Au centre de la place s'étaient groupés les colonels et les officiers d'état-major, qui s'interrogeaient anxieusement, donnant des ordres qu'il révoquaient aussitôt pour en donner d'autres. Tous échauffés, haletans, plusieurs abattus, abîmés dans une consternation qui faisait peur. Enfin, suivi d'une trentaine de soldats qui durent défiler un à un entre une colonne de voitures et les dernières maisons de Villafranca, je pus gagner la campagne. Sur la route de Goito, je finis, non sans peine, par rejoindre mon bataillon, réduit à deux cents soldats; la nuit devint sombre, et la voie était encombrée de prolonges d'artillerie et de munitions qui s'arrêtaient à chaque pas. Il fallait du bonheur pour ne pas se fendre la tête contre un timon ou ne pas se rompre les jambes sous des roues. A chaque pas, des bornes ou des monceaux de pierre, des chars renversés au milieu du chemin, des havresacs ouverts, des hardes ou des provisions dispersées; de loin en loin, la voiture d'un cantinier surmonté d'un falot, arrêté sur la route et enveloppé de soldats qui barraient le passage aux survenans. De temps en temps, un canon de fusil vous entraînait dans les yeux, ou un cavalier vous donnait un coup de genou dans les épaules. Les artilleurs vociféraient contre les charretiers ahuris qui obstruaient la chaussée; les officiers tonnaient contre les soldats qui, loin de se rallier, montaient et descendaient continuellement de la route aux champs et des champs sur la route, quand ils ne roulaient pas sous les véhicules et dans les fossés.

La fatigue et les émotions de la journée avaient épuisé mes forces, j'étais comme mort. J'avisai une place vide sur un char d'artillerie; les artilleurs se rangèrent un peu, je m'assis entre eux et je m'endormis. Je m'éveillai à l'aube du jour; il pleuvait, et j'avais mes habits mouillés; le ciel était voilé d'un grand nuage égal qui nous promettait la pluie pour toute la journée. La campagne était couverte de soldats qui marchaient lentement, tête basse, les yeux à terre. Un grand nombre d'entre eux, pour se défendre contre la pluie, s'étaient drapés dans la toile de leurs tentes; beaucoup d'autres, qui avaient perdu leur havre-sac, s'abritaient sous la toile de leurs camarades, et ces pauvres gens marchaient ainsi deux à

deux, enveloppés dans le même manteau. Plusieurs, qui n'avaient plus de képi, s'étaient coiffés d'un mouchoir; d'autres portaient leur bagage pendu à leur baïonnette. Tous marchaient à grand-peine, boitant et trébuchant à chaque pas. De loin en loin, un homme accablé s'arrêtait, s'appuyait contre un arbre ou se couchait à terre, puis se relevait, non sans effort, et se remettait en chemin. Je traversai le pont de Goito (ce fut de 1859 à 1866 la limite entre l'Italie et l'Autriche) et je m'engageai dans la grande rue de la ville. A droite et à gauche, le long des murs, sous les gouttières, à l'entrée des boutiques et des maisons, partout des soldats exténués par la fatigue et par le jeûne : les uns debout, le dos au mur; les autres accroupis, les mains sur les genoux et le menton sur les mains, les yeux égarés et pleins de sommeil; ceux-ci dormant à terre, la tête sur le havre-sac, celui-là grignotant une croûte de pain dur et la serrant entre ses deux mains, non sans regarder les passans avec défiance, comme s'il craignait qu'on ne vint lui arracher des dents son trésor. Un autre refaisait son sac et lustrait ses armes avec un pan de sa capote. La rue fourmillait de soldats qui se dirigeaient sur la route de Cerlungo et qui marchaient avec une sorte d'effarement farouche, tandis que leurs camarades s'arrêtaient au pied d'un mur et se laissaient tomber sur leurs sacs, comme s'ils allaient expirer. Quelques boutiques étaient ouvertes et voyaient défilér sans interruption une procession d'affamés qui s'arrêtaient devant la porte en demandant un morceau de pain : du pain qu'ils comptaient bien payer, car ils tenaient à la main des pièces de monnaie. — Non, jeunes gens, répondait le boutiquier avec un air de compassion : il n'y a plus rien ! — En passant devant le café, on voyait quantité d'officiers endormis, la tête posée sur les bras, les bras croisés sur les tables. Quelques-uns, accoudés, regardaient la rue avec une sorte d'hébêtement. Tous ces visages semblaient sortir de l'hôpital. Passèrent lentement quelques batteries d'artillerie : les lourdes roues faisaient trembler les vitres; les artilleurs demeuraient pensifs, sérieux, enveloppés dans leurs grands manteaux blancs : on eût dit un convoi funèbre. Suivaient quantité de voitures qui transportaient les officiers blessés et roulaient lentement derrière l'artillerie, s'arrêtant chaque fois que la colonne s'arrêtait : malgré cette foule et le bruit des chars, Goito faisait l'effet d'une ville muette et inhabitée.

Je rejoignis le campement de mon régiment, établi sur la gauche de la route de Cerlungo. Je courus à ma tente et je m'assis sans rien dire auprès de mes compagnons, qui étaient là depuis plus d'une heure. Entre nous pas un salut, pas une parole, pas même un regard échangé; nous ne nous connaissions plus; on eût dit que

nous avons perdu la mémoire. Un grand cri partit tout à coup à quelques pas de la tente, un second cri plus loin, un troisième plus près, un millier de voix éclatèrent d'une extrémité du camp à l'autre, et l'on entendait en même temps un bruit de pas précipités : tout notre régiment courait vers la route, et non-seulement le nôtre, mais plusieurs autres encore campés autour de nous. Je suivis la vague. Tous ces hommes, écrasés tout à l'heure, battaient des mains, riaient des yeux, avaient des ailes. Deux carabiniers à cheval passèrent sur la chaussée, le sabre nu; derrière eux roulait une voiture. Toutes les têtes se découvrirent, tous les bras se levèrent, toutes les bouches poussèrent un seul cri. La voiture passa, les soldats revinrent; mais l'aspect du camp avait changé : tous les cœurs s'étaient repris à croire, à espérer, aucun de nous ne resta sous la tente, et la vie allègre et tapageuse se ranima partout à la fois. Les fanfares jouèrent les marches connues et rendirent à nos cœurs les enthousiasmes, les palpitations des jours précédens. — Ah! disions-nous, l'on se battra encore. — Celui qui avait passé dans cette voiture était Victor-Emmanuel.

On le voit, les Italiens sont vite consolés, vite relevés; ils parlent de Custozza comme nous ne parlerions pas de Sedan. Cependant le narrateur ne s'arrête pas trop sur les souvenirs de 1866. Il a des faits plus heureux à nous raconter, et qui montrent bien l'œuvre morale accomplie par l'armée italienne. Voici une histoire intitulée *la Médaille* : tâchons de l'abrégé sans trop la mutiler.

III.

« Toujours cet air nuageux, cet air farouche! pensait un jour un capitaine après avoir passé l'inspection de sa compagnie. Mais pourquoi donc? Que lui ai-je fait? » Il pensait à un soldat abruzzais qui, pendant l'inspection, l'avait regardé de travers. Le jour où cet homme était entré au régiment avec les autres conscrits, portant encore leurs habits de paysans ou d'ouvriers, le capitaine l'avait toisé du haut en bas avec un air de curiosité railleuse, et avait dit à l'oreille d'un lieutenant : — Regardez-moi cette figure prohibée! — Le conscrit avait retenu ce sourire; après quoi, conduit au vestiaire, il s'était affublé de la première capote venue, et le capitaine, en le voyant ainsi fagoté, les bras dans des manches qui pendaient un bon palme au-delà des mains, et les jambes perdues dans de longs pans qui tombaient jusqu'à terre, le capitaine rit très fort et dit très haut : — Tu as l'air d'un sac de chiffons. — L'Abruzzais répondit à cette facétie par un regard de bas en haut, qui partit comme un coup de pierre. Une autre fois, sur la place d'armes, pendant qu'on enseignait aux conscrits le pas

d'école et qu'on les faisait sortir des rangs un à un, et marcher seul au bruit du tambour, avec des mouvemens de jambes bien raides et bien lents, comme ceux des marionnettes, le conscrit décontenancé ne put faire un pas sans osciller, trébucher ou prendre des attitudes grotesques dont ses compagnons s'amusaient fort. Survint le capitaine, qui lui dit : — Vous êtes le plus vilain soldat de la compagnie. — Des fillettes, qui assistaient aux exercices, se mirent à rire aux éclats. L'Abruzzais devint rouge jusqu'à la racine des cheveux, et rentra dans les rangs en grinçant des dents comme un chien enragé.

Un jour, dans la rue, le soldat causait avec une fille. Il ne vit point passer le capitaine, qui, se figurant sans doute que l'homme n'avait pas voulu le saluer, lui lava la tête devant la fille et beaucoup de gens qui étaient là. Le pauvre homme en fut si honteux qu'il alla se cacher et ne se montra plus dans la rue. De là une rancune qui grossit, s'aigrit de jour en jour et qu'il devint impossible de dissimuler. Le capitaine grondait-il un homme, l'Abruzzais se mettait à tousser et à frotter du pied la terre pour faire un bruit irritant, puis il levait les yeux au ciel, comme pour suivre les nues, quand le capitaine agacé le regardait. Si le capitaine avait soif et qu'un soldat lui tendit sa gourde, l'Abruzzais se mettait à ricaner et, prenant le soldat à part, lui chuchotait à l'oreille : — Imbécile ! — Quand le capitaine l'interpellait, l'Abruzzais faisait semblant de ne pas entendre, roulait les yeux comme un fou, hochait la tête ou lançait de ses paupières mi-closes un éclair de rire malin, en tordant la bouche et en avançant la lèvre inférieure; puis toujours ce visage sombre et ces yeux regardant de travers.

Un soir sur la place d'armes, pendant les exercices, un major adressa tout haut un reproche au capitaine, qui regarda aussitôt les figures de ses hommes; celle de l'Abruzzais était dans la jubilation. — Canaille ! — cria l'officier hors de lui, qui marcha droit au subalterne trop allègre, et lui mit ses deux poings sous le nez. Le soldat pâlit, et, se tournant vers son voisin, il murmura : — Un jour ou l'autre... — puis, après quelques mots dits à voix basse : — ... aussi vrai que je suis Abruzzais. — Rentré au quartier, il jeta contre le mur son sac et sa gamelle. Survint le capitaine. — Sergent, cria-t-il, mettez-moi cet homme en prison ! — Le soldat mordit ses draps en rugissant et se donna des coups de poing à la tête. Deux ou trois de ses camarades, se jetant sur lui, le saisirent et le retinrent : — Mais que fais-tu ? Qu'as-tu donc ? Est-ce que tu deviens fou ?

Il existe, dans la vallée du Tronto, un passage fort étroit entre deux montagnes qui, montant très haut, croulent en petites vallées, en escarpemens très raides, en ravins obscurs et profonds, et pous-

sent leurs pentes rocheuses jusqu'au bord du torrent. Entre l'eau et la pente, le terrain est tout gravier, cailloux ou roches énormes tombées du sommet : plus haut commence une confusion de bois épais, de grands trous et de précipices où l'on arrive par des montées sans chemins : tout au plus quelque sentier s'accroche et grimpe à force de coudes et de zigzags et va se perdre dans les broussailles. De loin en loin se montre une maison tapie dans les roches; partout ailleurs la nature vierge, dans toute sa sauvagerie et sa crudité. Un soir d'automne, sous une pluie fine, une patrouille s'était engagée dans ce passage; les soldats marchaient l'un derrière l'autre, montant, descendant et serpentant selon les mouvemens du terrain, avançant avec précaution, sans dire un mot, la tête baissée et le fusil sous l'aisselle. Tout à coup, le soldat qui marchait devant et qui précédait d'une quarantaine de pas son camarade le plus proche, vit pointer trois têtes par-dessus une roche et au même instant luire trois fusils et trois éclairs. Il sentit son képi quitter son front et entendit siffler deux balles à ses deux oreilles. Aussitôt après trois brigands tombèrent sur lui. Le soldat déchargea son arme; un des bandits tomba en avant en poussant un cri. Le soldat courut au second, dont il écarta d'une main la carabine, tandis que de l'autre il lui plongeait une baïonnette dans le ventre. Restait le troisième, qui, prenant l'offensive, empoigna d'abord le fusil du soldat et leva sur lui un poignard; mais, abandonnant son arme, le bon fusilier ne perdit pas la tête. Saisir de la main gauche le poing armé du malandrin, lui entourer le cou du bras droit, s'enlacer à lui comme un serpent et lui déchirer des dents l'oreille fut l'affaire d'un seul mouvement : le mordu poussa un cri de bête fauve. Alors commença une lutte à faire peur. Les deux hommes s'étaient pris à bras le corps et cherchaient à se renverser l'un l'autre : un faux pas eût été mortel, un grand espace de terrain, battu par leurs piétinemens, n'était plus que trous et bosses, les cailloux jaillissaient de tous côtés sous leurs coups de talon. Les lutteurs s'étreignaient, se secouaient violemment, se quittaient pour se reprendre avec une rapidité que le regard ne pouvait suivre; ils se frappaient du poing, du coude et du genou, se déchiraient des dents et des ongles, haletant, s'ébrouant, avec des grognemens de rage qui n'avaient plus rien d'humain, les yeux dilatés et enflammés, la bouche écumante et saignante, ouverte et tordue par les contractions convulsives des mâchoires qui grinçaient. Enfin le brigand s'affaissa comme une lourde masse; le soldat était sur lui, le genou plié, et des deux mains lui serrant la gorge; il reçut du poing armé qui s'était dégagé pendant la chute une profonde entaille au bras gauche, mais en même temps il soulevait la tête du bandit et la fit retomber violemment contre une pierre, en aggra-

vant le choc de toute sa force et de tout son poids. L'homme étourdi lâcha son arme et la reçut aussitôt dans la gorge. Un flot de sang lui sortit de la bouche avec un râle qui fut son dernier cri. — Bravo! bravo! — acclamèrent, accourant tous à la fois, les autres soldats de la patrouille. Ils avaient été attaqués eux-mêmes par d'autres brigands qui s'étaient sauvés après avoir déchargé leurs carabines, et ils avaient perdu quelque temps à courir derrière eux. Ils se pressèrent donc autour de leur camarade, l'assaillant de questions impatientes, tandis que, le visage blanc, le souffle court, l'œil stupide, le pauvre homme regardait tour à tour à ses pieds le brigand mort et dans sa main le couteau rouge qui fumait.

Le soldat fut guéri au bout de peu de jours. La première fois qu'il reparut à la revue, le capitaine s'arrêta devant lui et le regarda dans les yeux en lui disant : — C'est bien! — Il t'a dit : C'est bien! chuchota le voisin de l'Abruzzais, tu vois donc qu'il ne t'a pas pris en grippe. — Mais l'Abruzzais répondit en ricanant et en hochant la tête : — Il ne pouvait faire autrement. — Trois mois après, le régiment fut transféré dans Ascoli, qui est une ville des Abruzzes. Au bout de huit jours, le colonel ordonna que tous ses hommes fussent en tenue de parade et réunis sur la place, pour assister à une solennité militaire : on devait donner la médaille à un soldat. — Si vite! pensa le capitaine, qui courut aussitôt dans la chambre du fourrier. — Avez-vous entendu l'ordre? lui dit-il. Avez-vous tout préparé? — Tout, depuis trois jours. — Ah! je respire. — Le capitaine s'assit devant une table, et le fourrier se mit à dessiner sur une feuille blanche certaines rues et certaines maisons en parlant à voix basse. — Troisième maison à droite, seconde porte? demanda le capitaine. — Troisième maison à droite, seconde porte, répondit le fourrier.

Une heure après, le capitaine était à cheval sur la route d'Acquasanta, petit endroit au bord du Tronto, à mi-chemin, je pense, entre Ascoli et Arquata. Il atteignit Acquasanta au coucher du soleil. Avant d'entrer dans le village, il déboutonna sa tunique, pour cacher le nombre des boutons, et releva les bords de son bonnet. Au bruit du cheval, quelques villageois sortirent des premières maisons, d'autres se mirent aux fenêtres; des enfans coururent sur la route et se mirent en contemplation, le nez en l'air. Après un moment d'hésitation, le capitaine se dirigea vers une porte où était un groupe de femmes qui se rangèrent timidement contre le mur et ouvrirent de grands yeux stupéfaits. — Bonnes femmes, qui me donne un verre d'eau? — demanda le capitaine en arrêtant son cheval et en prenant un air de lassitude. — Moi, — dit vivement une des femmes qui disparut un moment dans la maison, et revint, sans perdre une seconde, un verre d'eau à la main. — Ce doit être celle-là, — pensa le capitaine. Et tout en buvant à petites gorgées,

il la considérait attentivement. La femme, de son côté, ne tenait pas ses yeux tranquilles. Elle mesurait le cavalier, l'inspectait dans tous les sens, pliait la tête, penchait tout son corps à droite et à gauche et se levait sur la pointe des pieds, cherchant à découvrir le numéro du régiment. Elle se dandinait, se trémoussait, se frottait les mains et ne pouvait rester un moment en place. La tension, la vivacité de son regard, le frémissement de sa bouche laissaient voir un contentement timide et anxieux, un désir inquiet qu'elle ne pouvait se résoudre à exprimer : c'est du moins ce que crut voir le capitaine. Il rendit le verre et dit avec un air d'indifférence : — Y a-t-il une de ces femmes qui ait un fils soldat? — Moi, répondit vivement celle qui avait apporté l'eau fraîche. J'en ai un, fit-elle en levant le pouce, qu'elle tint en l'air, et elle attendit, droite comme un piquet. — Dans quel régiment? — demanda le capitaine. La femme indiqua le régiment, puis, avec un grand flux de paroles : — Où est-il, monsieur le colonel? Le connaissez-vous? L'avez-vous vu? — Moi, non, mais comment se fait-il que vous ne sachiez pas où il est?

Ici la femme fit un long discours plein de jérémiades contre l'administration, contre les facteurs qui ne distribuent pas les lettres des pauvres gens, contre les officiers qui tolèrent ces injustices. La philippique finit par se noyer dans un torrent de larmes. Le capitaine baissa le bord de son bonnet et montra le numéro de son régiment. — Votre fils est tout près d'ici, dans Ascoli, dit-il à la bonne femme. Il vous attend, vous le verrez demain.

Le lendemain matin, le soldat d'ordonnance, qui avait reçu les ordres du capitaine, alla se poster à l'angle d'une rue qui débouchait sur la grande place. Il vit venir à pas lents une vieille femme en habit de gala : deux grandes boucles en or aux oreilles, un gros chapelet de corail autour du cou et la jupe peinte de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Elle marchait en regardant autour d'elle avec un air de curiosité, de bonne humeur et de vive surprise. Dès qu'elle fut abordée par le soldat, elle abonda en paroles : « Et mon fils? n'est-il pas ici? Où est-il? Pourquoi n'est-il pas venu à ma rencontre? Ne lui a-t-on pas dit que je viendrais? Dites-moi vite où il est, mon bon jeune homme. Menez-moi tout de suite auprès de lui. — Eh! un moment! dit le soldat, un peu de patience! Il faut attendre une demi-heure. D'ici là, vous verrez une parade que doit faire ici le régiment. — Une demi-heure, Dieu bon! comment ferai-je pour attendre une demi-heure? — Il le faut bien, nous causerons en attendant. — Jésus, Marie! une demi-heure! mais, dites-moi, les soldats doivent venir ici, sur cette place? — Assurément. — Je le verrai donc tout à l'heure, je pourrai lui parler. — Cela ne se peut pas, ma bonné dame. — Mais il y a deux ans que je

ne l'ai vu! — Je comprends cela; mais personne ne peut parler à un soldat dans les rangs : c'est la consigne. — On entendit un roulement de tambours. — Voici le régiment, — dit le soldat, qui dut retenir la bonne vieille par le bras, car elle allait prendre sa volée. — Vous voulez donc, s'écria-t-il, le faire mettre en prison? Il faut pour cela peu de chose. Il suffit de tourner sa tête à gauche quand on doit la tourner à droite. Un quart d'heure encore! Vous avez bien attendu deux ans.

La pauvre mère leva les bras au ciel, poussa un gros soupir et tint ses yeux fixés à l'entrée de la rue où battait le tambour. Le bruit approcha, la foule s'ouvrit en deux haies; les sapeurs se dressèrent, passa la musique, puis le colonel sur son grand cheval. — Et les soldats? demanda la vieille. — Un moment, de grâce. Entre le colonel et les simples fusiliers, il y a toujours une dizaine de pas. Tenez, les voici. — La paysanne voulut encore s'élançer, il fallut la retenir par sa robe. Enfin le régiment se mit en ligne. — Je l'ai vu! je l'ai vu! cria-t-elle en battant des mains; regardez là-bas. — Ce n'est pas celui-là, je vous l'assure; vous ne pouvez le reconnaître d'ici, nous sommes trop loin. — Alors c'est cet autre. — Non, vous dis-je; vous ne pouvez le voir, il est au second rang. — Au second rang? qu'est-ce que cela veut dire? — Et quand on le lui eut expliqué : — Sainte patience! — s'écria la vieille en se passant la main sur le front et en extirpant de ses entrailles un nouveau soupir. Puis elle reprit : — Qu'est-ce qu'on va faire? — Ne le voyez-vous pas? répondit le cicérone. Le colonel s'est mis en face du régiment pour faire un discours; écoutez-le donc. — Je n'entends rien : qu'est-ce qu'il dit? — Voici le fait. Un soldat a été assailli par trois brigands qui firent feu tous trois sur lui, mais sans l'atteindre. Il n'eut pas peur, tua d'une balle un des assassins, éventa l'autre d'un coup de baïonnette, arracha un poignard au troisième et le lui planta dans la gorge... Eh bien! qu'en dites-vous, n'est-ce pas une belle action? A ce soldat, on va maintenant donner la médaille. — Pauvre jeune homme! Il doit être content. — Je le crois bien : voyez tout ce monde aux fenêtres.

Le colonel appela le soldat, qui sortit des rangs et se placa en face du régiment; la bonne vieille ne put voir son visage. — C'est là le soldat? demanda-t-elle. Et qu'est-ce qu'il fait? — Ne le voyez-vous pas? Le colonel lui met la médaille sur la poitrine. — Sainte Vierge! le cœur me bat pour lui. Comme il doit être content, pauvre jeune homme! Et qu'est-ce qu'ils vont faire maintenant? — Tout le régiment va lui présenter les armes. — Oh! quel honneur, dit la paysanne en étendant ses deux bras et en demeurant sans bouger dans cette attitude. — Présentez armes! — cria le colonel de toute sa voix. La bonne femme sentit un frisson dans tous ses membres et

se blottit contre le soldat, comme si elle avait peur. Les quatre chefs de bataillon répétèrent le commandement, et d'un seul mouvement, comme s'ils étaient tenus par un seul bras, douze cents fusils se levèrent de terre et, frappés par douze cents mains, sonnèrent à la fois. Tous les visages étaient immobiles, tous les yeux fixés sur le soldat, les officiers saluèrent du sabre, la foule battit des mains, la musique entonna une fanfare. — Mais quel est donc ce soldat? dit la vieille mère étourdie, attendrie, fascinée par ce spectacle. — C'est votre fils.

La pauvre femme poussa un cri, demeura un moment pétrifiée, les yeux grands ouverts, la bouche béante, puis plongea ses mains dans ses cheveux blancs, avec des sanglots et des éclats de rire, puis chancela, s'affaissa, comme si elle ne pouvait porter tant de bonheur. Quand elle revint à elle, le régiment avait disparu, et son fils la tenait dans ses bras. — Mais comment es-tu là? qui te l'a dit? — demanda l'heureux garçon. La mère raconta la visite du capitaine en s'écriant : — Quel saint homme! Il voulait me faire une surprise, et le soldat était d'accord avec lui; mais comment a-t-il fait pour savoir où j'étais? Pourquoi tenait-il tant à me donner ce bonheur? Il ne me connaissait pas même. Dis, fils, pourquoi? — Le fils restait pensif, et la mère continuait : — Mais où est-il, cet officier, cet homme? Je veux le voir, je veux baiser son habit, je lui dois la vie. Je veux aller vers lui, sais-tu, fils? Mène-moi tout de suite où il est! — Tout de suite! — s'écria le soldat, qui prit le bras de sa mère. Ils traversèrent la place en suivant le chemin de la caserne, et, quand ils la virent devant eux, ils s'arrêtèrent à une centaine de pas de la porte devant laquelle se trouvaient réunis presque tous les officiers, qui attendaient le grand rapport. La paysanne avait planté sur eux ses yeux avides. — Cherche bien, mère, disait le soldat. — Je ne le vois pas encore. — Cherche mieux, je t'en prie, cherche donc. — C'est celui-là, regarde, qui s'appuie contre le mur; non, ce n'est pas lui, c'est plutôt cet autre qui est en train d'allumer son cigare. Attends qu'il se retourne. Non, ce n'est pas lui. — Mais qui est-ce donc? — Ah! le voilà; cette fois je n'ai plus le moindre doute. C'est celui qui a mis la main sur l'épaule de son voisin. — Quoi! celui-là? — Celui-là même. — Mère, je t'en prie, regarde bien. Tu es sûre de ce que tu me dis? — Comme de la lumière du jour.

Le soldat attachait ses yeux sur le capitaine et demeura longtemps immobile, comme s'il avait une vision. Cependant la paysanne avait pris la médaille entre ses doigts, et, l'approchant de ses yeux, s'était mise à l'examiner en détail, admirant le champ, l'exergue, la face et le revers, l'inscription et la légende; puis, avec un de ces mouvemens de coquetterie maternelle qu'on n'a pas besoin d'ap-

prendre dans les salons, elle souleva de toute la longueur du ruban la pièce d'argent si bien gagnée, et dit au soldat, qui demeurait toujours immobile : — Je gage qu'en ce monde, après ta mère, ce que tu aimes le mieux, c'est cela. — Non, dit le jeune homme. — Non ! dis-tu ? Qu'aimes-tu donc le mieux au monde après ta mère ? — Le soldat tendit un bras vers le capitaine : — C'est cet homme-là.

IV.

Les récits précédens nous ont montré l'armée italienne en face des Autrichiens et en face des brigands; nous allons la voir maintenant en face de l'émeute. Ici nous pouvons contrôler par nos propres souvenirs ceux du narrateur italien, et affirmer non-seulement qu'il est resté dans le vrai, mais encore qu'il n'a pas dit tout ce qu'il aurait pu dire. Il n'a voulu faire de peine à personne, et, dans l'intérêt de sa cause, il a prudemment agi. Nous avons assisté après 1860, dans une grande ville de la péninsule, au rétablissement de l'ordre et de la loi; ce ne fut pas une petite affaire. Le peuple, tout à coup débridé, croyait que la liberté, c'était le droit de faire du bruit, de manger sans travail, de courir les rues en processions tapageuses, de secouer des drapeaux en poussant des acclamations et des imprécations, de désarmer les gardes nationaux et de rosser les gendarmes. Cette agitation était l'œuvre des partis extrêmes : le radicalisme, dupe ou complice de la réaction, poussait au désordre et au tumulte, criait à la plèbe qu'elle mourait de faim. L'ancienne police n'existait plus, la nouvelle n'existait pas encore; l'armée seule pouvait empêcher les émeutes quotidiennes de grossir en insurrection; mais l'uniforme, déconsidéré par l'ancien régime, ne pouvait plus imposer que par la terreur. Or Victor-Emmanuel ne voulait pas de coups de canon dans les rues, en quoi il se montra aussi habile que galant homme; on n'eût pas manqué de dire, s'il avait eu recours à l'artillerie, que les souverains se suivent et se ressemblent, que le roi d'Italie ne faisait que continuer le roi Bomba. Une extrême douceur fut donc commandée aux garnisons; mais les émeutiers prirent cette douceur pour de la faiblesse. Ils dirent au peuple : — Les soldats ont peur ! — On comprend maintenant la situation tragique de l'armée, et l'on pourra s'expliquer les scènes que nous allons raconter d'après M. de Amicis.

C'est le soir : sur les places et dans les carrefours, devant les cafés, sur les marches des églises, des groupes stationnent et parlent bas, regardant autour d'eux avec un air d'humeur et de défiance; on sent dans l'air une émotion insolite; des poignées de gens traversent les rues suivis de gamins qui s'amuse à siffler. Les boutiques se ferment, les voitures roulent lentement; les cochers

prient qu'on veuille bien s'écarter et montrent une politesse qui n'est pas dans leurs habitudes; les marchands de journaux sont assaillis et enveloppés d'acheteurs. Il y a des lecteurs officieux qui chuchotent l'article de fond sous les lanternes. On s'attroupe autour d'eux, puis on court à l'entrée d'une rue où luisent quatre ou cinq canons de fusils portés par quatre ou cinq hommes de mauvaise mine qui brandissent avec un air de triomphe, au milieu des applaudissemens, ces armes conquises, puis se jettent dans une ruelle, où ils ont bientôt disparu. Ces héros ont désarmé une patrouille de garde nationale. On voit arriver les gardes honteux et confus, les habits déchirés, la tête nue, les cheveux en désordre; quelques bonnes âmes les plaignent et veulent bien les emmener. — Place! place! — Qu'arrive-t-il? — La foule recule et se fend en deux haies : une compagnie de bersagliers la traverse au pas de course; les plumes de coq ont toujours inspiré beaucoup de respect. Nouvelle rumeur sur un autre point : deux chapeaux de carabiniers se dressent par-dessus la cohue, qui s'écarte et applaudit. Il en sort un homme pâle, essoufflé, mal en point; on lui fait place, et il se sauve. — On voulait lui mettre les menottes, bougonne une voix avec un air de satisfaction, mais on n'y a pas réussi. De bons drilles s'y sont opposés. Ah! nous en verrons de belles.

La foule s'est mise en marche, mais voici qu'au détour d'une rue la tête de la colonne s'arrête et fait reculer le centre, que la queue repousse en avant. Que se passe-t-il donc? C'est une compagnie de soldats, la baïonnette au canon, qui barre le passage. Des clameurs s'élèvent : — A bas les *prépotens!* Nous ne voulons pas de prépotence! A bas les fusils! — Tout à coup la foule tourne le dos et se sauve à toutes jambes, en laissant le pavé couvert de pauvres diables que la bousculade a fait tomber. Elle envahit en un clin d'œil les rues latérales, les cafés, les allées et les cours des maisons : les soldats ont baissé leurs baïonnettes.

— Au large! au large! — cria-t-on sur un autre point. On venait d'entendre un piétinement de chevaux et un cliquetis de sabres : on vit bientôt luire les casques, et la foule se jeta confusément à droite et à gauche contre les murs des maisons. L'escadron passe, silence général; il a passé, le tumulte recommence. Un coup de sifflet en fait partir vingt autres, suivis de grognemens et de huées; des écorces de citron, des trognons de choux vont lapider les derniers chevaux. L'escadron s'arrête, les derniers chevaux se cabrent et rebroussent; la foule tourne le dos et recule d'une centaine de pas; mais une nouvelle rumeur éclate, une éruption d'injures, un bruit de bâton qui frappe, un cri perçant, puis une plainte sourde, puis un bourdonnement qui se prolonge, enfin le silence de la peur. Qu'est-ce donc? Ce n'est rien : quatre doigts de stylet plongés dans

le dos d'un garde de sûreté publique. La foule se range avec un peu d'inquiétude : un carabinier sans chapeau traverse la rue, les deux mains dans ses cheveux, chancelant et titubant comme un homme ivre. Qu'est-ce qu'on lui a fait? Pas grand'chose : un coup de bâton sur la tête, voilà tout. — Sur la place! — crie une voix de stentor. — Sur la place! — répète un chœur déjà rauque d'hommes enroués. Et tout ce tumulte ambulante se jette sur la place.

Tout cela se passait, il y a peu d'années, dans une des plus grandes villes de l'Italie. Une escouade composée de huit soldats, d'un caporal et d'un sergent, traversait l'émeute pour aller relever une autre escouade qui gardait un édifice public. Les soldats, qui avaient l'œil ouvert et le promenaient continuellement de droite à gauche, passèrent devant un attroupement de figures sinistres, de celles qu'on n'a jamais vues et qui sortent certaines nuits on ne sait d'où. Certaines bouches hargneuses péroraient à grand bruit au milieu d'un cercle d'adultes qu'entourait une nuée de bambins; le bruit baissa quand on aperçut la patrouille; mais un homme la montra du doigt et dit à mi-voix : — Regardez! les voilà ceux qui ne manquent pas de sortir quand le peuple veut faire valoir ses raisons. Leur raison, à eux, c'est la crosse du fusil. Les baïonnettes sont faites pour trouer le ventre à ceux qui ont faim. La *pagnotta* (le petit pain blanc) ne leur manque pas, à eux; qu'est-ce que cela leur fait que les autres crèvent? Il y a de bonnes cartouches dans les gibernes pour ceux qui s'avisent de crier.

Les soldats s'éloignaient sans se retourner, l'attroupement se mit à les suivre, protégé par les bambins qui formaient l'avant-garde, et prit de l'audace en voyant que la patrouille allait tout droit son chemin. Un homme se met à tousser, un autre éternue, un autre tousse plus fort, un quatrième crache bruyamment, et de rire. Les enfans sifflent, et, poussés par les adultes, s'approchent peu à peu des soldats qui vont toujours sans tourner la tête et sans faire semblant de rien voir. Les gamins enhardis pressent le pas et marchent à côté de la troupe, en levant la tête en l'air et en regardant ces hommes armés au visage, avec une grimace de moquerie et de défi. Un mioche singe en bouffonnant le pas d'école, et crie du nez : — Une, deux! une, deux! — avec une persistance agaçante; un autre contrefait la fatigue du soldat se courbant et boitant sous le havresac; un troisième, soulevé par un grand, tire le manteau du caporal et se sauve. Le caporal se retourne une main en l'air : — Hé! crie la foule; à un enfant! Quelle honte! Le temps des Croates est passé; qu'on essaie encore! — A ces mots, un soldat se mordit les doigts et sentit en même temps sa gamelle frappée d'un coup de poing. Le sang lui monta au visage, et, tendant le bras, il bourra l'épaule du marmot qui l'avait frappé. — Voilà! voilà! cria la tourbe. Voilà

les prépotens! Pires que les Croates! pires que les sbires! Nous en verrons de belles. Race de chiens, tu le paieras! Quelle honte! Frapper un enfant désarmé! — Et les gamins, grisés par la rage des grands et par la certitude de l'impunité, allaient fourrer leur tête entre les capotes des militaires en piaulant de leurs plus aigres voix : — Vilains troupiers! Prépotens! Sbires! Mangeurs de pain par trahison! Crève, crève! — Et la foule : — Quelle honte! frapper un enfant désarmé!

Enfin l'on arriva au corps de garde. Les nouveaux venus pendirent au croc les gourdes, posèrent sur les tables les havre-sacs. Les émeutiers étaient arrivés à une cinquantaine de pas du poste et provoquaient de loin les soldats, qui faisaient semblant de ne point prendre garde à eux. Les meneurs, de guerre lasse, allaient battre en retraite quand on reconnut dans le soldat en faction celui qui avait frappé un marmot dans la rue. Alors la bande se rapprocha, se mit en ligne à trente pas du factionnaire et le regarda méchamment avec des yeux louches : il ne bougea pas.

Un garçon fort mal vêtu se détacha du rassemblement, le chapeau sur l'oreille, un bout de cigare à la bouche, les mains dans les poches et fredonnant un air narquois; il alla se planter à quinze pas devant le factionnaire, et croisa les bras, secoua la tête, comme pour lui dire : — A nous deux, si tu n'as pas peur! — Le soldat tressaillit, la bouche serrée, et soupira longuement. Il vit tomber à ses pieds un bout de cigare. C'était une nouvelle provocation de l'émeutier en herbe, qui, après ce bel exploit, avait reculé de dix pas, craignant que l'ennemi ne lui sautât à la gorge. La sentinelle trembla, pâlit, leva les yeux au ciel, serra les poings et grinça des dents. Un trognon de chou, lancé avec force, rasa la terre et en ricochant lui rejaillit aux jambes. — Dieu! cria-t-il avec désespoir en se couvrant d'une main la figure et en attachant ses yeux sur l'autre main qu'il tenait appuyée sur la bouche de son fusil, je perds la tête, je n'en puis plus, je vais me brûler la cervelle! — Sur quoi, avec un cri déchirant, il laissa tomber son arme et porta ses deux mains à sa figure; puis on le vit chanceler et il tomba au pied de sa guérite : une pierre venait de le frapper au front. Ses camarades accoururent, et il fut porté au poste, où entra bientôt après, chassé par d'autres soldats, un homme livide, les cheveux dans les yeux, l'habit et la chemise en lambeaux. On venait de l'arrêter et il avait résisté avec rage. A l'entrée de cet homme, le soldat blessé se jeta sur lui et l'accula contre le mur : il fallut l'arracher de ses mains. L'officier ayant appris ce qui s'était passé, dit à l'émeutier qui tremblait de tous ses membres : — Que ferais-tu, toi, si l'on t'avait lancé une pierre à la tête? Mais sois sans crainte : on ne veut te

faire aucun mal. Ce n'est pas le soldat qui se venge. Tu vois celui-ci (il montra le blessé), si tes compagnons voulaient te « faire cadavre, » cet homme se jetterait entre eux et toi, et gagnerait un autre coup de pierre à te défendre. — Sur quoi l'officier fit un discours adressé à la fois au prisonnier et aux curieux de sa bande, qui l'avaient suivi de près et qui écoutaient à la porte. Ce discours faisait l'éloge du soldat qui défend le peuple non-seulement contre l'étranger, mais aussi contre les brigands; non-seulement contre les brigands, mais même contre les épidémies. A ces paroles (voilà qui est bien italien), le jeune radical fondit en larmes et tomba aux pieds du soldat qu'il avait offensé. Il faut de l'éloquence aux âmes naïves. Ce bon mouvement lui valut sa grâce, et la foule, qui écoutait à la porte, battit des mains. L'émeute était réprimée.

« Même contre les épidémies » disait l'officier, et il avait le droit de le dire : les souvenirs de 1867 étaient encore récents. En 1867, le choléra s'était abattu sur la Sicile avec une épouvantable fureur. La superstition, la misère, semblaient d'accord avec le fléau dont elles secondaient les ravages; les syndics (les maires) et presque tous les officiers civils quittaient leurs postes; les villages se vidaient à la première alarme; les riches déménageaient tous ensemble, comme à l'approche d'une invasion, et tous ceux qui pouvaient vivre quelques jours sans travailler se dispersaient par les campagnes. Les précautions recommandées par l'administration étaient regardées comme inutiles; les populations, hébétées par la peur, refusaient de s'y soumettre; quantité de villages étaient livrés à eux-mêmes, dépourvus de médecins et de pharmaciens. Une disette avait affamé le pays l'année précédente, et les maigres récoltes du dernier été n'avaient pu réparer le mal. Les bestiaux, frappés aussi d'une épizootie, tombaient comme les mouches aux premières pluies de l'hiver; des milliers de familles n'avaient plus pour se nourrir que de l'herbe et des figes d'Inde. Il s'était répandu dans le peuple cette étrange superstition, que les cholériques paraissaient morts, mais ne l'étaient pas réellement; qu'au bout de peu de temps ils revenaient à la vie. Aussi résistait-on à l'autorité, qui voulait enlever les cadavres; on les recélait frauduleusement dans les maisons, on les jetait dans les puits. On ne les laissait porter au cimetière qu'à la condition qu'ils n'y fussent pas enterrés dans des fosses : il fallait les y déposer seulement et les y laisser découverts. Ajoutons les bruits répandus par les bourbonniens et par les prêtres : à les entendre, tout ce qui était soldat, carabinier, percepteur, tout ce qui de près ou de loin touchait à l'administration ou à la force publique, était capable d'empoisonner les gens; les Siciliens le croyaient, car depuis les siècles bien reculés où ils ont cessé de s'appartenir, ils ont toujours dit : « Notre ennemi, c'est notre maître. » Certains vil-

lagois et même beaucoup de citadins trouvaient suspects tous les Italiens du continent; d'autres regardaient de travers même les Siciliens étrangers à leur commune. Dans certains endroits, les hommes qui regrettaient François II, affichaient des proclamations séditieuses; aussitôt après accouraient des campagnards armés de faux, de piques et de fusils : les casernes étaient attaquées, les maisons communales envahies, les drapeaux arrachés, les registres brûlés; on mettait au pillage les maisons des médecins et les boutiques des pharmaciens, non pour voler les médicamens, mais pour les détruire : les apothicaires étaient regardés comme des complices et des agens du pouvoir. La chasse aux empoisonneurs était la grosse affaire du moment; les haines politiques et les haines privées y trouvaient leur compte. On vit des familles entières massacrées, sous prétexte qu'elles répandaient le choléra. Les gens du peuple, surtout dans les pays où il fait chaud et où le sang monte à la tête, n'hésitent jamais à croire le mal; il n'est pas d'infamie qui ne leur paraisse très probable. Chaque jour des pauvres d'esprit trouvaient une pierre, un chiffon, un objet quelconque qu'ils croyaient empoisonné : ils le portaient aussitôt chez le syndic et faisaient venir des médecins, des experts intimidés dont ils violentaient les témoignages. Les suspects étaient forcés de se barricader chez eux, et augmentaient par là les soupçons. Les syndics débordés laissaient faire. Un jour la population d'une commune imposait un cordon sanitaire qu'elle faisait retirer quelques jours après, parce que le commerce n'allait plus; l'épidémie sévissait alors et le cordon sanitaire était rétabli en toute hâte. Les campagnes étaient couvertes de mendiants et de malades; on y trouvait même, comme sur un champ de bataille, quantité de cadavres étendus. Le brigandage, qui gagne à tous les fléaux, sévissait avec un redoublement de fureur et d'audace. La Sicile, en un mot, présentait l'aspect d'une société en dissolution où il n'y aurait plus ni foi ni loi, ni autorité civile, ni frein moral. Qui donc la sauva des plus affreux désordres, et (on pouvait alors tout craindre) d'un irréparable bouleversement? Ce fut l'armée italienne.

En ce temps-là, les soldats ne dormaient pas deux nuits de suite dans une caserne : ils faisaient en même temps la guerre aux brigands, aux émeutiers et aux fugitifs, même aux campagnards pour les forcer à enterrer leurs morts. Ils remplaçaient les médecins, les pharmaciens, les infirmiers absens; ils faisaient au besoin l'office des aumôniers et des missionnaires. Envers leurs camarades et leurs supérieurs, ils montrèrent un dévouement admirable. Un jour l'épidémie avait attaqué une caserne; un officier était malade et avait communiqué la maladie (on la croyait contagieuse) au soldat d'ordonnance qui le soignait. — Qui de vous veillera cette nuit l'offi-

cier? demanda un sergent en entrant au dortoir. — Moi! moi! s'écrièrent les soldats exténués qui allaient dormir; et toutes les mains se levèrent.

Un jour, sur la pente du mont Pellegrino, près de Palerme, six ou sept compagnies du 55^e régiment d'infanterie, se tenaient debout, rangées en bataille; les exercices étaient terminés. Le colonel et un major, tous les deux à cheval, allèrent se placer devant la compagnie du centre, et le colonel fit signe qu'il voulait parler. Ayant obtenu le silence, il exposa l'état misérable de Palerme, où l'épidémie faisait rage et où les hôpitaux n'avaient plus d'infirmiers : — Je ne vous impose pas un devoir, dit-il, je vous exhorte à un sacrifice; vous êtes tous libres de répondre oui ou non. Mesurez vos forces. Cet office est dangereux; il faut le refuser ou l'accepter avec beaucoup d'affection et de courage. Songez-y bien et décidez-vous promptement. Qui veut être infirmier? Genou, terre! — Toute la ligne de bataille se mit à genoux d'un seul mouvement. Ce dernier trait n'est point arrangé pour l'effet théâtral : la chose se passa comme on vient de le dire. Une autre fois un sergent entra dans une salle de la caserne et vit la chambrée assise à terre en rond et causant avec toute la gaité possible en ce temps de misère : — Un moment d'attention! — demanda le sergent; et le silence se fit aussitôt. — Hier matin, dans ce pays, six petites filles sont restées sans père ni mère. Qui de vous veut donner quelque chose pour ne pas les laisser mourir de faim? — Les soldats se regardaient l'un l'autre sans dire un mot, avec un air de tristesse et de moquerie. Que pouvaient-ils donner? Ils n'avaient rien et mangeaient tout juste. Un soldat, s'étant levé, montra un sou dans la paume de sa main. — Le voulez-vous? — dit-il avec un air tout honteux d'offrir si peu de chose. — C'est toujours cela, fit le sergent. Y a-t-il autre chose? — Oh! s'il ne s'agit que d'un sou, répartit un soldat, je l'ai aussi. — Un sou suffit? voici le mien, ajouta un troisième. — Voici le mien, répétèrent les autres, et tous mirent leur pièce de cuivre dans la main du sergent. — Braves garçons! s'écria celui-ci, mais il faut encore autre chose. — Bah! quoi donc? — Du pain. — Du pain? N'est-ce que cela? Nous en avons de reste. — Chaque soldat coupa une tranche de son pain noir et l'on piqua toutes ces tranches à une bague de fusil. Mais qui portera l'offrande? — Le plus beau de la chambrée, proposa une voix. — Mais cette beauté, où est-elle? demanda un critique difficile. — Moi! s'écria un Napolitain qui passait pour l'homme le plus laid du régiment. Il prit la monnaie, les tranches de pain et sortit au milieu des applaudissemens et des éclats de rire.

Les conseils municipaux de Sicile offraient quelquefois des récompenses aux garnisons qui, pendant l'épidémie, montraient le

plus de dévouement. La commune de Licata, vers la mi-août, donna 100 francs à la 9^e compagnie du 57^e. On alla porter cette bonne nouvelle aux soldats réunis dans le dortoir et on leur annonça que le partage se ferait le lendemain. — Capitaine, murmura une voix timide. — Que voulez-vous? demanda l'officier. — Je voulais dire que... pour moi... pour nous... un sou de plus, un sou moins n'est pas grand'chose,... et il vaudrait mieux... au moins je le crois... — Allez donc! — Il y a des pauvres à Licata, — dit le brave homme. Les soldats de la compagnie applaudirent avec un murmure unanime d'approbation. — Écoutez, reprit le capitaine. Je veux que vous me disiez tous, bien sincèrement, ce que vous pensez. Je ne voudrais pas qu'un seul de vous, pour me faire plaisir, refusât l'offre du municépe. Je ne veux même pas que les plus nombreux imposent aux autres leur bonne action. Cet argent, vous ne l'avez pas volé; vous avez travaillé, combattu, souffert, vous avez fait du bien; il est juste que vous y gagniez quelque chose. Je vous dis même, tout net et franc, que, si vous acceptez, vous ferez bien. Courage donc, parlez à cœur déboutonné! S'il est quelqu'un parmi vous qui ait besoin de sa part d'argent, qu'il me le dise sans crainte et sans honte, comme il le dirait à un ami. Je n'estimerai pas moins celui qui accepte que celui qui refuse. Je veux qu'on me parle sincèrement. Y a-t-il quelqu'un qui veuille accepter? — Personne, répondit toute la compagnie. — Pas même un? — Pas même un! — Braves garçons!

Tous ces faits et cent autres pareils se sont passés dans un pays où les soldats étaient suspects; toutes les populations, ou presque toutes, habituées par les anciens régimes à exéquer tout ce qui tient au gouvernement, excitées d'ailleurs par les partis hostiles, étaient convaincues que l'uniforme italien ne pouvait cacher qu'une légion d'empoisonneurs. A Catane, par exemple, les soldats n'osaient pas sortir seuls; ils allaient par bandes, ou pour le moins trois à trois, prenaient toujours les rues principales, évitaient les ruelles et les quartiers écartés; il leur était formellement défendu d'aller se promener hors de la ville. On les regardait partout de travers, les groupes se dispersaient à leur approche, les passans faisaient de longs détours pour les éviter, les habitans des maisons fermaient leurs portes et même leurs volets aussitôt qu'ils voyaient passer une capote grise. Les mères appelaient leurs enfans qui jouaient dans la rue, ou couraient les prendre et les emportaient dans leurs bras.

Un jour, un soldat d'ordonnance sortait d'un restaurant, tenant d'une main une fiole de pharmacie, et de l'autre les quatre coins d'une serviette qui contenait le maigre repas de son lieutenant. Il traversait une ruelle pauvrement habitée, et tout le monde le regardait attentivement. Quelques hommes cauteleux le suivaient à

une certaine distance; quatre ou cinq femmes l'arrêtèrent en lui demandant : — Que portes-tu là? — Il eut la mauvaise idée de répondre une sottise; aussitôt la fiole, les plats, la serviette, furent sous les pieds d'une foule qui jaillit, comme par enchantement, de tout le sous-sol d'alentour. Le pauvre trabant eut à peine le temps de se sauver à toutes jambes. Une autre fois, trois soldats mal avisés sortirent de la ville, et passèrent devant un groupe de maisons; l'un d'eux s'arrêta pour regarder un enfant qui creusait avec ses mains une petite fosse. — Le bel enfant! dit-il, en se penchant vers lui et en lui faisant une caresse : — Vite, vite! cria une femme qui était là. — Vite, vite! Il y a des soldats qui tuent ton fils! — Un cri aigu sortit de la maison, une porte s'ouvrit avec violence; une autre femme en sortit, hurlant comme une lionne à qui l'on viendrait enlever ses petits; elle se rua sur l'enfant, l'étreignit dans ses bras, rentra comme la foudre, poussa la porte derrière elle, reparut à une fenêtre, et avec le geste d'un bras qui lancerait une pierre, elle cria au soldat, d'une voix étranglée : — Malédiction!

A Bocco di Falco, petit village près de Palerme, on soupçonnait et même on désignait par leurs noms bon nombre d'empoisonneurs, entre autres un pauvre marchand forain qui, tous les deux ou trois jours, traversait le pays pour se rendre à la ville. Ce malheureux portait des cheveux longs, des vêtemens étranges, avait un air un peu farouche et disait peu de paroles; en temps ordinaire, on l'aurait pris tout bonnement pour un jettateur. Des bandes de loqueteux, armés de bèches et de triques pour donner la chasse aux débitans de poison, rencontrèrent l'infortuné colporteur et, lui barant le chemin, lui crièrent : — Combien en as-tu tué aujourd'hui? — Dix, répondit l'homme, qui se moquait d'eux, mais sans rire. — Il n'en fallut pas davantage pour amener des voies de fait. Un coup de pied fit voler en l'air la cassette où le marchand ambulait serrait sa mercerie. — Voilà pour commencer, dit l'homme qui venait de porter ce premier coup. Montre-nous à présent avec quoi tu assassines. — Moi? répliqua le malheureux. Mais c'est vous qui m'assassinez! — Aussitôt il reçut au menton un coup de poing qui lui remplit la bouche de sang; une main le prit aux cheveux, une autre à la gorge; toutes les triques, les bras et les pieds frappaient sur lui furieusement. Sa tête alla donner si violemment contre un mur, que le mur en devint rouge. Des ongles lui entraient dans les joues et dans le cou. — Nomme tes complices! criaient ces forcenés, nomme tes complices! — En ce moment, un nouveau tumulte éclata de l'autre côté de la rue; c'était un second empoisonneur qu'on venait de reconnaître et d'assaillir : on lâcha le premier pour tomber sur l'autre. Le colporteur put se jeter dans une maison dont il referma la porte sur lui; il entra dans une chambre dont la fenêtre

était ouverte, mais grillée; il y trouva une femme qui avait assisté à la scène et qui, en le voyant, devint folle de terreur. Elle lui sauta à la gorge et, se cramponnant à lui, se mit à le mordre et à l'égratigner avec des gémissemens de chienne enragée; ils tombèrent ensemble, et dans une lutte brutale, roulant l'un sur l'autre, ils cherchaient à s'étrangler ou à s'écraser mutuellement. La foule était revenue et, ne pouvant enfoncer la porte, agitait dans la chambre, à travers des barreaux de la fenêtre, des poings fermés et des bras furibonds. La porte allait céder quand on entendit crier tout à coup : — La troupe! — Quelques minutes encore, et le colporteur eût été massacré.

Mais le plus rude métier qu'eussent à faire les soldats était celui de fossoyeurs. Ici les faits surabondent; mais, si nous voulions les citer tous, la fin de cette étude serait d'une monotonie lugubre. Tenons-nous à un seul récit, qui est riche en détails et d'une irréfutable authenticité; il nous est permis de citer un nom propre et des dates précises. Le 22 juin 1867, à Sutera, petit endroit de la province de Caltanissetta, se trouvait un peloton du 54^e régiment de ligne, commandé par le sous-lieutenant Edoardo Gangiano. Un paysan hors d'haleine entra de bonne heure à la caserne et dit au sous-lieutenant : — Venez à notre secours, je vous en conjure. Ici près, à Campofranco, a éclaté le choléra; la moitié de la population est en fuite, les rues sont pleines de morts. Il n'y a pas de médecins, il n'y a pas de fossoyeurs, il n'y a pas même de quoi manger. C'est une désolation épouvantable. Ceux qui ne mourront pas du choléra mourront de faim. — Le paysan parlait encore que le peloton était sous les armes, un avis était donné au syndic, une dépêche envoyée au commandement militaire de Caltanissetta, un avertissement au sergent, qui resta au pays avec une poignée d'hommes; sur quoi l'on partit à grands pas pour Campofranco. Le soleil brûlait; les soldats ruisselaient déjà de sueur en sortant de Sutera. Ils allaient l'un derrière l'autre en longue file, et avaient pris une allure qui tenait le milieu entre la marche et la course, l'oreille tendue vers le paysan, qui racontait à bâtons rompus les misères du pays. — Courage! disait le lieutenant, on ne fait rien avec des lamentations. Il faut mettre la main à la besogne. — Ainsi parlant, il hâtait le pas, et les soldats allaient aussi plus vite, tant et si bien qu'ils se mirent tous à courir. On aperçut bientôt des hommes, des femmes, des enfans, qui erraient au hasard par les champs, s'arrêtaient, se faisaient des signes, se montraient du doigt les soldats, couraient derrière ou devant, s'appelaient à haute voix, se ralliaient et se dispersaient, comme des gens que la peur a rendus fous. A mesure que la troupe approchait du village, les fuyards croissaient en nombre, l'agitation et le tapage grossissaient; des

familles entières rôdaient à travers champs, traînant leur bagage après elles; quelques-uns, qui avaient posé leurs paquets à terre pour se reposer, les reprenaient en toute hâte à la vue des capotes grises et s'éloignaient en se retournant de temps à autre avec des regards effrayés. Plusieurs tombaient exténués, d'autres se relevaient, un grand nombre de ceux qui étaient à distance poussaient de hauts cris contre la troupe et agitaient leurs bras avec des gestes de malédiction. — Ah! monsieur l'officier, gémissait le paysan, ceci n'est rien encore! — Cela ne fait rien, répondait Cangiano, nous sommes prêts à tout.

Apparurent les premières maisons et l'entrée de la grande rue. Des fuyards en sortaient par bandes : du plus loin qu'ils aperçurent les soldats, ils tournèrent le dos et rentrèrent dans le village, courant et hurlant comme s'ils reculaient devant une irruption de brigands. Beaucoup d'autres se jetaient dans les champs à droite et à gauche. Sur le seuil de la première maison gisaient deux corps abandonnés : la maison était déserte. A peine entrée, la troupe ne rencontra plus un vivant, les habitans se sauvaient chez eux, s'évaporent derrière des portes et des volets fermés à grand bruit; les enfans pleuraient, les femmes hurlaient; au fond, sur la place, il se forma un attroupement qui disparut aussitôt, en pleine déroute. — Vite! cria Cangiano; que dix hommes courent le pays et arrêtent les fuyards. — Dix soldats se détachèrent du peloton et enfilèrent une rue latérale. Les autres continuèrent à marcher devant eux, et les villageois, hébétés par l'effroi, s'enfermaient toujours à leur approche. — Nous ne voulons faire de mal à personne, criait Cangiano; nous sommes venus vous prêter secours. Nous sommes vos amis, bonnes gens; sortez sans crainte! — Quelques portes, quelques fenêtres, osèrent enfin s'ouvrir; quelques personnes eurent le courage de se montrer en plein vent derrière la troupe. Dans l'intérieur des maisons, on entendait des voix rauques à force de gémir; devant les portes étaient étendus beaucoup de malheureux exténués par la faim ou attaqués par la maladie, engourdis, inertes et comme morts. Ça et là s'amoncelaient des hardes et des meubles abandonnés au milieu de paille pourrie et de balayures qu'on n'avait pas eu le cœur d'enlever; chacune des ruelles latérales qui allaient aux champs était barrée par plusieurs cadavres, à peine couverts d'un peu de terre, ou de paille, ou de linge, qui laissaient voir leur peau noirâtre et leurs membres gonflés. Il y avait des corps jetés à travers la porte, ou couchés moitié dans la maison, moitié dehors. — Regardez, monsieur l'officier, disait le paysan d'une voix lamentable. — Courage! répondait Cangiano : nous pourrions à tout.

En ce moment, la foule des fuyards, ramenée par les soldats, ar-

rivait en tumulte. — En rang ! — cria le sous-lieutenant aux dix hommes qui fermèrent la rue, tandis qu'il arrêta la tourbe à dix pas de lui. C'étaient de pauvres gens en haillons, aux faces livides, n'ayant plus que les os et la peau, roulant des yeux égarés, à la fois abimés et endurcis par de longues souffrances et montrant une sorte d'abattement farouche. — Nous voulons nous en aller ! cria l'un d'eux, et ce cri fut répété par les autres ; la foule ondoya comme la mer qui va se soulever. — Pourquoi vous en aller ? — demanda Cangiano d'une voix résolue, mais sans dureté, sans colère. Il faut s'entr'aider, résister ensemble aux malheurs communs ; vous les aggravez quand chacun ne pense qu'à soi, ne fait rien pour les autres. Nous sommes venus vous secourir. — Nous voulons nous en aller ! — reprit la foule qui devint menaçante, ceux qui étaient derrière poussant les autres deux ou trois pas en avant. — Allons ! reculez ! dit Cangiano avec le plus grand calme, et suivez mon conseil. Que les femmes et les enfans rentrent dans les maisons, que les hommes restent avec mes soldats pour les aider à enterrer les morts ! — Nous ne voulons pas mourir ! — répondit impérieusement la multitude, et, poussant une clameur confuse, elle se mêla encore et oscilla comme pour prendre son élan et se jeter contre les soldats. — Vous le voulez ? Soit ! cria l'officier. — Et, se tournant, il cria : — En joue ! — Les fusils s'abaissèrent, et la foule, en jetant un cri d'effroi, disparut en un clin d'œil dans les rues latérales. Les dix soldats qui étaient derrière rejoignirent les premiers.

— Il faut ici de la fermeté et du courage, reprit Cangiano : il s'agit d'enterrer sur-le-champ les morts. Que la moitié d'entre vous battent la campagne et ramènent de force autant d'hommes qu'ils pourront ; que les autres demeurent ici avec moi. — Ainsi fut fait : ceux qui restèrent, après avoir fouillé tout le village en quête de bûches, de pieux, de planches, de charrettes, de tout ce qui pouvait servir à leur tâche funèbre, allèrent creuser des fosses dans le cimetière voisin. D'autres balayaient les rues et en écartaient les monceaux de rebuts fétides qui gênaient la circulation et soulevaient le cœur. Pendant ce temps, Cangiano cherchait une maison qui pût servir d'hôpital, et tout en la cherchant, il adressait aux passans de chaudes prières et de bonnes paroles. La maison trouvée, il la fit vider d'abord, puis la remeubla de tous les lits qu'il put ramasser dans les habitations abandonnées. Sur quoi il alla lui-même, suivi de quatre soldats, frapper à toutes les portes en demandant qu'on lui laissât enlever les malades, en promettant de les faire soigner, de secourir leurs familles : on lui répondit partout qu'on ne voulait pas. Il s'épuisa en prières, en menaces, il offrit même de l'argent : tout fut inutile. Alors il dut faire de la charité

militairement. Deux soldats entraient de force dans chaque maison où il y avait un cholérique et l'enlevaient en dépit de toutes les protestations; deux autres soldats, avec leurs baïonnettes, repoussaient les parens et les voisins : il y eut des luttes tragiques et il y en eut de grotesques. Des femmes, debout devant leurs portes, refusaient de s'écarter et pensaient défendre héroïquement leurs malades. Il fallait heurter ces malheureuses, les repousser chez elles, ou même les enlever à bras le corps.

Cependant la troupe, qui était allée chercher du renfort, ramenait de vive force une bande de paysans; Gangiano distribua entre eux le travail, et peu à peu, le bon exemple aidant, bien plus contagieux que l'épidémie, les morts furent enterrés, les rues balayées, l'hôpital se remplit; les fuyards revenaient peu à peu, regardaient de loin, se rapprochaient à petits pas, se pressèrent enfin autour du lieutenant avec un peu moins de terreur, bien qu'avec un reste de défiance et l'écoutèrent parler avec un commencement de bon vouloir. — Sus donc! leur disait-il, ne restez pas là sans rien faire; donnez un coup de main à ces pauvres gens qui travaillent pour vous; allez chercher ceux qui courent la campagne, remettons un peu d'ordre dans le pays. Le syndic reviendra, puis les messieurs qui vous apporteront de l'argent, puis les boulangers; on vous enverra des médecins, j'attends des secours de la ville. Courage! nous sommes tous frères, travaillons tous! — Il y eut un murmure d'approbation; bien des villageois avaient déjà mis la main à la tâche. Les plus malheureux accablaient l'officier de supplications : — Nous mourons de faim; il n'y a plus de pain dans le village. — Je le sais, bonnes gens, un peu de patience! Le pain arrivera. J'enverrai mes soldats à Sutura; nous vous donnerons tout ce que nous avons. Mais il faut travailler avant tout, enterrer les morts, soigner les malades, nous aider les uns les autres. — Alors ces pauvres gens remerciaient de toute leur âme, puis se remettaient à pleurer, à se plaindre, à demander du pain.

Sur ces entrefaites arriva en courant un soldat qui prit le lieutenant à part et lui dit quelques mots à l'oreille. Il restait une dernière épreuve à subir, la plus dure de toutes. Il fallait beaucoup de prudence et avant tout une extrême discrétion. Gangiano ordonna d'abord à ceux qui étaient présents d'aller attendre les secours sur la route de Caltanissetta; puis il prit avec lui quinze soldats avec leurs fusils, fit marcher devant vingt paysans avec leurs bèches et se dirigea avec eux vers l'extrémité du village où s'élevait une petite église abandonnée. Il en fallut enfoncer la porte; mais, l'opération faite, tout le monde recula avec un cri de dégoût et d'horreur. Au milieu de l'église, à peine plus vaste qu'une salle ordinaire, gisait un monceau de corps putréfiés. — En avant! cria l'officier; les

soldats obéirent au commandement, les paysans reculèrent. — En avant! — cria de nouveau Cangiano; les paysans ne remuèrent pas. Il fit un pas vers eux; les pauvres gens se sauvèrent, les soldats durent s'élançer à leur poursuite et les ramener violemment, les tirant par les bras, les poussant à grands coups d'épaule et les menaçant même de leurs fusils. Au moment d'entrer, les campagnards se débattirent des pieds et des mains, comme si on les traînait au supplice. — Abaissez les baïonnettes! — commanda le lieutenant, qui en même temps saisit un homme par le milieu du corps et le jeta dans l'église. Les soldats avaient abaissé leurs baïonnettes : — Vous voulez donc nous faire mourir! — hurlaient les villageois désespérés. — Nous mourrons tous! répondaient résolument les capotes grises. — Les corps étaient dans un tel état de décomposition, qu'on ne pouvait songer à les relever avec les bras; il fallut casser les bancs de l'église, glisser deux petites planches sous chacun des cadavres et soulever ainsi ces poids fétides en retournant la tête, car un fossoyeur de profession n'aurait pu les regarder. On fit un grand bûcher avec tout ce qu'on put trouver de bois dans les maisons: quantité de tables, de chaises, de volets y passèrent. Après cette crémation forcée, il ne resta plus un seul cadavre dans le village: plus de soixante morts étaient enterrés ou brûlés. Arrivèrent bientôt après des vivres, des médicamens, de l'argent et tous les secours possibles; le soir même, l'aspect de Campofranco était changé; les fuyards étaient revenus, le conseil communal fut bientôt à son poste. Voilà donc un village sauvé par la troupe italienne: on en pourrait citer beaucoup d'autres; mais il est temps de s'arrêter. Est-il nécessaire de faire ressortir tout ce que ce simple récit nous apprend sur l'état politique, économique, social et moral du pays? On voit ce que les anciens régimes avaient fait d'une île qui fut longtemps le grenier de l'Italie, et d'un peuple qui peut défier aujourd'hui par la fierté, la chaleur, le courage et même par l'activité littéraire les mieux doués du continent. Tenons-nous à un dernier fait qui établit l'authenticité de tous les autres. On sait que les Siciliens ont horreur de la conscription; on comptait autrefois ceux qui n'étaient pas réfractaires. Ils se présentèrent presque tous à la levée après le choléra de 1867. Cependant, lors de l'épidémie, l'opposition interpellait le gouvernement sur l'armée colossale qu'il tenait sur pied aux frais du peuple et contre le peuple. — Croit-on par hasard, pérerait un orateur, civiliser le pays avec des baïonnettes? Et ne vaudrait-il pas mieux transformer en hôpitaux toutes ces casernes de fainéans?

MARC-MONNIER.

L'EXPIATION DE SAVÉLI

I.

La maison seigneuriale de Daniel Loukitch Bagrianof, construite en bois sur un haut soubassement de briques, trônait au milieu d'une large cour bornée à droite par une rangée d'écuries et de remises, à gauche par les communs et la boulangerie. Une pelouse ovale, devant le perron, séparait en deux bras, comme une île dans un fleuve, la large route plantée d'arbres qui venait en ligne droite de la station de poste la plus voisine, distante encore de dix-huit verstes. Ce chemin, fait exprès pour les seigneurs, était bordé par de gigantesques bouleaux jusqu'à la porte d'entrée, porte peu somptueuse d'ailleurs. Pas d'enceinte de ce côté, un simple fossé suffisait à défendre la demeure seigneuriale contre les loups; — pour les hommes, il n'en était pas même question. Quel audacieux eût osé franchir cette enceinte, plus redoutable que les haies d'épinès vivantes qui protègent les châteaux enchantés? Daniel Bagrianof avait des chiens; mais ces chiens, nourris de viande crue et lâchés tous les soirs, étaient moins terribles que le regard froid et perçant des yeux bleu-clair du seigneur.

Jamais personne n'avait vu Bagrianof en colère. On eût dit que, tout enfant même, il avait ignoré les révoltes soudaines et les mouvemens involontaires d'une irritation secrète. Son visage exsangue, ses sourcils blanchis de bonne heure comme sa barbe abondante et soignée, lui donnaient l'apparence d'un grand calme. Seuls ses yeux et sa bouche, aux lèvres minces, révélaient l'impitoyable ténacité, la férocité froide de cet homme. Pas plus qu'on ne l'avait vu en colère de mémoire d'homme, on ne l'avait vu pardonner une offense, volontaire ou non.

L'âge venu, Bagrianof se maria. Il épousa la fille unique d'un veuf, son voisin, dont les biens touchaient à ses terres. C'était

prévu, et cependant la nouvelle en fit pousser un grand soupir d'aise à trente verstes alentour, car on n'avait plus à craindre une demande de la part du terrible personnage. La jeune mariée, Alexandra Rodionovna, élevée en liberté dans la maison de son père, apprit bientôt à modérer les éclats de sa gaité enfantine. Elle cessa de rire, puis de parler, puis elle apprit à pleurer, — le tout en quinze jours, et quand son vieux père, à moitié imbécile, vint la voir dans sa nouvelle demeure, il eut peine à reconnaître sa petite *Sacha* dans cette femme aux yeux baissés, à la démarche monacale, à la voix éteinte, qui ne parlait que pour répondre, et encore en tremblant. Bagrianof n'appelait cependant sa femme que « ma chère épouse, mon âme, ma chérie, » mais tandis qu'il lui prodiguait ces noms de tendresse, le regard glacial et sardonique de ses yeux clairs suivait les mouvemens de la malheureuse. Si faible que fût la lueur d'intelligence qui lui était restée, le père de la jeune femme comprit quel devait être le lot de sa fille en ce monde; au bout de quelques semaines, le chagrin l'avait tué.

Vingt ans s'étaient écoulés depuis, et la destinée de M^{me} Bagrianof n'avait pas changé. Elle avait mis au monde et nourri dix enfans qui tous étaient morts en bas âge. Le onzième enfant était une petite fille frêle et mignonne que la mère ne put nourrir, son lait ayant disparu tout à coup, par suite d'une frayeur que lui avait causée son seigneur et maître. Cela sauva l'enfant, qui, nourrie par une paysanne, grandit et prospéra à souhait.

Depuis de longues années, il avait coutume de recruter son sérail dans les rangs des jolies filles de son village le plus rapproché. Il les faisait venir chez lui, suivant sa fantaisie, les y gardait un jour, deux parfois, les faisait manger à la cuisine et les renvoyait avec un présent, le plus souvent un mouchoir de couleur, de ceux que les femmes portent sur la tête.

Au village, on avait depuis longtemps cessé de le maudire. A quoi bon, en effet, charger d'imprécations la pierre du sépulcre qui vous sépare à jamais des vivans? Bagrianof était sourd et muet comme cette pierre. De temps en temps, obéissant à une coutume immémoriale, les paysans venaient le supplier de leur remettre l'impôt ou d'attendre la moisson nouvelle, ou d'épargner quelqu'un des leurs à l'époque du recrutement. Peine perdue! Son méchant sourire, sa raillerie contenue, ses façons de grand seigneur, qui ne l'abandonnaient jamais, tout cela faisait plus lourdement retomber sur eux la pierre un instant soulevée par une vague espérance. Aussi les paysans de Bagrianof n'étaient-ils plus des hommes. Le village ne connaissait plus les lois de l'hospitalité. Malheur au passant de race noble ou seulement vêtu à l'occidentale qui, s'étant égaré dan

sa promenade, demandait son chemin ! Malheur à celui qui, dans les chaleurs de l'été, implorait un verre d'eau pour éteindre sa soif ! Il se voyait repoussé par les femmes, chassé à coups de pierres par les enfans, poursuivi par les chiens hargneux. Tout homme de race noble était un ennemi. Les cabanes nues, le sol aride, les puits desséchés où l'on ne faisait pas revenir la source tarie, de peur qu'il n'en fallût porter l'eau fraîche à la demeure seigneuriale, l'abandon des granges communales, la maigreur des chevaux et des vaches, tout parlait éloquemment de la tyrannie du maître, tandis que dans les villages environnans de grasses prairies, des blés magnifiques, des troupeaux abondans évoquaient les idées de richesse et de prospérité.

La récolte de 1842 fut exceptionnellement mauvaise pour les habitans de Bagrianovka : la terre, dès la fin de l'hiver, se trouva brûlée par un soleil ardent ; une sécheresse de quatre mois consuma la ruine des pauvres gens. Dans les gouvernemens de l'intérieur, — c'est-à-dire en province, — les communes sagement administrées et les granges seigneuriales renferment souvent une réserve de blé suffisante pour dix années ; mais les paysans de Bagrianovka n'avaient rien. L'année précédente ne leur avait pas été favorable, et dès le printemps il leur avait fallu emprunter le grain des semailles. Septembre était venu ; les maigres avoines se penchaient, légères et vides, — si vides qu'elles pouvaient tout au plus servir de fourrage aux bestiaux faméliques ; — la récolte du blé avait été nulle ; les mauvaises herbes avaient tout envahi. Les paysans se virent, un dimanche matin, en face de l'obligation de payer leur redevance au seigneur ; l'hiver menaçait d'être dur, pas un d'entre eux n'était assuré de pouvoir nourrir sa famille jusqu'au printemps. Bien avant l'ouverture de l'église, les hommes se trouvèrent rassemblés devant la porte. Le *starchina*, — le doyen du village, — éleva tristement la voix.

— Frères, la commune n'a rien, dit-il, et chacun de nous n'a pas même le nécessaire. Ne faudrait-il pas prier le seigneur de nous remettre notre dette jusqu'à l'an prochain ? Peut-être Dieu aura-t-il pitié de nous, et nous donnera-t-il une meilleure récolte.

Un morne silence accueillit cette proposition. Les têtes baissées, les épaules tristement secouées annonçaient le peu de succès qu'elle avait auprès des paysans. En ce moment, le prêtre s'approchait de la porte de l'église. Les hommes s'écartèrent pour lui livrer passage.

— Père, que nous conseillez-vous ? dit le *starchina*. Nous ne pouvons pas payer.

Le prêtre était un homme de vingt-six ans à peine, de haute taille, le visage ouvert et engageant, avec des yeux bleus, une barbe

brune et de longs cheveux qui le faisaient ressembler au Christ peint sur la porte du tabernacle. Son visage avait une expression de douceur et de fermeté virile, propre à inspirer la confiance et le respect. Plein de pitié, il regarda les paysans. Nouveau parmi eux, il ignorait encore l'étendue de leur misère et la rage sourde qui couvait dans leurs âmes. — Demandez, mes enfans, dit-il, et il vous sera donné ! Allez implorer la miséricorde de votre seigneur, et peut-être la compassion ouvrira-t-elle son cœur à vos prières.

— Il ne cède jamais ! murmura un paysan à l'air farouche.

— Il cédera peut-être cette fois, Ilioucha ! Ne désespère pas de la Providence. Si vous le voulez, je dirai pour vous une prière après la messe.

— Nous ne pouvons pas la payer ! répondit un autre paysan.

— Ne vous inquiétez pas du paiement, dit le prêtre en souriant. Allons, mes enfans, la prière repose le cœur ; peut-être Dieu ouvrira-t-il à la miséricorde l'âme de votre seigneur.

Il entra dans l'église avec le sacristain. La foule le suivit lentement.

Le seigneur se faisait attendre. Jamais il n'eût permis qu'on commençât l'office sans lui ; enfin la cloche retentit à coups égaux et réguliers, le maître approchait. Il passa le seuil de l'église, la tête haute, regardant autour de lui, comptant ses hommes comme des têtes de bétail. Il arriva jusqu'à la tribune seigneuriale, séparée du reste de la nef par une balustrade en bois ; il y prit place, et le diacre chanta le premier verset devant la porte close du saint des saints. La messe terminée, comme Bagrianof s'appretait à quitter le lieu saint, il vit le prêtre en habits sacerdotaux commencer la prière d'actions de grâces. Mécontent de cette innovation, il fronça le sourcil. Qui donc, dans son église, avait eu l'audace de demander une prière spéciale sans qu'il en fût prévenu ? Cependant il garda le silence ; ses yeux erraient çà et là dans les groupes.

Son bétail priait avec une ferveur extraordinaire. Les têtes et les épaules, s'inclinant et se redressant, ondulaient dans toute l'église comme les épis un jour de tempête. Le répons : « Seigneur, ayez pitié de nous, » sortait de toutes les poitrines avec un élan contenu, signe d'une grande agitation. Bagrianof remarqua tout cela et ne dit rien. La prière terminée, quand le prêtre, après avoir béni la foule avec la croix élevée entre ses deux mains, s'arrêta au milieu de l'église, présentant le crucifix à l'adoration de chacun, le seigneur resta un moment immobile. Personne n'aurait osé s'avancer avant lui ; sa femme le regarda étonnée et baissa les yeux en frissonnant.

Il jouit un instant de son autorité despotique sur cette foule, sur

le prêtre, qui l'attendait de pied ferme, pâle, mais immobile, impassible sous l'injure; puis il s'avança, fit le signe la croix, baisa le crucifix, dépêcha un second signe de croix, et, toisant le prêtre d'un regard ironique: — Qui donc vous avait commandé les prières aujourd'hui, mon révérend père?

— C'est moi, votre seigneurie; j'ai pensé que la colère du ciel s'est déchaînée sur ces pauvres gens, et que la prière les consolera tout au moins, même si elle n'arrivait pas jusqu'au trône de l'Éternel.

— Fort bien pensé! répondit Bagrianof toujours souriant; mais je n'aime pas les nouveautés; votre prédécesseur l'a appris à ses dépens, ne l'oubliez pas, je vous prie. Venez-vous dîner chez nous?

Sur cette invitation dédaigneuse, le maître se retira sans attendre la réponse. Le prêtre pâlit sous l'insulte et ses mains serrèrent plus étroitement la croix. Il la présenta machinalement aux lèvres qui s'approchaient; c'étaient celles de M^{me} Bagrianof. Pieusement, obéissant à l'usage, elle baisa la main qui tenait la croix, et une larme resta sur les doigts crispés du prêtre. Celui-ci regarda la malheureuse; un sourire plein de bonté éclaira son visage, et la pauvre femme rentra consolée.

Une heure après, la députation du village se montra devant la maison. Bagrianof les avait vus s'approcher, et les fit attendre un bon moment, tête nue, sous la bise qui arrachait les feuilles sèches aux arbres frissonnans; puis revêtant sa chaude pelisse, la tête couverte d'un bonnet fourré, il s'avança sur le perron. Les dix ou douze pauvres diables qui attendaient tout de son bon plaisir, serrés en peloton, s'inclinèrent jusqu'à toucher du front le sol; puis ils se redressèrent. Le doyen prit la parole.

— Seigneur, dit-il, la récolte a été mauvaise, comme tu le sais. Dieu ne nous a pas épargnés. Aie pitié de nous, fais-nous remise de notre dette jusqu'à l'automne prochain; nous te paierons alors le double de ce que nous te devons, et nous bénirons ta grande miséricorde jusqu'à la fin de nos jours.

Bagrianof l'écoutait en souriant; il promena son regard sur le groupe, et répondit posément, de sa voix la plus douce :

— Je ne sais pas pourquoi vous me proposez le double de ce que vous me devez, mes enfans! Ai-je jamais passé pour un homme avare? Ai-je jamais exigé plus que mon dû? Payez-moi ce que vous me devez, — cela seulement, — et tout ira très bien.

— Nous ne pouvons pas payer tout de suite, dit faiblement le *starchina*; tu sais toi-même combien la récolte a été détestable.

— La récolte n'a pas été meilleure pour moi que pour vous, répondit Bagrianof. J'ai besoin d'argent...

— De l'argent! gémit le *starchina*, où le prendre?

Un sombre murmure accompagna ce cri désespéré.

— Où? répéta Bagrianof toujours calme : vous demandez où? mais n'avez-vous pas des vaches et des chevaux? n'avez-vous pas des pelisses et des instrumens de labour? Cela vaut de l'argent, tout cela, je pense?

— Mais, notre père...

— Qui est-ce qui dit « mais? » répondit le maître; je ne dois rien à personne : faites comme moi!.. Ainsi vous ne voulez pas me payer aujourd'hui; vous n'avez rien apporté?

— Non, maître.

— Soit! je vous donne jusqu'à dimanche prochain. Si alors vous n'avez pas payé, j'ai un moyen de vous faire de l'argent. On me demande des gardeuses d'œufs, des vachères et des laitières chez mes voisins du gouvernement d'Olonetz. Vous avez chez vous des filles alertes et vigoureuses; je les ferai estimer à leur valeur, et je les vendrai. Vous pourrez ainsi vous libérer sans bourse délier. Adieu, mes enfans, portez-vous bien.

Il leur tourna le dos et ferma la porte de sa maison.

Le gouvernement d'Olonetz! l'exil dans un désert glacé! la famille désunie! le foyer profané!.. Les paysans s'éloignèrent sans trouver un mot de réponse.

— Dieu nous a maudits; c'est la fin du monde! dit Ilioucha en rentrant chez lui. — Il avait cinq filles dont trois en âge d'être mariées.

La nuit arriva, froide et désolée : un vent féroce faisait craquer les arbres et tomber les branches desséchées. De gros nuages passaient avec rapidité sur le large croissant de la lune. Le village était muet et comme mort. Il était à peine huit heures, et dans toutes les cabanes les femmes et les enfans s'étaient couchés, le cœur gros d'avoir pleuré. Les hommes ne dormaient pas; réunis sans lumière dans la cabane du doyen, ils cherchaient une issue et n'en trouvaient point. La vente de leurs instrumens de travail, de leur bétail maigre et fatigué, ne pouvait être qu'un palliatif. Le printemps reviendrait, et alors comment cultiver la terre, peut-être plus féconde cette fois, sans l'aide du cheval et de la charrue? Falloit-il laisser partir leurs filles?..

Ilioucha cependant ne pouvait se résigner à cette idée : il aimait ses filles, n'ayant pas de garçons, ses belles fortes filles qui valaient chacune un homme au travail. De plus, mal noté chez le seigneur pour ses velléités d'insubordination, il était bien sûr d'être le premier et le plus rudement frappé dans le désastre qui les menaçait.

— Eh bien! non, dit-il après une longue discussion souvent inter-

rompue par de mornes silences, je ne consentirai jamais à voir vendre mes filles comme des moutons ! Et vous savez bien qu'il nous trompera encore sur le prix de la vente... Non, je ne veux pas !

— Mais que veux-tu alors ? Notre mort à tous ?

— Non, répondit Ilioucha en baissant la voix, sa mort à lui...

Un silence se fit. Il n'était pas un de ces hommes qui n'eût songé cent fois que la mort le délivrerait de ce joug insolent ; pas un n'avait osé le dire. La parole terrible sembla n'avoir pas été recueillie. Après avoir attendu un moment, Ilioucha reprit :

— Ce n'est pas difficile, il n'y a que des femmes chez lui ; les hommes couchent tous dans la maison des domestiques. C'est l'affaire d'un moment, — et nous serons libres.

— Et après ? dit une voix sans exprimer d'autre opposition.

— Après ? Rien ! C'est la dame qui hérite, et elle n'est pas méchante.

— Et la justice ? et le sang ?

— Si on l'étrangle, il n'y aura pas de sang, répondit Ilioucha avec un calme qui prouvait que toutes les objections avaient été prévues dans son esprit. Ce sera un accident, un coup de sang.

— Il dort seul ? dit une autre voix.

On ne savait qui parlait, dans ces ténèbres épaisses.

— Tout seul, dans son cabinet. La dame et la demoiselle dorment dans une autre partie de la maison, près des femmes de chambre. Nous n'avons pas besoin de faire du bruit !

— Et les chiens ?

— Nous tuons deux ou trois poules, et on les leur donnera toutes chaudes. Ils aiment bien cela, ils ne diront rien.

Le silence se fit de nouveau.

— Nous sommes trop, reprit Ilioucha : cinq suffiront, quatre même, si vous voulez.

— Il est robuste, fit observer une voix dans un coin : il se défendra.

— Eh bien ! soyons cinq. Avec un bon bâillon pour commencer, il n'aura guère le temps de se défendre. Est-ce dit ?

Un silence terrible se fit pour la troisième fois.

— Est-ce dit ? répéta Ilioucha avec un accent de colère. — On ne répondit pas. — Vous n'êtes que des femmes ! s'écria-t-il, et il cracha à terre en signe de mépris.

— C'est dit, répétèrent les quatre ou cinq plus braves, non sans terreur.

— Alors faisons l'appel ! Qui est-ce qui est ici ? dit le paysan avec une expression de triomphe dans la voix.

Les paysans se nommèrent tour à tour, tous jusqu'au dernier.

— Jurez-vous de garder le silence et de mourir plutôt que de parler?

— Nous le jurons! répondirent-ils d'une voix contenue.

— Sur le salut de votre âme?

— Sur le salut de notre âme.

— Qui est-ce qui vient avec moi?

— Choisis toi-même, répondit une voix. Nous faisons cette chose pour le bien de nos familles et du village; ce n'est pas une œuvre de vengeance, choisis ceux que tu veux prendre : ils iront avec toi.

Ilioucha nomma quatre paysans vigoureux parmi ceux qu'il savait les plus menacés et les plus mécontents.

— Attendons encore deux heures, dit-il. Quand la lune descendra du ciel, ce sera le moment où le seigneur s'endort; nous le surprendrons dans son premier sommeil. Vous autres, dit-il à ceux qui restaient, allez vous coucher, et n'ayez l'air de rien savoir. Il faut que demain tout se passe comme à l'ordinaire.

Vers minuit, Ilioucha, suivi de sa bande, entra résolûment dans la cour en franchissant le fossé. Les chiens grognèrent, mais les poules toutes chaudes leur firent bientôt accueillir les intrus comme des amis. La porte de la maison, fermée d'un simple loquet, s'ouvrit discrètement, et les conjurés, qui connaissaient les âtres, arrivèrent à la porte du cabinet de Bagrianof, aussi peu défendue que le reste de la maison. Une lampe brûlait dans le coin devant les images saintes; la lueur qui filtrait sous la porte arrêta un moment ceux qui allaient jouer leur vie. Ils écoutèrent,.. aucun bruit insolite ne frappa leur oreille. La respiration profonde de Bagrianof endormi, les craquemens du plancher sous leur poids, le cri d'un oiseau dans le lointain, c'était tout. Ils entrèrent.

Bagrianof fut aussitôt sur son séant. Il voulut crier, mais un bâillon solide appliqué sur sa bouche étouffa le son, et il retomba garrotté sur son lit. Les meurtriers s'arrêtèrent alors et se regardèrent. Leur ennemi était en leur pouvoir, il ne s'agissait plus que de lui ôter la vie. Pourtant ce qui avait paru tout simple en face du péril et de la lutte, devenait horrible en présence de cet homme sans défense. Bagrianof, immobile, les regardait avec des yeux farouches. Son visage, à demi caché par le bâillon, changea soudain d'expression; les doigts de sa main droite, seuls libres de leurs mouvemens, esquissèrent un signe de croix sur sa poitrine pendant que son regard exprimait la prière.

— Que veut-il? demanda un des paysans.

— Il veut peut-être prier Dieu avant de mourir, répondit un second.

— Écoute, seigneur, dit Ilioucha, tu vas mourir, parce que tu

es dur et cruel envers nous, et que tu es sourd à la voix de la miséricorde...

Inconsciemment cet homme inculte employait un langage élevé, presque biblique, celui des Écritures, qu'on lit en slavon aux offices de l'église russe.

— Nous voulons ta mort, continua-t-il, parce qu'elle seule nous délivrera de toi, mais nous ne voulons pas la perte de ton âme. Repens-toi, et fais ta prière à Dieu pour qu'il reçoive ton âme pécheresse dans son royaume céleste.

Bagrianof agita encore ses doigts sur sa poitrine.

— Il ne peut pas même faire le signe de la croix, dit un des conjurés. Délions-lui la main droite afin qu'il puisse prier.

Ilioucha dégagea aussitôt la main droite de Bagrianof, qui s'en servit pour indiquer les images et l'Évangile qui était ouvert devant, sur un pupitre. Cet homme impitoyable, cet insolent seigneur, priaît dévotement matin et soir, et ne se couchait jamais sans avoir lu quelques versets des Écritures.

— Tu veux lire? fit un des paysans. Non, prie plutôt, cela vaudra mieux.

Bagrianof, toujours humble et soumis, fit un geste de dénégation et tendit de nouveau la main vers le livre. Sur le même pupitre était une croix.

— C'est la croix que tu veux?

Bagrianof fit un signe affirmatif.

— Apportez-lui la croix, qu'il la baise, dit Ilioucha; mais attention : si tu cries, on te tord le cou tout de suite, sans te laisser le temps de te repentir. Donnez-moi le mouchoir, vous autres.

Ils passèrent le mouchoir avec un nœud coulant au cou de Bagrianof, et Ilioucha en prit le bout; puis un paysan apporta la croix pendant qu'un autre ôtait le bâillon.

Bagrianof respira longuement, en fermant les yeux de peur de laisser éclater sa joie. C'était un pas énorme que d'avoir recouvré la parole. Il était désormais à peu près sûr d'avoir la vie sauve.

— Mes amis, dit-il doucement, je suis très coupable envers vous et envers Dieu; mais si vous me laissez le temps de me repentir, je vous jure de consacrer le reste de ma vie à réparer le mal que je vous ai fait.

La phrase était longue, mais habile, et il avait eu le temps de la mûrir.

— Oui, dit Ilioucha dédaigneusement, nous te connaissons : tu parles doucement aujourd'hui, et demain tu nous enverras en Sibérie.

— Non, je vous le jure! dit Bagrianof en se signant. Je comprends

maintenant le mal dont je suis coupable, puisque j'ai pu vous amener à commettre le crime horrible du meurtre, si détestable à Dieu. Que le péché en reste sur moi ! si j'avais été un maître doux et indulgent, vous n'auriez pas conçu ce projet, que jamais l'église ne vous pardonnera, et qui expose vos âmes à la colère du Tout-Puissant.

— Songe à ton âme plutôt qu'aux nôtres ! dit rudement Ilioucha. Nous avons le temps de nous repentir, et toi, tes minutes sont comptées ! Allons, invoque la grâce de Dieu, et finissons.

— Si vous me laissez la vie, mes bienfaiteurs, dit Bagrianof de sa voix la plus persuasive, je vous aurais fait remise de toute votre dette ; de plus je vous aurais donné tout de suite du blé pour l'hiver. Ma réserve est pleine, vous le savez bien, et je vous aurais fait cadeau à chacun d'un sac de pommes de terre.

— C'est trop peu, dit un des paysans.

— Finissons ! répondit Ilioucha en assujettissant le mouchoir dans sa main.

Le mot du paysan avait fait voir à Bagrianof qu'en promettant beaucoup il pouvait se tirer de là. Les conjurés n'étaient pas tous aussi résolus qu'Ilioucha, et l'idée du meurtre dont il avait évoqué le châtement devant eux ébranlait leur conscience timorée.

— Un sac de pommes de terre par homme dans le village, voulais-je dire, et un demi sac par femme et par enfant. Et puis je vous aurais fait remise de la redevance pour l'année prochaine.

— Allons, assez ! dit impérieusement Ilioucha, qui sentait l'ennemi lui échapper, c'est fini !

Il tira le mouchoir, mais ses compagnons arrêtrèrent son bras.

— Si le maître veut faire ce qu'il dit, et encore quelque petite chose, dirent-ils, ce n'est pas la peine de le tuer.

— Soit, répondit Ilioucha ; je sens les verges sur mon dos, et ma carcasse, si je survis, ira pourrir en Sibérie. Vous l'aurez voulu, frères ! Que votre volonté soit faite. Je ne cherchais que votre bien. Il alla s'asseoir sur une chaise, le dos tourné.

— Qu'est-ce que tu nous donneras, si nous te laissons la vie sauve ? dit alors un des paysans, pendant que les autres, indécis, regardaient Ilioucha, qui ne voyait plus rien autour de lui.

— Je vous donnerai le pré qui est au bord de la rivière pour y faire paître vos bestiaux, dit Bagrianof, qui se sentit sauvé.

Ce pré était le plus beau pâturage des environs, l'envie du district entier. Inondé chaque année par les crues, il produisait un fourrage abondant qui rapportait à lui seul un millier de roubles argent. Les paysans, vaincus, se regardèrent.

— Tu promets aujourd'hui, et demain tu renieras tes promesses, dit le plus décidé. Sur quoi promettras-tu ?

— Sur le salut de mon âme !

— Cela ne suffit pas, dit le paysan. On pêche, puis on se repent, et le Seigneur est miséricordieux. Jure sur autre chose.

— Sur la croix ! dit Bagrianof, les yeux brillans de joie.

On apporta la croix. — Jure de nous faire grâce de la redevance pour l'année prochaine.

— Je le jure, dit Bagrianof.

— Répète tout ! firent les paysans pleins de méfiance.

Bagrianof répéta la phrase toute entière.

— Et de nous donner le blé et les pommes de terre, comme tu les as promis.

— Le blé et les pommes de terre, comme j'ai promis, répéta fidèlement le seigneur, je le jure.

— Et le pré au bord de la rivière, tel qu'il est ?

— Tel qu'il est, avec les meules de foin dessus, répéta Bagrianof, je le jure. Et quoi encore ?

— De ne jamais révéler à âme qui vive ce qui s'est passé cette nuit, dit Ilioucha en se levant brusquement, d'être désormais indulgent envers tes paysans, réservé avec nos filles, honnête dans les comptes de corvée; jure tout cela !

— Je jure de ne jamais rien dire de ce qui s'est passé ici, répéta Bagrianof; je jure d'être indulgent avec vous, réservé avec vos filles et honnête dans les comptes.

— Jure-le sur ton âme immortelle, et sur ton salut, et sur la croix où le Sauveur est mort pour nous tous, pour nous comme pour toi !

— Je le jure sur mon âme, au péril de la damnation éternelle, et sur le corps du Christ mort pour nous.

Les paysans firent le signe de la croix et baisèrent le crucifix. Bagrianof les imita.

— Maintenant, mes petits pigeons, déliez-moi, dit-il avec aisance.

On le délia. Il se leva, étira son grand corps et fit quelques pas. Son œil plein de malice sardonique rencontra le regard sombre d'Ilioucha. Celui-ci chercha vainement une arme autour de lui. — Nous sommes perdus, dit-il à ses compagnons; mais vous l'avez voulu. Adieu.

Il passa, la tête haute, devant Bagrianof toujours railleur.

— N'oublie pas que tu as juré ! dirent les paysans, soudain saisis d'une vague terreur.

— Soyez sans crainte, mes amis, dit le seigneur en les reconduisant jusqu'au seuil de la porte. Demain, au jour, nous signerons l'acte de cession de mon pré à la commune. Bonne nuit.

Les paysans s'en allèrent l'oreille basse derrière Ilioucha, qui

marchait d'un pas égal, la tête haute, comme un homme à qui tout est désormais indifférent. Lorsqu'ils eurent disparu au tournant du chemin, Bagrianof ouvrit sans bruit la porte de sa maison et se rendit à l'écurie. Il réveilla son cocher et lui parla avec une douceur inusitée. — Attelle deux bons chevaux, lui dit-il, entoure de foin les roues du drochki et les sabots de tes bêtes; j'ai affaire en ville, et je n'ai pas besoin qu'on sache ici que je suis parti.

Une demi-heure après, l'équipage roulait discrètement sur le chemin sablé. Le village et la maison, confondus en une masse noire, se perdaient dans l'obscurité sous le ciel tourmenté par la tempête. Au moment où ils atteignirent la grand'route du chef-lieu de gouvernement, Bagrianof s'accota commodément dans l'équipage en riant sans bruit. — Les imbéciles! dit-il à demi-voix.

Le soleil était levé depuis deux heures quand Bagrianof arriva à la ville. Il se fit conduire aussitôt chez les autorités. Le général-gouverneur le reçut froidement.

— Vos paysans ont voulu vous tuer cette nuit, dites-vous? De quoi se plaignaient-ils? car je suppose que ce n'est pas sans motif qu'ils en sont venus à cette extrémité.

— Ils ne veulent pas payer leur redevance, et le moyen leur a paru bon pour s'acquitter.

— La récolte a-t-elle été meilleure chez vous que chez les propriétaires voisins?

— Non, votre excellence, dit Bagrianof en se mordant les lèvres.

— Vous êtes le maître, après tout, reprit le gouverneur : ce ne sont pas mes affaires. Et vous dites qu'ils vous ont laissé la vie sauve?

— Comme votre excellence peut en juger elle-même.

— A quelles conditions?

— Les conditions importent peu; toute promesse arrachée par la force et sous le coup de la menace est nulle de plein droit.

— Parfaitement, dit le gouverneur avec un signe affirmatif. Et sans doute la première de ces conditions peu importantes a été le secret, et naturellement vous êtes venu les dénoncer?

— Cela vous étonne, excellence? dit Bagrianof du ton de persiflage qui lui était familier. — Il sentait la colère bouillonner en lui sous le regard méprisant de cet homme de bien.

— Non, monsieur Bagrianof, cela ne m'étonne pas. Alors vous voulez une enquête?

— Ma simple déposition doit suffire, je pense?

— Pas absolument; mais si vous avez des preuves...

Le visage de Bagrianof se rembrunit. Lui, un noble, être appelé à fournir des preuves! être confronté avec ses paysans!..

— Faites-les interroger, excellence, cela suffira, je suppose; mais en attendant, je désire qu'on me donne la force armée pour me garder contre ces forcenés.

— C'est trop juste... Vous savez qu'il y va des verges et de la Sibérie pour ces malheureux, — ces misérables, veux-je dire?

— Je l'espère, fit Bagrianof.

— C'est bien, monsieur, il sera fait droit à votre requête. Votre village sera occupé par les troupes ce soir même.

— Je remercie votre excellence, dit Bagrianof en se dirigeant vers la porte.

Il avait la main sur le bouton lorsque le général-gouverneur, d'un brusque mouvement de colère, fit tomber un livre placé sur le coin de son bureau. Bagrianof se retourna. Les deux hommes se regardèrent un moment.

— Savez-vous, monsieur Bagrianof, dit le gouverneur, que vos paysans, pendant qu'ils y étaient, ont eu grand tort de ne pas vous tuer tout à fait?

— Ce n'est pas mon humble avis, répondit le seigneur. Je suis le serviteur dévoué de votre excellence.

Le général-gouverneur marcha quelque temps de long en large dans son cabinet, en proie à cette rage particulière aux honnêtes gens qui voient échapper un coquin. Enfin, ne découvrant pas d'issue à la situation, il s'arrêta, froissa quelques papiers avec colère et écrivit l'ordre d'occuper militairement le village de Bagrianovka.

— Il n'y a guère de scélérats de cette espèce, murmura-t-il en signant le papier avec un geste de rage; mais si peu qu'il y en ait, ils déshonorent notre pays, à nos yeux comme à ceux de l'étranger. Si encore ils l'avaient tué! ne put-il s'empêcher d'ajouter avec regret.

Bagrianof passa la journée à la ville et repartit le soir; tout le long de la route, il ménagea ses chevaux, se souciant peu de rentrer trop tôt. Les premières lueurs de l'aube lui montrèrent les soldats campés à l'entrée du village; il se frotta les mains et se fit en arrivant servir du thé par sa femme, qui n'osa pas lui faire une question.

II.

L'instruction de l'affaire ne fut pas longue. Les paysans inculpés se renfermèrent dans un silence obstiné qui suffit pour établir leur culpabilité. Seul Ilioucha consentit à desserrer les lèvres.

— Eh bien! quoi? dit-il à celui qui l'interrogeait, j'ai voulu tuer le maître? D'abord ce n'est pas votre affaire. Vous autres, gens de

la ville, vous ne venez chez nous que pour nous lier les pieds et les mains et nous expédier en Sibérie à l'occasion. Est-ce que vous savez ce que nous pensons, et ce que nous faisons, et ce que nous souffrons? Vous ne savez rien de nous, sinon que nous sommes des scélérats nés pour mal faire. Alors comment se fait-il qu'il y ait de bons paysans, comme ceux des seigneurs voisins, qui aiment leur maître et le servent fidèlement? Et pourquoi n'avons-nous pas fait depuis longtemps ce que nous avons voulu faire à présent, si ce n'est parce que nous avons autant de patience que des moutons? Nous ne sommes pourtant pas les seuls qui avons voulu tuer notre seigneur pour nous défaire de lui : cela s'est déjà vu dans les temps anciens, et cela se verra encore, tant que le Sauveur n'aura pas pitié de nous autres paysans!

Les cinq coupables, avec quelques autres dont Bagrianof connaissait l'animosité contre lui, et qu'il dénonça pour se débarrasser de leur présence, furent condamnés chacun à deux cents coups de verges et à la déportation dans les mines de Sibérie, à perpétuité, bien entendu. Ils écoutèrent leur sentence sans sourciller. Le village retentit tout le jour des plaintes des femmes et des enfans. Ce grand deuil qui frappait plusieurs cabanes s'épancha au dehors en lamentations, comme lorsque la mort visite les familles. Restait encore à Bagrianof la joie suprême d'assister à l'exécution. Il ne s'en fit pas faute. Sous ses yeux, on découvrit les épaules des misérables qui lui avaient laissé la vie, on les lia sur une sorte de claie, et, en présence du village entier rangé en cercle, les soldats levèrent les terribles baguettes. Au premier cri des victimes, le sang monta au visage blême de Bagrianof. Une joie féroce brilla dans ses yeux bleus, il regarda autour de lui; sa domesticité, rangée sur le perron, lui faisait une garde d'honneur, mais M^{me} Bagrianof n'était pas là. Il rentra dans la maison et reparut, traînant par le bras sa femme, livide et défaillante, qu'il avait trouvée prosternée devant les images.

— Vous avez les nerfs trop faibles, ma chère, lui dit-il en la maintenant près de lui par la main droite, qu'il broyait sous ses doigts d'acier, et c'est toujours une bonne chose que de voir châtier les coupables. Songez donc qu'ils voulaient vous priver de votre mari!

M^{me} Bagrianof, les yeux fermés, tressaillait à chaque cri. L'exécution continuait et les gémissemens s'étaient changés en une sorte de râle continu. Les lèvres de la malheureuse murmuraient des prières qu'elle ne comprenait plus.

— Cent! dit le *stanovoï*, qui comptait les coups; halte!

— Ce n'est donc pas fini? murmura M^{me} Bagrianof, tournant vers son mari son visage décomposé.

— Encore cent, ma colombe.

— Faites-leur grâce, Daniel Loukitch, pour que Dieu vous reçoive un jour en paradis, faites-leur grâce !

— Vous voudriez bien qu'ils m'eussent tué, n'est-ce pas ? lui dit le seigneur pour toute réponse.

— Grâce, grâce, murmura-t-elle sans savoir ce qu'elle disait.

— Allez ! dit Bagrianof d'une voix ferme en levant la main.

Les verges sifflèrent, un cri déchirant retentit, et M^{me} Bagrianof tomba évanouie.

— Quelle poule mouillée ! fit Bagrianof en haussant les épaules. Emportez votre maîtresse, dit-il aux domestiques, et brûlez-lui de la plume sous le nez : c'est souverain contre les évanouissements.

Le châtiment continua et s'acheva au milieu du silence. Les femmes, épuisées, ne criaient plus ; quelques-unes s'étaient couchées la face contre terre, dans un désespoir sans paroles et sans larmes. Les patients étaient les uns évanouis, les autres indifférens à force de souffrance : à peine leurs corps tressaillaient-ils à chaque coup ; de grosses gouttes de sueur tombaient de leurs fronts, de grosses gouttes de sang roulaient sur leurs flancs lacérés. Quand ce fut fini, on les délia et on leur fit boire un peu d'eau-de-vie, après quoi on les conduisit au greffe communal, qui leur servait de prison. Le stanovoï, moins dur que le seigneur, bien que de tels spectacles lui fussent familiers, peut-être par haine et par mépris de Bagrianof, permit aux pauvres femmes de venir panser leurs maris.

Bagrianof vint aussi, — pas par charité ni pour apporter aucun baume, — mais, pour la première fois de sa vie il trouva de la résistance. Le stanovoï, qui le guettait, lui défendit absolument l'entrée de la prison.

— Je suis ici chez moi, dit-il avec plus de surprise que de colère, tant l'idée d'opposition de la part de qui que ce fût lui semblait étrange.

— Je suis pour le moment directeur de prison, répondit le brave homme, meilleur que son métier ; je ne permets pas que l'on trouble le repos de mes prisonniers.

— Je vous ferai casser, vous pouvez y compter, répliqua Bagrianof sans se troubler, en saluant d'un geste hautain celui qui osait lui tenir tête.

— A votre aise, monsieur, et même vous pouvez postuler pour ma place, dit tranquillement le stanovoï en lui tournant le dos.

Cette tragédie avait encore un acte ; dès le lendemain, les coupables, bien et dûment garrottés, furent hissés sur des chariots attelés de deux chevaux. La troupe se rangea autour des tristes véhicules et le stanovoï donna le signal du départ. Alors de chaque

poitrine sortit un gémissement. Le village entier, hommes et femmes, pleurait les frères qui mourraient loin de la douce patrie, loin du village, où la vie était si dure, mais où l'on était aimé. Les exilés n'avaient plus de larmes : les uns rongés par la fièvre, les autres assoupis dans l'hébètement des grandes douleurs, ils laissaient pleurer ceux qui restaient. Au moment où la procession allait s'ébranler, le prêtre sortit de l'église, la tête nue, ses longs cheveux partagés sur ses épaules, la croix à la main. Son visage avait une expression de foi presque prophétique; il s'avança jusqu'à la première charrette. — Le Seigneur, dit-il, nous a ordonné de prier pour ceux qui voyagent sur la terre et sur la mer. Que sa bénédiction soit sur vous !

La croix d'argent niellé se leva au-dessus des têtes des coupables, et le pardon descendit sur les martyrs. Bagrianof, les bras croisés, regardait ce spectacle avec un étonnement de plus en plus grand. Son prêtre, son prêtre à lui, nourri de son église, se permettait de parler sans sa permission ! Il donnait la bénédiction avec sa croix à des gens qui avaient voulu l'assassiner ! Mais le monde était donc renversé ! Il se promit de s'expliquer avec ce croquant, frais échappé du séminaire.

Au moment où la charrette s'ébranla, Ilioucha trouva la force de soulever sa tête appesantie. — Seigneur, cria-t-il, écoute : nous t'avons pardonné, tu nous as trahis; d'autres feront comme nous, mais ceux-là ne te manqueront pas !

Le village tout entier accompagna les condamnés aussi loin que les jambes purent faire leur service. Les tout petits enfans, confiés à la garde des vieillards, et les infirmes restaient seuls dans les maisons closes; les chiens, sur la place, hurlaient lugubrement. Bagrianof leur jeta quelques pierres et les mit en fuite, après quoi il se retourna, regardant le presbytère situé en face de l'église; sur le seuil, le prêtre le contemplait d'un air calme. Les regards des deux hommes se croisèrent, celui du seigneur sec et dur, celui du prêtre inspiré et presque menaçant dans son indignation sacrée. Bagrianof fit un pas en avant. — Vladimir Andréitch, dit-il, qui êtes-vous ?

— Un humble serviteur de Dieu et de son église, dit le prêtre en laissant tomber la main qu'il avait posée sur le loquet de sa porte.

— Vous êtes en outre le serviteur de *mon* église, je suppose ?

— En effet, votre seigneurie, je sers Dieu dans l'église que vous lui avez consacrée.

— Savez-vous qu'un bon prêtre ne doit s'occuper que des affaires de l'église, et jamais de celles du seigneur ?

— Je le sais, et ne me mêle des affaires de personne.

— Je trouve, moi, que vous vous mêlez trop des miennes. Votre

conduite me déplaît, Vladimir Andréitch; je vous conseille de faire vos réflexions. La cure est bonne,.. on meurt pas mal ici, on se marie aussi, on baptise suffisamment... Votre femme est enceinte, je crois?

Le prêtre fit un signe affirmatif.

— Je pense que vous ferez bien de rester ici; mais pour cela il faut changer de conduite. Vous avez huit jours pour réfléchir.

Le prêtre s'inclina et rentra chez lui sans répondre. Sa femme, qui le guettait, accourut se jeter à son cou en pleurant... C'était une toute jeune femme de dix-huit ans à peine, blanche et rose, toute frêle, et visiblement fatiguée.

— Qu'est-ce qu'il t'a dit, ce méchant homme? dit-elle à son mari en se serrant contre lui, toute craintive.

— Je crois, Marie, qu'il faut nous préparer à partir.

— Partir? Oh mon Dieu! Et l'hiver qui vient! Si nous partons, où irons-nous?

— Je n'en sais rien, ma chérie, à la grâce de Dieu! Il prend soin des petits oiseaux du ciel, il aura pitié de l'enfant qui va naître.

— Dis, Valodia, il n'y aurait pas moyen de s'arranger avec lui?.. Tu le fâches, tu sais, quand tu vas contre ses volontés... Est-ce que tu ne pourrais pas?..

Le prêtre mit la main droite sur la tête de sa jeune femme, presque enfant encore. — Le devoir du serviteur de Dieu est celui des autres hommes, Marie, lui dit-il, et de plus il doit réprimer l'iniquité. Ne me parle plus jamais d'une chose semblable; c'est un péché. Regarde! ajouta-t-il en conduisant sa femme toute en larmes devant une gravure accrochée au mur, qui représentait la fuite en Égypte : — S'il le faut, nous partirons comme eux, et, pas plus que l'enfant-Dieu, notre enfant ne manquera d'abri.

La jeune mère, à-demi consolée, appuya sa tête sur l'épaule de son mari, et se laissa bercer par de douces paroles.

Bagrianof aurait dû être content; cependant il ne l'était pas. La manière dont les coupables et les innocens, par-dessus le marché, avaient été punis ne lui paraissait pas suffisante. C'était bien la peine de les avoir fait frapper de verges et déporter en Sibérie, si la compassion générale s'étendait sur eux, au lieu de s'arrêter sur lui! Comment! dans chaque village, les *malheureux*, — comme on nommait alors en Russie les prisonniers, — allaient trouver de l'eau fraîche, du lait, du kvass, du tabac, du thé chaud, quelques sous, que les paysans pleins de pitié allaient leur apporter avec empressement; les soldats allaient tolérer cet abus, de village en village, jusqu'aux confins de la civilisation, — et lui, Bagrianof, serait obligé de supporter les airs de hauteur de quelques misérables fonctionnaires!

Il repassait alors dans son esprit tous les désagrémens que cette affaire lui avait attirés, la remarque désobligeante du général-gouverneur, les rebuffades du stanovoï, enfin l'attitude insolente du prêtre, qui l'avait bravé en public ! Chaque fois que son imagination lui représentait le prêtre, le bras levé, bénissant les condamnés, son irritation ne connaissait plus de bornes. De tous ceux qui l'avaient offensé, c'était le seul qu'il pût châtier, aussi sa colère se reporta-t-elle sur lui. Depuis qu'il était arrivé au village, cet insolent n'avait-il pas évité la maison seigneuriale en toute occasion ? Lorsqu'il était convié à dire les prières et à bénir le logis, avait-on jamais pu le garder à dîner ? Pouvait-on penser qu'il ne sût pas que le prêtre doit être le familier de la maison seigneuriale, heureux d'une invitation, prêt et dispos pour tout ce qui peut plaire au maître, et surtout fait pour prêcher, de parole et d'exemple, l'obéissance absolue au seigneur du lieu, représentant de la Providence sur la terre ? Mais, volontaire ou non, cette ignorance en elle-même était un délit. De plus, au lieu de s'efforcer, par un excès de politesse obséquieuse, de faire oublier ses manquemens, ce singulier pasteur se mêlait de plaindre ses ouailles, de les bénir *in extremis*, comme si Dieu pouvait permettre qu'on donnât sa bénédiction à des gens qui avaient voulu tuer leur seigneur !

La certitude de pouvoir se venger de ce prêtre quand il le voudrait lui procura une sorte d'apaisement. Pour mieux jouir de son plaisir, il résolut de le frapper, non pas tout de suite, — pendant qu'averti par les paroles qu'ils avaient échangées il était prêt à accepter toutes les éventualités, — mais au moment où l'orage paraîtrait apaisé, où son ressentiment, soigneusement caché, n'aurait plus laissé que le souvenir d'une vague menace. Il écrivit néanmoins sa plainte à l'archevêque, la copia de sa plus belle écriture, la cacheta soigneusement, et la mit dans un tiroir de son bureau, prête à partir à la première inspiration.

Cette affaire réglée, Bagrianof se sentit le cœur plus léger. Mais comment punir les paysans qui avaient eu l'audace de s'apitoyer sur les malheureux. Il eut un moment l'idée de vendre toutes les jeunes filles en bloc, puis il se dit qu'il ne trouverait pas facilement acquéreur. Restait la grande consolation : le recrutement. Grâce à la loi bienfaisante qui lui permettait de désigner lui-même les soldats que son cœur généreux offrait à la patrie, il pouvait désoler à volonté telle ou telle famille. Il choisit donc à loisir, pour le recrutement, une douzaine des plus beaux gars de ses domaines, parmi les familles de ceux qu'il avait fait nourrir, vêtir et loger pour le reste de leurs jours aux frais du gouvernement ; — je dois bien à l'état cette compensation, se disait-il avec un aimable sourire.

Lorsque le dessein de Bagrianof fut connu, la colère du village

n'eut plus de bornes. Quoi ! Il ne s'était pas contenté de trahir son serment, d'insulter le nom du Christ qu'il avait pris à témoin, de livrer des innocens en même temps que des coupables qui l'avaient pourtant épargné!.. Il venait encore frapper les mêmes familles, enlever le fils là où il avait pris le père, le jeune frère vigoureux là où l'aîné était déjà parti ! Il voulait donc la ruine générale, la mort de tous ?

La première fois qu'après la promulgation de son arrêt Bagrianof parut à l'église, il ne put faire autrement que de remarquer l'attitude de ses paysans. Jusqu'alors, la tête baissée, les yeux fixés à terre, ils s'étaient inclinés profondément devant lui, sans témoigner autre chose qu'une soumission parfaite; ce jour-là, il rencontra des regards qui avaient l'air de l'interroger. Certains même semblaient le braver. De sa place, voisine du tabernacle et épuisée d'une marche, il promena ses regards sur la multitude houleuse qui se signait en suivant les prières, et ses yeux féroces virent d'autres yeux soutenir son regard. Ces yeux n'étaient pas irrités, mais plutôt interrogateurs. — Jusqu'à quand, semblaient-ils dire, te joueras-tu de l'âme humaine ? — Ils ont besoin d'un exemple, pensa Bagrianof. Ils sentent le mors, ils regimbent. Nous allons leur faire voir qu'ils ne sont pas les plus forts.

Les prières finies, il laissa la foule s'écouler; parcourant l'église avec lenteur, il alla éteindre çà et là de petits cierges piqués sur les lampadaires suspendus devant les images, il redressa par-ci par-là un cierge un peu incliné, et enfin sortit avec le prêtre, qui avait vainement essayé d'éviter cette rencontre. Du reste, Bagrianof semblait avoir totalement oublié son mécontentement passé. Les trois mois qui s'étaient écoulés paraissaient avoir déposé entre lui et les anciennes injures une couche de neige aussi épaisse que celle dont le sol était recouvert. Le seigneur demanda au prêtre des nouvelles de sa femme, très fatiguée et malade; puis il l'interrogea sur les ornemens sacerdotaux, dont quelques-uns commençaient à s'user, et en parlant ainsi tout seul, car le prêtre lui répondait par monosyllabes, il arriva au milieu de la place où les paysans causaient avant de rentrer chez eux.

A son approche, tous se découvrirent. Bagrianof resta un bon moment à les regarder ainsi tête nue, sous le vent du nord qui leur coupait les oreilles. Le froid était terrible; les grandes gelées de janvier, celles qu'on nomme les gelées de l'Épiphanie, sévissaient dans toute leur rigueur; la neige durcie craquait sous le pied : la fumée blanchâtre s'élevait en tourbillons aussitôt déchiquetés en miettes au-dessus des cabanes de bois noirâtre, — et le seigneur, roulé dans sa chaude pelisse, coiffé de son bonnet de martre zibeline, contemplant sans mot dire les pauvres « âmes » dont la

gelée marbrait les joues et les oreilles. Comme il parcourait de l'œil son troupeau, il vit un jeune homme se détacher d'un groupe en haussant les épaules et en secouant dédaigneusement la main droite; après avoir fait quelques pas dans la direction de sa maison, le jeune paysan remit son bonnet fourré et continua sa route à grandes enjambées.

— Savéli! Hé! Savéli! cria Bagrianof de sa voix la plus nette.

Le jeune homme continua sans paraître l'entendre. — Savéli! répéta Bagrianof d'une voix de tonnerre.

— Qu'ordonnez-vous? répondit le jeune homme sur le même ton, sans se découvrir.

— Viens ici, dit le seigneur d'un ton doux et bienveillant.

Le jeune homme revint sur ses pas et s'arrêta devant Bagrianof. Alors seulement il ôta son bonnet, qu'il garda à la main.

— Pourquoi es-tu parti? lui dit le maître.

— Parce que j'avais froid! répondit le jeune indiscipliné.

— On n'a pas froid quand je me prépare à parler! répliqua Bagrianof d'un ton de pédagogue.

— Vous ne disiez rien, j'ai pensé que vous ne parleriez pas.

— Que je parle ou non, est-ce que par hasard tu n'es pas bon pour attendre?

— Il paraît que si, répondit le jeune homme, puisque j'attends maintenant.

Les yeux de Bagrianof brillèrent entre ses paupières à demi fermées.

— Soldat! fit-il en levant l'index à la hauteur du visage du rebelle.

Savéli leva la tête, le regarda et lui dit : — Vous ne ferez pas cela.

— Pourquoi donc, monsieur Savéli?

— Parce que c'est une injustice! Mon père est mort, mon frère aîné est déjà soldat, vous avez envoyé le cadet en Sibérie, — il ne resterait plus que des femmes chez nous;... c'est une injustice!

— Soldat! répéta Bagrianof en abaissant son index, qui coupa comme un couteau l'air glacé. — Écoutez, vous tous, continua-t-il en se tournant vers le groupe, où de sourds murmures se faisaient entendre, — ce que je fais de lui, parce qu'il est un insolent et un rebelle, je le ferai de vous tous. Oui, vous partirez tous, jeunes et vieux, si vous osez murmurer. Je n'aurai plus d'âmes dans ce village; cela vaudra mieux que d'avoir de mauvais paysans. Je fais un exemple de celui-ci : — Il indiqua du doigt Savéli, resté muet, le regard hautain, le visage impassible; — je ferai un exemple de vous tous, et dans toute la Russie on parlera de Bagrianovka comme d'un village où le seigneur a su punir la rébellion.

Cela dit, il se tourna vers le prêtre, qui l'écoutait sans que rien

dans son attitude pût dénoncer ses pensées secrètes. — Venez-vous dîner avec nous, mon père? lui-dit-il amicalement.

— Non, votre seigneurie, je vous remercie : ma femme est malade et m'attend.

— Ah! très bien. Quand compte-t-elle accoucher, votre femme?

— D'un jour à l'autre, votre seigneurie.

— Très bien. Tenez-vous en santé. Mes honnêtetés à votre épouse. Au revoir, enfans! — Et laissant tomber cette bienveillante parole sur l'assemblée morne et découverte, il se dirigea vers sa demeure, allègre et dispos.

Quand il eut tourné le coin, les paysans mirent leurs bonnets. — Ah! frère, dit le *starchina* à Savéli, tu t'es fait une mauvaise affaire.

— Je ne partirai pas! répondit tranquillement le jeune homme.

— Comment, comment, tu ne partiras pas?

— Je ne partirai pas! répondit-il avec le même calme.

En ce moment, une jolie fille de seize ans à peine, une enfant presque, sortit d'une cabane et courut vers le groupe; d'autres femmes la suivirent, moins vite, et se mêlèrent aux hommes.

— Ne crains rien, Fédotia, dit Savéli à la jolie fille qui le regardait les yeux pleins de larmes; il m'a menacé de me faire soldat, mais sois tranquille. — Fédotia leva les bras au ciel, puis cacha son visage dans ses deux mains, et se mit à pleurer amèrement, en balançant à droite et à gauche le haut de son corps. Ce balancement, qui est caractéristique des grandes douleurs chez les paysannes russes, avait chez elle une grâce indicible : son corps jeune et souple ondulait comme un roseau; ses coudes rapprochés de la poitrine semblaient vouloir la défendre contre la douleur. Savéli passa un bras autour d'elle. — Ne crains rien, tu es ma fiancée, tu seras ma femme, qu'il le veuille ou non, — et je ne partirai pas! Le tsar est juste : s'il le faut, j'irai jusqu'au tsar! Il est notre père, il ne permettra pas qu'on offense ses sujets, car enfin, vous autres, vous avez beau trembler, le tsar est notre père, peut-être!

— Certainement! dirent les paysans d'une voix contenue.

— Eh bien, nous irons jusqu'à lui : il ne nous abandonnera pas! Ne pleure pas, toi, dit-il à Fédotia, qui s'appuyait contre sa poitrine. Viens chez ma mère. Je te dis que je ne serai pas soldat.

Le groupe se dispersa. Le prêtre regarda les deux fiancés jusqu'au moment où ils disparurent sous la porte basse de la demeure de Savéli, puis il rentra chez lui, le cœur gros. Faudrait-il que sa pauvre femme eût pour surcroît de peine le spectacle d'une révolte au village?

L'isba de Savéli se remplit bientôt. C'était une cabane spacieuse; les murailles enfumées, formées de rondins de sapin, étaient garnies

de bancs de bois polis par l'usage. Une lampe brûlait devant les images consacrées qui occupaient le coin d'honneur. Assis au-dessous en sa qualité de chef de la famille, Savéli accueillait ses hôtes avec le regard assuré des meilleurs jours : nul ne se fût douté que, par un mot du maître, sa destinée venait de changer du tout au tout. Les femmes ne partageaient pas son assurance; elles formaient un groupe éploré autour de Fédotia. Celle-ci, fiancée au jeune homme depuis quelques semaines, était à la veille de son mariage; il ne fallait plus que la permission du seigneur, et sur ce chapitre Bagrianof se montrait débonnaire. Il aimait les mariages et les nombreuses nichées d'enfans. A la vérité, son domaine n'y gagnait pas grand-chose, car ses paysans étaient si misérables, qu'ils n'élevaient pas jusqu'à l'âge d'homme un enfant sur quatre; mais le maître n'en contemplait pas moins avec satisfaction chaque nouveau couple qui venait implorer son consentement. Voici maintenant que tout était changé. Savéli soldat pouvait emmener sa femme, — cela n'était pas un obstacle : les femmes de soldats acceptent volontiers ce genre de vie; — mais à présent que Savéli l'avait irrité, Bagrianof permettrait-il le mariage? C'était au moins douteux, et la pauvre fille se désolait, car elle aimait son fiancé de toute la force de son cœur ignorant et naïf.

Le jeune homme n'avait guère souci de ces craintes : son parti était bien pris. Dans une de ses courses à la ville, où il allait plusieurs fois par an, acheter quelques menus objets de ménage, il avait rencontré un colporteur, paysan d'un village voisin. Celui-ci, né sur le territoire de la couronne, était beaucoup plus libre d'opinions et d'allures que les serfs appartenant à un particulier. Depuis longtemps déjà l'état avait laissé une demi-indépendance à ceux qui relevaient directement de ses domaines. Ce paysan avait communiqué ses idées libérales au jeune homme déjà exaspéré par la tyrannie de Bagrianof.

— Quand tu en auras assez, frère, lui dit un jour le colporteur, tu n'as qu'à te sauver, viens me trouver : je te donnerai asile et ne te trahirai pas.

— Oui, répondit Savéli, et puis le lendemain la police me traquera, et on me prendra chez toi; tu seras ruiné et mis en prison pour m'avoir secouru.

— Non, dit tout bas le colporteur. Mon frère que j'avais emmené dans un voyage à la foire de Nijni-Novgorod, est mort là-bas. Les autorités ont oublié de me redemander son passeport; à quoi bon le passeport d'un homme qui est sous terre? Mais moi, j'ai pensé que cela pouvait servir, je l'ai toujours. Quand tu voudras, viens le chercher. Je t'aime, toi, tu es un révolté, et je hais les seigneurs.

Savéli avait pris note de cette confiance. Il savait le colporteur homme de parole, bon pour tromper un juif et vendre un prix fabuleux n'importe quelle marchandise avariée à n'importe quel seigneur assez sot pour la payer, incapable de voler de deux sous un paysan de bonne foi. Lorsqu'il avait dit : — Je ne serai pas soldat, — il pensait au colporteur Antoine Philippitch. Mais Fédotia? Devait-elle donc rester à l'attendre jusqu'à ce qu'il plût au ciel de les débarrasser de Bagrianof?

Pendant Savéli était calme. En faisant déborder son âme pleine jusqu'au bord de colère et de mépris, la dernière injustice lui avait apporté un grand sang-froid. Placé dans une situation inextricable, il regardait autour de lui et pesait toutes les circonstances, pour attribuer à chacune d'elles une juste valeur. Les hommes du village et surtout les nouveaux conscrits s'étaient réunis autour de lui. On le plaignait beaucoup et on le blâmait davantage. — Tu n'avais pas besoin de le provoquer! disait-on; maintenant que le loup a montré les dents, qui sait qui de nous il va vouloir manger?

Savéli sentait bien la justesse de ce reproche, mais l'indignation qui l'avait emporté le reprenait au souvenir de la scène du matin. — Comme vous voudrez, dit-il enfin en se levant : je sais que vous avez raison; ç'a été plus fort que moi. Ce serait à recommencer, que je recommencerais.

En ce moment, le père de Fédotia entra. C'était un homme de haute taille, encore très vert et très vigoureux. Il s'appuyait sur un long bâton de noisetier, plutôt par habitude que par besoin. A son entrée, tous les regards se tournèrent vers lui : il se dirigea vers sa fille. — Que fais-tu ici? lui dit-il. Rentre chez nous. Tu ne peux pas être la femme d'un soldat. Je ne laisserai pas partir mon dernier enfant. Dis adieu à Savéli : il n'est plus ton fiancé.

Fédotia leva vers son père ses yeux bleus baignés de larmes, et se prosterna devant lui : — O mon père, lui dit-elle, mon bienfaiteur, ordonne-moi de mourir, mais ne m'ordonne pas d'abandonner Savéli!

Le vieillard allait répondre quand Savéli, fendant le groupe, s'avança et se prosterna à côté d'elle. — Jéréméï Antipof, dit-il, tu me l'as donnée, ne me la reprends pas. J'ai ta bénédiction, tu ne peux plus me la retirer. Bénis encore une fois tes enfans.

La tête des deux fiancés toucha le sol à trois reprises; puis ils se relevèrent ensemble, et se tinrent debout devant le père.

— J'ai donné ma fille à un paysan, je ne l'ai pas donnée à un soldat, répondit le vieillard.

— Je ne serai pas soldat, je te le jure devant Dieu et tous les saints! Donne-moi seulement ta fille.

Le vieillard secoua négativement la tête.

— Eh bien! reprit Savéli devenu très pâle, attends, pour lui défendre de me parler, que le seigneur m'ait livré. Je te promets de renoncer moi-même à elle, si je suis soldat; mais, jusque-là, attends, je t'en prie. Vois comme elle pleure.

La pauvre Fédotia pleurait en effet, le visage dans ses deux mains. La longue tresse de ses cheveux épais réunis, suivant la coutume des jeunes filles, en un seul faisceau lié par un large ruban, frémissait sur ses épaules secouées par les sanglots.

— Soit! dit enfin Jéréméï; mais si tu es soldat, tu ne l'auras pas.

— C'est entendu! répondit Savéli. Père, nous te remercions. — Et les deux fiancés, se tenant par la main, se prosternèrent de nouveau, cette fois avec une ombre de joie dans leur cœur endolori.

L'attitude de Savéli avait frappé tout le monde. — Il est bien sûr de son fait! disait-on.

— Il a peut-être de l'argent pour se racheter!

La nuit tomba, les feux s'éteignirent dans les cabanes, les hommes s'étendirent sur les poêles bien chauffés. Le froid est la seule misère que le paysan russe n'ait jamais connue : si malheureux qu'il ait pu être, dans les villages où sévit la famine, là même où l'on a trouvé des infortunés morts de faim dans leurs cabanes, le feu n'a jamais manqué, et le poêle n'a pas cessé de répandre la douceur tiède d'une atmosphère de printemps. Le village dormait. Savéli ne dormait pas. La tête pleine des choses du jour, il ruminait son projet de voyage, — et un autre projet qu'il n'avait communiqué à personne : — celui-ci devint si pressant et prit si bien le dessus sur toutes les autres pensées, que le jeune paysan se leva, mit sa pelisse et son bonnet et sortit à pas de loup. Il arriva bientôt à la maison de Jéréméï, et s'approcha d'une fenêtre peu élevée au-dessus du sol, celle où Fédotia se tenait tout le jour penchée sur la merveilleuse broderie des essuie-mains qu'elle préparait pour son mariage. Savéli frappa doucement à la vitre. Au second coup, le petit châssis à guillotine se leva sans bruit, et la jolie tête de Fédotia apparut. Elle ne dormait pas non plus; elle savait bien que personne ne pouvait venir à cette heure, sinon son fiancé. A vrai dire, elle l'attendait.

— Fédotia, dit le jeune homme en se haussant sur la pointe des pieds pour arriver jusqu'aux oreilles de la jeune fille, j'ai quelque chose à te dire.

— Dis-le, mon Savéli.

— Veux-tu partir avec moi? Je t'épouserai, je le jure devant Dieu qui me jugera, — le jeune homme fit le signe de la croix; — mais il faudra peut-être partir avec moi en secret,... la nuit,... pour que je ne sois pas soldat. Dis, veux-tu?

— Oh! Savéli, demande-moi tout, mais pas cela! fit la jeune fille effrayée. Partir ainsi, quitter mon père... Il me refuserait sa bénédiction à son lit de mort, il dirait que je suis une méchante fille... Non, Savéli, demande-moi de mourir pour toi, mais quitter la maison, je ne le peux pas! je ne le peux pas!.. répéta-t-elle avec un sanglot!

— Soit! répondit le jeune homme sans se troubler. Je pensais bien que tu ne voudrais pas; c'était un bon moyen pourtant, et je n'en vois pas d'autre.

— Que ferons-nous alors? dit Fédotia, dont le cœur battait d'angoisse.

— Je ne sais pas, répondit Savéli en hochant la tête; mais je trouverai un moyen.

— Et si on demandait grâce au seigneur? dit timidement Fédotia.

— C'est ça qui serait une peine perdue! fit dédaigneusement Savéli; sois tranquille, il n'a jamais fait grâce à personne. Il faudrait un miracle. Je trouverai autre chose. Bonsoir. Donne-moi un baiser.

La jeune fille avança la tête en dehors, se pencha un peu, et les lèvres des fiancés se rencontrèrent.

— Bonne nuit, répéta Savéli, et il se dirigea vers son isba.

Fédotia le regarda s'éloigner. Sa mâle stature, sa démarche assurée, se dessinaient sur la blancheur de la neige. La pauvre fillette sentait son cœur déborder de tendresse pour le bien-aimé si près de lui être ravi. — Un miracle! se répétait-elle en se recouchant sur le banc de bois, toute frissonnante, il a dit qu'il faudrait un miracle... O sauveur des malheureux, ô mère de Dieu, protégez-moi, inspirez-moi! Un miracle! Et si Dieu voulait le faire?..

Elle s'endormit. Son sommeil agité, qui ressemblait à la veille, lui fit passer devant les yeux cent visions diverses. Vers le matin, il lui sembla entendre une voix qui murmurait à son oreille: — Va trouver Bagrianof.

Elle s'éveilla en sursaut et regarda autour d'elle. Tout dormait; la lampe des images pétillait faiblement. Elle se leva et alla se prosterner devant la Vierge. Elle resta ainsi longtemps. Son cœur, m par un désir invincible, lui répétait: — Va chez Bagrianof.

— C'est une voix du ciel, se dit-elle enfin; ce serait un péché d'y résister. J'irai demander sa grâce au terrible seigneur... Je n'en dirai rien à personne, ils m'en empêcheraient. Et s'il me refuse? pensa-t-elle soudain. — S'il me refuse, ce sera tout juste comme hier, se dit-elle par manière de consolation; Savéli trouvera quelque chose, puisqu'il l'a promis.

A moitié rassurée par cette grande résolution, elle s'endormit si bien que son père fut obligé de la réveiller au grand jour pour aller chercher l'eau du matin.

La grande rivière glacée était recouverte de neige : les rives, peu élevées, à peine garnies de maigres buissons, disparaissaient aussi sous le blanc suaire. Le chemin de halage se confondait avec le fleuve. Lorsque Fédotia, portant sur l'épaule l'arc de bois qui supportait les deux seaux en équilibre, arriva au bord, elle vit les paysans occupés à couper au pic de larges blocs de glace.

— Que faites-vous là? demanda-t-elle étonnée.

— Le seigneur a tant mangé de glaces l'année dernière que sa glacière est vide, répondit un paysan d'un ton bourru, et nous sommes de corvée aujourd'hui par ce froid. Voilà! — Il asséna dans la masse épaisse un coup de pic capable d'assommer un bœuf.

La jeune fille se hâta de puiser de l'eau dans le grand trou laissé par les blocs disparus, et se mit en route d'un pas cadencé, qui faisait à peine jaillir sur le sol quelques gouttes d'eau des seilles pleines jusqu'au bord. Elle allait vite, sentant à peine son fardeau. En passant le long de la haie du jardin, elle aperçut Bagrianof, qui prenait l'air avant de déjeuner pour se donner de l'appétit. Cette rencontre lui parut de bon augure : au lieu de ralentir le pas pour attendre qu'il fût hors de vue, elle continua sa marche gracieuse et pressée, le corps légèrement penché en avant sous le fardeau, la hanche un peu cambrée pour soutenir les reins fléchissants. La lourde camisole ouatée qui l'empaquetait ne pouvait déguiser la grâce extrême de ce corps presque enfantin et souple comme un liseron des champs.

Au bruit de ses pas sur la neige durcie, Bagrianof se retourna. En passant devant lui, elle le salua d'une inclinaison de tête. — Bonjour, seigneur, dit-elle de sa voix mélodieuse. — Et elle continua sa route, étonnée de sa propre audace; mais ne fallait-il pas se rendre propice le maître de qui tout dépendait? Bagrianof la suivit des yeux le long de la haie du jardin.

— La voilà grandelette, se dit-il à lui-même. C'est une jolie fille!

La matinée parut longue à Fédotia. La rencontre du seigneur terminait pour elle une série de présages heureux; il lui tardait d'accomplir le projet qu'elle avait formé pendant la nuit. Enfin le repas de midi terminé, la poterie et les cuillers de bois soigneusement lavées et remises en place, le vieux Jéréméï sortit, et la fillette se trouva libre. Elle retira aussitôt d'une petite boîte son peigne et son mouchoir des dimanches; elle lissa soigneusement ses cheveux, noua le mouchoir sous son menton, croisa sa camisole ouatée sur sa poitrine, mit des souliers à la place des brodequins de tulle qu'elle portait habituellement, et sortit, le cœur palpitant comme un petit oiseau qui vient de prendre sa volée.

— Où vas-tu, Fédotia? lui cria la première paysanne qui la vit

passer. Ton Savéli n'est pas par là, il est à l'autre bout du village, chez Procofi, où l'on prépare le lin.

— Je ne cherche pas Savéli, répondit la jeune fille.

— Où donc vas-tu si pimpante?

— A mes affaires! dit triomphalement Fédotia; et elle se mit à courir pour revenir plus vite.

En entrant dans la cour de la maison seigneuriale, elle eut peur. Les chiens vinrent rôder autour d'elle; la grande enfant eut presque envie de s'en retourner;... mais un domestique qui l'avait aperçue l'attendait sur le seuil de la cuisine : elle n'osa pas reculer.

— Peut-on voir le maître? dit-elle au domestique en s'approchant.

C'était un vieillard à l'air chagrin. Né dans la domesticité de la famille, il s'était endurci à bien des choses, et pourtant le joug de Bagrianof lui semblait lourd. — Le défunt seigneur n'était pas bon, disait-il parfois à ses confrères d'infortune, mais il valait mieux que son fils. Je ne connais rien d'aussi méchant que lui, ajoutait-il avec un soupir; il est plus mauvais que le démon!

A la demande de la jeune fille, le vieux Timothée hocha tristement la tête. Bien des filles étaient venues à la maison seigneuriale, mais jamais sans y avoir été mandées : celle-ci se présentait seule! Les temps changeaient donc? La pudeur des jeunes filles allait-elle aussi disparaître?..

— Qui t'envoie? lui dit-il. Que veux-tu?

— Demander au maître la grâce de Savéli. C'est la voix de Dieu qui me l'a ordonné, dit Fédotia tremblante et retenant à peine les larmes dans ses yeux innocens. Cette nuit, mon ange m'a parlé et m'a dit : « Va trouver Bagrianof. » Je me suis mise à genoux et j'ai prié les saints, et j'ai entendu la même voix. Que la sainte Vierge me soit en aide!

La fillette fit le signe de la croix et regarda le domestique avec assurance. Celui-ci se sentit ému jusqu'au fond de son vieux cœur bronzé. — Va-t'en, ma fille, ton ange gardien ne serait pas content de te voir entrer ici, dit-il en lui mettant doucement la main sur l'épaule. Savéli sait-il que tu veux voir le maître?

— Non.

— Eh bien! va lui demander conseil, et s'il te permet de le faire, je te laisserai entrer. Va!

Sa main calleuse poussa doucement la jeune fille du côté du village.

Le cœur gros, les yeux débordant de larmes, Fédotia fit deux pas, puis se retourna indécise du côté de cette maison où la grâce de Savéli était peut-être, où il ne tenait qu'à elle d'essayer de l'obtenir.

En ce moment, Bagrianof lui-même parut à la fenêtre de son cabinet, et lui fit de la main signe d'approcher.

— Le seigneur m'appelle, dit-elle avec un élan de joie au vieux domestique : je vais lui parler.

Elle passa en courant devant lui; ses pieds touchaient à peine la terre. Elle franchit en deux bonds les six marches du perron et entra dans la maison. Timothée fit avec la main ce geste russe qui exprime à la fois ou tour à tour le découragement, la lassitude, l'insouciance, et rentra dans la cuisine, tout morose. — Une si jolie fille, grommelait-il entre ses dents, et si jeune! C'est si bête!

Arrivée dans le vestibule, Fédotia resta interdite. Le parquet ciré, une panoplie avec des armes accrochée au mur, une grande glace qui la réfléchissait tout entière et qui lui donnait l'illusion d'une autre personne plantée devant elle à la regarder, — tous ces objets et cet aspect nouveau lui inspiraient une sorte de terreur. Elle avait déjà la main sur le bouton de la porte, prête à s'enfuir, lorsque Bagrianof passa la tête hors de son cabinet. — Eh bien, dit-il, où vas-tu? Entre donc! — Il ouvrit la porte toute grande. — Tu me voulais quelque chose? Que demandais-tu à Timothée?

— Je lui demandais si on peut vous parler!

— Tu vois qu'en effet on peut me parler, répondit Bagrianof en souriant. Et que t'a-t-il répondu?

— Il m'a répondu... que je ferais mieux de retourner chez nous.

— L'imbécile! dit Bagrianof en continuant à sourire. Et qu'est-ce que tu me voulais?

— Je voulais... O maître, accordez-moi la grâce de Savéli, et je vous bénirai jusqu'au dernier jour de ma vie! s'écria Fédotia, fondant en larmes. — Et se précipitant aux pieds de Bagrianof, elle toucha trois fois la terre du front.

— Savéli? L'audacieux qui m'a répondu hier, devant le village, avec tant d'insolence?

— Oui, maître; il ne le fera plus! s'écria Fédotia en pleurant à chaudes larmes. Pardonnez-lui! ne le faites pas soldat, ne l'envoyez pas au loin; je mourrais, maître! Vous ne voulez pas la mort d'une pauvre fille?

— Tu l'aimes donc bien? demanda Bagrianof.

— C'est mon fiancé. Nous voulions obtenir de vous de nous marier à Pâques. Permettez-nous, seigneur, de nous marier, et faites grâce à Savéli!..

— C'est lui qui t'a envoyée? demanda Bagrianof sans rire.

— Non, maître. Il ne sait pas que je suis venue.

— Ah! C'est plus intéressant; mais, dis-moi, pourquoi veux-tu que je lui pardonne, à ton fiancé? Je n'ai pas de raisons pour l'aimer, moi!

Fédotia ne put trouver de réponse. Elle chercha un instant, puis, faute de mieux, elle revint à sa première idée. — Nous vous bénirons jusqu'au dernier jour de notre vie! répéta-t-elle, le gosier plein de larmes.

— Je veux bien lui pardonner, moi, dit Bagrianof, qui ne la quittait pas des yeux; mais il fait froid pour causer. Viens par ici.

Il la fit passer devant lui dans son cabinet. C'était une vaste pièce éclairée par deux fenêtres donnant sur la pelouse. Les meubles de vieil acajou étaient recouverts de cuir vert foncé. Un large divan occupait un angle de la pièce. Le bureau était couvert de journaux. Bagrianof lisait beaucoup et se piquait de libéralisme en ce qui concernait le destin des empires. Il ferma la porte. Fédotia, troublée, se tenait debout au milieu de la pièce. — Écoute, lui dit-il en lui prenant les deux mains, tu tiens beaucoup à la grâce de ton Savéli?

— Oh! oui, seigneur, plus qu'à tout au monde.

— Eh bien, tu l'auras.

Fédotia, éperdue de joie, se jeta aux pieds de Bagrianof, riant, pleurant, baisant ses vêtements.

— Ne baise pas mes pieds, continua Bagrianof, c'est du bien perdu. Ton Savéli ne sera pas soldat, mais tu vas me dire merci.

— Que le Seigneur vous comble de bénédictions, commença la jeune fille, prête à défiler le long chapelet de bénédictions dont les paysans russes ne sont pas avares.

— Ce n'est pas ainsi que je l'entends. Allons, sois gentille, ne fais pas trop de bruit, hein?

Il la saisit par la taille et l'enleva. En perdant pied, Fédotia poussa un cri perçant.

— Si tu cries, je te mets dehors, et Savéli ira en Sibérie! gronda le seigneur. Pas un mot, tu entends!

Fédotia ne dit plus rien.

III.

Lorsqu'elle sortit du cabinet de Bagrianof, aussi blanche que la neige du dehors, elle marchait d'un pas automatique. — Attends, lui dit Bagrianof, qui la reconduisait, je vais te donner un mouchoir. Il en prit un, le déplia et le posa sur le bras de la jeune fille toujours muette.

— Adieu, Fédotia! fit-il avec un geste de la main, et il rentra dans son cabinet.

La jeune fille, se voyant seule, frémit de la tête aux pieds. Machinalement elle ouvrit la porte, sortit, le mouchoir déplié toujours sur son bras, et prit le chemin du village, absorbée dans une

seule pensée. Comme elle arrivait au carrefour, elle rencontra un groupe de jeunes gens qui sortaient de l'isba où l'on avait préparé le lin. Jusque-là elle n'avait rien vu, marchant la tête baissée, les mains jointes; — tout à coup elle leva la tête, et elle aperçut son fiancé qui fixait les yeux sur le mouchoir pendant à son bras. Elle poussa un cri et recula de quelques pas en étendant les deux mains comme pour se défendre.

— Qui t'a donné cela? fit Savéli d'une voix tonnante, et il avança la main.

— Ne me touche pas, ne me touche pas! s'écria-t-elle d'une voix désespérée en reculant encore.

— D'où viens-tu? cria le jeune homme, fou de douleur et de rage.

Fédotia le regarda bien en face; les yeux du jeune homme étaient étincelans de colère. Elle prit en courant le chemin de la rivière. Les jeunes gens, Savéli en tête, s'élancèrent à sa poursuite.

— Fédotia!.. Fédotia!.. cria deux ou trois fois Savéli; mais sa voix, étouffée par l'ardeur de la course, n'arriva peut-être pas aux oreilles de la jeune fille. Elle continuait à courir, si légère, que ses pieds ne laissaient pas d'empreinte sur le chemin; — elle descendit comme une flèche la rampe de la rivière, et sauta dans le petit bassin qu'elle avait regardé le matin. Savéli arriva juste à temps pour frôler le pan de sa robe. Le mouchoir bariolé était resté au bord du trou béant.

Sans hésiter, le jeune homme jeta sur la neige sa pelisse fourrée et ses lourdes bottes, et sauta dans le bassin. Il plongea sous la glace et reparut un instant, reprit haleine et plongea de nouveau. Ses camarades le croyaient perdu, lorsqu'ils le virent reparaître violet, défait, mais vivant. Ils le tirèrent sur la glace, et avec lui Fédotia, qu'il tenait serrée; mais ses yeux rouges de larmes ne devaient plus pleurer, ses joues marbrées ne devaient plus pâlir sous l'outrage.

Savéli, bientôt ranimé, voulut la porter jusqu'à sa demeure. Le funèbre cortège, grossi en chemin par les paysans, arriva à la cabane de Jéréméï. — Père, dit Savéli en la déposant sur la table, voilà ta fille. Ce n'est pas ma faute! Je n'ai pas pu la défendre; mais je te jure de la venger.

Le village fut bientôt en rumeur. Jéréméï, les yeux secs, le visage farouche, regardait sa fille sans mot dire; les matrones accourues s'empresaient autour de Fédotia; on essaya de la ranimer en lui frappant dans les mains, — les efforts furent de courte durée, car elle était bien morte et déjà raidie. Les hommes sortirent de la cabane pour laisser les ensevelisseuses procéder à leur pieux devoir.

Pas un mot ne fut prononcé au dehors. De tous côtés, les jeunes gens, les enfans accourus se groupèrent autour de Jéréméï; au

centre de cette foule muette, le père, morne, assis sur le banc de bois qui fait le tour de la maison, le bonnet de fourrure enfoncé sur les yeux, les mains pendantes, semblait absorbé par des pensées de vengeance. La nuit descendait rapidement; quelques feux s'allumaient çà et là dans les cabanes; une vieille femme parut au haut de l'escalier et convia les hommes à rentrer. Le père entra le premier. Un à un, la tête découverte, tous passèrent en courbant le front pour ne pas se heurter à la poutre qui formait le dessus de la porte.

Fédotia, revêtue de ses plus beaux habits, était couchée sur la table de sapin au milieu de la cabane, les pieds à l'Orient, pour que sa face fût tournée du côté où le soleil se lève, où les rois-mages ont vu l'étoile les conduire. Ses cheveux ne flottaient plus sur ses épaules, suivant la coutume des vierges; les matrones les avaient cachés sous un mouchoir soigneusement noué autour de la tête. Les mains avaient été jointes, non sans peine; on les avait attachées avec un ruban, et une petite image était posée dessus. Le sol et la table étaient jonchés de branches de sapin coupées en hâte par les enfans dans la forêt voisine. La lampe des images jetait sur tout cela sa clarté tremblotante.

Jérémeï contempla sa fille; ses paupières rouges battirent deux ou trois fois, mais ses yeux taris ne laissèrent pas couler une larme. — Le prêtre!.. dit-il.

On s'entre-regarda. Le prêtre va chez les seigneurs dire les prières des morts; mais les paysans ne réclament guère cet office, qu'il faut payer. — Allez chercher le prêtre! répéta Jérémeï.

On ne bougeait pas. Il jeta un coup d'œil sur l'assemblée : — J'y vais moi-même, dit-il. Il prit son bâton et sortit.

La nuit était tombée. Le ciel, bas et gris, promettait une tempête de neige. Le vent soufflait par rafales.

Le vieillard se dirigea d'un pas ferme, en faisant de grandes enjambées, vers la demeure du prêtre, où brillait une fenêtre éclairée. Sur la porte, il rencontra Savéli, qui allait entrer.

Le prêtre était assis au chevet de sa femme endormie. Une petite face rouge et ridée dormait dans le berceau, auprès du lit. La servante, effarée, entra sur la pointe du pied. — Mon père, dit-elle, voici des paysans qui veulent vous parler.

— Qu'est-ce qu'il y a? répondit Vladimir Alexiévitich en tournant vers la porte son visage fatigué, pâle encore de l'angoisse de la journée.

— Il y a un malheur dans le village, dit la servante.

— Plus bas! fit le prêtre en se levant. — Sa haute taille, courbée par la lassitude, se redressa péniblement. — Reste ici, près de l'enfant : tâche qu'il ne dérange pas sa mère. Où sont-ils?

— Dans l'antichambre.

Le prêtre sortit et fit entrer les paysans dans la salle à manger, pauvrement meublée d'un buffet, d'une table en bois blanc et de quelques chaises de paille. En reconnaissant Savéli, il eut un pressentiment de la vérité. Les craintes et les fatigues de la journée précédente l'avaient cependant tenu à l'écart de ce qui s'était passé au village, — mais certains malheurs semblent flotter dans l'air sans qu'on sache pourquoi.

— Que voulez-vous ? dit-il.

— Nous voulons tes prières, dit Jéréméï. Ma fille est morte, elle est à la maison ; un péché est sur son âme : tes prières l'ôteront.

— Quel péché peut-elle avoir commis avant de mourir, ta colombe ? dit le prêtre, devinant vaguement la réponse qui allait suivre.

— Elle s'est tuée !.. — Jéréméï regarda le prêtre en face : — Tu ne vas peut-être pas lui refuser tes prières parce qu'elle s'est tuée ? Tu es prêtre, mais tu n'es pas méchant : tu ne laisseras pas le péché sur son âme ? Eh ?

En prononçant ces paroles, Jéréméï regardait le prêtre avec colère. Son bâton tremblait dans sa main, — non de faiblesse, mais de fureur.

— Pourquoi et comment s'est-elle tuée ? demanda le prêtre sans répondre directement.

— Je ne sais pas. Je sais qu'on me l'a rapportée morte et qu'elle s'est tuée. Si tu veux le savoir, demande-le à celui-ci, — il te le dira.

Savéli raconta au prêtre la scène dont il avait été le témoin et l'acteur.

— Qu'est-ce que tu penses de cela ? dit le prêtre après un silence.

— Je pense qu'elle sera allée demander ma grâce à Bagrianof, pauvre innocente ! Et lui, content de tenir la brebis, il l'a mangée, comme un loup qu'il est.

— Eh bien ! père, que décides-tu ? grommela Jéréméï en frappant le plancher de son bâton : il me faut des prières !

— Ma femme est accouchée ce matin, mais cela ne fait rien, je vais avec vous. Allez devant, je vous rejoins. Je ne prendrai que le temps de passer à l'église.

Les deux paysans sortirent. Au bout de quelques instans, Jéréméï s'arrêta. — Est-ce toi qui lui avais conseillé d'aller chez le seigneur ? dit-il d'une voix sourde.

— Non, père ! Devant Dieu, ce n'est pas moi ! Elle m'en avait parlé, et je lui avais répondu que jamais Bagrianof ne pardonnerait. J'ai même dit que ce serait un miracle s'il pardonnait à quelqu'un.

— Voilà le miracle : je n'ai plus d'enfant ! — gronda le vieillard, qui se remit en marche. Un moment après, il ajouta : — C'est heureux pour toi que tu ne l'aies pas envoyée, car je t'aurais cassé les os avant de les lui casser, à lui !

Le prêtre entra dans la cabane peu d'instans après ceux qui étaient venus le chercher. Il remit au premier venu l'encensoir et l'encens, qui servent aux prières funèbres, et revêtit l'étole. L'encens fuma bientôt sur les charbons allumés, et le prêtre commença les prières. Sa voix grave et mélodieuse scandait lentement les versets lugubres; le paysan qui tenait l'encensoir disait les répons, connus de tous dans cette langue slavonne aussi rapprochée du russe que le français du xv^e siècle l'est du français moderne.

En prononçant les paroles sacrées qui mentionnent l'autre vie et l'accueil qui attend les croyans par-delà le tombeau, la voix du prêtre s'éleva plus pure et plus sonore; ses yeux levés au ciel voyaient, au-delà du plafond bas traversé par les poutres noircies, le grand ciel bleu sombre parsemé d'étoiles, où l'âme blanche de la martyre s'élevait doucement vers le Sauveur des malheureux. D'une main pieuse, il offrit l'encens au cadavre, puis, les prières terminées, il replia l'étole, reprit l'encensoir, noua le tout dans un mouchoir, remit sa pelisse et voulut partir.

— Merci, mon père, lui dit Jéréméï en lui baisant la main.

— Merci, mon père, dit Savéli en s'approchant aussi; quand l'enterrerez-vous?

— Quand vous voudrez, mes enfans.

— Vous n'avez pas peur?

Le prêtre jeta un regard sur la jeune morte, sur l'assemblée où la lueur vacillante des cierges laissait apercevoir confusément de nombreux visages tournés vers lui. — Non, dit-il d'une voix calme, le serviteur de Dieu ne craint ni les pièges du méchant ni les embûches du démon.

— L'enterrerez-vous après-demain matin avec une messe? Nous paierons ce qu'il faudra.

— Je n'ai pas besoin d'argent, répondit le prêtre, qui pensa cependant à part lui combien sa pauvre maison était dénuée de tout, et quel besoin la jeune mère avait de choses fortifiantes : il sera fait comme vous le désirez.

Les paysans se dispersèrent lentement et regagnèrent leurs mesures.

Le lendemain, pendant toute la matinée, les paysannes se succédèrent au logis de Vladimir Alexiévitich. Malgré leur pauvreté, elles avaient trouvé moyen d'apporter qui des œufs frais, une poule, un peu de miel de l'automne précédent, qui une brassée de laine, un morceau de toile, les plus pauvres une jatte de lait.

Le village remerciait ainsi celui qui venait de risquer ses moyens d'existence pour la justice et le bon droit.

Le surlendemain, vers dix heures, Bagrianof prenait paisiblement son thé en lisant les journaux de la semaine, lorsque le premier coup de cloche lui fit lever la tête. Sa femme pâlit sous le regard de son seigneur et maître. Elle savait ce qui s'était passé, et, depuis la veille, elle tremblait en pensant à ce moment redoutable. Elle fit un signe et la petite fille disparut sans bruit. Plus forte en sentant l'enfant à l'abri, M^{me} Bagrianof attendit la question qui ne pouvait manquer. La cloche continuait à tinter pour la messe.

— Est-ce fête aujourd'hui? dit Bagrianof. Quelle date avons-nous?

— Le vingt-deux, répondit-elle. Ce n'est pas fête, Daniel Loukitch.

— Alors, pourquoi dit-on la messe?

— C'est un enterrement, balbutia la pauvre créature, tremblante d'angoisse.

— Le bienheureux trépassé se fait dire la messe? grand bien lui fasse! Ils ne sont pas si pauvres qu'ils veulent bien le dire, mes bons serfs, puisqu'ils se paient des messes! Laquelle de mes *âmes* est partie pour le céleste séjour?

— Ce n'est pas une âme, Daniel Loukitch, répondit M^{me} Bagrianof, c'est une jeune fille. — On appelait alors *âmes* en Russie les hommes seulement; les femmes, ne payant pas de redevance personnelle, n'étaient pas comptées dans la population.

— Une jeune fille, fit Bagrianof d'un air mécontent. — Il n'aimait pas à voir mourir les jeunes filles : c'était autant de perdu, puisqu'elles pouvaient se marier et donner de beaux enfans qui deviendraient des *âmes*. — Laquelle? ajouta-t-il par habitude de propriétaire.

M^{me} Bagrianof rassembla toutes ses forces : — Fédotia Jéréméïeva, dit-elle.

Bagrianof posa son journal sur la table et regarda sa femme. — Vous êtes folle, lui dit-il posément. Cette fille, qui se portait bien avant-hier, on l'enterrerait aujourd'hui?.. De quoi est-elle morte?

M^{me} Bagrianof ne répondit pas. Il agita violemment la sonnette, et le domestique, Timothée, entra sur la pointe des pieds. La cloche tintait toujours, seulement le glas avait remplacé la sonnerie de la messe. Le cercueil devait être en vue de l'église.

— Qui enterre-t-on? demanda Bagrianof d'une voix sèche.

— Fédotia Jéréméïeva, votre honneur, répondit le vieux domestique.

— Cette fille qui était ici avant-hier?

— La même, votre honneur.

— De quoi est-elle morte?

M^{me} Bagrianof et Timothée s'entre-regardèrent.

— De quoi est-elle morte? répéta Bagrianof avec un pli des lèvres, précurseur de l'orage.

— Elle s'est noyée, votre honneur.

— Par accident?

Personne ne répondit.

— Exprès?

Le silence se fit une seconde fois. Le balancier donnait un petit coup sec à chaque mouvement; au dehors, le glas tintait toujours. Timothée leva la tête et regarda son maître. — Exprès, votre honneur, répondit-il.

Bagrianof se leva et fit quelques pas; sa femme s'était levée aussi, hésitante et glacée de terreur; il la rassit sur son fauteuil, d'un geste violent. — Tenez-vous donc tranquille, dit-il, vous partez à tout moment comme un diable à ressort. — M^{me} Bagrianof ne bougea plus. — La sottie! murmura le seigneur entre ses dents serrées. — La cloche de l'église se tut: le corps était entré dans l'église. Bagrianof fit encore deux ou trois tours dans l'appartement. — Qu'est-ce qu'on dit dans le village? demanda-t-il au vieux domestique.

— Je ne sais pas, votre honneur, je ne vais jamais au village.

— Eh bien, vas-y! dit le seigneur en se rasseyant. Donnez-moi un verre de thé, ma chère, dit-il à sa femme, bien chaud et bien sucré, s'il vous plaît.

Timothée sortit de la cour seigneuriale et arriva sur la place; toutes les maisons étaient vides. Quelques petits enfans, laissés seuls, se mirent à geindre dans leur berceau quand il entr'ouvrit les portes. Il s'arrêta et réfléchit. Retourner à la maison sans nouvelles, c'était courir un gros risque. Entrer dans l'église était peut-être plus dangereux encore. Qui sait si la population affolée n'allait pas le mettre en morceaux, faute de meilleur gibier! Il s'arrêta à un moyen terme. Pénétrant à peine sous le parvis, il s'adressa à une vieille femme qui priait activement, faisant de grandes inclinaisons jusqu'à mi-corps et des signes de croix à tour de bras.

— Qu'est-ce qu'on dit dans le village, ma bonne? lui demanda-t-il.

Elle regarda de travers. — On dit que c'est grand'pitié qu'une si jolie fille soit morte si jeune. Voilà.

Et elle reprit son oraison. Timothée satisfait retourna à la maison et répéta fidèlement ce qu'il avait entendu. Bagrianof, faute de mieux, fit mine de s'en contenter. Il s'enferma bientôt dans son cabinet, attendant le glas qui ne pouvait manquer de recommencer d'une minute à l'autre.

Ce n'était pas le remords qui le poursuivait pendant qu'il arpen-

tait le parquet d'un pas régulier comme le balancier lui-même. A quel propos le remords serait-il venu se loger sous le crâne de ce haut et puissant seigneur? Le remords de quoi? D'avoir agi une fois de plus comme il avait agi tant de fois? Est-ce que les autres s'étaient noyées? N'étaient-elles pas à cette heure mariées et mères de gros gars au ventre proéminent, aux cheveux de lin tombant sur la face? gars dont plusieurs étaient ses fils, sans contredit; mais il n'avait jamais su lesquels, faute de prendre des informations. Pourquoi cette sotte n'avait-elle pas fait comme les autres? Elle avait le mari sous la main... Qui pouvait se douter qu'au lieu de se marier honnêtement comme tout le monde, elle allait se noyer *exprès*! Il lui en voulait de cela, et si elle eût encore été vivante, il l'aurait punie de la bonne manière... mais elle échappait à sa vengeance!

Le glas recommença de sonner. Le corps sortait de l'église pour se rendre au cimetière.

Comment se faisait-il qu'on ne lui eût pas parlé de cet événement? C'était intéressant pour lui, au bout du compte! On le lui avait caché, pourquoi? Avait-on cru qu'il lui serait désagréable d'apprendre que cette fille s'était noyée? Mais en quoi cela pouvait-il lui être désagréable? Est-ce que c'était sa faute? Est-ce qu'ils auraient l'aplomb de dire que c'était sa faute? C'est là ce qu'il faudrait voir, par exemple!

Bagrianof s'arrêta devant la porte comme pour sortir. La grosse cloche tintait toujours à coups lents et égaux, — les petites cloches sonnaient de temps en temps ensemble avec un bruit de sanglots... Bagrianof tourna le dos à la porte et se remit à marcher. Alors il se rappela que c'était Timothée qui lui avait dit : « *exprès*, » comme pour le braver. Elle s'était noyée *exprès*; c'est Timothée qui l'avait dit, Timothée le payerait sans tarder! Et le prêtre, qui faisait un enterrement de seigneur à cette fille!..

Bagrianof s'arrêta. Le glas avait cessé. Le silence et la résolution qu'il venait de prendre de châtier l'insolent, lui firent beaucoup de bien. Il s'assit dans son fauteuil, ouvrit son tiroir, prit la lettre à l'archevêque et la mit bien en évidence; puis il alluma un cigare et se remit à lire. Mais il ne comprit pas un mot de ce qu'il lisait.

Fédotia avait de belles funérailles. Pendant que le prêtre récitait les prières sur le cercueil, la foule l'entourait, si pressée, qu'on étouffait dans l'église, non chauffée cependant. Les hommes, concentrés, la tête basse, sentaient vaguement dans l'air une odeur de vengeance monter avec celle des branches de sapin qu'ils foulaient aux pieds. La jeune morte, parée de ses beaux habits, la face découverte, était pour eux comme un étendard qui les menait au

combat. La cérémonie funèbre s'acheva sans tumulte. Les paysans enlevèrent le cercueil. Le père et Savéli tenaient la tête. Fédotia sortit de l'église accompagnée par le glas qui avait si fort énervé Bagrianof : le village tout entier la suivit jusqu'au cimetière peu distant, situé dans un bouquet de bois clair-semé, où les vieilles tombes disparaissaient sous les fleurs sauvages, où les oiseaux nichaient au printemps par centaines.

La neige recouvrait les monticules anciens et nouveaux. La fosse de Fédotia faisait une tache noire sur cette blancheur immaculée. Le cortège, la croix en tête, monta la pente douce de son pas cadencé; la fosse reçut sa proie; le prêtre jeta une poignée de terre dans le cercueil encore ouvert; on descendit le couvercle, qu'on posa sans fracas; — Jéréméï et Savéli se penchèrent pour voir ce qui restait encore de leur bien-aimée, — et les planches de sapin elles-mêmes disparurent bientôt sous la terre mêlée de neige qui roula en gros blocs jusqu'au fond du trou.

Jéréméï, suivant l'usage, invita les assistans à venir festiner chez lui. On le suivit en silence. Chacun sentait, comme on dit, qu'il allait se passer quelque chose.

Le banquet funèbre commença au milieu d'un profond silence. Invité par eux, le prêtre s'était excusé, alléguant la maladie de sa femme, mais en réalité parce qu'il sentait aussi l'orage dans l'air. Les paysans, attablés, mangeaient lentement, comme à l'ordinaire, les œufs durs et le riz cuit à l'eau qui sont le fond de ces repas de funérailles. Les femmes mangeaient à part dans une autre cabane. Le gobelet d'eau-de-vie faisait de temps en temps le tour de la table. L'après-midi se passa ainsi. Le ciel s'assombrissait, la nuit n'était plus bien loin, quand le père de Fédotia se leva et prit la parole. Au premier son de sa voix, le silence se fit partout : de tous les coins de l'isba, les têtes attentives se tournèrent vers le vieillard.

— Frères, dit-il, je n'avais plus qu'une fille, et je l'ai perdue. Nous l'avons mise dans la terre : qu'il nous reste d'elle un souvenir éternel!

Selon l'usage, l'assemblée psalmodia trois fois en chœur : « un souvenir éternel, » et le silence se rétablit.

— Ma Fédotia n'avait jamais offensé personne, reprit le père d'une voix pleine de larmes; elle était douce comme un agneau et pure comme une colombe. Elle était fiancée, vous le savez tous, à ce brave garçon, — il indiqua du doigt Savéli placé à sa droite. — Elle se serait mariée, elle aurait été une bonne femme, comme elle avait été une bonne fille. Elle était jeune, elle était bien portante, et voilà qu'elle est morte tout à coup. Comment cela s'est-il fait?

Il promena son regard sur l'assistance. Tout le monde l'écoutait avec recueillement. Quelques yeux animés par l'eau-de-vie suivaient les siens avec la ténacité de l'ivresse commençante.

— Comment se fait-il, reprit Jéréméï, qu'une belle fille, jeune et bien portante, coure tout à coup à la rivière et laisse son vieux père sans une âme pour lui fermer les yeux et le mettre au repos? Est-ce naturel, je vous le demande, qu'une jeune fille préfère la mort aux baisers de son fiancé?

Le vieillard parlait avec ce mélange de simplicité et de langage biblique que les paysans empruntent à leurs longues stations assises à l'église.

— Est-ce naturel, continua-t-il, qu'une jeune fille regarde son fiancé et se couvre le visage en disant : Ne me touche pas! Est-ce naturel, continua-t-il en s'animant, que, pleine de honte, elle coure à la rivière et meure de bon gré plutôt que de regarder un homme en face? Non, ce n'est pas naturel! cria-t-il d'une voix tonnante en frappant rudement le plancher de son bâton.

Tous tressaillirent.

— Ma fille est morte, reprit-il en regardant tout autour de lui d'un air de défi, parce que notre seigneur, qui n'a pas plus de honte qu'un chien maudit, l'a prise pour ses amusemens, la blanche colombe... Et elle n'a plus osé regarder son fiancé, elle n'a pas osé revenir à son vieux père, et elle est allée se jeter à la rivière. Et on viendra me dire : — Ta fille s'est tuée, c'est un péché! — Non, il ment, celui qui dit cela! Ma fille n'a pas péché, ma fille ne s'est pas tuée, c'est Bagrianof qui l'a tuée... Meurtrier!

Le grand vieillard leva les bras au ciel, brandit son bâton et le laissa retomber avec fracas sur le plancher. Tous les hommes se levèrent d'un commun mouvement. — Meurtrier! crièrent-ils d'une seule voix.

Ils n'avaient plus peur : ce n'étaient plus des moutons timides prêts à se laisser tondre. Le grand coup d'aile de la vengeance dans son vol avait purifié l'atmosphère autour d'eux. Ils allaient se venger, ils étaient déjà libres.

— C'est un meurtrier, répéta Jéréméï d'un ton plus calme. Et ce meurtre n'est pas le premier. Il a tué nos frères partis pour la Sibérie, il y a trois mois à peine. Avez-vous oublié les coups de verges qui sifflaient sur leurs épaules? Avez-vous oublié le sang qui coulait de leur dos meurtri? Et les charrettes qui ont emporté nos frères à l'orient, les avez-vous oubliées? Et les femmes que voilà veuves, et les enfans qui se trouvent orphelins, ont-ils oublié leurs époux et leurs pères? Et croyez-vous que sur la route il ne soit pas mort plus d'un de ceux qui sont partis ce jour-là? Et ceux qui ont sur-

vécu mourront loin du village, et nous n'en saurons jamais rien, et personne, à leurs funérailles, ne boira la tasse d'eau-de-vie, la « coupe d'amertume » qu'on vide au repas funéraire et que nous buvons ici pour Fédotia en son souvenir éternel!

Le gobelet d'eau-de-vie circula de main en main, chacun y trempa ses lèvres, et le chœur chanta trois fois le funèbre répons : « Souvenir éternel ! »

— Ceux qui sont morts en route et ceux qui mourront là-bas, reprit Jéréméï quand revint le silence, ont été tués par la même main qui a tué ma fille. C'est Bagrianof qui a ruiné notre village : nous ne ressemblons plus à des hommes, et dans les environs on nous appelle des loups; c'est vrai, nous sommes des loups et nous haïssons tout le monde; tout le monde, répéta-t-il avec rage en grinçant des dents, les seigneurs et les procureurs, et les soldats, et les scribes, et les gens de justice!.. Nous les haïssons à cause de Bagrianof, parce qu'il est si méchant et si féroce qu'il ferait douter même de la justice de Dieu!.. Pardonne-moi, Seigneur, dit-il en s'inclinant devant les saintes images du coin oriental de la cabane, pardonne si ma langue a blasphémé, ce n'est pas mon péché. Que ce péché, avec les autres, comme tous nos maux et toutes nos misères, gise lourdement sur l'âme de Bagrianof!

L'assemblée s'agita comme une mer houleuse; un murmure de fureur à demi contenu la parcourut d'un bout à l'autre et revint jusqu'à Jéréméï. Le vieillard avait épuisé ce qu'il avait à dire : Savéli prit la parole.

— Nous avons assez souffert, dit-il de sa voix claire et bien timbrée. D'ailleurs, pour ma part, j'ai promis de venger la défunte. Nos frères n'ont pas su ce qu'ils faisaient quand ils ont laissé la vie à ce chien : il fallait serrer pendant qu'ils tenaient la corde! mais cette fois nous le lâcherons pas! N'est-ce pas, vous autres?

Un frémissement de plaisir parcourut l'assemblée : ils croyaient déjà tenir le cou du seigneur entre leurs doigts osseux.

La nuit tombait; des femmes entrèrent pour allumer des esquilles de sapin qui brûlaient vite en se détachant de la griffe de fer où elles étaient fixées. A cette lueur inégale, qui remplissait l'*isba* d'un âcre parfum de résine, les faces terreuses et les yeux irrités des paysans paraissaient plus terribles encore. Tout à coup la porte s'ouvrit brusquement, et un homme se fit place jusqu'à Jéréméï, écartant d'un seul bras tous ceux qui se trouvaient sur son passage. Au milieu du tumulte, il arriva devant le vieillard, séparé de lui seulement par la table, et se laissa tomber sur le banc avec un long hurlement de douleur. On approcha une bûchette de sapin pour le reconnaître : c'était le vieux Timothée, le valet de Bagrianof.

Un cri d'indignation s'éleva à sa vue. — Que viens-tu faire ici? chien des chiens qui sont là-bas! s'écrièrent les paysans. Viens-tu nous espionner pour te faire bien venir? Lèche-plat, pourvoyeur!..

Les injures pleuvaient sur le vieux domestique qui continuait à se tordre en gémissant. Comme on le prenait par les épaules pour le jeter dehors, il poussa un rugissement fou.

— Justice! s'écria-t-il en levant son bras gauche vers le ciel. Justice, au nom du Christ, frères, secourez-moi!

On s'aperçut alors que son bras droit pendait inerte à son côté.

— Qu'as-tu? lui dit Jéréméï. Laissez-le, vous autres, cet homme est mon hôte.

Un petit espace libre se fit autour de Timothée. Gémissant, se tordant de douleur, il souleva son bras droit à l'aide de sa main gauche et montra aux paysans saisis d'horreur ce membre tuméfié, où la chair rongée depuis la saignée jusqu'au bout des ongles n'était plus qu'une épouvantable brûlure.

— Qui t'a fait cela? dit Savéli, les yeux étincelans.

— Qui? Le monstre, le loup, Bagrianof!

Les exclamations et les injures recommencèrent, cette fois à l'adresse du maître. Jéréméï fit chercher la sage-femme qui était dans une autre cabane et qui arriva aussitôt. Au village, c'est cette matrone qui se charge ordinairement des pansemens; elle posa une première application d'huile et de toile assez convenable. Lorsque le bras de Timothée, bandé dans un mouchoir, fut attaché à son cou, Jéréméï mit la sage-femme à la porte.

— Raconte-nous comment il t'a fait cela, dit-il au malheureux qu'on réconfortait avec de nombreuses gorgées d'eau-de-vie.

— Voilà, dit Timothée : le maître m'en voulait,... sais-tu pourquoi? dit-il brusquement en se tournant vers Jéréméï, et toi, sais-tu pourquoi? fit-il à Savéli, qui l'écoutait avidement; parce que j'avais voulu empêcher la défunte Fédotia d'entrer chez lui.

— Tu as fait cela? dit Savéli d'un ton dubitatif.

— Oui!.. Quand je l'ai vue venir, si gentille, si mignonne, j'ai eu pitié d'elle. Elle m'a demandé si on pouvait voir le maître pour tâcher d'obtenir ta grâce; je lui ai répondu de s'en aller, que le maître n'était pas bon à voir. Elle s'en allait quand le maître, — le païen maudit!.. il s'est mis à sa fenêtre et il l'a appelée. Tu sais le reste aussi bien que moi; mais il avait vu que je la renvoyais, et il était fâché. Ce matin, il m'a demandé de quoi elle était morte, je le lui ai dit; cela lui a déplu. Il m'a envoyé savoir ce qu'on disait dans le village; je lui ai répété ce qu'on disait : que c'était grand dommage qu'une si jolie fille fût morte si jeune! Cela aussi lui a déplu. Alors le soir, comme je lui servais le samovar pour son thé, à cinq heures

juste, il est entré et il a prétendu que l'eau ne bouillait plus. Ce n'était pas vrai, mes frères, l'eau bouillait.

Timothée voulut faire le signe de la croix pour renforcer son assertion; ce mouvement instinctif de son bras droit lui arracha un cri de douleur. Il fut un moment sans pouvoir parler. La foule muette attendit patiemment. Il reprit sa narration.

— Elle bouillait, répéta-t-il, puisque la vapeur sortait à gros nuages de la bouilloire, et qu'il y avait encore des morceaux de charbon allumé dans le tuyau. Enfin, pour le contenter, je remportai le samovar, j'y mis du charbon, et, quand il fut bien allumé, — l'eau jetait de gros bouillons par les trous du couvercle, — je l'apportai sur la table. En entrant, je vis Bagrianof qui me regardait d'un air méchant, en riant, vous savez? Voilà vingt-cinq ans que je le sers, et je n'y suis pas encore accoutumé; quand il me regarde comme ça, je ne sais plus ce que je fais. Alors, moi, j'arrivais avec ma bouilloire, et, comme je regardais le maître, au lieu de tourner le robinet où il faut, en face de la dame, je le mis de côté, à gauche.

— Tu ne sais plus poser un samovar sur une table? — me dit le maître en riant. Ses dents blanches, dans sa figure blanche, étaient aussi pointues que les dents d'un renard. — Tu causes trop avec les jolies filles, cela te tourne la cervelle.

— Excusez, maître, lui dis-je bien doucement, j'ai mal fait. — Je parlais du samovar, vous comprenez.

— Retourne-le, me dit-il, et mets-le comme il faut.

— J'obéis. Si vous saviez comme l'eau bouillait! Elle passait par-dessus le bord et coulait sur le petit plateau. Alors Bagrianof me dit : — Relève ta manche, que je voie ton bras. — Je relevai ma manche sans penser à mal. Ah! si j'avais pris le chemin de la porte! mais je n'en aurais pas eu le temps. Je n'avais pas plutôt relevé ma manche qu'il me la retroussa jusque par-dessus le coude avec les doigts de fer qu'il a, vous savez; il me prit le bras, le mit sous le robinet et tourna... Ah! mes frères! s'écria le malheureux se tordant sur son banc au souvenir encore présent de la torture, — il l'a fait couler sur mon bras jusqu'à la dernière goutte! J'étais tombé à genoux et je demandais grâce : il m'a tenu jusqu'au bout. On ne peut pas lui échapper quand il vous tient : c'est un étau! Et puis la douleur était si vive que je n'avais plus seulement la force de crier.

— Et la dame? fit Savéli. Elle était là? Qu'est-ce qu'elle a dit?

— Pauvre âme! Elle s'est jetée aux genoux de son mari, elle lui a dit : — Brûlez-moi et laissez cet homme! Il l'a repoussée, et elle est tombée sans connaissance.

Les poitrines haletantes des paysans se soulevaient lourdement.

Ils avaient écouté sans mot dire, et maintenant cet homme, ce valet, méprisé, détesté jusqu'alors, devenait un des leurs par son martyre. Ils s'empressèrent autour de lui, et ces « loups » trouvèrent de douces paroles pour le nouveau frère.

— Eh bien! dit Savéli au bout d'un moment, pourquoi es-tu venu nous dire cela?

— Pour que vous m'aidiez à me venger! gronda Timothée d'une voix sourde. Je ne puis pas me venger seul, — mais il faut que je me venge!.. Il me semble que le seigneur vous doit aussi quelque chose à vous autres!

Le cri de la rage jaillit à la fois de toutes les poitrines. On ne s'entendait plus : chacun avait quelque chose à proposer, et tous parlaient à la fois.

— Non! cria Timothée dominant le tumulte. Pas de corde! cela ne réussit pas. S'il peut parler, il vous enjôlera tous, il enjôlerait des pierres avec sa voix tendre et ses yeux de chatte qu'il sait faire doux comme du miel. Le couteau, la hache, c'est sûr, cela!

— Et le sang? jeta une voix dans l'ombre. Et la justice?

Le silence se fit pour écouter la réponse de Timothée.

— On brûle la maison, et c'est un accident, répondit-il d'une voix bien nette. Comme cela, il n'y a pas de sang.

— Que celui qui a péché par le feu périsse par le feu! dit sentencieusement Jéréméï.

— Quand? dit Savéli, les dents serrées.

— Cette nuit. Oh! il faut que ce soit cette nuit! Je ne dormirai pas qu'il ne soit mort.

— C'est moi qui aurai la hache, dit posément Savéli.

— Nous en aurons chacun une! fit Jéréméï d'une voix contenue. A quelle heure?

— A minuit. Venez tous, nous ne serons pas trop. Et la maison flambra, vous verrez! C'est moi qui mettrai le feu.

— Et la dame? fit soudain Jéréméï, et la petite fille?

— On les conduira chez le prêtre, répondit Timothée. Elles ne sont pas méchantes; quand le feu flambra, je les éveillerai.

HENRY GRÉVILLE.

(La seconde partie au prochain n°.)

LES RAPPORTS

DU POUVOIR MUNICIPAL

AVEC L'ÉTAT

LA NOMINATION DES MAIRES.

Il est peu de questions qui aient été plus souvent et plus ardemment débattues dans les livres, dans la presse périodique et dans le parlement, que les rapports de l'état et de la commune, que les droits du pouvoir central vis-à-vis de ces libertés municipales qu'une grande école revendiquait si haut dans les dernières années de l'empire. Depuis 1789, le problème s'est posé presque à chaque changement de régime. Examiné tantôt au point de vue de la logique pure, tantôt au point de vue d'une politique militante, il a donné naissance aux solutions les plus variées. Il a exercé la fécondité d'esprit des hommes d'état et de ceux qui aspirent à le devenir; il a valu de brillants succès de tribune à plus d'un *leader* de l'opposition qui le lendemain, parvenu au pouvoir, lui devait au contraire de cruels embarras. Aujourd'hui encore, après tant de projets, de contre-projets, de rapports et de discussions, le voilà qui se pose de nouveau et qui va devenir, non pour la dernière fois sans doute, le champ de bataille des partis. Est-ce donc par lui-même qu'il est si redoutable, ou les difficultés au milieu desquelles il nous apparaît tiennent-elles surtout aux passions qui l'obscurcissent? — C'est ce qu'on se propose de rechercher ici sans souci des déductions d'une logique trop rigoureuse, ni des compromis parfois nécessaires

d'une politique de transaction, mais non sans préoccupation de l'avenir de la France et de ces nécessités gouvernementales qui sont de tous les temps et de tous les régimes.

I.

La révolution de 1789 n'a pas créé l'indépendance communale. On sait que la liberté des communes fut le fruit de leur longue lutte avec la féodalité : elle leur fut octroyée par les rois en récompense des secours efficaces qu'ils en avaient tirés contre les empiétements de la noblesse; mais quand le pouvoir féodal fut abattu, les chartes des communes ne furent pas toujours respectées (1). La liberté municipale, soumise à des vicissitudes fréquentes (2), inégalement répartie sur toute la surface du royaume, était d'ailleurs peu connue des petites communes, alors désignées sous le nom de paroisses. Les villes proprement dites furent à peu près les seules agglomérations qui purent jouir de l'avantage de s'administrer elles-mêmes. On sait que cet avantage n'était pas gratuit, qu'il fallait l'acheter à beaux deniers comptans, et qu'alors même il n'était pas définitif. Nombre de communes durent le racheter plusieurs fois, et il figura trop souvent parmi les voies et moyens par lesquels les rois de France cherchèrent à équilibrer leur budget mal assis. Toutefois dans les dernières années de la vieille monarchie, l'élection des officiers municipaux s'était régularisée. Les chefs des municipalités, maires, échevins, consuls, étaient désignés dans des assemblées de notables et de corporations. Aucun suffrage populaire ne venait ratifier ce choix, mais il avait besoin d'être confirmé par l'autorité royale. Les assemblées municipales comptaient, outre les membres élus, des membres de droit et même des présidens de droit. Ces privilèges étaient attachés aux titres d'archevêque ou d'évêque, aux fonctions de commandant de province ou de ville, et aussi à la possession de certaines terres. En réalité, l'administration des communes était dans les villes aux mains des marchands, et dans les autres communes aux mains des propriétaires du sol ou de leurs représentans.

L'assemblée constituante fit tomber ces institutions, que le temps et l'usage, plus encore que la législation, avaient établies. Opérant table rase du passé, elle soumit tous les pouvoirs au principe électif. La loi du 14 décembre 1789 constitua dans tout le royaume des municipalités composées chacune d'un maire, d'un procureur de la

(1) Henrion de Pansey, *Du Pouvoir municipal*, p. 22 et suiv.

(2) Par un édit du mois d'août 1764, le droit d'élire les officiers municipaux fut rendu aux habitans des communes; mais par un autre édit, du mois de novembre 1771, cette prérogative leur fut enlevée. Cet édit fut lui-même rapporté plus tard.

commune, de plusieurs officiers municipaux. A ce corps municipal venait s'adjoindre dans certains cas une assemblée de notables, ce qui formait alors le conseil général de la commune. Tous ces agens municipaux étaient nommés par l'universalité des citoyens. Le maire se trouvait investi d'attributions de deux sortes. Il restait le représentant des intérêts communaux, en même temps qu'il devenait l'agent de l'état, chargé en son nom d'assurer dans la commune la bonne exécution des lois.

L'état de choses créé par l'assemblée constituante ne vécut pas longtemps; il est donc impossible de le juger sur les résultats qu'il a produits. Bientôt la tourmente arriva, et avec elle un régime peu fait pour assurer la liberté des élections. Les communes révolutionnaires, dont le nom est resté dans l'histoire lié aux plus effroyables abus et aux tragédies les plus sanglantes, provenaient-elles d'ailleurs d'élections plus ou moins régulières? N'étaient-elles pas plutôt la création arbitraire des comités de salut public, dont l'action tyrannique et violente rayonna bientôt sur tout le territoire? Quoi qu'il en soit, les institutions municipales établies en 1789 ne furent abrogées que par la constitution du 5 fructidor an III, qui fit subir à l'organisation municipale de notables changemens. La municipalité de canton fut substituée à la municipalité de commune. Il semble qu'après l'expérience faite de la loi du 14 décembre 1789 on ait reconnu l'impossibilité de trouver dans les petites communes des maires d'une compétence ou d'une honnêteté suffisantes. Ce n'était pas la seule innovation que présentât la constitution de fructidor en matière d'organisation municipale. Après une période de trouble et d'anarchie où des pouvoirs occultes s'étaient substitués partout à l'autorité du pouvoir central, celui-ci avait senti le besoin de s'affirmer davantage. Tout en laissant encore aux citoyens le droit d'élire les administrations départementale et municipale, la constitution, par son article 191, instituait auprès de chacune d'elles un commissaire du directoire, chargé de requérir et de surveiller l'exécution des lois. Elle conférait également au directoire exécutif ou à ses ministres le droit de suspendre les administrateurs locaux, le droit d'annuler leurs actes. On voit qu'on était déjà loin des idées d'indépendance absolue qui avaient prévalu en 1789. On commençait à prendre des mesures pour mettre fin aux résistances locales, pour que le gouvernement eût toujours le dernier mot.

Ce premier pas vers un régime plus fort fut bientôt suivi d'un autre, bien plus hardi, bien plus significatif. Avec la constitution du 22 frimaire an VIII tout change d'aspect. On peut dire que c'est la revanche du pouvoir central sur les franchises locales. On sent que ce régime est créé de toutes pièces pour assurer les desseins d'un homme dont rien ne limite déjà plus les visées ambitieuses :

bientôt il n'y eut plus en France d'autre volonté que la sienne. Aux termes de la loi du 28 pluviôse, qui complète la constitution du 22 frimaire, la municipalité de commune reparait, mais elle n'est plus reconnaissable. Il y a bien un maire, des adjoints et des conseillers municipaux, mais il n'est plus question d'élection. C'est le premier consul ou le préfet, son délégué, qui nomme les uns et les autres. Le rôle du conseil municipal devient tout à coup des plus modestes : il ne s'assemble plus qu'une fois l'an. Ses pouvoirs semblent se borner au partage des affouages et des fruits communs entre les habitans de la commune. « Il entend, dit la loi de pluviôse, et peut débattre le compte des recettes municipales que le maire rend au sous-préfet. » On voit que le pouvoir exécutif en prend à l'aise avec le conseil que cependant il nomme lui-même; il se réserve de le consulter quand il le juge à propos, il accepte son concours quand il s'agit d'aggraver les charges de la commune, mais au besoin il s'en passe.

Les choses allèrent ainsi pendant toute la durée du premier empire. La vie communale y fut nulle, dominée qu'elle était par la toute-puissante administration de Napoléon. Ces victoires, ces conquêtes prodigieuses, qui remplissaient le monde alors et qui rempliront toujours l'histoire, parce qu'elles représentent moins les surprises de la force que les improvisations du génie, se traduisaient, il faut bien le dire, pour les pauvres communes en sacrifices de toute sorte : et pourtant c'est à peine si dans les dernières années, quand vint la période des revers et de l'invasion, on commença d'y sentir les protestations et les résistances. Lorsque l'étranger parut, il n'en fut pas moins rudement accueilli, et les populations ne voulurent pas, escomptant la fin de leurs maux, faciliter la tâche à l'envahisseur.

Sous la restauration, régime de paix et de libre discussion, les mœurs libérales ne tardèrent pas à se former et à pénétrer peu à peu dans les institutions. Cependant il ne paraît pas que les franchises municipales aient été réclamées avec autant d'ardeur que d'autres. L'attention du pays se portait surtout sur les luttes de la presse et de la tribune, et ce furent les libertés de la tribune et de la presse qui profitèrent les premières de la marche de l'esprit public. Toutefois les questions municipales n'échappèrent pas à la sollicitude des chambres, non plus qu'à celle du gouvernement. Un projet de loi fut présenté par le ministère à la chambre des députés en 1821, mais il n'aboutit pas (1). Un autre projet, déposé par

(1) On lit dans le préambule de l'ordonnance du 8 août 1821 : « Louis, etc. Nous avons voulu, dans le projet de loi relatif à l'organisation municipale présenté à la chambre des députés dans la dernière session, donner plus de latitude et de liberté à l'action des administrations locales. Ce projet n'ayant pu être discuté, et devant être

M. de Martignac en 1829, allait probablement avoir un meilleur sort, lorsque se succédèrent en quelques mois les événemens qui amenèrent M. de Polignac au pouvoir, les ordonnances et la chute du roi Charles X.

La monarchie constitutionnelle ne pouvait conserver le régime autoritaire issu de la loi de pluviôse an VIII. D'ailleurs les déclarations des chambres du 11 août 1830, portant modification de la charte octroyée, indiquaient expressément parmi les réformes urgentes et nécessaires « un remaniement des institutions départementales et municipales d'après un système électif. » Quelques mois après, l'initiative parlementaire saisissait la chambre des députés d'un projet de loi sur l'organisation municipale : il en sortit la loi célèbre du 21 mars 1831. D'un seul trait, elle fit faire un pas énorme aux libertés locales. Non-seulement elle décida que les conseillers municipaux seraient élus par les habitans de la commune, mais elle obligea le roi à prendre les maires et les adjoints parmi les membres du conseil municipal. Toutefois il importe de ne pas oublier que la base du système électoral était alors le cens, tempéré par l'adjonction de certaines catégories de citoyens qu'on appelait *les capacités*. Le régime électoral, les mœurs du temps, ne portaient aux conseils municipaux que des hommes modérés, et le pouvoir exécutif put assister au développement de ces libertés sans en redouter les effets. Nous n'oserions pas dire que dans les grandes villes une bourgeoisie remuante et tapageuse n'ait pas forcé parfois l'entrée du conseil municipal; mais ces agitations exceptionnelles étaient beaucoup moins au fond qu'à la surface de la société, et la royauté constitutionnelle n'en fut pas ébranlée sérieusement. — Après le 24 février 1848, le pays fut conduit d'un bond au suffrage universel. On n'en fut guère effrayé d'abord, sans doute parce que chaque parti se flattait d'enrôler les nouvelles bandes à son profit. Lorsqu'il s'agit de mettre les institutions en harmonie avec le nouveau régime et de renouveler les conseils électifs, la discussion ouverte à l'assemblée constituante souleva immédiatement le principe de la nomination des maires. Ce n'était pas assez d'avoir obtenu l'élection des conseillers municipaux par le suffrage universel, les impatiens voulaient compliquer le problème d'une nouvelle inconnue; ils déclaraient bien haut qu'on ne pouvait laisser au gouvernement la nomination des maires : c'était là un attribut du pouvoir monarchique que la république ne devait pas conserver. Au milieu de ces débats, où les passions et les intérêts politiques tiennent peut-être la plus grande place, on voit cependant se dessiner deux

de nouveau présenté dans une autre session, etc. » Suit le texte de l'ordonnance décentralisatrice qui transporte du ministre au préfet l'approbation des délibérations des conseils municipaux.

écoles. L'une, qu'on a appelée l'école politique (MM. Baroche, Stourm), revendique hautement le droit, pour le pouvoir central, de nommer les maires; l'autre, connue sous le nom d'école libérale (MM. de Vatimesnil, de Kerdrel), demande que les municipalités soient appelées à élire elles-mêmes leur chef. La commission exécutive et le ministère, qui voulaient le maintien de la loi de 1831, consentirent cependant à une transaction : on décida que les maires seraient élus en principe par les conseils municipaux, mais que dans les villes de 6,000 âmes et au-dessus, dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement, le gouvernement en conserverait la nomination. Cependant le décret du 3 juillet 1848 n'avait résolu la question que provisoirement : une loi organique devait la trancher d'une manière définitive. Le projet en fut élaboré par le conseil d'état (1), qui proposa le maintien de l'article 3 de la loi du 21 mars 1831; mais le rapporteur à l'assemblée législative, l'illustre M. de Vatimesnil, ne se rangea pas à cet avis. Dans son rapport, déposé le 20 juin 1851, il demandait sans hésiter la nomination des maires par le conseil municipal. Avec une foi robuste qu'une pratique un peu longue lui aurait peut-être fait perdre, il envisageait dans la décentralisation largement pratiquée un remède plutôt qu'un encouragement à l'anarchie (2).

Le coup d'état du 2 décembre 1851 emporta l'assemblée législative, et avec elle le projet de loi. On n'attendait pas du nouveau régime qu'il reprît, en matière d'organisation municipale, les traditions de ses devanciers. La constitution du 14 janvier 1852 rendit au pouvoir exécutif le droit de nommer les maires, avec faculté de les prendre même en dehors du conseil municipal. La loi du 5 mai 1855 maintint cette prérogative; elle l'élargit même singulièrement. Sans parler d'une disposition qui conférait aux préfets dans les villes de 40,000 âmes et au-dessus les fonctions de préfet de police, la nouvelle loi donnait au gouvernement, en cas de dissolution, même en cas de simple suspension du conseil municipal, le droit de le remplacer par une commission librement choisie par lui au sein de la commune. Cette commission pouvait rester en fonctions jusqu'à l'époque du renouvellement du conseil, qui était quinquennal, et elle était investie de toutes les attributions d'un conseil municipal régulier. Il faut reconnaître qu'avec ces armes

(1) On sait que le conseil d'état de l'époque avait été nommé par l'assemblée.

(2) « En France, disait le rapport, toutes les bases de l'ordre social sont attaquées avec tant de violence, que, si nous croyions que la nomination des maires par le pouvoir exécutif pût procurer à la société une force réelle et des moyens de défense sérieux, nous n'hésiterions pas à suspendre momentanément l'application des principes que nous venons d'énoncer, et à conférer ce droit au gouvernement jusqu'à des temps plus paisibles; mais nous sommes convaincu que, loin de favoriser la résistance à l'anarchie, nous ne ferions que l'amoindrir. »

nouvelles le gouvernement était en mesure d'affronter le suffrage universel, et qu'il pouvait délaissier ces mesures de précaution que les conservateurs de l'assemblée législative avaient cherchées dans la loi du 31 mai. — On sait que le régime impérial se transforma dans les dernières années de son existence, et que, d'absolu qu'il était, il se fit libéral et parlementaire. Les institutions municipales devaient bénéficier de ce changement. Une proposition de loi déposée au corps législatif, le 30 mai 1870, donna naissance à la loi du 22 juillet, loi peu remarquée, peu connue, et que le pays n'eut pas le temps d'expérimenter. Elle laissait au gouvernement le soin de nommer les maires et adjoints en l'obligeant à les prendre dans le sein du conseil municipal. Cette loi, votée au corps législatif par 178 voix contre 36, était adoptée sans discussion et à l'unanimité des votans par le sénat (1).

Jamais assemblée n'arriva mieux disposée pour les franchises communales que l'assemblée de 1871. Éluë en réaction à la fois contre un régime qui avait abusé de la centralisation et n'avait pas évité au pays les aventures, et contre une dictature de fait qui avait suspendu les conseils électifs, elle comptait d'ailleurs dans ses rangs presque tous les chefs de cette école libérale, si grande par le talent et l'élévation de l'esprit, qui avait signé ou approuvé le programme décentralisateur de Nancy. Imbue des idées développées par M. le duc de Broglie dans ses *Vues sur le gouvernement de la France*, et par M. Prévost-Paradol dans son livre si patriotique de *la France nouvelle*, elle n'était pas éloignée de voir, comme M. de Vatimesnil, dans les libertés municipales, un préservatif contre l'anarchie. Aussi avec quelle confiance, nous allions dire avec quelle témérité, aborda-t-elle la discussion de la loi du 14 avril 1871. On s'en souvient. C'est à Versailles, pendant que tonnait le canon de la guerre civile et que l'étranger campait encore sous les murs de Paris, au moment où le vent de la commune soufflait sur les principales villes de France, c'est à ce moment d'épreuve, le plus cruel que le pays ait traversé dans les temps modernes, que l'assemblée votait la nomination des maires par le conseil municipal. Il semblait qu'elle eût voulu jeter le défi du libéralisme à l'anarchie. C'est à peine si M. Thiers, agissant sur elle par la menace de sa démission, put conserver au gouvernement un lambeau d'autorité en obtenant la nomination des maires dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement, et dans les villes de plus de vingt mille âmes. Le gouvernement de M. Thiers vécut avec ce régime; mais une circonstance le servit beaucoup, c'est qu'il luttait contre l'assemblée.

(1) Il est juste de dire que le rapport de M. le sénateur de Mentque ne fut déposé que le 16 juillet, et qu'à la date du 15 avait éclaté la déclaration de guerre. Ce n'était pas le moment des discussions ni des oppositions.

Il put ainsi conserver la sympathie et même l'appui des municipalités, que sans cette circonstance il aurait eu sans doute à combattre. La majorité parlementaire qui lui avait refusé des armes plus efficaces, put en faire l'expérience à son tour lorsque le 24 mai l'amena aux affaires. L'épreuve dura six mois. Le 28 novembre, M. de Broglie, ministre de l'intérieur, déposait un projet de loi rendant au gouvernement la nomination des maires dans toutes les communes, avec faculté de les prendre même en dehors du conseil municipal : en même temps, dans les villes chefs-lieux de département ou d'arrondissement, les attributions de police étaient enlevées aux maires et données aux préfets et aux sous-préfets. L'école décentralisatrice, qui avait voté de bonne foi en 1871 les libertés municipales, reconnaissait son erreur en 1874 et détruisait son œuvre de ses propres mains.

La loi du 14 avril 1871, comme celle du 20 janvier 1874, s'étaient intitulées elles-mêmes lois provisoires, lois de circonstance. Toutes deux avaient renvoyé la solution définitive du problème à la loi municipale organique. Cette loi, que l'assemblée nationale, à cause de ses divisions, n'a pu donner au pays, la nouvelle chambre des députés l'a réclamée impérieusement. Le ministère s'est exécuté. Il vient de soumettre au parlement un projet en 92 articles, qui est, sauf quelques atténuations, un retour à la loi de 1871. Aux termes du projet de loi, les conseils municipaux nomment les maires et adjoints, sauf dans les villes chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton, où c'est le gouvernement qui les choisit dans le sein du conseil municipal. On remarquera, dans l'exposé des motifs, le ton mélancolique et peu enthousiaste avec lequel le ministre parle de ce chapitre important de son projet : « En proposant cette disposition, le gouvernement ne se dissimule pas qu'il fait une concession très grave, qu'il abandonne une des prérogatives les plus énergiquement revendiquées par tous les gouvernements qui l'ont précédé, avec le concours et par la bouche des hommes les plus libéraux. Il sait que le jour où cette règle, qui n'a encore reçu que deux applications transitoires, à des intervalles éloignés, sera inscrite dans une loi édictée à titre définitif, un pas énorme sera fait. Il sait que, si le maire est au plus haut degré l'homme de la commune, il doit être aussi l'homme du gouvernement, et que, dans l'état de notre législation, son concours énergique et son entier dévouement sont indispensables à la marche régulière des affaires publiques; mais il compte sur le patriotisme éclairé des conseils municipaux pour désigner les hommes les plus aptes à remplir dignement ce double rôle. Ils sont mieux placés que personne pour faire de bons choix, s'ils s'inspirent de la gravité du nouveau devoir qui leur incombe. Ils ne sauraient se dissi-

muler que, si les récents abus des prérogatives du gouvernement ont déterminé un vif courant de l'opinion en faveur de l'élection des maires, dans le cas où ils se laisseraient aller à faire de mauvais choix, le pays ne tarderait guère à demander au gouvernement de reprendre l'exercice d'une attribution qu'il a exercée jusqu'à ce jour. »

II.

Avant de discuter les différens modes de nomination des maires qui ont été proposés en 1848, en 1870, en 1871, et qui seront certainement reproduits dans le débat qui va s'ouvrir devant les deux chambres, il est bon de connaître exactement les fonctions et les attributions très diverses que nos lois et nos mœurs ont mises à la charge des municipalités. Le maire est un personnage très complexe. Comme le maître Jacques de Molière, il peut revêtir divers habits et dire à ceux qui se disposeraient à lui donner des instructions : « Attendez ! Est-ce à l'homme de la commune ou à l'homme du gouvernement que vous vous adressez, car je suis l'un et l'autre ? » Le fait est qu'il est tour à tour l'un et l'autre, et que l'état comme la commune sont bien heureux de l'avoir sous la main.

Comme représentant de la commune, le maire est chargé de la police municipale, de la police rurale et de la voirie municipale. Au premier titre, il peut avoir, si l'importance de la commune le comporte, des agens de police sous ses ordres; au second, il a toujours à diriger l'action des gardes champêtres. C'est lui qui doit administrer les propriétés municipales, surveiller les établissemens communaux, proposer le budget et surtout ordonnancer les dépenses. Il souscrit les marchés, passe les baux, accepte les dons et legs, représente la commune en justice, etc., après avoir pris l'avis du conseil municipal. Il est en outre investi du droit de rendre des arrêtés qui sont de véritables réglemens de police, et qui ont force obligatoire lorsqu'il se renferme dans les objets qui sont confiés par la loi à sa vigilance et à son autorité. — En sa qualité d'agent du pouvoir central, le maire a des attributions plus nombreuses encore. Officier d'état civil, il tient registre des naissances, des mariages et des décès. Officier de police judiciaire, il recherche et constate les crimes, les délits et les contraventions (1). Juge de simple police, il a dans les communes qui ne sont pas chefs-lieux de canton certaines attributions réservées en général au juge de

(1) Dans les communes où il n'y a pas de commissaire de police, le maire est appelé par la loi à constater toutes les contraventions indistinctement. Il faut noter, et ceci est très important, qu'il est placé dans ce cas sous la surveillance du procureur-général, qui a le droit de l'avertir et même de le poursuivre en cas de négligence.

paix. Il a le droit de requérir la force armée lorsqu'il agit au lieu et place du procureur de la république, il peut faire des visites domiciliaires et autres actes qui sont de la compétence de ce magistrat. Voilà pour les attributions générales. Faut-il maintenant énumérer les attributions de détail que des lois spéciales ont conférées au maire? Ce serait énumérer presque toutes les lois qui se sont succédé depuis 1790 jusqu'à nos jours. Il en est cependant qu'on ne peut passer sous silence, ce sont les lois si importantes sur le recrutement et la mobilisation de l'armée, sur les réquisitions militaires. Toutes les fois que le législateur a besoin d'atteindre la commune, et que dans cette commune il n'y a pas d'agent de l'état, il est bien forcé de se servir du maire et de s'en reposer sur lui du soin de faire exécuter la loi.

De ces attributions respectives, et bien rarement opposées, quelles sont les principales? On a beaucoup discuté pour savoir si ce sont les premières qui priment les secondes, ou si au contraire ce sont les secondes qui l'emportent sur les premières. Au fond, elles présentent, de part et d'autre, une grande importance, et, comme la vérité n'est bien évidente ni dans un sens ni dans l'autre, nous comprenons qu'on se divise sur ce point. Quant à nous, peut-être mettrions-nous un plus grand prix aux fonctions que le maire tient de l'état qu'à celles qu'il exerce au nom de la commune; mais il y a une chose à laquelle on ne prend pas suffisamment garde. On groupe d'un côté les attributions du représentant de la commune, on réunit de l'autre les attributions de l'agent de l'état, on les met respectivement en balance et on les pèse; et l'on croit que tout est dit. C'est ne voir qu'un côté de la question. Au fond, l'état n'est-il pas toujours en cause? Est-il indifférent à l'état que la moindre commune de France jouisse ou ne jouisse pas d'une bonne police municipale, d'une bonne police rurale? Peut-il se désintéresser de la façon dont on administre les intérêts purement communaux, et de la manière dont on fait emploi des ressources municipales? Ces mille détails de la vie locale qui cachent souvent tant d'abus, tant d'excès de pouvoir, doit-il les dédaigner, doit-il les ignorer? Ce n'est pas tout. On ne remarque pas que le maire n'est pas seulement un administrateur et un magistrat, qu'il est aussi un agent d'information. Le gouvernement a besoin d'être renseigné sur ce qui se passe dans les trente-six mille communes de France, il ne peut être exactement informé que par un agent qui réside sur les lieux; si le maire lui manquait, ou s'il ne pouvait placer en lui sa confiance, il serait fort embarrassé. Les commissaires cantonaux et les gendarmes fortifient l'action et la surveillance du maire, mais ils ne la suppléent pas. — Pour toutes ces raisons, l'état est certainement bien plus intéressé que la commune à ce que le maire soit bien choisi.

III.

Ces prémisses vont nous servir à rechercher quel est le meilleur mode de nomination des maires, c'est-à-dire celui qui offre le plus d'avantages et le moins d'inconvéniens, car aucun ne peut se flatter d'être parfait et de braver la critique. Lorsque fut discutée au corps législatif la loi du 22 juillet 1870, cinq systèmes ont été en présence. Les uns (amendement de Choiseul, Jules Favre) voulaient faire nommer les maires et adjoints par tous les électeurs de la commune; les autres (amendement Grévy, Desseaux, Gambetta) les faisaient élire par les conseillers municipaux; d'autres (amendement d'Andelarre) proposaient la nomination par le gouvernement sur une liste double présentée par le conseil municipal; d'autres encore (c'était le projet du gouvernement, qui est passé dans la loi) voulaient que le pouvoir central conservât sa prérogative, à charge de l'exercer dans le sein du conseil. Restaient enfin les partisans du *statu quo*, du droit absolu pour le gouvernement de prendre le maire où bon lui semble, c'est-à-dire soit en dedans, soit en dehors du conseil.

On nous pardonnera de ne pas nous attarder à discuter le premier système. Faire nommer les maires par tous les électeurs de la commune, s'exposer aux choix les plus bizarres et les plus fâcheux et créer en même temps à côté du conseil municipal et au-dessus de lui un pouvoir issu comme lui du suffrage universel, c'est se jeter de gaité de cœur au-devant de tous les conflits et de toutes les complications. Peut-être faisons-nous injure au bon sens de ceux qui ont proposé ou proposent encore ce mode de nomination. Il est en effet probable qu'ils n'en sont pas dupes eux-mêmes. Ce n'est entre leurs mains qu'une arme d'opposition, et l'on n'aurait pas à craindre de les voir s'en servir s'ils arrivaient au pouvoir. — Le troisième système n'est qu'une variété du second; c'est au fond et sous une forme adoucie la désignation du maire par le conseil municipal. A vrai dire, il n'y a donc que trois systèmes en présence, et sans doute ce seront les seuls qui seront sérieusement discutés devant les chambres.

La nomination du maire par le conseil municipal a été soutenue par de graves et éminens esprits, parmi lesquels il suffit de citer M. le duc de Broglie, dans un livre posthume que nous avons déjà cité. Il est incontestable qu'un corps délibérant, comme un conseil municipal, de quelque façon qu'il soit composé d'ailleurs, a beaucoup plus d'aptitude à faire une pareille désignation qu'une masse électorale qui s'adresse toujours en pareil cas au nom le plus populaire, et, dans les grands centres, le plus retentissant. Cepen-

dant il faut bien reconnaître qu'en matière électorale ce sont les passions qui mènent les hommes, parfois aussi les intérêts, mais bien rarement la raison. Il en est ainsi principalement dans les grandes villes, où les candidats sont peu connus et où l'on vote une liste. Cette liste, la foule des électeurs ne la connaît pas, elle s'est faite au-dessus de leur tête. Quels sont les noms qui la composent? Sont-ce des noms honorables répondant à des capacités éprouvées? La majorité des électeurs ne le sait pas, et il faut ajouter qu'elle ne s'en inquiète guère. Ce n'est pas pour des individus qu'on vote, c'est pour un parti, une couleur, nous n'osons pas dire un drapeau. Il y a donc plusieurs listes en présence, il y en a une qui passe. Cette liste-là représente presque toujours (nous continuons à parler des grands centres) la victoire d'un parti sur un autre, et cependant c'est d'elle que sortira le maire. Celui qui aura mené la lutte électorale, l'âme et la tête du parti triomphant, ce nom-là sera inévitablement désigné par ses collègues. On aura en lui un maire de combat, très chaud pour servir les intérêts de son parti, moins ardent en général pour servir la chose publique, et manquant dans tous les cas de cette sérénité, de cette impartialité si nécessaires à un administrateur et à un magistrat, et nous avons vu que le maire était l'un et l'autre.

Si au lieu d'un grand centre, l'on envisage ce qui se passera dans les petites communes, les objections contre le système proposé sont d'une autre sorte, mais elles ne sont pas moins graves. A tout prendre, dans les villes, il y a toujours un représentant de l'état qui en impose par sa présence, qui du moins connaît immédiatement l'abus et le réprime. Au contraire, la petite commune est absolument livrée à elle-même. Bien qu'on ait en 1871 notablement accru le chiffre des brigades de gendarmerie, il n'en existe que dans les bourgs importants, et nombre de communes sont encore bien isolées. Là le maire est seul; il est le témoin d'abus de toute espèce, il doit avoir assez d'autorité pour les prévenir, de courage pour les punir et en tout cas pour les signaler. Or cette autorité, il faut bien le reconnaître, il n'en jouira auprès de ses administrés qu'autant qu'il sera nommé par le gouvernement lui-même. Cela est si vrai que dans les petites communes, qui forment la majorité en France (1), le maire ne tient pas le moins du monde à cette indépendance qu'on réclame en son nom, parce qu'avec elle il perd la meilleure part de son prestige. Et cette influence est nécessaire. Bien employée, elle peut rendre les plus grands services, et nous n'hésitons pas à dire que les abus qu'elle comporte sont effacés par les

(1) Il y a en France 12,800 communes qui ne comptent pas plus de 400 âmes.

avantages judiciaires, administratifs qu'on en peut retirer. Cette autorité a beaucoup faibli depuis cinq ans; les choses en vont-elles mieux? Il est des esprits préoccupés avant tout du côté politique des choses, qui ne semblent pas se douter que la perte du prestige, de l'autorité du maire dans les petites communes, c'est tout simplement l'inexécution des lois : c'est l'inertie du garde-champêtre, c'est l'hésitation et l'embarras de la gendarmerie. Tous ces agens inférieurs, qui rendent tant de services lorsqu'ils sont bien dirigés, ont besoin d'être soutenus, et si l'état ne les soutient pas, l'état est mal servi. Il faut cependant quitter le terrain étroit de la politique militante, descendre aussi des sphères éthérées de l'idéal, pour examiner ce qui se passerait vraisemblablement dans les 30,000 communes de France qui ne sont le siège ni d'une préfecture, ni d'une sous-préfecture, ni d'une justice de paix, ni d'un commissariat de police; ni d'une brigade de gendarmerie, si le système qu'on propose venait à prévaloir. On n'aurait plus de maire; on aurait un président du conseil municipal, une sorte de chef de pouvoir exécutif local toujours révocable à volonté, car un maire élu par le conseil ne pourrait se maintenir malgré lui; ce serait le célèbre amendement Grévy appliqué dans chaque commune de France. Qu'arriverait-il alors? Ou le maire tiendrait avant tout à conserver le pouvoir, et alors ayant besoin de telle ou telle voix pour se maintenir, il l'achèterait par mille complaisances ou mille compromissions, — ou bien, et c'est ce qui arriverait le plus souvent, tracassé, combattu, sans autorité, sans appui, il rejetterait avec empressement ces insignes de l'administration locale qui deviendraient pour lui un intolérable fardeau. C'est ce qui se produirait inévitablement, et c'est le symptôme qu'on observait déjà sous le régime de la loi de 1871. Ceux qui ont appartenu à l'administration à cette époque savent quels efforts il fallait faire pour raffermir les maires toujours prêts à se retirer et à quitter la partie.

Ce système nous paraît donc inadmissible, malgré les noms illustres qui lui ont prêté leur éclatant patronage. Il ne pourrait pas vivre en France avec le régime du suffrage universel, et l'on n'en ferait pas l'expérience pendant plusieurs années sans amoindrir du haut en bas de l'échelle sociale un principe d'autorité nécessaire et déjà bien affaibli. Somme toute, les intérêts communaux sont toujours suffisamment sauvegardés, à défaut du maire, par un conseil municipal élu, sans parler des simples habitans qui se désintéressent souvent de la chose publique, mais jamais de la chose locale. Si les propriétés sont mal surveillées, si les rues sont mal éclairées, si les agens communaux ne font pas leur devoir, si les ressources communales sont gaspillées, il y a là des intéressés fort attentifs qui s'en aperçoivent et qui s'en plaignent. L'état, au contraire, n'a

qu'un défenseur dans la commune, défenseur d'autant plus timide qu'il est moins soutenu en haut et plus attaqué en bas, c'est le maire. Il est donc indispensable que le gouvernement, dépositaire momentanément des intérêts supérieurs de l'état, le choisisse lui-même et le présente aux populations comme celui qui a sa confiance.

Le pouvoir exécutif nommera donc lui-même le maire; mais deux systèmes restent encore en présence : l'un qui laisse au gouvernement le droit absolu de le choisir, l'autre qui l'oblige à le prendre dans le sein du conseil municipal. Auquel des deux doit-on se rallier? Nous avons dit au commencement de cette étude que nous examinerions le problème sans tenir compte des nécessités du moment, et sans entrer dans cet esprit de transaction, qui est parfois un bienfait, parfois un danger, mais souvent une condition du régime parlementaire. Toutefois nous ne voulons pas envisager l'institution d'une façon abstraite et l'isoler du cadre dans lequel elle est placée par la force des choses et destinée à fonctionner. Voici donc comment la question doit se poser. Étant donné un grand pays comme la France, organisé en république parlementaire, avec le suffrage universel à la base, et comptant 36,000 communes parmi lesquelles 86 chefs-lieux de département, 365 chefs-lieux d'arrondissement et 2,805 chefs-lieux de canton, comment le maire doit-il être choisi?

Supposons d'abord qu'on oblige le gouvernement à prendre le maire dans le sein du conseil municipal; que va-t-il se passer? Nous commençons par reconnaître que, dans les petites communes, qui forment la grande majorité, le choix du pouvoir exécutif pourra s'exercer d'une manière assez large. Il n'y a pas dans ces petites localités assez d'hommes possédant les notions rudimentaires indispensables à un conseiller municipal pour qu'on puisse faire plusieurs listes; il n'y en a qu'une, qui contient tous les administrateurs passés, présents et futurs. Mais dans les villes il en sera tout autrement, surtout dans les grandes villes. Là, les partis sont tranchés, les listes exclusives et homogènes. Avec le suffrage restreint, tel qu'il a fonctionné de 1831 à 1848, les électeurs et les éligibles étant pris dans la classe moyenne, le gouvernement était sûr d'avoir du moins devant lui des adversaires éclairés, imbus d'idées conservatrices et suffisamment pénétrés, alors même qu'ils étaient égarés par la passion, des nécessités gouvernementales; mais aujourd'hui l'ignorance prime l'instruction, les instincts aveugles dominent la lutte des partis, et une liste victorieuse peut ne présenter aucun nom recommandable, aucun nom acceptable même, pour occuper ce poste de maire qui, on ne saurait trop le répéter, est un poste de magistrat encore plus qu'un poste d'administrateur. — Et voyez les complications, les dangers du système proposé! Le gou-

vernement, sachant qu'il va faire un mauvais choix, est cependant obligé de le faire; il ne peut aller chercher ailleurs l'homme capable, l'homme intègre, l'homme considéré dont il a besoin et que dans une ville on rencontre presque toujours. Il faut absolument qu'il passe sous les fourches caudines du suffrage universel et de la loi, et qu'il se compromette en nommant lui-même un homme pour lequel il ne se sent ni estime ni confiance. En vérité, c'est là une cruelle situation, et nous comprenons l'argument de ceux qui disent : Plutôt que d'obliger le gouvernement à se déconsidérer en quelque sorte par des choix pareils, mieux vaudrait les abandonner au conseil municipal. — Nous avons déjà repoussé d'une façon générale ce mode de nomination; mais, au rebours du projet de loi déposé par le ministre, nous accepterions plutôt la nomination du maire par le gouvernement dans les petites communes, et son élection par le conseil municipal dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement; et cela pour deux raisons : la première est que dans les grandes villes on attache un grand prix à cette franchise, tandis que dans les villages on n'y tient guère; la seconde, c'est que l'état est en mesure de se passer de la vigilance du maire là où il peut compter sur celle d'un préfet ou d'un sous-préfet. — Toutefois nous reconnaissons qu'un régime uniforme est préférable, et c'est pourquoi nous nous rallierons au dernier système qui nous paraît, tout bien pesé, le plus propre à donner au pays ces garanties d'ordre, de justice et de contrôle qu'il faut lui assurer à tout prix.

Ce qui rend la tâche difficile aux partisans du libre choix des maires par le gouvernement, c'est que l'esprit, par une sorte d'habitude historique, rattache ce mode de nomination à l'idée d'un gouvernement absolu, autoritaire, comme celui qui était issu de la constitution du 14 janvier 1852. Pourtant ce sont deux principes qui ne sont pas nécessairement solidaires. Certes c'était un régime de compression et de centralisation excessive que celui qui, plaçant au sommet des institutions des chambres sans fenêtres, comme on les appelait alors, c'est-à-dire des chambres où l'on discutait à huis clos, contraignait la presse au silence, réduisait tous les conseils électifs à un rôle muet, et donnait à la hiérarchie gouvernementale un pouvoir sans contre-poids et une autorité sans contrôle. Avec une pareille force, les abus administratifs et politiques étaient inévitables, et ils ne manquèrent pas de se produire. Ils étaient particulièrement sensibles dans le domaine électoral, alors que le gouvernement, par sa formidable organisation administrative, dispensait les sièges de députés comme un autre régime dispense les places et les fonctions publiques. Ces abus frappaient tout le monde, et alors par une réaction naturelle de l'esprit humain, et

surtout de l'esprit français, le système gouvernemental qui produisait de pareils résultats était condamné dans son ensemble. On attaquait le mode de nomination des maires, et on le trouvait détestable, parce que les maires, entraînés dans un engrenage trop puissant, contribuaient parfois sans scrupules au succès des candidatures officielles. On allait tout d'un bond au système le plus opposé, on vantait les bienfaits de la décentralisation, on prônait l'élection des maires par les conseils municipaux. L'élection était devenue la panacée universelle, on voulait l'appliquer partout, jusque dans l'armée, jusque dans la magistrature. Il semblait qu'elle fût un préservatif assuré contre les abus, et l'opinion publique, sans adopter tous ces beaux projets, se sentait entraînée par un courant irrésistible vers les idées libérales (1), comme en 1852 elle s'était sentie entraînée vers un régime de résistance et de compression.

C'était une autre exagération; les esprits sages en sont bien revenus. Le principe de l'élection, nécessaire au sommet de nos institutions pour assurer le contrôle des élus du pays sur la marche des affaires publiques, ne doit pas être transporté dans une autre sphère. S'il est au contraire un principe incontestable et qui devrait être incontesté, c'est que tous ceux qui sont dépositaires de la force publique, à quelque degré que ce soit, ne doivent jamais être soumis à l'élection. Or le maire est un dépositaire de la force publique, et à ce titre il ne peut être nommé que par celui qui nomme ces dépositaires, c'est-à-dire par le chef de l'état ou par les ministres responsables qui le représentent.

On a prêté à un grand esprit, dont la France est encore en deuil, M. de Rémusat, cette maxime bien vraie : « Il y a diverses manières d'apprendre, il n'y en a qu'une de savoir. » Nous pourrions dire aussi : il y a diverses formes de gouvernement, il n'y a qu'une manière de gouverner. L'action d'un gouvernement n'est en effet vraiment féconde, vraiment bienfaisante, qu'autant qu'il est bien servi par ses agens à tous les degrés. Or de tous ces agens le plus utile, quoique le plus humble, le plus indispensable, le plus difficile à remplacer, si on ne l'avait pas, c'est assurément le maire des communes rurales. Si le préfet, si le procureur de la république, ne peuvent pas compter sur son concours absolu, la commune peut être livrée à tous les abus, abus de tous les instans, et bien autrement dommageables pour la chose publique que ceux qu'on voudrait prévenir en assurant l'indépendance des municipalités. Cette indépendance, nous l'avons déjà dit, c'est l'inaction du maire, c'est,

(1) C'est ce mouvement qui a présidé aux élections de 1869, conduit au pouvoir le ministère du 2 janvier, transformé la monarchie absolue de 1852 en monarchie parlementaire, et fait voter des lois hardies, comme celle du 22 juillet 1870, par le sénat conservateur.

en matière de délits, de contraventions, le laisser-faire, laisser-passer. — Voilà ce qu'il faut reconnaître. Et c'est pourquoi il importe de réagir courageusement contre des tendances qui auraient bien vite raison, non-seulement de la hiérarchie administrative, mais de l'unité même de la patrie. Déjà l'autorité préfectorale a été amoindrie par la loi du 10 août 1871 et la création des commissions départementales. Il est temps de s'arrêter sur cette pente. Qu'on se garde de battre en brèche l'autorité salubre que le maire exerce sur les habitans de sa commune et qu'il emprunte en grande partie au mode de nomination qui depuis la loi de pluviôse a presque toujours prévalu en France.

Toutefois nous considérons volontiers que le bon accord d'un maire avec son conseil municipal est une chose désirable. Aussi tout gouvernement bien inspiré commence-t-il toujours par prendre le maire dans le sein du conseil. Rien ne s'oppose à ce qu'on fasse de cette habitude à peu près constante une obligation législative. Nous admettons parfaitement que la loi oblige le gouvernement à choisir d'abord le maire au sein du conseil, pourvu qu'elle lui permette ensuite, en cas de révocation, de le prendre au dehors. De la sorte, le gouvernement aura fait preuve de conciliation et même de déférence pour le suffrage universel. Voltaire disait, en parlant de la papauté, que c'était une puissance à laquelle il fallait toujours baiser les pieds, tout en se précautionnant de lui lier les mains. Loin de nous la pensée de faire un rapprochement qui pourrait passer pour une irrévérence; mais, retenant le mot de Voltaire et l'appliquant au suffrage universel, qui est en effet une puissance redoutable, nous dirons qu'il faut toujours chercher à se le concilier, tout en prenant contre lui les précautions nécessaires.

Le système que nous proposons, ou plutôt que nous faisons revivre, a peut-être peu de chances d'être adopté. En France, où l'on abuse tant des mots, où, dans les mêmes classifications, l'on ne craint pas de faire entrer les choses les plus différentes et les hommes les plus dissemblables, il suffit qu'on veuille reprendre une loi du régime impérial pour qu'on la déclare inadmissible, et qu'on la combatte avec les mêmes argumens qu'on eût fait valoir il y a vingt ans. On oublie ou l'on ne veut pas voir que la constitution nous donne le régime parlementaire le plus large, la liberté électorale la plus complète, et que du haut en bas de l'échelle politique le système représentatif est assuré. Qu'on prenne garde toutefois de ne pas affaiblir par de mauvaises mœurs administratives les institutions républicaines que l'on prétend servir, et que l'on se souvienne qu'à l'heure actuelle ce ne sont pas les excès de la centralisation ni du despotisme qui sont à craindre, mais bien les écarts de la liberté.

ARSÈNE VACHEROT.

LE

SALON DE 1876

LA SCULPTURE.

VII.

Un critique d'art, arrivé de Berlin pour faire sa tournée au Salon, remarquait avec étonnement que la peinture et la sculpture suivent en France des voies fort différentes. Il lui semblait que les statues et les tableaux rassemblés au Palais de l'Industrie n'avaient pas un air de famille, que ces fruits n'avaient pas crû dans le même jardin ni mûri aux rayons du même soleil. — Faut-il donc admettre qu'il y a deux Frances? disait-il.

Il y a peut-être du vrai dans cette remarque; cependant il ne faut rien exagérer. Bien que les peintres et les sculpteurs ne soient pas précisément de la même confrérie, ils ne laissent pas d'avoir commerce ensemble, de s'étudier réciproquement et de se faire plus d'un emprunt. Qu'ils manient le pinceau ou l'ébauchoir, tous les chercheurs d'inconnu et d'inédit, dans quelque genre que ce soit, sont à l'affût les uns des autres, et si l'un d'eux réussit à faire lever quelque bon gibier, gros ou menu, à poil ou à plume, tout le monde part à sa poursuite. Croira-t-on, par exemple, que M. Baudry n'ait pas exercé une sensible influence sur nos jeunes sculpteurs, qu'il n'ait pas ouvert des jours nouveaux à leur imagination? Croira-t-on que les pétrisseurs d'argile, que les tailleurs de marbre n'aient pas

trouvé plus d'une heureuse inspiration dans cet olympe à la fois glorieux et charmant qui siège en permanence dans le foyer de l'Opéra? Les sculpteurs seraient des ingrats, s'ils méconnaissaient tout ce qu'ils doivent aux peintres, qui leur enseignent à rajeunir leurs sujets et à renouveler leurs idées; en retour, ils peuvent apprendre aux peintres que sans science et sans conscience on n'obtient que des succès éphémères et de mauvais aloi. La peinture est un fort bel art, elle est aussi quelquefois, la fortune aidant, un métier très fructueux. L'ébauchoir n'enrichit guère son monde; ce terrible outil rebute bien vite l'artiste qui rêve des triomphes faciles et productifs; pour lui demeurer fidèle, il faut l'aimer, il faut avoir la vocation, il faut être né sous une étoile plus forte que tous les dégoûts et que tous les mécomptes; le talent ne suffit pas, il faut avoir du caractère, et tôt ou tard le caractère profite au talent. Le critique allemand que nous avons cité s'étonnait avec raison de toutes les œuvres remarquables, en marbre, en bronze ou en plâtre, exposées dans le jardin du Palais de l'Industrie. L'homme de ce siècle n'a rien de sculptural ni dans ses goûts ni dans son caractère; les jolies femmes que nous admirons ne ressemblent guère à des Minerve ou à des Clytemnestre. D'autre part, il ne fut jamais plus vrai de dire que les statuaires « manquent de débouchés, qu'ils sont les artistes du souverain et que leur sort dépend du ministère. » Et cependant, après avoir enfanté un Rude et un Barye, la France continue d'avoir une école de sculpture dont la fécondité se renouvelle sans cesse. Cette école se distingue par la conscience dans le travail, par l'étude savante de la nature, par la noblesse du sentiment, par une aspiration opiniâtre vers le vrai et vers le grand, et ses efforts sont récompensés; elle produit un nombre considérable de fortes œuvres, dont quelques-unes sont du premier ordre. La France se flattait jadis que tous les peuples étrangers lui enviaient « les merveilles de son administration; » elle peut se flatter sans présomption qu'ils lui envient ses sculpteurs, dont elle a le droit d'être fière.

Le marbre et le bronze sont deux langues admirables, mais rebelles, dont le vocabulaire est un peu pauvre et dont la syntaxe manque de complaisance; il est une infinité de choses qu'il faut renoncer à leur faire dire. Lorsque Candide eut le plaisir de souper chez le roi du pays d'Eldorado, on lui expliquait les bons mots de sa majesté, et, quoique traduits, ils lui paraissaient toujours des bons mots. « De tout ce qui étonnait Candide, ce n'était pas ce qui l'étonna le moins. » Un bon mot traduit en sculpture fera toujours l'effet d'une sottise. Il est également impossible à un sculpteur de rendre le charme fugitif, presque insaisissable, de certaines figures

qui n'ont pas de lignes ; la couleur est nécessaire pour exprimer la beauté du diable, elle ne l'est pas moins pour nous réconcilier avec certains visages déplaisans, dont la laideur n'est pas rachetée par la puissance du caractère. Ce sont là des réflexions que fait chaque année le public en parcourant des yeux la foule des bustes que renferme le Salon. A vrai dire, en s'ingéniant un peu, on se tire quelquefois d'un mauvais pas ; mais beaucoup de sculpteurs ne s'ingénient pas assez, soit pour sauver les défauts d'un modèle qui leur résiste, soit pour conserver au costume moderne sa physionomie, tout en lui prêtant un peu d'ampleur et de majesté. D'autres coupent mal leurs bustes, qui ont l'air tronqué et ne produisent pas l'impression d'une œuvre terminée et complète. Ce n'est pas un objet d'art que la première tête venue, plantée sur un piédoche comme sur un perchoir.

Le Salon vient de se fermer ; nous ne parlerons que des bustes et des statues qui s'imposent à notre souvenir. On a beaucoup goûté le fin et spirituel portrait de M^{me} Doche par M. Delaplanche. On n'a pas moins admiré celui de M^{lle} L. L... par M. Antony-Paul Noël. Le corsage échancré en carré, la ruche qui le borde, toutes les parties de l'ajustement aussi bien que la coiffure ont été traitées avec une exquise élégance. La tête est noble ; elle exprime l'autorité, une tranquille et superbe domination tournée en habitude. Elle ne cherche pas les hommages, elle les attend, elle les reçoit comme un tribut qu'il faut lui payer ; en l'admirant, vous ne faites que votre devoir, et il n'y a point de mérite à faire son devoir. Moins classique, moins majestueuse, moins noblement souveraine, mais pleine de charme dans ses allures conquérantes, est l'effigie de M^{me} la baronne de K..., telle que l'a représentée Marcello. Il y a dans ce marbre beaucoup d'expression, beaucoup de jeu et un sentiment tout moderne. Le buste est bien coupé : on voit la naissance des hanches, et la ligne terminale serpente avec grâce ; ce qui frappe surtout, c'est l'art presque audacieux avec lequel le sculpteur a mis cette figure en action. La baronne de K... est en toilette de bal, les épaules et les bras nus. Elle froisse entre ses doigts le nœud de rubans qui orne son corsage ; sa tête est tournée à gauche, et son regard semble chercher quelque chose ou quelqu'un. On croit la voir entrant dans un salon, paraissant dans une fête. On retrouve dans son attitude le mouvement d'une Diane chasseresse ; son sourire à peine esquissé est fort gracieux et ne laisse pas d'être inquiétant. Ce beau buste a fixé l'attention du jury et enlevé les suffrages du public.

Les portraits d'hommes étaient nombreux ; on a donné la palme à celui de M. Alexandre Dumas père, par M. Chapu. L'artiste à qui

nous devons cette adorable *Jeunesse*, si chaleureusement acclamée l'an dernier, a voulu prouver toute la souplesse de son talent, et avec quelle facilité il peut changer de note sans cesser d'être lui-même. Il a attaqué avec une incomparable vigueur l'originale figure de l'auteur de *Monte-Cristo* et des *Mousquetaires*. Il l'a rendue dans toute sa puissance : l'abondance et le bouillonnement de la vie, la fécondité miraculeuse d'un cerveau en fermentation, qui travaillait et produisait aussi facilement que respire le commun des mortels, la belle humeur, la veine sensuelle, le petillement de l'esprit, il a tout exprimé. L'expression du visage est concentrée dans les lèvres épaisses, que l'inspiration fait mousser. Quel homme sut jamais conter comme cet homme depuis que sont morts les immortels anonymes, hindous, arabes ou persans, qui nous ont légué les *Mille et une Nuits*? Non loin de ce buste, on voyait l'intéressant *Conteur arabe* de M. Ponsin-Andary, coiffé de son fez, assis sur une natte près de sa sébile, la poitrine nue, le cou orné d'un collier, une fleur sur l'oreille, les jambes croisées, la main droite posée sur son genou relevé. Cette main est en action; elle explique, elle embellit, elle brode une histoire. La tête est spirituelle, mais on peut lui reprocher de manquer de race. Ce conteur arabe n'est peut-être pas assez Arabe; à coup sûr c'est un conteur. Cependant il nous a paru que ce n'était pas lui, que c'était l'Alexandre Dumas de M. Chapu qui avait reçu du ciel la mission de narrer à l'univers charmé et aux foules béantes la *Lampe merveilleuse*, *Ali-Baba*, le *Barbier billard* et *Sindbad le marin*.

Parmi les portraits en pied, on a remarqué la statue du maréchal Niel, par M. Crauk. Couler en bronze un général, en évitant qu'il ne ressemble à tous les généraux, est un problème qui demande beaucoup de réflexion. M. Cougny a exposé le modèle en plâtre d'une statue de La Quintinie, destinée à l'école d'horticulture. L'artiste a dit très nettement ce qu'il voulait dire. Il nous a montré cet illustre agronome qui inventa, dit-on, la taille des arbres fruitiers, tenant de la main droite une serpette; la tête penchée, il examine un scion qu'il vient de couper. La figure est intéressante, et, bien qu'il soit l'homme de son métier, ce botaniste ne ressemble pas à tous les botanistes. Un autre modèle en plâtre qu'on n'oubliera pas, c'est le Lamartine de M. Falguière, commandé par la ville de Mâcon. Il a été fort regardé et fort discuté. L'idée de M. Falguière est heureuse, il a compris son sujet d'une façon originale, où l'on reconnaît un artiste d'un mérite peu commun. Il a voulu nous faire voir, dans l'auteur des *Méditations* et des *Harmónies*, celui des grands poètes de ce temps qui eut la veine la plus abondante et la plus facile, celui qui composait à travers champs

et prenait les vers à la pipée. Le Lamartine de M. Falguière est en marche, il se promène; d'une main il tient son crayon, de l'autre son cahier; il cherche un vers, on sent qu'il ne le cherchera pas longtemps. Le vent de l'inspiration agite et fait flotter les plis de son manteau à collet. Derrière lui, un laurier étale ses branches verdoyantes; d'habitude ce n'est pas là qu'on les met. Cette statue, qui pourtant n'est pas trop grande, a paru dégingandée. Ce n'est qu'une ébauche. Faisant le portrait d'un poète qui ne se revoit guère, M. Falguière n'a pas pris la peine de se revoir et de se châtier. Les poèmes de Lamartine ne sont pour la plupart que des brouillons de génie; c'est un brouillon que la statue de M. Falguière, et il n'est pas permis de brouillonner en sculpture. Patience, le sculpteur corrigera son projet, il en fera peut-être un chef-d'œuvre.

Si la statuaire s'accommode mal du style trop lâché, elle se concilie plus difficilement encore avec l'excès des mignardises et du précieux; elle a la sainte horreur du poupard, du requinqué, du léché, des petites manières et de tous les genres de marivaudage. Le marbre se laisse quelquefois violenter, il n'aime pas beaucoup qu'on le caresse; il consent dans l'occasion qu'on joue avec lui, mais il exige qu'en jouant on le respecte. D'où venait tout ce peuple de groupes mignons et de statuettes poupines qui, comme un vol de colombes, s'est abattu cette année sur le Salon? D'où venaient toutes ces *Réprimandes*, toutes ces *Distractions*, toutes ces *Désillusions*, toutes ces *Prières*, toutes ces *Innocences*, tous ces *Gagne-petit*, qu'on rencontrait à chaque pas dans le jardin du Palais de l'Industrie? Ces gagne-petit étaient des Savoyards courant le monde avec leur singe juché sur leur épaule; ces réprimandes étaient de jolies mères en peignoir chapitrant leur marmot; ces désillusions étaient représentées par une petite fille qui vient de casser son pot au lait et qui s'essuie les yeux avec le coin de son tablier; l'innocence nous apparaissait sous les traits d'un bambin qui relève sa chemise. On voyait aussi un *Futur Artiste* sculptant le portrait de son chien sur la pomme d'une canne; son chapeau de paille était transparent et le vent faisait bouffer les plis de sa chemise. Nous avons vu encore une jolie ouvrière qui faisait du filet; nous avons reconnu sur l'un de ses bras les marques de la vaccine, nous avons distingué tous les points et les arrière-points de sa jupe; elle était assise sur un banc de bois dont nous avons compté les fibres, les veines, les nœuds et les clous. A ses pieds était une corbeille qui renfermait un chateau de pain; ce pain était un peu bis, mais presque mangeable. Toutes ces merveilles, toutes ces poupées, toutes ces brioches avaient passé les monts, elles arrivaient du pays qui a produit jadis Donatello et Michel-Ange.

Ce qu'on fait du marbre aujourd'hui à Turin comme à Milan, à Milan comme à Florence, est inouï. On le découpe, on le festonne, on le chantourne, on le tréfile, on le plisse, on le frise, on le gaufre, on le brode, on le chiffonne comme du linge, on le pétrit comme de la pâte, on le feuillette comme une tarte à la frangipane, et il se laisse faire; les artistes italiens obtiennent de lui des obéissances que jamais personne ne s'était avisé de lui demander. Il est bon de montrer ces merveilles à nos sculpteurs pour leur apprendre tout ce qu'on peut oser avec le marbre, qui quelquefois leur fait peur; il est bon surtout de les signaler à l'étude attentive de nos confiseurs, — ils y trouveront des sujets et de charmans motifs de plats montés. Les sculpteurs d'outre-mont ont une habileté de main vraiment étourdissante, qu'il faut louer et qu'on peut leur envier; ce qui manque trop souvent à leur génie, c'est un sentiment, une idée quelconque, l'art de créer une figure qui une fois par hasard dise quelque chose. Il y a cependant des exceptions à faire; nous avons vu une *Ariane* qui venait de Milan et dont la tête ne manque point d'expression. Elle est appuyée contre un magnifique rocher en nougat de Montélimart, qu'elle a fortement entamé. Elle s'appuie sur ce qu'il en reste, et son visage exprime les syndérèses d'un estomac qui a trop présumé de ses forces et qui expie cruellement la témérité de son exploit. On n'a jamais mieux rendu le remords et la mélancolie d'une indigestion. Cette statue est très morale, elle prêche éloquemment la tempérance.

Un grand critique disait : « On peint tout ce qu'on veut; la sévère, grave et chaste sculpture choisit; elle est sérieuse même quand elle badine. » La sculpture enjouée ou badine, ou simplement familière, est un genre très légitime que ne condamne aucune loi divine ou humaine. Elle était représentée au Salon par quelques œuvres intéressantes et distinguées. *La jeune Moulière* de M. Perrey n'a point déplu, *le Jeu de grâce* de M. Raymond Barthélemy a trouvé de nombreux amateurs; *la Marchande d'amours* de M. Gaudez, qui porte son aimable marchandise dans une hotte, a provoqué plus d'un sourire sympathique. Il y a du sérieux sculptural dans *le Jeune homme à l'émérillon* de M. Thabard; bien planté, bien pris dans sa taille, il est tout occupé de son oiseau, et s'il n'émeut pas vivement l'imagination, il satisfait à toutes les exigences du plus difficile des arts, dont le thème favori sera toujours une âme bien portante dans un corps bien venu. On a justement loué *le Bain* de M. Lemaire, scène de la vie intime, où nous voyons une jeune femme s'appêtant à plonger dans une cuvette un nouveau-né qui goûte médiocrement cette opération. Plus remarquable encore est la jolie statue de M. Hoursolle; elle représente un jeune gar-

çon couché, agaçant un moineau. M. Hoursolle a voulu démontrer, nous dit-il, que « cet âge est sans pitié. » Il a prouvé bien mieux encore que M. Hoursolle a les plus heureuses dispositi
sait rendre à merveille la grâce souple d'un corps d'enfant. Sans contredit, cette statue couchée était au Salon le chef-d'œuvre de la sculpture de genre.

Aucun des marbres ou des plâtres que nous venons de nommer n'a excité les empressemens, n'a obtenu le succès de curiosité, d'engouement et de vogue qui s'est fait autour d'un groupe intitulé *Après la tempête*. Dès l'ouverture du Salon, il avait attiré la foule, elle lui est demeurée fidèle jusqu'à la fin. Une vieille femme tient sur ses genoux un enfant mort; M^{lle} Sarah Bernhardt a su faire de cette vieille femme un morceau de haut goût. Au milieu du jardin se trouvait un autre groupe dont le sujet est à peu près le même. C'est encore une mère dont le fils a péri dans une tempête. De sa main droite, elle soulève la tête du cadavre, sur laquelle ses regards sont attachés; elle a posé sa main gauche sur un cœur qui ne bat plus, elle cherche à douter de son malheur. Cette mère est la sainte Vierge, ce mort est le Christ, ce groupe est une *Pietà* d'une remarquable exécution et qui mérite d'être admirée, sinon par l'originalité de la composition, du moins par la sincérité et la noblesse du sentiment, par le profond respect que l'artiste a témoigné à son sujet comme à son art. Cependant la foule n'a accordé à la *Pietà* de M. Sanson qu'une attention distraite, elle a réservé son enthousiasme pour le mets plus épicé et plus nouveau que lui servait M^{lle} Sarah Bernhardt. Rien n'est plus évident que le succès, et l'on a toujours raison de réussir. De l'audace, et encore de l'audace, disait Danton. M^{lle} Sarah Bernhardt a été aussi audacieuse que Danton, et, comme César, elle s'est écriée :

On sait ce que je puis, on verra ce que j'ose.

Le sujet qu'elle a choisi est absolument irréprochable. Rien n'est plus intéressant, même en sculpture, qu'une grand'mère dont le petit-fils s'est noyé et qui voudrait le rappeler à la vie. Le groupe est bien établi, l'exécution en est inégale; quelques parties sont excellentes, d'autres beaucoup plus faibles; le corps de l'enfant a été traité avec une justesse de sentiment et une science dont on s'est étonné. Que dirons-nous de la grand'mère? Elle est laide à faire peur; son visage émacié a perdu toutes ses chairs, et n'a plus que des rides et des tendons. Il y a de la férocité dans sa douleur; la première fois que nous l'avons vue, nous l'avons prise pour une goule : elle contemple, la bouche ouverte, le cadavre qu'elle serre

dans ses bras, elle meurt d'envie d'en manger. L'artiste, nous en convenons, n'était point tenue de prêter à cette grand'mère la majesté d'une reine ou d'une déesse; femme ou veuve de pêcheur, elle est du peuple; — mais le peuple, grâce à Dieu, a sa noblesse et sa beauté, et les Grecs, qui se sont rarement trompés, estimaient que le noble et le beau sont nécessaires dans un art où les pauvretés de la forme ne peuvent être sauvées par les artifices de la composition ni par la sorcellerie de la couleur. Aussi les Grecs défendaient-ils à leurs statues de faire la grimace. Représenter le désespoir d'un cœur d'aïeule sous les traits d'une chipie au visage pincé, ratatiné, tristement vulgaire, donner à la vieillesse l'aspect d'une décrépitude repoussante, aucun païen n'eût approuvé une pareille tentative, et une belle œuvre de sculpture sera toujours une œuvre de païen : païenne est la main qui la pétrit, païens sont les yeux qui l'admirent. Chose étrange, ce crime de lèse-paganisme, ce noir attentat contre les Trois Grâces, Aglaë, Thalie et Euphrosine, a été commis par une femme, et cette femme s'est fait dans un autre art une légitime renommée; c'est une des rares comédiennes de ce temps qui ont du style et donnent à tous leurs rôles un cachet de noblesse et d'élégance, c'est la seule qui comprenne encore la musique du vers français et la mélodie de Racine. L'an prochain, M^{lle} Sarah Bernhardt exposera un groupe aussi émouvant que sa *Tempête*, et nous y trouverons tout le charme de tel hémistiche de Racine déclamé par elle.

C'est une erreur aussi, nous en avons bien peur, que *le Masque* de M. Christophe. Cette erreur est fort respectable, non-seulement par sa taille, qui dépasse les proportions naturelles, mais encore par le talent, par le courage, par l'énergie de patience et de volonté dont l'artiste a eu besoin pour réaliser sa chimère. Il ne doit pas regretter les longues années de travail qu'elle lui a coûtées; il a intéressé le public, il s'est imposé à son attention, et tel général est devenu célèbre par une bataille perdue. M. Christophe a voulu symboliser dans une statue la comédie humaine, nous montrer une grande mélancolie qui dérobe au monde son visage et le cache sous un masque serein ou riant. L'idée n'était pas mauvaise, mais nous pensons que l'exécution devait être aussi simple que possible. Un sculpteur ancien se serait contenté de nous montrer cette belle affligée portant son masque à la main. M. Christophe a eu le tort de ne pas s'en tenir là, de chercher midi à quatorze heures. Il a voulu que, vue d'un certain côté, sa statue fit illusion, que le public prit le masque pour un vrai visage, et il a obtenu son effet par le moyen d'une draperie dont l'agencement a dû lui coûter d'incroyables efforts d'esprit. A cet effet de trompe-l'œil il a tout sacri-

fié. Le malheur est que le public ne reste pas toujours à la même place, il aime à faire le tour des œuvres d'art qu'il admire. Les gens qui ont regardé du mauvais côté la statue de M. Christophe se sont plaints qu'elle avait l'air d'un fantôme ou d'un monstre bicéphale. Il se pourrait aussi que l'artiste n'eût pas choisi le modèle qui convenait le mieux à son sujet. Sa belle inconsolable a une exubérance de chairs, une opulence de formes un peu exagérée, elle souffre d'un excès d'embonpoint. Fallait-il dépenser tant de marbre pour exprimer un *concelto*? Les uns ont prétendu que c'est précisément cet excès d'embonpoint qui la chagrine; elle s'était mise à la diète la plus sévère pour se faire maigrir, elle n'a pas réussi et elle en a le cœur navré. D'autres ont remarqué le serpent qui se coule le long de son bras droit, et ils ont conclu sagement qu'elle a de sérieuses raisons de n'être pas contente de la vie; le chagrin, ont-ils dit, produit quelquefois la pléthore, on a vu des gens que le désespoir engraisait. L'idée peut être juste; est-elle sculpturale? De toute façon, M. Christophe a trop raffiné, trop subtilisé son sujet, et l'art qu'il cultive avec talent joue de mauvais tours aux subtils et aux raffinés, — bien entendu que plus d'un tailleur de marbre serait heureux et fier de pouvoir se tromper comme lui.

L'un des artistes les plus distingués de ce temps, l'éminent directeur de l'école des beaux-arts, M. Guillaume, semble avoir voulu enseigner aux sculpteurs qui abordent des sujets compliqués de quelle manière il faut s'y prendre pour les simplifier par l'exécution. Le *Terme* qu'il avait exposé l'an dernier représentait Anacréon houspillé par un amour qui lui tirait la barbe; cela ne passait pas la plaisanterie, le jeu était inoffensif, et ce groupe était l'emblème de la poésie amoureuse qui folâtre et qui sourit. Le terme que M. Guillaume a exposé cette année fait le pendant de son *Anacréon*, et nous y voyons le symbole de la poésie qui ne rit pas. Sapho, tenant de sa main gauche une lyre, porte sur son bras droit un amour ailé, lequel, s'appuyant du pied sur sa poitrine, s'est fortement accroché à ses cheveux; il se dispose à la percer d'un dard aigu. L'exécution est de tous points digne de l'artiste; l'enfant vaut la femme, la femme vaut l'enfant, le bras qui tient la lyre a été modelé par un maître. La belle figure de Sapho est aussi douce-loureuse que noble : elle écarte, elle détourne légèrement la tête, comme pour échapper au trait qui la menace, et pourtant elle presse contre son sein l'ennemi dont elle a peur. Tout à la fois elle redoute et chérit son mal; ce qu'il y a pour elle de plus précieux au monde, c'est la blessure dont elle mourra; serait-ce la peine de vivre si Phaon n'existait pas? Il y a du raffinement dans la pensée qui a inspiré ce groupe; mais M. Guillaume l'a exprimée avec une

simplicité antique et presque naïve. Il l'a traduite en grec, et bon gré, mal gré jusqu'à la consommation des siècles la sculpture sera condamnée à parler un grec plus ou moins pur, mélangé de quelques idiotismes florentins. Praxitèle comprendrait sans peine le terme de M. Guillaume, nous doutons qu'il comprît aussi bien le *Masque* de M. Christophe et surtout qu'il l'approuvât.

Parler grec à des Français du XIX^e siècle et exprimer dans une langue morte des choses à peu près nouvelles n'est pas un métier commode. Le poète en prenait à son aise, quand il disait : « Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques. » Les audacieux se lancent à corps perdu dans les inventions dangereuses, dans les entreprises chimériques; les imaginations paresseuses ou indigentes se réduisent au pastiche, elles se contentent de redire médiocrement ce qui avait été dit excellemment il y a vingt-deux siècles, et le public s'écrie : A quoi bon? Voilà un Mercure faisant son caducée; il est élégant et correct; mais à quoi bon un Mercure et un caducée de plus? A quoi bon des Amazones? A quoi bon des Faunes dansans? Il y a beau jour qu'on les voit danser. — Cependant nous n'avons pas dit devant le *Persée et la Gorgone* de M. Marqueste : Encore une Gorgone! Encore un Persée! Ce n'est pas que le jeune artiste ait beaucoup rajeuni son motif, ni qu'il ait chanté cette vieille chanson sur un air absolument nouveau; mais il a mis dans son groupe une vivacité d'action, une fougue de mouvement, une sincérité d'impression qui ont plu. Persée a posé son pied vainqueur sur la Gorgone, qu'il vient de terrasser; il la regarde d'un air terrible, qui n'a rien de théâtral. Il la tient à pleine main par sa chevelure de serpens. Il est farouche, inexorable; il prend le cas au sérieux, son glaive va frapper le grand coup et faire voler dans l'air cette tête scélérate. La Gorgone elle-même est bien en action; les deux mains appuyées au sol, elle ouvre une bouche formidable, elle crie à gorge déployée, et son hurlement part du cœur. M. Marqueste a jeté dans un vieux vaisseau un jeune vin qui pétille.

Il y a aussi beaucoup de mouvement, beaucoup de *brio* dans le *Torrent* de M. Basset. Ce personnage échevelé, au visage trouble, portant une urne pleine sur son épaule gauche, entouré d'une draterie flottante, un pied sur un rocher, l'autre en l'air, dévale en hâte du sommet d'une montagne. C'est un projet de fontaine, qui ne peut manquer de venir à bien. L'exécution n'en est pas très fine, mais on ne peut demander de la grâce attique à un torrent, et une fontaine peut s'en passer.

Nous avons trouvé une véritable nouveauté d'invention dans deux statues inégalement réussies, intéressantes l'une et l'autre, qui ont été fort remarquées. M. Baujault, qu'a rendu célèbre son *Premier*

Miroir, a exposé cette année *Une jeune Fille entendant un premier chant d'amour*. Elle penche la tête, et l'expression de sa figure est une trouvaille. Ce chant, qu'elle entend pour la première fois, la charme beaucoup, elle n'en perd pas une note. Son sourire exprime à la fois le ravissement, la surprise et le doute; elle est incrédule à son plaisir; elle ne sait ce qu'elle en doit penser, elle a l'air de se dire : Est-ce bien sérieux? se moque-t-on de moi? Ses deux mains, aux index relevés, commandent le silence, ses doigts écoutent; mais pourquoi cette écouteuse est-elle si maigre? pourquoi avoir donné à ce jeune corps une gracilité presque vermiculaire? Si jeune qu'on soit, il n'est pas permis d'être aussi grêle que cela. Vous nous direz peut-être : Patience, elle n'est pas encore formée. Elle ne se formera jamais, elle est nouée. Sa poitrine, déplorablement étroite, ne pourra jamais contenir un cœur à deux ventricules et à deux oreillettes. On ne devine pas en elle un avenir de beauté, on peut même douter qu'elle dure longtemps. C'est un être étioilé; elle n'entendra pas souvent le chant d'amour qui la charme.

Sans crainte de se tromper, on peut prédire de meilleures destinées à la *Rose de mai* que nous a montrée M. Mercié, le sein nu, la joue en fleur, le printemps sur les lèvres. Encore un peu de pluie, encore un peu de soleil, et sa beauté, qui vient d'éclorre, s'épanouira dans sa gloire. Pourtant son sort nous intéresse moins que celui de cette *Adolescence* de quinze ans qu'un commençant, M. Albert Lefevre, nous a fait voir adossée contre un arbre, l'une de ses mains posée sur ses cheveux, l'autre délicatement infléchie et appuyée contre sa joue droite. Elle est encore dans l'ingrate saison, ses formes commencent à peine à s'accuser. Les curiosités, les étonnemens, les inquiétudes lui sont venus avant l'âge, et son regard interrogé la vie comme un voyageur interroge son chemin. Elle ne la voit pas en beau, elle ne se fait pas d'illusions. Cette enfant a pâti; mais il y a un charme intime dans sa grâce souffreteuse, et dans sa faiblesse il y a une force cachée. Elle a connu l'existence étroite et sombre, la misère, la faim, la soif, l'excès de travail; elle ne laissera pas d'aller son chemin, et d'étape en étape elle fournira sa vie. L'*Adolescence* de M. Albert Lefevre est une des œuvres les plus originales, les plus attachantes qu'on ait vues au Salon, et nous avons été heureux d'apprendre que l'auteur avait obtenu le prix de Florence. Il ira causer sur les bords de l'Arno avec Donatello et Luca della Robbia. Sa jeune science, déjà sûre d'elle-même, y perdra sa mélancolie, elle apprendra à sourire; mais avant de partir pour l'Italie, elle doit nous promettre de garder son parfait naturel. Nous préférons sa tristesse à toutes les grâces étudiées, à tous les sourires appris.

VIII.

Chaque art demande une espèce particulière d'imagination; celle qui est indispensable au sculpteur n'est pas la plus commune. Les vastes combinaisons ne sont pas de son ressort. Il n'est pas tenu d'avoir beaucoup d'idées, il est tenu de creuser sa pensée avec acharnement et d'en voir le fond; il n'est pas besoin que son imagination soit très étendue, il est nécessaire qu'elle soit intense. Le sculpteur a devant les yeux deux choses, son modèle et son sujet, et il faut que par un effort de son esprit il voie son sujet dans son modèle, qu'il l'y voie continuellement, jusqu'à l'entier achèvement de son œuvre. C'est par une sorte d'élaboration lente, pénible, opiniâtre, qu'il parvient à transformer en une Sapho quelque jolie Napolitaine à l'œil pensif; s'il ne s'inspire pas assez de sa Napolitaine, l'accent de la réalité lui manque, et l'éloquence de son art est gâtée par les amplifications de la rhétorique; — s'il s'en inspire trop, il diminue son idée et il s'expose à ce qu'un jour, en regardant sa Sapho, quelqu'un se souvienne de l'avoir aperçue mangeant du macaroni chez un traiteur de la rue Lacépède. Diderot parle d'un jeune artiste qui, avant de commencer son travail, se mettait à genoux et s'écriait du plus profond de son cœur : « Mon Dieu, délivrez-moi du modèle. » Il est toujours bon d'invoquer la grâce divine; mais le meilleur moyen de se délivrer du modèle est encore d'avoir beaucoup d'imagination.

On a vu au Salon trois statues de *Baigneuses* en marbre blanc. Des trois sculpteurs de talent qui les ont faites, un seul est parvenu à se délivrer du modèle. M. Antony Noël a voulu représenter une femme qui vient de se baigner. Debout, appuyée sur la jambe droite, la taille un peu creusée, elle lève les bras pour rajuster sa chevelure, que l'immersion n'a pas trop dérangée. Nous ne savons quelle a été précisément la pensée de l'artiste, d'ordinaire mieux inspiré. S'il a voulu rendre ce sentiment de bien-être, cette détente nerveuse qui suit le bain, il n'a pas réussi à dégager son idée. Que signifie l'attitude de sa baigneuse? On ne sait si elle arrange ses cheveux ou si elle s'étire péniblement; on ne perçoit dans ce marbre aucune sensation de bonheur, on croit plutôt y découvrir la lassitude d'un modèle qui a longtemps posé, qui s'ennuie, et qui par-dessus le marché a quelque chose de mesquin dans les contours, d'étriqué dans les lignes. M^{me} Léon Bertaux a mieux su choisir le sien, et son marbre est aimable de formes, arrondi, grassouillet, appétissant, plein de grâces et de blandices; il respire une honnête

volupté. Toutefois M^{me} Bertaux a-t-elle bien dit ce qu'elle voulait dire? Elle se piquait de nous faire connaître la Sara des *Orientales*,

Éveillée
 Au moindre bruit de malheur,
 Et rouge pour une mouche
 Qui la touche,
 Comme une grenade en fleur.

Cette belle fille aux formes molles, qui vient de sortir de l'eau et se sèche au soleil, a fait mieux que d'être touchée par une mouche; un énorme moustique, lequel a bien deux pouces de long, est venu effrontément se poser sur son dos : il y a là de quoi faire tressaillir un colonel de hussards, et cependant, appuyée sur la main droite, elle ne fait de la main gauche qu'un geste incertain, elle tourne la tête et regarde l'ennemi, qu'elle n'aura pas la force de chasser. Cette Sara n'est pas de la race des éveillées ni des nerveuses; rien ne frémit dans son corps, et nous prévoyons qu'elle gardera éternellement son moustique sur son dos. Il s'est trouvé que le modèle de M^{me} Bertaux était une lymphatique, et elle n'a pas su se délivrer du modèle.

M. Schœnewerk a su se délivrer du sien, il l'a fait manger par son sujet. La baigneuse qu'il a représentée sous ce titre l'*Hésitation* ne s'est pas encore baignée, et peut-être ne se baignera-t-elle pas. Elle s'appuie d'une main sur un tronc d'arbre où elle a suspendu sa chemise; de son pied droit elle tâte l'eau, et elle la trouve un peu fraîche, comme le témoigne un orteil qui se rebrousse. Elle avance la tête pour observer le péril, et, par un mouvement instinctif, de sa main gauche elle couvre sa poitrine qui se creuse. M. Schœnewerk est l'un des premiers d'aujourd'hui dans l'art de modeler un beau corps, il a le secret des élégances et des grâces féminines. Son ciseau est aussi amoureux que pur et respecte le marbre en le caressant. On peut faire le tour de sa baigneuse hésitante, la contempler de tous les côtés; cette poitrine infléchie, la courbe du dos, le mouvement des épaules, tout flatte le regard; la souplesse des contours égale la séduction des lignes. Et avec quelle vigueur de résolution n'a-t-il pas su se faire obéir du marbre, le soumettre à son idée! De l'orteil relevé jusqu'aux épaules et à la tête, on sent courir dans cette statue la sensation du froid, l'hésitation des nerfs et des muscles. On dira peut-être qu'un tel sujet manque de grandeur, qu'il est plus glorieux de faire exprimer au marbre des sentimens que des sensations. L'Évangile nous apprend qu'il y a plusieurs demeures dans la céleste maison. Avant tout, il

faut être de la maison, et M. Schœnewerk en est; il y a tant de gens qui n'en sont pas.

Après la beauté, nous ne connaissons rien de plus beau que la logique, et rien n'est plus intéressant qu'une œuvre d'art qui a de l'unité et de l'harmonie, dont toutes les parties se tiennent comme l'effet tient à la cause, où tout est d'accord, où le pied, le bras et la tête disent la même chose, sans se répéter, de telle sorte que l'œuvre tout entière a la rigueur d'un raisonnement bien déduit et poussé jusqu'au bout. — Et moi aussi, je suis logicien! disait le diable. — Par malheur, on compte les artistes qui ont le diable au corps, les autres recourent aux expédiens pour qu'on ne s'aperçoive pas de ce qui leur manque. Quand on ne sait pas faire parler un corps ou un visage, on emploie le geste, et plus le visage est insignifiant, plus le geste est grandiose. On verra toutes les années au Salon des statues qui gesticulent parce qu'elles n'ont rien à dire. Voilà des prisonniers gaulois attachés à un poteau; ils lèvent le bras au ciel comme un chanteur d'opéra entonnant son air de bravoure. Le *Saint Sébastien* de M. Gautherin ne pouvait pas gesticuler, le sculpteur avait eu la précaution de lui lier les deux bras; mais il remue le bout des doigts. C'est un très beau saint, dont le seul défaut est qu'il est impossible de savoir nettement ce qu'il pense. Il a l'air de douter de la grande espérance qui l'a conduit au supplice; il se dit peut-être : j'ai joué ma vie sur un coup de dés, est-il certain qu'ils ne fussent pas pipés?

M. Allouard a su faire parler le visage de son *Ossian*, œuvre recommandable et distinguée; il n'en avait pas encore exposé de cette importance. Il a fait asseoir son barde sur un rocher, au bord des flots, le buste nu; ce buste est d'un beau travail, on y sent l'étude consciencieuse et intelligente du modèle. La tête est noble et creusée par la méditation; la draperie qui enveloppe les genoux est traitée avec ampleur, et M. Allouard a soigné ses *noirs*. Ossian appuie son bras gauche sur sa lyre, il lève le bras droit vers le ciel, et nous voulons chicaner M. Allouard sur ce bras levé. Le 14 février 1850, Delacroix écrivait dans son journal intime, qu'on devrait bien publier : « Je commence à prendre furieusement en grippe les Schubert, les rêveurs, les Châteaubriand (il y a longtemps que j'avais commencé) et les Lamartine. Est-ce que les amans regardent la lune quand ils ont près d'eux leur maîtresse? A la bonne heure, quand elle commence à les ennuyer. Des amans ne pleurent pas ensemble, ils ne font pas d'hymnes à l'infini et font peu de descriptions. Les heures vraiment délicieuses passent bien vite, et on ne les remplit pas ainsi. » Les amans qui regardent la lune ne sont pas plus invraisemblables qu'un poète qui fait de grands gestes

oratoires, quand il est tout seul. Le poète qui compose regarde en dedans, et, s'il y voit trouble, il se gratte la joue ou il se tire la barbe, ou il se frappe le front pour s'assurer qu'il y a quelqu'un; mais il ne cherche pas la muse au ciel, il sait qu'elle n'est nulle part ou qu'elle est en lui. M. Allouard, au surplus, avait affaire à un barde aveugle, et c'est bien ainsi qu'il l'a représenté; il fallait du moins lui donner le geste incertain et incorrect d'un homme qui n'y voit pas. Peut-être ce faux aveugle a-t-il déployé son bras droit pour attester le ciel que l'artiste qui vient de travailler à sa gloire est un sculpteur de grande espérance, qu'il a fait beaucoup de progrès en peu d'années. Cette cérémonie était inutile, personne ne doute du talent de M. Allouard, et le jury n'a fait que son devoir en médaillant son *Ossian*.

M. Aubé a donné un geste aussi heureux que naturel à sa charmante *statue de Pygmalion*. Voilà un ouvrage où tout se tient, où l'idée maîtresse règne en souveraine. M. Aubé nous montre la statue de Pygmalion au moment où elle commence à s'animer. « Les dieux, touchés de sa prière, animèrent son œuvre. » Ce visage est encore à demi pétrifié, mais il s'assouplit, la bouche s'entr'ouvre, la nuit s'éclaire, c'est un crépuscule douteux. Les deux bras, portés en avant et mollement infléchis, semblent sortir d'un long engourdissement, ils s'essaient à la vie; on vient de donner la liberté à ces deux captifs, ils ne savent pas bien ce qu'ils en doivent faire. On pourrait reprocher à M. Aubé que sa statue n'a pas précisément la figure d'une Galatée sculptée par un artiste qui fut roi de Chypre; on pourrait lui représenter qu'elle a le type moderne, même assez parisien, et qu'une Parisienne eût-elle été changée en pierre, il ne serait pas besoin d'un si grand miracle pour la dégorger. La Galatée de M. Aubé n'a pas la beauté classique, mais elle a de l'expression, et, s'il faut opter, notre choix est fait.

M. Hugoulin a su concilier le classique et l'expression dans la tête de son *Oreste réfugié près de l'autel de Pallas*. Par un grand geste à la fois tragique, simple et abandonné, il entoure de ses deux bras languissans l'autel tutélaire au pied duquel il s'est laissé tomber. On lit sur son visage l'égarément et la douleur; mais sa bouche entr'ouverte exprime une certaine détente, la convalescence d'une folie qui a trouvé son médecin. La statuette de Minerve, sa lance à la main, semble défendre son protégé contre la meute qui le poursuit; elle a l'air de dire aux furies et à leurs serpens : il est à moi, vous n'y toucherez pas! Il y a de la grandeur dans cette œuvre fortement sentie et bien raisonnée. Pourquoi M. Hugoulin n'a-t-il pas rapproché du spectateur la figure de son Oreste? Il la dérobe, il la fait fuir; il nous oblige à la chercher. Quand il don-

nera sa forme définitive à son projet en plâtre, il s'appliquera sans doute à corriger ce défaut. Rien ne peut remplacer une tête en sculpture, et nous en voulons à M. Marquet de Vasselot des inutiles efforts que nous avons faits pour apercevoir le visage de son *Christ au tombeau*, en bronze et marbre noir. Nous avons admiré ses bras et ses jambes, et nous ne doutons pas que l'artiste n'ait réussi à donner une belle tête à ce beau corps.

Quoi qu'en dise le critique allemand, il est faux qu'il y ait deux Frances. Si l'on considère les chefs de file qui donnent le ton à la jeunesse, nous verrons que, sculpture et peinture, les deux arts ont aujourd'hui les mêmes tendances et les mêmes visées. L'esprit régnant est une sorte de naturisme plus ou moins génial, qui ne manque ni de fierté ni d'élégance, mais qui hait la rhétorique et n'admet pas que le style soit obtenu aux dépens du caractère. Une attention extrême à se renseigner sur le vif, à serrer le texte de près sans trop l'amplifier, à chercher avant tout le naturel et l'expression et à trouver la grandeur dans l'intensité du sentiment, voilà ce que représentent plus d'un peintre que nous avons nommé et des statuaires tels que MM. Dubois, Chapu et Mercié. Il en est de l'art aujourd'hui comme des études historiques. Nous ne goûtons plus les Vertot, les rhétoriciens, les arrangeurs et l'érudition de seconde main; nous exigeons de l'homme qui nous raconte le moyen âge ou la renaissance qu'il compulse avec soin les pièces originales; s'il exploite en artiste ses matériaux, s'il sait conter avec agrément, nous lui en tiendrons compte; mais s'il n'a pas fait son école des chartes, s'il n'est pas paléographe, s'il n'a pas fouillé dans les archives, nous avons peine à le prendre au sérieux et son livre nous intéresse moins que la publication d'une correspondance ou d'une chronique inédite. De nos peintres aussi comme de nos sculpteurs nous exigeons avant tout l'étude des documens; nous préférons aux amplifications les mieux réussies telle œuvre incomplète et d'un style un peu maigre où nous retrouvons l'accent de la vie et ce je ne sais quoi qui nous fait dire : « Comme c'est bien cela ! »

Un très jeune sculpteur, un débutant, M. de La Vingtrie, a exposé cette année une statue de *Charmeur* infiniment intéressante, qui montre bien à quoi vise la nouvelle école. M. de La Vingtrie a fait son école des chartes sous l'habile direction de M. Guillaume, et jamais statue ne témoigna plus que la sienne d'une étude attentive des documens. Un charmeur jouant de la double flûte et occupé d'apprivoiser un serpent enroulé autour de son instrument est sans contredit un sujet rebattu, que le jeune artiste ne s'est pas piqué de renouveler; il a même donné à son personnage une tête médiocrement expressive, qui manque d'action; mais les jambes, les bras,

la poitrine, le dos, avec quel soin, avec quelle sincérité il en a interprété l'ensemble et les détails ! On n'a pas vu souvent un corps de plâtre modelé avec cette finesse, avec cet amour du vrai, un corps de plâtre qui simule à ce point les rondeurs, les méplats, les inflexions, la souplesse de la chair. Un jour qu'il était favorablement éclairé, ce corps nous a fait illusion, nous y avons vu courir la vie et le sang. Un si beau début a suffi pour mettre M. de La Vingtrie en lumière, il a obtenu d'emblée une médaille de première classe. Il lui reste à nous faire voir que son imagination est aussi inventive que sa science est précoce, il nous prouvera qu'il sait trouver des sujets et faire dire à une tête quelque chose d'inédit.

A quelques pas du *Charmeur* de M. de la Vingtrie, l'*Eros* de M. Coutan se dressait fièrement sur sa sphère, qu'il touche à peine du bout du pied. Cet *Eros*, envoyé de Rome, a été jugé digne, lui aussi, d'une première médaille. La tête inclinée, le jeune dieu vient d'apercevoir quelque Hippolyte, qu'il se propose de frapper d'un trait mortel. Il tient d'une main son grand arc, de l'autre il saisit une flèche dans son carquois suspendu à son épaule. Il soulève déjà et replie sa jambe droite pour prendre son essor, il va planer dans les airs, il y guettera le moment de viser sa proie. C'est un pouce bien intelligent qui a pétri ce jeune corps, dont la légèreté égale la grâce hardie et provocante ; une colombe est venue se blottir sous son talon, ne craignez point qu'il la meurtrisse. On a reproché à cette statue quelques maigreurs de dessin. La nouvelle école encourt volontiers ce genre de critiques ; si vous aimez les contours gras et la richesse des formes, accusez-la de sécheresse, vous ne pourrez guère l'accuser de rhétorique. L'*Eros* nous rappelle en quelque mesure le merveilleux David par lequel a débuté au Salon M. Mercié. Ce David est un mauvais garnement, un gavroche hébraïque, ennobli par sa fierté et par le fatalisme oriental que respirent son front et sa bouche. L'Amour de M. Coutan est un méchant gamin, un espiègle né pour les tours d'écolier ; mais il appartient par sa grâce ailée à la famille des Olympiens ; le Cupidon du Vatican ne le renierait pas. Son charmant visage exprime la dureté impitoyable d'un dieu qui peut frapper impunément, on ne lui rendra pas les coups qu'il donne, il est à l'abri des représailles ; à qui s'en prendra sa victime ? le bourreau s'est envolé. M. Coutan a l'heureuse faculté de renouveler les vieux sujets, de refrapper à son empreinte les vieilles médailles ; le très remarquable bas-relief où il a représenté *OEdipe et le Sphinx* en fait foi. Son sphinx au corps de lion et à la tête de femme est accroupi sur un rocher, nous apercevons de profil sa face terrible. Il vient d'allonger sa griffe sur l'épaule d'OEdipe, qui nous montre sa poitrine magistralement modelée et tourne

vers nous son long nez droit, son front court et sa petite bouche. Il appuie son menton sur sa main, il cherche sa réponse. La tête de ce chercheur, qui demande à ceux qui le regardent le mot de la grande énigme, est superbe; elle est antique par la simplicité des lignes, elle est moderne par la profondeur un peu trouble de l'expression. Le rocher, les draperies, les ailes déployées du sphinx, les ombres et les noirs habilement ménagés, tout l'agencement de ce bas-relief témoigne d'une main aussi ingénieuse que hardie. M. Coutan a le diable au corps, c'est le plus beau don que le ciel puisse faire à un sculpteur; quand on le possède, on en répond devant Dieu et devant les hommes.

A l'éminent artiste qui exerce sur la jeune sculpture la plus visible influence il était réservé d'obtenir les grands honneurs du Salon; en les lui décernant, le jury n'a fait que remplir l'attente et confirmer le verdict du public. M. Paul Dubois doit décorer de quatre statues assises le monument du général Lamoricière; il en a exposé deux, qui représentent le *Courage militaire* et la *Charité*; ce ne sont encore que des modèles en plâtre. Ces statues symboliques n'ont pas seulement excité l'admiration du public, elles lui ont inspiré une sorte de respect attendri, il s'est passé quelque chose de particulier entre son cœur et ces deux plâtres. Il faut louer dans ces œuvres du premier ordre l'habileté prodigieuse de la main, un goût exquis, un art raffiné. Il y a plus, l'artiste a cherché son inspiration dans le plus profond de son cœur, il y a trouvé le secret de la beauté chaste et religieuse; ses deux statues portent au front comme une auréole. Un poète allemand se plaignait jadis que les moralistes eussent inventé l'antithèse du talent et du caractère. Leur refrain, disait-il, est que les honnêtes artistes sont en général de mauvais musiciens, qu'en revanche les bons musiciens ne sont rien moins que d'honnêtes artistes, et que pourtant la chose essentielle en ce monde, c'est l'honnêteté et non la musique. « Faudrait-il réserver notre admiration, continuait ce grand poète indigné, à l'ineptie vertueuse, aux grandes convictions qui bredouillent, aux nobles sentimens qui ne disent rien du tout? » Et il maudissait « le règne des justes dans la littérature. » Quand le public se trouve en présence d'un talent supérieur qui ne demande son succès qu'aux sentimens les plus nobles et les plus purs, quand il a affaire à de grandes convictions qui ne bredouillent point, il éprouve toujours une sorte de surprise. Il est entré un peu de cette surprise dans l'accueil qu'on a fait au *Courage militaire* et à la *Charité* de M. Dubois. On se disait : — Voilà donc ce que produit encore la France en l'an de grâce 1876, et voyez un peu comme cela nous plaît. Qui donc prétendait que nos préférences allaient aux œuvres frivoles

et spirituellement immorales? Nous sommes prêts à fêter la vertu, pourvu qu'elle sache la musique.

Quiconque a vu le *Courage militaire* de M. Dubois n'oubliera pas ce jeune guerrier vêtu à l'antique, coiffé d'un casque où s'épanouit une chimère. Il appuie une main sur son genou, l'autre sur la garde d'une épée dont la pointe pose à terre. Il est dans l'attitude du repos, mais son repos est vigilant et actif; sentinelle assise, il regarde et il attend. Il est svelte, bien pris dans sa taille, aussi élégant que noble et fier. Son air méditatif, ses jambes croisées et retirées en arrière rappellent l'une des statues les plus célèbres de l'église San-Lorenzo, et l'on a dit : « C'est du Michel-Ange traduit et adouci à notre usage. » Cependant il ne ressemble point par l'expression à Laurent II de Médicis. M. Dubois n'a pas mis dans le regard de son guerrier ce nuage de sombre rêverie dont Michel-Ange enveloppait le front de ses géans, il n'a pas tourmenté son attitude, il n'a pas enfermé dans sa poitrine le grondement d'une éternelle tempête. Ce soldat casqué ne rêve point, il pense. Il n'est ni superbe, ni hautain, ni provocant, ni agressif. Si on attaque ce qui est commis à sa garde, on le verra se lever et combattre jusqu'à la mort, en disant comme le héros de Morat : « Nous ne céderons point devant l'ennemi, tant qu'une goutte de sang coulera dans nos veines. » Sa figure exprime non l'enthousiasme, mais une calme résolution, l'héroïsme tranquille, le sentiment grave et réfléchi du devoir. S'il a croisé et arrangé ses jambes comme Laurent II, il est notre contemporain par sa figure, et le sculpteur aurait pu écrire sur le socle : « Ceci représente le service universel et obligatoire. »

Que Michel-Ange revendique sa part, s'il le veut, dans le *Courage militaire* de M. Dubois, il n'a rien à prétendre dans sa *Charité*. Ce chef-d'œuvre n'appartient qu'à celui qui l'a fait, et c'est l'effort suprême de son talent. Une femme au corsage entr'ouvert tient sur ses genoux deux enfans, qu'elle entoure de ses deux mains, lesquelles sont d'une souplesse ou, pour mieux dire, d'une tendresse merveilleuse; elles sont plus que tendres, elles sont chaudes. L'un des enfans a pris le sein, il paraît avoir un fort bel appétit; l'autre, déjà repu, dort à poings fermés, et nous ne croyons pas que la sculpture ait jamais produit rien de plus vrai ni de plus charmant que ce poupon gonflé par le lait et par le sommeil. On a dit de ce groupe, dont la grâce est exquise et l'agencement irréprochable : si ce n'est pas du Michel-Ange, c'est du Raphaël. Non, ce n'est pas du Raphaël. Si simple que soit Raphaël, il amplifie; ses vierges ont de la race, et il y a en elles comme une divinité commencée. *La Charité* de M. Paul Dubois est une simple mortelle, et cette mortelle est une femme du peuple. Elle a noué un mouchoir autour de

sa tête, elle est vêtue d'une simple robe de paysanne à laquelle le sculpteur, par des artifices qu'on ne peut trop admirer, a su donner l'ampleur et le charme de la plus belle draperie classique. Le type de sa figure est tout à fait plébéien, comme le marquent assez une certaine maigreur dans la forme, la sécheresse des contours, la saillie de la bouche, qui serait dure, si le sentiment ne l'adoucisait. L'étoffe manque à sa beauté; elle ne laisse pas d'être belle, sa grâce lui vient du dedans; on lit sur son front le mot du poète : « Celui-là seul est noble qui pense et agit noblement. » Cette femme a travaillé, elle a souffert tout autant qu'une paysanne des Lenain, seuls peintres français du temps jadis qui aient daigné regarder le peuple et s'apercevoir qu'il a sa place dans l'art comme dans le monde. Elle est grave, pensive, mélancolique jusqu'à la tristesse; elle se souvient d'un passé dur, elle voit devant elle un avenir incertain. Si quelque peintre a pu inspirer M. Dubois, ce n'est pas Raphaël, c'est François Millet. A vrai dire, nous doutons que sa *Charité* soit une Charité. C'est une villageoise, mariée depuis peu, car elle est fort jeune encore; elle avait grand'peine à nouer les deux bouts. Quand elle a senti le premier tressaillement de la maternité, elle a tout préparé dans son humble ménage pour recevoir le nouvel hôte qui s'annonçait. Il en est venu deux à la fois. Comment s'y prendra-t-elle pour les nourrir et les habiller? Voilà le problème qui la rend rêveuse; mais ce grand cœur est à la hauteur de toutes les situations et de tous les dévouemens. Elle aura du lait pour ses deux jumeaux, et chacun d'eux aura la moitié de son cœur, et par un miracle l'aura tout entier.

La Charité de M. Dubois est l'avènement de la plébéienne aux honneurs de la grande sculpture, c'est la paysanne méritant de revêtir l'immortalité du marbre. Deux années de suite, la sculpture a fourni au Salon une œuvre accomplie et prouvé que l'originalité est conciliable avec le respect des traditions, qu'il est possible de mêler la grâce antique à un sentiment bien moderne, que dans un art où il n'est pas facile de se défendre contre les obsessions de sa mémoire, on peut inventer en se souvenant, et qu'un sculpteur doit être de son temps pour mériter de lui survivre.

VICTOR CHERBULIEZ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1876.

L'Europe a beau désirer la paix, une fatalité ironique semble tromper ses vœux et raviver partout le sentiment de l'incertitude des choses, en montrant aujourd'hui comme au temps d'Oxenstiern le peu de sagesse qui gouverne le monde. Depuis plus d'un an, tous les peuples du continent, au milieu de leurs laborieuses affaires intérieures, sont incessamment attirés et détournés par cette crise orientale, dont ils sentent la gravité croissante, qu'ils voient se dérouler, se compliquer jour par jour de négociations vaines, de révolutions, de scènes sanglantes, pour arriver à quoi? Peut-être à un de ces conflits inévitables qui échappent à toutes les directions, que les passions nationales et religieuses de races ennemies déchaînent et qui rouvrent la carrière à l'imprévu.

Voilà plus d'une année en effet qu'a éclaté cette insurrection de l'Herzégovine, qui a été comme le réveil de l'éternelle et redoutable question d'Orient. Elle aurait pu sans doute être apaisée à l'origine; elle ne s'est développée, elle n'a pris des proportions si sérieuses que parce qu'elle s'est trouvée en face d'un pouvoir en décadence qui n'a su ni la réduire par la force ni la désarmer par des concessions opportunes. Le plus grand succès de l'insurrection a été de durer, de laisser ainsi à tous les élémens incandescens des provinces turques le temps de s'enflammer, en provoquant du même coup la diplomatie européenne à s'interposer entre un gouvernement impuissant et les populations poussées au combat. L'insurrection herzégovinienne a certes réussi jusque-là : elle a mis en mouvement tout le monde chrétien et slave de la péninsule des Balkans, elle a trouvé des forces, des facilités de ravitaillement, des sympathies naturelles dans la Serbie et le Montenegro, toujours prêts à faire cause commune avec elle, et l'Europe s'est émue à son tour. Les trois empires du nord ont cherché dans ces complications orientales l'occasion d'une délibération séparée, et l'intervention a com-

mencé par un programme de pacification auquel le comte Andrassy a donné son nom, que les autres puissances de l'Occident ont été invitées à soutenir de leurs conseils au camp des insurgés, aussi bien qu'à Constantinople. Ce que l'alliance des trois empereurs a proposé, les autres cabinets l'ont soutenu, quoique sans illusion; le gouvernement ottoman l'a accepté, l'insurrection l'a repoussé, et la note Andrassy est restée une démonstration vaine. C'est le premier acte. Ici tout s'est rapidement aggravé, l'imprévu a commencé à se mettre de la partie. Les puissances du nord, déçues dans leur première tentative médiatrice, ont voulu reprendre leur œuvre en accentuant l'intervention européenne; elles ont préparé, toujours séparément, cet acte qui s'est appelé le « memorandum de Berlin, » et qui devait, comme la note Andrassy, être soumis à l'acceptation des autres gouvernements. Les trois chanceliers réunis à Berlin en avaient décidé ainsi, ils avaient fixé ensemble le programme de la nouvelle campagne diplomatique en Orient. On était en plein mois de mai. C'est alors que la situation a brusquement changé de face et s'est étrangement compliquée. D'abord l'Angleterre, qui n'avait point été consultée, refusait assez rudement d'adhérer à l'œuvre de Berlin, et au même instant éclatait à Constantinople une révolution qui, en changeant le souverain, était peut-être le signal de l'avènement d'une politique nouvelle qui dans tous les cas, par une certaine coïncidence avec les résolutions de l'Angleterre, était de nature à neutraliser ou à suspendre momentanément l'action diplomatique de l'Europe. Toutes les conditions se sont trouvées profondément modifiées : c'est le second acte du drame.

Quelle influence réelle pouvait avoir cette révolution de Constantinople sur l'ensemble des affaires de l'Orient et sur les relations, sur les déterminations nouvelles des puissances surprises par cette soudaine péripétie? Devait-elle précipiter la crise définitive, cette crise qui semble toujours près d'éclater, ou offrir des facilités de négociation et de pacification? C'était là désormais le point grave. Jusqu'ici sans doute on ne peut pas dire que la révolution turque se présente sous un jour bien rassurant et qu'elle ait servi beaucoup à simplifier la situation. Elle ne s'est manifestée encore que par des scènes sanglantes, des meurtres, des agitations, et tous les symptômes menaçans d'une certaine anarchie des esprits ou d'une violente lutte d'influences au sein même du gouvernement. Après la déposition du dernier sultan est venue sa mort mystérieuse, aussi tragique que mystérieuse. Après la lugubre disparition d'Abdul-Azis est venu cet attentat furieux accompli par un officier circassien qui a pu pénétrer jusque dans le conseil des ministres, s'acharner sur le séraskier Hussein-Avni-Pacha, tuer le ministre des affaires étrangères, Rachid-Pacha, blesser le ministre de la marine, semer la mort autour de lui. Que le Circassien Hassan, auteur de tous ces crimes,

n'ait obéi qu'à un sentiment de vengeance personnelle contre le séraskier, ou qu'il ait été poussé par une surexcitation politique, ce déchaînement de fanatisme meurtrier n'est pas moins le signe d'une situation où tout est possible. Le nouveau sultan, Mourad V, si bien intentionné qu'il puisse être, arrive certainement au trône dans des circonstances terribles dont il paraît lui-même sentir le poids. A travers tout cependant, ce règne, qui date à peine d'un mois, ressemble à un allègement pour la Turquie, à une sorte de trêve. Avant la dernière révolution, avec Abdul-Azis, l'empire ottoman allait à une ruine infaillible et prochaine. Aujourd'hui, quelles que soient les difficultés du moment, il y a au moins l'intention, l'apparence d'une politique nouvelle, et un des premiers actes du gouvernement de Mourad a été de promulguer une amnistie, de prendre l'initiative d'un armistice dans les provinces insurgées, de témoigner, dans toutes ses communications avec l'Europe, la volonté de réaliser les réformes nécessaires. Sous ce rapport, malgré toutes les complications intimes et des inquiétudes visibles, la révolution qui s'est accomplie au dernier jour de mai n'a point été évidemment une aggravation, elle a eu plutôt l'avantage d'offrir une possibilité d'amélioration, d'apaisement. L'Europe, de son côté, a semblé tout d'abord le comprendre ainsi; sa première impression a été que ce qu'elle avait de mieux à faire était d'attendre le gouvernement ottoman à l'œuvre, de lui laisser le temps de dévoiler et de préciser la direction de sa politique, de donner spontanément des gages de ses intentions. Les événemens de Constantinople ont paru être, pour elle comme pour la Turquie, une sorte de point d'arrêt, de halte qui lui a permis de se reconnaître, de se dégager de l'impasse où l'avait placée le mémorandum de Berlin. Ce mois qui vient de s'écouler a été employé justement à la réflexion, et peut-être par suite à un effort de rapprochement entre des politiques qui ont failli se heurter il y a quelques semaines.

Au fond, à regarder les choses de près, il n'est point douteux qu'un singulier travail s'est accompli ou tend à s'accomplir dans quelques-unes des principales chancelleries de l'Europe. Au premier moment, au lendemain du mémorandum de Berlin et du refus cassant que le cabinet anglais opposait à cet acte diplomatique, il y a eu visiblement entre l'Angleterre et la Russie un certain choc ou tout au moins un froissement assez vif. A Londres, quoiqu'on n'ait jamais voulu l'avouer, il y avait le ressentiment d'une exclusion blessante, du procédé des puissances du nord demandant à la Grande-Bretagne de sanctionner et d'appuyer un acte sur lequel elle n'avait point été appelée à délibérer. A Ems et à Saint-Petersbourg, l'opposition anglaise était considérée presque comme une offense pour la Russie, et elle avait laissé une amertume dont les journaux russes du reste n'ont pas gardé le secret. L'antagonisme semblait se raviver dans son âpreté entre les deux pays ou entre

les deux gouvernemens : l'un déclinait toute solidarité dans les engagemens de Berlin, envoyant bruyamment sa flotte dans les mers d'Orient et se montrant disposé à soutenir la Turquie, — l'autre avouant plus que jamais ses sympathies ardentes et actives pour les populations slaves en armes. Il y a eu des escarmouches assez vives; la mauvaise humeur n'a été que passagère, et depuis on est revênu peut-être des deux côtés à des dispositions infiniment plus conciliantes et plus pacifiques. L'Angleterre et la Russie se sont dit sans doute qu'elles étaient plus intéressées à se rapprocher qu'à se quereller indéfiniment sur le mémorandum de Berlin, qui a disparu. Or c'est pendant que ce rapprochement tend à s'accomplir, s'il n'est déjà accompli, que les événemens ont pris tout à coup une allure plus précipitée et plus redoutable. C'est au moment où les ombrages de dissentiens récents ont l'air de s'atténuer entre la Russie et l'Angleterre, que la Serbie court aux armes et se montre impatiente d'engager la lutte avec les Turcs au nom des Slaves des Balkans.

Chose à remarquer en effet, naguère encore, malgré l'exaltation d'un sentiment national surexcité au contact des insurrections voisines, la Serbie restait docile aux conseils pacifiques de la diplomatie, qui s'efforçait de la retenir, de la détourner d'une lutte aussi dangereuse que peu justifiée. Il y a quinze jours à peine, une communication échangée entre le prince Milan et le grand-vizir de Constantinople ne faisait pas présager une rupture, elle ressemblait plutôt à une garantie de paix, et elle était interprétée ainsi. Aujourd'hui la Serbie entière est en feu, toute la population virile est appelée au combat et va grossir, au nombre de 100,000 hommes de tout âge, le petit noyau d'armée régulière, qui ne compte guère plus de 13,000 soldats. Toutes ces forces sont déjà aux frontières, organisées et distribuées en divisions sous les ordres de chefs dont l'un, le général Tcherniaïef, est Russe. Le prince Milan lui-même est parti pour le camp; il ne manque plus qu'un signal pour ouvrir les hostilités. Que s'est-il donc passé depuis quinze jours? Y a-t-il eu quelque incident nouveau, quelque acte menaçant et agressif de la part des Turcs? C'est au contraire le moment où la Porte se montre prête à négocier la paix avec les provinces insurgées et à donner des gages de ses intentions réparatrices. Comment expliquer dès lors cette précipitation de la Serbie à prendre les armes aujourd'hui, quand elle ne l'a pas fait il y a quinze jours, il y a deux mois? Il serait étrange que l'entente qui a l'air de s'être opérée entre la Russie et l'Angleterre eût un rôle dans cette péripétie nouvelle, qu'elle fût devenue un encouragement à la guerre en laissant toute liberté à la Serbie, en la déliant des considérations qu'elle avait gardées jusqu'ici vis-à-vis de l'Europe. Il faut bien qu'il y ait une raison déterminante! Les explications que lord Derby a données ces jours derniers dans la chambre des pairs auraient pu éclaircir à demi ce mystère. En réalité, elles ont été assez peu explicites sur

certains points essentiels, et ce que le chef du *foreign office* a dit suffit néanmoins pour mettre sur la voie de la vérité. Ce qui en résulte de plus clair, c'est que la Serbie peut certainement engager la guerre à ses risques et périls si cela lui convient, qu'entre Turcs et Serbes, Herzégoviniens, Monténégrins ou Bulgares, c'est une affaire simplement intérieure, au moins pour le moment. Lord Derby l'a dit : « Nous serions heureux de réconcilier, si nous le pouvions, la Porte et les provinces insurgées; mais à mon avis nous n'avons aucun droit de prendre parti pour les uns ou pour les autres dans une querelle purement intérieure... » En d'autres termes, le système que le cabinet anglais paraît se flatter d'avoir fait triompher, auquel la Russie elle-même se serait ralliée avec les principales puissances du continent, c'est une neutralité de l'Europe assistant en spectatrice plus ou moins désintéressée, ne fût-ce que pendant quelques mois, à la mêlée sanglante des populations de l'empire ottoman.

La neutralité, soit, c'est une politique qui a ses avantages, nous n'en disconvenons pas, qui est aussi correcte que prévoyante en présence d'événemens qu'on croit ne pas pouvoir empêcher. Il est certain que les actes diplomatiques qui règlent les relations des puissances européennes avec l'empire ottoman, que le traité du 30 mars 1856, et ce traité du 15 avril entre l'Angleterre, la France et l'Autriche, que lord Derby a rappelé, n'impliquent nullement un droit d'intervention dans les affaires purement intérieures de la Turquie; mais enfin c'est une réserve un peu tardive après des interventions si souvent répétées, tantôt à propos de la Moldo-Valachie ou de la Serbie elle-même, tantôt à propos de la Syrie ou de la Crète, — et de plus il s'agirait de savoir si on n'aurait pas pu, si on ne pourrait pas encore empêcher ces événemens, qui semblent près d'éclater, si par une abstention du moment on ne se prépare pas des difficultés redoutables. Que la guerre s'engage décidément entre la Serbie, appuyée par le Montenegro, ralliant à son drapeau toutes les insurrections bosniaques ou bulgares, et l'armée turque, il faudra bien qu'il y ait un vainqueur et un vaincu. Si c'est l'armée ottomane qui est victorieuse, pense-t-on que la Russie, peut-être favorable aujourd'hui à un système qui laisse à la Serbie la liberté de tenter la fortune, consente à voir la Turquie exercer les droits de la victoire, qu'elle abandonne les vaincus? Elle le voudrait qu'elle ne le pourrait pas; elle sacrifierait tout plutôt que de laisser les Slaves sans protection, et elle ne ferait qu'obéir à l'opinion russe, à cette opinion qui, selon le mot du chef du *foreign office* lui-même, est une force avec laquelle il faut compter dans les pays qui n'ont pas de parlement, comme dans les pays constitutionnels. Si c'est la Serbie qui est victorieuse, l'Angleterre, l'Autriche, ont-elles d'avance pris leur parti des transformations qui peuvent en être la conséquence, des démembrements inévitables de l'empire

turc? Nous attendrons de le voir pour y croire. Le moment viendra, observe-t-on, et lord Derby lui-même le laisse pressentir, où une médiation pourra être efficace, où il sera utile d'arrêter les événemens, de séparer les combattans, et alors on avisera, on se mettra d'accord pour agir. Fort bien : cela veut dire que la neutralité paraît aujourd'hui un moyen commode de se tirer d'embarras, parce qu'on ne peut pas s'entendre, parce que la question est trop compliquée, mais qu'on se réserve de s'entendre et d'intervenir quand la question sera un peu plus compliquée encore.

A-t-on oublié que, lorsqu'une guerre éclate, on sait comment et quand elle s'engage, on ne sait jamais quels développemens elle pourra prendre, comment elle se dénouera, quelles passions, quels élémens de toute sorte elle finira par mettre en mouvement? Le cabinet anglais n'a point reculé récemment devant la résolution hardie de refuser son concours à des combinaisons qui lui paraissaient démesurées ou peu praticables, et si cet acte a profondément retenti partout, ce n'est pas parce que l'Angleterre proclamait la non-intervention, c'est au contraire parce qu'elle agissait à propos, avec un juste et vigoureux sentiment de la situation du monde; elle redressait une politique qui risquait de s'égarer. Elle ne serait point certes intéressée à s'abstenir de toute action prudemment combinée qui aurait pour objet, selon l'expression de lord Derby, de prévenir « une convulsion générale dépassant les limites de l'Europe et amenant de nombreuses complications qu'il serait difficile de prévoir. » La France, pour sa part, est une des puissances qui peuvent parler le plus librement et avec le plus de désintéressement de toutes ces affaires, et il est au moins étrange que la commission du budget, par une coupable indiscretion, ait cru pouvoir divulguer les explications de M. le ministre des affaires étrangères, interpréter à sa façon le rôle de notre diplomatie, au risque de la mettre en suspicion auprès de certaines puissances. La France n'a sûrement aucune préméditation agitatrice, elle n'a et ne peut avoir que la pensée de joindre sa bonne volonté aux efforts de ceux qui travaillent pour la paix du monde. Il nous sera seulement permis de dire qu'il y a interventions et interventions, et que, si on doit un jour ou l'autre en revenir à tenter une grande et décisive médiation européenne, mieux vaudrait encore ne point attendre que l'Orient ait été mis en feu et dévasté par toutes les passions de la guerre. Chose singulière, les hommes d'état des plus grands pays ont le sentiment des nécessités et des devoirs de cette situation critique, ils ne diffèrent pas d'opinion sur les points les plus essentiels; ils comprennent tous que la paix de l'Europe est le premier des biens à sauvegarder, que ces populations orientales qui s'agitent ont droit à des garanties pour leur foi, pour leur nationalité comme pour leur bien-être, que l'empire turc ne pourrait pas être mis aux

enchères de la force et des ambitions rivales sans d'effroyables déchirements, et au lieu de se mettre à l'œuvre d'un commun accord, on ne s'entend que pour laisser Serbes et Turcs courir sur la Drina, pour laisser donner le signal d'une lutte qui peut compromettre tout ce qu'on veut défendre! Voilà où en est l'Europe à ce moment décisif où la guerre est peut-être déjà déclarée!

Plus cette situation extérieure prend un caractère de gravité, plus il semblerait que nos chambres, nos partis, nos politiques dussent mettre de mesure dans leur conduite, dans leurs luttes de tous les jours, et cependant la France n'en est point encore là dans sa laborieuse vie intérieure. La France est un peu comme l'Europe, elle aurait besoin de paix, de sécurité, et on trouve le moyen de l'occuper, de la fatiguer, non point heureusement de crises violentes, mais de petits conflits, de petites agitations, d'intrigues de partis, de toute sorte de questions oiseuses ou irritantes. Quand on en a fini avec l'amnistie, on en vient à des propositions tendant à remettre en doute, à bouleverser une organisation militaire qui est à peine depuis trois ans à l'épreuve. Quand il ne s'agit pas des préfets et des maires à révoquer, on invalide, — oui, on invalide encore des députés, et même on poursuit avec appareil, avec solennité, l'écharpe en sautoir, des enquêtes parlementaires sur ce qu'ont dit quelques recteurs de Bretagne ou sur ce qu'ont fait les habitans de Cavaillon! Quand ce n'est pas la gauche qui commet fautes ou maladresses, c'est la droite qui entre en scène, qui déploie sa plus savante tactique et livre bataille pour élever M. Buffet au rang des sénateurs inamovibles. Pendant toute une semaine, il y a la question Buffet! Elle est donc accomplie, cette élection dont on a fait tant de bruit et qui est déjà oubliée. L'ancien vice-président du conseil a été introduit dans le sénat par une modeste majorité, qui l'a relevé tout juste de ses défaites assez nombreuses dans les dernières élections. Assurément M. Buffet est un de ces hommes qui ont leur place naturelle dans les assemblées délibérantes, et que les partis, dont ils sont les adversaires, n'ont même aucun intérêt à éloigner systématiquement. Par son caractère comme par son talent, l'ancien ministre de l'intérieur est de l'élite parlementaire, et un jour ou l'autre il devait être rappelé à la vie publique. Dans d'autres circonstances, à un autre moment, son élection eût été toute simple, elle n'aurait dû soulever ni contradictions passionnées, ni difficultés sérieuses. Dans les conditions où elle s'est faite, il est certain que cette élection n'a eu rien de particulièrement satisfaisant. Elle a été une médiocre victoire pour le nouveau sénateur en même temps qu'elle a paru prendre un peu trop le caractère d'une manifestation politique peu opportune.

Était-ce donc si pressé de faire de M. Buffet un sénateur? Mieux aurait valu certes pour lui personnellement attendre des circonstances

plus favorables, où les derniers incidens auxquels il a été mêlé auraient été un peu oubliés, où l'on ne se serait plus souvenu que de son mérite, de l'habileté qu'il a plus d'une fois déployée comme président de l'assemblée nationale. De quelque façon qu'on voie les choses, M. Buffet a été assurément un des hommes qui ont le plus éprouvé les rigueurs du scrutin sous toutes les formes. Il n'a pas seulement échoué dans les élections sénatoriales dont la dernière assemblée s'était réservé le droit, il s'est vu refuser un poste au sénat dans son propre département. Vaincu comme sénateur, il l'a été encore plus dans les quatre ou cinq arrondissemens où il était candidat pour la chambre des députés. Partout la mauvaise fortune électorale l'a suivi, et c'est lui-même qui, avec un peu d'amertume peut-être, avouait un jour du dernier hiver qu'il portait malheur aux circonscriptions qui avaient la dangereuse fantaisie de lui offrir une candidature. Quoique ministre alors, il n'a pu réussir ni au nord ni au midi, ni pour la première chambre ni pour la seconde chambre. Franchement, pour un homme de sa valeur, est-ce une victoire enviable de se voir introduit dans le sénat par trois voix de majorité ! Et encore, comme si on voulait atténuer ce triomphe pourtant si modeste, voilà les légitimistes prenant leurs précautions pour qu'on ne tire pas parti de leur vote, expliquant qu'ils ont sans doute commis une faute impardonnable en se ralliant à la candidature de M. Buffet, mais qu'enfin, à défaut de M. Chesnelong, qu'on eût bien préféré, c'est toujours une voix de plus pour arrêter au passage la loi sur la collation des grades. L'ancien vice-président du conseil doit être en vérité bien satisfait d'avoir obtenu dans ces conditions et à ce prix le suffrage de l'honorable et intraitable marquis de Franclieu. Quant à la signification qu'on a voulu donner à cette élection pour la recommander, il serait certainement préférable de n'en point parler, par cette raison bien simple que M. Buffet ne représente que le souvenir d'un ministère qui a conduit la politique réputée conservatrice à la plus éclatante déroute. L'ancien vice-président du conseil est malheureusement en effet un de ces hommes qui ont leur manière d'entendre l'intérêt conservateur, et qui, avec toute leur habileté, n'ont su rien faire ni rien empêcher pendant leur passage au pouvoir. Ministre pendant toute une année, disposant de toutes les forces de gouvernement, il a réussi à préparer les dernières élections, — et ce n'est pas probablement pour sanctionner cette triomphante manière de gouverner ou pour aider l'ancien ministre à recommencer dans l'occasion qu'on l'a nommé sénateur.

Ce qu'il y a dans tout cela, ce n'est ni une victoire politique ni une victoire personnelle, c'est tout bonnement une élection ramenant dans une assemblée un homme de mérite qui aurait pu attendre une circonstance plus favorable. Que M. Buffet soit sénateur, rien en vérité n'est changé, et ce qu'il y a de plus étrange, c'est le déchaînement

d'exagérations, le bruit assourdissant qui s'est fait autour d'une aventure si simple. Entre partisans et adversaires de la candidature de M. Buffet, on aurait dit réellement qu'il s'agissait de tout perdre ou de tout gagner. Voilà ce qu'il y a de plus sérieux, parce que c'est l'indice d'une situation où au moindre incident tout est remis en question, où les institutions elles-mêmes sont rendues responsables de ces alternatives de défaites et de victoires, auxquelles les partis doivent s'accoutumer, qui sont le phénomène naturel et régulier d'un régime pratique de liberté parlementaire. — Quoi donc! la chambre des députés est-elle un peu incohérente, un peu inexpérimentée, un peu ardente d'opinions ou d'instincts? Aussitôt on ne voit que menaces révolutionnaires, il faut se hâter de détourner l'orage et se préparer à saisir l'occasion de dissoudre cette dangereuse chambre! Le sénat nomme-t-il M. Buffet ou a-t-il l'air de vouloir s'opposer à quelque loi, vite, d'un autre côté, on met le sénat en suspicion, on lui déclare qu'il n'est qu'un rouage inutile, qu'on ne souffrira pas qu'il se prenne au sérieux, et on le menace de la mort périodique des sénats à la prochaine occasion, c'est-à-dire à la prochaine révolution. Qu'il y ait quelque difficulté dans les rapports du gouvernement avec les chambres, avec les partis qui s'agitent dans les chambres, aussitôt c'est la constitution qui est mise en cause, c'est le pouvoir exécutif qui est attaqué dans ses prérogatives, qui est bien et dûment averti qu'il n'est institué que pour être l'humble serviteur de toutes les prétentions, si ce n'est de toutes les outrecuidances. Et on ne voit pas qu'avec ces procédés, avec cette façon de faire de la politique, on propage incessamment l'incertitude dans les esprits, on crée l'insécurité permanente, on accrédite cette idée que rien ne s'affermirait, que rien n'est stable, que nous sommes au régime d'expériences qui dureront ce qu'elles pourront. Les partis qui n'ont aucun désir de voir les institutions nouvelles s'enraciner et se régulariser peuvent y trouver leur compte; au besoin, si l'on veut, ils encourageront les propositions agitatrices, ils exagéreront les revendications radicales, et même les bonapartistes se feront les promoteurs empressés de toute sorte de réformes populaires, de suppressions d'impôts, — ils se feront en gens experts les défenseurs de toutes les libertés! C'est une tactique toute simple pour ne pas laisser au régime qu'ils combattent le temps de s'établir par l'expérience, par les garanties qu'il peut offrir, si on sait le pratiquer; mais que peuvent gagner les républicains à entrer dans ce jeu, à défier le sénat pour une élection importune, à discréditer les institutions par des conflits inutiles, à laisser croire que tout est perdu si on ne destitue pas quelques préfets ou quelques sous-préfets de plus et même quelques ambassadeurs? Oui, que peuvent gagner les républicains? Il n'en résulte qu'une chose, c'est que les difficultés s'accroissent dans la mesure des prétentions des partis, et qu'il y a sinon

dans le pays, du moins dans le monde politique, un certain malaise, des menaces, des défis irritans, un penchant singulier à faire de toutes les questions des prétextes de crises, où l'on semble jouer le tout pour le tout.

C'est peut-être un peu la faute du gouvernement et surtout de la majorité parlementaire, qui n'est point certainement arrivée jusqu'ici à se constituer, à s'organiser dans des conditions suffisantes d'action régulière et efficace. Le ministère a sans doute à compter avec bien des embarras et bien des difficultés : il est obligé de faire face à toutes les nécessités d'une situation très complexe qui lui impose parfois des concessions ou des atermoiemens, mais enfin, après trois mois d'existence, il a donné désormais assez de gages à cette république constitutionnelle qui est le régime légal de la France, dont il est l'expression vivante au gouvernement, pour avoir le droit de préciser son action, de faire sentir son autorité, d'accentuer son initiative. Il le peut et il le doit, d'autant plus que c'est le seul moyen d'arriver à coordonner cette majorité de la chambre des députés qui sent visiblement le besoin de soutenir le ministère, mais qui est composée d'éléments trop multiples et est agitée d'instincts trop divers pour être encore une vraie force de gouvernement. Les différens groupes républicains qui forment la majorité de la chambre sont véritablement trop occupés jusqu'ici à parler, à délibérer, à négocier entre eux. Le centre gauche négocie avec la gauche, qui à son tour négocie avec l'union républicaine, et tous ensemble, présidens ou anciens présidens de tous les groupes, ils s'en vont négocier avec M. le garde des sceaux, avec M. le ministre de l'intérieur, pour savoir si on doit faire ou ne pas faire la loi municipale, si cette loi doit être fragmentaire ou provisoire, comment on pourrait bien arriver à une transaction sur la nomination des maires. Tout cela, il faut en convenir, est assez puéril ou assez prétentieux, et ne sert qu'à rendre plus sensible l'incohérence d'une situation parlementaire encore mal définie. La vérité est qu'une majorité sérieuse et décidée n'existe pas, et que, si elle veut se former, il faut qu'elle se résigne à laisser de côté bien des déclamations ou bien des propositions chimériques, pour aborder pratiquement la situation, pour se placer dans les seules conditions où elle puisse concourir à une action commune avec le gouvernement. Il faut qu'elle accepte toutes les nécessités de modération et de réserve que les circonstances imposent plus que jamais. Le ministère qui existe aujourd'hui a en définitive le mérite d'être l'expression la plus approximative de la seule politique possible au moment présent, d'offrir toute garantie aux républicains qui poursuivent l'affermissement de la république, et aux conservateurs qui cherchent le bien du pays dans le cadre des institutions où la fortune les a placés; mais pour qu'il puisse remplir sa tâche laborieuse, à la fois libérale et conservatrice, il faut

évidemment qu'il puisse s'appuyer sur une force réelle, qu'il soit soutenu dans l'ensemble de sa politique, qu'il ne soit point exposé à être abandonné alternativement par les uns ou par les autres, par le sénat ou par la chambre des députés. Tout dépend aujourd'hui de deux ou trois questions que les assemblées, si elles ont le sentiment de l'intérêt public, ont nécessairement à régler avant de prendre des vacances dont on a en vérité parlé un peu trop prématurément depuis quelques jours.

Et d'abord il y a cette loi sur la collation des grades qui a été, il est vrai, votée par la chambre des députés, mais qui est en ce moment au sénat, où elle rencontre quelques difficultés, où elle sera dans tous les cas sérieusement combattue. Que le sénat voie une anomalie dans le fait d'une modification introduite dans une loi qui a été votée il y a moins d'un an, qui n'a point subi encore l'épreuve d'une application complète, soit; mais ce n'est là qu'un point préjudiciel, un détail de forme et de circonstance. La vraie question est indépendante de cette petite difficulté; elle se résume dans cette alternative précise : rendra-t-on ou refusera-t-on à l'état le droit d'être le seul distributeur des grades qui ouvrent certaines carrières libérales ou professionnelles? Évidemment la loi sera soutenue avec énergie par le ministre de l'instruction publique, M. Waddington, qui par ses communications récentes à la commission du budget vient de témoigner l'esprit de résolution et de suite avec lequel il est décidé à entreprendre les plus larges réformes universitaires.

Qu'on le remarque bien, cette mesure que M. Waddington va défendre devant le sénat, qu'il a déjà soutenue devant la chambre des députés avec la plus sérieuse et la plus impartiale élévation de talent, cette mesure laisse intacte la loi qui a consacré la liberté de l'enseignement supérieur; elle ne touche qu'à un seul point, la collation des grades. Or, sur ce point, est-ce que la proposition ministérielle n'a pas pour elle toutes les raisons de prévoyance politique et d'indépendance civile? Que ceux qui ne jugent ces questions qu'au point de vue de l'église contestent à l'état un droit traditionnel qui tient à l'essence même de la souveraineté sociale, c'est sans doute l'effet d'une situation particulière; mais comment d'anciens libéraux, des constitutionnels, même des conservateurs qui attachent encore quelque prix à l'indépendance du pouvoir civil, pourraient-ils voir l'ombre d'une mesure révolutionnaire dans la restitution d'un droit qui a si longtemps appartenu à l'état, qui, à vrai dire, n'aurait dû être jamais abandonné? Il n'est point douteux que le sénat, voulût-il donner des gages de son esprit conservateur, peut voter cette collation des grades que personne sous les régimes précédents, même sous les régimes les plus libéraux, n'avait songé à enlever à l'état. D'un autre côté, une question bien différente est aujourd'hui assez vivement agitée pour être presque une occasion de

conflit ; c'est celle qui touche à la loi municipale, ou plutôt à la nomination des maires. Le gouvernement veut maintenir l'état en possession du droit de nommer les maires dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et dans les chefs-lieux de canton ; une fraction de la majorité républicaine au contraire tient à l'élection des maires par les conseils municipaux, au moins dans les cantons. Comment sortir de là ? Aura-t-on recours à un expédient plus ou moins provisoire dénué d'autorité ? Poussera-t-on jusqu'au bout le conflit ? C'est ici justement une de ces circonstances où la majorité républicaine est intéressée à montrer qu'elle sait se rendre à la nécessité des choses en acceptant une garantie du gouvernement. Le ministère trouverait évidemment dans le double vote de la collation des grades par le sénat, de la loi municipale par la chambre des députés, une force qui lui permettrait de poursuivre sans embarras sa politique de gouvernement libéral et conservateur.

Il y a des scènes qui délassent de la politique, tout en y ramenant sans cesse, et de ce nombre est assurément cette récente séance de l'Académie française où M. Jules Simon était reçu comme le successeur de M. Charles de Rémusat. La fête a été complète. M. Thiers était là pour rendre le dernier hommage à un ami de plus d'un demi-siècle, qui comme ministre des affaires étrangères a été le compagnon de ses travaux dans la libération du territoire. Le héros de la journée était cet esprit élevé et charmant, si vrai, si indépendant, si amoureux de toutes les libertés, qu'il honorait par l'usage qu'il savait en faire, et le meilleur éloge qu'on puisse donner à M. Jules Simon, c'est de dire qu'il a parlé de M. de Rémusat comme il devait en parler, avec esprit, avec bonne grâce, avec justesse, dans des termes dignes de celui à qui il succède, et qui reste comme l'un des types les plus éminens de l'esprit français dans notre siècle.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Scribe prétendait qu'une pièce était toujours mal conçue quand elle avait besoin du dialogue pour être comprise et ne pouvait se raconter au public par simples gestes. Selon sa théorie, le dialogue et le style étaient choses absolument secondaires, sinon indifférentes, dans une comédie ou dans un drame. Il est vrai qu'en songeant à la langue que parlait au théâtre l'auteur de la *Camaraderie* et d'*Une Chaîne*, peut-être aurait-on été en droit de lui répondre : « Vous êtes orfèvre, monsieur Josse. » J'ai vu ainsi Duprez, sur la fin de sa carrière dramatique, alors que son gosier n'émettait plus un seul son appréciable, soutenir que,

pour bien chanter, la voix était un obstacle. Quoi qu'il en soit, le mot de Scribe a du bon, et vous pourrez en vérifier la justesse en regardant un soir le spectacle de derrière le carreau d'une loge. Quant à moi, l'essai m'a toujours réussi, et je ne doute pas que *Tartufe* et *Hamlet*, étudiés de ce poste d'observation, ne vous apparaissent comme deux admirables pantomimes. Cet art du geste, dont l'homme qui peut-être a jamais le mieux connu le mécanisme de la scène voulait qu'on se servît en quelque sorte comme d'un étalon, cet art-là est bel et bien une forme dramatique *sui generis* et qui, appliquée aux sujets de la mythologie antique et moderne, peut donner des résultats charmans.

Il semble en effet que cette langue muette soit la seule qui convienne à la famille des esprits élémentaires disséminés dans l'azur transparent, dans le cristal des flots ou dans la profondeur des mines : dryades, nymphes, sylvains, ondines, sylphes et kobolds ! Dès que vous les faites parler, vous tombez dans le grotesque de la féerie, tandis que le ballet laisse à l'illusion le libre espace et permet aux idéalités de flotter dans l'air sur les ailes de la musique. Du reste, cette langue du silence possède tout comme une autre ses chiffres et sa notation, et ce n'est pas pour rien qu'on l'appelle *chorégraphie*. Au dernier siècle, et je crois même pendant les premières années de celui-ci, la partie chorégraphique d'un ballet ou d'un opéra, fidèlement et précieusement transcrite en caractères spéciaux, était conservée dans les archives du théâtre, ni plus ni moins que les grandes partitions du répertoire. Le malheur veut que depuis quarante ans cet usage se soit perdu, de sorte que s'il prenait fantaisie au directeur actuel de remettre à la scène certains ouvrages dont le succès est resté légendaire, *la Sylphide* ou *le Diable boiteux* par exemple, il faudrait tout régler à nouveau, figures, pas et pantomimes, et pourtant les deux illustres interprètes des ouvrages que je viens de citer, Marie Taglioni et Fanny Elssler, sont encore de ce monde ; mais l'une et l'autre seraient incapables de vous aider, car les jambes ont aussi leur mémoire, paraît-il, et cette mémoire-là s'efface comme celle du cœur.

Naguère, lorsqu'on reprit *Herculanum*, cette difficulté se présenta : on retrouva bien la musique, mais ce qui se dansait, ce qui se mimait sur cette musique était devenu lettre morte, et l'unique moyen de sortir d'embarras fut de recommencer sur nouveaux frais. On aurait donc moins de peine à reprendre aujourd'hui un ballet de l'époque de Gardel, qu'à rééditer tel intermède fameux de Mazillier ou de Coraly, ce qui nous oblige à faire du neuf, tout retour nous étant fermé de ce côté vers les carrières du passé. Inventer en pareille matière, chose plaisante à dire, mais au demeurant très malaisée ! Ici en effet rien de plus restreint que le champ de manœuvre ; quand vous avez épuisé la fable antique force vous est de recourir aux légendes du moyen âge. En dehors du

vieil Olympe et du Brocken, point de salut ! Ondines ou naïades, elfes, tritons ou salamandres, le ballet ne sort pas de ce double monde du surnaturel, et s'il en sort ce n'est jamais que pour y rentrer après quelque méchante escapade tentée vers les régions de l'Opéra-Comique ou des Bouffes-Parisiens, comme il arriva dans le temps pour Scribe et Auber avec *Marco Spada*, et comme il est arrivé récemment avec *Coppélia*, dont tout l'effort de M. Léo Delibes et de sa jolie musique n'ont jamais pu faire un ballet réussi.

L'antique resterait peut-être encore l'unique voie : *in rebus humanis est quidam circulus* ; ce cercle-là, combien de fois ne l'a-t-on pas décrit ? *La Sylphide* et *Giselle*, *la Péri*, *la Source* et *Sacountala*, nous ont saturés de romantisme et d'orientalisme ; si maintenant nous retournions un peu au ciel d'Homère, aux bergers et bergères de Théocrite, qu'en pensez-vous ? Nous ne demandons pas qu'on nous repde *Mars et Vénus* ou les *Filets de Vulcain*, ce serait aller bien au-delà de nos vœux, mais nous estimons qu'il y aurait une réforme heureuse à tenter en évoquant le style néo-grec, et qu'une chorégraphie dans le goût de la poésie d'André Chénier aurait, par le temps qui court, grande chance de plaire. En ce sens, le ballet que l'Opéra vient de représenter a son point d'originalité ; j'y trouve je ne sais quel ressouvenir du charmant rococo d'Apulée. Qu'un berger galant aime une nymphe et qu'il ait pour rival le farouche Orion, *la terreur des forêts*, qui la lui enlève, cela se voit partout, mais le joli et le poétique de cette histoire est dans son dénouement, dans cette leçon spirituelle et fine qu'Éros, le malin dieu, donne à l'inflexible déesse en lui montrant, empreinte sur la nue, la photographie de ses amours avec Endymion. Ce troisième acte, musicalement très distingué, produit un grand effet de costumes, de danses et de mise en scène ; le tableau final surtout vous séduit par son pittoresque essentiellement composite ; c'est de la mythologie-renaissance on ne peut mieux rendue, un vrai rêve de l'Albane ou du Carache. Sylvia, pourchassée par Orion, invoque l'appui de la déesse, qui soudain apparaît sur le seuil de son temple et d'une flèche bien décochée abat le monstre ; mais alors entre Diane et sa nymphe égarée s'établit un dialogue aigre-doux qui menacerait de tourner au tragique sans l'intervention d'Éros, un petit drôle très sûr de son fait, ne respectant rien, et capable de lancer son épigramme au nez de la moins patiente des olympiennes. La fille de Latone, irritée, reproche à Sylvia son amoureuse escapade avec le berger Amyntas, quand l'Amour tout doucement la rappelle à l'indulgence en faisant passer devant ses yeux une certaine image renouvelée de Girodet, et qui tendrait à prouver que, si les nymphes de Diane aiment les gentils bergers, la chaste déesse elle-même ne les a pas toujours dédaignés.

C'est la moralité de cette comédie, et je ne demanderais pas mieux

que d'en féliciter l'auteur; mais l'affiche ne nous dit point son nom, il se dérobe. Pourquoi cet excès de discrétion? Écrire un joli ballet n'a jamais compromis personne, on peut savoir comme pas un aligner, discuter un budget et brûler en même temps des plus nobles flammes pour l'art divin de Terpsichore. M. Jules Simon, parlant l'autre jour à l'Académie de M. de Rémusat, énonçait à ce sujet une grande vérité : « Je connais un pays voisin où l'on peut avoir écrit de beaux romans et devenir premier ministre, mais nous avons au théâtre le goût des unités et dans la vie celui des spécialités. » Voltaire disait de Newton : « Je l'admire-rais davantage si seulement il avait fait un vaudeville. » M. de Rémusat avait commencé par faire des chansons, et c'est avec toute l'autorité de la raison, que son éloquent panégyriste a déclaré qu'il n'en rougissait pas pour lui. Ne perdons pas de vue la *Princesse d'Élide* et tant d'autres pièces et ballets où les entrées du roi et de la cour tenaient une si large place, et souvenons-nous que depuis Louis XIV le foyer de la danse fut toujours bien hanté.

Quelle piquante étude écrirait un homme d'esprit à propos de ce genre de littérature, et combien il serait intéressant de comparer à ce qui plaît de nos jours le ballet héroïque et pompeux du xvii^e siècle, ce ballet-Scudéry, si complètement en harmonie avec les escaliers, les terrasses et les eaux de Versailles, avec ce monde de précieuses solennelles et de grands seigneurs emperruqués! « La vie est un songe, » disait Calderon, et c'est justement là ce qui nous charme, nous, dans ce spectacle. Il semble que nous échappions par lui au train prosaïque de l'existence; un ballet pour nous est un rêve. Nulle voix autre que celle de la symphonie ne vous distrait, et, plus l'action touche au surnaturel et flotte indéfinie et vague aux régions de la fantaisie pure, plus elle a de chance de réussir. A ce compte, la musique de M. Léo Delibes me paraît pécher par trop de zèle et d'éclat, je la voudrais plus dans la demi-teinte. Les musiciens d'aujourd'hui ont la rage d'écrire à tout sujet des partitions; une cantate, un vaudeville, tout leur devient prétexte à grand opéra, et, quand ils composent un ballet, leur musique, au lieu d'être là pour soutenir la pantomime et servir d'accompagnement à la danse, prend tout de suite les devans et s'empresse de vous démontrer que la danse, loin de régler le ton, n'est au contraire que sa suivante. Cette musique de *Sylvia* ne désarme jamais, ses élégances, ses curiosités, ses préciosités, ne vous laissent pas respirer. C'est un éblouissement continu, et vous êtes tenté à chaque instant de vous écrier : Au diable ces danseuses et ce ballet, qui m'empêchent de goûter tant de jolies choses!

Nos pères sur ce point étaient gens fort sensés,
 Qui disaient qu'un orchestre en fait toujours assez
 Quand la capacité de son esprit se hausse

à servir d'éloquent et fidèle accompagnateur à l'action qui se joue de

l'autre côté de la rampe. Hérold, Halévy, Auber, Adam, lorsqu'ils écrivaient un ballet, s'y prenaient d'une main plus facile; entraînés par la situation, s'oubliant eux-mêmes au milieu de ses courans rapides, ils ne se gênaient guère pour emprunter aux riches, et vous passiez une soirée délicieuse à voir se succéder devant vos yeux des tableaux auxquels Mozart, Beethoven, Rossini, Weber, prêtaient leurs couleurs rayonnantes. Vous n'aviez alors qu'à vous laisser faire, tandis que maintenant le plaisir dont vous jouissez ne va plus sans une certaine contention des facultés de l'intelligence; disons mieux, ce plaisir a complètement changé de nature, et vous avez à sa place une sorte d'intérêt esthétique qui, s'il n'est point sans charmes, n'est pas non plus sans fatigue. Deux spectacles à la fois vous sollicitent : la pièce et la symphonie; il vous plairait assurément de suivre la Sangalli dans ses gracieux balancemens; mais voici une *valse lente* en mi-bémol, qui se met en quatre pour vous distraire avec son maniérisme vapoureux et ses petits airs à la Chopin. Plus tard, au deuxième acte, la scène entre Orion et Sylvia captiverait votre attention, vous aimeriez à vous abandonner aux séductions de l'adorable nymphe; y pensez-vous? Et le cor anglais, et cette phrase des violoncelles, et ces *pizzicati* d'alto aux temps faibles, tous ces timbres, toutes les délicatesses d'instrumentation, faudra-t-il qu'un orchestre s'évertue en pure perte à minauder si galamment? Bref le compositeur, au lieu de s'adresser uniquement au drame qui se joue, ne se préoccupe que de sa musique et de ses effets, il officie pour son propre compte, n'ayant au fond qu'une idée en tête, séparer sa cause de celle du sujet, écrire une partition qui survive à la circonstance et se disant : Ceci tuera cela.

F. DE L.

ESSAIS ET NOTICES.

La Charité à Paris, par M. C. J. Lecour. Paris 1876, Asselin.

Voici un livre consolant, un livre qu'il faut lire, lorsqu'on a eu les yeux ou l'imagination attristés par le spectacle ou le récit de quelques-unes de ces misères dont le contraste avec l'éclat de notre civilisation est si poignant. Ce livre a pour auteur M. J. Lecour, chef de la première division à la préfecture de police, un des principaux directeurs de cette grande administration qui fait tant de bien et prévient tant de mal. La pensée qui a inspiré M. Lecour est une pensée patriotique dont il n'essaie pas de se défendre; il a éprouvé quelque jalousie à entendre vanter sans cesse l'inépuisable charité des Anglais, la vigueur de leur initiative, les merveilles de leur organisation, et il a voulu rechercher si de notre côté nous n'étions pas en état de soutenir avec honneur la comparaison.

Le résultat de ses recherches l'a conduit à penser que la charité française n'est ni moins active, ni moins industrielle, ni moins persévérante, et qu'une seule différence la sépare de la charité anglaise, c'est qu'elle fait moins volontiers usage des moyens de publicité, c'est qu'elle est moins ostensible et plus silencieuse. Sur le fond des choses, et sans entrer ici dans le détail d'une comparaison qui serait longue, j'incline plutôt à penser comme M. Lecour; mais j'avoue ne pas être aussi sévère que lui pour l'usage, pour l'abus, si l'on veut, que nos voisins font de la *réclame* en matière de charité. Sans doute la charité individuelle doit être discrète et modeste; mais en est-il de même de la charité collective, et cette discrétion, cette modestie, ne tourneraient-elles pas un peu contre le but que la charité se propose? Si on ne voyait par exemple écrit en grosses lettres sur les murailles de certains hôpitaux de Londres (ce qui paraît scandaliser M. Lecour) *fondé par des souscriptions volontaires*, les offrandes tomberaient-elles aussi abondantes dans le tronc qui est à la porte de ces hôpitaux? Je pourrais citer un autre exemple que j'emprunterai à la France. Il existe à la préfecture de police une triste salle, sorte d'antichambre réservée aux créatures dégradées qui viennent satisfaire aux exigences administratives de la vie à laquelle elles se sont condamnées : inscription ou (trop rarement) radiation sur les registres de la préfecture, comparution pour infractions aux réglemens de leur profession, etc. Les murailles de cette antichambre sont tapissées d'ordonnances de police, de prescriptions, de recommandations dont on veut qu'elles se pénètrent et sur lesquelles durant une attente souvent longue, se promènent leurs yeux distraits. Si pareille salle existait dans un établissement public en Angleterre, on lirait assurément aussi sur ces mêmes murailles un appel adressé à ces malheureuses au nom de la religion, et l'indication des asiles charitables où elles pourraient trouver un refuge. A Paris, la charité a ouvert un grand nombre d'asiles de ce genre, peu ou point connus souvent de celles-là même qu'on voudrait y attirer. La pensée n'est point venue cependant pour arriver jusqu'à elles de mettre en usage ce procédé simple et restreint de publicité, devant lequel en Angleterre on n'aurait pas reculé. Cet appel, qu'à l'heure d'une décision fatale et souvent irrévocable le vice se verrait adressé par la charité, serait peut-être entendu de quelques-unes, et un peu de réclame apparente trouverait ici sa justification dans son utilité.

Cette obscurité où vivent en France beaucoup d'œuvres de charité donne un attrait de plus au livre de M. Lecour, puisque ce livre a précisément pour but de nous les faire connaître et de nous montrer combien l'organisation de la charité à Paris est, on ne saurait dire complète, mais ingénieuse et prévoyante. L'ouvrage de M. Lecour n'est qu'un manuel, mais un manuel écrit par un homme de cœur, familier avec tous les secrets et avec tous les remèdes de la misère. Il a mesuré

toutes les douleurs, depuis celle de la femme, mariée ou non, qui est à la veille de mettre au jour dans une mansarde un enfant qu'elle sera peut-être contrainte d'abandonner le lendemain, jusqu'à celle de la famille qui voit mourir un des siens sans avoir même de quoi payer les frais de ses funérailles. Cette longue énumération de toutes les souffrances humaines a quelque chose qui serre le cœur, et l'on croit lire un commentaire de ce verset du livre de Job : « L'homme né de la femme vit peu de temps, et sa vie est remplie de beaucoup de misères. » Mais M. Lecour connaît aussi les différentes institutions publiques ou privées qui ont pour but de venir en aide à ces misères si variées, depuis la Société Maternelle, qui distribue des secours à domicile aux femmes mariées, et l'asile Gérando, qui ouvre aux filles-mères un refuge discret, jusqu'à l'aumônier des dernières prières, qui bénit au bord de la fosse commune le cercueil pauvre et délaissé. Je ne le suivrai pas dans cette longue énumération, qu'on voudrait voir plus longue encore, bien que M. Lecour ait été obligé de classer sous dix-sept rubriques différentes les œuvres d'assistance dont il avait à parler. Si brèves que soient les indications auxquelles il se borne on n'éprouve pas un moment d'aridité ou d'ennui. Il n'est personne qui puisse échapper à l'intérêt de ce livre, pour peu qu'il n'ait pas le cœur insensible aux souffrances de son prochain, personne qui ne puisse avoir à le consulter le jour où il se trouverait en présence de quelque infortune que seul il se sentirait impuissant à soulager. Mais s'il y a une catégorie de citoyens à laquelle il faille recommander la lecture de ce manuel (qui s'abstient soigneusement au reste de toute polémique), c'est aux membres du conseil municipal de Paris. On sait que par une décision récente de ce conseil, une somme de 87,000 francs a été retranchée du chapitre des subventions aux établissemens charitables, et mise en réserve pour être répartie ultérieurement entre les œuvres de charité purement laïques qui viendraient à se fonder. La lecture de l'ouvrage de M. Lecour parviendrait peut-être à convaincre nos conseillers municipaux que, s'ils persistent dans leur détermination, cette somme est destinée à rester longtemps en caisse; surtout si (comme l'entend au reste le conseil municipal) on refuse le titre d'établissement laïque aux établissemens qui, tout en n'étant pas dirigés par des congréganistes, ont été cependant fondés dans une pensée et reçoivent une direction chrétienne. Ils pourraient en même temps se convaincre de la difficulté que rencontrerait l'exercice de la charité, si l'on s'avisait d'en bannir les congrégations religieuses. En veut-on un exemple? Il existe à Paris 68 orphelinats, 6 pour les enfans des deux sexes, 8 pour les garçons, 54 pour les filles. Pourquoi cette disproportion? Ce n'est pas qu'il y ait plus d'orphelins parmi les filles que parmi les garçons; c'est que la difficulté pour la création de ces établissemens réside toujours dans la question du per-

sonnel, les congrégations religieuses fournissent pour les filles un personnel beaucoup plus abondant que pour les garçons, ce qui permet de multiplier les orphelinats pour les filles.

Un ouvrage de cette nature, qui ne prétend qu'à être une nomenclature intelligente, demeure toujours forcément incomplet. M. Lecour le sait, et il est le premier à le dire. Il est cependant une omission que je serais assez tenté de lui reprocher, parce qu'elle est de sa part, je le soupçonne du moins, un peu volontaire. C'est celle de la charité qui est pratiquée par la préfecture de police elle-même. Cette grande institution, si souvent attaquée dans notre pays comme tout ce qui a une forte existence, exerce sous ce rapport des attributions peu connues. A côté de son action politique, qui sera toujours critiquée parce qu'elle s'inspire nécessairement de l'esprit du gouvernement dont elle est l'instrument, à côté de la surveillance qu'elle exerce dans l'intérêt de la sûreté publique, la préfecture de police se trouve investie par la force même des choses d'une mission d'assistance et d'une sorte de protectorat vis-à-vis d'infortunes accidentelles qui échappent à toute classification et à toute catégorie précise. « Ce sont, disait devant la commission d'enquête des établissemens pénitentiaires un fonctionnaire éminent de la préfecture de police, ce sont des nécessiteux de toute sorte attirés à Paris par un espoir d'assistance, des étrangers pour lesquels il faut demander l'appui de leurs légations, des ouvriers sans ressource en quête de travail, des enfans indigens et orphelins, trop âgés pour pouvoir obtenir la tutelle de l'assistance publique, des découragés ou des exaltés arrachés au suicide, des filles-mères ayant leurs enfans et des filles enceintes ne pouvant ni se placer ni travailler, des femmes délaissées, recherchant leurs maris ou leurs familles, des pauvres d'intelligence imprévoyans, déclassés, venus de tous les points de la France, des plaideurs malheureux, réclamans obstinés, voulant personnellement recourir à l'autorité suprême, des émigrans à rapatrier, des solliciteurs indigens demandant un asile, un secours, une place, une pension, des inventeurs quasi aliénés, des gens éperdus ayant quitté leur pays, leurs familles par un coup de tête et ne voulant plus retourner en arrière, des indigens atteints d'infirmités incurables, venus à Paris pour chercher des secours efficaces ou dont les départemens se débarrassent, des vieillards sans asile et sans ressource à diriger sur un dépôt de mendicité, des malades refusés par les hôpitaux, etc.

Telle est la population en présence de laquelle la préfecture de police se trouve placée tous les jours, par le seul fait des arrestations quotidiennes de ses agens. Les traduire en justice serait inhumain ou inutile; les rendre sur-le-champ à la liberté serait les replacer dans une situation identique à celle qui les a fait tomber entre les mains de la police. La préfecture de police les conserve alors sous sa main pen-

dant quelques jours par une sorte de demi-illégalité dont ils sont les complices, et s'occupe d'assurer leur sort, en faisant appel soit aux institutions d'assistance publique, soit aux œuvres charitables, soit même à la charité individuelle. Combien de démarches il faut faire! combien de lettres il faut écrire! A combien de portes il faut frapper! Nul ne le sait mieux que M. Lecour lui-même, qui a été chargé pendant douze ans de ce service, et qui est précisément l'auteur de la déposition que j'ai citée. Mais c'est peut-être parce qu'il le sait trop bien, qu'il n'a pas voulu le dire et qu'il a donné le premier l'exemple de cette discrétion qu'il reproche un peu à la charité anglaise de ne pas savoir garder. Cette réserve ne nous en a pas moins privés d'un chapitre intéressant, où M. Lecour aurait pu nous montrer en détail l'emploi du budget des secours de la préfecture de police. Ce budget s'élève à 50,000 francs et forme un faible appoint du budget général de la charité pour le département de la Seine, que M. Lecour attribue approximativement à 46 millions.

Il y aurait encore beaucoup à dire à propos de ce livre, et un grand parti à tirer des documens qu'il renferme; mais j'ai voulu dès à présent signaler la publication de ce manuel et en recommander la lecture. En le parcourant, je me rappelais ces paroles éloquentes de M. Guizot : « si la vie cache de tristes secrets, elle renferme aussi de beaux mystères. » Il appartenait à quelqu'un qui a été comme M. Lecour en situation de contempler cette double face de la vie, de nous initier aux résultats d'une expérience qui n'a rien d'amer, en nous montrant à côté du vice insolent et de la misère sans cesse renaissante la charité miséricordieuse et la générosité intarissable.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

Histoire de la littérature italienne, par M. Louis Étienne. Paris 1875; Hachette.

Les événemens qui ont changé depuis quinze années la face de l'Italie sont de ceux qui éclairent d'un nouveau jour tout le passé d'un grand peuple. Le succès de longs efforts met devant les yeux de l'historien la continuité de ces efforts en pleine lumière; il aperçoit mieux, le but une fois atteint, par quelles principales voies il a fallu passer, quelles ont été les vraies tendances nationales, et ce qu'a été au vrai le génie de ce peuple. On conçoit que dans l'Italie de nos jours, au moment où une autre ère commence, un patriote tel que le marquis Gino Capponi entreprenne avec succès un tableau résumant l'histoire de la littérature italienne. Descendant de ce Gino Capponi qui fut à la fin du xiv^e siècle l'historien du *tumulte* des Ciompi, — de Neri Capponi, à la fois général et ambassadeur, qui balança le pouvoir de Côme de Médicis, — de Piero Capponi, qui tint si fièrement tête à Charles VIII au nom

de la république florentine, — enfin de Nicolo Capponi, qui mourut de douleur au spectacle d'une évidente décadence italienne, le marquis Gino n'avait qu'à remonter le cours de ses souvenirs et à les-comparer avec les récentes destinées de sa patrie pour se sentir animé à dicter, vieux et aveugle, son excellente *Histoire de la littérature italienne*. Les mêmes événemens devaient rendre pour un étranger aussi une pareille tâche non pas sans doute plus facile, mais moins périlleuse. Nous en trouvons un témoignage dans le succès récent d'un de nos collaborateurs, enlevé aussitôt après par une mort prématurée aux lettres qu'il aimait et honorait.

M. Louis Étienne s'était proposé de tracer de cette littérature un tableau à la fois très substantiel et très concis, n'omettant aucun trait intellectuel ou moral de quelque importance, et présentant une physiologie d'ensemble aisée à saisir, fidèle et vraie. Comment réussir à faire entrer dans un cadre étroit toute l'histoire d'une vaste et riche littérature? Nul génie peut-être n'a été plus que le génie italien prompt à une vive, libre, et quelquefois presque inconsciente production. Il a connu également l'inspiration antique et les vellétés modernes; il a touché à tous les genres; il a exprimé par des traits d'un éclatant-relief plusieurs des plus profonds sentimens du cœur humain, depuis l'épique terreur jusqu'à la gaîté comique et à l'ironie burlesque. Comment d'un pinceau rapide saisir tous ces aspects? comment, dans un résumé, donner à tant de grands noms la place qui leur appartient sans trop réduire celle que réclament de nombreux et aimables talens du second ordre, dont la partie n'a pas été indifférente dans le concert général, et qui offrent par eux-mêmes un charme particulier? Il n'y a qu'un moyen, c'est d'avoir par beaucoup d'étude acquis une familière connaissance du vaste sujet qu'on se propose de résumer. C'est ce que le regrettable M. Louis Étienne avait fait; on l'avait vu, ici même, préluder à son œuvre d'ensemble par des appréciations attentives et fines sur de nombreux sujets de littérature italienne. Si dans son cadre il n'a pas compris l'histoire des arts, qui pendant le temps de la renaissance par exemple touchent de si près aux lettres, il a en revanche accordé un examen spécial à ce qui concerne l'histoire de la langue, et c'eût été une grave lacune que de s'en abstenir. On peut juger de quel prix cela est aux yeux des Italiens par les longues et curieuses dissertations sur ce sujet que M. le marquis Gino Capponi a insérées dans son livre. L'historien patriote, quand il donne à ses concitoyens des conseils pour le perfectionnement de cette langue, l'assimile en réalité avec les destinées de la littérature et même de la patrie italienne. M. Étienne a très bien compris ce qu'il y a d'absolument juste dans cette vue historique : il montre d'abord le français et l'italien naissant vers le même temps de la souche latine, mais le second de ces deux idiomes retenu plus

tard que le premier par l'influence plus prochaine du latin sous une sorte de tutelle et dans une plus longue enfance. Pendant qu'aux xi^e et xii^e siècles le français est déjà une langue littéraire qui s'exerce et triomphe en cent poèmes historiques, l'italien ne fait encore que se former sur les lèvres du peuple, qui croit continuer fidèlement la langue de ses pères. Au xiii^e siècle, les premières poésies, empruntant l'idiome national, retentissent; mais quiconque se pique d'écrire et d'être lu se sert du latin ou du français. La langue italienne l'emporte au contraire pendant le siècle suivant; donner toutes les raisons de ces vicissitudes, c'est précisément retracer l'histoire des influences littéraires en Italie; bien plus, souhaiter, comme plusieurs l'ont fait, que l'idiome florentin en particulier rallie à soi les autres idiomes de la péninsule, c'est presque prendre parti dans le procès politique entre le système de la fédération et celui de l'unité italienne.

On comprend qu'un travail comme celui de M. Étienne échappe à l'analyse, étant lui-même une analyse sommaire, mais intelligente et précise, de tant de matières diverses. Il suffit de dire que les grands écrivains, Dante, Pétrarque, Boccace, l'Arioste et le Tasse, Guichardin et Machiavel, donnent lieu dans son livre à d'attachans récits, à des études d'une critique un peu réservée ou timide, mais qui, accompagnées de citations bien traduites, et quelquefois même de textes choisis, suffisent à renouveler les souvenirs de ceux qui savent et à préparer ou à diriger la lecture des inexpérimentés et des novices. L'auteur nous paraît bien un peu court sur tout ce que le souvenir survivant de l'antiquité classique a produit chez les Italiens de littérature et même de poésie latine: le xv^e siècle érudit et tout le mouvement de l'*humanisme* n'obtiennent de lui que quelques pages; mais mieux vaut en effet, puisqu'il lui fallait souvent abrégé, qu'il ait réservé la place aux œuvres plus foncièrement italiennes. Arrivé au xix^e siècle, M. Étienne s'est trouvé en présence d'idées nouvelles, de mouvemens philosophiques et politiques auxquels ont été dues des œuvres telles que celles de Rosmini et de Gioberti, résumant le travail intellectuel de tout un peuple animé de puissans pressentimens. Il est clair qu'il y avait lieu de consacrer un attentif examen, même dans un simple manuel d'histoire littéraire, à des théories si parfaitement d'accord avec la pensée désormais commune à la nation, et bientôt même avec des réalités longtemps espérées et finalement conquises. C'est le mérite de l'auteur d'avoir bien compris ces liens intimes qui unissent ensemble les idées littéraires et les idées politiques; ses derniers chapitres analysent avec une sérieuse sympathie mêlée de sages conseils les récentes transformations intellectuelles et morales du génie italien.

A. G.

LA

LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT

ET LA

COLLATION DES GRADES

I.

Une loi importante sur la liberté de l'enseignement supérieur a été votée par la dernière assemblée. Le nouveau ministère a proposé d'abroger un des articles essentiels de cette loi, à savoir celui qui confie la collation des grades à des jurys mixtes, composés mi-partie de professeurs de l'état et de professeurs libres. Cette proposition a été présentée à la chambre des députés et votée à une grande majorité; elle est actuellement ou va être très prochainement soumise aux délibérations du sénat. Il est donc opportun d'examiner cette question tandis qu'elle est encore pendante et qu'il peut y avoir quelque chance de persuader les esprits incertains. Le point en litige est de savoir si le droit de conférer des grades qui ouvrent l'accès de certaines carrières fait ou non partie de la liberté d'enseignement. Si ce droit est une conséquence légitime de la liberté, on a tort de vouloir le reprendre aux facultés nouvelles. Si c'est au contraire un droit de l'état, qui a été indûment livré à l'enseignement libre, le gouvernement est fondé à le réclamer, car il n'y a pas de prescription contre l'état. Toute la question est là.

Nous prétendons que, les carrières protégées ou fermées par l'état étant par là même sous sa responsabilité, il ne doit en permettre l'accès que grâce à des conditions dont il assume lui-même la responsabilité. On peut soutenir que la médecine doit être libre : il n'y

aura plus alors d'autre responsabilité que celle des individus; mais tant qu'il y aura des conditions exigées par l'état pour l'exercice de cette profession, ces conditions doivent être telles que l'état puisse juger de leur valeur, et c'est ce qu'il ne peut faire que pour ses propres établissemens. Comment serait-il responsable en effet de conditions et de garanties qui n'émaneraient pas de lui?

Ce qui est une conséquence nécessaire et incontestée du droit d'enseigner, c'est le droit d'interroger, de s'assurer que les élèves ont suivi le cours, l'ont bien compris, s'en sont assimilé la substance : c'est le droit de donner des notes, des prix, des certificats. C'est encore, si l'on veut, le droit d'examiner d'une manière plus solennelle à certaines époques ou même à la fin de l'année, et en conséquence de décerner aux jeunes gens un témoignage plus ou moins public de leur capacité et de leur valeur. Rien n'empêchera par exemple les professeurs de déclarer, à la fin d'une première année, que tels élèves ont une capacité égale à celle d'un bachelier, l'année suivante à celle d'un licencié, l'année suivante à celle d'un docteur. Ces certificats pourront être appelés des diplômes, si l'on veut, et même, si l'on veut encore, être rédigés sur parchemin, etc. Voilà en effet des conséquences légitimes de la liberté d'enseignement, si légitimes même qu'elles n'ont pas besoin d'être insérées dans la loi, tant elles naissent de la nature des choses. Même aujourd'hui où la loi n'existe pas encore, il y a des établissemens qui décernent des diplômes de ce genre : par exemple, l'*École libre des sciences politiques* fait passer tous les ans des examens à ses élèves, et leur donne un témoignage de capacité qu'elle appelle diplôme; seulement ces diplômes ne donnent aucun droit à être préfet ou sous-préfet. Du temps où l'École centrale était un établissement privé, elle donnait des diplômes de ce genre, qui n'en étaient pas moins recherchés, quoique ne conférant aucun titre légal, et aujourd'hui encore, devenue établissement de l'état, elle continue à délivrer des diplômes qui légalement n'ont aucune utilité, et qui ont cependant une très grande valeur morale : ainsi en est-il des diplômes donnés aux élèves libres de l'École des mines, qui ne leur ouvrent aucune carrière de l'état, mais qui n'en ont pas moins leur prix pour cela. On voit par là très clairement la différence qu'il y a entre la capacité scientifique et la capacité professionnelle : la première est évidemment du ressort de tout corps enseignant libre ou non, la seconde est du ressort exclusif de l'état.

Même les facultés de l'état, considérées comme corps enseignants, n'ont pas, sous ce rapport, un droit essentiel de plus que les facultés libres, et si leurs diplômes ont une valeur légale, c'est seulement en vertu d'un acte de confiance de la part de l'état, qui les

connait, qui les institue et qui les surveille, acte de confiance qu'il ne peut avoir envers des corps libres qu'il ne connait pas, et qui sont en dehors de son action. Les facultés en elles-mêmes n'ont donc aucune vertu particulière pour ouvrir ou fermer les carrières. Le privilège dont elles jouissent en cela vient de l'état et non d'elles. Elles ne sont que des corps scientifiques jugeant de la valeur scientifique des élèves, et pas autre chose : si l'état entend attribuer à leur témoignage telle ou telle valeur, c'est au nom de l'intérêt public et social, c'est en son nom d'état, et nullement comme une conséquence nécessaire du droit d'enseigner.

Rien de plus évident par exemple pour ce qui concerne les facultés des lettres et des sciences ; ces facultés n'ont d'autre fonction que de s'assurer si tel élève sait le latin ou les mathématiques, mais non s'il est apte à entrer dans les finances et dans l'enregistrement. Le certificat d'aptitude, la seule chose que décernent les professeurs, ne contient rien autre que ce que nous venons de dire, à savoir que le candidat sait le latin et le grec, la physique et la géométrie, et jusque-là il y a parité entière avec les facultés libres, car rien ne les empêchera de décerner des certificats de ce genre. Quant aux droits utiles qui en résulteront, l'état seul en est juge, et s'il attribue aux uns une valeur qu'il refuse aux autres, c'est encore une fois parce qu'il connait les uns et qu'il ne connait pas les autres, c'est qu'il est responsable de ses propres facultés et qu'il ne l'est pas des facultés libres. C'est ce qui a été accordé et consenti d'un commun accord pour ce qui concerne les diplômes de baccalauréat ès-lettres et ès-sciences ; mais ce sont les mêmes principes qui régissent la matière à tous les degrés de l'échelle.

Considérons en effet les examens de l'École de droit et les carrières auxquelles ils donnent accès. Par exemple pour être notaire, il suffit d'être bachelier en droit ; pour être avocat ou magistrat, il faut être licencié en droit. Qui a établi ces distinctions ? C'est l'état ; ce ne sont pas les facultés de droit. Lorsque les professeurs examinent un candidat, ils ne lui disent pas : Tu seras notaire, tu seras avocat ; ils déclarent seulement que tel candidat a un certain degré de science juridique, tel autre un degré supérieur. C'est l'état ensuite qui, sachant par expérience que tel degré d'examen correspond, suivant la moyenne des cas, à telle capacité, exige telle condition pour une carrière, telle autre pour une autre. On n'est pas même avocat de droit parce qu'on est licencié, il faut en outre être inscrit au tableau des avocats, ce qui exige des conditions spéciales qui ne sont pas purement scientifiques : par exemple, un failli ne pourra pas exercer. Autre chose est donc l'aptitude scientifique, autre chose l'aptitude professionnelle. Il a été beaucoup question

dans ces derniers temps d'exiger le doctorat pour l'entrée dans la magistrature : c'est une question à examiner; mais si cette mesure était prise, ce serait l'état qui prendrait et non la faculté de droit, de laquelle il ne dépend nullement d'élever ou d'abaisser la barrière qui ouvre et ferme l'entrée de la magistrature. Sans doute elle serait consultée, car elle seule peut dire en quoi consiste l'examen de doctorat et s'il convient ou non à l'usage en question; mais importe-t-il d'exiger des conditions nouvelles ou de s'en tenir à celles qui existent? C'est ce qui ressortit certainement au ministre de la justice.

Ce qui prouve même la distinction que nous prétendons exister entre l'aptitude intellectuelle et l'aptitude professionnelle, c'est que les conditions de celle-ci sont non pas exclusivement du ressort du ministre de l'instruction publique, mais, selon l'espèce, de chaque ministre compétent. Par exemple, l'entrée dans la magistrature est fixée par le ministre de la justice, l'entrée des finances par le ministre des finances, l'entrée des écoles spéciales par le ministre de la guerre. C'est même un tort que l'on a eu dans cette question de la livrer exclusivement au ministre de l'instruction publique, comme si elle ne regardait que lui. C'est là une des causes de la confusion qui s'établit dans les esprits : on ne voit qu'une question d'enseignement là où il y a une question d'intérêt social; l'on croit qu'il s'agit des privilèges de l'université, tandis qu'il est question des droits de l'état en général.

Il en est de la médecine comme du droit : ce sont les facultés de médecine qui jugent de la capacité médicale, c'est l'état qui fixe les conditions de l'exercice pratique de la médecine. Par exemple, il y a aujourd'hui deux ordres de médecins : les docteurs et les officiers de santé, ceux-ci n'ayant que la moitié des diplômes exigés pour ceux-là. Théoriquement rien n'est moins admissible que cette distinction. Il semble qu'un demi-médecin ne l'est pas du tout, et depuis longtemps les facultés et les académies ont protesté contre cette dualité; mais pourquoi l'état ne les écoute-t-il pas, et pourquoi a-t-il raison de ne pas les écouter? C'est qu'il y a des nécessités pratiques dont les corps savans font trop bon marché. Sans doute un demi-médecin n'offre pas toutes les garanties désirables; mais il vaut encore mieux que rien, et là où il n'y a personne autre, par exemple dans les campagnes éloignées, dans certains quartiers des villes, il est bon qu'il y ait un homme ayant reçu une instruction élémentaire solide, suffisamment préparé pour les cas les plus simples et les plus fréquens, et qui vaudra mieux qu'une somnambule ou un charlatan. La détermination des conditions d'exercice de la médecine dépend si bien de l'état, qu'il pourra,

suivant les circonstances, resserrer ou relâcher ces conditions. En cas d'épidémie, en cas de guerre, de simples étudiants, sans aucun diplôme, pourront être appelés à soigner et à opérer. Réciproquement on admettra, en théorie, le cas où le titre de docteur lui-même pourrait être jugé insuffisant, et où l'on exigerait par exemple le titre d'interne dans les hôpitaux ou telle autre condition pratique équivalente. Ce plus ou moins dans les conditions d'exercice, qui peut en décider? L'état seul. Dans un certain nombre de professions, le grade n'a qu'une valeur de condition préalable et suppose en outre un examen professionnel. Par exemple, pour le conseil d'état, il faut présenter le diplôme de licencié en droit, mais il faut passer un autre examen spécial. Pour l'enseignement du droit; il faut présenter le diplôme de docteur, et cela ne suffit pas, il faut passer le concours d'agrégation. On voit par là que les diplômes des facultés sont essentiellement des certificats de capacité, et que c'est l'état qui tantôt leur confère immédiatement l'accès de telle ou telle carrière, tantôt exige des conditions nouvelles et différentes.

En un mot, le sophisme en cette matière consiste à dire : les facultés de l'état ont le droit d'ouvrir ou de fermer les carrières; si on n'accorde pas le même droit aux facultés libres, il y aura inégalité, et par conséquent la liberté ne sera pas pleine et entière; mais nous prétendons que les facultés comme telles, c'est-à-dire comme corps enseignant et examinant, n'ont aucun droit spécial d'ouvrir ou de fermer les carrières : elles n'ont que le droit de décerner des certificats de capacité, et les facultés libres auront le même droit. C'est l'état qui, en dehors d'elles et au-dessus d'elles, a fixé certaines conditions, et qui, en étant responsable, accepte les diplômes des corps qu'il connaît et rejette ceux des corps qu'il ne connaît pas. Introduire tout le monde dans la place, c'est donc entreprendre sur le droit de l'état. Ce n'est plus partager la science, qui appartient à tout le monde, c'est partager avec l'état, dont c'était jusqu'ici la fonction propre, le droit de désigner des magistrats, des fonctionnaires, des médecins. Ce qu'on demande, ce n'est pas la liberté d'enseignement, c'est la liberté des carrières.

II.

Examinons la question de plus près. Faut-il des conditions à l'entrée des carrières, et quelles doivent être ces conditions?

Les grades délivrés par les facultés ouvrent l'accès des carrières suivantes : les fonctions publiques, les offices ministériels, le barreau, la médecine et l'enseignement. Pourquoi fixer des conditions

préventives à l'entrée de ces diverses carrières? Pourquoi ne seraient-elles pas libres comme les autres? Pourquoi chacun n'y entrerait-il pas à ses risques et périls? On voit que cette question, en supposant qu'elle en soit une, n'a aucun rapport avec la liberté d'enseignement. Autre chose est le droit d'enseigner, autre chose est le droit de plaider ou de soigner les malades sans diplôme. Si l'on veut cette sorte de liberté, qu'on le dise franchement; mais c'est une question nouvelle. On la discutera en elle-même comme elle le mérite, mais on ne doit pas l'introduire subrepticement sous prétexte de liberté de conscience ou de liberté de méthodes, car c'est tout confondre et tout fausser.

En réalité, le parti qui demande la liberté des grades ne veut nullement la liberté des carrières; excepté une seule personne peut-être, nos sénateurs ne sont pas si ardens pour les libertés à l'américaine. Au contraire, ce que l'on veut, c'est que les conditions préventives subsistent précisément pour pouvoir les partager, et partager ainsi les droits de la puissance publique. Par là même on décrète la liberté des carrières pour une certaine classe de personnes; les facultés libres ouvriront les carrières à qui elles voudront; des corps sans contrôle disposeront de l'administration de l'état, de la santé publique; tandis que l'état, par des examens sévères, continuera à fermer avec un soin jaloux l'entrée des carrières difficiles, car c'est son intérêt, des corps inconnus pourront, s'ils le veulent, supprimer toute barrière, et réaliser la liberté des carrières pour eux et leurs amis. On voit donc clairement par là que la liberté d'enseignement n'est qu'un prétexte, et que de fait, si on la confond avec la liberté des grades, elle est un moyen de s'assurer à bon marché l'accès aux fonctions et aux professions.

Revenons sur les principes, et expliquons pourquoi certaines carrières sont et doivent être protégées. Cela est de toute évidence pour les fonctions publiques. L'état a évidemment le droit de déterminer les conditions d'après lesquelles il donnera sa confiance. Dans toute administration, même privée, certaines conditions sont requises des prétendants aux emplois; mais quand il s'agit de positions très humbles, on peut s'assurer souvent à première vue de la capacité: par exemple, rien de plus facile que de savoir si un postulant sait lire et écrire. Dans les autres cas, on s'assure de la capacité à l'essai et par l'expérience. Si le candidat ne convient pas, on le renvoie, et on en prend un autre. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'état? Nous répondrons d'abord que pour la première et la principale de ces carrières publiques qui exigent des diplômes, la magistrature, l'emploi à l'essai est impossible, puisque, en partie du moins, elle est inamovible. Qui dit inamovibilité dit

évidemment condition préventive de capacité, car comment revenir sur un mauvais choix en cas d'erreur, et comment même choisirait-on dans l'absence de tout signe caractéristique de capacité (1)? Nous n'avons pas à nous occuper du cas hypothétique où la magistrature serait élective et amovible, car je ne pense pas que nos conservateurs penchent vers cette solution, et même alors, surtout alors, des conditions préventives de capacité seraient utiles et nécessaires. Pour le parquet ou la magistrature debout, qui n'est pas inamovible, on sent cependant combien le système d'un emploi à l'essai serait périlleux et inconvenant. Sans doute il y a toujours une part d'inconnu dans l'expérience que l'on fait d'un nouveau fonctionnaire, mais cette part doit être limitée autant que possible, en s'assurant à l'avance d'une certaine capacité générale qui sera le minimum d'aptitude que l'on puisse atteindre et exiger.

Quant aux autres carrières publiques, il y a deux raisons pour lesquelles des conditions préventives sont nécessaires. La première, c'est que l'état, étant la plus haute des administrations, a le droit d'exiger de ses employés non-seulement une aptitude spéciale et technique, qui suffira au courant habituel des choses, mais une culture élevée, qui, développant toutes les facultés de l'esprit, tend à former des hommes plus distingués. Sans doute cette culture n'est pas tout, et il faut encore l'aptitude spéciale, technique, professionnelle, que donne la pratique; mais l'instruction sera une garantie sans laquelle l'aptitude technique tend à devenir purement machinale et routinière. C'est ainsi, par exemple, qu'on exigera le diplôme de licencié en droit pour l'entrée au conseil d'état et à la cour des comptes, et c'est pour le même motif qu'on exige le diplôme de bachelier de la plupart des fonctions publiques.

Une seconde raison, c'est que les fonctions publiques assurent d'ordinaire une grande sécurité. Est-ce un bien? est-ce un mal? Nous ne l'examinerons pas; mais en fait tous les fonctionnaires sont arrivés à considérer une place comme une sorte de propriété. L'état s'est presque dépossédé du droit qui appartient à toute administration de renvoyer les fonctionnaires insuffisants. Il les révoque en cas d'indignité, et encore avec toutes les précautions possibles: il les déplace et leur impose des disgrâces, très rares encore, en les faisant déchoir dans l'échelle hiérarchique, il ne les destitue pas,

(1) A la vérité, il y a pour la magistrature une sorte d'épreuve préliminaire, car on n'entre guère immédiatement dans ce qu'on appelle la magistrature assise, laquelle seule est inamovible, sans passer par le parquet; mais ce n'est là qu'un usage, ce n'est pas une règle absolue. Et d'ailleurs il est bien rare qu'une fois entré dans la place on en soit écarté. C'est quelquefois même pour avoir montré son insuffisance au parquet qu'on obtient, comme on dit, le droit de s'asseoir, c'est-à-dire l'inamovibilité.

au point même que l'immobilité des fonctionnaires dans toutes nos révolutions est devenue un thème de plaisanteries. Il peut y avoir à cela quelques inconvéniens, mais la stabilité des fonctions maintient la force des traditions, et le spectacle d'un état changeant continuellement de commis n'offrirait pas une grande dignité. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, telles sont nos mœurs actuelles, et tant qu'elles n'auront pas changé, des conditions préventives sont nécessaires. Ceux qui accusent notre administration publique d'être un mandarinisme peuvent ne pas tenir beaucoup aux grades et aux diplômes; mais ceux qui n'ont nullement l'intention ni le désir de rien changer à ce mandarinisme sont tenus de garder ces conditions et garanties préventives qui en sont le contre-poids.

Ainsi rien de plus nécessaire, rien de plus légitime que les conditions fixées par l'état à l'entrée des carrières de l'état. Étant responsable de l'administration publique, il ne peut l'être que s'il désigne lui-même les garanties d'aptitude des fonctions publiques, et nul autre que lui ne peut avoir ce droit. En est-il de même des autres carrières qui ne relèvent pas immédiatement de l'état?

Les offices ministériels ne sont pas précisément des fonctions publiques et ne sont pas non plus des professions tout à fait privées; ce sont des industries d'intérêt public protégées et par conséquent plus ou moins garanties par l'état, non que l'état soit le moins du monde responsable de l'honnêteté de ces sortes d'agens; mais ils gèrent des intérêts sociaux de si grande conséquence, et l'incapacité peut y être une telle source de ruines, sans qu'il soit possible de s'assurer d'avance par aucun moyen de cette incapacité, qu'on a cru nécessaire d'imposer certaines conditions de science juridique. On dit que l'état ne doit pas se faire le tuteur des individus, que c'est à ceux-ci, à leurs risques et périls, à choisir leurs agens, que c'est l'expérience qui apprendra à distinguer les bons des mauvais, etc. Encore une fois, il n'est nullement probable que ces argumens à l'américaine soient du goût de nos conservateurs, et il nous semble que là où une certaine capacité scientifique est nécessaire, où la présence et l'absence d'une telle capacité ne peut être découverte par aucun moyen extérieur et est livrée par conséquent au hasard, il n'est que juste d'exiger une preuve publique et palpable de cette capacité, car, après tout, quel droit peut avoir un individu d'exercer une fonction dont il est incapable, et qu'il ne peut apprendre qu'aux dépens des autres?

Si l'on pouvait accepter la liberté, ce serait pour une autre carrière voisine de celles-ci et n'ayant aucun caractère de fonction publique et officielle: c'est le barreau. Le barreau est essentiellement une fonction réservée à la liberté individuelle. C'est l'état qui

juge, ce n'est pas l'état qui plaide. Quant à la capacité, elle est facilement appréciable. Chaque plaidoyer est un examen passé devant un jury des plus compétens, à savoir des juges et des plaideurs. Tout le monde sait qu'il ne faut pas beaucoup de plaidoyers pour être classé au palais; l'opinion se fait très vite sur nos jeunes avocats. On comprendrait donc sans trop de difficultés que la profession d'avocat fût libre, sans aucune condition préventive, et d'un autre côté cependant cette absence totale de conditions de capacité n'aurait-elle pas pour conséquence un certain abaissement du niveau commun? La facilité de gagner quelque argent, pourvu qu'on montrât immédiatement quelque aptitude aux affaires, quelque facilité de parole ferait bien vite négliger les fortes études : vous pourriez encore avoir des avocats habiles, vous n'auriez plus ce barreau savant et profond qui a été une des gloires de notre pays.

Quoi qu'il en soit, les doutes qui pourraient s'élever relativement au barreau ne s'appliquent en aucune manière à la médecine. Ici vous avez affaire à une profession qui exige une grande science, science que ne suppléent ni la routine ni le savoir-faire. Par exemple, comment suppléer à la connaissance de l'anatomie, à la connaissance de la matière médicale? Ce qui est aléatoire en médecine, on le sait, c'est la thérapeutique : combien plus encore si elle est absolument ignorante! On comprend le scepticisme un peu naïf qui consiste à dire que la médecine est toujours inutile, et qu'il faut laisser agir la nature; mais souvent ceux qui sont si sceptiques à l'égard des médecins compétens sont d'une crédulité ridicule à l'égard des charlatans et des ignorans, et c'est là ce qui est dangereux. Le scepticisme médical, s'il devait avoir une sanction légale, conduirait à l'interdiction, non à la liberté de la médecine. Si les médecins, comme on dit, tuent leurs malades, comment donner ce droit de tuer à tout le monde? On sent d'ailleurs combien il serait ridicule de résoudre une question pratique de cette importance avec les plaisanteries de Molière. Tout le monde reconnaîtra donc qu'une certaine capacité scientifique est de toute nécessité chez le médecin : c'est là que les conditions préventives sont particulièrement indiquées, car d'une part on ne peut pas s'en rapporter à l'expérience seule pour former un médecin, ici l'expérience se fait aux dépens d'autrui : c'est un *experimentum in animâ vili*. De plus, la capacité médicale ne peut en aucune façon être appréciée extérieurement : le fait même de sauver ou de perdre ses malades n'a qu'une signification incertaine, car le médecin n'est pas responsable de la gravité des maladies. Il peut même arriver que le meilleur soit précisément celui qui a le plus de victimes dans sa clientèle, parce que tous viennent à lui. Ainsi,

d'une part, l'absence totale de critérium extérieur, et, de l'autre, le danger des expériences expliquent et justifient la réglementation en cette matière.

On cite l'exemple des États-Unis, où l'exercice de la médecine est libre. C'est là un fait qui se rattache à l'ensemble des mœurs et des institutions de ce pays, et qu'il ne faut pas séparer de cet ensemble. Les États-Unis ont été originairement et sont encore aujourd'hui un peuple de colons et de pionniers, un peuple dont la fonction propre a été le défrichement de l'Amérique du Nord. Une telle œuvre ne se fait pas sans audace et sans liberté. Lorsqu'un vaisseau plein de colons débarquait sur un sol vierge, on ne demandait pas qui avait un diplôme; celui qui avait quelque aptitude médicale soignait les autres : ce n'était pas le moment d'être difficile. La société américaine, en s'avancant toujours de plus en plus vers les déserts de l'ouest, a dû toujours conserver son caractère d'audace aventureuse : aussi, dans ce pays, tout est marqué au coin de la témérité. Tout y est plus audacieux, plus risqué; l'individu y est plus abandonné à lui-même, habitude prise dans les déserts et les solitudes, où l'on n'a pas toujours à côté de soi une police pour vous protéger et vous surveiller; de là l'ensemble des mœurs et des lois dans ce pays. Nos sénateurs sont-ils disposés à introduire en France la liberté américaine tout entière avec ses bons et ses mauvais côtés? Nous ne le pensons pas : ce sont là des idées d'extrême gauche dont il n'est pas vraisemblable qu'ils soient très épris. Commencer par la liberté médicale, tout en prêchant la restauration du vieil ordre social, serait une singulière tactique. — Nous ne réclamons pas la liberté de la médecine, dira-t-on, — soit; il faut donc des conditions : dès lors on conviendra que ces conditions doivent être des conditions et non pas des apparences, et nous arrivons ainsi à la seconde question, à savoir de quelle nature doivent être les conditions non-seulement pour la médecine, mais pour toute carrière protégée en général.

III.

Dès que l'on accorde que l'accès des carrières doit être soumis à certaines conditions ou garanties, on accorde que ces garanties doivent avoir elles-mêmes leur garantie : autrement on n'aurait rien fait, et, sous prétexte de liberté des grades, on reviendrait à la liberté des carrières. Là est le nœud de la question.

Que signifie une condition exigée par l'état pour l'accès des carrières, si cette condition est vague, indéterminée, et si l'état lui-

même ne peut se rendre aucun compte de sa valeur? C'est ici le cas d'insister sur la responsabilité de l'état, qui naît évidemment de la réglementation des carrières. Supposons en effet que la profession médicale soit libre; chacun choisit le médecin qui lui plaît et en qui il a confiance. L'état n'a rien à y voir. Si vous vous trompez, c'est votre affaire, ce n'est pas la sienne. Mais lorsque l'état interdit l'exercice de la médecine, sauf certaines conditions, lorsqu'il défend ainsi de s'adresser aux uns, ne garantit-il pas par là implicitement les autres? N'est-ce pas comme s'il disait publiquement qu'on peut avoir confiance en eux : le diplôme signifie qu'aux yeux de l'état le médecin qui le possède a la moyenne de capacité à laquelle on peut se fier sans danger : s'il reste quelque degré d'incertitude, c'est seulement celle qui tient à la difficulté de la science et aux inégalités du talent. Un médecin diplômé est censé posséder la condition *sine qua non* de sa profession. En le désignant ainsi au choix du public et en excluant les autres, il est indubitable que l'état contracte une responsabilité morale et indirecte. Quant aux fonctions publiques, la responsabilité de l'état est non plus indirecte, mais directe; elle n'est plus seulement morale, elle est concrète et positive, car il est positivement responsable de la bonne administration du pays. Mais qui acceptera une responsabilité à des conditions qu'il ne connaît pas? Or des grades délivrés par des facultés privées sont évidemment pour l'état des conditions indéterminées. Ces facultés n'existent même pas encore : elles n'existaient pas du moins quand on a fait la loi. Comment pourrais-je savoir ce que seront leurs verdicts? Comment pourrais-je garantir d'avance au public que les médecins qu'elles feront auront une science solide et suffisante? Comment pourrais-je m'assurer d'avance que les licenciés en droit qu'elles me fourniront seront de bons fonctionnaires, de bons magistrats?

La question de la magistrature est, avec celle de la médecine, la plus importante du débat. La magistrature est un pouvoir public, gratifié d'un privilège unique ou presque unique, l'inamovibilité. Sans doute ce privilège est établi dans l'intérêt public : c'est une garantie pour les citoyens. Il en résulte seulement pour l'état l'obligation d'être extrêmement sévère dans l'admission à des fonctions si élevées. Ajoutez que la magistrature tient en sa main les plus grands intérêts des hommes, la fortune, la liberté et même la vie; enfin que ce ne sont pas des fonctions qu'on exerce par le simple bon sens ou à l'aide de la seule conscience : il y faut encore une grande science, égale à celle qui est nécessaire à la médecine ou à l'enseignement. C'est à peine si les conditions existantes sont suffisantes, car on n'exige pas plus pour un magistrat que pour un avo-

cat. Or la profession d'avocat a sa sanction : c'est le succès. Un mauvais avocat ne trouve pas de plaideurs, car nul n'est tenté de perdre son procès; l'avocat ignorant, paresseux et incapable est bien vite connu comme tel. Il n'en est pas de même dans la magistrature, où un juge incapable est juge pour toujours et ne peut être déplacé : bien plus, avec les habitudes de faveur qui dominent beaucoup trop dans toutes nos administrations publiques, il peut comme un autre, s'il est bien apparenté, faire son chemin. On a donc pensé qu'il y aurait lieu à élever le niveau des conditions de capacité des carrières judiciaires, et ce serait évidemment l'intérêt de l'état. Est-ce donc le cas au contraire d'abaisser ce niveau en ouvrant la carrière à des diplômés inconnus, d'une valeur aléatoire, dont l'état ne peut en aucune façon accepter la responsabilité, puisque les corps qui les dispensent sont indépendans?

Supposez en effet que telle faculté de l'état laisse un instant fléchir le niveau. L'état le sait aussitôt; il sait, par la comparaison avec les autres facultés, que l'on penche ici ou là beaucoup trop du côté de l'indulgence. Il peut, par un avertissement soit bienveillant, soit sévère, ramener la faculté complaisante à ses devoirs. De plus les facultés de l'état n'ont aucun intérêt à cet excès de complaisance, et si les droits pécuniaires d'examen ont pu fournir quelquefois un prétexte à des soupçons de ce genre, ce prétexte a disparu depuis la sage mesure qui a consolidé pour toutes les facultés de l'état l'éventuel des examens et en a fait un traitement fixe. Enfin l'état même alors n'était pas sans moyen d'action en cas d'abus. De même, si l'enseignement faiblit dans une faculté, ce qui peut arriver accidentellement, l'état en est averti immédiatement par ses agens, et il est armé de toutes sortes de moyens de remédier au mal dès qu'il se déclare. Supposons au contraire que les mêmes faits se présentent dans les facultés libres, quel recours l'état peut-il avoir? Comment peut-il y relever l'enseignement et exiger des examens plus sévères? Si même il s'établissait des facultés qui n'auraient pour but que de donner des diplômes, comment pourrait-il l'empêcher? et ne serait-il pas obligé d'accepter également les grades, de quelque côté qu'ils vinsent?

Il y a plus, et ceux qui demandent la liberté des grades ne voient pas qu'ils réclament une arme à deux tranchans, qui peut aussi bien tourner contre eux que pour eux. Sans doute, tant que l'administration de l'état sera entre des mains impartiales, les grades décernés par les facultés libres seront pour celles-ci et pour leurs cliens un avantage, car, une fois le principe admis, on ne fera plus de distinction entre les grades, et l'état n'aura pas à s'enquérir de leur origine. On peut même imaginer tel cas où, le gouvernement

étant entre des mains amies, les grades libres seraient un motif de préférence et de choix; mais on peut aussi faire l'hypothèse inverse. L'état, dans ce temps-ci, peut très bien passer entre les mains d'un parti contraire pour qui l'origine des grades serait précisément un motif d'exclusion. Aujourd'hui, par exemple, les grades étant uniformes, nul ne sait l'origine des candidats aux fonctions; qu'ils viennent des jésuites ou de l'université, cela n'est pas marqué dans le diplôme. Avec la nouvelle institution au contraire, il y aura deux sortes de grades qui chacune portera son origine. Ainsi, suivant les changemens de ministère, tel diplôme sera bon ou mauvais, et il faut être bien sûr d'être toujours les plus forts pour croire à l'utilité d'une telle institution. Sans doute pour les carrières privées, le barreau et la médecine, de telles conséquences ne sont pas à craindre; mais elles peuvent se présenter pour les carrières publiques et se présenteraient vraisemblablement.

Nous avons établi que les garanties exigées par l'état sont nulles, si elles n'ont pas elles-mêmes aux yeux de l'état leur garantie, ce qui ne peut être que si elles sont instituées par lui-même. Il ne peut pas répondre de l'aptitude aux carrières, s'il ne répond pas des diplômes eux-mêmes. Supposons, par exemple, une interpellation parlementaire où l'on citerait de nombreux exemples d'accidens causés par des médecins qui ignoreraient l'emploi du chloroforme. Dans l'état actuel des choses, le ministre s'enquerrait de la situation de l'enseignement et verrait s'il y a là quelques lacunes à combler, quelque faiblesse à corriger; mais pour ce qui regarde les facultés libres, il n'aurait qu'à dire une chose : Cela ne me regarde pas. Dès lors pourquoi garantirait-il une capacité qu'il ne peut contrôler, et dont les défaillances sont en dehors de son action? Des grades libres sont semblables à des actes légaux qui ne seraient point légalisés. J'exige que vous me présentiez votre acte de naissance; si cet acte est rédigé par n'importe qui, ce n'est plus un acte : c'est un papier. De même, j'exige que vous me présentiez le diplôme de licencié; si ce diplôme est décerné par n'importe qui, ce n'est plus un diplôme : ce n'est qu'une lettre de recommandation.

On a si bien compris tous les inconvéniens précédens que l'on a essayé d'un compromis par lequel les droits de l'état seraient, disait-on, sauvegardés et conciliés avec les droits des facultés libres. Ce compromis, qui est précisément en cause, et qu'il s'agit d'abroger, est l'institution des jurys mixtes. C'est là, dit-on, une transaction sage entre les deux principes, puisque d'une part l'état est représenté par deux professeurs et que les facultés le sont également : l'état même aurait, dit-on, la prépondérance. Cette prétendue transaction nous paraît au contraire une concession beaucoup

plus grave que ne serait la pure liberté, car elle tend à donner un caractère demi-officiel à des examens dont l'état après tout n'est nullement responsable : c'est attacher l'estampille officielle aux produits des facultés libres ; c'est leur conférer une demi-garantie émanant de l'état ; c'est instituer le partage, — ce qui est le vrai but vers lequel on tend. La liberté absolue des grades est contraire aux principes, nous l'avons dit, mais au moins l'état n'y serait pour rien. Les facultés libres confèreraient leurs grades à leurs risques et périls, et l'opinion pourrait servir de contrôle et de sanction. Au contraire, dans les jurys mixtes, l'état intervenant pour une part couvre par là même les résultats. L'état accepte la demi-responsabilité de ce qui ne vient pas de lui, et cela sans moyen suffisant pour exercer un contrôle réel et efficace. Les jurys mixtes sont un coin que les universités libres introduisent dans l'état pour y faire pénétrer leur propre action.

On nous dira peut-être que ces facultés ne sont pas du tout des corps inconnus, sans compétence, sans responsabilité, sans garantie : ce sont, dit-on, des universités. Elles doivent être composées de trois facultés au moins ; ces facultés doivent avoir le même nombre de chaires que celles de l'état, elles doivent être occupées par des docteurs aussi bien que celles de l'état. D'aussi grands établissemens, qui exigeront de si grands capitaux, ne peuvent pas être des établissemens pour rire : ce seront nécessairement des corps sérieux, et leurs examens auront une valeur réelle. Elles auront au reste intérêt à maintenir leurs études au niveau de celles de l'état et à donner à leurs grades une valeur égale. Autrement elles sentiraient elles-mêmes qu'elles seraient abandonnées ; les grades de l'état reprendraient bien vite l'avantage. On peut donc s'en rapporter uniquement à l'émulation et à la concurrence.

Nous répondrons : Sans doute il peut en être ainsi ; mais nous n'en savons rien. Les facultés seront seules juges de ce qui concerne leur intérêt. Peut-être seront-elles sévères, peut-être seront-elles indulgentes et complaisantes, peut-être se partageront-elles les deux rôles : les unes pourront se donner le rôle de lutter par la solidité des études avec celles de l'état, tandis que d'autres, moins ambitieuses, se contenteront du rôle modeste et lucratif d'ouvrir à bon compte l'accès des carrières difficiles. De plus, rien ne garantit l'avenir, ni même le lendemain. Aujourd'hui les facultés feront bonne figure ; qu'arrivera-t-il demain ? Enfin c'est là une affaire d'appréciation morale, et non de garantie légale. Les affaires humaines ne se traitent pas par les sentimens : on demande des gages aussitôt qu'il s'agit d'intérêts graves et positifs. Nul ne prête par amitié, sur une simple parole. Il faut des titres réels, des actes,

des contrats, des hypothèques, toutes choses concrètes et palpables. La bonne volonté des facultés libres est un fait purement moral dont rien ne répond, qui est laissé à leur libre arbitre et dont l'état ne peut au hasard endosser toutes les conséquences. Il ne peut se subordonner d'avance, dans une partie grave de ses attributions, à des corps privés qui échappent entièrement à son gouvernement.

En se réservant par exemple la rédaction des registres de l'état civil, l'état n'a pas obéi à un sentiment d'hostilité contre le clergé; mais il a obéi au sentiment de sa responsabilité propre. Les actes de l'état civil sont des pièces authentiques qui font foi devant les tribunaux. Or c'est l'état qui est chargé de la justice. Il en est responsable auprès des citoyens; comment le pourrait-il être si les conditions élémentaires de la vie sociale, la naissance et la mort, la filiation, l'adoption et le mariage, n'étaient pas sous sa juridiction directe? Sans doute le clergé pouvait offrir des conditions de capacité et de moralité égales à celles des fonctionnaires de l'état : un curé de village vaut bien un maire de village; seulement l'état a voulu que les garanties primordiales de la vie civile relevassent directement de l'autorité publique, de laquelle relèvent tous les intérêts civils. Il en est des grades comme des actes civils. Moralement parlant, ils peuvent être aussi bien décernés par Pierre que par Paul; mais ce n'est pas la question. Il s'agit de savoir si l'état peut s'en rapporter à autrui autant qu'à lui-même, et si la valeur légale des diplômes doit résulter d'une action purement privée.

On ne peut exercer une fonction publique qu'à la condition d'être fonctionnaire public. Ouvrir ou fermer des carrières réglementées par la loi est une fonction publique : elle ne peut donc être exercée par des corps libres et indépendans. Si on admettait une fois ce droit, il faudrait admettre en même temps comme contre-poids, pour garantir les intérêts de l'état, un droit de contrôle et de surveillance, et même un droit de révision; mais dès lors les facultés libres ne seraient plus facultés libres : elles deviendraient facultés de l'état. Il ne s'agirait plus de liberté d'enseignement : il s'agirait d'instituer, au nom de l'état, des facultés catholiques de manière à partager l'enseignement supérieur comme on se partage l'enseignement primaire. On voit à quelles conséquences graves nous conduit le principe de la liberté des grades. Les jurys mixtes ne sont nullement un moyen d'atténuer ces conséquences : elles sont au contraire un des chemins qui peuvent y conduire.

Nous touchons ici au point le plus délicat de la question. Il est évident que l'état et ses adversaires ne s'entendent en aucune façon sur le principe de la loi. L'état accorde et veut accorder la liberté

d'enseignement, c'est-à-dire une liberté comme les autres, un exercice indépendant de l'activité individuelle, en dehors de la tutelle et de l'omnipotence de l'état. Cette liberté, comme toutes les libertés, a ses inconvénients; elle a aussi ses avantages : elle peut être un principe de concurrence généreuse; elle peut être un ressort pour l'initiative individuelle et, comme on dit, un refuge ouvert à la liberté des méthodes. Enfin tout est tranché par ce dernier mot : c'est un droit. C'est donc au nom des droits de l'homme et du citoyen, au nom des principes de 89 que l'état accorde la liberté d'enseignement. Ainsi compris, il est manifeste que la liberté d'enseignement n'entraîne en aucune façon la liberté des grades : on peut même dire qu'elle l'exclut, car enseigner est un acte privé, conférer des grades professionnels est une fonction publique.

Les adversaires se placent à un tout autre point de vue. Il ne s'agit pas pour eux du droit naturel d'enseigner sous certaines conditions, droit inhérent à tout homme aussi bien que le droit de guérir ou le droit de plaider. Il s'agit d'un autre droit, antérieur et supérieur aux droits humains, le droit catholique. L'église a éminemment, et par institution divine, le droit d'enseigner, et même elle l'a seule. A elle seule appartient le gouvernement du monde moral. L'enseignement de l'état n'est lui-même qu'une usurpation; un enseignement laïque équivaut à un enseignement athée. Ce n'est pas le monopole de l'université qui est en question, c'est son existence même. Sans doute, dans l'état actuel des choses, on se contenterait de la liberté; mais il y a mieux que cela. Le premier point, c'est d'entrer dans l'état : le reste viendra plus tard. Or par l'institution des jurys mixtes on entre dans l'état; on compromet l'état dans les affaires des universités catholiques. Les deux puissances tendent à se confondre, ce qui a toujours été le rêve du parti ultramontain.

Il n'y a donc pas le moindre doute que la question, telle qu'elle est engagée, ne soit la lutte entre l'état laïque et l'état chrétien. Avoir la clef des carrières peut paraître au premier abord un moyen bien humble et bien modeste pour les disciples de Joseph de Maistre et les apologistes de Grégoire VII; aussi ont-ils eu bien soin de nous avertir que ce n'était qu'une « transaction; » mais on sait que rien n'est à dédaigner pour les habiles. Tenir les intérêts positifs à sa disposition, faire des avocats et des médecins au même titre que l'état lui-même, fournir des candidats à la magistrature, de même que l'état, et le tout sans contrôle, c'est là un moyen d'influence dont on ne peut contester l'efficacité. Qui verrait là autre chose qu'un partage de la puissance publique?

Nous comprenons que dans le débordement de folies révolution-

naires que nous avons vues et que l'on peut voir encore, quelques personnes aient cru utile de s'assurer la coopération de l'église. Un corps éminemment moral, porté par sa pratique et ses fonctions à la culture des sentimens nobles de la nature humaine, renfermant un grand nombre d'âmes d'élite, pourrait être sans aucun doute un auxiliaire moral utile contre de basses passions, à la condition seulement que ce concours fût entièrement libre et séparé de l'action de l'état. Celui-ci a pour lui la puissance de la loi et la force. L'église a pour elle l'exemple, la parole et la prière. Ces deux sortes de moyens d'action doivent être séparés, car toute tentative de l'église à entrer dans l'état a pour effet d'exaspérer les passions contraires et de leur fournir un aliment. Rien de plus juste, par exemple, que la liberté d'enseignement. Que l'église coopère à sa manière à l'instruction et à la moralité des jeunes générations, nous ne pouvons que nous en féliciter : ce sera, nous l'espérons, une source de généreuse concurrence entre les deux corps. Quelques esprits ardens craignent, non sans raison, que cette concurrence, cette noble lutte que rêvent les libéraux sincères ne dégénère en guerre et ne sépare la France en deux camps, que l'état, en instituant des facultés libres, n'institue des citadelles destinées à battre en brèche ses principes fondamentaux, que les concessions faites par la liberté ne tournent contre elle-même; ils craignent enfin l'accomplissement de cette parole célèbre : « Quand nous sommes les plus faibles, nous réclamons la liberté au nom de vos principes; quand nous sommes les plus forts, nous vous la refusons au nom des nôtres. » De telles craintes ne sont certainement pas sans fondement : soit, la liberté accepte ces conséquences, elle se croit assez forte pour les supporter, mais elle ne peut aller plus loin. Autoriser la lutte même contre soi, c'est générosité; laisser pénétrer chez soi et abandonner une parcelle de la puissance publique, ce serait faiblesse.

Nous nous sommes placés exclusivement dans ce travail au point de vue des principes : nous n'avons pas à entrer dans l'examen particulier des raisons ou objections secondaires mises en avant par les adversaires de la loi nouvelle. Quelques-unes seulement méritent d'être relevées ici. Comment, dit-on, peut-on revenir sur une loi avant même qu'elle ait été essayée? Ne faut-il pas attendre l'expérience? Est-il sage de faire des lois pour les défaire aussitôt? Cette objection modeste, sous son apparence d'innocence, n'est autre chose que la question elle-même. Si en effet la collation des grades est un droit de l'état, il n'est jamais ni trop tôt ni trop tard pour le ressaisir. L'expérience n'a rien à y voir. L'état réclame ses attributions propres; il n'a pas à attendre l'usage que vous en fe-

rez. Si, par impossible, l'état se trouvait avoir abandonné une partie de la puissance judiciaire, il n'y aurait pas à attendre l'expérience et le temps pour ressaisir cette partie aliénée de l'autorité publique. Demander que l'état attende, c'est lui demander qu'il reconnaisse que ce n'est pas son droit qui a été entamé. C'est donc résoudre la question par la question. Au contraire, si c'est un droit de l'état, il est urgent de le ressaisir le plus tôt possible, avant qu'aucun acte soit venu constituer une position prise et un fait acquis.

Un autre argument est celui-ci : si vous retranchez aux facultés, dit-on, le droit de délivrer les grades, vous leur ôtez les moyens de vivre. Vous leur donnez un titre vain dont elles ne peuvent faire usage. Étrange argument ! L'état vous doit la liberté, non la subsistance. Cet argument rappelle celui des ouvriers en 1848, qui demandaient non-seulement la liberté du travail, mais encore le droit au travail. A quoi nous sert, disaient-ils, d'avoir la liberté de travailler, si nous n'avons pas de travail ? — A quoi nous sert, disent nos adversaires, d'avoir la liberté d'enseigner, si nous n'avons pas d'élèves ? — Donnez-nous du travail pour vivre, disaient les ouvriers. — Donnez-nous des grades qui nous feront vivre, disent nos universités nouvelles. — Partager le budget, voilà ce qu'on demande de part et d'autre, tant il est vrai que tous les partis sont les mêmes et enfantent les mêmes erreurs lorsque leur intérêt est en jeu !

Ces réflexions sont de nature, nous l'espérons, à frapper tous les hommes impartiaux décidés à juger la question en elle-même, indépendamment de tout esprit de parti. Ce n'est pas une question qui soit particulièrement solidaire de la forme actuelle du gouvernement. Tous les gouvernements, quelle que soit leur forme, ont intérêt à ne pas laisser entamer le droit de l'état. Tous s'y sont refusés et ont, à un moment donné, su opposer des barrières aux prétentions excessives du clergé. La république même aura été sous ce rapport plus libérale que les autres, car elle lui aura donné la liberté d'enseignement à tous les degrés. N'est-ce pas assez ? Faudrait-il qu'on puisse dire que l'on n'a pas craint de mutiler l'état uniquement parce qu'on n'a pas le gouvernement de son choix ?

PAUL JANET.

LORD PALMERSTON

I.

LES DÉBUTS DE PALMERSTON ET SON RÔLE JUSQU'EN 1848.

- I. *The life of viscount Palmerston*, by lord Dalling (sir H. Lytton Bulwer), 3 vol. 1873.
— II. *Life of viscount Palmerston*, 1846-1865, by the hon. Evelyn Ashley, M. P., 2 vol. 1876. — III. *Mémoires de Greville*, 1875.
-

I.

Yvan Tourguenef, chassant un jour dans les marais d'une des provinces les plus reculées de son pays, vit sortir des roseaux un paysan demi-sauvage qui s'approcha timidement et lui dit : « Qui est donc ce *Palmistron*? Pouvez-vous m'apprendre quelque chose de lui? » — « Je m'étais souvent, disait Tourguenef en racontant cette anecdote, demandé ce que c'est que la gloire; je le savais maintenant. Avoir son nom écorché par la bouche de cet homme et dans ce lieu, oui, si quelque chose était la gloire, c'était cela. »

Ce n'est pas seulement dans les steppes marécageuses de la Russie, et pendant et après la guerre de Crimée, que le nom de Palmerston a été plus d'une fois prononcé. En Asie, en Afrique, il est arrivé à des oreilles que les bruits de l'Europe ne touchent guère, car il a été dans la destinée de Palmerston de s'armer pour le croissant, comme les Normands, ses aïeux, s'armaient pour la croix. Il a été longtemps, pour une foule de peuplades barbares, l'incarnation de l'Angleterre; mais ne doit-il pas rester, dans son pays même, comme le représentant d'une politique et le type d'une classe?

Ce gentilhomme sans morgue et de belle humeur, qui avait fait deux parts dans l'humanité, l'Angleterre et ce qui n'était pas l'Angleterre, plein d'un sincère mépris pour tout ce qui sortait de l'horizon de Pall-Mall et de Westminster, aimant mieux les vices de ses compatriotes que les vertus de l'étranger, ce *Pam*, comme le peuple aimait à l'appeler, est assurément une figure originale et digne d'une étude attentive. On peut l'étudier sans amour ni colère, comme un naturaliste étudie une espèce, car il avait pris au rebours le vers fameux de Térence : *nihil humani a me alienum puto*. Il ne concevait rien de bon qui ne fût utile à son pays : son esprit était essentiellement insulaire ; les événemens des deux mondes ne l'intéressaient que par leurs rapports directs ou détournés avec les intérêts anglais ; mais il n'avait pas, sur la mesure de ces intérêts, les idées basses d'un marchand ou d'un économiste, il ne séparait pas la grandeur matérielle des grandeurs d'imagination. Il voulait l'Angleterre riche, puissante, et la richesse n'était à ses yeux qu'un élément de puissance ; il l'aimait cependant pour elle-même et ne comprenait guère une aristocratie besoigneuse. Il sut à merveille flatter toutes les passions de la noblesse britannique ; il se donna tous les goûts des tories et se débarrassa de leurs préjugés et de leur entêtement. Les vieux conservateurs ne purent jamais détester un adversaire qui avait les traditions d'un gentilhomme ; les libéraux, contents d'être servis par lui, s'habituaient à son dédain peu déguisé pour leurs chimères et leurs idoles. Sous une certaine rudesse plébéienne qui plaisait à la nation, Palmerston était aristocrate autant que n'importe quel représentant des « grandes familles gouvernantes. » Il était né Temple (le 20 octobre 1784) et ne l'oubliait pas ; les Temple étaient venus en Angleterre avec Guillaume le Conquérant et avaient une généalogie bien suivie depuis Jean sans Terre. Ils avaient eu de grands biens, mais, ayant suivi le parti vaincu sous le règne de Richard III, ils ne gardèrent que Temple Hall, qui dut bientôt être vendu. Cette famille ne devint pourtant illustre qu'avec sir William Temple, qui fut longtemps employé dans les ambassades en Hollande, et laissa des mémoires qui sont encore lus avec fruit par les historiens.

Lord Palmerston descendait directement d'un frère cadet de ce grand diplomate : il avait le même sang dans les veines, et l'on peut observer sur ces deux personnages un vrai phénomène d'atavisme politique. La vie publique de sir William Temple fut, on peut le dire, une longue lutte contre la France ; il osa engager cette lutte au moment où la cour anglaise était asservie à Louis XIV et quand la Hollande et l'Angleterre étaient brouillées. Le premier il montra au grand pensionnaire de Witt le péril qui menaçait les Pays-

Bas : il le détacha de la France, le réconcilia avec la Grande-Bretagne, et couronna son ouvrage en négociant avec la Hollande et la Suède le fameux traité de la triple alliance, qui arrêta Louis XIV dans l'ivresse de ses triomphes. Plus tard, à Nimègue, il lutta obstinément contre les tendances françaises de sa cour, et il ne signa qu'à contre-cœur les articles d'une paix qu'il regardait comme boiteuse. Il n'eut pas de regrets pour la royauté des Stuarts, qu'il avait toujours jugée trop française; il n'avait point pris part à la révolution, mais le triomphe de Guillaume III était aussi le sien; s'il refusa de sortir de son repos pour servir un roi qui depuis longtemps était son ami personnel, ce n'est pas seulement parce qu'il lui en coûtait d'abandonner son repos, ses livres, ses jardins, il voyait sa politique suffisamment couronnée dans la personne d'un prince d'Orange.

Lord Palmerston ne ressemblait certes pas de tout point à son illustre ancêtre : ce n'est pas lui qui eût dit que, passé quarante ans, l'homme n'est propre ni à l'amour ni aux affaires, il n'avait ni l'humeur mélancolique, ni les goûts bucoliques du philosophe de Sheen, mais on trouve chez tous deux une sorte d'aversion, dirai-je républicaine ou aristocratique, pour la cour. Palmerston rappelle surtout Temple, comme politique : ni l'un ni l'autre ils ne furent, à proprement parler, hommes de parti; ils furent tous deux des patriotes, jaloux de la grandeur anglaise, adversaires implacables, habiles à nouer des alliances contre la puissance française, qu'ils regardaient comme l'ennemie héréditaire de leur pays.

Sir William Temple avait un frère cadet qui devint attorney-général et président de la chambre des communes irlandaises. Le fils de ce frère cadet porta le premier le nom de *lord Palmerston*. Cette pairie irlandaise fut créée pour lui le 12 mars 1722 : le nouveau pair siégea plusieurs années à la chambre des communes; il eut un fils qui mourut jeune, laissant pourtant un enfant qui devint le deuxième vicomte Palmerston; celui dont nous nous occupons, le ministre, fut le troisième vicomte.

Il y a bien peu de chose à dire de ses premières années : le jeune Henry Temple fut élevé à Harrow; il alla ensuite passer trois ans à Édimbourg, où il suivit les cours de Dugald Stewart. « C'est dans ces trois années, écrivait-il plus tard, que j'ai jeté les fondemens de tout ce que je possède de connaissances et d'habitudes d'esprit utiles. » En 1803, il entra à l'université de Cambridge. Il trouva tout naturel, à peine arrivé à sa majorité, et avant même de prendre son degré de maître ès arts, de briguer les voix de son université pour entrer à la chambre des communes, après la mort de M. Pitt en 1806. Il rencontra deux concurrens dans lord Althorp et lord Henry Petty. Il passa ses examens en même temps qu'il fit sa campagne

électorale, qui se termina par une défaite honorable; c'était déjà beaucoup, à son âge, d'être accepté comme candidat dans une grande université.

On le vit dès cette époque prendre goût à la politique, tout en se livrant avec ardeur aux plaisirs de son âge; il commence en 1806 un journal où sir Henry Bulwer a puisé les principaux élémens de sa biographie. Il observe tout : son ambition juvénile suit tous les grands acteurs de l'époque; ses notes sont brèves, mais pleines de substance. Il a des remarques profondes : « C'est une circonstance singulière, dans la conduite politique de *Buonaparte*, que, loin de cacher ses desseins, il publie jusqu'aux projets les plus violens, avant de les mettre à exécution, et la conséquence uniforme de ce plan a été que le monde, au lieu d'être alarmé et prêt à la résistance, à force d'attendre des conquêtes et des changemens, devient réconcilié avec l'idée de ces conquêtes et de ces changemens et se soumet sans murmurer aux ordres du tyran. » (26 août 1806.) A vingt-deux ans, il juge sainement Napoléon, Fox, « l'homme d'état que le peuple aime le mieux et dans la politique duquel il a le moins de confiance. » Le jeune lord entre dans la vie comme tory, il adopte les opinions des conservateurs comme il a hérité des domaines de son père. Il est curieux de lire dans son journal l'impression produite sur un jeune Anglais par la bataille d'Austerlitz, par la paix « abjecte » de Presburg, par Iéna. Ça et là on trouve une anecdote qui a son prix. Après Iéna, Palmerston raconte que le roi de Prusse se retire à Osterode, près Dantzig. « Telle était son apathie que lorsque le comte Woronzof, envoyé en mission auprès de lui, le joignit à Osterode, il fut immédiatement invité à suivre le roi à la chasse : on fit bonne chasse et l'on tua un ours. La reine malade, et dégoûtée de cet amusement intempestif, fut contrainte de suivre. » Palmerston eut toute sa vie l'humeur frondeuse vis-à-vis des têtes couronnées.

Toutes les dissertations de Blackstone ne valent pas les notes de Palmerston sur les élections anglaises. On y saisit sur le vif la vieille Angleterre et les détails de son système représentatif à la fois si bizarre et si efficace. Palmerston avait échoué à Cambridge; un de ses tuteurs, lord Malmesbury, le fit cependant nommer lord de l'amirauté dans le ministère du duc de Portland. Le parlement dissous, il se présenta encore une fois à Cambridge et fut encore battu; enfin il trouva un siège dans l'île de Wight, le bourg de Newtown. Sir Leonard Holmes, qui en était le patron, lui fit promettre de n'y jamais paraître, même pendant l'élection, tant il redoutait qu'une nouvelle influence vint se substituer à la sienne.

Lord Palmerston conserva jusqu'au bout une prédilection secrète pour un système électoral qui donnait le monopole du gouverne-

ment à la fortune et à la qualité; il ne fut jamais un réformiste ardent, et les libéraux attendirent sa mort pour faire la seconde réforme électorale.

Le voilà à vingt-cinq ans législateur et dans un poste obscur du gouvernement; il ne lui restait plus qu'à faire son *maiden speech*. Voici le ton dégagé dont il en parle à sa sœur Élisabeth (lettre du 6 février 1808) : « Mes amis ont eu la bonté de m'affirmer que je n'ai pas trop dit de sottises, les journaux ne m'ont pas fait une place très libérale dans leur compte-rendu; mais voici en substance ce que j'ai dit. » Il explique alors, avec la gravité d'un vieux diplomate, qu'il a parlé contre la production des pièces relatives aux affaires du Danemark et au bombardement de Copenhague. Il n'y avait pas besoin de ces pièces pour justifier l'expédition. La France voulait prendre la Zélande et la flotte danoise : le Danemark n'était pas en mesure de faire respecter sa neutralité. Il fallait arracher à Bonaparte une proie qu'il était sur le point de saisir. « Je fus une demi-heure *sur mes pieds*, et n'eus pas aussi peur que je m'y attendais. » Ce fut sans doute un pur hasard parlementaire qui fit du nouveau lord de l'amirauté le défenseur d'une des violences les plus fameuses de l'histoire; on ne saurait guère le blâmer quand on connaît les ordres donnés par Napoléon à Bernadotte : « Si l'Angleterre n'accepte pas la médiation de la France, il faut que le Danemark lui déclare la guerre ou que je la déclare au Danemark. Vous serez destiné, dans ce dernier cas, à vous emparer de tout le continent danois. » (2 août 1807.) Il est étrange pourtant de voir aux prises celui qui était alors le maître du monde et un jeune homme dont personne en Europe ne connaissait encore le nom.

Il est plus singulier peut-être qu'à peu de temps de là Perceval, pendant une crise ministérielle produite par la querelle de Castlereagh et de Canning, offrit à ce débutant le poste important de chancelier de l'échiquier. Palmerston fut un peu surpris; mais, avec la gravité d'un vieil homme d'état, il demanda du temps pour réfléchir et « pour consulter ses amis. » Il consulta son tuteur, lord Malmesbury, et, sur son conseil, repoussa le poste qu'on lui offrait comme étant au-dessus de ses forces. Pour ne pas faire preuve d'une trop grande modestie, il accepta celui de ministre de la guerre, qu'on avait mis à sa disposition si le ministère des finances l'épou-vantait. Il entra en fonctions le 28 octobre 1809.

Une carrière qui commençait aussi brillamment que celle de Pitt ne devait pas suivre les mêmes phases. Il y eut comme une éclipse de près de vingt ans dans la vie de lord Palmerston; secrétaire de la guerre en 1809 dans le cabinet de Perceval, nous le reverrons secrétaire de la guerre en 1828 dans le cabinet de Wellington.

En présentant en 1810 le budget de la guerre, il exposait en ces termes l'état militaire de l'Angleterre : « Nous avons en ce moment 600,000 hommes sous les armes (armée, milice, volontaires), sans compter 200,000 marins. L'énergie virile de la nation n'a jamais été plus éclatante, et le pays n'a jamais eu une attitude plus fière et plus glorieuse. Après une lutte de quinze ans contre un ennemi dont le pouvoir a toujours été en augmentant, nous pouvons continuer la guerre avec des forces plus nombreuses et avec une population que la pression des circonstances a consolidée en une masse militaire impénétrable, et si nous ne présentons pas à une invasion l'obstacle de ces nombreuses forteresses qu'on trouve sur le continent, nous lui offrons la barrière plus insurmontable d'un peuple brave, patriotique et enthousiaste. » Cette vibration d'un patriotisme hautain traverse toute la vie de lord Palmerston : de nature *pugnace*, si je puis emprunter ce mot à mes voisins, il a toujours trouvé plaisir à défier ses ennemis.

Ceux qui se souviennent encore de lord Palmerston à cette époque, le peignent comme un homme à la mode, fier, gai, moqueur, hardi chasseur, cachant son ambition sous la frivolité la plus aimable, sachant, on vient de le voir, régler cette ambition, pour la mener plus sûrement et plus loin.

L'homme du monde dominait-il encore l'homme d'état, ou l'homme d'état était-il mal jugé? Quoi qu'il en soit, il resta pendant quinze ans de suite dans le poste que Perceval lui avait confié, et que lord Liverpool lui conserva. Ses amis personnels n'étaient pas ses amis politiques. Il vivait dans la société des whigs, qui, depuis Fox, était la société à la mode, celle qui donnait le ton et qui tenait le sceptre. La discipline de parti l'attachait seule aux tories, encore s'était-il de bonne heure montré assez indépendant. Il n'avait subi aucun patronage trop pesant; il n'était ni à Canning, ni à lord Eldon, ni même à lord Liverpool, ayant exigé de ce dernier qu'on le laissât libre dans la question catholique. Palmerston avait des terres en Irlande, il fut toujours ému (autant qu'il pouvait l'être) des maux de ce pays; sa foi protestante n'ayant rien de farouche, il embrassa de fort bonne heure la cause de l'émancipation catholique. Il fut nommé député de l'université de Cambridge en 1812, comme ami des catholiques; en 1813, il les défendit au parlement. « Est-il sage de dire à des hommes qui ont un *rang* et de la *fortune*, qui, à cause de leur vieille lignée ou de leurs biens présents, ont un intérêt profond à souhaiter le bien public, qu'ils vivent dans un pays où une constitution bienfaisante permet à tous, sauf à eux, en exerçant honnêtement leurs talents dans la vie politique, d'obtenir le respect de leurs contemporains et de rendre

service à l'état... Ce que nous avons perdu par ce système, nul ne peut le savoir; ce que nous pouvons perdre encore, nul ne peut l'imaginer. Si, par le hasard de la naissance ou de l'éducation, un Nelson, un Wellington, un Burke, un Fox, un Pitt, eût appartenu à cette classe de la communauté, de quels honneurs et de quelle gloire l'histoire de la Bretagne n'eût-elle pas été privée? »

Ces paroles montrent comment lord Palmerston comprenait et défendait l'égalité; son éloquence n'a jamais de bonds, de saillies vers les abstractions, elle reste sur le sol anglais. Il n'a pas peur d'être injuste, il a peur que l'Angleterre ne perde quelque chose en excluant du parlement, de l'administration, de l'armée, des gens « titrés et riches. »

C'était assez pourtant pour déplaire au gros du parti tory. Lord Liverpool essaya, mais en vain, de se défaire de lord Palmerston en l'envoyant dans l'Inde comme gouverneur-général, ou en l'embaumant dans la chambre des lords. Il refusa, voulant faire son chemin dans les communes : en 1825, il y eut des élections, et il fut nommé encore une fois à Cambridge, mais il dut se battre en quelque sorte tout seul. « Je me jetai dans les bras de mes ennemis politiques, les whigs, pour me défendre contre mes amis politiques, les tories. » Il se plaignit à lord Liverpool, au duc de Wellington et à Canning des attaques dont il avait été l'objet, bien que la question de l'émancipation catholique eût été directement réservée, chaque membre du cabinet pouvant prendre parti comme il l'entendait. Il avait déclaré à lord Liverpool que, s'il était battu, il sortirait du ministère. « Ce fut, écrivait-il, le premier pas décidé vers une rupture entre les tories et moi, et ils furent les agresseurs. »

Palmerston aimait la lutte, il avait *du sang*; il se plaît à la guerre des catholiques et des anti-catholiques. « La bataille continue, et nos gens vont en tout sens comme une meute indisciplinée; je puis pardonner à des vieilles femmes comme le chancelier, à des niais (*spoonies*) comme Liverpool, à des *ignoramus* comme Westmoreland, à de vieux tories fourbus comme Bathurst; mais comment un homme tel que Peel, libéral, intelligent, d'esprit frais, se trouve courir dans une telle meute, voilà qui me semble difficile à comprendre. Il doit regretter dans son cœur ces premières promesses, ces préjugés juvéniles, qui l'ont lié à des opinions si différentes de ses vues larges sur les affaires publiques. Mais le jour approche, il me semble, où cette question sera résolue comme elle doit l'être... Les jours de la tyrannie protestante sont comptés. » (Lettre à son frère William Temple, 21 octobre 1826.)

Le roi Georges IV, qui avait épousé la passion protestante de George III et du duc d'York, n'aimait pas lord Palmerston. Quand

la mort de lord Liverpool fit passer le pouvoir aux mains de Canning, ce dernier, abandonné par les tories de la vieille roche, par ce qu'on appelait le parti « protestant, » eut quelque peine à composer son ministère. L'amour-propre de Palmerston fut flatté d'abord par l'offre de la chancellerie de l'Échiquier, mais Canning dut bientôt retirer son offre, et Palmerston resta simple ministre de la guerre, sans voix dans le cabinet. Canning lui offrit de la part du roi le gouvernement de la Jamaïque. « Je ris de si bon cœur, écrit-il dans ses notes, que Canning en fut tout troublé et je fus obligé de redevenir sérieux. » Il n'en voulut pas à Canning et s'attacha décidément à sa politique; il devint un *canningite*, ni tory, ni whig.

Ce parti nouveau servait pour ainsi dire de planche aux libéraux, depuis longtemps exclus du pouvoir. « Le parti de M. Canning, écrit Bulwer, vivra dans notre histoire et dans l'histoire du monde, comme le parti des Anglais généreux, courageux et intelligens de la première moitié de ce siècle. Il n'était pas en faveur d'une extension du suffrage électoral. Il était partisan d'une aristocratie puissante et riche; il n'était pas opposé au système des bourgs pourris. Qu'est-ce donc qui le distinguait? C'était le patronage des opinions constitutionnelles hors de l'Angleterre, l'adoption avec certaines réserves des doctrines du libre échange, et la suppression des qualifications religieuses pour les fonctions politiques. » Palmerston, qui cherchait sa voie, fut toujours un économiste assez tiède; le patronage des opinions constitutionnelles au dehors devait devenir son occupation favorite.

Le passage de Canning aux affaires fut court. Le duc de Wellington, qui le remplaça, conserva quelque temps des *canningites* dans son ministère; mais bientôt Palmerston, Huskisson et deux autres ministres se séparèrent de lui. Palmerston, entré dans l'opposition, n'avait encore qu'une petite place dans la chambre des communes. On en jugera par cet extrait du journal de Greville : « L'événement de la semaine dernière a été le discours de Palmerston sur la question portugaise (insurrection contre dom Miguel en faveur de doña Maria de Gloria), prononcé tard et devant une chambre vide, mais, dit-on, très habile et éloquent. Il a été très violent contre le gouvernement. Il a été vingt ans en place et ne s'est jamais distingué jusqu'ici, ce qui prouve combien les circonstances accidentelles sont nécessaires pour faire saillir les talens d'un homme. Le poste qu'il a rempli le vouait à des détails secs et ennuyeux, et il n'en est jamais sorti. Il était sans doute fasciné par Canning et les autres, et ne fut jamais du cabinet; mais ayant récemment acquis plus de confiance en lui-même, et la mort ou la pairie ayant fait le vide dans la chambre des communes, il s'est lancé, et avec un succès étonnant. Lord Granville m'a dit qu'il avait toujours jugé Palmerston

capable de plus qu'il n'a fait; il l'a dit aussi à Canning, qui ne voulait pas le croire. » Il est à peine nécessaire de dire que Palmerston prit le parti des constitutionnels portugais. Par les ordres du duc de Wellington, deux frégates anglaises avaient empêché une escadre portugaise, armée en Angleterre, de débarquer à Terceire pour défendre l'île contre une expédition miguéliste. Palmerston dénonça cet acte comme une odieuse complaisance pour la cause absolutiste, qui semblait alors triomphante en Europe.

Il alla peu après à Paris, comme s'il eût le pressentiment des grands événemens qui s'y préparaient. Il se réjouit des progrès de la cause constitutionnelle en France, mais il ouvre surtout l'oreille à tous ceux qui lui parlent de la politique extérieure. « L'administration actuelle (lettre du 10 janvier 1829) est très *russe*, mais le sentiment français grandit chez les hommes publics et les pousse à reconquérir les provinces situées entre la frontière du nord et le Rhin, la Belgique et une partie du territoire prussien. Les ultra-libéraux disent qu'ils donneraient leur appui à tout ministre qui reprendrait ces provinces, et Pozzo di Borgo donne en secret à la France l'assurance que, si dans une guerre générale elle se met du côté de la Russie, on l'aidera à les obtenir. » Palmerston vit Pasquier, Casimir Perier, Benjamin Constant, Royer-Collard, le baron Louis. Sébastiani, « un fat, un important, » lui parla « avec franchise. » C'était grand'pitié que les partis et les gouvernemens en Angleterre ne comprissent rien aux besoins de la France. Il était essentiel, indispensable, que la France reprît le Rhin pour sa frontière. On donnerait à la Prusse des morceaux de l'Autriche, la Saxe, le Hanovre. Palmerston exprima le doute qu'il se trouvât jamais en Angleterre un parti assez intelligent pour comprendre les choses de cette façon. Il mit les confidences de Sébastiani dans son carquois diplomatique. Pour Talleyrand, qui était peu candide, il n'en put rien tirer.

Palmerston juge sagement l'état des partis en France : « Certains royalistes qu'on rencontre dans le monde parlent comme des imbéciles et des fous; il nous faut de la force, d'abord de la force, et puis on peut être raisonnable à plaisir. » Il montre le roi, qui « fronce les sourcils et serre le poing, et parle de ce qu'il fera à pied et à cheval, et dit que la première révolution était l'enfant de la faiblesse de Louis XVI, et que la seconde ne serait pas engendrée par la faiblesse de Charles X; » il voit dans Polignac l'homme qui sera choisi pour les mesures violentes, et ne croit guère au succès de ces mesures. « Si le roi était appuyé par un ministère courageux, résolu aux coups de désespoir, assez fou pour affronter la tempête du sentiment national, le résultat serait probablement le changement du nom de l'habitant des Tuileries : on inviterait le duc d'Orléans à

quitter le Palais-Royal et à traverser la rue; tout autre changement est hors de question. Il y a en France trop de millions de propriétaires de terres et de rentes pour qu'il puisse rien arriver qui mette en danger la sécurité des propriétés ou des personnes.» (Lettre à son frère du 4 décembre 1829.) On ne voit pas dans les lettres écrites de Paris que Palmerston ait cherché à voir le duc d'Orléans, qu'il avait pourtant connu en Angleterre. Ses prévisions s'accomplirent de point en point, mais peut-être Palmerston n'aperçut-il pas les dangers sociaux qui menaçaient la France, en dépit de ce grand nombre de propriétaires fonciers et de rentiers qui lui semblaient une garantie contre tous les désordres. Il n'eut jamais le sentiment exact des difficultés dont triompha la royauté de juillet; en tout cas, il ne considérait pas que ce fût le devoir d'un ministre anglais de rendre plus facile la tâche de cette royauté.

II.

Palmerston ne sortit de la pénombre politique qu'après la révolution de 1830. Il s'était dégoûté graduellement des tories. Lord Wellington, peu de temps avant de tomber du pouvoir et se sentant déjà ébranlé, lui fit des avances et lui offrit une place dans le ministère. Palmerston se montra si exigeant que la négociation fut rompue; il songeait déjà à lier définitivement son sort au parti libéral : la politique absolutiste, qu'il avait toujours dénoncée, était ébranlée dans toute l'Europe. La Belgique était soulevée contre la Hollande : il jouissait à la fois de voir la révolution triomphante et redoutait que la France ne grandît trop dans ce triomphe. Quand il fut nommé ministre des affaires étrangères dans le cabinet whig de lord Grey, sa tâche semblait des plus difficiles. L'Angleterre, portée par le traité de 1815 au comble de la puissance, applaudissait pourtant aux efforts des peuples soulevés contre la sainte-alliance. Le vainqueur de Waterloo semblait comme le revenant d'un passé dont on avait perdu le sens.

A peine avait-il pris la place de lord Aberdeen, Palmerston dut s'occuper de la Belgique. Nous ne raconterons pas en détail l'histoire assez connue de la fondation du royaume belge : empêcher la France d'obtenir un pouce de territoire et de mettre un Français sur le trône belge, telle fut toute la politique de Palmerston pendant les longs travaux de la conférence. Sur tout le reste il varia au gré des événemens. Si novice qu'il fût alors dans le grand art de la négociation, il affectait de traiter M. de Talleyrand comme s'il eût ignoré que celui-ci avait tenu plus d'une fois des couronnes dans ses mains : il se plaisait à le faire attendre plus qu'il n'était conve-

nable. Talleyrand, qui avait affronté les colères titaniques de Napoléon I^{er}, pouvait supporter silencieusement les économies de politesse d'un lord anglais. Le roi Louis-Philippe n'avait, cela est manifeste, que le grand et noble dessein de conserver à l'Europe le bienfait de la paix, d'assurer l'indépendance de la Belgique et de couvrir la France par la neutralité belge, de maintenir la bonne harmonie entre l'Angleterre et la France.

Le langage diplomatique de Palmerston n'en a pas moins quelque chose de scandaleux. Voici, par exemple, ce qu'il écrit à lord Granville : « Il est absolument nécessaire que nous nous entendions avec Perier sur la Belgique. S'il est disposé à suivre la ligne droite et à se bien conduire avec les quatre puissances, nous réglerons cette matière à l'amiable et honorablement pour toutes les parties; mais s'il se prête aux mesquines intrigues du Palais-Royal, je prévois que cela finira par la guerre. » (18 mars 1831.) Le biographe ajoute ici en note : « Lord Palmerston rend à peine (*hardly*) justice ici au roi des Français, dont la conduite a été en somme droite, mais qui naturellement était tenu de se conformer aux circonstances et de manier les divers partis dont il était entouré. »

On se figurait alors en France, avec un peu de naïveté, que l'Angleterre devait tout faire pour aplanir les voies au nouveau gouvernement constitutionnel, au « Guillaume III » français. On plaidait un peu trop souvent dans ce sens auprès de Palmerston : « Les Français viennent continuellement à nous avec cet argument : Voyez donc toutes nos difficultés, et comme on nous presse de tous côtés... Et pourquoi est-ce que nous désirerions vous maintenir? Eh! c'est pour que vous teniez vos engagements » (Lettre du 13 avril 1831.) S'il ne convenait pas à lord Palmerston que la France obtînt « un champ de choux » dans les nouveaux arrangements territoriaux que nécessitait l'état des anciens Pays-Bas autrichiens, il ne supportait pas même le poids de notre influence morale. « Vous me dites, écrivait-il à lord Granville (22 avril 1831), que le gouvernement français fait valoir que la nation ne sera pas satisfaite de son gouvernement s'il semble n'avoir aucune influence dans les conseils des grandes nations de l'Europe, et que nous devrions en conséquence traiter libéralement et avec faveur toute interprétation des traités qu'il essaie de faire présenter, tant qu'elle n'affecte pas matériellement la sécurité et les intérêts d'autres nations. Je dois protester contre cette doctrine, et nous ne pouvons avoir aucune confiance dans le gouvernement qui l'invoque. Que veulent-ils dire par leur influence dans les conseils des nations? Si c'est le pouvoir d'amener ces nations à se soumettre ou à souscrire aux usurpations françaises, c'est le pied fourchu sous un nouveau déguisement, le vieil

et détestable esprit d'agression qui renaît. Ce que veut la France est juste ou injuste, bon ou mauvais. Si l'un, cela doit être fait; si l'autre, cela ne doit pas l'être. »

On le voit, ce n'est pas Palmerston qui eût inventé l'entente *cordiale*, et après tout la rudesse de son langage n'a rien qui doive choquer ceux qui ont vu comment se font et se défont les alliances; pas plus que les hommes, les gouvernements n'ont de droits à la sympathie, ils n'ont droit qu'à l'équité. Une grande nation ne doit compter que sur elle-même. On chatouillait trop l'orgueil de Palmerston, on appelait presque son mépris, quand on se lamentait contre son manque de sympathie. Ce qui était insupportable, ce n'était pas son indifférence, ce n'était pas même sa haine, il y a des haines savoureuses et fortifiantes, c'était la prétention qu'il semblait s'attribuer au monopole du désintéressement et de l'honnêteté politique. A lire ses dépêches, il semble que du côté de la France il n'y a que noirceur, duplicité, mauvais desseins; du côté de l'Angleterre, tout est noblesse, oubli de soi, candeur, simplicité, grandeur d'âme.

Si les Anglais lisaient dans quelque livre français ces lignes : « Lord Grey est honnête, mais il n'est pas conforme à la nature humaine qu'il ne soit pas entraîné de temps en temps par la déshonnêteté de Palmerston et, j'ai peur de l'ajouter, par le manque de principes de la reine. » Que penseraient-ils d'un ministre des affaires étrangères français qui les eût écrites? Remplacez pourtant lord Grey par Perier, Palmerston par Sébastiani, la reine par le roi, et vous aurez un passage d'une lettre écrite le 22 avril par Palmerston à lord Granville.

III.

La question d'Orient est celle qui a peut-être le plus occupé Palmerston; nous allons y suivre, depuis le début, le développement de sa politique et en analyser les ressorts. L'empire ottoman n'eut d'abord aucune part dans sa tendresse, et, pendant quelque temps, il succomba à la passion philhellène. En 1827 il propose au duc de Wellington d'occuper la Grèce et de balayer les Turcs hors du petit royaume que la diplomatie avait accordé à l'insurrection, avant que l'expédition française en Morée eût été résolue. Il ne redoute pas encore la Russie; il écrit en 1828 dans son journal, pendant la guerre entre la Russie et la Turquie : « Les Russes commencent à découvrir qu'ils ont assez de territoire, que la prise de Constantinople, si l'Europe la permettait, créerait bien un nouvel empire, mais ne fortifierait pas la Russie actuelle. Ce qui leur est indis-

pensable, c'est la certitude du libre passage pour leur commerce dans le Bosphore et les Dardanelles, et cela, ils peuvent l'obtenir par traité. »

Les succès d'Ibrahim-Pacha ne l'alarmèrent que quand la France apparut sur le théâtre des hostilités. On sait qu'après la bataille de Konieh (21 décembre 1832) le sultan implora les secours de la Russie. Avant que la flotte russe ne fût arrivée, l'amiral Roussin, ambassadeur de France, offrit sa médiation, et la Turquie demanda à la Russie de différer l'envoi de l'escadre de Sébastopol.

Quand Palmerston apprit ces nouvelles à l'ambassadeur de Turquie, Namik-Pacha l'écouta en silence et se contenta de lui répondre : « Et où est l'Angleterre dans tout ceci ? » (Mémoires de Greville, tome II, page 367.) Ce mot fut-il une révélation pour Palmerston, qui jusque-là avait semblé un spectateur assez indifférent des événemens ? Mehemet-Ali refusa les propositions de l'amiral Roussin, et la Russie en profita pour intervenir et pour conclure un traité (8 juillet 1833) qui fermait les Dardanelles aux vaisseaux de guerre de toutes les puissances occidentales. Les protestations de l'Angleterre et de la France restèrent vaines.

Pendant cette année 1833, M^{me} de Lieven, qui reflétait comme un miroir les passions de Saint-Petersbourg, disait à qui voulait l'entendre, dans la société anglaise, que Palmerston était « un très petit esprit, lourd, obstiné ; » elle « s'étonnait que lady G..., avec sa finesse, en fût éprise. » (Mémoires de Greville, tome II, page 357.) Palmerston se vengeait de ces propos en envoyant à Constantinople, au lieu d'un chargé d'affaires, un ambassadeur, Stratford Canning, qu'il savait être personnellement désagréable à Saint-Petersbourg, que M. de Nesselrode qualifiait, dans une lettre à M^{me} de Lieven, « d'impraticable, soupçonneux, pointilleux, défiant. » Palmerston faisait dire à M^{me} de Lieven qu'il avait choisi Canning à dessein, qu'il était temps que la hauteur russe descendît d'un cran (*a peg*). (Mémoires de Greville.)

L'orage qui s'était formé en Orient se dissipa ; mais il resta chez les représentans de la Russie à Londres un grand fonds de ressentiment contre Palmerston. M^{me} de Lieven disait à Greville (Journal de Greville, 18 février 1834) qu'il était impossible de décrire le mépris et l'aversion que tout le monde diplomatique ressentait pour le ministre anglais, « lui surtout, » en montrant Talleyrand, qui était assis près d'elle. M. de Bulow ne faisait pas mystère de son antipathie. Mais Palmerston, attaqué dans son propre ministère, peu aimé de ses collègues, était soutenu par lord Granville, qui avait à Paris une situation exceptionnelle comme la diplomatie moderne n'en connaît plus guère ; celui-ci avait conçu la plus haute idée du ministre des affaires étrangères. Lady Granville, une des

personnes qui faisaient alors l'opinion, disait que son talent était de premier ordre : « Il approchait de la vraie grandeur par ses vues larges, son dédain pour les trivialités, sa résolution, sa décision, sa confiance, surtout son mépris pour les clameurs et les injures. (Mémoires de Greville, tome III, page 360.) Le moment approchait où Palmerston allait montrer ce dont il était capable, et malheureusement la France devait servir de première victime à celui dont M. de Talleyrand, malgré son aversion, disait dans sa correspondance intime qu'il était « le seul homme d'état de l'Angleterre. » (Lettre à M^{me} de Flahault.)

Après le traité qui avait en quelque sorte livré la Turquie à la Russie, lord Palmerston avait semblé se rapprocher de la France. Il était pourtant plus tourmenté de la France que de la Russie. Sa mauvaise humeur contre notre pays, qui était chez lui à l'état de diathèse, s'était fortement aiguïlée, parce qu'il n'avait pu entraîner le roi Louis-Philippe dans une intervention armée en faveur de la reine d'Espagne. Il avait absolument refusé à ses collègues de mettre un seul mot pour la France dans le discours de la couronne prononcé après l'avènement au pouvoir de M. Molé. La *quadruple* alliance contractée par l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre et la France n'avait pas donné les fruits que lord Palmerston en attendait : le rêve de Palmerston avait toujours été de voir flotter le pavillon de Saint-George à côté d'autres drapeaux victorieux sur le continent : Louis-Philippe ne lui donna pas la « guerre de Crimée » qu'il devait obtenir plus tard d'un Napoléon. Il en conçut un amer ressentiment. « La France, écrit-il à lord Granville, se met dans une fausse position, et dans peu de temps elle verra son erreur » (20 septembre 1836). Pour lui, il se retire de la quadruple alliance, se lave les mains de ce qui arrivera. Qui avait raison de Louis-Philippe ou de lord Palmerston ? La cause des *christinos* triompha sans intervention étrangère et tout rentra dans l'ordre en Espagne. Louis-Philippe était avare du sang français et servit mieux l'Espagne par ses conseils qu'il n'eût pu le faire par ses armes.

On voit Palmerston dès ce moment chercher son occasion : il la trouva en Orient. « Il y a peu d'hommes publics en Angleterre, écrivait-il à lord Granville le 5 juin 1858, qui suivent d'assez près les affaires étrangères pour prévoir les conséquences d'événemens qui ne sont pas arrivés. » Les hommes sont rares en tous pays, qui voient approcher l'ombre des faits à venir. Palmerston détermina le cabinet anglais à épouser la cause du sultan contre Mehemet-Ali. Pour empêcher la Russie d'accorder encore à la Turquie sa lourde protection, il est décidé à offrir au sultan l'appui d'une flotte anglaise. Il voudrait lier la France à une action commune avec l'Angleterre, car « il ne faut pas oublier que le grand danger pour

l'Europe est la possibilité d'une combinaison entre la France et la Russie, combinaison empêchée en ce moment par les sentimens de l'empereur Nicolas, mais qui ne sera pas toujours aussi impossible qu'aujourd'hui. » (Lettre à Granville, 8 juin 1838.)

Il est prêt toutefois à agir sans la France, s'il le faut, contre la France, s'il se peut. Pour se tenir en équilibre entre la Russie et la France, il propose une conférence des cinq puissances à Londres : il ne voudrait livrer la Turquie ni à l'amitié moscovite, ni à l'amitié française, il veut lui faire un bouclier de l'Europe; il s'élève contre ce vieux thème : la chute imminente de l'empire ottoman; les empires ne tombent pas tout seuls, ils sont renversés du dehors. « Il est de l'intérêt de l'Angleterre que le sultan soit fort, et il est clair qu'il est plus fort avec la Syrie et l'Égypte que sans ces provinces. Je suis donc d'avis qu'on maintienne l'intégrité de l'empire. » (Lettre à H. Bulwer, 22 septembre 1838.)

Quand on arriva aux détails, l'accord ne dura pas. La France répugnait à prendre des mesures coercitives contre Méhémet-Ali; l'opinion publique l'avait choisi comme une idole, elle s'exagérait ses ressources; on ne se demandait pas combien de temps il pourrait guerroyer dans l'Asie-Mineure, dès que ses communications maritimes seraient coupées par une flotte anglaise. Le vieux pacha était à la mode, et l'exécuteur sommaire des mamelouks était vanté comme un apôtre de civilisation.

Palmerston ne voyait pas sans joie la France pencher vers une cause qu'il savait pouvoir accabler à un moment donné avec les forces de toute l'Europe; il visait la France à travers le pacha rebelle. « Les Français n'ont que trois voies à suivre, écrit-il à Bulwer, alors à Paris, — ou marcher droit avec nous et remplir honnêtement les engagements pris avec nous et l'Europe, ou se tenir à l'écart et reculer devant l'exécution de leurs propres déclarations, ou enfin aller en avant et se liguier avec Méhémet-Ali et employer la force... Je ne crois pas que Louis-Philippe soit égal à la dernière tâche. La seconde est celle qu'il préférera. » (1^{er} septembre 1839.)

Palmerston avait jeté la sonde dans le nouvel envoyé de la Russie, M. Brunnow, diplomate encore obscur, sorti de la nuit des chancelleries, jaloux de faire un début, de se signaler par quelque acte important et de se lier à un de ces hommes puissans qui attirent ceux qui les servent à leur propre hauteur et les imposent à tout le monde. Palmerston excellait dans l'art de faire prisonniers les hommes qu'il jugeait intelligens. Brunnow en vint à déclarer que non-seulement son gouvernement était prêt à faire immédiatement une convention avec l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, il la ferait *avec ou sans* la France : « personnellement l'empereur Nicolas aime-

rait mieux que la France fût laissée en dehors. » Il renonça pour la Russie à toute idée d'un traité séparé avec la Turquie, comme celui d'Unkiar-Skelessi. (Lettre à Bulwer, 24 septembre 1839.)

Ainsi une coalition se formait sourdement contre la France. Palmerston faisait bien connaître à Sébastiani le langage de Brunnow : « Je lui ai tout dit, *excepté* la préférence de Nicolas pour une solution qui laisse la France dehors. » (Lettre à Bulwer.) Avec de telles restrictions, une conversation diplomatique ressemble au drame de *Hamlet* sans Hamlet.

Palmerston, il faut le dire, avait des témérités heureuses : il savait se livrer tout entier et couper les câbles à propos. Il professait qu'il n'y a rien de si dangereux que la demi-confiance. On ne crut pas à Paris qu'il se jetterait dans les bras de Brunnow, on pensa qu'il oscillerait entre la Russie et la France; mais il prit son parti dès qu'il eut trouvé dans Brunnow un homme secret, décidé à le suivre. A ce moment, la coalition de M. Guizot et de M. Thiers renversait le cabinet du maréchal Soult. M. Thiers fut nommé président du conseil, et M. Guizot alla remplacer le général Sébastiani à Londres. Palmerston se réjouit du changement : « Guizot, écrit-il à lord Granville, est un homme raisonnable et éclairé. » (11 mars 1840.) Cependant il continue à jouer une partie liée avec la Russie. Il se plaint sans cesse de la mauvaise foi française. Lord Granville lui écrit en vain : « Le roi ne désire pas de querelle avec vous, mais il n'en désire pas non plus avec la presse et les chambres françaises. Il ne veut pas manger l'Égypte, mais il ne veut pas se quereller avec ceux qui la mangent. » Palmerston lui répond impérieusement : « Peu m'importent les sentimens, je ne regarde qu'aux faits. » Enfin il touche au terme de ses désirs : le 15 juillet, il signe avec la Russie, l'Autriche et la Prusse une convention secrète pour le règlement de la question d'Orient.

En l'absence de lord Granville, Bulwer remplissait à Paris les fonctions de chargé d'affaires. Un matin, à Auteuil, M. Thiers montre à Bulwer le traité secret, dont il avait obtenu connaissance, bien que les négociations eussent été conduites avec le plus grand secret. « Il était naturellement, écrit Bulwer, très décomposé (*decomposed*). Il me parla de l'effet qui serait produit sur l'opinion publique en France, me pria de ne rien dire jusqu'à ce qu'il eût pris des mesures pour empêcher une violente explosion; il s'exprima en somme, je dois lui rendre justice, avec plus de regret que d'irritation. »

Palmerston brûlait d'avoir des nouvelles de Paris. « Je suis curieux, écrit-il à Bulwer (21 juillet 1840), de savoir comment Thiers a pris notre convention. Sans doute il a été très irrité : c'est un

grand coup pour la France; mais elle se l'est attiré par son obstination à se refuser à tout arrangement raisonnable. Je penche à croire que Thiers a été égaré par Ellice (1) et par Guizot; il a cru que le cabinet anglais ne ferait jamais ce dernier pas... Thiers sans doute commence par écumer; mais nous ne sommes pas gens à nous épouvanter d'une menace, et il est trop sage pour faire des folies qui le mettraient en collision avec l'Angleterre, sans parler des trois autres puissances. Vous dites que Thiers est un ami chaud, mais un dangereux ennemi; c'est possible. Je doute pourtant qu'on puisse avoir confiance en lui comme ami, et, me sachant dans mon droit, je ne le crains pas comme ennemi. »

M. Guizot était venu à Londres, pénétré d'admiration pour un pays dont il avait raconté l'histoire et dont il vantait les institutions. Les fumées d'admiration dont l'enveloppait l'aristocratie britannique lui dérobèrent peut-être trop longtemps les secrètes menées de lord Palmerston; son âme hautaine et droite ne s'ouvrait pas facilement au soupçon. Quand il sut la vérité, il dit à Palmerston qu'il serait nécessaire désormais pour la France d'être « en force, en grande force, dans le Levant. » — « Soit ! écrit Palmerston en relevant le mot, nous ne serons effrayés par aucune force navale dont on fera parade. Nous irons tranquillement notre chemin, comme si cette force était encore à Toulon. La France sait bien que, si cette force supérieure s'avise de se mêler de la nôtre, c'est la *guerre*. » Il souligne le mot à dessein. Il n'y croit pourtant pas, à cette guerre, « Louis-Philippe n'est pas homme à jouer cette partie. » Le 18 septembre, M. Thiers reçoit Bulwer à Auteuil. « J'ai, lui dit-il, des dépêches de Walewski (qui avait été envoyé en mission spéciale auprès de Méhémet-Ali). Sa négociation avec le pacha est terminée. » Il en fait connaître les termes, lui déclare que la France approuve les demandes formulées par le pacha. « Si vous pouvez persuader au sultan et aux autres puissances d'accepter ces conditions, nous pouvons reprendre l'entente cordiale. Sinon, après les concessions que nous avons obtenues de Méhémet-Ali, nous sommes tenus de le soutenir. » Puis, le regardant entre les yeux, il ajouta gravement : « Vous comprenez, mon cher, la portée de ce que je viens de dire. — Parfaitement, répondit Bulwer. »

Palmerston ne s'alarma pas de cette « menace mystérieuse, » — « mais, écrit-il à Bulwer, si Thiers reprend jamais avec vous la langue de la menace, si indistincte et vaguement ombrée qu'elle soit, ripostez et allez jusqu'aux dernières limites de ce que je vais vous dire... Dites-lui que, si la France jette le gant, nous ne refuserons pas de le ramasser; que, si elle commence la guerre, elle per-

(1) On connaît bien dans le monde politique Ellice, qui pendant si longtemps a été un conseiller officieux de la diplomatie anglaise.

dra certainement ses vaisseaux, ses colonies, son commerce avant d'en voir la fin; que son armée d'Algérie cessera d'être pour elle une cause d'anxiété, et que Méhémet-Ali sera jeté dans le Nil. » Voilà le langage « sédatif » dont il veut qu'on use. Palmerston ne s'était pas mépris sur la faiblesse de Méhémet-Ali : celui qu'on avait pris pour un second Alexandre fut battu presque honteusement. M. Thiers accusait M. Guizot de s'être laissé enguirlander et tromper à Londres; mais M. Guizot, une fois les voiles déchirés, avait promptement compris que M. Thiers ne réussirait pas à provoquer une entente directe entre le sultan et Méhémet-Ali. Il épousait le sentiment du roi qui ne voulait pas jeter la France dans une guerre pleine de périls, seule contre toute l'Europe et sans autre allié qu'un pacha dont l'empire gonflé avait crevé sous la première piqûre. M. Thiers dut quitter le pouvoir; il n'avait pas désiré la guerre au début, il était allé, dans des momens d'épanchement, jusqu'à se plaindre des velléités belliqueuses du roi, il s'était enflammé lentement, mais enfin il avait amené les choses à ce point que la guerre était devenue imminente : le roi et les chambres durent choisir entre lui et une lutte avec l'Europe coalisée. Le roi avait sans doute ressenti aussi vivement que personne l'injure faite à la France; mais il connaissait mieux l'Europe que ceux qui, dès cette époque, croyaient pouvoir la braver et qui rêvaient de recommencer l'épopée révolutionnaire et impériale. M. Thiers lui-même avait été très raisonnable dans son langage officiel; sa dernière note à lord Granville séparait nettement la question de la Syrie et la question d'Égypte : il abandonnait la Syrie à la fortune de la guerre, et considérait seulement comme un *casus belli* toute tentative faite pour déposséder Méhémet-Ali en Égypte. M. Thiers fut sacrifié à la nécessité de la paix : son programme ne le fut pas et il fut adopté par M. Guizot.

Palmerston avait assez triomphé : il avait isolé la France, il avait soufflé sur l'empire asiatique de notre protégé, il avait fait entendre le canon anglais dans le Levant. M. Guizot reçut la réponse faite à la dernière note de M. Thiers (2 novembre 1840). Palmerston exprimait la satisfaction qu'il éprouvait en voyant la France attachée au principe de l'intégrité de l'empire ottoman : il ne faisait pas même allusion à la menace du *casus belli* qui pourrait résulter d'une agression contre l'Égypte : cette question égyptienne était une affaire entre le sultan et le pacha; le sultan verrait jusqu'où il pourrait pousser la générosité envers son vassal. Ce langage froidement ironique fut son seul cri de victoire; il était de ces hommes qui, lorsqu'ils ont la proie, se soucient peu de l'ombre. Dans les débats du parlement, il couvrit la France de fleurs; jamais il n'était venu à personne la pensée de l'insulter, de la blesser; la France

avait eu un bandeau sur les yeux, les événemens l'avaient délié. Dans sa correspondance, on sent la main d'acier sous le gant de velours. « Mon cher Granville, vous m'écrivez que le vœu français est que « la solution finale de la question d'Orient ne paraisse pas avoir été décidée sans la concurrence de la France; mais c'est là précisément ce que je ne veux pas qui paraisse. » Il ne croit pas que la colère française soit seulement causée par une blessure d'amour-propre : les débats des chambres françaises ont prouvé que cette colère avait des causes bien autrement profondes. La France veut s'agrandir dans le Levant, au détriment de l'Angleterre. Ces plans ambitieux sont déjoués; voilà ce qui cause sa furie, « et cette furie est d'autant plus intense et plus ingouvernable que ceux qui l'éprouvent n'en peuvent déceimment avouer la vraie cause et sont obligés de la mettre au compte de sentimens que tout homme arrivé à l'âge adulte doit être honteux d'éprouver. » Écoutez-le enfin sonner l'hallali dans ce petit billet bref, pressé, débordant de joie contenue : « Ce jour (8 décembre) nous apporte une masse de bonnes nouvelles : la soumission de Méhémet, la défaite de Dost Mohammed, l'occupation de Chusac. La première met fin à la question turco-égyptienne. Le grand point maintenant sera de régler les derniers détails, de telle sorte que Méhémet soit réellement et *bona fide* un sujet du sultan, non un dépendant et un instrument de la France. »

Nous pouvons aujourd'hui, du fond de notre malheur, juger bien froidement ces événemens de 1840 qui émurent tant nos pères. Le roi Louis-Philippe fit bien de refuser la guerre que lui offrait Palmerston, et Palmerston ne l'offrait que parce qu'il savait que ce souverain aimait trop la France pour la précipiter dans les hasards : ministre d'une monarchie constitutionnelle et entrepreneur de révolutions à l'extérieur, il était prêt à exploiter les haines et les défiances de l'Europe absolutiste contre le gouvernement de juillet. Quand M. Brunnow assista plus tard au déchaînement de l'opinion anglaise contre l'empereur Nicolas, quand il vit Palmerston s'unir à Napoléon III, il se demanda sans doute si la politique de son pays avait été clairvoyante et habile en 1840, si le tsar avait bien servi la Russie en cherchant à abaisser une royauté qui n'inquiétait pas l'Europe, qui ne menaçait aucun trône et qui ne rêvait que des conquêtes morales et pacifiques. Palmerston, dénonçant Louis-Philippe comme un ambitieux et un trouble-fête, louant la solidité conservatrice de Metternich et de Brunnow, de la même main qui, à propos des affaires d'Espagne, dénonçait la France comme inféodée au parti absolutiste et aux ennemis des institutions libres, ferait l'effet d'une sorte de Méphistophélès politique, si sous ses contradictions, ses tours et retours, ses légèretés calculées, l'on ne sentait la trame solide et forte d'un patriotisme violent, égoïste,

avide, impitoyable, dédaigneux des hommes, des nations, des théories, des principes. Ceux qui travaillèrent après 1830 à l'établissement d'une monarchie constitutionnelle en France comptèrent trop, on peut l'avouer aujourd'hui, sur les complaisances de l'Angleterre; ils firent aussi trop de fond sur ces sympathies banales qui s'évaporent dans les salons. « Guizot a été trompé par le sot langage de Holland et de Clarendon, qui lui parlaient en faveur de Méhémet-Ali. » (Lettre à son frère, 27 juillet 1840.) Palmerston, au moment critique, offrit sa démission à lord Melbourne; tout céda, l'intérêt national fut invoqué, et Palmerston fit ce qu'il voulut. « Les peuples n'ont pas de cousins, » aimait-il à répéter. Il se persuadait que, s'il avait cédé à la France, Louis-Philippe devenait le dictateur de l'Europe et que notre insolence n'aurait plus connu de bornes. Jamais on ne trouve dans sa correspondance un mot qui marque de l'amitié ou du moins du goût pour notre nation; il a toujours une flèche prête pour nous : « Le gouvernement français nous a demandé la permission de rapporter les cendres de Napoléon de Sainte-Hélène; nous avons accordé cette permission. Voilà une requête bien française. » (Lettre à son frère William, 13 mai 1840.) L'antipathie dont il honorait Louis-Philippe était instinctive; il reconnaissait dans le roi un Français jusqu'à la moelle. Il n'avait dans son caractère rien de la fadeur de ces whigs, de ces grands seigneurs qui patronnent volontiers et tour à tour les souverains et les peuples; il était le bouledogue de l'Angleterre et ne voulait pas être autre chose.

IV.

L'Europe avait été plus équitable que lord Palmerston : ses souverains avaient fini par reconnaître les grandes qualités du roi Louis-Philippe et par rendre justice à son amour sincère de la paix. Le nuage de 1840 s'était promptement dissipé : on fut surpris de voir tomber le cabinet anglais au lendemain même de son triomphe diplomatique. Palmerston alla reprendre sa place sur les bancs de l'opposition. Les questions économiques commençaient alors à prendre l'ascendant dans la chambre des communes. La réforme parlementaire y avait fait pénétrer les représentans des classes industrielles qui aspiraient au libre échange; les *gentilshommes* étaient attachés aux tarifs protecteurs. Palmerston trouvait l'économie politique chose assez ennuyeuse et s'occupait de préférence des questions de politique extérieure; il accusait la mollesse du cabinet tory et dénonçait volontiers sa faiblesse envers les États-Unis et la France. Quand on relit aujourd'hui les débats que souleva l'affaire Pritchard, on les trouve tout à fait misérables : pendant que les déclamateurs français accusaient M. Guizot de lâcheté, lord Palmer-

ston éclatait en philippiques véhémentes contre la condescendance anglaise. Il ne faisait pas seulement son métier d'opposition systématique, il était sincèrement convaincu qu'il faut toujours montrer les dents, menacer, gronder. « Ce n'est pas telle ou telle concession qui peut avoir une importance nationale, c'est l'habitude de faire des concessions, c'est la croyance en votre facilité à en faire qui est fatale à l'intérêt, à la tranquillité, à l'honneur d'un pays. » Il écrit ailleurs : « Ne lâchez jamais une tête d'épingle que vous ayez le droit de garder et que vous croyez pouvoir garder, et même si vous croyez qu'à la dernière extrémité vous ne pouvez la conserver, faites autant de difficultés que vous pourrez avant de l'abandonner, et laissez croire que peut-être vous ferez la guerre plutôt que de la lâcher. »

En 1843, Palmerston fit un voyage sur le continent. On est étonné de le voir à cette époque sans cesse préoccupé d'une guerre avec la France. Il se plaint d'elle à tout le monde. Il ne croyait pas à l'entente cordiale. M. Guizot ne lui convenait pas plus que M. Thiers. « Guizot, écrivait-il en 1845 à son frère William, nous aime aussi peu dans son cœur que tout autre Français, et il est poussé par l'opposition à exprimer des sentimens hostiles, plus souvent et plus fortement que ne le serait un autre. »

Au moment même où l'œuvre de Peel était accomplie, ce grand homme d'état, qui avait l'âme haute, humaine et généreuse, tombait du pouvoir : les tories avaient suivi malgré eux le chef qu'ils s'étaient donné, et le jour même où les lords votaient enfin l'abolition de la loi sur les céréales, l'administration de Peel se trouvait en minorité sur une question relative à l'Irlande. Les whigs se voyaient de nouveau portés au pouvoir, et tout naturellement Palmerston était désigné pour le portefeuille des affaires étrangères. Son attitude vis-à-vis de la France avait été pendant les années précédentes marquée par une insolence si agressive, qu'il crut nécessaire, pendant les vacances de la chambre des communes et pendant que la nouvelle administration se constituait, de faire un voyage à Paris pour montrer qu'il savait sourire aussi bien qu'aboyer. On promena « ce terrible lord Palmerston » de salon en salon, de dîner en dîner; il vit M. Guizot chez M^{me} de Lieven, M. Thiers chez lady Sandwich. Le roi l'invita aux Tuileries. Palmerston rencontra M. de Montalembert, qui l'avait furieusement attaqué, lui tendit la main le premier et lui parla avec cette bonne humeur qui ne coûte guère à un homme du monde et qui lui sert d'armure naturelle. Il eut, on le voit, bien peu de chose à faire pour se rendre possible. Lord John Russell forma le cabinet dans lequel lord Palmerston reprit le *foreign office* pour la troisième fois. Il n'y a peut-être dans toute la correspondance diplomatique

de Palmerston rien de plus intéressant qu'une lettre qu'il écrivit à lord John Russell presque aussitôt l'avènement du ministère whig. L'Europe est tranquille : rien ne remue ; l'œil de lynx de Palmerston fouille l'avenir. Où voit-il un danger ? A Rome. Et qui veut-il intéresser au sort du souverain pontife ? Lord John Russell, le whig des whigs. Il lui envoie le 30 juillet 1846 une copie du memorandum adressé par les puissances au pape en 1831. « La matière, dit-il, est de grande et sérieuse importance, elle a une portée qui n'apparaît pas à première vue. L'Italie est le point faible de l'Europe, et la première guerre qui éclatera en Europe sortira sans doute des affaires italiennes... Laissez les choses comme elles sont, et vous donnez à la France le droit de troubler l'Europe quand elle le voudra... Les libéraux français savent que, s'ils tentaient de marcher sur le Rhin, ils auraient contre eux l'Allemagne unie, la Russie et plus ou moins l'Angleterre ; mais, en soulevant une insurrection en Italie contre le mauvais gouvernement papal, leur position serait différente. L'Angleterre ne prendrait probablement pas partie contre eux ; la Prusse ne remuerait pas le pied ; la Russie ne serait pas bien active et peut-être ne serait pas fâchée dans son cœur de ce qui pourrait humilier et affaiblir l'Autriche. Mais l'Autriche intervendrait et ne pourrait guère faire autrement ; la France et l'Autriche se battraient en Italie, et la France aurait tous les Italiens de son côté. La guerre, commencée en Italie, s'étendrait peut-être à l'Allemagne ; en tout cas, nous n'avons aucun désir de voir l'Autriche abattue, la France agrandie, la vanité militaire et l'amour des conquêtes des Français réveillés et excités par le succès. » Il conclut en invitant lord Russell à fortifier le pape en lui demandant des réformes intérieures : la mission donnée à lord Minto eut pour principal objet de provoquer des réformes en Italie afin d'empêcher une intervention française dans la péninsule.

Palmerston, on le voit, n'était pas l'ennemi du pape, il n'était l'ennemi d'aucun gouvernement faible, il ne détestait que ce qu'il craignait : la monarchie constitutionnelle de juillet avait, à force de patience et de courage, surmonté les plus grandes difficultés, elle avait usé la mauvaise humeur des cours, elle rayonnait sur toute l'Europe par le génie de ses écrivains, par l'éloquence de ses hommes d'état, par ses idées sagement libérales, par le prestige attaché à un roi honnête homme, entouré d'une nombreuse et brillante famille. Cette prospérité, que rien ne semblait plus menacer, aveuglait, épouvantait Palmerston ; son esprit inquiet cherchait constamment le défaut de la cuirasse française, ses pressentimens étaient guidés par un profond instinct : si la révolution de 1848 n'eût pas eu lieu, la guerre eût vraisemblablement éclaté tôt ou tard en Italie entre la France et l'Autriche. Ce n'est pas seulement l'Ita-

lie que surveillait Palmerston, son œil sortait rarement de l'Espagne : les affaires de Madrid l'amusaient comme un roman, et sa raideur britannique savait passer à travers les mailles des intrigues les plus serrées.

Jamais le gouvernement anglais n'eut à se plaindre sérieusement de la conduite de la France vis-à-vis de l'Espagne, mais il plaisait à Palmerston de nourrir des griefs contre nous, de nous représenter comme des alliés peu sûrs, des modèles de fourberie, des abîmes d'ambition. Il voit rouge quand il est question du roi des Français. Voici sur quel ton il écrit à son frère : « Ces insurrections militaires en Espagne et en Portugal sont le diable ; mais elles n'auraient pas éclaté si notre digne ami et fidèle allié Louis-Philippe avait rempli ses engagements et avait agi dans l'esprit du quadruple traité (1). Mais, quelle qu'en soit la cause, il nous a à peu près jetés par-dessus bord, nous, la reine et le traité. Les uns disent que c'est par peur des républicains, les autres par désir de plaire à l'Autriche et à la Russie, ... d'autres qu'il veut le succès de don Carlos et donne une princesse française à un fils de don Carlos... » (10 septembre 1836.) Peu de jours après, il revient à la charge et écrit à son frère : « Louis-Philippe nous a traités salement (*scurvily*) dans ces affaires espagnoles ; mais le fait est qu'il est aussi ambitieux que Louis XIV et veut mettre un de ses fils sur le trône d'Espagne, comme mari de la jeune reine, et il croit qu'il atteindra mieux ce but par la continuation du désordre en Espagne que par la fin de la guerre civile et l'établissement de l'indépendance nationale. » Une autre fois, il accuse Louis-Philippe de convoiter les provinces du nord de l'Espagne ; il croit que la guerre civile et la misère les jetteront dans les bras de la France : « c'est le rêve de Talleyrand. » (Lettre du 1^{er} décembre 1836.) Ainsi cette imagination inquiète s'ingénie à découvrir en nous toute sorte de noirceurs.

Connaissait-il mieux l'Espagne ? En parlant de la jeune reine, il écrit : « Il lui faut de l'argent, de bons généraux, d'honnêtes serviteurs ; comment elle trouvera l'une quelconque de ces trois choses, Dieu le sait ! » Il a peu d'illusions sur les hommes d'état de la Péninsule, sur Torreno, « dont les poches sont profondes » (Lettre du 12 avril 1838 à William Temple), sur « mon absurde ami » Miraflores, etc. Le temps, mieux que la sagesse des hommes d'état, consolidait pourtant le trône d'Isabelle.

Le représentant de l'Angleterre était toujours lié aux progressistes, celui de la France aux modérés ; mais M. Guizot et lord Aberdeen avaient fini par s'entendre et par décider qu'il ne devait plus

(1) Ce traité fut signé le 22 avril 1834 entre l'Angleterre, la France, l'Espagne et le Portugal pour garantir les trônes constitutionnels d'Espagne et de Portugal.

y avoir à Madrid de parti français, ni de parti anglais. Tel n'était pas l'avis de lord Palmerston, et bientôt la question des mariages espagnols vint envenimer une lutte qu'on avait pu croire apaisée.

Notre génération ne comprend plus guère les passions que cette question fameuse a soulevées. Elle a vu s'élever et tomber trop de choses pour ne pas regarder froidement, à travers le voile de l'histoire, les timides ambitions, les prétentions rivales qui s'agitaient en 1847 autour d'une jeune souveraine. Nous avons vu donner et retirer les couronnes; nous avons assisté à la formation de vastes et puissans empires; tous les rangs ont été bouleversés dans l'Olympe des souverains. La famille des Cobourg fournit aujourd'hui des souverains aux deux mondes; une princesse danoise et une princesse russe sont sur les marches du trône dans un pays qui n'a jamais refusé aux femmes l'autorité royale. Les grandes forces qui régissent l'Europe moderne emportent tout, les alliances de famille, les intérêts privés, les traditions des races privilégiées : les souverains ne sont plus que les premiers serviteurs des ambitions, des haines, des espérances nationales. Nous ne comprenons plus guère aujourd'hui l'intérêt qui s'attachait au mariage de la jeune reine d'Espagne : son époux ne pouvait jamais être que le mari de la reine; son influence, si grande qu'elle pût devenir, ne pouvait aller jusqu'à changer les intérêts d'une race fière, jalouse de l'étranger, qui a toujours dévoré en peu de temps tout ce qui a été mêlé à sa vie intérieure.

C'est presque un lieu commun, en Angleterre, de dire que dans cette question des mariages espagnols la France a manqué à des engagemens formels et qu'elle n'a dû la victoire qu'à sa mauvaise foi dans cette triste bataille livrée autour d'un lit nuptial. Le biographe du prince Albert a été jusqu'à dire que la révolution de 1848 a été le châtimement providentiel de cette mauvaise foi. Quel était donc le crime du roi Louis-Philippe? Peu de personnes connaissent exactement les sentimens qu'il apporta dans la question des mariages espagnols. Au fond de son cœur, il avait toujours déploré les discordes qui séparaient les carlistes et les partisans de la reine Christine; il avait songé à y mettre fin en donnant la main de la jeune reine Isabelle au comte de Montemolin; mais on oublie toujours qu'il fallait compter avec les sentimens et les passions de la reine Christine. Celle-ci avait un pouvoir à peu près absolu et ne voulut jamais entendre parler d'un prince qu'elle regardait comme un rebelle : le parti libéral le repoussait également avec la dernière énergie. Cette solution écartée, examinons celles qui s'offraient à l'Espagne, et dès l'abord nous affirmons de la manière la plus formelle que jamais le roi ne songea au trône d'Espagne pour l'un de ses enfans. Il se souvenait du duc d'Anjou, des malheureuses

guerres de la fin du règne de Louis XIV. La reine Marie-Amélie redoutait le palais de Madrid pour ses enfans : elle avait reçu d'une sœur chérie, devenue princesse des Asturies, des confidences qui l'avaient attristée. Quand plus tard un de ses fils épousa l'infante sœur de la reine, les jeunes époux ne vécurent pas à la cour.

Si ni le roi ni la reine ne voulaient mettre un fils de France sur le trône d'Espagne, la reine Christine le désirait au contraire vivement : elle avait jeté les yeux sur le duc d'Aumale, qu'elle avait vu à Pampelune; on lui déclara péremptoirement que son espérance était chimérique.

Qui pouvait prétendre à la main de la reine? Le comte de Trapani, accepté un moment par la reine Christine et par le roi Louis-Philippe, était repoussé par le sentiment unanime du peuple espagnol. Le duc de Séville s'était rendu odieux à la reine Christine et aux « modérés » par ses alliances avec les radicaux, par ses actes inconsidérés et ses violences. Restaient le duc de Cadix et le prince Léopold de Cobourg, de la branche catholique des Cobourg. La France ne faisait aucune objection au mariage de l'infante, sœur de la reine, avec un Cobourg; elle ne voulait pas de son mariage avec la reine; ayant renoncé elle-même à lui donner un époux français, elle avait le droit de repousser celui avec lequel l'Angleterre avait notoirement lié ses intérêts. L'Angleterre donnait l'exclusion à nos princes, nous la donnions au sien.

Jusqu'à la dernière heure, l'Angleterre espéra pourtant faire triompher la candidature du prince de Cobourg. De Madrid, de Lisbonne, de Londres, de Bruxelles, on tendait sur l'Europe comme une toile d'araignée dans laquelle on espérait bien faire tomber la mouche française. M. Guizot répétait à satiété dans ses dépêches que, lorsque nous avions déclaré notre parti-pris de ne pas vouloir du trône du roi pour un fils du roi, nous ne pouvions cependant admettre que l'Espagne fût jetée hors de sa tradition historique et que le trône pût sortir de la maison de Bourbon. M. Bulwer, qui était à Madrid, ne voulait pas d'un Bourbon. « J'étais, je l'avoue, tout à fait opposé aux prétentions bourbonniennes. » (Tome III, p. 223, *Vie de lord Palmerston.*) « Si j'avais, ajoute-t-il, pu conduire la cour espagnole, j'eusse lié les langues, et j'aurais amené le prince Léopold à Madrid pour le marier soudainement avec l'approbation des cortès et les acclamations de l'armée. » Tels étaient les desseins de ceux qui plus tard osaient accuser notre bonne foi; ils voulaient prendre, non pas la main d'une infante, mais la couronne même par une sorte de surprise.

La question des mariages espagnols avait été posée pendant le ministère de sir Robert Peel et de lord Aberdeen. Ce dernier avait déclaré au roi Louis-Philippe à Eu que tous les aspirans à la main

de la reine convenaient à l'Angleterre, sauf un fils de France. Lord Palmerston, qui remplaça lord Aberdeen, partageait au fond les sentimens du représentant anglais à Madrid. Il écrivait bien à sir H. Bulwer, le 16 août 1846 : « Nous n'avons qu'une objection à faire : c'est au mariage d'un prince français avec une princesse espagnole sur le trône ou héritière du trône, et je vous prie d'avertir Christine, Rianzarès et Isturitz que nous considérerions un tel mariage comme une mesure d'hostilité *contingente* contre l'Angleterre, de la part de l'Espagne et de la part de la France, et que nous serions obligés de modifier en conséquence nos rapports avec ces deux pays. » Peu de temps après, il exprime mieux sa vraie pensée : « Mon cher Bulwer, je me range à l'opinion que vous avez eu raison tout le temps, et que c'est nous qui avons eu tort dans cette affaire du mariage espagnol. Nous aurions dû tout de suite et bravement adopter Cobourg et le faire triompher en bravant la France ; mais nous n'étions pas disposés à rompre avec la France au moment où nous prenions le pouvoir, et nous ne croyions pas que le mariage fût un intérêt anglais assez fort pour justifier cette rupture. »

Voilà qui est bien clair : lord Palmerston, quand il succéda à lord Aberdeen, désirait en réalité le trône d'Espagne pour Cobourg ; plus tard il se rabattit sur le double mariage de la reine avec un infant, de l'infante avec Cobourg. Le roi Louis-Philippe avait toujours dit qu'il fallait ne marier d'abord que la reine et attendre pour l'infante : c'est la diplomatie anglaise qui inventa le double mariage ; si la France adopta cette solution pour son propre compte, elle ne fit pas autre chose que ce que l'Angleterre se préparait à faire.

C'est au mois de juillet 1846 que la solution du double mariage devint imminente ; la France se vit alors entièrement dégagée, et M. Guizot se contenta de changer dans la solution anglaise un nom par un autre. Lord Palmerston n'avait pas apporté dans ses négociations la bonne foi et la modération d'idées de lord Aberdeen, son prédécesseur. A peine arrivé aux affaires, il avait envoyé à Bulwer une dépêche où il dénonçait dans les termes les plus violens le parti modéré espagnol, et plaçait le prince Léopold au premier rang des candidats à la main de la reine ; il avait fait passer cette dépêche sous les yeux du gouvernement français. Il envoyait en même temps à Bulwer une dépêche secrète, dont la France ne devait pas avoir connaissance ; il lui disait de ne pas insister tout d'abord pour Cobourg, mais d'appuyer le duc de Séville alors exilé. Il voulait alarmer Louis-Philippe et lui faire peur d'un prince qui se donnait comme le chef de l'opposition espagnole. Il fit écrire dans le même sens à Isturitz par lord Clarendon. Il travailla à réconcilier la reine Christine avec les progressistes. « Si Cobourg épouse la reine, don Henri (le duc de Séville) pourrait épouser l'infante, ou *vice-versa*, » écri-

vait-il le 19 juillet 1846. Il se soucie peu au fond de tel ou tel infant, mais Cobourg est dans toutes ses combinaisons : « Le meilleur arrangement serait que Enrique épousât la reine et Cobourg l'infante. » Il n'a pourtant pas d'illusions sur son candidat, et il en parle avec une étrange liberté (voir la lettre à Bulow du 16 août 1846), il ne voit en lui visiblement qu'un instrument commode.

Quand M. de Jarnac lui apprend le double mariage de la reine et de l'infante, il lui écrit de Penzance : « Je ne vous parlerai plus d'entente cordiale, parce que ce qu'on nous annonce ne prouve que trop clairement qu'on ne veut plus à Paris ni de cordialité, ni d'entente. » La colère déborde dans ses épanchemens à Bulwer : « Nous sommes indignés de la mauvaise foi, de l'ambition sans scrupules, des basses intrigues du gouvernement français. » Il répète que le roi et M. Guizot, à Eu, ont assuré personnellement à la reine et à Aberdeen que le mariage de l'infante ne se ferait pas avant que la reine Isabelle n'ait des enfans; il se garde d'ajouter que lui-même se préparait à donner un mari à l'infante, le même jour qu'à la reine, que c'est sur les conseils de l'Angleterre que la reine Christine insistait sur les mariages simultanés. Il écrit à lord Normanby (27 septembre 1846) : « La reine a écrit une lettre chatouilleuse (*a tickler*) au roi des Français, en réponse à la sienne. Toutes deux ont passé par la reine des Belges. » Nous ne parlerons pas de cette correspondance royale; la reine Victoria était certainement convaincue que son gouvernement n'avait fait aucun effort pour mettre le prince de Cobourg sur le trône d'Espagne; elle en était restée aux conversations familières d'Eu. Elle voulait ajourner le mariage de l'infante; mais cette politique n'était ni celle de Bulwer, ni celle de Palmerston, ni celle de tous les agens qui s'employaient sans relâche pour le prince de Cobourg. On ne peut pas avoir à la fois les bénéfices du désistement et de l'ambition, pratiquer le renoncement à un étage de la politique et l'avidité dans un autre.

Il avait convenu à lord Palmerston d'engager une lutte acharnée, de traiter la France en ennemie, l'Espagne en vassale; s'il avait mis Cobourg sur le trône d'Espagne, il eût bien ri de la candeur de ceux qui eussent accusé sa diplomatie d'incorrection; mais il se crut toute sa vie permis ce qu'il voulait interdire à tout le monde. Lord Clarendon disait plaisamment que tous les commandemens du Décalogue pouvaient être remplacés par un seul : « tu ne seras pas découvert. » Lord Palmerston en avait inventé un autre : « né faites pas à l'Angleterre ce que vous trouverez bon qu'elle vous fasse. »

L'EXPIATION DE SAVÉLI

IV. ¹

La maison de Bagrianof dormait ; la neige tombait depuis quelques heures, et les chemins, les arbres, les clôtures, tout était blanc. Le ciel, gris et terne, semblait toucher les toits ; les flocons s'amoncelaient le long des murailles comme s'ils voulaient ensevelir les maisons. Pas un souffle de vent dans l'air, pas une lueur sur le village ; seule, la maison de Bagrianof avait deux fenêtres vaguement éclairées. A travers les stores blancs, la lueur adoucie de la lampe des images filtrait sur la façade dans le cabinet du maître.

Confiant dans ses bonnes serrures, Bagrianof dormait profondément. Les idées fâcheuses de la matinée s'étaient noyées dans le fleuve d'eau bouillante dont il avait arrosé le bras de son domestique ; il s'était vengé, lui aussi, de l'insolence de ce rustre qui avait eu l'audace de lui dire que Fédotia s'était noyée exprès. Le retour de ce mot : *exprès* n'avait pas laissé cependant de lui faire une impression désagréable. Pour la chasser, il s'était mis à faire des patiences, et il avait trouvé là un dérivatif si puissant qu'il s'était couché dans l'état d'esprit le plus satisfaisant, après avoir fait huit petits tas des huit couleurs au grand complet. Les huit tas étaient encore sur le bureau, prêts à lui rappeler sa victoire le lendemain, quand il ouvrirait les yeux, et le vainqueur dormait du sommeil qui suit les grandes batailles, lorsque la porte s'ouvrit doucement ; les gonds avaient été soigneusement huilés par Timothée. Un à un, se succédant en file serrée, les paysans entrèrent sans bruit ; leur respiration étouffée s'entendait à peine. Quand la chambre fut pleine, la porte se referma, et Bagrianof se mit brusquement sur son séant.

Souvent, dans ses rêves, il avait vu sa chambre pleine de têtes hideuses qui le regardaient avec des yeux féroces ; il s'était réveillé

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juillet.

avec la corde au cou, cette corde qu'Ilioucha avait tenue dans sa main pendant un quart d'heure et qu'il avait laissée échapper, « l'imbécile ! » mais d'ordinaire un coup d'œil suffisait à dissiper ses frayeurs. Bagrianof se retournait, faisait le signe de la croix pour chasser le démon, et se rendormait. Cette fois le rêve avait une si poignante apparence de réalité qu'il resta les yeux ouverts, la bouche béante, sans oser conjurer la vision à l'aide du signe de croix habituel.

Les ennemis étaient au grand complet : tous ceux qu'il avait lésés, tous ceux qu'il avait frappés ou molestés, ceux dont il avait déshonoré les filles ou les sœurs, ceux dont il avait envoyé les fils ou les frères en Sibérie, tous étaient là, chacun une hache ou un couteau à la main, et plus près de lui, tout contre le lit, le père de Fédotia et le fiancé, qui le regardaient avec des yeux ardents. Un autre, derrière eux, allumait des bougies pour y voir plus clair. Bagrianof comprit qu'il ne rêvait pas et que le jour était venu. On le lui avait dit parfois, que ses paysans le tueraient ; les paroles d'adieu du général-gouverneur lui passèrent dans le cerveau comme une épée flamboyante : « c'est dommage qu'ils ne vous aient pas tué ! » — Grâce ! cria-t-il en étendant les mains pour implorer.

— Grâce ? répéta Jéréméi en le regardant tranquillement, ma fille a crié grâce ici même où tu dors, chien maudit, as-tu fait grâce ?

— J'ai pardonné à Savéli !.. balbutia Bagrianof saisi de terreur.

— Je ne te pardonnerai pas, moi ! dit Savéli, sans témoigner plus de colère apparente que le vieillard : tu as tué ma fiancée, je l'aimais plus que la vie, tu vas mourir.

— Je te donnerai tout mon argent, laisse-moi seulement la vie, dit Bagrianof, dont la langue épaissie ne pouvait plus articuler de paroles distinctes.

— Écoute, seigneur, dit Savéli, nous sommes tous ici, tout le village, entends-tu ? Nous allons te tuer parce que tu es maudit de Dieu.

— Tu as comblé la mesure d'iniquité, reprit Jéréméi : prie Dieu de te recevoir, l'heure de ta mort est venue.

Bagrianof, d'un bond, se mit à genoux sur son lit : deux pistolets chargés étaient sur sa table de nuit, il voulut les atteindre ; avant qu'il eût allongé le bras, la hache de Savéli lui faucha l'épaule. Il tomba sur le lit en hurlant. — Au secours ! cria-t-il une seule fois. Nul ne sait qui lui porta le coup mortel, car dix haches s'abattirent au même instant.

Un grand silence se fit. Les paysans s'entre-regardèrent. Bagrianof ne bougeait plus ; un ruisseau de sang coulait le long du drap jusqu'à terre, de larges taches rouges marbraient le linge et la couverture.

— Le feu, vite ! cria quelqu'un.

Aussitôt, comme si une panique les eût saisis, les assassins entassèrent les meubles sur le cadavre; ils en formèrent bientôt une masse confuse qui montait jusqu'au plafond. Quelqu'un apporta une botte de paille qu'on mit sous le lit.

— Reculez-vous! dit Jéréméï aux paysans. C'est toi qui l'as frappé, continua-t-il en s'adressant à Savéli, c'était mon droit; au moins c'est moi qui mettrai le feu.

— Soit! fit Savéli en se dirigeant vers la porte.

Jéréméï prit les deux bougies, les arrangea soigneusement au milieu de la botte de paille, et souffla un instant avec sa bouche comme s'il s'était agi d'allumer son poêle. La fumée remplit la chambre, puis la flamme parut, petilla et monta le long des draps. — Ouvrez le vasistas! dit Jéréméï toujours debout près du lit. — Un paysan ouvrit les deux carreaux de la double fenêtre, et soudain, à travers la fumée plus épaisse, les langues de flamme, minces et allongées, glissèrent le long des rideaux de mousseline jusqu'à l'amas de meubles.

— Ça marchera, dit Savéli. Fermons la porte à clé, mes amis. Adieu, seigneur!

Sur ce mot jeté à Bagrianof avec une gaité sinistre, Savéli ferma la porte à double tour, s'avança sur le perron et lança la clé au loin dans la neige. On ne l'entendit pas tomber.

Les paysans étaient tous sortis. Rassemblés dans la cour, ils regardaient l'incendie qui augmentait dans le cabinet de Bagrianof; à travers les stores baissés, on voyait la flamme aller et venir en lueurs inégales, tantôt d'un pourpre noirâtre, tantôt d'un rouge éclatant. Des torrens de fumée sortirent aussi bientôt des fenêtres du sous-sol. Timothée avait bien fait les choses: il avait bourré le dessous de fagots et de menu bois. Le revêtement des murailles, en planches peintes, commençait à s'enflammer.

— Et la dame? dit Jéréméï, est-ce qu'on va la laisser brûler?

— Sois tranquille, fit Timothée, qui, à deux pas de lui, contemplait son ouvrage, tout va bien; de ce côté-là, ça ne brûle pas encore. Il ne faut pas aller la chercher trop tôt non plus: elle voudrait nous faire sauver son mari.

— Va, dit Savéli; la clé est perdue, nous dirons qu'il s'est enfermé en dedans; va vite.

En effet, il n'y avait pas de temps à perdre. Réveillées par l'odeur de la fumée, les femmes de chambre se précipitaient au dehors comme un troupeau de volatiles effarés: pas une n'avait eu l'idée d'appeler la maîtresse. Timothée s'élança dans la maison; quand il eut trouvé les pelisses et réveillé M^{me} Bagrianof, il voulut l'emmener dans la cour, avec sa fille dans les bras; mais le plancher de l'antichambre flambait avec une telle intensité qu'il fallut renoncer

à la traverser. Un moment, le vieux domestique pensa qu'il resterait dans la maison embrasée, ainsi que les deux femmes qu'il voulait sauver. Par bonheur, Savéli s'était aperçu de leur danger : il monta sur le rebord formé par le soubassement de briques; avec la même hache qui avait frappé Bagrianof, il fit voler en éclats la fenêtre de la chambre à coucher, élevée de dix à onze pieds au-dessus du sol, et, s'aidant de ses bras agiles, pénétra dans la maison en flammes. Il était temps, la porte et les rideaux brûlaient déjà. Une première fois, il emporta la petite fille affolée qui se cramponnait à sa mère; une seconde fois, il enleva M^{me} Bagrianof, qui avait perdu connaissance, et enfin il sauva Timothée. Quelques paysans, saisis de pitié, emmenèrent la malheureuse femme et sa fille, et les conduisirent chez le prêtre. Vladimir Alexievitch accueillit les pauvres créatures avec toute la commisération de son cœur généreux, et s'efforça de rappeler M^{me} Bagrianof à la vie. En ouvrant les yeux, le premier cri de cette victime du devoir fut : — Sauvez mon mari!

Pendant que le prêtre essayait de calmer les terreurs de la veuve, les paysans groupés dans la cour regardaient brûler la maison. Le feu sortait par toutes les fenêtres; le toit, rongé en-dessous, laissait passer par endroits des gerbes d'étincelles; des flammèches s'éparpillaient sur la neige comme le bouquet d'un feu d'artifice; pas une haleine de vent sur ce bûcher qui consumait le cadavre de l'ennemi. La neige, colorée en rose par la réverbération de l'incendie, avait des teintes tendres et joyeuses; le ciel, rouge et bas, semblait envelopper le sinistre comme pour empêcher les gens du voisinage d'en avoir connaissance.

Le village était là tout entier : les femmes étaient venues, et personne ne faisait un mouvement pour empêcher le feu d'achever son œuvre. Les âmes sensibles, — il en restait encore quelques-unes dans ce repaire de loups, — s'étaient calmées en apprenant que la dame et la demoiselle étaient en sûreté. Le toit de planches peintes, à peine attaqué jusque-là, prit feu tout entier, d'un seul coup, comme s'il eût été enduit de résine; il flamba quelques instans, lançant vers le ciel une superbe flamme rouge et jaune, et s'effondra avec fracas. La neige se mit à tomber lentement d'abord; les flocons énormes, sur le fond rouge vif, avaient l'air de grosses mouches paresseuses : d'autres brillaient comme des paillettes de métal incandescent; puis la neige s'épaissit bientôt au point de former comme une sorte de voile entre les spectateurs et l'incendie mourant.

— Eh bien, enfans, dit une voix, je crois que nous pouvons aller nous coucher.

Les groupes se dispersèrent silencieusement. Les domestiques et

les femmes de chambre s'étaient réfugiés dans les communs intacts, et pleuraient la perte de leurs hardes. — Taisez-vous donc, leur dit Timothée en fermant la porte, vous avez plus gagné cette nuit que vous ne pourriez perdre de chiffons en cent ans. — Cette vérité frappa tout le monde, et le calme se rétablit. La ruine n'était plus qu'une masse rougeâtre, à peine élevée au-dessus du sol. Deux traînants se retournèrent une dernière fois pour la regarder.

— Hein ! comme ça a brûlé ! dit l'un d'eux.

— C'était superbe ! répondit le second.

Rentré dans sa maison, Jéréméï, que Savéli n'avait pas quitté, réfléchit un instant. — Où vas-tu ? dit-il au jeune homme muet à son côté.

— A la ville. Le colporteur a un passeport pour moi. Et toi ?

— Moi, je reste ici.

— Tu n'as pas peur ?

Le vieillard haussa les épaules. — Peur de quoi ? Est-ce que tout le monde ne sait pas que c'est un accident ?

Savéli resta silencieux ; il regarda attentivement sa hache, et l'essuya une fois de plus avec la peau de sa pelisse. — Donne-la moi, dit Jéréméï, je vais la nettoyer avec la mienne, et je la reporterai chez toi. Tu fais bien de t'en aller : tu es jeune, va voir du pays ; moi je suis vieux, quand même ils me prendraient, qu'importe à présent, je suis seul ! — Il se jeta lourdement sur le poêle pour dormir.

— Père... dit Savéli avec un silence.

— Quoi ?

— Donne-moi ta bénédiction. Dans les pays lointains où je m'en vais, elle me portera bonheur.

Jéréméï se leva et vint faire le signe de la croix sur la tête courbée de Savéli. Celui-ci baisa la main du vieillard, la main qui avait mis le feu à la maison du maître.

— Que Dieu t'accompagne ! dit le vieux paysan avec un soupir. Nous nous reverrons dans l'autre monde.

Savéli rentra chez lui, prit ce qu'il possédait d'argent comptant, attela son petit cheval à un traîneau bas, composé d'une simple claie, et partit. Quand il fut à deux verstes du village, il se retourna. Le ciel était rouge au-dessus de la ruine, qui continuait à jeter par moments une faible lueur dans l'air épais. La neige tombait cachant la trace des sabots du cheval et du léger traîneau... Tout le favorisait. Il secoua les épaules et continua rapidement sa route. Arrivé à la ville avant le jour, il réveilla son ami le colporteur. L'explication fut courte. Le soir même, Savéli partait pour l'inconnu, sa balle sur les épaules, le cœur plein d'un indicible contentement de se savoir libre.

Lorsque le jour se leva sur les débris encore fumans de la maison de Bagrianof, la veuve chancelante, soutenue par le prêtre, s'approcha de ce qui avait été sa demeure. — Il est là, dit-elle en montrant le côté gauche de la ruine, où quelques heures auparavant blanchissaient dans la nuit les fenêtres de Bagrianof. Il faut le retirer, il est peut-être vivant. — Elle se tut, étouffant un soupir. — Si mon mari existe encore, continua-t-elle, on parviendra sûrement à le sauver; s'il est mort, il faut lui rendre les derniers devoirs.

Le prêtre se taisait. Si Bagrianof vivait en effet, quelles terribles représailles, car il ne doutait pas de la cause de l'incendie; dans le fond de sa conscience, il avait déjà nommé les coupables.

— Appelez le *staroste*, je vous prie, père Vladimir, dit la veuve avec calme : il faut des hommes tout de suite.

Cette femme, molle et faible dans la vie conjugale, presque hébétée par les mauvais traitemens, avait tout à coup pris une autorité surprenante. Était-ce l'espérance ou la crainte qui la rendait si dissemblable à elle-même? Quelques femmes curieuses, quelques hommes inquiets, se montraient à l'entrée de la cour. La veuve s'approcha aussi près que la chaleur le lui permit, interrogeant du regard le lieu où devait être son époux. Le pas du staroste derrière elle la tira de sa contemplation. — La corvée tout de suite, dit-elle, toute la corvée, sans excepter un seul homme, entends-tu? Qu'on prenne des haches, des pioches, des pics, tout ce que vous voudrez, et qu'on déblaie le cabinet du seigneur.

Quelques paysans s'étaient approchés derrière leur staroste, ils s'entre-regardèrent avec effroi : — Et si Bagrianof n'était pas mort? A ce moment, Jéréméï fendit la foule, son bâton d'une main, sa hache de l'autre. Quand il fut près de M^{me} Bagrianof, il ôta son bonnet fourré. — Vous êtes une digne femme, vous, maîtresse, dit-il, et nous sommes prêts à vous servir : ces imbéciles ont peur des défunts, — il cligna de l'œil à l'assemblée, — je n'ai pas peur! seulement, maîtresse, il ne faut pas vous attendre à retrouver le seigneur vivant. Enfin nous vous le rapporterons tel qu'il sera.

Après deux heures de travail, on arriva à marcher sans danger sur le soubassement de pierre, du côté du cabinet; une demi-heure de plus, amena quelques fragmens de meubles; puis un grand silence se fit, et les travailleurs s'arrêtèrent... Les caves voûtées avaient empêché le plancher de s'effondrer : au milieu d'un tas de débris informes, quelques os carbonisés, avec quelques lambeaux de chair calcinée, représentaient le maître.

— Eh bien? s'écria M^{me} Bagrianof.

— Que Dieu lui donne le repos éternel! dirent les paysans en se découvrant.

— C'est bien, enfans, je vous remercie, dit la veuve en inclinant la tête.

Elle ramena son châle sur ses yeux et se laissa docilement conduire chez le prêtre. A son entrée, sa fille vint se jeter dans ses bras.

— Je n'ai plus que toi, lui dit la veuve en la serrant sur son cœur. Béni soit Dieu qui nous a gardés l'une à l'autre!

Un exprès dépêché en toute hâte à la ville rapporta, le soir même, un cercueil garni de velours rouge, pour les restes de Bagrianof. Le service funèbre fut aussi pompeux que si rien ne s'était passé d'insolite; la veuve s'excusa seulement de ne pouvoir faire servir le repas funéraire, faute d'asile. La mort de son mari lui avait fait autant d'amis dévoués qu'il y avait de propriétaires à dix lieues à la ronde. Chacun voulait l'emmener le plus loin possible pendant l'enquête qui allait suivre. Elle choisit parmi toutes ces offres celle du maréchal de la noblesse du district. Sa femme et lui habitaient, à soixante verstes de là, un domaine magnifique où grandissaient autour d'eux les enfans de leurs petits-enfans.

L'enquête eut lieu, mais ne prouva rien. Au bout de six mois, personne n'y songea plus.

V.

Dans la retraite où elle trouvait la sympathie, M^{me} Bagrianof voyait son cœur s'ouvrir à des impressions nouvelles. Un jour, après avoir longuement regardé les joues roses et les yeux brillans de l'enfant, qui naissait véritablement à la vie dans cette atmosphère de bienveillante douceur, M^{me} Bagrianof sentit mûre dans son cœur une bonne pensée, qui avait germé depuis longtemps. Elle alla trouver le maréchal, et lui demanda tout à coup si elle ne pourrait pas donner la liberté à ses paysans.

Le maréchal la regarda stupéfait. Dans ce temps-là, on n'affranchissait guère les serfs : le gouvernement avait beau donner l'exemple, peu de gens sacrifiaient ainsi la corvée et la redevance personnelle qui faisaient le plus clair de leur revenu.

— Vous leur avez déjà fait remise de leur dette, ma chère amie, dit-il doucement : c'était très bien... Je vous ferai observer que vous n'êtes pas riche.

— Je le sais, répondit la veuve, mais voyez-vous, c'est pour la vie de ma fille; mes autres enfans sont morts tout jeunes. Je croyais bien que cette petite mourrait comme les autres, et j'ai été bien étonnée de la voir grandir comme si elle n'avait pas été une Bagrianof. Pendant le temps où tous les jours je croyais la perdre, j'ai fait un vœu : je pensais que les enfans mouraient à cause des péchés du père, et j'ai promis que, si celle-ci vivait, je m'efforcerais de ra-

cheter les erreurs de mon mari. Comment pourrais-je mieux faire que de donner la liberté à ceux qu'il a tant fait souffrir?

— Très-bien, mais vous-même, si vous leur faites grâce de leur redevance personnelle, et si vous leur donnez la terre en les affranchissant, vous n'aurez plus grand'chose, et d'ailleurs votre fille est mineure, vous ne pouvez disposer de sa part sans la permission de la tutelle.

— Je le sais, répondit la veuve; cependant je peux donner ma septième part, celle qui me revient comme veuve, — et je la donne de bon cœur. Pensez que j'ai promis, que c'est grâce à ce vœu que ma fille a vécu! Si je ne l'accomplissais pas, sûrement Dieu me reprendrait ma fille pour me punir... et si je perdais ma fille...

La voix de la mère s'éteignit dans les larmes.

— Eh bien, que voulez-vous de moi? Je suis prêt à vous satisfaire, dit le maréchal, touché de cette superstition maternelle.

— Je n'ai jamais rien compris aux affaires, arrangez tout pour le mieux : qu'il nous reste de quoi vivre, et que les paysans de Bagrianovka aient la liberté. Je ne peux pas affranchir ceux des autres villages, ajouta-t-elle avec un soupir, puisque tout ne m'appartient pas, — et puis ils ont moins souffert que ceux de chez nous, qui étaient sous la main...

La veuve frissonna et ferma les yeux au souvenir des horreurs dont elle avait été le témoin forcé.

— Ne pensez plus à tout cela. Je ferai de mon mieux, puisque vous êtes bien décidée. Donnez-moi vos pouvoirs, et on ne vous dérangera pas.

Le maréchal vint à bout de terminer cette affaire à la satisfaction générale. Un jour d'été, il se dirigea vers M^{me} Bagrianof, qui travaillait à l'aiguille sur un banc du jardin, en regardant sa fille s'ébattre sur le gazon. La veuve aperçut de loin le papier qu'il agitait; elle voulut se lever et courir à sa rencontre; ses jambes refusèrent de la porter. Elle app la son enfant auprès d'elle, et, toute palpitante, attendit la grande nouvelle.

— Je vous félicite, madame, dit le maréchal tout essoufflé : vos paysans sont libres, par votre volonté. Vous avez fait une grande chose!

— Que Dieu soit béni, à présent je dormirai tranquille. C'est pour toi, petite, entends-tu? C'est pour toi que j'avais promis, c'est pour que tu vives longtemps. Que le Seigneur m'exauce!..

Lorsque la nouvelle arriva à Bagrianovka, la surprise fut si grande que personne ne songea d'abord à se réjouir. Après tant d'années d'un joug implacable, voilà que ces hommes, tenus la veille dans des menottes de fer, se trouvaient libres d'aller et de venir, de se marier, de planter leur verger, d'exercer un commerce; c'était trop

à la fois, et ils n'osaient pas croire à leur bonheur; puis peu à peu la lumière se fit dans leurs esprits. Le prêtre leur avait lu, au milieu d'une indifférence glaciale, l'acte qui les affranchissait; bientôt il les vit venir à la cure, les uns après les autres, pour s'informer de leurs droits ou de leurs devoirs. Au bout de six semaines, ils étaient parfaitement en possession des uns, et à peu près résolus à ne pas tenir compte des autres. Aussi ingrats que le commun des hommes, ils oubliaient le bienfait pour ne voir que les conditions dont il était accompagné. — Si ma cabane brûle, c'est moi qui devrai la rebâtir? pensaient quelques-uns en faisant la grimace. — Mais après tout, ces conditions étaient douces, et ils finirent par se soumettre sans trop de murmures.

Seul Jéréméï refusa obstinément de se considérer comme libre. — Je ne veux pas que la dame m'affranchisse! disait-il avec ténacité. On ne peut pas faire un homme libre malgré lui, je suppose? Eh bien, je ne suis pas libre; je suis esclave, je mourrai esclave, et ce n'est pas un papier de plus ou de moins qui y fera quelque chose.

Savéli ne pensait pas de même; il fut enchanté de se savoir libre, — libre surtout d'aller et de venir. La vie errante du colporteur lui paraissait délicieuse, et le village avait pour lui des souvenirs encore trop récents. Il se fit délivrer une patente, — à son vrai nom cette fois, — pour recommencer à courir les villages.

M^{me} Bagrianof n'était pas encore retournée à Bagrianovka. L'hiver allait venir, déjà les grues et les cigognes s'en allaient vers le midi; le maréchal la vit un jour entrer dans son cabinet. — Je viens prendre congé de vous, lui dit-elle. Vous nous avez réchauffés comme deux oiseaux blessés, vous nous avez donné l'hospitalité et l'amour, suivant la loi du Christ, et j'ai passé ici les meilleurs jours de ma vie; mais il est temps que je vous quitte. Nous partirons samedi pour Moscou.

— Comment, déjà? s'écria le vieillard; puisque vous voulez nous quitter, attendez jusqu'au printemps : quelle envie avez-vous d'aller passer l'hiver dans un endroit inconnu? Restez avec nous!

— Non, dit la veuve, la petite ne s'est que trop accoutumée à votre luxe. Plus tard, pour se détacher de tout cela, elle aurait trop à souffrir et je ne veux pas qu'elle souffre.

Le dimanche suivant, à Bagrianovka, à l'heure de la messe, la berline du maréchal s'arrêta devant l'église, et les paysans stupéfaits en virent sortir leur maîtresse et sa fille, toutes deux en grand deuil. Le prêtre vint les recevoir avec la croix, et l'office commença aussitôt. Pendant tout le service, les paysans, les yeux fixés sur leur maîtresse, se rappelaient le temps où la figure cruelle du seigneur lui tenait compagnie. Quelques-uns, — les meilleurs, — eurent un peu de pitié pour elle et un peu de reconnaissance. Après l'of-

fice, le village se réunit sur la grande place, et le staroste vint apporter à la maîtresse le pain et le sel, en remerciement du don conféré. La vue de ce plateau, symbole de richesse et d'hospitalité, fit jaillir les larmes des yeux de la propriétaire sans asile; elle put à peine le prendre des mains qui le lui présentaient et le remettre à sa petite fille.

— Je m'en vais à Moscou, mes enfans, leur dit-elle. Vous êtes libres : aucun maître ne vous fera plus d'injustice. En mémoire de votre affranchissement, vous prierez parfois pour l'âme de votre défunt maître, — et pour la vie de cette innocente, ajouta-t-elle en posant la main sur la tête de sa fille. — Où est Savéli? N'est-ce pas lui qui nous a sauvées?

Savéli s'approcha non sans répugnance.

— Je t'ai fait venir une petite image de saint Serge, lui dit-elle, tu la conserveras en mémoire de ta belle action, avec ma bénédiction et celle de l'enfant.

Elle fit le signe de la croix avec la petite image sur la tête de Savéli incliné. Celui-ci, horriblement pâle, regardait la dame qui lui tendait l'image. — Prends donc, dit-elle. — Jéréméï lui donna un léger coup de bâton dans les jambes. Savéli tressaillit, se redressa vivement, saisit l'image, la baisa, baisa la main de la donatrice, puis se hâta de rentrer chez lui. Jéréméï l'avait suivi.

— Imbécile, dit le vieillard, tu as failli nous vendre.

Savéli secoua la tête : — C'était plus fort que moi, dit-il. Quand je l'ai entendue me parler de ma belle action, et me bénir encore au nom de l'orpheline... Enfin, elles s'en vont, j'en suis bien aise; j'aime mieux ça.

— Amen! dit Jéréméï en frappant avec son bâton sur le plancher de la cabane.

VI.

Depuis la mort de sa fille, Jéréméï, de tout temps peu communicatif, était devenu de plus en plus insociable; il maigrissait tous les jours et semblait se dessécher. Un beau matin d'hiver, on le trouva mort sur son poêle dans sa cabane. Cette mort n'étonna personne : on l'enterra, et tout fut dit.

Le grand carême tirait à sa fin, lorsque parmi ceux qui venaient se confesser pour les Pâques, le prêtre vit un jour s'approcher Savéli. L'année précédente, à pareille époque, il était absent, ce qui avait tourné la difficulté; mais un vrai Russe ne peut manquer deux années de suite à ses devoirs de chrétien. Le jeune homme se présentait d'un air d'assurance; cependant ses mains s'agitaient nerveusement à son côté et trahissaient plus d'émotion que son visage

n'en laissait paraître. Sans affectation, le prêtre le pria d'attendre qu'ils fussent seuls dans l'église. Alors Vladimir Alexievitch se leva de son fauteuil, alla tirer le verrou de la porte et revint s'asseoir. La nuit tombait; les lampes des images et quelques cierges allumés par les fidèles éclairaient faiblement l'église.

— Agenouille-toi, dit le prêtre à Savéli. — Celui-ci obéit. — Commence! dit le confesseur, sérieux et absorbé.

Savéli déroula le chapelet de ses peccadilles; le prêtre l'écoutait sans l'interroger. Le jeune homme se tut.

— Après?.. fit le ministre du Seigneur.

— Après?.. balbutia Savéli, après?.. Rien.

— Rien? s'écria le confesseur. — Et, se levant, il étendit sa main droite vers le jeune homme comme pour le foudroyer. — Et le meurtre?

— Vous savez?.. fit Savéli, dont l'œil lança un éclair de colère aussitôt étouffé.

— Dieu sait tout! répondit le prêtre en se rasseyant. Raconte ton crime, dis tout, de peur que le Dieu des vengeances ne te frappe au pied de son autel que tu profanes! Couvert de sang, tu te présentes ici et tu oses mentir devant ton juge! Tremble! Dieu a foudroyé, devant l'arche sainte, des coupables moins criminels que toi!

Savéli, à genoux, fondit tout à coup en larmes.

— Eh bien! oui, c'est vrai, j'ai tué le maître... Mais vous savez s'il l'avait mérité!

— Je suis le Dieu de la vengeance, — la vengeance n'appartient qu'à moi seul; — tu ne tueras point.

Ces trois phrases tombèrent sur la tête du coupable comme trois coups de hache; puis un silence suivit, interrompu par les sanglots du pénitent.

— J'ai tué, dit-il enfin, c'est vrai : que Dieu me le pardonne. Il m'avait pris ma Fédotia, je n'ai pas pu le supporter. Ma Fédotia, c'était ma fiancée, je l'aimais depuis longtemps, elle était toute jeune, elle était belle, nous aurions été heureux ensemble,... alors je l'ai tué, — non pas moi seul, mais...

— Ne parle pas des péchés des autres !

— Je l'ai tué,... et nous l'avons brûlé pour qu'on ne s'aperçût pas du meurtre. Pardonnez-moi, Seigneur! gémit Savéli prosterné, frappant la terre de son front.

— Te repens-tu, au moins ? dit le prêtre toujours sévère.

Savéli releva la tête, regarda le confesseur et hésita.

— Te repens-tu ? répéta celui-ci.

— Non, dit-il, si la même chose pouvait arriver deux fois, je recommencerais.

Le prêtre se leva. — Maudit! fit-il d'une voix profonde, tu mets

au défi la miséricorde divine ! Repens-toi sur l'heure, ou crains la colère du ciel ! Il est là, celui que tu as tué, là !.. — le prêtre indiquait du doigt la dalle du caveau où reposaient les Bagrianof, — ne crains-tu pas qu'il ne se lève et ne vienne t'accuser devant Dieu ?

Savéli, frissonnant, recommença à frapper la terre du front.

— Pardonnez-moi, Seigneur, s'écria-t-il en multipliant les signes de croix, — pardonnez-moi mes péchés, et recevez-moi dans votre miséricorde.

Le prêtre vit qu'il ne fallait pas trop exiger. Savéli s'efforçait de se repentir, c'était assez. Le temps et l'âge, mieux que tout le reste, apporteraient la contrition à cette âme insoumise, si jamais elle devait la connaître. Il donna l'absolution à Savéli, qui le remercia avec effusion, et sortit de l'église avec lui. La nuit était venue ; la petite lampe du tabernacle brûlait seule dans l'église. Savéli, après avoir souhaité le bonsoir au prêtre, se retourna et regarda cette lumière qui filtrait à travers les fenêtres grillées. Bagrianof était bien enfermé dans la tombe, il n'en sortirait pas pour l'accuser...

Aux premiers beaux jours, il réunit tout son avoir et se remit au colportage. Chaque année, il revenait deux fois, et se reposait au village pendant quelques semaines. A l'un de ses retours, il se maria. Les affaires toujours croissantes lui permettaient désormais d'avoir des marchandises à domicile et de profiter des bonnes occasions pour acquérir à propos. Il lui fallait une maison bien tenue. Il épousa une fille du village, blonde et fraîche, un peu sotte, — juste ce qui lui convenait, — et continua son commerce de colporteur, qui accrut d'année en année sa fortune jusqu'à faire de lui l'un des plus riches du village. Il eut de nombreux enfants : un seul vécut, c'était son premier-né, un fils qu'il se mit à adorer, sous une apparence bourrue et sévère.

Au village tout avait prospéré. Chassé des environs par la rapacité ou seulement l'incurie des propriétaires, moins soucieux de voir leurs paysans s'enrichir que de toucher exactement leurs redevances, le commerce se réfugiait dans ces sortes de petites républiques ; là, pourvu qu'il ne portât pas atteinte aux lois et usages de la commune, chacun pouvait faire de son temps et de son argent l'emploi qui lui plaisait. Bientôt, à Bagrianovka, on fit du pain blanc ! Une auberge étala son bouquet de sapin. Les femmes se mirent à tisser de la dentelle. L'aisance relative devint générale, et les pères, mourant, purent se dire que leurs enfants seraient plus heureux qu'eux-mêmes, — chose qui ne s'était pas vue depuis Boris Goudounof.

Les années s'écoulèrent. Le fils de Savéli grandissait ; un beau jour son père l'appela : — Écoute, lui dit-il, tu vas avoir huit ans, tu as assez couru nu-pieds dans la boue ; je veux que tu sois un

homme instruit comme les seigneurs. J'ai de l'argent, Dieu merci, et je porterai la balle dix ans de plus, s'il le faut, mais tu seras autant qu'un seigneur. Ils disent, là-bas, dans les villes, que c'est l'instruction qui est la véritable noblesse : eh bien, sois tranquille, tu en auras de la noblesse ! J'ai bien appris à lire n'étant plus jeune, moi ; j'avais trente ans passés ! Tu apprendras tout ce qu'on peut apprendre pour de l'argent. Tu partiras avec moi la semaine prochaine.

— Comment, emmener le petit ? s'écria la mère en larmes.

— Tais-toi, femme, fit Savéli avec l'autorité du père de famille. Il faut que notre fils soit autant qu'un seigneur, et plus, si c'est possible. J'ai dit !

Après un an ou deux de préparation, le petit Philippe Savélitch entra dans un établissement scolaire de Moscou, et bientôt il devint un des meilleurs élèves de l'école. Son père venait souvent le voir. Vêtu de son caftan de drap, chaussé de grosses bottes, il arrivait au parloir, faisait venir son fils, et, les yeux fixés sur le programme de l'année, l'interrogeait sur tout ce qu'il avait appris, sans lui faire grâce d'un détail. Il fallait que l'enfant répondît vite et avec assurance. Savéli avait l'air si convaincu en accomplissant ce devoir paternel, que Philippe parvint à l'âge d'homme sans se douter que son père ne savait absolument rien. Quand Philippe eut terminé ses classes et qu'il eut obtenu la médaille d'or à la sortie, son père l'emmena à la campagne. Depuis le commencement de ses études, le jeune homme n'était jamais retourné au village. Bagrianovka vit arriver un beau garçon de dix-huit ans, tout en longueur, comme une plante poussée dans une cave, avec un visage intelligent où deux grands yeux foncés parlaient, trop clairement peut-être, de longues veilles et d'études assidues.

Savéli avait attendu avec inquiétude ce que dirait son fils en entrant dans son pauvre logis, au sortir du confort relatif de sa vie d'écolier. Voyant que Philippe ne disait rien, il se décida à l'interroger. Assis sur le banc de bois devant sa maison, il fumait sa pipe, un soir, pendant que le jeune homme roulait sa cigarette. — Eh bien ! fit-il en regardant devant lui, comment te plaît notre maison ?

— C'est délicieux, mon père, répondit Philippe en souriant, c'est tout juste comme autrefois ; il me semble encore que je ne suis qu'un petit garçon, et que je vais me remettre à courir avec les autres pour ouvrir la porte du village aux chariots qui vont chercher le foin.

Le père garda un instant le silence. — Tu ne trouves pas, reprit-il, la maison trop petite et trop noire, nos habits trop sales et trop simples ?

— Oh ! mon père, pouvez-vous penser !..

Savéli posa le doigt sur la manche du jeune homme : la jaquette, comme le costume tout entier, était d'un léger drap d'été, tel qu'il convient à un jeune homme qui vient de quitter l'uniforme du gymnase pour l'habit bourgeois.

— Toi, dit le père, tu as des habits *allemands*, et nous autres, nous portons le costume des paysans, des marchands tout au plus ; mon caftan est vieux et râpé, ta mère porte un sarafane, cela ne te choque pas ?

— Je vous demande pardon, mon père, répondit timidement le jeune homme qui se méprit à la question ; j'aurais dû comprendre que ces dons que vous m'avez faits ne sont pas de mise ici ; je les porterai à la ville. Avec votre permission, dès demain je reprendrai la chemise et les larges braies, — comme un brave gars de village que je suis, ajouta-t-il en souriant.

Savéli fronça le sourcil pour déguiser l'émotion qui l'avait pris à la gorge. Il se tut un instant et reprit : — Non, garde tes habits, ce n'est pas ce que je voulais dire. Nous en reparlerons. Qu'est-ce que tu veux être ? lui demanda-t-il. Parle franchement. J'ai porté la balle longtemps lorsque nous avons déjà de quoi vivre, pour te donner une éducation ; je suis encore fort et actif, je puis continuer. Si tu veux devenir un savant et entrer à l'université, tu peux le faire ; je paierai pour toi. Si tu vois une autre profession qui te plaise, dis-le ; pourvu qu'elle soit honorable et qu'avec le temps elle fasse de toi un seigneur, c'est tout ce que je te demande.

Touché de tant de bonté facile dans ce père à l'extérieur si rude, le jeune homme baisa respectueusement la main calleuse qui reposait sur les genoux de Savéli.

— Eh bien, fils, que dis-tu ? continua celui-ci, toujours impassible.

— J'ai souvent pensé à cette question, mon père, répondit Philippe, je me suis dit qu'avec votre permission j'aurais voulu être arpenteur. J'aime les mathématiques, la profession est chez nous pour ainsi dire à l'état d'enfance...

— Arpenteur... ceux qui mesurent les champs avec des piquets et des petites bouteilles en cuivre où il y a de l'eau?..

— Précisément, mon père.

— Qu'est-ce que tu peux trouver d'agréable à cela ? fit le père d'un air dédaigneux ; il me semble qu'il n'est pas nécessaire d'avoir fait de belles études pour mesurer les champs...

Philippe n'avait jamais soupçonné l'ignorance de son père, si strict dans l'exécution du programme scolaire, si précis dans l'examen des bulletins. Il le regarda avec un sentiment tout nouveau, où le respect certes n'avait pas diminué : cet homme qui ne savait rien avait surveillé ses travaux pas à pas, comme eût pu le faire un maître d'études... Quelle tension de volonté, quelle puissance sur

lui-même ce père avait dû exercer pour ne pas se trahir ! Philippe sentit qu'il aimait son père : il l'avait craint jusque-là.

— Eh bien ? réponds ! fit Savéli entre deux bouffées de fumée.

— Voyez-vous, mon père, c'est une position qui mène à tout : ayant eu la médaille d'or au gymnase, je puis obtenir une place tout de suite ; en continuant les mathématiques, je pourrais devenir un employé du cadastre, puis avec le temps un savant, un géomètre...

— Cela te plairait ? demanda le père, sensible à l'idée que son fils pouvait avoir une place tout de suite, et par conséquent devenir quelqu'un sans plus de retard.

— Oui, mon père, si vous y consentez, c'est ce que j'aimerais par-dessus tout.

Savéli fuma en silence pendant une minute qui parut longue à son fils. — Soit, j'y consens, dit-il enfin. Tu me diras ce qu'il faut faire, et je le ferai.

Le jeune homme se leva et se prosterna devant son père à la manière des paysans. Un autre se fût borné à le saluer, Savéli fut touché de cette observation des vieilles coutumes. Il déposa sa pipe, bénit son fils, et se remit à fumer sans mot dire.

Philippe, radieux, alla promener sa joie au dehors ; il prit, sans s'en apercevoir, le chemin de la rivière, et se trouva bientôt en face de la ruine. Les parietaires et les folles avoines croissaient sur le soubassement de briques, dans un peu de terre apportée là par les vents. De jeunes pousses de bouleaux grandissaient dans les fentes, disjoignant petit à petit les vieilles pierres calcinées ; le vent du soir passait sur toute cette végétation, et la faisait frissonner avec un petit bruit doux et furtif. Le jeune homme sentit sa joie se voiler d'une douce pitié pour ceux qui avaient vécu là. La sombre légende de Bagrianof avait laissé peu de traces dans sa mémoire ; ce qu'il se rappelait le mieux, et encore bien vaguement, c'était la dame et sa petite fille ravies aux flammes par un paysan ; il lui sembla se souvenir que ce paysan s'appelait Savéli... ce devait être son père... Il se promit de le lui demander.

Comme il faisait le tour de la ruine, il vit le prêtre qui traversait la place, et le rejoignit en trois enjambées. Le père Vladimir était désormais un homme à barbe grise, des boucles argentées se mêlaient à ses cheveux châtain ; l'âge l'avait voûté, mais son œil toujours intelligent, bien qu'un peu terni, prouvait que la vie de l'âme, endormie en lui, se réveillerait au moindre choc. La présence du jeune homme le tira de son engourdissement ; il lui tendit la main avec un sourire de vingt ans plus jeune que son visage.

— Où étiez-vous ? lui dit-il, je ne vous avais pas vu.

— J'examinais les restes de l'ancienne maison, répondit Phi-

lippe. Je suis parti d'ici tout petit, et je n'ai jamais bien su cette histoire. N'était-ce pas mon père qui a sauvé ces dames?

Le prêtre regarda Philippe avec un mélange de surprise et de pitié. — C'était votre père en effet, et aussi un vieux domestique nommé Timothée.

— Où est-il, ce Timothée?

— Timothée est mort! répondit le père Vladimir en se dirigeant vers la cure.

Le jeune homme lui prit doucement le bras, et lui fit rebrousser chemin vers la ruine. Après une courte hésitation, le prêtre se laissa faire. — C'est fâcheux que Timothée soit mort, continua Philippe en suivant son idée; mais vous pouvez me dire la part de mon père dans cette belle action, n'est-ce pas, père Vladimir? Vous étiez ici dans le temps?

— J'étais ici, répondit le prêtre.

— Racontez-moi tout cela, je vous en prie.

Ils faisaient le tour de la ruine : le père Vladimir s'arrêta à l'angle de droite, du côté de la rivière. — C'était ici, dit-il. — Après avoir sauvé la dame et l'enfant, il retourna dans les flammes une troisième fois pour sauver Timothée.

— Mon père a fait cela? s'écria Philippe enthousiasmé. Retourner trois fois dans la fournaise, c'est digne des légendes, père Vladimir, n'est-ce pas? — Le prêtre fit un signe affirmatif. — Et modeste avec cela! continua Philippe, s'animant de plus en plus. Il ne m'en a jamais parlé. Comme je vais le surprendre! Je vais lui dire...

— Ne faites pas cela! dit le prêtre en posant sa main sur le bras du jeune homme et le retenant. Votre père ne veut pas se souvenir du temps du servage. Il ne faut jamais lui en parler, jamais, entendez-vous?

— Pourquoi? demanda Philippe stupéfait et un peu contristé.

Le prêtre hésita : son rôle était vraiment difficile. Il continua cependant. — Le dernier seigneur, Bagrianof, était un méchant homme; votre père spécialement eut beaucoup à souffrir de sa cruauté; vous lui causeriez une peine extrême en lui laissant deviner que vous savez quelque chose à ce sujet...

— Quoi! me taire? ne pas lui dire que je connais sa belle conduite?

— Aimez votre père, mon enfant, dit le prêtre de sa voix mélancolique. L'amour des enfans est la couronne de la vieillesse des parens.

Pendant les jours qui suivirent, Philippe eut grand'peine à se contenir : vingt fois il eut envie de parler, malgré la défense du prêtre ; il jetait sur son père des regards pleins de tendresse émue. — Je sais bien ce que tu as, pensait celui-ci : tu es content que je

te laisse faire ce qui te plaît. — La mère, interrogée, avait réitéré la défense du prêtre. Jamais Savéli ne sut ce qui se passait dans le cœur de son fils. Bientôt Philippe quitta le village; six mois après, il était attaché au cadastre, et se plongeait à ses heures de loisir dans les délices abstraites des mathématiques.

Le printemps qui suivit fut une époque mémorable dans les fastes de Bagrianovka : Savéli se fit construire une maison neuve. Un beau jour, le village vit arriver des charpentiers et des ouvriers de la ville qui se mirent au travail avec une prestesse bien rare; les poêles s'élevèrent comme par enchantement au milieu des murailles de bois, et, en quelques semaines, une maison d'apparence presque seigneuriale, construite sur un soubassement de briques, avec un perron sur la façade et un étage au-dessus du rez-de-chaussée, se dressa au bord de la rivière. Lorsque le jeune arpenteur vint passer au village ses six semaines de congé il ne put en croire ses yeux en voyant sur le perron de la maison neuve sa mère coiffée d'un mouchoir de soie, vêtue d'une robe « allemande » de soie de Moscou, et étouffant dans son lourd pardessus de damas ouaté. — Voilà, dit Savéli quand son fils fut entré dans la belle salle à manger spacieuse, où le samovar de cuivre rouge étincelant fumait sur la table recouverte d'une riche nappe damassée, de celles qu'on tissait au village sur d'anciens dessins pris on ne sait où, — voilà la demeure que je t'ai préparée. Tu seras un seigneur : il te fallait une maison. Ta mère a revêtu les habits d'une marchande, comme il convient, moi, je garde mon caftan; mais toi, tu seras logé comme un seigneur. Regarde, ajouta-t-il en ouvrant la porte d'une belle chambre à coucher meublée à l'européenne. — Philippe restait ébahi; son père le surveillait de côté, d'un air impassible, sa joie ne se trahissait que dans les petites rides frémissantes du coin de l'œil.

— C'est trop beau, père! s'écria enfin le jeune homme. Vous avez fait tout cela pour moi! Vous avez renoncé à vos habitudes, vous avez quitté la chère petite isba...

— Tu l'aimais? fit le père d'une voix contenue.

— Je crois bien, que je l'aimais! Et tout cela, c'est pour moi?

— C'est pour toi quand tu seras devenu un seigneur. Tu te marieras avec une demoiselle, pas avec une paysanne, dit-il.

Le fils de Savéli était véritablement touché de cette marque d'amour autant que d'orgueil paternel. Il sentait que sa mère devait étouffer dans ces beaux habits revêtus pour faire honneur au fils citadin; il comprenait ce que chaque sou, dépensé pour la construction de cette maison soignée dans sa simplicité, avait coûté au colporteur en longues marches dans la neige mal tassée ou sous le soleil de juillet.

— Vous êtes donc bien riche, mon père? dit involontairement Philippe.

— Sois tranquille, après moi tu en trouveras encore! répondit Savéli en allumant son inévitable pipe de caroubier. Je ne fais plus que du gros commerce; je commence à ne plus tant aimer les grandes routes. Je me suis mis à vendre du beurre, du blé, tout ce qui se vendait mal au village. J'ai fait connaissance avec des marchands de Moscou. On ne t'a pas parlé, là-bas, en ville, de quelque chose qui va se faire ici?

— Non, mon père, je ne sais pas, dit Philippe, cherchant dans sa mémoire... Ah! si, on pense que le chemin de fer va passer tout près, — vous aurez le pont à deux verstes d'ici.

Savéli cligna de l'œil.

— N'en dis rien au village, n'est-ce pas? Ils sont enragés contre les chemins de fer, ce n'est pas la peine de les contrarier. Quand il sera fait, on sera bien forcé de s'y accoutumer; il y aura une station, hein?

— Je ne sais pas, dit le jeune homme.

— Eh bien! tâche de le savoir : je le crois, moi, qu'il y aura une station. Bagrianovka est un grand village maintenant. C'était si pauvre autrefois,... ajouta Savéli à demi-voix, comme se parlant à lui-même.

— Du temps de Bagrianof?

Savéli regarda son fils d'un air à la fois craintif et mécontent.

— Du temps de Bagrianof, oui, répéta-t-il en rencontrant le regard placide et le franc sourire de Philippe.

Celui-ci n'osa cependant pas s'aventurer plus loin. Ce que Savéli ne disait point, c'est qu'il avait passé des contrats avec la plupart des paysans de l'endroit et des environs pour la totalité des produits agricoles qu'ils pourraient lui fournir. Le passage d'une voie ferrée à Bagrianovka devait faire de lui un des plus riches négocians du district. Savéli partit avec son fils pour Moscou; il fit tant et si bien que Philippe fut employé par la compagnie sur la partie du tracé qui avoisinait son village, et la station que Savéli demandait se trouva appuyée de si bonnes raisons qu'elle lui fut accordée.

Vers la fin de l'hiver, pendant qu'on commençait à voir se dessiner la ligne du chemin de fer, une autre nouvelle arriva à Bagrianovka : la vieille dame allait revenir! La compagnie concessionnaire lui avait pris une partie de sa terre, et elle venait s'assurer par elle-même de ce qui était fait et à faire. Seulement, comme elle n'avait pas d'asile, — les communs mêmes étant presque tombés en ruine pendant ce quart de siècle, — on lui bâtit une maison dans son jardin, un peu plus bas que l'ancienne : les fenêtres regardaient toutes du côté de la rivière, et un sentier fut tracé pour

aller à l'église sans côtoyer la ruine. Cette maison, très simple, bâtie en rondins, était plus petite et moins élégante que celle de l'ancien colporteur.

Au commencement de l'été, les habitans de Bagrianovka virent arriver une barque qui s'arrêta au bout du jardin. L'eau, encore haute, venait presque jusqu'à la palissade : on n'eut pas de peine à transporter jusqu'à la nouvelle maison les meubles que contenait la barque. Une foule de plantes à feuillage persistant, de cactus, de rosiers, de fleurs brillantes ou parfumées, suivirent les meubles, et tapissèrent le petit salon ; puis, quelques jours après, une vieille calèche déposa devant le perron M^{me} Bagrianof et une toute jeune fille. Depuis vingt-quatre ans, M^{me} Bagrianof n'avait presque pas changé. Les yeux étaient un peu plus ternes, les cheveux étaient tout à fait blancs ; mais le pauvre visage portait la même expression lasse et résignée qu'on lui avait connue autrefois.

La vie ne lui avait pas été clémente. Après quelques années de repos passées à élever son enfant, une préoccupation nouvelle lui était venue. Un jeune officier de l'armée, son parent éloigné, et qui venait souvent dans la maison, s'était soudain épris de la petite Marie. Les jeunes gens s'aimaient, la mère consentit au mariage en pleurant, car il lui en coûtait de se séparer de cette fille disputée à la mort. Dix-huit mois après, la pauvre jeune femme s'éteignait, laissant à sa mère désolée une petite fille de trois mois, si frêle et si chétive, que nul n'eût osé lui prédire huit jours d'existence. C'est pour prolonger cette vie toujours vacillante que M^{me} Bagrianof retrouva les forces et recommença le dévouement de sa jeunesse. Elle fut grand'mère comme elle avait été mère, de toutes ses forces, et elle oublia de pleurer sa fille en veillant l'enfant qu'elle lui avait laissé.

Catherine puisa près de sa grand'mère des habitudes de sérénité un peu triste, — quelque chose comme le gris teinté de rose des soirs d'automne, quand, après une belle journée de soleil, on sent la gelée monter à l'horizon. Elle grandit doucement, apprenant sans effort les vertus domestiques, adorant son père, qu'elle voyait en moyenne dix jours par an, et qui trouvait moyen de s'échapper du régiment de temps à autre pour l'embrasser. Elle avait quinze ans lorsqu'elle vint à Bagrianovka avec sa grand'mère. Sans être très grande, elle était mince et allongée ; ses petites mains rouges, ses petits pieds agiles étaient toujours affairés ; sans bruit et sans apparat, elle était toujours occupée, — le plus souvent à soigner ses plantes, qu'elle adorait, qu'elle avait presque toutes élevées elle-même ; à peine descendue de voiture, son premier mot fut pour les fleurs. Le prêtre attendait M^{me} Bagrianof sur le seuil. A sa vue, la pauvre femme ne put retenir ses larmes ; elle se jeta avec effusion

au cou de l'excellent homme qui pleurait comme elle. La femme du prêtre, entourée d'une demi-douzaine d'enfans déjà grands, vint la saluer aussi, et on passa dans le salon pour prendre le thé.

— Vois, grand'mère, s'écria Catherine, elles y sont toutes! Il n'y a qu'un cactus qui a péri pendant le voyage, et le père Vladimir, qui l'a vu à l'arrivée, dit que c'est pour avoir été trop arrosé.

— Je vois que le père Vladimir et toi vous allez être bons amis, répondit M^{me}. Bagrianof en souriant. — Ah! dit-elle au prêtre, que de souvenirs et que de malheurs!

— Ne pensez plus au passé, ne songez plus qu'à ce jeune bonheur qui grandit auprès de vous.

M^{me} Bagrianof s'essuya les yeux et regarda sa petite-fille. Les fenêtres grandes ouvertes laissaient entrer les parfums du jardin, où les gazons venaient d'être fauchés. Un rayon de soleil, enfilant la sombre avenue, éclairait Catherine penchée sur un fuchsia rouge en pleine floraison. Ses cheveux blonds, frisottants sur le front et sur la nuque, étaient traversés par la lumière et faisaient une sorte de vapeur d'or autour de sa tête. Ses longs cils châains dessinaient sur sa joue la courbe gracieuse de la paupière. La bouche, un peu forte, entr'ouverte comme une corolle, souriait légèrement aux fleurs épanouies. Fleur elle-même, à demi épanouie encore, Catherine ressemblait à une rose de haies, rougissante sur son buisson.

— C'est un jeune bonheur, en vérité, murmura l'aïeule.

— Elle est jolie, répondit doucement le prêtre, et elle a l'air bon.

— Oui, c'est une bonne enfant... Ah! mes pauvres yeux! Imaginez-vous que je ne la vois que comme à travers un voile! Je serai bientôt aveugle... ajouta tristement la vieille dame.

— N'y songez pas, cela ne sert à rien; Dieu aura pitié de vous... Et puis n'aurez-vous pas les deux yeux de l'enfant?

L'aïeule secoua doucement la tête. Catherine vit qu'elle était triste, et vint l'embrasser. Placée derrière elle, les deux bras sur les épaules de sa grand'mère, elle s'arrêta un instant, prenant possession, par le regard, de tout ce qui l'entourait...

— C'est joli, ici, dit-elle : nous y serons parfaitement heureuses, n'est-ce pas, grand'mère? Et Catherine, s'asseyant tout contre le fauteuil de M^{me} Bagrianof, se mit à servir le thé.

VII.

Vers la fin de juillet, Philippe vint voir ses parens. Son père était absent; aussitôt après l'installation des meubles de M^{me} Bagrianof, Savéli était parti pour la ville, prétextant des affaires importantes, mais en réalité pour ne pas se trouver face à face avec la veuve.

Dès le premier jour, après quelques heures consacrées aux épanchemens maternels, le jeune homme alla voir le père Vladimir, son grand ami, avec lequel il causa longuement.

Comme il s'approchait de la fenêtre, Philippe aperçut Catherine au bout de l'allée. Vêtue d'une robe blanche toute simple, elle revenait des champs, son grand chapeau de paille suspendu à son bras et plein de fleurs sauvages. Un gros chien bondissait joyeusement autour d'elle. — C'est la petite fille de M^{me} Bagrianof? demanda Philippe.

— Oui, répondit le prêtre.

— Est-elle jolie? dit Philippe avec un vague battement de cœur.

Cette jeune fille, revenant au domaine de ses ancêtres si longtemps après une catastrophe, avait pour lui quelque chose de romanesque et de mystérieux.

— Elle est jolie, répondit le père Vladimir, et elle est bonne.

— Quel âge a-t-elle?

— Quinze ans et demi, je crois.

Et le prêtre retomba dans sa méditation. Le soleil allongeait de plus en plus ses rayons, qui rasaient presque le gazon : la terre semblait flotter dans un nuage d'or rougi. Prétextant la fatigue, Philippe prit soudainement congé du père Vladimir, et s'en alla vers sa maison. Arrivé au bout de l'avenue, il s'assura que le prêtre ne le voyait plus et prit la route extérieure qui conduisait à la rivière en longeant le jardin. Il marchait lentement, les yeux à terre en apparence, mais en réalité regardant du coin de l'œil la maison nouvellement bâtie, dont les fenêtres débordaient de verdure. Une robe blanche se montra à l'intérieur, une tête blonde avec deux yeux lumineux apparut parmi les branches fleuries et disparut aussitôt.

— Grand'mère, dit Catherine, voilà un jeune homme qui passe sur le chemin.

— Un paysan? demanda M^{me} Bagrianof.

— Non, un jeune homme de la ville probablement.

— Ah! j'y suis, répondit l'aïeule : ce doit être le fils de Savéli. C'est un arpenteur; on dit qu'il est bien élevé. Appelle-le.

Philippe continuait sa promenade à tout petits pas; il avait entendu les paroles de Catherine, celles de la grand'mère lui avaient échappé. La tête de la jeune fille reparut à la fenêtre.

— Monsieur! cria-t-elle.

Philippe se retourna. A la vue de ce beau visage intelligent, de ces grands yeux fiers qui l'interrogeaient, Catherine perdit contenance. — Je vais le chercher, dit-elle, — et elle sortit de la maison.

Elle arriva en courant jusqu'à la haie qui fermait le jardin. Phi-

lippe l'attendait. Quand elle fut près de lui, tout essoufflée, elle saisit la palissade à deux mains; sa robe blanche traînait derrière elle sur le gazon.

— Monsieur, dit-elle, vous êtes le fils de Savéli?.. — Elle s'arrêta. Nommer cavalièrement par son nom de baptême le père d'un si beau jeune homme était bien difficile; mais elle n'en savait pas plus long.

— Philippe Savélitch Péetrof, à votre service, répondit le jeune homme en s'inclinant légèrement.

— Ma grand'mère désire vous voir, ajouta-t-elle timidement.

Philippe salua et se dirigea vers la petite porte. Le soleil avait disparu; la rivière coulait doucement avec de petites vagues brillantes, le ciel était clair, légèrement voilé de vapeurs à l'horizon; les dernières fleurs de tilleul répandaient dans l'air un vague parfum assoupissant. Une abeille attardée passa en bourdonnant auprès du jeune couple confus et troublé. Jamais Philippe ne s'était trouvé si près d'une autre femme que sa mère. Jamais Catherine n'avait éprouvé cet embarras à regarder un homme. — Votre père a sauvé ma mère et ma grand'mère, dit Catherine, joyeuse d'avoir quelque chose d'agréable à dire à ce jeune homme si sympathique.

— Vous savez cela? s'écria Philippe aussitôt rasséréiné.

— Grand'mère me le répète tous les jours. J'ai su cela en même temps que mon nom, répondit-elle en riant. Venez vite!

— Grand'mère, le voici! cria-t-elle en entrant. Philippe parut sur le seuil. Sa haute taille frappa la vue affaiblie de M^{me} Bagrianof.

— Savéli?.. dit-elle en hésitant.

— Non, madame, Philippe Savélitch.

— Comme vous ressemblez à votre père! s'écria-t-elle. Votre père est absent, je n'ai pu le voir à mon retour. Je lui dois la vie: je ne l'ai pas oublié... Venez, mon enfant, recevoir la bénédiction d'une vieille femme reconnaissante.

Philippe s'inclina sous la main tremblante de l'aïeule.

— Asseyez-vous là, continua-t-elle, et parlons de votre père.

Philippe ne demandait pas mieux: M^{me} Bagrianof dut entendre comment Savéli s'était enrichi par son travail, ce qu'elle savait déjà, et comment le colporteur ignorant avait élevé son fils. Elle admira, avec les deux jeunes gens, ce dévouement paternel, infatigable et désintéressé; elle laissa s'épancher tout l'enthousiasme ardent et juvénile de Philippe, coupé par les exclamations de Catherine. Le jour tombait. Catherine avait allumé deux bougies derrière sa grand'mère, pour ne pas lui fatiguer la vue; activement et sans bruit, elle avait disposé tout l'attirail du thé; tout à coup Philippe se trouva partageant le pain et le sel de l'hospitalité chez M^{me} Bagrianof.

Celle-ci n'avait pas de préjugés aristocratiques, — extérieure-

ment du moins : — il ne lui répugnait pas d'admettre à sa table le fils d'un paysan, pourvu que ce paysan lui eût sauvé la vie. D'ailleurs ce jeune homme bien élevé, qui parlait français mieux que Catherine, — la pauvre Catherine n'avait jamais été assez riche pour se donner le luxe d'une gouvernante française, — ce jeune homme n'avait rien du paysan russe. Il fallait vraiment un effort de mémoire pour se rappeler son origine. M^{me} Bagrianof ne fit point cet effort.

Philippe avait des journaux et des livres nouveaux : il prit l'habitude de venir, le soir, faire un peu de lecture à M^{me} Bagrianof. Au commencement, Catherine lisait; mais un jour qu'elle était enrhumée, Philippe ayant offert de la remplacer, M^{me} Bagrianof ne voulut plus d'autre lecteur. — Il lit cent fois mieux que toi ! dit-elle à sa petite fille. Écoute-le, pour lire ensuite comme lui. — Et Catherine écoutait. L'ouvrage qu'elle prenait toujours en commençant lui tombait bientôt des doigts. Le coude sur la table, la tête appuyée sur sa main, elle écoutait en regardant le jeune homme. Bientôt elle n'entendait plus les mots. Cette voix mâle et sonore avait pour elle une douceur extrême : la mélodie un peu traînante de la lecture, la richesse sans cesse variée de l'intonation et de l'accent russe, la jetaient dans une sorte d'enchantement.

La fin de l'article, ou la voix de sa grand'mère, la réveillait de son rêve. Elle rentrait alors dans la vie, s'excusant de sa distraction avec un sourire timide adressé au jeune homme, qui répondait de même, — et la nuit, pour s'endormir, elle évoquait la lecture du soir; mais elle ne se rappelait le plus souvent que les premières lignes : le reste était noyé dans la mélodie confuse de cette voix qui la charmait, ... et le sommeil venait, profond et délicieux, continuer la rêverie de la veille. De son côté, Philippe emportait dans son cœur le souvenir de ce doux visage plein de candeur et de bonté, de ces grands yeux attentifs, de ce sourire furtif et presque honteux quand les regards des jeunes gens se rencontraient. Il sentait que la vie était pour lui désormais cette heure du soir auprès du fauteuil de la grand'mère, — avec Catherine assise près de la table, les yeux grands ouverts, et pourtant comme endormie.

Ce fut un déchirement pour lui que de retourner à ses travaux. Sous prétexte d'attendre son père, il dépassa le temps de ses vacances; puis, quand il fallut se décider à partir, il trouva moyen de se faire retenir encore un jour par M^{me} Bagrianof pour terminer une lecture commencée.

Quand le livre fut fini, quand le plateau de thé eut disparu, quand le coucou accroché à la muraille eut sonné neuf heures, Philippe sentit qu'il devait irrévocablement partir, et se leva pour prendre congé de ses hôtes.

— Il faudra que votre père vienne nous voir pendant que vous serez à la ville, dit M^{me} Bagrianof. Dites-lui combien je lui ai voué de reconnaissance, — dites-lui que je l'admire pour ce qu'il a fait pour vous... C'est un homme remarquable que votre père ! Vous le lui direz, n'est-ce pas ?

Philippe hésitait. Catherine comprit qu'elle ferait mieux de se retirer. M^{me} Bagrianof réitéra sa question.

— Excusez-moi, dit Philippe très-embarrassé, je ne pourrai pas le lui dire... J'ai cru comprendre que mon père n'avait pas gardé de bons souvenirs de l'ancien régime... Il a défendu qu'on lui parlât de tout ce qui se rapporte au passé...

— Même de la belle action à laquelle nous avons dû la vie ?

— Même et surtout de cela, continua le jeune homme. Ceux qui le connaissent, — ma mère aussi, — m'ont défendu de faire la moindre allusion à ce temps... Je n'ai jamais eu la douceur de lui dire que je l'admire... ajouta Philippe avec regret, tout ému de toucher à cette corde sensible de son cœur.

M^{me} Bagrianof garda le silence un instant.

— Je comprends cela, dit-elle lentement. Mon mari a eu de très... très grands torts envers votre père... plus grands que vous ne pouvez vous l'imaginer... Dieu pardonne cependant, ajouta-t-elle avec un peu d'amertume ; mais les hommes ne pardonnent pas... Je vous remercie, jeune homme, de n'avoir pas épousé les rancunes de votre père, dit-elle avec une ombre de hauteur.

— Permettez, madame, balbutia Philippe troublé, je n'avais pas l'intention de vous offenser.

— Je vous comprends, mon ami, reprit M^{me} Bagrianof revenant à son bon naturel : vous avez bien fait de me parler franchement. Je n'insisterai plus pour voir votre père franchir le seuil de cette maison ; mais vous qui n'avez pas les mêmes motifs...

— Je me considérerai comme trop heureux si vous voulez bien ne pas me bannir, dit Philippe en français.

M^{me} Bagrianof fut si touchée de l'accent et de l'élégance avec laquelle il prononça cette phrase, qu'elle lui tendit la main avec un aimable sourire.

Philippe sortit, le cœur gros de n'avoir pas pu dire adieu à Catherine. Il la trouva assise à terre, le long du mur de la ruine. Elle l'attendait, rêveuse, un peu triste et fâchée de ne trouver à sa tristesse d'autre cause que le départ de ce jeune homme, inconnu si peu de temps auparavant. Elle se leva à sa vue.

Il faisait tout à fait nuit, mais le ciel était clair, et les étoiles brillaient. La jeune fille était enveloppée d'un petit châle qu'elle avait relevé sur sa tête, à la manière des servantes russes.

— Adieu, Catherine Ivanovna, lui dit-il en s'inclinant devant elle.

— Vous m'avez reconnue malgré l'obscurité? lui dit-elle tout heureuse.

— Certainement! Est-ce qu'il y a quelqu'un qui vous ressemble? Catherine rougit, mais l'obscurité lui rendit l'assurance.

— J'étais partie parce que je pensais qu'il y avait quelques secrets...

— Non, ce n'était pas un secret;... mais le temps passé n'était pas bon pour nous autres paysans; vous savez,... mon père a quelque rancune...

— Vous autres paysans!... répéta Catherine étonnée, puis réfléchissant un peu : — C'est vrai, ajouta-t-elle tristement.

— Quoi?

— Que vous n'êtes pas de race noble.

— Eh bien? Je n'en suis pas honteux, allez! Je suis fier de mon père.

— Vous avez raison! s'écria Catherine avec élan. Nous sommes pourtant de deux races ennemies... ajouta-t-elle avec un demi-sourire en appuyant la main sur le soubassement de la ruine couronnée de fleurs sauvages.

— Il n'y a plus de races, Catherine Ivánovna; il n'y a plus que des hommes, des frères qui doivent s'aimer entre eux, dit le jeune homme d'une voix sérieuse et profonde. Adieu, à l'année prochaine.

— A l'année prochaine, répéta la jeune fille en baissant la tête.

Soudain elle dégagea sa main des plis de son châle et la tendit au jeune homme. Philippe la prit et la garda dans les siennes. Il avait grande envie de la porter à ses lèvres : il n'osa, et resta immobile, craignant de rompre le charme.

— Non, répéta-t-il, nous ne sommes pas de deux races ennemies; adieu, soyez heureuse.

Il laissa retomber la main de Catherine et prit le chemin de la maison.

— Tu n'as pas dit adieu à Philippe? dit M^{me} Bagrianof en voyant rentrer Catherine.

— Si, grand'mère : je l'ai rencontré comme il sortait, répondit-elle. Je suis bien fatiguée, je vais me coucher.

— Va, ma petite, répondit l'aïeule.

Catherine embrassa sa grand'mère et se réfugia dans sa chambre. Elle renvoya sa servante et se jeta sur son lit. Les larmes qu'elle contenait depuis un moment coulèrent sans qu'elle sût pourquoi, et bientôt le sommeil réparateur lui apporta en songe la douce musique de la voix de l'absent.

A la ville, Philippe trouva son père qui ne paraissait pas pressé de retourner chez lui.

— Tu as vu les dames? demanda Savéli à son fils.

— Oui, mon père.

— Est-ce qu'elles t'ont bien reçu?

— Sans doute; avec une amabilité sans égale! répondit chaleureusement le jeune homme.

— C'est bien. C'est ainsi que ce devait être, répliqua Savéli, pensant en lui-même au mérite et à la bonne éducation de son fils.

Celui-ci attribua ces paroles au sentiment de noble orgueil que le souvenir du service rendu devait, à son avis, inspirer au colporteur. Jamais Philippe n'avait été si près de révéler à son père l'admiration dont il était rempli : le moindre geste, le moindre regard de Savéli eût délié la langue de son fils. Ce geste ne se fit point. Le jeune homme garda le silence, et Savéli peu après retourna au village.

La vie pour Philippe avait perdu son charme. L'étude des mathématiques seule avait encore de l'attrait pour lui; en arrachant le jeune homme à ses rêveries, elle le retrempait dans ce courant des préoccupations impersonnelles sans lequel nul homme ne peut être fait de l'acier des batailles.

L'hiver s'avancait. A Noël, Philippe ne put y tenir. Poussé, se disait-il, par le désir de revoir son père, qu'il avait à peine entrevu cette année, mû en réalité par une impulsion inconsciente, il partit pour le village.

Aussitôt après qu'il eut rempli son devoir filial, il sortit pour aller voir le père Vladimir.

— Et les dames, tu n'iras pas leur faire de visite? dit Savéli.

— Si fait, avec votre permission, répliqua le jeune homme en rougissant.

— Vas-y. Il est bon qu'elles voient que tu sais vivre tout comme un seigneur.

Heureux de la permission, Philippe courut sur-le-champ à la maisonnette. En entrant, il ne trouva personne pour l'annoncer; hésitant, il mit la main sur le bouton de la porte, un pas léger se fit entendre, et la porte s'ouvrit tout à coup. Un faible cri retentit, puis l'ombre de Catherine effarouchée se retira et lui laissa voir la chambre pleine de verdure, avec ses murs de poutres équarries, ses rideaux blancs soigneusement relevés, le fauteuil de l'aïeule près de la fenêtre, telle enfin qu'il l'avait quittée.

— C'est vous, Philippe Savélitch, dit la voix de Catherine, plus douce, plus moelleuse qu'il ne l'avait encore entendue; vous m'avez fait peur. Entrez! Nous parlions de vous tout à l'heure.

Le jeune homme entra, fit ses compliments à M^{me} Bagrianof, et se retourna pour mieux voir la jeune fille : elle avait disparu. Cinq minutes, qui lui semblèrent un siècle, s'écoulèrent, puis elle reparut, un nœud bleu dans ses cheveux d'or, une ceinture bleue sur sa robe gris clair. Elle s'était parée pour l'hôte inattendu.

En la revoyant, Philippe se sentit soudain porté comme sur un nuage : les aspérités de la vie disparurent à ses yeux, il ne vit plus que cette pièce harmonieuse à l'œil, pleine de souvenirs paisibles et doux, où la figure de Catherine, claire et reposée, semblait attirer à elle toute la lumière éparse dans l'appartement. Il devint tout à coup joyeux et plein de confiance ; sa gaité gagna l'aïeule elle-même. Catherine se mit à rire comme un oiseau chante, parce qu'elle avait le cœur content, et la maisonnette fut pleine un moment du joyeux babil d'une matinée de printemps.

— Combien de temps restez-vous ? dit M^{me} Bagrianof.

Catherine, anxieuse, cessa de sourire et pencha légèrement la tête en avant pour mieux entendre la réponse.

— Huit jours seulement, répondit Philippe.

— Huit jours ! répéta Catherine, c'est bien peu... Et vous viendrez nous faire la lecture comme autrefois ?

— Certainement ! s'écria le jeune homme ; puis, songeant à son père, il ajouta plus timidement : Je tâcherai.

— Il faut venir ! insista Catherine. Grand'mère dit que je lis déjà mieux, mais je suis encore bien loin d'être aussi habile que vous !

Le soir même Savéli, suivant son habitude, se retira de bonne heure pour dormir, et Philippe courut à la maisonnette.

Le grand poêle de faïence remplissait la chambre d'une température de printemps ; Catherine allait et venait, s'occupant du thé ; — rien n'était changé. Philippe comprit qu'il aimait cette maison de toute son âme.

— Je lirai la première, dit Catherine en se posant sur une chaise auprès du jeune homme, comme une fauvette arrêtée un instant sur une branche : vous me direz si j'ai fait des progrès, et puis vous lirez à votre tour.

Elle commença. Philippe resta stupéfait : elle s'était approprié sa manière de lire jusque dans les moindres détails. Il écoutait, se demandant comment elle avait pu l'imiter ainsi, et n'osant se demander pourquoi.

— Est-ce bien ? demanda Catherine, posant le livre à la fin du chapitre, et regardant Philippe de son honnête regard d'écolière.

Tout à coup ses yeux se troublèrent, ses paupières battirent... La leçon était finie, l'enfant avait fait place à la jeune fille.

— C'est très bien, répondit le jeune homme sans savoir ce qu'il disait : vous lisez comme moi...

M^{me} Bagrianof se mit à rire à cette naïveté, et les jeunes gens l'imitèrent.

Les huit jours passèrent comme un rêve heureux. Philippe vit arriver le moment du départ sans avoir rencontré Catherine seule un instant, et partit le cœur gros.

VIII.

Seize mois s'étaient écoulés depuis sa dernière visite, lorsqu'il put revenir au village. Après avoir embrassé sa mère, il courut à la maison Bagrianof. Les buissons de lilas avaient grandi; les touffes de rosiers plantés par Catherine avaient poussé des jets énormes; la ruine s'effritait de plus en plus, et bien des briques tombées faisaient brèche dans la muraille; un bouleau, encore petit deux ans auparavant, agitait à dix pieds de hauteur son léger panache, et le gazon recouvrait presque tous les débris.

Philippe s'approchait à pas lents, regardant autour de lui, cherchant à se rappeler l'ancienne apparence de ces lieux changés sans qu'il pût s'expliquer pourquoi.

Derrière la maison, — du côté de la ruine, — s'élevait un petit bosquet d'acacias, de ceux qui croissent vite. Là Catherine s'était fait installer un banc de gazon.

Durant les longs sommeils de sa grand'mère, désormais somnolente et affaiblie, elle venait y travailler. La ruine avait pris pour elle un attrait mystérieux : c'était une sorte d'énigme qu'elle interrogeait du regard pendant ses heures de rêverie. Elle savait que son grand-père avait péri dans les flammes; elle savait que le père de Philippe avait sauvé sa grand'mère et sa mère... La légende s'arrêtait là; mais Catherine ne se tenait pas pour satisfaite. Comment et pourquoi le feu avait-il pris à la demeure de ses ancêtres? Pourquoi le grand-père avait-il été riche lorsque ses descendants étaient pauvres? Toutes ces questions flottaient dans l'esprit de Catherine, occupant ses heures de loisir, et servaient à la distraire lorsqu'elle se reprochait de trop penser à « ce jeune homme qui ne lui était rien, » comme elle se le répétait avec mélancolie.

Elle était dans son bosquet lorsqu'elle vit approcher Philippe, qui ne la voyait pas. Son cœur bondit violemment, elle resta toute pâle; sa joie fut si forte qu'elle lui fit mal. Son premier mouvement l'avait fait lever, elle se rassit sur-le-champ, un peu par convenance, beaucoup parce qu'elle tremblait.

Philippe avait vu le mouvement de la robe claire à travers le feuillage. Il se dirigea de ce côté et s'arrêta interdit devant la jeune fille. Elle avait tant grandi, elle était devenue si imposante! Il voulait la saluer comme autrefois; il n'osa.

— Bonjour, mademoiselle, lui dit-il cérémonieusement.

— Bonjour, monsieur, répondit-elle... Qu'il y a longtemps!.. ajouta Catherine involontairement.

Philippe s'approcha, rassuré.

— Grand'mère dort, continua la jeune fille, — elle dort beaucoup à présent; tout à l'heure j'irai voir si elle est réveillée. Asseyez-vous là, fit-elle en ramassant son ouvrage et en faisant place au jeune homme sur le banc de gazon.

Cinq minutes après, ils avaient oublié la longue séparation.

A dater de ce jour, Philippe vint toutes les après-midi retrouver Catherine dans son bosquet. La grand'mère dormait, accablée par la chaleur du jour, la maison entière sommeillait; sous le soleil de juin, le seigle en fleur envoyait son odeur pénétrante, les alouettes, perdues dans le ciel, chantaient à pleine gorge, et Catherine écoutait Philippe, qui lui parlait de choses et d'autres d'abord, de lui-même ensuite, — puis de rien... Le silence s'établissait sur eux comme dans un temple, et Catherine, penchée sur son ouvrage oisif, continuait à écouter ce que Philippe lui disait avec ses yeux, qu'elle ne regardait pas.

Un jour, ce silence durait depuis un moment, Catherine, malgré elle, leva la tête. Sa main tremblante au bord de sa robe se trouva dans celle de Philippe. Elle détourna les yeux. Les lèvres du jeune homme se posèrent sur ses doigts frémissants.

— Catherine, m'aimez-vous? dit tout bas Philippe. Je vous aime depuis que je vous ai vue.

Catherine se mit à pleurer et ne répondit pas. Philippe lui raconta alors tout ce qu'il avait éprouvé depuis le premier jour. — Je ne suis qu'un paysan, lui dit-il. — Elle l'interrompit du geste : ce mot lui arracha le secret qu'elle eût peut-être encore essayé de garder. — Un paysan? dit-elle, quel noble seigneur pourrait valoir un paysan tel que vous?

— Je vauds donc quelque chose à vos yeux? dit humblement Philippe.

— Plus que la terre entière, murmura Catherine en cachant son visage dans ses mains.

Pour ce jour-là, Philippe n'en demanda pas davantage.

Ils furent heureux de ce bonheur pendant quinze jours. L'avenir n'existait pas encore pour eux, le passé leur suffisait. Cette période de l'amour jeune est la plus douce de la vie humaine : ceux qui l'ont connue et dont le rêve s'est arrêté là sont peut-être les plus heureux! Mais bientôt Philippe ne se contenta plus de songer au passé; il lui fallut l'avenir pour rendre son bonheur plus complet. Comment quitter le village sans emmener Catherine?

— Non, dit la jeune fille, il faut que je reste ici : ma grand'mère ne pourrait supporter un nouveau changement d'existence; c'est vous qui viendrez vous fixer ici.

— Votre grand'mère ne voudra pas que vous épousiez un simple paysan, lui dit-il.

— Grand'mère? Elle voudra tout ce que je voudrai : elle m'aime tant!

— Et votre père?

— Il voudra ce que voudra grand'mère, dit Catherine d'un air entendu : c'est votre père qui ne voudra peut-être pas!

Philippe resta muet. Il n'avait jamais songé à cette éventualité. Son père haïssait les Bagrianof, c'était bien certain, il n'avait cependant jamais témoigné d'animosité particulière contre l'aïeule et sa petite-fille.

— Je le lui demanderai si bien qu'il ne pourra pas me refuser, répondit-il après un moment de réflexion. Mon père m'aime par-dessus tout; il avait de l'ambition pour moi, il m'a laissé embrasser une carrière en apparence peu relevée, — il ne sera pas moins bon quand il s'agira de mon bonheur.

Rassurés par cette idée, les deux jeunes gens ne s'occupèrent plus que de leur amour. Savéli ne devait revenir que vers la mi-juillet. Trois semaines restaient encore, qui furent pour eux trois semaines de paradis. Un soir, Philippe accourut radieux à la maisonnette. Catherine n'était pas dans le jardin; il entra sur la pointe du pied dans la salle à manger. M^{me} Bagrianof, un instant réveillée, le reconnut, lui dit bonsoir, et se rendormit doucement. Catherine se retira dans l'embrasure d'une fenêtre; le jeune homme l'y suivit. Le soleil était couché; le ciel bleu de lin était tendre et pur comme les caresses d'un petit enfant, les arbres et les plantes s'endormaient, le parfum des fleurs de tilleul embaumait l'atmosphère.

— Catherine, dit tout bas Philippe, mon père arrive aujourd'hui dans la nuit.

— Vous pensez qu'il consentira?

— Oui, je le crois. Il faudra bien que j'obtienne son consentement, car sans vous, Catherine, je pourrais peut-être devenir un homme célèbre, mais je ne serais pas un homme bon.

Catherine lui serra la main sans répondre. M^{me} Bagrianof fit un mouvement.

— A demain, ma fiancée, murmura Philippe, et il sortit doucement. — Quand il eut descendu le perron, il se retourna. Catherine était restée à la fenêtre et le regardait. Il enjamba la plate-bande qui défendait l'abord de la maison, et se rapprocha de la fenêtre. — Je ne puis pas m'en aller ainsi, dit-il tout bas en prenant les mains de la jeune fille. Je suis trop heureux, il me faut encore quelque chose. Donnez-moi un baiser... le premier!

— Demain, répondit Catherine, quand vous aurez vu votre père.

— Alors j'aurai le droit d'exiger comme fiancé : donnez-le-moi aujourd'hui, de bonne grâce.

Catherine résistait faiblement : il se haussa sur la pointe des pieds ; la jeune fille se laissa attirer par les mains qui tenaient les siennes, et son front se trouva sous les lèvres du jeune homme. Tel, vingt-sept ans auparavant, Savéli implorait Fédotia.

— Merci, dit Philippe ; à demain, ma femme !

Il lui envoya un baiser et disparut sous le couvert des arbres. Catherine, appuyée à la fenêtre, regarda le ciel quand elle ne vit plus Philippe. Son jeune cœur, gonflé de joie et de tendresse, avait besoin de s'épancher : elle pria.

Savéli n'aimait pas à être attendu : son fils, qui ne dormait pas, l'entendit arriver dans la nuit, mais se garda bien d'aller le saluer, de peur de lui inspirer quelque mécontentement. Le matin venu, il se rendit près de son père, qui fumait dans la salle à manger, et réunit autour de lui tout ce qui pouvait mettre Savéli de bonne humeur.

— Il a fait quelque dette, pensa Savéli, en voyant ses façons affectueuses ; il va me demander de l'argent.

— Mon père, dit le jeune homme, vous avez été pour moi un père comme il n'y en a pas. — Savéli fit de la tête un signe approbatif. — Je viens vous demander de mettre le comble à vos bontés...

— Comment ? dit tranquillement Savéli.

— En me permettant de me marier.

— Tu veux te marier ? fit le père sans témoigner de surprise.

— Oui, mon père, si vous voulez bien y consentir... Je suis jeune, je le sais...

— Ça ne fait rien, dit Savéli ; on peut se marier jeune. Tu veux que je te cherche une fiancée ?

— Non, mon père, j'ai trouvé celle que je désire épouser.

— Ce n'est pas une paysanne, j'espère ? dit Savéli en fronçant le sourcil.

— Non, mon père, c'est une demoiselle noble.

— Bien ! — Savéli inclina la tête d'un air satisfait. — Et tu la nommes ?..

— Catherine, la petite-fille de Bagrianof.

— Une Bagrianof ? s'écria Savéli en se levant tout d'une pièce. Il regarda son fils d'un air terrible. — Tu aimes une Bagrianof ? C'est impossible !

— Je l'aime, et je lui ai demandé d'être ma femme, sauf votre bon vouloir, mon père.

— Elle a consenti ? dit Savéli les dents serrées par la colère.

— Elle a consenti.

— La race maudite, la race maudite ! répéta le malheureux colporteur. Je ne veux pas, reprit-il après un court silence. Tu n'auras pas ma bénédiction.

— Sa race est peut-être maudite, dit Philippe toujours debout, les yeux étincelans, mais Catherine est un ange envoyé par Dieu pour racheter les fautes de sa race; vous ne la connaissez pas, mon père, ceux qui la connaissent ne peuvent que l'aimer et la bénir. Laissez-vous toucher, oubliez votre haine, pardonnez!..

— Pardonner? s'écria Savéli hors de lui. Pardonner, moi?.. ne me parle pas, ajouta-t-il, rentrant en lui-même; ne me parle plus jamais de cela, tu n'auras pas mon consentement.

Philippe regarda son père; cette obstination, cette haine endurcie qui foulait son bonheur aux pieds, lui parurent si déraisonnables, si inhumaines, qu'oubliant le respect et l'admiration de sa jeunesse il fit un pas en arrière pour se retirer.

— Vous pouvez me refuser votre consentement, dit-il d'une voix étouffée, et moi... je puis m'en passer.

— Toi? toi? fit Savéli, le bras levé pour frapper... Il laissa retomber son bras. C'est vrai, dit-il à voix basse; on peut se passer du consentement de son père... Mais tu ne peux pas épouser une Bagrianof, tu ne le peux pas, répéta-t-il avec force. Non! Dieu lui-même interviendrait pour t'en empêcher.

— Je l'aime, répondit Philippe, l'amour est plus fort que la haine.

— Malheureux, ce n'est pas de la haine! s'écria le père au désespoir; il y a quelque chose de plus fort que la haine et que l'amour... Tiens, va-t'en, tu me rendrais fou. Il se laissa retomber sur sa chaise, les mains sur les genoux, l'œil égaré.

Il avait gardé son secret vingt-sept ans, ceux qui l'avaient connu étaient morts, seul le père Vladimir avait survécu, et celui-là, au nom du Dieu de miséricorde, avait pardonné depuis longtemps. Celle qu'il avait rendue veuve l'avait béni comme son sauveur. La richesse était venue; pardon visible du Seigneur, la paix et la prospérité s'étaient établies sur sa famille. Plus riche, plus orgueilleuse que la maison seigneuriale, sa demeure se dressait en face de la ruine; la famille Bagrianof s'éteignait faute d'héritiers mâles, tandis que lui, ce paysan criminel, fondait dans son fils une race nouvelle appelée à de grandes destinées, et voilà que ce fils beau, intelligent, tendre et fier, espoir, orgueil de sa vieillesse, s'éprenait de qui?.. De l'enfant de celle qu'il avait ruinée, de la petite-fille de l'homme qu'il avait assassiné. Mais Bagrianof se lèverait de sa tombe pour séparer les fiancés, si, dans l'église où repos aient ses os calcinés, le fils du meurtrier osait réclamer la main de Catherine!

Philippe attendait toujours; debout près de la porte, il espérait encore. La violence même de ce refus, qu'expliquait mal une rancune obstinée, lui faisait croire à un retour de clémence.

— Philippe, dit enfin le malheureux, tu l'aimes donc, cette jeune fille?

Le jeune homme fit un signe de tête.

— Je t'en supplie, mon fils, détache-toi d'elle; prends pour fiancée celle que tu voudras, n'eût-elle rien, fût-elle plus mauvaise que l'ivraie des chemins;... mais n'épouse pas une Bagrianof!

— C'est une Bagrianof que j'aime, et j'ai donné ma parole, dit Philippe avec fermeté.

— Tu ne peux pas épouser une Bagrianof, répéta le père; cela ne se peut pas.

Philippe leva la tête; pour la première fois un soupçon de la vérité traversa son esprit, et cette idée horrible lui parut impie.

— Pourquoi? dit-il après un silence, poussé par l'obsession qu'il chassait vainement.

— Je n'ai pas de comptes à te rendre, répondit Savéli plein de hauteur.

— Alors j'épouserai Catherine, dit Philippe en mettant la main sur le bouton de la porte. Si vous avez de bonnes raisons pour expliquer votre refus, je pourrai peut-être les comprendre; mais si c'est une haine aveugle et injuste...

Savéli voulait parler, ses lèvres se refusèrent à proférer un son; il agita la main droite et se détourna. Philippe ouvrit la porte; au moment de la refermer, il jeta un dernier regard sur son père. Celui-ci, image du désespoir, immobile comme un homme de pierre, se tenait au milieu de l'appartement, la tête basse, les mains pendantes. Philippe fut touché de cette muette agonie; il referma la porte et s'approcha de son père. Savéli leva la tête et fixa sur son fils ses yeux pleins d'angoisses. — Tu crois que c'est par entêtement que je refuse; dit-il avec peine; mais, malheureux, ce n'est pas moi qui refuse! Je te dis que tu ne peux pas épouser cette jeune fille, — non pour elle, la pauvre enfant, — mais la malediction de Dieu frapperait vos enfans au berceau et ferait tomber votre chair en pourriture... Tu ne peux pas, te dis-je.

— Qu'y a-t-il donc? s'écria Philippe exaspéré. Si je suis condamné à expier quelque crime, que je le sache, au moins! Je ne veux pas être l'agneau muet du sacrifice; si je dois souffrir, je veux savoir pourquoi!

Savéli regarda son fils et lut dans ses yeux la résolution implacable qui l'avait lui-même animé jadis.

— Va trouver le père Vladimir, lui dit-il, et demande-lui ce que tu veux savoir.

Philippe salua son père d'une inclination profonde et se dirigea vers la cure. Savéli le suivit des yeux, puis il rentra dans sa chambre et se prosterna devant les images saintes.

Le père Vladimir était dans son jardin; Philippe ouvrit la petite porte et se dirigea vers lui. — J'ai à vous parler, mon père, dit-il à demi-voix.

Le prêtre regarda le jeune homme. — Venez, dit-il.

Il se doutait de ce qui l'amenait. Les longs séjours de Philippe dans le jardin, ses lectures du soir à la maison Bagrianof lui avaient donné bien du souci. Toute intervention était cependant impossible; aussi s'était-il borné à se tenir le plus souvent à l'écart des deux familles afin de n'avoir pas d'avis à donner.

Les deux hommes descendirent silencieusement la route qui menait au rivage. Un bois épais longeait la rivière; l'herbe croissait grasse et molle jusqu'au sable de la rive. Quand ils furent arrivés à, loin de toute oreille humaine, le prêtre s'assit sur un tronc d'arbre desséché. Philippe resta debout devant lui. — Que voulez-vous? demanda le père Vladimir.

Pendant cette courte promenade, le jeune homme avait eu le temps de calmer sa première effervescence. — Pourquoi mon père ne veut-il pas que j'épouse Catherine? dit-il enfin.

Le père Vladimir ne répondit pas.

— Il m'a dit de vous le demander, continua Philippe, le cœur serré par l'angoisse devant ce silence qui l'effrayait. — Suis-je maudit? Est-ce moi qui ai commis un crime? Est-ce Catherine? Est-ce mon père? Répondez, car, moi aussi, je deviendrai fou! — Serrant ses mains jointes et crispées sur ses yeux dilatés par l'angoisse, Philippe se laissa tomber à genoux sur le sable.

— Puisque votre père veut que je parle, je parlerai, dit le prêtre à regret. Que Dieu m'inspire et ne fasse sortir de ma bouche que des paroles de vérité! — Il se leva et fit le signe de la croix. — Bagrianof, dit-il, était un homme méchant. Votre père aimait une jeune fille de ce village...

— Ma mère? interrompit Philippe.

— Non, une autre jeune fille; votre père était fier, son sang bouillait dans ses veines. Bagrianof le trouva insolent et voulut le faire soldat. Sa jeune fiancée alla demander sa grâce... et l'obtint, mais à quel prix! En sortant, elle rencontra son fiancé; ne pouvant supporter sa vue, elle alla se jeter à la rivière; là, — ajouta le prêtre indiquant du doigt la place où Fédotia avait disparu. Philippe suivit son geste d'un œil morne. — Que Dieu ait pitié de son âme, reprit le confesseur, ce fut son seul péché. Le père et le fiancé jurèrent de la venger, et, la nuit qui suivit les funérailles... la maison de Bagrianof brûla.

Philippe frissonna de tout son corps et couvrit son visage de ses mains. — Mais mon père? dit-il à voix basse.

— Avant de mettre le feu à la maison, aveuglés par le démon,

les malheureux pécheurs avaient tué Bagrianof à coups de hache.

— Mon père aussi? murmura faiblement Philippe, résistant encore à la vérité qui l'accablait.

— Ton père le premier, répondit le prêtre.

Les oiseaux chantaient dans le bois, les cigales bruissaient dans l'herbe, le soleil brillait sur la rivière; la joie de la nature en juillet débordait de toutes parts, pendant que Philippe, anéanti, prosterné sur le sable, demandait grâce sous l'aiguillon de la souffrance.

Le prêtre était debout devant lui, sa haute stature se dressait sur le ciel; sa main droite s'était tendue vers le jeune homme, victime expiatoire du crime paternel... Philippe ne la vit pas, ou n'osa la prendre.

— Le sang est sur moi, dit-il en frémissant. Il se tut un moment. Mais Catherine? Catherine est innocente! Ses mains sont pures, celles de sa mère étaient pures...

— Catherine expie les fautes de l'aïeul criminel, dit tristement le prêtre. Ainsi s'accomplissent les paroles du Prophète: « les péchés des pères seront punis dans les enfants jusqu'à la quatorzième génération. »

Philippe secoua douloureusement la tête. — Oh! mon père, dit-il d'une voix sombre, mon père tant aimé, tant honoré, dont j'avais fait mon héros, mon idole! mon père a versé le sang...

Il resta muet d'horreur à cette parole sortie de ses lèvres.

— Mais Dieu a pardonné, vous avez parlé, père Vladimir, le péché est effacé, la miséricorde divine est infinie...

— Le fils de Savéli ne peut pas épouser une Bagrianof, répondit lentement le prêtre. De quel nom les fils de Catherine salueraient-ils le père de Philippe? Veux-tu que le sang de la victime et celui du meurtrier se mêlent dans tes enfants?

Philippe gémit sourdement. Sa jeunesse écroulée l'écrasait sous le poids de sa ruine. Il avait vécu dans un rêve d'amour, ouvrant son âme au chaud soleil de la tendresse, et voilà que la nuit du crime paternel allait peser éternellement sur lui, coupable seulement d'être le fils du criminel. L'horreur même de la situation lui rendit des forces. Il se leva, et regardant le prêtre :

— Que dois-je faire, père Vladimir? dit-il d'une voix brisée.

— Ce que te conseillera ton cœur, répondit le prêtre ému jusqu'aux larmes à la vue de cette infortune imméritée.

— Mon cœur? répéta amèrement Philippe, je n'ai plus de cœur; j'ai des devoirs à remplir, voilà tout ce qui me reste. Que dois-je faire?

Le prêtre se taisait...

— Quitter Catherine, n'est-ce pas? renoncer à l'amour, renoncer au mariage, de peur que le crime... Je ne peux pourtant pas dire le crime de mon père! s'écria le jeune homme au désespoir.

Le prêtre se taisait toujours; le jeune homme reprit : — Quitter Catherine, qui me regardera comme un lâche, pour l'abandonner après lui avoir demandé d'être ma femme... Oh! Catherine, Catherine! — Philippe, étouffant ses sanglots, se jeta sur le gazon.

— Mon fils, dit le prêtre en s'asseyant auprès de lui, prenez courage. Cette expiation filiale peut ouvrir au pécheur les portes du ciel...

Qu'importait le ciel à Philippe, qui perdait tout sur la terre! — Quitter Catherine aujourd'hui? Non, demain, n'est-ce pas, mon père? Je lui laisserai le temps de se préparer...

— Non, mon fils, dit tristement le prêtre, pas demain.

— Aujourd'hui alors? Tout de suite?

Le prêtre inclina silencieusement la tête.

— Et mon père? que lui dirai-je? Je n'ai rien fait de mal, je ne demandais pas à vivre... Maudit soit le jour de ma naissance!

Le prêtre leva une main vers le ciel. — Ne maudissez pas, dit-il, Dieu pardonnera un jour.

Philippe s'était levé et marchait à grands pas çà et là. Il se tourna tout à coup vers le père Vladimir. — Je vais voir Catherine, lui dit-il.

— Attendez encore un peu, calmez-vous...

— Non, je ne puis attendre! J'aime mieux que tout soit fini.

— Voulez-vous que je vous accompagne? dit le père Vladimir, plein d'anxiété.

— Je vous remercie, répondit Philippe : j'aime mieux être seul.

Il s'éloignait, la tête baissée, regardant en lui-même le gouffre où ses espérances venaient de s'engloutir... Soudain il pensa à ce que devait ressentir le confesseur qui avait remué pour lui les horreurs du passé. Il revint sur ses pas. — Je vous remercie, mon père, lui dit-il, vous êtes bon.

Il voulait lui tendre la main, il hésita. Cette main n'était-elle pas désormais souillée aussi du sang de Bagrianof? Le prêtre le comprit et lui tendit les bras. Philippe s'y jeta sans parler. Leur étreinte fut longue et solennelle; ils se séparèrent sans ajouter un mot.

Le père Vladimir prit à pas lents le chemin de la cure, et Philippe se dirigea vers la maison Bagrianof.

Catherine s'était réveillée avec les oiseaux de son jardin, dans l'espoir d'une journée heureuse.

Vers midi, le grand silence de la chaleur s'établit sur la nature, et M^{me} Bagrianof s'endormit dans son fauteuil, près de la fenêtre. Les stores étaient baissés; l'appartement était plein d'une douce fraîcheur; Catherine céda à ces influences; la tête appuyée contre la fenêtre, dont elle avait soulevé le store à demi, elle ferma les yeux et s'endormit doucement.

Quand elle se réveilla, Philippe était devant elle : debout au milieu de l'allée, il la contemplait avec des yeux si pleins d'amour et de douleur, qu'elle se retrouva soudain en pleine réalité. Elle se leva brusquement. M^{me} Bagrianof murmura : — Ne sors pas, il fait trop chaud ; — mais Catherine passa outre et gagna rapidement le bosquet. Philippe, à sa vue, se mit à genoux ; — elle appuya doucement la main sur son épaule. Son cœur battait si fort qu'elle tremblait de la tête aux pieds. Elle s'assit, les yeux plongés au fond de ceux du jeune homme.

— Eh bien ? dit-elle enfin, voyant qu'il ne parlait pas. — Elle sentait peu à peu la douleur passer des yeux de Philippe jusqu'au plus profond de son cœur ignorant du mal.

Philippe la regardait, toujours à genoux, ne pouvant parler et désirant mourir, pour ne pas la voir souffrir devant lui.

— Il refuse, n'est-ce pas ? dit doucement la jeune fille en laissant tomber ses mains ouvertes sur ses genoux.

— Oh ! Catherine, dit Philippe tout bas, dites-moi encore une fois que vous m'aimez, donnez-moi du courage...

Catherine se mit à pleurer. — Du courage, dit-elle, je n'en ai pas, je ne sais pas ce que c'est que le courage, je n'en ai jamais eu besoin... Oui je vous aime, vous le savez !

Philippe fit un mouvement pour l'envelopper de ses bras, puis se retint violemment : — toucher Catherine avec ses mains souillées !...

— C'est à cause de mon grand-père, n'est-ce pas ? dit la jeune fille en s'efforçant d'arrêter ses larmes : on ne peut pas me pardonner d'être une Bagrianof ! Ce n'est pas ma faute cependant, je ne suis pas méchante...

Elle essuya ses pleurs avec le coin de sa robe blanche ; Philippe la regardait toujours.

— Je paie bien cher le crime d'être une Bagrianof, continua la jeune fille. Vous, au moins, vous ne me méprisez pas ? Je n'ai pas versé le sang, je suis innocente...

— Moi aussi, pensa Philippe, je suis innocent, ce n'est pas moi qui ai versé le sang !

Il n'hésita plus : il saisit Catherine sur son cœur.

— Écoute, lui dit-il, je t'adore, je n'aimerai jamais que toi, mais vois-tu, nous ne pouvons pas nous marier... nous sommes de deux races ennemies, — te souviens-tu qu'un jour tu l'as dit, là ? — Il indiquait de la main la ruine endormie au soleil comme tout le reste de ce petit monde. — Nos deux races ennemies se sont réconciliées en nous, ma bien-aimée, mais notre sang ne peut se mêler sans sacrilège...

— Je ne comprends pas, dit faiblement Catherine.

— N'importe, mieux vaut que tu ne comprennes pas, continua le jeune homme en la tenant toujours embrassée: nous ne pouvons pas être heureux, nous ne pouvons pas nous marier, il n'est pas un coin de la terre qui consentît à nous abriter, si nous voulions fuir ensemble loin de ceux qui s'opposent à notre mariage... Il y a entre nous un abîme que rien ne peut combler. Nous pouvons nous aimer jusqu'à la mort, continua-t-il, et nous ne serons jamais heureux.

— Pourquoi? dis-moi pourquoi? fit Catherine avec insistance.

La légende lui revint à la mémoire. — Il y a un crime, n'est-ce pas? dit-elle en frissonnant. C'est mon aïeul?..

— Il y a tant de crimes, reprit le jeune homme éperdu, que la justice de Dieu ne sait plus où frapper. Je t'aimerai toujours, Catherine; dis-moi adieu pour la vie.

— Non, non! s'écria-t-elle en s'attachant à lui, — je ne puis pas te dire adieu, je t'aime! Sans toi, la vie n'est rien!..

— C'est notre lot à tous les deux de prier et pleurer loin l'un de l'autre pour l'expiation éternelle des crimes que nous n'avons pas commis, répondit Philippe, le cœur débordant d'amertume. Je pars, je ne reviendrai jamais; dis-moi que tu me pardonnes, que tu sais que ce n'est pas ma faute. Tu me crois, n'est-ce pas?

Et il serrait contre lui Catherine frissonnante d'horreur.

— Je te crois, dit-elle, et je t'aime.

— Pour toujours?

— Oui... je ne te verrai plus?

— Jamais.

Elle se rejeta dans ses bras et le serra avec force. — Va-t'en, lui dit-elle. Que Dieu te rende heureux! Je le prierai pour toi.

Il voulait l'embrasser encore : — Non, non! dit-elle, va-t'en maintenant, tout à l'heure je n'aurai plus le courage. Va-t'en!

Philippe s'enfuit en courant comme un insensé.

Restée seule, Catherine regarda longtemps la ruine : ses anciennes impressions de terreur lui revenaient; elle se rappela qu'autrefois elle avait cherché un rapport mystérieux entre ces débris et sa propre existence...

— Ah! dit-elle en s'approchant, les yeux pleins de larmes qui ne tombaient plus, tant ses yeux étaient las, si mes pleurs pouvaient laver la tache de sang que mon grand-père a mise sur sa maison, elle serait lavée avant la fin de ma vie!..

Philippe en rentrant chercha son père dans la salle à manger. Ne l'y trouvant pas, il pénétra dans sa chambre.

Depuis que son fils l'avait quitté, Savéli était resté prosterné devant les saintes images. Le remords, pour la première fois, venait

d'entrer dans son cœur : en voyant son fils adoré frappé par la faute paternelle, il avait compris la grandeur du crime. Le visage qu'il tourna vers Philippe était celui d'un vieillard : robuste et fier la veille encore, ce visage avait pris les rides et l'expression douloureuse de ceux qui se sentent trop vieux et qui désirent mourir; mais Philippe ne s'en aperçut point.

Savéli s'était relevé et se tenait devant son fils comme un criminel devant son juge.

— Adieu, mon père, dit le fils d'une voix glaciale.

— Tu t'en vas?.. balbutia le malheureux colporteur. Où vas-tu?

— A la ville, travailler... et prier, ajouta Philippe.

— Et la jeune fille?.. dit le père en hésitant.

— Nous nous sommes dit adieu.

— Elle sait?.. murmura le coupable avec angoisse.

— Non, hier vous étiez deux à connaître la vérité; aujourd'hui nous sommes trois, voilà tout. Dieu a permis à l'honneur et à la fortune de bénir votre maison, vous resterez riche et honoré. Ma mère n'est point coupable : rien ne troublera son repos.

Savéli inclina humblement la tête. — Et toi? dit-il avec plus de confiance.

— Moi? Je vais remplir mon devoir... Je n'ai plus que le devoir devant moi, pour étoile... Adieu, mon père.

— Philippe!.. s'écria le misérable père en tendant les bras à son fils.

— Adieu, mon père, répéta Philippe en s'inclinant jusqu'à la ceinture.

Une heure après, malgré les lamentations de sa mère, il quitta le village pour n'y plus revenir.

Savéli regarda pendant quelques instans la porte qui venait de se refermer sur son fils, le séparant à jamais de ce qui avait été sa joie et son orgueil. Il fit un pas en avant avec un geste de colère, puis son bras retomba à son côté, et il s'enferma dans sa chambre pendant tout le reste de la journée. Prosterné devant les images, la tête battant le sol, il resta de longues heures à crier : Pardon! au Dieu qu'il avait outragé. Le châtiment si longtemps suspendu était enfin tombé sur sa tête. Le dimanche il rencontrait à l'église la jeune fille, maigrie, blanchie, consumée aussi par la douleur, et, — vengeance du ciel! — ressemblant à son grand-père. Vainement Savéli se détournait, ses yeux étaient invinciblement attirés vers ce doux visage pâli, où la souffrance laissait de jour en jour des traces plus grandes.

Après quelques semaines de cette vie, plus dure que les tortures de l'enfer qu'il se représentait d'avance, Savéli se trouva tout à coup

incapable de se lever de son lit. La bise de l'automne arrachait les feuilles des arbres et les faisait tourbillonner autour des maisons comme des oiseaux funèbres. Il garda quelques jours le silence, ne répondant rien aux prières de sa femme désespérée.

— Veux-tu voir ton fils? lui demanda-t-elle un jour.

Savéli se dressa sur son lit avec une lueur de joie inquiète dans ses yeux éteints, puis se laissa retomber lourdement. — Non! dit-il à voix basse, il ne viendrait pas. Appelez la demoiselle, dit-il au bout d'un instant.

Les assistans s'entre-regardèrent. Jamais Savéli n'avait franchi le seuil de la maison Bagrianof. Le médecin, sentant la vie échapper au malade, fit signe qu'on obéit sans retard.

Le père Vladimir sortit aussitôt.

Catherine ne portait plus de robes claires : ses cheveux d'or, sévèrement retenus, ne formaient plus d'auréole autour de son visage devenu grave et pensif.

— Savéli vous demande, dit le prêtre : il est bien malade, et n'a plus que quelques heures à vivre.

Le visage de la jeune fille s'était couvert de rougeur; elle se leva aussitôt.

— Avec la permission de ma grand'mère, j'y vais, dit-elle.

Ils n'échangèrent pas une parole pendant la route.

— Me voici, dit Catherine en s'approchant du mourant : que désirez-vous?

Savéli ouvrit ses yeux dilatés par l'agonie, et resta un moment sans répondre. — C'est vous, la demoiselle? dit-il enfin.

— Oui, c'est moi.

— Pardonnez-moi!.. dit-il en essayant de joindre ses mains déjà glacées.

— Je vous pardonne, dit Catherine.

Elle pensait à l'opposition formulée par Savéli à son mariage.

— Pardonnez-moi... tout! insista le moribond.

— Je vous pardonne tout, répéta Catherine.

— Bénissez-moi, ajouta Savéli d'une voix éteinte.

La jeune fille fit le signe de la croix sur le meurtrier de son grand-père. Une joie étrange illumina les traits du coupable, et il expira.

Catherine a refusé plusieurs partis; elle est persuadée que la race des Bagrianof doit périr avec elle. Philippe ne se mariera pas non plus, de peur que le péché de son père ne soit puni dans ses enfans jusqu'à la quatorzième génération.

HENRY GRÉVILLE.

L'INSTINCT ET LA VIE

- I. Albert Lemoine, *l'Habitude et l'Instinct*, Paris 1875. — II. Léon Dumont, *Théorie scientifique de la Sensibilité; le Plaisir et la Peine*, Paris 1875. — III. Herbert Spencer, *Principes de Psychologie*, traduits de l'anglais par Th. Ribot et A. Espinas, Paris 1874-75. — IV. Alexandre Bain, *les Sens et l'Intelligence*, traduit de l'anglais par M. E. Cazelles, Paris 1874.
-

Parmi les sciences aujourd'hui en faveur, il en est une qui est particulièrement attrayante, abondante en faits curieux, en révélations inattendues, en rapprochemens pleins d'intérêt : c'est la psychologie comparée. A toutes les époques où les relations nécessaires de la science et de la philosophie ont été comprises, cette étude parallèle des facultés de l'homme et de celles des animaux a captivé les esprits doués du génie de l'observation. Un peu négligée dans notre pays pendant ce siècle, elle renaît depuis quelques années. Science d'observation avant tout, il lui importe de rester le plus longtemps possible sur le terrain des faits, et d'ajourner les conclusions qui ont trait aux origines. Elle n'atteindra le but qui lui est propre qu'en y visant directement; or elle s'en détourne quand elle se met à la suite, tantôt de ceux qui se déclarent satisfaits de la théorie de l'évolution, tantôt de ceux qui s'en effraient outre mesure.

En effet, le but immédiat de la psychologie comparée, ce n'est pas de savoir si l'homme descend ou non du singe, et si le genre animal tout entier dérive d'une vésicule germinative; c'est de constater par l'observation quelles sont les ressemblances et les différences mentales qui existent entre l'homme et les animaux inférieurs. Voilà ce qu'il faut d'abord chercher, advienne ensuite que pourra. Par elle-même, cette recherche a son prix, et ce prix est

assez grand pour qu'on la poursuive, abstraction faite de toutes les hypothèses, évolutionnistes ou autres. Veut-on absolument la rattacher aux complications systématiques du darwinisme? C'est par elle encore qu'il est indispensable de commencer, car, si la question d'origine est soluble, elle ne sera résolue que par la connaissance des faits; si au contraire ce problème de la descendance zoologique de l'homme est du même genre que celui de la quadrature du cercle, les faits seuls nous l'apprendront. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'étude des phénomènes passe la première, et ne sera exacte que si elle a lieu en dehors et au-dessus des discussions retentissantes.

Pour déterminer par l'analyse les caractères, les lois et la nature de l'instinct, M. Albert Lemoine s'était placé à ce point de vue élevé. Ce psychologue éminent, auquel de solides connaissances en physiologie donnaient une autorité particulière, était préparé depuis longtemps à pénétrer, sans s'y égarer, dans ces régions obscures où s'agitent les facultés de la bête. Avant de s'y engager, il s'était habitué à distinguer ce qui se passe dans les états qui sont comme la pénombre de l'âme humaine. Dans le rêve, dans le sommeil, dans le somnambulisme, dans l'aliénation mentale, la lumière de la conscience ne s'éteint pas sans doute, mais elle perd beaucoup de sa clarté. L'observation directe de ces modes de l'existence est tantôt difficile, tantôt impossible; le savant qui se propose de les connaître et de les décrire est obligé de les rapprocher des faits analogues qui s'accomplissent dans le plein jour de la conscience. Il fait donc alors littéralement de la psychologie comparée. Il ne dépasse pas encore, il est vrai, l'horizon de la nature humaine; mais à force de regarder méthodiquement dans notre vie crépusculaire, son œil devient habile à percer les voiles dont s'enveloppe la vie de l'animal.

Déjà M. Albert Lemoine possédait à un haut degré cette habileté quand il écrivit la remarquable étude psychologique sur le sommeil et sur le somnambulisme que la *Revue* (1) annonçait au public il y a dix-huit ans. D'après ce premier essai, il était aisé de prévoir que l'auteur, en persévérant, deviendrait maître dans ce genre d'investigation. Cette prévision, ses œuvres ultérieures l'ont confirmée, notamment celles qui sont intitulées : *l'Aliéné, l'Âme et le Corps, la Physionomie et la Parole*. Les problèmes délicats que l'on rencontre sur les confins de la matière et de l'esprit, il en avait fait son domaine; d'autres, il est vrai, les ont abordés en même temps que lui, personne n'y a apporté plus de dextérité, de finesse, de

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril 1858, une étude sur le *Sommeil et le Somnambulisme au point de vue psychologique*, par l'auteur du présent travail.

clairvoyance. Pendant les derniers jours de sa vie, quoique affaibli par la maladie qui le minait et qui l'a emporté, il avait écrit une monographie ingénieuse sur la question de l'habitude. Immédiatement après, il avait entrepris une analyse à fond des caractères de l'instinct. La mort l'a frappé avant qu'il eût terminé ce mémoire, le plus original de tous ceux qu'il a laissés; mais il a pu le pousser assez loin pour que la science en doive tenir grand compte.

Sur ce sujet si débattu, il n'existe aucun écrit qui égale en clarté, en profondeur, le petit livre de M. Albert Lemoine, aucun non plus qui ait été conçu et exécuté avec autant de sereine impartialité. Étudions ce traité en y rattachant les travaux de date plus ou moins récente que l'auteur a touchés en passant et ceux qui ont échappé à son attention ou paru après sa mort. Voyons avec lui d'abord ce que n'est pas l'instinct, puis ce qu'il est dans l'homme et dans l'animal, et quelle part d'action lui revient dans l'œuvre de la vie physique.

I.

Lorsqu'on introduit l'idée de l'instinct dans un travail d'ensemble qui a la prétention d'être scientifique, il n'est pas permis d'en parler dans les termes vagues du langage ordinaire. C'est se tirer d'affaire à trop bon marché que de citer un exemple quelconque et de dire, sans autre explication : Voilà l'instinct. « Je n'essaierai pas, dit M. Ch. Darwin, de définir l'instinct, chacun comprenant de quoi il est question quand on dit que l'instinct porte le coucou à émigrer et à déposer ses œufs dans les nids des autres oiseaux. » Assurément, comprendre de quoi il s'agit, cela suffit pour commencer; mais, à vrai dire, ce n'est que poser la question; la résoudre, c'est aboutir à une définition claire et précise. Cette définition, on la chercherait en vain dans l'œuvre tout entière du célèbre naturaliste.

Plus en effet le débat se prolonge, plus il est évident qu'il arrive parfois à de très habiles naturalistes de n'être pas de clairvoyants psychologues. Or c'est ici le cas de l'être ou jamais. Il y a des actes appelés instinctifs par tout le monde. Quel en est le principe? Si ce principe se confond avec la raison elle-même, ou avec un pur mécanisme, ou avec l'habitude, ou avec l'hérédité, ce n'est pas une énergie spéciale et distincte; il n'y a plus d'instinct. On doit donc, par un premier effort, tenter de réduire l'instinct à l'une de ces choses, et voir s'il s'y ramène, comme l'électricité, la chaleur, la lumière ont été ramenées au mouvement. Si l'instinct résiste à cette opération, s'il demeure irréductible, on devra le tenir pour une puissance à part, et alors il sera temps d'en approfondir l'essence et d'en déterminer la fin.

Parmi les écrivains qui suppriment l'instinct en l'identifiant avec la raison, Montaigne est le plus considérable. Il n'est pas bon que les hommes de génie s'attaquent sans préparation à des problèmes qui requièrent l'emploi d'une analyse régulière et attentive. Presque toujours ils se trompent, et l'erreur qu'ils jettent dans la science, protégée par l'autorité de leur nom, prend et garde trop longtemps la place de la vérité. L'opinion de Montaigne sur l'intelligence des animaux est encore en crédit aujourd'hui : certaines personnes l'estiment vraie uniquement parce qu'il l'a exprimée. L'auteur des *Essais* est si séduisant ! « Quand nous voyons, dit-il, les chèvres de Candie, si elles ont reçu un coup de traict, aller, entre un million d'herbes, choisir le dictame pour leur guarison,... pour quoi ne disons-nous de même que c'est science et prudence ? » Le motif qu'il donne de ce jugement est spécieux : « Nous devons conclure de pareils effets pareilles facultés, et de plus riches effets des facultés plus riches. » A ce compte, il faudrait affirmer que tels ou tels animaux nous sont supérieurs, puisqu'ils accomplissent des travaux dont l'homme est incapable dans les mêmes conditions. Montaigne en fait lui-même la remarque, réfutant ainsi son propre paradoxe ; mais la correction passe inaperçue, et c'est le paradoxe qui est répété.

Que cette singulière théorie de Montaigne ne soit qu'une boutade, ou un argument de sceptique, comme l'insinue M. A. Lemoine, elle n'est pas soutenable. La thèse opposée ne l'est pas davantage. Si les bêtes ne sont pas raisonnables à l'égal de l'homme, elles ne sont pas non plus dépourvues de toute intelligence : en les assimilant à de pures machines telles qu'une montre ou un tourne-broche, Descartes est tombé dans un autre excès. L'automatisme des animaux n'était qu'une hypothèse, conforme sans doute à la métaphysique du système, mais en opposition avec les faits et que le témoignage des faits a renversée. Toute une armée de gens d'esprit s'insurgea contre cette conception bizarre, si bien que jamais théorie philosophique ne suscita autant de piquantes réfutations (1). Parmi les argumens dont on se servit pour la combattre, quelques-uns méritent d'être rappelés, parce qu'ils sont, sous une forme spirituelle, la condamnation décisive de l'erreur par le bon sens. M^{me} de Sévigné, par exemple, refusait de ne voir qu'une machine dans sa chienne Marphyse. Elle écrivait là-dessus à M^{me} de Grignan, trop zélée cartésienne : « Parlez un peu au cardinal de vos machines ; des machines qui aiment, qui ont une élection pour quel-

(1) Les pièces les plus intéressantes de cette polémique ont été reproduites par M. F. Bouillier : *Histoire de la philosophie cartésienne*, 3^e édition, t. I^{er}, ch. VII.

qu'un, des machines qui sont jalouses, des machines qui craignent; allez, allez, vous vous moquez de nous; jamais Descartes n'a prétendu nous le faire croire. » La critique de Fontenelle était plus froide et plus redoutable : « Mettez, écrivait-il dans une de ses lettres, mettez une machine de chien et une machine de chienne l'une auprès de l'autre, et il en pourra résulter une troisième petite machine, au lieu que deux montres seront l'une auprès de l'autre toute leur vie sans jamais faire une troisième montre. Or nous trouvons par notre philosophie, M^{me} B... et moi, que toutes les choses qui étant deux ont la vertu de se faire trois, sont d'une noblesse bien élevée au-dessus de la machine. » Par ces deux fragmens, on jugera de la résistance que rencontra la théorie qui substituait le mécanisme à l'instinct.

Au reste, elle est si définitivement abandonnée, elle paraît à l'heure qu'il est tellement inacceptable, que des esprits sérieux ont jugé Descartes incapable d'avoir commis une pareille exagération. En cherchant bien dans ses écrits, ils ont cru y trouver une importante réserve. Selon M. Flourens, l'automatisme cartésien, absolu dans certains passages des œuvres du maître, est dans d'autres endroits fort tempéré. On aurait eu tort de prendre les premiers au pied de la lettre, et de ne les point expliquer et corriger par les derniers qui tranchent la question. — Cette indulgente manière de voir a quelques partisans. Cependant, comme l'ont judicieusement montré MM. F. Bouillier et A. Lemoine, elle ne résiste pas à un examen tant soit peu attentif des textes mêmes qu'invoque M. Flourens. Dans une curieuse lettre à Morus, Descartes, ayant en effet l'air de ne pas vouloir pousser son opinion à l'extrême, disait en termes contenus : « Il faut pourtant remarquer que je parle de la pensée, non de la vie ou du sentiment, car je n'ôte la vie à aucun animal, ne la faisant consister que dans la seule chaleur du cœur. Je ne leur refuse pas même le sentiment, autant qu'il dépend des organes du corps. Ainsi mon opinion n'est pas si cruelle aux animaux qu'elle est favorable aux hommes. » Dans ces lignes, où le philosophe a la prétention de traiter les bêtes avec ménagement, il y a deux phrases significatives que M. Flourens transcrit sans en apercevoir la portée. Descartes accorde à l'animal la vie, mais en tant *qu'elle ne consiste que dans la seule chaleur du cœur*; il ne lui refuse pas le sentiment, mais *autant qu'il dépend des organes du corps*, pas davantage. Ces expressions auraient dû avertir un physiologiste aussi clairvoyant que M. Flourens que la vie et le sentiment, péniblement concédés aux bêtes par Descartes, étaient de nature exclusivement physiologique. Il n'en aurait plus douté s'il avait relu, dans la même lettre, un autre passage plus explicite

encore. « Ayant pris garde, dit Descartes, qu'il faut distinguer deux différens principes de nos mouvemens : l'un tout à fait mécanique et corporel, qui ne dépend que de la seule force des esprits animaux et de la configuration des parties, et que l'on pourrait appeler âme corporelle, et l'autre incorporel, c'est-à-dire l'esprit ou l'âme que vous définissez une substance qui pense, j'ai cherché avec grand soin si les mouvemens des animaux provenaient de ces deux principes ou d'un seul. Or ayant connu clairement qu'ils pouvaient venir d'un seul, c'est-à-dire du corporel et du mécanique, j'ai tenu pour démontré que nous ne pouvions prouver en aucune manière qu'il y eût dans les animaux une âme qui pensât. » Rien de plus clair : d'une part, selon Descartes, il n'y a chez l'animal qu'un principe corporel et mécanique; de l'autre, l'âme qui pense n'y est pas. Mais, toujours d'après Descartes, l'âme pensante est la seule qui puisse éprouver des sentimens semblables à ceux de l'homme; l'animal, qui est dépourvu d'âme pensante, n'a donc que des sentimens corporels et une sensibilité toute organique, comme l'a depuis nommée Bichat; entendez par là l'irritabilité de certains organes sans plaisir ni douleur, distincte de la sensibilité animale, dont la souffrance et la jouissance sont les compagnes inséparables.

C'est à Buffon qu'appartient l'automatisme mixte prêté à Descartes par M. Flourens. Descartes était conséquent avec lui-même lorsqu'il affirmait d'une part que l'animal n'est qu'une machine, et d'autre part qu'il ne sent que dans ses organes et non point comme l'homme; ce qui signifiait que ce sentiment tout corporel n'est pas accompagné de pensée, nous dirions aujourd'hui de conscience. Buffon, lui, se contredit expressément : il maintient en effet que les bêtes sont des machines, et il les déclare capables de sentir et d'avoir conscience de ce qu'elles sentent, se bornant à leur refuser la faculté de former des idées. Une machine sensible et consciente, voilà ce qui ne se comprend plus.

C'est à démontrer cette impossibilité que Buffon a consacré l'un de ses écrits les plus importans et les plus étudiés, le traité *sur la Nature des animaux*. On a prétendu qu'en composant cet ouvrage, où de si larges concessions sont faites à l'automatisme, il avait voulu ménager la philosophie cartésienne devenue entre les mains des jésuites une sorte de doctrine officielle. Si telle a été sa préoccupation secrète, ce qu'il n'y a pas lieu d'examiner ici, elle ne lui a pas porté bonheur. Quoiqu'il ait déployé dans cet essai sur les facultés animales toutes les qualités de sa pensée et de son style, il n'y a vraiment rien prouvé, si ce n'est qu'on peut être en même temps un naturaliste de génie et un psychologue médiocre. A ce point de vue du moins son livre est instructif : il montre à quelles

conditions le savant est en état de conclure sans trop d'erreur de la nature interne de l'homme à celle des bêtes. Pour avoir mal rempli ces conditions, Buffon ne nous a laissé sur cette question qu'une suite d'éloquentes incohérences. Voici les plus frappantes : elles feront comprendre dans quelle impasse Buffon s'était jeté.

D'après lui, la substance spirituelle n'a été accordée qu'à l'homme, et ce n'est que par elle qu'il pense et réfléchit. L'animal est au contraire un être matériel, qui ne pense ni ne réfléchit, mais qui cependant agit et semble se déterminer. Toutefois nul doute que le principe de la détermination du mouvement ne soit dans l'animal un effet purement mécanique. Ainsi la bête n'est qu'un être matériel et une machine. Or cette machine a cinq sens, plus un sens intérieur qui est le cerveau. Ce sens intérieur diffère des sens externes par la durée de l'ébranlement que produisent les causes extérieures; pour tout le reste, il est de même nature que ces autres sens : comme eux, le sens intérieur est un organe, un résultat de mécanique, un instrument matériel. L'homme a aussi les cinq sens extérieurs et le sens intérieur, en quoi il est animal et machine; mais il a de plus l'âme spirituelle; en cela, il est supérieur à l'animal qui est en lui-même, et aux autres animaux.

Cette théorie est construite avec art et elle se présente avec certaines apparences méthodiques; mais elle trompe à chaque instant les efforts par lesquels l'auteur tente de l'établir. Les animaux que nous dépeint le grand naturaliste ne savent pas qu'ils existent, dit-il, mais ils le sentent parce qu'ils n'ont que des sensations; ils ne le savent pas, parce qu'ils n'ont pas d'âme. Un usage plus habile et plus sûr de l'analyse psychologique aurait appris à Buffon que sentir son existence, c'est la connaître à un certain degré, et que connaître son existence c'est savoir qu'on existe; mais, si l'animal sait qu'il existe et s'il est impossible de savoir cela sans avoir une âme, l'animal a donc une âme, et la doctrine se dément elle-même. Au surplus ce démenti est explicite à un autre endroit où il est déclaré que les animaux ont la conscience de leur existence actuelle, quoiqu'ils n'aient pas celle de leur existence passée. Il est vrai que cette affirmation est elle-même à moitié contredite, puisque Buffon prétend que la bête a ce genre de mémoire qui consiste dans le renouvellement des sensations, ce qui ressemble fort à une conscience du passé. On nous pardonnera de citer encore un point où paraît toute la faiblesse du système. Le chien aime son maître, voilà qui n'est pas contesté; l'homme de son côté aime son ami. Où sera la différence? C'est l'âme de son ami qu'on aime, dit Buffon, et pour aimer une âme, il faut en avoir une, il faut en avoir fait usage. Ainsi l'amitié n'appartient qu'à l'homme. — Soit. Mais l'a-

nimal aime cependant : n'appelons pas ce qu'il éprouve de l'amitié; disons, comme Buffon, qu'il n'a que de l'attachement. Cet attachement, c'est un sentiment; eh bien, pour avoir un sentiment pareil, une machine suffit, d'après notre philosophe, — en sorte que cette même chose qui à tous ses degrés se nomme toujours l'affection, est éprouvée par l'âme quand c'est l'homme qui la ressent, et par la machine, par la matière, quand c'est le chien qui meurt sur la fosse où est enterré son maître. Voilà où mène une psychologie superficielle, et telles sont les impossibilités et les contradictions de cet automatisme mixte de Buffon que M. Flourens a regardé bien à tort comme un progrès sur l'automatisme cartésien.

Cette doctrine fut combattue par Condillac dans un petit livre d'allure vive et spirituelle qui parut en 1755 sous le titre de *Traité des animaux*. Autant les considérations développées par Buffon sont majestueuses, graves, et aussi parfois, il faut bien le dire, pénibles et embarrassées, autant la discussion de Condillac est alerte et aisée. On les connaît mieux l'un et l'autre quand on a lu ces deux ouvrages, où s'opposent les caractères de ces esprits si différens. Dans la première partie de son livre, Condillac a l'avantage de l'offensive et il en profite habilement. Il met en plein relief les contradictions de Buffon. A l'égard des bêtes, il montre aussi clairement que le ferait la science actuelle que, si elles sont sensibles, elles ont de toute nécessité quelque espèce de connaissance. Par rapport à l'homme, il demande comment une seule personne peut être composée de deux principes, l'un matériel, l'autre spirituel, et doués chacun d'une manière de sentir qui lui est propre. Cette polémique est curieuse, et presque toujours les argumens de Condillac portent coup. M. Albert Lemoine, qui écrivait un mémoire théorique avant tout, n'était pas tenu d'en parler avec étendue : ceux qui feront une histoire de la question devront au contraire y insister.

Mais l'observation des faits et la découverte des lois qui les gouvernent sont autrement difficiles que la critique des doctrines. Dès que Condillac aborde lui-même la question, son langage a beau rester plein d'assurance, ses pensées sont moins fermes. Buffon avait trop abondé dans le sens de Descartes; Condillac en revient aux exagérations de Montaigne. C'est qu'au fond, tout en lançant des paroles mordantes aux philosophes qui conçoivent et arrangent la nature au gré de leurs systèmes, il n'est pas si fidèle qu'il le prétend à la méthode d'observation. On ne rencontre pas dans son traité un seul de ces faits dont l'étude accomplie sur le vif donne tant de valeur par exemple aux livres de F. Huber ou de George Leroy. Quoi qu'il en dise, les bêtes qu'il se vante d'avoir regardées,

se ressemblent trop entre elles et ressemblent trop à l'homme. Il en résulte que l'animal qu'il décrit est un être abstrait qui n'est bien souvent ni homme ni bête.

C'était la mode au dernier siècle de dépeindre avec complaisance les premiers commencemens des êtres, comme si l'on eût pu lire le journal écrit par eux de leurs impressions naissantes. On sait quelles pages brillantes cette donnée a fournies à Buffon. Condillac, qui se moque de lui, est tombé dans le même piège. Il sait au juste quels sont les débuts de l'animal dans la vie; il les raconte en un chapitre de quatre pages, pas davantage, et il termine en disant que les observations qu'il vient de présenter « sont applicables à tous les animaux. » Ce noviciat de la bête, quelle qu'elle soit, le voici. Au premier instant, les objets font impression sur l'animal. Il éprouve des sentimens agréables ou désagréables, et il se meut, mais sans règle. Intéressé par le plaisir et par la peine, il compare les états successifs où il se trouve; il les observe, il découvre son corps et ses organes. Son âme apprend à rapporter à son corps les impressions qu'elle en reçoit, elle se fait des habitudes pour lui comme pour elle-même. Pendant que le corps tâtonne, chancelle, l'âme réfléchit, hésite, doute. Les besoins se renouvellent, les opérations se répètent si souvent, qu'il ne reste plus de tâtonnement dans le corps, ni d'incertitude dans l'âme : les habitudes de se mouvoir et de *juger* sont contractées. Les animaux doivent donc à l'expérience les habitudes qu'on croit leur être naturelles. — Telle est, d'après Condillac, l'histoire psychologique des premières heures de l'huître aussi bien que de l'éléphant, du vibrion aussi bien que du chien et du cheval. J'ai plutôt atténué qu'exagéré l'énergie uniforme de son langage sans nuances, qui dit de la bête quelconque comme il le dirait de l'homme : « ses premiers momens sont donnés à l'étude. »

Cette théorie provoque le sourire, parce qu'elle grossit les similitudes au détriment des différences, qu'elle oublie ou méconnaît. Est-elle fausse? Même avant tout examen, on sent qu'elle contient une part notable de vérité. Qu'on fasse aussi grande qu'on voudra la distance entre l'homme et l'enfant, entre l'enfant et la bête, l'homme, l'enfant et la bête ont cela de commun qu'ils sont, plus qu'on ne le croit, élèves de l'expérience. Aux uns et aux autres, cette maîtresse a enseigné beaucoup de choses, un peu plus à ceux-ci, un peu moins à ceux-là, selon le degré de l'échelle qu'ils occupent. Récemment encore on allongeait comme à plaisir la liste des instincts, on élargissait sans raisons suffisantes le cercle des innéités. L'un des premiers, M. Albert Lemoine a réagi contre cet excès par d'exactes analyses. On évalue désormais avec plus de juste

précision le rôle de l'exercice et du tâtonnement dans les progrès des animaux. Il y a des organes sur lesquels la volonté de l'homme n'a aucune prise et qui fonctionnent d'eux-mêmes dès la première minute de la vie : tels sont les instrumens immédiats de la nutrition, l'estomac, le pilore, l'intestin et leurs annexes. Quant aux autres, il faut un apprentissage pour s'en servir, comme pour manier un rabot, un marteau, une scie. L'enfant apprend à regarder, à écouter, à serrer les doigts et à les détendre, à marcher, à parler, à mesurer de l'œil la grandeur, la distance. Ce qui trompe les théoriciens, c'est que ces éducations de nos sens et de nos membres se sont faites à l'époque lointaine et oubliée de la première enfance. Elles disparaissent dans cette nuit : on n'en voit que le résultat, et l'on se persuade que la production en a été soudaine. Ce qui trompe encore, c'est que, sous l'aiguillon de la nécessité, il est de ces apprentissages qui sont d'une étonnante brièveté, comme l'action de teter, par exemple. Il faut que le nouveau-né tette ou meure : il ne tarde donc pas à savoir presser le mamelon et aspirer le lait ; mais il n'a pas réussi du premier coup. L'observateur clairvoyant constate chez lui, au début, plus d'un effort inutile et une gaucherie dont la durée est variable. Les jeunes animaux inférieurs à l'homme subissent la même loi. Sans accumuler les exemples rares, il suffit de rappeler le petit oiseau qui s'exerce à voler et à chanter, le chien et le chat qui se mettent d'eux-mêmes à l'école en poursuivant les objets mobiles qui ressemblent à une proie. — Cette part de l'expérience et de l'habitude dans les actes réputés instinctifs, Condillac l'a bien aperçue, du moins en gros : c'est là un des mérites de son système.

S'ensuit-il que tous les actes appelés instinctifs se ramènent à l'expérience et à l'habitude, ou en d'autres termes qu'il n'y ait pas d'instinct ? Pour rendre cette conclusion légitime, il y aurait à démontrer que les actes de l'animal et de l'homme, sans aucune exception, ont dans l'habitude et dans l'expérience leur origine certaine. Or cette preuve, on ne la fait pas, et pour cause. L'expérience est le fruit des actes antérieurs : il est par trop évident que les actes qui ont produit l'expérience l'ont précédée. Mais ces actes qui sont la cause de l'expérience elle-même et qui l'ont précédée, quelle en est la source ? C'est là justement ce qu'il s'agit de découvrir, et cette source, si modeste qu'elle soit, quand on l'aura trouvée, on aura trouvé l'instinct. Dira-t-on, pour éluder la difficulté, que l'instinct, s'il n'est pas l'expérience pure et simple, se confond du moins avec l'habitude ? On rencontrera alors devant soi *l'analyse psychologique de l'habitude* par M. A. Lemoine, morceau de premier ordre par la profondeur, la solidité des vues et par la clarté de l'expression.

La question de l'habitude a en philosophie une importance considérable. Chaque fois que ce phénomène reçoit une lumière nouvelle, une foule d'autres faits sont aussitôt éclaircis. C'est pourquoi des penseurs de puissance diverse, Aristote, Leibniz, Th. Reid, Maine de Biran, M. Ravaisson, en ont tour à tour entrepris l'étude. Tenant pour acquise une partie des résultats proposés par ses devanciers, M. Albert Lemoine n'a eu d'autre prétention que d'y ajouter quelque chose; mais cette modestie lui a réussi. Avec une ténacité de recherche dont les esprits comme le sien sont seuls capables, il a mis à nu la racine même de l'habitude, et sur-le-champ la définition acceptée du phénomène a subi une grave modification. « L'habitude, avait dit un maître de l'antiquité, se forme peu à peu par suite d'un mouvement qui n'est pas naturel et inné, mais qui se répète fréquemment. » A cette formule, le psychologue français apporte plusieurs corrections. D'abord il n'est pas nécessaire que le mouvement qui deviendra l'habitude soit répété : il suffit qu'il soit prolongé. En second lieu, la répétition d'un acte, loin d'être la cause de l'habitude, en est plutôt l'effet. Enfin, et c'est ici le point capital, l'origine véritable de l'habitude, ce n'est ni la répétition, ni la prolongation de l'acte, c'est le premier mouvement. « Seul, le premier mouvement qu'aucun autre n'a précédé, qui n'en répète aucun autre, ne doit rien à l'habitude. C'est à lui au contraire que l'habitude doit sa naissance. » — « L'habitude, si facile et si prompte qu'on la fasse, sitôt qu'elle intervienne, ne peut tout au plus commander que le second acte; elle est de toute nécessité étrangère au premier qui s'accomplit sans elle. » Où sera la raison de ce premier acte? Très probablement dans la nature primitive de l'animal. Or si cette nature primitive, — ne fût-elle que l'aiguillon du besoin et la tendance à obéir au besoin par le mouvement, — si cette nature primitive est ce qu'on nomme l'instinct, il est donc certain d'une part que l'instinct n'est pas l'habitude, puisqu'il la fonde, et d'autre part que l'instinct est quelque chose.

Parfois Condillac, variant un peu sa formule, laisse de côté le mot expérience. Il prétend alors que c'est par la réflexion que les animaux contractent leurs habitudes, et que l'instinct n'est autre chose que l'habitude, débarrassée de la réflexion qui l'a formée. A ce compte, l'instinct serait un fait ultérieur, dérivé, tandis que la réflexion devrait être considérée comme un fait primitif, bien plus, comme une origine; mais chacun sait, et le mot l'exprime, que l'acte de réfléchir est un mouvement en arrière, un retour de la pensée sur un de ses états précédens. En supposant que l'animal fût capable de réflexion, celle-ci ne pourrait forger une habitude qu'avec un mouvement, un acte antérieur déjà accompli au moins une fois sans réflexion et qui lui servirait comme de matière. On en revient

donc à cet inévitable premier acte qui n'a pas plus son origine dans la réflexion que dans l'expérience. Condillac s'en est aperçu même dans ce *Traité des animaux* dont nous parlons. De là des affirmations que M. A. Lemoine a signalées, mais dont il n'a pas cité la plus expresse ; elle est importante, et la voici : « chaque besoin est un centre d'où le mouvement se communique jusqu'à la circonférence. » Ces mots ne sont pas une métaphore ; ils traduisent le fond même et l'esprit de la doctrine, comme le prouve cette conclusion de l'auteur : « Tel est en général le système des connaissances des animaux. Tout y dépend d'un même principe, le besoin. » Des passages de la *Logique* reproduits tant par M. A. Lemoine que par M. Léon Dumont, éclaircissent cette théorie sans y rien ajouter d'essentiel. Ainsi d'après Condillac lui-même, qui a ici le mérite de se corriger en se contredisant, le premier ressort de la vie psychologique chez l'animal, ce n'est pas l'expérience, ni l'habitude, ni la réflexion, c'est le besoin. Restera à voir, et nous le chercherons plus loin, si l'instinct et le besoin sont même chose.

Ce qui dès à présent nous incline à présumer que le besoin pourrait bien être sinon l'instinct tout entier, du moins une partie considérable de l'instinct, c'est qu'il est au plus haut degré un principe déterminant. Or tel est le caractère que chacun attribue à l'instinct. Aussi Condillac, en prenant le besoin comme principe général de mouvement, a-t-il fourni une explication très juste de plusieurs phénomènes de la vie animale et particulièrement de l'imitation. Lorsqu'il dit : « Tous les individus d'une même espèce étant donc mus par le même principe, agissant pour les mêmes fins, et employant des moyens semblables, — lisez : des organes semblables, — il faut qu'ils contractent les mêmes habitudes, qu'ils fassent les mêmes choses, et qu'ils les fassent de la même manière ; » j'entends cela tout de suite et je sens que là est la vérité. Maintenant que Buffon, traitant le même point, m'affirme que l'imitation n'est qu'un effet mécanique, un résultat machinal et que les animaux, en conséquence, doivent se copier tous, parce que leurs organes sont semblables et par cela seul qu'ils le sont, je ne comprends pas. Que deux horloges dans lesquelles les rouages et les formes sont mathématiquement pareils accomplissent les mêmes mouvemens, rien de plus simple ; mais ces deux machines ont un moteur, tandis que les animaux de Buffon n'en ont pas, puisqu'il leur a ôté l'âme et les a réduits au pur mécanisme. La clarté de la psychologie de Condillac vient de ce que, pour lui, les bêtes de même espèce sont, non pas des mécanismes, mais des organismes semblables, dirigés par des principes ou âmes semblables, lesquels ont reçu la même impulsion d'un même besoin. Aussi a-t-il le droit d'aller

plus loin et de dire : « Si les animaux vivaient séparément, sans aucune sorte de commerce, et par conséquent sans pouvoir se copier, il y aurait dans leurs opérations la même uniformité que nous remarquons dans le principe qui les meut et dans le moyen qu'ils emploient. » Ce fait est confirmé par la science la plus récente. Des animaux qui n'ont jamais connu leurs parens, et qui n'ont pu prendre modèle sur eux, accomplissent sans erreur leurs devoirs de père et de mère; mais même en admettant, ce qui est incontestable pour certaines espèces, que les générations soient des institutrices les unes pour les autres, et qu'ainsi il y ait entre elles une sorte d'imitation, que conclure de là? Que les parens sont les maîtres, que les descendans sont les élèves; et que tout s'explique ainsi? mais la difficulté n'est que déplacée et reste entière, car c'est de trouver le premier maître qu'il s'agit, et où est-il? Il faut s'arrêter dans la recherche des causes, disait le fondateur de la zoologie. Condillac, lui, s'arrête en définitive au besoin, qu'il regarde comme le principe de l'activité animale. Cette explication, qu'il n'a pas assez approfondie, quoiqu'il en ait déduit quelques légitimes conséquences, a-t-elle vieilli? N'y a-t-il pas lieu d'y substituer soit la doctrine de l'habitude héréditaire, soit la théorie savante, brillante et, dit-on, presque triomphante de l'hérédité en général?

II.

Il est maintenant démontré, croyons-nous, que l'instinct ne peut pas être une habitude individuelle. Peut-être est-il une habitude héréditaire. Au premier aspect, si la raison n'admet pas cette proposition comme vraie, elle ne la repousse pas non plus comme étant d'une évidente fausseté. Partout où pénètre l'hérédité, elle apporte avec elle une obscurité mystérieuse. A travers ces ténèbres, le psychologue dont le siège n'est pas fait d'avance, et qui ne s'est pas dégagé d'un système pour s'asservir à un autre, doit avancer avec précaution. Le point important est ici de démêler au juste ce que l'hérédité ajoute à l'habitude en puissance et en fécondité, ou, en d'autres termes, de décider si une habitude, par cela seul qu'elle est héréditaire, revêt les caractères de l'instinct.

Les premiers observateurs des animaux au dernier siècle, je veux dire Buffon et Condillac, n'ont pas fait entrer l'hérédité en ligne de compte. Et même, pour parler exactement, ils s'en sont passés. Buffon ne prononce pas ce mot. A l'en croire, le savoir des animaux est affaire d'éducation : les jeunes se modèlent sur les vieux; ils apprennent en très peu de temps tout ce que savent leur père et leur mère, sans autre cause déterminante que l'éducation. Où

d'autres verront des héritiers, le grand naturaliste n'aperçoit que des mimes. Quant à Condillac, il réduit autant que possible, on s'en souvient, l'influence de l'espèce sur l'individu; tellement que parmi les bêtes qui forment une espèce de société, il prétend que chacune est bornée à sa seule expérience et que l'identité des mœurs ne provient que de la similitude des organes. Avec G. Leroy, l'idée de transmission héréditaire se fait jour, mais par échappées plutôt que sous la forme rigoureuse d'une doctrine arrêtée. Ce lieutenant des chasses, qui avait su profiter de ses fonctions pour étudier attentivement certains animaux et qui d'ordinaire leur accorde trop, n'est tombé sur ce point dans aucun excès systématique. Il est pourtant à deux ou trois reprises assez affirmatif. « Il y a, dit-il, une observation à faire sur quelques-unes des dispositions que nous considérons comme innées et purement machinales, c'est qu'elles sont *peut-être* absolument dépendantes des habitudes acquises par les ancêtres des individus que nous voyons aujourd'hui (1). » On le remarquera : ce que G. Leroy propose ici, ce n'est encore qu'une observation, limitée à quelques aptitudes et atténuée par un peut-être. Non que les faits à l'appui lui manquent, il en a recueilli de très significatifs. Par exemple, à l'égard des avantages que le loup tire de la puissance de son odorat, il a constaté la communication de cette qualité à la troisième génération du produit d'un chien avec une louve. En sens inverse, il a vu que les chiens de berger ont rarement le nez fin, parce que de race en race ils ne l'exercent pas, tandis qu'au contraire ils ont l'ouïe fine et le regard perçant. Toutefois, malgré ces phénomènes et les inductions qu'en tire celui qui les invoque, lorsque G. Leroy essaie de définir l'instinct, il reste très près de Condillac, son maître, et assez loin de Lamarck.

A Lamarck appartient en propre la théorie qui ramène l'instinct à l'habitude héréditaire. Il ne faut pas néanmoins chercher dans ses ouvrages une formule aussi brève et aussi précise de sa pensée dominante : on ne l'y trouverait pas. Ce langage est celui de M. Albert Lemoine. Sans être inexact, tant s'en faut, je crains qu'il ne laisse pas voir aussi bien que les expressions de Lamarck lui-même en quoi ce hardi novateur se rattache aux naturalistes qui l'ont précédé. Sa théorie a deux aspects; M. A. Lemoine n'en a envisagé qu'un seul : examinons-les l'un et l'autre.

Dans sa *Philosophie zoologique*, publiée en 1809, et dont les idées fondamentales sont rappelées et confirmées dans son *Histoire des animaux sans vertèbres*, imprimée de 1815 à 1822, Lamarck

(1) Ch. George Leroy, *Lettres philosophiques sur l'Intelligence et la perfectibilité des animaux*, Paris 1802, p. 227.

étudie toujours l'instinct à deux époques très différentes. On pourrait appeler la première l'époque d'acquisition et de formation, et la seconde l'époque de transmission et d'hérédité. Pendant celle-là, l'animal contracte l'habitude lui-même; pendant celle-ci, il la reçoit toute faite de ses ascendans. Dans l'origine, la force qui détermine l'acquisition et la formation de l'habitude, c'est le besoin. Les besoins sont au nombre de quatre : se nourrir, se reproduire, fuir la douleur, chercher le plaisir. « Les animaux contractent, pour satisfaire ces besoins, diverses sortes d'habitudes qui se transforment en eux en autant de penchans auxquels ils ne peuvent résister et qu'ils ne peuvent changer eux-mêmes. De là l'origine de leurs actions habituelles et de leurs inclinations particulières auxquelles on a donné le nom d'instinct. » — Jusque-là, il ne s'agit encore que de l'individu, et Lamarck ne parle guère autrement que Condillac; mais déjà l'instinct est expliqué par le besoin de l'individu; déjà, sans que le philosophe s'en aperçoive, le premier principe, le principe déterminant des actes aveugles de l'animal est nettement posé, et la suite de la théorie est réfutée d'avance. Lamarck poursuit néanmoins sa pensée. D'après lui, le penchant des animaux une fois acquis, se propage dans les individus par voie de reproduction. « C'est ainsi que les mêmes habitudes et le même instinct se perpétuent de génération en génération dans les diverses races ou espèces d'animaux. » D'où il résulte en dernière analyse que, selon l'auteur de la *Philosophie zoologique*, l'instinct est chez les ascendans, à l'origine, une habitude acquise, et chez les descendans une habitude héritée. La première de ces deux assertions n'a pas résisté à la critique. Que penser de la seconde?

Ne perdons pas de vue que, de l'avis de tous, l'instinct est un premier principe de détermination et que les actes qui dérivent immédiatement d'un tel principe sont les seuls qui méritent le nom d'instinctifs. N'oublions pas non plus que l'habitude, si semblable qu'elle soit à l'instinct, est appelée une seconde nature, non-seulement par Aristote, mais par tout le monde. Ainsi, en dépit des apparentes similitudes, l'instinct s'oppose à l'habitude comme la nature première ou innée s'oppose à la nature seconde ou acquise. Si l'habitude héréditaire se confond avec l'instinct, c'est donc que l'hérédité a l'étrange vertu de transformer la seconde nature en nature première. Qu'on nous dise alors d'où lui vient cette puissance. Sera-ce de la longueur du temps? Oui, sans doute, si le temps indéfiniment prolongé imprimait par cette durée à l'habitude le caractère d'énergie créatrice, de force commençante; mais, antique ou récente, l'habitude garde son essence propre, qui est d'exiger un premier acte au moins, produit avant elle, et dont elle deviendra l'habitude. Avec les jours et les années, elle rendra plus

facile, plus perfectionné cet acte qui lui a été livré comme matière première; elle ne le créera point, puisqu'elle le suppose. Ici donc, pour employer les expressions mêmes de M. A. Lemoine, le temps ne fait rien à l'affaire. En prétendant que l'instinct est une habitude héréditaire, on repousse dans les profondeurs du passé l'origine de l'instinct; mais on se trompe si l'on pense ainsi l'expliquer, et si l'on s'imagine la supprimer par là, on se trompe plus gravement encore.

Que les psychologues y prennent garde toutefois : le temps n'est pas le seul auxiliaire que l'hérédité procure à l'habitude; elle lui en amène d'autres en nombre innombrable, qui travaillent sans interruption, avec les siècles pour complices, à la transformer en instinct. Concédons qu'à cette transformation complète la durée éphémère d'un individu ne suffise pas; mais l'individu se reproduit, les familles succèdent aux familles, les générations se multiplient : des myriades de sujets reçoivent l'habitude en héritage, la prolongent, la consolident, la fixent tant et si bien, qu'à la fin rien plus ne la distingue de l'instinct. En effet, à ce point de sa croissance, à cette date de son âge, comme l'instinct elle a la puissance aveugle et irrésistible, et comme lui elle appartient à des races tout entières. Soyez justes, — diront les partisans de l'hérédité, — et convenez qu'une aussi profonde ressemblance équivaut à l'identité.

Il n'est pas facile, je l'avoue, de résister aux fascinations d'une certaine science. Elle procède par accumulations énormes. De même que dans nos pièces de théâtre modernes les fortunes et les héritages ne se chiffrent que par millions, de même dans les traités d'histoire naturelle les centaines de mille de siècles ne coûtent pas plus que les millions de générations. Dès qu'une difficulté se présente, on la submerge dans un océan d'années, et, ainsi diluée, on l'estime résolue. Lorsqu'un phénomène ne s'explique pas aisément par l'existence de l'individu, on l'étend à d'interminables successions de races, et ainsi éparpillé dans des multitudes indéfinies, on s'imagine l'avoir rendu plus aisé à saisir. Dans les amas de faits dont on accable les esprits, tantôt les différences s'effacent, tantôt les ressemblances s'exagèrent. C'est le travail et le devoir des penseurs de rétablir la simple vérité : travail ingrat, parce que presque toujours il mécontente et souvent il irrite ceux qui aiment la séduction des mirages.

Le mirage, dans la recherche qui nous occupe, c'est que, regardés de loin, par masses, ces faits ont l'air d'attester que la loi d'hérédité est absolue. La simple vérité, c'est qu'étudiés de près, en détail, ils ne démentent pas cette loi, mais attestent que la puissance en est limitée. Tous ceux qui invoquent avec une confiance excessive la transmission héréditaire se sont-ils demandé quel se-

rait le spectacle offert par les races animales, si ce principe biologique s'appliquait avec rigueur? Par une conséquence forcée, il n'y aurait plus aucune différence individuelle. Les animaux seraient non moins pareils entre eux que les exemplaires d'une statue tirés d'un même moule; on ne verrait ni diversités physiques, ni particularités psychologiques, nul polymorphisme, partout la plus stricte uniformité, rien que des sujets indiscernables qu'on ne pourrait distinguer que par des signes extérieurs, comme ces jumeaux au cou desquels les mères, pour ne pas les confondre, attachent des rubans de couleur différente. Or quiconque a, je ne dis pas observé en savant, mais jeté autour de lui un coup d'œil simplement attentif, sait de reste qu'il n'en est pas ainsi. Dans les espèces animales comme dans les lignées humaines, la règle est sans cesse entamée par l'exception, et l'uniformité incontestable du type laisse mille entrées aux accidens, aux bizarreries, aux écarts, nous dirions presque aux incartades plus ou moins hardies d'une nature à la fois disciplinée et libre. Et ce qu'il faut noter sans retard, c'est que le plus illustre théoricien de l'hérédité, M. Ch. Darwin, reconnaît l'existence de ces accidens et de ces effets bizarres, qui sont autant de restrictions apportées par la force des choses au principe de la transmission. Disons plus, toute sa doctrine est fondée sur ces exceptions accidentelles. D'une habileté supérieure à faire jouer les ressorts les plus opposés, il se sert de l'hérédité variable pour susciter des races nouvelles, et de l'hérédité constante pour maintenir la variation acquise et en assurer la lente accumulation.

L'atavisme lui-même, si souvent attesté dans ces derniers temps, prouve que la loi d'hérédité n'a pas l'inflexibilité que certains systèmes lui attribuent. Avons-nous besoin de rappeler ce que c'est que l'atavisme? Une infirmité de naissance, la surdité par exemple, ou bien une difformité comme celle qui consiste à avoir six doigts à chaque membre, provenant de quelque aïeul, épargne deux ou trois générations et se jette sur les suivantes : telle est la forme de transmission fatale qu'exprime ce mot. Il saute aux yeux que l'atavisme viole la loi d'hérédité directe. Celle-ci, encore une fois, n'est donc pas absolue.

Que l'on fasse néanmoins à cette loi la part aussi large que possible; qu'il soit admis que toutes les habitudes du père et de la mère passent par voie d'héritage à l'enfant; s'ensuivra-t-il que toutes les habitudes ainsi léguées soient des instincts et en méritent le nom? Et inversement en résultera-t-il que tous les actes nommés instinctifs ne soient que des habitudes héréditaires? Consultons les faits. Les chiens aboient de père en fils : c'est là assurément une habitude héritée. Est-ce un instinct? Il paraît que non : en effet, des savans voyageant dans l'Amérique du Sud y ont ren-

contré des chiens redevenus sauvages après avoir été apportés là par des Européens. Ces animaux n'aboyaient plus et se creusaient des terriers. Qu'en conclure, sinon que l'aboiement du chien domestique n'est pas un instinct primitif, et qu'au contraire le penchant à se terrer en est probablement un qui disparaît à l'état de domestication? Veut-on maintenant un exemple d'instinct fortement caractérisé et qui échappe à l'explication par voie héréditaire? Ch. Darwin lui-même nous le fournira. Les abeilles ouvrières sont stériles; les abeilles fécondes, les reines, ne sont jamais ouvrières. Impossible de dire ici que l'industrie de ces insectes est une habitude acquise peu à peu par les générations antécédentes et communiquée aux suivantes par l'hérédité, puisque les mêmes abeilles lèguent l'industrie qu'elles n'ont pas et ne transmettent pas la fécondité qu'elles ont. Selon M. Ch. Darwin, les faits de ce genre démontrent que la théorie de Lamarck est une erreur. Il y a plus: avec sa sincérité ordinaire, l'auteur de *l'Origine des espèces* reconnaît que c'est là contre sa propre théorie une grave objection.

Aussi n'est-ce point dans l'habitude héréditaire, mais dans l'hérédité secondée par la sélection naturelle et par la concurrence vitale qu'il cherche et croit saisir le principe formateur de l'instinct: « Si l'on peut, dit-il, établir la moindre variation dans les instincts, il n'y a aucune difficulté à admettre que la sélection naturelle puisse conserver et accumuler constamment les variations de l'instinct qui peuvent être utiles aux individus; et je crois voir dans ce fait l'origine des instincts les plus merveilleux et les plus compliqués. » Dans ces lignes si explicites, la force qui conserve et accumule la variation et qui en forme l'instinct, c'est évidemment l'hérédité: l'habitude n'y est pas nommée. Un passage voisin de celui-là n'omet pas seulement l'habitude: il l'exclut en termes exprès du travail par lequel la plupart des instincts sont peu à peu constitués: « Ce serait une erreur de croire que la plupart des instincts aient été acquis par habitude dans une génération, et se soient ensuite transmis par hérédité aux générations subséquentes. On peut montrer que les instincts les plus étonnans que nous connaissons, ceux de l'abeille et de beaucoup de fourmis, ne peuvent pas avoir été acquis par habitude. » Voilà l'exacte doctrine de M. Ch. Darwin: il était indispensable de la rétablir littéralement, parce que certains critiques et même certains partisans de ce chef d'école persistent à la confondre avec celle de Lamarck, et à répéter que l'habitude héréditaire est le principe commun de l'une et de l'autre.

Puisque M. Ch. Darwin repousse cette confusion de sa théorie avec une autre plus ancienne, il n'est pas permis de prétendre qu'il y ait sciemment souscrit. Mais on a le droit de démontrer qu'au fond

et malgré lui, l'hérédité se ramène à l'habitude, qu'elle n'en est qu'une forme plus ample, et que les argumens qui valent contre celle-ci sont également forts contre celle-là. Le premier, à notre connaissance, M. Albert Lemoine a fourni cette démonstration : son livre a des parties ingénieuses; celle où il opère, par voie d'analyse, la réduction de l'hérédité à l'habitude s'élève jusqu'à l'originalité. Qu'on en juge.

Considérons l'habitude et ses effets dans chaque individu pris isolément. Si les minutes de la vie individuelle s'égrenaient comme les perles d'un collier dont le fil est rompu, le passé détaché de ce qui le suit tomberait dans le néant : rien n'en serait reporté sur le présent; le présent à son tour ne réserverait rien de lui-même à l'avenir, parce qu'il ne naîtrait que pour périr aussitôt tout entier. Heureusement il n'en est pas ainsi. Comme ces coureurs antiques qui, bien qu'emportés par leurs chevaux au galop, se passaient de main en main un flambeau allumé sans l'éteindre, de même nos instans, en s'écoulant, remettent une partie de leurs richesses acquises à notre heure présente qui les laisse à nos jours à venir. La puissance bienfaisante qui établit la communication entre les parties successives de notre durée, c'est l'habitude. Mais à ce point de vue, nos momens se comportent visiblement comme les héritiers de plusieurs générations se léguant sans interruption les uns aux autres un même patrimoine. En sorte que l'habitude, dans la brève carrière de l'individu, rendant à la lettre chaque acte particulier héritier en quelque chose de l'acte semblable qui l'a précédé, constitue une hérédité très réelle, malgré ses proportions raccourcies. Au fond donc, on le voit, l'hérédité et l'habitude ne sont, sous des apparences un peu différentes, que la puissance de transmission agissant ici dans l'individu, là dans l'espèce.

Certes, chez l'un comme chez l'autre, ce pouvoir n'est pas médiocre. La science contemporaine aura eu le mérite d'en avoir fait comprendre la grandeur, et M. Ch. Darwin y a contribué plus que personne. Cependant, si étendu qu'il soit, il n'est pas sans limites. Jusqu'où va-t-il donc? Très loin, nous l'accordons. Au cours de la vie individuelle, il produit un résultat merveilleux : cette chose fuyante qu'on nomme le présent et qui, prise en elle-même, n'est rien, puisqu'elle disparaît aussitôt qu'elle tente d'être, l'habitude la prend, l'enchaîne, la fixe. Comment? En la rattachant au passé et à l'avenir de telle façon que cet insaisissable élément devient l'un des anneaux d'une chaîne solide. — Grâce à cet intermédiaire, il y a continuité entre les fractions de chaque existence. Au lieu de vivre au jour le jour, de consommer chemin faisant tout son lot quotidien de forces sans en rien garder, l'individu accumule, thésaurise; il forme un capital d'énergies physiques et intellectuelles qui va gros-

sissant sans cesse. Quoi de plus admirable? J'ai souffert autrefois : l'habitude de la souffrance m'a rendu plus fort contre l'épreuve. J'ai peiné jadis pour le moindre travail ; mais, en devenant habituel, l'effort a diminué et le labeur m'est plus facile. Il faut constater ces précieux phénomènes; il ne faut pas y voir ou y mettre ce qui n'y est pas. Ce qui n'y est pas, c'est l'énergie créatrice. Partout où elle agit, grande ou petite, individuelle ou spécifique, l'hérédité transmet ce qu'elle a reçu; ce qu'elle a reçu n'est pas son ouvrage, ni en bien ni en mal. Tel étudiant en médecine ne peut à ses débuts pénétrer dans l'amphithéâtre de dissection : un invincible dégoût l'en chasse. Plus tard, il ne perçoit même plus l'odeur écœurante des chairs mortes. Ce progrès, d'où vient-il? Dirons-nous que la cause en réside dans cette hérédité de l'habitude qu'on a tout à l'heure mise en lumière? Convenez que cette transmission d'une sensibilité moindre de jour en jour à la répugnante nausée a eu pour condition première un acte viril par lequel le jeune homme a triomphé une fois de la révolte de ses sens. Ce premier acte, voilà le fondateur du capital de force résistante dont il use aujourd'hui, voilà le créateur de cette épargne que l'habitude transmet comme un héritage et grossit en la transmettant. Variez maintenant les exemples d'après ce type : vous rencontrerez toujours les mêmes élémens au bout de vos analyses. Le buveur d'absinthe, asservi à sa misérable habitude, y cède de plus en plus : l'impossibilité de se vaincre qu'il éprouvait l'avant-veille, s'ajoute à celle de la veille, celle-ci ainsi augmentée s'ajoute à celle du lendemain. Et chaque jour ayant reçu et transmis un nouveau surcroît de faiblesse, d'étape en étape l'infortuné aboutit à l'hébètement et à la mort. Regardez bien : toute cette lamentable série de faits a son principe non pas dans l'habitude, mais dans l'acte qui la créa et qui créa avec elle le penchant à boire ce poison. — Maintenant, au lieu de la transmission s'opérant d'un acte à l'autre dans l'individu, étudions l'héritage passant d'un individu à l'autre dans l'espèce : un créateur du patrimoine légué sera nécessaire. Voici un noble : il l'est de naissance et par héritage, soit; cependant ce n'est pas l'hérédité qui a créé sa noblesse, c'est le roturier qui l'a un jour conquise, et comme on le dit aujourd'hui dans les familles dont un membre est devenu célèbre, c'est le fondateur du nom. De même pour l'instinct, toute la race en hérite sans doute; mais avant d'être transmis il a fallu qu'une fois, d'une façon quelconque, il fût naturellement, primitivement possédé. Donc l'hérédité, par rapport à l'instinct, n'est pas plus une origine que l'habitude héréditaire.

Ainsi, lorsque M. Charles Darwin affirme que l'hérédité, agissant par voie d'accumulation et de sélection naturelle, donne naissance à l'instinct, il se fait illusion. En méconnaissant que sa théorie con-

tient une explication souvent heureuse de la variation et même de la transformation de certains instincts, on serait injuste; on ne l'est pas en soutenant qu'elle ne montre ni qu'ils puissent être acquis, ni comment ils le sont. En effet, sans s'en apercevoir, l'illustre naturaliste admet, — s'il ne le prouve pas, — que l'instinct est primitif et non acquis, et en second lieu qu'il est, au commencement, tout à fait accidentel et individuel. Ces deux points, qui sont d'importance majeure, ressortent de l'exemple du pigeon culbutant et du commentaire qu'en fournit M. Ch. Darwin lui-même. « Personne n'aurait songé, dit-il, et probablement ne serait jamais parvenu à apprendre au pigeon à faire la culbute, acte que peuvent exécuter, j'en ai été témoin, de jeunes oiseaux qui n'ont jamais vu un pigeon culbutant. Nous pouvons croire que, quelque individu ayant *une fois* montré *une tendance* à cette habitude étrange, celle-ci aura été développée au point où elle en est actuellement par une sélection continue des meilleurs individus dans chaque génération. » On aura certainement remarqué, comme nous, cette tendance d'un individu se manifestant *une fois*, lisez : une première fois. Assurément voilà l'instinct absolument primitif. Charles Darwin le signale encore chez le chien d'arrêt : « On peut douter qu'on eût jamais pensé à dresser des chiens à l'arrêt, si un de ces animaux n'avait pas montré *naturellement* une tendance vers cet acte (1). » Ces lignes, plus explicites que les précédentes, signalent non-seulement une tendance toute primitive, mais l'attribuent à la seule nature de l'animal chez lequel elle a paru. Enfin, — et c'est ici le second point à noter, la seconde conséquence, inaperçue par l'auteur, de son interprétation de ces faits, — en même temps que l'instinct culbutant du pigeon est primitif, il apparaît, il se produit envers et contre la loi d'hérédité. Que voulait-elle, cette loi, qu'ordonnait-elle? Que ce pigeon fût l'exacte image de ses parents, lesquels n'avaient jamais culbuté. Or, loin de se montrer fidèle héritier du vol correct de ses ancêtres, le voilà qui naît avec une tendance à faire le saut périlleux, et à la première occasion il obéit à ce penchant aussi bizarre que personnel. Que devient dans ce cas la puissance de la transmission héréditaire? Elle reparaitra tout à l'heure pour fixer cette singularité fortuite et faire souche de cabrioleurs, et elle y réussira à tel point que, d'après M. Bréat, les culbutans de maisons des environs de Glasgow ne savent plus s'élever de dix-huit pouces au-dessus du sol sans tourner sur eux-mêmes. Mais au début la loi est éludée, je ne dis pas assez : elle est transgressée, car aucun des ascendans du premier pigeon ne

(1) Ch. Darwin, *l'Origine des espèces*, traduction française par M. J.-J. Moulinié, Paris 1873, p. 234.

s'était montré doué de la faculté de clown. Cette vocation a jailli du fond de sa nature à lui. En tant que culbutant, il n'est pas héritier, il est ancêtre. C'est un créateur d'instinct.

Comment M. Ch. Darwin ne s'est-il pas aperçu du démenti donné par ces observations frappantes à sa théorie de l'origine de l'instinct? Serait-il tombé dans cette contradiction, s'il eût pris soin tout d'abord de définir le principe instinctif par son caractère saillant, et si, pour saisir ce caractère, il eût complété la méthode plus extérieure du naturaliste par l'analyse plus intérieure du psychologue? Ce qui est certain, c'est que la doctrine de l'évolution, — que d'ailleurs nous ne discutons pas en ce moment, — fût-elle vraie, expliquerait la variation, la transmission, la croissance des instincts, nullement leur origine. Celle-ci ne réside donc pas plus dans l'hérédité que dans l'habitude héréditaire, que dans l'automatisme soit absolu, soit tempéré, que dans l'expérience, que dans la raison. L'instinct n'est rien de tout cela. Qu'est-il alors?

III.

On ne cherche une vérité, un fait, une force, une cause que lorsqu'on en a déjà une certaine notion plus ou moins confuse. Les psychologues qui se proposent d'élucider assez la nature de l'instinct pour arriver à en donner une définition partent d'une idée qu'ils en ont. Quelle est cette idée? Celle qu'en a tout le monde. Les philosophes, les littérateurs, les savans, les gens du monde, malgré la diversité des points de vue où ils sont placés, s'entendent quand ils prononcent ensemble le mot instinct. Sous ce mot, ils mettent donc tous quelque élément commun, toujours le même. C'est évidemment cet élément qu'il faut commencer par dégager, sauf à pousser ensuite l'analyse plus à fond.

Comme l'instinct, même dans l'homme, est une des énergies les plus obscures dont la science ait à s'occuper, le procédé le meilleur pour le connaître est de le considérer d'abord dans ses analogues. Or ses analogues, on croit les apercevoir aujourd'hui principalement dans le génie et dans l'habitude. M. A. Lemoine a comparé l'instinct avec l'habitude : il a eu raison, et on verra dans un instant ce que cette comparaison a produit. Peut-être son travail si clair eût-il été plus lumineux encore s'il eût expliqué pourquoi, dans la langue actuelle, les termes d'instinct et de génie sont souvent, trop souvent remplacés l'un par l'autre. Démêlons-en, s'il se peut, la raison.

Sous la plume de certains auteurs trop préoccupés de frapper fortement l'oreille, une vocation de peintre devient un tempérament pittoresque, et le génie de la mélodie s'appelle un instinct

musical. Ces locutions à moitié fausses ne passent que parce qu'elles sont à moitié vraies. Le génie, si profondément différent de l'instinct, lui ressemble cependant en ce point que, comme lui, il est une puissance inventive. Ces petits animaux dont parle M. Flourens (1) et qui, rapprochés des mamelles, tettent, même avant d'être entièrement sortis du sein de leur mère, ce sont des inventeurs : ils découvrent en une seconde comment il faut s'y prendre pour se nourrir. M. Ch. Darwin dit avec une irréprochable justesse : « Si Mozart, au lieu de jouer du piano à l'âge de trois ans avec fort peu de pratique, eût joué un air sans pratique aucune, on aurait pu dire réellement qu'il le faisait par instinct (2). » Pourquoi ne le peut-on pas? Parce que le génie, qui a besoin de pratique et d'éducation, est une puissance inventive intellectuelle, tandis que l'instinct qui improvise, ou à peu près, l'action compliquée de teter, est une puissance inventive aveugle. Mais éliminez les différences, il reste une énergie originale, une force créatrice de part et d'autre. Cette ressemblance ne justifie nullement la littérature matérielle qui violente la langue; elle sert du moins à saisir ce premier trait essentiel de l'instinct, qu'il est un pouvoir d'inventer.

La confusion de l'habitude avec l'instinct est plus fréquente, apparemment parce que l'analogie est encore plus grande. Comment sans cela des observateurs sérieux auraient-ils été tentés de réduire l'instinct à l'habitude? et comment le proverbe qui fait de l'habitude une seconde nature aurait-il gardé l'autorité d'une maxime vraie? Il faut évidemment que l'un des deux phénomènes reflète l'autre avec quelque fidélité. Et en effet l'habitude est bien l'image de l'instinct; mais ce n'est pas parce qu'elle n'arrive qu'avec le temps et l'exercice à la soudaineté, à la précision, à l'aisance des actes, tandis que l'instinct y atteint du premier coup, car c'est là au contraire leur différence. Otez cette différence, que demeure-t-il pour établir l'analogie? Ceci, que l'habitude, d'où les actions les plus compliquées jaillissent comme de source, est un principe déterminant, et que l'instinct est pareillement une force propre et originelle de détermination.

Mais en dehors des régions où nous avons vu se fourvoyer Montaigne et Descartes, Buffon et Condillac, Lamarck et Darwin, où prendre une telle force? Sera-ce dans la nature inorganique? M. Albert Lemoine fait observer avec raison que personne ne s'avise de prêter l'instinct à la matière brute. Le motif qu'il en donne, c'est que les corps bruts étant toujours en action, jamais à l'état de tendance, n'ont pas besoin d'une force interne pour les pousser à leur

(1) *De l'Instinct et de l'Intelligence des animaux*, 1845, p. 144.

(2) *L'Origine des espèces*, trad. citée, p. 228.

but, puisqu'ils y sont fatalement entraînés. Une pierre est sur ma main : vous dites qu'elle tend à tomber ? Ce n'est pas cela : cette pierre est réellement tombante ; sa chute est un fait actuel attesté par le poids dont elle pèse sur ma main. Donc, la matière brute, toujours déterminée à des actes qu'elle ne produit pas, qu'elle ne diversifie pas elle-même, n'a que faire de cette force interne déterminante qu'on nomme instinct. Sans discuter cette théorie de l'éminent psychologue, dont l'exposition paraîtra, nous le craignons, trop succincte, nous dirons qu'elle est confirmée par la science la plus récente. Celle-ci, s'appuyant sur la conception moderne du mouvement, a dépouillé peu à peu la matière des attributs dont on l'avait revêtue. Tous ces attributs, pesanteur, cohésion, attraction, répulsion, affinité, elle les a réduits à des formes du mouvement. Et ce mouvement, d'où qu'il vienne d'ailleurs, ce n'est pas la matière, pas même la plus subtile, j'entends l'atome d'éther, qui se l'imprime à elle-même, car elle est inerte. Les physiiciens, ou si l'on veut les métaphysiciens les plus libéraux envers la matière, lui accordent la résistance, mais rien de plus, et encore c'est parce qu'ils ne peuvent faire autrement. Comment, par exemple, M. Poinso (1) eût-il ramené l'élasticité au mouvement, à cette sorte de mouvement réfléchi qui est le rebondissement d'un atome en rotation ayant heurté un autre atome, si ni l'un ni l'autre atome n'avait été résistant ? Que l'atome heurtant soit résistant et pas l'autre, le premier pénétrera le second, il passera au travers. Que ces deux atomes soient également dépourvus de résistance, ils ne se heurteront même pas. Bien plus, un moteur quel qu'il soit ne pourra les mouvoir. Il n'y a donc pas moyen de refuser à l'atome ce minimum de force qui est la résistance et qui constitue toute sa fortune dynamique ; mais de l'énergie résistante, dénuée d'impulsion spontanée, à l'instinct qui est l'impulsion, la spontanéité même, il y a loin.

En regardant à l'autre extrémité de l'échelle des existences, je veux dire dans l'homme, y aperçoit-on l'instinct ? Sans contredit : ce n'est pas là pourtant qu'il se déploie à son plus haut degré et avec la prédominance d'un caractère distinctif. La nature humaine a pour caractéristique la liberté ou volonté conduite par la raison et agissant d'après un choix réfléchi. De l'aveu de la plupart des zoologistes, si l'homme possède l'instinct, c'est principalement à titre d'animal. Cela seul indique au psychologue que l'instinct dans sa force réside au-dessous de l'homme.

Mais dans l'intervalle qui s'étend de la molécule chimique à l'homme, il y a la plante et l'animal. L'un et l'autre sont vivans :

(1) Poinso, *Questions dynamiques sur la percussion des corps*.

ils se nourrissent, croissent, se reproduisent, ce qui signifie qu'ils poursuivent la continuation, l'augmentation, la multiplication de leur être. Ils ont donc des besoins qu'ils tendent à satisfaire. Pourquoi cette tendance, qui agit également dans l'un et dans l'autre, est-elle appelée instinct chez l'animal et non chez la plante? C'est, répond M. Albert Lemoine, que le besoin n'est un instinct qu'à la condition d'être senti et que les plantes ne sentent pas leurs besoins. Aussi longtemps que l'on n'aura pas prouvé, ajoute-t-il, que le sens commun et la langue se trompent en niant que la plante n'éprouve jamais la piqûre, l'aiguillon de l'instinct, le végétal devra être regardé comme dépourvu de sensibilité. — Or voici que la science croit tenir et nous apporte la démonstration demandée. Depuis la mort de M. Lemoine, et même depuis la publication de son dernier livre, un maître dont l'autorité est grande en physiologie essaie d'établir, dans une suite de leçons, qu'entre l'animal et la plante on a exagéré les différences, et que, « si l'on tient compte des transitions, on verra que la sensibilité n'est point l'apanage exclusif de l'animalité. » Ce que M. A. Lemoine aurait opposé aux savantes raisons de M. Claude Bernard, je l'ignore; mais il est de mon sujet d'en apprécier la valeur et la solidité.

Ces raisons, ce sont d'abord des faits intéressans, curieux, nouveaux en partie, puis l'interprétation que l'on propose de ces faits. Les corps bruts, dit la science, ne peuvent par eux-mêmes modifier leur état. Toutefois il leur est donné de réagir, chacun selon sa nature, sous une provocation extérieure. L'irritabilité leur appartient comme aux corps vivans. M. Gernez a enseigné par d'intéressantes expériences qu'un cristal mis dans une dissolution sursaturée du même sel détermine la cristallisation immédiate de toute la masse. M. Pasteur a rendu évidens des phénomènes dans lesquels certains cristaux mutilés non-seulement cicatrisent leurs blessures, mais refont leurs parties amputées, quand on les soumet à l'excitation réparatrice de leur eau mère. Il n'y a donc pas, on le voit, de dissimilitude absolue entre les corps bruts et les corps vivans quant à l'irritabilité. La présence de cette aptitude à recevoir une stimulation du dehors et à y répondre en réagissant est devenue saisissante chez le végétal depuis que les plantes carnivores ont été soumises à des observations minutieuses et suivies. On a lu ici même (1), il y a peu de temps, la fidèle description du *drosera sulfurca*, tel que l'ont fait surtout connaître l'expérimentation délicate et le livre récent de M. Charles Darwin. On se rappelle la feuille singulière de cette plante, sorte de piège à mouches qui,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} février 1876, la belle étude de M. J.-F. Planchon, intitulée *les Plantes carnivores d'après de récentes découvertes*.

tendu pour saisir la proie, se rabat sur l'insecte dès que celui-ci a seulement effleuré l'extrémité visqueuse des tentacules. Incontestablement, dit-on, la plante a subi la pression des pattes de la mouche, elle a réagi en se contractant; enfin elle a dissous et digéré le corps vivant qu'elle avait capturé. D'après M. Claude Bernard, ces phénomènes doivent être considérés, « à cause de leur rapport étroit avec les stimulations extérieures, comme des manifestations de la sensibilité. »

Il ne nous déplaît pas, quant à nous, de constater que la science moderne se montre quelque peu généreuse envers les êtres les plus infimes. Trop longtemps la matière a été déclarée passive et le mot d'inertie entendu dans un sens rigoureux. Avec une matière radicalement inerte et des molécules tout à fait passives, il n'y aurait aucune réaction entre les corps, et les phénomènes les plus élémentaires seraient impossibles. Lors donc qu'une part plus large d'attributs est rendue soit aux plantes, soit même aux minéraux, il n'y a dans cette réhabilitation rien qui doive effrayer les partisans de la doctrine de l'esprit, pourvu que la mesure soit gardée et que la signification des termes ne reste pas équivoque. Or est-ce garder la mesure et maintenir le véritable sens des mots que d'appeler sensibilité, fit-on cette sensibilité aussi éteinte qu'on le voudra, l'impressibilité des substances chimiques et l'irritabilité du drosera, de la grassette, de l'aldovrandia, du *mimosa pudica*?

D'abord à quel ordre de fonctions appartiennent ces phénomènes? Pour quelques-uns, on n'en sait rien; pour d'autres, on pense qu'ils sont des actes de nutrition. Cependant, de ce côté, la certitude n'est pas complète; les doutes sont même assez nombreux. Ainsi il y a des plantes qui capturent des insectes sans les employer si peu que ce soit à leur alimentation. Il peut d'ailleurs arriver que l'absorption, lorsqu'elle s'opère, n'aboutisse qu'à une élimination rapide par un travail analogue à celui des glandes cutanées ou du rein chez les animaux. De plus il n'est point démontré que les substances absorbées soient toujours utiles à la plante; quand elle en reçoit trop, elle tombe malade et périt. Du moins celles qui n'en digèrent qu'une juste dose paraissent-elles plus vigoureuses que celles de leurs sœurs qui n'ont jamais dévoré d'insectes? Nul ne le déclare résolument, et plus d'un savant affirme le contraire. Il n'est donc pas encore démontré que l'irritabilité et les mouvemens contractiles des plantes dites carnivores doivent être tenus pour des phénomènes de nutrition comparables à ceux de l'animal.

Accordons toutefois à M. Ch. Darwin et à M. Claude Bernard que la preuve en soit faite; quelles en seront les conséquences? Beaucoup moindres, selon nous, qu'on ne l'a supposé. Au fond, voici

comment on raisonne, que l'on s'en aperçoive ou non : certaines plantes saisissent des insectes, les engluent de viscosités, les dissolvent et les absorbent; donc elles manifestent de la sensibilité. — Oui, répondrons-nous, si elles sentent réellement ce qu'elles font et ce qui se passe en elles; non, si elles ne le sentent pas, car on comprend de reste qu'une sensibilité non sentie et non sentante n'est qu'une contradiction. Lorsque je déclare le drosera sensible, ou c'est par une sorte de divination, et dans ce cas mon affirmation n'a aucune valeur; ou c'est par voie d'induction régulière, et dans ce second cas je conclus de mon organisation, ou plutôt de ma sensibilité, la seule que je connaisse directement, à la sensibilité du végétal. Or cette induction n'est légitime qu'à la condition expresse que tous les phénomènes digestifs qui s'accomplissent en moi et qui ressemblent le plus à ceux du drosera, soient sentis par moi. En est-il ainsi? Prenons un phénomène d'analyse facile, et donnons la parole aux physiologistes eux-mêmes. Quand l'aliment, après la déglutition, pénètre dans l'estomac de l'homme, les parois de cet organe sont excitées, et le suc gastrique coule en abondance sur la substance ingurgitée. En second lieu, certaines fibres musculaires de l'œsophage se contractent de façon à maintenir l'aliment dans la cavité stomacale et à empêcher la régurgitation. Puis les parois de l'estomac deviennent le siège de contractions circulaires, et ensuite de mouvemens vermiculaires péristaltiques qui portent le chyme vers le pylore, d'où il passe dans l'intestin grêle. Cet exemple est assurément celui où se voient reproduites avec le plus de ressemblances toutes les phases de la digestion présumée des plantes carnivores : contact d'un corps venu du dehors, irritation de l'organe, sécrétion d'un liquide, contractions diverses des fibres, enfin absorption. Eh bien, ces phénomènes de la nutrition chez l'homme sont-ils sentis par l'homme? Dans certaines circonstances, on en sent quelques effets : ainsi le passage d'un liquide brûlant, ou le sillon que trace une bouchée grosse et dure, ou bien encore le malaise de l'indigestion, ou la menace du vomissement. Mais à l'état normal, en pleine santé, les organes jouant avec aisance et liberté, qui donc sent l'aliment irriter les parois de l'estomac, qui donc sent la sécrétion du suc gastrique et les mouvemens circulaires, et les contractions péristaltiques? Personne. Voilà qui est décisif. Revenez maintenant à l'induction de tout à l'heure; qu'y voyez-vous? Que cette induction, passant d'un ensemble de faits de nutrition qui s'accomplissent dans l'homme à des faits semblables qui s'accomplissent dans le végétal, a conclu qu'ils sont sentis par le végétal alors qu'ils ne le sont pas par l'homme, — ce qui mérite d'autant plus l'attention que c'est uniquement par esprit de conci-

liation et malgré l'insuffisance des preuves fournies, que nous avons élevé les mouvemens de la plante carnivore au niveau d'un phénomène de digestion animale. Et fussent-ils digestifs, on n'aurait pas le droit de les qualifier même d'actions réflexes, selon des savans autorisés, parce que « l'absence totale d'un tissu nerveux chez les plantes fait pécher par la base cette dernière assimilation. »

La précision du langage scientifique exige que la susceptibilité particulière d'où procèdent les actions végétales les plus élevées soit appelée simplement *impressibilité*. Ce mot me semble marquer avec exactitude la place qu'occupe cette propriété sur l'échelle des spontanités vitales, immédiatement au-dessous de la sensibilité. Cela n'implique pas, on vient de le voir, qu'elle soit un degré inférieur de la sensibilité : celle-ci suppose toujours une impression antécédente; mais l'impression a lieu fréquemment sans qu'une sensation la suive, elle est un phénomène distinct et mérite une dénomination spéciale.

Or, point de sensibilité, point d'instinct, puisque instinct signifie piqure reçue et sentie. Par conséquent, résignons-nous, poètes, savans et philosophes, à avouer que l'instinct, refusé à la plante, est l'apanage exclusif de l'animalité. C'est donc chez l'animal, rien que chez lui, qu'il faut étudier cette puissance active.

Même au plus bas degré de l'animalité, le besoin est senti. Sentir, c'est souffrir ou jouir, et la douleur est le premier aiguillon de l'instinct. Quant au plaisir, il n'est évidemment au début que la récompense de l'effort par lequel « l'instinct fuit la douleur du besoin dont il naît. » Tant que la jouissance est encore inéprouvée, inconnue, elle ne saurait exercer l'attrait d'une promesse ou d'une espérance. La tendance originelle de l'instinct n'enveloppe donc pas le désir, car le désir marche à une fin connue d'avance, tandis que l'instinct pousse l'être à produire un acte sans lui proposer une fin. Le fondateur de l'histoire naturelle dans l'antiquité, en dépit de son génie, s'est trompé lorsqu'il a représenté tous les êtres de l'univers sans exception portés par le désir vers le bien suprême. Au-dessous du désir qui voit son but, il y a l'instinct, qui est aveugle, — aveugle, et néanmoins doué de cette part minime de conscience sans laquelle il n'y a ni douleur ni plaisir, et de cette pâle lueur d'intelligence nécessaire à l'animal imparfait pour lui montrer non la portée, mais du moins « la réalité grossière et sensible de ses actes. » En sorte qu'à sa limite inférieure l'instinct comprend la spontanéité, la capacité de sentir, la conscience la plus obscure et l'intelligence la plus vague. — A cette première esquisse de l'instinct, je ne vois pas ce que la critique pourrait reprendre.

Une fois assurée de ne pas regarder trop bas quand elle cherche

l'instinct, la science s'efforce de ne pas regarder trop haut. La puissance instinctive, dans sa plus large expression, offre des caractères saillans qu'il importe de marquer, et dont la méconnaissance a produit des confusions fâcheuses. Or consultez les maîtres en zoologie, ils disent d'un commun accord que les animaux supérieurs, ceux qui diffèrent le moins de l'homme, ne fournissent pas l'image la plus pure de l'instinct, parce que chez eux une part variable d'intelligence, d'expérience, d'éducation quelquefois, altère les traits de leur nature propre. Dans la vie de l'insecte au contraire, d'après M. Milne-Edwards entre autres, c'est de l'instinct que dépendent presque toutes les actions, même celles qui semblent demander le plus de calculs et de prévisions. Là donc sera le type cherché. C'est bien l'instinct, rien que l'instinct, sans mélange d'éducation, ni de réflexion, ni d'expérience, qui pousse telle araignée, par exemple la mygale, à se construire d'emblée une habitation ouatée et fermée par une porte à charnière. C'est lui, rien que lui, qui dirige l'art infailible d'une autre araignée, l'épéire diadème, filant d'abord des toiles larges et verticales, puis tissant son cocon dans une feuille enroulée. C'est lui seul qui inspire les fourmis et les abeilles. Sous cette forme aussi accomplie, aussi épurée que possible, ses caractères sont remarquables et constans, et sans ces caractères, il n'est pas. Notons d'abord la précision, cette sûreté étonnante qui imprime à ses œuvres la netteté d'un premier jet exempt d'erreur et correct sans retouches. D'une main d'homme aussi certaine, vous diriez qu'elle agit comme par instinct, tant celui-ci est le type de la force qui ne saurait manquer son coup. Le second caractère est l'invariabilité, dont on a quelquefois exagéré le déterminisme uniforme, mais qui, moins raide que dans le cristal, plus souple encore que dans la plante, maintient pourtant une fixité relative dans les produits de l'industrie animale. La forme géométrique des cellules dessinées par les abeilles ne serait jamais attribuée à un instinct, si chacune des ouvrières de la ruche modelait un polygone différent. Enfin nous exigeons qu'un instinct, pour mériter son nom, appartienne à l'espèce tout entière et non pas seulement à l'individu. M. Ch. Darwin lui-même, malgré le rôle qu'accorde sa théorie aux variations individuelles, a suivi le courant de l'opinion générale : il n'a guère donné le nom d'instinct qu'aux facultés devenues communes à l'espèce par le travail du temps et de la sélection.

Peu à peu donc, grâce aux délicates analyses des psychologues exercés, la figure de l'instinct, si l'on me passe ce mot, se détache plus visible, plus lumineuse, de l'obscurité où la retient la nature des choses. Dans cette clarté nouvelle, mieux que dans les descrip-

tions trop chargées de détails physiologiques, telles par exemple que celles de MM. Herbert Spencer, on discerne l'œuvre de l'instinct. On peut aussi, toujours dans cette lumière, mieux isoler les opérations de l'instinct des actes de certains autres principes qui sont ses alliés ou ses collaborateurs, sans s'identifier avec lui. L'œuvre propre de l'instinct, c'est la conservation de l'individu et de l'espèce; c'est même encore plus le maintien de l'espèce que le salut de l'individu. Donc il a pour but essentiel la vie. A cet égard, les opinions sont unanimes. Si l'auteur du livre sur *l'Habitude et l'Instinct* n'avait établi que cette vérité, mince serait son mérite. Il a fait mieux et davantage : il a tenté de tracer la ligne de démarcation qui sépare les phénomènes instinctifs des actes soit vitaux, soit psychologiques, et je ne sais personne qui, dans cette entreprise, ait réussi autant que lui.

Parce que l'instinct est plus fort, plus varié dans ses formes, plus fécond en industries diverses chez l'animal que chez l'homme, on s'imagine parfois qu'il paraît plus à découvert dans les natures inférieures à la nôtre. C'est une illusion. Même en ce qui touche l'instinct, l'homme est à lui-même ce qu'il y a de plus clair, tandis que, selon le mot de Descartes, « nous ne sommes pas dans le cœur des animaux. » Étudier d'abord l'âme humaine, puis comparer ce qu'on y a vu avec ce que trahit la vie extérieure de la bête, voilà jusqu'ici la seule méthode qui porte fruit. Que nous apprend ce procédé quant à la part de l'instinct dans l'œuvre de la vie? Les faits qui visent ou aboutissent directement à la conservation de l'existence humaine sont de trois sortes : les uns ne peuvent jamais être ni produits, ni reproduits par la volonté; d'autres sont toujours et uniquement les effets de la volonté; d'autres enfin, accomplis dans l'origine sans la volonté, sont plus tard repris et reproduits par elle. Les premiers échappent à l'activité humaine, et par conséquent à l'instinct qui est la partie aveugle de cette activité. Les seconds provenant de la volonté, qui est notre activité éclairée et réfléchie, il serait contradictoire de les rapporter à l'aveugle instinct; mais c'est bien à lui qu'appartiennent les derniers, car, si la volonté s'en empare ultérieurement, dès le début c'est la spontanéité ignorante, inéclairée, infallible qui les a improvisés. Si l'on y prend garde, on remarquera que ces faits sont presque uniquement ceux que le langage ordinaire qualifie d'instinctifs.

Voilà un bon signe, un critérium, comme parlent les logiciens. Si, avant de traiter de l'instinct, M. Herbert Spencer s'était mis en possession d'un pareil signe, et s'il s'en était servi pour caractériser les faits au lieu de les plier aux exigences de l'hypothèse évolutionniste, il n'aurait pas identifié les actes instinctifs avec les

mouvemens réflexes, même composés. Il eût, en revanche, développé davantage cette pensée fort juste, que « les phénomènes d'instinct révèlent une grande différence entre la vie physique et la vie psychique. » L'instinct en effet rentre dans la vie psychique, et c'est précisément pour cela qu'il n'est à aucun degré une action réflexe. On s'en assurera en employant le signe qui vient d'être indiqué.

Appliquons-le au phénomène essentiel de notre vie physique, à la nutrition. Ce phénomène se compose d'une longue série de mouvemens dont l'impulsion première est la sensation de la faim. La faim rentre dans l'instinct de conservation : elle en est le stimulant. A quoi cette piquûre douloureuse pousse-t-elle l'être qui la ressent ? à digérer ? Non, à manger, ce qui n'est pas la même chose. On voit tout de suite que la digestion n'est qu'une conséquence de l'acte instinctif, tandis que manger est cet acte même. Étudiez-en maintenant les différences. Il a été montré précédemment que, si quelques-unes des impressions qui résultent de la digestion sont parfois senties, les mouvemens profonds de ce travail interne ne le sont pas. Redisons-le : je ne sens pas, par exemple, l'aliment passer de l'estomac dans l'intestin grêle. Or non-seulement ce passage n'est pas senti, non-seulement je n'en ai pas conscience, mais ma volonté n'y peut rien. C'est un mouvement réflexe, un acte physiologique, étranger à la psychologie. Là, nulle trace d'instincts. Au contraire, j'avale le bol alimentaire déjà préparé par les dents et par la langue. D'abord cette déglutition est sentie, à moins qu'on ne soit distrait. En outre, elle dépend de ma volonté : je me hâte d'avaler, ou j'y mets le temps, ou je m'en abstiens à ma convenance. Toutefois au début l'acte d'avaler a été involontaire ; il l'est encore aujourd'hui quand je suis préoccupé. Ainsi cette action porte la double marque d'avoir été d'abord spontanée et d'être à mon gré ressaisie par le vouloir. Eh bien ! que l'on cherche un mouvement plus évidemment instinctif : il n'y en a point. Maintenant la liste des faits semblables à celui-là sera celle de nos instincts nutritifs. Il y faudra inscrire, avec la déglutition des solides et des liquides, cette déglutition de l'air qu'on appelle respiration et qui est tantôt spontanée, tantôt volontaire. Vous y mettrez aussi l'acte de teter, qui est le second de la vie, puisque respirer en est le premier, et vous aboutirez à cette conclusion, que « la vie de relation, en tant qu'elle est un auxiliaire indispensable de la vie organique ou nutritive, voilà le domaine où règne surtout l'instinct. »

Certes ce domaine paraîtra bien resserré, notamment à ceux auxquels il coûte si peu de reconnaître une foule d'instincts sur-

prenans, comme l'instinct monarchique, l'instinct républicain, l'instinct monothéiste, que sais-je encore? Et pourtant les limites que nous venons de tracer à l'instinct de l'homme sont promptement franchies par les envahissemens de l'expérience. C'est ici une nouvelle distinction à opérer et une autre part à faire. Dès sa naissance, l'enfant commence à apprendre; dans le second de ses actes, il y a déjà un peu d'expérience, le peu d'expérience acheté par le premier. Il apprend, sinon à teter, du moins à saisir, à marcher, à parler, à comprendre la parole des autres. Cette éducation si diverse, M. A. Lemoine l'a plusieurs fois mise en lumière à l'encontre de certains savans, de M. Flourens entre autres. Cependant il y a des actes qui doivent être exécutés dès notre venue au jour, qui doivent être sus sans être appris, avant toute expérience, sous peine de mort. Ceux-là seuls appartiennent à l'instinct pur. Il est donc d'une méthode exacte de restituer à l'expérience les actes relatifs à la nutrition que l'homme accomplit après ses premiers jours, car ceux-là, il a pu les apprendre, et de rapporter à l'instinct le plus primitif ceux qu'il faut accomplir ou périr, comme avaler, respirer, teter. M. Alexandre Bain (1) définit l'instinct « une aptitude non apprise à faire des actions de toute sorte et plus spécialement celles qui sont nécessaires ou utiles à l'animal. » La formule est trop large en ce qui regarde l'homme : chez lui, cela seul est instinctif qui est rigoureusement et immédiatement nécessaire. Les actes qui ne sont qu'utiles sont appris et viennent plus tard.

Et l'on peut en ce point conclure légitimement de l'homme à la bête. Ce que l'enfant doit exécuter avant toute expérience, parce que le temps de l'apprendre lui manquerait, la bête est obligée à plus forte raison de l'accomplir sans délai, car le temps lui manque encore plus qu'à l'homme, en sorte que la science de nos instincts est tout de suite dans une ample mesure la science des instincts de l'animal. Toutefois ces inductions, pour être justes, veulent être tempérées par des distinctions nombreuses et limitées par des réserves. Dans ce sujet multiple, les termes absolus sont presque toujours faux. Une comparaison incessante des espèces entre elles est indispensable au savant. Ne dites pas, par exemple, que tous les actes instinctifs sont également imperfectibles et invariables, même chez les animaux les moins doués, car l'observation y surprend quelque progrès au moins dans le cours de l'existence individuelle. N'affirmez pas, comme M. Flourens, que l'instinct est en raison inverse de l'intelligence, car il suivrait de là que l'éponge et le polype, ayant moins d'intelligence que l'araignée qui se laisse apprivoiser,

(1) *Les Sens et l'Intelligence*, trad. E. Cazelles, p. 209.

sont par les instincts au-dessus de celle-ci. Ce n'est pas l'absence d'intelligence qui est la principale raison d'être de l'instinct; c'est bien plutôt l'urgente nécessité de vivre, laquelle réclame un art inné, tout prêt d'assurer l'existence.

Cet art, dans son inspiration originale, dans sa fécondité spontanée, voilà l'instinct lui-même; mais il a une autre forme, sous laquelle il apparaît encore plus caractérisé, s'il est possible. A un moment certain, il tend à conserver l'espèce en créant de nouveaux individus, en les nourrissant, en les défendant. Si ce n'est pas là un instinct, il n'y en a pas, car quelle autre tendance revêt au même degré les signes de la puissance instinctive? L'impulsion vient à celle-ci d'un besoin tellement senti que la sensation en est parfois violente et peut irriter l'animal jusqu'à la fureur. L'agent que pousse ce brûlant aiguillon ignore d'ordinaire la fin providentielle de son acte, ou, quand il la connaît, ce qu'il poursuit ce n'est pas cette fin, c'est l'apaisement d'un impérieux appétit. L'acte alors accompli est vital, puisque, par l'harmonie de deux êtres vivans, un être nouveau naît à la vie. Enfin cet acte, aveugle et vital, appartient à la vie de relation, dont il exalte toutes les puissances et dont il produit les expressions les plus riches, la famille et la société. Plus on y pense, moins on comprend que M. Ch. Darwin, attaché à la poursuite des origines, tant à celle des espèces qu'à celle des instincts, n'ait pas fait de l'instinct procréateur l'objet principal de son étude. Comment un esprit si sensible à la vérité expérimentale n'a-t-il pas vu que cet instinct explique l'hérédité, loin d'être expliqué par elle? Tout héritier est précédé par ses auteurs, lesquels ne créent que sous l'empire de la tendance reproductrice. Celle-ci, à tous les points de vue, est le pouvoir animal par excellence. Chez l'homme lui-même, elle est l'empreinte de l'animalité. Que la raison de l'homme s'éclipse, que sa liberté s'égaré ou s'aveugle, comme chez l'aliéné, ce qui reste alors presque uniquement, c'est l'énergie bestiale de cet instinct et le cynisme de l'animal déchainé. La tragédie antique le plaçait au rang des puissances fatales :

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

Les philosophes, les ascètes, les saints savent et prouvent que l'âme libre est capable de lui résister; mais ils n'ignorent pas que ni la raison, ni l'expérience, ni la volonté ne créent cette force; tant elle a sa nature à elle, tant elle est un instinct, le plus incontestable de tous, celui de tous qui démontre de la façon la plus éclatante que l'instinct est un principe déterminant qui ne se confond avec aucun autre.

Si l'on en doute encore, si, secrètement épris du transformisme

avant d'avoir approfondi l'essence des faits, on tient à imaginer l'instinct reproducteur comme le degré inférieur et le commencement d'un sentiment plus noble, que l'on considère cette énergie dans l'animal. Là on la discerne mieux parce qu'elle n'est point mêlée aux élémens qu'y ajoute chez nous l'éducation intellectuelle et morale. Prenez ce que vous nommez le sentiment maternel et paternel de la bête : quelles aptitudes crée ce principe, à quoi travaille-t-il, à quel moment son action propre cesse-t-elle? Inspirateur merveilleux, il rend l'animal architecte pour concevoir le plan du nid, charpentier pour en agencer les parties, maçon au besoin pour les revêtir d'un crépi, tapissier pour le capitonner d'ouate, musicien pour distraire et charmer la femelle pendant son labeur de couveuse, guerrier pour défendre la nichée, éducateur pour lui enseigner à voler ou à courir et enfin à prendre son essor. Inspirée elle aussi, comme le mâle, la femelle participe à quelques-uns de ces actes; mais, quand les jeunes sont en possession de la vie physique et des forces qu'elle exige pour se conserver, que font les parens? Ils écartent leur progéniture, la repoussent, la maltraitent même. Leur tâche est terminée désormais. Or, à cette heure-là, une seconde tâche a depuis longtemps commencé pour les parens humains, celle de donner la vie morale, de la développer dans l'individu qu'ils ont mis au jour et d'assurer son progrès spirituel et celui de l'espèce. C'est à quoi les excite l'amour avant que le devoir les y oblige. L'instinct procréateur transmet la vie physique, garantit ainsi la durée matérielle de l'espèce, et s'en tient là. L'amour maternel et paternel fait cela aussi; mais il vise plus haut : il a souci de l'âme, de son élévation et par là du perfectionnement de la race. Entre l'amour et l'instinct, voilà les différences : elles sont flagrantes et profondes.

M. A. Lemoine ne les a pas toutes mises dans un égal relief. La dernière du moins est presque sous-entendue. On aurait souhaité de plus que son livre, après avoir tracé le cercle que l'instinct ne dépasse pas, fit voir sous quelle forme, à quel degré l'intelligence s'y associe chez l'animal, et comment la configuration des organes imprime aux mouvemens instinctifs des directions certaines. Peut-être n'a-t-il pas voulu répéter ce que d'autres, M. Henri Joly notamment, avaient déjà écrit sur ce point. Peut-être aussi sa ferme intelligence n'a-t-elle pu triompher de l'affaiblissement et de la souffrance de ses derniers jours. Ce qui le prouve, c'est que sur d'autres problèmes compris dans le même sujet, il n'a laissé que des notes (1) précieuses encore, mais incomplètes. Ces problèmes,

(1) Ces notes, dont la pensée est claire et forte, ont été imprimées à la fin du vo-

d'importans ouvrages en ce moment sur le métier nous y ramèneront. Pour cette fois, arrêtons-nous ici.

On s'était proposé de présenter dans cette étude la psychologie comparée marchant méthodiquement à la solution de son plus important problème. Cette solution, qui s'est peu à peu dégagée des faits eux-mêmes, et qui, chemin faisant, a été tantôt élargie, tantôt redressée, paraîtra sans doute aussi exacte que possible. Elle a consisté à décrire l'instinct plutôt qu'à le définir, à l'isoler des autres puissances actives et à en compter les caractères propres. On ne peut guère douter qu'il ne soit un principe d'action absolument spécial, de nature psychologique et travaillant à l'œuvre de la vie physique sans se confondre d'une part avec les énergies vitales, de l'autre avec les puissances mentales. Tel le distingue une méthode intérieure, et physiologique à la fois, mais où l'induction fondée sur les témoignages de la conscience a et doit garder le rôle prédominant. Constatons avec quelque satisfaction que cette première élucidation de l'instinct est de source française. Nos voisins, quels qu'ils soient, ont remué et analysé depuis quelques années une multitude de faits intéressans. Sur ce terrain, ils ont fait preuve d'une rare puissance : qu'on se rappelle seulement les étonnantes élucubrations de MM. Ch. Darwin, H. Spencer, Huxley, Helmholtz. Mais, pour parler comme eux, les faits ne sont que des signes : quand ils sont rassemblés, il faut les interpréter. Il y a en France une philosophie scientifique qui, tout en faisant des vastes approvisionnemens d'observations l'estime qu'il convient, attache à l'interprétation des signes zoologiques une importance supérieure. Elle veut que cette interprétation, s'appuyant sur des comparaisons précises et légitimes, n'attribue à l'animal que les facultés qu'exprime sa vie extérieure. Cette tâche lui est chère : on voit qu'elle l'a assez heureusement commencée ; elle la poursuivra pas à pas, maîtresse d'elle-même, sourde aux sollicitations pressantes des amans de l'hypothèse. Si ses premières solutions se confirment et se complètent, ainsi qu'on peut l'espérer, non-seulement la psychologie générale aura reçu de nécessaires accroissemens, mais la question brûlante de l'heure actuelle, l'évolution, ne tardera pas à être jugée.

CH. LÉVÊQUE.

lume sur *l'Habitude et l'Instinct*, par les soins des éditeurs de l'ouvrage, M. Émile Beaussire, ami de M. A. Lemoine, et MM. E. Rabier et Victor Egger, ses anciens élèves.

LE

COMTE DE CAVOUR

ÉTUDE DE POLITIQUE NATIONALE ET PARLEMENTAIRE.

I. *Il Conte di Cavour, ricordi biografici*, par Giuseppe Massari, 1 vol. in-8°. — II. *Discorsi parlamentari del conte Camillo di Cavour*, raccolti e pubblicati per ordine della camera dei deputati, 12 vol. — III. *Le comte de Cavour, récits et souvenirs*, par M. W. de La Rive, 1 vol. in-8°, etc. — IV. *Historia documentata della diplomazia europea in Italia*, per Nicomede Bianchi. — V. *Documens inédits*, etc.

IV.¹

LA GUERRE DE 1859. — CAVOUR ET LA PAIX DE VILLAFRANCA.

Au moment où le drame national de l'Italie va se précipiter, qu'on remette par la pensée deux dates en présence. Le 23 mars 1849, le Piémont tombe vaincu sur un champ de bataille, n'ayant plus dans la main qu'un tronçon d'épée et un drapeau. Il n'a pas d'alliés; c'est à peine s'il lui reste quelques amis plus disposés à blâmer ses témérités ou à s'apitoyer sur ses mésaventures militaires qu'à le secourir. L'Autriche triomphe par les armes, la réaction triomphe par la logique invariable des révolutions désordonnées. Tout semble perdu pour longtemps au-delà des Alpes. Aux premiers jours de 1859, tout est regagné, tout a changé. La cause de l'Italie a conquis l'attention de l'Europe, elle s'impose aux gouvernements comme à l'opinion. C'est l'œuvre de la politique inaugurée à Turin,

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars, du 15 avril et du 1^{er} juin.

obstinément suivie pendant dix ans, — de cette politique qui a conduit le Piémont de Novare à la guerre de Crimée, du congrès de Paris aux négociations de Plombières. Elle est arrivée, cette politique de dix ans, à isoler l'Autriche dans sa domination contestée, à rallier tous les sentimens italiens autour d'une monarchie nationale, à séparer la question d'indépendance de la révolution et à intéresser les cabinets; elle a réussi jusque-là par une étonnante combinaison de circonstances habilement préparées ou toujours saisies à propos, et à l'heure voulue elle trouve comme coopérateurs deux hommes qui, avec des différences profondes de situation, de caractère et d'esprit, se complètent pour rendre possible l'entreprise la plus difficile. Napoléon III et Cavour se rencontrent et entrent en scène!

Non assurément, ces deux hommes ne se ressemblent guère; ils apparaissent plutôt comme un contraste vivant et mystérieux. Ils sont exposés à se heurter plus d'une fois, et néanmoins ils s'attirent mutuellement, ils se sentent nécessaires l'un à l'autre. Pour Cavour, Napoléon III est l'allié puissant, dangereux peut-être, mais indispensable, le chef d'une des premières nations du continent, d'une armée réputée encore irrésistible. Pour Napoléon III, Cavour est le ministre extérieur de ses vues énigmatiques sur l'Italie, l'homme le mieux fait pour l'entraîner; pour lui tenir tête au besoin, pour le soulager du poids de ses irrésolutions en pressant ses volontés, en lui offrant par des expédiens toujours nouveaux l'occasion de se décider et d'agir. On raconte que, pendant l'entrevue de Plombières, l'empereur, alors dans l'illusion de son omnipotence, avait dit à Cavour : « Savez-vous qu'il n'y a que trois hommes en Europe, nous deux et un troisième que je ne nommerai pas. » Quel était ce troisième personnage? Il est resté inconnu. De la rencontre des deux autres dans la petite ville des Vosges naissait bientôt, au commencement de 1859, cette double péripétie de la scène du 1^{er} janvier aux Tuileries et du discours vibrant de Victor-Emmanuel au parlement de Turin, le 10 janvier. Dès le premier instant, Cavour, sans avoir été prévenu, n'avait pu se méprendre sur la portée des paroles négligemment adressées par Napoléon III à M. de Hubner, et en recevant la nouvelle il avait dit avec un sourire : « Il paraît que l'empereur veut aller en avant. » Quant au discours prononcé une semaine plus tard par le roi Victor-Emmanuel, l'empereur l'avait connu et conseillé. C'était sa tactique de laisser dire par son allié ce qu'il ne voulait pas dire lui-même, ce qu'il ne pouvait encore avouer. Quelques jours étaient à peine écoulés qu'un incident nouveau éclatait comme un signe révélateur de plus. On apprenait presque en même temps que le prince Napoléon venait de partir pour Turin, accompagné du général Niel, et que le mariage d'un Bona-

parte avec la princesse Clotilde de Savoie était accompli. Avant le 30 janvier, tout était fini à Turin, où l'opinion frémissante voyait dans cette union dynastique le gage d'événemens prochains. C'est à ce moment, le 18 janvier, que les arrangemens, jusque-là tout personnels et secrets, prenaient une forme diplomatique plus précise et devenaient une alliance régulière fondée toujours sur la prévision d'une attaque de l'Autriche. Dernier coup de théâtre enfin : au lendemain du mariage du prince Napoléon et de la princesse Clotilde paraissait subitement à Paris une brochure retentissante, — *Napoléon III et l'Italie*, — qu'on savait inspirée par l'empereur, qui traçait tout un programme de réorganisation italienne par une fédération nationale en dehors de la domination étrangère.

Ainsi en peu de temps les faits significatifs se succèdent et se pressent. Les paroles de Napoléon III à M. de Hubner trouvent leur commentaire, une sorte d'écho grossissant dans le discours de Victor-Emmanuel, et ces deux actes se complètent par l'alliance de famille, par le manifeste impérial qui relève devant l'Europe le problème des destinées italiennes, comme si les traités de 1815 n'existaient pas. Quelques semaines, quelques jours ont suffi pour mûrir la crise. Rien n'est décidé cependant, et la question est encore de savoir si ce sera l'épée qui tranchera définitivement le nœud ou si les gouvernemens, par un dernier effort, réussiront à détourner l'orage qui, en paraissant s'amasser sur l'Autriche seule, menace le continent tout entier. Entre le courant belliqueux et le courant pacifique, la lutte est engagée pendant cet hiver de 1859, prologue agité et confus du grand drame.

I.

Situation étrange en effet, où tout semblait conduire fatalement à un conflit et où le point précis du débat restait obscur, où la diplomatie ne savait comment prendre ce problème italien, qui était sans doute dans les mauvais gouvernemens, dans les légations ou les duchés, mais qui était aussi, avant tout, dans la domination étrangère, c'est-à-dire dans ce qui ne pouvait être résolu que par la force. Phase curieuse de l'histoire du siècle, où Cavour lui-même, qui seul savait ce qu'il voulait, passait près de quatre mois entre un mouvement national qu'il stimulait ou retenait tour à tour, et les difficultés qui lui venaient de l'Europe, des négociations engagées de toutes parts pour lui barrer le chemin !

Si l'Autriche avait eu plus d'initiative et de souplesse, elle aurait bien pu simplifier la question, et elle eût peut-être singulièrement embarrassé ses adversaires. Elle semblait en avoir eu l'idée, et c'est

comme un épisode d'une mélancolie furtive disparu dans le mouvement tumultueux des choses. Peu auparavant, pendant l'année 1858, le cabinet de Vienne avait envoyé l'archiduc Maximilien comme vice-roi en Lombardie avec une mission de paix et de conciliation. L'infortuné prince promis par son destin à la tragédie mexicaine était arrivé à Venise et à Milan plein d'intentions libérales. Il avait pour lui la jeunesse, la bonne grâce hardie, l'intérêt bien entendu de l'Autriche, les conseils du prudent Léopold de Belgique, dont il venait d'épouser la fille, — et par le roi Léopold l'encourageante faveur de l'Angleterre. Maximilien avait pris sa tâche au sérieux. Dans une course qu'il avait faite au Lac-Majeur et dans une conversation qu'il avait eue avec le ministre de Prusse à Turin, le comte Brassier de Saint-Simon, il avait parlé de Cavour dans les termes les plus sympathiques. « J'admire beaucoup M. de Cavour, disait-il, mais comme il s'agit de faire une politique de progrès, je ne me laisserai pas devancer. » Cavour, qui faisait attention à tout et ne dédaignait rien, n'avait pas été sans s'émouvoir de cette tentative, qui pouvait déconcerter tous ses plans, et depuis il avouait que la mission de l'archiduc Maximilien avait été un de ses plus vifs soucis. Supposez un instant que l'Autriche, forte d'un droit territorial incontesté et d'une puissance militaire qui lui permettait les concessions sans déshonneur, eût persisté dans cette libérale pensée, désintéressant autant que possible le sentiment national italien, adoucissant son régime et prenant l'Europe à témoin; supposez ce rêve devenant une réalité par le gouvernement pacificateur d'un archiduc, que d'événemens pouvaient être changés depuis la guerre de 1859 jusqu'à la guerre de 1866 et à tout ce qui s'en est suivi, en passant par le Mexique!

Dût-elle ne point réussir, c'était du moins une politique à essayer; mais par un de ces emportemens ou un de ces faux calculs dont elle a donné plus d'un exemple et qui lui ont toujours coûté cher, l'Autriche, aux premiers signes d'une crise possible, se rejetait effarée vers ses traditions d'immobilité et de répression. Elle ne se bornait pas à révoquer la mission de l'archiduc Maximilien, elle aggravait partout le régime militaire. Elle avait déjà commencé ses préparatifs de guerre avant le 1^{er} janvier 1859, elle les précipitait fiévreusement au lendemain du 1^{er} janvier, envoyant corps d'armée sur corps d'armée en Italie, organisant ses forces comme à la veille d'une entrée en campagne, et allant jusqu'à prendre position sur le Tessin, en face du Piémont. Quelques-uns de ses officiers, emportés par l'ardeur belliqueuse, commettaient bien d'autres imprudences. Dans des banquets, à Milan, ils ne parlaient de rien moins que du prochain départ pour Turin, — qui devait être la première

étape sur la route de Paris! L'Autriche ne voyait pas que, par ses agitations et ses précipitations, elle compromettait tout, qu'elle désarmait d'avance ceux qui travaillaient pour la paix, et qu'elle se plaçait elle-même dans une condition où elle pouvait être conduite, un jour ou l'autre, à un coup de tête par l'excès de ses déploiemens militaires et de ses dépenses. Elle ne s'apercevait pas qu'elle jouait le jeu de ses adversaires, qu'elle tombait peut-être dans un piège, et dans tous les cas elle commençait par donner un prétexte dont le Piémont, se sentant désormais appuyé, ne manquait pas de profiter. Aux armemens, le Piémont répondait par des armemens; aux démonstrations, il opposait des démonstrations, mettant en défense ses forteresses d'Alexandrie et de Casale, rassemblant ses régimens dispersés des deux côtés des Alpes. Le parlement votait un emprunt de 50 millions ostensiblement motivé par les « provocations de l'Autriche, » de telle sorte qu'on était déjà presque en présence, ou du moins la question se trouvait terriblement engagée ou envenimée, lorsque la diplomatie se mettait à l'œuvre pour retenir les événemens près de se déchaîner.

Que voulait, ou plutôt que pouvait la diplomatie, au point où en étaient les choses? Elle n'avait pas tardé à s'émouvoir de tous ces incidens qui tourbillonnaient autour d'elle, qui lui révélaient un danger de guerre. Elle voulait évidemment la paix, elle désirait travailler à la maintenir. L'Angleterre, représentée par le ministère tory de lord Derby et de lord Malmesbury, tenait à la paix plus que tout le monde. Malheureusement l'Europe était profondément divisée, et l'Angleterre elle-même, en prenant l'initiative des explications et des négociations, en ouvrant la campagne diplomatique, l'Angleterre était pleine de perplexités. Elle se sentait partagée entre ses traditions de politique continentale, qui la rattachaient aux traités de 1815 et à l'Autriche, ses sympathies d'opinion qui l'inclinaient vers le Piémont et l'Italie, ses intérêts de puissance commerciale, ses inquiétudes à l'égard de la France, dont les desseins et l'intimité croissante avec Turin la préoccupaient. Elle aurait voulu tout concilier, la paix et ce qui menaçait la paix, l'Autriche, la France, le Piémont, et elle ne voyait pas qu'en allant de l'un à l'autre elle risquait d'échouer partout.

Lorsque l'Angleterre s'adressait à Vienne, le comte Buol, ministre de l'empereur François-Joseph, lui répondait avec impatience : « Vous vous trompez, ce n'est pas ici que vous avez à porter vos instances et vos conseils, c'est à Paris et à Turin que vous devez parler sans réticence. Que l'empereur Napoléon sache bien que, si son armée franchit les Alpes, l'Angleterre ne restera pas inactive; que le roi de Piémont sache que l'Angleterre ne sanctionnera aucun attentat

contre les possessions autrichiennes en Italie! Si les ministres de la reine tiennent un langage résolu, il n'y aura pas de guerre... L'Italie n'a aucun besoin de changement; qu'on cesse de l'agiter, et il n'y aura rien... » Lorsque le cabinet anglais se tournait vers Turin, on lui disait que, s'il voulait la paix, il devait s'adresser à Vienne, que tout le mal venait de la domination étrangère, qui était un dangereux appui pour les mauvais gouvernements, une menace pour la liberté constitutionnelle piémontaise, et l'éternel aliment des passions révolutionnaires; on lui démontrait que, si l'Autriche était dans la légalité de 1815 à Milan, elle n'y était plus en occupant Bologne et Ancône depuis dix ans, en enchaînant les duchés du centre par des traités de vassalité, en faisant de Plaisance une forteresse impériale à la frontière du Piémont. Lorsque l'Angleterre interrogeait la France, l'empereur l'encourageait dans ses efforts pacifiques, désavouant toute pensée d'agression, prenant l'air d'un conciliateur prudent qui retenait le Piémont, et en définitive laissant entrevoir au sujet des affaires italiennes des idées qui avaient peu de chances d'être acceptées par l'Autriche.

L'Angleterre aurait pu trouver un levier dans les puissances neutres; mais la Prusse lui prêtait un concours assez platonique, et quant à la Russie, le prince Gortchakof avait dit dès le premier moment à l'ambassadeur anglais Crampton : « Certainement la Russie désire la paix, elle en a besoin; mais avec ma franchise habituelle je dois vous déclarer que nous ne pouvons pas voir du même œil la France et l'Autriche. Avec la première nous sommes dans les termes d'une étroite cordialité, avec la seconde c'est le contraire. La cour de Vienne a indignement répondu à nos procédés. Dans d'autres temps, la Russie offrait ses conseils à ses alliés; aujourd'hui elle s'abstient de conseiller qui que ce soit. Si on nous demande notre opinion, nous serons favorables à la paix; nous irons jusque-là, pas plus loin. Remarquez bien que, si la paix de l'Europe est troublée, je ne vous dis pas de quel côté pourront être les armes russes. Sur ce point, nous sommes résolus à rester libres de tout engagement... » Au milieu de ces contradictions et de ces confusions, l'Angleterre était certainement embarrassée; elle ne se décourageait pas cependant. Elle avait commencé, dès le mois de janvier, par essayer d'amener Napoléon III à préciser ses vues. Bientôt elle avait fait un pas de plus : avant la fin de février, l'ambassadeur de la reine à Paris, lord Cowley, était parti pour Vienne avec un programme de négociation auquel il devait s'efforcer de rallier l'Autriche. Il s'agissait, dans ce premier programme, de la cessation des occupations militaires à Bologne et à Rome, de l'abrogation des traités autrichiens avec les duchés, d'un système de réformes libérales dans

les états italiens, et avant tout de la régularisation des rapports de l'Autriche et de la Sardaigne. La mission de lord Cowley n'avait pas trop réussi; elle n'avait pas non plus absolument échoué; le cabinet anglais le croyait du moins, et peut-être même se flattait-il déjà de pouvoir dominer les événemens par une médiation lorsque tout à coup, vers le 20 mars, éclatait en pleine Europe une proposition de congrès venant de Saint-Petersbourg et en réalité répondant à un vœu secret des Tuileries. C'était la première apparition de cette idée ou de cette chimère de congrès si souvent et si vainement poursuivie depuis par Napoléon III. Un congrès à propos des problèmes italiens! Dans quelles conditions et où se réunirait-il, ce congrès? Comment serait-il composé? Traiterait-il des affaires de l'Italie sans les Italiens? Allait-il s'ouvrir au bruit des armemens qui ne discontinuaient pas sur le Tessin? Évidemment la question, au lieu de se simplifier, ne faisait que se compliquer en mettant au grand jour toutes les incohérences européennes, en entrant dans une voie sans issue. Un diplomate avisé disait : « Voilà un congrès qui ne se réunira jamais! »

II.

C'est en présence de ces difficultés que Cavour se trouvait incessamment entre le 1^{er} janvier 1859 et le mois d'avril. L'art suprême pour lui n'était pas seulement de faire sortir la guerre d'une situation si troublée : c'était d'aller au but à travers toutes les complications sans trop se séparer de l'Europe, surtout sans cesser un instant d'être en contact avec la France, dont il devenait l'avant-garde au-delà des Alpes. L'art suprême pour Cavour était de concilier le mouvement intérieur sur lequel il avait à s'appuyer, dont il restait plus que jamais le guide aussi prudent que passionné, et les difficultés extérieures auxquelles il ne pouvait échapper. Dans ce double travail, il déployait quatre mois durant une inépuisable et alerte activité, ayant toujours l'œil sur le Tessin et sur l'Autriche, passant d'une conférence diplomatique à la visite des fortifications de Casale ou d'Alexandrie, veillant à tous les services et recevant tout le monde, communiquant sans cesse autour de lui son esprit et son feu.

Aux premiers incidens de la nouvelle année, au moment où « la bombe avait éclaté, » selon l'expression dont on se servait, le Piémont et l'Italie entière avaient ressenti la commotion. L'opinion avait compris que l'heure était venue, et pour tous il n'y avait plus eu dès lors qu'une pensée. D'Azeglio, ce galant homme, toujours prêt aux résolutions généreuses, s'était empressé d'écrire à Cavour :

« Ce n'est plus le moment de discuter ta politique, il n'y a qu'à la faire réussir; fais de moi ce que tu voudras... » Cè que disait d'Azeglio traduisait un sentiment universel : de toutes les parties de l'Italie, la confiance refluait en quelque sorte vers Cavour. Ceux qui songeaient avant tout à l'indépendance se tournaient vers Turin, et de la Lombardie comme de la Toscane, comme de la Romagne ou de Modène, accourait toute une jeunesse impatiente de s'enrôler sous le drapeau de Victor-Emmanuel. Ces manifestations n'avaient rien de désordonné comme en 1848; elles avaient au contraire je ne sais quoi de régulier et de discipliné jusque dans les frémissements de l'émotion nationale. Il y avait comme une conspiration d'un nouveau genre dont le mot d'ordre était de ne pas recommencer les fautes du passé, de se rallier sans marchander à une direction qui avait ramené l'Italie de si loin.

Cavour jouissait de ce mouvement, qui était son œuvre et sa force, dont il prétendait bien se servir en l'organisant et qui répondait à une de ses plus vives préoccupations. Si le patriote habile et prévoyant avait tout fait pour conquérir une grande alliance sans laquelle rien de sérieux n'était possible, il ne voulait pas d'un autre côté devoir tout à cette alliance. Il écrivait à La Marmora : « Pour que la guerre ait des résultats heureux, il faut nous préparer à faire les plus grands efforts... Malheur à nous si nous triomphons uniquement par l'aide des Français !... » Il tenait, pour la dignité nationale comme pour la liberté de sa politique, à ne pas recevoir l'indépendance comme un don gratuit. Aussi mettait-il tous ses soins à la préparation morale et matérielle du pays, en s'efforçant d'associer autant que possible l'Italie au Piémont. A côté de l'armée piémontaise, au risque de se brouiller avec la diplomatie, il s'occupait de créer sous le nom de « chasseurs des Alpes » des bataillons destinés à servir de cadres à toute cette jeunesse lombarde, toscane, qui affluait à Turin, et en homme hardi il n'avait pas même reculé devant la pensée de confier ces bataillons à Garibaldi. Un matin de cet hiver de 1858-1859, avant le jour, un visiteur inconnu s'était présenté chez le président du conseil, qui avait été aussitôt prévenu par un valet de chambre un peu effaré. « Quel est cet homme? disait le chef du cabinet piémontais. — Il a un large chapeau, un gros bâton à la main, et il ne veut pas dire son nom, il prétend que M. le comte l'attend. » C'était Garibaldi, qui était venu s'entendre avec Cavour en se rangeant sous les ordres de Victor-Emmanuel. Seulement, comme ce nom pouvait être encore un épouvantail, Garibaldi était reparti pour Caprera, laissant à Turin, pour l'organisation des « chasseurs des Alpes, » le colonel Medici, en qui Cavour trouvait bien vite un auxiliaire fasciné et dévoué. C'était assez risqué sans doute, et il n'était

point impossible que ce ne fût un embarras pour l'avenir. Évidemment Cavour seul pouvait jouer avec tous ces élémens et tenter l'aventure : il y voyait un moyen de réunir toutes les forces nationales, de rallier ou d'annuler les républicains en ne laissant de côté que les sectaires endurcis de Mazzini, et quant à ceux-ci, il n'hésitait pas à déclarer que, s'ils bougeaient, il les mitraillerait sans pitié comme des Allemands. Cavour sentait grandir en lui une force de commandement à l'aide de laquelle il pouvait se servir de tous les concours, se mesurer avec tous les obstacles et rester maître d'un mouvement qui venait en quelque sorte de lui-même se placer sous sa main. Il disposait du Piémont et de l'Italie.

La difficulté la plus grave pour lui était encore au dehors, en Angleterre, et même jusqu'à un certain point en France. L'Angleterre, qui le trouvait toujours sur son chemin dans ses négociations pour la paix, l'Angleterre, à vrai dire, le traitait avec rudesse. Lord Derby, lord Malmesbury ne cessaient de le harceler de leurs récriminations et de leurs admonestations, que son ami, le brillant sir James Hudson, lui portait avec plus de fidélité que de conviction personnelle. Le cabinet anglais voyait en lui, et il avait bien un peu raison, le grand agitateur, le provocateur incessant de l'Autriche, le plus dangereux adversaire de toutes les tentatives pacifiques. Cavour, de son côté, écoutait patiemment, non sans inquiétude quelquefois, mais également décidé à résister à l'Angleterre et à ne pas la blesser. Au besoin, si on le poussait un peu trop, il se révoltait, et à un diplomate anglais qui lui disait que l'opinion publique à Londres l'accusait de mettre en péril la paix européenne par sa politique italienne, il répliquait vivement : « A merveille! et moi je pense au contraire que c'est sur l'Angleterre que doit peser la plus sérieuse responsabilité de la situation troublée de l'Italie. Ce sont les hommes d'état de l'Angleterre, les orateurs de son parlement, ses diplomates, ses écrivains qui ont travaillé pendant des années à exciter dans notre péninsule les passions politiques. Est-ce que ce n'est point la Grande-Bretagne qui a encouragé la Sardaigne à opposer la propagande des influences morales à la prépotence illégitime de l'Autriche en l'Italie? »

Au fond, si sensible qu'il fût aux sévérités du cabinet de Londres, Cavour ménageait extrêmement l'Angleterre, qu'il s'étudiait à lier par le souvenir de ses encouragemens de la veille, par ses traditions libérales, par ses sympathies pour le régime constitutionnel piémontais. Il saisissait les occasions de s'adresser en plein parlement au peuple britannique; il rappelait que toutes les causes justes, l'émancipation irlandaise, l'émancipation des noirs, avaient fini par triompher, et il s'écriait : « Est-ce que la cause de l'Italie est moins

sacrée que celle des Irlandais, que celle des noirs ? Elle aussi, elle triomphera devant l'opinion anglaise. Je ne peux croire que l'éminent homme d'état, — lord Derby, — qui préside aux conseils de l'Angleterre, après avoir attaché à l'émancipation des nègres le nom que l'histoire lui a transmis, veuille terminer sa brillante carrière par une complicité avec ceux qui voudraient condamner les Italiens à une servitude éternelle... » Au même instant, l'habile ministre recevait à Turin avec les plus gracieuses attentions d'éminens Anglais, un membre du parti whig, le général Fox, M. Gladstone, qui, en quittant récemment les îles ioniennes, où il avait rempli une mission officielle, venait de traverser la Vénétie, la Lombardie, qu'il avait trouvées en pleine occupation militaire. Cavour ne négligeait rien pour montrer à ses hôtes que l'Angleterre se trompait en identifiant la paix avec la domination autrichienne. « Vous avez pu le voir, disait-il à M. Gladstone, l'Autriche nous menace; ici nous sommes tranquilles, le pays est calme; nous ferons notre devoir. » Il savait ce qu'il faisait; s'il n'avait pas l'Angleterre pour amie, il ne voulait pas l'avoir pour ennemie, et il lui envoyait comme ambassadeur extraordinaire l'homme le mieux fait pour réveiller ses sympathies, ses instincts libéraux, Massimo d'Azeglio. « Celui-là, disait-il gaîment, est le père de la question italienne, c'est un modéré, on ne se défiera pas de lui. Sa présence à Londres pourra être très utile auprès de tous ceux qui ne sont pas du pur sang autrichien... » Et d'Azeglio allait à Londres, comme il venait d'aller à Rome porter le collier de l'Annonciade au prince de Galles qui visitait la ville éternelle!

Avec la France, les rapports de Cavour étaient d'une autre nature sans être moins compliqués et moins laborieux. Le hardi Piémontais avait, il est vrai, en Napoléon III un ami de la cause italienne, un allié plus qu'à demi engagé, et dès le mois de janvier le mariage du prince Napoléon lui assurait un auxiliaire de plus, un complice de famille. Il ne cessait point d'ailleurs d'avoir avec les Tuileries des relations directes et secrètes par M. de Villamarina, surtout par M. Nigra, son jeune et fidèle confident, dont la mission tout intime grandissait avec les circonstances. L'influence de Turin sur Paris était aussi réelle, aussi active que l'influence de Paris sur Turin. L'alliance nouée et resserrée depuis six mois restait entière; mais Cavour n'ignorait ni ce qu'il y avait d'incertain et de fuyant dans le caractère de Napoléon III, ni les difficultés que le chef de la France rencontrait autour de lui. Par le fait, la politique qui s'était déclarée depuis le 1^{er} janvier soulevait dans une partie de la société française, dans le monde religieux, dans l'ancien monde parlementaire et même dans une certaine classe des amis de l'em-

pire, un tourbillon d'opposition. Les uns, et c'étaient des esprits sérieux, voyaient, dans la guerre qui semblait se préparer, des bouleversements d'équilibre dont les intérêts traditionnels de la France auraient nécessairement à souffrir. Les autres voyaient dans un conflit en Italie une menace pour la situation temporelle du pape. Paris, le Paris mondain, passionné et pensant, que l'empire ne comptait guère et qui néanmoins avait son influence d'opinion, ce Paris était pour la paix. Cavour ne l'ignorait pas; il se savait appuyé par bien des esprits libéraux, il ne pouvait se dissimuler les dispositions d'une partie de la société parisienne, et il savait aussi que jusque dans les conseils impériaux le ministre des affaires étrangères, le comte Walewski, partageait jusqu'à un certain point ces dispositions peu favorables à l'action pour l'Italie.

Chose bizarre et pourtant vraie! Napoléon III, dans le secret de sa pensée, restait évidemment attaché à la cause pour laquelle il avait noué l'alliance de Plombières et de Turin; le comte Walewski parlait et agissait en ministre pratiquant une autre politique, la politique de la répugnance pour la guerre avec l'Autriche, de la sévérité à l'égard du Piémont et de l'Italie, de la défiance et même presque de l'hostilité personnelle à l'égard de Cavour. Dans un gouvernement d'omnipotence, il y avait une sorte de conflit intime de directions à l'abri duquel l'empereur, par inertie ou par calcul, semblait se complaire, couvrant sa marche des déclarations et des efforts pacifiques de son ministre, qu'il laissait s'avancer sans lui dire son dernier mot. Napoléon III, lui aussi, voulait ménager l'Angleterre; il voulait paraître subir la guerre et ne prendre les armes que dans l'intérêt de la paix, des principes conservateurs, de l'équilibre de l'Europe, compromis ou menacés par l'Autriche en Italie. Il laissait le comte Walewski jouer sur ce thème-là en négociateur parfaitement sincère, de telle sorte que Cavour, ayant déjà assez d'embaras avec l'Angleterre, se trouvait de plus en présence de ce casse-tête d'une double politique française. Soutenu à Paris par l'empereur, qui ne parlait pas tous les jours, il avait d'un autre côté affaire aux salons, aux puissances financières, aux influences religieuses, à la diplomatie régulière et officielle, qui dans les intervalles du silence impérial avait la parole.

Bien des fois pendant ces semaines laborieuses, agitées, du commencement de 1859, Cavour, obligé de faire face à toutes les difficultés et à tous les périls, se voyait réduit aux plus pénibles anxiétés par ces contradictions incessantes dont il sentait le poids. Il ne se laissait pas arrêter, il marchait toujours à travers les péripéties intimes qui se succédaient en s'aggravant. Au moment où éclatait la proposition de congrès surtout, vers le 20 mars, la situa-

tion commençait réellement à devenir critique. Il y avait à Paris, entre le ministre des affaires étrangères de France et le représentant sarde, M. de Villamarina, une scène des plus vives. Le comte Walewski, dans un moment de mauvaise humeur, peut-être calculé pour intimider le cabinet de Turin, se laissait emporter jusqu'à dire que « l'empereur ne ferait pas la guerre pour favoriser les ambitions de la Sardaigne, que tout devait être réglé pacifiquement dans un congrès auquel le Piémont n'avait aucun droit de participer. » Le comte Walewski faisait en même temps tenir à Turin, par le prince de la Tour d'Auvergne, un langage qui, sans être aussi acerbe, ne laissait pas d'être inquiétant. Cavour se hâtait de faire face à l'orage; il écrivait au prince Napoléon et il expédiait une lettre du roi que M. Nigra devait remettre lui-même à l'empereur. « Que M. Nigra, poursuivait-il, parle avec énergie à sa majesté, qu'il lui dise que le comte Walewski écrit ici au ministre de France de manière à nous décourager ou à nous pousser à un acte désespéré ! » L'empereur répondait : « Que le comte de Cavour vienne à Paris sans plus de retard ! » Et aussitôt en effet il se rendait à cet appel; il était à Paris le 25 mars.

Dès son arrivée, il ne tardait pas à s'apercevoir qu'il était en présence de tout un travail qui n'avait pas seulement pour objet le maintien de la paix, fût-ce par le sacrifice du Piémont, qui tendait peut-être aussi à l'écartier lui-même comme le principal obstacle à la paix : il était plus que jamais le grand suspect ! L'attitude du comte Walewski vis-à-vis de lui était courtoise et froide; lord Cowley se montrait également à son égard assez grave : aux Tuileries, il retrouvait un accueil cordial et confiant comme à Plombières. Il avait des entrevues successives avec l'empereur, et ces quelques jours qu'il passait à Paris n'étaient pas du temps perdu pour lui : il les employait à reconnaître la situation, étudiant le jeu de la politique parisienne, gardant sa liberté d'esprit et sa gaieté : « J'irais bien vous voir, écrivait-il à M^{me} de Circourt, mais je crains de trouver dans votre salon des partisans frénétiques de la paix auxquels ma présence déplairait souverainement. Or comme, malgré mon humeur belliqueuse, je ne me soucie nullement de faire la guerre à vos amis, je ne me présenterai chez vous qu'autant que vous me promettez de me recevoir seul ou en présence de personnes qui ne m'arracheront pas les yeux par amour de la paix... » Un matin de cette fin de mars, un roi de la finance, le baron James de Rothschild, était allé voir Cavour, qu'il connaissait depuis longtemps, et entre les deux interlocuteurs s'engageait un piquant dialogue. Le tout-puissant banquier, fort opposé à la guerre, intéressé à savoir où en étaient les choses, se montrait pressant. « Eh ! eh ! répliquait

Cavour, il y a beaucoup de chances pour la paix, il y a beaucoup de chances pour la guerre. — Toujours drôle, monsieur le comte! — Tenez, monsieur le baron, je vais vous faire une proposition : achetons ensemble des fonds, jouons à la hausse, je donnerai ma démission, il y aura une hausse de 3 francs. — Vous êtes trop modeste, monsieur le comte, vous valez bien 6 francs. » Le fait est que si, au moment où M. de Rothschild recevait cette goguenarde confiance, il y avait en Europe un homme disposant de la guerre et de la paix, c'était le premier ministre du Piémont, et la vérité est encore que, lorsqu'il parlait ainsi, Cavour n'en savait pas beaucoup plus que son interlocuteur. Il emportait à Turin, où il était rentré le 1^{er} avril, un sentiment assez vif de la gravité de la situation; il voyait l'affaire mal engagée. Sans douter de l'empereur, il croyait à des difficultés, à des atermoiemens, — qui pouvaient toutefois être brusquement abrégés par l'Autriche, si l'Autriche lui rendait le service de commettre quelque faute d'impatience et de précipitation.

La question par le fait ne pouvait rester longtemps indécise. Dès les premiers jours d'avril, elle se resserrait de plus en plus, elle se concentrait en définitive sur deux points qui n'en faisaient qu'un, le congrès et le désarmement préalable. C'est là que l'accord était à peu près impossible. D'un côté l'Autriche ne voulait pas que la Sardaigne fût admise au congrès, et en outre elle réclamait avec irritation, avec hauteur, le désarmement du Piémont avant toute délibération européenne. Cavour, de son côté, avait vu d'un mauvais œil ce congrès qui avait surgi tout à coup, et dans tous les cas il ne pouvait admettre que le Piémont, après avoir pris part depuis trois ans à toutes les délibérations de l'Europe, fût laissé à la porte des conférences nouvelles sur les affaires italiennes. Dès le premier moment, il avait déclaré que le « congrès produirait un effet désastreux en Italie, si la Sardaigne était exclue, » et qu'il serait « entraîné ou forcé de donner sa démission. » Quant au désarmement, il n'en admettait pas même la pensée; il écrivait résolument au prince Napoléon : « Nous ne désarmerons pas. Mieux vaut tomber vaincus les armes à la main que de nous perdre misérablement dans l'anarchie ou nous voir réduits à maintenir la tranquillité publique par les moyens violens du roi de Naples. Aujourd'hui nous avons une force morale qui vaut une armée; si nous la perdons, rien ne nous la rendra... » Entre des prétentions si contraires, où était la conciliation possible? La diplomatie restait perplexe; elle comprenait que, si l'on refusait au Piémont l'entrée du congrès, il était difficile de lui imposer un désarmement, et que, si on lui demandait de désarmer, il était de la plus simple équité de l'appeler au congrès. De là une combinaison mise en avant par l'Angleterre, complétée ou transformée par la France, et qui consistait dans un

désarmement général qu'on ferait accepter par le Piémont en l'admettant au congrès avec les autres états italiens. Cette combinaison, sur laquelle les cabinets mettaient le dernier enjeu de la paix, n'était, à vrai dire, nullement du goût de Cavour, qui suivait avec anxiété tout ce travail d'expédiens diplomatiques. Tant que l'Angleterre était seule à lui parler de désarmement, il se dérobaît à la pression de la diplomatie anglaise, il s'ingéniait à éluder une réponse. Le jour où la proposition officielle de désarmer lui venait également de la France, il ressentait une émotion violente comme à l'heure la plus décisive de sa vie.

C'était le soir du 18 avril, vers minuit, qu'un secrétaire de la légation de France lui portait chez lui le télégramme aussi bref que péremptoire par lequel le cabinet de Paris lui demandait une adhésion immédiate, et à cette lecture, dans un saisissement soudain, il s'écriait « qu'il n'avait plus qu'à se brûler la cervelle. » Il croyait tout perdu, il se considérait comme abandonné en pleine crise par l'empereur, et il se sentait l'âme émue d'une angoisse patriotique à la pensée qu'une œuvre à laquelle il travaillait depuis dix ans, qui avait semblé près de réussir, pouvait être compromise. Le premier moment passé cependant, avec cette élasticité qui était sa force et qui heureusement ne lui laissait pas le temps de se brûler la cervelle toutes les fois qu'il en aurait eu l'occasion, il se remettait à réfléchir. Il agitait dans son esprit toutes les combinaisons et toutes les résolutions. « Il est vrai, disait-il avec animation dans son intimité, il est très vrai que notre amour-propre est sauf. L'Angleterre nous a demandé d'abord le désarmement préliminaire, et nous avons répondu négativement, elle nous a demandé ensuite de souscrire au principe du désarmement, et nous avons encore refusé. Aujourd'hui, si nous adhérons à la proposition de désarmement à la condition d'être admis au congrès, nous nous rendons à une demande qui nous est adressée par l'Europe. Notre honneur est sauf! Nous avons résisté tant que nous avons pu. Néanmoins notre situation est grave, elle n'est pas désespérée, elle est grave... » Cavour avait plus d'une raison de se calmer et de croire que rien n'était désespéré. D'abord, dès le lendemain, il recevait de Londres et surtout de Paris, des Tuileries même, des télégrammes qui commençaient à le rassurer. Puis il y avait un fait dont il n'avait pas saisi toute l'importance : l'adhésion qu'on lui avait demandée, qu'il s'était résigné tristement à mettre sur le fil du télégraphe, cette adhésion n'avait de valeur que si elle était complétée par l'adhésion de Vienne. Il avait prudemment fait son sacrifice pour rester avec l'Europe, pour ne point se séparer de la France; l'Autriche se soumettrait-elle de son côté? La question, loin d'être décidée, devenait plus que jamais douteuse. Pendant les premiers

jours, on ne savait plus rien, et Cavour lui-même en venait à dire : « L'Autriche ne parle pas; si elle refusait, Napoléon l'aurait donc devinée ! » Le cabinet de Vienne ne parlait pas en effet, et il restait muet parce qu'il avait déjà pris son parti.

L'Autriche céda-t-elle à un mouvement d'orgueil blessé et impatient? Ne voyait-elle dans la proposition extrême qui lui était faite qu'un expédient captieux imaginé pour gagner du temps? Se croyait-elle en mesure de devancer ses adversaires sur le champ de bataille, de déjouer leurs plans par la rapidité et la vigueur de ses coups? Toujours est-il que, pendant ces négociations de la dernière heure, tandis que la diplomatie croyait avoir enfin trouvé une solution, l'Autriche se disposait à brusquer les événemens. Elle avait fait, elle aussi, une dernière tentative à Berlin pour tâcher d'intéresser la Prusse et l'Allemagne à sa cause en étendant la guerre, en proposant d'ouvrir la lutte sur le Rhin comme sur le Pô. Bien que n'ayant point réussi, elle se laissait emporter par l'humeur belliqueuse; elle voulait en finir, et sans plus attendre elle avait pris la résolution d'adresser directement à Turin un ultimatum sommant le Piémont de désarmer et lui laissant un délai de trois jours pour réfléchir. C'était tout ce que Cavour pouvait demander de mieux dans l'impasse où il croyait être, et il n'avait d'autre crainte que de voir l'Autriche s'arrêter. Le 19 avril, il ne savait rien encore, il ne se doutait pas que ce jour-là même l'ultimatum était déjà tout prêt à Vienne. Le 21, il commençait à saisir les premiers signes du prochain coup de théâtre. Le 23, il était à la chambre des députés, au palais Garignan, lorsqu'un mot tracé à la hâte par un de ses confidens lui apprenait l'arrivée du baron de Kellersperg, porteur d'une communication du comte de Buol, et peu après, à 5 heures 1/2, au ministère des affaires étrangères, il recevait des mains de l'envoyé autrichien cette communication qui n'était autre que la sommation de désarmement. Trois jours après, à la même heure, — c'était le délai fixé, — il remettait la réponse du gouvernement piémontais à M. de Kellersperg, dont il serrait courtoisement la main en lui témoignant le désir de le revoir « dans des circonstances plus heureuses. » Aussitôt il donnait ses derniers ordres au colonel Govone, chargé d'accompagner l'officier autrichien à la frontière, puis, se tournant vers quelques-uns de ses amis qui attendaient la fin de la scène, il s'écriait avec une familiarité confiante, avec ce naturel qui ne l'abandonnait jamais : « Tout est fini... *Alca jacta est!* Nous avons fait de l'histoire, maintenant allons dîner ! »

Assurément l'Autriche pouvait prétendre qu'elle avait été poussée à bout. Elle avait bien quelque raison de croire et de dire qu'elle ne faisait que se défendre en plaçant sous la sauvegarde des armes

une situation menacée, contestée, assaillie de toutes parts. Et cependant tout s'était arrangé, un peu par sa faute, de façon à lui donner ce rôle de provocation qu'on voulait lui laisser, qui n'était pas sans conséquence pour elle, qui désintéressait l'Europe, refroidissait l'Angleterre et dégageait le Piémont en lui assurant, comme on l'écrivait aussitôt de Paris, « l'appui le plus énergique » de la France. De ce long et laborieux imbroglio diplomatique de plus de trois mois, il ne restait qu'un défi de guerre lancé avec précipitation, relevé avec une impatience fiévreuse et ouvrant la carrière aux événemens, à l'Italie, à l'homme hardi qui avait tout fait depuis dix ans, qui était allé en Crimée et à Plombières pour préparer cette heure décisive.

III.

Lorsque, dès le matin du 30 avril, les premières têtes de colonnes françaises, descendues des Alpes, débouchaient sur la place du Château, à Turin, au milieu d'une population frémissante, Cavour se trouvait au balcon du ministère des affaires étrangères avec quelques personnes, des Italiens, des Français, et même le ministre d'Angleterre sir James Hudson; il avait certes le droit de voir dans cet émouvant spectacle sa politique en action, et peu de jours après Napoléon III, en débarquant à Gênes, ne faisait qu'exprimer la vérité la plus évidente lorsqu'il lui disait : « Vous devez être content, vos plans se réalisent. »

La guerre, sous ce rapport, devenait sans doute un soulagement pour cet habile homme; elle le délivrait des incertitudes en faisant de son rêve de dix ans une réalité vivante et saisissante. La guerre n'était pas naturellement pour lui le repos, surtout à ce premier moment où Turin pouvait voir paraître l'ennemi, où les Autrichiens, avec un peu d'audace, pouvaient déjouer toutes les combinaisons de leurs adversaires avant la jonction des forces du Piémont et de la France. Un instant en effet tout était à craindre, si les Autrichiens, qui avaient encore la supériorité du nombre, qui avaient déjà passé la frontière, savaient profiter de la circonstance en marchant résolument sur Turin, si après avoir commis la faute d'un coup de tête diplomatique ils ne commettaient pas la faute nouvelle et bien plus étrange d'hésiter dans l'action militaire. A quoi tint que la guerre ne commençât pas par un contre-temps désastreux pour la France et le Piémont? Peut-être uniquement à une inspiration heureuse du maréchal Canrobert, qui dès son arrivée, le 29 avril, prenait sur lui de jeter en avant, à Casale, les premières troupes françaises qu'il avait sous la main, de façon à tromper et à intimider les Autrichiens. A tout événement, Cavour se tenait prêt,

ne reculant pas plus devant la résolution de défendre Turin à outrance que devant la cruelle nécessité d'inonder la Lomelline pour arrêter l'ennemi. Au milieu des émotions nouvelles de cette guerre qu'il avait appelée, dont il affrontait les chances et les épreuves d'un cœur intrépide, il avait certes de quoi occuper et enflammer son activité.

Demeuré seul à Turin pendant que le roi et le général de La Marmora allaient au camp, réunissant à la présidence du conseil le ministère des affaires étrangères, le ministère de l'intérieur, le ministère de la guerre, le ministère de la marine, il était tout et il suffisait à tout. Il ne vivait plus que dans le feu de ce travail dévorant. Il avait fait de ses bureaux un autre champ de bataille qu'il ne quittait ni nuit ni jour, où il combattait à sa manière, ayant à faire face à la fois aux transports militaires, aux approvisionnements, aux demandes d'instructions qui lui arrivaient de tous les côtés, à la correspondance diplomatique, aux rapports avec l'armée française. Rien ne l'étonnait, il avait réponse à tout : témoin ce jour du mois de mai où il trouvait le moyen de résoudre en vingt-quatre heures le problème de nourrir notre armée à bout de ressources. Par des arrangemens particuliers, le gouvernement piémontais devait pourvoir à tous les besoins des troupes françaises, jusqu'à une date déterminée. Cette date était arrivée, et l'administration militaire française se trouvait dans le plus extrême embarras pour le lendemain. L'empereur, déjà campé à Alexandrie et surpris par cette désagréable nouvelle, ne voyait rien de mieux que d'expédier aussitôt à Turin M. Nigra, qu'il avait auprès de lui. Cavour, après s'être un peu fâché, ne se hâtait pas moins de prendre ses mesures. Il mettait en mouvement les syndics de toutes les communes à portée de la ligne ferrée; il leur donnait l'ordre de réquisitionner les farines qu'ils trouveraient, d'allumer tous les fours, de préparer sur-le-champ le plus de pain qu'ils pourraient, puis de le porter sans perdre un instant au chemin de fer, — et le lendemain tout un approvisionnement dépassant ce qu'on avait demandé arrivait à Alexandrie! Mais ce n'était là qu'un des mille détails matériels de cette improvisation permanente appliquée aux affaires administratives et militaires.

Le point le plus grave était dans la marche, dans la direction et les conséquences politiques de cette guerre, qui s'ouvrait par des succès, qui en quelques semaines et par des étapes victorieuses, — Montebello, Palestro, Magenta, Melegnano, — allait porter les alliés, français et sardes, jusque sur le Mincio. Aux premiers instans, il n'est pas douteux que les engagemens négociés par Cavour avec Napoléon III restaient entiers comme le programme de la guerre. L'empereur, avant de quitter Paris, avait dit lui-même dans une procla-

mation : « L'Autriche a amené les choses à cette extrémité qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes, ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique, car dans ce pays tout coin de terre demeuré indépendant est un danger pour son pouvoir... Le but de cette guerre est donc de rendre l'Italie à elle-même, non de la faire changer de maître, et nous aurons à nos frontières un peuple ami qui nous devra son indépendance... » L'empereur ajoutait aussi, il est vrai : « Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre ni ébranler le pouvoir du saint-père, que nous avons replacé sur son trône, mais le soustraire à cette pression étrangère qui s'appesantit sur toute la péninsule... » Peu après, à Milan, au lendemain de Magenta, qui livrait la Lombardie aux alliés, Napoléon III adressait des paroles bien plus graves aux « Italiens » en leur disant : « La Providence favorise quelquefois les peuples en leur donnant l'occasion de grandir tout à coup; mais c'est à la condition qu'ils sachent en profiter. Profitez donc de la fortune qui s'offre à vous!.. Unissez-vous dans un seul but, l'affranchissement de votre pays. Organisez-vous militairement. Volez sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel, qui vous a déjà si noblement montré la voie de l'honneur,... et, animés du feu sacré de la patrie, ne soyez aujourd'hui que soldats; demain vous serez citoyens libres d'un grand pays... »

L'empereur parlait ainsi, et naturellement à ce signal, par la logique irrésistible des choses, tout s'ébranlait. Déjà, au début de la guerre, aux derniers jours d'avril, Florence avait fait sa révolution, laissant paisiblement partir son grand-duc lorrain, qui allait chercher un refuge au camp de l'Autriche. Les gouvernemens de Modène, de Parme avaient disparu d'eux-mêmes. Bientôt, vers la mi-juin, les Autrichiens, voulant avoir toutes leurs forces sur l'Adige, se hâtaient de quitter les provinces du pape qu'ils occupaient depuis dix ans, Ancône, Bologne, et aussitôt, d'un élan spontané, la Romagne entra à son tour dans le mouvement. Tous ces faits s'accomplissaient sans résistance, sans combat, de sorte que sur les pas des armées il se formait une Italie à demi émancipée et se tournant vers le Piémont. C'était à vrai dire, dans le programme de la guerre, la partie la plus délicate, dont Cavour se préoccupait vivement. Il avait à suivre jour par jour ce travail d'affranchissement successif qui avait certes toutes ses sympathies et qu'il ne voulait pas laisser dégénérer, dans lequel il voyait une de ses forces. Il avait envoyé à Parme le comte Pallieri, à Modène l'ardent et dévoué Farini, à Florence le sage M. Boncompagni. Pour Bologne, où la situation devait être difficile, il réservait le personnage le mieux fait pour en imposer par l'autorité de son nom, de sa loyauté et de son esprit, Massimo d'Azeglio. Ce qui serait décidé de ces provinces, pour le moment livrées à elles-mêmes, c'était l'affaire de la

guerre. Les hommes qu'il leur envoyait représentaient auprès d'elles la protection piémontaise, la dictature acceptée, recherchée de Victor-Emmanuel. A tous il donnait les mêmes instructions : « Sévérité pour l'ordre, activité pour la guerre, le reste à l'avenir. » Sa grande préoccupation était de ne laisser aucune place aux incohérences, aux agitations, et c'est dans cette pensée qu'il écrivait à M. Vigliani, magistrat piémontais, conciliant et libéral, dont il avait fait le premier gouverneur de Milan : « Nous ne sommes plus en 1848, nous n'admettons aucune discussion. Ne tenez aucun compte des sensations de ceux qui vous entourent. Le moindre acte de faiblesse perdrait le gouvernement. » Il avait des représentans partout, même au camp de Garibaldi, où il avait placé un jeune Lombard, M. Emilio Visconti-Venosta, celui qui a été depuis ministre des affaires étrangères et qui était alors commissaire royal auprès des « chasseurs des Alpes, » avec lesquels il faisait campagne. En un mot les armées marchaient, l'Italie se mettait en mouvement, et Cavour inspirait ou conduisait tout en restant le plus possible dans le programme impérial. On touchait au point culminant, à Solferino!

Déjà cependant, même avant cette rencontre, plus sanglante que décisive, du 24 juin, des nuages avaient commencé de s'élever au camp des alliés. A mesure que les événemens se déroulaient, la situation tendait à se compliquer. Les armées de la France et du Piémont, en se rapprochant du Mincio et de l'Adige, allaient avoir, non plus des batailles à livrer, mais des opérations laborieuses à poursuivre, des sièges à entreprendre, des positions formidables à enlever : on allait se trouver en face du quadrilatère! En même temps, la diplomatie européenne, qui avait laissé passer les premiers feux de la guerre, paraissait disposée à se remettre à l'œuvre; la Prusse, sans témoigner aucune hostilité, avait l'air de vouloir prendre un rôle plus actif. D'un autre côté, ces mouvemens italiens qui se succédaient, qui gagnaient les provinces du saint-siège, réveillaient les ombrages, les animosités contre ce qu'on appelait « l'ambition piémontaise, » et toutes ces circonstances devenaient le prétexte d'un travail qui avait son centre à Paris, qui allait aboutir au quartier-général de Napoléon III, en pleine Lombardie. C'était comme la revanche d'une politique qui, après avoir été impuissante à empêcher la guerre, s'efforçait du moins de la limiter, de l'arrêter le plus tôt possible en excitant les défiances, les craintes de l'empereur, et cette politique avait sûrement d'effiçaces complices dans la chaleur accablante d'une saison torride, dans la fatigue d'un souverain qui, à cinquante ans passés, croyait pouvoir se mettre à conduire de grandes opérations militaires. En réalité, la bataille de Solferino, glorieuse et sanglante affaire, n'était

que le dernier coup de soleil qui mûrissait, pour ainsi dire, cette situation. Dès le lendemain, l'empereur recevait de Paris des informations qui lui faisaient craindre une prochaine entrée en scène de l'Allemagne. D'un autre côté, il avait été profondément remué par l'effroyable spectacle de carnage qu'il avait eu sous les yeux. « J'ai perdu 10,000 hommes, » disait-il à quelqu'un, de l'accent ému d'un homme obsédé d'une idée fixe.

Tout agissait sur son esprit. Il voyait les difficultés, les dangers de la continuation de la guerre, la facilité, les avantages possibles, quoique limités, d'une transaction dans la victoire, et c'est sous cette impression que le 7 juillet au soir il chargeait le général Fleury de porter au camp autrichien, à Vérone, une proposition d'armistice qui, dans sa pensée, devait conduire à la paix. Trois jours après en effet, à la suite d'une entrevue de Napoléon III et de l'empereur François-Joseph à Villafranca, sur la route de Vérone, les préliminaires qui mettaient fin à la guerre étaient signés. Ils ébauchaient les traits sommaires de la paix : Cession de la Lombardie au profit du roi de Sardaigne, création d'une confédération italienne avec la présidence « honoraire » du pape et l'accession de la Vénétie, qui restait « sous la couronne de l'empereur d'Autriche, » rentrée éventuelle du grand-duc de Toscane et du duc de Modène dans leurs principautés. Ces préliminaires devaient être transformés en traité définitif par des plénipotentiaires réunis dans la ville neutre de Zurich. Ainsi le 30 avril une avant-garde française arrivait à Turin; le 20 mai avait été livré le premier combat, celui de Montebello; le 11 juillet la guerre d'Italie se dénouait à Villafranca. Pour en finir, Napoléon III avait dû, comme il le disait, « retrancher de son programme le territoire qui s'étend entre le Mincio et l'Adriatique. » En s'arrêtant à mi-chemin dans l'exécution des plans qui avaient fait l'objet de l'alliance de Plombières, il devait aussi renoncer, momentanément si l'on veut, aux avantages prévus pour la France de ce côté des Alpes, et il n'hésitait pas, il ne demandait rien. Il croyait évidemment avoir accompli devant l'Europe un grand acte en signant la paix. C'était du moins une paix obscure et précaire, qui laissait bien des problèmes à résoudre et qui avait le suprême inconvénient de ne répondre ni aux intérêts permanens de la France, ni aux espérances de l'Italie. Elle se ressentait de ce malheureux penchant d'un esprit qui alliait d'une manière si étrange les fascinations chimériques et les défaillances de volonté. On n'avait pas fait assez ou l'on avait trop fait.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'empereur avait conçu et exécuté sa résolution tout seul, sans consulter son allié. Malgré les signes d'une situation difficile qui lui inspirait parfois des inquiétudes, Cavour ne prévoyait pas un coup de théâtre si prochain.

Peu auparavant il avait été appelé sur le Mincio par le roi précisément pour tranquilliser l'empereur sur ce qui se passait dans les légations : il croyait avoir réussi, et il avait quitté l'armée, emportant lui-même une vive et profonde émotion du spectacle du champ de bataille de Solferino, mais sans rien soupçonner. Le 6 juillet encore, il écrivait au ministre de Sardaigne à Saint-Petersbourg, au marquis Sauli, qui lui parlait d'une médiation possible : « En ce moment, une médiation ne pourrait avoir que de fâcheux résultats. Il faut que l'influence autrichienne disparaisse complètement de l'Italie pour que la paix soit solide et durable. » Il admettait encore moins la possibilité d'une paix négociée directement; il ne se doutait pas qu'au moment même où il parlait ainsi la pensée d'une négociation directe était déjà acceptée par l'empereur. C'est deux jours après en effet, le 8 juillet, qu'il recevait à Turin, par une dépêche du général de La Marmora, la nouvelle d'une suspension d'armes, et La Marmora avouait qu'on ne savait encore « ni comment ni par qui l'armistice avait été proposé. » Aussitôt il partait pour le camp, et à son arrivée au quartier-général du roi, à Pozzolenigo, il démêlait toute la vérité; il se trouvait en présence d'une paix qu'il ne pouvait plus empêcher, qui frustrait ses espérances et confondait sa politique. Il voyait la paix fatale, il n'en connaissait pas encore les conditions; il ne les connut que le 11 juillet, dans une scène familière et dramatique qui se passait au moment où le roi revenait du camp impérial de Valeggio portant l'acte qu'il venait de signer avec cette formule ou cette restriction singulière : « pour ce qui me concerne. » Victor-Emmanuel, le visage soucieux, après avoir mis bas son uniforme et s'être assis dans une attitude un peu soldatesque, dit à une des quatre personnes présentes de lire tout haut ces préliminaires. A cette lecture, Cavour entraînait dans une violente colère; il était tellement exalté que le roi avait de la peine à le calmer et le confiait au général La Marmora. Cavour savait bien que le roi n'avait fait que ce qu'il devait. Placé dans l'alternative de poursuivre seul une guerre inégale qui pouvait tout perdre, ou de souscrire à une paix qui sauvait la Lombardie en laissant bien des questions ouvertes, Victor-Emmanuel n'avait point hésité, il ne pouvait hésiter, et même, sa résolution une fois prise, il avait su montrer de la finesse jusque dans la résignation; il avait laissé voir du chagrin, non du ressentiment. Cavour lui-même, dans son amertume, n'aurait pas conseillé au roi une autre conduite. Quant à lui, il se sentait plus libre, il ne voulait ni accepter la responsabilité de la paix, ni garder le pouvoir sous le poids d'une déception si cruelle. Dès que tout était fini, il croyait se devoir à lui-même, devoir à son honneur, à sa politique, d'abdiquer le ministère, et, après avoir remis sa démission au roi, il repartait pour Turin l'âme remplie de

douleur et d'agitation; il roulait dans son esprit toute sorte de projets. Quand il passa à Milan, un certain nombre de personnes, et notamment le gouverneur, M. Vigljani, l'attendaient à la gare, impatients de le voir. Il avait succombé à la fatigue des émotions violentes, il dormait d'un sommeil profond, et on respecta son repos : on ne voulut pas le réveiller; c'était la première heure de sommeil qu'il goûtait dans ce terrible voyage.

Cavour, pendant son séjour sur le Mincio, n'avait pas vu l'empereur, et l'empereur de son côté n'avait pas voulu avoir avec lui des explications dont il sentait le danger. Assurément l'entrevue de Valeggio aurait été un peu différente de l'entrevue de Plombières. Ce n'est que quelques jours après que Napoléon III passant par Turin, à son retour en France, lui faisait témoigner le désir de le voir, et l'entretien atténuait à demi la vivacité douloureuse des récentes blessures. Les deux interlocuteurs se quittaient du moins en hommes qui pouvaient se retrouver. Il était allé au palais le soir avec un ami qui l'avait accompagné par les rues les plus désertes, et chemin faisant il disait : « J'ai été invité au dîner de la cour, mais j'ai refusé; je ne me sens pas dans un état d'esprit à accepter des invitations. Penser que j'avais tant fait pour unir les Italiens, et qu'aujourd'hui tout est peut-être compromis! On me reprochera de n'avoir pas voulu signer la paix : cette paix, je ne pouvais pas absolument, je ne peux pas la signer!.. » Pour lui, Cavour ne songeait qu'à s'effacer, laissant le pouvoir à un ministère formé avec le général La Marmora, Rattazzi, le général Dabormida, et chargé de suivre la politique de la situation nouvelle; puis il se hâtait de partir pour la Suisse. Il laissait voir l'état de son âme dans une lettre qu'il écrivait dès le 22 juillet à M^{me} de Circourt : « Si Bougival, au lieu d'être à la porte de Paris, se trouvait dans quelque coin obscur de la France, disait-il, j'accepterais avec empressement l'hospitalité que vous m'offrez avec tant de cordialité. Vous m'aideriez, j'en suis certain, chère comtesse, à ne pas désespérer de l'avenir de mon pays, et je vous quitterais après quelque temps plus en état que je ne le suis maintenant de recommencer la lutte pour son indépendance et pour sa liberté; mais que voulez-vous? je ne pourrais aller à une porte de Paris sans y entrer; cela aurait l'air de bouder, or il n'y a rien de ridicule au monde comme un ministre tombé qui boude, surtout s'il s'avise de bouder la ville la plus insouciante de l'infortune et la plus moqueuse du monde. Ma position m'impose le devoir de me tenir aussi tranquille que possible... Je m'étais acheminé vers la Suisse, cet hôpital des blessés politiques; mais l'annonce du congrès de Zurich pouvant donner à mon innocent projet une couleur suspecte, je me rabattrai sur la Savoie et j'irai m'établir au pied du Mont-Blanc, pour y oublier au milieu des merveilles

de la nature les misères des affaires menées par les hommes, ... puis les chaleurs passées je reviendrai dans mes terres... » Et il ajoutait avec une fine ironie, sans doute en répondant à des complimens un peu trop empressés sur sa retraite : « Ce que vous me dites du retour de mes anciens amis me console tout à fait. Je dois considérer ma chute comme un événement heureux, si elle me fait retrouver l'estime et la sympathie de ce cercle d'élite qui se meut autour de vous et dont ma politique incomprise m'avait en quelque sorte exclu. »

Lorsque Cavour écrivait ou parlait ainsi, il avait le langage d'un vaincu; il se croyait un vaincu, et il ne l'était pas autant qu'il le croyait. Il gardait encore un peu de cette amertume qui un instant avait fait une explosion si terrible. Il avait besoin de s'éloigner, d'échapper à cette atmosphère enflammée où il vivait depuis six mois, d'aller chercher le repos qu'il était toujours sûr de trouver en Suisse, auprès de ses amis de La Rive. Un matin de la fin de juillet, il débarquait à la station d'Hermance sur le lac de Genève. N'ayant pas d'autre moyen pour arriver à Presinge, il prenait un chariot de ferme dont le propriétaire lui-même s'offrait à le conduire, et, chemin faisant, il causait avec l'honnête campagnard de l'état des récoltes, de la valeur des terrains, des diverses cultures du pays. Ne trouvant personne à Presinge, il se remettait en route à pied, l'habit sur le bras, par une rude chaleur, pour gagner une autre maison de la famille de La Rive, où il était accueilli en hôte aussi imprévu que bien venu. On n'aurait guère dit, à le voir arriver ainsi, l'homme qui venait de remuer l'Europe. Il passait là quelques jours, heureux de cette vie familière, causant en toute liberté avec ses amis, allant pêcher dans le lac, et, pour toute aventure, faisant la rencontre d'un grand soldat bernois à la longue moustache, qui lui demandait s'il était réellement Cavour, puis s'éloignait silencieux après lui avoir serré fortement la main. C'est ce qu'on pourrait appeler la convalescence de Cavour au lendemain de la fièvre. Il n'avait pas passé une semaine que déjà il n'était plus le même; il avait retrouvé cette prodigieuse élasticité de nature qui le sauvait du danger des premiers mouvemens violens dont il ne pouvait toujours se défendre au feu de l'action. Il jugeait les événemens avec une complète liberté d'esprit, sans se perdre en récriminations et en regrets inutiles, cherchant à tout comprendre avec la flexibilité d'une raison supérieure. « Il ne faut pas regarder en arrière, disait-il, maintenant regardons en avant. Nous avons suivi une voie, elle est coupée : eh bien ! nous en suivrons une autre. Nous mettrons vingt ans à faire ce qui aurait pu être accompli en quelques mois. Qu'y pouvons-nous ? D'ailleurs l'Angleterre n'a encore rien fait pour l'Italie, aujourd'hui c'est à son tour ! » Et à son ami Castelli,

qui était resté à Turin, il ne tardait pas à écrire : « Je n'ai pas renoncé à la politique. J'y renoncerais si l'Italie était libre, alors ma tâche serait accomplie; mais tant que les Autrichiens sont de ce côté des Alpes, c'est un devoir pour moi de consacrer ce qui me reste de vie et de forces à réaliser les espérances que j'ai travaillé à faire concevoir à mes concitoyens. Je suis décidé à ne pas m'user inutilement en agitations vaines et stériles, mais je ne serai pas sourd à l'appel de mon pays... »

Évidemment Cavour avait cédé à l'impétuosité d'un mouvement soudain, il était allé un peu loin par l'éclat de ses protestations et de sa retraite. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il avait senti le premier ce que l'Italie entière ressentait presque instantanément; il avait été comme l'écho de son pays. Dans toutes les parties de la péninsule en effet, excepté peut-être en Lombardie, où la passion satisfaite de la délivrance dominait tout, dans les autres parties l'impression avait été aussi vive que profonde. La déception était proportionnée aux espérances qu'on avait conçues, à la confiance qu'avait inspirée une guerre entreprise pour l'indépendance italienne jusqu'à l'Adriatique, commentée par la proclamation de Milan. On n'avait vu d'abord que l'abandon de Venise par un nouveau Campo-Formio, la menace de la restauration des anciens pouvoirs à Florence comme à Bologne. La paix de Villafranca faisait presque oublier aux Italiens, au moins momentanément, ce que la France venait de faire pour eux, et, même à Turin, on était loin de l'enthousiasme qui au 30 avril avait accueilli les soldats français. « Si on avait proposé il y a deux mois, écrivait le plus modéré des hommes, Massimo d'Azeglio, si on avait proposé le problème suivant : aller en Italie avec 200,000 hommes, dépenser un demi-milliard, gagner quatre batailles, restituer aux Italiens une de leurs plus belles provinces, et revenir maudit par eux, on aurait déclaré le problème insoluble. Eh bien! il ne l'était pas, le fait l'a prouvé... Dans l'Italie centrale, les esprits, enflammés par tant de prouesses, n'accepteront pas la paix de Villafranca. Ce sera, que sais-je? l'inconnu!.. Après cela, je m'abstiens de tout jugement sur la conduite de l'empereur. En fin de compte, il a été au feu pour nous contre l'Autriche, et pour ce qui est des admirables soldats de la France, j'embrasserais leurs genoux; mais cela n'empêche pas que notre pauvre Italie ne soit dans une terrible situation. En vérité, je m'y perds... » C'est ce sentiment d'une situation terrible, douloureuse, d'une déception imprévue et amère, que Cavour avait résumé dans sa vivacité spontanée en lui donnant la sanction éclatante d'une démission qui faisait encore du ministre vaincu le représentant populaire d'une grande vicissitude nationale, l'ouvrier possible d'une fortune nouvelle. Il était resté d'accord avec l'in-

stinct public ; s'il y avait eu une faute d'emportement, il avait commis cette faute avec son pays, et c'était une force pour lui comme pour son pays, dont il restait jusque dans sa retraite volontaire et momentanée le champion toujours disponible.

A peine la première bourrasque passée cependant, on commençait à se reconnaître, et ici encore Cavour se retrouvait bien vite d'accord avec l'Italie. L'impression restait toujours vive, mais on se mettait aussitôt à regarder de plus près cette situation qui venait d'être créée, à démêler le sens des événemens, à chercher une direction nouvelle. Cette paix de Villafranca, qui avait brusquement suspendu l'action militaire, elle n'était pas, après tout, sans offrir des ressources. Elle maintenait, il est vrai, la domination étrangère dans son dernier retranchement de la Vénétie, — elle permettait en même temps peut-être bien des combinaisons, elle laissait une certaine liberté dont on pouvait profiter. Les ducs pouvaient rentrer dans leurs duchés : comment rentreraient-ils ? On devait demander des « réformes indispensables au pape : que ferait-on si le pape refusait ces réformes et si la Romagne refusait de se soumettre au pape ? La France, après avoir combattu pour l'indépendance italienne contre l'Autriche, ne pouvait pas renier les conséquences morales de son intervention et se mettre avec l'Autriche contre l'Italie... Napoléon III était lié par ses œuvres, par ses connivences, par ses préférences intimes. L'Angleterre, cette Angleterre qui n'avait rien fait encore, selon le mot de Cavour, venait justement de passer par une crise qui avait renversé le ministère tory et amené au pouvoir les whigs, Palmerston, Russell. L'Angleterre, à défaut d'un secours matériel sur lequel on ne devait pas compter, pouvait aider plus activement de ses sympathies, de sa diplomatie ; elle y était intéressée, ne fût-ce que pour étendre son influence au-delà des Alpes et chercher son avantage dans l'organisation nouvelle de l'Italie. En réalité, tout restait plus que jamais en suspens ; que sortirait-il de là ? Le premier moment avait été à la confusion, au trouble, à l'irritation. Ce que n'avaient vu d'abord ni Napoléon III en improvisant une paix qu'il croyait nécessaire, ni les Italiens en subissant cette paix qu'ils croyaient mortelle, c'est que Villafranca, loin d'être un dénoûment, était à peine une halte entre la crise de la veille et la crise du lendemain ; ce n'était qu'une trêve des armes à la faveur de laquelle se préparait une campagne italienne d'un nouveau genre, et Cavour lui-même allait pouvoir revenir sur la lutte pour dégager des conséquences bien autrement imprévues de cette paix qu'il avait maudite.

CHARLES DE MAZADE.

LES

ROUTES DE L'AVENIR

A TRAVERS L'ASIE

I. *Asien, seine Zukunftsbahnen und seine Kohlenschätze*. Eine geographische Studie von Ferd. von Hochstetter, Wien 1876. — II. *Le chemin de fer Central-Asiatique*, par M. Ch. Cotard, Paris 1875.

La grande vague de la civilisation, qui suit le soleil dans sa marche d'orient en occident, a dépassé le Nouveau-Monde et semble près d'envahir l'immense continent asiatique, d'où elle est partie autrefois, dans la nuit des temps, et qu'elle paraissait avoir abandonné pour toujours. Il y a du côté de l'extrême Orient comme un remuement et des voix confuses qui annoncent un réveil; les regards des peuples commencent à se diriger vers ces contrées si longtemps oubliées par l'histoire. Quatre siècles durant, leur attention a été absorbée par la lutte des races dans les deux Amériques, par la colonisation espagnole et anglo-saxonne, qui transformait les nouvelles terres découvertes par les navigateurs. L'esprit d'aventure ou d'entreprise, l'industrie ou la curiosité, chassaient par-delà les mers le flot de l'émigration, augmenté par le contingent des déportés, et l'on voyait des peuples nouveaux sortir de terre, prospérer et prendre leur rang dans le concert des nations. Pendant que naissait ainsi à l'occident un nouveau monde au sein des deux océans, monde jeune et vigoureux qui menaçait de disputer à la

vieille Europe la palme de l'avenir, on s'habituaît à laisser complètement de côté les millions d'hommes dispersés sur l'antique continent qui fut le berceau de notre race. Et pourtant l'Asie donne encore asile à la majorité de la population du globe. Cette population peut s'évaluer à 1,400 millions d'âmes, dont 800 millions appartiennent à l'Asie, tandis que l'Europe possède 303 millions d'habitants, l'Afrique environ 200 millions, et l'Amérique avec l'Australie 89 millions. Pourquoi l'immense fourmilière asiatique serait-elle retranchée de l'histoire, perdue pour l'avenir du genre humain ?

Depuis peu d'années, l'Europe constate avec surprise les symptômes de plus en plus nombreux qui l'avertissent que les peuples de couleur jaune s'apprêtent à sortir de leur léthargie séculaire. Le Japon ouvertement et avec une naïve précipitation, la Chine sourdement, d'une manière presque inconsciente ou sans se l'avouer, s'engagent dans les voies de la civilisation occidentale. L'un des derniers explorateurs de l'Empire du Milieu, le baron de Richthofen, exprime la conviction que la sève de ces peuples, loin d'être épuisée, ne demande qu'à monter et à produire une riche inflorescence; il croit la Chine appelée à jouer un rôle inattendu sur la scène du monde, une fois que la fermentation née du contact de l'esprit moderne aura dépassé la période de trouble inévitable et que toutes les forces qui dorment auront été réveillées. Le développement de la navigation et celui des chemins de fer donneront de la mobilité à ces masses humaines qui sont restées jusqu'à présent dans une sorte de réclusion, séparées de nous par les montagnes, les déserts et l'immensité des mers. Qui peut dire ce que nous réserve l'expansion de ces races, que nous avons été obstinément chercher chez elles, et qui commencent maintenant à venir chez nous ?

Ce qui donne à de pareilles préoccupations un intérêt immédiat, c'est que le moment approche où les deux puissantes nations qui sont en voie de conquérir l'Asie par le nord et par le midi, les Russes et les Anglais, se rencontreront au cœur de ce continent. Les progrès des Russes ont été considérables dans ces dernières années, et déjà ils songent à construire une voie ferrée pour assurer leur lointaine domination. De leur côté les Anglais, qui commandent à 230 millions de sujets dans l'Inde, ont couvert la péninsule d'un réseau de chemins de fer très bien combiné. L'idée d'une grande ligne qui mettrait l'Inde et la Chine en communication rapide avec l'Europe devait donc se présenter à beaucoup d'esprits. Une foule de projets ont été élaborés par des hommes que leurs connaissances spéciales mettaient à même de juger de la possibilité d'une pareille entreprise, et il est plus que probable que la réalisation de l'un ou de l'autre de ces projets n'est plus qu'une question de temps. Notre siècle a vu s'accomplir tant de grandes choses

dans le domaine où règnent les ingénieurs ! Il faut donc se familiariser avec l'idée que le voyage de Paris à Calcutta ou à Changhaï pourra être fait en dix jours, dans des wagons confortables, aménagés à l'américaine. Dès lors il est intéressant de passer en revue les divers tracés qui ont été proposés pour le chemin de fer transasiatique, et nous ne pourrions pour cela prendre de meilleur guide que M. Ferdinand de Hochstetter, le célèbre naturaliste de l'expédition de la *Novara*, qui vient de publier sur cette question un ouvrage rempli de faits et de chiffres puisés aux meilleures sources.

I.

Le grand obstacle auquel se heurtent tous les projets qui ont pour but de relier l'Inde ou la Chine à l'Europe par une route de terre, c'est la vaste intumescence du sol qui forme le cœur du continent asiatique. On peut regarder comme le centre de ce massif le plateau de Pamir, le « toit du monde, » qui offre une élévation moyenne de 4,000 mètres, et d'où rayonnent vers l'est les chaînes de l'Himalaya, du Karakorum, du Kouen-loun et du Thian-chan, dont les plus hauts sommets ont une altitude presque double de celle du Mont-Blanc, puis vers l'ouest l'Hindou-Kouch (le Paropamisus des anciens), qui soude par une sorte d'isthme étroit les hautes terres de l'Asie centrale au plateau de l'Iran, et sépare ainsi les plaines de l'Hindoustan de celles de la Tartarie et de la Caspienne. C'est par les gorges du Paropamisus que passèrent les armées d'Alexandre ; c'est là que se trouve, comme l'a dit un célèbre géographe, « la principale porte des nations aryennes, le défilé par lequel passaient les flux et les reflux des guerres, des migrations, du commerce. » C'est peut-être le point de la terre qui a joué le plus grand rôle dans l'histoire de l'humanité. Plus au nord, on rencontre la chaîne de l'Altaï, que sépare des monts Thian-chan une large brèche par laquelle les hordes mongoles se sont jadis ruées sur l'Asie-Mineure et l'Europe.

Il résulte de cette configuration de l'Asie centrale que les tracés des voies de communication destinées à relier l'occident à l'orient ou le nord au midi sont obligés de faire des détours pour éviter le massif du milieu, ou de le franchir par des défilés vertigineux. Ces tracés, dont le nombre est déjà considérable, ont pour objet, soit de mettre l'Europe en communication directe avec l'Inde par une route qui partirait d'un point de la Turquie d'Asie ou d'une tête de ligne russe, soit d'aller d'Europe en Chine par la Sibérie ou l'Asie centrale. Ils se ramènent au fond à quatre types principaux, que l'on pourrait désigner d'après les nationalités des promoteurs : 1° le projet anglais, auquel se rattache entre beaucoup d'autres le nom de

sir Henry Rawlinson ; 2° le projet français, élaboré récemment par MM. Ferdinand de Lesseps et Ch. Cotard ; 3° le projet russe, dont l'infatigable défenseur est le colonel Bogdanovitch ; enfin 4° le projet allemand, dû au baron de Richthofen. Les deux premiers ont pour objet d'ouvrir une nouvelle route de l'Inde, les deux derniers relient l'Europe à la Chine.

Longtemps avant le percement de l'isthme de Suez, les hommes d'état de l'Angleterre avaient senti la nécessité de chercher entre Londres et Calcutta une route plus courte que celle du cap de Bonne-Espérance, qui représentait un voyage de plusieurs mois. Lord Wellesley, au siècle dernier, avait organisé un service bimensuel par de petits bâtimens entre Bombay et Bassora, sur le Golfe-Persique ; de Bassora, des Arabes montés sur des dromadaires portaient les dépêches à Alep, d'où elles étaient envoyées par des Tartares à Constantinople. Ce service ne fonctionna pas longtemps ; mais depuis plus de quarante ans des ingénieurs et des officiers supérieurs anglais étudient et discutent la possibilité d'une voie de transit qui, partant d'un point de la côte syrienne, irait rejoindre l'Euphrate ou le Tigre et suivrait la vallée de l'un ou de l'autre de ces fleuves pour aboutir à un point du littoral du Golfe-Persique, par exemple à Bassora ou à Grane. En 1835 et 1836, le colonel Chesney entreprit une reconnaissance complète de la vallée de l'Euphrate et des contrées riveraines (1), et en 1857 il sollicita la concession d'une voie ferrée depuis l'embouchure de l'Oronte, sur la Méditerranée, jusqu'au Golfe-Persique, à laquelle le gouvernement devait garantir 5 pour 100 d'intérêt. Sa demande n'eut pas de succès ; mais l'idée qu'il avait mise en avant fit lentement son chemin. Même après l'ouverture du canal de Suez, une route directe entre la Méditerranée et le Golfe-Persique conservait aux yeux des hommes d'état anglais une importance politique et stratégique assez grande pour que la chambre des communes crût devoir charger une commission spéciale, sous la présidence de sir Stafford Northcote, d'étudier les divers projets qui lui avaient été soumis. Le rapport de cette commission a été imprimé en 1872 ; il discute, comme particulièrement dignes d'attention, cinq tracés différens dont quatre ont pour point de départ Alexandrette et qui suivent, les uns la vallée de l'Euphrate, les autres celle du Tigre ; la première route est plus courte, mais la seconde traverse des régions plus fertiles et mieux peuplées. La dépense prévue par les auteurs de ces projets est d'environ 40 millions de livres sterling (250 millions de francs). La commission pense que les deux routes, celle du

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} janvier 1870, l'étude de M. J. Clavé, intitulée *la Route de l'Inde par la vallée de l'Euphrate*.

Golfe-Persique et celle de la Mer-Rouge, pourraient très bien être utilisées concurremment, chacune offrant des avantages particuliers dans certaines saisons et pour certains usages. Ainsi la première, comparée à la seconde, abrégerait le trajet de Londres à Bombay d'au moins quatre, peut-être même de sept ou huit jours, et une pareille économie de temps ne serait point à dédaigner ; il est vrai que la malle des Indes en profiterait seule, car les transports de troupes ou de marchandises exigeraient deux transbordemens qui feraient toujours perdre quelques jours, et l'avance se trouverait ainsi annulée. Au reste la ligne du golfe aurait une utilité encore plus grande pour les communications avec les provinces du nord-ouest de l'Inde que pour la malle de Bombay, surtout quand les travaux du port de Karrachi et ceux du chemin de fer de la vallée de l'Indus seront terminés.

Malgré l'avis favorable de la commission parlementaire, le gouvernement de la reine paraît avoir provisoirement renoncé à l'exécution de l'un ou de l'autre de ces projets. Aussi bien ces solutions partielles du problème d'une route continentale vers l'Inde sont-elles aujourd'hui dépassées par les solutions plus complètes qui reposent sur l'établissement d'une voie ferrée prolongée jusqu'à une tête de ligne du réseau indien. L'un de ces tracés utilise la route de l'Euphrate en la continuant le long des côtes du Golfe-Persique, depuis Bassora jusqu'à Karrachi; le développement total de la ligne, qui partirait de Scutari (Constantinople), serait d'environ 5,000 kilomètres. Deux autres tracés, qui passent à travers la Perse et l'Afghanistan et rejoignent le réseau de l'Inde anglaise, l'un à Chikarpour, l'autre à Pechawer, abrègent le trajet de 300 ou 400 kilomètres. Tous ces projets, dont les auteurs se placent strictement au point de vue des intérêts de l'Angleterre, évitent autant que possible le voisinage de la frontière russe. L'exécution de chacune de ces lignes coûterait au moins 1 milliard de francs. Comme elles se rattachent directement au réseau autrichien, lequel s'intercale comme un anneau obligé dans la chaîne qui doit relier l'Angleterre à son empire indien, il est naturel que ces projets trouvent en Autriche de chauds partisans. M. de Hochstetter insiste lui-même sur l'importance que la route continentale projetée aurait pour le commerce international. Malheureusement c'est aussi de toutes les routes transasiatiques celle qui rencontre le plus d'obstacles de tout genre, et ces obstacles, qui se font déjà sentir en Europe, s'accroissent, pour ainsi dire, en proportion géométrique à mesure qu'on avance vers l'est.

Les difficultés ne viennent pas uniquement de la nature du terrain : nos ingénieurs n'en seraient pas effrayés; ce qui créerait le plus d'embarras, c'est l'hostilité des populations turbulentes dont il

faudrait traverser les territoires. Ajoutez à cela l'absence de routes déjà faites dont on pourrait profiter pour y rattacher le tracé de la grande ligne. La Turquie d'Europe ne possède encore que 1,300 kilomètres de chemins de fer en exploitation. La répugnance de la Sublime-Porte à faire passer l'artère principale du réseau à travers la Serbie a jusqu'à présent empêché la jonction des réseaux turc et autrichien par la ligne de Constantinople-Sofia. Quant à la Turquie d'Asie, c'est à peine si l'on y trouve quelques centaines de kilomètres en exploitation, bien que le grand réseau vaguement projeté comporte une longueur totale d'au moins 5,000 kilomètres. Le peu de densité de la population, la misère où elle croupit et le manque de combustible, surtout de charbon, étaient les obstacles principaux qui s'opposaient à l'exécution des voies déjà tracées à travers l'Asie-Mineure. La malheureuse population de l'Anatolie attend comme le messie l'arrivée du *kara papor* (fumée noire), que les percepteurs de l'impôt lui promettent depuis longtemps comme une récompense bien méritée; mais l'écroulement des finances turques recule cette perspective dans un avenir lointain.

De tous les empires asiatiques, l'Inde seule possède un réseau de chemins de fer étendu et comparable à nos réseaux européens. Commencé en 1845, il comprenait déjà en 1874 une longueur totale de 10,000 kilomètres de lignes en exploitation, et environ 3,000 kilomètres étaient en construction (1). En dehors du réseau de l'Inde anglaise, on ne rencontre encore sur le continent asiatique que de petites lignes d'intérêt local ou des embryons de grandes lignes qui pourront un jour devenir importantes : en Asie-Mineure, le chemin de fer de Scutari à Ismid (92 kilomètres), et les deux lignes qui vont de Smyrne à Aïdīn et à Alacheher (128 et 130 kilomètres), puis un tronçon de ligne qui mettra Brousse en communication avec le port de Moudania, — enfin, dans le Caucase, le chemin de fer de Poti à Tiflis, qui doit être prolongé jusqu'à Bakou, sur la Caspienne. Avec de pareils éléments, tout est à faire : il faudrait poser 5,000 kilomètres de rails pour arriver aux portes de l'Inde par un chemin de fer qui partirait d'un point de la Méditerranée. Et avant de pouvoir monter en wagon, les voyageurs européens auraient à faire une traversée plus ou moins longue à bord d'un bateau à vapeur; même en faisant passer le tracé par Constantinople, il resterait toujours le transbordement du Bosphore, qu'on ne pourrait éviter, car

(1) Tous les chemins de fer qui existent aujourd'hui sur le globe entier, mis bout à bout, formeraient une ligne d'une longueur de 276,000 kilomètres, de quoi faire sept fois le tour de l'Équateur. Les États-Unis en possèdent près de la moitié, 117,000 kilomètres. La France avait, en 1874, 20,000 kilomètres de voies ferrées, l'Angleterre 25,000, la Russie 17,000. Même le Japon a déjà deux *railways* d'une longueur totale de 100 kilomètres.

le pont à une seule arche, de 530 mètres d'ouverture, dont M. Se-seman a fait le devis, restera probablement une simple fantaisie d'ingénieur.

Quoi qu'il en soit de ces objections, la route des Indes par la Perse a en Angleterre de nombreux partisans parmi les hommes qui jouissent d'une autorité scientifique incontestable : il suffit de citer le président de la Société de géographie de Londres, sir Henry Rawlinson, et le célèbre ingénieur Scott Russel, qui, dit-on, a soumis à son tour un projet détaillé au gouvernement britannique (1). Cette ligne est en réalité la seule qui mérite d'être prise en considération parmi celles dont il vient d'être parlé, car le tracé qui utilise la ligne de l'Euphrate en la continuant le long du Golfe-Persique jusqu'à la frontière de l'Inde doit être écarté tout d'abord : cette route desservirait des régions à peine peuplées, sans importance aucune, et ne pourrait entrer en concurrence avec la navigation du golfe. Il ne reste donc que les tracés qui relient Constantinople à Téhéran, et Téhéran à Hérat, la capitale de l'Afghanistan, d'où les uns rejoignent le réseau indien à Pechawer par la route de Caboul, tandis que les autres obloquent vers le sud et passent par Candahar pour aboutir à la station de Chikarpour. C'est la seconde de ces deux solutions qui paraît rencontrer le moins d'obstacles dans la nature du terrain ; mais ces obstacles sont encore considérables, car les plateaux accidentés qu'aurait à franchir la nouvelle voie ont une hauteur moyenne de 2,000 mètres. Toutefois une étude sérieuse du terrain pour les sections de la ligne qui doivent traverser l'Afghanistan reste encore à faire. Au surplus, les difficultés matérielles seraient peut-être moins sérieuses que celles que créeraient aux ingénieurs européens l'humeur belliqueuse et le fanatisme religieux des hordes indisciplinées qui peuplent ces contrées montagneuses. Avant de pouvoir songer à tracer des routes dans ces pays mal gouvernés, il faudrait probablement les soumettre par les armes.

La section persane pourrait évidemment être abordée avec plus de sécurité. On sait d'ailleurs que plus d'une tentative a été faite pour doter l'empire du soleil des bienfaits d'un chemin de fer. Il y a un certain nombre d'années, des ingénieurs français proposèrent au shah, à titre d'essai, de joindre sa capitale par un tronçon de *railway* à un lieu de pèlerinage voisin ; mais cette offre ne fut point acceptée. En 1872, un financier de Londres, le baron Reuter, profita du séjour de Nasr-Eddin en Europe pour se faire octroyer la concession d'un chemin de fer et d'une foule d'autres travaux qu'il

(1) Il est juste d'ajouter que M. E. Pereire avait publié un projet analogue au temps où se construisaient nos premiers chemins de fer.

comptait exécuter en Perse à l'aide d'une société d'actionnaires. On devait commencer par relier Téhéran au port de Recht sur la Caspienne, par une voie ferrée de 437 kilomètres de longueur qui aurait eu à escalader les défilés de l'Elbourz, dont les altitudes dépassent 2,000 mètres. Des terrassements avaient été déjà entrepris dans les terrains boisés et marécageux des environs de Recht, lorsqu'au bout d'une année la concession fut retirée, et les travaux en sont restés là. On peut conclure de ces faits que l'Angleterre ne se soucie pas pour le moment de prendre la responsabilité d'entreprises qui auraient pour objet plus ou moins direct la création d'une route continentale vers ses possessions asiatiques; elle compte évidemment se contenter de la route maritime ouverte par le canal de Suez, et l'achat d'une partie des actions du canal par le gouvernement de la reine est une preuve nouvelle de cette résolution bien arrêtée. Ce qui a dû fortement conseiller ce renoncement, c'est le chaos financier où se débat la Turquie, à laquelle incomberaient nécessairement la construction et l'entretien de toute une section de la ligne projetée. Dans l'hypothèse la plus favorable, il se passera toujours beaucoup de temps avant qu'une administration sage et intègre permette au gouvernement ottoman de reprendre au point où on les a laissés les travaux destinés à doter l'Asie-Mineure d'un système de voies ferrées. Le jour n'est pas encore proche où la locomotive fera entendre son sifflet sur les bords de l'Euphrate ou du Tigre, et où l'on verra une gare s'élever sur les ruines de Ninive.

II.

Les choses se présentent sous un autre aspect, si nous tournons nos regards du côté de la Russie. On sait avec quelle patience et quelle ténacité elle travaille à étendre et à compléter le réseau de ses chemins de fer; elle a compris la nécessité de créer, d'un bout à l'autre de l'empire, des artères où puisse circuler la sève qui doit animer ce vaste corps et le rendre mobile. Après avoir à peu près achevé les voies de communication avec les pays limitrophes de l'ouest et celles qui rattachent ses provinces du nord aux provinces du midi, elle se trouve en présence d'une tâche tout aussi vaste, car il s'agit maintenant pour elle de prolonger son réseau du côté de l'est pour rapprocher ses lointaines conquêtes du centre de l'empire, et pour s'ouvrir des débouchés vers la Chine et vers l'Inde.

Silencieuse et irrésistible, depuis vingt ans la Russie avance en Asie et recule ses frontières, englobant peu à peu dans le vaste empire des tsars les territoires des nomades et les petits états des émirs musulmans. Et de fait elle ne peut s'arrêter; sa propre défense l'oblige à aller toujours en avant. Comme l'a expliqué net-

tement la célèbre circulaire du prince Gortchakof, écrite après la prise de Tachkend en 1864, toutes les nations civilisées qui se trouvent entourées de tribus turbulentes sont forcées, pour protéger leurs sujets, de s'étendre peu à peu jusqu'à ce qu'elles rencontrent devant elles des populations sédentaires vivant paisiblement sous un régime régulier.

Après avoir entamé le Khokand en 1853 par la prise de la forteresse d'Ak-Mesdjid, les Russes s'établirent à l'est du khanat, au sud du lac Balkhach, où les forts de Kopal et de Vernoë leurs fournissaient une base d'opération. La ligne de leurs postes fortifiés s'avança pas à pas jusqu'au pied des monts Thian-chan, où le fort de Narim fut érigé sur les frontières mêmes de la Kachgarie. Enfin, au printemps de 1864, le général Tcherniaïef s'empara des principales villes du khanat : Auli-Ata, Hazret, Chemkend, Tachkend, — ville de près de 100,000 âmes, qui est devenue le centre commercial de la Russie d'Asie et la capitale de la province du Turkestan, instituée par un ukase impérial au mois de janvier 1865. Le khan de Khokand, ayant accepté le protectorat de la Russie, fut laissé en possession de ce qui restait de ses états. Puis vint le tour de l'émir de Bokhara. Battu une première fois en 1866, puis de nouveau en 1868, il dut se résigner à un traité de paix qui accordait aux négocians russes toute liberté d'aller et venir sur son territoire et qui réduisait à 2 1/2 pour 100 les droits de douane sur les marchandises importées. Il perdit aussi la ville de Samarcande : après l'avoir gardée pendant deux ans comme garantie du paiement de l'indemnité de guerre, le général von Kauffmann annonça en 1870 qu'elle était incorporée dans la province du Turkestan. Soutenu plus tard par les armes russes contre son propre fils, l'émir de Bokhara a perdu son prestige aux yeux des populations musulmanes et n'est plus, à vrai dire, qu'un vassal du tsar.

Des trois khanats de l'Asie centrale, Khiva seul gardait encore son indépendance et obligeait les caravanes de Tachkend à faire de longs détours pour entrer en Russie; les pirates turcomans pillaient les navires marchands de la Caspienne et vendaient les matelots comme esclaves. Après avoir fondé en 1869 la station de Krasnovodsk sur la rive orientale de cette mer intérieure, les Russes entreprirent en 1872 l'expédition de Khiva, qui a fait du khan Mohammed-Rachim l'humble vassal de son puissant voisin. Il a perdu toute la rive droite de l'Amou-Daria, qui a été donnée à l'émir de Bokhara; son territoire est désormais ouvert aux négocians russes, les marchandises sont affranchies des droits de douane et de transit, l'esclavage est aboli, et le khan renonce à la faculté d'entretenir des relations directes avec d'autres souverains. Un fort con-

struit sur l'Amou-Daria, en amont de la ville de Khiva, permet aux Russes de surveiller les nomades d'alentour, et sera sans doute le noyau d'une colonie moscovite. Enfin l'année dernière ils ont achevé la conquête du Khokand, en profitant d'une insurrection qui avait détrôné Khoudoïar-Khan. Après la prise de la forteresse de Mahram, qui était défendue par une armée de 30,000 Kiptchaks et Kirghiz, le général von Kauffmann, gouverneur-général du Turkestan, a fait une proclamation dans laquelle il apprend aux vaincus « qu'une guerre contre le tsar blanc, dispensateur de la paix et de la prospérité de tous les peuples soumis à son pouvoir, est une iniquité, et que Dieu sera toujours contre ceux qui prennent les armes contre les Russes. » Il ajoute que l'ancien khan a été envoyé à Pétersbourg; « il ne redeviendra pas votre souverain, car il m'est connu que Khoudoïar-Khan n'avait pas l'affection du peuple khokand. » Le 2 mars dernier, un ukase impérial a décrété l'annexion définitive de l'ancien khanat sous le nom de « district de Fergana. » Sur les frontières de la Chine, le soulèvement des musulmans a fourni aux Russes, il y a cinq ans, l'occasion de s'emparer de la ville de Kouldja, située dans la fertile vallée de l'Ili, sur le versant nord des monts Thian-chan. En même temps, ils ont conclu un traité de commerce avec Mohammed-Yacoub, le souverain du nouvel état qui est sorti de cette révolte et que l'on désigne sous le nom de la Kachgarie (1). Dans le désert de Gobi, ils ont maintenant un comptoir à Ourga; au nord de la Chine, ils possèdent, grâce à l'habileté diplomatique du général Ignatief, un immense territoire sur la rive droite de l'Amour. Enfin tout récemment ils ont obtenu du Japon la cession de la moitié méridionale de l'île Sakhalin, qui renferme des gisemens de charbon, en échange des Kouriles.

Un empire qui devient aussi vaste est difficile à gouverner; le télégraphe n'y suffit pas. Les négocians qui se rendent aux marchés asiatiques restent des mois en route, et les troupes n'arrivent pas aussi vite qu'il le faudrait sur les points menacés. Il est temps de rapprocher les frontières de la capitale en créant des moyens de communication plus rapides.

Le vrai centre du réseau des chemins de fer russes, ce n'est pas Saint-Pétersbourg, c'est Moscou. Le chemin de fer qui descend de Moscou vers le sud s'arrête au pied du Caucase, à Vladikavkas; de ce point, une large et belle route militaire franchit les montagnes et conduit à Tiflis, la capitale de la Géorgie. Si on se décidait à continuer de ce côté la voie ferrée, il faudrait percer un tunnel qui aurait à peu près la longueur de celui du Mont-Genis; mais l'ob-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai et du 1^{er} septembre 1874, les études de M. Blerzy sur les *Révolutions de l'Asie centrale*.

stacle peut être tourné de la manière suivante : Tiflis sera avant peu la station centrale d'un *railway* reliant la Mer-Noire à la Caspienne. La section de Tiflis à Poti, sur la Mer-Noire, est dès à présent en exploitation; celle qui va de Tiflis à Bakou, sur la Caspienne, sera probablement terminée dans trois ans. Alors on pourra continuer les rails le long du rivage de la Caspienne pour rejoindre par un détour la station de Vladikavkas. D'après les études faites par le colonel Romanof, la construction de cet embranchement ne rencontrerait aucune difficulté technique sérieuse; de plus il présenterait une grande importance économique et commerciale, car il desservirait des contrées fertiles en produits de toute espèce : on y cultive la garance, le coton, le mûrier, la vigne; il s'y trouve des puits de naphte, des sources thermales, et sur les rives de la Caspienne on pourrait établir des salines; enfin l'abondance du poisson dans cette mer intérieure est telle, que chaque année on en expédie aux marchés de la Russie près de 200 millions de kilogrammes, qui représentent une valeur de 10 millions de roubles : c'est beaucoup plus que n'en fournissent annuellement les pêcheries si renommées de la Norvège.

On ne peut douter que la Russie ne songe sérieusement à prolonger un jour son réseau méridional de manière à déboucher dans le Golfe-Persique. En 1874, le général du génie Falkenhagen fut envoyé à Téhéran pour négocier la concession d'une voie ferrée qui devait partir d'un point de la frontière et s'avancer jusqu'à Tauris : ç'eût été un premier tronçon de la ligne de Tiflis à Téhéran; mais l'agent russe ne put rien obtenir. Au reste l'exécution d'un chemin de fer de Téhéran au golfe rencontrerait de sérieuses difficultés dans l'élévation des montagnes qu'elle aurait à franchir et où passent aujourd'hui la route postale et le télégraphe. Si, au lieu de chercher à atteindre le golfe, on allait de Téhéran par Hérat à Chikarpour, il suffirait, pour rattacher le Caucase à l'Inde, d'une ligne de 3,700 kilomètres; mais sur cette route se dressent les obstacles de toute sorte que nous avons déjà énumérés. Il faut donc pour le moment renoncer à l'idée d'atteindre le nord de l'Inde par une voie ferrée qui partirait de Constantinople ou de Tiflis et qui passerait par l'Afghanistan. On se trouve ainsi amené à considérer comme le seul praticable le projet français, qui prend son point de départ en Sibérie et relie en Orient l'empire russe à l'empire britannique par un chemin de fer pour lequel M. Ferdinand de Lesseps a choisi le nom de *Central-asiatique*.

Après l'achèvement du canal de Suez, qui fut ouvert à la grande navigation en 1870, M. de Lesseps se voyait libre de chercher un autre champ pour son infatigable activité. Ce fut alors que M. Charles Cotard, l'un des ingénieurs du canal, lui proposa de se mettre à la

tête d'une entreprise qui aurait pour but de faire communiquer l'Europe avec l'Inde par une voie ferrée qui traverserait l'Asie centrale. Un tel projet devait plaire au célèbre diplomate qui a déjà mis l'Angleterre en possession, malgré elle, d'une route directe vers son empire indien. A ceux qui craignaient pour la voie de la Mer-Rouge la concurrence de la voie de terre, il répondait que les deux routes, loin de se nuire l'une à l'autre, se prêteraient un mutuel concours; le chemin de fer, en développant les relations commerciales de l'Europe avec l'extrême Orient, augmenterait le mouvement des marchandises, qui est le principal profit du canal. Il était même permis d'espérer qu'en créant des rapports continus entre les possessions asiatiques des Russes et des Anglais, on mettrait fin à l'esprit de défiance qui existe entre les deux nations, et qui amasse des orages sur les petits pays qui les séparent encore. Le moyen le plus simple d'assurer la paix entre les deux puissances qui se disputent la domination de l'Asie, ce serait en effet, en dépit des apparences contraires, de les amener au contact sur une frontière bien tracée, car on supprimerait ainsi les causes ou les prétextes de conflits que font naître les incursions des tribus barbares encore insoumises qui occupent les contrées montagneuses entre l'Inde anglaise et le Turkestan russe.

Les lettres échangées entre M. de Lesseps et le général Ignatief fixèrent l'attention de l'Europe sur le projet. Le prince Orlof obtint du tsar l'autorisation de procéder à des études préliminaires. On forma un comité qui se chargeait de faire les premiers frais de ces études. L'idée d'envoyer par la Russie une grande caravane d'exploration qui se rendrait aux Indes en traversant les territoires intermédiaires fut bientôt abandonnée; depuis une dizaine d'années en effet, ces contrées ont été parcourues en tout sens par des explorateurs russes et anglais qui ont rapporté de leurs voyages tant d'informations précises que les ténèbres qui couvraient les pays de l'Asie centrale n'existent plus. Le comité se contenta d'envoyer deux de ses membres, MM. Victor de Lesseps et A. Stuart, aux Indes, pendant que M. Cotard se rendait à Saint-Pétersbourg pour y recueillir tous les renseignements qu'on pourrait se procurer. En même temps M. Ferdinand de Lesseps adressait à lord Granville, alors secrétaire d'état aux affaires étrangères, un exposé du projet, et lui annonçait le voyage de son fils. Le ministre répondit que le gouvernement anglais refusait d'autoriser une expédition dans l'Afghanistan; il ne voulait pas, disait la lettre, prendre la responsabilité des conflits qui pourraient en résulter. Après être restés quelque temps à Calcutta, où tous les documens nécessaires furent mis à leur disposition, MM. Victor de Lesseps et Stuart visitèrent le nord de l'Inde, une partie de la frontière ouest et la vallée de Kachmir. Le résultat de

leur exploration a été publié l'année dernière par M. Stuart dans une série de mémoires, et M. Cotard a exposé l'état des négociations dans une communication faite à la Société de géographie de Paris dans sa dernière séance annuelle. Nous y puiserons quelques chiffres intéressans.

Ce qui est certain, c'est que la route des Indes par la Russie est de toutes la plus directe, plus courte encore que la route maritime par la Méditerranée et le canal de Suez. La direction à vol d'oiseau, en d'autres termes le grand cercle tiré par Londres et Calcutta, est loin de descendre autant vers le sud : cette ligne passe par Amsterdam, Berlin, Varsovie, coupe la Caspienne et la mer d'Aral, traverse Samarcande, la vallée de l'Indus et l'Himalaya. Le tracé qui se rapprocherait le plus de cette ligne idéale serait celui qu'a indiqué un ingénieur russe, M. Baranovski, et dont le point de départ est Saratof; mais ce tracé a le grave inconvénient de traverser, sur la plus grande partie de son parcours, des régions absolument désertes et privées d'eau, comme l'aride plateau de l'Oust-Ourt, qui s'étend entre la mer d'Aral et la Caspienne. En outre, il laisse de côté Tachkend, qui est le principal entrepôt du commerce de l'Asie centrale. Ce projet n'a donc aucune chance d'être jamais pris au sérieux. Dans le choix qu'il s'agit de faire entre les divers tracés, il ne suffit point de considérer la longueur des lignes, il est essentiel de tenir compte de toutes les circonstances qui peuvent en faciliter l'exécution et en améliorer le produit. Il faut avant tout que le chemin de fer central-asiatique passe par Tachkend et traverse des contrées qui offrent certaines ressources, et notamment du combustible et de l'eau.

Les points extrêmes atteints vers l'est par les chemins de fer russes sont, avec Saratof, Orenbourg et Nijni-Novgorod; du moins la ligne d'Orenbourg est-elle sur le point d'être achevée. En choisissant Orenbourg comme tête de ligne, on aurait eu l'avantage d'une distance plus courte à franchir, car Orenbourg avait une avance considérable sur tout autre point, tant que la prolongation de la ligne de Nijni-Novgorod vers la Sibérie n'était pas encore décidée. Le général Kauffmann, que M. Cotard a vu à Pétersbourg, et le célèbre voyageur Severzof s'étaient également prononcés pour le choix d'Orenbourg. Les conditions ne sont plus les mêmes depuis que le gouvernement russe a ordonné, au mois de décembre dernier, la construction de la ligne sibérienne depuis Nijni-Novgorod jusqu'à Ekaterinbourg et Tioumen, sur une longueur de 4,500 kilomètres. On pourrait maintenant aussi bien choisir comme point d'attache avec le réseau russe l'une ou l'autre de ces deux stations nouvelles; au mois d'avril dernier, les journaux russes ont même annoncé que l'empereur venait d'accorder l'autorisation de com-

mencer les « travaux préparatoires » de la ligne d'Ekaterinbourg à Tachkend. Alors même que cette décision impliquerait un choix définitif, il est intéressant d'examiner avec M. Cotard les conditions économiques du tracé qui partirait d'Orenbourg, car la distance à Tachkend est à peu près la même, que le point de départ soit Orenbourg ou Ekaterinbourg, et d'ailleurs le projet français laissait le choix de la tête de ligne du *Central-Asiatique* facultatif.

De Tachkend, la ligne passe à Chodjend et arrive, par des défilés d'un passage facile, à Samarcande; puis elle se rapproche légèrement de Bokhara et traverse l'Amou-Daria pour atteindre Balkh, « la plus ancienne ville du monde, » au pied de l'Hindou-Kouch. Là commencent les difficultés. Pourtant, d'après tous les renseignements recueillis par M. Cotard, la traversée de cette chaîne est praticable pour un chemin de fer, et vraisemblablement elle ne sera pas plus difficile que celle des Alpes. Les montagnes de l'Asie centrale s'élèvent par gradins. A partir de Pechawer, la tête de ligne indienne du Central-Asiatique, il faudra monter d'environ 3,000 mètres pour atteindre l'un des cols de l'Hindou-Kouch, qui ont des altitudes de 3,300 à 3,500 mètres. La distance à parcourir sur les deux versans étant d'environ 400 mètres, la pente moyenne ne dépassera guère 40 millimètres par mètre. La hauteur absolue du passage n'a rien d'excessif, si l'on considère que la limite des neiges dans ces contrées est de 1,000 mètres plus élevée que dans les Alpes. La partie difficile du tracé ne consiste donc que dans les 800 kilomètres qui séparent Pechawer de Balkh, et cette section de la route traverse des pays fertiles et suffisamment peuplés. La section moyenne, de Balkh à Tachkend, aurait une longueur de 1,000 kilomètres et serait d'une exécution beaucoup plus facile; de plus, elle desservirait des centres importants. De Tachkend à Orenbourg, on traverse sur 2,000 kilomètres un pays de steppes moins peuplé, mais nullement désert. Si l'on compare ces conditions avec celles que rencontrait le chemin de fer du Pacifique, on est obligé de convenir que cette ligne eût semblé *a priori* moins justifiée que celle de l'Asie centrale. Longue de 3,000 kilomètres, elle a eu à traverser un pays affreux, dénué de ressources, manquant d'eau et de bois, et dont l'altitude se maintient à une moyenne de près de 2,000 mètres sur plus de la moitié du parcours. Dans la Sierra-Nevada, on a des pentes de 25 millimètres par mètre. Les amoncellements de neige ont nécessité la construction de galeries de protection en charpente sur une longueur de plus de 400 kilomètres. Sur toute cette étendue, la population était nulle : on ne rencontra qu'une seule petite ville, Cheyenne, qui compte à peine 5,000 habitans. Il fallut, pour la construction de la ligne, tout apporter : matériaux, combustible, nourriture des ouvriers, et se défendre en même temps

contre les attaques des Indiens. Ces difficultés n'ont pas arrêté les Américains, et le chemin de fer du Pacifique a été achevé en moins de cinq ans. Le grand Central-Asiatique sera loin de rencontrer de pareils obstacles, et il sera assuré d'un trafic autrement considérable, car il réunira l'Europe et l'Inde, peuplées ensemble de 500 millions d'habitans et sillonnées de plus de 100,000 kilomètres de voies ferrées.

M. Cotard a essayé d'évaluer d'une part les dépenses d'établissement et de l'autre les revenus immédiats et certains de cette grande route internationale. En estimant le coût de la portion facile, d'Orenbourg à Tachkend, à 150,000 francs le kilomètre, on arrive à un total de 300 millions pour 2,000 kilomètres. Pour la section moyenne de 1,000 kilomètres, il faut compter 200,000 francs, et pour la dernière section, qui a 800 kilomètres, 375,000 francs par kilomètre, ce qui donne respectivement 200 et 300 millions, soit 800 millions pour la ligne entière. En supposant que la ligne soit achevée en moins de huit ans, et en ajoutant au capital les intérêts pendant la moitié de ce temps, on arrive à une dépense totale inférieure à 1 milliard, correspondant à un coût kilométrique d'environ 265,000 francs.

Cette évaluation sommaire des frais d'établissement peut suffire pour le calcul du produit probable de la ligne. Pour avoir d'abord une idée du transit sur lequel on pourra compter, prenons comme base avec M. Cotard les chiffres fournis par le canal de Suez. Il passe aujourd'hui par le canal 80,000 voyageurs par an, dont 60,000 vont aux Indes ou au-delà, et leur nombre augmente chaque année de 5,000. Le voyage de Paris à Calcutta par Marseille demande trente-deux jours et coûte 1,620 francs; par la voie la plus rapide, c'est-à-dire par Brindisi, le trajet est de vingt-trois jours et coûte 2,200 francs. Par le Central-Asiatique, nous dit M. Cotard, on ira de Paris à Calcutta en onze jours au plus, moyennant une dépense de 1,500 francs. La même économie de temps et d'argent s'appliquera aux voyages au-delà des Indes, qui se continueront par mer à partir de Calcutta. La sécurité et la régularité plus grande des voyages par chemin de fer suffiraient d'ailleurs pour attirer au Central-Asiatique une nombreuse clientèle, que M. Cotard croit pouvoir évaluer à 100,000 voyageurs par an dès l'ouverture de la ligne, et qui donnerait une recette kilométrique d'au moins 11,000 francs. En faisant un calcul semblable pour le mouvement des marchandises, on arrive au chiffre de 30,000 francs pour la recette brute de transit, et, en y ajoutant 10,000 francs pour le trafic du parcours intermédiaire de l'Asie centrale, on obtient un produit kilométrique total de 40,000 francs, dont le bénéfice net pourra être d'environ 20,000 francs. C'est, pour la ligne

entière, un revenu annuel de 76 millions, ou d'environ 7 1/2 pour 100, le capital étant de 1 milliard.

Quelle que soit la valeur de ces chiffres, qui reposent nécessairement sur des hypothèses plus ou moins plausibles, ils suffisent pour montrer que l'entreprise du chemin de fer Central-Asiatique, bien qu'elle sorte des limites habituelles, n'entraînerait que des frais comparables à ceux des voies ferrées ordinaires, et qu'elle promet une rémunération suffisante aux capitaux engagés. Il faut ajouter que les compagnies dont les lignes seront empruntées pour le passage des trains des Indes sont intéressées à la création de la voie nouvelle, qui leur apportera une recette supplémentaire importante par la circulation qu'elle fera naître. La meilleure preuve que ce projet n'a rien de chimérique, c'est que le gouvernement russe vient de faire les premiers pas vers la réalisation de la route asiatique en commençant la construction de la ligne de Sibérie, que le commerce réclamait depuis longtemps, et l'étude de celle qui doit descendre vers Tachkend.

Le chemin de fer des Indes une fois achevé, la communication directe de la colonie anglaise avec la Chine pourrait être établie par un embranchement qui se détacherait de la ligne principale (1). Une autre route de la Chine, — mais celle-là se trouve en dehors de la grande ligne transasiatique, — c'est le chemin que suivait jadis le trafic de la Birmanie avec le Yunnan, province chinoise dont l'insurrection des Panthays a fait un pays indépendant. Une expédition partie de Bamo, au mois de janvier dernier, pour explorer de nouveau cette contrée montagneuse, déjà visitée en 1868 par le major Sladen, a été attaquée par des soldats chinois qui ont assassiné l'un des interprètes, M. Augustus Margary; mais cet insuccès n'a pas refroidi le zèle des Anglais. Cette route leur permettrait d'attirer vers le port de Rangoun les produits du Yunnan et de la Chine méridionale, parmi lesquels les plus importants sont les thés et divers métaux, le cuivre, le zinc, l'étain, le plomb, l'or et l'argent, le mercure, etc. Espérons cependant qu'il sera possible, suivant les prévisions de l'infortuné Francis Garnier, de faire dériver ce grand courant commercial vers le fleuve du Tonkin, que les marchandises descendraient jusqu'à l'embouchure, où le cabotage les prendrait pour les porter à Saïgon. Ce port deviendrait ainsi le point de chargement des productions du Toukin et de celles du sud de la Chine, et leur fournirait le débouché facile qui leur manque jusqu'à présent.

(1) Remonter la vallée du Brahmapoutra pour atteindre Changhai, comme le voudrait M. Bouniceau, serait une entreprise par trop ardue.

Pendant que l'Angleterre cherche à s'ouvrir l'accès du Céleste-Empire du côté du sud et que ses navires lui permettent d'y pénétrer par l'est, la Russie étreint le vieux colosse par le nord et par l'ouest, et elle finira par traverser la grande muraille à toute vapeur en prolongeant jusqu'à Pékin ou jusqu'à Changhaï la ligne qui se construit déjà en Sibérie.

III.

Comme une mer sans rivages, la plaine sibérienne s'étale à perte de vue devant le voyageur qui descend le versant oriental des monts Oural. Ce sont des territoires qui semblent créés exprès pour recevoir d'immenses lignes de voies ferrées rayonnant vers l'est et le sud jusqu'aux frontières de la Chine et aux fertiles vallées du centre de l'Asie, dont le commerce ne demande qu'à reflourir. A l'heure qu'il est, le chemin de fer qui part de Moscou dans la direction de l'est s'arrête à Nijni-Novgorod, au confluent de l'Oka et du Volga, le plus important entrepôt du commerce intérieur de la Russie, où se tient chaque été une foire célèbre entre toutes. De là à l'Oural, il y a encore aussi loin que de Vienne à Constantinople. On peut, il est vrai, faire une bonne partie de la route en bateau à vapeur, sur le Volga jusqu'à Kazan, puis sur la rivière de Kama jusqu'à Perm; mais la voie fluviale n'est ouverte que d'avril en octobre. L'exécution du chemin de fer qui doit joindre Nijni-Novgorod à Ekaterinbourg, le centre des districts miniers de l'Oural, était donc depuis longtemps désignée par l'opinion publique en Russie comme une de ces œuvres dont la nécessité s'impose. C'était le moyen de rendre vraiment accessibles les richesses souterraines des territoires de l'est et de ranimer le trafic avec la Chine, qui lutte péniblement contre le commerce maritime.

Ekaterinbourg est une jolie ville bâtie sur le flanc oriental de l'Oural; elle a maintenant 22,000 habitans. C'est le siège de l'administration des mines appartenant à la couronne, et le chef-lieu d'un district qui compte 440 usines. C'est là que passe naturellement la route du commerce avec l'Asie, car la chaîne de l'Oural offre en ce point une dépression où la hauteur n'est plus que de 350 mètres au-dessus du niveau de la mer. La ville de Tioumen, située sur la même route, et où doit s'arrêter provisoirement la ligne qui vient d'être décrétée, est aussi un centre commercial important; il y a vingt ans, elle comptait déjà 10,000 âmes. C'était autrefois le lieu de résidence d'un khan tatar. Il s'y tient chaque année une foire au mois de janvier.

On peut se faire une idée de l'importance du trafic qui suit cette

route par les chiffres que le colonel Bogdanovitch cite dans son étude sur *le Chemin de fer à travers l'Oural*. Il y a quelque temps, le mouvement de marchandises entre la Russie et l'Asie atteignait 11 millions de pouds (184,000 tonnes). Encore en 1850 les Russes envoyaient en Chine pour plus de 7 millions de roubles d'objets manufacturés, qui étaient échangés contre 13 millions de livres de thé. Ce trafic, qui a lieu par la voie de Kiakhta, a bien baissé par suite de la concurrence que lui fait la navigation depuis que les ports chinois sont ouverts aux étrangers. En 1867, sur 127 maisons de commerce d'Irkoutsk, 40 ont cessé les affaires. C'est que le transport depuis Kiakhta jusqu'à Moscou coûte trois ou quatre fois plus cher que le transport par mer. Les moyennes triennales suivantes, que nous empruntons à M. de Lindheim, représentent le mouvement des échanges de la Russie avec la Chine depuis 1856 :

Périodes.	Exportation.	Importation.	Total.
1856-58.....	24 millions de fr.	29 millions de fr.	53 millions de fr.
1859-61.....	22 —	30 —	52 —
1862-64.....	16 —	30 —	46 —
1865-67.....	19 —	22 —	41 —
1868-70.....	14 —	27 —	40 —
1871-72.....	13 —	29 —	42 —

On voit que depuis quinze ans le trafic continental a diminué au lieu d'augmenter; l'exécution du chemin de fer de la Sibérie le relèvera bien vite.

Le colonel Bogdanovitch a été l'un des plus zélés promoteurs de ce chemin de fer, et c'est son tracé qui a été adopté par le gouvernement. Son projet toutefois ne s'arrête pas à l'Oural; il eût voulu continuer la ligne jusqu'à la capitale de la Chine. De Tioumen, elle passerait à Omsk, ville de plus de 42,000 habitans où réside le gouverneur-général de la Sibérie occidentale, puis à Tomsk, Krasnoïarsk, Irkoutsk, Khaïlar, sur la frontière mongole, d'où elle descendrait brusquement vers le sud jusqu'à Pékin.

Relier l'Europe à la Chine par un chemin de fer, qui de Paris à Pékin offrirait un développement d'environ 10,000 kilomètres (1), n'est certes pas une idée sans valeur pratique, ni même une idée prématurée. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur les tableaux statistiques du commerce chinois. On sait que la direction des douanes maritimes du Céleste-Empire est depuis douze ans confiée à un Anglais, M. Robert Hart, dont la vigoureuse administration a rétabli l'équilibre dans les finances chinoises. D'après les rapports

(1) De Paris à Ekaterinbourg, 4,100 kilomètres; d'Ekaterinbourg à Pékin, 5,800 kilomètres. Le chemin de fer de New-York à San-Francisco a une longueur totale de 5,320 kilomètres. Au mois de juin dernier, un « train-éclair » a franchi cette distance en trois jours et demi; d'ordinaire le trajet se fait en sept jours.

qui ont été publiés, le mouvement commercial, dans les quatorze ports ouverts aux étrangers, est représenté par les chiffres suivans : en 1864, les entrées ont atteint une valeur de 51 millions de taëls, et les sorties 54 millions : total 105 millions; en 1872, les entrées s'élèvent à 75 et les sorties à 84 millions : total 159 millions. En 1873 et en 1874, le mouvement des échanges a un peu baissé, car pour ces deux années on ne trouve que 152 et 146 millions respectivement. En moyenne, on peut estimer l'importation aussi bien que l'exportation à 75 millions de taëls, ce qui donne un mouvement total d'une valeur de 150 millions de taëls ou de 1 milliard 200 millions de francs, en évaluant le taël à 8 francs. Ainsi le commerce extérieur de la Chine atteint dès à présent le chiffre de 1 milliard 200 millions, en ne consultant que les registres des ports ouverts aux étrangers, ou d'environ 1 milliard 250 millions, en tenant compte du trafic continental avec la Russie et l'Asie centrale (1). Pour apprécier l'importance de ces chiffres, il faut les rapprocher de ceux qui représentent le commerce extérieur des autres nations, pour la même époque. La Grande-Bretagne, avec un commerce extérieur de 15 milliards, se classe hors pair; puis viennent la France avec 9 milliards, les États-Unis avec 6 milliards; pour la Russie, le mouvement général des entrées et des sorties est de 3 milliards, pour l'Inde anglaise de 2 milliards 500 millions. Si l'on considère que l'Inde est couverte d'un réseau de chemins de fer, qu'elle jouit depuis longtemps d'une administration organisée à l'euro-péenne, et que néanmoins son commerce extérieur ne dépasse celui de la Chine que du double, il est facile de se faire une idée de ce que pourrait être le développement commercial du Céleste-Empire si des voies ferrées y facilitaient le transport des produits.

Les 5,500 kilomètres de rails qui resteraient à poser pour continuer le chemin de fer depuis Tiumen jusqu'à Pékin n'effraieraient pas les Russes, qui en quinze ans ont exécuté 17,000 kilomètres de voies ferrées avec une dépense de 6 milliards. Cependant on paraît vouloir pour le moment se contenter des moyens de communication moins coûteux que peut offrir la navigation fluviale. L'année dernière, une expédition qui avait été envoyée en Sibérie pour étudier la question, a publié un rapport provisoire d'après lequel un canal d'une longueur modérée suffirait pour relier l'Obi à l'Iénisseï et pour créer ainsi une voie fluviale continue entre la rivière de Toboi et le lac Baïkal, c'est-à-dire depuis Tiumen jusqu'au-delà d'Irkoutsk.

Le tracé recommandé par le colonel Bogdanovitch ne rencontre-

(1) Chose triste à dire, dans ce total la France ne figure encore que pour une cinquantaine de millions, et, sur quinze mille navires enregistrés en 1873 dans les ports chinois, deux cents à peine portaient notre pavillon.

rait pas de difficultés d'exécution bien considérables ; il aurait seulement l'inconvénient de faire traverser aux voyageurs sur une longueur de 2,000 kilomètres, c'est-à-dire pendant deux jours, des régions désertes où ils seraient exposés aux horreurs de l'hiver sibérien. L'objection principale qu'il soulève, c'est qu'il pénètre en quelque sorte dans le Céleste-Empire par une porte de derrière. Pékin en effet est loin d'être l'entrepôt principal du commerce chinois. La capitale est située dans une province pauvre de ressources et tout à fait en dehors de la grande route des caravanes qui se dirigent vers l'intérieur de l'Asie. — On a encore proposé de faire passer le tracé par Kiakhta et Ourga, route ordinaire des caravanes par lesquelles se font les échanges entre la Sibérie et la Chine. Aucun de ces projets, dit M. de Richthofen, ne peut se présenter à l'esprit de celui qui, se plaçant sur le littoral chinois, regarde dans la direction de l'Europe. Le point de départ naturel d'un chemin de fer transasiatique qui doit traverser l'Empire du Milieu, c'est la plaine d'alluvions si fertile et si bien peuplée qui s'étend entre le Fleuve-Jaune et le Fleuve-Bleu, et dont le commerce intérieur a son centre à Hankow (1), tandis que Changhaï en est le port principal.

La voie ferrée partirait soit de Changhaï, soit de Hankow, et se dirigerait d'abord à Si-ngan-sou, la populeuse capitale du nord-ouest de la Chine, située au centre d'un district houiller ; c'est, par son périmètre, la troisième ville de l'empire, mais peut-être la première par le nombre de ses habitants, car on lui donne un million d'âmes. Si-ngan est le grand entrepôt du trafic avec l'Asie centrale ; pendant trois mille ans, ce fut la résidence des Fils du Ciel. De ce point, la route va au nord-ouest et finit par atteindre l'oasis de Khamil, au pied des monts Thian-chan, où elle se bifurque ; la branche qui suit le versant méridional se dirige vers Kachgar et Yarkand, la branche supérieure aboutit à Kouldja, comptoir important que la Russie possède depuis 1871.

De temps immémorial, le trafic a suivi ces routes, notamment celle du sud, par laquelle la soie arrivait aux Perses et aux Romains ; c'est aussi la route qui conduisit Marco Polo chez Koublaï-Khan. Le voyage de Yarkand ou de Kouldja passe parmi les Chinois pour la chose du monde la plus facile et la plus simple. D'ordinaire on n'emploie pas de chameaux, on se sert de chars attelés de deux mules, que l'on loue, pour ce voyage de quatre-vingts jours, qui vous fait franchir une distance de 3,500 kilomètres, moyennant le

(1) L'ensemble des trois villes de Hankow ou Han-kéou, Han-yang et Ou-tchang, situées au confluent du Han-kiang et du Yang-tse-kiang, a bien encore une population de 1,500,000 âmes. D'après M. l'abbé David, cette population était portée par les relations anciennes à 6 ou 7 millions ; les ravages des taïpings l'ont réduite au quart de ce qu'elle était autrefois.

prix modique de 6½ taëls (environ 500 francs). On trouve de quoi nourrir hommes et bêtes sur tout le parcours, sauf les trois jours de marche qui séparent Khamil de la porte de la grande muraille, et pendant lesquels on traverse le désert Gobi.

M. de Richthofen propose de choisir pour la voie ferrée la route du nord, c'est-à-dire celle de Kouldja, ou mieux encore, afin d'éviter le voisinage de la chaîne du Thian-chan, de suivre la vallée de l'Irtych jusqu'à Semipalatinsk et Omsk, où la voie ferrée rejoindrait la ligne de la Sibérie. Cette route a été parcourue en 1875 par le colonel Sosnovski, dans son voyage de Hankow à Pétersbourg. M. Sosnovski était entré en Chine par le chemin qui conduit de Kiakhta à Pékin. De Pékin, il était allé à Hankow, où il avait trouvé un certain nombre de négocians russes venus pour acheter du thé. De là, il avait suivi la grande route des caravanes qui traverse la Dzungarie en passant par Khamil, et il avait rejoint la frontière russe au lac Zaisan, après un voyage de huit mois. Se présentant ouvertement comme envoyé du gouvernement russe, il avait trouvé partout le meilleur accueil auprès des autorités chinoises, qui l'avaient protégé et l'avaient fait escorter de ville en ville. L'expédition a rapporté de riches collections, des photographies, etc. Avant son retour, on avait reçu de ses nouvelles par un sous-officier cosaque qui, parti de la ville chinoise de Lan-tchéou, avait fait 3,000 verstes en cinquante jours, traversant tout seul un pays complètement inconnu, et était arrivé au poste de Zaisan avec ses dépêches sans avoir éprouvé le moindre accident.

Le district de Semipalatinsk est la région la plus heureuse de la Sibérie occidentale; malgré le froid intense qui y règne en hiver, on l'appelle « l'Italie sibérienne. » Il a pris une importance nouvelle par la découverte de gisemens de charbon. La ville, qui doit son nom aux sept « palais » qu'elle possède, est belle et située dans une plaine fertile; elle a plus de 8,000 habitans. Il s'y tient deux foires, l'une au commencement de juin, l'autre à la fin de décembre. Le commerce est surtout animé pendant l'hiver. Dès que l'Irtych se couvre de glace, on voit arriver les Kirghiz des steppes voisines avec leurs chameaux portant d'immenses charges de peaux de moutons et d'agneaux, de poils de chameau, etc., qu'ils échan- gent contre des produits européens, tels que blé, farine, tabac, fer, objets de bois. Chaque hiver, il vient à Semipalatinsk plus de mille de ces animaux, qui remportent 2,500 tonnes de marchandises. Semipalatinsk est aux portes de la Chine, car la vallée de l'Irtych perce les remparts de la Mongolie et offre le passage le plus facile pour pénétrer dans le Céleste-Empire. De ce point, le commerce peut rayonner vers la Chine, le Turkestan et la Kachgarie, et déjà les Anglais s'efforcent de disputer aux Russes ces marchés importans.

On ne sait pas assez qu'il existe au cœur de l'Asie, entre l'Altaï et l'Himalaya, une population nombreuse, une population qu'on peut évaluer à 50 ou 60 millions d'habitans, qui a tous les besoins variés d'une demi-civilisation, et qui deviendrait une excellente clientèle pour le commerce européen. Fermé aux étrangers sous la domination chinoise, le Turkestan oriental est devenu accessible après l'établissement du puissant état de la Kachgarie par Yacoub-Beg, et les relations commerciales de l'Inde avec ces pays se sont développées à vue d'œil depuis qu'un traité, conclu en 1870 par lord Mayo, les a affranchies des droits de transit abusifs et exorbitans que le maharajah du Kachmir prélevait sur les marchandises. Les Anglais, qui ont pour spécialité d'habiller les peuples, se préparent à profiter largement de ce nouveau débouché; il s'agit d'inonder de leurs tissus les marchés du Turkestan. Les routes, les moyens de transport, ne manquent pas; les trafiquans indigènes se chargeront de disséminer les marchandises jusqu'aux points les plus éloignés, pourvu qu'on alimente un réservoir communiquant avec cette espèce de réseau d'irrigation. L'esprit de négoce, l'énergie commerciale de ces races ne connaît pas d'obstacles; leurs caravanes vont intrépidement par monts et par vaux, comme au temps des *Mille et une nuits*. Et notez que ces nouveaux cliens des fabriques de Manchester ne seront pas de pauvres acheteurs comme les paysans bengalis. Au lieu de la pièce de cotonnade qui forme l'unique vêtement de ces derniers, vêtement qui n'a point varié depuis des siècles, les habitans des vallées de l'Asie centrale ont au moins deux ou trois vêtemens distincts qui couvrent le corps depuis le cou jusqu'aux pieds, avec des pardessus de laine ou de soie pour les gens riches. La ceinture et le turban, qu'ils ont adopté à la place du bonnet fourré depuis l'expulsion des Chinois, demandent au moins 10 mètres d'étoffe. Puis ces hommes robustes ne se contentent pas, comme les *ryots*, d'un peu de riz et d'eau claire; il leur faut, pour compléter leur repas, les épices de l'Inde, le thé de la Chine, le sucre de la Russie. Or le commerce du Bengale était déjà une source de gros profits; que sera-ce quand on sera fournisseur attiré de leurs riches voisins? Ne croyez pas que ces gens n'aient rien à donner en échange de ce qu'ils voudront acheter. Leurs pâturages nourrissent de nombreux troupeaux de chèvres: ils pourront donner cette laine à châles qui fait le secret de la supériorité des métiers kachmiriens. La soie du Khotan est un autre produit digne d'attention; enfin leurs montagnes recèlent toujours de l'or comme aux temps anciens.

Le commerce avec le Turkestan promet donc de très sérieux profits. Il faudra seulement bien connaître les besoins et jusqu'aux petites manies des acheteurs. M. Robert Shaw, aujourd'hui consul

britannique à Yarkand, qui a consacré à cette question un travail intéressant (1), cite un exemple très propre à montrer la nécessité de ces connaissances spéciales. Les Tourki n'achètent pas de couteaux de fabrique anglaise, bien qu'ils en apprécient les qualités, — parce qu'ils s'imaginent qu'ils souilleraient la viande en la découpant avec un couteau où il n'y a rien qui sépare la lame du manche. Il suffirait de les satisfaire sur ce point pour leur vendre de la coutellerie. De même il serait facile, avec toutes les nouvelles applications du coton, de la laine, de l'alpaga, et avec les belles couleurs que l'on tire maintenant du goudron de houille, de préparer des tissus spécialement adaptés aux besoins et aux goûts de ces peuples. Des étoffes légères, mais fortes et d'un tissu serré, à dessins larges et brillans, seraient ce qu'il faudrait pour les vêtemens extérieurs, des cotonnades à dessins plus unis pour les vêtemens de dessous.

Les Anglais feront tout pour attirer cette magnifique clientèle aux marchés de l'Inde, où les négocians indigènes viendront eux-mêmes chercher les articles d'un placement facile, une fois qu'ils en auront fait l'essai avec succès, pour les répandre ensuite dans l'Asie centrale et dans les provinces occidentales de la Chine. Une route transasiatique pourrait détruire ces calculs; voilà une des raisons qui font que le projet de M. de Lesseps a rencontré peu de faveur en Angleterre. Les profits que promettent les échanges avec l'Asie centrale peuvent être estimés d'après la différence des prix de divers objets dans les marchés russes et dans ceux de l'Asie. Les étoffes de soie, de coton, de velours, sont de 50 pour 100 plus chères en Asie qu'à Moscou; le prix du drap augmente de 100 pour 100, et pour d'autres marchandises la différence atteint 200 et 300 pour 100. Inversement la soie crue se vend de 150 pour 100 plus cher en Russie, le coton cru de 200 pour 100, et ainsi de suite (on sait que le sol et le climat de plusieurs points du Turkestan se prêtent admirablement à la culture du coton). Un rapport adressé au gouvernement russe affirme qu'avec 20,000 roubles on ferait aisément un bénéfice de 60,000 roubles dans le voyage aller et retour. Les Anglais ont tout intérêt à chasser de ces marchés les tissus russes. Le coton imprimé se vend dans les bazars du Turkestan oriental de 1 fr. 50 cent. à 2 francs le mètre; la pièce de 20 mètres se paie donc en moyenne 35 francs. Or à Bombay on l'achète au prix de 13 francs, et les frais de transport et de douanes ne dépasseraient point 7 francs, de sorte que le bénéfice net serait de 15 francs, ou de 75 pour 100.

En prolongeant la ligne de Sibérie jusqu'au cœur de l'Asie cen-

(1) On en trouve une traduction dans l'*Explorateur* du 18 novembre 1875.

trale, la Russie s'assurerait presque le monopole de ce trafic important, et en la continuant par la vallée de l'Irtych aussi loin que le permettrait le Fils du ciel, elle pourrait ressaisir le trafic continental avec la Chine, qui lui échappe. En Angleterre, on voit ces projets d'un mauvais œil. Et pourtant le chemin de fer Central-Asiatique, s'il pénétrait dans l'Inde, soit par les défilés de l'Hindou-Kouch, soit, comme le voudrait M. Stuart, par Kachgar et Yarkand, permettrait aux Anglais d'exporter en Russie une foule de leurs produits, et notamment le thé, dont la culture a si bien réussi dans le nord de l'Inde. Ils profiteraient également, dans ce cas, de l'embranchement qui se dirigerait vers la Chine; mais il faudra peut-être encore attendre longtemps avant que le cabinet de Pékin consente à y prêter la main. La gazette chinoise qui paraît à Changhaï, le *Hwei-pao*, traite les chemins de fer d'œuvre du démon, — le démon, c'est le « barbare rouge » venu du côté du couchant. Toutefois n'est-ce pas beaucoup que la question des *railways* soit discutée par un journal chinois?

En présence de ces difficultés, et en attendant que le temps soit venu de les résoudre, il peut suffire à la Russie d'assurer ses communications avec ses possessions asiatiques qui s'étendent chaque jour. Ne pouvant pas encore accrocher les fils de sa vaste toile d'araignée ni au Golfe-Persique, ni aux ports de la mer de Chine, elle se contentera d'en fortifier la trame en multipliant les voies ferrées qui lui permettront de porter, le cas échéant, ses troupes rapidement et sûrement sur tous les points de ses territoires où leur présence pourra devenir nécessaire. Ces considérations ont suggéré à M. de Hochstetter le projet d'un chemin de fer circulaire qui, contournant l'immense dépression aralo-caspienne, partirait d'Ekaterinbourg, passerait à Omsk, Semipalatinsk, Sergiopol, Kopal, Ver-noë, Tachkend, Samarcande, et rejoindrait un jour, à travers la Perse, la ligne du Caucase. Ce tracé est sans doute moins direct que celui qui d'Ekaterinbourg descend droit au sud jusqu'à Tachkend, mais il a l'avantage d'éviter les déserts et de desservir les provinces les plus riches et les mieux peuplées de la Russie d'Asie, et ce résultat compenserait amplement l'augmentation de dépense qu'entraînerait ce détour (1).

Au reste, le gouvernement russe ne perd pas de vue un seul instant la tâche qu'il s'est donnée en Asie; les expéditions scientifiques s'y succèdent, et nous avons vu qu'on travaille en silence à l'extension graduelle du réseau des chemins de fer. L'Angleterre voit avec terreur sa rivale s'approcher des frontières de son empire indien. Plusieurs fois déjà on a parlé d'aller à Kelat, d'occuper le

(1) D'Ekaterinbourg à Tachkend, il y a moins de 2,000 kilomètres en prenant par le plus court; par Semipalatinsk, la ligne aurait un développement de 2,800 kilomètres.

Belouchistan, qui sépare l'Inde de la Perse ; mais on attend que la Russie fasse mine de mettre un pied sur le territoire afghan, car c'est la ville de Hérat surtout qu'on craindrait de voir aux mains des Russes et qu'on s'efforcerait de leur disputer.

Espérons pourtant que les deux puissances qui se partagent la mission de renouveler la face de l'Asie finiront par s'entendre : il y a place pour deux dans ce vaste continent. Vouloir arrêter les progrès de la Russie sur cet immense échiquier serait peine perdue. Mais en la voyant tourner ses efforts avec tant d'énergie du côté de l'Asie, on comprend qu'elle ne soit pas pressée de faire aboutir la question d'Orient. Tant qu'elle n'aura point assuré son flanc gauche en occupant la rive méridionale de la Caspienne, qui appartient encore à la Perse, elle hésitera à engager l'action contre la Turquie.

IV.

Une question qui se rattache étroitement au problème des voies de communication transasiatiques, c'est celle des gisemens carbonifères de l'Asie. Les dépôts de houille que les lignes projetées rencontreront sur leur parcours ne sont pas seulement d'une importance capitale pour l'exploitation de ces lignes, qui consommera des quantités effrayantes de charbon, ils représentent encore l'avenir industriel des contrées que ces lignes doivent traverser. Le charbon en effet est l'aliment principal de l'industrie moderne : c'est la force portative, la force condensée sous un faible volume. Avec les machines à vapeur perfectionnées que l'on possède aujourd'hui, on peut admettre qu'un kilogramme de houille représente une heure de travail d'un cheval-vapeur, ou bien une journée d'ouvrier. Une tonne de houille peut donc fournir dès à présent le travail de trois hommes occupés une année durant. En ne prenant même que la moitié de ce chiffre, on trouve que les 256 millions de tonnes de houille que l'industrie du globe entier consomme annuellement remplacent près de 400 millions d'ouvriers !

Cette consommation augmente avec une inquiétante rapidité. L'Angleterre à elle seule fournit la moitié de la quantité dont l'industrie a besoin (125 millions de tonnes en 1872) ; un sixième (42 millions de tonnes) est fourni par l'Allemagne, un autre sixième par les États-Unis, le reste principalement par la France, la Belgique et l'Autriche-Hongrie, car la Russie produit tout au plus 1 million de tonnes par an. Jusqu'à présent, on le voit, l'Europe a eu presque le monopole de la production du charbon que consomme l'industrie, et c'est ce qui lui a si longtemps assuré une suprématie incontestée. Cependant est-elle sûre de garder à jamais cette

avance? La houille est un capital qui s'use et ne se reproduit point : il s'en va en fumée, il se dissipe sous forme de chaleur, de lumière, de force dépensée. Les houillères de l'Europe seront épuisées tôt ou tard, et c'est alors que les immenses richesses souterraines des autres continens auront tout leur prix. Depuis dix ans, l'enquête se poursuit en Angleterre sur la richesse et la durée probable des trésors que recèlent les mines du royaume-uni. M. Jevons a calculé que cette durée ne dépasserait pas un siècle; sir William Armstrong recule du double le terme fatal. Le rapport de la commission du parlement, publié en 1871, est plus rassurant; il n'en est pas moins vrai que la production des houillères anglaises aura une fin.

Aucun pays n'exploite ses mines aussi largement que l'Angleterre, où cette industrie est depuis longtemps arrivée à son développement complet et comparable à un arbre séculaire tandis que dans la plupart des autres pays elle n'est qu'un jeune plant. En effet, les bassins carbonifères de la Grande-Bretagne ont une superficie totale d'environ 24,000 kilomètres carrés, et ils sont exploités par trois mille mines qui en 1872 ont produit 125 millions de tonnes de charbon, tandis que les États-Unis, dont les gisemens ont peut-être une étendue vingt fois plus considérable, ne produisent encore que le tiers de cette quantité, et que la Russie, qui possède des gisemens presque aussi étendus que ceux de l'Angleterre, commence seulement à les entamer.

D'après les évaluations les plus récentes, les gisemens carbonifères de l'Europe entière couvrent une aire totale d'environ 62,000 kilomètres carrés. Ceux de l'Australie paraissent être d'une étendue à peu près équivalente; mais les bassins houillers de l'Amérique du Nord présentent une superficie totale de 300,000 kilomètres carrés selon les uns, de plus de 500,000 (la surface de la France) selon les autres, et ceux de l'Asie sont pour le moins aussi considérables. Or en Asie et en Amérique ce vaste domaine est, pour ainsi dire, encore vierge : il renferme une provision presque indéfinie de combustible minéral. Il y a là de quoi rassurer ceux qui craignent l'épuisement plus ou moins prochain du *stock* de combustible que la lente action du soleil a jadis créé pour nous et qui se trouve emmagasiné dans les entrailles de la terre. Ce qui est moins rassurant, c'est que cette réserve souterraine, qui n'appartient pas à l'Europe, pourrait bien déplacer le centre de gravité de l'industrie du globe. Dès à présent, la progression rapide que suit le chiffre de la production houillère aux États-Unis (il double toujours en moins de dix ans), permet de prévoir avec certitude qu'avant cinquante ans l'Amérique marchera sous ce rapport de pair avec l'Angleterre.

M. de Hochstetter a réuni toutes les données qu'il a pu se procurer sur l'étendue et la puissance des dépôts carbonifères de l'Asie, en

profitant notamment des renseignemens recueillis par le baron Richthofen pendant ses voyages en Chine. La Turquie d'Asie ne paraît posséder qu'un seul gîte houiller : c'est celui d'Eregli (Héraclée), sur les bords de la Mer-Noire, qui fut découvert en 1834 et dont l'exploitation fut commencée sept ans plus tard par des Croates et des Monténégrins. Ce bassin s'étend le long de la mer sur plus de 100 kilomètres : il est très riche et renferme une houille comparable à la houille anglaise ; mais on gaspille ces trésors par une exploitation des plus imprévoyantes, qui est un véritable pillage. Tout le monde peut se procurer un *teskéré* qui autorise le porteur à faire des recherches et, en cas de succès, à exploiter la mine trouvée pour le compte du gouvernement. On pousse les puits tout au plus à la profondeur de 80 ou 100 mètres, et on les abandonne dès que le mauvais temps ou les eaux interrompent le travail. De cette façon, le terrain est fouillé un peu partout, et ce magnifique gisement perd chaque jour de sa valeur. Le transport, qui pourrait se faire si facilement par mer, a lieu à dos d'homme, et c'est l'arsenal qui consomme tout le produit de ces mines primitives. D'autres affleuremens ont été signalés sur les côtes de la Mer-Noire jusqu'au-delà de Trébizonde, puis dans le Kurdistan, où l'on trouve aussi de l'asphalte, qui est exploité par les indigènes.

La Perse possède des dépôts carbonifères assez riches dans la chaîne de l'Elbourz ; une mine existe près du village de Hif, au nord de Téhéran. Bien que la houille soit de qualité inférieure, ces gisemens ont une grande importance à cause du manque de bois, qui est une des plaies de cette contrée. Ce qui en augmente encore la valeur, c'est que le charbon fossile y est accompagné de minerais de fer. Le charbon de Hif revient à 28 francs la tonne sur le carreau de la mine, mais à Téhéran on le paie 50 ou 60 francs pendant l'été, et jusqu'à 100 francs l'hiver.

Dans l'Inde, la houille indigène est également d'une qualité inférieure (elle ne renferme en moyenne que 52 pour 100 de carbone). Aussi l'extraction dans les quarante-quatre mines atteint-elle à peine 5 millions de tonnes par an, et l'on continue d'importer beaucoup de houille anglaise, bien qu'elle revienne cinq ou six fois plus cher que le produit indigène, qui se vend à Calcutta 9 francs la tonne, tandis que la houille anglaise y coûte 50 francs. Le bassin principal s'étend à l'ouest de Calcutta et couvre une surface de 1,500 kilomètres carrés ; d'après M. Oldham, le directeur du *Geological Survey*, la richesse de ce dépôt peut être estimée à 14 milliards de tonnes. La superficie totale des bassins carbonifères de l'Inde anglaise est évaluée à 3,800 kilomètres carrés. Les dépôts appartiennent à des âges géologiques divers, depuis le permien jusqu'au jurassique supérieur, et notamment au lias.

Les Russes possèdent en Asie des gisemens de houille et d'an-thracite sur les deux versans de la chaîne de l'Oural, au pied de l'Altaï (dans le gouvernement de Tomsk), dans la steppe des Kirghiz (aux environs de Semipalatïnsk), dans le Caucase, puis dans le Turkestan au pied des monts Alatau et Karatau, au nord-est de Tachkend, enfin dans le voisinage de Sergiopol et de Kouldja, d'où les Chinois tiraient déjà du charbon. Une partie seulement de ces gisemens, auxquels on en pourrait ajouter beaucoup d'autres d'un moindre rapport, est exploitée, et l'on n'a encore que des données assez vagues sur la richesse des dépôts; mais le gouverneur-général du Turkestan a chargé un ingénieur des mines d'une enquête sur cette question.

Les gîtes carbonifères du Turkestan russe sont une ressource providentielle pour le futur chemin de fer des Indes, qui doit côtoyer les monts Karatau. M. de Hochstetter pense qu'ils appartiennent au terrain houiller proprement dit, ce qui ferait supposer que cette formation s'étend sur de vastes espaces le long des pentes nord-ouest de l'Altaï et du Thian-chan; le chemin de fer circulaire dont il a indiqué le tracé aurait donc, pour ainsi dire, une mine de houille aux portes de chaque station.

Le charbon des monts Karatau est de l'antracite de bonne qualité, et sert déjà à l'approvisionnement de la flottille de bateaux à vapeur que les Russes entretiennent sur la mer d'Aral. Comme ces gisemens sont accompagnés de minerais de fer, de cuivre et de plomb, il y a là tous les élémens d'une florissante industrie. Le Turkestan est d'ailleurs un des plus anciens centres miniers. Le géographe arabe Istakhry, qui vivait au x^e siècle, nous apprend que le Fergana (le Khokand actuel) produit beaucoup d'or, puis aussi de l'argent, du mercure, du fer, du cuivre, du plomb; il ajoute que dans cette contrée « il existe une montagne que l'on dit formée d'une roche noire qui brûle aussi bien que du charbon. On en a trois charges pour un *dirham*; les cendres sont employées à blanchir le linge. »

La Chine est probablement avec le Turkestan le pays où la houille a été le plus anciennement utilisée comme combustible. Au xiii^e siècle, Marco Polo constate que les habitans du Cathay brûlent en guise de bois une pierre noire qu'ils appellent *meï*. Pour une contrée presque entièrement privée de bois, — les maigres broussailles qui poussent sur les pentes des collines ne peuvent être rasées que tous les trois ans, — ce combustible minéral est un élément de vie. Cependant on l'exploite toujours par les mêmes procédés primitifs qui étaient sans doute en usage il y a mille ans : on attaque les flancs des collines par des galeries inclinées, et on les déserte aussitôt que l'eau commence à se montrer. Cette année, les premières machines

à vapeur doivent être installées dans les mines voisines de Pékin; ce sera le début d'une ère nouvelle pour l'exploitation des richesses souterraines de la Chine. En attendant, la navigation à vapeur, qui est très active sur les côtes et sur les fleuves, en est encore réduite à consommer du charbon de provenance étrangère, que lui fournissent l'Angleterre, l'Amérique, l'Australie, le Japon et Formose, et dont les entrepôts sont les ports de Hong-kong et de Changhaï. Ce charbon se vend à Changhaï de 50 à 100 francs la tonne, selon la provenance et la qualité; le transport de la houille indigène d'un port à l'autre est rendu à peu près impossible par un droit d'exportation exorbitant.

Les gisemens houillers de la Chine n'ont guère attiré l'attention des explorateurs européens que depuis une dizaine d'années. Des voyageurs de grand mérite, parmi lesquels nous citerons M. W. Kingsmil, M. Raphaël Pumpelly, l'abbé David, avaient déjà visité quelques-unes des mines les plus importantes; mais c'est surtout à M. de Richthofen que l'on doit une connaissance plus exacte des bassins carbonifères de l'empire du Milieu. Si l'on considère l'immense étendue de ces bassins, que sillonnent des fleuves et des rivières navigables, et l'extraordinaire aptitude des Chinois pour tous les genres d'entreprises industrielles et de travaux d'art, on se trouve amené à penser que la mise en œuvre de ces gisemens, qui viennent s'ajouter à ceux de l'Amérique, pourrait changer la face de la production houillère, et peut-être du commerce et de l'industrie en général.

Au sud de la chaîne qui sépare le bassin hydrographique du Yang-tse-kiang de celui du Hoang-ho (Fleuve-Jaune), les dépôts houillers n'ont pas la même importance qu'au nord de la ligne de partage; cependant ils occupent encore de vastes espaces. Le plus étendu de ces bassins, qui forment de larges taches noires sur la carte, là où tout est encore vierge dans les atlas les plus récents, est celui de la province méridionale de Sé-tchuan; M. de Richthofen en évalue la superficie à 250,000 kilomètres carrés. Ce bassin est entouré de tous côtés par de hautes montagnes; les cours d'eau qui alimentent le Yang-tse-kiang y tracent des sillons profonds où les lits de houille apparaissent au jour, ce qui en rend l'accès facile, car la plupart de ces rivières sont navigables jusqu'au bord du bassin. La qualité du charbon que fournit ce bassin varie suivant les régions: dans la région du nord et dans celle de l'ouest, on trouve une bonne houille bitumineuse; dans le sud et dans l'est, elle est remplacée par un anthracite de qualité assez médiocre. On ne peut songer à porter ces produits jusqu'à Changhaï; mais les habitans de la province qui renferme ce gisement ont ainsi sous la main un combustible très peu coûteux et très suffisant pour leurs besoins. Plus

au sud, dans le Yunnan, qui sépare la Chine de l'empire birman, il existe des gîtes considérables d'un anthracite de bonne qualité, et dans le voisinage on trouve du minerai de cuivre, d'étain, de zinc et de plomb en abondance. D'après M. de Richthofen, tous ces gisemens, comme ceux de l'Inde, appartiennent à une formation plus moderne que le terrain houiller, peut-être au trias, peut-être même au lias. Le véritable terrain houiller fait son apparition un peu plus vers l'est, dans la province de Hounan, d'où une flottille de bateaux qui animent sans cesse le Yang-tse-kiang et ses affluens apportent le charbon fossile à Hankow. Le bassin houiller de la province de Hounan peut se comparer à ceux de la Pensylvanie; il couvre une aire de 46,000 kilomètres carrés, et s'étend sur les deux rives du Siang jusqu'à Siang-tan. Il renferme de l'anthracite d'excellente qualité dans la partie sud, et de la houille bitumineuse dans la partie nord. Ce gisement pourra surtout approvisionner le centre de la Chine; les ports tireront leur combustible avec plus de facilité des provinces du nord. La première qualité d'anthracite se vend à Hankow 25 ou 30 francs la tonne. L'extraction atteignait en 1870 environ 150,000 tonnes. Les habitans de cette province sont, d'après M. de Richthofen, une race rude, laborieuse et intelligente, mais très hostile aux Européens. C'est la province qui fournit le plus de mandarins; on y trouve une école où un millier de jeunes gens étudient toute la journée chacun dans sa cellule: ils n'ont qu'un seul professeur, qu'ils vont consulter lorsqu'ils se trouvent embarrassés par une difficulté.

C'est dans le nord de la Chine, dans cette région où tout est jaune, la terre et l'eau, les routes, les champs, les collines et les rivières, que se rencontrent les bassins carbonifères les plus riches et les plus étendus. Il semble qu'il y ait eu là dans le principe un dépôt houiller continu qui régnait sur un espace de 25 degrés de longitude, depuis les déserts de l'ouest jusqu'aux rivages de la Mer-Jaune; le lent travail d'érosion et de dénudation qu'accomplissent les eaux depuis un nombre inconnu de siècles, et qui modifie peu à peu le relief de la surface terrestre, y a fait sans doute de larges brèches. Néanmoins ce qui reste peut encore rivaliser avec les gisemens américains, et la plus grande partie de ces dépôts appartient à la vraie formation houillère, une faible partie seulement à des terrains plus récents.

Le centre de ces gisemens peut être placé à bon droit dans la province de Chansi, qui est aussi le district le plus fertile en minerai de fer. Toute la partie sud de la province forme un gîte houiller d'une incroyable richesse, et nulle part ailleurs l'extraction ne rencontre des conditions aussi favorables. Les strates carbonifères, où la houille apparaît en lits puissans et presque horizontaux, con-

stituent un seul plateau d'une étendue d'au moins 80,000 kilomètres carrés, reposant sur une assise de calcaire également horizontale, et terminé à l'est et au sud par des escarpemens qui lui donnent l'aspect d'un massif isolé. Cette montagne de houille, connue depuis les temps les plus anciens sous le nom de *Tai-hang-chan*, s'élève à 600 ou 900 mètres au-dessus du niveau de la plaine adjacente; elle est surmontée par une seconde terrasse, composée de couches horizontales de grès, qui atteint une hauteur de près de 2,000 mètres; des failles la déchirent en plusieurs endroits jusqu'au niveau du calcaire inférieur, et c'est là et dans les sillons creusés par de nombreux cours d'eau, que les lits de houille affleurent et deviennent accessibles. Il serait facile de les attaquer souterrainement par des galeries horizontales, où l'on établirait des voies ferrées; la faible inclinaison des strates favoriserait l'écoulement naturel des eaux. On ne trouverait nulle part ailleurs un *stock* de charbon à la fois aussi abondant et aussi facile à exploiter. Si ce gisement à fleur de terre existait en Europe, où s'arrêterait l'essor de notre industrie?

Ajoutons qu'une montagne de gneiss, le *Ho-chan*, qui court du nord au sud, et qui s'élève à 2,400 mètres, divise le plateau houiller en deux ailes ou régions : l'aile orientale se compose d'anthracite, l'aile occidentale de houille ordinaire. L'anthracite est de première qualité, compacte et très pur; l'un des lits, dont les affleuremens peuvent être suivis sur une étendue de plus de 300 kilomètres le long des flancs du *Tai-hang-chan*, a une épaisseur qui varie de 6 à 9 mètres. On le débite en gros blocs cubiques, qui se vendent sur les lieux au prix de 60 centimes la tonne; le charbon bitumineux vaut de 30 à 40 centimes. Ces prix montrent assez avec quelle facilité s'obtiennent ces produits.

Les provinces de Honan et de Kansou, qui touchent au Chansi du côté du sud et de l'ouest, sont moins riches en charbon; mais elles ont l'avantage d'être situées sur la route de Changhaï à Moscou. Dans le voisinage de Pékin, il y a des mines d'où l'on tire un anthracite de qualité moyenne qui est porté à la capitale par des ânes et des chameaux. Enfin la province de Chantoung renferme des gisemens de houille situés à proximité de la côte, qui malheureusement n'a pas de port en cet endroit; mais il serait facile de les mettre en communication avec la capitale par une voie ferrée. Les négocians de Tien-tsin y avaient songé; ils n'ont pu obtenir l'autorisation du gouvernement, et ils continuent d'acheter au prix de 12 taëls (100 francs) la tonne du charbon anglais, qui n'est pas meilleur que le charbon indigène, qu'on pourrait si facilement se procurer pour la moitié de ce prix.

Ces données sommaires, empruntées à M. de Richthofen, suffiront

pour montrer que les bassins houillers de la Chine peuvent marcher de pair avec ceux de l'Amérique pour l'étendue des gisemens comme pour l'abondance et la qualité des produits. Ce qui en augmente encore l'importance, ce sont les facilités de toute sorte qu'on trouve dans les régions du nord pour l'extraction et pour le transport du combustible minéral. En ajoutant à ces gisemens ceux de l'Inde, du Turkestan, de la Sibérie, enfin ceux qui sont exploités à Formose et au Japon, où l'extraction atteignait l'année dernière près de 400,000 tonnes, on n'aura pas de peine à se convaincre que le *stock* de combustible minéral que les siècles passés ont accumulé dans les entrailles de la terre n'est pas encore près d'être épuisé. La superficie totale des bassins houillers qui ont été signalés jusqu'à ce jour dans l'ancien et le Nouveau-Monde paraît égaler vingt fois celle des gisemens qui sont exploités dans l'Europe entière; elle dépasse vraisemblablement 1 milliard de kilomètres carrés, c'est-à-dire la surface de la France et de l'Espagne réunies. Quel que puisse être l'accroissement progressif de la consommation, il y a là encore du combustible pour plusieurs milliers d'années, et les craintes qui ont été formulées à cet égard sont vaines.

Ce qui n'est pas impossible, c'est que l'Amérique du Nord et l'extrême Orient entrent en scène comme pays producteurs par excellence et accaparent, dans un avenir plus ou moins rapproché, l'hégémonie de la grande industrie. La houille, en Asie comme en Amérique, est accompagnée d'excellens minerais de fer, sans parler des autres métaux qu'on y rencontre en abondance. Des terres d'une grande fertilité, qui peuvent nourrir une population très dense, n'attendent que des procédés d'exploitation rationnels pour donner des récoltes prodigieuses. Enfin la Chine, et c'est un point capital, dispose encore d'un nombre de bras pour ainsi dire illimité, de 30 ou 40 millions d'ouvriers aussi habiles que sobres et qui travaillent à bas prix; dans ce *stock* de main-d'œuvre, l'Amérique puise à pleines mains. Ce sont les « Célestes » qui fouillent le guano des îles Chinha, eux qui ont construit le chemin de fer de l'isthme de Panama, une grande partie de celui du Pacifique et presque tous les canaux de la Californie. A quels résultats n'arriverait-on pas avec cette armée de fourmis si elle était bien dirigée!

Un profond connaisseur de l'extrême Orient, M. le comte Kleczkowski, a présenté, dans un ouvrage récent (1) sur l'avenir commercial de la Chine, des réflexions qui méritent à un haut degré d'attirer l'attention des hommes sérieux, quoique ses appréciations des ressources matérielles du Céleste-Empire, si on les rapproche

(1) *Cours graduel et complet de chinois*, par le comte Kleczkowski, ancien chargé d'affaires de France à Pékin. Paris 1876, Maisonneuve. — *Avant-propos*, p. VII-LIII.

des jugemens de M. l'abbé David, paraissent parfois un peu optimistes. La Chine, dit M. de Kleczkowski, a plus de 4,000 lieues de côtes; admirablement arrosée par un immense réseau de fleuves, de rivières et de canaux, elle produit toute sorte de blés et de grains, du riz, des thés, des soies, des laines, du coton, du lin, du chanvre, des sucres, de l'indigo, du tabac. Les montagnes et les plaines regorgent de houille et de toute sorte de minerais. Comme détentrice de numéraire, elle est peut-être le plus riche pays du monde : il suffit, pour s'en convaincre, de supputer les sommes que depuis trente ans l'Occident lui a payées, aux trois cinquièmes comptant, rien que pour ses thés et ses soies. Considérez maintenant les admirables industries de ce peuple; la patience et la ténacité infatigable des ouvriers chinois, leur sobriété, leur frugalité, leur respect pour l'autorité, leur amour de l'ordre et de la paix, et surtout leur contentement dans la peine comme dans la réussite, leur gaité au milieu du plus dur labeur; constatez que l'aptitude du Chinois pour le commerce surpasse même celle de l'Anglo-Saxon, et qu'à cette aptitude se joint une scrupuleuse probité, et vous comprendrez ce qu'il couve de force et de puissance dans cette nation de 400 millions d'âmes.

Ceux qui jugent les Chinois d'après les échantillons qu'ils ont vus dans les ports et sur le littoral, qui les accusent d'indolence, de poltronnerie; de mauvaise foi, et qui pour ces belles raisons dédaignent les relations qui pourraient s'établir avec ce peuple, ceux-là n'ont vu que la surface. Pour ne parler que de cette prétendue mauvaise foi des Célestes, les négocians qui habitent la Chine savent que chez aucun autre peuple les promesses verbales ne sont aussi rigoureusement tenues. « En quel autre pays, demande M. de Kleczkowski, pourrait-on, comme cela se faisait en Chine, même en 1852, confier à des hommes qui ne possédaient rien au monde 500,000 ou 600,000 francs en argent ou en traites, avec mission d'aller dans l'intérieur des provinces acheter de village en village, de hameau en hameau, des épices, des sucres, des thés ou des soies? Où trouverait-on d'aussi nombreux exemples de suicide n'ayant d'autre cause que l'impossibilité d'acquitter aux approches du jour de l'an, — époque à laquelle tous les comptes doivent être absolument liquidés, — des dettes contractées uniquement de vive voix? » Cette probité commerciale est parfois poussée jusqu'à l'héroïsme, comme le montre un fait qui s'est passé à Canton en 1856, à la veille de l'incendie des factoreries étrangères. Le vice-roi Yé venait de rendre un édit condamnant à la peine de mort tout indigène convaincu d'entretenir le moindre rapport avec les « barbares » qui étaient alors en guerre avec la Chine. Les Français, les Anglais s'em-

pressaient de quitter leurs comptoirs. Une nuit, un négociant suisse (les résidens de cette nation étaient alors sous la protection du drapeau français) faisait ses préparatifs de départ lorsqu'il voit entrer un de ses cliens chinois qui, aidé de plusieurs coulies, lui apportait quelques millions de piastres en lingots d'argent, dont il était débiteur envers lui. Comme l'Européen lui exprimait sa surprise d'une telle témérité en pareil moment : « Je n'ai pas voulu, répondit le Chinois, qu'on pût me croire capable d'avoir profité du malheur des circonstances pour ne pas payer ma dette. » De pareils traits suffisent pour réduire à leur véritable valeur les accusations lancées contre cette race par des voyageurs superficiels.

Ainsi non-seulement les immenses ressources naturelles encore presque vierges que recèlent la Chine et les contrées limitrophes, mais le caractère et les aptitudes des habitans rendraient tout d'abord extraordinairement fructueux les rapports qui s'établiraient avec l'Europe grâce à la construction d'un chemin de fer à travers l'Asie. Et ce chemin de fer se fera ; ce n'est plus qu'une question de temps. Pour le moment, les Chinois repoussent encore loin d'eux cette diabolique invention des rails de fer : ils aiment bien mieux leurs innombrables canaux, où les transports se font si facilement et à si bas prix ! Mais, n'en doutez pas, ils céderont à la force des choses, car la grande muraille n'est pas assez solide pour arrêter les courans du XIX^e siècle, qui l'ont ébranlée par le ressac de plus en plus violent de leurs vagues. La résistance des Célestes contre « cette espèce de force majeure que représentent l'activité et l'initiative anglaises » ne sera pas longue : il n'y a que le premier pas qui coûte. Déjà une compagnie anglaise a construit un petit *railway* d'une quinzaine de kilomètres qui relie Changhaï au village de Ou-song, sur le Yang-tse-kiang, et qui vient d'être livré à la circulation malgré la vive résistance des mandarins. Ce n'est qu'un essai, mais le charme est rompu. Les Chinois, une fois qu'ils se seront faits à l'idée de cette innovation, se lanceront résolument dans la nouvelle carrière ouverte à leur activité. C'est qu'en dépit des apparences la Chine marche ; mais elle marche lentement. « Un tel colosse, ébranlé tout à coup jusque dans ses plus profondes assises, par trois guerres avec les étrangers et par un contact immédiat de plus de trente années avec ses vainqueurs, ne peut s'arrêter sur la pente où il a été si violemment poussé (1). » Le tout, c'est de savoir si les initiateurs des Chinois garderont la direction de ce mouvement. Depuis quelque temps, on constate chez les « Célestes » une tendance marquée à se passer des étrangers. Les instructeurs européens sont remerciés au fur et à mesure qu'un service quelconque

(1) M. de Kleczkowski, *l. c.*

semble pouvoir marcher avec des fonctionnaires indigènes. Puis les armemens sont poussés avec la plus grande activité : on achète des canons, on fabrique des projectiles, on se met en mesure de tenir tête aux barbares.

Ce n'est peut-être pas dans dix ans qu'on commencera les études du chemin de fer russo-chinois; mais ce sera probablement avant la fin du siècle. Quand cette route sera tracée à travers l'Asie, et qu'on pourra aller en chemin de fer des bords de la Manche aux rives de la Mer-Jaune, « le tour du monde en 80 jours » nous fera sourire : deux mois suffiront et au-delà pour traverser à toute vapeur l'ancien et le nouveau continent et les deux océans. On fera le tour du globe pour le prix de 3,000 ou 4,000 francs, tandis qu'aujourd'hui il en faut dépenser au moins 10,000. Voici en effet les distances à franchir et le temps que demandera chaque traversée :

Du Havre à New-York.....	5,630 kilomètres = 12 jours.
De New-York à San-Francisco...	5,320 kilomètres = 6 jours.
De San-Francisco à Changhaï...	10,730 kilomètres = 24 jours.
De Changhaï au Havre.....	10,460 kilomètres = 12 jours.
Total.....	32,140 kilomètres = 54 jours.

On voit que la longueur totale de la route circulaire autour du globe sera, en nombre rond, de 8,000 lieues, — dont on fera 4,000 par terre et 4,000 par mer. Quel que soit d'ailleurs le tracé qu'on préfère pour le chemin de fer de l'Asie centrale, la distance à parcourir pour aller soit de Paris à Calcutta, soit de Paris à Pékin ou à Changhaï, sera toujours d'environ 10,000 kilomètres. Ce trajet serait à la rigueur accompli en dix jours par un train-hôtel marchant à une vitesse moyenne de 42 kilomètres à l'heure, arrêts compris. On adopterait pour ces longs voyages les wagons-dortoirs du système Pullmann, qui sont employés aux États-Unis, et dont on commence déjà à faire usage sur nos lignes du nord. On sait que dans les *sleeping-cars* les sièges se transforment le soir en couchettes au-dessus desquelles une seconde rangée de lits est formée par des cadres mobiles qui se rabattent. Le train-hôtel proprement dit se compose d'une série de wagons réunis entre eux et communiquant les uns avec les autres par une galerie latérale. Chaque wagon forme une sorte de salon complet avec cabinet de toilette, etc.; un ou deux sont aménagés en restaurants : ils permettent aux voyageurs de prendre leurs repas sans quitter le train et sans s'exposer aux déceptions des buffets. Dans les intervalles des repas, ils servent de salles de lecture, de jeu; on y cause, on y fait de la musique, car il y a généralement un piano dans un coin. Un trajet fait dans ces conditions ressemble assez à un voyage en ba-

teau à vapeur, moins le mal de mer. En outre, au lieu de la monotonie de la mer avec ses chances de mauvais temps, le trajet offrira toute la variété d'un voyage par terre à travers des pays sans cesse nouveaux, et les négocians, au lieu de l'isolement où les condamne toute traversée un peu longue, resteront par le télégraphe et la poste en communication avec leurs affaires, et pourront utiliser leur voyage pour établir chemin faisant des relations nouvelles.

C'est le moment de nous demander si en définitive le développement de ces rapports intimes avec l'extrême Orient tournerait à notre profit, ou s'il se ferait à nos dépens. On sait avec quelle rapidité l'immigration mongole augmente en Californie : les Célestes y arrivent maintenant par milliers et font partout baisser le prix de la main-d'œuvre par leur habileté et leur amour du travail, aussi bien que par les salaires infimes dont ils se contentent. Ils font tous les métiers, ils supportent tout, et ils vivent avec rien ; déjà en Californie des industries entières, comme la fabrication des cigares, la cordonnerie, les manufactures d'étoffes de laine, sont passées entre leurs mains. Le chemin de fer transasiatique les amènerait en foule d'abord dans l'empire des tsars, qui subirait le premier choc de ces flots d'invasisseurs pacifiques. Ils y apporteraient leur intelligence pratique, leur énergie, leur esprit de négoce, leur rapide fécondité ; mais en même temps ils deviendraient redoutables par le nombre. Puis de la Russie ils débordent sur l'Europe. Que dirons-nous quand des négocians chinois tenteront de fonder des maisons de commerce à Paris et à Londres, et y réussiront ? M. l'abbé David, qui les connaît à fond pour les avoir longtemps pratiqués, signale les dangers qu'offrirait pour nous l'initiation trop rapide de la race mongole aux sciences qui font notre force et notre supériorité.

Quoi qu'il en soit de ces pressentimens et de ces craintes, il est trop tard pour arrêter le courant qui entraîne l'extrême Orient dans les voies de la civilisation moderne, et les rapports de ces pays, autrefois si éloignés de nous, avec l'Europe se développeront de jour en jour sous l'impulsion de cet irrésistible mobile qui se nomme l'intérêt. Les chemins de fer tôt ou tard sillonneront les steppes de l'Asie, et l'on verra les points de contact se multiplier entre les races. « La locomotive, dit Buckle, a plus fait pour l'union des hommes que tous les philosophes ou poètes qui l'ont précédée. » C'est à nous de veiller pour que ce rapprochement, ce mélange des races tourne à bien et ne devienne pas pour le monde une calamité.

UN

MORALISTE INÉDIT

M. DOUDAN D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE.

Mélanges et Lettres de M. X. Doudan, avec une introduction par M. le comte d'Haussonville et des notices par MM. de Sacy et Cuvillier-Fleury, 2 vol. in-8°, 1876.

C'est toujours une épreuve délicate pour un nom de sortir de la pénombre d'un cercle intime, propice aux engouemens et aux illusions, et de passer brusquement au grand jour. Cette épreuve, le nom de M. Doudan vient de la subir et d'en triompher. On ne pouvait craindre raisonnablement que la faveur, j'allais dire la ferveur de dévotion intellectuelle dont cet esprit était entouré dans quelques salons, fût une pure illusion de coterie. On avait, pour se rassurer à cet égard, quelques-uns de ces pressentimens éclatans qui avertissent ou devancent l'opinion. Sans prendre au pied de la lettre l'hyperbole de M. Cousin, s'écriant un soir « que personne, depuis Voltaire, n'avait eu tant d'esprit, » pour s'expliquer à lui-même sa surprise d'avoir trouvé un champion capable de lui tenir tête, on avait beaucoup remarqué, vers 1866, une note de M. Sainte-Beuve jetée au bas d'une page des *Causeries du Lundi*, où il révélait au public sous ce nom ignoré « un de ces esprits délicats nés sublimes, nés du moins pour tout concevoir, et à qui la force seule et la patience ont manqué. » Plus d'une aimable indiscretion de M. Saint-Marc Girardin, de M. de Sacy, de M. Cuvillier-Fleury, d'Hippolyte Rigault, était venue nous avertir qu'il y avait là un observateur d'une rare finesse, une intelligence toujours en

éveil sur les hommes et les choses, quelqu'un, en un mot, qui n'était facilement dupe ni des autres ni de lui-même. Malgré tout, parmi les amis survivans, il pouvait y avoir des appréhensions, non sur la sympathie publique, mais sur le degré de cette sympathie. Le jour où parut ce livre qui allait dire le dernier mot de cet esprit et déterminer son rang dans l'opinion, j'ai recueilli l'écho de plus d'une prévention défavorable, soit dans le public, qui n'aime pas que l'on se défie de lui, soit de la part de quelques juges non consultés et mal disposés pour une réputation qu'ils n'avaient pas faite. Cela me rappelait l'histoire de cet homme qui seul ne pleurait pas à un beau sermon, tandis que tous les assistans fondaient en larmes, et qui s'en excusait en disant froidement : « Que voulez-vous ? Je ne suis pas de la paroisse. » Il s'est produit ici quelque chose de semblable ; il y a eu l'opinion de ceux qui n'étaient pas de la paroisse et dont quelques-uns ont d'abord résisté au charme. On a bientôt vu que cette résistance n'était pas juste et ne prévaudrait pas contre le sentiment du grand public.

Ces deux volumes de lettres nous montrent, sous un aspect inattendu, toute une partie de l'histoire et de la société contemporaines. Ce n'est pas sans quelque surprise qu'on se voit invité à ce spectacle, et l'on serait tenté, au premier abord, de se reprocher le plaisir qu'on y trouve comme une sorte d'indiscrétion. C'est la première fois, à ma connaissance, que cette partie de la société française, la plus ombrageuse à l'égard de la publicité, le monde doctrinaire (puisqu'il accepte ce nom), vient s'exposer ainsi presque sans voile et en pleine lumière à la curiosité des indifférens et des adversaires. L'épreuve tournera à son avantage ; on sent dans ces lettres, écrites au jour le jour, la marque d'une vie intérieure élevée, le souci presque unique des choses de l'esprit, le désintéressement de tout ce qui est bas et commun, l'horreur du commérage et de la vulgarité, la passion exclusive des idées générales, la recherche ardente des formes les plus hautes de l'art et de la pensée, et par-dessus tout la liberté de l'opinion la plus complète. Mais enfin, c'est toute une révélation de ce monde très particulier et très réservé, je dirais même une révolution dans ses habitudes de discrétion. Qui eût dit au mois de juin 1844, quand M. Doudan racontait avec un si bel entrain les fêtes données à Gurcy, qui eût dit alors à M. Doudan que trente-deux ans après, jour pour jour, sa lettre paraîtrait, avec tant de jolis détails si intimes, tant de traits si expressifs et fins sur les rôles, les acteurs et les actrices, n'aurait trouvé assurément en lui qu'un incrédule. Alors tout cet aimable monde disait comme lui : « Nous espérons bien que les journaux voudront bien ne pas dissenter sur ces amusemens de Gurcy ; » et c'est tout un événement qu'un feuilleton de la

Presse qui vient troubler cette sécurité. Que les temps sont changés ! C'est le récit de ces fêtes charmantes qui va maintenant, comme par une pente naturelle, aux journaux. La publicité est entrée partout de nos jours, tantôt par effraction, tantôt par persuasion. Est-ce un bien, est-ce un mal ? la question reste douteuse. En tout cas, ici, c'est la persuasion qui a seule agi. On s'est convaincu que le plus sûr moyen de mettre le public d'accord avec les amis de M. Doudan sur un si rare mérite, c'était de le mettre de moitié dans leurs plaisirs littéraires, de tout lui donner, sans autre réserve que celle de certaines bienséances.

M. le comte d'Haussonville a placé en tête du premier volume une introduction qui est tout un portrait vif et brillant. Il a appelé en témoignage MM. de Sacy et Cuvillier-Fleury, qui ont répondu à son appel par quelques pages d'une sincérité pénétrante et d'un accent qui ne trompe pas. Pourquoi de si bons juges, de si vrais amis se sont-ils tenus à l'écart du travail préparatoire d'où est sortie cette publication ? Il y a une vingtaine de lettres et plus qui auraient pu être sacrifiées pour faire place à cet opuscule si distingué, *les Révolutions du goût*, qu'on a bien voulu me communiquer et sur lequel j'aurai l'occasion de revenir. Et puisqu'il fallait faire un choix dans cette ample correspondance, je pense, en comparant certaines lettres publiées à d'autres qui ne l'ont pas été et que j'ai sous les yeux, qu'on aurait pu parfois autrement ou mieux choisir. Après tout, c'est affaire de goût personnel et de tempérament. Ce qui est moins sujet à discussion, c'est l'inexpérience trop visible qui a présidé à la révision du texte et qui se marque par une foule de traits. C'est une chose difficile et délicate que de publier ses propres écrits, à plus forte raison ceux des autres ; il y faut une attention extrême, un soin infini du détail. J'imagine M. Doudan relisant ces lettres, d'un goût si exact et si pur, par lesquelles il charmait ses amis, dans l'édition offerte au public. Combien ce délicat humaniste, cet ami d'Horace et de Virgile, aurait d'occasions de se fâcher ou de rire, surtout à propos des citations latines qu'on lui attribue et de certains *errata* plus invraisemblables encore par lesquels on prétend les corriger ! Je le vois en rire de bon cœur (c'est définitivement le parti qu'il prendrait), comme il le faisait un jour, des fautes qui déparaient l'éloge de l'ancien M. de Sacy, publié dans un journal fort sérieux cependant et fort bien fait, où on lisait : cet *honorable chrétien* au lieu d'*humble chrétien* (1). *L'honorable chrétien* faisait la joie de M. Doudan. « Après tout, ajoutait-il, on lit vite de notre temps, et l'on n'y regarde pas de si près. » Il se consolerait de la même manière aujourd'hui et n'en

(1) Lettre du 5 mai 1840.

serait pas moins touché des soins qu'une amitié délicate a rendus à sa mémoire; mais je crois bien que, s'adressant à ses amis de l'Académie française, il serait tenté de leur dire, de cet air qu'ils connaissaient bien : « Franchement, vous auriez bien pu revoir les épreuves de mes lettres, puisque j'en étais empêché. »

I.

« Il serait difficile, dit M. d'Haussonville, à qui n'en a pas été témoin, de se figurer la place occupée par M. Doudan dans la société qui fréquentait habituellement le salon du duc de Broglie. Ceux-là même qui n'ont fait que le traverser ont dû y remarquer, non sans curiosité, la physionomie singulièrement aimable et spirituelle de cet hôte si discret, mais si entouré, dont les visiteurs les plus illustres s'appliquaient à rechercher l'entretien particulier. Rien dans sa figure n'indiquait un âge plutôt qu'un autre. On eût dit qu'il n'en avait point, tant il y avait à la fois de maturité et de jeunesse dans ses traits fins et réguliers, qui rappelaient ceux d'Érasme, avec lequel il ne trouvait pas mauvais qu'on s'amusât à lui chercher certaines ressemblances. Son regard était doux et profond, le plus souvent bienveillant, bien qu'un sourire d'ironie involontaire courût sur ses lèvres chaque fois qu'il entendait exprimer une idée commune ou un sentiment affecté. Tout était tempéré dans sa personne. Cependant la discussion, qu'il ne fuyait pas, sans la provoquer jamais, sinon comme une joute entre de purs esprits, venait-elle à l'animer, la transformation était soudaine, et sa verve était incomparable. Combien de fois ne l'ai-je pas vu croiser le fer sans désavantage, en politique, avec M. Guizot et M. Duchatel, en philosophie avec M. Cousin ou M. de Rémusat, en littérature avec M. Villemain ou M. Saint-Marc Girardin ! Avec lui, les paradoxes n'étaient pas de mise ; il en avait horreur, et toute déclamation était impossible, parce que d'un mot il la faisait tomber à terre. Cette rigueur de logique qu'il mettait dans ses raisonnemens, il l'imposait aux autres. Jamais homme ne se paya moins que lui de phrases, si belles qu'elles fussent, ni de saillies, si heureuse qu'en fût la tournure, lorsqu'elles ne faisaient pas avancer la controverse... C'était le propre de M. Doudan de ne jamais faire le sacrifice de la moindre nuance de ses opinions à ceux qu'il prisait le plus ou qu'il aimait le mieux ; ni le respect, ni l'affection n'avaient de prise sur l'indépendance de ses jugemens. Il mettait une sorte de fierté modeste à demeurer et à se montrer tel qu'il était. »

Tel je le vis un soir, il y a douze ans, tel il me semble le voir encore dans un coin de cet austère salon, avec sa figure fine, un

peu railleuse sous un air de bonhomie apparente, curieux des livres nouveaux et des mouvemens d'idées qui pouvaient se produire en dehors de ce cercle distingué, mais restreint, où le confinaient ses habitudes et ses goûts. Ce qui frappait le plus, au premier abord, dans ce milieu qu'on aurait cru inspiré et dirigé par une pensée unique, c'était l'accent libre et varié des différens esprits, souvent de la même famille, qui s'y rencontraient. C'est la marque ineffaçable de ce salon dans le souvenir de tous ceux qui l'ont traversé. Nulle part ailleurs on n'aurait trouvé dans Paris, avec le même fonds d'idées générales et la même culture, une plus franche diversité d'opinions, surtout en matière philosophique et religieuse. Les nouveaux venus, même quand ils n'apportaient aucune illustration du dehors, n'avaient aucun effort à faire pour surveiller leur manière de penser ou de sentir et ne pas heurter celle de leurs hôtes. On ne leur demandait que d'être eux-mêmes et on leur savait bon gré de l'élément de variété qu'ils introduisaient; on se donnait la peine d'étudier leurs idées et d'observer les nuances de leurs jugemens; on les encourageait à penser tout haut par cette curiosité courtoise et ces interrogations discrètes qui étaient une sorte d'invitation à produire leur pensée dans sa sincérité et dans sa mesure. Noble et délicate hospitalité de l'intelligence, qu'exerçait avec l'instinct du plus libéral esprit le duc de Broglie, déjà vieux quand j'eus l'honneur de le connaître, mais dont l'activité intellectuelle ne s'était jamais montrée plus grande ni déployée plus à l'aise dans la sphère des idées pures. A cette époque, éloigné de la politique active depuis près de quinze années, *grande mortalis ævi spatium*, il ne s'en désintéressait pas assurément, comme l'a bien prouvé le livre qu'il a intitulé *Vues sur le gouvernement de la France*, véritable testament de l'homme d'état et programme définitif de cette école libérale et constitutionnelle qui cherche ses modèles au-delà de la Manche sans se résoudre à passer l'Atlantique. — Cependant on sentait qu'à mesure qu'il avançait vers les sommets de la vie, le noble vieillard, embrassant sous son regard plus de ciel et de lumière, plaçait plus haut l'objet de ses méditations. C'est le problème religieux, sous sa forme scientifique et dans son rapport avec la philosophie, qui attirait les derniers efforts de cette pensée si ferme, jamais plus vigoureuse qu'à ce moment de sa vie, plus sûre de sa méthode, plus maîtresse d'elle-même, plus assurée dans sa dialectique et dans ses conclusions. Il est resté du travail de ses dernières années un ouvrage considérable, un monument qui, s'il est publié un jour, comme nous l'espérons, étonnera, par l'ampleur de ses lignes et la solidité de ses constructions, l'activité languissante et si vite découragée des générations nouvelles. Le point de vue d'où procède l'œuvre est d'une

hardiesse calme et calculée qui marquera, je le crois, une date dans l'apologétique chrétienne. Rien de pareil n'avait été, je ne dis pas conçu (l'évêque anglais Butler, dans son *Analogie*, a eu quelque dessein semblable), mais exécuté avec cette résolution et poussé jusqu'à son dernier terme avec ce courage logique qui ne se fatigue pas à travers les problèmes les plus ardens, qui ne se dément pas un instant et qui se développe vers le but comme un théorème, sans exclure, chemin faisant, l'emploi des facultés les plus libres et les plus délicates de l'esprit.

On ne doit pas s'étonner qu'avec de pareilles préoccupations les recherches et les discussions philosophiques fussent à l'ordre du jour dans ce salon, au moins vers les dernières années. Je ne doute pas que M. Doudan n'ait eu une grande part dans l'ouvrage de M. le duc de Broglie, parce qu'il en avait une grande dans la conversation de chaque jour. Il représentait l'objection; il n'y mettait aucune obstination, aucun parti-pris; mais enfin c'était sa tournure d'esprit, c'était l'aspect sous lequel il se montrait tout d'abord, excellent à saisir le point faible d'une doctrine, et par là que de services il rendait à ceux qui jouissaient du libre commerce de sa pensée! D'un mot, il avertissait les esprits entraînés sur la pente de leur idée, il les mettait en défiance contre un raisonnement trop facile, il montrait la contradiction possible sous l'argument d'école, il arrêta d'un sourire la tentation de l'infailibilité, qui se rencontre en philosophie comme ailleurs, et dans toute cette partie du grand ouvrage de M. le duc de Broglie où sont exposées avec un art implacable les difficultés de tous genres et les antinomies des doctrines, il semble bien que l'on reconnaisse souvent l'écho de cette fine dialectique contre les systèmes, l'ironie de ce nouveau Socrate, un Socrate tout intime et tout familier, sans l'*Agora*, sans les disciples, mais aussi sans la prison et sans la ciguë.

C'était certes une physionomie originale et qu'on n'oubliera plus, si on l'a vue une fois. Quant à la biographie de M. Doudan, elle était aussi simple que possible, et c'est une de ces histoires où il n'y a eu, à vrai dire, que des événements d'idée ou de sentiment. Il n'aimait pas d'ailleurs que la curiosité, même celle de ses amis, y pénétrât. On nous dit qu'il usait de ruses innocentes pour dérouter les conjectures sur son âge, sur son passé, sur sa famille. Il ne parlait jamais de lui-même pendant sa vie; ce que l'on a appris depuis sa mort se réduit à fort peu de chose. Les souvenirs de M. de Sacy en ont fourni la meilleure part. Né à Douai, au commencement du siècle, d'une famille modeste, après des commencemens pénibles, nous le retrouvons, de 1820 à 1825, répétiteur au collège de Henri IV, se préparant à prendre ses grades dans l'Université, se consolant de son métier laborieux et de sa pauvreté dans l'intimité de quelques

jeunes gens, animés comme lui des belles espérances de la vingtième année, remplis des plus nobles ardeurs. M. de Sacy nous a peint, avec l'enchantement des jeunes souvenirs, ces soirées de la rue des Sept-Voies (je puis assurer à M. de Sacy que cette jolie rue existe encore), et ces promenades au jardin du Luxembourg, où M. Doudan déployait, nous dit-on, « avec cette fraîcheur de jeunesse que la maturité ternit toujours un peu, tout ce qu'on a pu lui connaître de profondeur et de délicatesse d'esprit, de grâce et de séductions. »

Le sujet de ces entretiens, on le devine : c'était moins leur avenir personnel qui intéressait et passionnait ces jeunes gens que l'avenir de leur pays, pour lequel ils faisaient de si beaux rêves de grandeur et de liberté, l'avenir même de l'humanité, à laquelle ils ouvraient une ère radieuse de justice universelle et de progrès raisonnable. Pour préparer cette ère nouvelle, pour en hâter l'heure, ils s'essayaient à l'éloquence dans une conférence qu'ils avaient placée sous les auspices de Montesquieu, et où chacun des jeunes orateurs était tour à tour, selon le sujet ou l'inspiration, Royer-Collard, Foy, Benjamin Constant. D'autres fois c'était l'art, c'était la poésie, dont on suivait d'un regard curieux et troublé les premiers efforts pour s'affranchir et les premières innovations. On relisait ensemble le livre de M^{me} de Staël sur *l'Allemagne*, on comparait les littératures étrangères entre elles et avec les nôtres : Shakspeare, Byron, Walter Scott, Schiller, Goethe, ouvraient en tout sens des horizons nouveaux à ces jeunes intelligences et les inclinaient peu à peu vers le romantisme, innocent encore, parce qu'il ne faisait que de naître. On était heureux de discuter sur tous ces grands et aimables sujets, heureux aussi quand par hasard on était d'accord, mais on l'était rarement; on ne peut pas l'être à trois. Il arrivait souvent à M. Doudan et au jeune Saint-Marc Girardin de penser de même et de sentir à l'unisson, mais on se trouvait alors en face de M. de Sacy, et comment être d'accord avec « ce classique obstiné qui n'admettait pas une autre langue poétique que celle de Racine et qui trouvait à redire (il s'en est repenti plus tard) aux plus heureuses hardiesses de Lamartine et de Victor Hugo? » Enfin c'étaient les plus hautes questions philosophiques et religieuses qu'on agitait, chacun y apportant la note particulière de son esprit ou l'humeur passagère de son âge, tous trois se croyant très hardis dans des limites qui sembleraient étroites aujourd'hui aux jeunes libres-penseurs du jardin du Luxembourg, celles d'un spiritualisme très décidé, parfois égayé d'une nuance voltairienne, parfois obscurci par quelque nuage d'idée allemande passant sur le fond très clair et très français de ces jeunes esprits.

Un jour, l'aimable petite société se trouva dispersée. Pendant

qu'on agissait l'avenir de la France et du monde, pendant qu'on discutait sur la nature et les limites de la raison, sur le fini et l'infini, on s'aperçut qu'il fallait vivre ; on ne s'en était pas douté jusqu'alors. L'heure fatale arrive toujours où ces petits cénacles disparaissent, emportant les beaux loisirs, les rêveries en commun, les espoirs enchantés, tous les mirages qu'allume un rayon de soleil dans le nuage et qu'un coup de vent dissipe. La vie sérieuse, la vie active commence. M. Doudan parti, M. Saint-Marc Girardin entra au *Journal des Débats*, M. de Sacy l'y suivit bientôt. Ils se jettent tous les deux avec intrépidité au plus fort de la mêlée, ils s'y plongent avec ardeur, avec délices ; ils font de leur vie nouvelle deux parts, une pour la politique, l'autre pour les lettres. Tous deux, avec des fortunes variées, deviennent ce que chacun sait ; après avoir brillé au premier rang dans la lutte, tour à tour victorieux et vaincus dans ces combats politiques où le succès ne dure qu'un jour, mais où il n'y a pas de défaite irréparable ni de jugement sans appel, après avoir épuisé sur eux les traits et la colère des partis sans rien perdre de leur dignité ni de leur courage, tous deux ont fini, à leur heure, par entrer dans ce port tranquille de l'Académie avec le renom incontesté des beaux talents qui honorent un temps et un pays. Seul, le troisième ami d'autrefois n'est arrivé à rien : il n'a été rien, *pas même académicien*, et si de pieuses mains n'avaient recueilli quelques pages fugitives, vingt personnes, trente au plus, se douteraient, à l'heure qu'il est, que ce nom obscur cache un des talens les plus originaux, un des esprits les plus vifs de ce temps, et le vague souvenir de ce qu'il fut se serait bien vite éteint avec la vie de ceux qui l'ont aimé.

Comment cela s'est-il fait ? Comment s'expliquer cette disproportion étonnante dans la destinée de ces trois jeunes gens, nourris des mêmes études, enflammés des mêmes ardeurs, amoureux des mêmes idées, tous trois élancés du même essor vers l'avenir ? — Au fond, rien de plus naturel. M. Doudan a passé la vie la plus active à ne rien faire, j'entends à ne rien faire au dehors. Il a eu l'existence qu'il s'est choisie, très remplie au dedans, si l'on estime comme on le doit la plénitude de la pensée et du sentiment, silencieuse et inactive en apparence, si l'on ne tient pas compte de l'action très grande, mais difficilement appréciable, qu'il a exercée sur les esprits autour de lui.

En 1826, M. Villemain avait désigné le jeune répétiteur du collège de Henri IV à la famille de Broglie, qui cherchait quelqu'un pour diriger l'éducation de l'enfant que M^{me} de Staël avait laissé de son mariage avec M. de Rocca. M. d'Haussonville marque en quelques traits cette vie qui finit par s'absorber et se fondre entièrement dans la famille où il venait d'entrer : entre M. Dou-

dan et cet intérieur qui lui fut ouvert, l'accord des sentimens et des idées était si complet, qu'au bout de très peu de temps il y vécut sur le pied de l'ami le plus intime. Après les événemens de juillet 1830, le duc de Broglie, appelé au ministère de l'instruction publique, insista pour faire de M. Doudan le chef de son cabinet. Il ne tint pas moins à le garder auprès de lui, dans la même situation, quand il devint plus tard ministre des affaires étrangères et président du cabinet du 2 octobre. Pendant ces cinq années, M. Doudan n'a pas un instant cessé d'être en relations suivies avec tout ce que la France et l'Europe comptaient de personnages les plus considérables. La tradition de la famille constate les grands services que M. Doudan a rendus alors à M. le duc de Broglie, par sa mesure, son tact, son esprit toujours prêt, sa loyauté fine et sa discrétion spirituelle. En revanche, on sait que le duc de Broglie avait une confiance sans bornes dans M. Doudan, qu'il l'a constamment initié à tous les actes de sa vie politique et consulté dans toutes les circonstances les plus importantes. Quand il se retira définitivement des affaires en 1836, il proposa à M. Doudan, en récompense de ses services, de le faire entrer au conseil d'État. Les différens ministres qui l'avaient connu lui offrirent des fonctions publiques qu'il ne voulut jamais accepter. « Après la mort de la duchesse de Broglie (septembre 1838), il devint évident que jamais il ne consentirait à se séparer d'un intérieur où un tel vide venait de se produire et dans lequel ses affections étaient désormais concentrées. » S'il était permis d'ajouter un mot en un sujet si délicat et si intime, on pourrait voir dans cette résolution irrévocable un hommage rendu à une pure et noble affection, de l'ordre le plus rare et le plus élevé, une manière de l'honorer par le don de soi et de sa vie entière, quelque chose comme une consécration intérieure à une mémoire discrètement adorée.

On dirait d'ailleurs qu'ayant vu de près, pendant quelques années, les agitations de la politique et touché même à quelques-uns des ressorts qui font mouvoir les choses humaines, il avait pris vite en dégoût la peine qu'on s'y donne et qui est si grande pour de si petits résultats. Dès 1835, à l'âge où l'on a devant soi les horizons largement ouverts, il écrivait ces mots, où se laissent sentir la fatigue prématurée de la vie active et l'abdication des vastes espérances : « *Quand on n'est pas M. Fox ou le général Bonaparte, ce n'est pas la peine d'être sur la scène ou au parterre du monde politique... Vanité des vanités, et tout est vanité dans ce monde, hors ma chambre avec ma fenêtre qui regarde vers l'Italie, par-dessus les Voirons.* » Cette disposition ne fit que s'accroître avec l'expérience et l'âge. On pourrait en recueillir les symptômes à chaque page de la correspondance : « Je me sens de plus en plus incapable,

écrit-il sans cesse à ses amis, et fatigué de chaque petit détail de la vie plus que je ne puis dire... Quand je vois ouvrir ma porte, je prends en haine celui qui entre, soupçonnant avec raison qu'il faudra lui répondre s'il me parle, ou faire quelque chose pour lui s'il me le demande (1). » Sans doute il ne faut pas prendre ces aveux misanthropiques au pied de la lettre; ce sont fantaisies d'humeur et boutades d'un homme d'esprit que ses nerfs tourmentent; mais au fond il y a chez lui, sinon inaptitude à la vie pratique (le tact, la discrétion, la finesse, qui sont des conditions pour y réussir, il les avait au plus haut degré), du moins une lassitude précoce du mouvement, de l'agitation, des démarches et manœuvres de toute sorte qui sont nécessaires en ce monde pour conduire les choses ou les hommes.

Sa santé, dont il ne cesse pas de se plaindre, fut pour beaucoup dans ce goût de plus en plus prononcé pour la retraite studieuse où il enferma sa vie. Il fut, pendant les soixante-douze ans qu'il vécut, persuadé qu'il était mourant, et le sentiment de lassitude morale qui se marque en lui n'est peut-être que le contre-coup de petites sensations physiques accumulées, exagérées par l'imagination et capables à la longue de produire de grands effets : « Connaissiez-vous cette odieuse maladie de la fatigue, la fatigue chronique? Encore si c'était comme la fatigue après une longue promenade, on aurait le plaisir du repos; mais ordinairement cet accablement est mêlé d'agacement nerveux. J'ignore si l'âme de Brutus ou de Gaton, tout stoïciens qu'ils étaient, aurait résisté à ce genre de captivité; mais ces anciens ne connaissaient probablement pas ces désordres nerveux, et le diable n'avait pas fait encore sa découverte (2). » — Et ailleurs : « Je suis toujours dans un très misérable état de nerfs. Tous les médecins disent que je n'ai rien; mon bon sens me le dit aussi; mais je n'en suis pas moins repris de mes dragons tous les jours, dès que je suis seul (3). » — Je remarque, à ce propos, que plusieurs des plus fins psychologues et des plus délicats observateurs de la vie morale, un Joubert ou un Maine de Biran, ont été, comme M. Doudan, des malades réels ou imaginaires. Une santé robuste, des nerfs baignés dans de larges afflux de sang, des muscles solides, des poumons infatigables, voilà d'utiles engins pour l'action, pour la lutte, le journal, la tribune ou la guerre; c'est l'appareil physiologique du combat. Changez tout cela, modifiez ce tempérament, faites prédominer les nerfs sur les muscles, vous aurez non pas assurément le principe qui fait les esprits délicats et fins, mais l'organisation appropriée à cette nature

(1) 15 février 1840.

(2) Mai 1868.

(3) Août 1858.

d'esprits. En s'écoutant vivre, non parfois sans inquiétude, ils se sont habitués à quelque chose de plus utile et de meilleur, ils se sont entendus penser, et en s'observant jusqu'à l'excès eux-mêmes, ils ont pris l'habitude d'observer les autres dans leur fond intime, au-delà des surfaces menteuses et des apparences agitées.

Indépendant de toute fonction, maître absolu de ses heures, excusé à ses propres yeux de son dégoût pour la vie active par une santé qui lui donnait la sensation ou l'illusion de souffrir toujours, assujéti seulement (et encore dans la mesure de son humeur et de ses goûts) aux relations et aux sympathies de son milieu intime, M. Doudan put s'abandonner, sans scrupule et sans réserve, à sa passion dominante, la lecture. Sans compter ses chers auteurs classiques, son Horace, son Virgile, qu'il relit sans cesse, ou quelques ouvrages du XVIII^e siècle, qui étaient devenus des classiques pour lui, pas un livre nouveau de quelque importance n'a certainement paru, depuis un demi-siècle, qui lui soit resté étranger, et dont l'idée principale au moins n'ait passé sous une forme quelconque dans la substance de son esprit. Ce qu'il acquit par là de variété de connaissances, d'éléments de comparaison, de perceptions neuves, ce qu'il y goûta de plaisirs délicats, de sensations vives et fines, on le devinait à l'agrément substantiel de sa conversation et à cette abondance de germes d'idées jetés négligemment dans la moindre de ses lettres; mais, il faut bien le dire, cette passion de la lecture, si innocente en apparence, n'est pas sans péril. Elle trompe à la longue, et par son excès même, l'activité de l'esprit, en lui donnant du dehors un mouvement qu'il ne produit pas de lui-même; elle l'agite et le remplit sans toujours le féconder, souvent même en l'empêchant de creuser dans sa propre substance et d'en faire jaillir ces sources de fécondité interne qui ne se trouvent que par un effort prolongé de méditation et dans l'éloignement des sources extérieures. Il est bon de lire pour s'exciter à penser soi-même; mais, l'impulsion une fois donnée, il faut fermer le livre et ne plus lire qu'en soi, ce qui ne s'obtient pas sans fatigue. Il faut donc se défier de la tentation des lectures indéfinies et prolongées. L'esprit s'y engourdit dans la volupté facile des idées qu'on lui apporte et des jouissances toutes préparées qui lui viennent sans effort. Nul mieux que M. Doudan n'a senti le péril et l'excès, et nul plus que lui n'a complaisamment cédé au charme. Voyez comme il s'en rend compte à lui-même, avec une lucidité qui analyse le mal sans pouvoir s'en délivrer : « Je sais bien, dit-il, que cette curiosité infinie est un genre de paresse, et peut-être le pire de tous, parce qu'il fait l'effet du travail (1). » Il est toujours pour les plans sans bornes et les

(1) 4 décembre 1837.

grandes entreprises, et les lectures les plus multipliées sur les mêmes sujets. « J'ai une rage d'apprendre qui ne fait que croître et embellir. Il n'y a de véritable originalité en tout que sous les dernières couches de l'érudition. Quand on ne sait rien, on se croit trop facilement des idées neuves. Ce serait une sage résolution de ne rien penser par soi-même jusqu'à ce qu'on sût bien ce que tous les siècles ont pensé (1). » Oui, voilà bien l'illusion de cette nature d'esprits dans la première moitié de la vie. Mais cette moitié est bien vite passée; déjà on descend la pente et l'on s'aperçoit qu'on a employé son temps à amasser des matériaux, à polir des instrumens, à raffiner son esprit, et le moment d'exécuter ce qu'on a rêvé n'arrive jamais : *ars longa, vita brevis*. Alors on sent les illusions, on reconnaît les pièges de cette méthode charmante et paresseuse. Sans doute, on a lu beaucoup, et lire comme le faisait M. Doudan, c'est exercer son jugement, sa faculté d'analyse et de critique, c'est en ce sens travailler, c'est-à-dire se perfectionner soi-même; mais enfin ce n'est pas produire, et parfois le sentiment de cette stérilité relative devient une souffrance véritable, presque un remords. « J'ai au fond de moi-même, écrivait-il, une irritabilité malade qui s'exalte de jour en jour. Parler m'ennuie; parler sans produire le moindre effet m'est impossible. Albert me reproche de parler plus avec les étrangers. C'est que j'ai du moins la sensation qu'ils ont la curiosité de ce que je dirai. Dès que rien ne renvoie le son de vos paroles, on perd la force de rien dire. Après avoir renoncé à la parole, je m'achemine à renoncer à la pensée (2). »

Comme c'est bien là le cri mélancolique d'un esprit qui a senti sa force et qui craint de l'avoir dissipée! C'est l'aveu de ce mal que j'essaie d'analyser : le mal de cette paresse active qui s'est épuisée dans les livres et qui se sent comme écrasée de ses acquisitions sans but, de ses conquêtes sans fin et de ses trésors sans emploi. Il s'est trompé heureusement, et, grâce à d'admirables pages jetées au hasard, ou plutôt à l'amitié, et que l'amitié lui a pieusement rendues, sa pensée ne sera pas morte sans écho, et une élite de lecteurs lui *renverrait le son de ses paroles*, s'il vivait encore pour cela. Mais enfin il a pu craindre souvent que tout ne fût perdu sans retour; ce sont là de ces rapides instans de tristesse, de désespoir même, auxquels on n'échappe pas quand on a la conscience de ce qu'on vaut, de ce qu'on peut, de ce qu'on aurait fait, si l'on ne s'était pas « noyé sous dix pieds de livres. » — Or assurément il

(1) 11 décembre 1835.

(2) 16 mars 1840.

savait ce qu'il valait ; sans l'ombre de vanité, il pouvait prendre intérieurement sur lui-même la mesure des œuvres et des auteurs, et garder un juste sentiment de fierté en se comparant à ceux qui réussissaient le plus bruyamment dans le monde. Un jour, vers les derniers temps de sa vie, ce sentiment, longtemps comprimé, éclata dans une page superbe où il ne tient qu'à nous de voir la tardive revanche du talent inconnu contre les œuvres à la mode et les auteurs à succès. « Ne soyez pas si méprisante, écrit-il à une femme distinguée, mais un peu sceptique, à ce qu'il paraît, à l'égard des prétendus beaux esprits qui n'ont rien écrit, soyez un peu moins méchante pour *votre prochain obscur*. » Et, rappelant avec à-propos la charmante pièce de vers de de Gray, il développe cette pensée du poète, qu'il y a dans les cimetières de village bien des Milton qui n'ont point chanté, des Cromwell qui n'ont point versé le sang... « Pour moi, je ne passe jamais dans une petite ville de province sans soupçonner qu'il y a là des inconnus qui, dans d'autres circonstances, auraient égalé ou surpassé les hommes qui remplissent aujourd'hui le monde de leur nom. *Il y a beaucoup de cages où sont des oiseaux qui étaient faits pour voler très haut*... Croyez-le : la nature est très riche et il ne lui fait rien que des inconnus de grand talent n'entrent pas dans la gloire. *Ils vivent de leurs pensées et se passent de l'Académie française*... Si le monde était si exactement écrémé que vous le voulez, tout ce qui n'a pas de renommée, c'est-à-dire la presque totalité de l'espèce humaine, serait digne d'un peu de mépris ; tout de même qu'il y avait à Athènes un temple au dieu inconnu, il ne serait pas mal d'élever un panthéon aux grands esprits inconnus. Vous êtes terriblement aristocrate, madame ! (1) » Il est difficile de ne pas sentir là un accent tout particulier, tout personnel, celui des grands inconnus, dont il se reconnaît le frère et l'égal, qui se résignent à ne pas entrer dans la gloire, mais qui prétendent garder leurs droits.

Et il avait raison. Si le goût d'une perfection inaccessible, ce sentiment « d'un idéal placé trop haut qui décourage *les suprêmes délicats*, » l'empêcha de produire une de ces œuvres définitives où un esprit donne sa mesure à l'opinion publique, il n'en avait pas besoin pour faire sentir la supériorité du sien à tous ceux qui entraient en quelque commerce avec lui. Il était un maître de goût, reconnu comme tel, consulté par les écrivains les plus célèbres. Son suffrage était la consécration d'une réputation et d'un livre. Tel auteur en renom, comme M. Saint-Marc Girardin, sollicitait d'avance cette amicale censure avant de rien publier. On nous le

(1) Septembre 1865.

montre dans son emploi véritable de directeur de consciences littéraires. C'était, à ce qu'il paraît, un spectacle divertissant de voir les appréhensions mal déguisées de M. Villemain, si ombrageux à l'égard de l'opinion, si inquiet pour chacun de ses ouvrages, lorsqu'après avoir mis au jour quelque nouvelle production, il rencontrait pour la première fois M. Doudan et attendait son jugement. « M. Doudan, nous dit-on, jouissait discrètement de cette juste autorité, comme il faisait de toutes choses. Non-seulement sa modestie ne l'empêchait pas de se reconnaître juge excellent en littérature, mais il avait la prétention très fondée d'être un merveilleux éducateur des intelligences. Il se vantait d'être plus que personne habile à faire sortir d'un esprit tout ce qu'il était capable de produire... C'était son don particulier d'étudier pour son compte et d'expliquer aux autres les règles du goût en matière de composition et de style. » Il en a donné des preuves multipliées presque à chaque page de sa correspondance, où l'on voit cette faculté en acte, et les conseils les plus justes, les plus fins, les plus délicats en matière de goût, donnés avec une complaisance et une bonne grâce charmantes. On pourrait extraire de ces pages quelques préceptes exquis sur l'art d'écrire, qui, sans rien avoir de scolaire ni de pédantesque, présenteraient un vif et piquant enseignement, utile à tous aussi bien qu'à ceux auxquels ils étaient adressés.

Je ne dirai pas cependant, avec M. d'Haussonville, que ce soit là sa faculté maîtresse. S'il y en a une, dans cet esprit si bien doué, où rien n'excède, où tout est si naturellement tempéré, c'est celle de l'observation morale. Là était vraiment son penchant inné, sa supériorité de nature : il avait en lui la vocation du moraliste, dans le sens large et français du mot. Il était né pour observer et peindre les hommes et pour saisir dans la variété de leur physionomie individuelle l'unité persistante de quelques traits fondamentaux, pour discerner les analogies et les contrastes du personnage humain, pour retracer quelques-uns des jeux de la scène. Il s'y intéressait au plus haut point. L'homme dans les livres et l'homme dans le livre vivant du monde, ce fut là sa constante étude. La plupart de ses lettres, si l'on met à part les détails intimes et les affections privées, sont d'inimitables, de ravissans petits chapitres de la comédie contemporaine. Il était là aux premières loges pour la voir et pour en jouir, plus près de la scène encore, dans les coulisses ; il a largement profité du spectacle et il nous en a donné une image qui restera. N'y a-t-il pas quelque ressemblance à cet égard, toute proportion gardée d'ailleurs, entre sa situation et celle d'un autre moraliste dont M. Doudan ne me permettrait pas de rapprocher l'illustre nom du sien, La Bruyère ? C'était aussi d'une mansarde, c'était de quelque rue aussi obscure que celle des Sept-Voies que La Bruyère était

sorti un jour pour aller habiter l'hôtel de Condé, comme professeur d'histoire de M. le Duc. C'était tantôt à l'hôtel de Condé, tantôt à Chantilly, qu'il vit passer tant de personnages de la cour dont il nous a transmis les types dans une immortelle peinture. N'est-ce pas une singulière analogie avec la destinée de cet autre moraliste, notre contemporain, admis de près au spectacle « de la ville et de la cour, » plus mêlées du temps de Louis-Philippe que du temps de Louis XIV? N'y a-t-il pas enfin ce trait commun entre les deux auteurs, quel que soit l'intervalle que mettra entre eux la postérité, que tous les deux « écrivent par *humeur*, que c'est le cœur qui les fait parler, qui leur inspire les termes et les figures, et qu'ils tirent pour ainsi dire de leurs entrailles tout ce qu'ils expriment sur le papier? » — Encore une fois, il n'y a ici qu'une analogie, non une comparaison. Insister sur cette idée, ce serait lui donner des proportions qui la rendraient fausse; mais ce rapprochement s'est présenté naturellement à ma pensée, et je l'ai exprimé comme il est venu.

II.

Il est temps d'introduire M. Doudan lui-même et sans intermédiaire; mais avant de le faire parler d'après ses lettres, qui sont déjà ou qui seront demain sous les yeux du public, nous voudrions révéler à ses amis inconnus quelques parties inédites de ses œuvres, et aussi quelques écrits publiés autrefois, injustement submergés dans le grand naufrage du temps et de l'oubli. Il y a là bien des pages marquées du signe le plus authentique du talent, et que l'édition posthume aurait dû, à notre avis, recueillir avec plus d'empressement.

Ce qui me frappe dans tout ce que j'ai lu de M. Doudan, c'est l'art, ou plutôt l'instinct avec lequel, d'une phrase, d'un mot, il agrandit tous les sujets auxquels il touche. Il a cette marque du talent original, qu'il ne se traîne pas dans l'enceinte de la question qu'il traite ou du livre dont il parle : sans les perdre de vue, il s'élançait au-delà; il dépasse d'un coup d'aile ce qui a été l'occasion et le point de départ de sa méditation. Personne, d'un essor rapide et naturel, ne s'élève comme lui de l'intérêt momentané et de circonstance à l'idée grande, aux horizons larges, aux points de vue supérieurs. J'en donnerai quelques exemples où se montre bien le mouvement de cette pensée qui en toute chose cherche son niveau et ne le trouve qu'à une certaine hauteur. Dans une excellente notice sur M^{me} Necker de Saussure, imprimée en 1855 et restée enfouie dans les archives de la famille, tout d'un coup, au milieu du récit de cette vie studieuse et pure, à propos de l'influence qu'exer-

cèrent sur ses écrits une vie plus retirée et une société moins troublée que celle de Paris, éclate, — comme une magnifique dissonance, — cette page où, généralisant la question, l'auteur examine, au point de vue de la production des idées, l'influence des grandes villes et l'action destructive qu'elles opèrent à la longue sur l'originalité du talent. C'est la contre-partie de cette pensée qu'exprimait un jour le duc de Weimar écrivant à Schiller : « Ce qui est destiné au grand nombre doit être composé dans la société du grand nombre. » — On dirait que M. Doudan répond à cette pensée pour la restreindre et la limiter : « Il est vrai, dans ces centres de civilisation, les esprits sont plus frappés de plus d'idées à la fois, et s'ils n'ont pas beaucoup d'ardeur naturelle, cette vie qui fermente autour d'eux les provoque à penser. Le concours de tant de sentimens, de vues et d'intérêts divers, continuellement aux prises, donne l'entente de ce qui plaît au plus grand nombre, et développe les qualités nécessaires pour traiter avec les hommes, pour accommoder les pensées à la mesure moyenne des intelligences ; mais en même temps il n'est pas douteux que les grands foyers de civilisation et d'activité politique diminuent l'énergie du sentiment moral ; on y voit passer si vite les opinions qu'on y professait tout à l'heure d'un ton si parfaitement dogmatique, les maximes s'y conforment avec tant de promptitude aux exigences de la conduite, le flux et le reflux des passions de chaque jour se joue si hardiment de toutes les vérités, que l'esprit le plus intrépide et le plus enthousiaste se trouble et se décourage à ce spectacle. Cet être bizarre qu'on nomme le monde, dont les formes varient, mais dont la force est à peu près toujours la même, atteint chacun dans les régions de l'âme qui sont en apparence les plus inaccessibles à l'influence extérieure ; il agit sur sa manière de sentir comme sur sa façon de penser ; il dérobe à chacun une partie de sa propre nature pour l'animer de l'esprit mobile de la foule. Je ne vois pas que les temps les plus anarchiques au premier aspect soient exempts de cet esclavage : l'excentricité devient aussi une mode, et peut-être la plus monotone de toutes, car l'extravagance est ce qu'il y a de moins varié. — Qui peut s'assurer d'avoir l'esprit assez robuste pour résister à ce joug ? L'empire du monde n'inspire le talent que par la préoccupation du succès, il tourne en dehors toutes les facultés, et si le foyer intérieur n'est pas d'une ardeur extrême, il pâlit promptement. Je sais que Racine n'avait pas besoin de l'isolement pour contempler, comme dans une glace limpide, les traits les plus purs de l'antiquité grecque ; je sais que Rousseau, dans le bruit de Paris, et presque dans les salons des encyclopédistes, se recueillait assez pour voir le soleil se lever sur les sublimes entretiens de son *Vicaire savoyard* ; mais

qui peut se rassurer par de si grands noms et qui me dira toutes les âmes distinguées, tous les esprits marqués d'abord d'une originalité véritable, que l'influence invisible et toute-puissante du monde a rapidement affaiblis et usés? »

Dans un autre ordre d'idées, je trouve à la fin d'un vieux numéro de la *Revue de Paris*, à l'occasion de la *Royauté de 1830*, des considérations singulièrement élevées et qui sont de tous les temps, à l'adresse de cette détestable école de diffamation historique qui jette aux gémonies tout le passé monarchique de ce pays, au nom des idées modernes. Ces pages, écrites il y a plus de quarante ans, ont un air d'à-propos qui prouve que les idées justes et vraies ne vieillissent pas. Ne dirait-on pas qu'elles ont été inspirées hier ou aujourd'hui par quelques-uns de ces pamphlets ou de ces réquisitoires haineux qui sont comme un crime de lèse-nation et un attentat sacrilège contre l'histoire de notre pays? Je n'en citerai que quelques traits : « Nos annales ne datent pas de 1789. Il faut accepter la solidarité des autres siècles, car les Français sont une vieille nation, et ils doivent s'en faire gloire... On n'a pas d'histoire quand on méprise le passé et qu'on n'en veut pas tenir compte. Si ce qui a été hier n'est pas un peu la raison de ce qu'on fait aujourd'hui, il n'y a point réellement d'histoire; autant vaut pour les Français l'histoire de Sésostris que celle de François I^{er}... Ne prétendons plus être une jeune nation née de la fin du dernier siècle. Laissons cela à l'Amérique du Nord, qui s'excuse de tout ce qui lui manque en répétant qu'elle est née au désert et née d'hier. » Et, traçant d'avance à grands traits l'idée qui sera l'idée maîtresse de M. de Tocqueville : « La liberté a besoin d'habitudes et de traditions. Il serait funeste de persuader aux peuples que c'est un essai qui ne date que de la veille. Ce n'est pas une aventurière qui ait commencé sa fortune vers 89; elle est d'illustre et ancienne famille. Sous une forme ou sous une autre, elle est à peu près partout dans notre histoire, moins fière et moins forte qu'aujourd'hui, mais promettant dès lors ce qu'elle a fait depuis. » Puis portant un regard d'envie sur l'Angleterre, sur cette vertu du patriotisme fidèle à ses anciens souvenirs : « Là du moins, malgré ses révolutions, le pays est toujours la vieille Angleterre... C'est une nation fière et sérieuse qui n'entend livrer au mépris des peuples aucune page de ses chroniques. Elle accepte la responsabilité de son histoire. Là tout se tient... Il en est résulté pour les institutions une merveilleuse solidité; le ciment des années a uni tous ces débris respectés et en a formé comme un rempart indestructible. » Dans ces réflexions, inspirées de si haut, il n'y a pas, à proprement parler, une date particulière qui les attache à un fait momentané, à

la circonstance d'un jour; par un mouvement presque insensible, l'auteur s'élève de l'incident à l'idée générale et son style reçoit l'empreinte des vérités durables.

J'ai hâte d'arriver à l'écrit le plus considérable qu'ait laissé M. Doudan, *les Révolutions du goût*, un opuscule d'une centaine de pages, où la pensée est tellement pressée et condensée en vives formules, qu'il y a là de quoi alimenter bien des écrivains et enrichir plusieurs volumes. Avec son indifférence pour la renommée, M. Doudan avait donné ce petit ouvrage en manuscrit à M. Auguste Poirson, l'un de ses plus anciens amis. Après la mort de M. Poirson, sa veuve a eu l'excellente idée de faire tirer quelques copies lithographiées du manuscrit et c'est peut-être à cette précaution que le précieux opuscule devra d'être sauvé; il en valait bien la peine. C'est là que M. Doudan a donné la mesure de sa force inventive et de la finesse originale avec laquelle il conçoit et expose ses idées. Les défauts de cet esprit s'y montrent aussi, il a tellement l'horreur du commun qu'il arrive à paraître subtil, parfois même obscur. Une logique secrète gouverne l'œuvre; il est vrai qu'elle n'est pas toujours facile à saisir, elle dévore les transitions et les faits. Si l'auteur n'avait pas pris soin de faire lui-même des résumés de sa pensée et de nous avertir, en marge du texte, de la suite et de la liaison des idées, nous serions souvent embarrassés pour en reconstruire l'ordre. Dans la rapide analyse qui va suivre, nous nous tiendrons aussi près que possible de l'auteur, de sa pensée, de son style même. C'est l'accent très personnel de cet esprit que je veux faire sentir; c'est sa physionomie que je veux rendre.

Il semble que l'idée première de l'ouvrage soit née de cette question qui revient souvent dans sa correspondance: Pourquoi *la Nouvelle Héloïse*, après avoir ému tout le XVIII^e siècle, est-elle aujourd'hui si peu en faveur? Pourquoi, après avoir passionné deux ou trois générations, dit-elle si peu à la jeunesse de nos jours? — Ce n'est là que l'occasion présumée de la recherche. Si la question s'est posée tout d'abord sur cette forme, elle s'est aussitôt étendue et agrandie. Comment se fait-il que certains ouvrages, les plus en vogue aux siècles précédents, pâlissent et s'altèrent si vite? Quelles sont les raisons qui les font décliner dans l'estime, ou du moins dans le goût du public? Enfin quelle est la loi ou quelles sont les lois complexes qui règlent la destinée des ouvrages de l'esprit?

Il y a une réponse générale à cette question, c'est que le passé, hommes et livres, est bien loin d'avoir pour nous, soit la clarté, soit la vivacité de ce qui est de notre temps. Au fond, on n'entend bien que son temps, que sa langue, que ses contemporains. L'homme du passé devient bientôt pour l'homme du présent un étranger qui parle une langue étrangère; mais cette réponse est

vague, elle ne peut pas suffire; ces époques que je ne comprends plus qu'à demi ont-elles connu la vraie beauté littéraire? S'il est vrai que ce qui plaît à une génération n'est plus entendu par une autre, ce charme qui est si fugitif, qui a disparu tout à coup, n'a donc rien de réel? Si ce qui est beau un jour n'est plus beau un autre jour, c'est donc que le beau n'est rien de solide, d'absolu, comme disent les philosophes, c'est donc qu'il est une affaire de mode et n'a pas de fondement plus réel qu'une sensation momentanée, une disposition du tempérament, une fantaisie, un caprice. Mais peut-être le beau a-t-il été donné par privilège à une époque, et toutes les autres époques en ont-elles été privées? On ne peut raisonnablement le croire. Le beau doit se rencontrer, à des degrés divers, dans toutes les civilisations. Nous revenons à cette question toujours obscure et agitée : pourquoi la littérature des autres âges, à quelques exceptions près, nous dit-elle si peu, et comment comprendre que ces œuvres, que nous sommes portés à dédaigner, aient inspiré légitimement à nos pères ces sentimens d'admiration que nous avons peine à nous expliquer à présent?

La solution de ce problème inquiétant et irritant doit être cherchée dans ce principe que le beau, dans ses diverses manifestations, dépasse de beaucoup en grandeur, en variété, en fécondité, l'intelligence et l'imagination de chaque homme, de chaque siècle, et même de tous les hommes et de tous les siècles. Cette mobilité des goûts dans les générations tient à la variété des sources où l'homme puise les idées et les formes du beau, et qui ne peuvent jamais être possédées d'une seule et puissante étreinte ni par un génie, quel qu'il soit, ni par un peuple, ni par une race. Ces sources multiples du beau, c'est la nature d'abord, dans ses tableaux gracieux ou terribles, diversifiés à l'infini, et dont chaque trait, chaque nuance épuise l'activité des esprits les plus actifs et les plus profonds; c'est l'homme lui-même, non moins varié, non moins profond que la nature, c'est sa grandeur individuelle et aussi sa grandeur dans l'histoire, spectacle inépuisable que personne n'osera se vanter d'avoir saisi dans son étendue et dans ses incessantes transformations; c'est la science, qui par ses horizons toujours plus larges, par ses points de vue toujours plus hauts, passionne l'esprit et le remplit d'une ardeur nouvelle, en renouvelant en lui les sources de sa fécondité. Ajoutez à cela la multiplication presque indéfinie des formes du beau s'excitant, ou mieux s'engendrant les unes les autres, — le travail de l'imagination éveillé et animé par les obscurités du passé et le lointain des âges écoulés dont le tableau change sans cesse, et suivant la distance et selon le point de vue d'où on le regarde, — les familles des hommes se perpétuant sous des traits nouveaux, comme on le voit pour les grands esprits du siècle de Louis XIV, modifiés

par l'étude de l'antiquité grecque, créant de nouvelles figures de l'éternelle beauté, qui ne sont tout à fait ni l'antiquité grecque ni le pur esprit de la France du xvii^e siècle. Voilà à combien de sources diverses se renouvellent les littératures. « Tout, dans ce vaste monde qui nous environne, excite l'imagination, lui suggère l'idée du beau, et lui fournit de nouvelles couleurs pour essayer d'en donner quelque nouvelle image. La nature par son sourire éternel et changeant, les sciences dans ce progrès qui va vers l'inconnu et de l'inconnu à l'infini, l'âme de l'homme agitée sans cesse de nouveaux mouvemens par une force mystérieuse qui le pousse il ne sait où, ces arts qui par un trait, par un son font voir des mondes nouveaux, ces bruits inspireurs qui sortent de la tombe des nations qui ne sont plus, et qui en disent plus que ces nations n'en ont dit dans toute la force de leur vie sur la terre, ces traditions mêlées de l'idéal, reproduisant sans épuisement des formes inattendues, tout cela apportant avec le cours des âges de nouvelles manières de voir, de sentir, de réaliser la beauté, où est l'esprit de l'homme capable de concevoir, d'éprouver à la fois, d'embrasser d'une seule vue toute cette richesse de sentimens et d'impressions? On peut bien écrire une histoire des arts ou de la littérature, mais nul homme, nulle génération n'est assez forte, n'a pour ainsi dire une assez vaste sensibilité, une imagination assez compréhensive pour jouir en détail de cet immense spectacle. »

Là est l'explication de la difficulté qui embarrassait notre esprit et l'inquiétait comme par une sorte de contradiction; c'est la solution du problème prise à la source la plus élevée. L'homme est mobile et fini, il est curieux et oublieux, son génie est exclusif, local, si je puis dire, et partiel; de là son impuissance d'embrasser à la fois toutes les formes du beau; il faut bien s'y résoudre, chaque génération ne voit qu'un côté du beau, il faut que ce vaste empire soit partagé dans le temps entre les diverses générations. On va nous montrer maintenant à quelles conditions et sous quelles réserves.

Les conditions de ce renouvellement perpétuel du sentiment du beau dans le monde et de la diversité du goût à travers les âges, sont les changemens multiples, les modifications intimes qui s'accomplissent dans l'histoire d'un peuple. Sous l'effort inévitable et continu du temps, quelquefois par des secousses soudaines, les coutumes, les mœurs, les préjugés, les croyances, changent; les langues s'altèrent, les connaissances s'étendent ou s'effacent, et suivant ces vicissitudes, les hommes tournent leur intelligence et leur imagination vers un certain point de l'horizon intellectuel; chaque génération reçoit ainsi des circonstances extérieures ou des conditions intimes de son histoire un tour d'imagination et d'esprit

qui ne la rend attentive qu'à un ordre de beautés. L'auteur analyse, avec une rapidité qui ne l'empêche pas d'être précis dans sa brièveté, l'influence des religions dans cette variation des formes du beau, l'effet des traditions d'un peuple, celui des institutions politiques, celui des langues surtout : on ne pense vraiment que dans sa propre langue, celle qui s'est formée avec nous et pour nous, à l'image de tous les faits et de tous les sentimens nouveaux qui nous ont rendus, par exemple, nous autres hommes du XIX^e siècle, autres que les hommes du XVIII^e ou du XVII^e siècle.

On voit la portée de ces considérations, on en devine les résultats : nous voyons se dessiner peu à peu devant nous et se détacher en pleine lumière les lois qui règlent les révolutions du goût. Ces lois dépendent de ces trois grands faits qui n'avaient jamais été saisis d'un coup d'œil aussi juste et liés entre eux d'une main aussi ferme : la variété des sources du beau, les limites de l'esprit de l'homme incapable d'en saisir l'ensemble et la diversité complexe, enfin les mobiles qui, suivant les temps, rendent les nations exclusivement attentives à une seule page du livre ouvert devant leur esprit, tout ce cortège changeant d'associations secrètes qui dans un temps, chez un peuple comme chez un individu, servent à lui donner l'idée du beau et s'unissent invinciblement à cette idée. — Voilà toute une philosophie de l'histoire de l'art et de la littérature, qui, sans aucune prétention ni à une découverte des ressorts cachés du monde moral, ni à la rigueur des déductions logiques, sans faste métaphysique, sans aucune des allures arrogantes et impératives d'un système, sans étalage de connaissances empruntées à la physiologie ou à la chimie, enfin sans aucune formule de magie blanche ou noire tirée des officines allemandes, explique les apparentes contradictions dans les variations du goût, résout tout un ordre de questions intéressantes et nous laisse dans l'esprit des résultats clairs et positifs, qui constituent une acquisition nouvelle, un progrès véritable.

Suivons-nous maintenant la variété des conséquences qui sortent naturellement de son principe et qui en démontrent la justesse par sa fécondité? Indiquons au moins d'un trait rapide une des principales applications que l'auteur fait de son idée. Il ne faut plus s'étonner, comme nous le faisons tout à l'heure, de la mobilité du goût en littérature, puisque l'homme est mobile lui-même comme l'histoire, et qu'il ne peut admirer pleinement que ce qu'il voit et ce qu'il sent en rapport direct avec son tour d'imagination et d'esprit. Il faudrait plutôt chercher pourquoi certains ouvrages se transmettent de race en race, de générations en générations, sans épuiser l'admiration des hommes. Il faut distinguer, en tout ordre d'œuvres, celles qui durent et celles qui passent, mais rien ne se perd abso-

lument pour cela, tout ne périt pas de ces formes passagères du beau. Une des belles lois qui règlent l'économie du monde intellectuel et moral est celle qui forme des goûts en apparence mobiles et successifs des hommes, un trésor de civilisation s'accroissant sans cesse avec la suite des âges.

Il y a toute une classe de grands artistes, d'écrivains très-distingués, qui passent. Ce sont ceux qui ont eu précisément le plus de vogue dans leur temps, parce qu'ils ont été les interprètes de ce temps, parce qu'ils ont exprimé avec plus de netteté, ou de vivacité, ou de vigueur ce que tout le monde autour d'eux a senti confusément, parce qu'ils ont reproduit avec les séductions du talent ce qui agitait sourdement un pays, ou un siècle, ou une génération, en ajoutant à ces instincts nouveaux la partie communicable de leur originalité personnelle. Ces hommes, ces interprètes privilégiés ont exercé une action profonde sur leurs contemporains; semblables en tout, mais supérieurs à leur temps, ils l'ont développé dans son sens propre. Voyez Diderot s'animant des idées, des aspirations, des instincts du xviii^e siècle et répandant d'un souffle ardent sur ce siècle la flamme qu'il en a reçue. Ces génies passagers parlaient admirablement la langue de leur temps, et cette langue a changé; le temps a passé sur le coloris de leurs tableaux, leur esprit s'est pour ainsi dire envolé; toutes les relations qui les mettaient dans un rapport intime avec leurs contemporains n'existent plus pour nous; nous restons froids pour eux. — Voyez au contraire l'autre race des grands esprits, ceux qui sont destinés à vivre toujours et que l'auteur peint en quelques traits, les grands hommes proprement dits, « qui habitent les Panthéons de la postérité, qui sont les vraies images de l'homme éternel et qui marquent, comme de statues magnifiques, les routes de l'humanité et toute la suite de son histoire? » À quoi doivent-ils ce privilège de durer, tandis que l'autre race d'esprits qui vit à côté d'eux, souvent au-dessus d'eux, dans un temps, passe et descend insensiblement dans l'ombre? C'est qu'ils sont destinés par leur nature et leurs facultés à donner une forme dernière et définitive aux idées qui méritent de vivre, à les dépouiller de ce qu'elles ont de périssable en les passant au feu du génie, à les élever à la pureté de l'idéal, à les faire entrer dans le trésor définitif, dans le patrimoine de l'humanité. Ce sont là les vrais grands hommes, les ouvriers de la civilisation, ceux surtout par lesquels le passé ne périt pas et la chaîne des générations n'est pas interrompue. Leurs ouvrages sont les exemplaires immortels de tout ce qui fut et doit survivre dans ce que nos pères ont senti et pensé. Ils disent avec autorité ce que la famille humaine éprouve et éprouvera éternellement. Ainsi naissent, ainsi vivent, pour ne plus mourir, les grandes œuvres. A ce

signe, vous reconnaîtrez ces beautés éternelles, qu'on a longtemps appelées classiques, qui parlent à toutes les générations, dans un langage toujours intelligible, des sentimens permanens de l'humanité.

Telle est la conclusion de cet écrit abondant en considérations profondes, animé, débordant d'un amour enthousiaste pour la vraie beauté, dans lequel se détachent en relief quelques pages d'une vigueur et d'une grâce, d'un éclat solide et substantiel où se révèle un maître. Je connais bien peu de livres de ce temps où soient répandues, d'une main plus prodigue en si peu d'espace, plus de ces suggestions profondes, de ces semences d'idées auxquelles il eût fallu si peu de chose pour leur faire produire une magnifique moisson : un peu d'ambition personnelle, non pour soi, mais pour ses idées, peut-être aussi une délicatesse moins superbe à l'égard du public, un effort plus prolongé, le courage du livre au lieu de l'effort rapide de quelques pages. On voudrait que le sillon tracé si droit, ouvert si profond, eût été poussé plus loin, jusqu'aux dernières limites du champ découvert et conquis.

III.

On comprendra mieux maintenant le regret que j'exprimais au commencement de cette étude sur la singularité du choix qui a écarté des *Mélanges* ce morceau capital, quand on aurait dû lui faire une place d'honneur. Je croirai difficilement, si l'espace de ces deux volumes semblait trop restreint, qu'on n'eût pas mieux fait de laisser en portefeuille quelques-unes de ces deux cent quarante-trois lettres, dont chacune a sans doute son intérêt, mais souvent un intérêt de circonstance et de personne. On affaiblit l'effet d'une correspondance quand l'auteur n'est pas Voltaire ou Napoléon, quand il n'a pas touché aux grandes choses de l'histoire ou qu'il n'a eu qu'une sphère d'action limitée, en donnant indistinctement tout ce qui a pu sortir de sa plume. Je n'exclus pas par là bien entendu ce qui est familier. Il y a telle de ces lettres de M. Doudan qui ne traite que de choses intimes, domestiques, enfantines même, mais avec un charme si expressif et si piquant que je ne voudrais à aucun prix qu'on nous en eût privés. Je ne parle et ne veux parler que des lettres de pure politesse ou de complaisance, qui grossissent inutilement le volume et qui ont été déjà l'occasion cherchée par quelques lecteurs peu bienveillans d'exercer leur critique facile en oubliant le reste.

La vocation de M. Doudan, l'emploi spontané de toutes ses facultés était là, dans la conversation écrite ou parlée. Il y est incomparable; tout sujet, toute occasion lui est propice pour penser tout haut

et jeter, au hasard de la plume, les réflexions les plus fines, les traits de mœurs, les anecdotes qui peignent, des jugemens d'une justesse saisissante ou d'un surprenant relief. Ici ses défauts mêmes lui deviennent des qualités : son horreur pour l'effort prolongé donne à ses pensées une rapidité qui les emporte à leur but, sans fatiguer ni ralentir l'entretien; il a ces grâces négligées, cette nonchalance du style qui sont l'attrait d'une lettre, qui seraient le péril d'un livre; il s'abandonne sans scrupule et sans remords à cette verve d'ironie éblouissante qui jaillissait si naturellement chez lui et par laquelle il aimait à châtier toute déclamation de parole ou d'attitude, l'emphase, l'affectation, tout ce qui était antipathique à sa nature esthétique, à ce sens exquis, mais facile à blesser, de la justesse et de la mesure. On a parlé quelquefois de la susceptibilité de M. Doudan, des ombrages qu'il prenait d'une parole ou d'un argument dans les conversations que l'on avait avec lui, de ces rapides colères d'esprit qui l'emportaient et l'agitaient un moment dans les discussions. L'observation est juste; cependant on aurait tort de croire que c'était la contradiction qui l'irritait : il était loin de la craindre et de la fuir; elle l'excitait et ne l'irritait pas. Ce qui troublait sa bonne humeur et altérait même sa bienveillance, c'était non pas la personnalité de son interlocuteur, mais au contraire l'absence ou l'altération de cette personnalité, ou bien quand cet interlocuteur couvrait sa pensée sous des argumens d'école et des idées convenues, ou bien quand il tentait de paraître autre qu'il n'était, de parler au-dessus ou en dehors du ton qui lui était naturel, de forcer le diapason de son esprit. C'étaient là les fautes qu'il ne pardonnait pas : au fond, il n'était intolérant que pour les notes fausses ou l'obscurité prétentieuse, comme doit l'être tout esprit amoureux d'harmonie et de lumière.

La période la plus active de cette correspondance embrasse trente-six années environ, de 1836 à 1872. Dans ce long espace de temps, il n'y a presque pas un événement de l'ordre politique ou littéraire qui n'ait laissé sa trace, qui n'ait éveillé une vibration dans ce vif esprit. Comment pourrait-il en être autrement avec des correspondans tels que M. Guizot, M. Piscatory, M. Saint-Marc Girardin, M. d'Haussonville, M. Albert de Broglie, ou des femmes telles que M^{me} la baronne Auguste de Staël, M^{me} d'Haussonville, M^{me} la marquise d'Harcourt, M^{me} du Parquet, M^{me} Donné? Une des parties les plus curieuses de la correspondance est celle qui est adressée à un ami inconnu des nouvelles générations, M. Raulin, mort en 1850, un de ces hommes rares qui semblent consacrés au culte de l'art et des idées, tout en vivant de la vie des autres, tout en poursuivant une carrière, administrateurs, secrétaires-généraux, conseillers

d'état. — Ces lettres sont comme un dialogue perpétuel et charmant entre deux amis qui disputent toujours, en s'aimant toujours davantage, sur la contrariété de certains de leurs goûts. On se figure sans peine ce M. Raulin tel qu'il devait être, attirant M. Doudan par des affinités de nature et l'excitant à la controverse par son goût archaïque en art, par sa recherche inquiète des formes particulières de la beauté et de la vérité, par son romantisme subtil, qui remontait par-delà le moyen âge jusqu'aux madones byzantines. Rien n'est plus agréable que cette discussion qui recommence toujours, que tout sujet ranime, et qui ne s'achève qu'à la mort de M. Raulin, racontée par l'ami survivant avec une émotion qui fait de cette lettre la plus simple, la plus touchante, la plus enviable des oraisons funèbres.

Un des personnages dont le nom paraît le moins dans la suscription des lettres, c'est le duc de Broglie : il ne faut pas s'en étonner, puisque M. Doudan ne quitta presque jamais, et seulement à de courts intervalles, l'hospitalité de cette famille qui était devenue la plus chère habitude de sa vie; mais on peut dire que la noble et pensive figure du chef de la famille domine et plane sur toute cette correspondance. On sent dans chaque lettre la présence de cette grave personnalité, qui inspirait autour d'elle un sentiment profond formé de sympathie et de respect. Les historiens et biographes futurs viendront chercher ici bien des traits expressifs pour rendre cette physionomie. — Quelle sollicitude, quel dévoûment, inspirent cette lettre où M. Doudan raconte à M^{me} la baronne de Staël les efforts qu'il a faits pour réconcilier le duc de Broglie avec la vie, après le coup qui l'a frappé jusqu'au fond de l'âme! C'est au mois de mars 1840, à un de ces momens d'instabilité ministérielle où M. de Broglie est en vain sollicité de toutes parts, sondé, consulté par les partis en présence dans la chambre et s'agitant sur toutes les avenues du pouvoir. « Quant à sa disposition personnelle, écrit M. Doudan, je le trouve toujours trop porté à donner sa démission de tout au monde et à s'engager irrévocablement à ne se plus jamais mêler de rien activement. Je ne désire certes pas qu'il reprenne jamais cette redoutable activité des affaires, il ne faut pas se faire des chagrins de chaque jour, alors qu'on n'a plus rien qui les fasse oublier chaque jour; mais je le détourne cependant de mon mieux de rien dire d'irrévocable sur cette question des affaires publiques. *On ne sait jamais soi-même l'effet de telles paroles sur l'imagination.* Quand les vœux sont prononcés, les grilles légères du couvent paraissent tout à coup pesantes et serrées, l'air semble ne plus passer à travers... Il faut, tant qu'on vit, un mobile extérieur quelconque. *La vie intérieure toute seule*

ravage et abat tout ensemble. On a besoin des distractions qu'on méprise; elles font revenir avec plus de force et de plaisir dans la solitude... J'aime mieux qu'il reste à M. de Broglie le tracassé du monde et qu'il s'en plaigne, et qu'il en souffre, que s'il venait à sentir aussi que la solitude est vide. L'ennui du monde fait espérer quelque chose de l'isolement; l'isolement face à face fait descendre encore plus avant dans les amertumes de la vie. »

Le remède cherché par M. Doudan vint quelques années plus tard, sous la forme d'un grand travail philosophique, préparé, conduit avec une patience et un soin scrupuleux. Sous la discipline du travail le plus austère, M. de Broglie reprit toute l'élasticité de son esprit, longtemps raidie et paralysée par la douleur : « C'est un ressort que nul poids ne peut rompre désormais, écrit le témoin de sa vie. Cette force est certainement un don naturel, mais il est certain aussi que les ailes repoussent tous les matins à ceux qui vivent dans la règle. Ils ne portent jamais que le fardeau d'un jour à la fois... La méthode dans la vie agit un peu à la façon d'un *eric* sur une lourde pierre; après chaque effort, comme après chaque journée, il y a un temps d'arrêt et un repos. On soulève ainsi, sans épuisement, des masses énormes à de grandes hauteurs (1). » Oui, c'est bien ainsi que se doivent porter, que se peuvent soulever les poids les plus écrasants de la pensée et de la vie. Les grandes entreprises de l'esprit ne sont possibles qu'avec cette division exacte du temps qui le multiplie et le féconde. Les grandes douleurs ne deviennent supportables que si l'on fait effort pour donner à chaque heure son emploi utile et régulier. Sans cet appui de la règle qui nous aide à porter notre fardeau de chaque jour, nous tomberions écrasés sous lui, à chaque pas.

Qu'on nous permette de ne rien dire de la partie politique de cette correspondance, si riche en aperçus et en points de vue de tout genre. Bien que M. Doudan ait sa manière très personnelle de voir, de juger et de sentir en ces matières, le fond de ses idées est connu d'avance. C'est la politique du cercle où il vit, et auquel il s'est attaché, précisément parce qu'il s'est senti, sur presque tous les points, en harmonie avec ce milieu. Tous les événements de la royauté de 1830, de la seconde république et du second empire, sont analysés et jugés comme on prévoit qu'ils doivent l'être, avec les doctrines et les habitudes d'esprit naturelles à la société dont il fait partie. M. Doudan est essentiellement un libéral, ami de la révolution de 1789, mais très désireux de l'arrêter et de la contenir, pas du tout révolutionnaire, et fort en défiance de la démocratie, très

(1) Lettre à M^{me} d'Haussonville, 29 octobre 1848.

anxieux pour les destinées du pays toutes les fois que le peuple entre en scène. Il raisonne à merveille sur tout cela, avec un bon sens ferme que rien ne désarme. Maintenant qu'à ces principes et à ces sentimens, qu'il défend si bien, se joigne une part d'illusion et de parti-pris, qui pourrait s'en étonner dans une suite aussi mobile et contradictoire que l'histoire de ce demi-siècle qu'il a vue se dérouler sous ses yeux? Quelle société particulière n'a pas ses aveuglemens et ses préjugés, qui apparaissent surtout à une certaine distance des événemens, dans la perspective de l'histoire, au-delà des agitations et par-dessus la poussière de l'heure présente? Lui-même savait et sentait cela; nul n'a mieux peint l'esprit et la physionomie des sociétés restreintes, ni mieux analysé ce qui entre d'esprit de coterie dans les relations les plus distinguées. « Avant tout, écrit-il quelque part (et l'on voit errer un fin sourire sur ses lèvres pendant qu'il écrit), *avant tout, ne tirons pas sur les nôtres.* Tout compté, notre société intellectuelle à nous est infiniment supérieure par l'élévation, la portée, l'étendue, l'esprit véritable, à toutes les autres qui bavardent présentement. Ne concédons à personne l'infériorité de nos amis sur un point quelconque. Les petites gens en abusent... Je tirerai toujours sur ceux qui voudront attaquer une tente du camp que j'habite. » Et réunissant, dans ce camp où il s'est fixé, des noms que la politique devait séparer plus tard, il ajoute : « Qui me dira, hors du cercle de mes amis particuliers, que M. de Rémusat ou M. de Lasteyrie, ou M. Guizot, ou M. de Sacy, ont tel ou tel défaut, aura affaire avec moi, dans ma faible capacité de nuire. Il faut vivre et combattre et finir avec les siens; et es siens, ce sont ceux qui ont le plus décidément vos instincts. » Il ne manque ici qu'un mot : les *relations*, qui souvent nous trompent sur nos instincts et qui créent une communauté d'intérêts, une foule de petits groupes unis par des complaisances secrètes d'admiration que l'opinion et la raison publique ne ratifient pas toujours.

C'est là le péril. Que M. Doudan n'y ait jamais échappé, je n'en jurerais pas; mais il avait en lui une faculté d'analyse et ce qui s'y joint d'ordinaire, une puissance d'ironie, bien que voilée et tempérée par toute sorte de bienséances, qui ont fait certainement contre-poids à ces entraînemens et l'ont arrêté le plus souvent sur la pente. On s'en aperçoit, et de reste, à l'indépendance de sa pensée. Sauf quelques points réservés, il pratiquait une liberté d'opinion qui tranchait avec les convictions très fermes et l'esprit scientifiquement religieux du milieu où il vivait. Je ne dirai pas qu'il fût un sceptique, ce gros mot l'aurait fait sourire; c'était un voltairien tempéré, un voltairien sans libertinage d'esprit, tenant pour quelques principes qu'il considérait comme essentiels et en dehors

desquels il ne pensait pas qu'il y eût quelque chose de solide et d'établi. En philosophie, ce n'est pas tant un indépendant qu'un désabusé. Jeune, il avait voué un culte ardent à la métaphysique, il avait dévoré les doctrines et les livres : il s'imagina même pendant longtemps qu'il n'avait de goût et de capacité que pour ce genre d'études. Dès 1839, le ton change : il lit Kant avec un grand soin, mais il déclare à son ami Raulin que la métaphysique l'ennuie... « Je commence à découvrir, dit-il, que les abstractions sont des abstractions. Les prétendues solutions de la philosophie sont des noms nouveaux donnés aux insurmontables difficultés que se fait l'esprit. Pendant un siècle plus ou moins, on imagine que ces noms nouveaux cachent un sens satisfaisant, et puis l'on s'aperçoit que l'on est toujours au bord du vide. Ces eaux noires et profondes qui nous cernent de tous côtés n'ont pas baissé d'une ligne depuis que l'œil des premiers hommes les a contemplées avec crainte et avec tristesse. Il est venu des gens qui prenaient gravement plein une écaille d'huître de ces eaux et qui se flattaient d'avoir mis le gouffre à sec. Cela est pitoyable. » Le seul philosophe qui lui agréa tout à fait, c'est M. Jouffroy, et encore, ce qui lui plaît, c'est l'homme à travers ses livres, l'âme vraiment belle à travers une doctrine fort incomplète. Il parle de lui sans cesse, avec une sympathie profonde. « De l'éclat et de la tristesse, c'est bien lui, il a pour s'élever deux ailes de la même grandeur, qui sont la poésie et l'abstraction. Je dis de même grandeur parce que quelquefois, dans certains esprits distingués, ces ailes sont de force inégale, et le vol est alors peu élevé et peu élégant, et l'on a l'air de faire des cabrioles dans les cieux, mais je dis de M. Jouffroy : *paribus se sustulit alis* (1). » M. Cousin n'est pas toujours épargné. On plaisante souvent de ses airs superbes, de sa conversation impétueuse, fine et un peu déraisonnable. On le raille de faire soit pour la politique, soit pour les belles dames du xvii^e siècle de trop fréquentes infidélités à la muse de la philosophie, qui n'a pour se consoler que les relations un peu froides de M. Damiron. « Ah ! pourquoi M. Royer-Collard est-il mort ? On ne voit pas beaucoup d'arbres de cette sève et de cette vigueur sur notre terre refroidie. » Il maltraite fort, dans une lettre écrite à M. Poirson en 1845, nos maîtres de cette époque et assez injustement, on en conviendra, si l'on se souvient que *ces jeunes métaphysiciens de l'École normale* étaient des hommes tels que M. Émile Saisset ; mais il n'aime pas non plus l'école du déisme fade et sentimental, qui affaiblissant Rousseau célébrait alors le *Dieu des bonnes gens* sur l'air de la

(1) 25 juillet 1844.

chanson de Béranger. « Ce dieu-là, disait-il plaisamment, n'a jamais suffi qu'à ceux qui ne pensent guère à lui. Il ne se révèle dans sa douceur et dans sa bonté qu'à ceux qui ont bu du vin de Champagne... Ceux qui voudraient vivre en intimité avec lui lui trouveraient d'énormes défauts : égoïste, distrait pour les grandes affaires; si vous le cherchez dans l'ombre, il n'y est pas, son ouvrage disparaît de l'esprit quand ses œuvres se cachent... Mais tous ses petits défauts s'oublient quand on le chante sur un air animé, par un soir d'été et tandis que les images de la vie passent et repassent devant vous dans un beau jardin, s'il ne fait pas humide, si l'on n'a pas mal à la tête et aux dents (1). »

Tout cela n'empêche pas ce curieux passionné d'être aux aguets de tout livre qui paraît, de toute idée nouvelle, de tout talent qui s'annonce. Il est un des premiers à lire la *Métaphysique* de M. Vacherot : « L'auteur a le ton d'un parfait honnête homme, mais je voudrais qu'il me donnât une bonne définition de la piété envers ce Dieu qui n'est rien s'il n'est pas tout... Tout cela est bien étonné, mais il n'y a pas de mal que nous nous accoutumions à sortir un peu en métaphysique des petits sentiers sablés et garnis de buis qui sont les sentiers du bon sens et qui ressemblent aux allées d'un jardin de curé (2). » Il ne déteste pas l'aventure ni le roman en métaphysique, précisément parce qu'il ne croit guère, au fond, qu'aux solutions d'un bon sens un peu étroit, un peu limité, mais bien français, et que dans le reste il ne voit qu'un jeu frivole ou sublime, une création ou une fantaisie de l'esprit. Il a été, dans le public lettré, un de ceux qui ont été le plus vivement attirés par le talent de M. Renan. Il le juge avec bien de la finesse sous une forme enjouée : « C'est dommage qu'on ne puisse pas trop savoir quel est l'idéal de ce jeune séditieux en fait d'idées. On croirait maintenant qu'il le met dans les traditions les plus reculées, auquel cas il pourra se retrouver un jour avec l'école de M. de Maistre. »

La curiosité des idées et des hommes, c'est la volupté délicate de cet esprit. Il est dans la vie comme au spectacle, il prend ses notes ou jette un coup de crayon sur son carnet à mesure que les personnages passent devant lui sur la scène; il excelle à rendre d'un trait une physionomie. Il y a dans cette correspondance une série de portraits qui resteront comme les images fidèles d'une partie de la société de son temps, et ces portraits n'auront pas besoin d'une *clef*, comme ceux de La Bruyère : le nom est au bas de chacun. Les dames n'y manquent pas non plus, et dans cette brillante

(1) Lettre à M^{me} d'Haussonville, 11 juin 1841.

(2) Lettre à M. Albert de Broglie, 29 décembre 1858.

galerie *Armide et Clorinde* auront le plaisir de se reconnaître; mais ce sont les personnages littéraires et politiques qui occupent, comme de juste, la place d'honneur. Tous ne sont pas flattés assurément : pour quelques-uns, ni eux ni leurs amis ne seront que médiocrement satisfaits de cette prétendue ressemblance; mais la question est de savoir si le public sera content, si l'histoire de notre société, qui reste à faire en dehors du pamphlet ou du dithyrambe, y trouvera son profit. Or de cela je ne doute guère. Quelle verve expressive dans ces rapides croquis, plusieurs fois renouvelés à travers tant d'années et qui essaient de suivre, avec des retouches habiles, les transformations des physionomies et des hommes! Chateaubriand, Lamennais, Lamartine orateur et homme d'état, Victor Hugo, Edgar Quinet, Villemain, de Rémusat, Sainte-Beuve, Montalembert, M. Thiers, passent successivement dans ces lettres fines, railleuses, partiales assurément, mais où se marque toujours le trait juste et décisif, même sous l'exagération et dans la passion.

Je ne veux détacher de ces lettres qu'un petit nombre de passages, celui d'abord où nous apercevons M. de Rémusat non plus dans l'attitude du philosophe de l'Institut ou de l'homme politique, mais au milieu d'un cercle mondain qu'il charmait par sa bonne grâce et son esprit, dans ces fêtes de Gurcy, qui durèrent plusieurs jours et où l'on joua avec tant de succès *le Philosophe sans le savoir*, *le Misanthrope*, *les Caprices de Marianne*. N'en déplaise aux acteurs et aux actrices, à Marianne ou à Célimène qui me liront peut-être, le triomphe fut pour M. de Rémusat. « On peut donner dès à présent un ordre de début à M. de Rémusat; c'est un grand acteur. Pendant qu'il joue la comédie, je lis ses dissertations sur la Trinité et sur la querelle entre Abélard et saint Bernard. On ne se douterait pas que c'est la même personne... Dans son rôle de Claudio, il a mêlé un peu de philosophie platonicienne à l'épicurisme dévergondé de son personnage, et tout a bien tourné... M. de Rémusat est ici particulièrement bon enfant. Tout l'amuse; il est toujours prêt à aller, à rester, et cela avec entrain. » Et ce retour sur la métaphysique pendant que M. de Rémusat s'habille ou se déshabille pour la scène : « Nous parlons un peu du temps et de l'espace dans l'intervalle des répétitions. Je vois avec chagrin que la notion du temps s'est affaiblie dans son esprit, et il tournerait volontiers à croire que là où il n'y aurait rien, le temps perdrait ses droits à l'existence. Je n'ai jamais vu que les gens qui méprisaient l'idée de temps tournassent bien. » Se peut-il imaginer quelque chose de plus joli et de mieux tourné, et ne voyons-nous pas paraître devant nous, évoquée d'un mot, cette figure piquante du métaphysicien homme du monde? Il n'y a que les pédans et les sots qui puissent

s'étonner de trouver ces deux personnages réunis en un seul homme, et M. Doudan jouissait de ce contraste en homme d'esprit qui comprend tout et ne s'étonne de rien.

On ne peut passer sous silence au moins l'une des deux ou trois esquisses que l'on nous donne de M. Thiers. Nous le voyons paraître dès 1835, au lendemain de son discours de réception à l'Académie française. Quelle séance et quel discours ! « J'ai regret, écrit M. Doudan à M^{me} Auguste de Staël, que vous n'avez pas vu cette séance, que vous n'avez pas vu M. de Talleyrand arrivant sur les bancs de l'Académie en costume d'académicien. Il a produit un effet singulier de curiosité, comme une vieille page toute mutilée d'une grande histoire. A côté de cette destinée presque accomplie, M. Thiers arrivait avec toutes les espérances, tout l'orgueil du présent et de l'avenir. Il racontait d'un air hardi ces agitations qui ont passé sur l'Europe depuis trente ans. Son discours était vivant; on entendait rouler les canons de vendémiaire, on voyait la poussière de Marengo et les aides-de-camp courir *à travers la fumée du champ de bataille*; tout cela raconté devant des hommes qui avaient vu *César*, et le consulat et l'empire, et par un jeune homme qui avait concouru à une grande révolution après avoir écrit l'histoire d'une autre révolution; tout cela avec le sentiment que lui aussi serait un jour dans l'histoire. En sortant de l'Institut, je n'ai plus vu sur la place Vendôme qu'une grande statue de bronze immobile et les nuages qui couraient au-dessus comme les agitations du jour au-dessus des souvenirs du passé. » A quarante années de distance, que de réflexions suscite chaque mot de cette page, que de rapprochemens elle éveille, que d'enseignemens elle contient, au lendemain du jour où M. Thiers a pris place à l'Académie, à côté de M. Jules Simon, comme M. de Talleyrand avait pris place à côté de M. Thiers en 1835 ! Tels sont les rapprochemens que crée la logique secrète ou l'ironie des choses.

M. Doudan a beau faire et beau dire : ce prétendu paresseux est un des esprits les plus actifs de ce temps; il ne nous persuade pas quand il nous avoue, au bas d'une lettre, « qu'il était né pour l'immobilité absolue, qu'il est comme une marmotte; » il est vrai qu'il ajoute aussitôt « que cette marmotte est tracassée par deux petites ailes toujours en mouvement. » Ces deux ailes ne sont pas si petites qu'il le dit : elles le portent à tous les beaux spectacles de la nature, de l'art ou de l'histoire, d'un essor direct et soutenu, qui va toujours droit et qui s'élève souvent très haut. — Personne, que je sache, ne connaît et ne juge mieux la littérature et les mœurs littéraires de son temps. A propos de certains romans réalistes, qui semblent être la surcharge grossière d'une épreuve de Balzac : « Je

ne sais, écrivait-il, où les jeunes gens ont aujourd'hui la tête de trouver cela beau. En d'autres temps, on en aurait pris un violent mal de cœur. Des vilénies réfléchies dans la malpropreté tranquille du ruisseau de la rue ne sauraient faire un beau tableau. Voltaire expliquait drôlement que, bien que tout fût dans la nature et lui aussi, il croirait pourtant malséant de montrer tout ce qui était dans sa nature. Je ne crois pas que nous soyons, comme on dit, en véritable décadence, car l'esprit a acquis bien des qualités nouvelles et précieuses depuis cinquante ans; mais nous sommes dans cet âge désagréable d'une croissance difficile où les enfans prennent l'air de singes (1). » — Voulez-vous voir une critique bien délicate de la littérature sans nuances? Lisez la page écrite à l'occasion du *Juif-Errant* : « Des hommes noirs, dans une maison noire, uniquement occupés de noirceurs, cela n'a pas le sens commun, ce n'est pas ainsi que l'on peint les êtres vivans. M. Eugène Sue n'a donc pas lu Machiavel? Quand on veut nuire aux gens, la première chose à faire, c'est de prendre à leur égard un grand air d'impartialité. Il faut leur donner au besoin quelques vertus; il faut rester en deçà de la vérité dans sa peinture du mal, afin de faire dire au lecteur indigné : « Mais il ne dit pas tout; ces gens-là sont dix fois pires! » C'est, je crois, le grand artifice de la polémique d'éveiller la colère et de ne pas la satisfaire complètement. Les hommes qui ont beaucoup d'autorité naturelle parlent à voix basse; c'est une image de la manière dont il faut s'y prendre en littérature pour agir sur les autres (2). »

On n'en finirait pas si l'on voulait tout recueillir, tout citer dans ces pages où les idées éclosent à chaque ligne, sous vos yeux, se pressent en foule devant votre esprit, se disputent votre choix et votre goût. Je me contenterai d'indiquer des réflexions bien justes et pénétrantes sur le caractère de la société contemporaine, sur sa sensibilité *plus musicale que littéraire et philosophique*, parce que son tempérament est nerveux et la prédispose aux sensations vagues plutôt qu'aux idées; sur la vraie méthode du travail intellectuel, sur l'usure et l'effacement de notre personnalité au contact du monde comme enveloppé dans un grand lieu-commun, qui abat et attriste les imaginations d'un ordre distingué; sur la nécessité des grands silences et des solitudes intermittentes qu'il faut se créer de temps en temps pour lutter contre les momens de sécheresse intellectuelle et donner le temps de se refaire aux sources intérieures épuisées par la conversation et par la vie; enfin sur l'inconvénient

(1) Lettre à M. Piscatory, 12 juin 1857.

(2) Lettre à M. Poirson, 4 décembre 1844.

de n'avoir que des idées claires, ce qui est le privilège des sots, les notions les plus précieuses étant toutes au fond de la scène et dans un demi-jour, et le plus riche domaine de l'homme étant l'inconnu, qu'il soupçonne et qu'il poursuit sans l'atteindre jamais complètement (1); mais je ne résiste pas à citer cette admirable page, que j'abrège, sur la véritable inspiration en art et en littérature : « Je crois bien qu'il y a deux sortes d'inspirations; il y a une petite fièvre éphémère qui vient d'un entrain passager, qui vient du dehors, qui irrite la peau comme ferait un coup de soleil; celle-là est fausse, et ce n'est pas le fond même de l'âme qu'elle anime, c'est une petite maladie qui met au contraire hors de soi. L'éclat d'une fête, la vue d'une scène violente, la lecture d'un roman met dans cet état. On se croit alors traversé de pensées nouvelles, et ce n'est pourtant que l'écho des impressions des autres. La vraie inspiration est quand *le vrai soi-même* se réveille tout à coup du demi-sommeil où il languit d'ordinaire. On est étonné alors de ce qu'on voit en soi... Pour les gens qui n'ont pas de talent, une nuit éternelle plane sur le courant de leurs impressions personnelles, elles passent rapidement et confusément. L'inspiration est le temps où le soleil se lève sur ces rivages inconnus (2). »

Ainsi se mêlent dans cette correspondance les notes les plus élevées et les plus familières, la raillerie et l'émotion, les hautes pensées et les traits de mœurs. Ou je me trompe fort, ou le succès ne fera pas défaut à ce livre, un succès durable qui ne fera que croître avec le temps et qui s'attachera aux idées après la curiosité frivole et momentanée de la première heure, qui n'aura cherché d'abord que les petites indiscretions et les noms propres. Ainsi cet écrivain si insouciant de sa renommée, dédaigneux jusqu'à l'excès du public, n'échappera pas à un rayon de gloire tardif, mais ce rayon, par un juste châtement de cette indifférence superbe, ne brillera que sur un nom et sur un tombeau. Ce nom restera dans une place à part parmi les rangs pressés de la littérature contemporaine, comme celui d'un Joubert plus libre et légèrement voltairien, juge exquis des ouvrages de l'esprit, observateur pénétrant, peintre original et fin de son temps et de la société où il a vécu.

E. CARO.

(1) Lettres du 6 avril 1868, — du 22 octobre 1867, — du 19 juillet 1840, — du 6 juillet 1862, — du 24 juin 1868.

(2) Lettre à M^{me} d'Haussonville, décembre 1842.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1876.

Il faut bien l'avouer, l'optimisme aurait beau se payer d'illusions, tout est laborieux et pénible dans les affaires publiques du moment. Il y a les choses visibles, les incidens qui se succèdent, les événemens extérieurs ou intérieurs qui agitent la diplomatie ou les parlemens, et il y a aussi ce qu'on ne voit pas, ce qu'on sent, ce malaise indéfinissable des situations sans fixité et sans garanties, qui restent livrées à l'imprévu. Certainement cette guerre qui vient d'éclater entre Serbes et Turcs, qui met aux prises des passions de race et de religion, cette guerre est une complication de plus dans toutes les complications de la question orientale; elle laisse l'Europe en présence d'un problème qui à chaque instant peut s'aggraver ou changer de face, et dont toutes les politiques, tous les intérêts occidentaux doivent nécessairement s'émouvoir. C'est l'inconnu, le point obscur et inquiétant pour tout le monde. L'inconnu d'un ordre particulier pour la France, c'est en vérité ce qui se passe depuis quelque temps à Versailles et à Paris, dans le monde parlementaire, dans les relations de tous les pouvoirs, dans les rapports du gouvernement avec les partis, de sorte que nos affaires intérieures ne marchent pas mieux que les affaires générales de l'Europe; elles souffrent du même mal de l'incohérence et de l'incertitude. Sans doute il y a en France, dans la masse du pays, un intime et puissant désir de sécurité qui contient les partis et détourne les crises violentes, comme il y a en Europe un profond besoin de paix qui domine les gouvernemens, enchaîne les mauvaises volontés et limite les conflits. Il n'est pas moins vrai que si ce goût salubre et une certaine émulation de sagesse règnent un peu partout, il y a aussi le sentiment intime, inquiet des difficultés d'une situation qui se résume pour la France dans une vie intérieure assez disputée, pour l'Europe dans une paix assez précaire; c'est en un mot l'histoire du moment.

Non, en vérité, on ne peut pas dire que tout soit pour le mieux dans nos affaires intérieures, et que nous soyons arrivés à ce calme confiant qui naît du jeu régulier d'institutions accréditées. Ce qui est frappant au contraire, c'est que tout reste indécis et que, si l'on n'y prend garde, on risque de tomber dans une impuissance tourmentée. Quand ce n'est pas une élection imprévue révélant dans le sénat des arrière-pensées de résistance et de lutte, c'est dans la chambre des députés qu'éclatent à tout propos les incohérences de majorité. Quand le ministère n'en est point à se débattre et à compter des voix pour savoir s'il pourra réussir à enlever sa loi sur la collation des grades, il est réduit à conquérir péniblement une loi municipale amoindrie d'avance par des transactions sans netteté, par des manéges parlementaires assez puérils. Quand le conflit ne menace pas d'un côté, il apparaît de l'autre, et en définitive depuis plus de quatre mois que la session des chambres nouvelles est ouverte, qu'a-t-on fait? A quoi est-on arrivé? Le ministère s'est agité, le sénat a louvoyé et attendu, la chambre des députés a multiplié les propositions de fantaisie, les invalidations électorales, les enquêtes qui ont servi à recueillir les commérages d'un arrondissement, et, tout compte fait jusqu'ici, le dernier mot de cette laborieuse session de quatre mois est une situation où il y a quelques illusions de moins, quelques impossibilités ou quelques difficultés de plus. L'unique explication, c'est que depuis le premier moment on n'a cessé de se méprendre, on est allé un peu au hasard, sans direction, sans se rendre un compte assez exact des conditions réelles de ce régime qu'on était appelé à pratiquer.

C'est une question de bon sens et de jugement. Une constitution avait été promulguée, établissant la république comme le régime légal de la France, créant des pouvoirs de diverse nature. La crise d'organisation était passée. Les élections venaient de se faire, elles avaient envoyé une majorité républicaine considérable dans la chambre des députés, une majorité moins accentuée ou, si l'on veut, plus conservatrice au sénat. En réalité, ces deux assemblées, avec des tempéramens différens, étaient destinées à se compléter, à se corriger, en concourant à la même œuvre constitutionnelle. M. le président de la république, fidèle à son rôle, n'avait point hésité à se rendre aux indications du suffrage universel, à former un ministère répondant, par le caractère et les opinions des hommes qui le composaient, à cette situation nouvelle. C'était visiblement un ministère de raison, de conciliation, fait pour rassurer, pour rallier les partisans sincères de la république, sans rompre avec les nécessités de modération inhérentes à tout régime régulier, et d'ailleurs imposées par l'esprit conservateur du sénat aussi bien que par les traditions ou les préférences de M. le président de la république lui-même. Il représentait l'harmonie des pouvoirs dans les limites de la constitution de 1875. Eh bien! dans ces conditions, était-il donc impossible de

s'entendre et de marcher? C'était difficile peut-être, ce n'était point impossible. Il fallait avant tout que le ministère acceptât dans toutes ses conséquences son rôle d'initiative, de direction, et qu'il y eût dans la chambre une majorité ayant le courage d'être sensée, disciplinée, de renoncer à tout ce qui pourrait créer des difficultés incessantes, de subordonner ses fantaisies, ses passions et ses préjugés aux nécessités supérieures de la situation nouvelle. C'était le moyen de faire vivre la république, comme on le dit aujourd'hui, de l'accréditer, de la préserver des conflits, souvent mortels, selon le mot récent de M. le ministre de l'intérieur, ou même des apparences, des menaces de conflits.

Évidemment il y a des hommes qui l'ont compris dès le premier jour. Le ministère lui-même, lorsqu'il présentait son programme au mois de mars, sentait qu'il devait se hâter de préciser et de fixer la politique en faveur de laquelle il demandait l'appui d'une majorité. Dans la chambre, bien des esprits sensés et clairvoyans se sont dit que la première nécessité serait de créer autour d'un ministère rassurant pour la république une force compacte, disciplinée par la raison et par la modération. Ils n'ont pas tardé à voir le danger de cette effervescence de passion ou de fantaisie républicaine qui s'est manifestée, dès le commencement, par toutes sortes de propositions excentriques, par des exubérances radicales, par des invalidations systématiques d'élections, par des exigences puérides ou intéressées vis-à-vis du gouvernement, par une jactance de victorieux. Allons plus loin : même parmi les républicains les plus ardents ou les plus impatients, les habiles, les tacticiens auraient voulu peut-être retenir cette fougue et mettre un frein à cette intempérance. Ils jugeaient la prudence utile, et ils ont créé à leur usage, pour déguiser la modération dont ils sentaient la nécessité, ce qu'ils ont appelé d'une façon assez baroque la « politique des résultats » ou de « l'opportunisme. » Malheureusement cette situation parlementaire renouvelée par les élections, représentée au pouvoir par un ministère qui est censé s'appuyer sur une majorité républicaine, cette situation n'est point arrivée encore à se coordonner, à prendre un certain équilibre.

Le ministère, quant à lui, existe depuis quatre mois. Il est certainement animé des meilleures intentions, il a pris au sérieux le rôle que les circonstances lui ont donné et il veut le remplir. Né d'une évolution d'opinion favorable à la république, il se croit obligé, même encore aujourd'hui, de sacrifier à la république ou aux républicains des légions de préfets, de sous-préfets et de maires souvent assez innocens de tout ce qui arrive. Dans un intérêt de paix avec les partis dont il recherche l'alliance, il se prête à des transactions qu'il n'approuve pas toujours. Il n'a ménagé ni les concessions ni les négociations, et en définitive qu'a-t-il gagné depuis qu'il est au pouvoir? Il n'est même pas assuré d'échap-

per à une crise soudaine naissant de quelque motion improvisée, et sans le vouloir, par un système de ménagemens dangereux pour son existence, pour l'autorité morale du gouvernement, pour la république elle-même, il finit par se créer une position subordonnée et précaire. Au lieu d'imprimer la direction, il semble trop souvent l'attendre de la mobilité et de l'incohérence des partis. Les républicains de leur côté peuplent la chambre. Ils forment une majorité considérable ou du moins une apparence de majorité. Ils soutiennent le ministère, ils le disent, ils le répètent sans cesse, et en même temps, dès qu'une occasion se présente, ils se hâtent de lui créer des embarras, de l'affaiblir par les concessions qu'ils lui imposent, par l'incertitude du concours qu'ils lui prêtent; ils se divisent au premier appel de quelque proposition excentrique, si bien qu'on en vient à cette condition singulière où le ministère n'est jamais certain d'avoir une majorité pour l'aider à vivre et où la majorité elle-même n'est pas certaine d'exister. C'est là justement la question, c'est la faiblesse de la situation du moment, et après tout c'est la république elle-même qui en souffre le plus. Ce n'était pas la peine de se livrer l'autre jour à tant d'exclamations parce qu'un député, accusé de vouloir déconsidérer la république, prétendait ironiquement qu'il n'avait pas à s'en mêler, que d'autres suffisaient bien. Le fait est que, jusqu'ici du moins, si le ministère n'a pas montré l'esprit d'initiative qui assurerait son autorité, les républicains ont de la peine à s'accoutumer à la discipline par laquelle ils pourraient être une force de gouvernement, sans laquelle ils ne sont qu'une force de dissolution.

Qu'on ne s'y trompe pas, c'est là aujourd'hui la vraie difficulté. On parle sans cesse de la majorité républicaine, de la nécessité pour le gouvernement de s'appuyer sur la majorité républicaine, de vivre avec elle et par elle; mais c'est en vérité répondre à la question par la question. Où est-elle, la majorité républicaine? où commence-t-elle et où finit-elle? comment est-elle composée, et quelle est sa politique? Il n'y a qu'un malheur, cette majorité qui existe par le nombre sans doute, n'est moralement et politiquement qu'une fiction, et tous les élémens discordans agglomérés sous ce nom resteront une force incohérente tant que les partis républicains réellement modérés n'auront pas réussi à se dégager de toute solidarité avec les violens et les fanatiques, tant qu'on se croira obligé de tout sacrifier à ce qu'on appelle l'union des trois ou quatre gauches. La faiblesse du ministère est précisément dans cette équivoque d'une alliance plus apparente que réelle, mais toujours onéreuse, avec des partis qui le compromettent ou qui l'abandonnent selon leur intérêt ou leur passion du moment. Il y a un an, dans la dernière assemblée, M. Buffet croyait avoir besoin des bonapartistes dans l'intérêt conservateur, et il les ménageait pour avoir leur vote; il ne lisait pas les rapports des enquêtes parlementaires sur leurs agitations et leurs

propagandes, et il tournait toute sa passion de combat non-seulement contre les radicaux, mais contre les républicains les plus modérés, à qui il disait fièrement qu'il ne serait jamais avec eux. M. Buffet, sans vouloir rétablir l'empire, préférait les bonapartistes, et il ne voyait pas que, pour conquérir leur vote, il se faisait leur prisonnier, il sacrifiait l'autorité et l'efficacité de sa politique. Le ministère aujourd'hui est un peu dans la même situation vis-à-vis des radicaux; il les ménage parce qu'il croit avoir besoin d'eux dans l'intérêt républicain, parce qu'il voit en eux des alliés républicains, et il a l'air de subir impatiemment l'appui des conservateurs, qui ne lui est pourtant pas toujours inutile. Il ne veut pas trop se brouiller avec les radicaux, et il ne voit pas que, s'il a quelquefois leur vote, il est obligé, lui aussi, de le payer par des concessions qui enchaînent sa liberté, qui affaiblissent l'autorité morale de sa politique. La majorité républicaine d'aujourd'hui est tout aussi fictive et aussi peu sûre que la majorité conservatrice de M. Buffet.

D'où sont venues depuis trois mois et d'où viennent encore tous les jours pour le ministère les difficultés intimes, les impossibilités? Rien n'est plus clair, elles viennent de cet artifice d'une majorité sans cohésion, de ces alliances qu'on se flatte de maintenir par des concessions, et qui échappent à tout instant. Le ministère l'a déjà éprouvé; dans plus d'une circonstance, il n'a été sauvé que par l'appui de ceux qu'il considère comme des adversaires, par un vote opportun des conservateurs; s'il n'avait eu pour se soutenir que ses alliés de tous les groupes républicains, il aurait été plusieurs fois perdu, et récemment encore il a suffi qu'un radical, M. Madier de Montjau, fit une proposition au sujet de l'abrogation du décret de 1852 sur la presse pour que M. le garde des sceaux, pris au dépourvu, subit une sorte d'échec. On veut être une majorité républicaine, on prétend soutenir un gouvernement dans l'intérêt de la république, et l'on ne sait pas même se plier aux conditions les plus simples d'une action suivie et régulière. On ne résiste pas à la tentation de multiplier les discussions irritantes et les incidens inutiles; on éprouve le besoin de tout remettre en doute, d'embarrasser un ministère de toute sorte d'exigences et de prétentions avec lesquelles il est tout au moins réduit à négocier laborieusement. On semble toujours se figurer que la république c'est l'agitation perpétuelle, le déchainement et la domination de toutes les fantaisies, et le malheur est que les plus modérés, les plus clairvoyans ne se sentent pas toujours la force de prendre l'initiative de la résistance; ils sacrifient à « l'union des gauches! » Ils gémissent peut-être et ils laissent faire. C'est ainsi que renaissent à tout propos des questions qu'on croyait résolues, et que des affaires sans importance réelle deviennent pour le gouvernement des embarras, des ennuis, quelquefois des occasions de complaisances nouvelles et d'hésitations dangereuses.

Assurément on croyait en avoir fini avec l'amnistie, et à la vérité les chambres ont eu la prudence de renier avec éclat le principe d'un acte qui ressemblait à une réhabilitation rétrospective de la plus odieuse guerre civile; mais ne croyez pas qu'on s'en tienne là. L'amnistie est repoussée, aussitôt surviennent les propositions qui, déguisant la faiblesse sous une apparence de conciliation, ont pour objet de suspendre toute poursuite, d'étendre désormais la prescription à un certain nombre d'actes relatifs à la commune, de changer les juridictions. En d'autres termes, pour des cas spéciaux et rares suffisamment prévus et réglés par une lettre récente de M. le président de la république au ministre de la guerre, on soulève les questions les plus graves de législation. On veut avoir l'air de faire quelque chose, et ce n'est pas tout : voici maintenant M. Benjamin Raspail proposant une intervention parlementaire dans les actes de clémence du chef de l'état, la publication, par ordre de la chambre, de toutes les grâces, du nom des condamnés, des graciés, et il faut que M. le garde des sceaux se débâte avec toutes ces fantaisies, qui occupent des commissions, auxquelles le gouvernement se croit tenu de faire l'honneur de discussions en règle, quelquefois de concessions assez inutiles ! Les républicains, c'est leur passion ou leur manie, veulent absolument toucher à tout, et M. Gambetta lui-même, malgré sa prétention à devenir un homme de gouvernement, ne peut se défendre de donner une importance démesurée à un simple incident scolaire. Parce que dans un concours pour l'École polytechnique il y a eu une indiscretion coupable, une divulgation abusive d'un problème de géométrie proposé aux candidats, aussitôt c'est affaire de parlement ! il faut une enquête, toujours avec l'intervention de la chambre. La question cléricalle est là-dessous, la main des jésuites est partout, c'est elle qui a dérobé le secret; le débat s'anime, la politique s'en mêle, et on finit par échanger des aménités en se disant réciproquement que l'empire était une « pourriture » et que la république est un « fumier ! » Voilà certes une discussion utile à propos d'un incident d'examen, et ce qu'il y a de plus grave, c'est que le gouvernement, par excès de scrupule ou pour plaire à la majorité républicaine, s'est laissé imposer, non pas tout à fait une enquête parlementaire, mais une enquête semi-parlementaire avec l'assistance de membres des deux chambres. Là où devaient suffire un simple éclaircissement et une simple assurance du gouvernement, qui ne peut être soupçonné sans doute de vouloir favoriser des fraudes, on a soulevé un débat politique, on s'est plu à livrer des batailles de partis, à mettre en mouvement des passions de majorité, pour arriver à un compromis dont un intérêt public des plus sérieux paie le prix. Et c'est par malheur souvent ainsi, car enfin cette loi qui vient d'être votée, qui a été pendant quelques jours un événement, presque une menace, qui est, elle aussi, un compromis, cette loi

n'est qu'un épisode de plus dans l'histoire des rapports laborieux du ministère et des partis qui dominent dans la chambre des députés.

La question est grave sans doute, elle l'est surtout parce que le plus souvent il s'agit non de l'intérêt municipal et des libertés municipales, mais d'une affaire de parti. Il y a, on le sait bien, deux systèmes éternellement en présence : celui qui attribue au gouvernement le droit de nommer les maires et celui qui laisse aux conseils municipaux le soin d'élire le premier magistrat de la commune. Quel est le meilleur des deux systèmes ? Évidemment, si l'on se plaçait à un point de vue supérieur et désintéressé, ce serait le gouvernement qui devrait avoir le droit de nommer les maires ; il devrait d'autant plus aujourd'hui garder cette prérogative que les magistrats municipaux ont désormais un rôle assez essentiel dans les mobilisations militaires. Au fond d'ailleurs, la liberté municipale, dont on se fait souvent une arme, est bien moins dans le mode de nomination des maires, que dans l'extension des franchises communales et des attributions des conseils locaux. Malheureusement cette question délicate est depuis longtemps livrée aux passions des partis, qui n'ont eu d'autre souci que de la résoudre tour à tour selon l'inspiration et l'intérêt du moment. L'empire l'a résolue à sa manière. L'assemblée de 1871, dans un accès de libéralisme décentralisateur, l'a résolue à son tour une première fois en limitant la prérogative de l'état au choix des maires dans les villes principales, — et une seconde fois, en 1874, elle l'a résolue dans un sentiment de pénitence, en rendant au gouvernement tous ses droits, en les augmentant même de la faculté de choisir les maires en dehors des conseils municipaux. A quelle solution s'arrêter aujourd'hui, dans les conditions nouvelles créées par la constitution de 1875 et par les élections dernières ? Dès le premier jour, le ministère nouveau n'a point hésité à revendiquer pour le gouvernement, non le droit absolu que lui confère la loi de 1874, mais la faculté de nommer les maires tout au moins dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton ; d'un autre côté se sont dressés aussitôt dans la chambre les préjugés, les ressentimens provoqués par la loi de réaction de 1874, les engagements pris dans les élections. Entre le gouvernement et la majorité républicaine représentée par une commission de la chambre, le dissentiment s'est dessiné et aggravé. Pour arriver à une vraie et équitable solution, le mieux eût été sans doute d'attendre une loi complète d'organisation municipale. C'était la première pensée de M. Ricard à son avènement au pouvoir au mois de mars ; mais la question, comme toujours, n'a pas tardé à se compliquer, à cesser d'être une affaire simplement municipale pour devenir une affaire politique et même ministérielle. Il ne s'agissait plus désormais de savoir si les maires seraient nommés ou élus, il s'agissait de toute une situation parlementaire, du cabinet, qui, après avoir essayé plus d'un mé-

compte, se voyait exposé à un échec nouveau et plus grave sous lequel il devait succomber. Or la chute du ministère, c'était une crise dont nul ne pouvait prévoir l'issue, dont l'opinion républicaine plus avancée avait dans tous les cas peu de chances de profiter.

Qu'a-t-on fait alors? On s'est prudemment arrêté au seuil d'un conflit possible, on a eu recours à l'éternel expédient du provisoire. La commission municipale s'est ingéninée à résoudre le problème de désintéresser à demi les républicains par l'abrogation de la loi de 1874, de donner satisfaction au gouvernement en lui laissant le droit de nommer pour le moment les maires dans les cantons comme dans les chefs-lieux d'arrondissement, de département, et de sauver l'honneur du principe en ajournant la solution définitive à la loi générale sur les municipalités. C'est de la diplomatie parlementaire perfectionnée. La difficulté était toujours cependant de rallier à une combinaison de circonstance, presque de miséricorde, la majorité républicaine, qui s'est si vivement prononcée jusqu'ici pour l'élection des maires, et c'est le rapporteur de la commission, M. Jules Ferry, qui s'est chargé de présenter le protocole. Le ministre de l'intérieur, M. de Marcère, lui est venu en aide avec le dévouement modeste et résolu d'un homme qui croyait se jeter tête baissée dans le gouffre pour le cabinet. La majorité s'est laissé convaincre, et si elle a cédé, ce n'est pas cependant sans combat et sans résistance. M. Gambetta a brûlé sa poudre pour les dissidens, il a été le commandant en chef de la retraite. Il aurait peut-être bien voulu, lui aussi, suivre le gros de l'armée et se rendre à la nécessité : il a craint sans doute d'étonner un peu trop son parti par la facilité de ses évolutions, et il a montré une fois de plus comment un homme d'esprit et de ressources peut réussir à n'être ni avec ses amis de cœur, les exaltés, ni avec ses amis de raison, les modérés. Il n'a peut-être pas fait une brillante campagne, et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'on l'a battu avec ses propres armes, en lui opposant la « politique des résultats » dont il est l'inventeur. La loi a donc été votée telle qu'elle avait été présentée, non toutefois sans un supplément où l'esprit de parti a obtenu une dernière revanche, et qui fait payer au pays le prix de toutes ces transactions en lui infligeant l'agitation inutile de prochaines élections générales des municipalités. Le ministère a consenti à recevoir le supplément qu'il ne demandait pas, et en définitive il a triomphé. C'est ce qu'il y a de mieux, c'est le « résultat » satisfaisant. Malheureusement un autre « résultat » de cette discussion, c'est d'avoir mis à nu les incompatibilités, les divisions de cette majorité républicaine qui croit pouvoir soutenir un gouvernement comme on fait de l'opposition.

Supposez cependant qu'au milieu des crises intimes dont cette loi municipale a été l'occasion, au spectacle des difficultés qu'éprouvait le

ministère, des résistances décousues que semblait opposer la chambre, M. le président de la république ait demandé un jour ou l'autre à ses conseillers s'ils avaient définitivement une majorité; supposez qu'allant un peu plus loin, il ait demandé si on voulait lui rendre le gouvernement impossible, le placer dans l'alternative d'accepter un autre ministère qu'il ne subirait pas ou de recourir à une dissolution; supposez que quelque chose de semblable se soit passé, est-ce que M. le président de la république n'aurait pas été dans la vérité et dans son droit? Si les politiques qui sont dans la chambre ont un peu de prévoyance, ils profiteront de ce qui vient d'arriver, et après avoir rallié une majorité à un expédient qui n'a de valeur que par les circonstances qui l'ont rendu nécessaire, ils s'efforceront de la maintenir, de l'organiser. C'est dans des momens comme ceux-ci que des hommes tels que M. Casimir Perier laissent un vide profond en disparaissant par une mort qu'on peut bien appeler prématurée. M. Casimir Perier n'avait pas plus de soixante-cinq ans. Il avait plus que bien d'autres contribué à l'établissement de la république, et il l'avait fait par raison, par patriotisme, sans préoccupation de parti, parce qu'il voyait que le régime auquel il eût voué ses préférences était aujourd'hui impossible. Il portait aux institutions nouvelles, qu'il avait adoptées sans illusion comme sans arrière-pensée, l'autorité d'un nom qui est resté un symbole d'ordre en France, la modération d'un esprit éclairé, l'éclat et la force d'une position considérable, l'expérience d'un homme qui avait passé par toutes les affaires de la diplomatie et des finances. Nul mieux que lui ne pouvait être un conseiller prudent et indépendant pour le régime nouveau. On était bien sûr qu'en acceptant la république M. Casimir Perier n'avait entendu livrer ni l'ordre et la sécurité de la France au dedans ni son honneur au dehors; il avait voulu mettre fin à des incertitudes dangereuses pour tourner tous ses efforts vers cette réorganisation nationale qui est restée le dernier désir de son âme patriotique, et c'est ce qui fait de sa mort un deuil pour le pays comme pour ses amis, après une vie noblement employée au service public.

Les démêlés intérieurs, les agitations de couloirs parlementaires, les crises de majorité pâlisent devant la lutte qui vient de s'ouvrir, qui a déjà ensanglanté l'Orient et qui laisse pour le moment l'Europe dans une expectative inquiète. A vrai dire, la guerre commence à peine, elle n'en est qu'à ses premiers épisodes.

En réalité, une seule chose est certaine jusqu'ici. Les hostilités entre les Serbes et les Turcs se sont ouvertes aux premiers jours de ce mois. Le Montenegro de son côté est entré également dans la lutte comme allié de la Serbie. L'action militaire paraît s'être engagée vivement sur la frontière; les engagemens sanglans se sont succédé du côté de Wid-din et du Danube en même temps que sur la Drina, dans la vallée de

la Morawa. Quel est le résultat de ces premiers combats? C'est ici vraiment que l'obscurité commence. Tour à tour, selon l'origine des dépêches, ce sont les Serbes qui sont victorieux ou les Turcs qui gardent l'avantage. Il semble cependant assez clair qu'après avoir franchi la frontière, après un mouvement offensif en plein territoire ottoman, les Serbes ont été obligés de reculer un peu sur tous les points. Leurs armes ont essuyé visiblement des échecs au lendemain de quelques succès plus bruyans que décisifs. Le général Tchernâief, qui s'était le plus avancé, ne paraît pas être dans une position plus brillante que le général Zach, qui a été battu, et que le chef militaire qui commande vers Widdin. Les Serbes, favorisés par la diversion des Monténégrins et par les mouvemens qui semblent se développer dans la Bulgarie comme en Bosnie, réussiront-ils à relever leur fortune? Les Turcs, dont les forces semblent augmenter, vont-ils au contraire s'avancer dans la Serbie? C'est l'affaire de la guerre. Le jour où la question semblerait à demi tranchée par quelque événement militaire décisif, il est probable que l'Europe reprendrait un rôle de médiation qui pourrait être alors utile et efficace. Elle rentrerait en scène avec un esprit de paix qui, depuis quelques jours, s'affirme de plus en plus, qui a certainement inspiré et dominé l'empereur Alexandre II et l'empereur d'Autriche dans l'entrevue qui vient de les réunir à Reichstadt. La politique de l'Europe, à l'heure présente, se résume dans l'intention de localiser la guerre, de s'en tenir au principe de non-intervention, et au moment voulu de ne rien faire que par le concert de toutes les puissances intéressées à la pacification de l'Orient. Que M. Louis Blanc ait éprouvé hier le désir d'interroger à Versailles M. le ministre des affaires étrangères sur la politique de la France, et de lui demander des communications de documens diplomatiques, c'est sans doute une curiosité fort naturelle; que M. le duc Decazes n'ait pas pu satisfaire entièrement la curiosité de M. Louis Blanc, et qu'il n'ait pas cru pouvoir promettre des communications prématurées, c'est encore plus simple. M. le ministre des affaires étrangères a pu du moins assurer qu'entre les puissances européennes l'accord est complet, et c'est la meilleure garantie que l'incendie de l'Orient ne gagnera pas l'Occident.

Des guerres, malgré toutes les déclamations humanitaires et pacifiques, il y a toujours des guerres, et de nouveaux conflits éclatent avant que le souvenir de lutttes bien autrement tragiques soit effacé. Il y a six ans à peine qu'une de ces lutttes venait de se dénouer parmi nous : la France est encore occupée à guérir ses blessures au milieu de tout ce qui lui rappelle l'effroyable épreuve dont elle a été la victime. Elle n'en a pas fini et elle n'en finira pas de sitôt avec cette fatale crise de 1870; elle en subit les conséquences dans sa politique, dans toute sa situation, elle en voit encore la trace dans des ruines, et plus

d'une fois, sous toutes les formes, on lui a raconté ce qu'elle a souffert.

Le bénéfice du temps, c'est d'enlever en quelque sorte ce cruel sujet aux contradictions passionnées qui le dénaturent pour le livrer à l'impartialité de l'histoire. De là l'intérêt des œuvres sérieuses, préparées avec maturité, écrites par des hommes qui s'efforcent avant tout de rassembler des faits, de retracer à la lumière de documens authentiques la marche des choses, de classer et de coordonner ces campagnes diverses dans une seule campagne, ces épisodes multiples dont le plus dramatique est encore le siège de Paris. Les Allemands, eux aussi, écrivent cette histoire, et la dernière livraison du vaste travail que poursuit l'état-major de Berlin sur la *Guerre de 1870-1871* arrive justement à l'investissement de Paris. C'est la suite, jour par jour, des opérations allemandes, c'est l'impression du camp allemand à côté de cet autre récit où un chef militaire français, M. le général Ducrot, raconte à son tour, avec autant d'autorité que d'animation, la *Défense de Paris*. L'état-major de Berlin n'en est encore qu'à l'investissement, aux premières affaires autour de Paris, au combat de Châtillon, à tous les préliminaires de ce gigantesque blocus. Le général Ducrot a déjà raconté, dans la première partie de son travail, Châtillon, La Malmaison, et, dans le second volume qu'il publie aujourd'hui, il dépasse Villiers et Champigny. Les deux récits se rencontrent, ils se compléteront et s'éclaireront mutuellement. Certes, nul mieux que l'ancien commandant en chef de la deuxième armée, de l'armée de Champigny, ne pouvait exposer les conditions, les péripéties de cette « défense, » à laquelle un officier du génie prussien a rendu cet hommage qu'elle avait été « remarquable par la puissance, par la multiplication des moyens employés, » qu'elle pouvait être « mise en parallèle avec les défenses les plus mémorables dont parle l'histoire. » Le général Ducrot, après avoir été au premier rang un des acteurs intrépides de cette campagne de cinq mois, en est l'historien exact, substantiel et émouvant.

Paris est tombé, dira-t-on toujours. Eh! sans doute il n'a pas pu être sauvé de la catastrophe, et, quoiqu'il soit tombé, les Allemands sont plus justes que bien des Français, puisqu'ils conviennent qu'avec la défense telle qu'elle était, « Paris ne pouvait être vaincu que par la famine ! » Bienheureux encore si c'eût été la dernière défaite de Paris, si de vulgaires et sinistres aventuriers n'eussent profité de son infortune pour essayer de ternir un siège dont des livres comme celui du général Ducrot relèvent justement l'honneur !

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES SOUVENIRS D'UN LETTRÉ.

Fragmens et Correspondance de Viguier, Paris 1875; Hachette.

Si Sainte-Beuve vivait encore, il accueillerait ce volume avec l'intérêt que lui inspiraient toujours les œuvres délicates. Il avait le plus grand souci de ce qui pouvait conserver à notre littérature son caractère de spirituelle élégance, à notre critique ses traditions de mesure et de bon goût. Il comprenait et il admirait la force, mais à la condition qu'on ne la fit pas dégénérer en brutalité. D'une main légère, il a donné plus d'une leçon aux écrivains violens et aux critiques qui ne sentent pas le prix des nuances. Si quelques-uns de ceux qui parlent le plus haut et avec le plus d'arrogance savaient ce que Sainte-Beuve disait d'eux dans l'intimité, ils ne perdraient assurément rien de leur bonne opinion d'eux-mêmes, mais ils retrancheraient peut-être quelque chose du bien qu'ils pensent de lui.

Aimant par-dessus tout les esprits délicats, Sainte-Beuve avait naturellement du goût pour un lettré tel que Viguier, qu'il avait du reste connu jeune et auquel il consacra en 1867 une bienveillante notice biographique. Il regrettait alors qu'un homme si savant et si ingénieux, que ses contemporains de la première École normale, les Cousin, les Augustin Thierry, les Patin, les Guigniaut, estimaient et comptaient comme un esprit fin et original, ne laissât derrière lui qu'une trace imparfaite, qu'un souvenir inférieur à son mérite, faute d'avoir su concentrer ses efforts sur quelques points et fixer sa pensée dans une œuvre durable. Il indiquait en même temps le seul moyen qui restât d'honorer ainsi qu'il convenait une mémoire digne de vivre. « Quelque jeune ami, écrivait-il, devrait se donner pour tâche pieuse de recueillir dans ses divers écrits, et aussi dans les lettres pleines d'effusion et nourries de détails qu'il adressait à ses amis de France durant ses voyages d'Allemagne et d'Italie, des extraits, des pensées, des jugemens, de quoi rappeler et fixer dans la mémoire quelques traits au moins de la physionomie de cet homme excellent, dont les qualités morales et la candeur égalaient la haute intelligence. Ce serait une urne modeste, mais qui renfermerait de précieuses reliques (1). »

Le vœu de Sainte-Beuve vient d'être exaucé. Le fils du meilleur ami de Viguier, le compagnon fidèle des dernières années de sa vie, M. Jules

(1) *Nouveaux Lundis*, t. XI.

Gaillard, élevé par lui dans l'amour des belles-lettres et de la philosophie, réunit en un volume tout ce qu'il a pu recueillir des écrits dispersés d'un maître auquel il doit tant. C'est d'abord une courte et élégante dissertation sur les *Principes du goût*, qui fut autrefois une thèse de doctorat, dans un temps où les thèses n'étaient guère que des compositions de style, bien différentes des travaux patients et considérables qu'on exige aujourd'hui avec raison des futurs docteurs. Dans cet écrit de quelques pages, le jeune professeur de vingt-deux ans, qui venait de sortir de l'École normale, fait déjà preuve de la liberté d'esprit qu'il apportera plus tard dans les études les plus diverses. Il n'abandonne rien de l'éducation classique qu'il a reçue, mais il ne croit pas à la conformité du goût français avec le goût des anciens ; il saisit plus de différences que ses maîtres ne lui en indiquaient entre la poésie des Grecs et la nôtre. On s'aperçoit tout de suite qu'il n'étudie plus l'antiquité à la manière de Laharpe ; s'il fallait le rattacher à une école de critique, on trouverait plus d'une analogie entre ses idées et les livres vus de Diderot et de M^{me} de Staël.

Il ne semble pas douteux que le livre de *l'Allemagne*, si riche d'idées, n'ait beaucoup influé sur la direction ultérieure des études de Viguier. Il secoue résolument tous les préjugés français : avant *le Globe*, il pense et il sent comme *le Globe* pensera et sentira tout à l'heure, il ouvre l'oreille aux bruits qui arrivent de l'étranger ; il regarde au-delà de nos frontières pour y découvrir les symptômes d'une activité littéraire dont le contre-coup rajeunira et aiguillonnera la nôtre. Désormais l'originalité de Viguier, parmi ses contemporains, sera d'allier une érudition classique de bon aloi à la connaissance des langues et des littératures étrangères. Cette égale aptitude à comprendre les anciens et les modernes deviendra le trait distinctif de son esprit. En même temps qu'il travaille avec Cousin à la célèbre traduction de Platon, il traduit en entier le *Manuel de l'histoire de la philosophie* de Tennemann. L'Italie aussi l'attire, et l'Espagne, et l'Angleterre ! Il passait sans efforts d'un texte de Sophocle à un texte de Calderon ou de Shakspeare. On a vu dans sa vieillesse cet ancien maître de conférences de grec à l'École normale, donner ses soins au texte italien de l'édition de Dante, illustrée par Doré, y ajouter des notes, et, d'accord avec Fiorentino lui-même, perfectionner une traduction déjà excellente.

Sa curiosité toujours active se porta particulièrement sur quelques problèmes difficiles de littérature comparée. Il faisait le plus grand cas des écrivains étrangers, mais à la condition qu'on ne leur sacrifiât pas nos gloires. Voltaire encourut toute sa colère pour avoir attribué à Calderon l'idée première de *l'Itraclius* de Corneille. Avec une vivacité juvénile, Viguier défendit l'originalité de l'écrivain français, prouva par des rapprochemens de textes et de dates que la tragédie française était antérieure à la pièce espagnole et que, s'il y avait eu quelque part imitation,

l'imitation venait de l'Espagne, non de la France. Le mémoire qu'il publia à cette occasion, qui fut imprimé à Rouen en 1846, qui était devenu fort rare et que M. Jules Gaillard a eu raison de rééditer, donne l'idée la plus exacte de ce que fut, au meilleur temps, la conversation abondante et aventureuse de Viguier. C'est moins écrit que parlé; on croit l'entendre éparpiller ses idées un peu au hasard, ouvrir des parenthèses en oubliant de les fermer, arriver à des conclusions très nettes et très précises à travers mille détours, s'égarer sans se perdre et n'atteindre son but qu'après avoir battu tous les buissons. Ne lui demandez pas de vous conduire où il veut vous mener par le chemin le plus court : l'abondance de ses idées l'obsède; il les conçoit toutes à la fois et ne s'arrête qu'après les avoir toutes exprimées.

Ne lui demandez pas non plus de procéder avec ordre. Il n'en eut jamais, même dans sa bibliothèque. On raconte qu'il entassait ses livres pêle-mêle dans des armoires ou sur le plancher de son cabinet; quand il avait besoin de les chercher, il ne les retrouvait plus. Il lui arrivait même souvent de savoir qu'il possédait un ouvrage, d'en avoir besoin, de ne pouvoir le découvrir au milieu du fouillis dont il était entouré et d'être obligé d'en racheter un exemplaire. Les livres n'étaient pour lui que des instrumens de travail; il ne comprenait ni le luxe des belles reliures, ni le mérite des éditions rares. Il faillit un jour se brouiller avec Cousin pour avoir laissé tomber et écorné un volume que son ami lui avait prêté, en le lui recommandant avec la sollicitude d'un bibliomane. Après cette aventure, Cousin consentit encore à le recevoir, en raison de leur vieille amitié, mais ne lui confia plus un seul ouvrage de sa bibliothèque.

Viguier était le plus doux et le meilleur des hommes; mais il ne fallait pas qu'on touchât à ses dieux. Si on froissait une de ses admirations, il entraînait dans de soudaines colères, les plus amusantes et les plus difficiles à calmer du monde. Après 1848, quelqu'un qui se serait permis de parler devant lui avec peu de respect du roi Louis-Philippe, se serait attiré de sa part une foudroyante réplique. Au milieu d'un de ses accès de fureur, une dame qui le connaissait bien l'appela un jour « un mouton enragé. » Enragé, il l'était en effet, pour ce qu'il croyait la vérité contre l'erreur. Après avoir surpris Voltaire en flagrant délit de mensonge à l'égard de Corneille, il ne lui laisse plus aucun répit, il le poursuit l'épée à la main, le force à confesser ses torts et ne l'abandonne qu'après l'avoir convaincu de mauvaise foi non-seulement dans la question d'*Héraclius*, mais dans ses jugemens sur le *Cid* et sur *Rodogune*. Viguier avait raison contre Voltaire; cependant il aurait pu avoir raison avec moins de prolixité et d'empportement.

Cette passion n'excluait pas la subtilité. Viguier était un bel esprit dans toute la force du terme. Il aimait à raffiner sur les idées et sur les effets de style. Quand il traduisait un texte ancien ou étranger, il ne se

contentait pas du sens le plus simple; il supposait volontiers quelque intention secrète ou délicate de l'auteur. Il subtilisait même avec tant de naïveté et il éprouvait une telle joie à découvrir des finesses de langage qui avaient échappé à tout le monde avant lui, qu'on se serait fait scrupule de le contredire. On a rarement mêlé plus de candeur à plus de raffinemens. La candeur venait de la pureté de l'âme, la subtilité de la finesse de l'esprit.

L'ami et l'ancien collaborateur de Cousin garda jusqu'au bout une vive curiosité pour les questions philosophiques et religieuses. La *Vie de Jésus* de M. Renan, les *Origines du christianisme* de M. Havet, provoquent de sa part des notes, des observations, des lettres, où se mêle à un sentiment d'estime et de sympathie très sincère le besoin de nombreuses réserves. Il accorde volontiers à la libre pensée toute la liberté qu'elle demande; mais il ne la suit pas dans la lutte qu'elle prétend engager contre les croyances religieuses. Le croyant qui, en vertu des instincts mystérieux de son âme, s'abandonne à la foi sans réflexion ne lui paraît pas tenir dans l'histoire de l'humanité une place moins importante et moins nécessaire que le philosophe qui cherche et qui doute. Tous deux présentent des aspects divers, mais permanens et indestructibles de la nature humaine. On ne réussira pas plus à étouffer le besoin de chercher et de savoir que le besoin de croire. Il ne convient donc pas d'opposer l'une à l'autre des tendances inévitables qui dureront autant que l'homme lui-même; l'œuvre la plus philosophique et la plus vraie consisterait, suivant lui, à concilier pacifiquement ces élémens contraires en montrant qu'ils rentrent dans l'ordre des conditions de vie faites à l'humanité, qu'il ne serait pas plus raisonnable de se révolter contre l'un ou contre l'autre que contre des réalités invincibles.

On lit dans une note adressée à M. Victor Le Clerc pour être remise à M. Renan des phrases significatives qui résument sur ce point toute la pensée de Viguier : « Un même préjugé domine Strauss aussi bien que les dogmatiques et la plupart des demi-croyans, celui de supposer la réflexion, avec ses négations inévitables, capable de retrancher du monde l'élément religieux tendant au surnaturel, la foi, l'amour mystique, les espérances et les craintes du moi personnel, le besoin de l'autorité, l'ascendant féminin, l'instinct de la prière, les nécessités de l'éducation, des associations populaires, des consécérations dans la vie et dans la mort... Ce qu'il faut admettre simultanément, c'est que la réflexion, de sa nature solitaire, individuelle, intermittente, est négative et en dehors de la religion, tandis que toutes les autres forces de l'âme sont affirmatives des hypothèses et des inductions religieuses. Théoriquement, c'est la loi immanente de l'humanité, la contradiction dans l'une de ses formes les plus élevées. Ce sont deux fatalités, deux empires bien inégaux dans l'ordre réel; il ne s'agit que de reconnaître l'antinomie et de la montrer vivante dans les faits. »

Dans une lettre écrite à M. Havet, au milieu des témoignages les plus flatteurs de son approbation, Viguier ne peut s'empêcher de protester contre une phrase des *Origines du christianisme* qui semble insinuer, sous forme d'hypothèse, qu'un temps viendra où l'histoire des religions en général, et à plus forte raison celle d'une religion particulière, ne sera que l'étude d'un accident perdu en quelque sorte dans la suite de la vie du genre humain. « C'est suivant moi, dit-il, un grave contre-sens de la science incrédule, de se regarder comme militante en face des nations, et c'est à quoi elle ne manque jamais, tant qu'elle ne considère pas comme subsistante et nécessaire à toujours dans ce monde la dualité d'une pensée qui dans son domaine nie tout ce qu'elle a le droit de nier, et d'une sensibilité qui voudra toujours affirmer ce qu'il lui faut, ce qu'elle veut... Le phénomène le plus éclatant et qui ne cesse de me démontrer combien est impérissable la vie des églises, au lieu de n'être qu'un accident perdu dans la suite de la vie du genre humain, c'est de voir précisément, surtout chez les races protestantes, la critique et la philosophie passer et repasser sans cesse sur les traditions et les dogmes, exténuier les données mystiques jusqu'à les faire disparaître toutes, à ce qu'il semble, et pourtant le christianisme conserver et raviver toujours son nom, ses habitudes, son esprit, son zèle, son langage plus ou moins littéralement interprété. Qu'importe qu'on soit manichéen, arien, unitaire, adversaire du miracle ! Quand il semble ne rester plus rien d'un système chrétien et de l'Évangile, il en reste toujours assez pour constituer et soutenir une église, une prière, une piété publique et privée variable selon les âges, les conditions de la vie et ses vicissitudes. »

La correspondance de Viguier, malheureusement trop rare, abonde ainsi en vues originales, où dominant surtout le sentiment des nuances délicates et le désir de se défendre des opinions extrêmes. Parmi les lettres les plus intéressantes qu'il ait écrites, il faut citer en première ligne, comme l'avait deviné Sainte-Beuve, celles qui sont datées d'Allemagne. Toute cette partie de la correspondance appartient à l'époque la plus remarquable de l'existence de Viguier. La curiosité de l'esprit, qui avait été l'inspiration principale de sa vie, qui l'avait même empêché de fixer sa pensée dans quelque œuvre durable en l'attirant sans cesse vers des études nouvelles, l'entraîna sur le tard dans une entreprise qu'on n'aurait guère attendue d'un homme de soixante ans. Mis à la retraite sur sa demande, inspecteur-général honoraire de l'Université, désormais libre de son temps, jouissant d'une fortune indépendante et sans charges de famille, il s'avisait en 1852 de retourner en Allemagne, où trente années auparavant il avait vu Wolf et Goethe, de se refaire étudiant et de s'asseoir sur les bancs des universités pour se familiariser avec toutes les richesses de l'idiome germanique. Il lisait les livres des Allemands ; il voulut parler leur langue et causer avec eux, chez eux.

Le voilà donc à Heidelberg vers le milieu de novembre. Il admire cet aimable pays, les bords du Neckar et le vieux château en ruines; mais c'est aux cours de l'université qu'il passe le meilleur de son temps. Il entend jusqu'à sept leçons par jour : leçons de philologie, de jurisprudence, d'histoire, de psychologie, d'esthétique. Il suit avec assiduité l'enseignement philosophique de Fischer, il va visiter l'historien Schlosser, le jurisconsulte Mittermaier. La journée semble trop courte pour tout ce qu'il veut y entasser de provisions et d'acquisitions. Il ne manie pas encore avec aisance le difficile idiome, mais il comprend la plus grande partie de ce qui se dit; il y a même des cours, celui de Fischer par exemple, où il ne perd pas une syllabe. La joie d'apprendre, d'augmenter son bagage philologique, littéraire, philosophique, perce dans toutes ses lettres de cette époque : joie innocente et touchante qui doit rendre la mémoire de Viguier chère et respectable pour tous les amis des lettres. Ce savant, ce lettré, ne laisse que des œuvres imparfaites, inférieures à son mérite; mais sa vie même est une œuvre, un généreux et fécond exemple. Qu'une curiosité aussi désintéressée et aussi pure que la sienne se généralise en France parmi les gens de loisir, n'apprendrons-nous pas alors à connaître les étrangers aussi bien qu'ils nous connaissent, à sortir de nos horizons étroits et de notre perpétuelle contemplation de nous-mêmes?

D'Heidelberg, l'étudiant de quarantième année nous entraîne à Munich, puis à Vienne, toujours lisant, ouvrant toujours l'oreille pour recueillir des idées et des sons. L'année 1853 se passe ainsi. L'année suivante le conduit en Italie par Venise; là, plus de trace de fatigue ni d'efforts, la métaphysique ne l'assiège plus, et la douce langue italienne, dès longtemps familière à ses lèvres, n'exige de lui aucune tension d'esprit. Il se sent même si à l'aise et si parfaitement chez lui, qu'il se propose de traduire de vive voix en italien, pour un habitant de Venise qui ne sait pas l'allemand, un commentaire germanique de la *Divine Comédie*. A Milan, il explique deux inscriptions grecques au conservateur du Musée; à Chieri, il redevient, pour un jour, inspecteur-général en visitant, sur la demande d'un magistrat, les nouvelles salles d'asile et les écoles primaires. A Bologne, il s'entretient en italien avec l'abbé Döllinger, de Munich, — à Rome, avec le professeur de belles-lettres de la *Sapienza*, non sans se douter qu'il touche ainsi aux deux pôles opposés du monde catholique.

En lisant ces aimables souvenirs de voyages et d'études, je me suis pris à regretter plus d'une fois que Viguier n'ait pas occupé, pendant quelques années, une chaire de littérature étrangère au Collège de France ou à la Sorbonne. Sa curiosité, toujours en mouvement, ne lui aurait guère permis d'y exposer un enseignement suivi et régulier; mais que d'idées piquantes et ingénieuses il aurait semées devant ses auditeurs, que de rapprochemens inattendus seraient sortis de l'excitation

qu'eût donnée à sa mémoire la vivacité nécessaire de la parole publique ! Il suffisait du moindre choc pour animer son esprit, pour en faire jaillir des étincelles. Ces leçons, qu'il aurait dû prononcer en présence d'un grand public, il ne les a faites, hélas ! que devant quelques amis presque tous disparus à leur tour. C'est ainsi que le meilleur de lui-même s'est évaporé en causeries brillantes, en discussions pleines de feu, où il tenait hardiment tête à ses plus illustres contemporains : à Cousin, à Villemain, à Patin. Eux seuls auraient pu nous dire ce que valait ce délicat esprit : ils ont vu couler goutte à goutte le liquide précieux renfermé dans le vase ; il ne nous en reste plus que le parfum. C'est assez pour nous faire regretter tout ce que nous avons perdu. A. MÉZIÈRES.

DES RAPPORTS DE L'ARCHÉOLOGIE ET DE L'HISTOIRE.

Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire, par M. George Perrot, membre de l'Institut.
Paris 1875.

Beaucoup d'esprits cultivés soupçonnent encore fort peu les services que l'archéologie doit rendre à l'histoire. Un des plus sérieux mérites du livre que M. Perrot vient de former de travaux publiés à différentes époques est de montrer ce que doit être la science des monumens, de la mettre à la place qui lui convient dans l'ensemble des études morales, et par là même d'en faire voir toute la dignité. Si l'archéologie n'était que l'examen de curiosités secondaires, à peine pourrait-on réclamer pour elle l'indulgence qui est due à d'ingénieuses distractions. Il s'en faut qu'il en soit ainsi. Dans la vaste enquête qui fait l'objet de l'histoire, elle veut découvrir ce que nous apprennent du passé les œuvres matérielles que ce passé nous a laissées. Aux représentations figurées, aux peintures, aux bas-reliefs, aux médailles, aux ruines des édifices, elle demande ce que l'historien recherche lui-même quand il consulte des documens écrits : la connaissance de faits nouveaux, l'intelligence des formes diverses de l'esprit selon les peuples et selon les temps.

Dès que nous voulons nous occuper des anciens, les faits nous manquent de tous les côtés. Dans cette pénurie de notions précises, l'archéologie fournit tous les jours un grand nombre de données nouvelles et certaines. — Le chapitre IV de ce volume traite de l'influence que l'art de l'Asie-Mineure a exercée sur l'art grec jusqu'au IV^e siècle avant notre ère ; il résume une foule d'observations de détail que l'auteur a étudiées dans ses mémoires sur le bas-relief de Nymphi (chapitre II), sur un bronze d'Asie-Mineure (chapitre III), et surtout dans le grand ouvrage où il raconte sa mission de Galatie. La question est de celles qu'il est impossible de traiter, si on se borne aux témoignages des écrivains de l'antiquité. Il

s'agit de savoir si les civilisations de l'Égypte et de l'Assyrie, antérieures de tant de siècles à ces Hellènes que les prêtres de Thèbes, au temps des guerres médiques, appelaient des enfans, ont appris aux Grecs l'architecture, la statuaire, les principes de l'industrie. Étudiez les monumens de l'Asie-Mineure, des pays qui ont pu révéler Ninive et Babylone aux villes d'Ionie; classez-les selon l'ordre des temps, marquez-en la distribution géographique, comparez-les aux plus anciennes œuvres grecques; d'une suite de faits précis résulte une doctrine. La Grèce a pris de l'Assyrie les procédés techniques que l'Égypte avait donnés à l'Asie. Sous l'influence de ces empires s'est formée la civilisation gréco-lydienne, qui a été le berceau de l'art grec; mais l'hellénisme, si fort aidé qu'il ait pu être par le progrès de tant de générations, n'a trouvé qu'en lui-même le sentiment du beau. Tout ce qui est accessoire, il l'a emprunté; ce qui est important, ce qui est devenu divin sous l'influence de son génie, il ne l'a dû à personne. Ainsi un travail tout d'érudition, de comparaisons matérielles entre des objets souvent en apparence insignifiants, presque toujours grossiers, des recherches qui paraîtraient fastidieuses à beaucoup de lettrés, ont pour résultat une découverte dont la haute valeur n'échappe à aucun historien.

Le chapitre VII explique quelques inscriptions grecques des côtes de la Mer-Noire, dédicaces aux dieux, hommages aux magistrats, souvenirs de piété filiale à l'égard de parens morts. Ces textes sont très simples : qu'on y regarde de près, ils nous permettent de retrouver l'administration municipale, l'organisation politique, la hiérarchie religieuse de cette partie de l'empire au II^e et au III^e siècle de notre ère. L'auteur va plus loin : par l'étude de ces seuls marbres, il montre très bien la part d'autonomie laissée aux vaincus, l'autorité propre aux représentans du pouvoir central, plus tard la disparition de toute indépendance, le pouvoir des gouverneurs amoindri, dès lors plus exigeant, presque mesquin, le malaise et la pauvreté des sujets, la tyrannie des maîtres, la faiblesse de tous. C'est un lieu-commun pour les personnes quelque peu au fait de ces questions que l'histoire de l'administration antique doit être demandée aujourd'hui à l'épigraphie. Cette conviction, M. Perrot l'impose aux esprits qui sont le moins bien préparés à l'admettre. Les inscriptions sont les chartes des deux grandes civilisations classiques, elles en constituent les archives; elles nous permettent de saisir sur le fait et dans la vérité de la vie le mécanisme de toutes ces fonctions, que la race hellénique varia à l'infini, cette harmonie du monde romain, que les vaincus admiraient à l'égal des vainqueurs, et dont nul cependant ne nous a donné les détails.

Si nombreux que soient les faits nouveaux que l'archéologie fait connaître, elle est surtout d'un secours précieux quand il s'agit de retrouver le caractère des générations disparues. Elle a d'abord à cet égard un mérite que nul ne conteste : seule elle nous révèle les transformations

qu'a subies le sentiment du beau. Prétendre connaître un peuple et se passer de savoir comment il a compris l'idéal des formes, l'expression de la pensée, par la reproduction de la figure vivante et de la nature, serait aussi peu réfléchi que supprimer de l'histoire les idées morales et les religions. Si l'étude de l'art n'est pas, comme l'a voulu l'école d'Otffried Müller, toute l'archéologie, elle en est du moins une des parties les plus attrayantes et peut-être la plus noble de toutes. Nous trouvons naturellement dans ce volume beaucoup de pages qui sont consacrées à des œuvres dont le principal mérite est d'être belles. Tels sont les mémoires sur les peintures de la maison de Livie. Croit-on qu'il soit indifférent à l'historien de savoir comment les Romains, aux débuts de l'empire, comprenaient la grande décoration, comment ils traitaient à la fresque ces sujets que la Grèce avait inventés au temps de Polygnote, qui avaient charmé ensuite le monde hellénique tout entier pour venir enfin de la Campanie sur le Palatin? L'auteur s'arrête devant ces tableaux; il les compare aux vases peints du iv^e siècle avant notre ère, aux images que nous conserve Pompéi. De telles études n'invitent pas seulement à des analyses charmantes; elles sont d'une sérieuse instruction. Ce qui passionne ici le savant, c'est de découvrir les rapports de la peinture d'une époque et de l'esprit général de ce temps, de montrer avec netteté ces rapports à un moment précis de l'histoire, de faire dans la critique la part de l'absolu et du relatif, de marquer ce qui est de l'art de tous les temps, ce qui n'appartient qu'au génie particulier d'un peuple et même de quelques hommes dans ce peuple.

Ces chapitres nous amènent à des observations plus délicates. Parmi les objets que nous a laissés l'antiquité ceux-là mêmes qui n'ont pour l'artiste aucune valeur gardent encore le privilège de nous faire comprendre par les yeux, de nous faire voir ce qu'était la vie matérielle du passé. S'habituer, à force de connaître les formes, les lignes, les couleurs, les types, les costumes, les habitations, les ornemens que les anciens ont préférés, à faire revivre cet ensemble, à placer dans un tableau vrai les faits que raconte l'histoire, à ne pas séparer la pensée et le sentiment du milieu où ils se sont produits, qu'ils avaient formé en partie et dont ils subissaient l'influence, c'est se procurer une singulière ressource pour se garder des contre-sens, pour arriver à la nuance vraie, pour sentir d'instinct ce qui est antique et ce qui ne l'est pas. Les formes, les représentations figurées ont cet avantage qu'on les voit telles qu'elles sont, au lieu que la poésie et la prose cachent la pensée sous les voiles d'une langue que les plus instruits d'entre nous ne savent que balbutier. Tout est gauche, timide, dans nos meilleures traductions, et que deviennent dès lors la naïveté et le naturel du sentiment? Dans cette incertitude, quand nous lisons les anciens, nous sommes toujours exposés à les imaginer tels que nous sommes, — nul de nous n'échappe tout à fait à ce péril; les trois siècles qui ont suivi

la renaissance ont su mal s'en défendre. Le progrès commence à se faire; l'étude des formes antiques, la connaissance des pays grecs y sont pour beaucoup. C'est que dans l'histoire, si les faits et la science sont la base, la qualité maîtresse est l'aperception; c'est qu'il ne suffit pas de savoir et de raisonner, mais qu'il faut sentir, et que dans le rapport étroit qu'ont toujours eu les formes extérieures et l'esprit, même chez le plus intellectuel de tous les peuples, le plus sûr moyen de voir l'âme telle qu'elle a été est peut-être encore de s'arrêter longtemps à contempler toutes les manifestations matérielles qu'elle nous a laissées d'elle-même.

Tel que ce livre a été compris, et par cela seul qu'il est conforme à la bonne méthode, nous ne sommes pas surpris que la psychologie y tienne une grande place. L'analyse du génie grec est à chaque page dans ce volume; mais l'auteur va plus loin, et par une innovation dont il n'y a encore que peu d'exemples en France, il essaie d'étudier l'histoire de quelques sentimens particuliers dans le mémoire sur *les Croyances et les superstitions populaires des Grecs modernes*. Ce sont là les débuts d'une science dont l'avenir n'est pas incertain. Il est évident que, dans cette connaissance du caractère propre à chaque peuple et des facultés qui composent son génie, il est nécessaire de classer les idées, les sentimens, les passions, d'en faire l'histoire comparée, de marquer la part de la tradition, celle du fonds commun à la nature humaine, de préciser les origines, de suivre les transformations. Le but à atteindre serait d'abord pour un peuple particulier d'analyser ainsi toutes ses croyances, et en marquant le trait distinctif de chacune d'elles, d'arriver à la formule générale qui s'applique à toutes. C'est un objet d'études auquel conduit naturellement l'histoire, puisqu'elle doit être si souvent la psychologie des facultés sociales, et dont les archéologues connaissent toute l'importance : l'ambition dernière de leurs recherches, surtout dans l'examen des représentations figurées, n'est-elle pas la connaissance des formés variées de la pensée et du sentiment?

Ces courtes remarques n'ont pas la prétention d'exposer en détail, et avec la suite des preuves qu'il faudrait rappeler, les rapports de l'archéologie et de l'histoire. Pour comprendre comment ce sujet peut être traité, tout ce qu'il comporte d'idées neuves et utiles, c'est le livre même de M. Perrot qu'il faut lire. Les quelques considérations que nous lui avons empruntées montrent, croyons-nous, combien cet ouvrage fait honneur à celui qui a su l'écrire; il sert l'archéologie en la faisant voir telle qu'elle doit être; il aidera le mouvement d'opinion qui réclame pour cette science, dans notre enseignement, la place qui ne saurait plus lui être longtemps encore refusée.

ALBERT DUMONT.

PUBLICATIONS NOUVELLES SUR L'HISTOIRE D'ESPAGNE.

En présence des agitations qui troublent l'Espagne contemporaine, l'histoire du passé de ce noble pays offre un intérêt mêlé de regrets : il y a pour l'esprit un singulier contraste à se rappeler quelle fut sa grandeur, on étudie volontiers à nouveau comment et par quels dramatiques épisodes cette grandeur s'est ébranlée, puis a déchu. C'est le problème, toujours instructif, que deux récentes publications remettent en lumière.

Il y a d'abord, si nous voulons suivre l'ordre des temps, le volume que viennent de donner MM. Loiseleur et Baguenault de Puchesse sur *l'Expédition du duc de Guise à Naples en 1647* (1). Les deux auteurs ont entrepris de raconter ce curieux épisode avec le secours de documens tout à fait inédits. Ils ont trouvé, sans aller plus loin, dans la bibliothèque de la ville d'Orléans une série considérable de dépêches qu'avait adressées le comte de Brienne, chargé par Mazarin des relations extérieures, au marquis de Fontenay-Mareuil, notre ambassadeur à Rome, chargé de diriger cette grande aventure. Ces papiers venaient du couvent bénédictin de Bonne-Nouvelle, à Orléans, où les avait déposés, en se faisant moine à l'âge de seize ans, le fils d'André Félibien. Ce dernier, l'auteur bien connu des *Entretiens sur les vies des plus excellens peintres*, avait été d'abord secrétaire du marquis de Fontenay, et était resté dépositaire de ces pièces, dont le comte de Brienne, probablement par scrupule diplomatique, ne s'est pas servi dans ses Mémoires. Les éditeurs ont ajouté un grand nombre de documens provenant soit des archives de notre ministère des affaires étrangères, soit du département des manuscrits de notre Bibliothèque nationale. Ils ont publié de la sorte, au nom de la *Société archéologique de l'Orléanais*, un recueil de 400 pages ne contenant que des pièces inédites, et précédé d'une intéressante introduction, qui analyse avec soin et avec intérêt tout le volume. Il n'est que juste de rappeler qu'ils ont été aidés, en vue de cette publication, par les subsides et les conseils de l'utile Comité des travaux historiques, institué auprès de notre ministère de l'instruction publique.

Le souvenir de la singulière entreprise du duc de Guise à Naples nous reporte à une très grave époque de l'histoire d'Espagne. Dès lors était commencé, sans retour possible, ce mouvement de décadence qui avait suivi de si près le moment de l'extrême puissance. La France n'avait cessé de poursuivre la guerre contre un ennemi devenu et resté très redoutable; on était à la fin de la guerre de trente ans, déjà les négociations étaient engagées à Munster et à Osnabrück : Mazarin allait recueillir les fruits de l'habile politique de Richelieu, des victoires de Condé et de sa

(1) Un vol. in-8°; Paris 1875, Didier.

propre conduite. Ce n'était pas seulement sur les champs de bataille que les armées espagnoles éprouvaient des revers; la monarchie recevait des coups intérieurs et semblait à la veille de se dissoudre. Le Portugal venait de revendiquer son indépendance en 1640; la même année, la Catalogne se révoltait et invoquait la France; bientôt enfin Naples, accablée d'impôts, se soulevait, acclamait Masaniello le pêcheur, puis Gennaro Annese, l'armurier, et enfin le duc de Guise. Des députés napolitains étaient venus à Rome demander à notre ambassadeur l'appui du gouvernement français; ils avaient sollicité Guise, qui n'avait pas besoin d'être longtemps prié, et qui saisit cette occasion de faire valoir de prétendus droits de sa famille sur le trône de Naples; il allait s'offrir aux Napolitains comme ayant pour lui le secours des armes françaises, et il pressait en même temps Mazarin d'intervenir en prétextant un accord formel avec le peuple de Naples. L'habile ministre savait fort bien que la situation n'était d'aucun côté aussi nette; il fallait tout au moins attendre quelles seraient les résolutions à Naples, et si le peuple insurgé ne se constituerait pas en république. MM. Loiseleur et Baguenault de Puchesse ont rendu service en faisant connaître les dépêches où se montrent les hésitations et les calculs du gouvernement français. Il y a telle de ces dépêches (par exemple celle qui est inscrite sous le n° 50 : *Mémoire du roi au sieur marquis de Fontenay...*) dans laquelle se rencontrent les plus intéressantes remarques sur le caractère espagnol, sur la légèreté napolitaine, sur les chances que peut avoir chez un tel peuple un gouvernement républicain, sur l'impossibilité de laisser paraître la main de la France dans les affaires de la Sicile, où n'était pas complètement éteint le souvenir des haines qui avaient suscité les Vêpres siciliennes.

On assiste, en lisant de telles dépêches, aux délibérations politiques, et il semble qu'après cette lecture on n'est pas tout à fait du même avis que les savans éditeurs sur la conduite qu'a tenue Mazarin. Ils s'étonnent qu'il n'ait pas hardiment encouragé les prétentions du duc de Guise, afin d'obtenir ce grand succès de priver la monarchie espagnole d'une possession aussi importante que les Deux-Siciles. Ils terminent leur introduction en citant l'avis des Mémoires de Monglat que, « si le cardinal de Richelieu eût été vivant, cette révolte eût eu une tout autre suite. » Ne semble-t-il pas cependant que les hésitations de Mazarin tout d'abord, puis son entière abstention, s'expliquent et se justifient? Certes il savait bien quel profit c'eût été pour la France de voir l'Espagne perdre de si belles provinces : les dépêches écrites sous son inspiration s'en expliquent plus d'une fois; mais que de risques à courir! Fallait-il recommencer les fautes des anciennes guerres d'Italie? pouvait-il faire quelque fond sur un peuple comme les Napolitains, sur un ambitieux étourdi tel qu'était le duc de Guise? Si la révolution napolitaine avait paru d'elle-même se diriger et s'affermir, si elle eût semblé prête à accepter et à soutenir un roi feudataire de la France, Ma-

zarin, toutes les dépêches l'attestent, ne se serait pas refusé aux faveurs de la fortune; mais il y avait une chose qu'il craignait par-dessus tout de compromettre, c'étaient les négociations d'Osnabrück et de Munster; il savait combien allait être glorieuse la paix que l'habileté de Richelieu et ses propres calculs avaient si bien préparée; il avait à conduire jusqu'à cette honorable fin l'œuvre heureuse de son prédécesseur; n'est-ce pas se montrer un peu difficile que de ne pas se contenter de ce qu'il a prudemment accompli? On peut lui reprocher des maladresses et des fautes dans son gouvernement intérieur: il en a été puni par la guerre civile; mais ne paraît-il pas avoir eu sa bonne part dans les magnifiques résultats obtenus par notre diplomatie pendant la durée de son ministère? C'est lui qui a préparé et inspiré les négociations de Westphalie: il ne voulait rien admettre qui pût livrer à quelque dangereux hasard de si grandes espérances. MM. Loiseleur et Baguenault de Puchesse ont bien indiqué çà et là dans les notes cette préoccupation du grand ministre; peut-être eussent-ils bien fait de l'en estimer davantage: ils fussent restés ainsi, croyons-nous, fidèles à l'esprit de mesure et de sage appréciation qui respire dans tout le reste de leur commentaire. Somme toute, ils ont donné un volume important, et plus riche d'informations qu'ils ne l'ont dit eux-mêmes. Ce n'est pas seulement le curieux épisode de l'expédition du duc de Guise qui est ici raconté avec beaucoup de nouveaux détails, il faudra désormais tenir compte aussi de ces intéressantes dépêches pour ce qui concerne les négociations relatives au traité de 1648 et les dispositions des diverses puissances qui y ont pris part. Un principal moment de l'histoire diplomatique se trouve ainsi éclairé d'une nouvelle lumière.

Le tableau général où ces épisodes viennent prendre place, la suite des destinées de la monarchie de Charles-Quint et de Philippe II devenue celle des faibles Philippe III et Philippe IV, c'est dans la grande *Histoire d'Espagne* de M. Rosseeuw Saint-Hilaire (1) qu'on peut les trouver amplement exposés. L'auteur a poursuivi sans fatigue ni relâche le travail considérable qu'il avait entrepris il y a plus de vingt ans. Le onzième volume, publié en 1873, contient précisément les divers récits de la révolution de Portugal, de l'insurrection de Catalogne, de la révolte de Naples, qui marquent combien est précipitée la décadence espagnole. Ce même volume poursuit jusqu'à la mort de Charles II, et raconte de plus les premières années de Philippe V et de la guerre de la succession. Le bon vouloir ne manquait pas à cette cour de Philippe V, ni l'intelligence et le vœu de certaines réformes; mais il semble qu'une atmosphère débilitante y paralysât les résolutions énergiques pour y laisser place aux vellétés intermittentes et au caprice. C'est une femme qui prend, au milieu de cette confusion, le premier rôle,

(1) Douze volumes in-8°; Furne et Jouvet.

avec une infatigable activité, digne en vérité d'un meilleur succès. M. Rosseeuw Saint-Hilaire, amené par l'ordre des temps en présence de cette curieuse figure de la princesse des Ursins, a pris évidemment plaisir à en tracer un nouveau portrait, et de là le petit volume, d'une lecture attachante et facile, qu'il a donné à part en le détachant du douzième volume de son *Histoire d'Espagne*. Tout n'est pas dit encore sur cette femme spirituelle et résolue. Sa vaste correspondance n'est pas même encore toute réunie. Le volume de ses lettres retrouvées en Suède (1) nous a rendu toute l'histoire, inconnue jusqu'alors, de son premier mariage et de son rôle en Italie; mais d'autres parties de sa correspondance sont encore inédites : une centaine de pièces au moins se retrouvent dans les registres des archives de notre ministère des affaires étrangères, et quelques lettres isolées ont été publiées en outre par divers écrivains, par MM. Rathery, Gustave Masson, Hippeau, Sénemaud. Ces documens, particulièrement ceux des archives du ministère des affaires étrangères non encore imprimés, se rapportent, il est vrai, à l'histoire de la guerre de la succession plutôt qu'à la biographie même de M^{me} des Ursins; ils n'en sont que plus importants pour qui veut suivre jusque dans le détail cette étonnante activité de femme prenant sur soi, sans y regarder, toutes les inquiétudes et tous les soins. M. Rosseeuw Saint-Hilaire, lui, se proposait de réunir et d'interpréter les grands traits de cette physionomie, et non de présenter une simple biographie érudite : il a donc fort bien mis en œuvre les récits de Saint-Simon sans lui-même cesser un instant de conserver le ton et la manière qui seuls conviennent à l'historien. On sait quel caractère particulier s'attache à cette *Histoire d'Espagne* : elle est écrite par un protestant convaincu et ardent. Il faut se hâter d'ajouter (cela est aussi très connu) que la conscience de l'homme de bien vient promptement ici corriger ce qu'on pourrait redouter de partielle influence. Il y a des gens qui professent qu'il faut, si l'on veut les bien connaître, visiter les pays chauds en été et les pays froids en hiver; ceux-là pourront souhaiter que l'écrivain soit en communauté d'idées religieuses avec le peuple dont il entreprend d'écrire l'histoire.

Pour ce qui concerne l'Espagne, nous n'avons pas besoin de compter beaucoup sur l'impartialité de M. Rosseeuw Saint-Hilaire pour croire avec lui que le génie de cette nation a mal compris parfois le christianisme, et pour maudire en particulier, de concert avec l'historien, ici comme ailleurs, la trop célèbre Inquisition; mais c'est une raison de plus pour ne vouloir reconnaître son influence que dans les circonstances où incontestablement elle paraît. Par exemple, c'est à l'Inquisi-

(1) *Lettres inédites de la princesse des Ursins, recueillies et publiées* par M. A. Gefroy; in-8°, Didier, 1859.

tion que M. Rosseeuw Saint-Hilaire attribue la disgrâce finale de la princesse des Ursins, quand peut-être cette disgrâce se trouve suffisamment expliquée par le caractère ambitieux et passionné d'Élisabeth Farnèse, peu disposée à supporter la tutelle qu'avait subie la douce et inexpérimentée Louise de Savoie. L'auteur n'invoque pas, dans le récit de ce dernier épisode, d'autre autorité que Saint-Simon, chez lequel nous ne trouvons, ce semble, aucune trace d'une pareille intrigue. Élisabeth, il est vrai, dut s'assurer de l'assentiment de la cour de France; mais cette cour n'avait, surtout alors, aucun goût à s'entendre avec l'Inquisition. Si le cardinal Del Giudice, alors ambassadeur auprès de Louis XIV, pouvait être compté comme un des ennemis particuliers de M^{me} des Ursins, il faut se rappeler qu'il venait de mécontenter Versailles en faisant acte de grand inquisiteur dans un document daté de Marly : le roi s'en était plaint auprès de la cour romaine. Il n'était donc pas alors en assez bons termes pour avoir pu négocier le renvoi de la princesse. La résolution d'Élisabeth avait sans doute été prise dès le moment de son départ pour l'Espagne. Ce fut probablement dans ses entretiens avec la reine douairière, exilée à Saint-Jean-Pied-de-Port, qu'elle arrêta son plan et résolut que sa première entrevue avec M^{me} des Ursins serait aussi la dernière. En ce moment, à la vérité, elle put et dut avoir quelques communications avec le cardinal, qui avait reçu l'ordre de s'arrêter dans Bayonne au retour de son ambassade; elle put se convaincre qu'elle serait soutenue au besoin non-seulement par l'Inquisition, mais par le parti national, qui souffrait difficilement des mains d'une étrangère les sages et excellentes réformes apportées par M^{me} des Ursins en Espagne; mais là se borne vraisemblablement le rôle que le grand inquisiteur put se réserver dans un drame où les ressorts politiques eurent finalement moins de part que les passions féminines. La seule chose que le faible Philippe V ait paru comprendre, c'est le tracas que lui causerait une lutte évidemment inévitable : il n'est pas étonnant qu'il ait sacrifié à la jeune reine la dominatrice plus que septuagénaire qui lui avait pourtant rendu de si grands services. Cela n'empêche pas que M. Rosseeuw Saint-Hilaire n'ait eu raison de représenter la princesse des Ursins comme l'énergique et fidèle organe de l'esprit français voulant tenter un effort suprême pour réformer l'Espagne, et il reste vrai que l'Inquisition fut au nombre des institutions mauvaises qu'elle combattit. Au milieu de la réaction qui suivit la chute de M^{me} des Ursins, tout le fruit de ses peines n'a pas péri : elle a préparé le règne réformateur de Charles III; sa domination auprès de Philippe V est la première et, peu s'en faut, la plus intéressante page de l'histoire d'Espagne au XVIII^e siècle.

A. GEFFROY.

LA PHILOSOPHIE

DES CAUSES FINALES

L'IDÉE DE FIN

I.

Si les grands et nobles esprits qui s'appelaient Kant, Fichte, Schelling, Hegel en Allemagne, Maine de Biran, Royer-Collard, Cousin, Jouffroy en France, revenaient assister au spectacle des événemens qui se passent dans le monde de la philosophie contemporaine, on peut croire, sans faire tort aux philosophes de nos jours, qu'ils éprouveraient plus de surprise que de satisfaction en voyant à quel point la philosophie est descendue des sommets où l'avaient élevée l'originale et hardie méthode des uns, la haute et forte éloquence des autres. Ces problèmes de l'absolu, de l'universel, de l'être en soi, de Dieu, de la matière et de l'esprit, de l'âme et de la destinée humaine, qui dominaient leur pensée ou inspiraient leur parole, ne semblent plus intéresser, au moins au même degré, les philosophes de notre temps. Ce n'est pas qu'au fond la philosophie actuelle ait perdu le sentiment des vérités et la préoccupation des problèmes qui font son objet. Elle n'a renoncé ni aux théories générales ni aux hypothèses qui permettent à la pensée de relier, de coordonner, d'embrasser dans une seule et même formule l'immense variété des faits observés; mais elle ne croit plus

à la puissance de la spéculation pure, elle ne veut plus entendre parler des conceptions *a priori*, elle se défie des synthèses, même de celles qui prennent l'analyse pour base, tant elle craint de perdre terre et de s'égarer dans les régions de l'erreur et du doute. C'est par le détail des analyses, des observations, des expériences, qu'on essaie maintenant d'élaborer cet œuvre de la reconstruction philosophique, si magiquement et si vainement improvisé par le génie, mais qui s'évanouissait toujours sous le souffle de la critique.

Nos maîtres eussent pu pourtant prévoir cette révolution, s'ils se fussent rendu compte des conséquences inévitables de leurs méthodes et de leurs doctrines. Qu'ont fait les philosophes allemands? Ils ont surpris, dominé l'esprit de leur temps par les tours de force de leur pensée, plutôt qu'ils ne l'ont convaincu et conquis par la rigueur des démonstrations, la clarté des analyses, la solidité des conclusions. Qu'ont fait les philosophes français? Ils ont renoncé à la libre recherche des vérités métaphysiques et morales, aux méthodes exactes et sûres qui peuvent en faire des vérités scientifiques; ils ont fait de telle ou telle doctrine une cause plutôt qu'une thèse, et ont mis à la défendre toutes les ressources de leur éloquence et toute l'intolérance des sectes et des partis. En un mot, ils ont fait de tous les grands problèmes de philosophie des questions d'ordre moral et de salut public, de façon à faire taire devant cet intérêt suprême toute tentative de critique et tout scrupule de méthode. Entre la libre et intempérante spéculation de la philosophie allemande et la discipline toute morale et en quelque sorte politique de la philosophie française, où l'esprit scientifique aurait-il trouvé satisfaction pour ses aspirations philosophiques?

Était-ce par hasard dans l'histoire même de la philosophie, dont les philosophes allemands et les philosophes français, en cela d'accord, ouvraient le sanctuaire jusque-là presque impénétrable à la pensée contemporaine? Mais pour se reconnaître dans ce vaste et obscur labyrinthe des systèmes dont l'histoire nous présente l'interminable et embarrassante galerie, il fallait un autre esprit que celui que nous avait fait notre première éducation toute dogmatique, un esprit de forte et fine critique, qui eût fait la part des principes féconds et la part des abstractions stériles et des imaginations chimériques, dans cette prodigieuse effervescence du génie métaphysique, et eût dégagé, défini le véritable progrès de la philosophie à travers les formes diverses et successives de son développement. On ne le vit que trop par l'expérience, la pensée, qui se retrempe et se féconde par l'histoire de ses œuvres, quand elle a un tempérament robuste développé par une forte gymnastique logi-

que, ne pouvait que plier sous le poids des systèmes et se dissiper dans les détails de l'érudition, du moment qu'elle n'avait ni l'une ni l'autre. Chacun des jeunes esprits qui ont fait l'épreuve de cette éducation tout historique, en a gardé le souvenir. Lorsque M. Cousin nous plongeait, presque sans préparation, dans l'étude des grands et subtils systèmes de la philosophie grecque, il présumait beaucoup trop de nos forces. Il n'est pas douteux qu'on ne peut bien comprendre la philosophie moderne qu'autant qu'on connaît la philosophie ancienne, surtout la philosophie grecque, la grande initiatrice de la pensée philosophique. En ceci, le chef de l'école éclectique avait raison; mais s'il a cru que la méthode historique est la vraie méthode pédagogique pour l'accouchement des intelligences, l'expérience prouve qu'il s'est absolument trompé. Ceux qui ont résisté à la vertu enivrante de la métaphysique ancienne, sont précisément les rares esprits à qui la nature ou une éducation logique et scientifique a donné cette force. Le plus grand nombre s'est perdu dans le conflit des idées, quand il ne s'est pas modestement retranché dans le domaine de l'érudition.

Les maîtres de la pensée allemande ont pu se faire illusion un moment dans l'orgueil d'une domination éphémère; mais on sait avec quelle tristesse Schelling a assisté à l'éclipse de sa gloire. Hegel, dont le triomphe fut plus durable, est mort à temps pour ne point voir le discrédit de sa puissante et subtile dialectique. Les maîtres de la pensée française ont pu croire à un plus long avenir pour leurs doctrines, grâce à l'organisation et à la direction plus ou moins officielle de l'enseignement philosophique; mais, si son chef le plus actif et le plus puissant s'était moins renfermé dans ce monde universitaire et académique où il ne souffrait guère la contradiction, s'il eût ouvert sa fenêtre sur le grand public des savans et des penseurs du dehors, il eût entendu des voix qui eussent singulièrement troublé sa sécurité. Déjà il eût pu voir toute une armée d'esprits indépendans, plus nourris de science que de métaphysique, sans génie spéculatif, sans éloquence, sans talent pour la plupart, mais pourvus des solides méthodes d'observation, d'expérimentation, d'analyse, de démonstration mathématique, se former en rangs serrés et marcher d'un pas lent et sûr à la conquête des générations nouvelles. École critique, école positiviste, école matérialiste, tous ces adversaires de la philosophie régnante, très divers entre eux de méthodes, de principes et de conclusions, s'entendaient pour rompre absolument avec toute tradition métaphysique.

C'est ainsi que les spéculations téméraires et peu intelligibles pour le lecteur français d'outre-Rhin, les démonstrations plus littéraires que scientifiques des philosophes français, dont les préoc-

cupations morales et religieuses gênaient la liberté de penser, les grandes études historiques où la curiosité contemporaine se complaisait, en se donnant le spectacle des divergences, des erreurs, des paradoxes de l'esprit de système, ne pouvaient manquer d'amener le dégoût de la haute philosophie, au grand profit, non d'une école, mais d'une certaine méthode de penser dont le caractère distinctif fut la négation absolue de toute compétence de la raison humaine en matière de métaphysique. L'esprit philosophique en était là du vivant même de M. Cousin. L'empirisme, bien plutôt que le positivisme proprement dit, envahissait peu à peu le domaine de la philosophie en dépit des brillantes polémiques de l'école spiritualiste, et malgré les réserves faites par de libres et sincères esprits en faveur de principes supérieurs à toute expérience. Les progrès de l'école de MM. Auguste Comte et Littré s'expliquent beaucoup plus par la valeur négative de ses conclusions que par la portée de ses conceptions philosophiques. Comment ne réussissait-on pas sur des intelligences déconcertées ou découragées par la diversité et la lutte des doctrines, quand on se borne à leur dire : « Vous voyez bien que cette prétendue science transcendante est pure chimère, que tout ce qu'on vous enseigne sous le nom de métaphysique n'est qu'un amas de rêveries, si ce n'est pas un jeu de scolastique. L'observation, l'expérimentation et l'induction pour les sciences expérimentales, le raisonnement et le calcul pour les sciences abstraites : voilà pour la méthode. Des phénomènes, des lois et des classes : voilà pour la science. Des théories fondées uniquement sur l'expérience, qu'elles ne dépassent que par l'hypothèse, et qui n'ont d'autre portée que de relier, de coordonner, d'embrasser ces phénomènes, ces lois et ces classes par une généralisation supérieure n'ayant rien de commun avec toute spéculation *a priori*, comme par exemple la théorie de l'unité des grandes forces de la nature : voilà la philosophie. » Ceci n'est point la doctrine d'une école vraiment nouvelle et originale, c'est le vieux thème rajeuni de la grande école expérimentale dont Bacon, Locke, Hume, Reid, sont les organes les plus autorisés.

Telle était la lassitude des esprits devant tant d'efforts tentés sans résultat définitif et durable, par le génie des plus grands philosophes anciens et modernes, que la pensée contemporaine se serait peut-être laissé enfermer au moins pour de longs jours dans ce domaine limité, mais sûr, où elle ne risquait plus de s'égarer. Cependant le positivisme avait compté sans cet éternel besoin d'explications qui tourmente et aiguillonne l'esprit humain. C'est beaucoup de connaître les phénomènes de l'univers et les lois qui en font l'ordre admirable; cela ne suffit point. La philosophie, même

la plus sage, a voulu de tout temps, veut et voudra savoir les causes de cet ordre. Ce n'est point seulement autour de l'école positiviste, parmi les hardis partisans de la spéculation spiritualiste ou matérialiste, panthéiste ou atomistique, que se pose de nouveau le problème de l'explication des choses; c'est au sein de l'école elle-même, par l'organe de ses maîtres les plus sûrs et les plus savans. Nulle part la consigne de la méthode purement expérimentale proclamée par le positivisme ne fut observée par ses adeptes les plus renommés. En Allemagne, tout en répudiant toute spéculation *a priori*, on continua la tradition des hardies synthèses, non plus au profit de l'idéalisme, il est vrai, mais en se montrant fidèle en cela au génie germanique. En France, on refit également des systèmes contre le spiritualisme, où ce goût de la simplicité et de l'unité qui caractérise l'esprit français se donna pleine satisfaction. Même en Angleterre, où le goût de l'analyse et de l'observation a toujours prévalu sur l'amour de la théorie et l'esprit de système, on vit des penseurs, comme M. Herbert Spencer, tendre à l'explication universelle des choses par un principe unique. C'est en France surtout que la nouvelle philosophie, prenant la science pour base et l'analyse pour méthode, acquit, par les travaux de savans comme MM. Berthelot, Luys et Robin, et par les hypothèses de philosophes comme M. Taine, un degré de clarté et de précision dont la pensée étrangère n'offre pas d'exemple. Ramener aux lois du mouvement tous les phénomènes de la vie universelle, y compris les faits de la vie morale, soit dans l'homme, soit dans la société, telle est la grande entreprise philosophique des plus vigoureux esprits et des plus habiles observateurs de la nature, particulièrement en Allemagne, en Angleterre et en France. Rien de plus clair et en apparence de plus intelligible que l'ordre cosmique ainsi expliqué. Tous les phénomènes de la nature sont des mouvemens, toutes les causes de ces mouvemens sont des forces; mouvemens simples ou composés, forces primitives ou dérivées, tout le mystère des opérations de la nature est là. Les forces simples sont les élémens dont se composent les trois règnes de la nature, minéraux, plantes et animaux. Sans avoir besoin le moins du monde de ces principes d'explication dont les écoles de métaphysique sont si riches, la philosophie positive explique par des combinaisons à l'infini de mouvemens élémentaires les variétés, les beautés et les richesses de la nature vivante. Toutes ces propriétés des êtres que la métaphysique rapporte à des principes *sui generis*, principe vital, âme, esprit, sont le produit des actions combinées de forces primitives; tous ces mouvemens, dont une psychologie vague affirme gratuitement la simplicité, l'unité, la spontanéité, ne sont que des

résultantes que l'analyse peut toujours réduire aux forces élémentaires composantes, car, par parenthèse, il n'est pas de principe moins conforme à l'expérience que le prétendu axiome cartésien, à savoir qu'il ne peut y avoir rien de plus dans l'effet que dans la cause. La nature opère par une méthode exactement contraire. En procédant invariablement du simple au composé, elle va toujours du pire au meilleur, de la matière brute à la vie, de la vie à la sensibilité et à l'instinct, de la sensibilité et de l'instinct à l'intelligence, à la raison, à la volonté. En un mot, partout et toujours, c'est le simple qui explique le composé, c'est la partie qui explique le tout. Toute unité n'est qu'une collection, aussi bien l'unité organique et vivante, l'unité sentante et pensante que la simple unité mécanique, physique ou chimique. La loi des résultantes est le principe de toute philosophie qui a la prétention de résoudre scientifiquement les problèmes concernant la raison des choses.

Devant ce mécanisme absolu, entraînant dans les mouvemens irrésistibles de son engrenage la nature entière, y compris le monde des êtres qui sentent, qui pensent et qui veulent, il était impossible qu'à côté des protestations indignées des vieilles écoles de métaphysique ne s'élevassent point les réclamations de la science positive elle-même. C'est donc sur un terrain nouveau que le débat devait s'engager entre les partisans et les adversaires du matérialisme, entre les savans qui ne voulaient plus entendre parler de métaphysique et les philosophes qui maintenaient fermement certains principes, certaines idées de haute philosophie, tout en abandonnant les formules des vieilles écoles. D'un côté comme de l'autre, on rejette toute spéculation *a priori*, on n'invoque plus que l'expérience et l'analyse. C'est avec les faits qu'on prétend édifier ou renverser les systèmes. Les philosophes se font savans. L'éducation philosophique, qui depuis cinquante ans s'était trop faite par la littérature et l'histoire, commence à se faire par la science. Nos jeunes professeurs et nos jeunes écrivains qu'attirent les questions de philosophie et de métaphysique lisent et méditent les ouvrages de science, visitent les cabinets d'histoire naturelle, fréquentent les laboratoires, assistent aux expériences, et parfois y prennent part, sans délaisser d'ailleurs les études historiques sans lesquelles un esprit, si judicieux et si sagace qu'il soit, ne pourrait assurer sa marche. Veut-on voir un symptôme significatif de cette éducation toute nouvelle de nos jeunes philosophes? On n'a qu'à lire les premiers numéros d'une *Revue philosophique* publiée sous la direction de M. Th. Ribot; on reconnaîtra bien vite le phénomène que nous venons de signaler dans l'esprit même de ce recueil; c'est une curiosité aussi ardente pour les œuvres sérieuses de la philosophie, dans

quelque école qu'elles se produisent, qu'indifférente au titre que portent ces écoles. Le nouveau, en fait de méthodes et d'idées, voilà tout ce qu'on demande aux œuvres qui y sont accueillies. Les savans, d'autre part, se font philosophes, ou, pour mieux dire, laissent s'ouvrir leur esprit à des conceptions familières aux philosophes, du moment qu'elles semblent sortir naturellement de l'étude des faits, et s'imposer à la science pure. Pendant que des métaphysiciens comme MM. Ravaisson, Janet, Lévêque, Fouillée, Lachelier, cherchent, au fond même des théories nouvelles, dans les théories du mécanisme, de l'évolution, du transformisme, de l'association, ce qu'il peut y avoir de vrai et de conciliable avec les idées qui leur sont toujours chères, des physiologistes, comme M. Claude Bernard, retrouvent dans les phénomènes de la nature vivante qu'ils étudient, des argumens décisifs en faveur de ces mêmes idées, à la grande surprise d'autres savans à l'esprit plus systématique, à la vive satisfaction des philosophes tout heureux de rencontrer de tels auxiliaires pour leur propre cause.

C'est là toute une révolution dans le monde philosophique, laquelle gagne de plus en plus les esprits qui ne sont pas irrévocablement fixés aux dogmes des vieilles écoles, et vient de créer une situation nouvelle, féconde en promesses d'avenir. Ici l'on peut affirmer que ces promesses ne seront pas trompeuses comme tant d'autres que la philosophie a faites antérieurement, parce qu'elle a enfin trouvé un terrain solide, sur lequel la science l'aidera à élever ses constructions. Ce n'est point à dire que là encore il n'y ait à craindre, comme par le passé, l'esprit de système, le goût des hypothèses, l'activité de l'imagination, toujours prête à se substituer à l'observation et à l'analyse; mais les erreurs, les méprises, les créations artificielles, ne pourront tenir longtemps devant les révélations irrésistibles de la science. Tant que la philosophie eut la prétention d'avoir une méthode à elle, une source propre d'informations, un critérium à part pour ses théories, elle pouvait persister dans l'illusion de ses croyances, dans l'engouement de ses systèmes, n'étant avertie que par la diversité et la lutte des doctrines. Cet entêtement n'est plus possible devant les faits que l'observation et l'analyse opposeront à un dogmatisme prématuré. Une telle situation nous paraît d'autant plus décisive pour les destinées de la philosophie qu'elle se caractérise bien moins par la nouveauté des doctrines que par un changement radical dans la direction de la pensée philosophique. S'il y a encore des tendances diverses et même contraires entre lesquelles se partage le monde philosophique, s'il y a des écoles qui maintiennent le vieux drapeau, un esprit commun les anime dans la lutte des doctrines : c'est l'unité de méthode, dans

la recherche de la vérité; c'est le même respect pour les décisions de cette autorité supérieure qui se nomme l'expérience. Les adversaires des nouvelles idées la reconnaissent et l'invoquent, aussi bien que leurs plus décidés partisans. Les défenseurs les plus ardents, les plus éloquens des saines doctrines, M. Caro, M. Franck, M. Bouillier, ne cherchent pas ailleurs que dans l'observation et l'analyse les argumens qu'ils opposent aux hypothèses en faveur dans le monde savant.

Le changement de méthode devait avoir pour conséquence un changement de langage; les vieux mots devaient suivre les vieilles doctrines. Aussi voit-on la nouvelle génération des esprits que les problèmes métaphysiques intéressent encore, dans le monde savant comme dans le monde philosophique, se défaire de plus en plus des formules et des termes de l'ancienne métaphysique, *matière, substance, âme, esprit*, etc. Ces mots ont conservé, il faut l'avouer, un tel prestige que pour beaucoup d'esprits ils signifient toute une doctrine, en sorte qu'ils ne semblent pas pouvoir être bannis du dictionnaire de la philosophie sans entraîner avec eux des croyances dont ils seraient inséparables. L'antiquité de ces mots assurément les rend vénérables, et il serait difficile de les éliminer de la belle langue classique que parlent les poètes, les orateurs, les moralistes; mais nous ne croyons rien exagérer en disant qu'ils sont un sérieux obstacle au progrès des études philosophiques, par le vague, la confusion, l'équivoque qu'ils introduisent sans cesse dans la notion vraiment scientifique des choses. S'ils représentent bien l'état fort imparfait de la pensée ancienne, il est difficile de leur faire exprimer tout ce que la pensée moderne, et surtout contemporaine, a de précis, d'exact, de rigoureux dans ses idées. Il n'en est pas un qui réponde à un objet distinct et défini de la pensée. C'est à tel point qu'aucune philosophie sérieuse ne se sert de ces vieux mots sans commencer par préciser le sens que l'état actuel de la science permet d'y attacher. Voilà pourquoi les penseurs qui tiennent à faire passer dans le langage l'exactitude, qui est la première qualité de la pensée, aiment mieux les laisser dans l'histoire que dans la science contemporaine. On ne saurait croire combien d'obscurités et de malentendus disparaissent avec ces formules dont les écoles ont tant abusé. Pour n'en citer qu'un exemple, encore aujourd'hui ne prétend-on pas définir toute une doctrine par un mot trop fameux, *matérialisme*? Et pourtant quel est le philosophe qui ne sait que le mot *matière* est vide de sens du moment qu'on soumet à l'analyse la prétendue chose en soi, l'entité toute scolastique qu'il signifie? Il n'y a plus de matérialisme proprement dit pour la philosophie vraiment scientifique, puisqu'il n'y a plus de matière, dans le

sens absolu du mot. Reste le fond de la doctrine, que nous n'entendons pas réduire à néant par cette correction de langage, à savoir ce *mécanisme* qui de tout temps, sous des formes plus ou moins précises, a prétendu expliquer toutes choses par les mouvemens et les lois qui constituent le monde inorganique. Les mots âme, esprit, spiritualisme, panthéisme, etc., ne donnent pas moins prise à des abus de langage. Il n'est donc pas douteux que la réforme des mots aide singulièrement à la réforme des idées, et c'est un signe caractéristique de la profonde révolution qui s'opère en ce moment que l'emploi d'un langage vraiment scientifique, dans lequel les mots répondent à des notions et non à des métaphores.

II.

Les meilleurs esprits parmi les philosophes de notre temps et de notre pays, les plus curieux de la vérité en même temps que les plus fidèles aux nobles traditions de la philosophie spiritualiste, cherchent aujourd'hui ce qu'il est possible de conserver dans ces traditions mêlées de vérités éternelles et de formules surannées, devant l'invasion des idées nouvelles. Très convaincus de la solidité de certains vieux principes, tels que la finalité, l'intelligibilité du cosmos, de certains faits tels que l'unité, l'individualité des êtres vivans, l'autonomie, la responsabilité de l'être humain, ils se demandent comment il pourrait y avoir contradiction entre la philosophie et la physique, entre la conscience et la science sur ces graves problèmes, et ils donnent à nos savans, trop absolus souvent dans leurs conclusions, l'exemple d'une méthode de conciliation qui n'emprunte aucune de ses conclusions à une autorité que la science ne puisse admettre. M. Janet est un de ces philosophes; il n'a de parti-pris contre aucune des théories qui font en ce moment leur chemin dans le monde savant; il est plein de confiance dans la science et dans ses méthodes, et il pense que la philosophie n'a rien de mieux à faire que d'accepter tout ce que la science a réellement constaté ou démontré. Seulement il entend maintenir le droit de la critique devant l'enthousiasme peu réfléchi ou les préventions systématiques de certains savans. Le livre qu'il vient de publier sur *les Causes finales* (1) n'est pas seulement considérable par l'importance des questions qu'il y traite, remarquable par la sûreté des méthodes qu'il y applique, par la finesse et l'exactitude des analyses, par la vigueur des raisonnemens, par l'élégante clarté du langage; il emprunte à la situation que nous venons de définir un inté-

(1) *Les Causes finales*, par M. Paul Janet, de l'Institut; Paris 1876.

rêt d'*actualité*, qu'on nous passe ce mot barbare, devenu banal. De tous les maîtres de la pensée contemporaine qui ont concouru à la direction philosophique imprimée aux nouvelles générations, M. Janet est un des plus résolus et des plus habiles tout à la fois. Esprit libre de passion comme de préjugés, il est du petit nombre des disciples de notre illustre maître qui, en cherchant la vérité, ne s'inquiète point outre mesure des conséquences où elle peut mener, bien sûr d'avance que, dans la sphère de la pensée pure tout au moins, tout ce qui est vrai est bon, et qu'il ne peut y avoir de désaccord entre la vraie science et la vraie philosophie, que par des malentendus que tous les bons esprits de part et d'autre doivent s'efforcer de dissiper. Sans défiance comme sans engouement, il n'a point pris peur des doctrines qui ont la vogue en ce moment; il a laissé la panique aux faibles et la déclamation aux violens, cherchant avec une parfaite sérénité si vraiment ces théories sont aussi menaçantes qu'on le dit pour un ordre de principes que nulle grande philosophie ne peut abandonner.

Parmi ces vérités qu'il veut sauver du naufrage des vieilles doctrines métaphysiques, M. Janet a choisi pour sujet de ses recherches le principe de finalité. Nous ne saurions trop le louer d'avoir fait une thèse vraiment philosophique et scientifique d'un problème qui semblait banal à force d'avoir servi de thème aux exercices de la métaphysique théologique. Nul n'a mieux compris comment le problème avait été compromis non-seulement par les fausses ou ridicules applications qui en ont été faites, mais aussi par nombre de questions qui, tout en se rattachant au principe de la finalité, n'en sont point inséparables. La méthode de M. Janet commence par les en séparer et par maintenir le principe, en laissant toute liberté aux diverses écoles philosophiques sur la solution des questions qui peuvent s'y joindre. C'est vraiment un plaisir de suivre l'auteur dans le développement de cette savante méthode, de le voir s'avancer sur un terrain aussi hérissé de difficultés en comptant et en assurant ses pas, procédant toujours du problème simple au problème complexe, de ce qui ne peut faire question à ce qui reste matière à doute. C'est ainsi qu'il s'applique d'abord à bien définir la nature et la portée du principe; puis il le montre sortant non d'une conception *a priori*, évidente et nécessaire, comme l'avait cru l'ancienne métaphysique, mais de l'expérience pure et de l'analyse, éclairées, il est vrai, par une intuition psychologique. Et, quand il a mis ce principe en pleine lumière par la variété et la valeur décisive de ses exemples, par la rigueur de ses analyses, par la précision et la netteté de ses explications, il le poursuit sous les diverses formes que lui ont données les diverses

écoles de philosophie, cause finale immanente avec le panthéisme ou l'atomisme, cause finale transcendante avec le théisme, et fait voir comment il subsiste invinciblement dans toutes les hypothèses, tout en affirmant et en justifiant ses préférences pour la thèse d'une intelligence suprême, distincte de l'univers qu'elle a créé, ordonné, organisé, et qu'elle conserve par une sorte de création perpétuelle et nécessaire.

Le principe de finalité a-t-il les mêmes caractères de nécessité, d'universalité, d'évidence, que le principe de causalité? De grands philosophes l'ont cru, Aristote, Leibniz, Jouffroy. M. Ravaisson, s'inspirant de la pensée d'Aristote, en fait le principe indiscutable de toute métaphysique digne de ce nom. M. Janet ne va pas jusque-là; il fait observer que, tandis que l'esprit ne peut se refuser à reconnaître une cause à tout changement dans la nature, il ne subit plus la même nécessité, s'il s'agit de rapporter un résultat quelconque à une fin. La preuve en est dans la croyance générale au hasard. Dira-t-on que le hasard n'est que le mot de l'ignorance? Cela est vrai, si l'on entend par là une sorte de divinité mystérieuse, telle qu'on dépeint la Fortune, qui manierait à l'aveugle le fil de nos destinées. C'est cette personnification du hasard qui en fait un mot vide de sens. Le hasard bien défini n'est pas la négation pure et simple d'une cause, un effet sans cause n'étant qu'un mot vide de sens; il est la négation de toute loi, ce qui est bien différent. C'est l'effet d'une cause dont on ne peut assigner ni la fin, ni même la loi, et le mot ne s'applique proprement qu'à toute rencontre de causes multiples, irréductible soit à une loi, soit à une fin, c'est-à-dire à un principe d'ordre quelconque. Voilà pourquoi il n'y a qu'un esprit superstitieux qui puisse attendre des combinaisons de ce genre un résultat prévu et déterminé, comme dans les jeux dits de hasard. S'il n'y avait pas d'autre causalité dans le monde que celle qui se produit sous la forme du hasard, le monde ne serait plus qu'un chaos. Ce qui fait qu'il est tout autre chose, c'est l'existence de lois constantes et universelles, selon lesquelles agissent les causes innombrables de l'univers. C'est l'ensemble de ces lois qui fait l'ordre cosmique; mais qui dit ordre, dit-il finalité? Nous pensons avec M. Janet que l'identité, fût-elle réelle, n'est pas évidente *a priori*. Que toute finalité implique l'ordre, rien de plus clair; mais que tout ordre implique finalité, cela ne va pas de soi, bien qu'on puisse le croire et que peut-être la pensée soit conduite à cette conclusion. Donc le principe de finalité n'a pas l'évidence rationnelle du principe de causalité. Il n'est pas sûr *a priori* qu'il n'y ait pas de milieu entre le chaos et la finalité. Entre les deux il y a l'ordre proprement dit, c'est-à-dire un état de choses constant,

uniforme, déterminé par une loi. Là est précisément la difficulté du problème des causes finales. L'ordre pur et simple, résultante de forces qui obéissent à des lois dans leur action, peut contenir implicitement l'idée de finalité, mais ne la manifeste pas. Pour la trouver, il faut s'adresser à un ordre supérieur à celui qui règne dans le monde inorganique.

Où la finalité se montre dans tout son jour, sans qu'on puisse avoir même la pensée de la contester, c'est dans les œuvres de l'industrie humaine. Le mouvement d'une locomotive ne s'explique point par la solidité et la malléabilité du fer, par l'élasticité de la vapeur, en un mot par toutes les propriétés qui ont rendu possibles la construction et l'action de cette machine; elle s'explique véritablement par le but auquel elle est destinée et en vue duquel elle a été construite. Que des causes générales et indéterminées, comme la malléabilité du fer, la pesanteur, l'élasticité, etc., puissent, entre les combinaisons infinies dont la matière est susceptible, en trouver une précise, correspondant à un effet déterminé, c'est ce qui est contraire à toute loi de causalité, et lorsqu'une pareille rencontre se présente à nous, nous l'expliquons en supposant que cet effet préexistait déjà dans la cause d'une certaine manière, qu'il en a dirigé et circonscrit l'action. De là vient qu'en présence d'une machine, d'un outil, d'un débris quelconque de l'industrie humaine, nous disons : Ce n'est pas là un jeu de la nature, c'est l'œuvre des hommes. Déjà Fénelon en avait fait la remarque dans son admirable langage : « Qui trouverait dans une île déserte une belle statue de marbre, dirait aussitôt : Sans doute il y a eu autrefois des hommes, je reconnais la main d'un habile sculpteur. » La révélation de l'âge de pierre par la découverte de grossiers instrumens est une curieuse justification de ces paroles.

Ces exemples, et tant d'autres qu'on pourrait prendre dans les œuvres de l'industrie ou de l'art, offrent tous ce caractère que, toute la construction ou création de l'œuvre est déterminée relativement à un phénomène futur plus ou moins éloigné. C'est ce caractère seul qui en fait la portée décisive, en ce qui concerne l'idée de finalité. Alors le principe de causalité ne permet plus à la pensée de s'en tenir à telle loi, ou à tel ensemble de lois de la nature pour expliquer le résultat. Tant qu'il n'y a dans le résultat qu'une simple combinaison ou concordance de phénomènes, le rapport de la cause à l'effet y suffit. Du moment que la combinaison, pour être comprise, doit être rapportée, non-seulement à ses causes antérieures, mais à ses effets futurs, le rapport de cause à effet se transforme en rapport de moyen à but. Tel est le principe de finalité, conséquence sans doute du principe de causalité, non pas absolue, mais

subordonnée à certaines conditions sans lesquelles il n'y a pas lieu de l'invoquer. Plus la combinaison de phénomènes impliquant une fin est compliquée, plus la finalité devient manifeste, en raison de la difficulté plus grande d'expliquer par la rencontre fortuite des causes la concordance qui amène le résultat final. C'est ce que montre jusqu'à l'évidence M. Janet dans une série d'analyses dont nous ne pouvons citer que la conclusion : « l'accord de plusieurs phénomènes liés ensemble avec un phénomène futur suppose une cause où ce phénomène futur est idéalement représenté, et la probabilité de cette présomption croît avec la complexité des phénomènes concordans et le nombre des rapports qui les unissent au phénomène final (1). »

Voilà le principe de finalité, tel qu'il se dégage des œuvres humaines; mais, outre le caractère que nous venons de leur reconnaître, et qui ne permet pas le doute sur l'idée qui a présidé à leur exécution, elles en ont un autre qui leur est propre, à savoir que l'auteur auquel elles sont attribuées a la conscience très nette de cette idée. Ce qui fait que pour toutes ces œuvres le problème de la finalité n'existe même pas. Il en est autrement des œuvres de la nature. La finalité peut y être manifeste, et il s'en trouve assurément où il semble impossible de la nier, sans se refuser à l'évidence; cependant, quelque hypothèse que l'on adopte sur le principe de cette finalité, qu'on le suppose intérieur ou extérieur à la nature, dans les fonctions, les organes et les instincts où celle-ci le laisse voir, il est certain qu'elle n'a pas conscience de la fin par laquelle on explique son activité. Est-ce une raison de nier la finalité, si d'ailleurs elle s'y manifeste aussi clairement que dans les œuvres de l'industrie humaine? Nullement, car le caractère par lequel se définit la finalité est tout à fait indépendant de cette condition. C'est un fait, un fait qu'il s'agit de constater pour pouvoir prononcer sur la portée finale de l'œuvre qui le contient, que cette œuvre appartienne à l'industrie humaine ou à l'industrie naturelle. Seulement, du moment que la nature ne parle que par ses œuvres, il faut, pour leur reconnaître le même principe de finalité qu'aux œuvres de l'industrie humaine, que ce langage soit d'une évidence irrésistible; il faut de plus que toute autre interprétation que l'idée de fin en soit impossible. Le problème doit donc être ainsi posé : la finalité se montre-t-elle dans les œuvres de la nature avec les mêmes caractères que dans les œuvres de l'homme, en sorte que le phénomène soit identique dans les deux cas, abstraction faite des conditions différentes sous lesquelles il se produit?

(1) Page 74.

C'est ce que M. Janet établit par une analyse d'une saisissante clarté dans un de ses meilleurs chapitres, où il multiplie et varie les exemples à l'appui de sa thèse. Quand nous disons la thèse de M. Janet, nous avons tort; c'est la thèse même du sens commun, dont il a su faire autre chose qu'un lieu-commun par la savante méthode qu'il a mise à la traiter. Toujours attentif à ne pas compliquer la vérité qu'il veut démontrer par des questions qui peuvent s'y rattacher sans lui être absolument connexes, M. Janet ne s'applique tout d'abord, dans l'analyse des faits à laquelle il se livre, qu'à mettre une chose en relief, la finalité commune aux œuvres de la nature et aux œuvres de l'industrie humaine. Distinguant la fin de l'intention propre aux œuvres de cette dernière catégorie, il se borne à rechercher si dans les œuvres de la nature le rapport de moyen à fin n'est pas aussi évident que dans les œuvres de l'art, quelle que soit d'ailleurs la cause interne ou externe de ce rapport. Est-il possible de ne pas voir dans les organes, les fonctions, les opérations instinctives des êtres vivans autre chose qu'une simple rencontre de causes? Nous répondons: non, avec M. Janet, comme avec Cuvier, avec M. Milne Edwards et M. Claude Bernard, avec les plus grands philosophes et nos premiers naturalistes, avec le plus simple bon sens comme avec la science la plus sévère, car il n'y a pas moyen pour les adversaires des causes finales de se soustraire au dilemme: la finalité ou le hasard. Il n'y a pas de milieu où la subtilité des écoles nouvelles puisse se réfugier pour échapper à l'absurde et à l'incroyable. Parler de l'action uniforme des lois physiques et chimiques, ce n'est pas sortir de la théorie du hasard. On n'en sort réellement que par l'idée de fin, loi supérieure qui domine et dirige l'action des forces élémentaires de la nature. Il y a, dans cette transition forcée d'un règne à l'autre, une difficulté que ni la mécanique, ni la physique, ni la chimie ne suffit à vaincre.

La démonstration de la finalité dans les œuvres de la nature vivante a été tant de fois faite, par les théologiens et les philosophes d'abord, et surtout par les maîtres de la science eux-mêmes, qu'il n'y aurait ni intérêt ni utilité à la reprendre en détail, après la belle et forte étude à laquelle nous ne pouvons que renvoyer le lecteur. M. Janet ne s'est pas contenté des conclusions des naturalistes contemporains les plus illustres, Cuvier, Muller, Flourens, Milne Edwards, Claude Bernard, à propos des fonctions et des instincts de la vie animale; il a concentré son analyse sur le plus merveilleux des ouvrages de la nature, l'organe de la vision. En faisant l'énumération de toutes les conditions nécessaires au résultat final, la vision distincte, il fait ressortir avec une force nouvelle l'impossibilité de l'hypothèse qui l'expliquerait par des combinaisons fortuites se

produisant sous le seul empire des lois physiques et chimiques. La première condition pour que la vision puisse s'opérer, fait observer M. Janet, est l'existence d'un nerf sensible à la lumière; mais ce nerf ne servirait qu'à distinguer le jour de la nuit : or, pour discerner les objets, pour voir réellement, il faut un appareil optique, plus ou moins semblable à ceux que peut fabriquer l'industrie humaine. L'œil est une chambre noire dont la rétine est le fond, dont le cristallin est la lentille convergente, dont la cornée est le trou d'ouverture. « Pour que la lumière projette sur la rétine l'image des objets dont elle part, dit le grand physiologiste allemand Muller, il faut que celle qui provient de certaines parties déterminées des corps extérieurs, soit immédiatement, soit par réflexion, ne mette non plus en action que des parties correspondantes de la rétine, ce qui exige certaines conditions physiques. La lumière qui émane d'un corps lumineux se répand en rayonnant dans toutes les directions où elle ne rencontre pas des obstacles à son passage : un point lumineux éclairera donc une surface tout entière, et non pas un point unique de cette surface. » Mais la rétine unie, sans appareil optique, ne verrait rien de déterminé : elle percevrait la lumière et non les images. « En conséquence, ajoute Muller, pour que la lumière extérieure excite dans l'œil une image correspondante aux corps, il faut de toute nécessité la présence d'appareils qui fassent que la lumière émanée des points *a, b, c...* agisse seulement sur des points de la rétine isolés, disposés dans le même ordre, et qui s'opposent à ce qu'un point de cette membrane soit éclairé à la fois par plusieurs points du monde extérieur (1). » Le cristallin nous fournit encore un des exemples les plus frappants de la loi de finalité : c'est le rapport qui existe entre le degré de courbure de ce corps et la densité des milieux où l'animal est appelé à vivre. « Cette lentille, dit Muller, doit être d'autant plus dense et plus convexe qu'il y a moins de différence de densité entre l'humeur aqueuse et le milieu dans lequel vit l'animal. Chez les poissons, où la différence de densité entre l'humeur aqueuse et l'eau dans laquelle ils nagent est très faible, le cristallin est sphérique et la cornée plate; chez les animaux qui vivent dans l'air, la cornée est plus convexe et le cristallin plus déprimé. » Cette loi n'est évidente que si l'on admet que le cristallin a un but, car s'il n'en a pas, il n'y a nulle nécessité physique à ce que sa convexité soit en raison inverse de la différence de densité de l'humeur aqueuse et du milieu. L'œil est une espèce de chambre noire, avons-nous dit; mais cette comparaison ne donne qu'une idée grossière d'un organe aussi compliqué et aussi délicat dans sa constitution. S'il n'était que cela, il n'y aurait qu'une dis-

(1) *Manuel de physiologie*, t. II, p. 275, trad. de Jourdan.

tance déterminée à laquelle un objet serait visible. On sait que la vue est loin d'être aussi imparfaite. L'œil se porte-t-il sur un objet placé à 15 centimètres de distance, par exemple sur un fil métallique très brillant, il le voit parfaitement limité tout aussi bien que s'il était à la distance de 30 centimètres.

III.

Le principe de finalité, ainsi dégagé de toutes les hypothèses, et même de toutes les inductions légitimes auxquelles il peut conduire, réduit à l'incontestable vérité d'une loi supérieure, si l'on veut, mais nullement contraire aux lois qui gouvernent le monde inorganique, peut être accepté de toutes les écoles qui ne s'enferment pas dans un étroit empirisme ou dans un mécanisme absolu. Il a rallié les écoles les plus diverses, Anaxagore, Socrate, Platon, Aristote, Zénon et Cléanthe, Plotin, dans la philosophie ancienne; Fénelon, Bossuet, Malebranche lui-même, Leibniz, Kant, Rousseau, Schelling, Hegel, dans la philosophie moderne. Il n'a trouvé de contradiction absolue que chez les atomistes anciens et nouveaux, Démocrite, Épicure, Lucrèce, et des philosophes contemporains, savans et penseurs distingués pour la plupart, dont les noms sont en faveur chez les partisans des méthodes positives. Nous disons contradiction absolue, parce que c'est moins la doctrine que la méthode qui a fait repousser le principe par Bacon, par Descartes, par Spinoza, par les plus grands adversaires de la scolastique. Bacon était trop religieux, Descartes trop spiritualiste, Spinoza trop idéaliste, pour ne pas retrouver, par une autre voie, il est vrai, la haute pensée sans laquelle il n'y a pas de métaphysique proprement dite. Et Voltaire, le railleur impitoyable des causes finales, en sa qualité de disciple de Locke et de Newton, n'en a pas moins invoqué, sous sa forme la plus populaire, le principe de la finalité en preuve de l'existence de Dieu : on ne comprend pas l'horloge sans l'horloger.

Il semble difficile, après de tels exemples et de telles analyses, de ne pas reconnaître tout à la fois l'insuffisance des lois physiques et la nécessité d'une loi vraiment métaphysique, bien que révélée par l'expérience, pour l'explication des phénomènes de la nature vivante. Et pourtant, il faut bien l'avouer, jamais la thèse des causes finales n'a été contestée avec autant de force qu'aujourd'hui au nom de la science positive. Jamais on n'avait conçu des hypothèses aussi ingénieuses pour expliquer, sans le principe de la finalité, l'organisation des êtres vivans. Jamais enfin on n'avait mis au service de thèses qui semblaient désespérées depuis le discrédit du matérialisme du XVIII^e siècle, les résultats scientifiques des méthodes expérimentales. L'atomisme antique, qui ne connaissait guère plus les

lois de la nature que les autres écoles, n'était qu'un jeu d'imagination auprès de l'atomisme savant de l'école mécaniste contemporaine. L'ancienne philosophie faisait sortir du chaos le monde ordonné, organisé, le cosmos. Comment et sous l'action de quelles causes? Les uns admettaient l'intervention d'un Dieu moteur et organisateur; les autres s'en tenaient aux combinaisons du hasard, qui n'expliquent rien. L'école atomistique, déjà plus scientifique, sans expliquer le mouvement des atomes par des lois physiques et chimiques qui n'avaient point été découvertes, attribuait la diversité des propriétés internes des êtres à la diversité de leurs formes extérieures, et cette diversité à des divergences de direction dans le mouvement atomique qui ne pouvaient avoir d'autre cause que la figure même des atomes. C'était un commencement d'explication mécanique.

Tout autre est la portée des théories du mécanisme contemporain. C'est avec les données de la science pure qu'il prétend procéder. Qu'a-t-on besoin de métaphysique pour expliquer l'ordre sublime du monde quand la mécanique, la physique et la chimie y suffisent parfaitement? Laplace, par exemple, n'a-t-il pas résolu le problème par son explication cosmogonique du système solaire? Et cependant que de complications dans ce système : 1° la coïncidence de quarante-trois mouvemens dirigés dans le même sens, 2° la disposition semblable de tous les astres dans un même plan, 3° la position centrale du soleil, d'où partent incessamment pour tous les astres qui l'entourent des rayons de chaleur et de lumière? Néanmoins, comme le font observer les partisans de la philosophie mécanique, toutes ces coïncidences, toutes ces concordances étonnantes s'expliquent sans peine dans l'hypothèse d'une nébuleuse primitive tournant sur elle-même, hypothèse confirmée par l'expérience, qui démontre qu'une masse fluide à laquelle on imprime le même mouvement, forme un noyau central entouré d'un anneau. Et cet ordre merveilleux du système solaire, aussi simplement expliqué, offre précisément le caractère essentiel par lequel se définit la finalité, à savoir, l'accord avec un phénomène futur déterminé, car toute l'évolution céleste aboutit à la disposition centrale du soleil, condition nécessaire de la répartition de la chaleur, et par suite de la vie dans les diverses planètes.

Autre exemple non moins décisif de l'application des lois mécaniques à l'ordre de la nature : cet ordre admirable, qu'on trouve dans les hautes sphères de l'astronomie et de la mécanique céleste, on le retrouve dans la composition intime des êtres du règne minéral, sans y reconnaître davantage l'action des causes finales. Qui songe à invoquer une finalité quelconque dans l'explication des

phénomènes de cristallisation? Nul ne dira que les molécules des différens corps se rapprochent les unes des autres afin de former des prismes, des cônes, des pyramides, comme on le dit des corps vivans qui obéiraient à des fins déterminées dans leur formation et leur développement. Et pourtant quoi de plus régulier que cet arrangement? Ordre purement géométrique, dira-t-on? Mais ne semble-t-il pas ici que les parties s'arrangent en vue du tout, en sorte que le tout serait la loi directrice des parties aussi bien que dans l'organisation des êtres vivans? Et pourquoi ne dirait-on pas : de même que les molécules vivantes, en vertu de propriétés semblables, se coordonnent sur le type des vertébrés, des articulés, des rayonnés, dans un ordre tout mécanique? Quelle différence en effet entre les types zoologiques et les types chimiques, sinon que ceux-là sont plus compliqués?

C'est à une illusion du même genre que se laissent prendre les partisans des causes finales dans l'explication des phénomènes de la vie. Une école de physiologistes, en tête desquels se place M. Claude Bernard, reconnaît l'impossibilité d'expliquer le développement de la nature vivante sans faire intervenir un principe nouveau, de façon que les lois physiques et chimiques ne soient plus que les conditions, non les causes réelles de ce développement. Elle parle d'une idée directrice et organisatrice qui règle et commande ce qu'elle appelle l'évolution morphologique de l'animal, admettant un *dessin* vital qui sert de type et de plan à la formation de l'être organisé. Erreur encore et inconséquence de savans qui ne poussent pas la méthode scientifique jusqu'à ses dernières conséquences. L'illusion est sans doute plus naturelle et d'autant plus difficile à dissiper que l'analogie entre les œuvres de l'art et les œuvres de la nature vivante est plus frappante. Suivant M. Robin, l'adaptation des organes aux fonctions n'est qu'une vaine apparence. Il y a, non pas appropriation, mais simplement manifestation de propriétés inhérentes à l'organe même. Les phénomènes vitaux ne sont pas les actes d'un appareil déterminé et particulier, ce sont des résultantes qui résument l'ensemble des phénomènes de la matière vivante et tiennent à la totalité des conditions de l'être organisé (1). Pourquoi comprend-on si difficilement l'organisation des parties en un tout vivant, tandis que la composition des parties en un tout inorganique n'offre aucune difficulté à la pensée? C'est qu'on ne se fait point une idée exacte des élémens qui composent le tout vivant. Ce ne sont pas des élémens bruts, comme ceux qui servent de matière au corps inorganique, ce sont des molécules douées de propriétés

(1) *De l'Appropriation des organes aux fonctions.*

vitales, des cellules vivantes. Qu'y a-t-il d'étonnant que, par une résultante des forces de cette espèce, la vie des parties engendre la vie du tout ?

On le voit, la nature est parfaitement simple dans ses procédés, suivant les principes du mécanisme. La loi des résultantes n'est pas seulement une loi physique ou chimique, c'est aussi une loi organique : c'est la loi de la vie universelle. Il n'y a dans la nature que des élémens et des composés, des parties et des tous. Les unités individuelles, comme les unités dites collectives, se forment par agrégation. Les résultats ne sont jamais que les produits des résultantes. L'idée de finalité est une fiction qu'il faut renvoyer à la psychologie, sous peine de fausser ou d'obscurcir les véritables notions scientifiques. Dira-t-on encore que, dans le règne organique, c'est en vue du tout que se forment les parties, et que c'est par le tout que s'explique la partie, tandis que, dans le règne inorganique au contraire, c'est par les parties que s'explique la formation du tout ? Quand on va au fond des choses et qu'on demande la vérité à l'analyse, à l'observation et non à de trompeuses analogies, on reconnaît que la nature ne procède pas par des voies aussi contraires. De même que les corps bruts se forment par la composition de molécules élémentaires, de même les corps organisés se forment par la composition des cellules vivantes. Les unités qui en résultent n'ont pas d'autres propriétés essentielles que leurs composans, dans un règne comme dans l'autre. Il faut dire essentielles pour ne pas tomber dans l'étrange doctrine des unités cellulaires douées, non-seulement d'irritabilité, mais de sensation, de conscience et de perception. Il est trop clair que les fonctions psychologiques proprement dites, comme la sensation, la perception, la conscience, etc., n'appartiennent qu'à l'individualité qui est la résultante des unités cellulaires.

Le principe de finalité ne dépasse point le domaine de l'activité humaine : c'est la conclusion de tout ce qui vient d'être dit. Est-ce la conclusion finale absolue ? Non. La nouvelle école psychologique anglaise dont un esprit tout français, M. Taine, a si nettement résumé la méthode et les conclusions, va plus loin encore. Elle trouve qu'en y regardant de plus près, il est possible de se convaincre que la finalité n'est qu'une illusion de conscience, comme l'unité du moi, l'autonomie, le libre arbitre, et tous les autres faits invoqués par la psychologie spiritualiste, pour établir la base d'une doctrine morale. Les révélations de la science, les analyses de la physiologie cérébrale, ne permettent plus de mettre en doute le rapport constant et intime entre la série des mouvemens moléculaires du cerveau et la série de nos actes intellectuels. Que ces deux ordres de phénomènes ne soient que les deux aspects d'une seule et même

réalité, c'est ce dont la méthode scientifique ne nous permet guère de douter, sous peine de réaliser des abstractions. Ce qui est certain pour l'école physiologique dont M. Robin est un des maîtres les plus éminens, c'est que la seconde série est déterminée par la première, de façon que, si le physiologiste pouvait assister au jeu du mécanisme cérébral tout entier dans ses moindres détails, il lui serait possible de déterminer la suite des phénomènes psychologiques dont il n'aurait pas conscience. Cela étant, à quoi se réduit l'activité humaine, que la conscience nous montre poursuivant un but dans ses œuvres? A une pure et superficielle apparence. La conscience n'est pas le champ de la vie réelle; elle n'est qu'une scène de théâtre disposée pour une vaine représentation. L'homme se croit libre, poursuivant librement dans ses actes une fin préconçue et délibérée. Au fond, toute cette fantasmagorie psychologique n'est qu'une sorte d'illusion d'optique qui couvre la vraie réalité, c'est-à-dire le jeu du mécanisme interne qui se passe dans le cerveau. Nos sensations, nos imaginations, nos désirs, nos pensées, nos volontés, ne sont que des mouvemens de la machine cérébrale mise en branle elle-même par les actions moléculaires des cellules que provoquent les impressions du dehors, et la finalité, de même que la liberté de nos actes, se ramène ainsi à la fatalité des lois de la nature.

Voilà donc la réalité universelle expliquée par le principe de causalité, sans la moindre intervention du principe de finalité. Nulle part, selon l'école mécanique, il n'est nécessaire de substituer le rapport de moyen à fin au rapport de cause à effet, dans l'explication des phénomènes de la vie, aussi bien que des phénomènes de la pure matière. Hypothèse vraiment séduisante par son admirable simplicité, par une certaine apparence de rigueur, et qui aura toujours le plus grand succès auprès des esprits superficiels, pour lesquels la clarté est le signe de la vérité. Ce n'est pas, nous aimons à le reconnaître, son unique, ni même son principal mérite. Tant qu'on ne dépasse point le domaine de la science pure, il n'y a qu'à s'incliner devant les méthodes, les découvertes, les théories de nos savans. Quelle philosophie n'admirerait pas l'hypothèse si simple de l'illustre géomètre Laplace expliquant la formation du système solaire par les seuls principes de la mécanique? N'est-ce pas la méthode scientifique par excellence, dont Galilée, Képler, Descartes, Newton, ont donné de si beaux exemples, cette méthode qui simplifie les problèmes pour les résoudre, en écartant de ses explications tout ce qui est étranger aux principes de la philosophie naturelle? Quelle philosophie n'admirerait également cette belle théorie du grand minéralogiste Haüy et de ses successeurs sur la formation géométrique des minéraux, dont les élémens viennent se

grouper et se fixer en figures régulières, toujours sous l'action des lois purement mécaniques? N'est-ce pas l'application constante de cette méthode qui, par une série d'efforts heureux, a fait de la minéralogie une véritable science, possédant le secret de la composition intime des minéraux, pouvant les classer d'après les principes de cette composition, et non plus simplement d'après leurs formes extérieures? Quelle philosophie, si spiritualiste qu'elle fût, pourrait rester hostile ou indifférente à ces difficiles et délicates études sur la physiologie du cerveau, et sur la relation intime, la correspondance certaine des actions cérébrales et des phénomènes de l'activité mentale? Qui oserait soutenir aujourd'hui qu'on peut penser sans cerveau, au moins dans les conditions de la vie actuelle, nier l'influence de telle conformation cérébrale, de telle mutilation, de telle suspension d'un organe local sur le développement de la vie psychologique? Flourens, qui n'était pas un matérialiste, a mis, avec beaucoup d'autres physiologistes contemporains, cette vérité hors de doute, par ses expériences décisives sur le cerveau et le système nerveux des animaux. Et lorsque des physiologistes comme MM. Claude Bernard, Vulpian, Robin, Luys, pénétrant, à l'aide du microscope, dans la composition intérieure des tissus, constatent l'existence de cellules vivantes, vrais principes élémentaires de l'organisation cérébrale, et rendent ainsi plus facile à concevoir la composition du tout par les parties, dans tout travail de la nature vivante, quel est le philosophe qui n'applaudirait au succès de pareilles recherches?

La philosophie n'élève aucune objection contre la science faisant son œuvre propre, son œuvre tout entière, mais son œuvre seulement. Elle reconnaît que la science la fait bien, la fait même d'autant mieux qu'il ne s'y mêle aucune considération d'un ordre différent. Elle est satisfaite de tous les résultats vraiment scientifiques, heureuse et fière pour l'esprit humain des merveilleuses découvertes, des étonnans progrès dus à la sûreté des méthodes, à l'incessante activité des recherches de nos savans. Quand la science lui dit, par l'organe de ses interprètes les plus autorisés : « Nous n'avons pas besoin de votre métaphysique pour expliquer les choses, nos méthodes et nos principes y suffisent parfaitement, » la philosophie comprend encore ce langage. Elle ne demande à la science qu'une chose : ne pas confondre les questions, et lui laisser dire aussi son mot sur le problème complexe des causes. Que la science n'entende pas s'enfermer dans cet étroit empirisme qui se borne à constater des faits et des lois, de façon à ne rien tenter, en fait d'explication, qui ressemble à une théorie et à un système, abandonnant tout le reste à la métaphysique, nous l'admettons volontiers. La science conserve le droit d'expliquer les faits qu'elle a constatés; la re-

cherche des causes ne lui est donc pas interdite. Seulement il y a explication et explication; il y a cause et cause. L'explication que donne la science se réduit toujours, quoi qu'elle fasse, à montrer comment les phénomènes se produisent. La cause qu'elle parvient à découvrir n'est jamais que la condition sans laquelle les phénomènes ne se produiraient pas. Quand la science a réussi à saisir, à déterminer cette condition ou cet ensemble de conditions, elle nous apprend de quelle manière se passent les faits, rien de plus. Voilà l'espèce de cause que recherche le savant, et ce qui fait la vérité, l'importance des hypothèses cosmogoniques, des théories minéralogiques, des analyses physiologiques dont il a été fait mention.

La question entre la science et la philosophie est donc de savoir si la légitime curiosité de l'esprit est entièrement satisfaite quand il connaît le comment de l'existence des choses, et s'il trouve qu'elle a dit le dernier mot de la pensée du moment qu'elle en a déterminé les conditions. La savante discussion de M. Janet ne clora sans doute point absolument le débat; mais elle nous fait espérer qu'il en sortira un rapprochement entre les savans et les philosophes qui n'ont point de parti-pris. Nous ne connaissons pas de livre plus propre, au moins dans sa première partie, à faire réfléchir les savans que les théories du mécanisme pur pourraient séduire. Le principe de finalité jaillit de ses analyses avec une force, un éclat, une évidence, qui permet difficilement à la pensée de résister. Et si au lieu de telle œuvre de la nature vivante où l'analogie entre l'art humain et l'industrie naturelle ne semble pas pouvoir être contestée, la philosophie prend pour exemple l'œuvre universelle que l'antiquité a salué du beau nom de Cosmos, ce monde dont la science nous fait voir de plus en plus l'ordre sublime dans l'infinie grandeur de son tout, comme dans l'infinie petitesse de ses parties, comment ne pas reconnaître que cet ordre est la manifestation d'un dessein, d'un plan, d'une pensée supérieure aux principes de la mécanique, de la physique et de la chimie?

Chose curieuse, l'antiquité, qui avait imaginé le monde ordonné sortant d'un chaos primitif, qui n'avait de cet ordre qu'une idée vague et incomplète, dans son ignorance presque absolue des lois de la nature, croyait presque universellement aux causes finales. Et la science moderne, à qui le cosmos s'est montré dans toute sa beauté et sa majesté, semble perdre de plus en plus de vue cette doctrine à mesure qu'elle avance dans la voie des révélations cosmiques. La raison de cette apparente contradiction est pourtant fort simple. Les grands spiritualistes de l'antiquité, Anaxagore, Socrate, Platon, Aristote, pouvaient dire et disaient : « Voilà le chaos, et voici le monde qui en est sorti. Comment expliquerez-vous que le hasard seul ait présidé au débrouillement de ce chaos? » C'est ici que le

coup de dés qui aurait amené un si merveilleux résultat devient par trop absurde. Combien a-t-il fallu de combinaisons fortuites pour produire enfin l'œuvre cosmique que nous voyons? L'imagination recule devant le nombre de ces combinaisons; et puis, l'œuvre faite par enchantement, comment expliquer qu'elle puisse résister aux caprices du hasard détruisant ce qu'il a construit? Les adversaires des causes finales, les atomistes de l'école de Démocrite et d'Épictète, sont donc mis littéralement au pied du mur par la triomphante réfutation des grandes écoles dont nous venons de parler. La thèse des causes finales rencontre, nous devons l'avouer, de tout autres difficultés depuis que la science a changé toutes nos notions sur l'origine du monde et les propriétés de la matière cosmique. Avec l'hypothèse du chaos, avec la fausse image d'une matière inerte et confuse (*indigesta moles*), simple substrat des propriétés qui lui viennent d'un principe moteur et organisateur étranger, il n'y avait pour l'atomisme et le mécanisme aucune possibilité logique d'échapper à l'intervention d'une cause finale aussi bien que d'une cause motrice. Au contraire, avec la théorie d'une matière élémentaire dont la force est non-seulement l'attribut, mais l'essence même, avec l'éternelle action des lois naturelles, dont l'ordre est la résultante évidente, la nécessité d'une cause motrice et d'une cause finale distincte n'apparaît plus avec la même rigueur. L'activité et l'ordre étant considérés par les savans et la plupart des philosophes contemporains comme les caractères essentiels de toute substance, de tout être, si rudimentaire qu'en soit la forme, il s'ensuit qu'il n'y a point à chercher en dehors de la matière cosmique l'explication de ces deux grands phénomènes. Que vient donc faire la métaphysique avec ses principes transcendans? Si la mécanique, la physique, la chimie, suffisent à expliquer l'ordre si compliqué des mouvemens célestes et des actions moléculaires, pourquoi n'expliqueraient-elles pas toute espèce d'ordre, même celui qui, dans la nature vivante, offre le plus d'analogie avec l'ordre des œuvres humaines?

Telle est l'objection qu'il faut résoudre, si l'on veut en finir avec les répugnances des savans pour les causes finales. Tout en laissant voir sa préférence pour la philosophie qui étend à toute la nature l'application du principe de finalité, M. Janet se contente de l'établir solidement dans le domaine de la nature vivante. Nous craignons que la victoire ne soit pas sûre tant qu'elle n'est pas complète; nous pensons qu'il faut suivre la science sur son terrain et accepter le problème tel qu'elle le pose : partout où il y a une loi, il y a un ordre quelconque de phénomènes, et partout où il y a ordre, pourvu qu'il soit constant et universel, il y a finalité. Qui dit loi dit ordre; qui dit ordre dit finalité : tous ces termes s'impliquent logiquement.

Nous savons bien que l'école des mécanistes n'accepte pas cette identité. En nous expliquant comment la nature opère dans la formation et le développement des êtres vivans, M. Robin croit échapper à la métaphysique avec sa formule de la *condition d'existence*; mais si toute combinaison de forces, toute composition d'éléments, obéit à cette loi universelle de conservation, n'y a-t-il pas là déjà une sorte de finalité? Pourquoi cette loi, d'où peut-elle venir? Quelle nécessité y a-t-il à ce que l'être en voie de formation, sous l'action des causes dont la rencontre a été fortuite, arrive au résultat final, si rien ne l'y pousse et ne l'y dirige? Quelle nécessité y a-t-il à ce que le monde sorte de l'état rudimentaire pour n'y plus rentrer? Quoi qu'il survienne, la substance élémentaire des choses étant indestructible, le néant est impossible, et cette loi de conservation que l'on appelle la condition d'existence n'a pas d'application en dehors des causes finales. On ne peut la comprendre que si l'on songe non plus à l'existence de la matière elle-même, mais à l'existence de telle ou telle de ses formes. Alors nous demanderons à l'école mécaniste si sa formule est autre chose qu'un aveu timide et vague du principe de finalité. La théorie de M. Robin nous rappelle, par parenthèse, celle d'un puissant adversaire des causes finales. Spinoza déclare ne point savoir ce qu'on veut lui dire quand on lui parle de fin. Il ne connaît pour le monde qu'une loi : c'est que tout être, ayant une essence déterminée, y persévère. Formule abstraite et dure dans les termes, mais qui n'est peut-être pas aussi exclusive du principe de finalité que l'a cru ce grand esprit. L'essence des choses en effet, dans sa pensée, n'est pas une réalité quelconque, accidentelle et périssable; c'est la réalité telle que l'entendra plus tard un autre grand esprit, Hegel, la réalité rationnelle et par conséquent adéquate à l'idée. Persévérer dans l'être, c'est persévérer dans l'essence, dans l'idée, dans la raison même de l'être. Voilà comment, par parenthèse, Spinoza a pu faire sortir de son panthéisme une noble et belle morale, à laquelle il ne manque que la conception de l'idéal et la liberté de le poursuivre.

Mais reprenons le problème ainsi posé : toute loi suppose une fin. Quand la science a découvert les lois des choses, et en a déterminé les conditions d'existence, elle a fait son œuvre et peut s'y reposer avec une entière satisfaction. C'est alors que la pensée philosophique s'éveille. Ne pouvant s'arrêter aux conclusions de la science, elle se demande si ces conditions sont les véritables causes de l'ordre admirable constaté par l'observation, et, s'il en est autrement, quelles seraient ces causes. Elle veut savoir en un mot si le comment ne suppose pas un pourquoi. Pourquoi la loi physique de la gravitation, dont Laplace montre si bien l'action mécanique sur la formation de notre système solaire, a-t-elle fait sortir d'une né-

buleuse confuse ce merveilleux système, avec son foyer central et ses planètes où vivent des êtres organisés? Pourquoi la loi chimique des affinités a-t-elle groupé en cristaux, avec des formes géométriques parfaitement régulières, les molécules élémentaires qui la composent? Pourquoi la loi biologique, qui a fait des cellules vivantes avec une matière élémentaire inorganique, fait-elle concourir ces cellules à la formation des organes, et ces organes à la création d'une individualité qui s'appelle un animal? Pourquoi enfin toute matière, obéissant aux lois de la mécanique, de la physique, de la chimie, de la biologie, arrive-t-elle à prendre une forme dont les caractères de régularité et de perfection réveillent nécessairement dans l'esprit l'idée de fin, de dessein et de plan? Comment se fait-il que cette innombrable multitude d'atomes, c'est-à-dire de forces simples qui sont les principes élémentaires des choses, se comportent, dans leur immense travail cosmique, comme des ouvriers ayant conscience de leur œuvre? Comment des combinaisons purement fortuites, nées d'une simple rencontre de causes soumises dans leur action aux lois de la mécanique, peuvent-elles expliquer de tels résultats? Comment enfin l'aveugle fatalité opère-t-elle avec la même sûreté d'exécution que l'intelligente Providence?

La philosophie a plusieurs solutions pour ce dernier et inévitable problème. Nous essaierons, dans une autre étude, de montrer laquelle nous semble le mieux se concilier avec les progrès des sciences positives. En attendant, nous terminerons ce travail par une première conclusion : c'est que jusqu'ici, entre les réserves de la philosophie et les prétentions de la science, il n'y a nulle contradiction. La première n'infirme en aucune façon les explications de la seconde; elle se borne à les compléter. La philosophie laisse la science expliquer comment les choses sortent de leurs élémens, se réservant seulement d'en expliquer le pourquoi. La loi des résultantes lui paraît une excellente méthode d'explication, à la seule condition de l'expliquer elle-même par un principe d'ordre supérieur qui n'est autre que le principe de finalité. Où réside ce principe? Est-ce dans la nature elle-même ou en dehors? S'il est dans la nature, est-ce dans les parties les plus élémentaires ou dans le tout seulement qu'il exerce son action? Ce sont là des questions à examiner, et sur lesquelles la science et la philosophie peuvent ne pas tomber d'accord. Il est un point sur lequel nous avons le ferme espoir qu'elles finiront par s'entendre, c'est que le principe de finalité est un flambeau dont la science n'a pas moins besoin que la philosophie, si elle veut voir clair dans le grand mystère de l'ordre universel.

MON ONCLE BARBASSOU

PREMIERE PARTIE.

I.

Château de Férouzat, le .. 18...

Non, vraiment, mon cher Louis, je ne suis ni mort, ni ruiné, ni forban, ni trappiste, ni garde-champêtre, ainsi que tu veux bien le soupçonner pour expliquer mon silence, depuis quatre mois que je n'ai paru dans ton atelier de peintre célèbre. Non, mon fabuleux héritage ne s'est point envolé, railleur subtil ! Je n'habite ni la Chine au fleuve bleu, ni l'Océanie rouge, ni la Laponie blanche. Mon yacht en bois de teck est encore dans le port et ne me balance pas sur les vastes mers. C'est donc en vain que tu entasses laborieusement les hyperboles excentriques à propos du testament de mon oncle : tes ironies font long feu ; le testament de mon oncle dépasse tout ce qui s'est jamais fait d'étonnant dans ce genre par les mains d'un notaire, et jamais ta pauvre imagination ni de près, ni de loin, n'inventera de péripéties aussi surprenantes que celles où ce document enregistré m'a conduit.

Tout d'abord, pour que ton faible intellect puisse s'élever à la hauteur d'un tel sujet, il faudrait bien, je le confesse, t'expliquer un peu mon oncle « le Corsaire, » comme tu l'appelais lorsque tu le rencontras à Paris l'autre hiver, car ce n'est que par les singularités de son existence que tu pourrais arriver à la compréhension de mon aventure.

Malheureusement il y a là une difficulté majeure : mon oncle est resté et restera à l'état de personnage légendaire. Né à Marseille, vers l'âge de quatorze ans il s'était trouvé orphelin, seul au monde

avec une jeune sœur au berceau, qui depuis fut ma mère, et qu'il éleva : de là sa tendresse pour moi; mais, bien que nous fussions l'un à l'autre toute notre famille, je ne l'ai guère vu que dans les échappées de sa vie de marin. Doué de facultés vraiment remarquables, et d'une de ces énergies qui ne connaissent pas d'obstacle, c'était le meilleur homme du monde, comme tu l'as pu constater; c'était assurément aussi un grand original, d'après ce que j'en sais. Et je ne crois pas que, dans sa carrière accidentée, il ait jamais rien fait comme un autre, si ce n'est les enfans peut-être, et encore ne furent-ils jamais que ses filleuls. Il en a laissé quatorze, garçons et filles, dans le département du Gard, disséminés sur les diverses propriétés qu'il habitait tour à tour quand il quittait l'Orient; et tout fait croire qu'il ne s'en fût point tenu là, lorsque, il y a quatre mois, en revenant du pôle sud, il mourut par hasard d'un coup de soleil, à l'âge de soixante-trois ans; ce trait final peint l'homme. Quant à l'histoire de sa vie, ce qu'on en a su se borne à ces quelques notions.

A vingt-deux ans, mon oncle Barbassou s'était fait Turc, par opinion politique : c'était sous les Bourbons. Ses états de services en Turquie n'ont jamais été bien clairs dans les luttes de Méhémet-Ali et du sultan, et je crois qu'il s'y embrouillait un peu lui-même, car il servit alternativement ces deux princes avec une égale bravoure et une égale sincérité. Par hasard, il se trouva précisément du côté d'Ibrahim lorsque celui-ci défit les Turcs à la bataille de Konieh; mais, emporté dans cette fameuse charge à fond qu'il commandait et qui décida de la victoire, mon oncle infortuné eut la disgrâce de tomber blessé aux mains des vaincus. Prisonnier de Kurchid-Pacha, et bientôt guéri de sa blessure, il s'attendait à être empalé, quand, à sa grande joie, sa peine fut commuée en celle des galères. Il y resta trois ans sans réussir à s'évader, ce qui fait que, un beau jour, il se trouva tout à point sous la main du sultan, qui le nomma pacha en lui donnant un commandement dans les guerres de Syrie. Quelle circonstance mit fin à sa carrière politique? comment obtint-il du pape un titre de comte du saint-empire?.. On l'ignore.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, las des grandeurs, Barbassou-Pacha était revenu s'établir depuis deux années en Provence, lorsqu'il partit un beau matin pour l'Afrique, sur un navire qu'il avait acheté à Toulon. Il se livra dès lors au commerce des épices. — Ce fut à la suite d'un de ces voyages qu'il publia son célèbre mémoire ontologique sur les races nègres, mémoire qui fit quelque bruit et lui valut un rapport des plus flatteurs de l'Académie. Ces événemens principaux de son odyssée connus, les faits et gestes particuliers de Barbassou-Pacha se perdent dans les nuages. Au physique, tu te

rappelles ce Marseillais de six pieds de haut, sec dans sa charpente pourvue de muscles d'acier; tu vois encore ce visage formidable et barbu, cet œil farouche et terrible, cette voix rude, enfin ce type achevé du « forban au repos, » comme tu disais, en riant parfois de son flegme plaisant. Au demeurant, très facile à vivre et le meilleur des oncles.

Quant à moi, du plus loin qu'il m'en souvienne, voici tout ce que j'ai jamais su de lui. Étant toujours en mer, il m'avait mis très jeune au collège. Une année, comme il se trouvait à son château de Férouzat, il m'y fit venir pendant les vacances. J'avais six ans, je le voyais pour la première fois... Il m'enleva à bras tendus pour m'examiner de face et de profil; puis, me faisant tourner délicatement en l'air il me tâta les reins, après quoi, satisfait sans doute de ma structure, il me remit à terre avec des précautions infinies, comme s'il eût eu peur de me casser.

— Embrasse ta tante, me dit-il.

J'obéis.

Ma tante était alors une fort belle personne de vingt-deux à vingt-quatre ans, brune, avec de grands yeux noirs fendus en amandes, des traits purs dans un ovale parfait. Elle m'assit sur ses genoux et me couvrit de baisers, en me prodiguant les noms les plus tendres, auxquels se mêlaient des mots d'une langue étrangère, qui semblaient une musique, tant sa voix était harmonieuse et douce. Je la pris en grande affection. Mon oncle me laissait faire toutes mes volontés et ne souffrait point qu'on y mît obstacle. D'où il advint qu'à la fin des vacances je ne voulais plus retourner au collège, ce à quoi j'eusse certainement réussi, si le navire de mon oncle ne l'eût attendu à Toulon.

Tu devines avec quelle joie je revins à Férouzat l'année suivante. Mon oncle m'accueillit avec le même plaisir, se livra au même examen sur mon rôle. Sa sollicitude en repos :

— Embrasse ta tante, me dit-il.

J'embrassai ma tante; mais, tout en l'embrassant, je fus un peu étonné de la trouver fort changée. Elle était devenue blonde, rose. Un certain embonpoint ferme et jeune qui lui séyait à merveille, lui donnait l'apparence d'une fille de dix-huit ans. Plus timide qu'à notre première entrevue, elle me tendit ses joues fraîches en rougissant. Je remarquai aussi qu'elle avait modifié son accent, qui ressemblait beaucoup à l'accent d'un de mes camarades de collège, qui était Hollandais. Comme j'exprimais ma surprise sur ce changement, mon oncle m'apprit qu'ils revenaient de Java. Cette explication me suffit, je n'en demandai pas davantage, et dès lors je m'accoutumai chaque année aux diverses métamorphoses de ma tante. La métamorphose qui me plut le moins fut celle qu'elle con-

tracta à la suite d'un voyage à Bourbon, d'où elle revint mulâtresse, sans cependant cesser d'être remarquablement jolie. Mon oncle, d'ailleurs, était toujours excellent pour elle, et je n'ai jamais connu meilleur ménage. Par malheur, lancé dans de grandes affaires, Barbassou-Pacha resta trois ans absent, et, lorsque je retournai à Férouzat, il m'embrassa tout seul. Je m'informai de ma tante : il était veuf. Comme cet accident ne paraissait pas l'affecter davantage, j'en pris mon parti comme lui.

Depuis ce temps, je ne vis plus une femme dans le château, excepté une fois, dans une partie isolée du parc, où je rencontrai deux ombres mystérieuses, rigoureusement voilées. Elles se promenaient, accompagnées d'un vieillard aux allures singulières, vêtu d'une longue robe et coiffé d'un tarbouch, qui m'intrigua beaucoup. Mon oncle me dit que c'était son excellence Mohammed-Azis, un de ses amis de Constantinople, qu'il avait recueilli avec sa famille à la suite de persécutions du sultan; il le logeait dans un autre petit château mitoyen avec Férouzat, afin qu'ils pussent vivre plus commodément à la turque; ces jeunes personnes étaient deux de ses filles.

Après cette année-là, je ne séjournai plus guère en Provence; mon oncle, établi en Chine et au Japon, fut cinq ans sans revenir, et je n'eus de rapports avec lui que par son banquier de Paris, chez qui j'avais ce certain crédit illimité qui faisait ton admiration et dont j'usais avec une si belle désinvolture et un si superbe entrain de folie.

Tu sais comment, il y a quelques mois, je reçus cette lettre qui m'annonçait un malheur imprévu et réclamait ma présence immédiate à Férouzat pour la levée des scellés et l'ouverture du testament; mon pauvre oncle était mort en Abyssinie.

Le lendemain de mon arrivée ici, j'étais à peine levé, lorsqu'on m'annonça Féraudet le notaire. Il entra armé de paperasses. J'aurais voulu ne point agir en héritier avide et remettre à quelques jours les questions matérielles; mais ce notaire me dit « qu'il y avait certaines clauses du testament qui nécessitaient un prompt examen. » Mon oncle m'avait laissé des charges et des legs nombreux au profit de ses filleuls et de tiers fort éloignés. Tout cela était débité avec le ton affligé de circonstance, et en même temps avec l'air d'un homme qui se sent porteur d'un document extraordinaire et en prépare l'effet. Bref, il ouvrit le testament; il était ainsi conçu :

Château de Férouzat, le .. 18..

« Je, soussigné, Claude-Anatole-Gratien Barbassou, comte de Monteclaro, déclare choisir et désigner pour légataire universel et

unique héritier de mes biens : meubles, immeubles et valeurs généralement quelconques, tels que... etc., mon neveu Jérôme-André de Peyrade, fils de ma sœur, à charge, par ledit, d'acquitter les legs suivans :

« 1° A ma bien-aimée femme et légitime épouse Lia-Rachel-Euphrosine Ben-Lévy, modiste à Constantinople, et y demeurant, au faubourg de Péra : 1° une somme de quatre mille cinq cents francs que je lui ai reconnue par contrat ; 2° ma maison de Péra, qu'elle habite, y compris toutes les dépendances y annexées ; 3° une somme de douze mille francs à répartir, à sa volonté, entre les divers enfans qu'elle a de moi.

« *Item* à ma bien-aimée femme et légitime épouse Sophia-Eudoxia, comtesse de Monteclaro (née de Cornalis), demeurant à Corfou : 1° une somme de cinq cent mille francs que je lui ai reconnue par contrat ; 2° la pendule et les vases de Saxe qui sont sur ma cheminée ; 3° la *Vierge* du Pérugin qui est dans mon salon de Férouzat.

« *Item*, à ma bien-aimée femme et légitime épouse Marie-Gretchen van Cloth, demeurant à Amsterdam : 1° une somme de vingt mille francs que je lui ai reconnue par contrat ; 2° une somme de soixante mille francs à répartir, à sa volonté, entre les divers enfans qu'elle a de moi ; 3° mon service de table en faïence hollandaise, intitulé n° 3 ; 4° un orgue à manivelle avec quatre symphonies de Haydn sur planchettes.

« *Item*, à ma bien-aimée femme et légitime épouse, Marie-Louise-Antoinette-Cora de La Pescade, demeurant aux Grands-Palmiers (Ile Bourbon) : ma plantation qu'elle habite, y compris les dépendances du Grand-Morne.

« *Item*, à ma bien-aimée femme et légitime épouse, Anita-Josépha-Christina de Postero, demeurant à Cadix : 1° une somme de douze mille francs que je lui ai reconnue par contrat ; 2° mon pardon de son aventure avec mon lieutenant Jean Bonaffé. »

Si quelque formaliste essayait d'insinuer des critiques à l'endroit des principes conjugaux de mon oncle, je lui répondrais que Barbassou-Pacha était Turc et mahométan, qu'en conséquence on ne saurait que le louer de s'être soumis fidèlement aux lois du prophète, lesquelles lui permettaient un tel luxe d'hyménées, sans qu'il s'écartât le moins du monde de la limite des convenances, et qu'il avait au contraire, en ce cas, pratiqué pieusement un devoir religieux que, selon toute vraisemblance, sa mort prématurée l'a seule empêché d'accomplir avec plus de ferveur. Je veux espérer que le Dieu des croyans lui tiendra compte du moins de ses efforts.

Cela dit pour une mémoire qui m'est chère, et les principales

clauses du testament énoncées, j'ajoute en trois mots que, les donations matrimoniales de mon oncle réglées, les différens legs à ses filleuls, à ses amis, à ses matelots additionnés, il me restait environ trente-sept millions.

— Voici pour les dispositions légales, monsieur, continua le notaire lorsqu'il eut terminé sa lecture. Il me reste maintenant à vous remettre une lettre cachetée que votre oncle m'a confiée pour ne la donner qu'à vous seul après sa mort. J'avais ordre de la détruire sans en prendre connaissance, au cas où votre décès aurait précédé le sien; c'est donc vous dire que j'en ignore le contenu qui ne doit être lu que par vous. Veuillez, je vous prie, me signer ce reçu constatant que les cachets sont intacts, et que je l'ai laissée dans vos mains.

Il me présenta un papier : je lus et signai.

— Est-ce tout? demandai-je.

— Pas encore, monsieur, reprit-il en tirant de sa poche un autre pli. Voici un acte également cacheté qui m'est adressé à moi. Je ne devais l'ouvrir qu'au cas où le testament de votre oncle serait devenu nul et non avenue, votre mort ayant précédé la sienne. Cet acte, m'avait-il dit, devait alors régler ses volontés dernières. Votre présence étant dûment constatée, mes ordres écrits et formels m'enjoignent de brûler sous vos yeux ce document devenu inutile et sans objet.

Il me fit encore constater que l'enveloppe avait été respectée, et, prenant sur mon bureau une bougie qu'il alluma, il livra à la flamme l'acte secret dont nous ne devons point connaître les réserves. Cette formalité accomplie, il partit.

Resté seul, et encore tout ému de ces souvenirs palpitans de mon pauvre oncle, je me mis à considérer la lettre que le notaire m'avait laissée. J'y devinais un mystère et je pressentais vaguement qu'elle devait contenir un arrêt de ma destinée. Cette dernière parole de lui, qui semblait me venir de la tombe, ravivait dans mon cœur les regrets à peine assoupis. Je pris enfin la lettre en tremblant. Voici ce qu'elle renfermait :

« Mon cher enfant,

« Quand tu liras ceci, j'en aurai fini avec ma station terrestre. Fais-moi le plaisir de ne pas trop t'attrister et d'être un homme. Tu connais mes idées sur la mort. Je n'ai jamais eu le préjugé de la considérer comme un malheur, convaincu que c'est tout simplement la transition qui nous mène à un état supérieur. Règle-toi là-dessus, et ne me pleure pas comme un enfant. J'ai vécu; à ton tour! Je veux que ton vieil ami te devienne un bon souvenir, tu le mêleras à ton bonheur, en te disant qu'il en prend sa part.

« Maintenant, causons.

« Je te laisse tous mes biens, ne voulant pas te créer des ennuis d'affaires; mon testament est en ordre, et tu vas entrer en possession de mon héritage sans plus de formalités. Pourtant il est une dernière volonté que je recommande tout simplement à ton cœur, certain que, entre nous, il n'est pas besoin de plus de complications pour en assurer l'exécution.

« J'ai une fille qui a toujours partagé avec toi le meilleur de mes affections. Si je t'ai fait un secret de cette seconde paternité, c'est qu'il pouvait survenir des circonstances qui rendissent inutile la révélation que je te fais en ce moment. Ma fille avait un père légal qui avait le droit de me la reprendre lorsqu'elle aurait seize ans; aujourd'hui, elle est libre, son père légal est mort, elle a bientôt dix-sept ans, et je te la confie. Elle s'appelle Anna Campbell, et est à Paris au couvent des Oiseaux, où elle achève son éducation. Pour toute famille, il ne lui reste qu'une tante, sœur de sa mère, M^{me} Saulnier, et qui demeure rue Barbet de Jouy, n° 20. Il te suffira de te présenter chez cette dame et de lui dire ton nom. Elle sait que je t'ai désigné comme le tuteur moral de ma fille, que c'est toi qui me remplaceras... Elle connaît enfin *toutes mes intentions*.

« Je souligne ces mots, car ils résument mes plus chères espérances. J'ai élevé Anna avec le désir de te la donner pour femme, et de partager ainsi ma fortune entre vous, m'en reposant sur toi pour cet arrangement. Si le mariage n'est pour un homme qu'une affaire sans conséquence, il est pour la femme le plus grave événement de la vie. Avec toi, je sais que je n'ai pas à craindre que la petite soit jamais malheureuse, et c'est ce qu'il faut avant tout. Si je ne reviens pas de ce dernier voyage, tu auras tout le temps de mener ta vie de garçon; mais je compte sur ton amitié pour me rendre ce petit service de l'épouser quand le moment sera venu. Elle est encore un peu maigre, et je crois que tu feras bien d'attendre un ou deux ans. Je peux t'assurer du reste que sa mère était fort bien. Tu trouveras leurs deux portraits réunis dans un des médaillons de velours rangés dans le tiroir de mon secrétaire. (Ne te trompe pas, c'est celui qui porte le numéro 9.)

« Maintenant que la chose est réglée, il ne me reste plus qu'à te faire une dernière recommandation. Si Féraudet a suivi mes prescriptions, comme je le suppose, il a dû brûler un papier devant toi. C'était un second testament qui devait instituer ma fille, Anna Campbell, légataire universelle de tous mes biens, si tu n'avais plus été là. Du moment que tout est dans l'ordre et que tu me survis, tu comprends que je n'ai pas voulu compliquer tes affaires en te laissant en face de ce tas de formalités ou de chicanes qu'eût

nécessité une situation de mineure étrangère, cohéritant avec toi; cela t'eût jeté dans un fatras de procédures, d'actes restrictifs et d'enregistremens à n'en plus finir. Cependant il faut tout prévoir pour le cas où quelque accident te surviendrait avant ton mariage avec Anna, — nos propriétés s'en iraient alors à des collatéraux, et Dieu sait où l'on nous en dénicherait!.. — Comme je désire que ma fortune reste à mes enfans, il est indispensable de ne pas oublier de faire des dispositions testamentaires en faveur de ta cousine, de façon que tout lui revienne, à ton défaut, sans plus de contestations que je ne t'en aurai laissé. Je m'en rapporte à toi là-dessus. Tu trouveras toutes les indications nécessaires de noms, prénoms et qualités que tu devras énoncer, à la première page de mon grand livre particulier, d'où part le crédit qui lui était ouvert, ainsi qu'à toi, chez mon banquier, et qui formait un compte tout spécial pour vous deux. M^{me} Saulnier a l'habitude de prendre ce qu'il lui faut; jusqu'à ton mariage, il est donc inutile de t'occuper de ce détail : confirme seulement son crédit, si cela devient nécessaire.

« Cela convenu, mon enfant, va de l'avant! Je n'ai pas besoin, je le sais, de te dire de penser quelquefois à ton vieil oncle; je te connais, cela me suffit. De mon côté, je te remercie de ce que tu as été pour moi et je te donne du fond du cœur ma bénédiction.

« Allons, grand bêta, ne t'amollis pas; je suis dans le ciel, mon âme est libre et se réjouit des splendeurs de l'infini. Est-ce qu'il y a là de quoi t'attrister? Adieu. »

A la lecture de cette lettre; mon cher Louis, faut-il te dire si je fis le contraire de ce que m'ordonnait mon pauvre oncle, et si je m'amollis? Les larmes ruisselaient sur mes joues, mon cœur se fondait, je ne pouvais plus voir ce mot « adieu, » que je pressais sur mes lèvres.

Ce mélange d'élévation, de tendresses, ce soin touchant de consoler ma peine, cette confiance sans bornes en mon affection, en ma loyauté... J'étais écrasé par ma douleur, et j'étais fier de me sentir digne du grand cœur de cet homme qui m'accablait de ses bienfaits avec l'aveugle abandon d'un père. Il me semblait que je ne l'avais point assez aimé, et le chagrin de sa perte se mêlait presque à des remords. Je lui jurais de vivre pour accomplir ses vœux comme s'il eût pu m'entendre; du fond de mon âme, d'ailleurs, je savais bien qu'il me voyait.

Quand le flot de mes larmes se fut tari, je ne voulus point tarder un instant à remplir ses recommandations dernières. Je courus à sa chambre, j'ouvris son secrétaire et je trouvai les portraits.

L'un, une miniature précieuse, représente une femme de vingt-deux à vingt-cinq ans, l'autre une photographie d'Anna Campbell, à quinze ans. Moins jolie que sa mère peut-être, elle a un charmant visage d'enfant; la pauvre petite s'ennuyait sans doute lorsqu'on l'a fait poser, car l'expression en est boudeuse, guindée. Elle annonce cependant devoir être agréable quand elle aura traversé l'âge ingrat. Je me sentis pris d'un sentiment d'affection subite pour cette cousine inconnue dont je devenais le tuteur, et dont je devais être le mari. Sur cette froide image, je renouvelai à mon oncle le serment d'obéir à ses volontés; puis, prenant une plume, je fis un testament instituant Anna Campbell légataire universelle de tous les biens que mon oncle nous laissait.

Une partie de mon héritage, la plus étrange et la plus inattendue, était encore ignorée du notaire et de moi.

II.

Je ne veux pas me faire meilleur que je ne suis, mais je l'atteste, mon cher Louis, malgré l'éblouissement bien naturel que je ressentis en me voyant maître d'une semblable fortune, lorsque j'en eus fini avec les affaires légales, ma première pensée fut de payer à la mémoire de mon pauvre oncle un tribut de deuil et de regrets, en me renfermant avec son souvenir. J'eusse considéré comme une ingratitude et comme une impiété une trop grande hâte de jouir des richesses d'un tel bienfaiteur. Sa perte me laissait vraiment un vide cruel dans le cœur; je décidai donc de vivre au moins quelques mois à Férouzat. J'écrivis immédiatement à la tante d'Anna Campbell ma résolution de combler les vœux de mon second père, la priant de disposer de moi en toute chose, comme d'un protecteur et d'un ami prêt à répondre à tout appel. Quatre jours après, je reçus d'elle une lettre des plus cordiales et fort bien tournée. Elle m'assurait de sa confiance en tout le bien que mon oncle lui avait dit de moi; elle me donnait des nouvelles de ma fiancée, « qui, pour n'être encore qu'une enfant, n'en promettait pas moins déjà d'être une femme accomplie. »

Ces devoirs de convenance acquittés, je m'installai dans ma retraite, et me mis au travail.

Dire que mon recueillement ne fut pas plus distrait que je ne l'aurais voulu, ce serait peut-être hasardé; mais qu'y faire? Ne devais-je pas prendre connaissance de tout ce que mon oncle me léguait?.. Et Dieu sait ce que contenait mon château de Férouzat! C'était chaque jour nouvelle découverte, dans des chambres où

s'entassaient des meubles rares de tous les temps et de tous les pays. Barbassou-Pacha était brocanteur né, et tous ces meubles étaient remplis d'étoffes, de costumes et d'objets d'art ou de curiosité; mon intendant lui-même n'en savait pas le compte.

Mais la plus charmante de toutes ces merveilles, c'est vraiment Kasre-el-Nouzha, ma propriété voisine. Kasre-el-Nouzha est une fantaisie turque de mon oncle. Ces trois mots arabes se traduiraient en espagnol par *Buen-Retiro*, littéralement, en français : « Castel des Plaisirs. » C'est ce séjour, séparé seulement de Férouzat par un mur mitoyen, qu'habitait autrefois le ministre exilé qui fuyait les persécutions du sultan. Imagine, caché dans un grand parc dont les arbres touffus en dérobaient la vue, un délicieux palais de la plus pure architecture orientale, entouré de jardins où s'entassent les fleurs dans des massifs s'enlevant sur le vert des pelouses, une sorte de Tempé que l'on dirait transplanté de la terre d'Asie. Mon oncle Barbassou, homme de conscience, en a levé le plan dans je ne sais plus quelle résidence du roi de Cachemir. A l'intérieur du *Kasre*, tu pourrais te croire chez quelque seigneur de Stamboul ou de Bagdad. Luxe, ornementation, meubles, aménagement spacieux, tout y est étudié avec le soin d'un artiste et l'exactitude d'un archéologue,... si ce n'est que le confort européen s'y mêle aimablement à la simplicité turque. Les tentures de soie de Perse, les tapis de Smyrne dans ces harmonies de tons qui semblent empruntées au soleil, les salles de bains, les étuves, y sont un vrai chef-d'œuvre; bref, l'installation complète d'un pacha sous le ciel de Provence. Une petite porte au mur du parc ouvre sur cette oasis. Tu devines si j'y passais de longues heures, à m'y créer des rêves des *Mille et une nuits*.

Je n'avais point du reste interrompu mes travaux, car tu ne supposes pas, je l'imagine, que ma fortune de nabab me fasse jamais désertier la science. Au milieu de mes nombreuses folies, tu le sais, et malgré les entraînemens de la vie, peut-être un peu échevelée, que j'ai menée jusqu'à l'âge heureux de vingt-six ans que je possède, j'ai toujours conservé cet amour de l'étude qui remplit de joies si délicates les heures de répit forcé que laissent même les voluptés mondaines à tout homme qui se sent un cerveau. L'École polytechnique et la poursuite de l'*x*, que mon oncle m'a imposée, ont développé chez moi des instincts de chercheur. J'ai fini par prendre goût aux idées transcendantes... Ce goût vaut bien celui de la pêche à la ligne. Quant à moi, je t'avouerai que je classe au rang des mollusques l'homme qui, libre de ses actes, se contente de manger, boire et dormir, sans faire œuvre de son esprit. — Voilà pourquoi vous m'appellez *le savant*. — Je piochais donc mon livre avec une véritable ardeur, et mon *Essai sur l'origine de la sensa-*

tion y avait gagné quelques bons chapitres, lorsqu'arriva l'événement capital que j'ai entrepris de te narrer.

Il y avait deux semaines que je vivais ainsi solitaire. Un soir, comme je revenais d'Arles, où j'avais passé deux jours pour quelques affaires, j'appris que son excellence Mohammed-Azis, cet ancien ami de mon oncle que je me rappelais avoir vu une fois, était arrivé depuis la veille au château, ignorant la mort de Barbassou-Pacha. J'avoue que cette nouvelle me causa sur le moment un médiocre plaisir; mais en souvenir du frère de ma mère je ne pouvais refuser l'hospitalité attendue. On me dit qu'il était allé tout droit s'installer à Kasre-el-Nouzha, qu'il avait coutume d'habiter. Je m'empressai de lui faire souhaiter la bienvenue, en le priant de m'informer s'il voulait bien me recevoir. Il fit répondre qu'il était à mes ordres et qu'il m'attendait... Je partis aussitôt pour lui rendre visite.

Je trouvai Mohammed sur le seuil. Grave et triste, il m'accueillit avec un salut dont le respect m'embarrassa un peu, venant d'un homme de cet âge. Il m'introduisit dans le salon, aux quatre angles duquel murmuraient des cascates d'eau parfumée dans de petits bassins d'albâtre ornés de fleurs. Il me fit asseoir sur le divan, couvert d'une étoffe de soie merveilleuse, qui, très large, très bas et rempli de piles de coussins, fait le tour de la pièce. Une fois assis, je commençai quelques phrases de condoléance; il me répondit en turc. L'entretien devenait difficile; mais, voyant que je ne le comprenais pas, il me baragouina dans un français *sabir*, et avec un accent que je renonce à te décrire :

— *Povera eccellenza Barbassou-Pacha!.. finito... morto?*

Je lui répondis en italien, il le savait tant bien que mal. Nous étions sauvés.

Je lui racontai alors le malheur qui avait amené la fin de mon oncle et de son ami. Il m'écouta avec un grand air d'affliction.

— *Dunque, reprit-il inquiet, voi signor padrono? Voi heritare di tutto?.. ordinare?.. commandare?..*

— Croyez, excellence, répondis-je, que rien ici ne sera changé pour vous par la mort de mon oncle, et que je tiendrai à honneur d'être un second lui-même.

Il parut satisfait et respira comme un homme délivré d'un grand poids. Au bout d'un instant, il me demanda si je voulais lui permettre de me faire faire connaissance avec tous les siens.

— Je serai enchanté, excellence, que vous vouliez bien me présenter à votre famille.

Il marcha vers la porte et appela en frappant dans ses mains.

Je m'attendais, d'après les mœurs musulmanes, à voir paraître les femmes ou les filles de mon hôte enveloppées de leurs triples voiles. Je ne pus retenir un cri lorsque je vis entrer quatre jeunes

personnes vêtues de l'adorable costume oriental, le visage découvert, et toutes quatre d'une beauté, d'une grâce, d'une jeunesse si rayonnante que j'en fus un instant ébloui. Je pensai qu'elles étaient ses filles.

Hésitantes et décontenancées, elles s'arrêtèrent à quelques pas ; dans mon ébahissement, je cherchais en vain une parole à leur dire, quand, à quelques mots de leur père, elles vinrent à moi l'une après l'autre, et, avec une grâce farouche d'un charme indicible, chacune d'elles, s'inclinant, porta la main à son front, prit ma main et la baisa. Je dois avouer que je perdis tout à fait la tête. Je ne sais ce que je balbutiai. Je crois que je leur assurai qu'elles et leur père retrouveraient en moi, à défaut de mon oncle, un ami vénérable et dévoué, mais, comme elles ne comprenaient pas un mot de français, mon discours fut perdu... Tant il y a qu'au bout d'un instant elles étaient assises les jambes croisées sur le divan, et que je ne songeais plus qu'à prolonger ma visite. Mohammed me dit leurs noms charmans. Elles s'appelaient Kondjé-Gul, Hadidjé, Nazli et Zouhra. Comme, en père orgueilleux, il ne se fit pas faute de louer leur beauté, je fis chorus avec lui, et très certainement mon enthousiasme le flatta.

Elles étaient toutes quatre en effet d'une beauté si étrange, et en même temps si diverse, qu'on les eût crues rassemblées pour former le plus ravissant des tableaux : de grands yeux noirs, doux, timides et langoureux comme des yeux de gazelle, avec de ces regards d'Orient que nous ne connaissons pas, des lèvres qui souriaient, montrant des dents perlées, ce teint que le voile défend même contre le hâle du jour, et qui, selon la vieille image, semble vraiment pétri de lys et de roses. Dans ces riches costumes de gaze de Brousse ou de soie, aux couleurs harmonieuses, qui dessinaient les formes des hanches et des seins, elles avaient des poses, des mouvemens d'une souplesse féline et d'une grâce exotique qu'il faut avoir vus chez les filles musulmanes pour en comprendre la voluptueuse langueur. J'étais en plein conte arabe, et des imaginations folles me montaient au cerveau.

Tandis que, par contenance, j'essayais de converser de mon mieux avec leur père, apprivoisées peu à peu, elles s'étaient mises à chuchoter entre elles ; par instans, un petit rire sonore éclatait, où je pressentais quelque malice. J'y répondais gaîment en les menaçant du doigt pour leur faire entendre que je les devinais, et c'étaient de nouveaux rires d'enfans, si bien qu'au bout d'une demi-heure une gentille familiarité s'était établie entre nous, nous cautions par gestes, et nos yeux rendaient presque superflue l'intervention laborieuse de Mohammed comme interprète. Il paraissait du reste ravi de nous voir ainsi folâtrer.

Pour leur apprendre mon nom, je prononçai plusieurs fois le mot : *André*. Elles comprirent et voulurent à leur tour me faire aussi dire le leur. Celui de Hadidjé produisit de grands rires à cause de ma difficulté à articuler l'aspiration gutturale. Voyant que je n'y pouvais parvenir, elle me prit alors par les deux mains, son visage touchant presque le mien. — Hadidjé! — criait-elle. Et je répétais : — Hadidjé! — C'était fou et charmant. Il me fallut reprendre même leçon avec chacune d'elles. Mais où cela devint un délire, ce fut lorsque Kondjé-Gul eut son tour. Je ne sais par quel hasard elle laissa échapper un mot italien. Je l'interrogeai dans cette langue; elle la savait à peu près. Tu comprends ma joie!... Tout aussitôt nous nous pressâmes en même temps d'un flot de questions. Ses sœurs nous regardaient, ouvrant de grands yeux.

A ce moment, une servante grecque entra, suivie de deux autres femmes, apportant le dîner sur des plateaux qu'elles déposèrent sur de petites tables basses en ébène incrustée de nacre. La discrétion m'ordonnait de prendre congé après une fort longue visite, et je m'y préparais... Aussitôt, entre mes jeunes amies, un concert de paroles confuses, où je crus deviner le regret de ma retraite. Mohammed intervint heureusement en m'invitant à dîner.

Faut-il dire si j'acceptai!

Je m'installai comme elles sur le tapis, les jambes croisées, et nous commençâmes un festin délicieux. Du vin de Champagne fut apporté pour moi, attention à laquelle je fus sensible. Je m'étais placé à côté de Nazli; à ma gauche Kondjé-Gul, en face de moi Hadidjé et Zouhra. Je ne te raconterai point quels mets furent servis, ma pensée était ailleurs.

— Quel âge as-tu? me demanda Kondjé-Gul, car en son italien un peu rouman elle employait la forme turque.

— Vingt-six ans, répondis-je. Et toi?

— Moi, j'ai bientôt dix-huit ans.

Ce tutoiement me charmait. Elle me dit alors l'âge des autres. Hadidjé était l'aînée, elle avait dix-neuf ans; Nazli et Zouhra entre dix-sept et dix-huit, l'âge de la plus fraîche éclosion chez les filles d'Orient, plus précoces que les nôtres. Notre gaité et leur babil ne tarissaient pas. Comme elles ne buvaient que de l'eau : — Ne veux-tu pas goûter au vin de France? dis-je étourdiment à Kondjé-Gul.

A cette proposition, elle prit un petit air si effaré que les autres lui demandèrent la traduction de mes paroles. Il y eut alors un grand émoi, puis une discussion, à laquelle Mohammed se mêla. Je craignais déjà de les avoir offensées, quand leur père dit enfin quelques mots qui semblèrent décisifs. Alors, toute rougissante et avec une hésitation d'une grâce divine, Kondjé-Gul prit mon verre et but, d'abord avec une petite grimace de chatte qui goûte, si drôle

et si amusante, puis ensuite avec un air de satisfaction si réelle que toutes partirent d'un éclat de rire.

Ma foi, je te le confesse, à cette hardiesse ingénue je sentis battre mon cœur comme si ses lèvres eussent touché les miennes dans un baiser... Juge de ce que je devins quand Zouhra, Nazli et Hadidjé tendirent à la fois la main pour réclamer mon verre. Elles burent à la ronde, et moi après elles, dans un trouble de sens impossible à décrire. Cet abandon mêlé de réserves pudiques, ces timidités adorables qu'elles surmontaient, de peur sans doute de me froisser en refusant ce qu'elles croyaient peut-être conforme à nos habitudes françaises, tout cela me touchait, me ravissait, m'intimidait même parfois à ne plus oser soutenir leurs regards, bien que la présence de leur père attestât l'innocence de ces familiarités. A la fin du repas, les mêmes servantes grecques enlevèrent les tables. La nuit venait, on alluma les lustres. A travers les persiennes closes les parfums des myrtes et des lilas nous arrivaient. On apporta des cigarettes; Zouhra en prit une, l'alluma, et, après en avoir tiré quelques bouffées, me l'offrit... Je me laissai faire.

Voyons, Louis, t'imagines-tu ton ami, mollement accoudé sur des coussins? autour de lui, ces quatre filles du paradis de Mahomet dans leurs adorables costumes de sultanes, folâtrant et babillant, belles toutes quatre à ne savoir à laquelle j'eusse donné la pomme si j'eusse été Pâris!.. Je te le répète, j'eus besoin d'un effort pour me convaincre que tout cela était bien réel. Au bout de quelque temps, je m'aperçus que Mohammed était parti; mais, grâce à Kondjé-Gul, décidément mon interprète, notre causerie devint active et générale. Hadidjé m'enseigna un jeu turc qui se joue avec des fleurs, et que je ne te décrirai point, ne l'ayant pas compris.

Te dire comment se passa cette soirée, ce serait vouloir te raconter un éblouissement, une ivresse. Je leur montrai, à mon tour, le jeu du furet, tu sais? Un ruban noué aux deux bouts, que l'on tient assis par terre en cercle, et sur lequel glisse un anneau qu'il faut saisir entre les mains d'un des joueurs. Ce fut, ma foi, le dernier coup pour ma raison. Quels rires et quels cris joyeux! Chacune d'elles, prise à son tour, me choisissait naturellement pour point de mire. A chaque instant, je me sentais saisi, emprisonné dans leurs bras blancs et nus... Je te le jure, c'était à devenir fou!

Il était près de minuit quand Mohammed rentra. J'avais perdu toute conscience du temps; cette fois il fallait partir. Tandis que je m'apprêtais et que je disais quelques mots à Kondjé-Gul, Mohammed adressa la parole à Zouhra, à Nazli, à Hadidjé. Je crus m'apercevoir qu'il les interrogeait, et qu'elles lui répondaient négativement. Alors il parla plus longuement à Kondjé-Gul; il me sembla qu'il la pressait pour lui demander compte de ma conver-

sation avec elle, et que le résultat le contrariait. Je songeai avec ennui que peut-être je lui attirais quelques réprimandes. Enfin il leur ordonna sans doute de se retirer, car elles vinrent à moi l'une après l'autre, et, comme à leur entrée, chacune d'elles s'inclina d'un air respectueux, en portant ses doigts à son front, et me baisa la main, après quoi elles sortirent, me laissant dans un désordre de pensées impossible à décrire.

J'allais faire quelques apologies auprès de Mohammed pour m'excuser en le quittant, car je craignais qu'il ne mît désormais des obstacles à de semblables soirées, lorsqu'il me dit d'un air inquiet dans son idiome, que je traduis pour ne point renouveler la scène es mamamouchis du *Bourgeois gentilhomme* :

— Puis-je espérer que le signor est content?

— Comment, excellence? m'écriai-je en lui serrant affectueusement les mains, mais ravi!.. Et vous ne pouviez me causer une plus grande joie que de disposer de moi comme de mon oncle.

— Elles n'ont pas déplu à votre seigneurie? reprit-il.

— Vos filles? mais elles sont adorables! Et ma seule crainte serait de ne leur voir point partager la sympathie qu'elles m'inspirent.

— Ah!.. Alors, ce n'est pas parce que votre seigneurie est mécontente qu'elle ne reste pas ce soir? ajouta-t-il d'un air soucieux.

— Que je ne reste pas? répondis-je... Que voulez-vous dire?

— Mais... votre excellence n'a dit sa volonté à aucune d'elles.

— Ma volonté!.. quelle volonté pouvais-je donc leur exprimer?

— Puisqu'elles appartiennent à votre seigneurie, répondit-il.

— Elles m'appartiennent?.. Qui?

— Mais Kondjé-Gul, Zouhra, Hadidjé, Nazli.

— Elles m'appartiennent? repris-je au comble de la stupéfaction.

— Sans doute, dit Mohammed, l'air aussi étonné que moi... Son excellence Barbassou-Pacha, votre oncle, dont j'avais l'honneur d'être le serviteur, m'avait ordonné de lui acheter quatre vierges pour son harem; puisqu'il est mort et que votre seigneurie le remplace comme maître...

— Ah!!!

Je renonce à te rendre l'expression de ce cri qui m'échappa. Tu devines tous les sentimens qu'il contenait. Vrai!.. je crus tout de bon cette fois que j'allais devenir fou. Le rêve des *Mille et une nuits* me surprenait tout éveillé! Ce palais original et somptueux était un harem, et ce harem était à moi! Ces quatre Schéhérazades dont la divine jeunesse et les grâces fascinantes m'avaient brûlé comme des flammes, elles étaient mes esclaves et n'attendaient qu'un signe ou qu'un désir de moi!..

Mohammed, incapable de comprendre mes agitations, me regardait d'un air piteux, ahuri, comme s'il eût présagé quelque dis-

grâce. A ce moment, la vieille Grecque lui apportait des clés. Il y en avait quatre. Il me les présenta.

— C'est bien, lui dis-je, laissez-moi !

Il obéit, me salua sans répondre et sortit.

Dès que je me vis seul, ne songeant plus à me contraindre, je me mis à parcourir le salon comme un insensé, et je laissai librement éclater la joie qui m'étouffait. Je ramassai sur le tapis un ruban oublié là par Kondjé-Gul, je le pressai sur mes lèvres avec transport ; puis ce furent des fleurs éparses avec lesquelles avaient joué Hadidjé et Zouhra.

Louis, tu n'attends pas, je l'espère, que je t'analyse toutes les sensations inouïes par lesquelles je passai dans ce moment... Ce qui m'arrivait touchait au surnaturel, le surnaturel ne se raconte pas, et je ne sache pas que légende, nouvelle, ou roman de notre monde ait jamais abordé une situation aussi surprenante que celle dont j'étais le héros. Certes de rigides bourgeois qui offrent en étrennes à leurs filles les *Contes* de M. Galand, illustrés avec les péripéties amoureuses du calife de Bagdad, trouveraient un tel roman bien hardi, uniquement parce que la scène ne se déroule pas en Perse ou à Samarcande. Pourtant mon histoire est identique, et la petite-maitresse la plus pudibonde la lirait sans sourciller, si je m'appelais Hassan au lieu d'André.

III.

Tu veux tout savoir, n'est-ce pas, de ce qui peut agiter l'esprit d'un mortel dans une semblable conjoncture ? Écoute :

Lorsque j'eus réussi à éteindre un peu mon exaltation, lorsqu'enfin je me fus persuadé moi-même de la réalité de cette rayonnante féerie, je m'accoudai à la fenêtre ; j'avais besoin de respirer. Minuit sonna au château. Que faisaient-elles ? Songeaient-elles à moi comme je songeais à elles ? Je me mis à contempler ces quatre clés que m'avait laissées Mohammed. Chaque clé avait une mignonne étiquette, portant une lettre et un nom : Nazli, Zouhra, Hadidjé, Kondjé-Gul. J'avais encore les yeux tout pleins de leurs beautés. Si peu naïf que je sois, j'étais malgré moi troublé, j'allais dire timide... Après les fascinations de cette soirée, je sentais que j'aimais ; j'aimais d'un amour étrange, subitement épanoui, j'aimais d'abondance, sans pouvoir séparer l'une de l'autre ces images radieuses, qui se mêlaient dans ma pensée comme si elles n'eussent eu qu'une seule âme. Grâce à ma certitude d'égale possession, Kondjé-Gul, Hadidjé, Nazli, Zouhra, se complétaient dans mon illusion comme un seul être, exhalant un unique parfum de grâces, de jeunesse et d'amour.

Tout cela te paraît fou, tu as peut-être raison; mais j'analyse pour toi cet enchantement, qui me fait encore l'effet d'un rêve. A l'espoir de ces voluptés qui m'attendaient, le tumulte de mes sens se fondait dans je ne sais quelle appréhension. Que te dirais-je, enfin? j'avais beau être sultan, mon cœur n'avait jamais été à pareille aubaine et s'était souvent, tu le sais, épris à moins bon escient. Tout à coup l'idée me vint qu'elles avaient dû se méprendre sans doute sur le sentiment de réserve que j'avais affecté auprès d'elles. Suivant leurs traditions de harem, leurs usages et leurs lois, j'étais légitimement leur maître et leur mari; ne pouvaient-elles pas croire à de l'indifférence, à du dédain? Troublé par cette réflexion, je me sentis pris d'un serrement de cœur affreux. Qu'allaient-elles supposer? mon Dieu! Remettrais-je au lendemain pour dissiper leurs doutes et me justifier d'une aussi étrange froideur, qui pouvait ressembler à du mépris? Je n'avais pas plutôt conçu cette pensée que je n'eus plus qu'un désir : revoir Kondjé-Gul...

Je connaissais tous les aménagemens d'El-Nouzha. Au centre de l'édifice est une vaste salle circulaire, prenant le jour d'en haut par une coupole de verre dépoli, soutenue par des colonnes de marbre blanc. Des lampes, pendues entre les colonnes, répandaient une clarté mystérieuse. Une fois là, j'écoutai. Tout était silencieux. Je trouvai l'appartement de Kondjé-Gul; je m'en approchai. J'écoutai encore, l'oreille contre la porte. Quelques frôlemens vagues que j'entendis m'annoncèrent qu'elle n'était point couchée. La clé dans la main, j'hésitai un moment avant d'ouvrir. — Enfin je me décidai.

Imagine une chambre parfumée, coquette et riche à la fois, tendue d'étoffes de soie des Indes aux couleurs vives, éclairée par la lumière adoucie d'un petit lustre à trois lampes. Devant un grand miroir, Kondjé-Gul était assise, ses longs cheveux tombant jusqu'à terre. Ses bras nus élevés, la tête renversée en arrière, elle tenait un peigne d'or. A ma vue, elle jeta un petit cri, se leva d'un bond et, toute rougissante, fixant sur moi ses grands yeux effarés, elle demeura immobile et presque tremblante; — son trouble me gagna.

— T'ai-je fait peur? lui dis-je en essayant d'affermir ma voix, et me pardonnas-tu d'entrer ainsi?

Elle ne répondit pas un mot, mais elle baissa les yeux, un sourire glissa furtivement sur ses lèvres; puis, sa main sur sa poitrine, elle s'inclina.

— Kondjé-Gul! chère Kondjé-Gul! j'm'écriai-je, touché jusqu'au fond de l'âme d'un tel acte de soumission.

Et, m'élançant vers elle, je la pris dans mes bras pour dissiper ses craintes; je baisai son front qu'elle m'abandonnait, son visage pressé contre mon sein, avec un adorable effroi pudique.

— Tu es venu ! murmura-t-elle.

— As-tu donc cru que je ne t'aimais pas ?.. dis-je aussi ému qu'elle.

A cette question, elle releva la tête avec une inexprimable langueur et sourit encore, en me regardant dans les yeux, de si près que nos lèvres se rencontrèrent.

Louis, est-il vrai que l'idéal embrasse l'infini, et que l'âme humaine plane en des régions si hautes que les félicités d'ici-bas ne sauraient la satisfaire ?.. Je ne voulus point quitter le harem sans avoir aussi revu Hadidjé, Zouhra et Nazli. Les pauvres petites, elles se croyaient déjà dédaignées ! Il me fallut sécher leurs larmes.

Tu comprends à cette heure par quelles complications du testament de mon oncle je n'ai point trouvé depuis quatre mois un moment pour t'écrire. Je te raconterai les incidens de cette existence surprenante, de ce quadruple amour dont je suis possédé au point d'être sincère dans toutes mes effusions. Dis si tu veux, dans la médiocre sphère de tes sensations limitées, que tout cela est fou. J'aime, j'adore en poète, en païen, comme il te plaira ; mais enfin, quoi ? mon oncle, qui était musulman, me lègue un harem ; que devais-je faire ? Si tes travaux te laissaient des loisirs, ne passe pas par Férouzat, tu sais ? Voilà comme nous sommes, nous autres sultans. Elles meurent d'envie de voir Paris ; il se pourrait bien que j'y arrivasse un de ces jours.

Je n'ai pas besoin de te recommander, je suppose, de cacher soigneusement cette lettre à ta femme.

IV.

Madame, je serai véridique. Oui, je suis de complexion tendre, — plus peut-être qu'un Provençal ordinaire, — j'en conviendrai encore, si votre grâce le juge ainsi, et je n'en rougirai pas ; mais je suis aussi, daignez le croire, amoureux des convenances, et ce serait avec un vif chagrin que je me verrais déchoir dans votre estime. Or, à quelques mots de fine raillerie, blottis comme de petits serpens sous les condoléances fleuries de votre malicieuse lettre, j'avais déjà compris que, dépourvu de toute délicatesse, et au risque de me couvrir de confusion, ce misérable Louis m'a joué un tour pendable, en vous lisant les folies que je lui écrivais l'autre semaine. Ne niez pas ! Il le confesse aujourd'hui, sans pudeur, dans les nouvelles qu'il m'envoie, ajoutant même « que vous avez ri. » Qu'aurez-vous pensé de moi, grand Dieu ?.. Après une pareille aventure, je n'oserais certainement plus affronter votre regard, si

je n'avais pour excuse de déclarer bien vite que toute cette histoire n'est qu'une mystification, imaginée pour répondre à d'impertinentes plaisanteries sur le testament de mon oncle Barbassou... Louis s'est laissé prendre au piège comme un benêt. Vous y entraînez avec lui me ferait mourir de honte...

Madame, je préfère entrer dans la voie des aveux. Je ne suis point du tout le héros d'une histoire de sultanes. Je suis un bon jeune homme ami de la morale et de la bienséance, quoique vous m'ayez souvent honoré du titre « d'original fieffé. » Daignez considérer d'ailleurs que je n'ai été coupable que de trop d'ingénuité. J'ai supposé que Louis ne vous montrerait pas cette extravagante lettre, car je lui recommandais expressément de vous la cacher. Mon seul crime en tout ceci serait donc d'avoir oublié qu'une femme de votre esprit peut tout lire, quand elle a le cœur et le mari que vous avez.

Au fait, madame, je ne sais pas pourquoi je m'excuse avec tant d'insistance; je m'aperçois qu'à force d'apologies je cours grand risque d'aggraver ma faute. Qu'ai-je écrit, après tout, sinon un très piètre épisode de ces contes arabes que, par les soirs d'hiver, vous avez feuilletés bien souvent, entre fillettes, sous les yeux des mères ravies? En y réfléchissant, je comprends maintenant que, si vous avez ri, ce doit être à coup sûr de la faiblesse de mon imagination. Vous vous êtes rappelé le palais d'or et les cent femmes du calife Haroun-al-Raschid. Daignez considérer encore que je suis un chétif Provençal et non point un sultan.

Mes vœux sont ceux d'un simple bachelier.

Remarquez d'ailleurs que, par pure vraisemblance autant que par respect de la couleur locale, il fallait me résoudre à un harem un peu simplet et le restreindre au strict nécessaire. Et, puisque je me suis laissé aller à cette folie, ne trouvez-vous point, en y songeant, qu'il serait fort regrettable que l'idée d'un tel roman ne me fût pas venue? surtout qu'il s'arrêtât à la première page? Notre pauvre monde, madame, se meut dans un cercle exigu de passions et de sensations si bornées, qu'il me semble que toute âme un peu haute doit par instant s'y trouver à l'étroit. Quel bonheur de pouvoir, d'un seul coup d'aile de l'imagination, s'évader de cette prison que le préjugé verrouille, s'envoler dans les régions du rêve! Eh quoi! la soif de l'idéal m'attirerait un blâme? Ne trouvez-vous pas, vous qui lisez des romans, qu'il serait au contraire instructif autant que curieux d'étudier les incidens bizarres qui résulteraient forcément de cette très naturelle histoire d'amour orientale égarée à travers notre

monde? mais je vois sur vos lèvres un mot qui m'effarouche : immoral! immoral!

Madame, ce mot m'indique que vous vous méprenez étrangement sur mes intentions. Vous êtes une femme de beaucoup d'esprit; expliquons-nous en philosophes, en moralistes. Supposez que je m'appelle Hassan; vous liriez certes sans le moindre froncement de sourcil le très simple roman de mes amours, et, si elles éprouvaient quelques douloureuses traverses, vous leur accorderiez le tribut de cette larme que vous avez versée sur les malheurs de la pauvre Namouna. La question de morale ici serait donc après tout une question de latitude, et l'excentricité de ma situation disparaîtrait à l'instant, si j'habitais les rives du Bosphore ou quelque palais de Bagdad. Vous arrêteriez-vous à la question plus élevée du sentiment? C'est précisément ce point de vue psychologique que je me propose de traiter, madame, ne fût-ce que pour rechercher si l'âme humaine, affranchie de toute pression, est susceptible de se dilater à l'infini comme un gaz libre. Mêler la science positive au sensualisme éthéré, tel est mon but. Un simple amour, on sait ce que c'est; mais adorer quatre femmes à la fois, alors que tant d'honnêtes gens estiment très suffisant de n'en aimer qu'une, me semble une tentative digne d'enflammer le cœur d'un poète qui se piquerait de galanterie, aussi bien que le cerveau d'un savant à la recherche du fluide vital et des sources de la sensation. Une telle étude serait à coup sûr ardue et sévère; elle ne serait pas du moins sans gloire, vous en conviendrez, si d'aventure il arrivait qu'elle aboutît logiquement au triomphe du sublime amour chrétien sur la polygamie païenne ou mahométane.

La moralité d'un livre, madame, est toute dans la moralité d'un auteur, qui se respecte d'abord en respectant son public, et qui ne le conduit pas en mauvaise compagnie pour l'induire en de mauvais sentimens. Il me plaît de tracer le tableau de ces idéales amours qu'a dû rêver un jour tout adolescent de vingt ans, — de remplacer les courtisanes et le vice par la grâce et la virginité, — et, comme ces charmans poètes païens qui nous ont tant fait songer, de mêler l'anacréontique à l'idylle. Ouvrez le premier roman venu, et constatez que l'intérêt est toujours défrayé par l'adultère, en pensée, en action, érigé en habitude sociale! Le même Minotaure nous sert depuis Ménélas. L'adultère, toujours l'adultère; c'est fatal, autant que monotone!

Neveu d'un pacha, il m'a paru curieux de placer en Provence un roman turc et d'en faire un essai de psychologie. Il faut de l'amour à tout roman! Serais-je donc coupable de ce que les mœurs d'Orient comportent d'autres façons d'aimer? Convenez d'ailleurs que mes héroïnes sont plus poétiques que les demoiselles à la mode

chez qui, comme tout auteur, j'avais le droit de conduire mon héros. Pour m'excuser, je dirai comme le naïf de Chamfort : « Est-ce ma faute à moi si j'aime mieux les femmes que j'aime... que celles que je n'aime pas? »

P.-S. Surtout pas un mot à Louis de la mystification dont je le rends victime.

V.

Tu m'as mis dans un horrible guêpier!.. Quoi! je te confie l'étonnante conjoncture qui m'arrive, avec la recommandation du mystère le plus absolu, et tu livres tout uniment ma lettre à ta femme, au risque de m'attirer, par ton indiscretion, les quolibets les plus acérés sur ma situation de pacha? N'as-tu donc pas compris que, si cette aventure s'ébruite, la place n'est plus tenable pour moi à Paris, où je vais devenir la proie des petits journaux comme un personnage excentrique et légendaire, — que je ne pourrai plus paraître au club, au théâtre, dans un salon, sans me voir accueilli par des sourires goguenards ou ébaubis? Déjà je me vois au bois, suivi par des badauds ravis de se montrer « le monsieur qui possède un harem. » As-tu perdu l'esprit en me faisant cette abominable trahison?

Je compte très sérieusement que tu vas réparer ta balourdise en acceptant, aux yeux de ta femme, un rôle de mystifié dont je t'affuble, car je lui écris que pas un mot de cette histoire n'est vrai, que c'est un roman que j'invente pour occuper mes loisirs, pendant tout le temps que je dois forcément passer dans la solitude de Férouzat afin de terminer mes affaires d'héritage... Bref, comme je ne doute point que ce qu'elle va avoir de plus pressé, ce sera de te montrer aussi sa lettre, j'attends de ton amitié que tu feignes d'y croire. A cette condition seule, je te continuerai mes confidences, et je les suspens jusqu'à ce que tu m'aies donné ta parole de discrétion jurée.

VI.

J'ai ton serment, je reprends mon récit où je l'avais laissé. Tu vas voir ce que tu aurais perdu. Seulement, un mot d'exorde.

Mon ami, je te raconte une histoire extraordinaire surtout par le fonds de sensations inconnues que je rencontre à chaque pas, — car mes amours, tu en conviendras, ne ressemblent à aucune situation d'amoureux prévue, et c'eût été vraiment une grande perte pour l'avenir de la psychologie, si le héros d'une pareille aventure ne

se fût trouvé tout à point, comme moi, un philosophe capable d'y apporter la plus scrupuleuse analyse.

Tout d'abord, pour bien comprendre les singularités de cette situation, il te faut faire abstraction complète de tout ce que tu as jamais connu des amours accessibles aux pauvres Lovelaces de notre monde. Ces liaisons incertaines, éphémères, d'amans et maîtresses dont le caprice est la seule loi, et que le seul caprice peut rompre, ces possessions immorales et douteuses que rien ne garantit, où l'on coudoie le rival de la veille et celui du lendemain, il y a dans toutes ces amours-là quelque chose de précaire et d'humiliant... Avec nos mœurs, nul secret, nul mystère, car la beauté d'une femme, la plus aimante, la plus aimée, se livre à tous les yeux. Dans mon harem, les charmes de Zouhra, Nazli, Kondjé-Gul, vierges de tout regard, n'ont jamais enivré que mes yeux; ma possession tranquille ne connaît point les mordans soucis qu'éveille toujours le souvenir d'un rival dans le passé. L'avenir n'est pas moins sûr que le présent, leur existence tout entière m'appartient; elles sont mes esclaves, je suis leur maître et j'ai charge d'âmes. Cela dit, je reprends.

Je ne te ferai point l'injure de te rappeler que mon intéressant récit s'arrêtait à la première lueur de la lune de miel. J'étais rentré au château avant le lever de mes gens; après un bain, je m'endormis et ne me réveillai plus qu'à midi. Je déjeunai, puis j'attendis qu'il fût deux heures pour retourner à El-Nouzha. Une trop grande hâte m'eût paru l'indice d'un sentiment vulgaire, je voulais me montrer à la fois discret et passionné; ce moment du jour conciliait ces deux sentimens.

Te dire en quel état d'esprit j'étais, tu comprends de reste qu'autant vaudrait te raconter un feu d'artifice. Il est de ces troubles du cœur qui échappent à l'analyse. L'enchantement qui me tenait enivrait ma pensée comme les fumées du hatchich, et j'avais peine à me reconnaître moi-même dans ce personnage de féerie; j'avais besoin d'un effort pour constater mon identité et m'assurer que je ne me leurrais point d'un rêve. Elles m'attendaient. Mon rôle de sultan m'était si nouveau que je tremblais d'y commettre quelque solécisme qui me ferait déchoir à leurs yeux; j'allais à l'aveuglette dans ce paradis de Mahomet dont j'ignorais les lois. Fallait-il garder l'air majestueux d'un vizir ou m'abandonner aux tendres attitudes d'un amant?.. Dans mes perplexités, j'étais presque tenté de faire appeler Mohammed-Azis pour lui demander quelques leçons de style, à l'usage du parfait pacha des rives du Bosphore; mais peut-être allait-il déranger mon bonheur, introduire une hiérarchie dans mon harem, je n'en voulais point entendre parler, car en vérité le choix d'une favorite m'eût été impossible.

Enfin, l'heure arrivée sans que j'eusse rien résolu, je pris le sage parti d'agir selon les circonstances, et je me dirigeai vers mon harem. Je t'ai déjà dit, je crois, qu'une petite porte dont j'ai seul la clé fait communiquer mon parc avec El-Nouzha. De là, une sorte de labyrinthe conduit au *Kasre* par une seule et étroite allée que l'on peut prendre pour un sentier perdu. Comme j'arrivais au dernier méandre qui aboutit enfin aux jardins découverts, j'aperçus sous la vérandah Mohammed-Azis, qui paraissait me guetter; il accourut vers moi avec un empressement ravi et des *salem aleks* à n'en plus finir. Au premier mot, je devinai qu'il savait tout... Je m'informai; il me répondait que j'étais attendu, lorsqu'au même instant j'entendis des cris de joie, puis des bruits de pas précipités mêlés à des bruissements de soie,... et je vis bientôt déboucher sous la vérandah, en tumulte et disputant à qui arriverait la première, Hadidjé, Nazli, Kondjé-Gul et Zouhra; elles se jetèrent dans mes bras toutes les quatre à la fois avec des rires d'enfans, me serrant, tendant leurs lèvres roses et se jalosant mon premier baiser. Quels rires et quel ramage d'oiseaux!.. Et tout cela avec un abandon si jeune et si naïf, — j'allais presque dire avec tant d'innocence, — que moi-même j'en demeurai tout surpris; mais soudain, à un mot de Mohammed, qui nous regardait attendri et toujours de plus en plus rayonnant, elles devinrent toutes confuses. Il leur reprochait sans doute un manque de décorum, car, se dégageant doucement, elles portèrent la main à leur front. Tu devines si bien vite je coupai court à ces formes de respect en les attirant de nouveau dans mes bras... Là-dessus, de nouveaux rires et des railleries adressées avec de petits airs triomphans à ce pauvre Mohammed; il prit une mine effarée en levant les mains au ciel, comme pour l'attester qu'il n'était pour rien dans cet oubli de toute étiquette orientale. Après ce début, tu admettras sans peine que je ne me préoccupai plus guère des difficultés que j'avais cru entrevoir dans mon rôle. J'avais imaginé une situation délicate provoquée par des jalousies naissantes, des susceptibilités de rivales, des attitudes froissées, peut-être même des reproches et des pleurs d'amantes trahies.

Cinq minutes après, nous nous lancions par les jardins. Arrivées l'avant-veille, elles n'avaient pas encore mis le pied hors du harem. La visite de leur domaine les ravissait, et c'était un babil, une volubilité de voix jeunes et sonores à récréer les oiseaux. A chaque pas, nouvelle découverte; quelque massif de fleurs, quelque sentier perdu, au fond duquel on entendait une cascade d'eaux vives s'échappant en frais ruisseaux qui couraient sur les mousses à travers tout le parc pour aller se perdre dans le lac, et sur lesquels étaient jetées çà et là de petites passerelles aux vives couleurs... C'étaient des questions sur tout. Kondjé-Gul était naturellement toujours

l'interprète; toutes écoutaient, ouvrant leurs grands yeux, puis elles repartaient, cueillant aux buissons quelques fleurs qu'elles se mettaient dans les cheveux, à leur corsage, en colliers, et, pour me faire admirer ces parures, à chaque instant l'une d'elles accourait à moi, comme pour quêter un baiser.

Si tu veux savoir ce que pense ou ressent un mortel en pareille occurrence, je suis forcé de t'avouer qu'il n'est pas en mon pouvoir de te l'apprendre. J'étais étourdi, captivé, surpris par des sensations si nouvelles que je m'y abandonnais sans réflexion, sans conscience de moi-même. D'abord, mon cher, pour t'en rendre compte, il te faudrait des notions d'esthétique que tu ne possèdes pas, tout peintre que tu es, il te faudrait connaître ce charme de beauté, tout exotique, des filles d'Orient, cette désinvolture juvénile et d'une nonchalance voluptueuse, ces mouvemens ondulés des hanches que leur donne l'habitude de marcher en traînant leurs babouches, ces grâces souples et félines et la fascination profonde de ces regards pleins de langueur; il te faudrait les avoir vues dans ces costumes étranges et pittoresques, dessinant si bien leurs formes harmonieuses, les larges pantalons de soie noués à la cheville et serrés à la taille par une fine écharpe tissée d'or, les vestes brodées de perles, et ces chemises de soie de Brousse, transparentes comme une gaze, ou bien la longue robe ouverte par devant, et dont elles relèvent la queue en l'attachant à leur ceinture pour cheminer plus à l'aise; — tout cela, dans des tonalités de couleurs tendres se mariant à miracle... C'était un éblouissement de fraîcheur, de grâces bizarres que je renonce à décrire.

A un moment, nous arrivâmes au bout d'un sentier où nous étions forcés de passer le ruisseau sur des pierres espacées dans son lit. Là, grands cris d'effroi. J'obtins de Zouhra, qui me semblait la plus brave, de traverser en me donnant la main. Hadidjé la suivit; mais quand ce fut à Nazli, la peureuse se pendit à mon cou avec une telle terreur d'un si grand péril que je la pris dans mes bras pour la porter sur l'autre bord. Kondjé-Gul, comme une coquette, profita de l'exemple.

— Oh! porte-moi aussi, dit-elle.

Comme je la tenais au-dessus du ruisseau, une de ses babouches tomba dans l'eau. Tu devines quels rires; tu vois Kondjé-Gul sautillant sur un pied, pendant que je repêchais la mignonne sandale, qu'il fallut faire sécher pour ne point mouiller son bas de soie vert tendre. L'endroit était un des plus charmans du parc : un grand tapis de gazon ombragé par un massif de sycomores; nous nous assîmes... Mon ami, tu as certainement vu quantité de tableaux sur ce thème : *Rêve de bonheur*. Un jardin enchanteur; dans le fond,

le temple de l'Amour : les personnages, de beaux jeunes hommes et de belles jeunes femmes, sont toujours couchés. Supprime du tableau des détails un peu trop académiques pour Férouzat, et tu me vois, sur l'herbe, savourant le frais avec mon ménage étendu autour de moi.

Louis, n'allons pas plus loin... Avoue-le sans fard, dans ta faible sphère de sensations, tu es tout près de trouver mes amours excentriques. Sous le fallacieux prétexte qu'il n'est point naturel d'être aimé de quatre femmes à la fois, comme un misérable sceptique, tu es capable d'offenser des sentimens naïfs que tu ne saurais comprendre. Tout d'abord, apprends que dans leur esprit elles ne sauraient concevoir qu'il y eût la moindre irrégularité à leur situation. D'après les lois, les mœurs de leur pays, elles se croient mes épouses de par un lien tout aussi légitime à leurs yeux que celui du mariage pour nous. Elles sont mes *cadines*, et ce titre leur crée des devoirs et des droits définis par le Koran lui-même.

Par condescendance pour ton médiocre intellect enfin, je te ferai remarquer en outre que, sous le ciel béni de Turquie, la femme ne connaît point cette présomptueuse vanité d'avoir un mari sans partage. Élevée pour le harem, la jeune fille ne forme pas d'autre rêve ambitieux que celui de l'emporter peut-être un jour sur ses rivales, mais jamais, au grand jamais, elle n'a conçu cette idée bizarre d'être l'unique objet de la passion d'un amant, d'un maître ou d'un époux. Pour Zouhra, Nazli, Hadidjé, Kondjé-Gul, l'idéal, c'est l'existence que je leur donne; elles s'y livrent comme à la réalisation de leurs espérances. Leurs notions sur la destinée de la femme ne vont pas au-delà de ce bonheur, qu'elles possèdent enfin, de plaire et d'être aimées ainsi.

Mon cher ami, il y a beaucoup de l'enfant chez ces êtres qui ne semblent créés que pour épanouir leur beauté, comme les fleurs pour exhaler leur parfum. Cloîtrées dans la vie de harem, leurs idées ne dépassent point l'horizon du harem. Leur esprit et leurs cœurs n'ont eu pour unique culture que les récits des légendes merveilleuses ou des superstitions d'amour; elles ne savent rien de plus. Dis, si tu veux, que ce sont de jolis petits animaux qui n'ont pas d'âmes, tu te tromperas. Encore une fois, la plupart de nos idées, soi-disant raffinées ou civilisées, sur le sentiment, la vertu, les convenances, la pudeur, sont des idées de convention selon le lieu, le climat, l'usage, et tu le verras bien au courant de mon histoire, que je puis appeler à bon droit de l'histoire naturelle, car je surprends l'instinct de mes petits animaux sur le vif, et elles montrent par instans des abandons hardis qui ressemblent mille fois plus à la véritable innocence que certaines réserves pudibondes de nos jeunes personnes bien élevées.

La babouche étant séchée à peu près, Kondjé-Gul la remit à son petit pied cambré dans son fameux bas de soie vert tendre, et nous reprîmes notre course à travers le parc. Je passe une promenade en bateau sur le lac bordé de grands saules. Les cygnes et les canards chinois nous suivaient en troupe...

Mohammed, en homme prévoyant, n'avait point douté que je ne restasse au *Kasre*. Le dîner, ce jour-là, était servi à la française. Il n'y assista point comme la veille, je n'avais plus besoin de lui, et il rentrait dans le rôle effacé qui lui appartenait désormais en ma présence. Je m'attablai donc avec mes houris, et ce festin, où tout était nouveau pour elles, devint une véritable fête. Elles grignotaient, goûtaient de tout, avec des étonnemens, des précautions, des petites mines gourmandes d'une grâce indicible. Je dois dire que mon cuisinier n'obtint l'unanimité de leurs suffrages qu'au dessert, où elles commencèrent en quelque sorte à dîner de confitures, de gâteaux, de crèmes et de fruits. Le vin de Champagne leur plaisait par-dessus tout, et il eût fini par trop animer leurs petites têtes, si je n'y eusse veillé avec soin. Tandis qu'elles riaient, babillaient à l'envi, je songeais à ce dîner de la veille où, timidement, je m'étais assis auprès d'elles en visiteur étranger. Quel rêve accompli!.. Quel coup de baguette de fée avait produit cet événement magique?

Quant aux autres nouvelles d'ici, je n'ai pas besoin de te dire que nul, dans le pays, ne soupçonne les secrets d'El-Nouzha. Mon train de vie extérieur est des plus conformes à ma situation. Je visite les anciens amis de mon oncle : Féraudet le notaire, le bon vieux curé, qui m'appelle la providence du lieu. Une fois par semaine, je dîne chez le docteur Morand, lequel possède un fils, George Morand, officier aux spahis, pour le moment en congé à Férouzat, et une nièce orpheline, jeune personne de dix-neuf ans, caractère enjoué et sympathique. Elle est fiancée à son cousin le capitaine, vrai type d'*Africain* : un sabre, mais bon garçon dans toute l'acception du mot; une de ces natures franches, faites pour le dévouement comme les chiens de Terre-Neuve ou les caniches, à la fois formidable et patient; c'est mon ami! Nous étions compagnons de jeux quand nous étions enfans, et il ne faudrait point se permettre de me regarder de travers en sa présence. Il s'étonne beaucoup de ma vie d'anachorète, et, pour me distraire, s'efforce de m'entraîner dans le courant caché de galanteries champêtres qu'il se permet en attendant l'hymen.

VII.

En te racontant minutieusement le premier matin de ma lune de miel, mon cher Louis, je t'ai raconté à peu de chose près chacun

de mes jours depuis ma dernière lettre. « Les peuples heureux n'ont pas d'histoire, » a dit un sage; le bonheur ne se raconte pas. Tout d'abord, tu dois comprendre que je t'écris maintenant revenu de l'effacement naturel où m'avait plongé mon étrange aventure. Trois mois se sont écoulés; je jouis de mon bonheur en vizir délicat et non plus comme un simple troubadour provençal égaré tout à coup dans le harem du calife. Enfin j'ai recouvré mon sang-froid d'analyste.

Comme bien tu le penses, dès le second jour, je me suis mis à piocher le turc, travail facile après mes études du sanscrit. Joins à cela ce que, l'amour aidant, mes houris ont appris de français, avec ce don merveilleux, cet instinct du langage que possèdent les peuples d'Asie, et tu ne t'étonneras point d'apprendre qu'aujourd'hui je puis profiter avec mes amantes de tous les trésors de la conversation; ce résultat heureux me permettra désormais de m'entendre sur leurs différens caractères.

Je confesserai d'abord, sans présomption aucune, que l'ingénieux système établi dans la tenue de mon harem est tout à l'honneur de mon oncle Barbassou, qui fut toujours, autant qu'homme au monde, particulièrement jaloux d'observer ce que les Anglais appellent la *respectability*. Pour tout le pays, et même pour mes gens, Mohammed-Azis est un exilé, haut personnage politique à qui mon oncle donnait l'hospitalité. Barbassou-Pacha le traitait toujours respectueusement d'excellence, aucun domestique du château n'en parle en d'autres termes. Il a eu la douleur de perdre une de ses filles, car, paraît-il, il en avait cinq autrefois. Sont-elles jeunes? sont-elles vieilles? On l'ignore. Dans l'intérieur du *Kasre*, le service n'est fait que par les femmes grecques, qui ne savent point un mot de français; elles ne sortent jamais. Les jardiniers doivent avoir quitté les jardins à neuf heures du matin. Tout cela, comme tu le vois, est très correct. L'histoire de Mohammed est des plus plausibles; son air de majestueuse tristesse et sa vie solitaire sont bien conformes à la grandeur déchu d'un ministre en disgrâce. Il écrit, dit-on, ses mémoires justificatifs, il y travaille jour et nuit, et même on sait que très souvent je veille fort tard avec lui pour l'aider dans cette tâche.

Quant à moi, tu ne supposes pas, j'imagine, que, comme le chevalier Tannhauser sur le Vénusberg, j'affadisse mon corps et mon âme à déguster continuellement « les friandises et sucreries d'amour, » comme dit Henri Heine, ou que les philtres de Circé m'aient transformé comme les compagnons d'Ulysse. Tout beau, mon cher! Je représente le corps savant, ne t'y méprends pas! Je goûte des voluptés de mon harem tout ce qu'un naturaliste intelligent et raffiné en doit savourer, mais sans détendre impru-

demment les ressorts de la sensation. Armé d'une adroite sagesse sur ce fleuve du Tendre oriental, pour rester fidèle à mon rôle, je sais prévoir les écueils de la satiété et le naufrage des illusions.

Tous les jours donc, vers trois heures, après avoir consacré la matinée à mes affaires ou à mes *Essais sur la psychologie*, je me rends à El-Nouzha et j'y reste assez généralement jusqu'au milieu de la nuit. Pourtant... j'y vais aussi quelquefois le matin, pour le bain. Je donne des leçons de natation à mes houris. Il faut te dire que sur ce point, indispensable au luxe des sultanes, Barbassou-Pacha a créé une merveille. Au milieu d'une île du lac (laquelle est copiée sur le délicieux jardin de Sse-ma-kouang, le fameux poète chinois), imagine une grande vasque de marbre, entourée d'un portique circulaire; une sorte d'atrium ouvert sur le ciel. Sous une colonnade qui répand son ombre fraîche, une fine natte de Manille court sur les dalles. Le fond des murs intérieurs est animé de fresques copiées à Pompéi et à Herculanium. Autour des colonnes blanches, des rosiers et des myrtes grimpent, en s'enroulant, jusqu'à la terrasse ornée de vases et de statues se détachant sur un grand velum de pourpre. De larges divans de cuir, des hamacs, des tapis, des coussins pour le repos. Tel est ce lieu enchanteur. Souvent, par les chaudes journées, nous y déjeunons; c'est là qu'aujourd'hui je t'écris, vêtu d'une robe persane à larges manches, tandis qu'autour de moi s'ébat mon harem, ce qui va naturellement me donner une excellente occasion d'en venir aux portraits de mes aimées.

Kondjé-Gul, la belle nonchalante qui se berce près de moi dans son hamac, est Circassienne de race. Son nom désigne en turc une variété de roses que nous ne connaissons pas; elle a été amenée à Constantinople toute enfant par sa mère, attachée au service d'une cadine du sultan; aujourd'hui elle a dix-huit ans. Imagine-toi le type caucasien dans sa fleur. Grande, une taille de jeune déesse, avec un air de naturelle indolence qui semble indiquer qu'elle a la conscience de sa beauté souveraine; la tête fine et couronnée d'une immense chevelure châtain l'enveloppant jusqu'aux hanches. Les traits de son visage sont d'une pureté de lignes inexprimable. De grands yeux bruns, à paupières lourdes, qui languissent le regard, des lèvres un peu sensuelles, que, par une habitude de porter haut le front, elle semble toujours tendre au baiser, un mélange de la beauté grecque avec une sorte de grâce bizarre, particulière à cette race tcherkesse encore un peu sauvage,... tout cela forme un ensemble exotique et merveilleux que je ne puis pas plus te rendre que je ne saurais t'expliquer le parfum d'un lys. Aimante et tendre, elle a un caractère d'enfant où les fougues ardentes se mêlent à je ne sais quelle douceur profonde de senti-

ment. Elle est la jalouse dans mon ménage, mais chut! les autres ne le savent pas; c'est assurément le plus étrange et le plus parfait de mes petits animaux.

Hadidjé est une juive de Samos, une juive d'une rareté singulière parmi les descendantes d'Israël... Elle est blonde; d'un blond à la fois suave, fauve et doré, dont le blond Véronèse ne peut te donner une idée. Sa beauté est assurément un de ces effets de sélections et de croisemens admis comme base du système de Darwin... L'Angleterre a passé par là!.. Imagine une de ces filles de *keep-sake*, échappée de la *Fiancée d'Abydos* ou du *Giaour* de Byron; prends cet être charmant, blond, frais, blanc, rose, enveloppe-le de l'atmosphère du harem qui va orientaliser sa grâce et lui donner ce je ne sais quoi qui caractérise les allures ondulées des sultanes...

Mon ami, un événement incroyable, surprenant, inoui, étourdissant, surnaturel!.. Ne cherche pas, tu ne trouverais jamais! jamais! jamais! Cela dépasse tout ce qu'un cerveau humain pourrait imaginer de prodigieux et d'abasourdissant.

Hier, j'avais interrompu ma lettre, distrait par Hadidjé, au moment même où je traçais son portrait. La journée s'était écoulée sans que j'eusse retrouvé le loisir de l'achever; ce matin, j'étais à déjeuner au château, tout seul, dans mon cabinet, où je me fais ordinairement servir pour ne point interrompre mon travail. Je songeais, en lisant le dernier numéro d'un recueil scientifique, lorsque mon oreille est frappée par le bruit d'une voiture roulant sur le sable. Comme je ne reçois que de très rares visites et que mon ami George, le spahi, ne vient qu'à pied, je pensai que c'était mon notaire, accourant me relancer pour quelques affaires; depuis quinze jours, il me reproche de les négliger. La voiture s'arrête devant le perron. J'entends les gens qui courent à travers l'antichambre. Tout à coup un cri, puis des voix confuses qui semblent émues par l'effroi, et enfin de nouveaux bruits de pas, précipités comme dans une déroute subite. Étonné, j'écoute, lorsque soudain une voix de stentor prononce ces mots :

— Mais qu'est-ce qu'ils ont donc, ces crétins-là?.. Est-ce qu'ils vont me laisser là longtemps avec mon sac?

Louis, juge si je demeure interdit, stupéfait. Je crois reconnaître la voix de mon oncle défunt, qui, prenant des sons cuivrés de trompette, grossit encore, en ajoutant de son grand ton de commandement :

— François! si je t'attrape, animal, tu vas voir!

Je me lève, je cours à la fenêtre, et j'aperçois distinctement mon oncle Barbassou-Pacha lui-même.

— Tiens, tu es ici, garçon? me dit-il.

Moi, je saute par-dessus le balcon et je tombe dans ses bras; il m'enlève de terre, comme si j'étais un enfant, et nous nous embrassons. Tu devines mon émotion, ma surprise, mon saisissement. Les gens nous regardaient de loin, effarés, n'osant encore s'approcher.

— Ah! ça, répéta mon oncle, qu'est-ce qu'ils ont donc?.. Est-ce que j'ai des cornes?..

— Je vous expliquerai tout cela, lui dis-je; entrez, pendant qu'on enlèvera vos bagages.

— Allons! répondit-il, et fais-moi vite déjeuner, j'ai une faim de loup.

Tout cela était dit avec ce calme d'un homme qui n'a jamais pu s'étonner de rien, et avec cet accent marseillais dont le timbre suffit seul à dénoncer un original. Mon oncle parle sept langues; à Paris, tu le sais, il s'énonce avec la pureté d'un Parisien, mais dès qu'il met le pied en Provence, c'est fini, il reprend le ton, il a de l'*assent*.

Il entra d'un pas alerte, en redressant sa haute taille; je le suivis. Arrivé dans mon cabinet, voyant la table servie, il s'assit avec la même aisance que s'il rentra it d'une promenade dans le parc, se versa deux grands verres de vin qu'il avala coup sur coup en respirant bruyamment avec satisfaction, trancha dans un pâté et commença une attaque sérieuse qui n'admettait pas la moindre possibilité de le prendre pour un spectre. Je le laissais faire, le contemplant toujours ébahi. Quand je le vis en état de répondre :

— Ah! ça, d'où venez-vous, mon oncle? lui dis-je.

— *Té!*.. je viens du Japon, tu le sais bien! me répondit-il comme s'il eût nommé le chef-lieu du département; seulement j'ai un peu flâné en route, et cela m'a empêché de t'écrire.

— Et depuis cinq mois, qu'êtes-vous devenu?

— Peuh!.. J'ai fait une pointe en Abyssinie pour voir le négus, qui me devait deux cent mille francs. Il ne me les a pas rendus, le gredin!.. Mais tu as l'air tout drôle... Et ce grand *arteri* de François qui me regarde avec des yeux tout ronds, comme si j'allais l'avalier... Qu'est-ce que j'ai donc de féroce?.. Tiens, tu as changé ma livrée! reprit-il, ils ont l'air de gens d'église; est-ce que tu t'es mis dans les ordres?

— Mais, mon oncle, depuis cinq mois nous portons tous votre deuil.

— Mon deuil?.. tu veux rire!

— Depuis cinq mois, nous vous croyons mort, et nous avons reçu tous les documens constatant votre décès!

— Ces documens ont dit que je suis enterré peut-être? ajouta-t-il sans autrement s'émouvoir.

— Mais assurément! dis-je. Nous avons aussi l'acte de votre inhumation!

A ce mot, mon oncle Barbassou n'y tint plus, et il lui prit un de ces accès de rire silencieux à lui particuliers.

— En ce cas... tu allais hériter?... dit-il au milieu de son transport de gaieté, qui lui permettait à peine de parler.

— C'est fait, mon oncle, repris-je, et je suis déjà en possession de tous vos biens!

Cette réponse mit le comble à sa joie, et il repartit de plus belle, si bien, ma foi, que son rire me gagna aussi, pour se communiquer à François... Mais tout à coup mon oncle s'arrêta, comme s'il lui fût venu une réflexion, et, saisissant ma main avec une subite effusion :

— Ah! j'y pense, tu as dû avoir un fier coup de chagrin, garçon?

Il y eut dans ce mot tant de franchise, il partait si bien d'un cœur sans arrière-pensée que, je te le jure, j'en fus ému jusqu'au fond de l'âme; mes yeux s'emplirent de larmes, et je me jetai à son cou pour l'en remercier.

— Eh bien! eh bien! dit-il en me tapant sur l'épaule pour me calmer, pendant qu'il me tenait embrassé, grand bêta, puisque je suis revenu!

Le déjeuner fini, la table enlevée, nous restâmes en tête-à-tête.

— Voyons, mon oncle, quand vous allez m'avoir expliqué comment on a pu croire à votre mort, il s'agira de courir bien vite accomplir les démarches pour vous ressusciter.

— Des démarches! s'écria-t-il, et pourquoi faire?

— Mais pour rétablir votre état civil et vos droits de vivant.

— On s'apercevra bien, en me voyant, que je ne suis pas dans l'autre monde! répliqua-t-il avec tranquillité.

— Puisque vous êtes considéré comme défunt, vous ne pourriez plus ni rien faire, ni rien signer, ni rien contracter...

— Bon, bon!.. laisse donc!.. Barbassou Gratien-Claude-Anatole ne s'embarrasse pour si peu.

— Vos propriétés, dis-je, vos biens, dont j'ai hérité?..

— As-tu payé les droits d'enregistrement? me demanda-t-il sérieusement.

— Oui, certainement, mon oncle!

— Donc?... Est-ce que tu as l'envie de m'en doubler le coût, pour enrichir le gouvernement, qui te le ferait encore payer tout de même à ma vraie mort?

— Comment voulez-vous faire? dis-je.

— Tu les garderas!.. A ton tour, ajouta-t-il d'un ton gouailleur; voilà quarante ans que j'en ai le tracas, à ton tour, petit!.. Tu les administreras, tu t'en occuperas; c'est toi maintenant qui me paieras la dépense et le tout!

— Vous n'y songez pas, mon oncle! m'écriai-je. Et même, en supposant que je continue à gérer votre fortune...

— Pardon! dit-il, *ta fortune!* Elle est à toi, l'enregistrement est payé.

— Notre fortune, enfin, si vous voulez, repris-je en riant, il n'en est pas moins vrai, je le répète, que vous ne pouvez pas rester frappé de mort civile.

— Bah! bah, des idées politiques! D'abord, explique-moi comment je suis mort, cela m'intrigue.

Je lui racontai ce que tu sais de toute cette étrange histoire : la lettre du notaire m'annonçant la cruelle nouvelle apportée par son second, le lieutenant Rabassu, confirmée par des actes des plus authentiques et accompagnée d'un portefeuille contenant tous ses papiers, des lettres, des valeurs à son nom, des traités signés par lui, attestant enfin une identité qu'il était impossible de contester.

— Mes papiers! s'écria-t-il. Ils n'étaient donc pas perdus?

— Je les ai tous, répondis-je.

— Je comprends maintenant, c'est la faute de ce maladroit de Lefébure.

— Qu'est-ce que Lefébure? demandai-je.

— Tu vas voir, reprit mon oncle, tout s'explique et devient clair... Mais, j'y pense, avec la nouvelle de ma mort, est-ce que Rabassu n'a pas apporté des chameaux?..

— Aucun chameau, mon oncle!

— C'est drôle!.. Enfin, assieds-toi, je vais te conter cela.

Je m'assis, et mon oncle me fit le récit suivant. Je te le transcris fidèlement, mon cher Louis; mais ce que je ne puis te rendre, c'est l'inimitable accent de tranquillité dont il l'accompagna, comme s'il m'eût raconté la fête d'un village voisin.

— Figure-toi, dit-il, qu'en revenant du Japon je relâche à Java. Naturellement je descends à terre... Sur le môle, je rencontre Lefébure, un ancien ami au long cours; il a quitté la navigation pour se marier là-bas avec une mulâtresse qui vend du tabac. Je lui dis : — Bonjour, comment vas-tu? — Il m'embrasse et me répond : — Je m'ennuie. — Tu t'ennuies?.. Eh bien! viens passer quelque temps à Toulon; j'ai mon navire dans le port, je t'offre le voyage et je te fais ramener le mois prochain par la *Belle-Virginie!* — Ma proposition l'enchanté, mais il me répond : — C'est impossible. — Impossible... Et pourquoi? — Parce que j'ai la femme qui ne voudrait pas. — Je lui dis : — Il faut voir. — Nous allons à la boutique, la femme fait une scène, elle pleure et crie, en l'accablant d'injures; ils se battent... Enfin à un moment où ils se reposent, j'ajoute : — Je lève l'ancre ce soir à six heures... Je t'attendrai jusqu'à six heures cinq! — Cela dit, je m'en vais à mes

affaires. A six heures, je lève l'ancre et je louvoie un peu. A six heures dix, je partais, quand je vois venir une barque. Je donne ordre de stoper... C'était Lefébure; il me faisait des signaux d'arrêt. Il accoste, monte à bord, et nous filons bon vent. Quinze jours après, nous relâchons pour quelques heures à Ceylan. Le vingt-sixième jour, en arrivant par le travers d'Aden, nous voyons un mouvement dans le port. C'était une frégate de guerre anglaise portant pavillon amiral, à laquelle on faisait le salut... J'apprends à terre qu'elle amène une mission chargée d'aller faire des représentations au négus d'Abyssinie. Et voilà que je rencontre le *captain* Picklok, un de mes anciens amis, que j'ai connu à Calcutta, où il commandait les cipayes. Il me raconte que c'est lui qui commande l'escorte des envoyés. Je dis à Lefébure : — Tiens, le négus me doit quelque chose... Allons-nous faire un tour jusque chez lui?.. — Lefébure me répond : — Allons ! — J'achète quatre chevaux, une demi-douzaine de chameaux, que je charge avec mes provisions de bord, et nous partons avec l'ambassade. Nous nous amusons un peu en route. Moi, je connaissais déjà le pays ; mais voilà qu'à moitié chemin, à Adoua, où nous faisons une demi-journée de halte, Lefébure fait la connaissance d'une Arabe. Il veut y rester jusqu'au lendemain, et me dit : — Pars avec le capitaine, moi, je te rejoindrai demain matin avec le convoi des bagages. — Je pars... Le lendemain, pas de Lefébure. Cela me contrariait, parce qu'il avait gardé les chameaux. Enfin je continue ma route en pensant que je le reprendrai au retour. Bref, j'arrive à la capitale du négus juste pour apprendre qu'on est en train de le détrôner. Je veux m'adresser aux Anglais pour faire régler ma petite affaire... Je m'aperçois que j'ai laissé mon portefeuille et mes papiers avec Lefébure, qui tenait les bagages; heureusement, j'avais toujours l'or de ma ceinture. Alors naturellement je profite de l'occasion pour aller flâner dans l'intérieur jusqu'en Nubie, où j'ai des connaissances, et je charge le *captain* Picklock de dire à Lefébure de venir me rejoindre à Sennaar avec les chameaux. Me voilà parti : au bout de dix jours, j'arrive à Sennaar, je trouve le roi de Nubie, il n'était pas très rassuré par la situation politique; il me fait beaucoup d'amitiés, je lui achète des ivoires, des plumes d'autruche.

Trois semaines se passent; pas de Lefébure ! Alors naturellement je profite de l'occasion pour pousser un peu dans le Darfour; mais ne voilà-t-il pas que le neuvième jour, comme j'arrive aux environs d'El-Obéïd, dans le Kordofan, je rencontre une tribu de pillards des Changallas ! Ils m'entourent, je veux me défendre, un grand diable, solide, me saute à la cravate et me fait le croc... Je sens qu'il m'étrangle, je lui envoie un coup de poing dans l'estomac, il tombe à la renverse; seulement, comme sa main restait crispée à mon col,

il m'entraîne, les autres m'assaillent à la fois, me voilà pris ! On me fourre dans une hutte, lié comme une vergue, après m'avoir volé tout mon or.

J'étais bien gardé. Au bout de huit jours, je me dis : « Barbassou, ton navire est dans le port d'Aden, tu as des affaires qui t'appellent, et tu ne t'en tireras qu'en négociant avec douceur. Il faut te résigner à un sacrifice ! » Je fais appeler le chef et je lui propose pour ma rançon un baril de cinquante bouteilles de rhum, dix fusils à piston et deux uniformes complets de général anglais. Cette offre le tente ; mais comme je lui demandais de me faire conduire d'abord auprès du roi de Nubie, il me répondit qu'une fois là je l'enverrais promener. Enfin au bout de quatre mois, de négociations en négociations, nous tombons d'accord que je serai reconduit à Sennaar, où je m'engage sur ma parole à donner des garanties. Je pars, toujours attaché, avec dix cavaliers. Au bout de quinze jours, nous entrons dans la ville. Je cherche Lefébure, ... pas de Lefébure ! Je vais chez le roi... il venait de partir pour huit jours de chasses. Cependant je trouve le cheik gouverneur, je lui raconte mon affaire. Il me dit que le trésor est fermé. Je dis aux cavaliers qui m'accompagnaient qu'ils pouvaient s'en retourner et que d'Aden je ferais parvenir ma rançon. Cela ne les contente pas ; l'un d'eux veut me prendre par le bras, je lui administre une volée, bref, le cheik me donne une escorte, et je reviens à Gondar. Les Anglais étaient repartis, je me remets en route pour Aden. Arrivé à Adoua, où j'avais laissé mon ami, je m'informe, je demande Lefébure, — pas de Lefébure ! Enfin j'ai la chance de retrouver son Arabe : je l'interroge ; elle me répond que le jour même où je l'avais quitté, le maladroit avait pris, vers deux heures, une insolation, dont il était mort dans la même journée. Je cherche mes bagages, mes chameaux... Plus de bagages, plus de chameaux !... On avait tout envoyé au colonel gouverneur d'Aden. J'arrive à Aden, le colonel me dit que tout ce qui est revenu a été porté à mon bord, avec les papiers trouvés sur mon ami, et qu'on y a joint un acte de décès en règle, que mon second s'est chargé de faire parvenir à la famille. Je n'en demandai pas davantage. J'écrivis tout de suite à la femme de Lefébure un petit billet de politesse... J'envoyai à mes Changallas la rançon convenue, en même temps qu'une lettre d'injures au roi de Nubie. Bref, il y avait quatre mois que mon navire était reparti. Je pris le lendemain la malle de Suez... je suis arrivé cette nuit à Marseille... et me voilà !

— En effet, dis-je à mon oncle quand il eut achevé, tout s'explique !.. On a dressé l'acte de décès d'après les papiers trouvés sur votre ami Lefébure, et comme c'étaient les vôtres...

— On s'est trompé, et cet imbécile de Rabassu a levé l'ancre pour apporter au notaire la nouvelle de ma mort.

— C'est limpide, ajoutai-je.

— Mais ce qui m'intrigue le plus, reprit-il, c'est de savoir ce que sont devenus mes chameaux!

VIII.

Comme tu le penses bien, mon cher Louis, cette résurrection inattendue de mon oncle me plongea dans un ordre de sentimens qui me prirent tout entier. Je ne pouvais me rassasier de le voir, de l'entendre, et j'oubliai si complètement ce jour-là tout ce qui n'était pas lui, que je ne songeai même point à mettre le pied hors du château. Je le suivais de chambre en chambre, je le regardais, j'avais besoin de me convaincre qu'il était véritablement en vie... Quant à lui, revenu bien vite de l'étonnement très passager où l'avait un instant jeté la nouvelle de sa mort, il avait repris ce beau sang-froid que tu lui connais... Il présidait à l'arrangement de ses petites affaires, et déballait lui-même ses caisses, pleines de toute sorte d'objets de Nubie, en sifflant faux des fragmens de bamboulas qu'il avait encore dans l'oreille.

Le soir, nous en étions au café, lorsqu'il me dit en étendant ses longues jambes sur le divan, de l'air d'un homme qui savoure ses aises.

— Tiens, on est bien ici!.. Si tu veux, nous allons y passer quelques semaines.

— Mais autant de semaines que vous voudrez, mon oncle, répondis-je. Et même des mois!

— Parfait!.. Mais, reprit-il, est-ce que tu ne t'ennuieras pas?.. car à moins que tu n'aies une... distraction.

— Ah! m'écriai-je, me rappelant tout à coup mon harem; j'ai oublié de vous parler de cette affaire!..

— Quoi donc? dit-il. Est-ce que tu l'as déjà la distraction?..

— Mais je crois bien, mon oncle!

— Est-elle jolie?

— Mais j'en ai quatre!

A ce mot, mon oncle ne sourcilla pas plus que si je lui eusse annoncé que je m'exerçais sur le pipeau champêtre pour varier mes loisirs; seulement il allongea le bras, prit ma main, qu'il secoua d'un coup sec, à la manière anglaise, et me dit :

— Mes complimens, mon cher!.. Je te demande bien pardon de l'indiscrétion.

— Mais, mon oncle, c'est encore toute une histoire!.. ajoutai-je,

non sans quelque embarras, et c'est toujours votre mort qui l'a amenée!

— Comment ça? Raconte-moi donc la chose.

— Vous savez bien, votre pavillon turc... Kasre-el-Nouzha?

— Je le connais... Eh bien?

— Eh bien! il y a quatre mois, Mohammed-Azis y est arrivé.

— Tiens, dit-il, Mohammed?

— Et vous l'aviez chargé... d'une commission, repris-je.

— C'est vrai, s'écria-t-il, je n'y pensais plus!

— Alors... mon oncle...

— Il avait fait sa commission!.. continua-t-il.

— Oui! répondis-je. Et comme vous étiez mort et que la commission de Mohammed était dans votre héritage, j'ai cru que je devais...

— Bigre! dit mon oncle, tu hérites bien, toi!

— Dame... repris-je un peu hésitant, songez que je ne pouvais pas supposer...

— Enfin, c'est fait, dit-il, n'en parlons plus! Et encore une fois pardonne-moi... Maintenant que je sais la chose, il n'en sera plus question. On ne cause jamais d'affaires de harem entre Turcs. — Seulement, ajouta-t-il, et pour n'y plus revenir, je te conseille de garder Mohammed, entends-tu; il est au pas. Et, pour plus de sûreté, comme je ne dois plus aller flâner par là, tu lui diras de venir me voir.

— Voulez-vous que je le fasse appeler tout de suite?

— Non, non, demain nous avons le temps... Tiens, fais-moi un peu de musique, veux-tu? Joue-moi du Verdi...

Et il se mit à entonner avec sa voix de basse, dans les environs du ton : *Parigi, o cara, noi lasceremmo.*

Nous passâmes une soirée ravissante : conversation, musique et jeu. Il me gagna trois francs au piquet avec une joie folle. Vers minuit, je le reconduisis à sa chambre. Comme il était prêt à entrer dans son lit :

— *Té!*.. s'écria-t-il, j'ai là des valeurs que j'oubliais! — Et, prenant un canif, il alla découdre la doublure de son habit, d'où il tira des papiers.

— Tiens, dit-il en me les tendant, voilà pour sept cent mille francs de traites sur les Rothschild de Londres et de Paris, tu les feras toucher.

— Très bien, mon oncle, répondis-je. Et que désirez-vous que je fasse de cette somme-là?

— Ah! ma foi, ça te regarde, mon *pichoun!*.. Tu penses bien, maintenant que tu as hérité, que je ne vais plus me mêler de ces choses!

— Au moins, donnez-moi un conseil.

— Mais alors, mon bon, ce serait encore moi qui en aurais l'ennui... Après ça, reprit-il, garde-les,.. ça te servira pour me donner mon argent de poche!

Là-dessus il se coucha, je lui souhaitai le bonsoir, et j'allais sortir, lorsqu'il me rappela.

— Dis donc, André, écris donc au notaire de venir demain.

— Ah! répliquai-je, vous y arrivez enfin!

— Mais je n'arrive à rien du tout! s'écria-t-il du ton le plus décidé. Seulement je veux savoir ce que sont devenus mes chameaux! Tu conçois, j'avais l'intention d'en faire cadeau à la Société zoologique... Il faut qu'on me les retrouve!.. Bonsoir!

IX.

A coup sûr, mon cher Louis, je te ferais injure si j'essayais d'appeler ton attention sur l'étrangeté des événemens qui me sont arrivés depuis quatre mois. Je ne sache pas que mortel ait jamais passé par des péripéties plus originales. La lettre funèbre du notaire, mon installation à Férouzat, le testament de mon oncle, un harem qui me tombe de Turquie, la prise de possession définitive de mon héritage, le tout couronné par le retour du défunt. Certes, tu en conviendras, il y a peut-être là des incidens qui ne se rencontrent point tous les jours. Cependant, si tu voulais savoir ma pensée, je t'avouerais que tout cela me paraît à cette heure n'être autre chose que le *nécessaire* et le *contingent* philosophique dans leur raison la plus simple. Je prétendrais même qu'il n'en saurait être autrement pour le neveu de mon oncle, car ce serait méconnaître les plus élémentaires principes de la logique que de s'étonner de ces quelques menues aventures, du moment où Barbassou-Pacha y est introduit comme *cause première*. Le *substratum* de mon oncle agit si puissamment sur ma destinée, qu'il semblerait tout à fait paradoxal, à mon sens, de supposer que les choses pussent m'arriver comme à un autre. Cesse donc de t'étonner de quelques particularités bizarres, tout juste assez excentriques pour ébaubir un esprit étroit. Pareil à une planète folle qui dévie de son cours, je me meus autour de cet astre surprenant qu'on appelle Barbassou-Pacha et qui m'entraîne dans son orbite extravagante. En dépit d'une vaine apparence de complication romanesque, dans les très simples faits que je t'ai racontés, je te défie de trouver le moindre grain d'inconséquence; tout s'y tient, de par les moyens les plus naturels, de par les prévisions les plus vulgaires du bon sens. Cesse donc de t'étonner, sinon tu vas tomber au dernier rang de mon estime.

Étant posé que je suis le neveu de mon oncle, j'en reviens au ré-

sumé de ma situation. A savoir : feu mon oncle était ressuscité; mais il voulait garder ses avantages de défunt en me forçant de rester en possession de son héritage, et je venais de lui dire bonsoir tandis qu'il rêvait à ses chameaux... Rien de moins compliqué. Si tout cela n'est pas strictement conforme au caractère de Barbassou (Claude-Anatole), je ne m'y connais plus. Cependant cette journée marquée par son retour devait amener des incidens de quelque importance.

Je venais de quitter mon oncle et je me dirigeais vers la bibliothèque pour écrire sur-le-champ au notaire, lorsque François m'avertit qu'une femme du *Kasre* m'attendait depuis une heure. Une des servantes grecques venait quelquefois au château, soit pour des messages, soit pour demander mes ordres. Je compris aussitôt que ne m'ayant pas vu, ni dans le jour, ni dans la soirée, mes petits animaux, inquiets, envoyaient aux nouvelles. J'allai à ma chambre, où François me dit qu'elle était. En entrant, je l'aperçus debout, immobile près de la fenêtre, enveloppée de son grand *feridjié* sombre; mais j'eus à peine fermé la porte derrière moi, que tout à coup j'entendis un cri, des sanglots. Le *feridjié* tomba, et je reconnus Kondjé-Gul, qui se jeta à mon cou, me saisit dans ses bras avec les marques du plus violent désespoir.

— Comment, c'est toi? lui dis-je. Tu viens ici?..

Haletante, suffoquée par les larmes, elle ne put me répondre. Je devinai plutôt que je n'entendis ces mots :

— Je me suis échappée! Je viens mourir avec toi!

— Mais tu es folle, folle, folle! m'écriai-je. Pourquoi mourir?.. Qu'est-il donc arrivé?

— Oh! nous savons tout! reprit-elle. Barbassou-Pacha est revenu!.. Il est terrible!.. Il va te tuer, nous aussi, Mohammed aussi!

Et, délirante, elle s'attachait à moi de toutes ses forces, comme si déjà la mort l'eût menacée.

— Mais, enfant! lui dis-je. Tout cela est insensé... Qui t'a conté cette histoire?

— C'est Mohammed... Il a appris le retour du pacha... Il s'est caché.

— Mais mon oncle est très bon; il m'adore, il ne songe pas même à vous voir, rien ne sera changé pour nous par son retour.

En me voyant si tranquille, elle commença peu à peu à se rassurer. Pourtant, elle était trop imbue de ses idées turques pour admettre du premier coup une pareille dérogation aux usages.

— Alors, dit-elle en essuyant ses pleurs, il ne tuera que Mohammed?

— Pas même Mohammed! m'écriai-je en riant. Mohammed est

un poltron que je tancerai demain d'importance pour qu'il ne vous fasse plus de ces histoires.

— Bien vrai? reprit-elle, il n'aura que des coups de bâton?

J'étais prêt à protester, lorsqu'aux premiers mots je m'aperçus qu'elle soupçonnait que je voulais me jouer de sa crédulité, ce qui offrait le danger de ranimer ses plus vives craintes, car elle n'allait plus rien croire de toutes mes assurances. Je me contentai donc de lui promettre d'intercéder auprès de Barbassou-Pacha. Une fois convaincue que Mohammed ne serait lésé que dans son échine, elle elle n'y pensa plus, et, avec la mobilité d'esprit qui caractérise ces petits êtres sauvages, elle se mit à babiller en examinant tous les objets de ma chambre, touchant à tout avec une curiosité que rien ne pouvait assouvir.

— Voyons, maintenant, il faut rentrer, lui dis-je, peu désireux que l'on découvrit cette incartade.

— Oh! non, oh! non! s'écria-t-elle avec une joie d'enfant. C'est chez toi,... laisse-moi voir!

— Mais il faut rassurer Zouhra, Nazli, Hadidjé!

— Non, elles dorment. Je veux rester un peu ici toute seule avec toi!.. D'ailleurs, ajouta-t-elle avec une petite mine encore effrayée, si Barbassou-Pacha avait dissimulé, s'il venait cette nuit pour te tuer?

— Mais encore une fois tu es folle, dis-je.

— Eh bien! alors, pourquoi me renvoyer si vite?

— Parce qu'il n'est pas convenable que tu quittes le harem, répondis-je. Allons, viens!

— Oh! encore un peu,... je t'en prie, dit-elle avec un baiser.

Le moyen de résister, mon cher Louis? je te le demande.

Je m'assis, la regardant aller, venir et fureter. Il faut t'apprendre que sous son *feridjié*, qu'elle avait jeté à mon entrée, elle était vêtue d'une sorte de robe flottante en cachemire bleu pâle et brodée de vifs dessins de soie et d'or. De ses larges manches, évasées du bas, sortaient ses bras blancs. Ce costume produisait un effet exotique et charmant au milieu de mon appartement très prosaïque dans son confortable, mais qui cependant lui semblait merveilleux. Elle touchait tout, ne pouvait se rassasier de tout voir, et ses questions ne tarissaient pas... Au bout d'une demi-heure, jugeant sa curiosité satisfaite, comme elle commençait à fureter des livres déposés sur ma table :

— Allons, Kondjé-Gul, il faut partir, répétais-je.

En disant ces mots, je ramassai son *feridjié*... Je la ramenai au harem. Une pâle lueur éclairait les fenêtres du salon. Hadidjé, Nazli, Zouhra, y étaient encore. Te peindre la terreur qui les saisit au moment où j'entraï serait impossible. En entendant des pas,

dans la nuit, elles n'avaient point douté que ce ne fût leur dernier instant. Au bruit de la porte s'ouvrant, elles jetèrent un cri ; les trois pauvres éplorées s'étaient réfugiées dans un angle.

En m'apercevant avec Kondjé-Gul, elles demeurèrent consternées ; en deux mots, je les rassurai.

Quant à Mohammed, il fut impossible de le trouver. Je t'avoue du reste que je ne le cherchai qu'avec un médiocre soin ; je n'étais pas fâché qu'il payât d'une nuit de transes le mal qu'il avait fait par sa sottise à mes pauvres houris.

X.

Je m'excuse, mon cher Louis, de t'avoir laissé un mois sans lettres, comme tu me le reproches avec un peu d'aigreur. Tu n'as point soupçonné, je pense, que mon amitié pour toi s'attédisait. La cause de mon silence, c'est qu'en vérité je n'ai rien à t'apprendre. La simplicité de mon existence n'offre au jour le jour que les mêmes redites des événemens les plus simples. Partagé entre mon harem et mon oncle Barbassou, je jouis du calme des champs, des bois, qui donne à mon esprit cette libre quiétude que trouble toujours un peu l'atmosphère agitée des villes.

Ne crois point du tout d'ailleurs que nous vivions en cénobites dédaignant les distractions mondaines ; le capitaine n'est pas homme à mener le train d'un chartreux : il est autant à cheval qu'à pied. Le jour, excursions, chasses, il visite ses filleuls et mes propriétés, et je te garantis que c'est un fier intendant que j'ai là ! Le soir, réceptions au château : le curé, les Morand père et fils, et deux fois par semaine le notaire. Whist à deux sous la fiche, piquets animés, — seulement ce dernier jeu plus rarement, parce que mon oncle triche. — Vers onze heures, les voitures sont attelées qui remmènent tout ce monde. J'accompagne mon oncle dans sa chambre, nous causons de nos affaires, de *ma fiancée*, car il va sans dire que mon mariage avec sa filleule est convenu, et qu'il ne nous est même pas venu à l'idée de disserter sur ce point. Enfin, quand le sommeil le prend, il se couche, et je m'en vais à El-Nouzha. Nous avons en outre une occupation très sérieuse qui consiste à fouiller dans les tas de merveilles amoncelées dans les greniers du château.

— Ah ! ça, André, me dit un jour mon oncle, avec l'accent de reproche d'un factotum fidèle, tu as là-haut un fouillis de belles choses que tu es très bête de laisser dans l'ombre... A ta place, je sortirais tout ça !

— Sortons tout ça, mon oncle, répondis-je.

Et, là-dessus, nous nous sommes mis au triage, et tu n'as pas idée

de tout ce que nous avons trouvé : toiles de prix, objets d'art, meubles rares, armes de toutes les contrées. Tu verras quel musée cela fait, si tu viens faire une pointe jusqu'ici comme tu me le promets... Vrai, pour un artiste de ta trempe, cela seul vaut le voyage.

Nous faisons aussi des visites aux deux châteaux de la localité, chez les Montaubec, et chez les Cambouliou, mais dans la stricte mesure des convenances de voisinage, l'élément féminin qu'on y rencontre étant classé par mon oncle dans les bas-fonds de la zoologie inférieure.

Une fois par semaine, le dîner chez le docteur Morand, homme de beaucoup de valeur, à qui il n'a manqué qu'une plus vaste scène, et le seul mortel qui aurait quelque influence sur le capitaine Barbassou, si le capitaine Barbassou n'échappait par son caractère à toute prédominance extérieure. La vie de famille règne ici dans sa plus heureuse grâce, représentée par une ribambelle d'enfants. Je t'ai déjà parlé du fils Morand, le spahi, et de sa cousine Geneviève.

Geneviève, avec ses dix-neuf ans, est de beaucoup l'aînée de toute une nichée, provenant d'un second mariage de sa mère. Le docteur, riche pour le pays, les a tous recueillis à la mort de sa sœur. Rien de plus charmant et de plus animé que cette maison du bon Dieu, où l'on respire dans l'air un parfum de bonheur paisible et d'honnêteté pure. Il faut voir Geneviève, *la grande*, entourée de ses quatre petits frères et sœurs à frimousses roses, tous propres, bien tenus, à la fois diables et soumis, et qu'elle régit avec une jeune raison qui n'est point toujours elle-même exempte d'espé- glerie. Est-elle jolie?.. J'avoue que je ne saurais le dire; la question de beauté chez elle est si bien primée par un certain charme d'allures, que l'on ne songe point à s'en rendre compte. Elle a certainement de beaux yeux, car son regard attire le regard, on y devine une âme. George Morand, son fiancé, l'adore et, tout *Africain* qu'il est, subit lui-même une sorte de domination qui le soumet, lui, son sabre et son cerveau brûlé. Ils sont on ne peut mieux créés l'un pour l'autre, et ils seront heureux. Elle corrigera la fougue un peu trop provençale du guerrier.

Mon oncle fait profession de détester la marmaille,... inutile d'ajouter que, dès que le capitaine arrive, toute la nichée accourt à lui, et ne quitte plus ses genoux... Il est leur cheval, il leur fabrique des bateaux... Et, l'autre jour, tu aurais pu le voir recousant, en grommelant, un bouton à la culotte de Toto (qu'il avait fait craquer en lui faisant faire la culbute), de peur que Geneviève ne grondât.

Je suis très cordialement choyé par toute la maisonnée, et tu

penses si nous dissertons à perte de vue, le docteur et moi. Ancien professeur à la faculté de Montpellier, ses travaux de physiologie l'ont conduit au matérialisme renforcé. Comme il a lu et relu mes articles spiritualistes, il s'efforce à me conquérir... D'un autre côté, mon oncle, mahométan, veut le convertir au déisme. Tu vois d'ici notre accord; on dirait une académie!

A El-Nouzha, toujours même vie; mais il faut ici que je redresse une erreur dangereuse où tu me parais t'entretenir, si j'en juge par le ton de tes lettres. Lorsqu'il s'agit de mon harem, tu as vraiment l'air de parler du séjour fantastique et troublant du bienheureux saint Antoine, en proie aux continuelles tentatives des plus belles voluptueuses de la cour de Satan. On dirait même, entre nous, que tu es moins effrayé que curieux de ces terribles flammes. Criminel!.. Enfin, passons. La vérité, c'est que tout devient habitude, et que, les premières effervescences passées, cette existence est beaucoup plus simple que tu ne penses. Il ne faudrait pas du tout t'imaginer qu'on mène là le train désordonné d'une orgie de désirs sans trêve. Ces idées-là, mon cher, ne sont que le fruit de l'ignorance et de la présomption. Sache que mon harem n'est à cette heure, pour moi, que le plus calme intérieur familial, et, sauf que j'ai quatre femmes, tout y a pris définitivement les allures les plus ordinaires du plus simple ménage. Le soir, causeries autour de la table du salon, musique et danses, où préside un aimable enjouement, le tout rehaussé par l'éducation de mes sultanes. Je mêle dans mes amours la superbe orientale d'un vizir aux tendres sentimentalités d'un Galaor; bref, le pays de Tendre au paradis de Mahomet, n'était pourtant que, depuis le retour de mon oncle, quelques nuages ont obscurci les rayons de ma lune de miel. J'ai des querelles avec Hadidjé et avec Nazli, qui veulent absolument faire une fois une escapade au château, comme Kondjé-Gul, car tu prévois que, l'émotion passée, cette folle de Kondjé-Gul, pour exciter leur jalousie sans doute, et se donner des airs de favorite, n'a point manqué de leur raconter des merveilles de ce lieu qui leur est interdit. Naturellement je me refuse tout net à cette dérogation, contraire à toutes les traditions de harem. De là, scènes d'amour, pleurs, colères que j'apaise, mais qui se transforment alors en tendres reproches d'épouses dédaignées. Enfin, que te dirai-je? Je louvoie comme tous les maris, mais je sens vaguement qu'il y a des événemens dans l'air.

Je rouvre ma lettre.

Mon ami, tu ne vas pas t'étonner, n'est-ce pas?... Une nouvelle relative à Barbassou-Pacha!

Avant-hier, comme selon la coutume je me livrais à la causerie du soir, au coucher de mon oncle, je vis qu'il bâillait d'une façon insolite. J'avais remarqué déjà ce symptôme et j'en conclus, à part moi, que, repris par ses instincts natifs de vie aventureuse, il commençait peut-être à se trouver à l'étroit dans le département du Gard.. A coup sûr, il lui manquait quelque chose!.. Et je cherchais enfin dans mon esprit quel aliment nouveau je pourrais inventer pour exercer cette activité dévorante, lorsque, comme je le quittais, il me dit :

— A propos, André, j'ai écrit à ta tante que je suis de retour... Elle arrivera probablement d'ici à la fin de la semaine.

— Ah! répondis-je. Eh bien! c'est au mieux, mon oncle, je serai enchanté de nous voir en famille.

— Oui, ça meublera la maison! reprit-il. — Allons, bonsoir, garçon!

— Bonsoir, mon oncle.

Et je le laissai.

Bien qu'il n'y eût rien que de très rationnel dans ce légitime désir conjugal, tu comprends de reste cependant que je me retirai un peu intrigué... Laquelle de mes tantes allais-je voir arriver?.. Mon oncle m'avait fait part de cet incident d'une façon si naturelle, que je n'avais songé aucunement à lui faire la moindre question indiscreète. Je me mis donc à conjecturer, d'après la situation de son esprit, à laquelle de ses épouses il pouvait bien avoir donné la préférence.

Tout d'abord, je mis à l'écart ma tante Cora, de l'île Bourbon... Il était peu probable que le pacha voulût rien ajouter à ses travaux d'ontologie sur les races de couleur... Ma tante Christina de Postero, à qui son aventure avec Jean Bonaffé méritait une disgrâce, également exclue, il ne restait donc sur les rangs que ma tante Lia Ben Lévy, ma tante Gretchen Van Cloth et ma tante Eudoxie de Cornalis, ce qui restreignait déjà de beaucoup la question; mais je t'avoue que j'eus beau mettre en œuvre toutes mes facultés d'induction, étant donné l'âge du capitaine, ses goûts présents, ses projets... je ne réussis qu'à me perdre dans un dédale d'affirmations, de contradictions, dont il me fut impossible de sortir... Ce que j'avais de mieux à faire, c'était d'attendre... J'attendis.

MARIO UCHARD.

(La seconde partie au prochain n°.)

LES

MARINS DU XVI^E SIÈCLE

III. ¹

STEPHEN BURROUGH.

I.

La Compagnie moscovite avait affranchi le grand empire de l'est du blocus maritime, qui seul aurait eu le pouvoir de l'arrêter dans son expansion. La fortune nouvelle de l'Angleterre commençait également à se dessiner. Puissance agricole et manufacturière, l'Angleterre tendait à se substituer, comme puissance commerciale, à la ligue dont elle avait jusque-là enrichi les flottes en leur confiant le transport exclusif de ses produits. C'était chez les Anglais désormais, et non plus dans la Péninsule ibérique, qu'il fallait aller chercher la féconde ardeur des entreprises lointaines, la généreuse passion des découvertes. Nous avons montré Jean Cabot donnant à cette passion son premier essor, et le second fils de Jean, Sébastien Cabot, tout occupé encore, dans sa verte vieillesse, d'attiser le foyer que son père, soixante-deux ans plus tôt, avait allumé. Les rêves du cosmographe avaient eu un dénouement imprévu. Ce dénouement était heureux sans doute, fertile en conséquences; il ne suffisait pas cependant à une ambition qui s'était promis davantage. Willoughby s'était égaré, une autre piste avait entraîné Chancellor, Stephen Burrough dédommagerait la compagnie de ces deux mécomptes.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1^{er} juillet.

Sur la pinnace le *Searchthrift* (*l'Heureuse Recherche*), chétive barque assez semblable à nos chasse-marée, n'ayant en tout que 8 hommes d'équipage et ne tirant que 4 ou 5 pieds d'eau, le vaillant compagnon de Chancelor, l'ancien maître du *Bonaventure*, si les prévisions de Sébastien Cabot se réalisaient, ferait un pas de plus dans la grande entreprise. Il n'arriverait peut-être pas, en un seul voyage, au Cathay; il arriverait tout au moins jusqu'à l'embouchure de l'Oby.

On chercherait vainement le nom et le cours de l'Oby sur la mappemonde de 1544. C'est Giles Holmes, un des compagnons de Killingworth, qui paraît avoir le premier, pendant son séjour à Kholmogory, — le *Colmogro* des Anglais, — recueilli les notions que Sébastien Cabot a sur le champ songé à utiliser. « On connaît, écrit Holmes, la route de l'embouchure de la Dvina à la Petchora. De la Petchora, voyageant avec des rennes ou avec des cerfs, on compte cinq jours de voyage par terre jusqu'au fleuve Oby; autant par eau, si l'on est en été. L'Oby est un fleuve rempli de hauts-fonds. L'embouchure a 70 milles russes de large. Sur la côte même habitent les Samoïèdes, race hideuse à voir, mais pleine d'agilité et habile à tirer de l'arc. Les Samoïèdes se nourrissent généralement de poisson ou de chair de rennes; ils se mangent aussi quelquefois entre eux. Si un marchand étranger vient les visiter, ils n'hésiteront pas, pour le bien recevoir, à tuer un de leurs enfans; en revanche, si le marchand meurt pendant son séjour parmi eux, ils ne l'enterrent pas, ils le mangent. C'est de leur pays et de contrées plus éloignées encore, mais s'étendant toujours sur le bord de la mer, que viennent les peaux de zibelines, de renards blancs et noirs, de cerfs et de faons. »

Ces renseignemens étaient bien vagues encore. La cour de Moscou en possédait de beaucoup plus précis. Les premières communications entre la Russie septentrionale et le pays des fourrures remontent à la fin du XI^e ou aux premières années du XII^e siècle. A cette époque, la grande et puissante république de Novgorod s'empara de toutes les contrées qui forment aujourd'hui le gouvernement d'Arkangel. Des colons russes vinrent occuper le pays des Tchouds, et ces colons ne tardèrent pas à nouer des relations avec les Vogouls et les Samoïèdes, qui leur apportaient chaque année « du pays des bois noirs, » les uns le produit de leur chasse, les autres le produit de leur pêche. Vers le commencement du XV^e siècle, quand Vasili II régnait à Moscou, Novgorod dut céder au fils de Dimitri Donskoï les droits qu'elle s'était arrogés sur l'antique Biarmie, devenue la Permie et l'Iougorie modernes. En 1499, Jean le Grand, Ivan III, fit franchir à ses troupes les montagnes de l'Iougorie et la vallée de la Petchora. Les Vogouls et les Ostiaks, dont

il avait fallu plus d'une fois repousser les incursions, reçurent à leur tour la visite des Russes. Une petite partie de la Sibérie septentrionale appartient dès lors, nominalement du moins, à la grande principauté de Moscou. Le successeur d'Ivan, Vasili IV, inséra dans ses titres celui de « tsar d'Obdorskoï et de Kondorskoï, » c'est-à-dire des pays situés sur l'Oby et sur la Kondora.

C'est très vraisemblablement à cette époque que fut rédigé l'itinéraire dont l'envoyé de l'empereur Maximilien, le baron Sigismond Herberstein, eut communication pendant son séjour à Moscou, et qui parut à Bâle en 1556, traduit pour la première fois par les soins du baron, en latin. La route de Moscou à Vologda devait être dès le xv^e siècle, si l'on en croit ce précieux document, une route journallement fréquentée et d'un parcours facile. La rivière de Vologda, puis celle de Soukhana, étaient également, longtemps avant l'apparition des vaisseaux de Chancelor et de Killingworth, la voie généralement suivie entre Vologda et Oustioug. Formée par la réunion des eaux de la Soukhana et du Joug, la Dvina portait, sans exiger aucun transbordement, les voyageurs d'Oustioug à Kholmogory. Cinq jours de marche encore, et l'on pouvait atteindre l'extrémité du fleuve « qui se jette par six bouches dans l'océan du nord. » Ce n'est pas toutefois à l'Océan-Glacial, c'est à la Petchora que l'itinéraire russe s'engage à nous conduire.

Faisons un instant abstraction de notre science moderne, devenons en esprit un contemporain d'Herberstein et voyons si la *Moscoviæ descriptio*, les *Chorographica tabulæ* et les *Itineraria* publiés à Bâle ne nous égareront pas dans ce long labyrinthe de lacs et de rivières, à travers lequel une révélation indiscreète nous promène. N'oublions pas d'ailleurs, lorsque la voie fluviale nous paraîtra offrir de trop amples lacunes, que là où l'eau manquait, les soldats d'Ivan III et de Vasili IV, non moins prompts à prendre un parti que les Cosaques du Don et les sauvages du nouveau continent, chargeaient sans hésiter sur leurs larges épaules « canots, hardes et vivres. » Avec « le portage », tout s'explique. Mettons-nous donc hardiment en route sur la foi du savant diplomate qui naquit en 1486 dans la Styrie, fut en 1516 ambassadeur de l'empereur d'Allemagne à Moscou et mourut en l'année 1566, président de la chambre des finances d'Autriche.

Nous devons, pour le suivre, commencer par abandonner à Kholmogory la Dvina. Il nous suffira de remonter l'espace de 200 verstes la Pinega, dernier affluent de la Dvina sur la droite, pour arriver à la rivière Kouloï; huit jours après, la Kouloï nous aura déposés sur la côte orientale du golfe, « grand comme une mer, » qui porte en effet aujourd'hui le nom de *Mer-Blanche*. Il faut ici de toute nécessité affronter l'air salin. Nous ne l'affronterons en somme que pour

une bien courte traversée, pour un trajet de cinq ou six lieues à peine. Le cap Kargoskoï est doublé; nous voici revenus pour y rester à tout jamais fidèles, à la tranquille, mais laborieuse navigation d'eau douce. Les barques tournent leur proue du côté du sud et refoulent le cours de la rivière Mezen. Elles arrivent ainsi en cinq jours à la rivière Pesa. Cinq semaines tout entières seront employées à passer de la Pesa dans la Tzilma. Quel étrange circuit et que l'on comprend bien à tant de détours, dans quelles solitudes vierges, à travers quelles régions souvent impénétrables, on veut nous emmener! Par bonheur, nous touchons au but. La Tzilma descend directement des monts de l'Iougorie et va se jeter dans la Petchora. Parvenus au point de jonction de la rivière tributaire et du fleuve, si nous nous laissons aller au fil de l'eau, le sourd murmure de la mer et des vents ne tardera pas à frapper nos oreilles. L'itinéraire russe ne compte que cinq jours pour descendre de l'embouchure de la Tzilma au poste fortifié de Poustoser. Voilà donc enfin sur le pays des nocturnes et des hippophages des notions précises, des renseignemens que les cosmographes peuvent utiliser. Sébastien Cabot ne saurait trop se hâter de retoucher sa mappe-monde.

Essaierons-nous maintenant de passer plus avant, et les guides qui nous ont servi pour atteindre les bouches de la Petchora ne nous égareront-ils pas quand ils prétendront nous mener aux bords plus inconnus et plus fabuleux encore de l'Oby? La première épreuve semble faite cependant pour inspirer confiance. Embarquons-nous de nouveau sur le grand fleuve que nous venons de descendre. Il s'agit cette fois de remonter le cours de la Petchora pendant vingt ou trente jours. Nous aurons alors franchi la distance de 200 milles environ qui sépare l'embouchure de la Tzilma, affluent de la rive gauche, de l'embouchure de l'Ousa, affluent de la rive droite. Nous n'avons guère, après tant d'efforts, changé de latitude; nous nous sommes en revanche considérablement avancés du côté de l'Orient.

L'Ousa prend sa source sur un des rameaux de la chaîne immense que les Russes ont nommée Zemnoï-Poyas, — la ceinture du monde, — *Cingulus-Mundi*. « Couvertes en toute saison de neiges et de glace, ces montagnes ne sauraient, sous le parallèle où nous sommes, être franchies sans quelque péril. Elles se prolongent si loin vers le nord qu'elles vont former la terre inconnue de l'Engro-neland. » Le duc de Moscovie, Basile, fils d'Ivan III, envoya jadis deux de ses capitaines, Féodorovitch Kourbski et le kniaz Uchatoï, pour explorer les pays qui s'étendent à l'est de cette longue barrière. Kourbski mit dix-sept jours à gravir la montagne, et encore ne put-il arriver au sommet. Un autre détachement, expédié de

Moscou à peu près à la même époque, évita ce mécompte. Il laissa derrière lui le confluent de l'Ousa et ne quitta le lit de la Petchora que lorsqu'il fut parvenu, après trois semaines du plus rude labeur, aux bouches de la Shugor et de la Podtcheria. Entre les deux rivières, les soldats firent un dépôt des vivres qu'ils avaient apportés de Russie. Ils visitèrent ensuite la contrée que bordent d'un côté le mont Cameni-Bolchoï, de l'autre la Petchora, vaste bassin qui n'a vers le nord de limites que « la mer et les îles d'alentour. » La colonne russe trouva tout cet espace rempli « d'innombrables nations, » d'oiseaux de toute espèce, d'animaux de toute sorte : zibelines, martres, castors, loutres, hermines, écureuils, sans compter sur terre des loups et des ours blancs, dans l'Océan, la baleine et le morse. Séduits par l'importance de cette première conquête, les sujets de Basile résolurent de faire un pas de plus vers l'Oby, et, pendant trois semaines, ils ne cessèrent de marcher à l'encontre du courant, pour se rapprocher autant que possible des sources de la Shugor. Du point que leurs barques, volant presque à fleur d'eau, purent ainsi atteindre, il ne fallut que trois jours pour gagner le revers interdit au capitaine Kourbski et au kniaz Uchatoï. Qu'aperçurent les Russes, quand ils se trouvèrent sur la pente orientale du Zemnoï-Poyas? Ils virent « un grand pays, une contrée sauvage, toute couverte de cèdres, ayant des habitans, n'ayant pas de maisons. » C'était la Lucomorie. Par la rivière d'Artavicha et la rivière Sibir, les hardis Argonautes gagnèrent la Sosna, dont les eaux vont directement grossir l'énorme volume de l'Oby. Quelques années plus tard, un château fut bâti à l'embouchure du fleuve, et tout le littoral compris entre Poustoser et Obdorsk reconnu, nominalement du moins, la puissance de Vasili IV.

Le cours supérieur de l'Oby était occupé par des peuplades moins faciles à soumettre que les timides Vogouls, et pendant près d'un siècle, ce fut la Permie qui dut de ce côté se tenir sur la défensive. Pour remonter d'ailleurs du château d'Obea — ou d'Obdorsk — jusqu'au confluent de l'Irtich, on aurait employé, suivant le baron Herberstein, toute une saison d'été. Sur l'Irtich se trouvaient Jerom et Tumen, résidences fameuses des kniez Juhorski. « Les Russes, observe, non sans quelque apparence de raison, le prudent diplomate, m'ont affirmé que la Lucomorie obéissait aux lois du prince de Moscou. Cependant le royaume de Tumen n'est pas très éloigné de la contrée qu'habitent les Lucomores, et le tsar Tumenski, c'est-à-dire le roi de Tumen, a récemment infligé de sérieux dommages aux provinces possédées par le grand-duc Basile. On peut en inférer que les nations de la Lucomorie, si elles subissent un joug, subissent plutôt le joug de leur proche et puissant voisin, le souverain

tartare, que celui du prince russe qui règne si loin d'elles à Moscou. »

La colonie permienne était donc constamment inquiétée. Elle n'en grandissait pas moins à vue d'œil. Il semble même qu'elle n'ait point attendu, pour se frayer un chemin vers les régions du nord-est, les explorations triomphantes des capitaines de Vasili IV. « Il y a un peuple en Moscovie qui s'appelle les enfans d'Anika. » C'est en ces termes que, dès les premières années du xvi^e siècle, on commence à parler de la famille d'Anika Strogonof. Cette famille occupait les bords de la Vitcheгда, près de la petite ville de Solvitchegodsk, par 61° 20' environ de latitude nord et 44° 37' de longitude à l'est du méridien de Paris. Le produit des salines dont Strogonof dirigeait lui-même l'exploitation ne suffisait pas à expliquer la richesse des Aniconiens. Cette fortune si promptie devait avoir quelque origine mystérieuse. Strogonof avait en effet découvert une mine dont aucun autre marchand ne songeait encore à lui disputer les bénéfices. Le premier, il voulut savoir quel était le pays d'où venaient chaque année sur le marché d'Oustioug tant de belles pelletteries, tant d'objets inconnus aux autres provinces de l'empire. Les gens qui apportaient ces précieuses marchandises ne parlaient pas le russe. Leurs habits, leur religion, leurs coutumes, les distinguaient aussi des Moscovites. Anika traita secrètement avec eux. Quand ils quittèrent Oustioug, il eut soin de les faire accompagner par dix ou douze de ses esclaves auxquels il recommanda de bien observer tous les endroits par où passerait la caravane. L'année suivante, il ne se contenta pas de charger de la même mission un plus grand nombre de ses serviteurs; il leur confia cette fois divers objets de troc : de la verroterie, des sonnettes et autres merceries d'Allemagne. Les Aniconiens voyagèrent ainsi jusqu'à la rivière Oby, traversant en route des déserts et des fleuves. Ils prirent alors une connaissance plus exacte des mœurs du peuple étrange que nous voyons, à dater de ce jour, s'introduire dans l'histoire sous le nom générique de Samoïèdes.

Les Samoïèdes n'avaient point de villes; rassemblés par troupes, ignorant complètement la culture du blé, ils vivaient de leur chasse, fort paisibles d'ailleurs et gouvernés par les anciens des tribus. Pendant quelques années, Anica continua de pratiquer sans bruit des échanges dont tout l'avantage naturellement était de son côté. Les profits de ce commerce furent tels, que les Aniconiens purent bientôt acheter d'immenses quantités de terres et faire bâtir des églises à leurs frais. « Ils avaient tant de bien qu'ils ne savaient plus qu'en faire. » La prospérité heureusement ne les aveugla pas. Ils prévirent prudemment qu'il leur serait bien difficile de conserver ce

qu'ils avaient acquis s'ils ne prenaient la précaution de se créer quelque appui sérieux à la cour. Après avoir adroitement gagné par leurs présens un des boïars le plus en crédit, ils s'ouvrirent à lui de leur découverte. Ce boïar se chargea d'en faire part à l'empereur. « Quelques gentilshommes pauvres » partirent alors de Moscou « avec les enfans d'Anica. » Ces gentilshommes parlèrent aux Samoïèdes de l'empereur de Moscovie. Ils leur firent entendre que le grand prince dont ils se faisaient gloire d'être nés les sujets, était moins un roi qu'un Dieu condescendant à habiter la terre. Un tel langage, dans la bouche de gens convaincus les premiers de ce qu'ils avançaient, ne pouvait manquer de produire une vive impression sur les simples esprits qu'il s'agissait de séduire. Les peuplades campées en deçà de l'Oby se crurent trop heureuses de pouvoir, au prix bien modique d'une redevance annuelle, acheter la protection d'un si puissant monarque. L'an 7033 de la création du monde, — 1525 de notre ère, — elles promirent de payer chaque année au tsar un tribut de deux peaux de martre-zibeline par tête d'habitant. Ce tribut devait être porté à Petchora et à Poustoser (1). Sous le règne d'Ivan IV, les Samoïèdes, qui n'avaient encore paru jusque-là qu'à la grande foire d'Oustioug, commencèrent à fréquenter le marché de Kholmogory. Ce village dépendait de l'évêché de Vologda. En 1543, il eut un gouverneur; Vasili-Mikaïlovitch Vorontzof vint y représenter la personne sacrée du tsar. A la même époque, des marchands de Kholmogory, attirés par l'appât du lucre, osèrent franchir le golfe de l'Oby et s'avancer de plus de 200 lieues vers l'Orient. « Ils virent en ce voyage plusieurs espèces d'animaux rares, de belles fontaines, de beaux bois, des herbages admirables, et divers Samoïèdes dont les uns étaient montés sur des élans, les autres traînés par des attelages de chiens qui couraient aussi vite que des cerfs. » Un de ces facteurs, dont les chroniques anglaises nous ont légué le nom, Féodor Toutigui, prétendait être arrivé ainsi, « suivant toujours la côte, » à ce lointain empire vers lequel tendaient de nouveau tous les vœux du persévérant gouverneur de la Compagnie moscovite. Quelque malentendu se glissa probablement dans cet entretien : Féodor put rencontrer des peuplades venues de la Mongolie ou des bords du lac Baïkal; il est impossible d'admettre qu'il ait visité lui-même le Cathay. Ce nouveau Sinbad trouva d'ailleurs la mort dans un second voyage; il périt, massacré, dit-on, par les Tartares.

On voit par ce rapide exposé quelles étaient les notions nouvelles que la compagnie moscovite avait acquises en 1556 sur des

(1) Le nom de Poustoser est dérivé de deux mots russes : *pousto*, désert, et *osero*, lac.

parages qu'au mois de mai 1553 elle ne connaissait encore que par les élucubrations plus ou moins plausibles d'un octogénaire opiniâtre. Ces notions peuvent jusqu'à un certain point expliquer la confiance renaissante de Sébastien Cabot. En expédiant le *Searchthrift* vers le château d'Obdorsk, on ne l'envoyait pas, comme autrefois l'*Édouard-Bonaventure*, la *Speranza* et la *Confidentia*, côtoyer dans la brume le pays des chimères. Plus d'un fantôme hantait encore cependant la province récemment conquise, et la Sibérie d'Herberstein ne ressemble guère à celle qu'ont décrite les auteurs du siècle dernier ou les voyageurs de nos jours. Le Zemnoï-Poyas et les monts Riphées sont devenus, sous leur nom moderne de monts Ourals, « une chaîne de montagnes d'une monotonie désespérante, plutôt insipide que dangereuse. » La partie méridionale du pays, malgré « son ciel lugubre, » est comparative-ment fertile et productive. Ces districts privilégiés sont, il est vrai, assez circonscrits. « Un degré de plus vers le nord, un pas au-delà du grand chemin, vous êtes dans le désert, au milieu de marais bourbeux, dans lesquels le sauvage Ostiak chasse, tout l'hiver, le renard et l'ours, se contentant, pendant l'été, qui dure deux mois, de poisson pour toute nourriture. » La Sibérie, en somme, est un très bon pays « pour des exilés, » une mine inépuisable de richesses souterraines. Ce qui en rend surtout la possession précieuse, c'est qu'elle paraît en voie de devenir, comme l'avait si bien pressenti Sébastien Cabot, le plus court des chemins qui mèneront au Cathay.

Le choix du capitaine placé sur le *Searchthrift* était déjà un gage de succès pour la mission nouvelle. Stephen Burrough passait avec raison pour un des meilleurs pilotes de la marine anglaise, et deux campagnes récentes lui avaient rendu familières les épreuves des navigations arctiques. Si un destin fatal l'enlevait prématurément à l'expédition, son frère, William Burrough, non moins habile que lui « à relever le soleil ou les côtes au compas, à mesurer l'élévation du pôle à l'aide de l'astrolabe, » serait sur le *Searchthrift* prêt à le remplacer.

Accompagné du *Philippe-et-Marie*, l'*Édouard-Bonaventure* avait pris les devans. Ces deux vaisseaux étaient déjà mouillés depuis plusieurs jours à l'embouchure de l'Orwell, quand le 27 avril de l'année 1556, « le digne Sébastien Cabot, » alors âgé de plus de quatre-vingts ans, vint visiter à Gravesend la pinnace le *Searchthrift*. L'illustre gouverneur de la Compagnie moscovite amenait avec lui plusieurs gentilshommes et des dames. Quand il eut soigneusement inspecté la pinnace dans ses moindres détails, et fait honneur à la collation qui lui fut offerte, il descendit à terre, laissant à l'équipage une gratification telle qu'on pouvait l'attendre de sa géné-

rosité bien connue. « Le bon vieillard » ne s'en tint pas là : il distribua aux pauvres de Gravesend de libérales aumônes, les invitant à prier pour l'heureux succès de l'expédition; puis il convia les deux officiers du *Searchthrift* à venir dîner avec lui à l'auberge renommée de Christophe. La confiance que montrait l'équipage de la pinnace lui semblait du meilleur augure. Dans la joie que lui inspiraient ces bonnes dispositions, il prit gaîment sa part des plaisirs de la jeune et folle bande. On le vit malgré ses seize lustres se mêler à la danse. Il fallut cependant songer à regagner Londres. La nuit s'avavançait, et la marée n'est aux ordres de personne. Sébastien Cabot dut donner à regret le signal du départ, non sans avoir toutefois recommandé Stephen Burrough, son frère et tout l'équipage du *Searchthrift* « à la conduite du Dieu tout-puissant. »

Arrêtons-nous un instant devant ce tableau et contemplons, — chose rare dans l'histoire, — la physionomie d'un homme à la fois célèbre et heureux. De quel prix plus amer avait payé sa gloire le sombre rêveur qui fatigua quinze ans les monarques catholiques de ses doléances! La destinée de Christophe Colomb fut celle qui attend généralement les poètes. Sébastien Cabot connut un meilleur sort. Le lot qui lui échut n'a été réservé par le ciel qu'aux esprits pratiques. Quand l'amiral décrit les merveilles du monde nouveau qu'il vient de découvrir, on croirait presque entendre chanter le Tasse. « Les montagnes d'où descendent en cascades les eaux claires, les ruisseaux qui serpentent à travers la plaine, les arbres chargés de fleurs, les arbustes couverts de fruits, le chant du rossignol, aussi doux qu'en Espagne, la voix même du grillon, » tout le séduit et l'enchanté. Sébastien Cabot n'a pas de ces accens, et tout nous porte à croire qu'il a ignoré ces plaisirs; les tortures morales de Christophe Colomb lui ont été en revanche épargnées. Ce n'est pas le pilote major d'Édouard VI, le gouverneur de la Compagnie moscovite, qu'on verrait, vêtu de la robe de bure de Saint-François, « invoquer à son aide les maîtres de la guerre et les quatre vents, » pleurer les Indes en proie à la révolte, se croire et se dire sans cesse plus maltraité que s'il avait donné ce joyau envié des Indes occidentales, « non pas aux Espagnols, mais aux Maures. » Il n'a trouvé le monde ni injuste, ni ingrat, et, parvenu au déclin de la vie, il songe sans amertume, — si toutefois il y songe, — au néant des grandeurs et des gloires humaines. Voilà certes deux Génois qui ne se ressemblent guère! Ce fut peut-être au début la même argile; les mains qui l'ont pétrie en ont tiré deux vases bien différens.

Le 29 avril 1556, le *Searchthrift* appareilla de Gravesend avec une belle brise de sud-ouest et alla jeter l'ancre à son tour devant l'embouchure de l'Orwell. Stephen Burrough se rendit sur-le-champ à bord de l'*Édouard-Bonaventure*. La compagnie avait désiré qu'il

gardât la conduite de ce vaisseau jusqu'à l'arrivée de l'escadre au port de Varduus. Cette escadre, le 15 mai, se trouvait à 7 lieues environ de la côte méridionale de la Norvège, par 58° 30' de latitude. La terre courait au nord-nord-ouest, au nord-quart-nord-ouest, au nord-ouest-quart-nord, « comme on peut le voir, nous dit Stephen Burrough, sur la carte. » Le 16, on reconnut l'île de Saint-Dunstan, le soleil restait alors à l'est (1). Quand on le releva au sud, la latitude fut trouvée de 59° 42'. L'escadre approchait de la hauteur de Bergen. Elle fit ainsi une vingtaine de lieues au nord-ouest, en longeant d'assez près la côte. Le 20 mai, ses vigies découvrirent à travers la brume « la haute terre au sud de Lofoden. » Le 23, Stephen Burrough se supposait par le travers « de la chapelle de Kedilwike, » quand on aperçut soudain le cap qui forme, 9 lieues environ plus à l'est, l'extrémité septentrionale du Finmark. Ce promontoire a gardé le nom que, dans le voyage de 1553, lui assigna Stephen Burrough; il s'appelle encore aujourd'hui le Cap-Nord. La partie délicate de la traversée était accomplie. Les vaisseaux n'avaient plus que 40 lieues à faire pour se rendre au mouillage de Varduus.

C'était à Varduus que Stephen Burrough devait monter de nouveau la pinnace. Le 7 juin, nous le trouvons à bord du *Searchthrift*, mouillé, en compagnie du *Bonaventure*, sur la côte occidentale de la Mer-Blanche, « dans la baie de Corpus-Christi. » Où placer cette baie sur nos cartes modernes? Tout fait présumer que les Anglais avaient jeté l'ancre dans l'anse Katchovski, petite baie « d'une demi-lieue à peine de profondeur, » située par 67° 28' de latitude. Ils quittèrent ce mouillage, suivant les expressions du journal de bord, « quand le soleil leur restait au nord-est-quart-est (2). » En sortant de la baie, les navires rencontrèrent un courant si violent qu'on eût pu croire à un ras de marée. Le *Searchthrift* et le *Bonaventure* firent d'abord d'une seule traite 20 lieues au sud-est-quart-sud. Ils durent ranger ainsi, d'après nos calculs, l'île Morjovets (3) de très près. La variation de l'aiguille aimantée se trouvait être alors dans la Mer-Blanche, non pas, comme aujourd'hui, de 7 ou 8 degrés nord-est, mais de 3 ou 4 tout au plus. L'île était à peine dépassée qu'il fallut serrer toutes les voiles. Une brume épaisse enveloppait les vaisseaux, et le fond du golfe demeurait encore en-

(1) C'est en observant et notant fréquemment l'azimuth du soleil que les navigateurs du xvi^e et du xvii^e siècle suppléaient la plupart du temps à l'absence d'horloges. Le 16 mai 1556, — vieux style, — quand Stephen Burrough relevait le soleil à l'est, — relèvement corrigé de la variation, — il était 6^h 52^m du matin (temps vrai), — midi quand Stephen le relevait au sud.

(2) C'est-à-dire à 4^h 10^m du matin (temps vrai).

(3) L'île Morjovets ou Morshovez est située dans la Mer-Blanche, à l'entrée du golfe de Mezen, par 66° 45' de latitude nord et 40° 10' de longitude est.

combré d'une énorme quantité de glaces flottantes. Le *Searchthrift* se décida le premier à continuer sa route à tout risque. Il venait de laisser tomber sa misaine et de mettre le cap au sud-sud-est quand un coup de canon retentit dans la brume. L'*Édouard* faisait à sa fidèle conserve ses adieux. La pinnace répondit par un coup d'espingole, mais le brouillard était trop intense pour que les deux navires pussent s'apercevoir. Le signal entendu heureusement suffisait. Chaque capitaine avait désormais la faculté de naviguer à sa guise. Le *Searchthrift* allait poursuivre seul l'aventureux projet; l'*Édouard-Bonaventure* se rendait sur la rade de Saint-Nicolas; il devait y attendre son ancien commandant, Chancellor, déjà parti de Moscou pour Vologda et Kholmogory avec un ambassadeur d'Ivan IV.

Le 9 juin, Stephen Burrough avait traversé de biais la Mer-Blanche et passé sans encombre de la côte des Lapons à la côte des Kerils, de la rive occidentale du golfe à la rive orientale. Un nouveau havre recevait la pinnace. Ce havre, où le *Searchthrift* mouillait par 8 brasses d'eau, n'était autre que l'entrée de la rivière Kouloï, située par 66° 12' de latitude. Le 18 juin, Burrough voulut reprendre le large; le vent du nord le contraignit de rentrer en rivière. Plusieurs bateaux russes s'étaient, pendant ce temps, rassemblés à Kouloï; chaque jour y amenait de nouvelles *lodias*, qui descendaient l'une après l'autre le fleuve. Les moindres avaient 24 hommes d'équipage. Bientôt on put compter trente de ces bateaux, tous à peu près semblables. Dans le nombre s'en rencontra un dont le patron, par une singulière fortune, prit en amitié le capitaine du *Searchthrift*. Ce patron, nommé Gabriel, paraît avoir été doué d'une bienveillance et d'une fidélité peu communes. Il apprit à Stephen Burrough que la flottille réunie à Kouloï avait pour destination Petchora, « importante pêcherie de saumons et de morses. » Il lui fit également comprendre qu'avec un bon vent, il fallait sept ou huit jours pour se rendre de Kouloï à l'embouchure de la Grande-Rivière. Rien ne semblait plus naturel et plus simple que de suivre les *lodias* quand elles appareilleraient, puisqu'on avait à faire la même route, mais les *lodias*, avec le vent en poupe, marchaient beaucoup mieux que le *Searchthrift*. Le 22 juin, la pinnace et toute la flottille russe cinglaient de compagnie vers le nord. La brise était fraîche et soufflait de l'arrière. Les *lodias* eurent bientôt pris une très grande avance. Stephen Burrough n'aurait donc pas tardé à se trouver sans guide, si Gabriel ne fût resté fidèle à la promesse qu'il avait faite à son ami, le capitaine anglais, « de ne pas l'abandonner et de lui montrer les bancs sur la route. » Dès qu'il vit la pauvre pinnace ainsi distancée, Gabriel n'hésita pas à se séparer de

ses compagnons. Il amena ses voiles et attendit le *Searchthrift*. Le 23 juin, au moment où le soleil restait à l'est-nord-est (1), Stephen se trouva par le travers d'une pointe qu'il nomme le cap Saint-Jean et qui devait être le cap Kanushin. « De cette pointe à la rivière ou baie qui va jusqu'à Mezen, c'est toute terre noyée, hauts-fonds et bancs de sable. Vous avez à peine 2 brasses d'eau que vous ne voyez pas encore la terre. » En voulant aller jeter l'ancre dans une crique située non loin du cap Saint-Jean (2), probablement dans la rivière Shemoksha, le *Searchthrift*, toujours guidé par Gabriel, faillit de bien peu se perdre sur la barre et terminer là son voyage. Où passait la lodia, la pinnace, en dépit de son faible tirant d'eau, pouvait encore se trouver arrêtée. Gabriel ne s'en doutait pas peut-être; Stephen Burrough aurait dû y songer. De nouvelles lodias occupaient cette étape. Un des patrons vint à bord du *Searchthrift*. Il avait revêtu sa plus belle veste de soie et orné son cou d'un riche collier de perles. C'était un glorieux et, qui pis est, un jaloux. La faveur dont jouissait l'honnête Gabriel lui fit sur-le-champ ombrage. « Comment pouvait-on accorder confiance à cet homme, qui n'était que le fils d'un prêtre? Son père, à lui, était un gentilhomme. » Mieux eût valu, on en conviendra, pouvoir, en fait d'ancêtres, se recommander dans cette occasion d'un pilote. L'art de conduire un navire au milieu des bancs ressemble à l'instinct du chien de chasse; il constitue une aptitude à part, on serait presque tenté de dire héréditaire : puisque le nouveau venu, pas plus que Gabriel, ne possédait du sang de pilote dans les veines, le plus sage n'était-il pas encore de s'en remettre, pour la suite du voyage, au pratique, qui, à défaut d'habileté, donnait du moins des preuves incontestables de son bon vouloir?

Le 4 juillet, le vent soufflait de l'est-nord-est. Le *Searchthrift* en profita pour appareiller, et, faisant route au nord, doubla le cap Saint-Jean. Singulier promontoire, « élevé d'une dizaine de brasses au-dessus de l'eau, sur lequel on n'apercevait ni arbres, ni pierres détachées, ni rocher affleurant le sol; terre noire, si pourrie que, quand une parcelle s'en détache et tombe dans la mer, elle flotte, comme ferait une pièce de bois. » Lès Anglais avaient à peine dépassé de 2 lieues cette tourbière qu'ils aperçurent, — « véritable régäl en pareil pays, » — une maison bâtie dans la vallée, et, peu de temps après, trois hommes au sommet d'une colline. Stephen

(1) Autrement dit à cinq heures du matin.

(2) Par 67° 10' de latitude. Le journal de Stephen Burrough dit 66° 50'; mais les latitudes du *Searchthrift* sont souvent en erreur de quinze ou vingt minutes. Cette approximation est déjà fort remarquable quand on se représente les instrumens dont on faisait alors usage.

Burrough jugea que les hommes avaient dû venir de quelque autre endroit pour établir en ce lieu désert les pièges qu'on tend d'habitude aux animaux à fourrure. En se rapprochant de la côte, les marins du *Searchthrift* découvrirent en effet des trappes dressées en grand nombre.

A 15 lieues dans le nord-nord-est du cap Saint-Jean, commencèrent à se montrer les dunes de sable. Par 68° 30' de latitude, on en vit la fin; la côte avait de nouveau changé d'aspect. Elle s'étendait vers le nord-quart-nord-ouest et l'eau devenait rapidement plus profonde. Le 8 juillet, le *Searchthrift* doubla le cap Canin. Stephen Burrough détermina très exactement la position de cette pointe rocheuse, qui marque, du côté de l'est, l'entrée de la Mer-Blanche. Le 10, la pinnace était encore une fois à l'ancre. Une tempête menaçante se formait peu à peu dans le nord-ouest. Attendre au mouillage ce vent qui tout à l'heure allait probablement battre en côte, c'eût été se résigner à périr corps et biens. Où chercher pourtant un refuge dans ces parages qu'on n'avait jamais visités? On distinguait bien, il est vrai, non loin du cap Canin, une sorte de coupure qui paraissait se prolonger assez avant dans les terres; la sonde, par malheur, laissait peu d'espoir de pouvoir arriver jusqu'à cet enfoncement où l'on eût peut-être rencontré un abri. L'inquiétude de Burrough était grande. Pendant que ses regards se portaient alternativement sur les divers points de l'horizon, allant du nuage sombre où grossissait l'orage à la côte que la houle frangeait déjà d'une large bande d'écume, une voile se montra tout à coup sortant de la crique dont les marins du *Searchthrift* jugeaient impossible de tenter l'accès. Gabriel venait au secours de ses amis. En passant près de la pinnace, il fit signe à Stephen Burrough de se diriger vers l'est. Le *Searchthrift* sur-le-champ leva l'ancre et fit route à l'est-quart-sud-est, avec des vents d'ouest-nord-ouest. Le temps était très brumeux. Burrough parvint pourtant à suivre Gabriel. Le 11 juillet, on avait fait une trentaine de lieues. La lodia piqua droit à terre et la pinnace se maintint dans ses eaux. C'était vers un port qu'on se dirigeait, mais vers un port défendu par une formidable ligne de brisants. Le *Searchthrift* passa la barre par deux brasses et quart environ. En dedans de ce seuil, les sondeurs trouvèrent cinq brasses, quatre brasses et demie, trois brasses. La pinnace pouvait librement tourner sur ses ancres; le fond ne lui ferait pas défaut. Cherchez sur la carte le port Morgionets, — c'est là que Stephen Burrough prétend avoir mouillé, — vous ne rencontrerez aucun nom qui rappelle de près ou de loin celui-là. En revanche, vous avez le choix entre deux enfoncemens marqués sur la côte orientale de la presqu'île Canin :

Nambalniza (1) et Rybnaïa. Sur le rivage beaucoup de bois flotté, — ce bois ne pouvait venir que des côtes de la Tartarie; — mais nulle trace de végétation. Les oiseaux de mer se trouvaient chez eux dans cette solitude; on en pouvait voir là de toutes les espèces : mouettes, goëlands, pies de mer, sans compter maintes variétés encore innommées ou pour la plupart même inconnues. Le 12 juillet au matin, Gabriel aperçut une fumée au large. Il se dirigea de ce côté avec son bateau. Au moment où le soleil restait au nord-ouest (2), on vit la lodia revenir au mouillage. Gabriel n'avait pas fait une sortie infructueuse. Il ramenait un de ces êtres étranges qui, au témoignage de Féodor Toutigui, « ont coutume de passer tout un mois dans la mer sans poser une seule fois le pied sur la terre ferme. » Entre le veau marin et le pêcheur samoïède, il serait difficile de distinguer l'homme, car le pêcheur se taille d'ordinaire un vêtement complet dans la peau de l'amphibie. Les dépouilles du phoque enveloppent tout le corps de la tête aux pieds, les mains mêmes disparaissent; il ne reste de découvert que le visage. La fantastique bordure de la mappemonde elliptique défilaient ainsi peu à peu devant les Anglais. Après les Scricfni, les Nocturnes et les Hippophages, c'étaient maintenant *los que tienen todo el cuerpo como de persona umana, salvo la cabeza, que tienen como de puerco, y que gruñendo se entienden como puercos* (3), qui semblaient à leur tour se détacher du cadre. Sous plus d'un rapport, Sébastien Cabot, Giles Holmes, Herberstein, les avaient calomniés. Aux étrangers admis dans leurs domaines, ces êtres monstrueux ne se faisaient connaître que par leur courtoisie et leur extrême douceur. Le Samoïède qu'amenait Gabriel avait apporté trois jeunes oies et une jeune macreuse; il en fit don à Stephen Burrough.

Le 14 juillet, le *Searchthrift* quittait la côte orientale de la presqu'île Canin et faisait 25 lieues à l'est. Les Anglais virent alors au nord-ouest une île qui leur restait à 8 lieues de distance environ. C'était l'île Kolguef, qu'avait déjà contournée Willoughby. Le 15, traversant la grande baie de Tcherskaïa et doublant un cap Sviatoï, qu'il ne faut pas confondre avec le promontoire du même nom situé sur la côte de la Laponie, ils franchissaient « la dangereuse barre de la Petchora. » Dans la passe même, le *Searchthrift* ne trouva qu'une brasse d'eau. La mer de chaque côté brisait avec furie, et

(1) Ce serait Nambalniza, si la latitude observée par Burrough, — 68° 20', — est exacte; mais, sans manquer de respect aux meilleurs observateurs de cette époque, il ne faut pas trop tenir compte avec eux des tiers de degré.

(2) A 8 heures 45' du soir.

(3) Légende de la mappemonde de Sébastien Cabot, *Tabula prima*, n° 10.

ce ne fut pas sans quelque émotion que Stephen Burrough se jeta au milieu du tourbillon d'écume où la lodia russe s'était la première engagée. Le 20 juillet, la pinnace reprenait la mer; Gabriel et Stephen Burrough, d'un commun accord, séparaient leurs fortunes. Le temps était beau et le vent soufflait de terre: Stephen n'en eut pas moins « à remercier Dieu que son vaisseau tirât si peu d'eau, » car il lui fallut, pour sortir du fleuve, traverser un fond moindre encore que celui qu'il avait rencontré en y entrant.

Stephen n'avait eu jusqu'alors à subir que les épreuves inhérentes à tout voyage de découverte. Un danger plus sérieux, dont paraît avoir été exempte la navigation de Willoughby, l'attendait à la sortie de la Petchora. Le 21 juillet, les marins du *Searchthrift* crurent apercevoir la terre du côté de l'est. Ils venaient de découvrir en réalité un monstrueux amas de glace.

La glace qui encombre si souvent les bassins des mers polaires a deux origines différentes. L'une est le produit de l'eau douce, l'autre de l'eau salée. Les montagnes flottantes qu'on rencontre parfois errant au gré des vents, jusque sous le 48^e degré de latitude, sont des glaciers pareils à ceux des Alpes. Un long suintement a limé leurs crampons, et l'obliquité de leur poids les a fait glisser peu à peu du flanc de la montagne. Ces glaciers ne constituent pas seulement, quand il leur arrive de se détacher du rivage, un immense archipel dérivant tout d'une pièce vers le sud. Outre la vaste et uniforme dérive que leur impriment les courans polaires, ils ont à subir une autre action. Bien qu'ils émergent à peine de 200 pieds au-dessus de la surface, alors même que la hauteur totale de l'*iceberg* en mesure souvent près de 2,000, cet énorme tirant d'eau ne saurait être le gage d'une inertie complète. Le vent pousse les diverses fractions de la banquise devant lui, et il les pousse généralement d'un mouvement inégal. Le baleinier qui prend le parti d'abriter son navire sous ce rempart à pic et d'y fixer pour un instant son câble, aurait donc tort de se fier à une vaine apparence: le bloc se meut, — *si muove*. — Il se meut, et, suivant la superficie émergée qu'il déploie, suivant le plus ou moins d'aptitude que sa carène possède à fendre l'onde, il demeure en arrière des autres flots ou les gagne insensiblement de vitesse. De ces inégalités de marche résultent des collisions formidables. On croirait assister à la rencontre de deux mondes. Le cristal éclate avec un long craquement sous le choc, la masse se divise et de larges fêlures sillonnent en tous sens la montagne tout à l'heure compacte et transparente. Pour l'flot qui vogue isolé, la dissolution se fait peu attendre. La température plus élevée des couches inférieures de l'Océan l'attaque par le bas; par en haut, le soleil d'été travaille sans relâche à le démolir. Sur les flancs ruinés de la forteresse qui s'écroule descendent

avec fracas les clochers dentelés, les pyramides aiguës, les grands pans de murailles; puis, comme un cétacé qui vient respirer l'air, montent en bouillonnant les fragmens détachés que, du fond de l'abîme, laisse échapper de temps en temps la base. Hier on eût dit un de ces châteaux merveilleux qui surgissent en une nuit sous la main des fées; aujourd'hui ce n'est plus qu'un amas de décombres; dans quelques heures on pourra distinguer à peine quelques glaçons noirâtres qui se tiendront humblement à fleur d'eau. L'île a disparu; il faut maintenant se tenir en garde contre les écueils.

Tous ces débris qu'a laissés le vaste effondrement ont la dureté du roc et le tranchant du fer. Il n'en est pas tout à fait ainsi de l'amas spongieux produit par la congélation de l'eau salée. Deux glaçons placés côte à côte indiqueront facilement par leur seul aspect quelle fut leur provenance. Le glaçon d'eau douce, essentiellement diaphane, prendra, sous les rayons du jour qui le traversent sans peine, une belle teinte d'émeraude; le glaçon tout chargé de matières salines demeurera blanchâtre, poreux et presque opaque. Ce dernier s'écrasera aisément sous le pied; pour fendre l'autre, il faudra recourir à la hache. Au temps de Stephen Burrough, on n'admettait pas que l'eau de l'Océan pût se congeler. Les marins, comme les cosmographes, croyaient reconnaître, dans les champs de glace auxquels venaient butter leurs navires, la débâcle des grands fleuves consolidée de nouveau par un froid subit. Aujourd'hui la congélation de l'eau de mer a été établie à la fois par l'observation et par l'expérience. On sait que, pour solidifier de l'eau contenant à peu près la trentième partie de son poids en matière saline, un froid de 3 degrés centigrades au-dessous de zéro peut suffire. La cristallisation sera sans doute encore imparfaite. Conservant dans ses interstices le liquide salin, la glace n'aura que la contenance granulaire d'un sirop congelé. Un froid plus intense pourra débarrasser la couche inférieure de tout le sel qu'elle contient; la croûte superficielle ne dépouillera jamais complètement cet aspect glutineux que lui donne l'humidité entretenue par la présence d'un corps étranger au sein des minces plaques dont elle se compose.

Il faut des siècles pour former un glacier; les champs de glace saline se détruisent et se recomposent tous les ans. Dès le mois de mai, ils commencent à éprouver l'action dissolvante du soleil; bientôt le dôme se brise sous l'influence du vent et de la vague, les fragmens disjoints s'écartent et se dispersent dans des sens opposés. Avant la fin de juin, il ne reste plus de bancs de glace compactes; mais c'est alors surtout que de longs et terribles conflits s'engagent. Les glaçons se compriment, se broient ou se chevauchent. Il se produit comme un plissement général dans la plaine tourmentée, et,

quand un froid intense viendra de nouveau souder toutes ces masses tabulaires, ce ne sera pas la surface unie d'un grand lac, ce sera une sorte de conglomérat confus, un véritable chaos de vallées, de ravins, de collines, qui se trouvera tout à coup saisi et immobilisé par le vent du pôle.

On ne rencontre pas de glaciers au sud de la Nouvelle-Zemble. La portion de cet archipel, qui s'étend sous le parallèle de 72 degrés, s'élève à peine à 1,900 pieds au-dessus de la surface de la mer et n'atteint pas, par conséquent, le niveau des neiges éternelles. Au nord seulement, on a pu mesurer des pics de 3,000 et 4,000 pieds de haut. En revanche on est exposé, dès qu'on a dépassé l'île Kolguef, à tomber inopinément au milieu des champs de glace que nous venons en dernier lieu de décrire.

Stephen Burrough, le 21 juillet 1556, se trouva, en moins d'une demi-heure, enfermé au sein de la banquise, entouré de toutes parts avant d'avoir pu le soupçonner. « C'était, dit-il, un terrible spectacle. Le vent, très faible, nous permettait à peine de gouverner. Pendant six heures, tout ce que nous pûmes faire, ce fut de nous écarter d'un monceau de glace pour aller donner immédiatement sur un autre. Quand nous eûmes réussi enfin à nous dégager, nous prîmes le plus près et gouvernâmes à l'est. » Du 22 au 27 juillet, la pinnace avançait lentement, souvent gênée de nouveau par les glaces, plus fréquemment encore arrêtée par le calme. Le *Searchthrift* naviguait entre le parallèle de 70 degrés et celui de 70° 30'. La quille d'un vaisseau européen avait déjà sillonné ces parages, et Stephen Burrough ne l'ignorait pas. Il faut bien se garder de mettre sur le même rang la pinnace le *Searchthrift* et le ship la *Speranza*. Ce n'est rien, en effet, quand il s'agit de pareilles entreprises, de passer le second. Le difficile est d'oser affronter ce que nul œil humain n'a encore entrevu. La *Speranza* était un navire de 160 tonneaux, la pinnace n'en jaugeait pas 30; le plus gros navire n'est pas le plus commode à sortir d'embaras. Le *Searchthrift*, à tout prendre, eût à peine mérité le nom de chaloupe. Les audaces d'une chaloupe lui étaient donc permises; il est vrai qu'en même temps la prudence d'une chaloupe lui était commandée : nous verrons tout à l'heure Stephen Burrough s'en souvenir. Pendant que la pinnace se balance immobile sur la vague endormie, quelle est cette montagne humide qui s'est gonflée tout à coup sous sa proue? Est-ce un rauque mugissement, ou l'haleine à demi étouffée d'un grand soufflet de forge qu'on entend s'élever des profondeurs de l'abîme? L'onde s'entr'ouvre enfin, une carcasse gigantesque apparaît. Dieu soit loué! Ce n'est qu'une baleine; mais c'est une baleine monstrueuse. « Nous aurions pu la harponner, avoue naïvement le capitaine du *Searchthrift*; nous jugeâmes plus

sage de nous abstenir. La baleine provoquée aurait été de taille à chavirer notre vaisseau. » Des deux masses que le hasard mettait en présence, la plus lourde et la plus résistante n'était pas en effet la pinnace. « J'appelai immédiatement l'équipage sur le pont, ajoute Stephen Burrough, nous criâmes tous ensemble, et nos cris décidèrent le monstre à s'éloigner. » Les monstres s'éloignent, les fantômes s'évanouissent; que les antiques légendes fassent place « aux livres de bonne foi (1)! »

Un groupe d'îles s'aperçoit bientôt vers ce point de l'horizon où le soleil se lève. Le *Searchthrift* laisse porter et, quelques heures après, son ancre a mordu, par 15 et 18 brasses, un fond de vase noire. La pinnace a trouvé là un assez bon mouillage, et, « ce qui n'était pas non plus à dédaigner, » elle y a trouvé de l'eau douce. Rien de plus simple que d'emplier ses futailles d'eau potable quand on a fait la rencontre d'un glacier flottant; les cavités du moindre iceberg sont autant de bassins d'où la manche de toile fera descendre sans peine un courant exempt d'amertume. Les champs de glace saline n'offrent pas cette ressource, et il est difficile, quelque soin que l'on prenne d'en faire égoutter les blocs, d'obtenir ainsi un liquide qui ne demeure empreint de la saveur la plus désagréablement saumâtre. Stephen Burrough, au milieu de tant de glaçons, ne se félicitait donc pas sans raison d'avoir découvert une aiguade. Dès qu'il eut renouvelé au mouillage sa provision d'eau douce, il voulut s'occuper sans retard de chercher, à travers les terres qui l'avaient arrêté, comme elles avaient déjà suspendu la marche de Willoughby, une ouverture quelconque qui pût lui donner un libre accès du côté de l'Orient. L'honnête Gabriel ne se trouvait plus là pour aider de son expérience les navigateurs étrangers. Depuis qu'ils avaient quitté la bouche occidentale de la Petchora, les Anglais ne demandaient plus leur chemin qu'à la boussole et aux astres. Combien de fois il dut leur arriver de regretter le temps où la pinnace de Ratcliffe n'avait qu'à se laisser conduire par la lodia de Kouloï, où il lui suffisait de marcher dans les eaux de la barque russe pour passer à sa suite entre les bancs du large et les écueils du port! Cette longue tutelle n'avait-elle pas, jusqu'à un certain point, ébranlé la confiance qu'auraient dû avoir en leurs propres forces les deux élèves de Sébastien Cabot? Mouillés par 70° 42' de latitude, ils appelaient de leurs vœux, sans toutefois oser l'espérer, un nouveau pilote; et, chose à peine croyable en ces solitudes, le pilote se trouva! Ainsi, ce qui avait constamment manqué à Willoughby, ce qui lui avait manqué sur les côtes de la Laponie, aussi

(1) « Et pour ce, dit avec raison Marco-Polo, mettons les choses vues pour vues, et les entendues pour entendues. »

bien que sur les côtes de la Nouvelle-Zemble, les marins du *Searchthrift*, à deux reprises différentes, l'obtinent d'une faveur spontanée du sort. Willoughby semble avoir été la victime expiatoire qu'attendait l'Océan arctique profané par l'audace des enfans de Japhet. Nul secours ne lui vint en aide, et, de quelque côté qu'il se retournât, il n'eut jamais, dans son amère détresse, que le choix de la catastrophe. Stephen Burrough au contraire, dans chaque perplexité, devait rencontrer un appui : Gabriel d'abord, un autre Keril ensuite.

II.

Les habitans des côtes de la Mer-Blanche sont encore aujourd'hui les meilleurs marins de toute la Russie. Entrepreneurs jusqu'à la témérité, ils se distinguent aussi par l'amour du travail, la probité et les mœurs les plus hospitalières. La sobriété seule ne fait pas partie de leurs vertus. Toute leur science nautique est d'ailleurs demeurée une science d'instinct. Ils n'en vont pas moins, guidés par leur mémoire et par l'aspect des côtes, commercer en Norvège, pêcher à la Nouvelle-Zemble. La forme et la voilure de leurs navires se prêteraient peu à un long loupoyage. Le vent cesse-t-il de souffler favorable, les Kerils laissent sur-le-champ porter vers l'abri le plus proche. S'ils manquent de rades où se réfugier, le cas ne laisse pas de devenir grave. Le calcul de l'estime ne suffira pas à diriger la lodia, et la nef de sapin aux trois voiles carrées ne saura désormais qu'errer à l'aventure. Parties en même temps que le *Searchthrift* de la rivière Kouloï, quatre lodias furent ainsi poussées, en partie malgré elles, de Kanin-Noss à la terre de l'Oïe. Le 28 juillet, un de ces bateaux venait accoster l'île sous laquelle Stephen Burrough avait jeté l'ancre. Le patron se nommait Loshak. Jamais capitaine dévoyé de sa route ne se montra moins déconcerté.

Dès sa première entrevue avec Stephen Burrough, il lui déclara sans hésitation que la pinnace avait dépassé le détroit qui pouvait la conduire à l'Oby. « Cette côte où nous avons tous les deux abordé s'appelle, lui dit-il, *Novaïa Zemlia*, ce qui signifie en russe la nouvelle terre. C'est ici que se trouve la plus haute montagne du monde. Camen-Bolchoï, sur le continent, n'a pas de sommet qui puisse atteindre à cette élévation. » Si Loshak n'eût point eu d'autres renseignemens à fournir, sa rencontre eût été d'un prix insignifiant; mais Loshak se faisait fort d'indiquer comment on pouvait arriver au pays des Vogouls et Stephen Burrough recueillait avidement tous les détails que le Keril lui-même avait reçus des pêcheurs samoïèdes. Un miroir d'acier, deux cuillers d'étain, une paire de couteaux renfermés dans un étui de velours payèrent am-

plement cette leçon de cosmographie. Loshak offrit en retour aux Anglais dix-sept oies sauvages.

Le 31 juillet, le vent fraîchit et ne tarda pas à tourner à l'ouest. Le *Searchthrift* en profita pour aller mouiller au milieu d'un groupe d'îles peu distant de la côte méridionale de la Nouvelle-Zemble. La pinnace s'engageait ainsi peu à peu dans le détroit que les Russes appellent aujourd'hui Karskie-Vorota, — la porte de la mer de Kara, — et que les Anglais désignèrent longtemps sous le nom de détroit de Burrough. Ce canal a près de 10 lieues de large; il sépare la grande île Vaigats de la terre découverte par Willoughby et retrouvée par l'ancien maître de l'*Édouard-Bonaventure*. Retenu pendant deux jours au mouillage par la dérive des glaces et par les tempêtes de neige, Stephen Burrough appareilla le 3 août et parvint à gagner l'extrémité nord-est de l'île Vaigats, en d'autres termes, le cap Bolvanovsky, situé par 70° 29' de latitude. Là se trouvait déjà rendue la lodia de Loshak. « Les morses se font rares sur ces îles, dit au capitaine de la pinnace anglaise l'entreprenant patron. Si Dieu nous envoie un temps et un vent favorables, j'irai jusqu'à l'Oby avec vous; j'irai du moins jusqu'à la rivière Naramzay, — probablement la rivière de Kara, — où le peuple n'est pas aussi sauvage que les Samoïèdes de l'Oby. Ces derniers tirent sur tous les hommes qui ne peuvent s'adresser à eux en leur langue. Les Samoïèdes de Naramzay visitent au contraire souvent l'île Vaigats. Ils n'ont pour subsister que le produit de leur chasse et le blé que nous leur apportons. Leurs canots, comme leurs tentes, sont faits de peaux de rennes. Quand ils arrivent à terre, ils emportent la barque qui leur a servi sur leur dos. Adroits chasseurs, ils n'ont pas d'habitations fixes, ignorent complètement l'usage de l'écriture et adorent de grossières idoles auxquelles, de temps à autre, ils viennent, ici même, adresser leurs prières ou faire leurs sacrifices. »

Le cap Bolvanovsky semble avoir été de longue date un promontoire sacré. Quand Stephen Burrough, accompagné de l'intelligent Keril, descendit à terre, Loshak le conduisit vers un monceau d'idoles samoïèdes, au nombre de trois cents environ. « C'était bien, dit Burrough, le plus brutal ouvrage que j'eusse jamais vu. » La plupart des idoles affectaient la forme d'hommes, de femmes ou d'enfants; quelques-unes n'étaient qu'un vieux bâton avec deux ou trois coches destinées à figurer la bouche et les yeux. Toutes se présentaient barbouillées de sang. De distance en distance, devant ce panthéon sauvage avaient été dressés de gros blocs de bois pour y poser, suivant toute apparence, à la portée des dieux les sanglantes offrandes qu'on leur apportait. Le sol gardait encore tout alentour de nombreuses traces des Samoïèdes et de leurs traîneaux. Les foyers et les broches dont ils avaient fait usage se rencontraient

aussi çà et là. Il était évident que l'île Vaigats recevait souvent la visite de ces tribus nomades et que le canal qui séparait l'île de la terre ferme devait être un canal facile à traverser.

Le 5 août, un terrible amas de glace parut se diriger sur le mouillage qu'occupait le *Searchthrift*. La mer de Kara se mettait en mouvement. Il fallut s'éloigner au plus vite et retourner sous la côte méridionale de la Nouvelle-Zemble. Le bateau de Loshak et deux petites lodias de Kholmogory ne tardèrent pas à y rejoindre la pinnace. Stephen Burrough se fit descendre à terre et se mit en devoir d'observer avec soin la variation du compas ainsi que la latitude. Ses préoccupations de capitaine, si graves qu'elles pussent être, ne lui faisaient jamais oublier ses devoirs d'hydrographe. La variation ne dépassait pas 8 degrés nord-ouest; la latitude 70° 25'. Stephen Burrough s'opiniâtrait encore à ces observations, quand il vit tout à coup les trois lodias quitter précipitamment le mouillage et se diriger vers le sud. Ces bateaux, pour gagner le large, durent circuler au milieu des îles et passer par-dessus des bancs où la pinnace ne pouvait songer à les suivre. Burrough resta donc à l'ancre, se demandant en vain d'où venait la hâte de ses compagnons et pourquoi Loshak, jusque-là si fidèle, s'éloignait le premier sans avoir pris le temps de lui faire ses adieux. Le ciel, dès le lendemain, se chargeait d'expliquer cette fuite et de justifier l'apparent abandon. Un effroyable coup de vent de nord-nord-est s'abattit sur la rade où s'était réfugié le *Searchthrift*. L'instinct des Kerils les avait dès la veille avertis d'un péril qui n'admettait pas, pour y échapper, de délai. La petite île qui couvrait la pinnace de la mer du large fut, en quelques minutes, entourée et débordée par les glaces. La tempête se prolongea ainsi du 6 au 8 août, accompagnée de neige, de pluie, de grêle. Jamais situation ne fut plus périlleuse. Le vent se calma enfin et passa insensiblement du nord-est au sud-est. Le moment était venu de suivre l'exemple des Russes et d'abandonner des parages où l'on se trouvait exposé à de tels assauts.

La neige, dans les régions arctiques, commence généralement à tomber dès les premiers jours du mois d'août. L'épais brouillard qui flotte dans l'atmosphère se dépose en même temps sous forme de gelée blanche et couvre le sommet de toutes les éminences; la surface de la mer fume comme un four à chaux. La première couche de glace ne tardera pas à s'étendre sur les flots alourdis. Vers la fin d'octobre, la mer solidifiée n'aura pas moins de cinq ou six pieds d'épaisseur. Le 9 août, Stephen Burrough parvint à se mettre au large des bancs et des petites îles. Le temps était si brumeux qu'on pouvait à peine distinguer les objets à la distance d'une ou deux encâblures. Stephen donna l'ordre de ferler toutes les voiles

pour faire peu de chemin. Une éclaircie lui permit heureusement, vers le soir, de rétablir sa voilure et de serrer le vent pour redescendre au sud, le long de l'île Vaigats. Le brouillard et la pluie vinrent alors de nouveau envelopper la pinnace. Il fallut s'en fier à la sonde pour se tenir à une distance convenable de la terre. Le 12 août seulement, la brume se dissipa, et une jolie brise de nord-est conduisit le *Searchthrift* près de l'extrémité sud-ouest de l'île Vaigats. Stephen Burrough n'espérait plus rencontrer de Russes, — les lodias de Kouloï, comme celles de Kholmogory, faisaient probablement à cette heure route directe pour le port; — Stephen se flattait de pouvoir encore s'aboucher avec quelques chasseurs samoïèdes. Le canot qu'il s'empressa d'envoyer à terre revint bientôt à bord. Cette embarcation n'avait rencontré nul indice qui pût faire soupçonner que des êtres humains se fussent attardés sur une côte que la neige couvrait déjà toute entière de son blanc linceul. Les Samoïèdes eux-mêmes s'étaient retirés vers le sud. Le 13 août, le vent souffla de l'ouest, et les Anglais durent, à travers la brume qui persistait toujours, aller chercher sur un autre point de la côte un meilleur mouillage. Celui qu'ils occupaient ne les défendait que contre le vent d'est. Ils firent route ainsi pendant quelque temps, à l'aveugle; puis jugeant à l'état de la mer qu'ils se trouveraient désormais suffisamment abrités, ils laissèrent à tout hasard retomber leur ancre. Quand le ciel s'éclaircit, ils reconnurent qu'ils étaient entrés dans un long bras de mer, — probablement dans la baie de Liam-tchina (1). — Le 19, à trois heures de l'après-midi, la brume se dissipa et le vent vint à l'est-nord-est; le *Searchthrift* en profita sur-le-champ pour appareiller.

« Nous fîmes ainsi 8 lieues au sud-quart-sud-est, dit Stephen Burrough, pensant apercevoir les dunes que nous avions reconnues un mois auparavant à l'est de l'embouchure de la Petchora. » A sept heures du soir, les dunes n'avaient pas encore paru. Stephen Burrough jugea prudent de tirer au large. Que n'eût-il pas donné pour faire en cette crise la rencontre d'un autre Gabriel ou d'un second Loshak! Mais il ne lui restait plus d'autre ami que la sonde, d'autre conseiller que son astrolabe, et ces deux guides muets lui recommandaient avant tout une sage méfiance. Stephen Burrough semble avoir éprouvé ici une émotion que trahit rarement sa relation aussi froide que fidèle : « Nous serrâmes, dit-il, notre grand'voile, — car le vent augmentait toujours, — et nous gouvernâmes, sous notre seule misaine, à l'ouest-nord-ouest, avec des vents d'est-nord-est. A la nuit, il éclata une si terrible tempête que nous n'en avons pas

(1) Cette baie, d'après la carte américaine de 1872, serait située un peu au nord du cap Grebeni, par 69° 56' de latitude nord, 56° 34' de longitude est.

encore vu de pareille, bien que nous en eussions essuyé beaucoup depuis notre départ d'Angleterre. On a peine à comprendre comment notre frêle barque put résister à ces lames monstrueuses. Dieu, qui n'abandonne jamais ceux qui se confient en lui, vint sans doute à notre aide. Le 20 août, la tempête était dans toute sa fureur; le vent ne tarda pas à mollir et à tourner au nord. J'estimai que la pointe occidentale de la rivière Petchora devait nous rester au sud, à la distance de quinze lieues environ. Nous établîmes notre grand-voile et primes le plus près avec des vents de nord-ouest-quart-nord. Nous faisons peu de chemin à cause de la grosseur de la houle. A minuit, nous virâmes de bord et mîmes le cap au nord-nord-est. »

Le 21 août, la sonde rencontrait encore un fond de sable; le 22, elle tombait sur un fond de vase. Tout indice est précieux pour le navigateur qui cherche à tâtons sa route. « Ce fond de vase, dit Stephen Burrough, nous indiquait que nous nous rapprochions de la Nouvelle-Zemble. » Ce n'était certes pas la Nouvelle-Zemble que les marins du *Searchthrift* se souciaient alors de revoir. Tous leurs désirs et tous leurs efforts tendaient vers la baie de Saint-Nicolas. On en peut croire l'intrépide capitaine quand il inscrit dans son journal de bord ces lignes découragées : « Nous avons perdu l'espoir de faire de nouvelles découvertes cette année, et nous résolûmes de profiter de la première brise favorable pour regagner le port que nous avons quitté au mois de juin. Nous nous étions déjà engagés trop avant au milieu de ces glaces et je remercie Dieu de notre délivrance. »

La continuité des vents de nord-est et de nord, l'obscurité des nuits, l'approche de l'hiver, n'auraient peut-être pas suffi pour inspirer à tous ce véhément désir de regagner le port; mais les glaces étaient là, menaçantes, rapprochées à moins de trois lieues, semblables à la terre ferme, aussi loin que la vue pouvait porter du nord-ouest jusqu'à l'est. Le 23 août, dans l'après-midi, « le Seigneur envoya aux pauvres marins un petit coup de vent de sud qui leur permit de doubler la partie occidentale de la banquise. » A la nuit, il fit calme de nouveau et le vent passa au sud-ouest. Jusqu'au 24 août à midi, le *Searchthrift* fit route au nord-ouest-quart-ouest. « Il y avait de la houle, dit Stephen Burrough, si bien que nous ne pûmes observer exactement la latitude. » Que la mer fût plate ou agitée, il n'était jamais facile de tenir l'astrolabe en repos. Aussi, quand on s'efforce de suivre les navigateurs du xvi^e siècle est-il prudent de ne point prendre à la lettre les latitudes qu'ils n'ont pu déduire que d'observations faites sur un pont branlant. A terre, rien ne vient déranger l'instrument de la verticale, et la moyenne des résultats obtenus avec un engin imparfait étonne sou-

vent par sa précision. Quoi qu'il en soit, le 24 août, Stephen Burrough s'estimait par 70° 30' de latitude. Le 25 s'éleva une légère brise du sud. La pinnace put mettre le cap à l'ouest-quart-sud-ouest. On sonda et, au moment où la sonde rapportait 29 brasses, fond de vase et de sable noir, on reconnut l'île Kolguef. La pinnace n'en était qu'à 5 lieues à peine. Les Anglais se retrouvaient donc enfin dans des parages connus. Ils se hâtèrent de rectifier leur estime incertaine sur ce nouveau point de départ. Le vent de sud, par malheur, les abandonna, et il leur fallut recommencer à courir des bordées. Ce ne fut que le 28 août qu'ils parvinrent à contourner la partie occidentale de l'île. La neige tombait en abondance; le vent du nord-ouest secouait impitoyablement la pinnace. Un abri eût été en ce moment doublement précieux. Stephen Burrough en chercha vainement sur la côte dont il interrogeait d'un œil anxieux les contours. Le *Searchthrift*, épuisé, dut reprendre le large. Cette dernière épreuve du moins ne fut pas longue. Les bourrasques sont fréquentes dans les mers polaires; par compensation, elles ont peu de durée. Le 29 août, dans l'après-midi, le vent était revenu au sud, et la pinnace faisait encore une fois route à l'ouest.

Le brouillard, en se dissipant, laissa bientôt se dessiner une longue ligne de côte qui occupait au sud la majeure partie de l'horizon. De nouvelles nuées de brume effacèrent, comme d'un coup d'estompe, ce paysage. Surpris par les ténèbres dans un couloir obscur, que reste-t-il à faire? Il faut s'avancer avec précaution, tâter du pied le sol, tendre les bras pour éviter un choc imprévu. C'est ainsi que Stephen Burrough essayait encore de se diriger, en dépit de l'obscurité profonde, vers le promontoire lointain qu'il croyait avoir entrevu. Quand la déclivité du fond est régulière, la sonde peut tenir lieu des clartés de la voûte céleste. Du 29 au 31 août, les Anglais naviguèrent au milieu d'un brouillard intense à peine entrecoupé par de rares éclaircies. Le vent changeait, la brume s'épaississait; les marins du *Searchthrift* ne s'arrêtaient pas; la sonde, pour les guider, plongeait et replongeait toujours. Rencontrait-elle au large des fonds de 35 brasses, Stephen Burrough revirait à terre; il tournait au contraire le dos au rivage dès que le plomb en accusait 19. De bordée en bordée, la pinnace parvint de cette façon à gagner Kanin-Noss. Le cap doublé, on avait devant soi la Mer-Blanche. L'équipage du *Searchthrift* demandait, après tant d'efforts, un peu de répit. Stephen se rendit à ses vœux et laissa tomber l'ancre. L'endroit semblait, il faut le dire, singulièrement propice à la pêche; par malheur, les lignes étaient à peine à l'eau qu'il fallut se hâter de les relever. Le vent d'ouest-sud-ouest fraîchissait rapidement et menaçait de souffler en tempête. La pinnace,

en quelques minutes, fut sous voiles. La brise l'emporta vers le sud-sud-ouest, le long de cette côte dont une hydrographie naissante avait, pour ses débuts, trois mois auparavant, si soigneusement décrit et dessiné les divers gisemens. Le 11 septembre 1556, le *Searchthrift* mouillait à Kholmogory et prenait ses dispositions en vue d'y passer l'hiver. La recherche de l'Oby était ajournée pour longtemps.

III.

Le *Searchthrift* nous a ramenés au fond de ce grand golfe que découvrit, au mois d'août 1553, Chancelor. Profitons-en pour continuer l'étude des rapports, de jour en jour plus intimes, qui vont s'établir entre deux nations que la nature essentiellement différente de leurs produits paraissait avoir faites pour se compléter l'une par l'autre. Ces relations fécondes ont duré sans interruption trois cents ans. L'avenir seul pourra nous apprendre si ce fut une nécessité fatale ou un simple malentendu qui les rompit. Revenons donc, sans plus nous inquiéter du *Searchthrift* et d'un projet qui ne devait être repris qu'en l'année 1580, revenons aux opérations régulières de la Compagnie moscovite, et par conséquent aux vaisseaux dont s'était séparée la pinnace le 3 et le 7 juin 1556. Conduit de Varduus à l'entrée de la Varsina, le *Philippe-et-Marie* y avait retrouvé les navires de Durforth et de Willoughby veufs de leurs équipages. Dès les premiers jours de juillet, quatre vaisseaux anglais, l'*Édouard-Bonaventure*, le *Philippe-et-Marie*, la *Speranza* et la *Confidentia*, occupaient le mouillage de Rose-Island, à l'embouchure occidentale de la Dvina. Grâce aux Russes, la compagnie était de nouveau en possession de ses deux vaisseaux égarés. Comment aurait-elle mis en doute la bonne foi d'Ivan IV? Le tsar lui réservait d'ailleurs un témoignage plus éclatant encore du prix qu'il attachait à consolider l'œuvre dont Killingworth venait de poser les bases. Le 20 juillet, Osip Népéi Gregorievitch, gouverneur de la ville et du district de Vologda, accompagné de seize autres Moscovites, prit passage sur l'*Édouard-Bonaventure* pour aller porter « aux excellens princes Philippe et Marie les lettres affectueuses et les présens d'Ivan Vasilévitch. » Ces présens comprenaient, entre autres merveilles, 240 peaux de zibelines, 20 zibelines entières de toute beauté, avec leurs dents, leurs oreilles et leurs griffes, 6 fourrures très rares, que l'empereur seul en Russie a le droit de porter, 4 zibelines vivantes, avec chatnes et colliers, un gerfaut dressé à chasser les oies, les cygnes, les cigognes et les divers oiseaux de grande taille, puis enfin, pour terminer ici cette liste déjà longue, un tambour d'argent

aux cercles dorés, qui servait à rappeler le faucon dans son vol. La suite de l'ambassadeur était trop nombreuse pour trouver place toute entière à bord du *Bonaventure*. Dix Russes durent s'embarquer sur la *Speranza*, dont la cargaison était estimée 6,000 livres sterling. Le chargement total de l'escadre, composé de cire, d'huile de poisson, de suif, de fourrures, de feutre, de fils de caret, ne pouvait s'évaluer à moins de 20,000 livres. Les vaisseaux de la compagnie seraient-ils revenus, si l'on considère leur faible tonnage, plus richement chargés des Indes ou du Cathay? La flotte était d'ailleurs de nouveau en mains sûres, car Chancellor, celui que les Anglais appelaient « le grand pilote, » venait d'en reprendre le commandement. Monté avec Osip Népéi sur le *Bonaventure*, cet habile homme de mer n'eût voulu s'en fier à personne du soin de conduire à bon port une ambassade aussi importante. Malheureusement les deux navires rendus à la compagnie, la *Speranza* et la *Confidentia*, n'avaient pas sans dommage passé deux hivers sur les côtes de la Laponie. Ils faisaient beaucoup d'eau, et les pompes marines, dont les Espagnols semblent avoir dès l'année 1529 généralisé l'usage, seraient peut-être d'un faible secours en cas de tempête. Or comment se flatter de passer sans tempêtes des bords de la Dvina aux bords de la Tamise! Peu de jours après le départ, la flotte était dispersée. La *Bona-Speranza*, le *Philippe-et-Marie*, la *Confidentia*, furent poussés sur la côte de Norvège, dans les eaux de Drontheim. Le *Philippe-et-Marie* hiverna dans ce port et ne reparut sous les quais de Londres que le 18 avril 1557; la *Confidentia* sombra sur un rocher à l'entrée de la baie. Quant à la *Speranza*, ni Londres, ni Moscou n'en eurent de nouvelles. Le malheureux vaisseau de Willoughby sombra très probablement en pleine mer. Méfiez-vous des navires que poursuit la malechance. Pas plus qu'un général, un navire ne saurait, sans quelque raison secrète, être habituellement malheureux. L'*Édouard-Bonaventure*, du moins, se montra-t-il fidèle à sa bonne fortune? Nous avons regret à le dire : l'*Édouard-Bonaventure* ne sut pas, en dépit de son nom et d'un premier succès, échapper cette fois au commun désastre. Depuis près de quatre mois, ce vaisseau, séparé de ses compagnons, battu de tous les vents, n'avait cessé de tenir la mer. Le 10 novembre 1556, la tempête le portait vers la côte septentrionale d'Écosse. Chancellor crut devoir y laisser tomber l'ancre. Il mouilla dans la baie ouverte de Petslego (1). Ce fut à coup sûr une manœuvre imprudente; peut-être aussi fut-ce dans la circonstance

(1) Petslego-Castle. Ce château, aujourd'hui en ruines, est situé à 3 milles à l'ouest du cap Kinnaird, par 57° 42' de latitude nord, 4° 26' de longitude ouest.

une manœuvre nécessaire et désespérée. La violence du vent ne tarda pas à faire chasser le *Bonaventure* sur ses ancres. Par une nuit sombre et noire, le vaisseau s'en allait rapidement à la côte, et quelle côte ! De toutes parts émergeaient des rochers, bouillonnaient des brisans. Chancelor ne perdit pas néanmoins son sang-froid. Sa première pensée devait être, et elle fut en effet pour l'ambassadeur d'Ivan IV. Périrait le *Bonaventure*, mais qu'au moins Osip Népéi soit sauvé ! La chaloupe avait été hâlée le long du bord. Chancelor y fit descendre l'ambassadeur russe et sa suite.

La mer était énorme; le canot eut à peine atteint les premiers brisans qu'il fut submergé. Osip Népéi et sept de ses compagnons parvinrent cependant à gagner la plage. Presqu'au même instant le navire s'échouait et la vague, en quelques minutes, le mettait en pièces. La catastrophe fut à peu près complète : Chancelor, son fils, trois passagers, la plupart des matelots périrent. Le 1^{er} décembre, on apprit à Londres la nouvelle lamentable. La compagnie demanda sur-le-champ et obtint aisément de la reine Marie, dont le royal époux venait de monter sur le trône d'Espagne, des lettres pour la reine douairière, veuve de Jacques V, et pour les lords qui composaient alors le grand conseil d'Écosse. L'*Édouard-Bonaventure* pouvait être perdu sans ressources; les sauvages habitans d'Inverness n'avaient pas pour cela le droit d'en mettre la cargaison au pillage : la Compagnie moscovite réclamait donc avec énergie la restitution de ses marchandises. La terre d'Écosse serait-elle aux Anglais plus inhospitalière que n'avaient été les rivages glacés de la Russie ? Il ne fallait pourtant pas se faire à ce sujet d'illusions. Les seigneurs des hautes terres connaissaient trop bien la valeur des objets précieux que le destin propice mettait entre leurs mains. La reine douairière elle-même, Marie de Guise, ne fût point parvenue à leur arracher ces épaves. C'était déjà beaucoup que les puissans bandits ne prétendissent pas mettre les naufragés à rançon. La compagnie, du reste, avait tout prévu. Munis d'une forte somme d'argent et des divers objets dont un ambassadeur échappé au naufrage peut avoir besoin, le docteur Lawrence Hussie et George Gilpin venaient, avec un interprète, se mettre à la disposition d'Osip Népéi. D'autres agens s'occuperaient de poursuivre la restitution de la cargaison du *Bonaventure*. Le 14 février 1557, Osip Népéi quitta, sous la conduite de Lawrence Hussie et de George Gilpin, la terre des Pictes et des Calédoniens. Le 18, il posait pour la première fois, à Berwick, le pied sur le sol anglais. Le gardien des Marches orientales, lord Wharton, l'attendait à la frontière même. Il le reçut avec toute la pompe qu'on eût pu déployer devant un souverain. Le 27 février, l'ambassadeur n'était plus qu'à 12 milles de Londres. Là il trouva,

venus à sa rencontre, 80 marchands, tous en grand costume, tous portant au cou leur chaîne d'or. La vieille Angleterre, dans ce qu'elle avait de plus solide et de plus respectable, ouvrait ses bras à la sainte Russie. Délégués par la compagnie moscovite, ces marchands commencèrent par conduire Osip Népéi dans une grande maison éloignée de 4 milles environ de la ville. Des étoffes d'or, de velours et de soie y furent présentées à l'envoyé d'Ivan Vasilévitch. Osip Népéi s'en composa sur l'heure un magnifique habillement de cheval, puis, après s'être reposé toute la nuit, il fit le lendemain son entrée dans Londres, accompagné de 140 marchands et d'autant de serviteurs en livrée. La reine, de son côté, ne restait pas inactive : 300 cavaliers venaient, suivant ses ordres, se joindre au cortège préparé par la compagnie. A la tête de la nouvelle escorte, on voyait s'avancer le chevalier Montague, que la reine Marie avait chargé d'embrasser en son nom Osip Népéi et de lui faire accueil. On arriva ainsi au nord de la Cité. Un magnifique cheval hongre splendidement caparaçonné piaffait impatient sous la garde de quatre marchands, des plus richement vêtus. Osip enfourcha le coursier dont la compagnie, dans sa munificence, jugeait à propos de lui faire hommage, puis il franchit, porté par sa nouvelle monture, la barrière de Smithfield. A partir de ce point, l'ambassadeur d'Ivan IV cessait en quelque sorte d'être l'hôte de la reine; il devenait l'hôte du peuple anglais, car au-delà de Smithfield commençaient les fameuses franchises de la Cité de Londres. Le lord-maire et ses aldermen habillés d'écarlate se tenaient déjà prêts à prendre possession de l'illustre étranger. Ayant auprès de lui, d'un côté, le grand magistrat de la cité, de l'autre le représentant de la reine, Osip Népéi s'achemina au milieu d'un immense concours de peuple vers le logement qui lui avait été préparé dans Fant-Church street. Le roi Philippe II était alors en Flandre. On jugea convenable d'attendre son retour pour présenter à la reine l'envoyé du tsar.

Le 21 mars 1557, le prince débarquait en Angleterre. Dès le 25, jour de l'Annonciation, l'ambassadeur est mandé au palais de Westminster. Une longue galerie le conduit du vestibule à la salle du trône. Dans cette galerie, Osip trouva rangés les lords, le chancelier, le grand-trésorier, le ministre du sceau privé, l'amiral, l'évêque d'Élie et les autres membres du conseil. Quand il eut fait avec tous ces hauts dignitaires échange de saluts et de politesses, il se dirigea, suivi à distance de ses serviteurs, vers le sanctuaire interdit aux profanes. Osip allait donc enfin pouvoir s'acquitter de l'importante mission que lui avait, l'été précédent, confiée son puissant maître. Arrivé, après tant de traverses, après tant de périls, au terme de sa tâche, le gouverneur de Vologda ne s'arrêta

pas à contempler la riche décoration de la chambre royale, ni l'ameublement somptueux dont on avait pris soin d'en rehausser la magnificence; il s'avança vers le trône d'un pas ferme et adressa en russe, aux deux époux assis sous le même dais d'honneur, une courte harangue. Cette harangue fut à l'instant traduite en anglais et en espagnol par les interprètes. Osip remit alors aux souverains, en même temps que deux lots de zibelines, les lettres d'Ivan IV, que, grâce à la protection divine, il était parvenu à sauver du naufrage. Le roi et la reine l'embrassèrent cordialement, puis tous les courtisans le reconduisirent à la barque qui l'attendait au pied même du palais. L'ambassadeur d'Ivan Vasilévitch put ainsi regagner par eau sa demeure, salué, durant ce long parcours, par les acclamations enthousiastes de tout le peuple de Londres. Deux jours se passèrent : l'évêque d'Élie et sir William Peter vinrent alors, par ordre de leurs majestés, conférer secrètement avec Osip Népéi. Les conditions d'un traité de commerce et d'alliance furent bientôt réglées. La besogne de la diplomatie se simplifie beaucoup entre agens qu'un intérêt commun et nettement défini rassemble. Au parchemin sur lequel ces conditions furent inscrites, le lord du sceau privé suspendit la cire blanche empreinte du sceau royal, et ainsi se trouva confirmée pour trois siècles la plus solide et la plus profitable amitié qui ait jamais présidé aux échanges de deux peuples.

La saison cependant avançait. La compagnie venait de fréter quatre navires capables de recevoir dans leurs flancs de riches cargaisons : le *Primerose*, de 240 tonneaux, confié à John Buckland; le *Jean-l'Évangéliste*, de 170 tonneaux, ayant pour maître après Dieu Laurence Roudal, l'*Anne* et la *Trinité* de Londres, jaugeant 160 et 140 tonneaux, sous le commandement de David Philly et de John Robins. Chancelor, il est vrai, n'était plus là pour diriger la flotte; Sébastien Cabot, après avoir vu le couronnement de son œuvre, touchait aussi au terme de sa longue carrière. Sa main n'apparaît plus du moins dans les décisions du conseil; mais nous pouvons sans crainte nous figurer ce grand cosmographe et ce grand pilote devisant tous les deux avec Magellan et Christophe Colomb sous les ombrages des Champs Élysées. Privée de leurs services, la navigation hauturière ne manquera pas de guides. Stephen Burrough a déjà pris la place de Chancelor; Gérard Mercator prépare à Duisbourg sa mappemonde basée sur la théorie des latitudes croissantes, et voici Anthony Jenkinson qui suppléera amplement sir Hugh Willoughby. Déjà connu par de nombreux voyages sur toutes les côtes de la Méditerranée, Jenkinson venait d'être nommé capitaine-général de la nouvelle escadre. Pour vaisseau amiral on lui

avait assigné le *Primerose*. Il se chargea de ramener au port de Saint-Nicolas Osip Népéi.

IV.

Lorsque Walter Scott nous dépeint les moulins à foulon des Flamands venant, dès le milieu du XII^e siècle, effaroucher par leur bruit monotone les hérons et les grues du Shropshire, il nous fait en réalité assister à l'origine modeste de la grandeur anglaise. La toison des brebis prendra, quatre cents ans plus tard, avec Jenkinson, la route de la Bactriane et de la Perse ; sans les guerres intestines qui ont suspendu la marche des caravanes, elle irait, de ce premier élan, jusqu'à Khambalich. On affirme que Christophe Colomb était le fils d'un cardeur de laine (1) et que Colbert dut grandir à l'ombre de l'enseigne du *Long-vestu* (2) ; nous n'essaierons pas d'en conclure qu'il existe quelque relation secrète entre le tissage des draps et le développement de l'industrie navale. La seule chose que nous nous permettrons de faire remarquer, c'est que, si Londres n'eût pas eu, en 1553, un stock surabondant de *ker-sies* (3), la marine britannique se fût peut-être trouvée moins bien préparée à repousser, au mois d'août 1588, les attaques de la flotte de Philippe II. La poursuite acharnée de la clientèle ne date pas d'aujourd'hui chez nos voisins d'outre-Manche. Longtemps avant le règne d'Edouard VI, les manufactures britanniques commencèrent à souffrir de la pléthore. Voilà pourquoi Anthony Jenkinson s'appretait à porter, dès qu'il en aurait obtenu l'autorisation du tsar, ses échantillons au pays des Turcomans et des Usbeks ; voilà pourquoi il devait les aller déposer un jour au pied même du trône du sopher. Peu de voyageurs ont fait en leur vie autant de chemin ; Ahasvérus et Marco-Polo pourraient à peine se targuer d'en avoir fait davantage. Depuis le 2 octobre 1546 Jenkinson ne connaissait plus le repos. « Je passai d'abord en Flandre, nous dit-il ; je visitai ensuite les Pays-Bas. Des Pays-Bas, je me rendis en Allemagne ; puis, traver-

(1) L'histoire de Christophe Colomb, attribuée à son fils Fernand. *Examen critique*, par M. Henri Harisse, Paris 1875. « Dans un acte notarié, enregistré à Savone, dit M. Harisse, Christophe Colomb, à la date du 20 mars 1472, est qualifié de cardeur de laine génois, résidant à Savone, où effectivement son père, Dominique, avait transféré son métier et ses foulons antérieurement à l'année 1469. »

(2) Rue de Cérés à Reims. Disons cependant qu'il paraîtrait résulter d'une note communiquée en 1839 par la famille de Colbert à M. Eugène Sue, « qu'antérieurement au crédit de Colbert, sa famille était non-seulement réputée noble, mais même qu'elle jouissait de la notoriété d'une noblesse ancienne. » (*Histoire de la vie et de l'administration de Colbert*, par M. Pierre Clément.)

(3) Kersey (*coarse wollen stuff*), sorte d'étoffe de laine grossière, *cariset*, *creseau*.

sant les Alpes, je descendis dans la haute Italie; par le Piémont, je pénétrai en France. Quand j'eus parcouru dans tous les sens ce royaume, je voulus voir l'Espagne : je ne m'arrêtai pas à l'Espagne; je poussai jusqu'au Portugal. Les mers du Levant me devinrent familières; j'en connus les principales îles, Rhodes, Malte, la Sicile, Chypre, Candie, sans parler des Cyclades. La Morée, l'Achaïe, les lieux où fut Corinthe m'ont retenu longtemps. J'ai voyagé en Turquie, en Syrie et dans diverses parties de l'Asie-Mineure. J'avais franchi les Alpes; je franchis également les montagnes du Liban, et j'arrivai ainsi dans la riche vallée de Damas. Non content d'avoir exploré la province de Samarie, la Galilée, la Palestine et toute la Terre-Sainte, je suis allé m'agenouiller à Jérusalem. En quittant la Terre-Sainte j'ai côtoyé l'Afrique; j'ai pris terre à Tripoli et à Tunis, j'ai fait escale à Colo et à Bône, j'ai débarqué sur les quais d'Alger. » De toutes ces pérégrinations, Jenkinson rapportait la conviction intime que le moment n'était pas encore venu de disputer à Venise la seule voie commerciale que conservât à la reine de l'Adriatique l'amitié du Grand-Turc. Les Vénitiens continueraient donc de transporter sur les côtes de Syrie les draps fabriqués par les habitans de la Grande-Bretagne; ils rapporteraient en échange les épices de l'Inde et les soies gréges de la Perse. Ce n'étaient pas les états du sultan de Constantinople, c'étaient ceux du tsar qu'il fallait se mettre en mesure de traverser, si l'on voulait arriver, par l'intérieur des terres, au Cathay ou aux bords du golfe Persique.

Pas plus que Chancellor et Stephen Burrough, Jenkinson ne paraît avoir songé à travailler pour la gloire; il se préoccupe avant tout de frayer de nouveaux chemins aux étoffes de la Grande-Bretagne, de leur trouver de nouveaux acheteurs. Le caractère étroit de sa mission est, à lui seul, le gage de l'exactitude et de la sincérité de ses récits; Jenkinson ne nous ferait pas grâce d'une étape. Les journées de marche à travers le désert aussi bien que sur l'Océan et sur les fleuves sont supputées avec un soin religieux; les incidens dramatiques ne viennent qu'en seconde ligne. L'intrépide et calme voyageur se garderait bien d'ailleurs de voir un drame dans chaque péril encouru, dans la moindre épreuve surmontée. Il raconte simplement ce qu'il a simplement et héroïquement souffert. On peut saluer, dans ce mandataire des marchands drapiers de Londres, le précurseur de Mungo-Park et de Livingstone. De tels hommes, quand il le faudra, seront de taille à se mesurer avec les plus vaillants chevaliers de l'Europe.

La reine Marie et le roi Philippe avaient tenu à reconnaître dignement la courtoise munificence d'Ivan IV. Le *Primerose* empor-

tait pour le tsar deux riches pièces de drap d'or et d'argent, une belle pièce de drap écarlate, une autre de violet cramoi, une de bleu azur. Fussent-ils demeurés sans communication avec l'Angleterre et les Flandres, les Russes n'en auraient pas moins, grâce aux déserts de la Sibérie, dépassé en magnificence les lys de nos jardins et la pompe de Salomon; mais on apprécie rarement à sa juste valeur ce qu'on possède, et les étoffes anglaises flattaient plus que les peaux de zibelines et de martres le regard d'un peuple étranger encore à toute industrie. Les Anglais, au contraire, attachaient un prix infini aux fourrures du Nord. Il fallut plus d'un demi-siècle pour les en fatiguer. Quel prince, quel magistrat, à ces riches pelleteries, « si graves, si délicates, si bien faites pour rehausser la dignité et pour reconforter la vieillesse, » eût osé, en l'année 1557, préférer « les nouvelles soieries, les peluches et les chiffons dont la vogue insensée devait tendre à tarir la richesse du royaume? » Les présens échangés entre les deux cours n'étaient que l'exact et frappant symbole du besoin mutuel que les deux pays avaient l'un de l'autre.

Outre les draps violets et les draps écarlates, les souverains d'Angleterre envoyaient aussi à Ivan IV une magnifique cote de mailles, un casque recouvert de velours cramoi et de clous dorés; un lion et une lionne choisis dans la ménagerie royale, comme une digne réponse à l'envoi du gerfaut. Quant à Osip Népéi, il partait de Londres avec une chaîne d'or d'une valeur de 100 livres, avec une aiguière et une cuvette d'argent doré, avec une paire de brocs et une paire de flacons également de vermeil. Les marchands qui l'avaient si splendidement hébergé commençaient cependant « à le trouver moins accommodant qu'au début. » — « L'ambassadeur, écrivaient-ils à George Killingworth, à Richard Gray et à Henry Lane, leurs agens en Russie, s'imagine toujours qu'on songe à le tromper. Vous aurez donc soin de faire grande attention à la façon dont vous traiterez avec lui et avec ses pareils. Il faudra que tous vos marchés soient clairs et couchés par écrit, car ces Russes sont un peuple à la fois subtil et méfiant. Enclins à la fraude, ils prêtent volontiers ce défaut aux autres. »

Le 12 mai 1557, Osip Népéi s'arrachait aux délices de l'hospitalité britannique et allait s'embarquer à Gravesend. Le 29 mai, les quatre navires qui composaient la nouvelle flotte de la compagnie se trouvaient au large des bancs de Yarmouth. Les vents de nord-ouest et de nord retardèrent pendant plusieurs jours leur progrès; enfin le 25 juin, l'escadre reconnut par 66° 40' de latitude, la côte de Norvège. « Nous gouvernâmes alors au nord-quart-nord-ouest, » écrit Jenkinson aux consuls de la compagnie, André Judde, George

Barne, Anthonie Huse, William Garrard et William Chester. « Nous tenions beaucoup, ajoute-t-il, à ne pas trop nous approcher de la terre, car entre les îles de Rost et les îles Lofoden se trouve un tourbillon appelé Maëlstrom, — le courant qui moude; — à partir du demi-jusant jusqu'au demi-flot, ce tourbillon fait un si terrible bruit qu'il secoue les portes des maisons sur leurs gonds à 10 milles au moins de distance. Si une baleine vient à traverser ce courant, on l'entendra pousser un cri plaintif. Les arbres que la marée entraîne vers le remous en sont rejetés plus tard par le jusant; ils en sortent avec les branches froissées comme des tiges de chanvre quand on les a broyées. » Voilà donc tout ce que les Anglais, dès leur quatrième voyage aux régions polaires, trouvent à nous raconter touchant le fameux gouffre qu'on nous représentait encore, quand nous étions sur les bancs du collège, engloutissant et revomissant vingt-quatre heures après les vaisseaux.

Vane

Sembianze, e folle chi per voi rimane!

La légende a eu ses beaux jours en Angleterre aussi bien qu'en Espagne. Mais les temps sont changés, les contes d'autrefois doivent s'aller réfugier sur le gaillard d'avant. Ils ne trouvent plus en 1557 accès dans la cabine du capitaine (1).

La côte du Finmark, que longe avec une prudente audace le *Pri-merose*, semble former de loin une chaîne de montagnes qui s'abaisse parfois, qui ne s'interrompt jamais. D'un bout de l'année à l'autre, cette chaîne se présente, si nous en croyons Jenkinson, constamment et uniformément couverte d'un épais manteau de neige. La falaise est partout abrupte et escarpée; la sonde, près du rivage, n'accuse pas moins de 100 et 150 brasses de profondeur. Au sein de ces eaux bleues, près de l'île Senien, des baleines de 60 pieds de long, sans souci des navires qu'elles n'ont point encore appris à

(1) Le Maëlstrom est situé entre l'île Mosken et la pointe sud de l'île Lofoden, par 67° 48' de latitude nord, 10° 30' de longitude est. Voici comment s'exprime au sujet de ce tourbillon le *Pilote norvégien* publié par la direction hydrographique de Norvège : « Le tournant d'eau, jadis si redouté, qui se trouve entre le cap de Lofoden et Mosken, n'a pas, à beaucoup près, l'importance qu'on lui a donnée. Sa plus grande vitesse peut être évaluée à environ six nœuds. Souvent, en hiver, les tempêtes de l'ouest règnent au large et font entrer dans les fiords une mer très grosse, tandis qu'un temps clair et sec maintient dans l'intérieur une jolie brise de terre. Dans de pareilles circonstances, il serait dangereux de s'approcher du Maëlstrom, car le courant principal et deux autres courans sous-marins, agissant conjointement, transforment ce remous en un brisant continu. On voit donc qu'en hiver on ne doit pas conseiller d'entrer ou de sortir par le Maëlstrom, mais, avec un vent fait et après plusieurs jours de beau temps, il n'y a rien qui, en été, empêche d'y passer. »

craindre, prennent majestueusement leurs ébats. « C'était le moment de leurs amours; elles mugissaient et poussaient des cris formidables. » L'île Sienen, l'île Kwalö, sont bientôt dépassées. Le 2 juillet, l'escadre double le Cap-Nord. A minuit, Jenkinson observe le soleil à quatre degrés au-dessus de l'horizon. N'aura-t-il pas le droit de s'écrier avec un naïf orgueil, quand il bercera ses vieux jours du souvenir de ses campagnes passées : « J'ai navigué sur la Mer-Glaciale, là où nous avons une clarté constante et la vue du soleil pendant dix semaines consécutives; j'ai navigué sur les côtes de la Norvège, de la Laponie, de la Samoiédie et dans les contrées les plus étranges. » Le 3 juillet, Jenkinson passe devant le port danois de Varduus; il s'abstient soigneusement d'y entrer : « On a sujet de craindre, lui ont dit les consuls de la compagnie, qu'à Varduus quelque trahison n'ait été machinée par les rois, princes, ou associations auxquels déplaît le nouveau trafic. » Varduus, — les Anglais l'ignoraient en 1553, ils le savent depuis quatre années en 1557, — est un château bâti sur une île à deux milles environ du continent. Il appartient au roi de Danemark, et c'est la terre la plus orientale que ce souverain possède. Il existe deux autres îles peu éloignées de celle sur laquelle a été établi le château. Les habitans de ces îles ne vivent que de pêche et préparent beaucoup de poisson sec, qu'ils font, comme en Islande, sécher pendant la gelée. Ils n'ont ni pain, ni boisson fermentée, à moins qu'on ne leur en apporte. Le peu de bétail qu'ils conservent, ils ne le nourrissent ni d'herbe, ni de fourrages; ils le nourrissent, comme ils se nourrissent eux-mêmes, de poisson. De Varduus à l'entrée de la Mer-Blanche, on pouvait suivre, sans crainte, la côte de la Laponie. « C'est encore là, nous apprend Jenkinson, une terre élevée et gardée toute l'année par d'éternels frimas. » Stephen Burrough en visitait précisément les mouillages et les criques, au moment même où Jenkinson en suivait au large les contours.

Parti avec le *Searchthrift* de Kholmogory le 23 mai 1557, Burrough espérait retrouver une seconde fois la *Speranza* et la *Confidentia* dans les parages où les avait conduites, quatre années auparavant, Willoughby, et d'où les avait ramenées le *Philippe-et-Marie* en 1556. Mais la carrière de la *Speranza* et de la *Confidentia*, nous l'avons déjà dit, était terminée : leur belle et fine carène, doublée de feuilles de plomb, ne devait plus, ni l'hiver, ni l'été, fendre l'onde; il eût fallu en demander les bordages disjoints et les membres épars aux rochers de Drontheim. Le 29 mai, Burrough franchissait la barre de la Dvina et constatait qu'à l'endroit le moins profond il restait encore treize pieds d'eau. L'amplitude de la marée, dans les sizygies, ne dépassait pas trois pieds. L'em-

bouchure de la Dvina se trouvait, par cette exploration plus sûre que celle des pilotes russes, ouverte désormais à toutes les flottes marchandes de l'Angleterre. La ville d'Arkangel ne tardera pas à s'élever et le monastère de Saint-Nicolas ne sera plus que la résidence des vingt moines qui l'habitent. Stephen Burrough a longé l'année précédente le côté oriental de la baie; il en reconnaît cette année la rive occidentale. Les noms qu'il impose aux promontoires, aux îles, seront, pendant deux siècles, adoptés par toutes les marines étrangères; ils viennent à peine de céder la place aux noms russes. Cross-Island est redevenue l'île Sosnovets (1), le cap Bonne-Fortune est le promontoire Voronof (2), le cap Grace s'appelle aujourd'hui Danilof (3); vous retrouverez le cap Race dans le cap Orlof (4). Le 11 juin, le *Searchthrift*, battu du vent du Nord, les haubans, les voiles, les manœuvres raidis par le givre, se voit forcé d'aller chercher sur la côte un abri. Son capitaine pour la première fois prononce un nom russe. Mouillé sous l'île Trek, Burrough nous apprend qu'il a jeté l'ancre dans la baie de Tri-Ostrove (5). Après trois jours de tempête, le vent revient au sud; le *Searchthrift* se prépare à sortir de la baie. En dépit de ses voiles et de ses avirons, la glace le retient, pendant près de vingt-quatre heures, au port. Le 21 juin, Burrough arrive à la pointe de Corpus-Christi. Dans ce cap que le capitaine anglais a placé par 67° 29' de latitude, nous avons reconnu la pointe Katchkof (6) de nos cartes modernes. Le *Searchthrift* fait quelques pas de plus. Le voilà parvenu au cap Gallant « que les Russes, ajoute avec assurance Stephen, appellent Sotinoz (7). » — « Nous étions, dit-il, entre ce cap et le cap Comfort (8), quand le vent passa au nord-ouest, puis au nord. Nous fûmes obligés de laisser porter. Nous trouvâmes heureusement un mouillage abrité de tous les vents, par 7 brasses, entre l'île Saint-Jean et la terre. (9) Le vent continuait de souffler du nord, la neige, par gros flocons, tombait en abondance. Des Lapons au nom-

(1) Ile Sosnovets : latitude 66° 30' nord, — d'après Burrough, 66° 24', — longitude, 38° 22, est.

(2) Cap Voronof : latitude 66° 31' nord, longitude 39° 59' est.

(3) Ile Danilof : latitude 66° 44' nord, longitude 38° 47' est.

(4) Cap Orlof : latitude 67° 13' nord, — d'après Burrough 67° 0', — longitude 39° 0' est.

(5) L'île Trek ou Veshnyak est située par latitude 67° 6' nord, longitude 39° 6' est. La pointe Triostrova forme avec l'île Trek le mouillage de Veshniak.

(6) Pointe Katchkof : latitude 67° 26' nord, longitude 38° 48' est.

(7) Sviatoi-Noss (la pointe sainte) : latitude 68° 10' nord, longitude 37° 27' est.

(8) Le cap Cherni : latitude 68° 21' nord, longitude 36° 23' est.

(9) Les îles Jukanskie : latitude 68° 4' nord, — d'après Burrough 68° 1' nord, — longitude 37° 13' est.

bre de seize viennent à bord. Quelques-uns parlent le russe ; je leur demande où ils vivent. Ils me répondent qu'une de leurs hordes, composée de cent hommes, sans compter les femmes et les enfans, habite non loin de là, sur les bords de la rivière Jekonga. Ils m'apprennent en même temps qu'ils se sont rapprochés de la côte pour y chercher leur subsistance sur les roches, puis ils ajoutent avec résignation : — « Quand nous ne trouvons rien, nous ne mangeons pas. » J'ai vu de ces pauvres gens, comme une vache qui paît, manger avec avidité des herbes marines ; d'autres avalaient des œufs crus, et avec ces œufs, les petits près d'éclore.

De l'île Saint-Jean le *Searchthrift* a passé au cap Cherni, puis aux sept îles qui, pour Burrough, sont les îles Saint-George. « Sous la plus méridionale de ces îles on trouve une bonne rade, bonne du moins quand les vents se bornent à souffler du nord-ouest au nord-est. » Après les îles Saint-George viennent les îles Saint-Pierre, — îles Oleni, — puis les îles Saint-Paul, — îles Gavril, — le cap Sower, — cap Teriberskoï, — enfin l'île Kilduin. « On dirait de loin une grande baie semée d'une foule d'îlots. » Vingt lieues encore, et la pinnace sera bien près d'arriver à Kegor. Elle aura doublé le cap Bonaventure, — le cap Loukoï, — et le cap Chebe-Novoloche, — la pointe Lavitch (1), — « sur laquelle on distingue une tache noire, hutte abandonnée de quelque trappeur ; » elle contournera la pointe Kekourski, « pareille à deux collines rondes, avec une selle au milieu ; » le 27 juin, elle jettera l'ancre par 15 brasses à un demi-mille de terre. « Dans le port même, on peut affourcher deux ou trois petits navires dont le tirant d'eau ne dépasse pas 11 ou 12 pieds. On y est à l'abri de tous les vents. Une chaîne de roches défend le mouillage contre les vents du nord ; le vent d'est-nord-est reste le plus à craindre. » Une barque de Drontheim, trois ou quatre bateaux norvégiens de Bergen, occupaient déjà le mouillage de Kegor quand le *Searchthrift*, le 30 juin, gagna le fond de la baie. Ce fut de ces équipages étrangers que Stephen Burrough apprit le sort des navires dont il n'avait encore pu trouver aucune trace. « Le fils du bourgmestre de Drontheim » avait vu le *Philippe-et-Marie* hiverner dans ce port et en repartir pour l'Angleterre au mois de mars. La *Confidentia* était complètement perdue ; le fils du bourgmestre avait acheté ses voiles. La *Speranza*, au dire des marins du yacht, avait sombré au large. Après ces informations si précises, le *Searchthrift* pouvait, sans se livrer à de nouvelles recherches, reprendre le chemin de la Dvina. Sa croisière avait été infructueuse ; devait-elle cependant s'appeler

(1) Pointe Lavitch, latitude 69° 46' nord, longitude 30° 45' est.

une croisière inutile? Les campagnes de Stephen Burrough ont toutes eu leur utilité. Bien des années se passeront avant qu'aucun hydrographe ose rien ajouter aux renseignemens que le capitaine du *Searchthrift* rapporte à Kholmogory. Un seul havre lui a échappé; ce havre deviendra le rendez-vous des navires hollandais que le privilège de la compagnie moscovite éloignera pour longtemps encore de la Mer-Blanche. Débouchant par 68° 52' de latitude nord et 50° 43' de longitude orientale, entre l'île Kilduin et la péninsule de Kegor, la rivière de Kola donne son nom au port où le *Searchthrift* a négligé de mouiller. On compte en 1557, à Kola, une cinquantaine d'habitans. Kegor, au contraire, n'a pas de population fixe. Stephen Burrough y a rencontré, outre des Lapons nomades, des Russes et des Kerils. « Les Russes et les Kerils, dit-il, voulaient me vendre du poisson; les Lapons m'en offraient aussi. Je leur fis répondre que je n'avais ni marchandises ni argent à leur donner en échange. Quelques-uns de ces Lapons, pour arriver sur leur terrain de pêche, avaient voyagé pendant huit semaines avec leurs rennes, et ces rennes ont plus de vitesse que des chevaux. Pendant que je m'entretenais avec eux, le député de l'empereur de Russie, venu à Kegor pour y recueillir le tribut, me fit inviter à me rendre à sa tente. Après des salutations très courtoises, il me demanda pourquoi nos bâtimens ne fréquentaient pas ces parages. Je lui répondis qu'avant l'époque présente nous ne connaissions pas le port de Kegor. Nous ignorions qu'il y eût de ce côté un marché ouvert. Il me dit alors : « Si vous voulez conduire ici vos navires, il y viendra certainement des pêcheurs en grand nombre. Vous devriez, sans plus attendre, commencer. » Je répliquai : « L'année prochaine, s'il plaît à Dieu, vous verrez venir à Kegor un navire anglais. »

Que pourront apporter les Anglais à ces pauvres Lapons pour le troquer contre leur poisson sec, le meilleur stockfish de toute la Russie? L'argent, les perles, les draps, bleu, rouge ou vert, la farine, le vin, l'étain, la bière, pourvu qu'elle soit forte, seront reçus avec une égale faveur. Ces sauvages ne sont pas cependant gens à qui l'on puisse absolument se fier; ils sont, dans leur naïveté apparente, prétend Stephen Burrough, « tout aussi voleurs que les Russes. » Les voilà cependant qui, après avoir payé le tribut à l'empereur de Russie, le paient également, sous les yeux des Anglais, au roi de Suède et au roi de Danemark. Stephen Burrough interroge à ce sujet Vasili Feodorovitch, le député d'Ivan IV. « N'est-il pas à craindre que le commerce de la compagnie n'ait à compter avec tous ces collecteurs de taxes? » — « Non, non! répond avec orgueil et avec assurance l'officier moscovite; ni Danois, ni Suédois n'ont rien à voir à ce qui se passe ici. Les Lapons, simples et crain-

tifs, aiment mieux payer le tribut à tous les souverains qui l'envoient réclamer, que s'exposer au mauvais vouloir d'un d'entre eux; mais ce pays appartient à mon maître, vous pouvez en toute confiance y venir. Si quelque Lapon idolâtre veut se soumettre à la foi chrétienne, c'est toujours le rit russe qu'il embrasse. Les conflits, quand on n'a pu les dénouer à l'amiable, sont tranchés par les délégués de l'empereur ou portés à Moscou. Enfin, dernière et irrécusable preuve de la souveraineté du tsar, le monastère de Pechinchoy, situé entre Keger et les confins du Finmark, à la partie méridionale de la grande baie de Dommehaff, a un prieur désigné par le métropolitain de Moscou. » On se fût peut-être livré, à cette extrémité du monde, suivant l'expression si souvent reprochée à Voltaire, de sanglans combats « pour quelques arpens de neige. » Par bonheur, le monastère de Pechinchoy avait, dès le xv^e siècle, tranché la question. La frontière des deux états voisins est restée ce que la préférence des moines orthodoxes l'avait faite.

« Le vent était court pour gagner Colmogro, nous dit en terminant le capitaine du *Searchthrift*. Je m'arrêtai à l'est de la pointe Keger et je fis faire deux fournées de pain dans les fours que les Kerils avaient construits là pour leur usage. » Les fours des Kerils sont, comme leurs huttes et leurs poêles, les produits tout spontanés d'un art qui n'a trouvé ses inspirations que dans « la lutte pour la vie. » Les architectes de Memphis ne les auraient probablement pas inventés.

Stephen Burrough devança de quelques jours à peine l'escadre de Jenkinson dans la baie de Saint-Nicolas. Le *Primerose* doublait le 7 juillet le cap Sviatoï. « Sur ce cap, écrit Jenkinson, se trouve une grande pierre à laquelle toutes les barques qui passent ont coutume de faire des offrandes de beurre, de farine et d'autres provisions. Les marins russes craindraient, s'ils négligeaient de se rendre ainsi les dieux de la mer propices, de s'exposer à périr, comme cela s'est vu trop souvent, car près de Sviatoï-Noss, le temps est généralement sombre et brumeux. » Les vaisseaux de Jenkinson n'avaient pas cessé jusque-là de naviguer de conserve. Au moment de donner dans la Mer-Blanche, ils se perdirent de vue et demeurèrent deux jours sans pouvoir se rejoindre au milieu du brouillard. Enfin, le 12 juillet, ils mouillèrent tous ensemble sur la rade de Saint-Nicolas. Les pilotes estimaient que, depuis le départ de Londres, on devait avoir fait environ 750 lieues (1).

La traversée d'Angleterre en Russie n'avait plus désormais de mystères. Stephen Burrough venait de relier par ses observations

(1) La distance réelle de Londres à Arkangel est de 705 lieues.

les côtes d'OEgeland et de Halgeland à la terre des Scricfni. Les flottes de la compagnie moscovite pouvaient donc appuyer sur des bases certaines leurs opérations commerciales, calculer à l'aide de données précises la durée probable de leurs traversées, arrêter à l'avance l'époque où elles devraient quitter chaque année la Tamise, celle où il conviendrait d'effectuer le retour. Il ne restait plus pour entraver le nouveau trafic que les hasards habituels de la mer. Ces hasards étaient grands sans doute. Les mers australes faisaient-elles aux carraques portugaises et aux galions espagnols un chemin beaucoup plus facile? Ne nous laissons pas emporter trop loin par l'enthousiasme que nous ont inspiré tant de courageux efforts. Dans l'admiration la mieux motivée, il convient de garder encore une juste mesure. De l'aveu même des Anglais, Christophe Colomb demeure hors de pair. Son œuvre, ils l'ont appelée avec tous les contemporains « chose divine plutôt que chose humaine. » L'audacieux et patient labeur doit céder la palme au génie; le génie ne sera jamais que la resplendissante inspiration qui vient d'en haut. L'illustre et savant Hakluyt (1) s'est respectueusement incliné devant la gloire de celui qui avait donné un monde à l'Espagne, une secousse que nous voyons durer encore à l'univers. Il n'a demandé à la postérité que de consentir à mettre sur le même rang « la découverte du vaste et dangereux océan qui s'étend au-delà du Cap-Nord et la découverte du Cap de Bonne-Espérance. » — L'éminent compilateur des navigations britanniques eût voulu qu'on reconnût un égal mérite « aux marins qui étaient arrivés, par la baie de Saint-Nicolas et par la Dvina, au cœur du vaste empire de Russie et aux navigateurs qui, d'étape en étape, parvinrent, à la fin du xv^e siècle, jusqu'aux Indes. » Sans la priorité, qui en pareille matière a bien sa valeur, nous serions tentés de donner au chroniqueur anglais toute satisfaction sur ce point. L'entreprise de 1497 et celle de 1553 sont deux entreprises du même ordre, et, si l'on en considère les conséquences immédiates ou lointaines, deux entreprises à la rigueur qui se valent.

E. JURIEU DE LA GRAVIÈRE.

(1) Richard Hakluyt, né en 1553 à Eyton, dans le comté d'Hereford, a rendu à la géographie maritime les plus signalés services. En 1589, il avait publié en un volume in-folio tout ce qui avait rapport aux navigations des Anglais. En 1598, 1599 et 1600 il publia trois nouveaux volumes, admirable recueil de pièces officielles, inappréciable collection sans laquelle le souvenir de tant de grandes choses accomplies n'existerait peut-être plus. Jacques I^{er} le récompensa en lui donnant durant sa vie une prébende et un rectorat, après sa mort, qui eut lieu le 23 octobre 1616, une tombe dans l'église de Westminster.

LA MISSION

DE L'ANGLETERRE

DANS L'INDE

On ne peut aborder l'examen de l'administration anglaise dans l'Inde sans être frappé de la ressemblance qu'elle offre avec l'organisation de l'empire romain. Des deux cotés apparaît une conquête, graduellement étendue, tantôt par les développemens d'une politique traditionnelle, tantôt par de simples nécessités de conservation et de défense, à une vaste agrégation de peuples relevant de races et de religions diverses. De part et d'autre, la domination s'exerce par une hiérarchie savante et compliquée de fonctionnaires investis d'un pouvoir absolu sur les populations conquises, mais ne devant leur autorité, comme leur prestige, qu'à la délégation du gouvernement central, et les perdant avec elle, — cumulant en un mot les devoirs d'un citoyen avec l'autorité d'un despote. Des deux côtés percent la même tendance à respecter l'organisation civile des indigènes, mais en la garantissant par les méthodes juridiques de la société conquérante, — la même tolérance ou plutôt la même neutralité hautaine vis-à-vis des dissensions religieuses, en tant qu'elles ne menacent pas ce que les Romains appelaient la *pax romana* et que les Anglais ont appelé, par analogie, la *pax britannica*, mais aussi la même énergie dans la répression, dès qu'elles en viennent à compromettre les bienfaits de l'ordre matériel garanti aux vaincus en échange de leur indépendance. Comme Rome avait ses provinces du sénat, ses provinces du prince et ses états tributaires qui conservaient une ombre d'autonomie sous la surveillance d'un fonctionnaire impé-

rial, ainsi l'Angleterre compte dans l'Inde des *regulation provinces*, exclusivement régies par les lois qui ont été régulièrement promulguées dans le conseil suprême, — des *non-regulation provinces*, où une partie notable de cette législation fait place aux instructions secrètes et variables du gouverneur-général, — enfin des *native states*, où des chefs indigènes restent en possession de la souveraineté sous le contrôle du résident accrédité à leur cour. L'ancienne distinction de *respublica* et d'*imperium* se retrouve dans les termes de « royaume » et « d'empire, » usités par le gouvernement anglais pour désigner respectivement sa sphère d'action dans les îles britanniques et dans ses nombreuses possessions d'outre-mer. Enfin il n'est pas jusqu'au *royal titles bill*, récemment voté par le parlement, qui ne rappelle, — d'une façon assez malheureuse d'ailleurs, — la nuance établie, aux premiers temps de l'empire romain, entre les qualifications de *princeps*, d'*imperator* et de *dominus*, suivant qu'on interpellait César comme président du sénat, chef des citoyens ou souverain absolu des sujets.

Toutefois cette analogie n'existe qu'à la surface : les deux organismes ont beau offrir des rouages identiques, tout différent est l'esprit qui les pénètre et les anime. Tandis qu'à Rome le but du gouvernement reste l'exploitation des sujets au profit d'une ville, d'une classe ou d'un homme, l'Angleterre nous donne pour la première fois l'exemple d'une domination organisée par le conquérant pour le bien de la population conquise. Qu'on ne s'y méprenne pas : nous sommes loin de prétendre que les Anglais conservent l'Inde dans un dessein entièrement désintéressé. Les débouchés qu'y trouve leur commerce, les emplois qui y sont réservés à leurs fils de famille, l'entretien de soixante mille soldats européens par le trésor local (bien que, dans ce dernier cas, nous ne voyions guère comment la mère patrie, même dans une heure de crise, pourrait sans imprudence dégarnir la péninsule de ses troupes européennes), ce sont là des avantages qui se chiffrent annuellement par plusieurs millions de livres sterling, payés par l'Inde à l'Angleterre. De même il est incontestable que la possession de l'Inde ajoute considérablement au prestige de la couronne britannique. La liste des hommes politiques qui, avant de se distinguer dans le gouvernement de la métropole, ont fait leurs premières armes dans les différentes branches des services anglo-indiens, prouve que, comme école d'administration, l'Inde réagit d'une façon heureuse jusque sur les affaires intérieures de la Grande-Bretagne. Enfin c'est l'Inde qui, en faisant de l'Angleterre une puissance asiatique, la contraint de rester une puissance européenne, malgré les tentations de sa position insulaire et les sollicitations de ses intérêts économiques. « Sans l'Inde, nous ne serions plus qu'une nation de boutiquiers, » me di-

sait, il n'y a pas longtemps, un haut fonctionnaire du pays, et ce mot donne la clé de bien des événemens contemporains qui à première vue semblent avoir fort peu de rapports avec les rives du Gange. Mais ces avantages matériels et moraux ne sont qu'une conséquence indirecte du régime établi par le vainqueur. On ne se rend pas suffisamment compte, sur le continent, de ce double fait que le budget de l'Inde est complètement séparé du budget britannique, et que depuis 1839 l'Angleterre n'exerce plus aucun monopole commercial dans ses possessions de l'Hindoustan. Si à ces faits l'on ajoute que la colonisation européenne est complètement nulle au sud de l'Himalaya, et d'autre part que, depuis l'*Indian civil service act* de 1861, les indigènes sont légalement éligibles à tous les emplois civils, pourvu qu'ils aient les garanties requises de moralité et de capacité, il faudra bien croire à la sincérité de l'Angleterre quand elle affirme son intention de gouverner l'Inde pour l'Inde. Il nous reste à chercher comment elle s'y est prise et dans quelles limites elle y a réussi.

I.

Rappelons tout d'abord qu'il est impossible de juger à la mesure de nos propres gouvernemens l'organisation administrative d'un pays tel que l'Inde. L'économie politique enseigne chez nous que le seul but de l'état est de garantir la paix des citoyens et la sécurité des transactions; tout au plus accorde-t-elle au gouvernement, dans certains objets de première nécessité, le droit d'encourager par son intervention l'initiative timide des particuliers. Mais l'Inde est une terre d'épreuves pour l'économie politique, ou plutôt pour ce groupe orthodoxe dont l'an dernier M. Émile de Laveleye critiquait, ici même, les généralisations trop absolues. L'école de Manchester a démontré par exemple que les prix des choses sont nécessairement réglés par la loi de l'offre et de la demande. Or, dans les transactions de l'Inde, c'est le plus souvent la coutume et non la concurrence qui détermine les conditions du marché. La même école a proclamé partout la liberté des contrats, et par suite de l'usure, et voici que ce régime est en train de consommer partout, non-seulement la ruine, mais même la spoliation et l'asservissement de la classe agricole; le gouverneur de Bombay notamment déclare, dans le dernier rapport sur l'état de sa présidence, que « la question se pose de plus en plus sérieusement, si nos principes sur le recouvrement des prêts peuvent s'adapter aux transactions de l'Inde, et si des pénalités contre l'usure n'y seraient pas aussi légitimes que l'inexorable sévérité des lois à l'égard de l'emprunteur. » L'organisation individuelle de la propriété, la mobilité des valeurs foncières,

la distinction de la rente et de l'impôt, toutes ces théories, qui expriment parfaitement les rapports économiques de notre état social, perdent leur caractère normal, transportées dans un pays où la propriété collective s'est maintenue jusqu'à nos jours, et où le souverain, censé le nu-propriétaire du sol, perçoit indistinctement l'impôt avec la rente. A plus forte raison, quand il s'agit de gouvernement, convient-il de rechercher les conditions du milieu où il s'exerce, pour juger la valeur des idées qui en ont inspiré l'organisation.

Les Anglais trouvèrent dans l'Inde deux catégories de populations : les unes de race inférieure, qui semblent peu capables d'atteindre à l'intelligence et à la pratique de notre civilisation, les autres d'une origine fort rapprochée de la nôtre, mais qui ont concentré sur les questions religieuses toute leur activité intellectuelle et morale. Chez les mahométans aussi bien que chez les Hindous, c'est la religion qui modèle et dirige toute la vie sociale, préside aux moindres actes de l'existence, façonne le droit civil et criminel, détermine les occupations comme les relations privées, enfin règle jusqu'au régime alimentaire, au choix des vêtemens et aux soins de l'hygiène. Or des deux grandes religions qui se partagent la domination spirituelle de l'Inde, l'une part d'un principe fataliste qui dans tout l'Orient est devenu la pierre angulaire du despotisme, l'autre est la déification même de la force sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, indépendamment de toute légitimité comme de toute moralité. De là ce mélange d'anarchie et d'oppression qui caractérise l'histoire intérieure de l'Inde, et qui atteignait son apogée vers l'époque où les Anglais arrachèrent aux Mahrattes et aux Pindaris la succession de l'empire mogol. On conçoit qu'un pareil régime, prolongé durant une longue suite de siècles, ait profondément inoculé au caractère hindou les vices qui sont les fruits naturels de la tyrannie : l'astuce, la servilité, la corruption et l'abus de l'autorité.

Quiconque a voyagé dans l'Inde connaît la difficulté d'arracher aux indigènes un renseignement exact, fût-ce dans l'affaire la plus insignifiante, tant ils s'ingénient à répondre exclusivement ce qu'ils supposent le plus agréable à leur interlocuteur. La même préoccupation leur impose le mensonge comme un devoir de politesse lorsqu'ils se trouvent en dissentiment d'opinion avec leur égal ou leur supérieur. A plus forte raison, dans leurs rapports avec l'état, ne peut-on compter sur leur sincérité dès que leur intérêt est en jeu. Il est de notoriété publique qu'il y a peu d'années on pouvait, pour quelques centimes, se procurer un faux témoin dans des procès de vie ou de mort, et même aujourd'hui les rapports officiels dénoncent encore le faux témoignage comme la principale plaie de l'or-

ganisation judiciaire. A tous les degrés de l'échelle administrative, l'indigène pratique ce principe que les peuples sont faits pour le gouvernement et non le gouvernement pour les peuples. On voit fréquemment des policiers natifs extorquer de l'argent, à l'occasion du même crime, non-seulement au coupable pour lui vendre l'impunité, mais encore à la victime pour lui épargner les conséquences d'une dénonciation calomnieuse, aux témoins pour leur éviter les désagrémens d'une comparution, et même à des innocens pour ne pas rejeter l'accusation sur leur tête. Le népotisme n'a été longtemps considéré que comme un moyen légitime de parfaire ses appointemens, et la concussion se justifie par la coutume du *dustorie*, qui autorise tout individu, depuis le domestique de place jusqu'au premier ministre, à percevoir une commission sur chaque somme passant entre ses mains à un titre quelconque. On raconte qu'il y a quelques années le rajah de Travancore mit à l'entreprise la construction d'un bungalow au prix de 10,000 roupies (25,000 francs). Peu de temps après, l'entrepreneur demandait à résilier le contrat, et, comme le rajah s'enquérât de ses raisons, il lui exposa que les frais de construction ne dépasseraient pas 500 roupies, mais que, sur les 9,500 d'excédant, le premier ministre en réclamait 5,000, son secrétaire 1,000, ses subordonnés 2,000, les dames du sérail 1,000 et le commandant en chef 500. Que resterait-il donc pour le bénéfice légitime de l'entreprise?

Sans doute il n'y a pas que lacunes et travers dans le caractère hindou. Le goût de l'étude, par exemple, n'y fait pas plus défaut que l'intelligence; mais des trésors d'érudition s'y gaspillent au service d'une théologie qui, à l'instar de Brahma, son principe divin, s'est oubliée pendant des siècles dans une stérile contemplation de soi-même. Après le sentiment religieux, l'esprit de famille est peut-être le trait le plus caractéristique de la société hindoue, mais il y est complètement subordonné aux prescriptions de caste, et, sans même nous étendre sur la plaie des mariages prématurés, sur la réclusion des femmes, ni sur les autres abus de la vie domestique, est-ce que la difficulté d'abolir l'immolation des veuves et l'infanticide des filles ne prouve pas surabondamment à quel point la tyrannie de la coutume y étouffe même la voix de la nature? Le génie industriel sait y accomplir des merveilles de labeur et de patience; mais il se traîne péniblement à travers l'immutabilité des modèles et la routine des méthodes; l'art, reflet fidèle du caractère national, se perd dans les minuties et ne s'élève à la grandeur qu'en passant par le monstrueux; partout où le fini ne manque pas aux détails, c'est l'unité et l'harmonie qui restent absentes de l'ensemble. — La bienfaisance, la générosité, la gratitude, le dévouement, bien d'autres vertus encore, privées et publiques, sont réel-

lement d'une application journalière dans la société indigène; mais, par une étrange contradiction, elles semblent s'y détourner de leur cours pour constituer de nouveaux obstacles au développement des notions que nous sommes habitués à regarder comme le fondement de toute morale et de tout progrès. Même la sobriété y va à l'encontre de son but, et, sans parler de l'ascétisme ni de ses exagérations, on a vu, durant la dernière famine, des paysans de l'Orissa dévorer le cadavre de leurs enfans, mais respecter la vie de leurs bœufs. En présence de pareilles populations, où il reste à créer tous les élémens, toutes les conditions, toutes les garanties des institutions libres, et où d'autre part l'initiative des moindres réformes, dans les mœurs aussi bien que dans les lois, doit forcément partir du pouvoir, est-ce qu'un gouvernement peut se passer du despotisme pour fonder la liberté, et ne doit-il pas commencer par se faire absolu pour arriver à se rendre inutile?

Le premier souci de l'Angleterre, au jour où elle entreprit sérieusement de donner à ses sujets de l'Inde un gouvernement digne de ce nom, devait tendre à établir une administration qui non-seulement fût en état de pourvoir aux besoins du pays, mais qui pût encore, par son intégrité comme par sa capacité, faire l'éducation politique des indigènes. Au début, la Compagnie des Indes, association purement commerciale, n'avait à son service que des écrivains, des marchands et des facteurs. Lorsqu'en 1760 la cession du Bengale, du Behar et de l'Orissa vint lui donner les charges avec les avantages de la souveraineté, elle se contenta de maintenir l'administration indigène, en préposant quelques-uns de ses employés au contrôle de la justice et à l'encaissement des impôts. Il fut bien entendu que son rôle commercial continuerait à primer sa mission politique, et que ses fonctionnaires chercheraient le plus sérieux de leurs appointemens dans les profits de leurs propres transactions. Néanmoins le public s'émut en Angleterre des fortunes scandaleuses réalisées par les serviteurs de la Compagnie dans l'exercice de leurs fonctions mixtes, et à la suite de l'acte qui renouvela en 1784 la charte de cette puissante association, lord Cornwallis organisa l'administration civile et militaire de l'Inde anglaise sur les bases qu'elle a conservées jusqu'à nos jours. Les services publics furent nettement séparés de la gestion financière. Dans chaque district, les intérêts fiscaux furent confiés à un collecteur, les affaires judiciaires à un juge, enfin le domaine de l'administration proprement dite à un magistrat qui peut se comparer aux préfets de France par l'étendue de ses attributions et qui possède en outre une certaine juridiction criminelle. Ces différentes fonctions constituèrent le *covenanted service*, c'est-à-dire une catégorie d'emplois exclusivement

réservés à des jeunes gens qui, en recevant leur brevet d'admission au service de la Compagnie, s'engageaient par un contrat, ou *covenant*, à ne faire aucune opération commerciale et à n'accepter aucun présent dans l'exercice de leur charge. De son côté, la Compagnie leur assurait la jouissance d'un traitement assez élevé pour attirer des hommes de valeur, en même temps que pour les mettre à l'abri de toute tentation. Par cette simple réforme, les services publics de l'Inde devinrent tout d'un coup, — ce qu'ils sont restés depuis lors, — une des administrations les plus intègres du monde entier, d'une intégrité qui va jusqu'au puritanisme, mais qui est la meilleure des protestations contre les scandales du passé aussi bien que contre les déplorables habitudes des gouvernemens indigènes.

A cette époque toutefois, aucune condition préalable n'était requise des aspirans aux emplois de la Compagnie, et la distribution des commissions, tant civiles que militaires, était l'apanage des directeurs, qui en faisaient largement profiter leurs familles et leurs amis. En 1806, l'on institua à Hailebury un collège où les futurs employés de la Compagnie durent séjourner au moins pendant deux ans avant de passer l'examen de sortie; mais c'est seulement en 1853 qu'on décida de mettre au concours les places annuellement vacantes dans le *covenanted service*. Une innovation aussi radicale ne laissa pas de soulever certaines craintes par l'importance même qu'elle allait donner aux études purement théoriques des candidats. Les faits ont prouvé que, tout en élevant le niveau intellectuel de l'administration et en fermant la porte au favoritisme, ce nouveau mode de recrutement n'a affaibli en rien les aptitudes pratiques, ni même le prestige moral des services anglo-indiens.

Ce fut également lord Cornwallis qui régularisa la procédure des tribunaux et commença la codification des coutumes locales. Aujourd'hui encore cet enregistrement des coutumes est le principal but de la législation, sauf là où les mœurs du pays sont en opposition trop flagrante avec les principes de la nation conquérante. Cependant même alors le gouvernement n'impose ses idées qu'avec une prudente lenteur, et l'on serait parfois tenté de lui reprocher des hésitations qui ressemblent à de l'indifférence morale, si, sous ses détours et ses atermoiemens, on ne voyait se développer un principe juridique qui finit tôt ou tard par avoir le dernier mot des préjugés et des résistances. Prenons, entre autres exemples, les *suttis*, c'est-à-dire l'immolation, volontaire ou forcée, que les mœurs de l'Inde brahminique imposaient aux veuves sur le bûcher funéraire de leurs maris. On ne pourrait certes imaginer une coutume plus barbare et plus révoltante à nos yeux. Eh bien! pour l'abolir, les Anglais ont commencé par la régulariser en exigeant de la victime une déclaration officielle qu'elle se sacrifiait de son plein

gré, et c'est seulement depuis 1830 que le sacrifice lui-même a été rigoureusement interdit sur tout le territoire de l'empire ! Ce n'était pas tout qu'on empêchât les femmes de se brûler avec le cadavre de leurs maris ; logiquement il fallait bien leur permettre de se consoler avec un autre époux, et comme les rites domestiques, dont la célébration constitue toute la cérémonie nuptiale dans le culte hindou, s'appliquent exclusivement au mariage des vierges, on voit que l'abolition des *suttis* soulevait la grosse question du mariage civil dans un pays où la vie sociale s'est toujours confondue avec la vie religieuse. Le gouvernement commença par tourner la difficulté en décidant que l'union d'une veuve, célébrée d'après les rites en vigueur pour le mariage des vierges, aurait tous les effets civils de ce dernier.

Ce n'était là qu'un premier pas vers l'émancipation du contrat matrimonial, et bientôt d'autres abus vinrent attirer l'attention des autorités sur les inconvénients d'abandonner aux cultes la réglementation exclusive des mariages. Ainsi, d'après la jurisprudence de l'époque, une femme hindoue pouvait quitter son mari pour en épouser un autre, pourvu que celui-ci appartînt à un culte différent. On a cité aussi le cas d'un Anglais qui se fit musulman pour avoir le droit d'épouser une Européenne du vivant de sa première femme. De là, durant les vingt dernières années, une série de dispositions partielles, le *lex loci act*, le *native converts' marriage dissolution act*, le *Parsees' marriage and divorce act*, etc., qui familiarisèrent les esprits avec le principe déjà déposé dans la loi sur le mariage des veuves. Enfin en 1872, à la demande même de certains Hindous, — les théistes du brahma Somaj, — le gouvernement décida d'organiser définitivement le mariage civil sous forme d'un engagement à contracter devant un officier public, indépendamment de toute cérémonie religieuse. Le recours à cette disposition resta complètement facultatif ; mais on la mettait désormais à la portée de toutes les catégories sociales, et le gouvernement profita même de l'occasion pour introduire, à l'égard de ceux qui se mariaient sous l'empire de cette loi, la prohibition des unions prématurées ainsi que de la bigamie, ces deux fléaux de la société hindoue, condamnés dès lors à disparaître avec les institutions religieuses qui les ont consacrés jusqu'ici.

Cet exemple suffit pour bien montrer l'esprit de suite et le sens pratique qui caractérisent l'action réformatrice de l'Angleterre dans l'Inde. Attendre, pour légiférer, la réclamation pressante des intéressés, — débiter par une suite de dispositions partielles et provisoires avant de formuler le principe dont elles s'inspirent dans une loi universelle et définitive, — procéder, en un mot, non de la théorie à l'application, mais du particulier au général, — telle nous

apparaît la politique anglaise au sud de l'Himalaya, comme sur les rives de la Manche, et si, en Angleterre même, cette tournure particulière de l'esprit national conduit parfois à des anomalies qui étonnent l'étranger, seule dans l'Hindoustan elle a permis à une poignée d'Européens de maintenir leur domination sur les 200 millions d'hommes qu'ils sont en train d'initier graduellement aux lumières de notre civilisation. C'est surtout quand les abus sociaux reposent sur des préjugés religieux qu'une extrême prudence est impérieusement commandée à l'Angleterre, car le fanatisme, — chez les Hindous aussi bien que chez les mahométans, quoique à un moindre degré, — est la seule passion qui puisse arracher l'indigène de l'Inde à sa docilité traditionnelle. Quand le conseil législatif discuta la loi sur le mariage des veuves, il enregistra plus de cinquante mille protestations contre cette mesure, et personne n'a oublié cet incident ridicule des cartouches graissées, qui fut, sinon la raison déterminante de la grande rébellion, du moins l'occasion d'un rapprochement décisif contre l'autorité anglaise entre les ci-payes hindous et mahométans.

Aussi le gouvernement actuel se renferme-t-il, autant que possible, dans cette attitude de neutralité religieuse qui distinguait déjà la politique de la Compagnie. Sans doute il n'interdit plus comme autrefois l'accès de son territoire aux missionnaires de toutes les églises chrétiennes, mais il se garde de leur donner le moindre encouragement qui puisse l'exposer au reproche de prosélytisme, et récemment certains journaux anglais de l'Inde ont même critiqué le prince de Galles pour avoir simplement répondu à une adresse de missionnaires « qu'il éprouvait une vive satisfaction à voir ses compatriotes répandre parmi les sujets de la couronne les vérités qui constituent le fondement de notre système religieux et politique. » Le gouvernement, à vrai dire, entretient des églises et des chapelains; mais c'est uniquement pour les besoins religieux de ses troupes européennes, et, d'un autre côté, il ne se montre jamais avare des deniers publics lorsque, sous prétexte d'encouragement aux beaux-arts, on vient lui demander les fonds pour restaurer les antiques sanctuaires de l'idolâtrie. Enfin, s'il subventionne les écoles des missions, c'est au même titre que les établissements d'instruction fondés par l'orthodoxie hindoue, mahométane ou guèbre, et, dans ses propres écoles, il entend maintenir la neutralité religieuse la plus absolue. C'est ainsi que j'ai vu moi-même un administrateur blâmer un instituteur pour avoir introduit dans le cours de géographie un manuel qui, en énumérant les traits caractéristiques des religions les plus répandues, affirmait la supériorité de la morale chrétienne. J'ai d'ailleurs remarqué dans plus d'une circonstance que le contact des cultes, et surtout des philosophies dis-

séminées sur le sol de l'Hindoustan, élargissait singulièrement les idées religieuses des administrateurs anglais; leur esprit semble s'y livrer à un travail de comparaison ou plutôt de transfusion qui, sans les jeter forcément dans le scepticisme, les convertit insensiblement à un éclectisme philosophique en harmonie parfaite avec les vues traditionnelles de la politique anglo-indienne (1).

II.

Si le gouvernement anglais accorde ainsi sa protection aux vieilles croyances de l'Inde, ce n'est point, on le conçoit aisément, qu'il leur porte une affection bien vive; mais il a compris que le meilleur moyen d'en débarrasser le pays, c'est de répandre à flots la lumière de l'instruction, car si, comme on l'a dit, le sang des martyrs est souvent la semence des religions, la parole de l'instituteur sera toujours le meilleur dissolvant des superstitions et des préjugés. La Compagnie des Indes resta longtemps indifférente aux progrès de l'instruction sur son territoire, soit qu'elle craignît d'émaniciper trop tôt ses nombreux sujets, soit qu'elle n'y vît aucun profit immédiat pour ses actionnaires. D'ailleurs son système politique, qui consistait à perpétuer simplement, sous un autre titre, les traditions de l'empire mogol, ne se prêtait guère à l'introduction des idées et des méthodes européennes. En 1823, elle ne subventionnait encore que deux établissemens d'instruction : le collège sanscrit de Bénarès et le collège mahométan de Calcutta. Il fallut l'intervention du parlement pour la décider à instituer une commission de l'instruction publique avec un budget de quelques mille livres sterling. L'enseignement ainsi organisé conservait pour base le sanscrit, l'arabe et le persan, c'est-à-dire une langue morte, une langue étrangère et une langue purement officielle : ce fut seulement en 1835 que, sans renoncer à l'enseignement spécial de ces langues purement littéraires, on leur substitua, comme véhicule de l'instruction, l'anglais dans les établissemens du degré supérieur et les dialectes locaux (*vernacular*) dans les autres; mais il fallait attendre le dernier renouvellement de la charte en 1853 pour obtenir, sous l'administration réformatrice de lord Dalhousie, une organisation complète et rationnelle de l'instruction publique à tous les

(1) Un phénomène assez curieux, ce sont les succès que les doctrines du Koran obtiennent dans la population européenne de l'Inde. Parmi les conversions à l'islamisme qui ont fait du bruit dans ces derniers mois, on peut mentionner notamment un capitaine de l'armée anglaise et un membre du *covenanted service*; mais le cas le plus curieux, c'est certainement la volte-face de ce missionnaire américain cité par l'*Indian Mail* du 24 mai 1875. Ayant débarqué en Orient pour convertir les musulmans, il fut lui-même converti à l'islamisme, et prêche aujourd'hui sa nouvelle religion à ses compatriotes.

degrés. Depuis lors cette branche importante de l'administration forme, dans chaque province, un département distinct, administré par un directeur-général avec tout un personnel d'inspecteurs qui ont pour mission de visiter les écoles publiques ou subventionnées, de présider les examens et d'aider les instituteurs par leurs conseils.

L'instruction primaire est presque exclusivement donnée au moyen des dialectes locaux dans les écoles de village, où des maîtres indigènes enseignent la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la tenue des livres, voire les élémens de l'histoire et de la géographie; il existe aussi des écoles primaires de district (*district schools*) où l'on fait usage de l'anglais dans les classes supérieures. — L'instruction moyenne se donne, partie en anglais, partie en dialecte local, dans des collèges qui développent les matières enseignées dans les écoles inférieures et préparent l'élève aux études universitaires. Enfin l'instruction supérieure possède trois universités, à Calcutta, à Bombay et à Madras, qui confèrent des degrés en droit, médecine, arts et génie civil. Elles sont organisées sur le même plan que l'université de Londres, c'est-à-dire qu'elles comprennent simplement des locaux pour les examens avec un corps d'examinateurs officiels; mais les études qu'elles comportent se font exclusivement dans des collèges affiliés. Les examens se passent en anglais; mais, comme on exige la connaissance d'une langue classique, l'étude du persan ou du sanscrit conserve toute son importance. Les diplômes que délivrent ces corps académiques (gradué, bachelier et maître) sont fort prisés des indigènes, qui s'inscrivent annuellement au nombre de plusieurs milliers sur les rôles universitaires, et, s'il faut en croire des gens compétens, tels que M. le professeur Monnier Williams, d'Oxford, les examens y dépassent même le niveau des universités anglaises. En résumé, l'Inde comptait, d'après le relevé de 1874, plus de 40,000 écoles, avec une population scolaire de 1,280,940 enfans, et le budget de l'instruction, qui, en 1823, ne dépassait guère 200,000 francs, et qui, en 1856, s'élevait seulement à 2,500,000 francs, atteint aujourd'hui au-delà de 20 millions.

Les trois degrés de l'enseignement sont reliés par un système d'examens où l'on met au concours un certain nombre de bourses (*scholarships*) assurant les moyens de fréquenter gratuitement les établissemens du degré supérieur. Ainsi, en prenant comme point de départ les écoles de village, un simple fils de paysan, sans autres titres que son intelligence et son application, peut désormais revendiquer une série de ces bourses qui lui ouvriront d'abord l'école du district, puis le collège et enfin l'université, à la seule condition qu'il maintienne sa supériorité intellectuelle dans tout le cours de sa carrière scolaire. En 1875, la province du Bengale, — la plus

importante, à vrai dire, et la plus avancée des dix provinces qui constituent l'empire anglais de l'Inde, — entretenait à elle seule 1124 *scholarships* de divers degrés ! Nous ne connaissons pas de nation civilisée où le talent ait autant de chances pour se faire jour dans l'organisation de l'instruction populaire, quels que soient le rang, la classe, la fortune où il se rencontre, et l'on peut affirmer que, parmi nos états européens, aucun gouvernement ne pourrait, sans être taxé de socialisme, intervenir d'une façon aussi libérale pour faciliter l'éclosion du génie pauvre. Certains esprits ont même accusé l'Angleterre d'avoir trop encouragé le développement de l'instruction supérieure dans l'Inde, et, à l'appui de leurs critiques, ils font valoir l'encombrement qui existe, depuis plusieurs années déjà, dans le barreau et l'administration natives, les deux carrières les plus en faveur parmi les lettrés indigènes ; mais il ne faut pas perdre de vue que la première nécessité de l'Inde c'est la diffusion de nos connaissances et de nos méthodes par l'enseignement public, et notamment par l'enseignement supérieur.

Du reste le gouvernement s'occupe à juste titre de détourner vers des professions plus nombreuses et plus pratiques le flot montant de l'instruction indigène, et à cet effet il ne cesse de développer les moyens d'enseignement professionnel dans des écoles consacrées à la médecine, aux arts, à l'industrie, aux sciences physiques et naturelles, aux sciences forestières, au génie civil, à l'arpentage des terres, etc. A côté de ces divers établissemens, il a organisé quatre-vingt-deux écoles normales pour former des *gourous* (maîtres d'école) et des *pundits* (professeurs). Enfin il a compris que jamais il ne parviendrait à achever sa mission civilisatrice, s'il n'étendait les bienfaits de l'instruction à la partie féminine de ses sujets. Mais là il se heurte à un des préjugés les plus enracinés de l'Inde, et, bien qu'il ait ouvert, avec le concours de certaines associations privées, plus de 15,000 écoles destinées aux femmes, les rapports officiels constatent chaque année que ces établissemens restent à peu près vides. On soutient pourtant que, parmi les classes supérieures de la société native, l'éducation des filles fait certains progrès, grâce aux institutrices spécialement formées pour porter l'instruction dans l'intérieur des familles. Sir Richard Temple affirme qu'au dire de presque tous les natifs appartenant à la classe lettrée du Bengale, les femmes de leurs familles connaissent la lecture et l'écriture, bien qu'elles n'aient jamais fréquenté d'écoles publiques. Lorsque je visitai Hayderabad, la capitale musulmane la plus mal famée de l'Inde pour son fanatisme et sa turbulence, je fus tout surpris d'y dîner, chez le premier ministre du nizam, en compagnie de deux jeunes institutrices françaises que son excellence avait fait venir avec leur père pour donner des leçons aux dames de la ze-

nana. Mentionnons encore les souscriptions aux journaux et aux ouvrages publiés en langue indigène, l'ouverture de concours, la formation de sociétés littéraires, enfin l'organisation de musées spéciaux et d'autres institutions analogues qui complètent la liste des mesures consacrées à l'avancement moral du pays.

Un autre ordre d'efforts qui concourt indirectement au même résultat, c'est l'immense développement que l'Angleterre a imprimé à la prospérité matérielle de l'Inde. Les dynasties qui l'y précédèrent avaient mis toute leur gloire à élever des temples, des palais, des mausolées, voire à entretenir ou à creuser ces canaux et ces réservoirs qui de temps immémorial servent à fertiliser le sol par l'irrigation. Ici encore, la Compagnie des Indes se borna longtemps à marcher dans l'ornière de la domination mogole, et il n'y a pas un demi-siècle qu'aucune route carrossable n'existait dans la péninsule. Bien plus, les travaux publics ne formaient qu'une branche secondaire de l'administration militaire, et ce furent des considérations stratégiques qui en 1843 firent commencer la grand'route destinée à mettre Calcutta en communication avec Pechawer, sur la frontière du nord-ouest. Il fallut alors sept années pour ouvrir simplement le tronçon de Calcutta à Delhi, et en 1853 les voies de communication ne coûtaient encore au budget que 3 millions de francs. Ce fut lord Dalhousie qui fit pour les travaux publics en 1855 ce qu'il avait fait l'année précédente pour l'instruction du peuple, c'est-à-dire qu'il les constitua en une administration indépendante, représentée près du gouvernement suprême par un secrétaire-général et dirigée, dans chaque province, par un ingénieur en chef, ayant sous ses ordres des ingénieurs de cercles et des sous-ingénieurs de districts. L'insurrection de 1857 et le transfert de l'Inde à la couronne britannique ne firent qu'attirer davantage l'attention du gouvernement sur la régénération matérielle du pays, et en 1860 le budget des travaux publics s'élevait déjà à 100 millions, chiffre plus que doublé aujourd'hui. Pour se convaincre que l'Angleterre a largement rattrapé le temps perdu, il suffit de lire dans le consciencieux ouvrage (1) publié l'an dernier par M. W. Thornton, secrétaire des travaux publics au conseil de l'Inde, l'énumération des travaux qu'elle a entrepris ou exécutés depuis un quart de siècle : routes de toute nature, réservoirs, canaux, aqueducs, ponts, jetées, ports, phares, qui, avec les bâtimens destinés à l'administration civile et militaire, casernes, arsenaux, prisons, hôpitaux, caravansérails, ont fait dépenser en vingt-quatre années 4 milliards de francs.

A ces diverses catégories de travaux, il convient d'ajouter l'orga-

(1) *Indian public works*, by W. Thornton, Londres, 1875.

nisation des postes et des télégraphes qui permet à une lettre et à une dépêche de circuler à travers toute la péninsule pour la somme respective d'un anna (15 centimes) et d'une roupie (2 fr. 50 cent.), — les encouragemens prodigués à l'industrie et au commerce, les travaux de géodésie, les explorations géologiques, l'établissement du cadastre, — l'organisation de la surveillance hygiénique et du service médical, la conservation et le repeuplement des forêts, la naturalisation des plantes industrielles, telles que le thé, le café, le coton, le quinquina, etc., la création de fermes modèles et d'expositions agricoles, — enfin les mesures énergiques et coûteuses qui ont supprimé ou du moins atténué les horreurs périodiques de la famine, ce fléau invétéré de l'Inde. On voit qu'aucun objet de l'activité humaine n'a échappé à la sollicitude du gouvernement, et le plus bel éloge qu'on puisse faire de cette politique, c'est de reproduire le fait, déjà cité par M. de Valbezen (1), que la consommation annuelle de l'Inde, estimée à 3 millions de livres sterling avant l'insurrection, s'est élevée en moyenne, pendant la période décennale 1862-1872, à 14 millions et demi, — résultat d'autant plus remarquable que jusqu'à présent ce n'est pas la civilisation qui dans l'Inde engendre les travaux publics, mais ce sont les travaux publics qui propagent les germes de la civilisation.

Il faut surtout tenir compte de la véritable révolution accomplie en quelques années par l'extension des chemins de fer. Dès 1844, sir Macdonald Stephenson formulait le projet d'une voie ferrée dans la vallée du Gange; mais ce fut seulement en 1852 qu'une première ligne fut concédée entre Madras et Bombay. La répugnance des capitalistes à s'engager dans une entreprise aussi chanceuse amena en 1853 lord Dalhousie à poser en principe la garantie de 5 pour 100 comme minimum d'intérêt en faveur des actionnaires. Dès ce moment, les capitaux affluèrent de toutes parts, et la construction des nouvelles lignes prit bientôt un tel développement que, d'après le *Rapport officiel sur les chemins de fer dans l'Inde pour l'année 1875*, le réseau mesure aujourd'hui 6,273 milles, soit environ 10,000 kilomètres, et l'ensemble des capitaux levés par les différentes compagnies s'élève à près de 2 milliards et demi de francs. Le total des intérêts que l'état a dû payer en raison de sa garantie dépasse actuellement 40 millions de francs. Il est vrai que le trésor pourra se rembourser de ces avances sur les bénéfices futurs des compagnies. En attendant, comme aujourd'hui le gouvernement peut emprunter à 4 pour 100, il a renoncé au système dispendieux de garantir les intérêts des compagnies privées, pour construire lui-même les tronçons nécessaires à l'achèvement du réseau. D'ailleurs,

(1) Voyez l'étude sur les *Progrès matériels de l'Inde anglaise* dans la *Revue* du 15 février 1875.

quelle que soit l'étendue de ses sacrifices, il en est amplement dédommagé par les progrès sociaux et économiques dont les chemins de fer se sont fait ici l'incontestable instrument.

Nous n'insisterons pas sur les avantages qu'ils présentent au point de vue stratégique et administratif : il suffira de rappeler à cet égard qu'ils vont bientôt mettre le siège du gouvernement suprême à trois journées de Pechawer, le poste avancé de l'Inde vers l'Afghanistan, et que déjà maintenant ils permettent de se rendre, en deux jours et demi, de Bombay à Madras, à Calcutta, à Lahore ou aux stations sanitaires de l'Himalaya. Avant l'ouverture de la grande *trunk road*, lorsqu'on voulait se rendre de Calcutta au *sanitorium* de Darjeeling, en utilisant la voie naturelle du Gange et de ses affluens, on mettait trois semaines, dans la saison favorable, pour atteindre en barque la station de Kishingunge, qu'une ligne de chemin de fer presque achevée va bientôt mettre à une journée de la capitale ! C'est principalement sur la société indigène que les chemins de fer sont appelés à exercer une action décisive. Dans les calculs de leurs fondateurs, on ne comptait guère, pour rembourser les frais de l'exploitation, que sur les voyageurs européens et sur le transport des marchandises. Or les marchandises se font encore attendre, et, quant aux voyageurs, il suffira de mentionner que la première et la seconde classe, généralement réservées aux Européens, ne comptent respectivement, d'après un récent rapport de M. Julian Danvers, que 0,78 et 2,21 pour 100 des coupons délivrés, tandis que la masse des voyageurs indigènes, représentée par les coupons de troisième classe, atteint l'énorme chiffre de 97 pour 100. Il est impossible de parcourir aujourd'hui une ligne quelconque de l'Inde sans être frappé par le contraste entre la cohue native qui, à chaque arrêt, s'entasse dans les wagons de troisième, et la demi-douzaine d'Européens qui s'étalent à l'aise avec leur monceau de bagages sur les coussins des diligences. On comprend quelles transformations la fréquence de ces déplacements doit opérer dans les idées et les habitudes des populations, soit qu'ils développent des besoins nouveaux avec les moyens d'y satisfaire et qu'ils substituent l'esprit d'entreprise commerciale au goût traditionnel des aventures militaires, soit qu'ils amènent le mélange de races jusque-là isolées dans leurs territoires respectifs et surtout qu'ils affaiblissent les distinctions de caste par le contact forcé des voyageurs dans la promiscuité des wagons. A cela, il faut ajouter encore qu'aucune application de la science européenne n'est plus capable de faire sentir à l'imagination populaire de l'Inde l'utilité pratique comme la puissance irrésistible de notre civilisation.

III.

Il ne suffit pas que l'Angleterre intervienne de la sorte pour relever le niveau moral et matériel des populations; il faut encore qu'elle leur apprenne à se passer de son intervention. Qu'en ce moment l'Inde ne soit pas capable de se gouverner elle-même, c'est un fait que je n'ai entendu contester par personne. Mais reste à savoir si l'Angleterre montre assez d'abnégation pour développer systématiquement chez ses sujets les goûts, les sentimens, les aptitudes, dont l'absence a seule jusqu'ici assuré sa domination et légitimé sa tutelle. La première question à éclaircir, c'est la part qu'elle a faite aux indigènes dans le recrutement de la bureaucratie chargée de gouverner l'Inde sous le contrôle de la couronne britannique. De tout temps, les emplois inférieurs, — ceux qu'on a appelés l'*uncovenanted service*, — ont été laissés, pour des raisons d'économie, à cette catégorie lettrée de la société indigène qui remplissait déjà l'administration de l'empire mogol. Mais, si l'extrême élévation des traitemens avait pu seule mettre un terme aux déprédations des fonctionnaires européens, la modicité des salaires que la Compagnie accordait à ses employés inférieurs n'était guère de nature à corriger les habitudes de corruption qui ont toujours caractérisé les administrations natives : il n'y a pas longtemps que dans certaines localités le *munsif* (juge natif du premier degré) recevait à peine le vingt-cinquième du traitement octroyé à son supérieur immédiat, le juge européen du district.

Pendant les emplois réservés à l'*uncovenanted service* n'ont pas cessé de croître en nombre et en importance. Non-seulement le territoire de l'empire s'est décuplé depuis l'époque de lord Dalhousie, mais encore on a vu surgir des besoins nouveaux qui exigent des administrations spéciales, et nombre d'objets, laissés jusque-là à l'initiative privée, sont entrés dans le domaine de l'intervention gouvernementale. L'*uncovenanted service* en est graduellement venu à embrasser tout le personnel des ministères, l'état-major de la police et du corps enseignant, l'administration des forêts, des douanes, des accises et des travaux publics, y compris les postes, les chemins de fer et les télégraphes. La nécessité de recourir à des hommes offrant les garanties nécessaires d'aptitude et de moralité a fait naturellement placer des Européens à la direction de ces nouveaux départemens; mais, depuis le ministère du duc d'Argyll, le gouvernement a proclamé en principe « que l'*uncovenanted service* devrait être principalement réservé aux indigènes, et que les emplois supérieurs exigeant une éducation anglaise devraient seuls être pourvus dans la mère patrie. » On a donc senti l'urgence d'élever

le niveau moral de l'administration native par le moyen qui avait réussi à lord Dalhousie vis-à-vis de l'administration européenne.

Cette nouvelle expérience a déjà été couronnée de succès. Depuis qu'on travaille à placer les traitemens des indigènes en harmonie avec l'importance de leurs fonctions et surtout depuis qu'on leur a laissé entrevoir la faculté de gravir les échelons supérieurs de la hiérarchie, la plupart des administrateurs anglais se plaisent à reconnaître que le sentiment de l'intégrité commence à se développer parmi leurs auxiliaires natifs. Le gouverneur du Bengale, sir Richard Temple, déclare notamment dans son dernier rapport qu'à ces améliorations a déjà répondu « une élévation parallèle dans les rangs supérieurs de l'administration indigène. » Les emplois inférieurs laissent davantage à désirer. Le même rapport enregistre sans protestation ce grief populaire « qu'un arrêt juste et bon reste souvent sans effet, que la partie la plus difficile d'un procès, c'est d'obtenir l'exécution des jugemens, et que la corruption, bannie des tribunaux, s'est réfugiée parmi les agens chargés d'exécuter leurs arrêts. » C'est surtout la police indigène qui perpétue les abus de l'ancien régime : vénalité, exactions, vengeances personnelles, fabrication de faux témoins, emploi de la torture pour arracher des aveux. Quand je traversai cet hiver le Bengale du nord, on parlait d'un malheureux *mail-driver* (conducteur de postes) mort par suite des tortures que la police lui avait infligées pour obtenir l'aveu de sa complicité dans le pillage de sa malle-poste : quelques semaines après, son innocence éclatait par l'arrestation des vrais coupables. Inutile d'ajouter que de pareilles abominations sont réprimées par le gouvernement avec une sévérité exemplaire; mais elles sont fort difficiles à constater.

Quoi qu'il en soit, on doit reconnaître qu'il grandit dans les rangs supérieurs de l'administration indigène une classe d'hommes offrant toutes les garanties morales exclusivement attribuées jusqu'ici aux fonctionnaires sortis de la métropole, et dès lors on ne voit plus en vertu de quelles bonnes raisons l'Angleterre pourrait lui refuser l'accès des emplois supérieurs compris dans le *covenanted service*. Aussi les indigènes, faisant valoir l'inégalité des conditions où les place la nécessité de se rendre en Angleterre pour y disputer à la jeunesse britannique les lauriers d'un concours conduit dans un esprit spécialement anglais, ne cessent-ils de réclamer la faculté de passer dans l'Inde même leurs examens d'admission. Plutôt que d'entrer dans cette voie, le gouvernement suprême a préféré publier, il y a quelques mois, une résolution portant qu'on pourrait désormais admettre sans examens aux emplois de *covenanted service* les natifs « d'un mérite éprouvé. » La presse indigène a fait bon marché de cette concession, que même ses organes les plus modérés, tels que

l'*Indian Mirror*, traitent d'insuffisante et d'illusoire. Il est certain que les Anglais n'entendent pas encore livrer à leurs sujets les fonctions essentiellement politiques qui constituent l'apanage du *covenanted service*; mais les raisons qu'ils allèguent méritent d'être impartialement pesées.

Le transfert du concours dans l'Inde conduirait infailliblement à une prompt absorption des fonctions publiques par cette classe de *babous*, particulière au Bengale, qui, de toutes les catégories sociales, est la moins assujettie aux préjugés de caste et la plus avide de s'assimiler l'instruction anglaise. Ce serait donc, — comme fait observer le colonel Chesney, dans son traité *On Indian Policy*, — une abdication des Anglais, non en faveur de leurs sujets, mais au profit d'une race tout aussi étrangère et encore plus antipathique à la majeure partie des gouvernés. Dans un pays où il n'existe pas de classes moyennes et où toute l'influence sociale se concentre dans les mains d'une autocratie territoriale et nobiliaire, c'est cette dernière qui seule peut servir à organiser un gouvernement viable par lui-même. L'Angleterre aurait beau constituer une administration modèle avec des élémens sans racines historiques comme sans autorité personnelle, le jour où elle se retirerait de la scène, cette organisation factice s'effondrerait comme un château de cartes pour livrer le pouvoir aux hommes qui sont encore aujourd'hui les chefs naturels des populations. Or ceux-ci n'ont ni l'aptitude ni l'expérience nécessaires pour succéder aux Anglais dans l'administration du pays. Leur orgueil de race les a tenus jusqu'ici à l'écart d'écoles publiques où ils se seraient trouvés en contact avec les classes inférieures, et il en est résulté une ignorance tellement générale que c'est à peine si la majorité d'entre eux sait lire une lettre ou apposer une signature au bas d'un document. De plus, ceux mêmes qu'une éducation plus soignée aurait rendus capables de participer au gouvernement, s'en trouvent détournés par la règle qu'aucun natif ne peut atteindre aux positions supérieures de la hiérarchie administrative sans avoir débuté par les degrés les plus infimes de l'échelle.

Le gouvernement anglais a enfin compris qu'il s'engageait dans une fausse voie, et il a résolument abordé le problème de mettre l'éducation de la classe supérieure au niveau de son influence sociale, ainsi que de l'intéresser au maniement des affaires publiques. Plusieurs collèges spéciaux ont été établis pour l'éducation des jeunes nobles, et c'est sans doute en vue d'ouvrir directement à cette classe l'accès des emplois supérieurs que la couronne a récemment permis d'admettre dans le *covenanted service* les natifs d'un mérite reconnu. D'autres mesures avaient déjà été prises dans le même dessein, par exemple l'institution récente de *magistrats*

honoraires choisis parmi les principaux indigènes, avec pouvoir de juger sans appel, mais sous le contrôle du magistrat européen, les infractions de minime importance commises dans leur ressort (1). Mentionnons encore l'admission d'indigènes influents dans les conseils législatifs qui fonctionnent près du vice-roi ainsi que près des gouverneurs du Bengale, de Madras et de Bombay. Ces assemblées, où domine dans une forte proportion l'élément européen, sont renouvelées tous les deux ans par le gouvernement lui-même, et elles n'ont qu'une compétence fort restreinte, puisque leurs décisions ne sauraient prévaloir contre le *veto* du vice-roi ou du gouverneur provincial; mais elles n'en préparent pas moins la voie à l'introduction du principe représentatif dans le gouvernement de l'Inde.

Telle est en effet la méthode déjà appliquée par l'Angleterre pour infuser le germe du *self-government* dans ces institutions municipales qui forment partout la base de la société politique. De tout temps, il y a eu dans l'Inde des communautés de village, que sir Henry Maine, dans son savant travail *On Village communities*, fait même remonter aux origines de la race aryenne. Ces petites républiques étaient administrées par un conseil d'anciens, chargé de pourvoir aux besoins généraux, d'opérer la répartition périodique des terres communes, de décider les querelles des habitants, conformément à la coutume, et enfin de répartir l'impôt pour le compte du souverain. A la tête du village, on trouvait un *patel* ou *zemindar* qui servait d'intermédiaire au gouvernement pour la levée des taxes, un *patwari* ou comptable, chargé de tenir les comptes et les rôles de la communauté, un *mhar* ou messenger, « l'homme pour tout faire, » comme l'ont défini les Anglais (*man of all work*), enfin un *choukidar*, vrai garde champêtre, chargé non-seulement de veiller à la tranquillité publique, mais encore d'aider les agens du pouvoir central dans la découverte des crimes et dans l'arrestation des coupables. Tous ces fonctionnaires, parfois élus, plus souvent héréditaires, étaient rémunérés soit par des prestations en nature, soit par le revenu de certaines terres distraites du fond communal; malheureusement, à la suite des guerres et des invasions qui ont dévasté l'Inde pendant les derniers siècles, cette organisation primitive a été fort ébranlée, là où elle n'a pas disparu. On ne la retrouve guère dans un état de conservation partielle que

(1) On peut dire que l'Angleterre a échoué dans ses tentatives prématurées pour introduire le jury dans l'Inde; elle s'est rejetée sur l'institution d'*assesseurs* natifs, qui sont appelés à donner leur avis, sans lier le juge européen. On a beaucoup discuté l'utilité de ces personnages, qui, suivant l'habitude indigène, partagent généralement l'avis de leur supérieur. Mais j'ai entendu à plusieurs reprises des magistrats anglais affirmer que les assesseurs, grâce à leur expérience des hommes et des mœurs locales, servaient souvent, par leurs observations, à mettre le juge sur la trace de la vérité et surtout à lui faire apprécier la portée de certaines dépositions.

parmi les populations du sud et du nord-ouest; partout ailleurs la propriété commune s'est évanouie, et avec elle le lien civique de la communauté. Le *zemindar* s'est transformé d'abord en fermier-général, puis en concessionnaire du fonds, tandis que ses administrés descendaient à l'état de simples tenanciers. Les autres fonctionnaires, notamment le comptable et le garde champêtre, se sont perpétués jusqu'à nos jours; mais ils ne représentent plus que des agens mis au service du pouvoir exécutif.

Aussi était-ce non point à ces débris des anciennes communautés rurales, mais aux grandes agglomérations d'origine récente, que l'Angleterre devait s'adresser tout d'abord pour trouver l'habitude des affaires et l'esprit d'indépendance indispensables à la bonne gestion des intérêts municipaux. Le gouvernement anglais s'est gardé ici encore de procéder par une loi abstraite et générale; mais, fidèle aux idées pratiques qui l'ont si souvent servi dans l'Inde, il a traduit ses vues par une série de dispositions spéciales et partielles qui se sont corrigées et complétées l'une l'autre, à mesure que l'expérience des faits indiquait la possibilité d'un progrès ou la nécessité d'une réforme. Après avoir débuté par établir à Calcutta, à Bombay et à Madras des comités municipaux directement choisis par l'autorité elle-même, il donna aux magistrats des districts le droit d'appliquer les mêmes dispositions à toutes les villes de leur ressort qui en feraient la demande. Cependant il ne tarda pas à s'apercevoir que les villes de l'intérieur montraient fort peu d'enthousiasme pour une organisation fertile en taxes nouvelles, et, par plusieurs actes successifs, il autorisa les magistrats à constituer d'office, quand ils le jugeraient opportun, des comités municipaux chargés de voter les fonds et les impôts nécessaires à l'organisation de la police, au service de la voirie, à l'éclairage des rues, etc. Dans quelques provinces, ces administrateurs purent même réunir en une seule municipalité plusieurs bourgs ou villages voisins, pourvu qu'ils ne fussent pas séparés par un mille de terrains non bâtis. Jusqu'ici toutefois le gouvernement s'était borné à alléger sa propre besogne en rejetant sur des commissaires municipaux des charges qu'à leur défaut il aurait dû exécuter lui-même; mais en 1868 il se décidait à introduire le principe électif dans la composition de quelques municipalités provinciales où un certain nombre de sièges fut laissé au choix des contribuables, et, cette expérience ayant réussi, il l'étendit en 1872 à la cité la plus active et la plus avancée de l'Inde, à cette ville de Bombay qui, suivant M. Grant Duff, est appelée à remplir, entre les civilisations de l'Orient hindou et de l'Occident chrétien, le rôle de l'antique Alexandrie aux premiers siècles de notre ère parmi les sociétés en présence sur les bords de la Méditerranée.

Le *bill* voté à cette époque par le conseil législatif de la présidence donne à Bombay une corporation de 64 membres, qui sont nommés, moitié par le gouvernement et par le corps des juges de paix, moitié par les contribuables âgés de 21 ans et payant 50 roupies d'impôts municipaux. La corporation, qui élit elle-même son président, n'a par an que quatre séances obligatoires; mais elle est remplacée, pour les affaires courantes, par un collège appelé le conseil de la ville (*town council*) et composé de douze membres qui sont choisis pour un tiers par le gouvernement et pour le reste par la corporation elle-même. La population de Bombay s'élevait, d'après le dernier recensement, à 644,405 habitans qui se décomposent en 408,680 hindous de toute caste, 137,644 mahométans, 44,091 parsis, 25,419 chrétiens indigènes, 15,121 djaines, 7,253 Européens, 2,669 juifs, 2,352 eurasiens (*métis*), 1,171 nègres et même 305 Chinois. Ces chiffres montrent que, malgré l'élévation du cens et la répartition des sièges par quartiers, l'élément européen est complètement à la merci des votes indigènes. La première élection se passa au milieu de l'apathie générale; la seconde au contraire a été fort animée. Toutefois il semble que les natifs ont usé de leurs nouveaux droits avec clairvoyance et modération; telle est du moins l'opinion dominante parmi les Européens mêmes de Bombay. Afin de montrer l'importance des intérêts qui se débattent au sein de cette corporation, il nous suffira de mentionner que le budget de 1875 se solde par un actif de 3,279,057 roupies et un passif de 3,129,057, soit, de part et d'autre, plus de 7 millions de francs.

Depuis le *bill*, le principe de la représentation a encore reçu un développement considérable parmi les municipalités de province, et, ce printemps même, sir Richard Temple présentait un projet de loi au conseil législatif du Bengale pour organiser la corporation de Calcutta sur un pied analogue aux institutions municipales de Bombay. Les documens parlementaires sur l'Inde, réunis chaque année par M. Clements Markham sous le titre de *Moral and material progress and condition of India*, nous fournissent de curieux renseignemens sur l'état du régime municipal dans l'intérieur du pays. Partout dans le Bengale, les contribuables des villes peuvent, avec l'autorisation du pouvoir, nommer des commissions pour organiser certains services d'intérêt local, telles que l'instruction primaire et les mesures hygiéniques; cette province compte aujourd'hui 187 municipalités. Les *north-west provinces* possèdent 84 municipalités, où, en général, les deux tiers des comités sont choisis par le suffrage populaire. Dans le Punjab, il y a 128 municipalités rangées en trois classes; mais deux ou trois seulement possèdent des comités élus. Dans l'Oude, on trouve 2 municipalités électives contre 17 régies par les délégués de l'autorité. Enfin la présidence de Ma-

dras a 47 municipalités, les *central provinces* 56, le Mysore 77, le Sind 54, la Birmanie 45 et la présidence de Bombay 186. Dans la majorité de ces provinces, la loi laisse aux magistrats toute latitude d'autoriser l'élection partielle et même totale des comités; mais presque partout les électeurs, comme au reste les élus, n'ont d'autre préoccupation que de pressentir les dispositions de l'autorité, afin d'y conformer leur vote. — Toutes ces tentatives, ainsi que les résultats, sont bien modestes encore; cependant il faut y voir les premières mailles du réseau appelé à couvrir un jour l'Inde de ces institutions municipales qui sont la base de la liberté politique.

IV.

Après avoir exposé comment le gouvernement anglo-indien essaie d'organiser la civilisation sur son propre territoire, nous devons dire quelques mots de son action sur les états natifs dont il a jusqu'ici respecté l'existence. Aux temps de la Compagnie, le procédé était fort simple : on laissait les princes indigènes gouverner à leur guise, et lorsqu'ils avaient comblé la mesure de leurs iniquités, on confisquait leur royaume sous prétexte de soulager les populations. D'autres fois on profitait de quelques folles provocations pour rogner le meilleur de leurs domaines, et même, s'ils venaient à décéder sans descendants naturels, on se présentait pour recueillir leur succession. Depuis la grande insurrection de 1857, le gouvernement anglais a répudié toute velléité d'extensions nouvelles, pour garantir aux états restés fidèles à sa cause non-seulement l'intégrité de leur territoire, mais encore la perpétuité de leur existence, car il a partout reconnu aux souverains indigènes le droit d'adopter un successeur à défaut d'héritiers légitimes, — concession d'une portée facile à concevoir dans un pays où tant de dynasties sont épuisées par les débauches de nombreuses générations.

On compte aujourd'hui dans l'Inde plus de 460 principautés indépendantes qui, d'après les données approximatives du dernier recensement, ont ensemble une superficie de 210,000 milles carrés, une population de 55 millions d'habitans et un revenu de 362 millions de francs. Certains de ces états dépassent la superficie de l'Angleterre elle-même; d'autres n'ont que quelques kilomètres de tour. Leurs obligations vis-à-vis du gouvernement anglais sont déterminées par des traités séparés qu'ils sont censés avoir conclus dans la plénitude de leur indépendance. Ces conventions contiennent toutes l'affirmation de l'hégémonie britannique; mais elles diffèrent beaucoup par la nature et par l'étendue des droits qu'elles font découler de ce principe. Les seules clauses qu'elles renferment en commun

se rapportent à l'extradition des criminels ainsi qu'à l'engagement d'accueillir un résident anglais et d'accepter l'arbitrage de l'Angleterre en cas de querelle entre princes voisins. En dehors de ces stipulations, certains états conservent une indépendance à peu près complète, par exemple le Nepaul, qui, fièrement campé dans les défilés de l'Himalaya, ne paie pas de tribut et ne tolère la présence d'aucun Anglais sur son territoire; le résident lui-même ne peut sortir de la capitale ni entretenir de communications avec les autorités de Calcutta que par une route déterminée à l'avance de commun accord. Tel est encore le Cachmir, cette sentinelle avancée de l'Inde vers l'Asie centrale, à qui l'on se contente de réclamer par an un cheval, douze chèvres et six châles. Quelques états frontières, comme le Boutan et le Sikkim, reçoivent même des subsides pour tenir ouvertes les routes commerciales vers le Thibet qui traversent les passes de leurs montagnes. D'autres principautés sont obligées de fournir un contingent militaire; c'est le cas du nizam, le plus puissant des princes indigènes, qui doit en outre subvenir à l'entretien d'une force anglaise, cantonnée aux portes de sa capitale, pour le surveiller sous prétexte de le protéger. Le reste paie en général des tributs variés, dont le total s'élevait en 1873 à 17,536,000 francs. Aux plus dangereux et aux plus remuans, on limite le nombre d'hommes qu'ils peuvent garder sous les armes. Les plus petits sont fréquemment groupés en cercles, sous la surveillance d'un agent politique, qui possède des droits d'intervention assez étendus dans leur administration intérieure. La plupart exercent encore le droit de vie et de mort sur leurs propres sujets; quelques-uns cependant doivent référer les cas graves à la haute cour de la province voisine. Tous enfin sont tenus de respecter les droits et privilèges attachés à la personne des sujets britanniques.

On conçoit qu'en garantissant aux souverains indigènes la conservation indéfinie de leur pouvoir, l'Angleterre ait acquis le droit de leur réclamer certaines garanties non-seulement pour la paix de l'empire, mais encore pour le repos de leurs propres sujets. Il n'est pas aisé d'établir les justes limites d'une pareille immixtion dans des gouvernemens dont on a officiellement reconnu l'indépendance. Aussi cette tâche délicate est-elle la principale mission des résidens. On comprend qu'aucune fonction n'exige à la fois plus de tact, de finesse et d'énergie, car c'est surtout pour manier les fiers et rusés potentats de l'Inde qu'il faut mettre un gant de velours sur une main de fer. Lorsqu'un rajah s'endette outre mesure, néglige ses affaires pour son sérail, met la justice aux enchères, abandonne ses grand'routes aux malandrins, et ne respecte plus lui-même l'honneur ni la vie de ses sujets, on commence par lui adresser des remontrances officieuses, bientôt suivies d'aver-

tissemens plus significatifs. Si le scandale persiste, on lui retire les honneurs et les prérogatives que le gouvernement anglais lui avait conférés, notamment les saluts d'artillerie qui constatent par le nombre des détonations le rang et le crédit de chaque prince. Enfin, comme mesure extrême, on lui enlève son pouvoir, soit définitivement, au profit de son successeur légitime, soit temporairement, jusqu'après la réorganisation de son état; ainsi le maharao d'Ulwar, qui succéda à son père en 1857, désorganisa si rapidement sa principauté que les Anglais durent la lui retirer, au bout d'un an, pour y mettre eux-mêmes un peu d'ordre. Six années plus tard, ils la lui restituaient en pleine prospérité; mais il s'y livra de nouveau à de telles extravagances qu'en 1870 il versait dans la banqueroute, et que pour la seconde fois il dut être renvoyé avec une pension, *pensioned off*, comme disent nos voisins.

D'un autre côté, quand un souverain se distingue, soit par ses réformes, soit par ses services, on le comble de toutes les faveurs qui peuvent stimuler l'intérêt ou la vanité. Parmi les princes les plus avancés de l'Inde actuelle il faut compter le maharajah de Jeypore, Ram Sing, qui a spontanément réformé l'administration de ses états, introduit la procédure anglaise dans ses tribunaux, assuré la sécurité de ses routes, attiré un chemin de fer vers sa capitale, organisé un service médical gratuit, fondé une bibliothèque publique, des écoles de filles, une école des arts et manufactures, enfin un établissement d'enseignement moyen comptant aujourd'hui près de mille élèves. Chaque année, son gouvernement dépense plus de 700,000 francs en travaux publics de toute espèce. Parlant lui-même l'anglais avec une certaine facilité, il n'a jamais perdu une occasion de rendre service aux dominateurs de l'Inde, soit en leur prêtant ses troupes pendant la rébellion de 1857, soit en leur ouvrant son trésor pendant la grande famine du Rajpoutana. L'Angleterre, de son côté, n'a pas hésité à lui accorder une réduction considérable de tribut et même à lui céder la souveraineté d'un canton limitrophe. Les 17 coups de canon auxquels il avait droit ont été portés à 19, presque le maximum du salut, et il a obtenu la dignité de grand-commandeur dans cette Étoile de l'Inde, expressément fondée sur le modèle de nos ordres européens, pour récompenser ou flatter les princes indigènes. En 1869, il a même été promu au conseil législatif du vice-roi, c'est-à-dire à la plus haute fonction qu'un natif puisse remplir dans l'administration générale de la péninsule. Enfin, lorsque le prince de Galles visita récemment le nord de l'Inde, son altesse royale se détourna de sa route pour passer quatre journées à la cour de Jeypore, — honneur qu'ont vainement ambitionné, s'il faut en croire la rumeur publique, d'autres princes non moins puissants et illustres. Le rao de

Cutch et le maharajah de Puttiala, qui viennent de mourir tous deux il y a quelques semaines, appartenaient à ce même type de princes réformateurs malheureusement trop rare encore de la péninsule. Le premier avait considérablement assisté sir Bartle Frère dans ses efforts pour supprimer la traite des esclaves à Zanzibar, et le second avait contribué pour près d'un million à la fondation d'un collège universitaire dans le Punjab. Aussi l'Angleterre ne leur avait-elle pas ménagé des témoignages de reconnaissance qui souvent lui coûtent fort peu tout en prenant par leurs points faibles les grands enfans couronnés de l'Inde.

Une circonstance encore où le gouvernement anglais intervient directement dans l'administration des états natifs, c'est la minorité du souverain, qui en conséquence est regardée ici comme une vraie bénédiction, contrairement aux idées reçues dans la plupart de nos royaumes européens. En voici un exemple caractéristique. Quand il y a dix ans le dernier nabab de Bawalpour mourut en laissant un fils mineur, cette principauté se trouvait dans un complet état d'épuisement : des droits de transit exagérés avaient paralysé le commerce, les canaux d'irrigation s'ensablaient; les principales familles étaient décapitées par la proscription de leurs chefs et réduites à l'indigence par la confiscation de leurs biens; les cultivateurs eux-mêmes émigraient en masse devant la rapacité du fisc. Le premier soin du gouvernement anglais fut de mettre le trésor entre des mains honnêtes et de signer un concordat avec les créanciers du défunt. Il s'empessa aussi de décréter une levée générale de la population pour rétablir la circulation des canaux. En même temps, il s'efforça de réorganiser ou plutôt de fonder l'administration. Enfin au système patriarcal de l'impôt en nature il substitua une taxe foncière en argent, proportionnelle à la récolte. Aujourd'hui les émigrés sont rentrés, le sol a retrouvé sa fertilité, les cultures se sont étendues et perfectionnées, les manufactures de soie ont pris une extension considérable, et trente-cinq écoles se sont ouvertes sur divers points du royaume; mais la principale tâche de l'agent politique, dit un passage du rapport sur l'état moral et matériel de l'Inde en 1872-1873, a été l'éducation du futur nabab, commencée en 1871 quand ce jeune prince atteignit sa dixième année. C'était alors « un enfant gauche et timide, plein d'idées de sa dignité, ayant été entièrement élevé jusque-là parmi des femmes et des prêtres. » Aujourd'hui il paraît être devenu « un adolescent plein de cœur et d'intelligence, assidu et aimable, bien qu'actif et gai... Il tire adroitement la carabine, monte bravement à cheval, joue merveilleusement au polo, est bon nageur, coureur et sauteur, capable de soutenir la comparaison avec la plupart des jeunes Anglais de son âge et de *son poids*. » Il possède du reste un gouverneur anglais,

et plusieurs de ses parens, qui ont à peu près son âge, sont élevés avec lui. Aussi le rapport conclut-il qu'à l'époque de sa majorité, en 1879, la principauté pourra être remise à un souverain indigène, digne d'y poursuivre l'œuvre de la régénération.

La seule présidence de Bombay comptait naguère dix-neuf états natifs à qui la minorité du souverain a valu ainsi les avantages d'une intervention anglaise. Ce sont également trois mineurs qui occupent aujourd'hui les trônes les plus importans de l'intérieur : le nizam du Deccan, le guaikwar de Baroda et le maharajah du Mysore. Quand ce dernier prince, dont on dit le plus grand bien, atteindra l'époque de sa majorité, « il trouvera, dit le *Mysore administration Report*, un trésor florissant et un revenu foncier complètement organisé; il est rare qu'un souverain ait pris les rênes du gouvernement sous de meilleurs auspices. » A Hayderabad et à Baroda, l'administration est respectivement dirigée par les deux ministres les plus renommés de l'Inde indigène, ici par Mandhava-Rao, qui est en train de réparer les brèches faites aux revenus de l'état par les désordres du dernier guaikwar, là par sir Salar Jung, qui personnifie l'influence de la civilisation à la cour du nizam et qui, en ce moment même, fait le tour de l'Europe avec une suite nombreuse. — Lorsque l'Angleterre est amenée à intervenir dans l'organisation intérieure d'un état indigène, que ce soit par la minorité ou par la suspension du souverain, elle suit ce principe que l'administration doit être dirigée tout entière par l'intermédiaire d'agens natifs, se réservant toutefois le droit de les choisir indistinctement dans toute l'Inde. Ainsi, avant d'être appelé à régir le royaume des guaikwars, Mandhava-Rao, qui est un natif du territoire britannique et un gradué de l'université de Madras, avait fait ses preuves dans l'administration du Travancore, qui, depuis son passage au pouvoir, a la réputation d'être l'état le mieux gouverné de l'Inde. D'ailleurs les *divans* indigènes qui se montrent à la hauteur de leur mission peuvent toujours compter sur l'appui moral de l'Angleterre. Lorsqu'à l'avènement du dernier nizam sir Salar Jung, qui occupait déjà le ministère depuis plusieurs années, se vit menacé dans sa position par une intrigue de cour, il dut à l'intervention officieuse du gouvernement britannique la conservation d'un pouvoir qu'à son tour peu après il mettait au service de l'Angleterre, ébranlée jusque dans le sud de la péninsule par la soudaine insurrection du Bengale. Cette politique, aussi intelligente que modérée, fait des gouvernemens natifs une sorte de soupape, de débouché, aux activités et aux ambitions indigènes qui se trouvent écartées par l'élément européen de toute participation aux fonctions supérieures de l'administration anglo-indienne. Elle fait voir, en outre, ce que peut devenir une administration indigène, con-

duite suivant les principes européens, et elle laisse pressentir de quelle façon l'Inde pourra un jour organiser sa propre autonomie. A vrai dire, ces progrès relatifs, même dans les royaumes les plus avancés, ne se développent et surtout ne se maintiennent que par l'action indirecte de l'Angleterre, toujours à l'arrière-plan pour réprimer les écarts et appuyer les réformes; mais il faut réfléchir que la diffusion croissante de l'instruction finira par développer au sein même des états indigènes le contre-poids aujourd'hui représenté par cette influence du dehors.

Le gouvernement anglais ne s'occupe pas que des mineurs placés sous sa tutelle, il fait aussi tous ses efforts pour persuader à ses vassaux de donner à leurs héritiers une instruction dont malheureusement ces souverains n'apprécient pas encore les avantages, parce qu'ils ne l'ont pas reçue eux-mêmes. Il a cependant réussi dans sa tentative d'établir à Rajkote et à Rajkumar des collèges respectivement destinés aux jeunes chefs du Rajpoutana et du Kattywar. A Rajkumar, on comptait, en 1872, 22 pensionnaires, et 29 en 1875. « Leur conduite est excellente, affirme un rapport officiel; ils ont tous des poneys, et on leur fournit un bon gymnase où ils montrent beaucoup d'entrain, comme au reste dans tous les jeux de leurs récréations. » Le rapport se tait sur leurs progrès intellectuels; cependant il est clair qu'ils ne sortent pas de cet établissement sans quelque teinture des connaissances regardées comme la base de toute éducation complète, et surtout nécessaires à de futurs souverains. On en a du reste la preuve dans le discours qui fut adressé en 1875 au gouverneur de Bombay par les chefs du Kattywar réunis sur son passage. « Le pays, comme votre excellence en jugera elle-même, est en plein état de paix; la justice progresse, les manufactures se développent, les routes et les ponts se construisent; les écoles se multiplient. Nous admettons franchement que ce grand changement, accompli de nos jours, est dû aux conseils bienfaisants du gouvernement britannique; toutefois nous réclamerons le mérite d'avoir adopté ces conseils avec empressement et d'avoir admis leur justesse, quoi qu'il en coûtât à nos habitudes et à nos traditions. » Ce langage exagère peut-être le développement matériel de la contrée; mais il jette un jour heureux sur les dispositions mentales d'une classe plongée hier encore dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie féodales.

V.

On conçoit que les Anglais eux-mêmes ne soient pas toujours d'accord sur la meilleure façon de gouverner leur empire de l'Inde. Les uns regrettent les beaux jours du gouvernement paternel, lors-

que dans chaque district un seul représentant de l'autorité concentrait tous les pouvoirs dans sa personne et exerçait sur ses administrés une autorité aussi absolue qu'arbitraire. D'autres préconisent ce que les Anglais ont appelé *a scientific government*, c'est-à-dire un gouvernement entièrement conforme aux données de la science pure, — la multiplication des réglemens, l'organisation de chaque service public en un département distinct, enfin la centralisation de l'autorité politique dans les bureaux de Calcutta ou même de Londres. A l'appui de ces vues on fait valoir qu'avec la vapeur et le télégraphe il n'y a plus de raison pour abandonner les populations aux fantaisies de leurs administrateurs, qu'il vaut mieux être gouverné par des principes que par des hommes, enfin que la division du travail est aussi féconde dans le gouvernement des peuples que partout ailleurs. De l'autre côté, on soutient que le système des départemens spéciaux a produit un développement exagéré de la bureaucratie, qu'il tend à tuer chez les fonctionnaires toute originalité et toute initiative, qu'il est le principal coupable dans cette élévation des dépenses publiques déjà déplorée par lord Mayo dans une dépêche célèbre, et aujourd'hui encore si menaçante pour l'avenir de l'Inde, — enfin que la centralisation exagérée est contraire à la nature des faits dans un pays aussi étendu et aussi varié. Après avoir oscillé quelque temps entre ces deux systèmes, le gouvernement a adopté un moyen terme qui semble une solution fort judicieuse, c'est-à-dire qu'il a remis à des départemens spéciaux la solution des questions techniques, la promulgation des réglemens et l'exécution matérielle des travaux, tout en confiant dans chaque district à un fonctionnaire unique l'initiative et le contrôle des mesures à prendre. Néanmoins l'opposition de ces deux partis, où l'on sent percer l'éternel antagonisme de la théorie et de la pratique, de la réforme et de la conservation, reparait dans presque toutes les questions qui se rattachent à l'organisation politique et sociale du pays. Les uns voudraient inculquer aux indigènes non-seulement les connaissances, mais encore les principes et les méthodes de l'Europe; les autres soutiennent que les institutions de l'Occident ne sont pas faites pour les races de l'Inde, et qu'au lieu de poursuivre une acclimatation artificielle de nos procédés juridiques, de nos magistratures électives, de notre régime foncier et industriel, voire de notre égalité civile et politique, on ferait mieux de développer, en les améliorant, les rouages historiques de l'organisation indigène, tels que les communautés de village, le pouvoir héréditaire des chefs locaux, la hiérarchie des castes ou plutôt des corporations professionnelles, enfin les prescriptions du droit hindou et mahométan. En matière de finances, les premiers réclament un système d'impôts variés, atteignant au même

titre toutes les sources de revenu; les seconds préféreraient la taxe unique de l'empire mogol, basée sur l'absorption complète de la rente foncière par l'état. En matière d'enseignement, certains esprits préconisent l'emploi général de la langue anglaise comme véhicule de l'éducation à tous les degrés, afin d'angliciser l'Inde par le procédé qui servit à Rome pour romaniser la Gaule et l'Espagne; les autres entendent propager les connaissances de l'Europe à l'aide des dialectes locaux, conformément à ce précepte pédagogique que, pour faire son chemin dans l'esprit des enfans, l'instruction doit y pénétrer par l'intermédiaire de leur langue maternelle (1), et, ici encore, la solution qui est intervenue est une transaction assez heureuse entre les partis extrêmes. Quoi qu'il en soit de ces opinions divergentes, toutes les autorités, et c'est là l'essentiel, sont d'accord sur le principe que l'Inde doit être gouvernée pour l'Inde, en attendant qu'elle puisse l'être par l'Inde.

L'initiative privée, qui en Angleterre est toujours à l'affût des idées généreuses, a depuis longtemps apporté son concours à cette œuvre d'émancipation. Nous ne nous étendrons point sur les missions protestantes, qui ont à peine conquis dans l'Inde anglaise 224,000 indigènes, c'est-à-dire pas même le millième de la population totale; mais, si elles ne réussissent guère à répandre les dogmes du christianisme, elles servent par leurs livres et surtout par leurs écoles à propager l'esprit des sociétés chrétiennes, qui mine sourdement l'antique édifice de l'idolâtrie. Quant aux missions catholiques, elles comptent un chiffre d'adeptes au moins deux fois plus considérable; mais elles ne les recrutent guère que parmi les castes inférieures de l'Inde méridionale. De nombreuses sociétés laïques travaillent de leur côté à éclairer et à moraliser le pays : au premier rang se place l'*East Indian association*, fondée à Londres en 1774 par sir William Jones pour devenir le centre des études et des recherches sur l'Inde; elle possède dans les principales villes de la péninsule des branches fort actives qui réunissent autour des mêmes tribunes les esprits les plus distingués parmi les indigènes et parmi les Européens. Viennent ensuite l'Institut Dalhousie « pour le progrès social et littéraire de toutes les classes dans l'Inde, » la Société Bethune pour l'encouragement des rapports sociaux entre *gentlemen* des deux races, l'association formée

(1) D'après ce qu'on m'a souvent affirmé dans l'Inde, en vertu d'une expérience journalière, l'application de l'anglais à l'éducation première des indigènes, loin d'aiguïser leurs facultés, les laisse plus tard dans une situation d'infériorité intellectuelle vis-à-vis des jeunes gens qui ont reçu l'instruction en dialecte local et qui ont seulement abordé l'étude de l'anglais dans les études supérieures. La même observation a été faite, je pense, en Angleterre même, pour les écoles du pays de Galles, et elle a également surgi en Belgique, à propos des Flamands, qui dans certaines villes reçoivent l'instruction primaire en langue française.

à Londres pour fournir aide et protection aux jeunes indigènes qui désirent visiter l'Angleterre, le *Mechanic's Institute*, fondé à Bombay par la riche famille des Sassoon pour servir de bibliothèque publique, la Société géographique de Bombay et d'autres encore, dont le nom indique suffisamment l'objet et dont la création est également due à l'initiative européenne. Cette année même, tandis que la visite de son altesse royale le prince de Galles attestait l'importance chaque jour grandissante de l'Inde dans les calculs de la politique britannique, deux autres missionnaires de la civilisation, miss Mary Carpenter et le professeur Monnier Williams, parcouraient isolément les principaux centres du pays, afin de recueillir des adhésions, celui-ci en faveur d'un institut qu'il se propose de fonder à l'université d'Oxford pour les Hindous et les Européens désireux d'approfondir les connaissances relatives à l'Inde, celle-là au profit de l'éducation féminine, dont elle s'est faite l'ardente et infatigable propagatrice. C'est également une dame étrangère qui a institué à Calcutta en 1873 ces visiteuses de l'instruction chargées de porter à domicile l'enseignement des filles, enrayé dans les écoles publiques par le préjugé populaire.

Ces efforts et ces mesures commencent à porter leurs fruits. En apparence, la vieille société indigène est encore debout; mais de toutes parts s'y montrent des germes de dissolution chaque jour plus développés. Une véritable soif d'instruction, surtout dans les sciences, envahit peu à peu cette portion des classes supérieures qui se trouve en contact direct avec les Européens. Des associations indigènes se fondent sur tous les points du pays pour ranimer le goût des hautes études orientales et pour vulgariser par des traductions en dialecte local les principaux ouvrages de la science anglaise. M. Garcin de Tassy, dans son excellente *Revue de la langue et de la littérature hindoustanie*, donne sur ces sociétés et sur leurs travaux un aperçu qui révèle un mouvement intellectuel d'une intensité vraiment surprenante.

A Bombay et à Calcutta surtout, on trouve des sociétés de conférences et de discussions (*debating societies*) où l'on voit des indigènes traiter indifféremment en hindoustan et en anglais des sujets tels que les doctrines de Bouddha, le positivisme de Comte, les théories de Darwin, etc. A Calcutta, certaines de ces associations ont même pris une tournure politique, comme « l'Association du peuple » et la « Ligue radicale, » titres sonores qui ne sont guère de nature à effaroucher personne, quand on voit cette dernière société prendre pour président d'honneur le lieutenant-gouverneur du Bengale. N'oublions pas non plus l'*Indian reform association*, dont le plus beau titre est la fondation d'une école normale pour filles à Calcutta. Un fait à signaler, c'est que parmi les classes let-

trées, surtout au Bengale, l'ancienne religion hindoue est en voie de disparaître, même dans ses pratiques purement extérieures. Les uns s'en tiennent à un panthéisme plus ou moins conforme aux Veddas; d'autres vont droit au positivisme; un grand nombre adopte le culte rationaliste du *Brahma Somaj*, qui, professant pour tous dogmes l'immortalité de l'âme et l'existence d'un dieu personnel et conscient, est bien près de s'entendre, sur le terrain du protestantisme libéral, avec le mouvement réformateur des églises occidentales. Le *Brahma Somaj* se subdivise lui-même en plusieurs fractions, dont la plus avancée, ou *Progressive Somaj*, possède déjà dans la péninsule 102 *mandirs* ou congrégations distinctes.

Il faut aussi mentionner l'essor pris dans ces dernières années par la littérature indigène, surtout dans le nord de l'Inde, où la prédominance des Aryens a toujours maintenu une certaine activité intellectuelle. Cependant, si l'on excepte les traductions littéraires et scientifiques, la plupart des productions originales y appartiennent à la poésie et à la fiction. Parmi les sujets sérieux, ce sont la religion et la pédagogie qui viennent en première ligne. Les divers dialectes de l'Inde comptent plus de deux mille ouvrages publiés dans l'année 1872-1873, et ce mouvement ne s'est pas ralenti depuis lors; le dernier rapport sur la situation générale de l'Inde constate en outre une élévation continue dans le ton moral de la littérature native. Quant à la presse indigène, née d'hier, elle compte déjà ses organes par centaines et ses lecteurs par dizaines de mille. Elle est aussi libre qu'en Angleterre, sauf que dans l'Inde l'autorité s'abonne largement aux journaux *agréables*, et que les employés du gouvernement ont défense expresse de lui envoyer des articles ou même des renseignements quelconques. Les opinions diffèrent beaucoup sur la valeur réelle de cette presse. Il y a quelques années, on l'accusait d'être tout entière l'instrument d'une demi-douzaine de marchands qui, dans les grandes villes, donnaient le ton à deux ou trois des principaux organes et, par cet intermédiaire, à toutes les feuilles secondaires du pays. Je lui ai souvent entendu reprocher, avec des exemples à l'appui, d'être aussi ignorante que crédule, et de ne connaître aucun juste-milieu entre une servilité absolue vis-à-vis du gouvernement et une opposition ridicule à force d'être outrée. Cependant sir Richard Temple, dans le dernier rapport administratif sur le Bengale, tout en constatant les défauts et les lacunes des journaux indigènes, soutient « que la conclusion générale doit être plutôt favorable à la loyauté et au bon vouloir de la presse bengalaise envers la couronne, la nation et même la domination britannique, » — opinion confirmée, pour le reste de l'empire, par le rapport général sur la situation du pays. Il est certain que la presse indigène n'est encore capable ni de diriger ni même d'indiquer

les tendances réelles de l'opinion; mais on ne doit pas oublier que cette institution est encore dans l'enfance, que, malgré ses écarts, elle habitue ses lecteurs à penser par eux-mêmes, et qu'elle fera inévitablement sa propre éducation en faisant celle du public.

Tout ce mouvement de fermentation est encore restreint à un cercle qui paraît assez étroit si l'on n'envisage que le nombre des individus; mais, plus qu'aucun autre pays, l'Inde est habituée à subir aveuglément l'impulsion de certaines classes relativement peu nombreuses qui lui ont imposé depuis longtemps leur direction spirituelle, et du jour où ces couches supérieures seront suffisamment pénétrées de notre civilisation, on sera surpris de la progression en quelque sorte géométrique que suivra l'effondrement ou plutôt la reconstruction sur des bases nouvelles de la société indigène. Que fera l'Angleterre quand cette évolution sera complète? Fidèle aux principes qu'elle se fait honneur de professer aujourd'hui, remettra-t-elle spontanément à ses sujets la direction de leurs propres affaires, ou, pareille à ces mères tutrices qui de bonne foi se refusent indéfiniment à admettre l'émancipation de leurs enfans, voudra-t-elle s'obstiner dans une gestion qu'elle n'aura plus ni raison ni droit de garder? La solution la moins préjudiciable à ses intérêts serait que l'Inde, sans sortir de l'empire britannique, se contentât d'une autonomie intérieure, comme le Canada et l'Australie. Mais dans ces colonies les populations sont encore trop anglaises d'origine et de sentiment pour aspirer à la rupture des faibles attaches qui les maintiennent dans la dépendance nominale de la couronne britannique. L'Inde au contraire est déjà trop avancée dans les voies de la civilisation pour qu'on puisse la refondre dans le moule d'une société étrangère, et, si modifiée qu'on la suppose au contact des idées et des institutions européennes, elle restera toujours elle-même par le caractère de ses mœurs comme par la tournure de son esprit. Aussi le seul rôle que puisse désormais ambitionner l'influence anglaise consiste-t-il à féconder les germes de développement qui déjà apparaissent aujourd'hui dans la société indigène. Et l'Angleterre ne peut même pas spéculer sur la gratitude populaire que devrait lui acquérir l'accomplissement consciencieux de cette mission, — d'abord parce que c'est toujours folie de compter sur la reconnaissance des nations, — ensuite parce qu'à moins de se payer d'apparences, il faut bien admettre l'impopularité de la domination britannique dans l'Inde.

Un maître est rarement populaire, même chez ceux qui ne sauraient pas s'en passer, surtout quand il prétend faire le bonheur des gens malgré eux. D'ailleurs, même en laissant de côté les froissemens que devait produire l'introduction d'un gouvernement régulier et scientifique parmi des peuples habitués à la simplicité et

à l'incurie administratives du despotisme oriental, les Anglais n'ont rien de ce qui peut gagner à un conquérant la sympathie des vaincus. Tout en s'efforçant de régénérer l'Inde par l'influence de leur civilisation supérieure, ils lui font trop sentir qu'ils ont conscience de cette supériorité. « Les Anglais sont justes, mais pas bons (*not kind*), » — cette réflexion m'a été adressée, en termes presque identiques, à Calcutta, à Bombay, à Ceylan, partout en un mot où j'ai rencontré des indigènes qu'une éducation exceptionnelle, l'indépendance de leur position et peut-être ma qualité d'étranger mettaient à l'aise pour me répondre avec autorité et franchise. Plus d'une fois j'ai vu des Anglais se comporter avec des natifs de haut rang comme ne le supporterait pas chez nous un valet de ferme ou un cocher de fiacre. Sans doute la plupart des fonctionnaires que leur position met en rapport officiel avec l'élément indigène s'évertueront à le traiter avec tous les égards de la politesse orientale; mais ils se garderont bien de lui faire des avances sur le terrain des relations privées; ils le tiendront à l'écart de leur propre intérieur et ils éviteront instinctivement son contact jusque dans leurs trajets en chemin de fer où, par un détail assez caractéristique, je n'ai pas vu une seule fois des Européens et des indigènes dans le même compartiment. Il semblerait que, tout en sapant la hiérarchie de la société native, les Anglais y ont constitué eux-mêmes une caste nouvelle, fondée non plus sur la tradition religieuse, mais sur la couleur de la peau et l'orgueil de race. Je ne connais pas dans toute l'histoire une domination analogue où les alliances matrimoniales soient restées aussi rares entre l'ancienne aristocratie nationale et les parvenus de la conquête. Même la classe des eurasiens ou sang-mêlés, qui doit son origine aux relations irrégulières des Européens avec les natives, loin de constituer un trait d'union, se voit également repoussée, au point de vue social, par les deux races dont elle est issue. — De quelque côté que nous nous tournions, nous ne trouvons donc aucune affinité, aucune sympathie, aucun lien moral ou politique, qui puissent retenir les populations de l'Inde sous la suprématie de l'Angleterre le jour où ces 250 millions d'Asiatiques, gardés par moins de 100,000 Européens, s'éveilleront à la conscience de leurs droits et de leur force. Tout ce que nous pouvons souhaiter, c'est que cette révolution, peut-être fort lointaine encore, ne soit pas précipitée par les complications de l'extérieur, car, pour que l'Inde puisse un jour reprendre son rôle dans le développement général de l'humanité, il faut laisser aux Anglais le temps d'achever l'œuvre d'éducation sociale et politique que seuls ils sont capables d'y mener à bonne fin.

LA NOUVELLE

DÉPRÉCIATION DE L'ARGENT

Lorsque parut, dans la *Revue* du 1^{er} avril dernier, l'étude relative à la question de la monnaie d'argent (1), nous ne prévoyions pas qu'il dût y avoir lieu de revenir à bref délai sur ce sujet délicat; mais les événemens ont marché avec une vitesse inaccoutumée, et que pouvons-nous faire que de les suivre? Nous nous proposons donc aujourd'hui d'examiner les incidens survenus depuis quatre mois et qui sont d'une gravité peu commune. Le premier est une délibération du sénat du 13 au 23 juin, touchant la fabrication des pièces de 5 francs, délibération où il a été prononcé de bons discours et proclamé d'utiles vérités, mais où aussi il a été fait de grands efforts, spécialement par le rapporteur, pour embrouiller la question et la rendre inintelligible. La loi votée n'est certes pas mauvaise en soi, à la condition de n'en pas séparer les commentaires donnés par le ministre des finances; mais l'urgence du cas est tellement criante que déjà au moment du vote il y avait lieu de faire plus, et, quoique depuis lors un mois à peine se soit écoulé, le projet voté est déjà vieilli. Aller au-delà est indispensable.

Le second incident est la baisse nouvelle et précipitée que l'argent a subie depuis un mois environ. Quand la question de la dé-

(1) Il est bon de rappeler ici que la véritable monnaie française d'argent, la seule dont nous parlions ici, se compose exclusivement des pièces de 5 francs. Les autres pièces d'argent, de 2 francs à 20 centimes, sont du billon, parce que dès l'origine de leur émission elles ont eu une valeur nominale supérieure à leur valeur intrinsèque. Au lieu de les faire au titre de 900 millièmes de fin comme les pièces de 5 francs, depuis 1857 pour celles de 50 centimes et depuis 1865 pour les autres, on en a retiré une partie de l'argent, et leur titre est seulement de 835 millièmes. En conséquence, elles ne passent dans les paiemens, de même que celles de bronze, que pour une somme limitée, et l'état s'en réserve l'émission, qui, par la soustraction d'une partie de l'argent, est lucrative: elle donne un profit de 7 pour 100. Ce billon d'argent est et sera toujours indispensable pour les appoints et les menues transactions de la vie courante.

préciation de l'argent fut soulevée dans l'enceinte du sénat par une proposition de l'honorable M. de Parieu, qui poursuit le redressement de notre système monétaire avec la plus louable persévérance, — c'était au mois de mars, — la valeur de l'argent rapportée à l'or était fort différente déjà de celle qu'il a plu à quelques personnes d'imaginer, et d'ériger en principe souverain et éternel. L'écart était d'environ 10 pour 100, proportion énorme; mais au mois de juin, quand le sénat délibérait, il était de près de 15 : dans les premiers jours de juillet, il dépassait quelque peu 20 pour 100, et depuis il s'est accentué davantage. Le métal argent est donc présentement dépouillé de l'avantage qui lui avait fait attribuer, concurremment avec l'or, la fonction monétaire. Celle-ci suppose dans la substance qui en est investie une remarquable fixité de valeur. Un métal qui, dans l'espace de quelques mois, se déprécie de 10 pour 100 devient par cela même impropre à faire de la monnaie.

Le troisième incident sur lequel se porte justement l'attention des hommes d'état, des financiers et des hommes d'affaires est la publication toute récente du rapport d'un comité chargé par la chambre des communes d'Angleterre d'approfondir, par la voie d'une enquête, le sujet de la baisse de l'argent, d'en rechercher les causes et les effets. Ce n'est pas que l'Angleterre elle-même puisse directement être affectée de la dépréciation à un degré sensible. En Angleterre, l'argent ne joue dans la monnaie qu'un rôle effacé et subalterne : il n'y a de monnaie réelle que les pièces d'or; toutes celles d'argent sans exception sont, comme en France les pièces d'argent au-dessous de 5 francs, du billon pur et simple que le débiteur ne peut contraindre le créancier à recevoir au-delà du montant de 2 livres sterling (50 francs). Le système monétaire est le même dans la plupart des colonies et possessions extérieures de l'Angleterre; mais par exception, en vertu de traditions séculaires, l'empire indien, qui contient 200 millions d'habitans, est au régime de la monnaie d'argent, et la dépréciation de ce métal y a déterminé une perturbation profonde. Le comité d'enquête a fait comparaître devant lui les personnes de l'Angleterre qu'il a jugées les plus compétentes. Par les agens du gouvernement britannique, il a cherché et obtenu des renseignemens précis sur ce qui a pu se passer relativement à son objet dans le sein des principaux états de l'Europe et dans l'Union américaine. La France lui en a fourni son contingent. Le comité a produit ainsi un rapport fort intéressant à tous égards. Il paraît que le soin de le rédiger a été confié à M. Goschen, financier éminent, qui avait un portefeuille dans le dernier cabinet Gladstone. La conclusion principale est consignée dans les lignes suivantes qui le terminent :

« En ce qui concerne l'Europe, beaucoup dépend du parti que prendront les gouvernemens des différens états où la question du système monétaire à adopter définitivement reste à résoudre. Votre comité n'a pas pensé qu'il lui appartint de s'enquérir des intentions de ces gouvernemens, quoique des indications à ce sujet se rencontrent dans les documens officiels fournis au comité par le ministère des affaires étrangères. A cet égard, le comité se borne à faire remarquer qu'il est évident que, si la substitution de l'or à l'argent est adoptée dans les pays où elle est praticable, et si l'or, en raison des avantages qui lui sont propres pour le commerce international, est le métal préféré même parmi les peuples pour lesquels l'argent est une habitude, l'argent étant ainsi dépossédé de la fonction qu'il avait toujours occupée d'instrument des échanges sur une superficie au moins égale à celle qui était au pouvoir de l'or, il est impossible d'assigner une limite à la dépréciation inévitable qu'il subirait. Votre comité doit s'abstenir d'exprimer une opinion touchant la convenance de ce changement et la nécessité d'y recourir. »

Avant d'aller plus loin, il est bon de répéter ici que, contrairement à une opinion accréditée dans le public, ce n'est point l'état qui en France fabrique et émet la monnaie. A plus forte raison, la monnaie n'est point fabriquée pour le compte de l'état. Le monnayage est une industrie confiée à des entrepreneurs appelés directeurs des hôtels des monnaies, qui travaillent pour leur compte ou pour celui des particuliers, dans des conditions fixées par le gouvernement et sous le contrôle permanent et vigilant de l'administration des monnaies. Tout particulier qui a des lingots a le droit de les faire monnayer. Le billon d'argent ou de cuivre fait exception à cette règle parce que c'est une émission qui donne de beaux profits que l'état a dû se réserver. Il a pour cela des arrangemens avec les directeurs des hôtels des monnaies. L'état a pu quelquefois se trouver détenteur des matières d'or et d'argent, et alors il les a fait monnayer de la même manière que s'il eût été un particulier.

Une des conséquences directes et inéluctables de la forte et croissante dépréciation que subit l'argent depuis quelques années, c'est le renversement définitif d'une aberration contre laquelle les plus solides esprits s'étaient prononcés déjà dans le xvii^e siècle, et que par les raisonnemens subtils dont l'avaient enveloppée des esprits ingénieux, M. Wolowski et M. Cernuschi, entre autres, on était parvenu à rendre atrayante; nous voulons parler de la doctrine du double étalon monétaire. Cette doctrine, telle qu'elle est formulée par ses propagateurs les plus dévoués, de MM. Wolowski et Cernuschi à M. Rouland, est radicalement fautive : non en ce qu'elle autorise et prescrit la circulation simultanée, autant que possible,

de deux métaux précieux, l'or et l'argent, dans chacun des pays civilisés. La circulation simultanée a été poursuivie avec sollicitude par tous les gouvernemens européens avant le xix^e siècle. La règle qu'ils suivaient assez confusément, et qui était rationnelle, consistait à proportionner la valeur relative des espèces monnayées des deux métaux, d'après le cours respectif des lingots. Si le succès n'a pas répondu toujours à ces efforts, on a eu pourtant des réussites momentanées et même durables, qui recommençaient moyennant un changement nouveau dans le rapport légal entre la valeur des deux métaux, de manière à le rendre toujours conforme au rapport entre les lingots dans le commerce. Ce n'était même pas absolument le double étalon, puisqu'on avait l'habitude assez régulière de rapporter l'or à l'argent. Le côté faible du système était la fréquence de changemens de rapport entre les lingots par l'effet du libre mouvement du commerce, ce qui, si on avait voulu les suivre, eût imprimé une très grande mobilité au rapport entre les monnaies des deux métaux, et cet inconvénient a été en s'aggravant de jour en jour, parce que le commerce de l'or et de l'argent, autrefois soumis à beaucoup de restrictions et d'entraves, est devenu de plus en plus libre et facile. Mais les sectateurs modernes du double étalon, en cela moins logiciens et moins observateurs des faits que les gens des siècles antérieurs, ont compliqué la théorie ancienne de la double monnaie, comprise comme nous venons de le dire, d'une disposition inconnue jusqu'à eux, que rien assurément ne légitimait, qui est une pure fantaisie, et qui a absolument vicié leur programme : c'est de soutenir que le rapport de valeur entre les deux métaux précieux doit être exprimé dans la loi par un nombre fixe, immuable, 15 1/2.

Ainsi, suivant eux, la loi devrait porter que 15 kilog. 1/2 d'argent sont l'équation éternelle d'un kilogramme d'or. Ils prétendent même, ce qui est un peu fort, que les auteurs de la loi fondamentale des monnaies françaises, celle du 7 germinal an xi, l'avaient expressément entendu ainsi, et que le texte de la loi l'indiquait effectivement. Le fait est que l'exposé des motifs, les documens annexes et la contexture de la loi de l'an xi disent tout le contraire. N'importe, ils tenaient bon. Par leur imperturbable assurance et par une multitude de petites raisons entassées les unes sur les autres, ils gagnaient des prosélytes. Des hommes qui s'étaient fait de la réputation par leurs écrits économiques leur envoyaient leur soumission. Des notables de la bureaucratie s'inclinaient devant leur système, et ils montaient triomphans au Capitole lorsque l'expérience s'est montrée contre eux et a foudroyé, non pas leurs personnes, grâce à Dieu, mais leur système.

Il faut pourtant bien, puisque l'intérêt de la vérité l'exige, que

je motive ce qui vient d'être dit, que les avocats modernes du double étalon, avec leur nombre idolâtré de 15 1/2, sont en arrière non-seulement des économistes et publicistes du xvii^e siècle, mais des hommes publics des siècles antérieurs. Dans les monarchies européennes, depuis qu'on a englobé dans la monnaie les deux métaux, les actes de l'autorité royale, dont l'objet était de faire rester les deux métaux dans la circulation l'un à côté de l'autre, suivaient un procédé uniforme consistant à modifier le rapport légal entre les pièces de monnaie respectives, au moyen de la refonte des pièces d'un des deux métaux, le plus habituellement de l'or (1), afin de reproduire dans les monnaies le rapport entre les lingots dans le commerce. Un des exemples curieux qu'on en pourrait citer est l'édit que la reine Isabelle rendit à Medina en 1497. Le Nouveau-Monde était découvert depuis cinq ans. La quantité modique d'or, trouvée dans les Grandes-Antilles, arrivant dans l'Espagne alors très pauvre, avait suffi pour y déterminer une baisse de l'or. Les conseillers de la reine n'imaginèrent pas de prétendre que l'or avait tort de baisser relativement à l'argent, ou l'argent de hausser relativement à l'or. Il ne leur vint pas à l'idée que l'or et l'argent devaient être liés dans leurs valeurs respectives par un rapport inflexible. Ils pensèrent tout ingénument et fort sagement que, l'or s'étant déprécié en comparaison de l'argent dans le commerce, il convenait de modifier proportionnellement le rapport de valeur des monnaies des deux métaux. Le rapport légal des deux métaux monnayés était auparavant exprimé par le nombre 11 6/10^{es}; l'édit de Medina le rabattit à 10 7/10^{es}.

Il n'est pas superflu de faire remarquer que le système du double étalon, avec l'accompagnement indissoluble du rapport de valeur entre les deux métaux, formulé par le nombre 15 1/2, a puisé une certaine influence dans l'organisation de l'union dite latine. C'est une association, solidaire pour le fait des monnaies, qui fut établie par une convention du 9 décembre 1865 entre la France et trois états limitrophes, l'Italie, la Belgique, la Suisse. La monnaie d'or et la monnaie d'argent, qui étaient les mêmes dans les quatre pays, doivent, aux termes de cet acte, conserver cette uniformité, avec la faculté de circulation réciproque, jusqu'à la date, malheureusement reculée, de 1880. C'était un engagement contracté en faveur du nombre 15 1/2, quand bien même les faits auraient détruit celui-ci. On se flattait de l'espoir, qui ne s'est pas réalisé, de généraliser dans le monde par ce moyen le système monétaire de la France.

(1) On a souvent aussi refondu les monnaies d'argent; mais c'était le plus souvent pour les altérer. L'ancien régime, chez nous et chez la plupart des peuples, a été faux-monnayeur.

L'existence actuelle, pour un certain nombre d'années, de l'union latine est la source d'une partie des embarras que nous cause aujourd'hui l'affaire des monnaies; on le verra dans un instant.

Le changement brusque qu'a éprouvé la cote de l'argent dans le commerce a été comme un coup de massue pour le système du double étalon, et aurait dû en ramener les partisans à une opinion toute différente. Cette cote parle si haut, qu'il semblerait qu'il ne reste plus aux partisans du double étalon, enthousiastes du nombre 15 1/2, d'autre alternative que de se soumettre. La cote de Londres, qui est le principal marché pour l'argent comme pour l'or, révèle que l'équivalent d'un kilogramme d'or n'est plus la quantité de 15 kilogrammes et demi d'argent qu'on avait lieu de présenter comme telle en l'an XI; c'est à peu de chose près 49 kilogrammes. L'écart qui s'est manifesté depuis 1870 entre les valeurs respectives de l'or et de l'argent est presque aussi grand que celui qui avait mis trois siècles et demi à se produire, après la découverte de l'Amérique. La doctrine du double étalon, qu'on ne craint pas de recommander encore avec l'annexe du nombre 15 1/2, est donc tout simplement anéantie.

Qu'une doctrine philosophique ou scientifique ait un échec, habituellement ce n'est pas pour la société de grande conséquence, du moins par les effets immédiats. Le monde continue de marcher, les affaires humaines, publiques et privées, suivent leur cours comme devant. Qu'en philosophie le système des idées innées soit renversé ou triomphe, qu'en chimie le phlogistique soit détrôné par l'oxygène, qu'en histoire naturelle Darwin soit vainqueur ou qu'il soit vaincu, l'agriculture, les manufactures et le commerce ne s'en ressentent pas; la prospérité publique sera ce qu'elle était la veille. Ce n'est pas à dire cependant qu'à la longue il soit indifférent pour la puissance, la splendeur et la richesse même des états, que les intelligences soient obscurcies et déprimées par l'erreur ou éclairées et élevées par la vérité. Ce que nous venons de dire des autres sciences est applicable à beaucoup de questions de l'ordre économique. Ainsi, que la théorie de Ricardo sur la valeur ou sur la rente ou celle de Malthus sur la population soit au pinacle ou dans le délaissement, il n'en résulte pour les intérêts aucun ébranlement à courte échéance; mais pour la monnaie, quand une doctrine erronée, comme celle qui érige en axiome ou en dogme le rapport exprimé par le nombre 15 1/2 et l'investit de l'immortalité, a pris pied dans les régions officielles, lorsque sous cet entraînement l'autorité agit ou laisse marcher les événemens comme si cette bévue était une des bases de la bonne administration de l'état, un moment arrive où la vérité et le bon sens violentés se font jour au travers des faits avec une force irrésistible. Une crise éclate dans

le système monétaire du pays et jette le trouble dans les affaires. Comme, selon les termes de l'exposé des motifs de la loi des monnaies de l'an xi, il y a une relation intime entre la sécurité de la propriété et la constitution bonne ou mauvaise de la monnaie, les intérêts divers, fonciers ou mobiliers, agricoles ou manufacturiers, sont plus ou moins ébranlés et compromis. La société paie alors la faute qu'on a commise, l'abandon qu'on a eu pour des sophismes artistement déguisés.

Chez nous, la crise se manifeste en effet. Elle était déjà flagrante et se présentait avec des caractères menaçans quand, au mois de mars dernier, le sénat aborda la question de l'avisement de l'argent et des mesures à prendre pour y parer; mais elle est plus redoutable aujourd'hui. Si l'on n'avise par des mesures intelligentes, fermement mises en pratique, elle ne peut guère manquer d'être suivie de la perturbation d'un grand nombre d'intérêts. Voilà ce que la société française aura gagné à laisser placidement organiser son système monétaire contrairement à l'esprit même de ses lois. Sur la foi de cette fiction, qu'un kilogramme d'or vaut nécessairement et fatalement 15 kilogrammes et demi d'argent, on s'est endormi dans une espèce de sécurité béate, et en se réveillant aujourd'hui on trouve par terre le château de cartes qu'on prenait, sur la parole de beaux diseurs, pour un édifice de granit; on découvre qu'il a été écrasé par les événemens, et que de par la force des choses le rapport surnaturel exprimé par le nombre 15 1/2 doit être relégué parmi les fables. Dès lors il y a une forte résolution à prendre, et sans retard, parce que le danger s'aggrave chaque jour.

La proposition dont M. de Parieu avait pris l'initiative au mois de mars, et qui fournissait au premier corps de l'état une belle occasion de déployer son savoir et sa fidèle appréciation de l'intérêt public, consistait dans la suspension de la fabrication des pièces de 5 francs en argent. La suspension aurait eu lieu en vertu d'une loi. Le ministre des finances, saisissant le caractère d'utilité et d'opportunité de la proposition, eut le bon esprit de se l'approprier au nom du gouvernement, avec une modification qui n'avait rien de radical: il apporta au sénat un projet de loi conférant au gouvernement la faculté de restreindre et même de supprimer quand il le jugerait opportun la fabrication de ces pièces.

Sous des accoutremens divers, c'était en réalité le même enfant qui était présenté au Sénat par deux paternités fort honorables, car les deux projets avec des rédactions passablement différentes tendaient au même but: la suspension de la fabrication de la pièce d'argent de 5 francs, la seule, on l'a vu, qui soit de la monnaie dans la pleine acception du mot. M. de Parieu voulait très distinctement que cette fabrication cessât. Voici en effet sa formule: « à

partir de la promulgation de la présente loi et jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, il ne sera plus délivré de bons de monnaie pour la fabrication de la monnaie d'argent à 9/10^{es} de fin, » c'est-à-dire, dans le haut style de la métaphysique administrative : les particuliers, à partir de tel jour, n'auront plus le droit de fabriquer des pièces d'argent de 5 francs, car ce sont les seules qui soient au titre indiqué de 9/10^{es}. L'interdiction était prononcée sauf l'autorisation antérieure répondant aux bons de monnaie déjà délivrés. Le gouvernement disait : « La fabrication des pièces de 5 francs pour le compte des particuliers pourra être suspendue par décret (1). » Ainsi M. de Parieu parlait au positif, et avec lui la suspension était une mesure bel et bien décidée, dès la promulgation de la loi. Le gouvernement semblait n'en parler que comme d'une éventualité subordonnée à sa volonté ultérieure; mais au cours du débat le ministre des finances a déclaré à plusieurs reprises qu'avec la dépréciation telle qu'elle était aucun particulier ne serait autorisé à faire fabriquer des pièces de 5 francs d'argent. Dans la séance du 13 juin entre autres, il a dit que « dans les circonstances actuelles il serait extrêmement malheureux de laisser à des particuliers les opérations » dont il s'agissait. En réalité donc on était d'accord sur le fond; on l'était même en principe, mais sous des réserves formulées par le ministre, qu'il est utile de connaître et que nous signalerons dans un instant, au sujet d'une pratique très importante : la fabrication possible au compte de l'état et à son profit de ces pièces de 5 francs.

Le but étant le même, il y avait pourtant une distinction à faire entre les deux projets : M. de Parieu voulait que la loi agît par elle-même et eût d'elle-même son plein effet. Le ministre entendait que l'action fût dévolue à sa discrétion au moyen d'une délégation portée par la loi. Vu la gravité des actes à accomplir, M. de Parieu était plus que le ministre dans la saine doctrine du gouvernement parlementaire; mais le même résultat étant atteint quant à présent d'une manière aussi bien que de l'autre, il faudrait avoir l'esprit pointilleux pour se quereller là-dessus. Il faut rendre aussi au ministre cette justice, qu'il reconnaissait qu'on était sur un terrain mouvant et que prochainement le pouvoir législatif devrait traiter la question de nouveau, car il assignait à la durée de la loi un terme précis et peu éloigné, janvier 1878.

L'affaire de la fabrication par l'état des pièces de 5 francs d'argent, pendant la suspension qui existerait à l'égard des particuliers, a occupé une grande place dans la discussion du sénat. M. de Parieu y est très ouvertement favorable. Le ministre des finances, or-

(1) C'est la rédaction définitive, telle qu'elle a été votée le 23 juin. La rédaction première ne contenait pas ces mots : « pour le compte des particuliers. »

gane du gouvernement, fait au sujet de l'intervention de l'état dans le monnayage une distinction et des réserves qui nous semblent justes et opportunes. Il croit que, d'une manière générale, l'état est investi du droit qu'ont les particuliers d'envoyer aux hôtels des monnaies les matières d'or et d'argent dont ils peuvent être les possesseurs, pour qu'on les leur rende sous la forme d'espèces monnayées. Il a rappelé que le gouvernement en avait usé dans d'autres temps sans que personne en fit le sujet d'une critique. Ce droit général du gouvernement qu'a réclamé le ministre n'est pas douteux. Nous partageons aussi son opinion sur ce point, que dans la circonstance présente il ne convient point de s'en servir. Il en a donné une raison qui nous semble excellente, à savoir que dans un cas tel que celui d'aujourd'hui, le gouvernement ne doit pas être l'artisan de la multiplication de ces compromettantes pièces de 5 francs d'argent dans le pays.

M. de Parieu n'a pas été le seul à se déclarer en faveur de la fabrication au compte de l'état des pièces de 5 francs pendant la suspension du monnayage pour le compte des particuliers; deux autres sénateurs, M. de Ventavon, jurisconsulte distingué, et M. Hervé de Saisy, qui pourtant s'est montré versé dans la matière des monnaies, ont proposé que l'état fit frapper de ces pièces désormais à l'exclusion des particuliers; mais leurs amendemens ont été repoussés. La pratique de deux gouvernemens, l'un et l'autre membres de l'union latine, fournissait un précédent de nature à faire impression, mais qui ne méritait pas de faire loi. Ces deux gouvernemens aujourd'hui font monnayer des lingots d'argent en pièces de 5 francs dans la limite fixée, pour chacun des états de l'union, par une conférence annuelle. Dans le principe, chacun des états de l'union était libre de fabriquer en monnaie d'or et d'argent tout ce qui lui plaisait; mais depuis 1873, la monnaie d'argent étant, par la dépréciation du métal, sujette à caution à cause du bénéfice toujours croissant et non justifié qu'elle procure, les différens états de l'union latine sont convenus d'en limiter la fabrication (1). De là les conférences annuelles où l'on détermine le lot de chacun. Les deux gouvernemens belge et italien excluent les particuliers de toute participation à ce monnayage, afin que l'état seul en recueille tout le fruit, qui présentement est fort séduisant : pour chaque million qu'ils frappent, c'est, au cours actuel des lingots d'argent, de 200,000 à 250,000 francs, — belle mine à exploiter, on le voit. Mais, il faut le dire, l'opération est d'une probité problématique. L'émission des monnaies d'argent sur le pied ancien de 25 grammes au titre de

(1) Par des raisons faciles à concevoir, le billon d'argent, qui est reçu dans tous les états de l'union latine, a été dès l'origine de l'union soumis à une limitation qui dépendait du chiffre de la population.

9/10^{es} de fin par pièce de 5 francs, est un préjudice causé à la société, une violence exercée envers les créanciers qu'on force, le texte de la loi à la main, de recevoir pour 5 francs, c'est-à-dire pour le quart d'une pièce d'or de 20 francs, et en quantité indéfinie, des pièces qui en réalité sont loin de valoir 5 francs, depuis que la monnaie d'or domine dans la circulation, et que l'usage s'est établi de compter en or.

En conscience, prolonger par un procédé quelconque et en laissant cette faculté à qui que ce soit, particuliers ou gouvernements, la fabrication des pièces d'argent dites de 5 francs, depuis que le métal est tant déprécié, c'est faire subir au système monétaire une altération profonde qui, sans être criminelle comme celle que se permettent les faux-monnayeurs, n'est pas sans avoir des traits de ressemblance avec elle dans ses effets. La comparaison n'est pas flatteuse, mais dans un cas aussi bien que dans l'autre on donne au public comme ayant une certaine valeur un disque de métal qui vaut moins. Assurément il serait injuste de confondre les deux actes dans la même réprobation. Le faux-monnayeur sait qu'il est en révolte contre la loi; le particulier qui aujourd'hui fait convertir à l'Hôtel des monnaies des lingots d'argent en pièces de 5 francs ne viole point la loi. Il profite de ce que, par le changement des circonstances, quelques-unes des prescriptions de la loi de l'an XI sont devenues défectueuses, et de ce que le gouvernement a omis d'en poursuivre la réforme, bien que ce fût son devoir. Mais l'intérêt social est lésé dans les deux cas, et la lésion est, dans l'un aussi bien que dans l'autre, proportionnelle à l'écart entre la valeur effective de la monnaie émise et la valeur mensongère que lui attribue le faux-monnayeur, ou la valeur légale qu'elle tire d'une législation surannée, mais non abrogée.

Telle étant la portée de l'acte qui consiste à apporter à l'Hôtel des monnaies, dans les circonstances présentes, des lingots d'argent pour les échanger, poids de fin pour poids de fin (1), contre des pièces de 5 francs conformes au type indiqué par la loi de l'an XI, quelle conduite doit tenir un gouvernement qui se respecte et respecte son public? Ne craignons pas de le dire : du moment qu'il interdit aux particuliers le monnayage dont il s'agit, il doit à plus forte raison se l'interdire à lui-même, et c'est pour cela que M. Léon Say doit être félicité du langage qu'il a tenu à cet égard. Strictement parlant, le particulier est dans son droit lorsqu'il use d'une faculté que la loi lui confère et que, par un oubli regrettable, on a laissé subsister, alors qu'elle était périmée en vertu des faits qui doivent servir de règle; mais le cas d'un état bénéficiant de cet ordre de

(1) Sauf une retenue de moins de 1 pour 100 pour couvrir les frais de monnayage.

choses, que son devoir était de réformer, est pire que celui du particulier qui suit la voie qu'on aurait dû fermer et que l'incurie ou l'inertie du gouvernement a laissée ouverte. Cet état ne peut prétendre qu'il ignore que la pratique à laquelle il se livre soit dommageable pour la société, puisque c'est la raison pour laquelle il l'a interdite aux particuliers. L'excuse d'un lucre pour le trésor public n'est pas admissible non plus. Un état ne peut rechercher un profit que par des moyens avoués de la morale et de l'intérêt public. D'ailleurs le lucre prétendu ne serait vraisemblablement qu'une illusion, car le jour où l'état sera forcé de démonétiser ces pièces dites de 5 francs et légalement qualifiées de telles, il peut avoir à les rembourser en or avec une perte aussi forte que le bénéfice de l'émission, sinon supérieure. Comment l'histoire moderne aurait-elle le droit de déverser un blâme sévère sur Philippe le Bel à cause de ses manœuvres sur les monnaies, si l'on reconnaît comme légitimes et honnêtes les agissemens monétaires du gouvernement belge et du gouvernement italien au sujet des pièces d'argent de 5 francs?

Outre que, depuis le vote du sénat, les faits inquiétans se sont caractérisés bien plus fortement, et appellent d'urgence des mesures plus efficaces, il n'est pas désirable que le projet de loi voté par le sénat obtienne l'assentiment de la chambre des députés, parce que la discussion du sénat a été incomplète et tronquée. On s'y est abstenu, on ne sait pourquoi, d'y user des raisons qui étaient les plus péremptoires. C'est ainsi qu'on n'y a point mentionné, si ce n'est de la façon la plus sommaire, un document où les informations abondent et dont les conclusions sont supérieurement motivées. Le sénat a discuté comme s'il n'y avait pas eu une enquête faite par les soins du conseil supérieur du commerce en 1869 et 1870, et dont les procès-verbaux forment deux gros in-4° imprimés à l'Imprimerie nationale.

Nous avons sous les yeux cette enquête. Il y en a rarement eu une plus complète. On y a entendu des hommes distingués et compétens, appelés du dehors de la France aussi bien que choisis au dedans. Les séances ont commencé le 9 décembre 1867 et se sont prolongées jusqu'au 29 juillet 1870 (1). L'audition et l'interrogation des témoins ont été approfondies, de même que la discussion entre les membres du conseil. Vingt-quatre longues séances ont été consacrées aux témoins, cinq aux débats intérieurs du conseil. Tout ce qui s'y est dit est consigné dans des procès-verbaux remarquables de lucidité, et dont la rédaction a été revue par les personnes mêmes qui avaient pris la parole. Le tout a été résumé dans un excellent

(1) On peut dire que le travail du conseil supérieur s'était terminé à la séance précédente, qui est le 14 juin.

rapport de M. de Lavenay, président de la section des finances au conseil d'état, qui remplissait les fonctions de commissaire-général. Des tableaux détaillés indiquent les votes de chacun des membres du conseil et les opinions des déposans sur les divers points mis en délibération. C'est une bonne fortune de rencontrer des enquêtes pareilles. Comment donc celle-ci a-t-elle été passée sous silence au sénat? Serait-ce qu'il n'y ait pas eu de majorité réelle au sein du conseil supérieur et que cette assemblée ait été prise de cette maladie de l'indécision et de l'ajournement qui affecte les corps politiques à l'heure présente? Aucunement. Les circonstances étaient loin de l'urgence qui nous presse aujourd'hui. La monnaie d'or dominait dans le pays, mais la dépréciation de l'argent était nulle. C'est ce que fit observer alors le gouverneur de la Banque, M. Rouland, un des principaux témoins entendus. Quelle différence avec le moment actuel, où l'on est talonné par une baisse de plus de 20 pour 100! Le gouvernement n'exerça pas l'ombre d'une pression. Le conseil supérieur du commerce opérait et délibérait donc dans des circonstances où tout le conviait au calme, où sa liberté d'esprit était entière et où il devait nécessairement arriver à des conclusions dignes de passer dans les lois et dans la pratique. On vit clairement que le système des monnaies françaises ne pouvait rester tel qu'il était, qu'il existait dans la civilisation un courant qui poussait les nations grandes et riches à adopter l'or pour la base du système monétaire, que ce dernier métal devait être l'instrument principal des échanges internationaux, que la France en était abondamment pourvue et qu'elle pourrait se défaire à peu près sans perte de l'excédant d'argent qui lui resterait après qu'elle aurait suffisamment développé le billon fait de ce métal. En un mot, après un mûr examen, on eut l'opinion très ferme que ce qu'il y avait de mieux à faire était de s'approprier le système monétaire de l'Angleterre, qui est consacré par l'expérience et qui se résume ainsi : l'or pour étalon unique, l'argent pour les appoints et pour les petits paiemens de la vie domestique.

Le rapport du commissaire-général constate que sur la question de l'étalon unique d'or, vingt-trois membres du conseil ayant voté, dix-sept se sont prononcés affirmativement; six seulement ont demandé le maintien du régime dit du double étalon, avec le rapport de 15 1/2 entre les deux métaux. Au sujet des pièces d'argent de 5 francs, le commissaire-général résume la délibération en ces termes : « Quant à la pièce de 5 francs en argent, la majorité a pensé qu'il y avait lieu d'en interdire la frappe pour l'avenir, et quelques membres ont émis l'avis qu'on pourrait limiter la part que cette pièce devrait prendre dans les paiemens à faire. »

L'enquête du conseil supérieur avait été précédée par une con-

férence internationale qui eut lieu à Paris pendant l'exposition universelle de 1867, à l'occasion de laquelle de toutes les parties de l'Europe et du monde on s'était donné rendez-vous dans cette capitale. Le prince Napoléon en était le président et en remplissait effectivement les fonctions. Elle tint huit séances du 17 juin au 6 juillet. On y traita principalement la question d'une monnaie universelle qui devait faciliter et simplifier les échanges internationaux, dont l'accroissement était rapide. L'opinion y fut presque unanime en faveur de l'or pour étalon unique, quoique à ce moment l'argent n'éprouvât aucune dépréciation et qu'il eût plutôt une prime relativement à la proportion de 15 1/2 d'argent considérée comme l'équivalent de 1 d'or.

La guerre de 1870-71 empêcha de donner une suite quelconque à l'enquête du conseil supérieur, terminée juste au début des hostilités. Sans cela, il est vraisemblable qu'il aurait été procédé alors à la réforme du système monétaire, conformément aux conclusions du conseil. Le commissaire-général estimait dans son rapport qu'il restait en France, à l'époque de l'enquête, 1 milliard 1/2 de francs en pièces de 5 francs en argent. Si l'on eût admis provisoirement que ces pièces continueraient d'être reçues en paiement jusqu'à concurrence de 100 francs, il en aurait été peu rapporté au trésor, et les frais de la démonétisation, — en appelant ainsi le fait de dépouiller les pièces d'argent du droit de solder les dettes sans limite, — eussent été très médiocres, la dépréciation de l'argent étant encore insensible à la fin de 1870.

Après le rétablissement de la paix, le gouvernement français dut consacrer son attention et ses efforts à panser beaucoup de blessures de toute sorte. Cependant la question des monnaies d'argent vint bientôt s'imposer à lui, à cause des inquiétudes que conçurent quelques-uns au moins des états membres de l'union latine, et notamment la Belgique. La baisse de l'argent se prononçait plus fortement. En 1872, elle fut de 3 pour 100, ce qui n'était guère, mais en 1873 elle s'accrut davantage, et il y eut dès lors un intérêt très appréciable à importer pour les faire monnayer des lingots d'argent dans les états de l'union latine, puisque ces états s'étaient enchaînés à observer dans leurs monnaies, entre l'or et l'argent, le rapport exprimé par le nombre 15 1/2 désormais relégué dans les catacombes de l'histoire. C'était le cas de reprendre vite, pendant que le mal avait encore des proportions restreintes, les conclusions de l'enquête du conseil supérieur du commerce, en adoptant résolument l'étalon unique d'or et en faisant à l'argent un sort transitoire. Mais en France l'administration des finances avait, sans bien savoir pourquoi, et de vieille date, le culte du double étalon et une admiration mystique pour le nombre 15 1/2. L'influence des délè-

gués français, pour la plupart acquis à ces opinions erronées, s'exerça en faveur des idées de temporisation dans les conférences de l'union latine. On était persuadé dans les bureaux des finances que ce nombre momentanément éclipsé ne tarderait pas à revenir et à briller d'un éclat plus vif que jamais. Les Italiens, qui ne gardent pas pour leur usage la monnaie qu'ils frappent, parce qu'ils sont en plein au régime du papier-monnaie, même pour les moindres coupures, calculèrent qu'il fallait maintenir le monnayage de l'argent en pièces de 5 francs, parce que, aussitôt après les avoir frappées, ils nous les renverraient avec profit. Ils se prononcèrent donc comme la France pour la continuation de la fabrication de ces pièces. Les Belges firent de même, mus aussi par une pensée égoïste pour l'état, à qui ils se flattaient de procurer de beaux profits en lui réservant absolument tout ce monnayage, sans prendre en considération les pertes ultérieures qui pourraient résulter de cette opération téméraire et répréhensible au point de vue de la moralité. Dès 1873, le parlement belge, sur la proposition du gouvernement, vota une loi à cet effet. A partir de ce moment, l'union latine se livra à ce système de mesures bâtarde signalé plus haut, qui a eu deux degrés : 1° l'attribution aux différens états d'un monnayage en pièces d'argent de 5 francs d'un montant spécifié; 2° l'absorption, par l'état, dans les pays qui pourraient le désirer, de ce monnayage réservé ou toléré. Les états qui n'ont pu résister à l'appât de ce beau gâteau d'argent et qui se complaisent à le dévorer sont les deux que nous avons nommés, la Belgique et l'Italie. Plus le temps a marché, plus le nombre 15 1/2, pour lequel diverses personnes très influentes avaient un engouement passionné, a été distancé; mais plus l'idéologie qui caresse ce nombre a été démentie par les faits, et plus ses fidèles se sont opiniâtrés à croire qu'il serait rétabli sur sa base par la divine Providence, qu'on suppose s'y intéresser.

La Suisse, qui mérite d'être classée à part du reste de l'union latine pour sa conduite remarquablement intelligente, digne et résolue, a voulu faire revenir ses associés de la fausse voie où l'union s'était laissé induire. Elle a été d'avis qu'on cessât d'adorer l'idole du double étalon, et qu'on tint pour ce que c'était, c'est-à-dire pour une chimère, le rapport prétendu permanent de 15 1/2. Elle a répudié comme un présent inacceptable l'offre qu'on lui a faite tous les ans d'un lot dans le monnayage de l'argent. Elle a recommandé qu'on se ralliât au système monétaire qui a si bien réussi à l'Angleterre. Elle en a été pour ses frais d'éloquence. La France, dominée par la routine de quelques personnes considérables auxquelles on a eu la faiblesse de permettre qu'elles s'érigéassent en arbitres, la Belgique et l'Italie, cédant à des calculs égoïstes, mais chanceux, sur le profit à attendre pour l'état de la fabrication des pièces d'ar-

gent de 5 francs, ont éconduit les négociateurs suisses, MM. Kern, Feer-Herzog et Lardy, et comme pour montrer que l'union n'était pas compromise par le fait d'être fondée sur la notion du double étalon et le nombre 15 1/2, on y a incorporé la Grèce, qu'on est fort étonné de voir apparaître en cette affaire. Quelle force l'adhésion du gouvernement grec peut-il apporter à l'union et comment rentre-t-elle dans l'union latine? Besogneux comme il est, il a fait le même calcul que les Belges et les Italiens, et il est enchanté de l'aubaine.

Avec ces manières d'agir quelle situation a-t-on faite déjà à notre patrie et quelle perspective lui ouvre-t-on pour le fait des monnaies? Nous trouvons de nombreux éléments de la réponse à cette question dans le rapport de la commission d'enquête choisie par la chambre des communes en Angleterre, à l'effet d'examiner les causes et les effets de la dépréciation de l'argent. Voici quelques simples faits concernant la France que nous ramassons dans ce rapport :

Dans les quatre années terminées au 31 décembre 1875, la quantité nette du métal argent que la France a reçue par delà ce qu'elle a exporté est de 837 millions de francs (1). Pendant les quatre années précédentes, terminées le 31 décembre 1871, ce n'avait été que 271 millions de francs, et dans la période pareillement de quatre années, antérieure à celle-ci, c'était fort au-dessous de cette dernière somme.

Ainsi l'argent s'accumule en France dans de fortes proportions, par suite des dispositions, correctes en l'an XI, mais devenues vicieuses et contraires aux faits, qu'ont perpétuées le législateur et l'administration. En supposant une dépréciation de 20 pour 100, la perte sur les 837 millions est de 209. Pour une bonne part, ce sont nos anciennes pièces de 5 francs, éparses en Europe et au loin, qui nous rentrent parce qu'on fait un commerce très productif par la simple opération de venir chez nous les échanger contre de l'or.

Autre fait non moins éloquent : En 1871, la Banque de France n'avait en pièces de 5 francs que 70 ou 80 millions de francs. Elle en avait, en avril dernier, 540 millions. Mais la Banque de France n'a pas le droit de se plaindre : elle est venue à l'enquête de 1869-1870 recommander de toutes ses forces le maintien du double étalon et le nombre 15 1/2 toujours cher à son cœur.

On voit par là quel genre d'affaires nous faisons sous le joug de la routine qui nous lie les mains. Nous sommes le seul pays dans l'Europe centrale et occidentale à qui il arrive de telles choses. L'Autriche, à laquelle nous nous croyons fort supérieurs, a mené

(1) Ici et dans le reste de cette étude, nous exprimons les quantités d'argent en francs, d'après l'ancienne méthode, qui assimile le franc à 4 grammes 1/2 d'argent fin.

sa barque beaucoup plus habilement que nous. Les renseignements consignés dans le document anglais montrent que depuis plusieurs années elle se défait de son argent et le remplace par de l'or. Ainsi les caves de la Banque impériale, au lieu de 99,092,000 florins d'argent qu'elles contenaient en 1871, n'en ont plus en 1875 que 66,562,000. La diminution est du tiers. En or, au contraire, on est monté de 44,403,000 à 67,851,000. L'accroissement est de moitié, et le monnayage de l'argent est devenu insignifiant dans l'empire autrichien : pour le bloc des cinq dernières années, il ne fait guère plus de 2 millions de florins ou 5 millions de francs, 1 million de francs par an.

Le grand intérêt du rapport du comité d'enquête de la chambre des communes se trouve dans l'énumération et l'examen des causes diverses qui poussent à la dépréciation de l'argent et de celles qu'on représente comme pouvant la contrarier. Les faits qui exercent aujourd'hui une influence digne d'être notée sur la valeur de l'argent peuvent se dénombrer ainsi :

1° La découverte de mines d'argent d'une grande richesse aux États-Unis dans l'état de Nevada, et la certitude de l'existence de mines du même genre dans les autres états de l'Union voisins de l'Océan Pacifique ;

2° L'adoption depuis la guerre de 1870-71 de l'étalon d'or et la suppression décidée en principe et partiellement accomplie des anciennes monnaies d'argent dans l'empire d'Allemagne, sauf à remplacer ces monnaies dans une certaine proportion par du billon du même métal. La même détermination a été prise par des états moins peuplés, tels que les trois royaumes scandinaves et la Hollande. Le changement de système monétaire dans ces diverses contrées, en Allemagne principalement, a jeté et jettera sur le marché une forte quantité d'argent. L'Autriche n'a encore rendu aucune loi qui consacre le même revirement, mais il est visible qu'elle s'y prépare ;

3° L'Union latine a suspendu le monnayage de l'argent en ce qui concerne les particuliers. Elle en a conféré le monopole aux états, mais elle a limité à des sommes définies, et qui désormais ne peuvent que décroître, le monnayage permis à chacun d'eux. En France, d'après les déclarations du ministre des finances, on doit considérer le monnayage comme terminé ; de même pour la Suisse.

4° Jusqu'ici l'Asie reculée, et dans l'Asie l'empire indien dépendant de l'Angleterre, offraient au métal argent un débouché très large. Ce débouché s'est fort rétréci depuis quelques années.

5° Un goût de plus en plus vif se montre chez les peuples civilisés pour la monnaie d'or, parce qu'avec la même valeur elle pèse beaucoup moins, et qu'elle est bien plus aisée à compter. On aura beau

faire, les nations modernes ne reprendront plus l'argent pour leur monnaie principale.

Comment, sous l'empire de circonstances pareilles, l'argent ne se déprécierait-il pas par rapport à l'ensemble des marchandises et particulièrement par rapport à l'or? Quelles forces comparables en faveur du maintien de la circulation de l'argent sur le pied ancien pourrait-on opposer à celles-ci?

Dans le sénat et en dehors, à l'occasion de la dernière discussion, quelques personnes ont pensé et dit qu'il ne fallait pas s'exagérer la puissance des nouvelles mines d'argent des États-Unis; que la richesse du dépôt sur lequel on est tombé, en exploitant le filon de Comstock, pourrait bien n'être qu'un accident passager. Le comité de la chambre des communes, qui en général est très circonspect dans son langage, n'encourage pas cette manière de voir. Il met en relief la croissance rapide de la production de l'argent dans la région des États-Unis dont il s'agit. En 1860, elle n'atteignait pas un million de francs; elle ne peut en 1876, dit le rapport, être au-dessous de 225 millions sur 450 que produira le monde entier ou du moins la partie accessible aux Européens. Le Mexique, jusque-là le pays producteur par excellence, se tient à 150. La majeure partie de la production des États-Unis est aujourd'hui le fruit d'un seul filon, celui de Comstock, qui n'est que très imparfaitement exploité encore, mais qui va l'être beaucoup mieux, grâce à la magnifique galerie navigable qu'achève, pour l'écoulement des eaux souterraines et profondes et pour le transport économique des minerais en dehors de la montagne, un mineur aussi intrépide qu'éclairé, M. Adolphe Sutro. Une des compagnies qui travaillent ce filon vient de distribuer à ses actionnaires 60 millions de francs pour 1875 sur une extraction de 85 millions. Il faudrait bien de la bonne volonté pour voir là un symptôme de décadence, une preuve de l'appauvrissement prochain du filon; il faudrait le scepticisme du philosophe Pyrrhon pour croire que cette production extraordinaire des États-Unis va s'interrompre brusquement. Et quelle indication en a-t-on? Des hommes du métier, des ingénieurs de choix, ont pénétré dans les deux principales concessions du filon, et ont pu, grâce aux vastes travaux de reconnaissance exécutés par les exploitans, constater qu'on avait sous la main des richesses immenses. Quand la production d'une mine est notoirement en croissance continue, en conclure qu'elle va s'amoinrir, serait méconnaître la logique la plus élémentaire et le sens commun. On peut même faire la remarque que les mines d'argent de la chaîne des Andes sont peu sujettes à s'épuiser. Le Potosi a bien longtemps donné des trésors; il s'exploite encore après plus de trois siècles. Les célèbres mines du Mexique, celles de Zacatecas, de

Guanaxuato et autres ont offert aussi le caractère d'une grande continuité de richesse, quoiqu'il y eût des périodes alternatives de gros revenus et de revenus médiocres.

Étant données les circonstances suivantes : l'activité sans pareille du peuple américain dans ses entreprises, sa supériorité dans les arts mécaniques, parmi lesquels se rangent celui du mineur et celui de la préparation des minerais, l'énergie, l'habileté et la promptitude avec lesquelles il trace des voies de communication perfectionnées à travers les régions qui promettent d'être très productives, les prodiges qu'il a l'habitude de faire dans l'exploitation des ressources que lui offre la nature, et enfin le grand nombre des filons d'argent épars dans les états riverains du Pacifique; il est vraisemblable que la production de l'argent va acquérir aux États-Unis un développement plus grand encore qu'aujourd'hui. C'est une hypothèse qui a autrement de probabilité que celle de l'épuisement de ces mines d'argent. Les Espagnols, qui étaient de mauvais mécaniciens, qui ne savaient pas établir de routes praticables, et qui payaient de gros impôts sur le revenu des mines, sont parvenus à tirer 7 milliards de francs des flancs de la montagne du Potosi. Que ne retirera-t-on pas des filons du Nevada et des états circonvoisins? Le célèbre Humboldt, qui ne connaissait pas le filon de Comstock ni les autres de la région voisine du Pacifique qu'occupent les États-Unis, mais qui avait étudié sur plusieurs points la chaîne des Andes, et après lui un observateur très distingué, M. Saint-Clair Duport, ont annoncé il y a longtemps que l'Europe serait un jour inondée de l'argent de l'Amérique. L'événement commence à leur donner raison.

On a représenté aussi qu'il se pourrait bien qu'on trouvât une mine d'or assez riche pour rétablir l'ancien équilibre entre la valeur de l'or et celle de l'argent, d'où l'on concluait bravement qu'il fallait demeurer dans le *statu quo* et ne pas abjurer le culte du nombre 15 1/2. On aurait dû dire sur quoi l'on se fondait pour mettre en avant l'hypothèse de cette trouvaille. Dans les conversations qu'on tient dans un salon pour tuer le temps, on peut s'abandonner à toutes les suppositions et se jeter à travers le terrain de l'hypothèse, qui est indéfini; cela fait passer une heure ou deux. D'ailleurs personne ne peut prouver mathématiquement qu'il n'existe pas quelque part une mine d'or où le métal soit aussi abondant que le fer dans l'île d'Elbe, ni même qu'il n'y ait pas dans quelqu'un des archipels encore inexplorés de la Mer du Sud une île où le sable des rivières soit de la poudre d'or, et où les pierres précieuses soient tellement abondantes que les enfans y jouent au palet avec des rubis ou des émeraudes, comme ceux que Candide et Gacambo rencontrèrent dans l'Eldorado; mais, dans les discussions sérieuses, on s'abs-

tient de ces hypothèses gratuites, parce qu'aucun fait ne les justifie. L'hypothèse de l'incomparable mine d'or qui se trouve on ne sait où ne peut être prise en considération. Le fait est que la production de l'or est en voie de diminution et non pas d'augmentation. Elle était de près de 1 milliard il y a quinze et vingt ans, elle est tombée à 500 millions, ce qui du reste est considérable, car au commencement du siècle elle était de moins de 100. Il est vrai que la partie du filon de Comstock qu'on exploite présentement est très aurifère, mais tel ne paraît pas être le caractère général de ce filon. Parmi les filons d'argent, beaucoup sont aurifères, mais ils ne le sont en général, excepté sur des points particuliers, que dans de petites proportions. Celui du Potosi ne l'était pas du tout.

On a fait valoir aussi que l'Inde pourrait bien absorber plus du métal argent qu'elle n'en a demandé dans ces dernières années, et que le métal, trouvant de l'emploi de ce côté, se déprécierait beaucoup moins. Pendant l'espace des quatre dernières années, l'Inde n'a importé en argent que 390 millions de francs. Pendant le groupe des quatre années précédentes, elle en avait réclamé 723 millions. Il n'est certes pas défendu de croire au retour de ce dernier état des choses et même de quelque chose de mieux; mais sera-ce tôt, sera-ce tard? Personne n'en sait rien. L'Inde en tout cas aurait fort à faire pour remplacer même très imparfaitement le débouché que l'argent trouvait chez les peuples qui désertent l'éta- lon d'argent pour passer à l'éta- lon d'or.

Parmi ceux qui désirent la réforme du système monétaire de la France, personne n'a prétendu que l'argent allait être un métal sans emploi, qu'il n'en faudrait pas, beaucoup même, pour les monnaies d'appoint, qu'il ne resterait pas en Asie des pays où il serait la monnaie dominante. Non-seulement l'Inde, mais la Chine, le Japon et les états qui sont les satellites de ceux-ci, ne semblent pas au moment d'y renoncer. De même l'Amérique du Sud et le Mexique. En Europe, la Russie et l'Espagne pourront y rester fidèles quelque temps; mais en somme on n'aperçoit nulle part un débouché qui promette d'être en proportion de la production.

Cette baisse pourra et devra mettre fin à l'exploitation d'un certain nombre de mines, ce qui retardera et restreindra la dépréciation; mais au milieu de tous ces élémens contradictoires, de toutes ces éventualités obscures, le fait culminant, c'est la quasi certitude d'une très grande production de l'argent. Tout porte à croire aussi que le rapport entre la valeur de l'or et celle de l'argent sera pendant longtemps mobile. Dès lors le rapport exprimé par le nombre 15 1/2 n'est plus qu'un fait du passé spécialement propre aux trois premiers quarts du XIX^e siècle, et ne mérite plus qu'on y attache de l'importance.

Le comité de la chambre des communes établit comme il suit la balance entre la quantité d'argent jetée sur le marché et la distribution de cet approvisionnement pour la période quadriennale close le 31 décembre 1875 :

Argent livré au marché général.

Extraction des mines (en millions de francs)	1,367 1/2
Métal démonétisé vendu pour l'Allemagne et la Scandinavie	200
Sorti d'Italie.	200
— d'Autriche.	100
Total.	1,867 1/2

Pays de placement.

L'Inde (en millions de francs).	227 1/2
La France.	837 1/2
La Russie	100
L'Espagne et le Portugal.	100
L'Angleterre	125
Les États-Unis.	190
Le Japon et la Chine.	187 1/2
Le reste de l'Asie.	75
Total.	1,842 1/2 (1).

Signalons comme une simple remarque qu'aujourd'hui, en 1876, la production des mines est déjà bien plus forte que la moyenne des quatre années antérieures.

Dans cette conjoncture, que faire ? Et d'abord peut-on se dispenser de faire quelque chose ? Faut-il laisser monter un flot qui nous encombre d'une monnaie rapidement avilie en nous emportant une autre monnaie, celle d'or, qui n'éprouve rien de pareil ? Dans la discussion du sénat, un seul orateur a soutenu cette opinion ; il est vrai que cet orateur n'était rien moins que le rapporteur de la commission, M. Rouland, par lui-même un personnage, et parlant au nom d'un autre personnage haut et puissant, celui-là collectif, la commission chargée de l'examen du projet de loi et des propositions annexes. Suivant M. Rouland, tout est au mieux. Voici ses paroles tirées de *l'Officiel* : « Qu'on me permette d'affirmer ce que je vais établir pièces en mains ; il n'y a aucun danger. Les choses sont en France ce qu'elles doivent être. » Or le 23 juin, quand M. Rouland s'exprimait ainsi, la baisse de l'argent était énorme, de 15 pour 100, et ne devait pas s'arrêter là. Est-ce là ce qui *doit être* ? Il était difficile d'établir *pièces en mains* que ce ne fût pas très grave. Lui-même, l'homme juste d'Horace en eût été décontenancé. Le discours

(1) La concordance n'est pas parfaite ; mais c'est beaucoup d'arriver à une pareille approximation.

de M. Rouland ne pouvait donc rien établir et n'a rien établi du tout, si ce n'est que la Banque de France, qui n'était aucunement en question, est une grande institution où règne un ordre parfait et qui est parfaitement gouvernée, surtout depuis que M. Rouland en est gouverneur. Il a révélé, ce qui ne surprendra pas le public, qu'on sait à un centime près en quoi consiste le mouvement très considérable qui s'y opère en monnaies d'or et en monnaies d'argent. Il a ajouté que les mineurs de Valenciennes, de Saint-Étienne et d'Alais, — qu'à ce qu'il paraît il a consultés, et que nous prenons la liberté de ne pas regarder comme des autorités suprêmes en la matière, — tenaient infiniment à la pièce de 5 francs d'argent. Je crois qu'ils tiennent plus à recevoir un beau salaire, et que, fût-il en or, ils le recevraient avec satisfaction. Au surplus, il ne s'agit point d'abolir cette pièce. Il y aura toujours une pièce d'argent de 5 francs, et le conseil supérieur du commerce de 1869-70, aux conclusions duquel nous nous référons, ne proposait pas de la faire disparaître même sous sa forme et avec sa teneur actuelle. Enfin, quand il a fallu dans sa péroraison frapper un grand coup et faire une impression profonde sur l'esprit des sénateurs, pour que l'illustre assemblée fût pleinement rassurée, voici ce qu'a fait M. Rouland; dans un élan de patriotisme, il s'est écrié, au rapport de *l'Officiel* : « La commission dans son bon sens vous dit : Nous veillons comme une sentinelle avec le fusil au bras. Eh bien ! s'il y a un danger, nous faisons feu. Sinon, nous restons l'arme au bras. » Pour achever de rasséréner MM. les sénateurs qui peut-être auraient eu des doutes sur les effets stratégiques du fusil si fièrement brandi par M. Rouland, il s'est empressé d'ajouter : « Je puis vous dire que, pour la commission, elle n'a aucune inquiétude. » De sorte que, quand bien même le formidable mousquet viendrait à rater, le sénat et la France peuvent dormir tranquilles.

M. Rouland, cela est clair, garde imperturbablement les idées qu'il vint exposer au conseil supérieur, dans l'enquête de 1869-1870, où il fut entendu comme gouverneur de la Banque. Il était convaincu alors que le rapport de 1 à 15 1/2 entre la valeur de l'or et celle de l'argent était une loi de la nature, une des conditions de l'équilibre du monde; que les écarts, s'il y en avait, ne pouvaient être qu'insignifiants et passagers. Voici ses paroles tirées des procès-verbaux de l'enquête : « La loi de l'an xi, il est vrai, a établi entre les deux métaux un rapport de valeur qui peut changer; mais tout examiné, tout compensé, l'équilibre se rétablit toujours entre eux, et à l'heure actuelle le rapport légal est la vérité en fait. » Si M. Rouland avait pris la peine de consulter ses souvenirs historiques, il aurait reconnu qu'il se trompait, que le rapport ex-

primé par le nombre 15 $\frac{1}{2}$ ne se rétablissait pas *toujours*, par la raison qu'il n'avait jamais existé de Pharamond à Louis XVI. Mais pour s'apercevoir de son erreur au moment où il parlait, le 23 juin dernier, M. Rouland n'avait qu'à ouvrir les yeux et à regarder autour de lui. Les écarts de ce rapport de 1 à 15 $\frac{1}{2}$ n'avaient été depuis le commencement du siècle que de 3 à 4 pour 100 au plus; ils étaient portés à 15. Il était donc fort téméraire en prédisant que le rapport de 1 à 15 $\frac{1}{2}$ entre les valeurs respectives des deux métaux ferait un prompt retour; au moment même où M. Rouland annonçait que l'argent remonterait, il baissait de plus fort.

Tout différens ont été le langage et l'attitude de M. Léon Say. Il n'a point été hardi, mais la hardiesse n'est pas le rôle d'un ministre des finances. Il a gazé dans ses discours la gravité de la situation, mais il s'est exprimé en homme qui en a conscience. Dans la même séance où M. Rouland avait fait montre de son fusil prêt à partir, afin de protéger le nombre vénéré de 15 $\frac{1}{2}$, il a prononcé ces paroles : « Je reconnais que, si les circonstances ne changent pas, il faudra bien trouver une solution; » ce qui signifie que, dans son opinion, la loi qu'il avait présentée et qu'on allait voter était un expédient d'une utilité provisoire et non une solution, et puisque les circonstances s'aggravent, c'est une solution qu'il faut chercher et appliquer sans retard.

Or les solutions possibles ne sont pas nombreuses : on n'en peut citer que deux. L'une est celle qu'a indiquée le conseil supérieur du commerce à la suite de l'enquête de 1869-1870 : graviter résolument vers le système monétaire de l'Angleterre, auquel vient de se rallier l'empire allemand : l'étalon unique d'or institué dès à présent, l'argent réduit au rôle de métal subordonné, servant à faire les pièces destinées aux appoints et aux menues transactions; suspendre immédiatement la fabrication des pièces d'argent de 5 francs dont il y a des quantités surabondantes, et provisoirement, pendant un certain nombre d'années qui serait limité plus tard après que l'expérience aurait été faite, admettre ces pièces dans les paiemens jusqu'à concurrence d'une somme qui pourrait être de 100 francs.

L'autre solution serait de s'efforcer de garder l'or et l'argent à côté l'un de l'autre dans la circulation, tous les deux avec l'attribut le plus essentiel de la monnaie véritable, à savoir la puissance libératoire pour les dettes, non-seulement jusqu'à la limite de 50 francs, qui est adoptée pour l'argent en Angleterre et pour le billon d'argent en France, mais quel que soit le montant de la somme due, sauf à remplacer par un autre rapport entre les deux métaux celui de 1 à 15 $\frac{1}{2}$, qui était sensiblement exact en l'an XI et qui est resté avec cette justesse approximative pendant trois quarts de siècle en-

viron, mais qui est devenu plus qu'incorrect. Pour donner au système de la stabilité, il faudrait rendre fixe une pièce prise pour type qui appartiendrait à l'un des deux métaux. Dans la loi de l'an xi, c'était la pièce d'argent de 1 franc; tout le monde aujourd'hui, sauf peut-être M. Rouland, reconnaîtrait que désormais ce devrait être une pièce d'or.

Une première difficulté de ce second programme serait de déterminer le rapport qui devrait être substitué à celui de 15 1/2. Impossible aujourd'hui de le fixer une fois pour toutes ou même pour une durée un peu longue, puisque dans le courant de moins d'un mois nous venons de le voir varier de 10 pour 100. Les receveurs des deniers publics seraient induits par les variations que subirait ce rapport à se lancer dans des spéculations dangereuses pour l'état, au moyen des deux métaux qu'ils auraient en caisse. Substituer à un rapport fixe un rapport mobile, — et quelle mobilité ne faudrait-il pas pour se conformer au cours des métaux sur la place? — aurait de nombreux inconvénients et rencontrerait beaucoup d'obstacles. Le conseil des cinq-cents et le conseil des anciens avaient voulu, sous le directoire, organiser ainsi une mobilité périodique, mais on n'en put trouver une formule acceptable. Lorsqu'on aurait à changer la valeur des monnaies d'argent, relativement aux pièces d'or, procéderait-on en les refondant, ce qui coûterait fort cher si l'on y recourait souvent, ou réglerait-on par une loi que, ces pièces restant les mêmes, leur cours changerait? L'une et l'autre méthode seraient embarrassantes et incommodes.

Enfin est-il sage, est-il politique, est-il praticable de nous isoler du mouvement qui est commun aux plus grands états de l'Europe et aux États-Unis? De toutes parts aujourd'hui on se porte vers l'étalon unique d'or en restreignant l'argent à des fonctions accessoires. Pouvons-nous faire autrement, sous peine de susciter des ennuis et des gênes à notre commerce international? L'or n'a-t-il pas par sa *portabilité* des avantages dignes d'être pris en grande considération dans tous les pays riches, et qui lui ont conquis déjà la faveur publique? Les états même qui ont l'étalon d'argent reconnaissent la supériorité de l'or en ce sens que, s'ils négocient des emprunts, ils y introduisent la clause que les arrérages seront payés en pièces d'or déterminées d'avance. La force des choses nous ramène ainsi aux conclusions du conseil supérieur à la suite de l'enquête de 1869-1870 et aux mesures qu'il recommande; sachons en prendre la résolution, puisqu'il le faut.

L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

II.

LES CLASSES SOCIALES

III.

LE PAYSAN, L'ÉMANCIPATION DES SERFS ET SES CONSÉQUENCES (1).

Un théâtre de Paris a longtemps joué cette année une pièce française, d'auteur russe et de mœurs russes, — pièce originale et incomplète, accueillie du public français avec une faveur marquée, sans en avoir peut-être été bien comprise, je veux parler des *Danichef*. Cette comédie, ou mieux ce drame qui peint la société russe avant l'émancipation, a pour héros un paysan, et l'on pourrait dire qu'il a pour sujet la supériorité morale du *moujik*. La noblesse vaniteuse et frivole, le clergé dépendant et timide, le marchand enrichi et servile font triste figure devant l'homme du peuple, devant l'ancien serf Ossip. « Cet homme est grand, cet homme vaut mieux que nous, ma mère, » dit de cet affranchi le jeune comte Danichef. Ce mot donne le sens de la pièce. La conclusion peut-être inconsciente et involontaire de ce drame rustique, c'est l'apothéose de l'homme du peuple aux dépens des classes privilégiées par la naissance, l'instruction ou la fortune. A ce point de vue, la comédie de l'Odéon, bien qu'écrite pour des Français et dans notre langue, appartient bien aux lettres russes contemporaines. Cette tendance souvent démocratique, parfois paradoxale, d'une littérature encore si mal connue de l'Europe, est une des choses qui révèlent le mieux le travail intérieur et inachevé de la société russe.

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} avril et du 15 mai.

Au premier abord, cela semble une singulière anomalie; en y regardant de près, c'est un fait qui se comprend sans peine.

Dans un état presque tout rural, comme le demeure encore la Russie, le paysan forme la classe la plus importante, aussi bien que la plus nombreuse de la nation. Là, plus qu'ailleurs, c'est chez l'habitant des campagnes que se retrouve le fonds national. En présence de l'insignifiance relative des villes et de la population urbaine, le paysan est encore à lui seul tout le peuple russe. Cet homme qui dans la Russie tient une place naturellement prédominante, a longtemps été dédaigné et incompris d'une haute classe façonnée à des mœurs et à des idées étrangères. La réaction de l'esprit national contre le cosmopolitisme superficiel du XVIII^e siècle, la réhabilitation de la nationalité dans l'art, la littérature, la politique, devaient naturellement profiter avant tout au paysan, qui était l'homme russe par excellence. Ce peuple des campagnes, ce peuple de serfs, si longtemps l'objet des mépris et des rigueurs de tout ce qui était au-dessus de lui, se vit tout à coup étudié dans ses mœurs et ses coutumes, dans ses chants et ses croyances. Une fois à la recherche de ce qui était russe, la classe cultivée s'éprit d'autant plus, chez l'homme du peuple, des particularités nationales, qu'elle les avait elle-même depuis longtemps perdues. Ne trouvant plus dans ses hautes classes que des reflets décolorés ou de banales copies de l'étranger, la Russie se sentit soudainement heureuse de se découvrir chez le peuple des campagnes une originalité, un caractère, une personnalité. Satisfaite de s'être enfin reconnue, enfin retrouvée sous ses vêtements d'emprunt, la Russie se mit à s'admirer elle-même dans le plus inculte de ses enfans, dans le représentant le plus légitime de sa nationalité, le paysan. Pour une grande portion d'une société raffinée, le serf à peine affranchi, le villageois ignorant, sale, grossier, devint ainsi un objet d'engouement et d'enthousiasme, un objet de respect et de vénération. Le *moujik*, l'homme russe naguère encore jugé indigne d'un regard, s'est vu élever sur l'autel, et le culte que lui ont rendu ses contempteurs de la veille n'a pas toujours été exempt de superstition, exempt de fétichisme. La mode n'est naturellement pas restée étrangère au succès de cette nouvelle religion. Comme toute conversion brusque, elle a eu ses excès en sens inverse des excès précédens, ses intempérances de foi et de zèle, et en même temps, à côté des croyans et des dévots, elle a eu ses incrédules et ses hypocrites. Dans ce pays d'ordinaire réaliste, des hommes habituellement incroyans et sceptiques ont été sur ce point pris d'une sorte de mysticisme. Des nihilistes déterminés ont été parmi les plus zélés sectateurs de la foi nouvelle, parmi les prêtres les plus intolérans de l'impersonnelle divinité. Comme d'autres religions du reste, celle-ci est souvent de-

meurée dans le domaine de la théorie, demeurée dans la tête ou dans l'imagination, et l'idole pourrait fréquemment dans la pratique se plaindre du sans-gêne de ses plus fervens adorateurs.

Cette sorte de culte à rebours, du haut de la société pour le bas, cette apothéose du *moujik* et du *touloup*, s'expliquent par des raisons propres à la Russie et des raisons empruntées à l'état social de l'Europe. Au sentiment russe issu de la désillusion des efforts trompés et d'une patriotique impatience de devancer l'avenir, s'est mêlé un écho du sentiment démocratique de l'Occident. Comme ailleurs en Europe, comme en France au XVIII^e siècle, nombre de Russes professent que c'est en revenant à la vie simple du peuple, que c'est en se retrempant aux sources de l'honnêteté et des vertus populaires que les hautes classes de la société retrouveront la vigueur et la santé morale, qu'elles se purifieront de la corruption dont les a infectées le contact de l'Occident (1). Les propagateurs de ces idées ne s'aperçoivent pas qu'ils reviennent ainsi aux doctrines de Rousseau et au culte naïf de l'homme de la nature. En Russie, de semblables tendances proviennent à la fois d'un certain découragement, d'une certaine humilité des classes instruites, et d'un grand orgueil national, d'une grande foi dans l'énergie native et l'avenir du peuple. Des hommes fatigués d'imiter l'étranger, sentant que de longtemps ils ne peuvent guère que s'assimiler les œuvres d'autrui, des hommes résignés à leur propre impuissance et d'autant plus ambitieux pour leur patrie, en sont venus, par lassitude et par irritation de n'avoir pu faire davantage, à célébrer ce qui en Russie est resté pur de tout contact du dehors, ce qui n'a point essayé ses forces, ce qui est neuf, vierge, intact, en un mot la force populaire. De là cette adoration de l'homme inculte par l'homme cultivé, de là ces hommages d'un monde souvent élégant, ces agenouillemens de gens lettrés et instruits devant l'*armiak* et le *touloup*, devant la peau de mouton du paysan. « Nous autres, hommes civilisés, nous ne sommes que des guenilles; mais le peuple, oh! le peuple est grand. » Ainsi s'écrie, dans *Fumée*, un des personnages d'Ivan Tourguénef. Frappés de la stérilité relative des classes dirigeantes en Russie, ces fils désabusés de la civilisation occidentale lui tournent le dos, reviennent au *moujik* et mettent tout leur espoir en lui. Ils contemplent avec une joyeuse admiration ce peuple russe encore muet et comme dans les langes, ce peuple qui occupe la plus

(1) Un des écrivains les plus distingués de la Russie, M. Dostoïevsky, s'exprimait ainsi cette année même dans la livraison de février d'une revue qu'il rédige à lui seul : « Qui des deux vaut le mieux du peuple ou de nous? Est-il à désirer que le peuple prenne exemple sur nous ou nous sur lui? Je répondrai en toute sincérité : c'est à nous de nous incliner devant lui, de lui demander tant l'idée que la forme, de reconnaître et d'adorer sa vérité! »

large demeure de l'humanité, et qui par le nombre l'emporte déjà sur toute autre nation chrétienne du globe. En présence de cette masse compacte de plus de 50 millions de paysans, les patriotes se prennent à faire des songes; pour ce peuple encore ignorant et inculte, ils rêvent une grandeur intellectuelle, un rôle moral proportionné à sa masse et à l'immensité de sa demeure. Ce peuple de paysans est comme un œuf gigantesque qui n'est pas encore ouvert; on ne sait ce qui en sortira, mais on en attend involontairement quelque chose de grand, parce qu'en dépit de la fable il semble qu'une montagne doive enfanter autre chose qu'une souris. On comprend le respect instinctif, la religieuse vénération d'un Russe devant ce lent travail de la nature, devant cette secrète incubation d'un peuple d'où dépendent toutes les destinées de la patrie. Les Russes en attendent volontiers une initiative nouvelle, une révélation politique ou religieuse, une rénovation de l'Europe et de l'humanité. Les devins ou les prophètes qui en annoncent la grandeur peuvent d'autant plus librement prédire ce que dira, ce que fera ce sphinx populaire, qu'il n'a pas encore ouvert la bouche et n'est pas encore éveillé. Certes d'aussi hardies espérances peuvent n'être pas sans illusion. Il n'y en a pas moins là un mystère, un arcane intéressant hautement la civilisation, et l'on doit pardonner au patriotisme qui, à force de le méditer, y égare quelque peu sa raison.

Pour une partie des classes lettrées, le paysan, l'homme du peuple, est ainsi une divinité inconsciente, pareille à ces dieux enfans, à ces dieux embryonnaires de l'Égypte, dont la force divine est en puissance sans avoir encore été en acte, et dont on adore l'énergie secrète avant qu'elle n'ait pu se manifester au dehors. Pour un autre monde, pour une autre école, l'homme du peuple, le paysan, n'est qu'une sorte de matière brute, de matière première humaine, une argile n'ayant d'autre forme que celle que lui donnent les classes supérieures. Ainsi s'exprimait récemment un des plus remarquables défenseurs des tendances aristocratiques en Russie, le général Fadéef. Par opposition aux hautes classes, à la noblesse, qu'il appelle habituellement la couche cultivée, l'ingénieur écrivain désigne d'ordinaire le peuple sous le nom de force élémentaire (*stikhiinaïa sila*) ou de matière plastique, de protoplasme, et regarde cette force élémentaire comme semblable à elle-même en tout pays et partout dénuée d'esprit propre, partout incapable de développement spontané (1). Il est inutile de montrer ce qu'ont de commun ces deux points de vue opposés et ce que l'un et l'autre ont d'outré. Si la littérature s'est singulièrement rapprochée du peuple en Russie, elle l'a trop souvent abordé avec des vues préconçues, n'y cherchant que ce qu'elle

(1) Fadéef, *Rousskoïe obchtchestvo v nastoïačtchem i boudouchtchem.*

y voulait trouver. Les uns ont cru découvrir dans les secrètes profondeurs de l'esprit populaire des puissances cachées qu'ils opposaient à l'infécondité de la culture étrangère des hautes classes; d'autres, plus dédaigneux ou plus superficiels, n'ont vu dans l'âme populaire que ténèbres et barbarie, que vide et néant. Dans le monde pratique se rencontrent à l'égard du paysan les mêmes différences de point de vue, les mêmes contradictions que dans le monde théorique et littéraire. « Qu'avez-vous besoin de vous intéresser à notre *moujik*? C'est une brute dont on ne fera jamais un homme, » me disait aux bords du Volga une dame de province, et le même jour, sur les mêmes lieux, un autre propriétaire me disait avec autant d'assurance : « Le paysan le plus intelligent de l'Europe, c'est à mon avis le *contadino* de l'Italie du nord; mais notre *moujik* lui rendrait des points. » Ainsi élevé par les uns, abaissé par les autres, on pourrait dire du paysan russe ce que Pascal dit de l'homme : ni si haut, ni si bas. L'intelligence du *moujik* n'est pas douteuse, et ses panégyristes sont manifestement moins éloignés de la vérité que ses détracteurs; mais cette intelligence a été entravée et comme garottée par les événemens. Il y a dans les légendes russes un géant d'une force prodigieuse, sorte d'Hercule ou de Samson rustique, appelé Ilya de Mourom, et souvent regardé comme une personnification du peuple et du paysan russe (1). Ce colosse populaire n'a pu depuis longtemps montrer sa force ni son génie. Ilya de Mourom était réduit en servitude; jusqu'à ces dernières années, il était enchaîné à la glèbe et ne pouvait librement marcher ou agir. Aujourd'hui que l'émancipation a dénoué ses liens, le géant peut de nouveau se mouvoir, mais, longtemps chargé de chaînes, il n'a point encore retrouvé le libre usage de ses membres et n'a plus conscience de sa force. Ce n'est qu'après des années d'affranchissement, après plusieurs générations peut-être, que ce peuple asservi pourra se reconnaître lui-même et montrer ce que l'avenir doit attendre de lui. Le paysan, courbé sous une servitude séculaire, n'a pu se redresser tout à coup; sous l'affranchi d'hier se sent encore le serf de la veille. L'émancipation a été pour la Russie un événement capital, un événement sans analogue dans l'histoire des nations où le servage s'est effacé peu à peu; l'émancipation a été le point de départ d'une foule de changemens, elle a entraîné des modifications, des réformes, dans le domaine entier de la vie nationale; mais cette grande révolution n'a pu en quelques années donner tous ses fruits. Cela se pouvait d'autant moins que cette vaste opération d'affranchissement n'est pas encore achevée; elle est seulement en voie d'exécution et ne sera entièrement ter-

(1) Voyez *The Songs of the Russian People*, de M. Ralston, et le récent ouvrage de M. Alfred Rambaud, *la Russie épique*.

minée que dans les premières années du xx^e siècle. Jusque-là, l'étude du paysan libre est inséparable de l'étude du servage et des conditions mêmes de l'affranchissement.

I.

L'émancipation opérée par l'empereur Alexandre II n'a profité qu'à une moitié environ des paysans de l'empire. Les autres, appelés *paysans de la couronne* et établis sur les biens de l'état, étaient regardés comme libres, bien que leur liberté, soumise à certaines restrictions, ne fût pas entièrement ce que nous entendons sous ce nom en Occident. La grande masse des paysans russes se divisait ainsi en deux portions, en deux classes numériquement à peu près égales, et qui, même après l'émancipation, sont demeurées distinctes. D'un côté sont les paysans de la couronne ou paysans libres, de l'autre les paysans des particuliers ou serfs, aujourd'hui en voie d'affranchissement. Entre ces deux catégories principales s'en plaçait une troisième, à certains égards intermédiaire, c'étaient les paysans des apanages ou des biens réservés aux membres de la famille impériale (1). Ces paysans, longtemps répartis en groupes divers, jouissaient primitivement de la même liberté et des mêmes droits. En Russie plus qu'en Occident, on pourrait dire que pour l'homme des champs la liberté était la condition primitive, la servitude de la glèbe la condition accidentelle, qui, en s'aggravant peu à peu, avait dégénéré en une sorte d'esclavage. Le servage russe n'était point né à la même époque que le servage des peuples occidentaux. C'est seulement à la fin du xvi^e siècle, au moment où ils tombaient ou se relâchaient dans la plus grande partie de l'Europe, que les liens de la glèbe se nouaient en Russie.

(1) Voici quelles étaient, au moment de l'émancipation, les proportions relatives de ces trois catégories dans la Russie d'Europe, sans le Caucase, la Pologne et la Finlande. Le nombre des paysans des particuliers ou serfs des deux sexes était en gros de 22 millions et demi, le nombre des paysans de la couronne de 22 millions et plus, en y comprenant certains groupes accessoires de paysans libres, tels que les colons d'origine étrangère, — le nombre enfin des paysans d'apanage, de 2 millions environ. A cette époque, sur 100 habitans de la Russie proprement dite, on trouvait la proportion de 38,1 pour les serfs des particuliers, de 37,2 pour les paysans libres, et de 3,4 pour les paysans des apanages. — Voyez dans Buschen, *Russlands Bevölkerung*, p. 79, le tableau par gouvernement. Quelques années plus tôt, la proportion était beaucoup plus défavorable; en 1838, par exemple, la proportion des serfs était encore de 44 pour 100 de la population totale. Le nombre relatif des serfs allait donc en diminuant, grâce aux émancipations individuelles, grâce au service militaire, qui affranchissait les soldats, grâce aux biens privés hypothéqués au profit de l'état et qui, en cas de non paiement des intérêts, venaient accroître les biens de la couronne. De cette façon, le servage, abandonné à lui-même, eût pu finir par disparaître au bout de quelques siècles sans émancipation formelle.

Dans l'ancienne Russie, il y avait des esclaves (*khology, raby*); c'étaient des prisonniers de guerre, des débiteurs insolvable, ou des gens qui par misère s'étaient eux-mêmes vendus à un maître. Ces esclaves étaient en petit nombre : la masse des paysans était considérée comme libre. De bonne heure néanmoins, les hommes des champs se trouvèrent vis-à-vis des hommes de guerre et de la *droujina* dans une situation inférieure et dédaignée. Les premiers étaient appelés petits hommes, *moujiki*, ou encore demi-hommes, *polylioudi*, par opposition aux guerriers, aux membres de la *droujina*, auxquels était réservé le titre d'homme (*moujy*), ou d'hommes complets (*polnylioudi*). Tel est le sens méprisant du diminutif encore aujourd'hui vulgairement employé pour désigner le paysan : *moujik*, c'est-à-dire petit homme, *homunculus* (1). En Moscovie, ce nom était appliqué aux habitans des villes et à ceux des campagnes, aux marchands comme aux villageois. Dès avant l'établissement du servage, les *moujiki* ou petits hommes avaient pour principal rôle de faire vivre les hommes, les *moujy*, et de cultiver pour ces derniers les terres que le souverain concédait à ses serviteurs en salaire ou comme moyen d'entretien. Les *moujiks*, les hommes noirs, comme on les appelait aussi (*tchernye lioudi*), n'étaient cependant alors enchaînés ni à la personne du maître qu'ils servaient, ni à la terre qu'ils cultivaient. De même que les membres de la *droujina* et les boïars pouvaient passer à leur gré d'un prince, d'un *kniaz* à un autre, les hommes du peuple, les paysans pouvaient changer de maître, pouvaient passer d'une terre ou d'un lieu à un autre (2). Les hommes noirs possédaient ainsi à un certain degré, tout comme les guerriers et le *droujinnik*, le droit de libre service avec le droit de libre passage; et, comme le boïar, le *moujik* perdit le premier de ces droits en perdant le second, qui en était la garantie. Ce droit de libre passage, les paysans de la Moscovie l'exerçaient une fois par an, le 26 novembre, jour de la Saint-George, ou mieux toute la semaine qui précédait et toute la semaine qui suivait cette fête. Avant l'établissement du servage, alors que les bras étaient déjà fort recherchés, le *pomêchtchik*, le propriétaire qui voulait retenir ses paysans, recourait, dit la tradition, au goût séculaire du *moujik* pour la boisson, et maintenait ses tenanciers en état d'ivresse pendant toute la quinzaine où ils pouvaient librement disposer d'eux-mêmes. Quand cette précieuse faculté lui fut en-

(1) Une distinction plus ou moins analogue se retrouve dans l'ancien droit germanique, entre les *leudi* et les *manni*, les *leute* et les *männer*. En Russie, le nom officiel de la classe des paysans est *krestianine*, pluriel *krestiane*, mot qui paraît une forme corrompue de *khristianine*, chrétien, ou peut-être un dérivé de *krest*, croix, et qui sans doute est devenu le nom des paysans russes sous la domination tatare.

(2) Voyez à cet égard Tchiuchérine, *Rousskoé Pravo*, chap. I.

levée, le paysan n'en perdit pas le souvenir; aujourd'hui encore, après trois siècles de servitude, la fête qui jadis lui rendait sa liberté, inspire au *moujik* un amer souvenir, et le jour de la Saint-George est devenu chez le peuple l'expression proverbiale du désappointement.

Pour attacher le paysan à la glèbe, il suffit de lui ravir le droit de changer de terre et de domicile à la Saint-George. Cette défense, d'abord temporaire, puis renouvelée et confirmée par plusieurs souverains, finit par devenir une des lois fondamentales de l'état. La principale institution de la Russie des derniers siècles sortit ainsi d'une simple mesure de police. Le fait le plus important de l'histoire du peuple passa pour ainsi dire inaperçu dans l'histoire de la nation. Le servage s'établit en Russie comme ailleurs il disparut, presque insensiblement, sans que les contemporains en fussent frappés. C'était à la fin du xvi^e siècle, au milieu des grandes guerres contre les Lithuaniens et l'ordre teutonique. Les serviteurs de l'état pourvus de terres par le souverain se plaignaient de l'insuffisance de leurs moyens d'entretien. La main-d'œuvre était rare et précieuse dans ce pays, où la terre abondait et où manquait la population. Les propriétaires, les *pomèchtchiks*, se disputaient les bras et les paysans : les petits accusaient les grands d'attirer à eux tous les laboureurs. Un tel état de choses mettait en péril la force militaire de la Moscovie au moment le plus critique de son histoire (1). Le système financier de l'état, alors aussi fort primitif, se trouvait menacé en même temps que son système militaire par les fréquens changemens, les émigrations, le vagabondage des gens taillables. C'était l'âge où l'empire moscovite, récemment agrandi aux dépens des Tatars, offrait aux cultivateurs des ingrates régions du nord les terres plus fertiles du sud, l'âge où, pour se soustraire à l'impôt et mener la libre vie de Cosaques, les hommes aventureux fuyaient vers le Volga et le Don, vers le Kama et la Sibérie. L'homme se dérobaît au fisc comme aux propriétaires. Pour assurer au pays ses ressources financières et militaires, le plus simple moyen était de fixer l'homme au sol, le paysan au champ qu'il cultivait, le bourgeois à la ville qu'il habitait. C'est ce que firent Godounof et les tsars du xvii^e siècle. Depuis lors jusqu'au règne d'Alexandre II, le *moujik* est demeuré fixé à la terre, affermi, consolidé : *prikréplennyi*, car tel est le sens du terme russe que nous traduisons assez improprement par le mot de serf. Le servage russe ne fut pas autre chose et n'eut pas d'autre origine; il sortit des conditions économiques, des conditions physiques mêmes de la Moscovie, considérablement agrandie par les derniers souverains.

(1) Voyez Solovief, *Istoriia Rossii*, t. XIII, p. 47-48.

de la maison de Rurik et menacée de voir sa mince population s'écouler et se perdre dans ces vastes plaines comme des ruisseaux au sein du désert. Dans cette Europe orientale, dans ce pays de cabanes de bois presque aussi aisées à transporter ou à refaire que la tente ou le *gourbi* de l'Arabe, l'homme avait peu d'attachement pour le sol, peu de goût pour l'agriculture. Trois siècles de servage n'ont pu faire disparaître entièrement chez le *moujik* d'aujourd'hui ce trait de caractère souvent à tort attribué au sang slave, ce penchant pour la vie nomade et vagabonde, encouragé par les longues rivières et les plaines sans fin. Le servage qui lia l'homme à la terre peut être regardé comme une réaction de l'état contre ces instincts aventureux qui, à la suite des Cosaques, entraînaient aux extrémités de l'empire la partie la plus vigoureuse, la plus active du peuple russe, ainsi qu'à la même époque les *Conquistadores* attiraient sur leurs pas en Amérique la jeunesse espagnole. Moins la Russie était limitée par la nature, plus le sol était vaste et plus l'homme avait besoin d'y être enchaîné : le servage le retint et pour ainsi dire l'immobilisa.

C'est en 1593, sous le règne de Fedor, le fils d'Ivan le Terrible, et sous l'inspiration de son beau-frère et successeur Godounof, que fut enlevé aux paysans le libre passage d'une terre à une autre. De ce seul fait, d'une mesure originairement provisoire découla le servage du *moujik*. On avait vu quelque chose d'analogue douze siècles plus tôt dans l'empire romain, lors de l'établissement du *colonat* sous les empereurs chrétiens. Une fois affermi, une fois attaché à la terre, le paysan moscovite tomba peu à peu dans une dépendance que le législateur n'avait point prévue : il devint le bien, la chose du propriétaire. Des ukases des premiers Romanof confirmèrent et complétèrent l'œuvre de Godounof. La réforme de Pierre le Grand resserra les liens du paysan au lieu de les relâcher, la servitude devint plus étroite en étant mieux réglée. Le premier recensement général (*pervaïa revisia*), opéré en 1722 et depuis renouvelé de dizaine en dizaine d'années, fournit au servage des registres réguliers. Par mesure de simplification et par économie, l'état abandonna aux propriétaires presque toute l'administration et la police de leurs terres, et le servage devint d'autant plus difficile à détruire qu'il était devenu un instrument de gouvernement, un des principaux rouages d'une machine politique encore peu compliquée.

Le servage ne s'était pas répandu sur toute la Russie d'une manière égale; dans les pays éloignés et presque déserts, où il y avait peu de propriétaires, dans la région des grands lacs et de la Mer-Blanche, comme dans la Sibérie conquise par les Cosaques, les réglemens sur l'enchaînement du paysan au sol n'avaient point pénétré ou n'avaient point été exécutés. Ces contrées déshéritées de

la nature ont toujours presque entièrement ignoré le servage et la noblesse : la liberté comme l'égalité primitive s'y étaient maintenues jusqu'à nos jours (1). Au sud, les Cosaques avaient également repoussé cette institution, qui grossissait leurs rangs de tous les serfs fugitifs. L'Ukraine, la Petite-Russie de la rive gauche du Dnieper, est, jusqu'au règne de Catherine II, demeurée indemne du servage. Au moment de l'émancipation, le centre historique de la Russie était encore le centre du servage, qui des environs de Moscou rayonnait en s'affaiblissant vers le nord et le sud, vers l'Europe et l'Asie. A l'ouest, le servage moscovite rencontrait dans la Russie-Blanche et la Lithuanie le servage polonais, auquel avait été soumise toute la population russe ou lithuanienne des campagnes. Par une singulière anomalie, c'était la race dominante, la race slavo-lithuanienne, la race russe en particulier, qui dans l'empire russe était le plus généralement courbée sous le servage, tandis que les Tatars de l'est, les Roumains de la Bessarabie, les colons allemands et les tribus finnoises avaient pour la plupart gardé leur liberté.

La condition des paysans fixés sur les terres des particuliers variait beaucoup suivant les régions, les coutumes et les maîtres. Pour décrire toutes les formes du servage, il eût fallu classer les *krépostnyé lioudi* en une vingtaine de groupes différents (2). Ces divers modes de servitude se ramenaient à deux types, à deux états principaux, aujourd'hui encore temporairement en usage, la corvée ou *barchtchina* (*boiarchtchina*, le travail dû au boïar ou seigneur) et la redevance en argent ou *obrok*. La corvée, le travail personnel du serf pour le maître, était la forme primitive, rudimentaire. D'ordinaire les paysans travaillaient trois ou quatre jours au profit du propriétaire, l'autre moitié de la semaine ils cultivaient les terres que le propriétaire leur abandonnait pour leur entretien. Comparé à la corvée, l'*obrok* ou redevance annuelle en argent, constituait un véritable perfectionnement ou adoucissement du servage. Ce système était surtout en usage dans le voisinage des centres de production ou dans les contrées peu fertiles. Par l'*obrok*, le paysan rachetait, ou mieux, louait temporairement l'usage de sa liberté, quittant la terre seigneuriale pour exercer tel

(1) Voyez Tchitchérine, *Oblastnyia outchregdénia Rossii v XVII^m véké*, p. 563, 564 et dans Buschen, *Russlands Bevölkerung*, p. 78, 79, le tableau des serfs et des paysans libres par gouvernement.

(2) Sur l'état des paysans sous le régime du servage, voyez les documens récemment publiés sous le titre de *Materialy dlia istorii krépostnago prava v Rossii*, et *Materialy dlia istorii ouprazdnénia krépostnago sostoianiia poméchtchitchik krestian a Rossii*. Le lecteur français peut consulter avec fruit les *Lettres sur la Russie* de M. X. Marmier et de M. de Molinari, et, pour plus de détails, les grands ouvrages de Haxthausen et de Schnitzler.

ou tel métier à la campagne ou dans les villes. Grâce à l'*obrok*, beaucoup de serfs avaient cessé toute vie rurale, mais il suffisait d'un ordre de leur maître pour les rappeler à la charrue. Au moyen de ces redevances en argent, le but primitif du servage, qui devait fixer l'homme au sol, était tourné, le serf à l'*obrok* redevenait maître de lui-même; extérieurement il était libre, mais il demeurait retenu par un lien qui, quelle qu'en fût la longueur, l'enchaînait à son maître. Le taux de la redevance annuelle variait considérablement suivant les régions, les exigences du maître et les aptitudes des serfs. En général, l'*obrok* oscillait entre 25 et 50 francs par an. On voit que sous ce régime on n'était vraiment riche qu'en possédant des villages ou plutôt des cantons entiers. La pauvreté des petits propriétaires les contraignait à tirer de leurs serfs tout ce qu'ils en pouvaient arracher. Les paysans des grands *poméchtchiki*, auxquels la richesse rendait la générosité facile, étaient d'ordinaire plus heureux; habituellement ils étaient soumis à une redevance fixe; le maître usait même rarement de la capacité ou des bonnes affaires de ses paysans pour augmenter le taux de leur *obrok*. On connaît des grands seigneurs qui avaient pour serfs des marchands millionnaires, qui se seraient fait scrupule de profiter de l'opulence de ces hommes, et dont la vanité ne se faisait point conscience de les retenir dans le servage. Les paysans de la couronne ou paysans libres, établis sur les terres de l'état, étaient au régime de l'*obrok*. En plus de l'impôt de capitation et des taxes locales, ils payaient à l'état une redevance qu'on pouvait regarder comme une sorte de loyer de la terre et qui variait entre 2 et 3 roubles (8 et 12 francs). Ces paysans, n'ayant d'autre seigneur que l'état, avaient deux grands avantages, l'un de payer des redevances plus fixes et moins lourdes; l'autre de ne point appartenir à des maîtres changeans, variant d'humeur d'un domaine à l'autre. Ils étaient en possession de libertés communales, et, lors de l'émancipation, leurs institutions ont servi de modèle à l'organisation administrative des serfs affranchis. En dépit de la pression et des concussions d'employés souvent corrompus, les paysans de la couronne étaient d'ordinaire plus riches que les paysans des particuliers. Encore aujourd'hui leurs villages ont un air de bien-être et de propreté qui les fait souvent reconnaître à première vue.

Le servage en Russie, comme l'esclavage en Amérique, a eu ses défenseurs dans le passé, et compte encore aujourd'hui des panégyristes. Il est certain que d'ordinaire la servitude du paysan n'était pas pour lui sans quelque compensation : le serf avait le bénéfice comme les inconvénients de la tutelle, il était le protégé en même temps que le serviteur de son maître. Le servage russe, qui n'était fondé ni sur la conquête comme dans les provinces baltiques, ni

sur la différence de race comme l'esclavage américain, avait gardé jusqu'à la fin quelque chose de plus paternel, de plus patriarcal. Il est certain aussi qu'en dépit des adoucissements apportés par les mœurs, un tel régime était nuisible à l'homme asservi, nuisible au pays, nuisible au maître même. Le paysan des hommes bizarres ou corrompus était exposé à toutes les misères, à toutes les oppressions, à toutes les hontes, la loi ne le pouvant garantir efficacement contre la cupidité, la brutalité ou la débauche du seigneur. Il y avait dans le servage un mal incurable, la violation de la conscience humaine, l'effacement de la responsabilité morale. Le mal économique n'était pas moindre, l'institution profitait peu à la classe qui en devait bénéficier. Bien que le droit d'avoir des serfs appartint à toute la noblesse héréditaire, on ne comptait, au moment de l'émancipation, qu'environ cent-vingt mille propriétaires de serfs, dont le plus grand nombre était dans une situation médiocre. Trois ou quatre mille de ces propriétaires de serfs n'avaient pas de terre, car au XVIII^e siècle les serfs avaient fini par se vendre sans la terre (1). Pour être à son aise, il fallait posséder des centaines d'âmes, pour être vraiment riche, des milliers, tant le servage produisait peu, tant cette confiscation séculaire du travail humain en avait ravalé le prix. Le travail gratuit des paysans ne suffisait même point à ceux qui en avaient le monopole. Le labeur servile était escompté et dévoré d'avance par un grand nombre de propriétaires. Au moment de l'émancipation, les deux tiers des *terres habitées*, c'est-à-dire peuplées de serfs, ou mieux les deux tiers des serfs eux-mêmes, car c'est sur la tête des paysans que prêtaient les banques, étaient engagés, étaient hypothéqués dans les lombards ou établissemens de crédit de l'état. Le *pomêchtchik* n'avait donc le plus souvent que l'apparence de la propriété, et au lieu de fructifier dans le sol, les sommes avancées par l'état sur le corps des *moujiks* s'évaporent d'ordinaire en fêtes et en plaisirs. Le servage dans les derniers temps menaçait ainsi d'aboutir à la ruine de la noblesse, pour laquelle il avait été institué, et s'il n'avait pas arrêté tout progrès dans la nation, c'était grâce aux redevances en argent, grâce à l'*obrok*, qui, en restituant aux serfs une liberté conditionnelle, neutralisait les pires effets de la servitude.

On est étonné qu'un tel ordre de choses ait pu durer aussi long-

(1) Cinq millions d'âmes environ, c'est-à-dire de paysans mâles, les seuls portés au recensement, se divisaient entre 70,000 propriétaires possédant chacun de 1 à 100 âmes et comptés comme petits propriétaires. Cinq millions d'âmes et demi formaient le lot de 22,000 maîtres, ayant chacun de 100 à 1,000 âmes, et regardés comme moyens propriétaires. Enfin 1,400 seigneurs, ayant chacun plus de 1,000 paysans mâles et entre eux 3 millions d'âmes, étaient appelés grands propriétaires. Quelques familles, comme les Chéremetief, avaient sur leurs terres 100,000 serfs. Troinitzki : *Krépostnoïé Nacelenié v Rossii*, p. 64, et suiv. : Schnitzler, t. III, p. 193, 194.

temps. A certains égards, on pourrait dire que pendant ses trois siècles de durée, le servage n'avait jamais été entièrement accepté du peuple. Plusieurs fois, aux xvii^e et xviii^e siècles, à la suite de Stenka Razine et de Pougatchef, les paysans s'étaient laissé soulever au nom de la liberté. La couronne qui l'avait imposé, la noblesse qui en bénéficiait ne regardaient plus depuis longtemps le servage comme une institution irrévocable et définitive. L'émancipation n'a peut-être été autant retardée que grâce aux appréhensions suscitées par les mouvemens révolutionnaires de l'Europe qui en semblaient devoir précipiter l'exécution. L'empereur Alexandre I^{er} paraissait fait pour une telle œuvre, il la prépara par une expérience partielle en faisant libérer les serfs des trois provinces de la Baltique, les paysans esthoniens et lettons, peut-être les plus opprimés de tous, parce que d'une autre race que leurs conquérans et seigneurs allemands. L'empereur Nicolas, suivant l'exemple de son frère, alléga et relâcha autant que possible les liens qu'il n'osait rompre. L'émancipation était son rêve favori, et l'on assure qu'à son lit de mort Nicolas en légua l'accomplissement à son fils et successeur. Ce fut probablement du reste un bien pour l'empire que cette grande tâche n'ait pas été affrontée plus tôt, la préparation en fut plus sûrement étudiée, l'exécution plus hardiment conduite.

Une des choses qu'il importe le plus de ne point perdre de vue si l'on veut comprendre la transformation contemporaine de la Russie, c'est la part qu'y ont prise l'opinion et l'esprit public. La littérature, qui chez les peuples modernes ouvre toujours le chemin, les lettres sous toutes leurs formes, poème, roman, histoire, critique, avaient d'avance frayé la route; elles n'avaient eu pour cela qu'à ramener l'attention des hautes classes vers le peuple et les mœurs populaires. Comme en Amérique, des romanciers furent les apôtres ou les prophètes de l'émancipation. La Russie a eu mieux que la *Case de l'oncle Tom* et les *novels* à tendances des femmes américaines; elle a eu dans les *Ames mortes* de Gogol, dans les *Mémoires d'un Chasseur* d'Ivan Tourguénef, des tableaux d'une admirable vérité, ou plutôt des miroirs où, comme dans une glace polie, se reflétaient sans travestissement, sans faute de dessin ou de couleur, le visage et la vie des serfs et des maîtres. Les publicistes du dedans et du dehors étudiaient scientifiquement la réforme que faisaient ardemment désirer les peintures des romanciers. Sur ce point, les deux courans qui d'ordinaire se disputent l'esprit russe, le courant européen et le courant national, poussaient dans le même sens. Toutes les écoles, slavophiles et occidentaux, étaient d'accord sur le but; la même cause avait pour avocats Nicolas Tourguénef et Herzen. Ce n'était plus un souverain, un homme isolé, ce n'étaient plus quelques individus formés à la discipline de l'étranger qui me-

naient, en l'éperonnant et la fouettant au besoin, la nation par la bride; c'était de l'esprit public, de l'opinion que venaient l'impulsion et la direction. Il y a eu là un mouvement national comparable sans injustice au mouvement d'où est sortie la révolution française. Ce phénomène nouveau dans l'histoire russe est à lui seul aussi digne d'attention que l'émancipation même. Jusque-là, sous les Romanof comme sous les Rurikovitch, dans la Russie moderne comme dans l'ancienne Moscovie, tout s'était fait par l'impulsion d'en haut, toute l'initiative était venue du gouvernement. Il en a été tout autrement pour l'émancipation et les grandes réformes qui l'ont accompagnée. A cet égard, l'œuvre d'Alexandre II diffère totalement de l'œuvre de Pierre le Grand et montre tout le progrès de la Russie dans l'intervalle; la première était l'œuvre d'un homme, la seconde est déjà l'œuvre d'un peuple. La Russie, au moment de l'émancipation des serfs, n'apparaît plus seulement comme une sorte de matière inerte, de matière à expériences administratives, ou, selon le mot d'un Russe instruit, comme une sorte de laboratoire sociologique, c'est une nation sortie de l'enfance qui, au lieu de s'abandonner aveuglément à la conduite d'un père ou d'un tuteur, travaille elle-même à son propre développement.

Si préparée, si réclamée qu'elle fût de la nation et de l'opinion publique, l'émancipation des serfs se fût peut-être encore longtemps fait attendre sans la malheureuse issue de la guerre de Crimée. Il est chez tous les peuples de ces réformes si graves, si compliquées, touchant à tant d'intérêts, qu'on ne se décide à y mettre la main que sous la pression d'un grand événement, sous le stimulant d'un grand péril ou d'une calamité nationale. Pour les nations comme pour les individus, le malheur est souvent le meilleur conseiller, et une blessure extérieure, une défaite militaire a plus d'une fois été le point de départ de la rénovation, de la régénération morale d'un grand peuple. Ce que Iéna avait été pour la Prusse et l'Allemagne, ce que Novarre a été pour le Piémont et l'Italie, la guerre de Crimée, qui avait à peine entamé la frontière russe, le fut pour la Russie. Cette campagne si stérile pour la Turquie, qui, sous la protection de l'Occident se corrompt de plus en plus, a été d'une admirable fécondité pour l'empire vaincu. La chute de Sébastopol fut pour le servage une irrémédiable défaite. J'ai entendu raconter en Russie qu'un ancien serf avait chez lui le portrait de Napoléon III avec cette inscription : « au libérateur des serfs. » Je ne sais si l'anecdote est vraie, mais ce qui est certain c'est que, sans le savoir, c'était au profit du *moujik*, au profit du peuple russe que se battaient la France et l'Angleterre. A cet égard, la Russie a été heureuse de sa défaite même; jamais un pays n'a peut-être acheté aussi bon

marché sa régénération nationale. D'une guerre dont l'issue ne lui coûta que des sacrifices d'amour-propre, d'une paix dont les clauses humiliantes ont été rapidement effacées, il ne lui est resté qu'une durable transformation intérieure.

II.

C'était un mouvement national qui, sous la pression d'une défaite, poussait de toutes parts à l'émancipation; la nation devait-elle prendre à l'œuvre même une part directe? Allait-on comme Catherine II, et dans un dessein mieux défini, réunir les députés des différentes provinces et des différentes classes de l'état en une sorte d'états généraux? Quelques esprits le pensaient. Plusieurs personnes annonçaient qu'en dédommagement de la perte de ses serfs, la noblesse allait recevoir des droits politiques, et que de l'émancipation sortirait une constitution. En dépit des apparences, il est probablement heureux que les choses ne se soient point passées ainsi, qu'au lieu de faire délibérer directement des députés de la noblesse ou des autres classes, le gouvernement les ait simplement interrogés par voie consultative. Pour être efficace, pour être équitable, une assemblée eût dû comprendre à la fois des représentans des deux intérêts opposés, des représentans des serfs et des anciens seigneurs, et les premiers ne pouvant être appelés à délibérer sur leur avenir, il y aurait eu injustice à remettre la discussion aux seuls propriétaires. Une assemblée où eût nécessairement dominé l'un des deux élémens hostiles eût difficilement échappé à l'alternative d'un replâtrage aristocratique ou d'une loi agraire. Entre le paysan et le *poméchtchik*, il n'y avait qu'un juge naturel, un arbitre désintéressé, la couronne. C'était une de ces situations où une monarchie élevée au-dessus de toutes les classes et fidèle à sa mission d'impartialité est la plus apte à trouver une solution équitable. Les assemblées de la noblesse des diverses provinces furent appelées à examiner la question et à donner leur avis, mais la rédaction du projet de loi fut confiée à une commission nommée directement par le souverain. Cette commission, composée des hommes les plus distingués, des esprits les plus actifs, mit au jour un projet bien autrement libéral, bien autrement favorable au peuple, que les vœux adoptés par la plupart des assemblées de propriétaires. Les décisions en furent même jugées si démocratiques que des influences de cour en firent modifier certaines clauses, et aujourd'hui même que l'opération est en voie d'achèvement, une partie du monde officiel tend plus ou moins ouvertement à réagir contre certaines des conditions de l'acte d'émancipation.

L'œuvre accomplie par les Russes n'était pas sans exemple, sans

modèle en Europe; pour ne parler que des états voisins, la Prusse et l'Autriche avaient dans ce siècle même, à différens intervalles, accompli sur une échelle plus modeste une tâche analogue. L'émancipation, telle qu'elle avait été conduite en Prusse après Iéna, sous l'influence du baron de Stein, offrait à la Russie des leçons dont elle a heureusement profité, sans copier personne (1). Nulle part en Europe le servage n'a été abrogé dans des conditions aussi favorables aux anciens serfs. Au lieu de se contenter de leur donner la liberté personnelle, la liberté nue pour ainsi dire, la Russie a doté les paysans de terres; elle ne s'est pas, comme la Prusse de 1809 ou de 1848, arrêtée à mi-chemin, laissant les paysans émancipés sous le patronat et la tutelle de leurs anciens seigneurs, dans une sorte de servage administratif. La Russie s'est du premier coup décidée à constituer ses serfs en communes indépendantes de leurs maîtres de la veille. Tandis que le *Bauer* de la Prusse orientale est au moins jusqu'aux réformes de 1872 demeuré sujet et vassal de la *Ritterschaft*, le *moujik* russe, grâce à la propriété du sol. et grâce à l'autonomie de sa commune, a été émancipé à la fois économiquement et administrativement.

Le grand résultat du système d'émancipation adopté en Russie, c'est d'avoir pourvu les affranchis de terres, d'avoir fait des anciens serfs des propriétaires. C'est là le principal mérite de l'émancipation et cela en fut naturellement la grande difficulté. Aux yeux d'une grande partie de la noblesse, aux yeux des politiques les plus timides, il suffisait de rendre aux paysans la liberté personnelle. C'était ce qu'avait fait l'empereur Alexandre I^{er} pour les serfs des provinces baltiques. Qu'est-ce que le servage? disaient les théoriciens de ce système. C'est le travail de l'homme concédé gratuitement à un autre homme. Pour abolir le servage, il n'y a qu'à supprimer la gratuité du travail. Comment, continuait-on, s'est établi le servage? Par un règlement de police défendant aux paysans de passer d'une terre à une autre. Comment abroger cette institution? En rendant au *moujik* le droit d'aller et de venir. Ainsi entendue, l'émancipation eût été une opération fort simple; mais quels en eussent été les résultats? Le paysan n'eût recouvré la liberté que pour tomber dans une situation souvent plus misérable qu'au temps de son esclavage. Le *moujik* fût resté pendant des années, des siècles peut-être, complètement exclu de la propriété: tout ce peuple de serfs émancipés eût formé une nation de prolétaires. Tel était le langage des partisans de la dotation territoriale, telle fut l'opinion qui triompha dans la commission.

(1) On peut aisément se rendre compte des exemples donnés à la Russie par l'étranger grâce à l'ouvrage de Samuel Sugenheim, *Geschichte der Aufhebung der Leibeigenschaft und Hörigkeit in Europa*, Saint-Petersbourg 1861.

Le gouvernement russe a été ainsi conduit à faire au profit des paysans, aux dépens des propriétaires, une sorte de loi agraire, une sorte d'expropriation du sol pour cause d'utilité publique. On le lui a souvent reproché comme une mesure révolutionnaire. On a comparé ces allocations forcées de terres seigneuriales aux confiscations et aux biens nationaux de la révolution française. Il y a dans ces rapprochemens une singulière exagération. Pour apprécier de pareilles mesures, il ne faut pas seulement tenir compte des nécessités politiques, il faut se rappeler l'origine ambiguë, l'indécision, l'obscurité du droit de propriété en Russie. A qui du propriétaire ou du paysan appartenait réellement le sol? Tous deux y avaient des prétentions, et si la loi décidait officiellement en faveur du premier, le second pouvait invoquer la coutume pour les terres dont les seigneurs lui abandonnaient traditionnellement la jouissance. Si le *pomêchtchik* avait reçu son bien du souverain en échange de ses services, le *moujik* en pouvait souvent être considéré comme l'habitant et l'usufruitier, avant la concession faite à son seigneur. A prendre ainsi les choses, le gouvernement russe n'a point enlevé aux uns pour donner aux autres, il a plutôt distingué entre des prétentions rivales, séparé des droits et des intérêts opposés, et cela en imposant aux deux adversaires un compromis. Le paysan eut une portion de la terre, mais il dut dédommager son propriétaire, et si des deux côtés il y a eu des déceptions et des plaintes, c'est qu'étant impartiale la sentence ne pouvait satisfaire entièrement aucune des deux parties.

La décision du gouvernement était d'autant plus sage, qu'une résolution opposée eût difficilement triomphé des résistances des paysans. Le paysan, en effet, tout serf qu'il était, n'avait cessé de se considérer comme propriétaire de la terre qu'il cultivait, de la portion de terre au moins que depuis plusieurs générations le seigneur lui abandonnait pour subvenir à ses besoins. « Je suis à toi, disait le serf à son maître; mais la terre est à moi. » Une liberté qui l'aurait frustré des parcelles dont lui et ses pareils avaient la jouissance, n'eût semblé au *moujik* qu'une hypocrisie spoliation. Il a déjà du mal à comprendre que pour obtenir l'entière propriété de cette terre qu'il regardait comme sienne, il soit obligé de dédommager l'ancien seigneur qui la lui abandonne. Lorsque fut publié le manifeste du 19 février 1861, indiquant les conditions de l'émancipation, les paysans ne purent cacher leur déception; beaucoup se crurent dupés, et sur plusieurs points il y eut des troubles. On disait dans les campagnes que c'était le manifeste des seigneurs, un faux acte d'émancipation, que le manifeste impérial, le véritable acte officiel paraîtrait plus tard : peut-être y a-t-il encore des *moujiks* qui l'attendent. Les paysans ont eu besoin de plusieurs années

pour bien entendre les conditions de la liberté qui leur était donnée, et se réconcilier avec elles. A vrai dire, ces pauvres serfs étaient pour la plupart hors d'état de comprendre les clauses de l'édit impérial (*polojenie*). Il leur manquait pour cela l'intelligence du langage juridique, une notion claire du droit de propriété, et la notion même de la liberté; il leur manquait en même temps la confiance dans leurs maîtres ou dans les autorités locales chargées de leur expliquer le nouvel ordre de choses. Dressé à la méfiance par des siècles d'oppression, le paysan ne voulait croire que les rêves de son imagination, les fallacieuses promesses des émissaires démocratiques, ou les menteuses chimères des prophètes de village. Le serf habitué à l'arbitraire et étranger à l'idée de légalité, le *moujik* qui d'ordinaire a peu le sens du définitif et de l'irrévocable, s'est difficilement persuadé que l'acte d'émancipation pût être définitif et irrévocable. Ce peuple encore enfant attendant tout de l'intervention du tsar ou de l'intervention de Dieu, espérait vaguement un soudain changement de fortune, une brusque métamorphose de sa situation. Les traces de ces idées sont visibles dans mainte secte du *raskol*, dans les sectes millénaires qui prêchaient le prochain établissement du royaume de Dieu. Plusieurs années encore après l'acte d'émancipation, des prophètes populaires tels qu'un certain Pouchkine dans le gouvernement de Perm, annonçaient que selon la volonté du ciel, la terre devait être concédée au paysan gratuitement. Les illusions politiques se mêlaient aux illusions religieuses, et les fraudes des faussaires ou des mauvais plaisans aux hallucinations des illuminés. J'en citerai un exemple arrivé à ma connaissance dans le gouvernement de Voronège. Un séminariste en vacances, revenant de la campagne sans argent, et ne sachant comment avoir des chevaux pour achever sa route, imagina de s'en procurer aux dépens de la crédulité du *moujik*. « Je suis, disait-il aux paysans, un grand-duc voyageant incognito, en charrette, pour juger par moi-même de votre situation et voir ce que, dans votre intérêt, il faut changer à l'acte d'émancipation. » La ruse réussit, le séminariste fit ainsi plusieurs postes, gratuitement hébergé, voituré et remercié par ses dupes.

Pour comprendre la position matérielle et les sentimens des paysans émancipés, il faut se rappeler quelles sont les conditions de ce difficile partage de la terre, de cette sorte de liquidation entre le propriétaire noble et l'ancien serf, que depuis 1861 poursuit la Russie. Le principe adopté par le gouvernement est un compromis : le paysan doit avoir la jouissance perpétuelle de sa maison, de son enclos, et en plus d'une portion des terres par lui cultivées; mais cette maison et cette terre, le paysan en doit racheter la propriété au *poméchtchik* qui la lui cède. A ce principe général, il

y a cependant toute une classe de serfs qui fait exception, une classe émancipée sans terre, et par suite sans rachat; ce sont les serfs domestiques, les *gens de la cour* (*dvorovyé lioudi*), c'est-à-dire les serfs employés à la ville ou à la campagne au service intérieur du maître. Pour ne point leur allouer de terre et d'*isba*, il y avait une bonne raison, c'est qu'ils n'en avaient point au temps du servage, que d'ordinaire ils n'avaient ni maison dans le village, ni part aux terres laissées en jouissance aux autres serfs, que le plus souvent même ils avaient entièrement abandonné la vie agricole. Les *dvorovyé* ont donc reçu purement et simplement la liberté personnelle. Pour eux, l'émancipation a été presque immédiate; après avoir prolongé de deux années leur service gratuit, ils ont pu quitter leurs maîtres, ou se changer en domestiques salariés. Ces *dvorovyé* qui sont venus grossir la population prolétaire des villes, sont peut-être de tous les serfs ceux qui ont eu le moins à se louer de l'émancipation. C'est parmi eux, parmi les vieillards surtout, que se sont rencontrés les hommes les moins empressés à user de la liberté. On comptait au moment de l'émancipation environ 1 million et demi de ces gens de service. La domesticité si aisément recrutée par le servage en était démesurément et inutilement grossie. Comme dans tous les pays à esclaves, les demeures des riches propriétaires étaient encombrées de serviteurs des deux sexes, peu actifs, peu adroits, cuisiniers, valets de chambre, cochers, palefreniers, servantes, ouvrières de toute sorte. Cette population, à demi civilisée et à demi corrompue par le séjour des villes et l'approche du maître, formait souvent la portion la moins saine et la moins recommandable des serfs. Cette facilité d'avoir à son service des tribus d'hommes et de femmes, et le gaspillage de travail humain qui en était la suite, étaient pour les hautes classes une des grandes commodités matérielles et un des grands inconvénients moraux du servage. Par ce côté, la vie russe se rapprochait plus de la vie du planteur des colonies que de la vie européenne, et le *pomèchtchik* puisait dans le servage les habitudes d'indolence que partout donne au maître l'esclavage.

Le double principe de l'allocation territoriale et du rachat une fois posé, il y avait deux points difficiles à fixer. Quelle serait la quantité de terre concédée au paysan? Quel serait pour lui le mode de rachat? Dans un pays aussi vaste, il était impossible de déterminer un même chiffre, une même quantité de terre pour tous les serfs émancipés. Le gouvernement a suivi une règle générale: il a voulu autant que possible que le lot concédé au paysan pût subvenir à la nourriture et à l'entretien d'une famille. Cette règle admise, il a fallu l'adapter à toutes les différences du sol, à toutes les diversités du climat, à toutes les inégalités de la popu-

lation, et en dépit de la fréquente homogénéité et du peu de complexité du sol russe, cette seule opération exigeait un travail colossal. Il a fallu ensuite prendre en considération les rapports établis par la coutume et la loi entre le maître et le paysan. On fut ainsi obligé de recourir à plusieurs réglemens distincts. La Petite-Russie, la Lithuanie et les anciennes provinces polonaises eurent des réglemens particuliers, et dans la plus grande partie de ces contrées, l'opération du rachat fut précipitée et rendue obligatoire à la suite de l'insurrection polonaise de 1863. La Grande-Russie avec la Nouvelle-Russie, 34 gouvernemens formant plus des deux tiers de la Russie d'Europe ont été, pour le besoin de l'opération, divisés en trois larges bandes, en trois longues zones parallèles selon la nature du sol ou la diversité de la population : la zone des terres diverses, ou zone du nord, comprenant les terres les plus pauvres, la zone des terres noires, comprenant les terres les plus riches, et la zone des steppes, comprenant les terres les moins peuplées. Chacune de ces grandes zones a été elle-même subdivisée en une dizaine de régions, et dans chacune des 29 régions ainsi formées on a fixé un maximum et un minimum des terres à concéder aux anciens serfs, le maximum étant le chiffre le plus élevé auquel pussent prétendre les paysans, le minimum, le chiffre le plus bas auquel ils pussent descendre. En prenant la moyenne de ces différentes régions, l'allocation réglementaire est de 3 ou 4 *dessiatines* par tête de paysan mâle. Elle monte jusqu'à 7 *dessiatines* dans le nord, jusqu'au dessus de 10 dans les steppes du sud, et descend à 2 *dessiatines* et au-dessous, dans les riches contrées de la terre noire, du *tchernozen* (1). Une famille comptant trois âmes, c'est-à-dire trois membres mâles, doit ainsi recevoir en moyenne une douzaine d'hectares, ce qui dans la plupart des contrées est largement suffisant à l'entretien d'une famille, et correspond en général à la quantité de terre dont les paysans avaient la jouissance au temps du servage. Il s'en faut cependant que tous les anciens serfs soient dans une aussi favorable situation. En mainte région, la concession territoriale a été manifestement trop faible, dans d'autres elle a, grâce au taux du rachat, été manifestement onéreuse pour le paysan.

(1) La *dessiatine* vaut 1,00 hectare. Le prix du rachat a été calculé moins sur la valeur vénale de la terre cédée que sur le montant de la redevance payée par le serf pour la terre dont son maître lui laissait la jouissance. Le taux du rachat s'établit en capitalisant à 6 pour 100 le montant de la redevance payée en espèces, autrement dit en multipliant par $16 \frac{2}{3}$ le chiffre de cette redevance. De là vient qu'ici, dans les terres noires surtout, le taux du rachat a été inférieur à la valeur vénale du sol, et là au contraire, généralement dans les terres ingrates, il a été supérieur.

III.

Ces terres dont le rachat lui est imposé, le *moujik* n'était pas d'ordinaire en état de les payer comptant. Il ne pouvait s'acquitter qu'à long terme, par annuités. De là l'obligation d'échelonner l'opération du rachat, et par suite l'émancipation même, sur une longue série d'années. Tant qu'il n'a pas entrepris le rachat de sa terre, le paysan doit à son maître la corvée ou l'*obrok* comme au temps du servage. La différence est que ces redevances en travail ou en argent sont librement débattues, ou légalement fixées par les réglemens locaux, et qu'elles prennent fin avec le rachat de la terre. Les paysans soumis à ce régime transitoire sont encore aujourd'hui nombreux; d'après le *Messenger officiel*, au 1^{er} janvier 1876 on en comptait plus de 2 millions (2,418,000) dans les 37 gouvernemens de l'intérieur. La loi les appelle paysans *temporairement obligés*. Ils demeurent dans cette situation provisoire tant qu'ils ne sont pas entièrement libérés vis-à-vis de leur ancien maître. Or d'après la loi tous les propriétaires et serfs de Russie ont dû, dans les deux années qui ont suivi l'acte d'émancipation, dresser entre eux une *charte réglementaire* ou convention de rachat indiquant à quelles conditions ils entendaient régler leur situation réciproque. Une classe particulière de magistrats appelés *arbitres de paix*, qui a été tout récemment supprimée, avait été créée pour juger les différends qui pouvaient surgir entre les deux parties intéressées.

Abandonnée aux seules forces des paysans, une telle méthode de rachat eût présenté bien des difficultés, bien des embarras pour le maître comme pour l'ancien serf. Aussi le gouvernement leur a-t-il offert son concours financier. L'état fait aux anciens serfs qui le demandent l'avance des sommes exigées par le rachat, ou plus exactement l'avance de la plus grande partie de ces sommes, car une partie est toujours laissée à la charge des paysans, qui doivent à ce sujet traiter de gré à gré avec leur seigneur. Ce système a pour le propriétaire l'immense avantage de transformer la créance privée du paysan en créance publique sur l'état, l'avantage de convertir la redevance annuelle de l'affranchi en une sorte d'impôt temporaire dont le gouvernement assure la rentrée. L'état se fait ainsi l'intermédiaire et comme le banquier des deux parties intéressées. Les avances faites par le gouvernement aux paysans lui doivent être remboursées en quarante-neuf annuités à raison de 6 pour 100, intérêt et amortissement compris. Les anticipations sont naturellement autorisées, mais naturellement aussi elles sont rares. C'est ainsi en quarante-neuf années, autrement dit en un demi-siècle, qu'avec l'aide du gouvernement le paysan pourra être définitive-

ment libéré et l'immense opération définitivement close. C'est alors seulement, dans le cours du xx^e siècle, que le paysan, affranchi des redevances temporaires envers son propriétaire ou envers l'état, sera devenu libre propriétaire de la terre qui lui aura été concédée et pourra sentir tous les bienfaits de l'émancipation.

L'affranchissement des serfs, grâce au rachat des terres, aboutit ainsi à une vaste opération de crédit qui, entreprise au lendemain de la guerre de Crimée, ne manquait pas de hardiesse. Le gouvernement russe ne pouvait verser en espèces aux propriétaires le montant de la dette qu'il se chargeait d'acquitter vis-à-vis d'eux au nom du paysan, il ne pouvait leur remettre que du papier garanti par les versements annuels des anciens serfs. On créa pour ces besoins des certificats de rachat rapportant 5 pour 100, nominatifs, assujétis, pour prévenir l'encombrement du marché, à de difficiles formalités de transfert, et successivement convertis par tirage en billets de banque ou obligations au porteur rapportant également 5 pour 100 et amortissables dans le délai de trente-sept ans. Je ne puis entrer ici dans le détail de cette vaste et complexe opération, accomplie à la faveur, mais aussi avec tous les risques du cours forcé (1). Le principal besoin des propriétaires fonciers, subitement privés de leur capital humain, était de retrouver un capital argent. Pour eux, il eût fallu que l'indemnité de rachat fût immédiatement réalisable, et le papier donné par le gouvernement ne l'était pas ou ne l'était qu'à des conditions onéreuses. Les détenteurs des obligations de rachat ayant presque tous à la fois besoin d'argent, l'offre des titres en amenait une dépréciation à laquelle les mesures plus ou moins bien combinées du gouvernement ne pouvaient qu'imparfaitement remédier. Là est un des principaux motifs des embarras, des souffrances même apportées à nombre de propriétaires par l'émancipation. Ce qu'il y a d'étonnant, ce n'est pas qu'une telle transformation ait amené une crise foncière et économique, c'est qu'avec des finances déjà embarrassées la Russie soit sortie de cette crise si promptement et sans s'en ressentir davantage.

La façon dont la France a traversé les désastres de 1870, de 1871, dont elle a fait face à sa rançon de 5 milliards et à ses propres dépenses, a justement émerveillé le monde. La manière dont la Russie, avec ses ressources économiques inférieures, avec son crédit encore peu développé, a traversé les difficultés de l'émancipation est moins brillante, moins frappante aux yeux; pour l'esprit, elle n'est guère moins admirable. Les avances du gouvernement pour les prêts de rachat se montent à près de 700 millions de rou-

(1) Voyez à ce sujet M. Golobatchef, *Deciat lét reform*, première partie, et dans la *Revue* les savantes études de M. Wolowski au moment où parut l'acte d'émancipation.

bles (1) ou plus de 2 milliards 1/2 de francs. Si l'opération était terminée, si tous les paysans avaient usé du concours du gouvernement et racheté le maximum de terres auquel ils avaient droit, les avances du gouvernement se seraient élevées à environ 4 milliards.

Quelques chiffres donneront l'état de l'opération du rachat au moment actuel. Au 1^{er} janvier 1876, il restait encore dans les trente-sept gouvernemens de l'intérieur plus de 2 millions de paysans mâles temporairement obligés, c'est-à-dire encore astreints à la corvée ou à l'*obrok*. Le nombre des anciens serfs ayant procédé au rachat était dans les mêmes gouvernemens de 5,300,000 âmes (2) ayant racheté environ 20 millions d'hectares de terre. De ces paysans 4,660,000 avaient demandé le concours de l'état, et le reste, 640,000 âmes environ, s'était passé de ce concours. A ces chiffres il faut ajouter 2,700,000 âmes pour les neuf provinces occidentales, où, à la suite de l'insurrection polonaise, le lien du servage a été brusquement rompu, et le rachat rendu immédiatement obligatoire. C'est donc pour ces quarante-neuf gouvernemens, qui comprenaient le plus grand nombre des serfs, un peu plus de 8 millions d'âmes aujourd'hui définitivement délivrées des liens de la glèbe et n'ayant plus qu'à servir l'intérêt du prêt de rachat. Ces 8 millions de paysans ont acquis près de 30 millions d'hectares de terre. Dans les autres parties de l'empire et jusque dans les provinces les plus éloignées, l'opération a été conduite de la même manière. Dans la Transcaucasie par exemple, où l'on comptait près de 250,000 serfs, le rachat est, croyons-nous, entièrement effectué. Les 12 millions de paysans mâles, retenus dans le servage au moment de l'émancipation, auront bientôt tous procédé au rachat de leurs terres.

On a cependant dans ces dernières années remarqué un ralentissement dans l'opération du rachat. L'exécution de cette grande mesure se poursuit d'une manière assez inégale selon les provinces. Les divers gouvernemens présentent à cet égard de singulières différences : propriétaires et paysans sont loin de montrer partout le même zèle pour régler leur situation. Dans le gouvernement de Samara par exemple, à peine un cinquième des paysans, dans la Bessarabie, à peine un dixième, avaient entrepris le rachat en 1874. Dans d'autres gouvernemens au contraire, comme ceux de Viatka, Pskof, Kharkof, Kherson, l'opération, à la même époque, était très avancée. La raison de ces différences est dans la diversité même des

(1) Au 1^{er} janvier 1875, les prêts se montaient à 665 millions, et en 1874 les annuités étaient de 41 millions, auxquels s'ajoutaient 15 millions d'arriéré. La banque avait avancé en moyenne 31 roubles 50 kopecks par *dessiatine* de terre et environ 107 roubles par paysan mâle.

(2) Comme au temps du servage, on entend toujours par âme, *doucha*, le paysan mâle soumis à la capitation.

conditions du rachat selon les diverses régions. Il est à remarquer que les rachats effectués du consentement mutuel des propriétaires et des paysans sont les moins nombreux, environ les deux cinquièmes du total, 21,000 sur 57,000 en 1874; le reste a été opéré sur la demande des propriétaires ou des établissemens de crédit, auxquels les propriétaires avaient engagé leurs biens. L'acte d'émancipation accorde en effet au propriétaire le droit d'exiger le rachat, et dans ce cas les paysans ont seulement la faculté de réduire leur lot au minimum légal des réglemens locaux. Les rachats forcés sur la demande des propriétaires prévalent dans les régions du nord, dans les gouvernemens de Pétersbourg, Novgorod, Pskof, Tver, Smolensk, Moscou et généralement dans les contrées peu fertiles. Les rachats opérés par consentement mutuel l'emportent au contraire dans le sud, dans les gouvernemens de Poltava, Tchernigof, Kharkof, Kherson, et généralement dans les riches pays à terre noire. Dans le premier cas, le sol étant peu fertile et le taux du rachat, calculé sur le taux des anciennes redevances, étant relativement élevé, le propriétaire a tout intérêt à tirer de ses terres le prix que la loi l'autorise à en exiger des paysans. Dans le cas opposé, le sol étant d'ordinaire d'une remarquable fécondité, et grâce au développement de la population et des voies ferrées la terre augmentant toujours de valeur, le propriétaire a peu d'intérêt à s'en défaire au prix légal, qui, le plus souvent, se trouve inférieur à la valeur réelle.

On voit par là que, tout en étant fondée sur des règles identiques, l'émancipation n'a pu produire partout les mêmes effets, que là elle a été onéreuse aux paysans et ici aux propriétaires. De là en partie la différence des jugemens qu'en Russie même on entend porter sur cette grande réforme. Parmi les anciens détenteurs du sol, les plus malheureux ont été les moins riches, et la chose était si facile à prévoir, que l'acte d'émancipation a dû promettre des secours aux petits propriétaires qui souvent se sont trouvés à peu près ruinés. Parmi les paysans, aucune catégorie n'a été ouvertement appelée à recevoir une indemnité ou des secours; mais indirectement l'état a dû parfois leur venir en aide en leur remettant une partie des taxes arriérées. C'est ce qui s'est fait en particulier dans le gouvernement de Smolensk, où le rendement des terres est hors de proportion avec le prix du rachat, et où le lot que le paysan a été contraint de racheter est souvent insuffisant à l'entretien de sa famille, incapable de lui fournir de quoi payer ses impôts et redevances. A cet égard, les vues de la commission d'émancipation sont loin d'avoir été partout remplies. Il est juste de rappeler que le projet primitif de la commission eût donné aux serfs des terres plus étendues à un taux souvent moins onéreux. Le gouvernement a, sur les ré-

clamations des propriétaires, modifié à leur profit les clauses de rachat, mais en cherchant à être plus équitable pour les anciens seigneurs, on a peut-être parfois cessé de l'être pour les serfs.

Là où les conditions du rachat leur étaient le plus favorables, les paysans n'ont pas toujours su profiter des avantages que leur offrait le règlement légal. Ils montraient souvent pour l'opération à laquelle on les voulait amener une répugnance qu'expliquaient seuls leurs préjugés et leurs défiances. Comment, disaient-ils, racheter la terre qui nous appartient? Beaucoup voyaient là un piège et s'imaginaient que la terre devant leur être un jour concédée gratuitement, le seigneur seul avait avantage à faire procéder au rachat. Au village de K..., dans un des plus riches gouvernemens du *tchernozem*, un grand propriétaire, homme droit et libéral, avait voulu faire comprendre à ses paysans qu'il était de leur intérêt de racheter le maximum des terres que leur concédait le règlement local. Ses propositions ne firent qu'éveiller la méfiance, et après de longues discussions elles furent repoussées par la commune. C'est par commune en effet, et par engagement solidaire de tous les paysans, que s'opère d'ordinaire le rachat. Dans l'assemblée communale du village en question, les paysans qui, suivant l'avis du propriétaire, opinaient pour le maximum légal, étaient traités par les autres de partisans du seigneur. On leur prenait la barbe et on leur disait : « Vous n'êtes que des serfs, vous êtes les gens du *barine* (maître), vous ne savez pas ce qu'est la liberté. » Ceux qui tenaient ce langage entendaient que la terre allait leur venir d'elle-même, avec le titre d'homme libre. Nombre de communes ont, dans des conditions analogues, agi de même. De tels faits montrent que le législateur avait ses raisons en imposant aux paysans un minimum de terres à racheter. S'ils n'avaient pu être contraints par les propriétaires, les *moujiks*, attendant toujours la propriété gratuite, se fussent souvent refusés à tout accord. Dans le village de K..., que je citais tout à l'heure en exemple, les paysans n'ont ainsi que deux ou trois *dessiatines* par âme, tandis qu'en acceptant le maximum réglementaire ils auraient eu plus du double. Les terres qu'ils n'ont pas voulu lui racheter, les *moujiks* de K... les tiennent en location de leur ancien seigneur à un taux légèrement inférieur au taux des annuités de rachat. En payant quelques roubles de plus par *dessiatine* durant les quarante-neuf années fixées pour le remboursement des avances de l'état, ils seraient devenus propriétaires au lieu de rester locataires. C'est là un point que tous les paysans n'ont pas compris, ou un courage qu'ils n'ont pas toujours eu, remplis comme ils l'étaient de chimériques espérances, et plus attentifs aux charges du présent qu'aux avantages de l'avenir. D'après la loi d'émancipation, le propriétaire, au lieu de vendre aux paysans les lots fixés

par les réglemens locaux, avait le droit de se dégager de cette obligation en leur en cédant gratuitement le quart. Cela s'est fait dans un assez grand nombre de cas, dans les régions naturellement où le sol avait une valeur supérieure au taux légal du rachat, et les paysans qui avaient le plus à perdre à cette combinaison l'ont souvent acceptée avec joie, satisfaits de ne pas supporter le poids des redevances annuelles. Déjà cependant plusieurs de ces esprits égarés sentent leur erreur, ils se plaignent et cherchent à se persuader qu'ils ont été frustrés. Au village de K... les femmes, qui n'ont pas voix à l'assemblée communale, reprochent aujourd'hui aux hommes leur imprévoyante décision. « Vous êtes des malheureux, leur disent-elles; grâce à vous, nos enfans seront toujours des mendiants. » De ce mécontentement et de l'inégale situation des diverses communes, selon les conditions par elles acceptées ou imposées par les propriétaires, pourraient peut-être à un moment donné sortir, dans certains districts, de graves embarras.

Tous les paysans sont loin d'avoir les mêmes motifs de regrets, la plupart cependant ont eu le même sentiment de déception. Les mieux traités n'ont pas trouvé dans la liberté la fée merveilleuse dont la main devait magiquement transformer leur *isba*; ils n'ont point rencontré dans leur nouvelle situation le paradis que leur dépeignait leur imagination de serf. L'attente éveillée dans les masses populaires par le nom d'émancipation, attente surexcitée par des aspirations séculaires, était trop haute, trop chimérique pour n'être pas déçue par la réalité. Dans les songes du serf, l'image de la liberté se colorait de teintes d'autant plus chaudes, d'illusions d'autant plus brillantes, que les formes en étaient plus vagues. Le *moujik* émancipé a souvent oublié les maux du servage, la corvée, l'*obrok*; il est tenté de ne plus voir que les charges présentes et l'évanouissement de ses rêves. « Le père, disait devant moi une vieille femme veuve d'un village des bords du Bytiouk, le père avait, au temps du manifeste, vu une nuit un champ en rêve, et au matin il me dit : Je sais ce que cela signifie, nous ne serons jamais libres. » Pour cette vieille femme, ce mot avait un sens profond, et quinze ans après l'acte d'émancipation elle y voyait encore une sorte de prophétie ou de divination. Comment entendait-elle ce songe mystérieux? Le champ entrevu par son mari était-il à ses yeux le symbole de la glèbe, ou au contraire était-ce pour elle l'emblème de la propriété et de la richesse, que le paysan apercevait en rêve sans pouvoir les saisir? Peu importe, le serf et la vieille femme s'étaient compris : « Nous ne serons jamais libres! » Cette naïve exclamation révèle chez le *moujik* de vagues et nuageuses aspirations, qui ne sont pas sans analogie avec les théories des socialistes de l'Occident sur l'esclavage du peuple

et la servitude moderne. Pour le paysan des steppes comme pour l'ouvrier de nos grandes villes industrielles, la vraie liberté, c'est la libre jouissance de la vie, c'est la richesse; l'esclavage dont on rêve l'affranchissement, c'est le travail, le lourd et ingrat travail des mains, le labeur journalier de l'ouvrier. Dans les colonies tropicales, c'est à peu près ainsi que le nègre affranchi entend la servitude et la liberté, tant sous toutes les latitudes et chez toutes les races se ressemblent les chimères des songes populaires.

Dans tout rapprochement de ce genre le paysan russe a cependant un grand avantage; si, comme le prolétaire d'Occident, le serf russe a eu ses illusions et ses rêves, il n'a guère encore de théories et de fausse science; s'il trouve lourd le joug du travail, il le supporte encore patiemment et n'est point en révolte ouverte contre lui. Chez le *moujik* à peine affranchi, les conceptions erronées de la liberté se pourront corriger par l'usage de la liberté; puis, grâce aux précautions de l'émancipation, le paysan russe n'est point un prolétaire : ses rêves même de propriété et de bien-être seront en partie réalisés. Aujourd'hui, et tant que durera l'opération du rachat, il sent tout le poids de sa nouvelle situation, mais quand le demi-siècle d'annuités sera écoulé, quand la terre qu'il a dû payer de ses sueurs sera devenue sienne, il pourra enfin comprendre les bienfaits de l'émancipation, et un jour, à l'inverse de leurs pères, les fils oseront se dire et se sentir libres.

IV.

Ce n'est pas seulement dans les cabanes du *moujik* que l'émancipation a paru donner moins qu'elle n'avait promis. Cette révolution qui, aux yeux des hommes d'état, pouvait mettre en péril tout l'ordre social, s'est accomplie pacifiquement, sans désordre ni trouble; cette grande opération du rachat, qui, aux yeux des financiers, pouvait conduire à la banqueroute un état déjà obéré, s'est effectuée sans faillite au milieu des progrès manifestes de la fortune publique. L'émancipation a été un grand succès, et, pour beaucoup de ceux qui y ont travaillé, elle a été une déception. En dépit de nombreuses souffrances privées, l'émancipation a réussi comme ont réussi dans l'histoire peu de grandes entreprises, et, l'œuvre achevée, les obstacles franchis, l'impression la plus générale est une sorte de désenchantement. Aux deux extrémités du monde civilisé, en Russie et aux États-Unis d'Amérique, s'est accomplie presque au même moment, mais avec des moyens bien divers, une œuvre analogue. En Amérique, l'émancipation des esclaves, achetée au prix d'une guerre meurtrière et conduite par la violence, sans pouvoir médiateur, a fini par mettre l'ancien maître blanc aux pieds de

l'affranchi noir, et par établir au bord du golfe du Mexique un état de choses presque aussi attristant, aussi périlleux que l'esclavage même. En Russie, au contraire, l'émancipation n'a amené aucune lutte de classes, et il n'en pouvait sortir de luttes de races, elle n'a engendré ni animosité ni rivalité, la paix sociale n'a pas été troublée, et cependant des deux pays le plus satisfait, le plus content de son œuvre, n'est peut-être pas l'empire du nord. Au lieu d'exaltation, une telle réussite a, chez beaucoup des plus nobles, des plus généreuses natures, produit le découragement.

Comment expliquer cette apparente anomalie? Elle s'explique par l'excès même des espérances qui partout dépassent la réalité, par l'ardeur des désirs toujours trompés par la possession. Comme le serf ignorant, le politique et l'écrivain, le public et l'opinion avaient, eux aussi, nourri des illusions. Les Russes cultivés avaient entrevu dans leurs songes un Éden terrestre presque aussi chimérique que l'Éden rêvé du *moujik*; ils avaient vu une Russie idéale, une Russie libre, toute nouvelle, toute différente de la Russie du servage. Or le changement n'a été ni aussi rapide, ni aussi complet qu'on l'avait attendu, la métamorphose soudaine n'a pas eu lieu. De là les déceptions, le désenchantement, le découragement de beaucoup des meilleurs esprits. C'est là un point sur lequel il importe de ne point prendre le change : l'émancipation et toutes les grandes réformes qui lui servent de cortège n'ont pas amené dans les mœurs, dans les relations sociales, dans la vie nationale, tous les changemens qu'en auguraient adversaires et partisans. Les conséquences en bien ou en mal ont été moins grandes, moins visibles, moins frappantes que ne l'espéraient les uns, que ne le craignaient les autres. Après avoir tant discuté, après avoir eu de si ambitieuses visées ou de si sombres appréhensions, progressistes et conservateurs ont été surpris de se retrouver tellement au même point, surpris d'avoir si peu marché. A cet égard, la Russie ressemble un peu à un homme qui aurait subi une dangereuse opération, et qui n'en sentant pas immédiatement tout le bien qu'il en attendait, se montrerait à la fois satisfait d'en être sorti et mécontent de ne s'en pas trouver mieux.

La Russie n'est pas le seul peuple qui ait passé par ces douloureuses et contraires impressions. Nous aussi, à la veille et au lendemain de nos révolutions, nous n'avons que trop connu ces alternatives d'enthousiasme et d'abattement, ces désillusions des songes par la réalité, et cet abattement, cet affaissement moral qui suit les grands efforts alors que l'excitation de la lutte est tombée. En Russie, la réaction a été d'autant plus vive, le désenchantement d'autant plus amer, que le pays était plus jeune et qu'il avait encore la confiance de la jeunesse en sa propre toute-puissance. Il ne faut

donc pas trop s'étonner du découragement qui se fait souvent jour dans l'opinion et dans la presse russe, en dépit même des magnifiques succès obtenus; il ne faut point surtout ajouter trop de foi aux doléances du pessimisme. En Russie aussi, on se plaint de l'inertie et de l'apathie générale, on parle de sénilité précoce. De même que chez nous on a proclamé l'avortement de 1789 et la banqueroute de la révolution, en Russie on a dénoncé la banqueroute de l'émancipation et l'avortement des réformes. Toutes ces plaintes sont sincères et peuvent même avoir une part de vérité. L'opinion déçue s'est, dans les provinces surtout, désintéressée des réformes et des questions qui la passionnaient à l'avènement de l'empereur Alexandre II. Ce sont là de fâcheux symptômes, mais de telles heures de dépression sont inévitables dans la vie des peuples; on aurait tort de trop s'en alarmer ou de trop en rejeter la faute sur l'inconstance russe. En tout pays, l'arbre grandit lentement au gré de la main qui l'a planté; et les yeux sont toujours disposés à s'étonner de ne point voir plus tôt de fruits aux branches.

Pour n'avoir pas encore donné tout ce qu'en attendait l'impatience de ces promoteurs, l'émancipation est loin d'avoir été stérile. Toutes les transformations, tous les progrès désirés y sont en germe; il ne faut que du temps pour les mûrir et les rendre visibles à tous les yeux. Politiquement, les effets de l'émancipation semblent avoir été presque nuls; à tout autre égard, les conséquences en sont nombreuses et se rencontrent partout. Il serait difficile de les résumer toutes en quelques mots. On pourrait cependant les ramener à trois points principaux: progrès économiques, grâce au stimulant donné à la production par la liberté, par l'activité du travail rémunéré et la concurrence; progrès moral, grâce à l'affranchissement de la conscience populaire et au sentiment nouveau de la responsabilité; enfin transformation sociale, grâce à l'affaiblissement des habitudes patriarcales au profit de l'individualisme. Cette dernière conséquence de l'émancipation, la moins remarquée de toutes, est peut-être la plus digne d'attention. Plus d'un lien s'est relâché en même temps que les liens du maître et du serf, le lien du père et des enfans, les liens de la famille. Le goût de la liberté est entré au foyer domestique. Comme le serf s'est émancipé de son seigneur, le fils tend à s'émanciper de la domination paternelle, jusque-là demeurée entière et absolue. Les jeunes ménages commencent à vivre indépendans de leurs parens, chacun voulant avoir sa maison et son champ (1). En excitant le goût de

(1) Un des hommes qui ont le mieux connu la Russie, M. Le Play, avait, dans sa *Réforme sociale*, t. I^{er}, chap. III, signalé d'avance, non sans inquiétude, cette conséquence probable de l'émancipation. Les faits justifient aujourd'hui ses prévisions sans justifier encore toutes ses craintes.

l'indépendance et en rendant au paysan la liberté d'aller et de venir, l'émancipation doit aussi tourner à la longue au profit des villes et peut-être au profit de la colonisation des contrées les moins peuplées de l'empire. Telles sont les principales conséquences de la grande réforme; si elles ne sont pas plus apparentes et plus rapides, c'est que la plupart ont rencontré un obstacle dans le maintien de l'organisation administrative qui lie encore les paysans les uns aux autres, dans le maintien de la commune solidaire. C'est en grande partie cette institution qui a retardé la transformation; mais, si elle a entravé et ralenti les effets de l'émancipation, elle en a aussi prévenu ou amorti les contre-coups.

Un des plus considérables, et naturellement aussi un des plus lents bienfaits de la liberté, ce sera l'amélioration morale du serf et du maître, du *moujik* et du propriétaire noble. Tous les paysans, tous les propriétaires à l'âge d'homme ont grandi sous le règne du servage; les uns et les autres se ressentent de l'éducation que leur a donnée ce triste précepteur. Beaucoup des défauts reprochés à la noblesse russe, beaucoup des défauts reprochés au peuple proviennent de ces démoralisantes leçons du servage. Les vices contraires et connexes, dans leur opposition même, du maître et de l'esclave, l'infatuation, la frivolité, la prodigalité de l'un, la bassesse, la duplicité, l'insouciance de l'autre, la paresse et l'imprévoyance de tous deux, découlaient de la même source. Le propriétaire, auquel le servage fournissait des instrumens de culture gratuits et des revenus assurés en dépit de son incapacité ou de son ignorance, est aujourd'hui obligé de compter avec les hommes et les caractères, obligé de sortir de l'orgueil et de la routine; il est contraint d'améliorer son économie domestique et son économie rurale, et condamné à l'activité ou à la ruine par le libre travail et la concurrence. L'émancipation seule pouvait amener une transformation de la noblesse russe.

Chez le paysan, les stigmates laissés par le servage sont trop anciens et trop profonds pour que la marque en puisse être effacée en quelques années. Le *moujik* est paresseux et routinier, il est menteur et rusé; selon un proverbe national, un paysan russe attraperait le diable : tout cela est la suite du servage, de ce long asservissement privé qui pour le paysan s'est venu superposer à l'asservissement politique, lui ravissant sa liberté au moment où sa patrie, émancipée des Tatars, venait de recouvrer la sienne. Le paysan affranchi est certes loin de se montrer toujours digne du culte que rendent au peuple russe en sa personne de nombreux adorateurs. La mystérieuse divinité de cette idole d'une certaine littérature reste encore voilée de vices humilians. Le *moujik* continue à s'enivrer et à battre sa

femme, il n'a pas appris à toujours respecter le bien d'autrui, mais toutes ces mauvaises inclinations ont été longtemps fortifiées par le servage : l'ivresse par le besoin d'oublier son avilissement, la brutalité domestique par les rudesses du maître ou de l'intendant, le goût du larcin par l'habitude de regarder comme sien tout ce qui était à son maître. Ces défauts n'ont point disparu, plusieurs même, selon les pessimistes, se seraient déchaînés en ne sentant plus de frein. L'ivrognerie, disent les esprits chagrins, a fait d'effroyables progrès; pour boire, le paysan vend jusqu'à ses instrumens de culture, et ce fléau suffira à le ruiner (1). Le mal de ce côté est grand en effet, l'excédant des recettes fourni à l'état par les boissons en est chaque année une nouvelle preuve; mais cet excédant n'étant pas accompagné de diminution dans d'autres impôts, dans l'impôt direct surtout, qui pèse presque entièrement sur le paysan, les statistiques financières mêmes montrent que le *moujik* gagne assez pour ajouter à ses impôts forcés la libre contribution du cabaret, sans compter que les annuités de rachat lui font en réalité faire des économies contraintes. L'émancipation, loin d'appauvrir le paysan, l'a ainsi enrichi, de même qu'au lieu d'étouffer la production nationale, elle l'accroît d'année en année.

Un autre des reproches faits à l'affranchi des campagnes, c'est son imprévoyance. Il sait moins bien qu'au temps du servage se mettre, par de larges réserves, à l'abri de l'inconstance du climat et des mauvaises récoltes, auxquelles en Russie les meilleures terres sont toujours exposées. Ce reproche des défenseurs du servage peut être fondé, mais il se retourne contre le servage, qui a jadis habitué le paysan à se reposer de tout sur son maître, comme un enfant sur son tuteur. Le *moujik* est aujourd'hui dans une période de transition, il n'a pu encore se défaire des défauts de la servitude, et y ajoute déjà certains des défauts de la liberté. Longtemps courbé sous le joug, il n'est pas étonnant qu'il ne se soit pas entièrement redressé, et qu'il lui faille du temps pour apprendre à agir en homme maître de ses actions. Rien de surprenant si, ainsi qu'une boisson inaccoutumée, la liberté lui a monté à la tête et l'a parfois au début enivré. Il s'y fait cependant peu à peu, il apprend à connaître la responsabilité morale, et comprend déjà la première vertu de l'homme libre, la dignité personnelle. Des améliorations seraient ai-

(1) Pendant un séjour d'été à la campagne, j'ai vu mourir un ivrogne. Ayant reçu de l'argent, il s'était enivré pendant trois jours de suite; le dernier jour, en sortant du cabaret, il alla se baigner dans la rivière pour se rafraîchir; on l'en retira mort, et sur son cadavre, étendu au bord de l'eau, sa femme et ses sœurs vinrent chanter les lamentations d'usage. « Le pauvre homme! disait-on, son père est mort exactement de la même manière. » Il est du reste à remarquer que dans plusieurs communes les paysans ont d'eux-mêmes pris des mesures pour arrêter l'ivrognerie en réduisant le nombre des cabarets ou en les éloignant du centre du village.

sées à indiquer dans le bien-être, dans le goût pour l'instruction et les efforts pour la répandre. Si les progrès n'ont pas été plus rapides, cela tient en partie à l'énormité de la masse populaire à pénétrer, et au manque de classe intermédiaire pour aider à en atteindre le fond. Les portraits ou caricatures que l'on fait du *moujik* affranchi, au dedans ou au dehors de la Russie, ne peuvent faire mal augurer de son avenir. Aucun peuple de l'Europe n'a encore à cet égard le droit d'être bien fier et de dédaigner autrui. Que l'on se rappelle ce qu'était sous notre ancienne monarchie le paysan français, cet animal à deux pieds et à face humaine de La Bruyère, tel que le laisse voir Fléchier dans ses *Grands jours d'Auvergne*, tel que le montre l'Anglais Young à la veille même de la révolution. Il n'y a certes pas là de quoi faire honte au *moujik*, ou de quoi faire désespérer de la civilisation russe. Je connais des pays en Orient, l'Égypte par exemple, où l'homme des champs, le fellah, tout libre qu'il soit nominalemeut, m'a paru si abaissé par une oppression séculaire, qu'en le voyant je me demandais malgré moi s'il lui restait encore la force de jamais se relever. En Russie, le paysan n'éveille jamais de telles pensées.

Parmi tous les défauts qu'on peut d'ordinaire reprocher aux affranchis, il en est un auquel le serf libéré semble avoir entièrement échappé, c'est l'irritation ou la rancune vis-à-vis de son ancien maître. Il est curieux de voir combien en Russie les rapports des deux classes, jadis liées l'une à l'autre par un lien si blessant, sont demeurés empreints d'une naturelle cordialité. Cette disposition, qui fait honneur à la fois au paysan et au propriétaire, se manifeste partout, dans la vie publique comme dans la vie privée. Aux assemblées provinciales, où les deux ordres ont été par le réformateur placés côte à côte, les paysans, loin d'entrer en lutte avec leurs anciens seigneurs, en suivent d'ordinaire docilement l'inspiration; souvent même c'est parmi les propriétaires nobles qu'ils choisissent les représentans que leur accorde la loi. L'esprit sage et conservateur du paysan se montre ainsi clairement, et de ce côté toute spéculation sur les rancunes serviles et les luttes de classe serait au moins prématurée. Pour peu que l'ancien seigneur ne soit pas un oppresseur, le *moujik* l'appelle toujours son bon maître, son bon *barine*; s'il n'a plus comme jadis besoin de s'humilier devant le maître dont il implore une grâce, de se prosterner à ses pieds en frappant la terre du front, le *moujik* n'a généralement pas renoncé à saluer le propriétaire de ces grandes inclinaisons de corps dont il use à l'église devant les saintes images. J'ai eu l'occasion d'assister dans un gouvernement du sud à des conférences entre des paysans et un propriétaire dont j'étais l'hôte. Une douzaine de *moujiks*, délégués selon la coutume par leur commune, étaient venus

s'entendre avec le *pomêchtchik* à propos de la location de ses champs. Dès qu'ils approchèrent de la maison seigneuriale, les *moujiks* ôtèrent leur chapeau et restèrent tête nue à la porte attendant patiemment la fin du repas du propriétaire. Ce dernier étant arrivé escorté de son intendant, les paysans, toujours le chapeau à la main et rangés en cercle autour du *barine*, entamèrent avec lui une longue négociation, parlant tantôt tour à tour, tantôt tous à la fois, employant fréquemment les humbles formules du servage : « Petit père, ayez pitié de nous, — notre bon maître, ne nous réduisez pas à la misère; » se faisant petits volontairement, mais ne lâchant pas pied, soutenant leur dire, défendant habilement leurs intérêts et cherchant à faire oublier les siens au propriétaire. En revanche, les anciens serfs qui témoignent au *pomêchtchik* tant de déférence extérieure ne sont pas toujours très fidèles aux engagements qu'ils ont pris vis-à-vis de lui. Ils ont encore quelque peine à comprendre que les travaux dont ils se sont volontairement chargés doivent être exécutés avec ponctualité. Le respect des conventions, l'obligation qu'impose un contrat n'est pas d'accord avec l'idée que le *moujik* se faisait de la liberté. Par une contradiction fréquente chez les natures simples, l'homme qui par le fait d'être libre se regarde volontiers comme dispensé de toute obligation envers autrui, se croit parfois encore le droit d'user des anciens privilèges du serf. Comme avant l'émancipation, il est disposé à recourir en toute circonstance à la bourse du propriétaire. A-t-il une vache malade, un cheval blessé, il vient naïvement demander à son ancien maître de lui en donner un autre à la place, et ne comprend qu'à demi que ce dernier n'est plus obligé à rien vis-à-vis de lui.

Combien de temps durera cette mutuelle bienveillance des paysans émancipés et de leurs anciens seigneurs? La divergence des intérêts et de l'éducation, les excitations du dehors ne peuvent-elles mettre un jour les deux classes en lutte et les amener à un antagonisme d'autant plus regrettable qu'entre elles deux il y a moins d'intermédiaire? Quelques esprits le craignent ou font mine de le craindre. Non contents de la déférence actuelle du *moujik*, certains propriétaires voudraient pouvoir le remettre en tutelle. L'œuvre de l'émancipation n'est pas aussi incontestée qu'on se l'imagine à l'étranger. Un certain monde influent dans la capitale et à la cour même en critique vivement les résultats. L'assemblée de la noblesse de Pétersbourg a souvent, dans ces dernières années, été l'écho de ces plaintes. Comme si l'esclavage avait pendant des siècles été une école de vertu, on dit que l'immoralité se répand parmi les paysans, que le respect se perd dans les campagnes, que l'esprit de famille disparaît devant l'esprit d'indépendance; on dit que, pour sauver le paysan et la Russie, il faut fortifier l'autorité et la remettre aux

mains de la classe cultivée, c'est-à-dire aux mains de la noblesse, aux mains des grands propriétaires que l'émancipation en a dépouillés. Le servage, de l'opinion de tous, était un lien imparfait, vicieux, impossible à rétablir; mais beaucoup d'esprits n'ont pas encore accepté sans réticence l'abolition de tout lien légal entre les communes de paysans et les propriétaires, et ils cherchent sous quelle forme se pourrait renouer entre les deux classes un lien de cette sorte. On veut ainsi, plus ou moins ouvertement, par des moyens plus ou moins détournés, revenir sur une des parties les plus importantes de l'acte d'émancipation, et sinon restaurer le servage, rétablir l'ancienne dépendance du paysan. Les uns voudraient rendre aux propriétaires le droit de police domaniale et le droit de nommer les fonctionnaires des communes rurales, les autres proposent une réorganisation de l'administration locale avec un système d'élections qui remettrait toute l'influence à la grande propriété. Nous pourrons, en étudiant la commune russe, voir quels sont ces divers procédés, ces diverses méthodes de contre-réforme aristocratique, car toute cette grave question des rapports de la noblesse et du peuple des campagnes, des anciens seigneurs et des anciens serfs, se ramène à la question des rapports de la propriété individuelle et de la propriété commune.

Nous avons montré quel est l'esprit libéral, l'esprit à la fois moderne et national dont a été animée cette grande œuvre de l'émancipation. Nous en avons signalé les mérites et les faiblesses, les espérances et les déceptions, les avantages et les défauts inséparables de toute œuvre humaine. Cette réforme, pacifiquement accomplie sous nos yeux sans bruit et sans éclat, est une des plus grandes choses que mentionne l'histoire et sera une de celles qui feront le plus d'honneur au xix^e siècle. De telles entreprises ne s'achèvent pas sans qu'un pays soit obligé d'y consacrer toutes ses forces. L'opération du rachat était une lourde charge pour le peuple et pour le trésor; l'un et l'autre l'ont vaillamment et heureusement supportée, grâce à une sage administration et grâce à une longue paix. C'est pour ne point compromettre sa transformation intérieure que la Russie a si soigneusement évité toute aventure extérieure et qu'elle s'est longtemps tenue en dehors de toutes les complications européennes. Une telle situation éclaire beaucoup de choses dans la politique des vingt dernières années et jette aujourd'hui sur la politique russe en Orient une lueur rassurante. En dépit des ambitieux desseins qu'on lui prête à l'étranger, la Russie s'est trop bien trouvée de la paix et en a encore assez besoin pour ne point l'aller troubler, à moins d'y être contrainte par les provocations d'autrui ou le salut même des chrétiens d'Orient.

LA

JUSTICE EN ALGÉRIE

LES TRIBUNAUX INDIGÈNES.

Au temps de nos conquêtes, nous avions pour principe, dès qu'un pays était annexé à la France, d'y promulguer aussitôt le code civil et l'article 7 de la loi du 30 ventôse an XII, qui édicte que, partout où le code civil devient applicable, les législations locales disparaissent. C'est ainsi qu'une même législation civile régissait les ressorts des cours impériales de Turin, de Bruxelles et de Lyon, que notre code s'introduisit en 1810 dans la Hollande, qui l'a gardé et même importé dans ses plus lointaines possessions, notamment parmi les populations musulmanes de Java. Cette substitution de la loi française au droit local pouvait en définitive être sans grand inconvénient rendue aussi absolue dans les états européens, parce qu'il existait déjà entre ces états et la France le lien commun de la civilisation chrétienne; mais il ne parut ni équitable ni politique d'appliquer rigoureusement dès le début la même règle aux populations indigènes de l'Algérie, si différentes de nous par les idées et les mœurs. Tandis que les puissances étrangères, admettant volontiers, comme un principe de droit public international, que notre loi régnât sans partage aux lieux où flottait le drapeau tricolore, ne songeaient point à réclamer pour leurs nationaux établis en Algérie des conditions civiles différentes de celles dont ils jouissaient en France et acceptaient la suppression des justices consulaires, les institutions judiciaires des israélites et des musulmans furent donc maintenues. Chaque communauté conserva sa législation et ses tribunaux

propres. La loi française dut seulement intervenir dans les contestations entre les indigènes et les Européens, et entre indigènes de nationalités différentes. Qu'elle fût cependant destinée à devenir la règle unique, nul de nos gouvernans n'eût pu le méconnaître qu'en abdiquant l'un des principaux attributs de la souveraineté. Ils ont en effet plusieurs fois témoigné par des actes qu'ils se préoccupaient de préparer ce résultat. Un de leurs moyens a consisté à restreindre progressivement la compétence des tribunaux indigènes, et quelquefois à les supprimer, pour en transférer les attributions à nos juges. Cependant leurs vues n'ont pas été constantes, et l'instabilité si souvent reprochée à la politique algérienne s'est manifestée jusque sur le terrain des institutions judiciaires. L'on ne peut se rendre compte des motifs qui empêchent encore le législateur de conférer à l'Algérie le bienfait de l'unité de juridiction, qu'en connaissant le rôle et les conditions de la justice indigène et française depuis les premiers jours de la conquête. C'est ce côté de la question algérienne que nous nous proposons d'étudier aujourd'hui.

I. — TRIBUNAUX ISRAËLITES.

La capitulation d'Alger est l'acte fondamental qui a réservé aux indigènes « le libre exercice de leur culte, de leurs lois et de leurs coutumes. » Quoique conclue avec une autorité qui entendait uniquement stipuler pour les musulmans, nous tîmes à honneur d'en étendre le bénéfice à la population israélite, qui nous parut avoir un droit égal aux mêmes garanties. Les maîtres du sol avaient déjà, par une tradition venue sans doute des Romains, laissé aux Juifs pour leurs contestations entre eux des juges de leur race et de leur religion; les cadis maures connaissaient seulement des litiges entre musulmans et israélites, et des poursuites criminelles dirigées contre tous les indigènes. Dans cette société juive organisée théocratiquement, et où les lois civiles et religieuses se confondaient, les fonctions judiciaires ne pouvaient naturellement appartenir qu'à des personnes investies déjà de celles du sacerdoce; mais la juridiction des rabbins était purement arbitrale, non une institution fixe tenant son titre de l'autorité politique. Un de nos premiers soins fut de lui donner la consécration légale, et un arrêté du gouverneur-général du mois d'octobre 1830 la convertit en un tribunal régulier chargé de juger souverainement les causes entre israélites. Comme les Juifs n'avaient jamais disposé d'une force publique quelconque, la principale garantie d'exécution des jugemens des rabbins résidait par conséquent dans la piété et la bonne volonté des parties. Si l'autorité morale des rabbins s'était passée de secours matériels dans les conditions faites à la communauté juive en un temps et

sous un régime où, simplement tolérée par le pouvoir, il lui eût été périlleux de ne pas observer la plus sévère discipline intérieure, il pouvait cesser d'en être de même sous notre domination plus bienveillante. En vue de donner une sanction efficace à l'arrêté de 1830, on mit donc les gendarmes maures à la disposition du président du tribunal rabbinique pour l'exécution des sentences; mais cette milice, recrutée presque entièrement parmi les musulmans, n'obéissait pas sans répugnance à des ordres émanés d'autorités juives, et d'autre part la vénalité arabe offrait aux intéressés des facilités singulières pour se soustraire à l'effet des décisions rendues contre eux. Ce défaut de sanction ne disparut que du jour où ces sentences furent soumises à l'appel devant nos tribunaux. Ces condamnations qui n'avaient pas été volontairement exécutées devenant ainsi, lorsqu'elles étaient confirmées en appel, des actes de la justice française, celle-ci put en assurer l'exécution par les moyens ordinaires.

Il serait fastidieux d'énumérer la série des transformations que subit durant les premières années la juridiction rabbinique. Notons cependant l'ordonnance de 1834, qui leur enleva toute attribution pénale et restreignit leur compétence civile aux contestations relatives à la nullité ou à la validité des mariages et répudiations, c'est-à-dire à des matières dépendant essentiellement dans les idées juives des statuts religieux.

Si la conséquence de leur longue dispersion n'avait pas été d'éteindre chez les Juifs le sentiment et l'idée de nationalité, ils se seraient sans doute énergiquement rattachés à la dernière institution échappée au naufrage de leur autonomie; ils l'eussent unanimement honorée de leurs respects, affermie par leur soumission volontaire. Ils contribuèrent au contraire à jeter le discrédit sur les tribunaux rabbiniques, tantôt par la désobéissance ouverte, tantôt en les opposant les uns aux autres, comme dans le curieux procès dont un israélite, appartenant à l'une des familles intéressées, m'a communiqué les pièces. Le mariage admis par les rabbins, et pour cette raison appelé rabbinique, ne comportait aucune solennité et n'était point accompagné de ces garanties de forme dont la loi française entoure sous peine de nullité l'union conjugale : la célébration par le magistrat compétent, la publicité de l'acte, etc. Le mariage rabbinique résultait de la simple déclaration de leur volonté de s'épouser faite par les conjoints en présence de deux témoins. Salomon et Rachel appelaient leurs voisins Éphraïm et Mardochée, ils leur disaient : « Soyez témoins que nous nous unissons en mariage. » Le lien nuptial était formé. Les israélites riches faisaient d'ordinaire bénir leur mariage par le rabbin, la célébration en était aussi chez eux précédée de la cérémonie des fiançailles et suivie

quelquefois de fastueuses nocés; mais les gens d'humble condition qui ne pouvaient faire la dépense d'une noce et ceux qui voulaient éviter tout éclat se conformaient à ces simples usages. — Un israélite d'Alger, muni de l'attestation qu'il avait contracté un tel mariage à Oran avec la veuve d'un de ses coréligionnaires, enjoignait à cette prétendue ou véritable épouse de venir habiter le domicile conjugal. Celle-ci résistait à la sommation, alléguant que la pièce était mensongère et que le mariage n'existait pas. Tandis que le demandeur portait le litige devant le tribunal israélite d'Alger, qui était celui de la résidence des parties, la défenderesse faisait aussi juger la cause par la juridiction rabbinique d'Oran. Les rabbins d'Oran donnèrent raison à la femme, ceux d'Alger à son adversaire. — Chaque juridiction, régulièrement saisie selon les idées juridiques juives, avait prononcé en dernier ressort. La femme demeura dans son domicile, qu'elle n'avait point quitté; cependant la plupart de ses coréligionnaires ne cessèrent de la regarder comme légitimement mariée, et plus tard elle ne put trouver un époux parmi eux qu'après avoir adhéré au jugement prononcé contre elle et obtenu le divorce. Ce fait, qui se place vers 1839, n'est sans doute pas le seul du même genre qu'on puisse relever. De pareils résultats accusaient l'impuissance, partant l'inutilité des tribunaux rabbiniques. Le principe même de leur institution interdisait à ces tribunaux de posséder les moyens matériels et directs de se faire obéir, les décisions d'une juridiction religieuse ne devant en effet être obligatoires que dans le for intérieur. Il ne restait donc qu'à supprimer une institution qui n'était point viable. En prenant cette résolution, le gouvernement répondit aux vœux de la partie éclairée de la population juive elle-même.

Deux ordonnances royales des 28 février 1841 et 26 septembre 1842 opérèrent cette réforme, en retirant tout pouvoir judiciaire aux rabbins et en rendant les israélites exclusivement justiciables de nos tribunaux. La délégation de ces attributions nouvelles à la justice française imposait à celle-ci la charge d'appliquer la loi hébraïque, qu'elle ignorait, et qui, n'étant pas codifiée, ne présentait que des dispositions éparses dans les gloses rabbiniques. Pour aider nos juges dans cette tâche délicate, on édicta qu'un conseil de rabbins serait appelé à fournir un avis écrit sur toutes les questions intéressant la foi religieuse, comme les mariages, divorces, successions, etc. Ces dispositions relatives à l'état des personnes étaient les seules qui offrirent quelque fixité; quant aux règles des conventions civiles, l'incertitude où les variations des doctrines juives jetaient notre magistrature l'obligeait dans le plus grand nombre de cas à recourir, pour la solution des difficultés, aux principes du droit français accommodés aux circonstances. On statuait

donc surtout en équité et selon l'utilité, *ex æquo et bono*, dans ces matières; il se formait ainsi, par une méthode analogue à celle d'où était sortie dans les colonies romaines l'édit du préteur, une jurisprudence favorable à l'assimilation comme le droit prétorien l'avait été à l'unité de l'empire. Une loi du 16 juin 1851 la sanctionna par un ensemble de dispositions desquelles il résultait que les exceptions établies en faveur des juifs relativement aux droits de famille continuaient seules de subsister. Le sénatus-consulte de 1865 remit ensuite tout en question. Nous avons montré ici même (1) quelles confusions il amena dans le domaine juridique, en plaçant les juifs dans une condition légale pleine d'anomalies. Le seul remède était de rattacher cette catégorie au droit commun. C'est ce qu'a fait le gouvernement de la défense nationale, en lui accordant par le décret du 24 octobre 1870 le bienfait de la naturalisation. Tel est l'ensemble des causes et des faits qui ont substitué par une progression régulière la justice française à celle des rabbins, et notre loi aux antiques prescriptions du mosaïsme.

II. — TRIBUNAUX MUSULMANS.

La population juive, privée d'autonomie, ne formant qu'une faible et inoffensive minorité, doublement préparée d'ailleurs à subir les exigences du vainqueur, parce qu'elle voyait en nous des libérateurs, et en vertu du précepte hiérosolymite de la soumission aux autorités temporelles : *suis la loi du royaume que tu habites, si on te l'impose... elle devient la loi de Dieu*, pouvait être sans peine ramenée à l'unité française; mais le problème de l'assimilation des indigènes musulmans a toujours troublé et divisé ceux qui l'envisageaient. Les uns le tiennent pour insoluble, d'autres, sans en méconnaître les difficultés, ne désespèrent point d'un résultat favorable. Ceux-ci peuvent différer sur les moyens pratiques d'atteindre un même but; chez ceux-là, tous ne s'entendent pas sur le but. Deux opinions diamétralement opposées se sont formées : celle de l'élimination des indigènes et la doctrine du parallélisme. Les idées barbares de l'élimination n'ont rencontré que peu de partisans. Dans le système du parallélisme, auquel s'était arrêtée en dernier lieu la politique impériale, l'on partageait le territoire en deux zones, l'une destinée à la colonisation, l'autre réservée à l'indigénat, autrement dite le royaume arabe. La justice étant un des principaux éléments de toute organisation sociale et l'auxiliaire indispensable du pouvoir, il fallait à chaque changement de régime mettre les institutions judiciaires en harmonie avec l'esprit général du nouveau sys-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1875.

tème; elles ont donc subi les fluctuations de la politique algérienne, qui alternativement inclinait vers les théories inverses de l'assimilation et du parallélisme.

Dans cette société, la loi civile se présente enveloppée de formules qui semblent lui attribuer une institution divine et la ramener à un statut religieux. C'est ce qui a fait croire aux uns que le droit musulman tenait tout entier dans le Koran, et nier par d'autres l'existence même de ce droit si compliqué pourtant que, selon l'un des plus célèbres docteurs de l'islam, Ibn-Khaldoun, la vie d'un homme suffirait à peine pour épuiser l'enseignement d'une seule école. Un autre commentateur plus ancien, Hanbal, qui fonda au ix^e siècle une secte fameuse, a dit : « La carrière de l'*idjtihad* (interprétation) sera ouverte aussi longtemps que durera l'islamisme. » Mais ces divergences si multipliées ne portent en somme que sur des points secondaires, et témoignent plutôt de l'esprit ingénieux et subtil des glossateurs qu'elles n'atteignent les principes fondamentaux de la législation musulmane. Celle-ci offre un ensemble de dispositions savantes, coordonnées, logiques, constituant une vaste doctrine. Elle ne repose malheureusement que sur des traditions sans date précise pour la plupart, et ne revêt aucune des formes législatives auxquelles nous sommes accoutumés : code, édit, décret, etc. On n'en tire même pas aisément les règles des livres qui les contiennent. C'est ainsi que le classique *Précis de jurisprudence de Sidi Khélil*, suivi en Algérie et dans tous les pays attachés au rite malékite, offre la plus grande incohérence de rédaction par le défaut absolu de méthode, des répétitions fastidieuses, et un indigeste mélange des maximes de la morale et des principes du droit.

La loi civile musulmane a été accommodée au Koran, mais elle n'en dérive pas directement, et l'étude attentive des textes démontre au contraire qu'il faut en chercher les origines non en Orient, mais en Occident, — à Rome, non à la Mecque. L'on sait comment le droit romain avait pris possession du littoral méditerranéen. Dans les pays où les invasions barbares n'imposèrent point leurs lois par la force, non-seulement ce droit se maintint chez les populations subjuguées, mais comme il était celui de la majorité des habitans et des sociétés avec lesquelles ils avaient le plus de relations, les vainqueurs l'adoptèrent à la longue. C'est ce qui arriva pour l'Italie et la Gaule. Il périt au contraire en Espagne sous les proscriptions dont le poursuivirent les rois wisigoths, qui ne permettaient pas d'en citer les textes en justice, comme nous le voyons dans la loi de ce peuple (1). Les Vandales, qui occupèrent plus de cent

(1) Citée par Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. XXVIII, chap. vii.

ans le nord de l'Afrique, ne changèrent rien à la législation locale. Lorsque ces contrées, après un autre siècle de retour sous la domination gréco-romaine, tombèrent aux mains des Arabes, ceux-ci se substituèrent de même simplement au pouvoir politique et administratif des empereurs de Constantinople. Leurs tribus ne possédaient point un corps de lois civiles écrites; grâce à cette circonstance, les indigènes conservèrent celles qui les régissaient depuis huit siècles, et elles finirent, comme en Gaule et en Italie, par passer dans le droit du vainqueur. En s'y incorporant, elles perdirent le nom de Rome et la dignité législative. Elles ne pouvaient qu'à ce prix triompher du fanatisme destructeur des musulmans. Ce n'était pas de conquérans poussés par l'ardeur du prosélytisme religieux plutôt que par le besoin d'agrandissemens territoriaux qu'il fallait attendre le respect de la législation des vaincus. Aussi le règne légal du droit romain dut-il prendre fin en Afrique avec l'empire lui-même, et, comme il n'y avait rien à mettre à la place, la tradition en survécut dans la race conquise; tout le monde s'y rangea ensuite par une nécessité dont il est facile de se rendre compte. Les Arabes venant de contrées où florissait la vie pastorale dans des pays de culture durent naturellement se soumettre aux conditions économiques de leur nouvelle résidence. Les coutumes locales devinrent en conséquence le fond du droit musulman. Ce droit se forma de ces dispositions de source romaine, d'usages importés d'Orient, de maximes koraniques et de règles de statut féodal, qui y furent introduites à la suite de la concession en fief du nord de l'Afrique aux Aghlabites par Haroun-al-Raschild, le fondateur de la féodalité arabe en Algérie, où ce régime subsiste encore partiellement dans les tribus. La conception sémitique de la loi comme expression de la volonté divine révélée par une manifestation théophanique (directe comme au Sinaï ou médiate par l'intermédiaire de l'ange Gabriel) imprima au droit musulman un caractère religieux, — d'où l'erreur vulgaire qui fait découler la loi civile du Koran, tandis qu'en réalité le livre sacré de l'islamisme contient seulement un petit nombre de règles relatives au droit civil, et que l'on ne peut même appliquer sans le secours de l'interprétation (1). Cette distinction si importante n'a pas échappé aux jurisconsultes musulmans, et Mouradja d'Ohsson, dans son *Tableau de l'empire ottoman*, constate que les écoles turques de son temps enseignaient une quadruple division, savoir : 1° le Koran, code religieux, ensemble des lois divines; 2° les *Hadiss* ou *Sunneth*, lois prophétiques, paroles, conseils, prescriptions orales de Mahomet transmises par la tradition; 3° l'*Idjma-y-unmeth*, recueil des lois apostoliques,

(1) Sautayra et Cherbonneau, *Droit musulman*, préface.

c'est-à-dire explications, gloses, décisions légales des apôtres et principaux disciples du prophète; 4° le *Kiyas* ou *Mâkoul*, recueil de décisions des imans, interprétatives des *Hadiss* et du Koran. « Les deux premiers livres, ajoute-t-il, sont appelés *Kat'iyé*, ce qui veut dire fondamentaux, primitifs, renfermant les principes de la loi et de la doctrine mahométanes; les deux derniers *Idjithi hadiyé*, ou livres secondaires explicatifs. » En Algérie, une division en trois parties a prévalu avec des mots un peu modifiés. Les cadis distinguent le Koran, la *Sonna*, comprenant les enseignemens émanés du prophète et recueillis par ses disciples ou leurs élèves, qui constitue la loi traditionnelle des Arabes, et ils désignent sous le nom d'*Hadits* la jurisprudence complémentaire des imans, personnages chargés, comme on sait, de professer le dogme et la législation.

L'on voit par ce qui précède que, si les jurisconsultes musulmans, comme ceux de l'antiquité, séparent le droit civil de la loi religieuse, la conscience populaire n'aperçoit pas clairement la ligne de démarcation entre les deux statuts. Il en résulte que, par suite de l'étroite relation existant partout entre la loi et l'autorité investie du pouvoir de l'appliquer, les institutions judiciaires doivent être envisagées avec des dispositions d'esprit analogues. Dans les idées musulmanes, toute justice émane de Dieu; aussi appartient-elle en dernier ressort au représentant terrestre de la divinité, le sultan (et par délégation le pacha ou le bey), et le Koran prescrit-il à celui-ci d'ouvrir chaque jour quelques heures son *hakouma* (maison de justice) aux personnes qui s'adressent à son équité.

Le magistrat spécial chargé de rendre la justice est le *çadi*, dont le tribunal constitue l'unique degré de juridiction connu chez les musulmans. A côté du *cadi* et pour l'assister dans l'exercice de ses fonctions, qui sont multiples, car elles comprennent des attributions extra-judiciaires, siègent deux fonctionnaires appelés l'*adel* et le *bach-adel*; ils remplissent auprès de lui l'office de greffiers, le suppléent au besoin, mais ne lui servent jamais d'assesseurs. Dans tous les cas, le juge ou son suppléant est seul à statuer.

Pour tempérer l'insuffisance de garanties inséparable de l'institution d'un juge unique, on avait imaginé un mode de recours singulier, qui consistait à en appeler de la sentence du *cadi* au *cadi* lui-même mieux informé. Dans ce cas, le magistrat dont on critiquait la décision réunissait un conseil appelé *medjelès*, composé d'un *cadi* du rite opposé au sien (hanéfite (1) quand il était lui-même malékite et réciproquement), de plusieurs imans et *tolba* (savans), dont il demandait l'avis. Il statuait ensuite à nouveau sans être obligé de se conformer à l'opinion émise par eux. Après

(1) Le rite hanéfite est celui des Turcs et des Kouluouglis, issus du mélange de sang arabe et turc.

cette épreuve, il ne restait plus à la partie qui avait succombé d'autre ressource que de porter ses doléances au souverain. Telle était la légalité; mais en fait, les choses ne se passaient pas toujours aussi simplement, et l'imperfection de la procédure musulmane permettait d'éterniser certains procès. « Lorsqu'on n'avait point formé ce recours toujours difficile à introduire, on pouvait sous le plus vain prétexte recommencer la même contestation devant un autre *cadi*, et le litige n'avait de terme que celui de la patience du plaideur le moins obstiné ou le plus pauvre. » Ainsi s'exprimait en 1859, dans un rapport à l'empereur, M. le ministre Chasseloup-Laubat, et il signalait les habitudes vénales des *cadis*. Toutes les personnes qui ont habité les pays musulmans en témoignent également; mais le mal ne se manifeste nulle part avec plus d'intensité qu'en Algérie, où des troubles permanens ont concouru à le développer.

Au dire des Arabes, les plus indignes trafics se passeraient à l'audience même, au moyen d'un débat muet, mais où une mimique expressive suppléerait avantageusement les explications verbales. Un plaideur, en exposant son affaire, lève l'index à la hauteur du visage, en tenant les autres doigts fermés; cela signifie qu'il offre un *douro* (5 francs) au juge. L'adversaire présente à son tour, dans un geste analogue, l'index et le pouce; celui-ci donnera 2 *douros*, et ainsi de suite. — Ce n'est pas que l'autorité n'exerce une surveillance vigilante et sévère. Elle a sévi contre les magistrats prévaricateurs par des destitutions, des poursuites judiciaires, quelquefois plus arbitrairement, en leur imposant des restitutions forcées. Un ancien interprète de l'armée me racontait comment l'un d'eux fut pris sur le fait et aussitôt puni. Le chef du bureau arabe avait reçu contre ce magistrat des plaintes nombreuses. Il chercha à s'édifier par lui-même, et à cet effet il se rendit un jour d'audience dans la localité où siégeait le *cadi*. Avant de se montrer, il envoya à la *mahakma* (prétoire du magistrat indigène) un sous-officier très intelligent, qui avait l'air d'y venir en simple curieux et n'excita aucune méfiance. L'émissaire du bureau arabe remarqua bientôt que les justiciables prisaien sans façon dans la tabatière du juge, qui la leur faisait passer lui-même avec beaucoup de complaisance, et la laissait quelques instans entre leurs mains. Soupçonnant un frauduleux manège, il la saisit adroitement au retour, et la laissa tomber aussitôt comme par mégarde; il s'en échappa deux pièces d'or. Le magistrat concussionnaire était un vieillard riche et avare. L'officier français imagina de le punir plus sensiblement que ne l'eût fait peut-être une condamnation. Il ordonna d'apporter sur-le-champ le trésor du *cadi*, et le distribuant à poignées aux pauvres de la tribu rassemblées : « Cet homme, dit-il, se trouve trop

agé pour garder ses fonctions ; mais il veut, en les quittant, vous laisser un bon souvenir de sa générosité. » Un autre jour, on amenait devant le juge d'instruction un *cadi* inculpé de s'être laissé corrompre par ses justiciables. Une ordonnance de non-lieu étant intervenue en sa faveur, il courut, sitôt mis en liberté, offrir au magistrat français une somme d'argent, que celui-ci ne put le forcer de reprendre qu'en le menaçant d'une poursuite nouvelle.

Il y a dans les tribus une légende classique. Jésus rencontre dans la campagne Chitann (Satan) conduisant un âne lourdement chargé. — D'où viens-tu en cet équipage? demande le Seigneur. — De la ville, où j'ai vendu aux femmes des malices et des ruses. — T'ont-elles bien payé? — Si bien que ma bête plie sous le faix. — Et que comptes-tu faire de tout cet argent? — J'ai un procès, je l'apporte au *cadi*.

Un jour, j'ai vu un Arabe frapper un de ses coréligionnaires, qui dans une discussion l'appelait *bou-kebbach* (l'homme aux moutons). Cet homme aux moutons était un ancien *cadi* qui recevait, paraît-il, du bétail au lieu d'espèces monnayées. On lui attribuait un troupeau de 400 têtes de cette provenance, et même, ajoutait la tradition, quand il ne pouvait avoir l'animal tout entier, il en voulait au moins un quartier pour faire bouillir son pot.

J'ai connu une soixantaine de membres de la judicature musulmane, et pas un dont personne ne se plaignît. M. Alexis Lambert, rapporteur du budget de l'Algérie pour 1877, constate dans ce document qu'en cinq années un procureur général d'Alger en a fait destituer cinq cent-quarante-huit. Malgré ces abus, les Arabes n'en persistent pas moins à s'adresser à la justice indigène de préférence à la nôtre, qui leur est également ouverte au moyen de la comparution volontaire devant le juge de paix. En vue de les amener à d'autres habitudes, l'on a quelquefois demandé que ce magistrat, saisi seulement par l'accord de toutes les parties, pût l'être par le choix d'une seule; mais ce serait méconnaître un principe tutélaire de notre propre droit, et les indigènes, obligés de subir contre leur gré cette juridiction, pourraient se plaindre d'une mesure qui les priverait des garanties offertes au point de vue de la connaissance des lois musulmanes par leurs juges naturels.

Des pétitions indigènes ont été parfois faites en vue de la suppression des *mahakmas*. Il ne faut pas s'exagérer la portée de ce vœu émané d'individualités isolées. Une telle réforme ne saurait être populaire, parce qu'elle jetterait un trouble profond dans la société musulmane, où le *cadi* remplit des charges très diverses, réparties chez nous entre la magistrature, les officiers ministériels et des personnes privées. Ainsi il reçoit comme nos juges de paix les actes de notoriété, à titre de notaire les contrats de mariages et

toutes conventions civiles, les dépôts de valeurs, et il exerce la tutelle des orphelins et la curatelle aux successions vacantes. Il remplit aussi une autre curatelle appelée de la *bina* (entrée de la femme au domicile conjugal), qui s'applique à des filles mariées avant leur nubilité : il décide du moment où elles pourront être livrées à l'époux.

Les tribunaux musulmans furent d'abord, en exécution de nos engagements de 1830, maintenus dans la plénitude de leurs attributions; nous nous bornâmes à faire à leur égard acte de souveraineté en leur conférant l'investiture qu'ils tenaient auparavant de l'autorité politique turque. Mais il y a une juridiction dont l'unité s'impose nécessairement, celle qui est instituée pour sanctionner ces lois de police et de sûreté également obligatoires dans un état pour les nationaux et les étrangers. Après avoir commencé (1832) par rendre les sentences pénales des cadis passibles d'appel devant nos magistrats, on enleva (1841) aux tribunaux indigènes la connaissance des infractions de droit commun, pour ne leur laisser que celle des faits punissables dans la loi musulmane, mais ne constituant dans la nôtre ni crime, ni délit, ni contravention, c'est-à-dire des fautes contre la discipline religieuse. Cette vague formule les laissant toutefois en possession d'un pouvoir homicide, dont on avait voulu les désarmer, il leur fut expressément interdit (1843) d'appliquer en aucun cas la peine de mort (1). La réforme s'était parallèlement étendue aux matières civiles, pour lesquelles l'ordonnance royale du 27 avril 1841 posa le principe de l'appel devant la juridiction française.

La justice française envahissait donc graduellement le domaine de la justice musulmane. C'était la tradition de notre politique de conquêtes tendant à fondre dans l'unité nationale les populations

(1) Il ne s'agissait pas seulement de crimes contre la religion, comme le sacrilège, le blasphème, qui sont si sévèrement réprimés dans les législations orientales. Dans les usages arabes, sinon dans les lois, on punissait souvent d'une manière très rigoureuse des actes auxquels nous n'attachons aucune valeur morale. Ainsi de simples faits d'inconvenance ou de grossièreté ont entraîné la bastonnade et quelquefois le dernier supplice. Je me rappelle à cet égard une assez plaisante anecdote qui me fut contée sous un gourbi de la plaine du Chélif. Un nommé Djelloul-ben-Zoubéir, appelé devant le chef et la *djemda* de sa tribu, s'y était, dans son émotion, rendu coupable d'un manque de respect involontaire envers l'assistance. La gravité musulmane ne pardonne pas ces oublis. On voulut le lapider. Il put monter à cheval et s'enfuir. Plus de vingt ans s'écoulèrent sans qu'on entendit parler de lui. Un jour cependant, pris du désir de revoir le lieu natal, il se décida à revenir. Il était blanchi et méconnaissable. Aux abords de sa tribu, il remarqua une passerelle en bois sur un torrent qu'il traversait à gué dans sa jeunesse. Ayant demandé à des bergers depuis quand elle existait, il entendit l'un d'eux dire à ses camarades qui cherchaient dans leur mémoire : « Les Français l'ont construite l'année de la faute de Ben-Zoubéir. » A ces mots, notre voyageur tourna bride brusquement, et alors ses interlocuteurs le reconnurent.

vaincues. La monarchie de juillet s'en inspira constamment. La république de 1848 n'y fut pas également fidèle. Ce gouvernement ne comprit l'assimilation que comme la fin du régime exceptionnel imposé aux habitans européens et israélites de la colonie, et leur retour au droit commun. Tandis qu'il les y ramenait par un ensemble de mesures dont aucune ne lui survécut, il s'appliqua à faire à l'indigénat une condition spéciale.

L'empire inaugura en Algérie une politique d'utopies et de contradictions, dont l'idéologie napoléonienne a sans doute la principale responsabilité. Le principe des nationalités surgit dans l'imagination du chef de l'état, et le royaume arabe en devint la formule algérienne et le premier essai. Le décret du 1^{er} octobre 1854, qui consacrait dans le domaine judiciaire cette évolution rétrograde, rendit les tribunaux musulmans indépendans des nôtres, en transférant la juridiction d'appel aux *medjelès*, passés ainsi de simples conseils consultatifs à la dignité de cour impériale. C'était donner à l'arbitraire et à la corruption des encouragemens officiels. « Les juges musulmans, que ne contenait plus, dit M. le premier président de Ménerville, la crainte des censures juridiques de la cour française, se crurent omnipotens (1). » Sur la plainte des tribus pressurées, les cours d'assises flétrirent les plus coupables, et si à l'égard des autres on se contenta de la révocation, « c'est que, selon l'exposé des motifs du décret du 31 décembre 1859, l'on aurait sans profit pour les justiciables achevé de déconsidérer une institution à laquelle les Arabes étaient encore forcés d'avoir recours. »

Ces scandales et ceux que fit simultanément éclater le procès Doineau causèrent de cruels mécomptes au chef de l'état. La pensée d'exercer sur les affaires algériennes une action plus efficace, en en centralisant les services à Paris dans un ministère spécial, le détermina à modifier le régime du pays. C'est alors que fut créé le ministère de l'Algérie et des colonies, dont on fit titulaire le prince Napoléon. Le prince débuta, comme on sait, par la suppression du gouvernement général, et il se montra si actif et si hardi novateur que l'empereur déconcerté le rappelait au bout d'un an. Durant son court passage aux affaires, il avait élaboré un projet de réorganisation de la justice musulmane, que son successeur reprit, amenda et eut l'honneur d'inaugurer.

La nouvelle législation (31 décembre 1859), qui est en quelque sorte le testament du ministère de l'Algérie, revenait aux principes suivis avant 1854 et offrait un système judiciaire complet et homogène. Les attributions des cadis au double point de vue des ma-

(1) Ménerville, *Dictionnaire de la Législation algérienne*, article *Justice musulmane*.

tières et de la compétence territoriale, la procédure musulmane, les juridictions et les délais d'appel, enfin toutes les questions de fond et de forme y étaient également réglées. On institua 262 cadis : 37 pour le territoire civil, 225 pour le territoire militaire (1). Les premiers furent mis sous la direction et la surveillance exclusive des chefs de la cour; pour les autres, ces magistrats partagèrent leur prérogative avec les généraux commandant les divisions. Le ministre de l'Algérie nommait lui-même aux charges de la magistrature musulmane. Une fois pourvus de leur commission, les cadis et les adels prêtaient devant la justice française le serment politique et professionnel suivant la formule même imposée aux magistrats français. On leur délivrait ensuite, pour l'inscription des jugemens, la tenue des actes divers et de la comptabilité, un registre divisé en autant de compartimens qu'il y avait de natures d'actes à insérer, et on leur remettait un cachet d'argent sur lequel étaient gravés en caractères arabes le nom du cadi et le numéro de sa circonscription. L'investiture se fait toujours par la prestation du serment et par la remise de ce cachet, dont l'empreinte doit obligatoirement figurer au bas des actes, à côté des signatures de la *mahakma*. Ceux de ces magistrats qui appartiennent à des tribus ont de tout temps, en vue de la commodité des justiciables, adopté pour la tenue de leurs audiences les marchés, qui sont le lieu de réunion habituel et affectionné des Arabes. La *mahakma* y est installée quelquefois dans une maison, ordinairement sous un gourbi ou une tente. Ces marchés, qui réunissent le forum et la foire, se trouvent quelquefois compris dans la circonscription d'un cadi citadin. Celui-ci donne alors une audience en ville et une audience foraine, comme par exemple le cadi de la quatrième circonscription de la province d'Alger, qui siège alternativement à Milianah et au Souk-el-Khemis (marché du cinquième jour ou jeudi, les Arabes faisant partir la semaine du dimanche), près d'Affreville. L'on voit quelquefois deux *mahakmas* établies côte à côte sur un même champ de foire. Je me rappelle deux cadis qui, pour n'être pas confondus par leurs justiciables respectifs, avaient attaché au bout d'un bâton planté en terre devant leurs tentes une pancarte manuscrite.

Il n'existe pas en justice musulmane de jugemens par défaut. Lorsqu'une partie ne se présentait point et n'avait pas constitué de mandataire, une sorte d'agens d'affaires appelés *oukils* prenaient fait et cause en son lieu, et se chargeaient de l'informer ultérieurement du résultat. Les *oukils* de profession étaient les premiers venus agréés par le cadi; ils étaient souvent non-seulement étran-

(1) On les a portés à 322 en 1866 au moyen d'un fractionnement, puis ramenés à 284 en 1868, et aujourd'hui à 145.

gers à la science du droit, mais totalement illettrés. On régularisa cette institution en fixant le nombre des membres, en les soumettant comme les officiers ministériels français à la nomination du ministre, et en leur imposant des tarifs d'honoraires.

Après avoir réglé la procédure devant la *mahakma*, le décret de 1859 établit deux juridictions d'appel jugeant souverainement : le tribunal de première instance pour les actions personnelles et mobilières jusqu'à 1,500 francs de principal, et pour les actions immobilières jusqu'à 150 francs de revenu (1), la cour d'Alger pour tous les litiges portant sur des valeurs supérieures et pour les questions d'état, et il adjoignit à ces juridictions des assesseurs musulmans avec voix consultative.

M. de Chasseloup-Laubat occupa tout aussi peu de temps que son devancier le ministère de l'Algérie, et il n'eut point de successeur. Une évolution nouvelle s'était opérée dans l'esprit du souverain, qui supprima ce ministère et rétablit le gouvernement général, confié aussitôt au maréchal Pélissier (novembre 1860). L'empereur était très tenace dans ses conceptions, qui avaient l'adhésion convaincue du ministre de la guerre, le maréchal Randon, esprit également systématique et obstiné. Ils s'accordaient pour retourner à la théorie, précédemment abandonnée à regret, du royaume arabe. L'on démontrerait facilement que le décret sur le cantonnement des indigènes, le sénatus-consulte du 22 avril 1863 sur la propriété arabe, celui de 1865 dans les dispositions relatives à la naturalisation des musulmans, n'avaient pas en réalité un autre objectif. Le décret encore en vigueur du 31 décembre 1866 portant réorganisation de la justice musulmane devait concourir au même résultat.

Ces dispositions n'étaient point un mystère pour les indigènes, qui en conçurent des prétentions démesurées et donnèrent pour mandat aux coréligionnaires notables admis à présenter leurs vœux devant une haute commission réunie à Alger en vue de préparer la législation nouvelle, de demander des tribunaux souverains exclusivement formés de membres musulmans, c'est-à-dire d'être replacés sous le régime de 1854. Les commissaires français, parmi lesquels figuraient les deux chefs du ressort, combattirent et firent échouer ces exorbitantes exigences. Il s'agissait cependant de trouver une combinaison qui se conciliât avec la volonté arrêtée du chef de l'état.

On imagina à cet effet de donner la voix délibérative aux assesseurs musulmans de la cour et des tribunaux, et d'instituer un conseil consultatif supérieur entièrement composé de membres indi-

(1) Cette compétence a été fixée en 1866 à 2,000 francs dans le premier cas, à 200 francs dans le second.

gènes, qui serait en quelque sorte l'oracle de la loi musulmane, dont il aurait pour mission d'éclaircir les obscurités et de maintenir intègre la tradition. Les magistrats français n'étaient tenus de recourir à ses lumières qu'en cas de difficulté dans les questions d'état et de statut religieux, mais ils devaient obligatoirement alors en suivre l'avis. Lorsque, appelé à émettre une opinion sur la fixation, si capitale en droit musulman, de la durée de la grossesse, il décidait, conformément aux commentaires de Sidi-Khalil, Ibn-Aaroun, Ibn-el-Khassem et autres interprètes autorisés du Coran, qu'un enfant peut dormir quatre ans dans le sein maternel, notre magistrature n'avait qu'à consacrer ce préjugé. Il était dans la destinée de cette étrange institution que les services même qu'elle rendrait fourniraient le prétexte pour la supprimer. Ces services ne pouvant en effet résulter que de l'adoption d'une jurisprudence en harmonie avec nos idées juridiques, le conseil devenait dans ce cas une superfétation, comme dans le cas contraire un obstacle. Il a mieux aimé se rendre inutile qu'embarrassant. Il a notamment abdiqué sur cette question de la gestation de la femme, en finissant par la fixer entre six et neuf mois. Cette décision, qui scandalisa fort les orthodoxes, témoignait du progrès de nos idées parmi les membres éclairés de l'indigénat, et par suite de l'inanité d'une institution destinée à servir de barrière contre ces idées, dont la propagande est d'ailleurs favorisée aujourd'hui par une politique contraire aux théories séparatives de 1866. C'est ce que la députation et la presse algériennes représentèrent avec une insistance qui a fini par obtenir gain de cause. Après un fonctionnement de neuf années, durant lesquelles il ne fut guère consulté qu'une dizaine de fois, ce conseil, qui plaçait notre magistrature dans une condition anormale d'infériorité, a été supprimé par un décret présidentiel du 11 novembre 1875.

La commission d'Alger, pénétrée des véritables intérêts de l'indigénat, y satisfait d'autre part par un ensemble de mesures dont il suffira d'indiquer les principales pour en faire apprécier les avantages. Elle investit les tribunaux d'Oran et de Constantine, pour les habitans musulmans des provinces de l'ouest et de l'est, des attributions uniquement dévolues jusque-là à la cour d'Alger; elle organisa une procédure simple, rapide et économique; elle donna aux juges de paix, dans les limites de la compétence du *cadi* et à la charge de se conformer à la loi musulmane, juridiction sur les indigènes qui se présenteraient volontairement à leur prétoire; enfin elle soumit à un examen les candidats aux fonctions de la justice musulmane, dont on n'exigeait auparavant aucune garantie de capacité. Pour faciliter à ceux-ci les études nécessaires, l'adminis-

tration s'occupa de son côté de relever en Algérie l'enseignement des *medersas*, écoles de droit musulman, dont la plus célèbre qui était située hors du territoire, à Tunis, faisait délaissé, malgré l'éloignement, celles d'Alger, de Constantine et de Tlemcen, redevenues aujourd'hui florissantes, grâce à une impulsion habile et soutenue. Telles sont les diverses phases de l'organisation judiciaire chez les Arabes depuis la conquête jusqu'à ce jour.

III.

Lorsqu'on passe de leurs tribus dans le territoire kabyle, on est frappé du contraste des institutions et des mœurs. Ce phénomène ne s'explique pas uniquement par la différence d'origine et l'antipathie native des races ; il est dû en grande partie à l'influence de l'habitat : la configuration et la nature du sol de la Kabylie le rendent, comme on sait, très favorable à la défense et absolument impropre à la culture extensive et à la vie pastorale des Arabes. La conquête leur en était donc aussi malaisée que la possession peu utile. Les descendants de la race vaincue purent par suite y conserver leur indépendance ; mais, enclavés de toutes parts, sauf du côté de la mer, par le territoire ennemi et obligés de lui demander des denrées de première nécessité qu'ils ne produisaient point eux-mêmes, ils durent faire des sacrifices pour vivre en paix avec leurs voisins. La religion, qui divise si souvent les hommes, les met ici d'accord, l'indifférence des vaincus secondant le fanatisme des vainqueurs. C'est une question de savoir si les Berbères ont reçu l'Évangile. En tout cas, ils n'avaient jamais témoigné une ferveur chrétienne assez grande pour se montrer bien réfractaires à la propagande de la foi nouvelle. Si l'islamisme est la forme religieuse qui compte aujourd'hui les plus nombreux adhérents, il le doit principalement à la souveraine simplicité des dogmes et à la commodité des pratiques du culte. Là en effet un enseignement à la portée des plus humbles intelligences, point de mystères, nul appareil extérieur, ni cérémonies publiques, ni liturgie, ni même de clergé. Il y a dans l'islamisme des saints appelés marabouts (cette qualité est même héréditaire dans les familles), mais point de prêtres ; les muphtis, imans, ulémas, etc., si improprement désignés dans notre langage comme ministres du culte, ne sont que des docteurs en théologie, des casuistes, dont le rôle se borne à un enseignement scolastique. Toutes les pratiques religieuses consistent en quelques prescriptions dont l'observance est entièrement abandonnée à la piété des fidèles, et qu'il y a plus de mérite à accomplir dans la solitude qu'en public, où l'on peut y mettre de l'ostentation. Les

Berbères se convertirent donc au Koran, mais sans abdiquer l'esprit républicain. La démocratie resta le gouvernement de leur choix. Le pouvoir judiciaire fut exercé chez eux non par un magistrat spécial, mais par la *djemâa*, qui réunissait tous les attributs de la souveraineté. Après la conquête de 1857, toute la contrée ayant été soumise au régime militaire, on enleva aux *djemâas* la juridiction répressive pour ne leur laisser de compétence qu'au civil, et on appliqua les institutions de la justice criminelle des territoires militaires, c'est-à-dire le conseil de guerre et la commission disciplinaire, tribunal inférieur siégeant au chef-lieu de la subdivision, et qui est en quelque sorte aux conseils de guerre comme la police correctionnelle à la cour d'assises.

La fréquence de rapports issus de la nécessité des échanges avait amené entre les Kabyles et les Arabes des tribus voisines ce phénomène de sociabilité qui se remarque dans tous les pays limitrophes dont les relations sont le plus ordinairement paisibles. Les deux populations avaient réciproquement débordé sur l'un et l'autre territoire. Il se trouvait ainsi en pays kabyle des tribus arabes, et elles y avaient conservé leur autonomie. Elles suivaient leurs lois particulières et avaient leurs magistrats propres. Cette situation ne présentait aucun inconvénient tant qu'il ne s'agissait que des rapports mutuels des membres d'une même communauté ou de communautés distinctes, mais régies par un même statut. Quand il s'élevait au contraire des contestations entre Arabes et Kabyles, le règlement en offrait parfois des difficultés en l'absence de conventions intersociales écrites. La coutume était de se soumettre à la législation et au juge soit du lieu où l'on avait contracté, soit de celui où l'on se trouvait; mais les parties ne s'entendaient pas toujours à cet égard, et il en résultait alors des luttes sanglantes. L'autorité française demeura longtemps sans songer à intervenir dans ce conflit de législations et de juridictions entre les *Kanouns* et la *Sonna*, la *djemâa* et la *mahakma*, qui ne se produisait qu'exceptionnellement. Mais après l'insurrection de 1871 le pays se trouva en proie à une désorganisation dont on jugea opportun de profiter pour y introduire diverses réformes.

Une des plus importantes fut la suppression de la *djemâa* comme tribunal indigène, et son remplacement par la justice de paix et notre juridiction de première instance. Cinq justices de paix et les tribunaux civils de Bougie et de Tizé-Ouzou furent en conséquence créés en Kabylie (Décret du 10 mars 1873). Ces juridictions doivent obligatoirement appliquer les lois indigènes, la *Sonna* dans les procès entre Arabes, les *Kanouns* dans les litiges entre Kabyles. Pour les contestations entre indigènes régis par des statuts diffé-

rens, elles suivent selon le cas la loi de la situation des immeubles, ou celle du lieu où la convention s'est formée. — Ces mesures comportent-elles une approbation sans réserve? — En substituant à la juridiction si populaire des *djemâas* celle de juges de paix ignorant la loi indigène qu'ils devaient appliquer, et pour la plupart entièrement neufs dans les fonctions judiciaires et dans le pays, n'a-t-on pas cédé à un désir d'innovation prématuré? C'est ce qui déjà semble résulter de l'expérience, puisqu'un décret du 29 septembre 1874 a rétabli l'autorité judiciaire des *djemâas* dans certains territoires.

La préférence des indigènes pour leurs tribunaux propres tient surtout à la crainte de ne pas trouver chez nos juges de paix, qui leur inspirent à tous autres égards le respect et la confiance, une connaissance suffisante de la loi musulmane. Ces magistrats ne sont point assistés des assesseurs indigènes adjoints aux membres de la cour et des tribunaux de première instance, qui doivent cependant pour la plupart à une longue pratique l'expérience des affaires musulmanes dont manquent des juges de paix débutant dans la carrière, de sorte que le défaut de garantie apparaît surtout là où le besoin de garantie se fait le plus sentir. Pour les causes susceptibles d'appel, l'inconvénient disparaît en partie sans doute, mais les contestations les plus fréquentes portent sur des intérêts peu considérables que règle en dernier ressort le tribunal de paix. Si les tribunaux musulmans doivent faire place aux nôtres et que les législations indigènes continuent néanmoins de subsister, il faut que celles de leurs dispositions qui ne concordent pas avec notre droit, comme en matière d'état civil, mariages, divorces, successions, et divers contrats de prêt et d'industrie, deviennent familières à notre magistrature à tous les degrés. Cette nécessité s'impose non-seulement dans l'intérêt de la meilleure distribution de la justice, mais aussi en vue du concours de la jurisprudence à la préparation des lois. Le général Chanzy serait en conséquence disposé, dit-on, à provoquer la création de chaires de droit musulman pour les aspirans aux fonctions de la magistrature algérienne. On comprend qu'au milieu des perpétuelles incertitudes résultant du manque de fixité des institutions, celle-ci se sentit faiblement encouragée à pareille étude. Quelques-uns de ses membres s'y sont adonnés cependant avec zèle et succès. On leur doit d'intéressans et savans travaux, parmi lesquels les deux volumes sur le statut personnel et les successions, récemment publiés par M. Sautayra, conseiller à la cour d'Alger, en collaboration avec M. le professeur Cherbonneau, se placent en première ligne pour la sûreté de la méthode, l'abondance et le choix judicieux des documens et la valeur critique. Mais

ce sont là des tentatives isolées, qui n'ont pas eu le privilège d'exciter l'émulation et de répandre le goût d'une étude à laquelle ne s'attachaient ni un intérêt ni des devoirs professionnels.

Aujourd'hui la situation a complètement changé. Le chef de l'état connaît et aime l'Algérie, où il est populaire, et qui a foi en sa sollicitude aussi éclairée que bienveillante. Une de ses premières pensées, en prenant le pouvoir, a été pour cette France d'outre-mer. Il ne pouvait mieux répondre aux vœux de la population qu'en confiant l'autorité supérieure aux mains éprouvées d'un compagnon d'armes glorieux et capable, également dévoué à ce pays où il a fait toute sa carrière. Aussi, au milieu du concert d'acclamations qui salua l'arrivée du général Chanzy, l'on n'entendit détonner que les voix de ceux qui font profession de n'être jamais contents de rien ni de personne. Le gouvernement qui succéda à l'empire avait repris en Algérie la tradition éminemment nationale de l'assimilation progressive. Cette politique, la seule qui ait jamais produit des résultats, le général Chanzy la proclamait en débarquant, il l'affirmait aussitôt par ses actes; il s'y est encore plus solennellement engagé en ouvrant la dernière session du conseil supérieur colonial. L'unité de juridiction en est à la fois une forme et l'un des moyens les plus efficaces. Il n'y a guère de voie plus sûre en effet que l'unité de juridiction pour arriver à l'unité de législation civile, qui est notre principal but. Le droit civil constitue le lien social par excellence, étant la règle fondamentale et permanente des rapports des hommes. Le nôtre repose sur des principes d'individualisme et de liberté qui sont à l'antipode des idées des Arabes. Pour nous, le droit individuel prime régulièrement l'intérêt général, auquel il n'est sacrifié que par exception. Chez les Arabes au contraire, l'individu s'absorbe dans la communauté; de là ce phénomène de l'indivision, dont la conséquence est de frapper d'une véritable main-morte les biens possédés par les indigènes. Au lieu de réagir contre ces tendances, l'administration française y a longtemps prêté les mains dans l'intérêt de la politique de séparation. La loi du 26 juillet 1873, en rendant applicables à tout le territoire algérien notre législation sur la propriété, ainsi que les dispositions du code civil qui autorisent chaque successible à distraire sa part d'un patrimoine commun, inaugurerait des principes plus rationnels. Cette loi d'émancipation et de progrès est loin toutefois d'avoir encore réalisé les bienfaits qu'en attendaient ses auteurs et dont elle contient incontestablement le germe. L'application n'en a même eu guère jusqu'ici que de désastreux effets pour les indigènes qu'elle ruine par les frais d'affranchissement hypothécaire. L'élévation de ces frais provient, non de la cherté du coût des actes, mais de leur multi-

plicité occasionnée par cette circonstance qu'il n'existe pas de noms patronymiques dans les douars. Lorsque Abdel-Kader-ben-Ahmed demande au conservateur des hypothèques un certificat attestant que son bien est franc de toute charge, ce fonctionnaire trouve vingt ou trente individus de ce nom dans la tribu.

Pour mettre sa responsabilité à couvert, il délivre autant de pièces. Ces inconvéniens et d'autres encore dont la prévision avait échappé à la sagesse du législateur se sont révélés devant la justice, qui les redresse autant que possible par ses arrêts, mais ne peut la plupart du temps que les signaler. On voit par cet exemple qu'elle est l'organe social le plus apte à indiquer avec autorité les modifications graduelles à introduire dans l'état légal de l'indigénat. La dévolution exclusive du pouvoir judiciaire en Algérie à notre magistrature doit, en nous rapprochant davantage des indigènes, avoir donc ce résultat doublement utile, de les initier plus promptement à nos idées, et de nous servir à mesurer les progrès de nos mœurs parmi les tribus, par conséquent à nous guider avec sûreté dans l'œuvre lente et patiente de l'assimilation.

Cette innovation s'effectuerait peut-être dès aujourd'hui sans rencontrer de résistance matérielle chez les musulmans, qui sont au fond très malléables et ont toujours docilement accepté les réformes judiciaires dont nous venons de retracer la succession; mais ils pourraient en éprouver des souffrances dont nous ne devons pas assumer la responsabilité. Le chevaleresque respect des vaincus que la France a inscrit sur son drapeau, et qui n'est qu'une forme de l'équité, nous impose l'obligation de maintenir les institutions judiciaires de l'indigénat jusqu'au moment où nous pourrions remplacer dans les tribus la *mahakma* du cadi par le prétoire d'un magistrat également versé dans la connaissance des textes musulmans, et qui statuerait à la manière du préteur antique. Aujourd'hui les juges de paix sont encore peu en mesure de répondre à cette tâche, à laquelle ne les ont préparés ni un enseignement spécial ni l'expérience; mais n'existerait-il aucun moyen pratique de l'aborder, en attendant que cet enseignement soit organisé et ait le temps de donner ses fruits? Il n'est point indispensable que l'essai se généralise d'abord; on pourrait le tenter sur quelques points seulement, et l'on trouverait sans aucun doute dans les sièges de première instance d'Algérie des magistrats dont on obtiendrait, en améliorant et élevant comme de juste leur position, un concours efficace. Ils ajouteraient ainsi aux services que la justice a rendus sur le sol africain à la France et à la civilisation.

LA POLITIQUE ALLEMANDE

ET

LA QUESTION D'ORIENT

Avant peu, la Prusse sera appelée à renouveler sa chambre des députés, et quelques mois plus tard les vingt-six états dont se compose l'empire d'Allemagne procéderont à l'élection d'un nouveau *Reichstag*. La question électorale commence à occuper les esprits; on n'est pas encore entré dans la période de l'agitation, mais les partis font leur examen de conscience, ils passent leurs forces en revue, ils rédigent leurs programmes et leurs prospectus, ils fourbissent leurs armes et se disposent à ouvrir la campagne. L'événement le plus marquant de cette période préliminaire est l'effort tenté par les diverses fractions du parti conservateur pour concilier leurs différends, pour mettre un terme à leurs divisions intestines et à leurs sourdes zizanies. « Les petits paquets, disait Napoléon I^{er}, sont le cachet des sots et la perte des batailles. » Les conservateurs prussiens ont juré de ne plus former qu'une seule armée, obéissant aux mêmes chefs, combattant sous le même drapeau, et ils annoncent à l'Allemagne qu'aux prochaines élections les nationaux-libéraux et les progressistes trouveront en face d'eux, ardent à leur disputer la victoire, un parti compacte qui portera le nom de grand parti conservateur allemand.

Cette tentative de fusion n'était pas une entreprise facile. Liés par la haine de l'ennemi commun, les conservateurs « vivaient entre eux comme cousins; » mais les disputes entre cousins sont les plus âpres de toutes. Féodaux entêtés de leurs privilèges, contraires à toute innovation et détestant comme une œuvre de Bélial toutes les concessions que fait un gouvernement à l'esprit moderne et à la démocratie, Vieux-Prussiens regrettant la vieille Prusse et méprisant l'Allemagne, hobereaux *agrariens* qui haïssent de tout leur cœur l'économie politique, les spéculateurs de bourse, la circulation trop facile des espèces et la liberté du commerce, orthodoxes de la stricte observance, moins hostiles à l'auteur de l'*Encyclique* qu'à l'auteur de la *Vie de Jésus*, et qui appréhendent

que le *Kulturkampf* n'aboutisse au triomphe de l'incrédulité et du rationalisme, conservateurs-libres, disposés à s'accommoder aux temps, à compter avec les circonstances, à transiger avec les choses et avec les hommes, — il n'était pas aisé de trouver un bonnet assez large pour y loger toutes ces têtes. Il paraît cependant qu'on y a réussi. Après de longues et laborieuses négociations, on s'est fait des sacrifices mutuels, on s'est accordé sur les termes d'un programme où les questions litigieuses sont réservées et qui, vaille que vaille, satisfait tout le monde.

M. de Bismarck a gouverné pendant ces dernières années avec le concours des nationaux-libéraux; il a trouvé en eux des amis utiles, pleins de zèle, mais pas aussi désintéressés qu'il l'aurait voulu. Ils lui ont demandé plus d'une fois de les récompenser de leur complaisance, ils l'ont importuné de leurs prétentions indiscrettes. M. de Bismarck a tout à la fois l'esprit très libre, très moderne et le tempérament césarien. Si certains conservateurs l'accusent d'être un révolutionnaire, les libéraux lui reprochent son césarisme, et ne se lassent pas de l'engager à instituer en Allemagne le véritable régime parlementaire. Il n'accédera jamais à leur désir; il est disposé à admettre beaucoup de choses, il n'admettra jamais que son existence dépende d'une chambre et d'une aventure de scrutin. M. de Bismarck a vu sans déplaisir le parti conservateur ceindre ses reins pour le grand combat et se fortifier par la concorde; le programme des nouveaux coalisés contient plus d'un article qui a dû lui sourire, et il ne peut vouloir du mal à des gens qui souhaitent que l'Allemagne et la Prusse soient gouvernées par un *pouvoir autoritaire vigoureux*. Cependant on a été étonné de la réserve un peu froide avec laquelle la *Correspondance provinciale*, parlant au nom du gouvernement, a accueilli les avances des conservateurs et discuté leur plan de campagne. Cette feuille officieuse et même officielle leur a signifié, en les louant de leurs bonnes intentions, que M. de Bismarck n'entendait se donner à aucun parti, que c'était aux partis qui recherchaient son amitié de se donner à lui sans conditions. Elle leur a dit à peu près : — Vous avez des principes qui s'accordent sur plus d'un point avec les nôtres. Les libéraux aussi ont quelquefois du bon; ils seraient tout à fait nos hommes s'ils se décidaient à rompre sans retour avec nos ennemis les progressistes. Nous n'avons pas de préjugés, nous n'avons que des intérêts, et il nous importe peu qu'on soit libéral ou conservateur; l'essentiel est qu'on entre dans nos vues, qu'on épouse nos idées et qu'on ne nous fasse jamais d'opposition. — A coup sûr, le gouvernement ne restera point neutre dans les prochaines élections; mais il n'entend s'engager d'avance avec personne. Il scrutera les cœurs, il sondera les reins, pour découvrir ses vrais amis. Il se propose d'exercer entre les partis en présence un arbitrage souverain et intéressé; son appui, sa faveur, son patronage, sont promis à celui qui lui demandera le moins et qui lui offrira le plus.

Il y a quelque analogie, semble-t-il, entre le rôle que s'attribue le gouvernement allemand dans les luttes entre les partis et celui qu'il joue en Europe dans les questions de politique générale, et en particulier dans cette redoutable question d'Orient, qui tient tout le monde en alerte. Le chancelier de l'empire germanique n'est pas seulement l'arbitre des conservateurs et des libéraux; il est l'arbitre naturel des puissances occupées de régler les destinées de la péninsule illyrienne; c'est un emploi et un honneur que personne ne songe à lui disputer. De quelle manière exercera-t-il son arbitrage? Quelle sentence rendra-t-il? Quelles sont ses vues? Quels sont ses desseins? Il n'en dit rien, il garde pour lui son secret. La *Correspondance provinciale* a daigné expliquer aux conservateurs prussiens à quelles conditions ils pourraient obtenir le patronage électoral du gouvernement; elle ne s'est jamais expliquée sur ce qui se passait à Cettigne, à Belgrade et à Constantinople. On raconte qu'un soir de l'hiver dernier, un membre du *Reichstag* eut la candeur de demander à M. de Bismarck ce qu'il fallait penser des affaires d'Orient, et que M. de Bismarck lui répondit : « Je n'aperçois pas un nuage au ciel, sauf le petit point noir de l'Herzégovine. » Voilà tout ce qu'a dit M. de Bismarck depuis que s'est rouverte la question d'Orient. Lui qui aime à parler, il se tait, et son silence inquiète l'Europe plus que tout ce qui peut se dire ou s'écrire à Saint-Pétersbourg, à Vienne ou à Londres. L'Europe se demande : que veut l'Allemagne? — et elle ne réussit pas à le savoir. De temps à autre on lui apprend que deux empereurs se sont rencontrés à Berlin, ou sur les bords de la Lahn, ou en Bohême, ou dans le Tyrol, et le télégraphe lui annonce qu'ils se sont embrassés trois fois. L'Europe aimerait qu'on s'embrassât un peu moins et qu'on s'expliquât davantage, et elle interroge du regard le sphinx des bords de la Sprée. Moins naïve qu'un député au *Reichstag*, elle n'ose le mettre en demeure de parler, mais elle cherche à deviner ce qu'il cache au fond de ses yeux, et les yeux du sphinx lui répondent : — Il n'y a pas un nuage au ciel, sauf le petit point noir de l'Herzégovine, qui, à vrai dire, depuis l'hiver dernier, a considérablement grossi et qui aujourd'hui ressemble à peu près à un nuage.

Un roi de Prusse disait jadis : Si j'étais roi de France, il ne se tirerait pas en Europe un seul coup de canon sans ma permission. Les rôles sont bien changés; en l'an de grâce 1876, ceux qui ont envie de tirer du canon ou même de simples pétards savent très bien que c'est au roi de Prusse devenu empereur d'Allemagne qu'ils doivent s'adresser pour en obtenir l'autorisation. Plaise au ciel qu'il la leur refuse! — L'empire allemand, c'est la paix, — nous a-t-on souvent dit et répété, et nous ne demandons pas mieux que de le croire. On ajoutait : — L'Allemagne unie et fortement constituée offre au repos et à la sécurité des nations la plus précieuse, la plus efficace des garanties. Non-seulement l'Allemagne est un pays essentiellement pacifique, qui ne veut point faire de conquêtes

et qui ne cherchera jamais d'injustes querelles à ses voisins, mais encore elle est plus intéressée qu'aucun autre peuple à la conservation de la paix générale, et aujourd'hui elle est assez forte pour contenir, pour réprimer les ambitions inquiètes et brouillonnes; elle est en mesure de protéger contre leurs manœuvres et leurs convoitises la tranquillité de l'Europe. — Le jour est venu où l'Europe saura ce qu'elle doit penser de cette solennelle et rassurante promesse et le prix qu'elle y peut attacher. Elle ne doute point qu'il ne dépende des hommes qui dirigent à cette heure la politique allemande de donner aux difficultés pendantes, soumises à leur arbitrage, une solution aussi satisfaisante que pacifique. Si l'empire germanique remplit heureusement la mission qu'il s'attribue, la reconnaissance que lui en auront les peuples sera pour lui le meilleur des titres, la plus précieuse des consécérations. Toutefois ils ne sont pas encore entièrement édifiés sur les intentions du grand arbitre de qui dépendent leurs prochaines destinées; ils ne sont pas certains que cet arbitre tout-puissant ait fait tout ce qui était en son pouvoir pour prévenir des complications qui sont devenues menaçantes. N'a-t-on pas laissé comme à plaisir les difficultés s'aggraver, le mal s'étendre, les passions s'envenimer? Était-il vraiment impossible d'étouffer l'incendie dès sa naissance? Aujourd'hui la maison brûle, mais il ne s'agissait au début que d'un simple feu de cheminée; pourquoi ne l'a-t-on pas éteint? Ne l'a-t-on pas pu ou ne l'a-t-on pas voulu?

Dans le commencement, le grand public, qui n'est pas initié aux secrets de la diplomatie, n'avait pas pris au sérieux l'insurrection de l'Herzégovine; il ne s'était point avisé qu'elle pût avoir de funestes conséquences. Quand il a vu qu'elle durait, il a soupçonné qu'elle était encouragée, fomentée, entretenue du dehors, et rien ne prouve qu'il se soit trompé. La conduite des puissances qui ont interposé leur médiation entre le sultan et ses sujets chrétiens a été vraiment de nature à justifier les soupçons, à autoriser les mauvais propos. Elles ont donné à la Turquie de rudes et d'énergiques avertissemens, elles l'ont mise en demeure de satisfaire aux réclamations des insurgés, elles lui ont imposé un plan de réformes, que la Turquie s'est empressée d'accepter. Du même coup, on s'engageait à agir auprès des Herzégoviniens et des Bosniaques pour leur faire poser les armes, et comme l'insurrection tirait sa principale force de la connivence plus ou moins avouée des Serbes et des Monténégrins, on pouvait croire que la diplomatie tiendrait à Cettigne comme à Belgrade un langage ferme, décidé, qu'elle dirait au prince Milan et au prince Nikita : Nous voulons la paix, nous la voulons à tout prix, et nous ne vous permettrons pas de la troubler. Ainsi que l'écrivait récemment lord Derby, « avant toute discussion d'un plan quelconque fondé sur un armistice, il devait être clairement entendu que la Serbie et le Montenegro seraient avertis et, s'il était nécessaire, contraints de s'abstenir de fomenter l'insurrection. »

A qui persuadera-t-on que les insurgés, les Serbes et les Monténégrins auraient osé résister aux avertissemens et aux sommations des puissances médiatrices, agissant d'accord et dans une même pensée? Sans doute elles leur ont prodigué les bons conseils, les courtoises représentations; nous savons à peu près ce qu'elles leur ont dit tout haut, nous ne savons pas bien ce qu'elles leur disaient à voix basse. Quiconque a lu Shakspeare se souvient de l'honnête officier de justice Dogberry et des instructions assez singulières qu'il donnait à ses gardes de nuit, en les envoyant faire une ronde dans les rues de Messine : « Vous arrêterez tous les vagabonds, leur disait-il, mais si l'un d'eux refuse de se laisser arrêter, laissez-le aller, ne vous occupez pas de lui et remerciez Dieu de ce qu'il vous a délivré d'un coquin. Entrez dans tous les cabarets et ordonnez à tous les ivrognes de s'en aller au plus vite dans leur lit; si l'un d'eux vous fait une mauvaise réponse, déclarez-lui qu'il n'est pas l'homme pour qui vous l'aviez pris. Si vous entendez crier un enfant, appelez sa nourrice et commandez-lui de le faire taire; si elle ne vous écoute pas, laissez-la tranquille jusqu'à ce que l'enfant l'ait éveillée par ses cris. Enfin, sur toutes choses, souvenez-vous qu'un bon garde de nuit ne doit désobliger personne et que c'est désobliger quelqu'un que de l'obliger à faire ce qu'il ne veut pas faire. » Les agens que les trois puissances alliées avaient envoyés dans l'Herzégovine et dans les lieux circonvoisins semblent s'être inspirés des instructions du bon Dogberry. Ils n'ont fait de peine à personne, ils n'ont intimidé ni désobligé personne, ils n'ont forcé âme vivante à faire ce qu'elle ne voulait pas faire. L'enfant terrible a continué à remplir de ses cris les gorges des Balkans et la vallée du Danube. On a fait venir sa nourrice pour le calmer, elle lui a parlé russe; bien qu'il écoute volontiers ce qu'on lui dit dans cette langue, il n'a point entendu raison, et les gardes de nuit sont partis en lui disant : A vos souhaits ! Pendant ce temps, les puissances alliées tançaient durement les lenteurs, l'inertie du gouvernement turc, elles lui reprochaient de manquer à ses engagements, d'ajourner indéfiniment les réformes promises. Ces reproches étaient-ils fondés? Comme le disait Pitt, « il n'y a pas de bonne volonté qui tienne, on ne peut demander à un homme de prendre le moment d'un ouragan pour réparer sa maison. »

Le public assis ou debout, qui ne va pas dans les coulisses et juge du parterre les actes des gouvernemens, avait cru tout d'abord que la pièce qu'on représente devant lui depuis quelques mois était une pièce en un acte, sans importance et sans prétention. Point du tout; à plusieurs reprises, il a vu le rideau tomber et se relever bientôt après, et il commence à se douter que tout ce qu'on lui a montré jusqu'aujourd'hui n'est qu'un prologue. « Et pourtant, se dit-il, le sujet comportait-il de si grands développemens? Tout ne serait-il pas fini depuis longtemps, si d'habiles embrouilleurs n'avaient pris plaisir à mêler les fils, à multiplier

les incidens? De quoi s'agissait-il, après tout? D'un procès où toutes les parties sont presque d'accord. Était-il impossible à un juge désintéressé de trouver les termes d'un arrangement et de concilier des plaideurs qui, en apparence du moins, ne disputent que sur des pointes d'aiguilles? » On ne voit pas en effet qu'entre les diverses puissances intéressées dans le règlement des affaires d'Orient il y ait des divergences d'opinions et des oppositions de vues absolument inconciliables. Il n'en est aucune qui ne désire améliorer sérieusement le sort des populations chrétiennes de la Turquie; elles s'accordent aussi à condamner pour le moment toute solution violente; elles admettent, les unes par goût, les autres avec un soupir de résignation, que « les meilleurs remèdes sont ceux qui fourniraient une solution pratique des questions en jeu sans altérer le *statu quo* politique et territorial de l'empire ottoman. »

Les ambitions moscovites ne sont pas impatientes, elles savent compter avec le temps et avec le diéu russe, qui ne se presse pas, parce qu'il croit à son avenir. Il y a sans doute à Saint-Pétersbourg des impatiens; mais personne ne doute de la modération, de la sagesse, des sentimens pacifiques de l'empereur Alexandre. La politique agitée et fiévreuse du général Ignatief n'a point encore prévalu dans les conseils impériaux sur la politique mesurée et prudente du prince Gortchakof. Le chancelier de l'empire russe n'aime pas les aventures et il n'est point pressé d'aller à Constantinople; peut-être son ambition se borne-t-elle à donner un second coup de canif dans le traité de Paris. Et que sait-on si, dans le secret de son cœur, il ne soupire pas en ce moment après les ombrages d'Ouchy, s'il ne maudit pas les complications de la politique européenne, qui lui refusent tout loisir et le retiennent captif de ses soucis loin des bords enchantés du Léman? Qu'on se reporte à la dépêche qu'il adressa d'Ems au comte Schouvalof, ambassadeur de Russie à Londres. « Nous ne croyons pas, lui écrivait-il, à la durée indéfinie de l'état de choses anormal que nous voyons dans l'empire ottoman; mais dans le présent rien n'est préparé pour remplacer cet empire, et s'il venait à s'écrouler tout à coup, il y aurait danger d'une catastrophe à la fois en Orient et en Europe. Il est donc désirable de maintenir le *statu quo* politique en améliorant le sort des populations chrétiennes, ce qui nous a paru et nous paraît encore une condition indispensable de l'existence de l'empire ottoman. Nous pensons que ce résultat peut être atteint au moyen d'une entente générale des grandes puissances... A présent comme il y a huit mois, nous ne voyons pas de raison pour désirer une crise décisive en Orient, parce que la matière n'est pas assez mûre pour une solution. » Ce langage est clair, catégorique et satisfaisant, il n'a pu déplaire ni à Vienne, ni à Londres. Que dit-on en effet à Londres et à Vienne? A peu près les mêmes choses, dans un style un peu différent.

Sans doute, dans la capitale de l'Autriche, on éprouve à l'égard de la

Turquie de tout autres sentimens qu'à Saint-Pétersbourg, et la haine du croissant n'y est point une passion nationale. Ce fut longtemps un principe de la politique autrichienne que l'avenir de la monarchie des Habsbourg et celui de l'empire ottoman étaient en quelque mesure solidaires l'un de l'autre. Les constitutionnels allemands de la Cisleithanie, aussi bien que les Magyars, observent d'un œil perplexe toutes les agitations, toutes les crises qui peuvent se produire dans la péninsule des Balkans. Ils estiment qu'ils n'ont rien à gagner au démembrement de la Turquie. Ils répugnent à s'annexer des populations slaves, qui seraient pour eux un sérieux embarras; ils ne désirent pas non plus que d'autres se les annexent, et ils jugent que la formation d'un grand royaume serbe mettrait en danger l'équilibre instable de l'empire austro-hongrois. La politique magyare est comme le chien du jardinier, elle ne veut pas manger et elle ne veut pas non plus que les autres mangent. Cette politique, dont on se moque à Berlin, n'est point celle du comte Andrassy, si tant est que le comte Andrassy ait une politique. Les principes de cet homme d'état, à supposer qu'il ait des principes qui soient à lui, ont été exposés récemment dans une brochure qui a fait quelque bruit et dont l'auteur anonyme lui veut beaucoup de bien (1). « L'administration des pachas turcs, lisons-nous dans cette brochure, et le pouvoir temporel des papes étaient destinés à périr avant que le xix^e siècle, siècle des lumières et de la civilisation, penchât vers son déclin. Ce double événement a été annoncé par tous les hommes d'état clairvoyans. Le pouvoir des papes s'est écroulé plus promptement qu'on ne s'y attendait. Ce n'est pas à l'armée italienne ni à une intervention diplomatique qu'il faut attribuer sa triste fin; il a succombé à une sorte de décomposition intérieure dont l'effet a été hâté par le concile du Vatican. Le même sort est réservé à la papauté mahométane, à cela près que l'écroulement de cet autre colosse vermoulu sera moins rapide et coûtera plus de larmes et de sang au genre humain. » Le publiciste anonyme nous affirme que le comte Andrassy ne croit plus à la Turquie, mais que la politique de l'Autriche à l'égard de « l'homme malade de Constantinople » sera la même qu'à l'égard de « l'homme malade du Vatican, » que si elle a renoncé à conjurer l'inévitable crise, elle ne fera rien pour la précipiter, et qu'elle restera dans l'expectative, tout en prenant pour devise le mot de la *Genèse* : « Ne regrette rien et ne regarde point derrière toi, de peur que tu ne périsses. »

Il est à présumer que lord Derby croit un peu plus à la Turquie que le comte Andrassy et le prince Gortchakof, bien qu'il ait refusé de s'en expliquer nettement, quand il a été interrogé à ce sujet par M. John Bright. Toutefois nous ne sommes plus au temps où l'Angleterre déclarait par la bouche de son premier ministre qu'elle refusait de discuter

(1) *Fünf Jahre Andrassy'scher Staatskunst und die Orient-Politik Oesterreich-Ungarus*, Munich 1876.

avec quiconque n'admettait pas comme un principe l'intégrité de l'empire osmanli. L'Angleterre ne s'associera jamais à une croisade contre l'islamisme; elle ne peut oublier qu'elle a aux Indes 40 millions de sujets mahométans. Elle n'est pas disposée non plus à s'abstenir quand les autres agissent; elle a rompu avec ce système « d'indifférence absolue et d'apathie internationale » si cher à M. Gladstone et qui a produit ce que nous savons. Si quelque puissance étrangère menaçait les Turcs, peut-être les défendrait-elle; mais la bienveillance qu'elle a pour eux ne va pas jusqu'à les protéger contre les mécontentemens de leurs sujets, ni contre les révoltes de leurs vassaux, ni contre les conséquences fatales de leurs fautes. « L'empire turc, disait lord Derby, est-il dans un état de décadence qui tienne à des causes intérieures? C'est une question sur laquelle je ne veux pas exprimer d'opinion. Ce qui est certain, c'est que nous avons pris sur nous il y a vingt ans de protéger la Turquie contre des ennemis du dehors, mais que nous ne nous sommes jamais engagés à la garantir contre le suicide ou contre la mort naturelle. » Si tout le monde consent à laisser les choses suivre leur cours naturel, si la Russie s'engage à ne pas assassiner « l'homme malade » et si l'Angleterre ne s'oppose point à ce qu'il meure de sa belle mort, n'est-on pas bien près de s'entendre? Le malheur est que tout à coup la Serbie a tiré l'épée du fourreau; on se bat sur les bords de la Drina et du Timok, et l'Angleterre sait que les Serbes ne se battraient pas, si le prince Gortchakof ou le général Ignatief ne leur en avait donné la permission.

Ce qui a tout gâté, ce n'est pas la contrariété des opinions, ce sont les mauvais procédés et les vifs ressentimens, les justes susceptibilités qu'ils ont éveillées. On a été maladroit, et c'est une question de savoir si on l'a été naïvement ou par calcul et de propos délibéré. Le 13 mai, M. de Bismarck mandait auprès de lui les trois ambassadeurs de France, d'Angleterre et d'Italie à Berlin. Il leur donnait communication du mémorandum rédigé par les trois puissances alliées; il les engageait à en faire un résumé aussi correct que possible, à l'expédier par le télégraphe à Rome, à Paris et à Londres, et il leur témoignait l'espoir que leurs gouvernemens emploieraient aussi le télégraphe pour envoyer leur adhésion. Le prince Gortchakof et le comte Andrassy devaient rester à Berlin jusqu'au 15; on désirait que tout fût réglé avant leur départ.

Le chancelier de l'empire allemand est un psychologue consommé, et on croira difficilement qu'il n'ait pas deviné ce qui allait arriver. Il savait de science certaine que M. le duc Decazes ne demanderait pour envoyer son adhésion que le temps qui est strictement nécessaire pour plonger une plume dans un encrier, et il y a toujours de l'encre dans l'écrioire de M. le duc Decazes; mais il ne pouvait échapper à la perspicacité de M. de Bismarck que l'Angleterre ressentirait vivement l'af-

front qu'on prétendait lui infliger. Régler sans elle les affaires d'Orient, où sont engagés ses intérêts les plus considérables, et lui mander un petit mot pour lui dire : Voici à peu près ce que nous avons décidé, nous comptons sur votre approbation, vous avez trente-six heures pour nous la signifier, — le procédé était leste, cavalier et même arrogant. Quelle défaite, quel éclatant désastre avait donc essuyé la Grande-Bretagne sur terre et sur mer, pour qu'on la traitât avec un tel sans-gêne, pour qu'on exigeât d'elle une rapidité électrique dans l'obéissance, pour qu'on la condamnât à la peine du télégramme forcé? Il est possible que M. Gladstone, s'il eût été au pouvoir, se fût exécuté galamment et qu'il eût couru au télégraphe; mais M. Gladstone n'est plus au pouvoir, et les hommes qui l'ont remplacé ne font pas bon marché de l'honneur et de la dignité de leur pays. Lord Derby avait assurément plus d'une difficulté, plus d'une objection fondée à soulever contre le mémorandum; « ce bloc enfariné » ne lui revenait point. Toutefois ses objections n'étaient pas de nature à empêcher tout arrangement, une transaction était possible; mais lord Derby, aussi bien que M. Disraeli, a jugé qu'on traitait l'Angleterre comme un autre Montenegro, et il écrivait le 19 mai à l'ambassadeur britannique à Berlin : « Le gouvernement de sa majesté est dans l'impossibilité de donner son assentiment aux propositions que les trois gouvernemens désirent présenter à la Porte... Aucune de ces propositions n'avait été préalablement discutée avec le gouvernement de sa majesté, et l'inconvénient s'est par conséquent présenté de nouveau, comme cela a été le cas pour la note du comte Andrassy, qu'une série d'articles fût soumise à l'acceptation de la Grande-Bretagne sans qu'on eût fourni l'occasion d'un examen préliminaire de leurs détails à son gouvernement. » Lord Derby ajoutait « qu'il attachait peu d'importance aux formes dans des affaires de ce genre, mais qu'il ne pouvait accepter, par amour pour la simple apparence d'un concert, un projet pour la préparation duquel il n'avait pas été consulté. » Grâce à la résistance du cabinet tory, le mémorandum est tombé dans l'eau, et il est permis de croire qu'on ne s'est pas trop étonné à Berlin de ce grave incident. La psychologie est une science qui préserve de toutes les surprises.

Le refus péremptoire de l'Angleterre et la fanfare un peu bruyante sonnée par M. Disraeli, qui a toujours eu du goût pour le clairon, ne pouvaient manquer de causer à Saint-Pétersbourg et à Moscou la plus pénible impression et une cuisante blessure d'amour-propre; la presse russe perdit toute mesure, elle cria *tolle* sur la perfidie et l'astuce britanniques. Soit qu'il obéisse au penchant naturel de son esprit ou aux nécessités de sa situation, le prince Gortchakof s'est toujours soucié d'être populaire, et sa froide raison compte avec les entraînemens nationaux, avec les passions qui embrasent l'air autour de lui; il a pour principe de faire la part du feu. Aussi bien Constantinople devenait le théâtre d'événemens aussi graves qu'imprévus, et les Russes soupçon-

naient la Grande-Bretagne d'y avoir eu la main. Un complot de soldats et d'étudiants détrônait le malheureux Abdul-Azis. C'en était fait de cet instrument docile du général Ignatief, qui savait exploiter ses faiblesses et ses terreurs et qui disposait de sa volonté déçue, *sicut cadavere aut baculo*. La jeune Turquie arrivait aux affaires, et, fidèle à son programme, elle déclarait bien haut que le remède à la situation ne devait pas être cherché dans des privilèges exclusifs octroyés aux populations chrétiennes et garantis par les puissances étrangères, mais que chrétiens et musulmans avaient les mêmes griefs contre le régime oppressif qui les avait si longtemps foulés et déshonorés, que des réformes politiques assureraient la commune satisfaction de tous les intérêts, et qu'on verrait toutes les races, toutes les religions, se réconcilier au sein d'une Turquie constitutionnelle, et, s'il était possible, parlementaire. Les Russes ne peuvent prendre au sérieux ce programme; une Turquie constitutionnelle, un 89 en tarbouch, leur paraît une chimère, une absurdité, une fantasmagorie ridicule. Cependant on voit des gens qui se moquent des fantômes et qui ne laissent pas d'en avoir peur. La révolution turque portait un coup redoutable aux rêves de l'ambition moscovite. Si, par un miracle, la charte de Midhat-Pacha réussissait à faire le bonheur des chrétiens aussi bien que des musulmans, les Bulgares et les Bosniaques ne tourneraient plus les yeux vers Saint-Petersbourg pour y chercher un secours nécessaire, et le protectorat russe serait réduit à néant. Au surplus, fût-il prouvé que 89 ne prendra jamais le turban et que Midhat-Pacha est un rêveur, n'y a-t-il pas du danger pour la Russie à ce que les fils d'Osman caressent certaines chimères? Peut-elle admettre qu'ils s'accoutument à prononcer dans leurs conversations journalières certains mots qu'elle n'entend pas sans tressaillir?

On assure que, lorsque naquit l'enfant qui règnera un jour sous le nom d'Alexandre III, son grand-père, l'empereur Nicolas, s'approcha de son berceau et lui dit : « Pauvre enfant, je te plains; tu grandiras, tu règneras, on te demandera une constitution, et tu ne pourras la refuser. » Ne serait-il pas possible que les insondables destinées abrégéassent les heures et le délai de grâce que s'accordaient les Romanof? Si on parle de réformes politiques et de régime représentatif sur les rives du Bosphore, n'en parlera-t-on pas bientôt sur les bords de la Néva? Une assemblée nationale pourrait-elle se réunir à Stamboul sans que peu après une autre assemblée se réunît à Saint-Petersbourg? Une Russie autocratique peut-elle subsister longtemps à côté d'une Turquie qui aspire à devenir constitutionnelle? — Tout échec qu'éprouvera notre gouvernement dans les affaires d'Orient, disait un sagace politique russe, le mettra dans la nécessité de nous octroyer une constitution prématurée. — Le prince Gortchakof a jugé apparemment qu'il y avait péril dans la demeure, il a renoncé à aller chercher le repos sous les ombrages d'Ouchy, il a lâché la bride au général Ignatief, il lui a permis

de brouiller les cartes; le prince Milan et le prince Nikita ont été autorisés à entrer en campagne, et voilà pourquoi on se bat sur les bords de la Drina et du Timok.

Ce sont les mauvais procédés, disions-nous, qui ont tout gâté; on n'a pas de peine à s'en convaincre en étudiant les pièces récemment publiées par le gouvernement anglais, et la presse britannique a raison d'affirmer que « l'insuccès du mémorandum est dû surtout aux prétentions excessives de cette alliance impériale qui a été contractée à Berlin en 1872. » Si on avait l'intention sérieuse de pacifier l'Orient, il fallait s'assurer le concours de toute l'Europe, et c'était mal s'y prendre que d'humilier l'Occident par des hauteurs et de le traiter en vaincu ou en suspect. — « Dans les communications officieuses et dans les conversations entre ambassadeurs, disait naguère le *Times*, il semble qu'on ait toujours témoigné quelque déférence à l'Angleterre, à la France et à l'Italie; mais dans tous les actes publics on a manifesté une tendance dominatrice et un oubli, pour ne rien dire de plus, de la dignité des autres puissances, qui ont été certainement une faute diplomatique. »

Il est très difficile de persuader au monde que le chancelier de l'empire allemand soit capable de commettre une faute, et, son silence aidant, les esprits soupçonneux, enclins à croire le mal, se sont persuadé qu'il avait agi dans toute cette affaire avec pleine connaissance de cause, que ses maladresses avaient été volontaires et préméditées, qu'il en avait prévu les conséquences. Des bruits étranges ont couru à ce sujet : s'il en faut croire une légende qui s'est accréditée jusque dans le monde diplomatique, le jour où est parvenue à Berlin la nouvelle de la révolution de Constantinople, on y a tenu des langages fort contradictoires; on disait à l'ambassadeur de Russie : « Voilà un événement heureux pour vous, car vous ne reconnaîtrez Mourad V que s'il accepte le mémorandum; » — et à l'ambassadeur d'Angleterre : « Les softas vous ont servi à souhait, voilà le mémorandum à vau l'eau. » Tant que le chancelier de l'empire allemand s'enveloppera dans son nuage, tant qu'il n'aura pas prononcé les paroles décisives et rassurantes que nous espérons de lui, les mauvais bruits courront et les pessimistes auront beau jeu. — Après tout, disent-ils, n'est-ce pas l'usage à Berlin de ne penser qu'à son profit et de conduire ses affaires le mieux qu'on peut? *The world to the wise*. Au printemps de l'année dernière, la politique allemande nourrissait un grand projet, elle méditait une grande entreprise; elle a été arrêtée brusquement par l'opposition de la Russie et de l'Angleterre, unies dans une même pensée et dans une égale sollicitude pour la paix générale. Avertie par cette expérience, elle a jugé qu'elle ne pouvait recouvrer la liberté de ses mouvemens et de ses résolutions qu'en rompant à jamais l'entente des cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg, et elle a laissé la question d'Orient se rouvrir par une insurrection dans l'Herzégovine. Son attitude et sa tactique offrent quelque analogie

avec la conduite qu'observa en 1866 l'empereur Napoléon III. Tout en proclamant son désir de maintenir la paix, il a fait tout ce qui était en lui pour amener à point le conflit entre la Prusse et l'Autriche, se flattant d'y trouver son agrandissement; son mauvais sort a voulu qu'il fût entravé dans sa manœuvre par ses sympathies italiennes et par le Mexique, ce pesant boulet qu'il traînait à son pied. Quand le moment d'agir est venu, il a dû se croiser les bras, il est demeuré neutre, il a manqué l'occasion. La politique allemande n'a point de sympathies qui la gênent, elle ne traîne à son pied aucun boulet, elle n'a aucun Mexique, elle dispose d'un outil excellent et formidable, qu'elle a eu soin de remettre à neuf en le perfectionnant. Elle a très habilement préparé le terrain, où elle peut aujourd'hui manœuvrer à son aise. Elle calcule ses chances et ce qu'elle peut gagner à faire cause commune avec la Russie ou à se coaliser avec l'Angleterre et l'Autriche contre son vieil allié. Lorsque la situation sera mûre, elle prendra brusquement son parti, elle prononcera son arbitrage, et elle se mettra du côté du plus offrant. — Les pessimistes ont aujourd'hui l'oreille du public. L'Europe est sujette à des attaques de nerfs, et quand ses accès la prennent, elle sent peser sur elle à travers l'espace les ailes étendues d'un oiseau de proie qui, l'œil ouvert, la plume au vent, plane dans la nue et guette l'occasion.

Nous voulons croire que ces appréhensions sont vaines et que l'événement les démentira. La situation est bien compromise; cependant les soldats turcs l'ont améliorée en quelque mesure. Quelque intérêt qu'on puisse avoir pour les Serbes, on ne peut se dissimuler que, s'ils avaient été victorieux, un soulèvement eût éclaté de toutes parts en Turquie et que les conséquences en auraient été désastreuses. Le moyen d'échapper alors au danger d'une occupation commune par la Russie et par l'Autriche? On a vu dans les provinces de l'Elbe à quoi mènent les occupations communes. Elles aboutissent à un *condominium*, à une convention de Gastein, et même en faisant des détours, il ne faut pas beaucoup de temps pour aller de Gastein à Sadowa. Les espérances des Serbes ont été déçues, la Turquie a montré une solidité dans la résistance à laquelle on ne s'attendait pas, et les soulèvements qu'on prévoyait ne se sont pas encore produits. On recommence à parler de négociations internationales, de médiation; on annonce qu'une conférence pourrait bien se réunir à Berlin et que toutes les puissances signataires du traité de Paris y seraient convoquées. Nous aimons à penser que, si cette conférence se réunit jamais, le grand arbitre qui la présidera emploiera sa prodigieuse habileté à désarmer les amours-propres, à concilier les intérêts, et qu'il mettra sa gloire à dissiper toutes les inquiétudes. Nous souhaitons que l'Europe, sur la foi de cette décisive épreuve, puisse dire avec conviction : l'empire allemand, c'est la paix.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1876.

Qui nous délivrera des confusions, des préjugés, des éternelles et vaines tactiques de parti? Ce qu'il y a de plus triste, c'est que bon nombre d'hommes qui peuplent nos chambres de Versailles en sont encore à croire sérieusement ou naïvement qu'avec ces tactiques et ces confusions, ils font les affaires de la France. Ils ne font pas même, le plus souvent, les affaires de leur parti; ils sont les jouets de leurs passions et de leurs préventions, à travers lesquelles ils s'accoutument à voir toutes les questions. Ils finissent par créer, dans une sphère assez limitée, une agitation artificielle qui ne répond ni aux instincts les plus profonds du pays, ni aux nécessités les plus évidentes de notre situation nationale, qui ne fait certes les affaires ni de la république, ni du régime parlementaire, ni surtout de la France. On passe les journées, les semaines à échanger des défis et des provocations, à souffler la guerre entre l'aile droite et l'aile gauche du palais de Versailles, à laisser voir toute sorte d'arrière-pensées de défiance et d'hostilité à propos de la collation des grades ou de la loi municipale; on s'agite sur place, la chambre des députés disant oui, le sénat disant non, le ministère essayant honnêtement de concilier le oui et le non, et tout compte fait, on arrive au bout d'une session plus longue que fructueuse, sans avoir réalisé rien de sérieux, sans avoir même aujourd'hui le temps ou peut-être la volonté de voter complètement le budget!

La vérité est que les divergences d'opinions qui tendent à se manifester dans les deux chambres et les incidens qui sont la suite inévitable de ces divergences ne sont pas de nature à faciliter le travail parlementaire, pas plus qu'à simplifier la position du gouvernement. A la première occasion sérieuse où l'accord de tous les pouvoirs était nécessaire, la mésintelligence a éclaté brusquement. La chambre des députés s'est hâtée d'accueillir une loi rendant à l'état le droit souverain de la collation des grades, le sénat a refusé de s'associer à ce vote en maintenant dans son

intégrité la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur telle qu'elle a été adoptée par la dernière assemblée. C'est là le fait sûr et certain, et ce qui n'est pas moins clair, c'est que le sénat s'est laissé aller à des préoccupations toutes politiques, à un certain entraînement de résistance, au besoin d'opposer une majorité conservatrice à une majorité accusée de céder trop aisément à ses impatiences républicaines. Assurément cette discussion qui s'est dénouée par ce qu'on pourrait appeler un vote d'immobilité et de négation, a été aussi brillante que substantielle; elle a eu le mérite de renouveler une question presque épuisée, de la relever par le talent, par la modération et la supériorité de l'éloquence qu'ont déployée dans les deux camps M. l'évêque d'Orléans et M. le duc de Broglie, aussi bien que M. Jules Simon et M. Challemel-Lacour, M. Laboulaye et M. Wallon aussi bien que M. le ministre de l'instruction publique et M. Bertauld. Le sénat s'est piqué d'émulation, il a tenu à garder son rang vis-à-vis de la chambre des députés et à rester le premier par l'éclat, par la solidité de la discussion. Il ne s'est pas moins trompé au point de vue de la question même de la collation des grades comme au point de vue politique, et tout ce qu'on peut reconnaître, c'est que M. le duc de Broglie a été un habile séducteur en ralliant le sénat à un vote qui, sans rien ajouter à son autorité légitime, pourrait l'engager dans une voie assez périlleuse.

Que tout n'ait point été heureux dans la manière dont la question s'est présentée de nouveau devant les assemblées, c'est bien possible. Qu'on invoque le principe salutaire de la stabilité législative et qu'on s'ingénie à démontrer le danger de modifier des lois à peine votées de la veille, soit; c'est un facile avantage qu'on peut se donner. Il ne faut cependant rien exagérer, il ne s'agit nullement de bouleverser les lois, d'introduire le caprice dans le domaine de la législation. Après tout, le gouvernement et la chambre des députés n'ont fait qu'opposer à une stabilité de quelques mois, qui n'a même pas eu le temps de se fonder, une stabilité de soixante-dix ans. En insistant trop, on laisserait croire que la dernière assemblée, avant de mourir, a voulu précisément assurer à une de ses œuvres les plus contestées le bénéfice du fait accompli. Est-ce que ce serait vraiment un acte des plus révolutionnaires de prétendre réserver à l'état un droit traditionnel considéré jusqu'ici comme inhérent à la souveraineté? C'est se payer un peu d'une apparence que de se servir de ce prétexte de la stabilité législative. Une autre circonstance qui a été sans doute plus sérieusement nuisible à la loi nouvelle, c'est l'empressement qu'on a mis à la représenter comme une satisfaction de parti, comme un gage de bienvenue offert à la majorité républicaine. M. le ministre de l'instruction publique touchait là une corde dangereuse, il n'a pas vu qu'en défendant sa loi par un argument de ce genre il en affaiblissait l'autorité, il assimilait ce qui devait garder jusqu'au bout le caractère d'une haute revendication d'état

à l'exigence passionnée d'une opinion mobile ; il donnait à ses adversaires une arme redoutable, et il n'est point impossible que dans le sénat des esprits indécis, — il n'en fallait pas beaucoup pour modifier le scrutin, — n'aient saisi cette occasion de se révolter contre ce qu'on leur présentait comme une victoire de parti, comme une sommation de majorifié imprudemment acceptée par le gouvernement ; mais enfin, cela fût-il vrai, eût-on commis des fautes de conduite, ce ne sont encore que des détails assez secondaires. La question par elle-même reste entière dans ses élémens essentiels, et c'est là précisément que le sénat aurait dû réfléchir avant de se prononcer ; il avait à se demander si, parce qu'une affaire était mal engagée ou entourée de quelques circonstances fâcheuses, il devait laisser l'état affaibli dans une de ses prérogatives nécessaires et risquer une démonstration qui pouvait ressembler à un acte d'hostilité contre le gouvernement. Puisqu'on lui a si bien parlé de sa mission conservatrice, puisqu'on lui a si bien rappelé qu'il était « la réflexion, la durée, la tradition du pays, » il aurait dû au moment du vote peser avec plus de maturité les conditions dans lesquelles un pouvoir conservateur peut jouer utilement son rôle aujourd'hui.

L'éloquence est toute-puissante sans doute, elle l'a montré une fois de plus l'autre jour ; elle peut faire illusion un instant, elle ne change ni la logique des situations, ni la nature des choses. Une des habiletés de ceux qui ont conduit si savamment l'attaque contre la récente proposition ministérielle a été de confondre sans cesse la liberté de l'enseignement supérieur consacrée par la loi de 1875 et la participation à la collation des grades. En quoi cependant la liberté de l'instruction supérieure est-elle diminuée parce que l'état resterait exclusivement en possession du droit de conférer les grades ? Est-ce que les universités qui peuvent être créées n'ont pas la liberté complète de leurs systèmes, de leurs opinions et de leurs méthodes ? Est-ce qu'à l'époque où la loi de 1850 sur l'instruction secondaire a été votée avec le concours de M. de Falloux, de M. de Montalembert, on a cru l'enseignement moins libre, parce qu'on n'avait point enlevé à l'état la collation du diplôme de bachelier ? Que l'instruction supérieure ou secondaire se déploie librement, largement, rien de mieux, il peut en résulter une émulation généreuse et féconde. Sous ce rapport, la loi de 1875 n'a fait que compléter ce que la loi de 1850 avait commencé, et dans ces limites la liberté récemment conquise n'est ni atteinte ni sérieusement menacée. Au-delà, et c'est la distinction essentielle qu'on oublie, au-delà commence un autre droit, celui de l'état qui peut seul conférer les grades, parce que seul il est la puissance publique, la personnification supérieure de la communauté nationale, le gardien des lois, des intérêts, de la sécurité du pays, l'instrument nécessaire de la police sociale. Ce n'est pas un droit universitaire qu'il exerce au profit d'un monopole, c'est le droit

même de la souveraineté, et cela est si vrai que l'état pourrait à la rigueur se dépouiller de la faculté d'enseigner directement par ses lycées, par son université, sans abdiquer cette prérogative inaliénable de conférer les titres qui ouvrent les carrières publiques, qui accèdent certaines professions libérales.

Est-ce donc une innovation révolutionnaire imaginée par la chambre des députés et par M. Waddington? C'est au contraire, on le sait bien, un droit traditionnel, permanent, qui se transforme avec les révolutions sans périr, dont l'état ne peut pas plus se dépouiller que de bien d'autres droits qui sont sa défense contre toutes les usurpations, et nous croirions volontiers que quelques-uns des hommes qui ont repoussé dans le sénat la proposition du gouvernement auraient été les premiers à la défendre sous un régime de leur choix dont ils auraient été les ministres. Malheureusement c'est toujours ainsi. Ce qu'on défendrait si on était au pouvoir, on le combat dans l'opposition. M. Laboulaye disait l'autre jour : « Je suis un peu étonné de voir que les hommes qui combattent la liberté de l'enseignement soient si disposés à remettre au pays la nomination des maires. » M. Laboulaye avait sans doute raison de signaler cette inconséquence de l'esprit de parti, et d'un autre côté on pourrait évidemment, sans sortir du sénat, dire à d'autres hommes : « Vous voulez laisser au gouvernement le choix des maires, c'est une pensée prudente, surtout dans un pays qui n'a plus de frontières et où l'unité nationale a besoin d'être vigoureusement sauvegardée; mais en même temps vous ne craignez pas de désarmer le gouvernement d'une de ses prérogatives les plus sérieuses! » On aurait encore raison de parler ainsi, l'inconséquence est des deux côtés, de sorte que l'état finit par se trouver dans la déplorable situation du malheureux à qui une femme enlevait les cheveux blancs et une autre femme les cheveux noirs. Lui aussi, il n'a que le choix de la manière d'être dépouillé. M. le duc de Broglie s'est amusé fort spirituellement à identifier un certain nombre de garanties et de droits qu'on réclame aujourd'hui dans l'intérêt de la société civile avec l'ancienne monarchie, et il a fait au sénat cette ironique proposition : « Puisque vous réclamez le droit public de la monarchie, voulez-vous en prendre le principe? » Voulez-vous tout prendre, principe, conséquences, engagement et restriction, voulez-vous changer? » Et comme le marché peu sérieusement proposé avait peu de chances d'être accepté, comme l'ancienne monarchie n'est pas près de revivre, M. le duc de Broglie vote pour les jurys mixtes, pour l'abandon partiel des droits de la puissance publique en matière de grades! Il vote contre la proposition du gouvernement avec M. Bocher, M. Batbie, tous conservateurs et hommes d'esprit qui semblent oublier que l'état reste toujours l'état, qu'il est indépendant des partis et même des formes politiques, qu'il garde ses droits et ses conditions essentielles d'existence sous la république comme sous la mo-

narchie. Voilà ce qu'on a oublié dans ce scrutin du 21 juillet, où quatre voix de majorité ont décidé que l'état resterait avec sa prérogative amoindrie par la loi de 1875, et l'inconvénient de ce vote est précisément de ne rien décider, de laisser au contraire une des plus délicates questions de droit public toujours ouverte.

Est-ce un acte de tactique parlementaire, une manifestation de parti plus ou moins dirigée contre le ministère, contre la politique du gouvernement depuis quelques mois, un avertissement destiné à devenir le préliminaire d'une intervention plus active du sénat? L'erreur ne serait peut-être pas moins dangereuse. M. le duc de Broglie a certes déployé la plus habile éloquence pour entraîner le sénat, pour réveiller en lui le sentiment de son importance, même, si l'on veut, pour échauffer ses susceptibilités, et en relevant le drapeau conservateur, en donnant le signal de la résistance au risque de préparer un échec au gouvernement, il a eu sans doute sa pensée. Il a mis tout son talent et toutes les ressources de son esprit dans un discours brillant qui a eu probablement la fortune d'exercer une influence décisive sur le vote. En définitive cependant que s'est-il proposé? A quoi tend cette campagne si hardiment conduite? Quelles pouvaient en être les conséquences dans les conditions parlementaires qui existent aujourd'hui? De deux choses l'une : ou l'échec du ministère devait rester sans résultat, et c'était exposer le sénat à l'ennui d'une démonstration inutile, ou bien le vote d'opposition demandé à la haute assemblée, infligé au gouvernement, devait ouvrir une crise ministérielle, devenir le point de départ de nouvelles combinaisons politiques, et alors s'est-on demandé dans quelle voie on allait entrer? Que la politique du 24 mai ait saisi l'occasion de prendre une revanche de parole et de vote, soit; et après? Un pas de plus, c'est une réaction, mesurée peut-être encore le premier jour, fatalement précipitée le lendemain, conduisant à la dissolution de la seconde chambre, à des entreprises de plus en plus périlleuses, et les conservateurs du sénat seraient-ils sûrs de rester les maîtres de cette réaction, de la conduire comme ils le voudraient et où ils le voudraient? Le 24 mai a déjà fait une fois les affaires de l'empire en préparant la bruyante rentrée en scène des bonapartistes. M. le duc de Broglie et ses amis ne se proposent certainement pas de recommencer l'expérience avec les mêmes alliés, d'engager une lutte dont la direction ne tarderait pas à leur échapper, dont l'empire seul recueillerait peut-être les fruits dans les circonstances présentes. Et qu'on ne dise pas que c'est là une perspective chimérique, c'est au contraire la logique d'une réaction, si elle éclatait aujourd'hui, si elle réussissait à s'imposer, et c'est là, il nous semble, ce qui doit faire réfléchir les conservateurs sénatoriaux qui ne sont pas des impérialistes, qui ne veulent pas travailler pour l'ennemi, qui peuvent nouer de bien plus utiles alliances avec un ministère résolu à maintenir toutes les garanties conservatrices dans la république.

Le sénat s'est donc trompé évidemment; il s'est laissé aller à un vote d'entraînement ou de mauvaise humeur qui, en compromettant un droit de l'état, aurait pu créer une crise politique des plus sérieuses s'il avait eu des conséquences. Cela dit, il y a un fait qui n'est pas moins certain, c'est que la majorité de la chambre des députés a elle-même contribué singulièrement à réveiller ces velléités de résistance, à provoquer ces difficultés, ces incohérences de rapports entre tous les pouvoirs. La majorité est pleine de sagesse, dit-on; elle est prête à toutes les transactions, elle repousse les propositions excentriques, elle n'acceptera aucune suppression dans le budget des cultes, elle laissera toute liberté à M. le garde des sceaux dans la liquidation des affaires de la commune, — et au besoin elle prodiguera au ministère les votes de confiance! Oui, sans doute, la majorité est plus modérée en actions qu'en paroles, elle se soumet le plus souvent à la nécessité, quoique sa sagesse soit un peu intermittente; mais en même temps M. Benjamin Raspail menace de poursuites judiciaires les officiers de l'armée employés à la répression de 1871, et le lendemain le même M. Raspail, tout désavoué qu'il ait été par la chambre, ne se retrouve pas moins dans cette majorité qui se dit républicaine, qui témoigne sa confiance au ministère! Croit-on que cela contribue à dissiper les équivoques, à simplifier une situation et à tranquilliser les esprits? Qu'on prenne toutes ces motions sur la presse: il y a une proposition de M. Naquet, une proposition de M. Lisbonne, une proposition de M. Madier de Montjau, des projets d'abrogation, des projets de codification, de graves réunions de commissions, des rapports de toute sorte reprenant la question au déluge, à la déclaration des droits de l'homme, et tout cela pour arriver à quoi? Le résultat est sans doute absolument nul, et ce n'est pas moins une agitation irritante, provocante, une sorte d'assaut décousu, organisé contre tout ce qui existe. Eh bien, c'est cette confusion anarchique qui est un danger, qui affaiblit la majorité républicaine elle-même en la compromettant par des excentricités qu'elle ne réprime quelquefois qu'avec certaines condescendances, — et qui naturellement appelle la résistance, la réaction des sentimens conservateurs. C'est là en partie le secret de ce qui vient d'arriver, et la pire des choses serait encore d'exagérer, ou de dénaturer aujourd'hui ces incidens parlementaires, de parler bruyamment de défis et de conflits entre les pouvoirs publics, de se donner l'air d'entrer en guerre en répondant à un vote par des votes de représailles.

A quel propos tout ce bruit assourdissant qui s'est fait au lendemain du dernier vote sénatorial et qui a trouvé un écho jusque dans les discussions de la seconde chambre? Que le sénat se soit trompé, comme nous le croyons, qu'il ait agi avec un juste sentiment de la situation, comme le croient ceux qui ont réussi à le convaincre, il n'a point après tout dépassé son droit d'assemblée indépendante. Il était dans son droit

en votant comme il l'a fait sur la collation des grades, et si on peut discuter la décision qu'il a prise, ce n'est point une raison pour y voir un excès d'autorité ou une provocation.

Allons plus loin. Le sénat est en ce moment saisi de la loi des maires votée récemment par la chambre des députés. Qu'on le remarque bien : c'est une loi provisoire substituée à une loi provisoire, qui elle-même avait remplacé une première loi non moins provisoire de 1871, et dans l'acte législatif qui date de quelques jours on a introduit un amendement de la dernière heure prescrivant une réélection générale des municipalités. Supposez que le sénat, regardant de plus près cette combinaison improvisée, se dise qu'en fin de compte il serait plus naturel, plus régulier, d'ajourner l'élection, c'est-à-dire une crise d'agitation locale toujours fatigante pour le pays, jusqu'après la loi organique des municipalités; supposez qu'il écarte une disposition que le gouvernement n'avait pas proposée, qu'il ne soutient aujourd'hui que parce qu'il l'a acceptée au dernier instant dans la chambre des députés; supposez tout cela, est-ce que cet acte tout simple de maturité et de prudence passera aussi pour un abus de pouvoir, pour un défi, pour le témoignage redoublé d'une préméditation d'hostilité? Est-ce que ce sera encore un conflit? Mais alors comment en vérité comprend-on le régime constitutionnel et parlementaire? Est-ce qu'en organisant deux chambres, on s'est figuré qu'elles seraient toujours du même avis, que l'une ne devait être que l'écho de l'autre? Elles existent précisément, ces deux chambres, pour avoir quelquefois des opinions différentes, pour se contrôler, pour se corriger mutuellement, parce qu'elles n'ont ni la même origine, ni la même composition, ni le même tempérament. S'il en était autrement, il aurait mieux valu dire dans la constitution qu'on créait un pouvoir exécutif et un sénat, mais que sénat et pouvoir exécutif étaient mis au monde pour sanctionner et promulguer les volontés souveraines d'une majorité de la seconde chambre conduite par quelques meneurs pleins du sentiment de leur omnipotence. Ce n'est pas sérieux, et, avant de parler de conflits, nous attendrons des témoignages plus décisifs de l'hostilité systématique du sénat. Au lieu de tant s'agiter et de s'emporter si vivement contre des difficultés qui n'ont rien d'extraordinaire, les chefs de la majorité de la seconde chambre auraient bien mieux fait de hâter la préparation du budget présenté depuis cinq mois; ils feraient bien mieux aujourd'hui de prendre leur parti de voter ce budget, au lieu d'avoir l'air de se ménager une session supplémentaire comme un moyen de prépotence sur le gouvernement.

Si l'on avait pu croire à une marche rapide et foudroyante de la guerre allumée en Orient entre les Serbes et les Turcs, on serait un peu détrompé. Rien de décisif n'apparaît encore. Il est certain que les événements se déroulent avec lenteur, dans une obscurité que les dépêches répandues à profusion de tous côtés ne contribuent pas à éclaircir.

Serbes et Monténégrins ont-ils les avantages qu'ils s'attribuent régulièrement à l'aide du complaisant télégraphe? Les Turcs sont-ils victorieux comme ils ne cessent de le dire dans leurs dépêches officielles? Le fait est que ceux-là mêmes qui sont dans le pays semblent ignorer la vérité. Il y a seulement une circonstance à peu près saisissable et évidente. Si les Turcs ont fait jusqu'ici peu de progrès, ils ne reculent pas, et leurs forces paraissent grossir de plus en plus. Les Serbes, de leur côté, et c'est là ce qu'il y a de grave dans une guerre de nationalité et d'indépendance, les Serbes n'avancent pas. Ils n'ont pas seulement suspendu le mouvement offensif par lequel ils avaient inauguré la guerre, ils ont visiblement rétrogradé de toutes parts, ils sont réduits à une défensive pénible, et les inquiétudes qui règnent à Belgrade, les craintes d'une révolution qui menacerait le prince Milan, sont les symptômes d'une situation qui s'aggrave de jour en jour, qu'un coup d'éclat militaire pourrait seul relever.

Ces événemens qui suivent leur cours sanglant et obscur resteront-ils circonscrits en Orient, ou sont-ils destinés à n'être que le signal d'événemens bien plus graves encore, d'une lutte plus étendue et plus redoutable pour l'Europe? Tout dépend sans doute de la vraie pensée des principales puissances, et jusqu'ici évidemment les plus grands cabinets, les plus intéressés aux affaires d'Orient, tout en acceptant la perspective d'une intervention diplomatique à un moment donné, semblent surtout avoir la préoccupation de limiter l'incendie, de maintenir la question dans les limites d'un arrangement possible et pratique. Le prince Gortchakof l'écrivait le mois dernier au comte Schouvalof dans une dépêche qui vient d'être publiée en Angleterre. « En ce moment, comme il y a huit mois, nous ne voyons pas de raison pour désirer une crise décisive en Orient, parce que les affaires ne sont pas suffisamment mûres pour une solution. » Lord Derby, dans un discours récemment adressé à une députation conduite par M. Bright, et dans sa correspondance qui vient d'être mise au jour, ne témoigne que des pensées de paix, et la vigoureuse attitude de l'Angleterre est certainement une des plus sérieuses garanties. La guerre, on ne la veut pas; la paix peut être difficile, elle n'est point au-dessus de la volonté de puissances résolues à la maintenir.

C'est un jeu du hasard qui a fait coïncider dernièrement, à quelques jours d'intervalle, l'arrivée et la réception officielle de deux nouveaux ambassadeurs étrangers en France, M. le comte Félix de Wimpfen, représentant de l'empereur François-Joseph d'Autriche, et M. le général Cialdini, représentant du roi Victor-Emmanuel. Autrefois, pour le vieux prince de Metternich, l'Italie n'était qu'une « expression géographique, » elle n'existait pas pour la diplomatie, ou du moins elle s'appelait de toute sorte de noms, le Piémont, la Toscane, Modène, les Deux-Sicules; maintenant elle porte son nom national d'Italie, elle a son ambassadeur à la

cour de Vienne de même que l'Autriche a son ambassadeur à la cour du Quirinal, et les représentans des deux souverains marchent de pair dans les pays étrangers, à Saint-Pétersbourg comme à Londres. M. de Wimpfen vient de Rome pour remplacer le comte Apponyi, qui a quitté Paris il y a peu de temps et est allé mourir à Venise, dans cette paisible et italienne Venise où se rencontraient l'an dernier avec une affectueuse courtoisie l'empereur François-Joseph et le roi Victor-Emmanuel. Que d'événemens, de révolutions et de guerres représentent ces simples faits, qui auraient été impossibles il y a moins de vingt ans, qui ne sont plus même remarqués aujourd'hui tant ils sont naturels ! Nulle part mieux qu'en France les nouveaux représentans de l'Autriche et de l'Italie ne peuvent être à l'aise, puisque entre les trois pays il y a bien des intérêts communs, surtout l'intérêt de la paix, et que rien ne les sépare désormais dans les conflits du monde. M. le comte de Wimpfen passe pour un diplomate à l'esprit tout moderne, libre et ouvert, il a été accueilli par M. le président de la république avec une cordialité particulière qu'il retrouvera sans nul doute dans la société parisienne. M. le général Cialdini a été reçu par M. le maréchal de Mac-Mahon comme un ancien compagnon d'armes, il s'est plu à réveiller les souvenirs de Magenta, de ces luttes généreuses d'autrefois communes à l'Italie et à la France, et cette réception a offert à M. le président de la république lui-même l'occasion de rappeler à son tour le temps où il a connu le roi Victor-Emmanuel sur le champ de bataille.

Lé général Cialdini n'est pas précisément de l'ordre des diplomates. C'est un personnage tout militaire, un vrai soldat, à l'esprit hardi, au courage impétueux, et dont la carrière reflète en quelque sorte les agitations de l'Italie nouvelle. Il a passé par tous les hasards des révolutions et de la guerre. Né dans le pays de Modène vers 1813, il était, avant d'avoir vingt ans, en 1831, émigré à Paris, où il revient aujourd'hui ambassadeur. Il a commencé sa vie de soldat en Portugal comme simple grenadier dans un régiment du roi dom Pedro combattant pour la couronne de sa fille dona Maria contre dom Miguel. Il a servi en Espagne pendant la guerre civile, d'abord dans le corps auxiliaire des « chasseurs d'Oporto, » puis dans l'armée régulière de la reine Isabelle : il était alors avec un de ses compatriotes destiné comme lui à devenir général italien, Manfredo Fanti, et avec le malheureux Génois Borso di Carminati, qui a été fusillé depuis dans les guerres civiles espagnoles. Enrico Cialdini n'avait pas tardé à se signaler par sa vigueur et à s'élever ; il avait attiré l'attention du général Narvaez, et il a même été un des organisateurs de la « garde civile, » de la gendarmerie espagnole. Il était lieutenant-colonel en 1848, lorsque la première guerre de l'indépendance italienne le rappelait dans son pays. Il fut avec d'Azeglio un des blessés de Vicence, et la blessure qu'il avait reçue était tellement grave qu'on désespérait de sa vie. Peu de mois après, placé à la tête d'un régiment pié-

montais, il se retrouvait, malgré d'horribles souffrances, au plus épais de la mêlée de Novare. Après la triste journée, il restait définitivement dans l'armée piémontaise, et depuis il n'a cessé de grandir dans la guerre de Crimée, dans la guerre de 1859, où il conduisait une division à Palestro. C'est lui qui en 1860 avait mission d'envahir les Marches et d'aller en finir avec la dernière résistance du roi de Naples par le siège de Gaëte. En 1866 enfin, il avait le commandement d'un corps considérable de l'armée italienne qui devait essayer de pénétrer dans le quadrilatère par le bas Pô, tandis que l'armée principale attaquait de front par la ligne du Mincio. Le général Cialdini s'est trouvé ainsi mêlé en combattant plein de feu à toutes les luttes d'où est sortie l'Italie nouvelle.

Aujourd'hui il a le premier grade de l'armée, il est sénateur, il n'a jamais été ministre, quoiqu'il ait été chargé dans une circonstance difficile, au moment de Mentana, en 1867, de former un cabinet. Sans s'être engagé bien avant dans la politique, sans paraître même avoir un goût prononcé pour le pouvoir ou pour les luttes parlementaires, il est intervenu néanmoins quelquefois avec l'éloquence virile d'un soldat parlant avec éclat de ce qu'il sait. Il y a eu des jours où il a été un orateur. C'est dans tous les cas un esprit assez élevé, assez pénétré des intérêts supérieurs de son pays pour comprendre l'importance des relations permanentes, intimes de la France et d'Italie. Ce que M. Nigra a commencé, ce qu'il a poursuivi depuis seize ans, à travers bien des difficultés, dans une mission qui n'a laissé à Paris que d'heureux et affectueux souvenirs, le général Cialdini le continuera sans nul doute, et du reste c'est lui-même qui a dit à M. le président de la république, dans son audience de réception, qu'il avait l'ordre de « continuer l'œuvre de son prédécesseur. » Ce qui s'est passé depuis quelques mois, depuis que M. Nigra a été appelé à Saint-Petersbourg, est un changement de la représentation italienne à Paris, ce n'est point un changement de l'ancienne politique que les deux gouvernemens viennent au contraire de confirmer en s'entendant pour transformer leurs légations en ambassades. M. le marquis de Noailles était naturellement désigné pour être notre ambassadeur à Rome comme il était notre ministre. M. le duc Decazes a été un moment menacé, il est vrai, d'être pris à partie par les légitimistes du sénat ou de la chambre des députés pour cet acte de cordialité à l'égard de l'Italie et du roi Victor-Emmanuel. Il n'échappera peut-être pas à une interpellation ou à quelque question indiscrète à l'occasion du budget; il aura facilement raison de ce dernier feu d'hostilité, et notre sympathique ambassadeur à Rome fera le reste en travaillant en Italie, comme le général Cialdini à Paris, au maintien, à l'affermissement d'une fructueuse amitié entre deux pays unis par tant de souvenirs, si bien faits pour marcher d'accord au milieu de toutes les broussailles de la politique européenne du moment.

Voilà l'Espagne revenue au point où elle était il y a huit ans, avec une cruelle expérience de plus toutefois, avec d'amers souvenirs, de douloureux enseignemens et bien des ruines accumulées qu'il s'agit maintenant de réparer. Si quelque chose pouvait rendre plus sensible cette évolution, ce retour de la péninsule sur elle-même, c'est la rentrée de la reine Isabelle, qui vient de quitter la France, où elle avait trouvé une hospitalité qu'elle a payée par sa fidélité à notre pays, par ses préférences constantes pour Paris. Isabelle II est partie pour Santander, où son fils, le roi Alphonse, est allé l'attendre avec ses principaux ministres. Déjà la reine Marie-Christine, l'aïeule du roi, était à Madrid ou à l'Escorial. C'est la restauration complète de la royauté espagnole, mais cette fois d'une royauté rajeunie, éclairée par les événemens, représentée par un prince de moins de vingt ans, à l'esprit libéral et bien intentionné. La restauration du jeune roi n'était pas la chose la plus difficile. Il y avait à restaurer la paix intérieure troublée par la guerre civile, presque l'intégrité du pays, les institutions parlementaires perdues dans les convulsions.

Que l'Espagne ne soit point encore au bout de sa tâche, on ne peut guère s'en étonner; elle est du moins dans la bonne voie, puisque après la paix reconquise par la défaite des carlistes elle a retrouvé un régime de libre délibération. Hier encore, les chambres étaient réunies à Madrid; elles viennent à peine de se séparer après une longue et laborieuse session, après avoir voté une constitution, une liberté religieuse relative, des mesures financières et une loi sur l'abolition des *fueros* basques, dont l'exécution n'est point aujourd'hui la difficulté la moins sérieuse pour le gouvernement. Le cabinet de Madrid, ou pour mieux dire le président du conseil, M. Canovas del Castillo, a tout fait, il est vrai, pour adoucir cette loi en la limitant à la suppression des privilèges les plus exorbitans qui exemptaient les provinces basques du recrutement militaire et des impôts généraux. Telle qu'elle est cependant, elle excite dans les provinces du nord une émotion profonde, qui se traduirait peut-être en de nouveaux troubles, si de vigoureuses mesures militaires n'étaient déjà prises. Les provinces basques paient aujourd'hui la rançon de leur participation à la guerre carliste; elles se soumettront sans doute avec le temps, avec un bon gouvernement respectant autant que possible leurs habitudes, leur autonomie administrative. C'est là toutefois un des embarras du moment dans cette restauration espagnole que M. Canovas del Castillo a si habilement et si heureusement dirigée jusqu'ici, que nul mieux que lui ne peut conduire jusqu'au bout.

CH. DE MAZADE.

MON ONCLE BARBASSOU

SECONDE PARTIE (1).

XI.

Je n'attendis point longtemps du reste, car deux jours plus tard, comme j'étais encore dans ma chambre, j'aperçus venir une calèche. Une dame qui me parut fort belle et fort élégante l'occupait toute seule. Sur le siège, près du cocher, une femme de chambre; derrière, deux domestiques de haut style dans leur livrée de voyage. La voiture s'arrêta. Au bruit des roues sur le sable, la fenêtre de mon oncle s'ouvrit.

— Hé! bonjour, ma chère, s'écria-t-il.

— Bonjour, capitaine! répondit la dame; vous voyez que l'on ne vous oublie pas, ingrat!

— Je vous en remercie; de mon côté aussi je ne suis pas plus oublieux.

— C'est fort bien, reprit la dame; mais vous ne descendez pas pour me donner la main? Vous êtes galant!

— Comment donc, dit mon oncle, j'accours!

— J'avoue que je demeurai un peu intrigué à la vue de cette voyageuse, dont le grand air ne me rappelait aucune de mes tantes. Barbassou-Pacha avait-il contracté un nouvel hymen depuis son testament? Par discrétion, je me tenais coi pour ne point gêner les effusions; mais comme en sortant de chez lui mon oncle passait devant ma porte, il me dit :

— André, viens-tu?

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} août.

Je le suivis. Nous arrivâmes au moment où la dame montait les marches du perron d'un pas alerte.

— Trop tard, capitaine! Je ne pouvais pas rester là clouée dans cette voiture.

Ce reproche n'empêcha point qu'ils ne se serrassent les mains avec une joie très vive. Puis, comme je survenais :

— Embrasse ta tante Eudoxie, me dit mon oncle avec sang-froid.

Ainsi renseigné, j'embrassai ma tante, et j'avoue qu'en l'embrassant je ne pus me défendre d'un sourire en me rappelant ce mot sacramentel.

— Eh quoi! c'est André?.. s'écria-t-elle. — Oh! pardonnez-moi, monsieur, reprit-elle bien vite; ce mot de familiarité m'échappait, au souvenir du bel enfant d'autrefois.

— Mais tenez-le pour bien dit, je vous en supplie, madame, répondis-je.

— Oh! non, si vous m'appelez madame.

— Qu'à cela ne tienne, *ma tante*; je serai charmé de revenir au passé pour vous obéir.

— Eh! bien, *mon neveu*, ajouta-t-elle en riant, donnez ordre qu'on ait soin de mes gens et entrons!

Tout cela avec le ton dégagé des plus nobles façons, et si bien avec l'aisance suprême d'une femme habituée au plus grand monde, que j'en restai un instant presque intimidé. Mes impressions d'enfant ne m'avaient laissé que le souvenir confus d'une jeune femme aimable, séduisante, telle que je pouvais la juger à cet âge, et ma tante m'apparaissait soudain sous un aspect que je n'avais point prévu. A coup sûr, je ne l'eusse jamais reconnue, bien que le temps n'ait guère altéré la beauté de son visage.

Pour te faire son portrait à nouveau, imagine une femme d'environ trente-cinq ans, bien qu'elle en ait quarante-deux sonnés. Un embonpoint, un peu marqué peut-être, mais qui cependant ne lui ôte rien de sa grâce, car elle est grande, ajoute encore à ses airs de patricienne. Le port de tête haut, le regard assuré, profond, tout en elle révélerait une femme supérieure, n'était une extrême simplicité d'allures qui lui semble naturelle. Un son de voix velouté malgré la décision de sa parole; un léger accent chanté qui lui donne tout à fait la désinvolture d'une grande dame russe. Telle est ma tante. Mon oncle lui avait offert son bras pour entrer dans le château. Dès que nous fûmes au salon :

— Ah ça! vous allez m'expliquer bien vite quelle est cette histoire de trépas qui m'est venue par un notaire, dit-elle en défaisant son chapeau. — Voilà six mois que je me crois veuve!

— Vous pouvez voir qu'il n'en est rien, répondit mon oncle.

— C'est agréable! s'écria-t-elle en riant et en lui tendant une seconde fois la main. — Encore une de vos originalités, sans doute!

— Pas du tout, ma chère; voici André qui pourra vous dire que j'ai positivement passé pour mort, et qu'il a porté mon deuil... Il a même hérité de mes biens.

— A quelque chose malheur est bon! reprit-elle; mais comment vous a-t-on descendu au tombeau par erreur? cela m'intrigue.

— J'étais en Abyssinie...

— Ici près! dit-elle en l'interrompant.

— Oui, reprit mon oncle. Un ami qui voyageait avec moi est resté en route, pendant que j'allais en avant; il est mort si maladroitement que, comme il avait avec lui mes bagages, mes papiers ont servi à dresser son acte de décès. Ce n'est qu'à mon retour ici que j'ai su, cinq mois plus tard, que j'étais tenu pour défunt... Vous voyez comme c'est simple.

— En effet, dit ma tante, ces choses-là arrivent à tout le monde! Cela vous apprendra à ne plus m'emmener dans vos voyages... Est-ce aussi à cause de cette promenade en Abyssinie que je ne vous ai pas vu depuis deux ans?... Restez, monsieur mon neveu, ajouta-t-elle en riant, c'est instructif une scène de ménage; cela forme... Allons, répondez, capitaine.

— Deux ans?... répliqua mon oncle. Est-ce qu'il y a vraiment deux ans?

— Consultez vos papiers de bord, si on ne les a pas enterrés avec votre ami.

— Pardonnez, chère Eudoxie, j'ai eu tout ce temps d'immenses affaires...

— Oui, reprit ma tante, on les connaît vos grandes affaires, et j'en ai appris de belles! Savez-vous ce que m'a dit lord Clifden, à Pétersbourg, il y a trois mois, en me complimentant sur mon deuil de veuve? — qui m'allait fort bien, soit dit en passant; — il m'a affirmé que, de votre vivant, vous aviez été bigame.

— Comme c'est vraisemblable! exclama mon oncle avec aplomb.

— Il m'a déclaré vous avoir vu à Madras avec une Espagnole, jolie, et jeune, perfide que vous êtes! laquelle se parait ouvertement du nom de señora Barbassou. — C'était bien la peine de m'enlever pour me traiter ainsi!

— Lord Clifden vous a fait une histoire, ma chère, et c'est un très mauvais plaisant. J'espère que vous ne l'avez pas cru.

— Ma foi, vous êtes un si grand original! répondit-elle en riant.

— Et vous, reprit mon oncle, dont le sang-froid n'avait point été un instant ébranlé, qu'avez-vous fait?... Où étiez-vous?..

— Oh! s'il me fallait remonter au jour de votre départ, je m'y

perdrais, répondit ma tante. Il y a un an, à cette époque, j'étais dans mes terres de Crimée, où je me suis ennuyée cinq mois; puis j'ai passé l'hiver à Pétersbourg, le printemps à Corfou, où j'eus l'avantage d'avoir toutes mes aises pour vous pleurer. Enfin j'étais à Vienne depuis deux mois, lorsque, il y a huit jours, j'ai reçu de mon intendant la lettre où vous me faisiez l'honneur de m'apprendre votre résurrection, en même temps que votre désir de me voir. — Vite j'ai fait mes visites d'adieu, et me voilà. Maintenant, ajouta-t-elle en lui tendant un plaid, si vous voulez bien me permettre de me défaire de ces habits de voyage, vous mettrez le comble à mes vœux.

— Je vais vous conduire à votre appartement, répondit mon oncle.

— Mon neveu, dit-elle, en me faisant une révérence, préparez-vous à servir mes caprices, j'en ai beaucoup quand j'aime... A votre tour : tenez-vous-le pour dit!

Ils sortirent, et je demeurai tout étonné de leur mutuel accueil. Tu comprends déjà l'effet que devait me produire ma tante, et je n'étais pas moins surpris de ce que je découvrais aussi de nouveau chez mon oncle. Un changement complet s'était opéré. Il ne jurait plus; son langage, ses manières avaient repris tout à coup la correction la plus mondaine, sans contrainte, sans embarras et avec une mesure si naturelle, qu'elle eût révélé véritablement la plus longue pratique des salons. Il n'avait point bronché. Sa galanterie franche n'avait rien d'appâté; c'était un autre homme, et il était évident que ma tante Eudoxie de Cornalis n'avait jamais connu que cet homme-là.

— Eh bien! comment trouves-tu ta tante? me demanda-t-il, comme il rentrait au bout de cinq minutes.

— A ravir, mon oncle, et gracieuse au possible!

— Attendais-tu par hasard une guenon? s'écria-t-il.

— Certes, non! répondis-je. Mais ma tante pouvait être la beauté même, sans posséder ce caractère et ces qualités d'esprit que je lui soupçonne.

— Oh! tu ne peux guère encore la juger, reprit-il négligemment. Tu verras cela plus tard; c'est une femme!

Ma tante ne redescendit qu'au déjeuner. A son entrée, il y eut comme une sorte de rayonnement joyeux dans la salle, ordinairement peuplée de mon oncle et de son neveu. Mon oncle, à coup sûr, ressentit la même impression que moi, car, se penchant de mon côté avec son superbe flegme, il me dit à mi-voix :

— Vois-tu déjà comme cela meuble!

Ma tante s'assit, et, tout en ôtant ses gants, promena son regard

sur la table, sur les crédences, sur les gens et sur l'arrangement de la salle.

— François, dit-elle au vieux valet de chambre de mon oncle, envoyez-moi, je vous prie, le jardinier à quatre heures, ainsi que le maître d'hôtel que je ne vois point là.

— Le maître d'hôtel, répliqua mon oncle, c'est moi.

— Parfait! mes complimens, reprit-elle, j'aurais dû m'en douter.

— Il me semble cependant que je m'en tire bien. Est-ce que ce mobilier nouveau n'est pas de votre goût?

— Il est très beau, au contraire, et j'y reconnais votre passion de brocanteur de belles choses; mais il y manque la vie animée.

— Qu'est-ce que c'est, je vous le demande, que ces grands vases, ouvrant à la poussière des bouches immenses?

— Ces mandarins! dit mon oncle, ils viennent de chez l'empereur de la Chine.

— Ah! les hommes! s'écria ma tante en riant; ils seraient dans le paradis qu'ils oublieraient de contempler l'Éternel! — Mais, capitaine, mon époux et seigneur, à quoi vous sert donc d'avoir des serres pleines de fleurs, si vous n'en réjouissez pas vos yeux?

Le déjeuner fut charmant, enjoué. Tout en devisant, d'un signe, ma tante donnait ses ordres à François pour ces mille soins qu'une femme seule sait inventer, et, comme par enchantement, mon oncle trouvait tout sous sa main : avant qu'il eût le temps de demander à boire, son verre était rempli. Nous n'avions jamais été servis de la sorte. Quand nous eûmes quitté la table :

— Allons faire un tour de parc, dit ma tante.

Elle prit mon bras, nous partîmes. Je ne te ferai point un récit de cette promenade pendant laquelle, ma tante et moi, nous achevâmes de cultiver notre connaissance; nous fûmes bientôt en grande sympathie. Avec un tact suprême, et sans paraître y toucher, au bout d'un quart d'heure, par des questions discrètes, elle m'avait amené à tout lui raconter de moi, depuis *a* jusqu'à *z*, mes études, mes goûts, y compris bien entendu mes fredaines de garçon, qui la firent plus d'une fois sourire. J'en exceptai pourtant, tu le penses, les révélations sur ma vie de pacha. Mon oncle marchait près de nous, nous laissant causer; on eût dit vraiment qu'il reprenait son train marital, interrompu la veille, sans qu'aucun incident appréciable en eût troublé le cours. A un moment, nous passâmes devant le sentier qui mène à la maison turque.

— Ah! entrons à El-Nouzha! dit ma tante.

A ce mot, je jetai vers mon oncle un regard de détresse; lui, ne sourcilla point.

— La porte de communication est condamnée, dit-il; Kasre-El-Nouzha est loué.

— Loué! s'écria-t-elle; à qui donc?

— A un grand personnage, un ami de Constantinople, Moham-med-Azis, vous ne le connaissez pas.

— Ingrat! reprit-elle en riant, c'est ainsi que vous gardez le culte de mon souvenir.

Elle n'insista pas. Tu devines si je respirai.

Au bout d'une heure de promenade à travers le parc, ma tante Eudoxie avait achevé ma conquête. Pourtant, bien que tout en elle excitât ma curiosité, je l'avais peu interrogée, ne voulant point, par convenance féminine, faire mine de tout ignorer de son existence, situation en effet bizarre pour un neveu. Elle me sembla très disposée à me répondre sans détour et à me traiter en camarade. Ce qui me surprenait par-dessus tout, c'était l'attitude de mon oncle, qui ne m'avait jamais plus parlé d'elle que de ma tante Cora des Grands-Palmiers. Il régnait entre eux le ton affectueux des meilleurs ménages; ils évoquaient le passé, et je découvrais que leurs liens n'avaient jamais été relâchés, malgré les procédés mahométans de mon oncle, dont elle semblait vraiment n'avoir aucun soupçon. J'apprenais qu'elle l'avait suivi, à son bord, dans beaucoup de ses voyages, que, il y a deux ans, il avait demeuré six mois chez elle à Corfou. — Quant à lui du reste, il causait, avec l'innocence parfaite d'une âme si simple que j'en venais à la conviction qu'il devait se trouver aussi bien en règle avec ses autres hymens, et qu'il n'eût point été plus embarrassé avec ma tante Van-Cloth, si par hasard elle fût survenue.

Comme nous rentrions au château, ma tante me pria de faire porter quelques lettres à la poste. J'allai chez elle pour les prendre; elle avait eu le temps déjà d'en écrire une demi-douzaine pour tous les pays. Tandis qu'elle les cachetait, j'examinai les mille objets dont elle avait déjà meublé son boudoir : des fleurs dans les vases, des livres, des albums sur la table; sur la cheminée, quelques portraits dressés sur de petits chevalets dorés, parmi lesquels une miniature admirable, tête d'homme jeune, superbe, en costume turc brodé d'or, coiffé d'un fez orné d'une aigrette de pierreries.

— Reconnaissez-vous ce monsieur? dit ma tante, comme je me penchais pour regarder de plus près.

— Quoi? m'écriai-je, serait-ce mon oncle?

— En personne, dans ses atours de grand mamamouchi; c'est une fière rareté! car vous savez qu'il a les idées turques là-dessus : « on ne doit pas laisser prendre son image. »

— C'est ma foi vrai! dis-je. C'est le premier portrait de lui que je vois.

— J'ai tout lieu de croire qu'il est l'unique, reprit-elle en riant; c'est la plus laborieuse victoire que j'aie jamais remportée sur lui.

Nous nous mîmes à parler de mon oncle, de ses originalités, mêlées à des facultés si rares. Elle me raconta certains traits de sa vie qui ne dépareraient point les légendes de quelque héros d'autrefois, entre autres, l'histoire de leur mariage; la voici en trois mots :

Ma tante, descendante d'une des plus grandes et des plus riches familles grecques, habitait avec son père un château de Thessalie, pays en partie mahométan. Pendant les fêtes du Baïram, les Turcs commencèrent un massacre de chrétiens qui se prolongea trois jours durant. Quelques familles, réfugiées dans une église, s'y étaient fortifiées et se défendaient désespérément avec leurs serviteurs. Déjà les assassins avaient brisé la porte du sanctuaire, tout allait être égorgé, quand soudain un homme arrive au galop, à peine suivi de quelques soldats. Il frappe de son cimenterre, à coups redoublés, en plein dans la foule. Il atteint le portail, faisant cabrer son cheval sur les dalles; il tue et terrifie. Les chrétiens sont sauvés! Ce cavalier, ce cimenterre,... c'était mon oncle, qui commandait alors la province. Les malheureux échappés à la mort le pressent, l'entourent; les filles et les femmes embrassent ses genoux. Ma tante était parmi les éplorées, elle avait quinze ans, elle était belle comme le jour. Tu devines si son imagination fut saisie à la vue de ce superbe sauveur. Mon oncle de son côté avait reçu le coup de foudre en contemplant tant de beauté. Ayant à juger et à punir les rebelles, il établit son quartier général dans le château des Cornalis. Il fait tomber vingt têtes, et demande la main d'Eudoxie, que, malgré la reconnaissance, le père refuse d'accorder à un général turc. Désespoir des amans, ils se séparent, en échangeant des sermens d'amour éternels. — Bref, après trois mois de correspondances et d'entrevues secrètes, Barbassou-Pacha enleva Eudoxie de Cornalis et l'épousa aussitôt après. Ce fut à la suite de cette circonstance que, converti par l'amour, et encore une fois disgracié du reste pour avoir trop bien exercé la justice en faveur des chrétiens, mon oncle quitta pour la dernière fois le service du sultan. Le pardon des Cornalis s'ensuivit; alors aussi il obtint du pape le titre de comte du saint-empire.

Tout cela t'explique comment ma tante, héritière de grands biens, possède de son chef une fortune des plus indépendantes.

XII.

Je n'ai guère eu le temps de t'écrire, mon cher Louis. Nous vivons en famille depuis une quinzaine de jours, et, pendant ces quinze jours, Férouzat s'est entièrement modifié. Ma tante Eudoxie est en effet très *meublante*, ainsi que l'avait annoncé mon oncle, et

elle apporte parmi nous une animation des plus attrayantes. Ses manières ont tout naturellement introduit dans notre cercle d'amis un petit fonds d'étiquette, qui n'exclut point les libertés de la villégiature, ni ce certain laisser-aller élégant qui est une des grâces des gens de bonne compagnie. Comme il était à prévoir, ma tante, fort liée autrefois avec le docteur Morand, ne pouvait manquer de se prendre de très vive amitié pour M^{lle} Geneviève; il en résulte que M^{lle} Geneviève et les enfans passent à peu près toutes les journées au château. Le soir, nous avons des *raouts* auxquels est convié l'élément jeune du voisinage; ma tante, excellente musicienne, organise des concerts, et le tout se termine parfois par des sauteries. Je gagne à ces distractions mondaines une plus grande netteté de vues dans l'analyse de ma vie orientale, enveloppée plus que jamais du plus profond mystère. J'ai inventé un important travail de botanique sur la flore de Provence, pour justifier des excursions quotidiennes, qui aboutissent naturellement à El-Nouzha. On sait du reste que je visite quelquefois son excellence Mohammed-Azis, mais avec la discrétion que commande le respect d'une grande infortune. Nul ne jase même plus sur le ministre exilé, il est reconnu « qu'il s'enferme comme un ours, » et voilà tout.

Ma tante est décidément une femme. Rien de plus gracieux que le ton de nos causeries; c'est à la fois de sa part une sorte de gâterie maternelle et de camaraderie. Le souvenir de l'enfant qu'elle faisait sauter sur ses genoux ne s'était point effacé dans son esprit, et, bien que depuis ce temps j'eusse oublié jusqu'à son existence, mon affection, pour être toute neuve, n'en est pas moins sincère; puis, te l'avouerai-je, élevé dans l'isolement du collège ou des écoles, je me sens tout heureux de ces joies du *home* qui m'étaient tout à fait inconnues.

Comme tu le devines, ma tante est au courant des fameux projets de mon oncle : elle connaît Anna Campbell, la *filleule* du pacha. Il faut l'entendre le railler sur ce parrainage, — de par lequel elle prétend que le capitaine est rentré dans le giron de la foi, sans s'en douter; — elle me dit qu'Anna est charmante. Ainsi choyé, je vis du reste à ma guise, parfois occupé tout le jour dans la bibliothèque. Je dois ajouter pourtant que ma tante, fine comme l'ambre, commente à sa façon mes fréquentes absences du château.

— André, me demanda-t-elle l'autre jour en riant, votre *botanique*... est-elle brune, ou blonde?

— Blonde, ma tante ! ai-je répondu en riant comme elle.

Au milieu de tout cela, le pacha, toujours pareil à un dieu de l'Olympe, poursuit sa carrière avec le calme dont il ne se départ jamais. Il y a deux jours, il nous est tombé Rabassu, son lieutenant,

Rabassu que mon oncle appelle « l'auteur de sa mort. » Il ramène de Zanzibar la *Belle-Virginie*, avec une cargaison de cannelle, car tu sais, nous faisons, ou plutôt *je fais* encore le commerce des épices. Je suis devenu la raison sociale, il faut que je liquide les derniers marchés. Rabassu a appris dès son entrée à Toulon la résurrection de Barbassou-Pacha. Il est accouru tout penaud, et tremblait positivement, en abordant le capitaine, à la pensée de la bourrasque qu'il allait essayer; mais tout s'est très bien passé. Au premier balbutiement d'explication, mon oncle l'a interrompu par une gourmade amicale, et s'est contenté de le persifler sur sa crédulité naïve. Seulement l'incident a réveillé l'affaire des chameaux. — Où sont-ils? — Le capitaine les a annoncés au jardin zoologique de Marseille, son honneur est engagé; il veut qu'on les lui retrouve. Je suis de son avis : mon héritage est incomplet. Des lettres très pressantes viennent d'être envoyées à son ami Picklock et au commandant d'Aden. — S'il le faut, sommation sera faite à l'Angleterre. — Il est évident qu'elle est responsable.

Dans ma prochaine épître, je te raconterai ce qu'il y a de nouveau à El-Nouzha, depuis que j'ai suspendu ce côté de mon intéressante histoire. Il y a du progrès parmi mes houris, et leur éducation se fait. Nous marchons sur des roses.

XIII.

Comment a éclaté ce coup de foudre au moment même où je me berçais de la plus innocente quiétude?.. Il n'est possible de le comprendre qu'en remontant le cours des faits intimes que les changemens survenus à Férouzat m'avaient fait négliger. — Quel coup de foudre? — Tu vas le savoir.

Tu n'as pas oublié, je pense, la terrible alerte jetée dans El-Nouzha par la nouvelle de la résurrection de mon oncle. Cette journée de transes et d'angoisses avait été vraiment très cruelle pour mes pauvres houris, s'attendant à quelque drame turc et funèbre. Les terreurs dissipées, une recrudescence d'expansions s'était exhalée de tous les cœurs; mais, par disgrâce, je te l'ai dit, un petit détail en apparence insignifiant de cette journée devait troubler l'harmonie jusque-là si parfaite, et susciter des jalousies. Kondjé-Gul était allée au château, et une envie folle de tenter pareille escapade s'était logée dans la tête de Nazli et de Zouhra. J'avais dénoncé ma formelle opposition. Ce désir puéril s'était naturellement changé en idée fixe, du moment qu'il avait rencontré un obstacle. Dans le cercle restreint de pensées où elles se meuvent, leurs imaginations s'étaient montées. La curiosité, l'attrait du fruit défendu... Bref,

voyant leur désolation réelle, qui s'avivait encore par mille soupçons jaloux d'une préférence pour Kondjé-Gul, j'en étais presque venu à la résolution de céder une fois, lorsque ma tante arriva, ce qui coupait court à toute velléité de faiblesse.

Je me croyais donc armé d'une triomphante raison de refus; mais il en fut tout autrement. En apprenant que la femme de mon oncle était au château, elles me demandèrent à faire sa connaissance. Selon l'usage turc, elles devaient même, comme *cadines*, une visite à la femme de mon oncle, « que son titre d'épouse légitime mettait hiérarchiquement au-dessus d'elles. » Je m'en tirai en leur objectant que, ma tante étant chrétienne, sa foi lui défendait toute relation musulmane.

Mon ami, ce qui distingue particulièrement la femme turque de la femme perfectionnée par notre civilisation remarquable, c'est la forme du respect instinctif, inné, qu'elle garde toujours pour l'homme : l'homme est le maître, le seigneur, elle est sa servante, et il ne lui viendrait jamais à l'idée qu'elle pût être son égale. Le Koran, sur ce point, n'a guère modifié la tradition biblique. Malheureusement, je le confesse, j'ai dérogé dans mon ménage à la loi musulmane. Épris d'un idéal supérieur, tu comprendras, sans que je l'énonce, que mon premier soin a été d'abolir l'esclavage du harem, en inculquant tout d'abord à mes houris des principes conformes à mon titre de chrétien. Je voulais, nouveau Prométhée, animer de l'étincelle divine ces jeunes et belles barbares, encore attardées dans leurs superstitions d'Orient; je voulais élever leur âme, cultiver leur esprit, en faire mes compagnes enfin et non plus des ilotes. Je puis proclamer, avec orgueil, que j'ai en partie réussi dans ma tâche. Trois mois de ce régime ne s'étaient point écoulés que toute trace de joug avait disparu. Avec ce don de métamorphose que possède la femme et que nous ne posséderons jamais, grâce surtout aux révélations de nos mœurs, de nos usages, puisés dans des romans choisis par moi que Kondjé-Gul leur lisait pendant mes absences, et qu'elles écoutaient émerveillées, avides de tout connaître de ce monde qu'elles ignoraient, j'obtins bientôt un produit charmant. Ce mélange exotique et bizarre de grâces sultanesques s'harmonisant avec la recherche de nos grâces civilisées, ces ignorances naïves et ces intuitions de coquetterie féline, ces voluptueuses allures s'essayant à de pudibondes réserves, tout cela m'offrait le plus ravissant sujet d'études que jamais philosophe ait abordé. Cependant, je dois en faire l'aveu, l'éducation de leur intelligence ne marchait point du même pas que la culture de l'âme et les exposait encore à bien des solécismes. J'avais d'ailleurs intérêt à les tenir dans une certaine ignorance des lois absolues de notre monde.

Imbues de leurs croyances natives, leur crédulité acceptait sans hésitation tout ce qu'il me plaisait de leur raconter sur « les usages des harems de France, » et elles s'y conformaient sans prétendre à plus de science. Il n'en résulta pas moins dans leur esprit des principes d'indépendance et de volonté qui devaient naître avec l'élevation de leurs sentimens. Cette notion d'un amour plus tendre et plus vrai leur était désormais une arme contre mon autorité absolue. Heureux d'être un amant plutôt qu'un maître, je n'y perdais rien ; l'amour s'avive de ces mille jolis stratagèmes d'une femme qui aime, qui veut, ... et ne veut pas ; et moi, j'avais quatre femmes. De leur côté, n'ayant d'autre ambition, d'autre souci que de me plaire, comme à l'unique objet de leur commune flamme, chacune d'elles s'efforçait à me conquérir pour prendre avantage sur ses rivales, émulation dont je goûtais les charmes. Cependant, bien que je fisse le partage de mes tendresses avec une équité rare, je n'évitais pas toujours entre elles les querelles de jalousie. C'étaient alors des tristesses, de tendres reproches, nuages se fondant en pleurs. L'accord revenait avec ses gâtés folles ; mais tu ne sais pas ce que c'est que de tenir dans la concorde d'un parfait ménage ces imaginations mobiles, exaltées par leur soleil d'Orient, qui mêlaient leurs superstitions aux idées supérieures dont je m'efforçais de leur inculquer les notions, et qu'elles prenaient parfois à contre-sens. Tout cela produisait des originalités charmantes. Mes petits animaux devenaient femmes, et, avec le sentiment d'un amour plus réfléchi, je voyais poindre aussi des caprices de coquetterie mutine, au moindre soupçon de préférences dont elles croyaient pouvoir m'accuser.

Il faut te dire que Kondjé-Gul, réellement très intelligente, s'était mise à étudier avec beaucoup d'ardeur ; il s'ensuivit naturellement qu'elle profita mieux des leçons que les autres prenaient en se jouant. En trois mois, elle avait su passablement le français ; c'était elle qui leur traduisait les romans. De là, une supériorité qui devait déjà susciter quelques envies, n'eût été par surcroît la fameuse escapade au château, dont la folle leur faisait des récits merveilleux pour se donner des airs de favorite. Je dois ajouter aussi que Kondjé-Gul, jalouse à l'excès, laissait bien éclater parfois ses fougues ombrageuses. Hadidjé, je ne vois vraiment pas pourquoi, excitait particulièrement ses craintes. Hadidjé avait la tête fort vive. Il en résultait entre elles des froideurs ; ce n'étaient là cependant que de légers nuages sur mon azur. A la passivité du harem, j'avais substitué l'amour, — à l'obéissance, l'élan du cœur et les libres expansions.

Pourtant je dois ajouter aussi qu'en s'élevant à de plus pures notions du vrai, mes houris gardaient trop des instincts de leur race

pour ne point s'enorgueillir comme des enfans de leur situation nouvelle. Égales toutes dans leurs droits, elles prétendaient au même rang. Il en advint que Hadidjé, Nazli et Zouhra prirent à la fin ombrage de Kondjé-Gul. Kondjé-Gul avait le tort de viser à les dépasser. — Kondjé-Gul, disaient-elles, voulait faire la savante. Kondjé-Gul prenait des airs de sultane validé. — Je dois avouer que cette coquette ne s'appliquait que trop bien à leur faire sentir ses avantages, dont elle était un peu fière. Un soir, elle se mit au piano et, négligemment, joua un bout de valse qu'elle avait apprise en secret pour me faire une surprise. Tu devines l'effet. Ce triomphe acheva l'excitation des esprits; la soirée se passa en bouderies. Enfin un jour, en arrivant au harem, je trouvai Kondjé-Gul enfermée chez elle tout en larmes. L'orage, longtemps suspendu, avait fondu sur sa tête orgueilleuse : Hadidjé, Zouhra, Nazli, l'avaient battue.

J'apaisai encore les discordes au moyen d'une nouvelle déclaration de principes. La réconciliation fut scellée dans une effusion générale; mais une faction était née. Au moment où je m'y attendais le moins, Nazli, Hadidjé et Zouhra reprirent leur idée de venir en secret au château. Ce projet, toujours caressé, qui n'avait donné jusque-là qu'une suite d'escarmouches détachées, fut alors poursuivi en corps de troupes, combinant leurs manœuvres de siège avec une entente rare de hardiesse et de prudence. Leur arme, c'était la tendresse et ces mille cajoleries de femmes qui nous font presque toujours céder, de guerre lasse, à leurs plus injustes volontés. Mon ménage oriental ne marchait plus que sur des fleurs... le piège était sous la jonchée. Au bout de quelques semaines, quand je fus bien enlacé dans les rêts subtils de leurs astuces, la tactique changea avec ensemble; elles ne dirent plus un mot de Férouzat, seulement je vis bientôt s'accuser çà et là des caprices frivoles, des maussaderies soudaines, des refus inattendus.

Mes odalisques étaient civilisées.

J'étais trop bon tacticien moi-même pour me laisser déborder par ce jeu de coquetteries, dont je feignais de ne point voir l'accord. Au moindre succès qu'elles semblaient remporter sur moi, je détournais aussitôt mes attentions sur Kondjé-Gul, et la faction se débandait, se rendait tout entière à merci. Malheureusement Kondjé-Gul, confiante dans ma faiblesse pour elle, voulut tenter une victoire décisive par un grand coup d'éclat. Un de ces derniers soirs, comme elle m'avait accompagné jusqu'à la porte secrète, elle la franchit tout à coup en riant et prit sa course vers le château, en plein parc de Férouzat. Je m'élançai sur ses traces et l'eus bientôt atteinte, embarrassée qu'elle était de ses babouches et de sa robe traînante.

Je la ramenai au harem, où les autres semblaient attendre tout en émoi le résultat d'une aussi audacieuse tentative. J'appris là « qu'elle s'était vantée d'obtenir sur elles ce nouveau triomphe. » L'esclandre était publique. Après un tel acte de révolte, il fallait un exemple; je fus sévère, une scène terrible s'ensuivit. Kondjé-Gul avait trop d'orgueil pour s'humilier devant ses rivales qui se réjouissaient de sa défaite. Égarée par le dépit, emportée par sa folle tête, elle amena entre nous une brouille complète; pendant trois jours, elle resta hautaine, arrogante, acceptant sa disgrâce, sans daigner faire un pas vers une réconciliation. Inutile de te dire si Nazli, Hadidjé et Zouhra redoublèrent de tendresses et de soins.

J'en étais là, lorsque survint l'événement capital que j'ai entrepris de te narrer.

L'autre soir, j'étais au harem, Nazli et Zouhra jouaient des airs turcs sur la cithare, tandis que Hadidjé, assise à mes pieds, la tête appuyée sur ses mains croisées sur mes genoux, murmurait en chantant les paroles de chaque mélodie. Kondjé-Gul, digne et froide, dans l'attitude à la fois provocante et résignée d'une rebelle endurcie, fumait une cigarette auprès de la vérandah; mais les coups d'œil furtifs qu'elle jetait sur Hadidjé démentaient son calme affecté. Depuis l'avant-veille, nous n'avions point échangé une parole; elle s'était ce jour-là attifée avec une étonnante recherche, comme pour me faire contempler les splendeurs de mon paradis perdu : son admirable chevelure, en longues tresses, pendait un peu en désordre sous la calotte brodée de perles. En dépit d'un grand voile de gaze dont elle feignait de s'envelopper pour dérober ses attraits à mes regards profanes, son corsage mal attaché tombait juste à point pour laisser voir les délicieuses fossettes de ses épaules et les blancheurs de sa poitrine de neige. Son visage de Vénus irritée avait une expression mutine et résolue. Elle avait mis du noir sous ses yeux (ce que je proscriis) et s'était allongé les sourcils, qui se rejoignaient à la turque... La criminelle était adorable ainsi !

Tu vois donc le tableau et tu devines ma situation d'esprit. Les sons étranges de la cithare, ces vibrations pénétrantes et d'une si singulière mélancolie, ces costumes gracieux et bizarres, ce salon imprégné du parfum des fleurs dont les filles d'Orient sont toujours parées; par-dessus tout, cette atmosphère de volupté dont je ne puis te rendre le charme, enfin jusqu'à la révoltée, sombre et jalouse dans un coin du cadre, tout cela, bien que je n'en sois plus surpris, me tenait dans une sorte de béatitude de vizir satisfait que je ne saurais t'analyser, et que tu dois comprendre.

A un moment, la musique cessa.

— André, me dit Hadidjé, ne veux-tu pas venir un peu au jardin ?

— Allons ! répliquai-je, et je me levai.

Elle prit mon bras. Zouhra et Nazli nous suivirent. En sortant par la vérandah, je passai près de Kondjé-Gul; elle fit un mouvement de recul superbe, comme si elle eût craint que sa robe ne fût frôlée par moi. Et, foudroyant Hadidjé sous l'expression de son mépris, elle s'enveloppa de son voile et s'accouda sur la balustre, nous regardant partir. Il faisait ce soir-là un délicieux temps d'automne, l'air était tiède, le ciel clair étoilé. Sous nos pas bruissaient les feuilles sèches. Hadidjé voulut faire une promenade en bateau, nous allâmes vers le lac. Tout en voguant, par les éclaircies d'arbres, nous apercevions parfois Kondjé-Gul, dont la silhouette immobile se détachait, comme une ombre solitaire, devant la fenêtre illuminée du salon.

— C'est bien fait ! dit Hadidjé qui ramait avec Nazli, elle s'ennuie ! Aussi pourquoi veut-elle prétendre à des privilèges sur nous ?.. Restons ici.

— Oh ! répondit Zouhra, nonchalante sur ses coussins, pas toute la soirée, car il fait un peu froid.

— Pourquoi n'as-tu pas pris ton *feridjé*, frileuse ? reprit Nazli.

— Je vais aller le chercher si tu veux, dis-je à Zouhra.

— Oh ! non, répondit-elle vivement ; si tu nous laissais, nous aurions peur.

— Eh bien ! je vais y aller, moi, reprit Hadidjé, qui tenait à son idée. Abordons !

Nous accostâmes au plus près du château, et Hadidjé, peu rassurée malgré tout, s'éloigna en courant.

— Regarde-moi bien tout le temps, n'est-ce pas ? me dit-elle en prenant son élan.

Nous la vîmes bientôt atteindre la vérandah sans périls. Elle monta les degrés, passa devant Kondjé-Gul. Il nous sembla alors que Kondjé-Gul lui parla avec véhémence, et qu'elle lui répondit sur le même ton. Enfin elles étaient rentrées toutes deux, quand tout à coup nous entendîmes des cris perçans. Prévoyant quelque algarade entre mes deux jalouses, je m'élançai suivi de loin par Zouhra et Nazli, tremblantes de rester seules. En entrant au harem, je trouvai Hadidjé et Kondjé-Gul les cheveux épars, les vêtemens déchirés, enlacées l'une à l'autre. Kondjé-Gul s'était armée d'un petit poignard d'or qu'elle portait dans ses cheveux, elle en frappait Hadidjé. A ma vue, elle s'enfuit, et courut s'enfermer dans sa chambre.

Nous nous empressâmes auprès de la pauvre Hadidjé. Elle avait été atteinte à l'épaule et le sang coulait. Par bonheur, l'arme était trop inoffensive pour blesser grièvement, et n'étant point acérée

n'avait pu pénétrer; mais, brisée sur le coup, elle avait produit une assez large égratignure. Je fus bientôt rassuré. J'apaisai les cris, non sans efforts. Mohammed et les gens étaient accourus, je les renvoyai tous, et ayant calmé Nazli et Zouhra, j'étanchai la blessure avec de l'eau. Au bout de quelques minutes, Hadidjé, qui s'était crue morte, reprit elle-même son sang-froid et ne se plaignit plus que tout juste ce qu'il fallait pour rester intéressante. Je l'interrogeai alors. Elle nous dit que, comme elle était entrée dans le salon pour prendre un *féridjié*, Kondjé-Gul l'avait suivie, et là, s'abandonnant tout à coup à une scène de violence, elle l'avait accusée d'être la cause de sa disgrâce, lui reprochant d'hypocrites manéges pour m'accaparer. Hadidjé, suivant sa version, n'avait répondu qu'avec une extrême douceur, lorsque soudainement Kondjé-Gul, exaspérée, s'était précipitée sur elle avec son poignard.

Je connaissais trop le caractère de Hadidjé pour ajouter foi entière à tout son récit; mais il importait de couper court à de telles équipées. Le bonheur de mon ménage, jusque-là si paisible, était compromis si je n'agissais point en époux équitable et sévère. Après l'attentat commis par Kondjé-Gul, mes houris, la tête montée, réclamaient une vengeance éclatante et demandaient déjà que je la livrasse au cadi. — Le cadi, c'était beaucoup. — J'eus peine cependant à désarmer leurs rigueurs; enfin elles s'en tinrent à un châtement moins tragique, qui se bornait à l'exclusion de cette indigne compagne et à son renvoi.

De telles escapades pouvaient faire bruit au dehors et causer un scandale. Bien que je fisse la part de la passion, chez mes houris, dans ces exigences d'une exécution un peu sommaire, je ne pouvais me dissimuler qu'à tout prendre il fallait sévir, quel que fût l'embarras où me jetait cette aventure. Je promis de donner satisfaction à leur légitime courroux. Et, laissant Hadidjé aux soins de Zouhra et de Nazli, je déclarai que j'allais, à l'instant, faire subir un interrogatoire à la coupable, ... après quoi, je prononcerais la sentence.

Kondjé-Gul s'était enfermée chez elle. Je la trouvai assise sur son lit défait, et dont les coussins semblaient avoir été foulés dans un accès de désespoir et de rage : une attitude de foudroyée, le regard sombre, ses mains contractées sur ses genoux. Son visage et son cou portaient la trace des ongles de Hadidjé. Le noir de ses yeux s'était, par places, étendu sur ses joues, et l'avait toute barbouillée.

Elle ne bougea pas à mon entrée; je marchai jusqu'à elle, et avec l'accent solennel d'un juge :

— Malheureuse, ... qu'as-tu fait? lui dis-je.

Elle garda le silence et demeura immobile, les yeux fixés sur le tapis.

— Après une telle action, ne répondras-tu pas? repris-je.

— Pourquoi l'aimes-tu?.. dit-elle enfin d'un ton farouche.

— Et pourquoi t'aimerais-je, toi? répliquai-je, quand ton méchant caractère, ta jalousie, t'emportent à la désobéissance, au crime? quand tu suscites parmi nous des querelles et des discordes?

A ces reproches, Kondjé-Gul se dressa tout à coup devant moi, et me bravant en face :

— Alors tu ne m'aimes plus? s'écria-t-elle avec explosion.

Mon interrogatoire s'égarait.

— Ce n'est point l'heure de te répondre. En ce moment, je te demande compte de l'action que tu viens de commettre.

— Eh bien! si tu ne m'aimes plus, je veux que tu me l'avoues, et je mourrai! Que t'ai-je fait pour que tu me préfères Hadidjé? Elle est plus belle que moi, peut-être? Si tu me trouves laide, ajouta-t-elle avec l'accent d'un désespoir concentré, dis-le moi, j'irai me jeter dans le lac, et tu ne me verras plus!

— Mais non, je ne dis pas cela, repris-je, essayant d'arrêter cette diversion.

— Alors que me reproches-tu? Hadidjé t'aime mieux que moi peut-être?

— Il ne s'agit point des sentimens de Hadidjé ni des miens. Il s'agit de tes violences, du coup de poignard dont tu l'as frappée!

— Pourquoi m'a-t-elle dit que tu l'aimes mieux que moi? répondit-elle.

— Elle t'a dit cela?

— Oui! Et elle prétend que tu l'as juré. Moi, je ne veux pas être aimée comme une esclave. J'ai appris dans tes livres què les femmes de ton pays meurent quand elles ne sont plus aimées; si tu ne m'aimes plus, je veux mourir! Tu m'as dit que j'ai un cœur, une âme, une intelligence comme elles, et que l'amour d'une femme la fait l'égale de son maître. Oses-tu dire, ingrat, que je ne t'aime pas? Ai-je jamais été jalouse de Zouhra, de Nazli? Pourquoi cette Hadidjé serait-elle tout pour toi? Si tu ne veux plus de moi, ajouta-t-elle avec une explosion de douleur, eh bien! coupe mes cheveux, rase mes sourcils, et mets-moi avec les servantes!

En disant ces mots, elle s'était jetée à mes pieds, qu'elle embrassait comme en délire. Ses larmes ruisselaient sur ses joues, sur mes mains qu'elle couvrait de baisers. Dans le désordre de son affliction, elle avait des accens d'une si poignante détresse que, décidé à punir, je me sentais attendri malgré moi. Devant ces élans d'une passion qui ne concevait rien en dehors de sa fureur jalouse, je m'apercevais que j'essayais vainement d'éveiller en elle la con-

science de son action coupable. Elle n'écoutait, ne ressentait que le cri de sa propre douleur. — Je ne l'aimais plus et j'aimais Hadidjé! — Ces mots revenaient sur ses lèvres avec des sanglots si déchirans que, ému de pitié, oubliant mes résolutions, je ne pus me défendre de laisser échapper une parole de protestation. A peine l'eus-je prononcée :

— Est-ce vrai?.. s'écria-t-elle. Tu m'aimes; le jurerais-tu?..

Je compris mon imprudence, mais il était trop tard. Kondjé-Gul, passant de l'affliction à la joie, m'avait enlacé de ses bras. Je voulais rester sévère; comment lutter cependant par la raison contre ces éclats d'une jalousie folle? Elle ne m'écoutait pas; emportée par tout ce qu'un sentiment déraisonné peut inspirer d'effervescence, de fougues, de supplications et de plaintes, elle m'implorait. Un moment, je crus avoir enfin ramené son esprit à la réalité de notre situation et de mes justes griefs contre sa conduite.

— Eh bien! oui, dit-elle, j'ai été folle; depuis trois jours, j'aurais dû me jeter à tes pieds! Si tu savais comme j'étais malheureuse de ta froideur! Tiens, quand tu es entré tout à l'heure, croyant t'avoir perdu pour toujours, je cherchais comment j'allais me tuer; mais tu m'as pardonnée, n'est-ce pas?.. Non, ne me parle pas d'elles! reprit-elle vivement, voyant que j'allais répondre. Tu sais bien que je ne suis plus comme elles; tu as formé mon cœur pour un autre amour que celui du harem. Je ne t'aime plus comme elles, moi!.. Mais toi, tu m'aimeras comme tu voudras, comme ta servante, si c'est ta volonté. Enferme-moi pour me punir; je ne te demande rien que de te voir, que de t'aimer. Oui, j'ai mal fait de frapper cette Hadidjé; tu sais bien que je suis encore une sauvage, puisque tu me le dis souvent... Eh bien! apprend-moi tes sentimens, ta religion... Dis comment tu me veux? ajouta-t-elle enfin d'une voix si douce et si attendrie que j'en fus tout remué.

J'étais atterré de ce langage, de cette éloquence passionnée que je ne soupçonnais pas et que j'entendais sortir de ses lèvres pour la première fois. Le papillon de l'âme avait ouvert ses ailes, Psyché était née à l'amour!.. non plus à cet amour passif et vague qui n'était que l'éveil des sens et de la volupté, mais à cet amour du cœur qui est la vie, avec ses souffrances, ses joies, ses délires. Je la contemplais tout surpris, me sentant attiré par je ne sais quel charme nouveau.

Louis, que te dirai-je? Une heure après être entré chez Kondjé-Gul, notre brouille, ses jalousies, son crime, le châtement promis, tout était oublié.

Cependant, revenu à une plus exacte appréciation de ma défaite, je ne pus me dissimuler l'embarras qui allait résulter pour moi

d'une aussi étrange conduite. Il était au moins bizarre de laisser voir à mes femmes que la scène de violence et le coup de poignard reçu par la pauvre Hadidjé étaient devenus précisément une cause de réconciliation ; comment reparaitre devant la victime à qui je devais justice ? Il était vraiment impossible de montrer un tel dédain du *fas* et du *nefas*, en couronnant son attentat par un aussi incroyable pardon ; qu'allaient dire Zouhra et Nazli ? C'en était fait de mon autorité, de mon caractère.

Il fallait donc à tout prix voiler ma trop imprudente faiblesse, jusqu'à ce que les passions fussent apaisées, jusqu'au moment enfin où une démarche de Kondjé-Gul, auprès de Hadidjé, pourrait amener l'excuse d'un égarement fâcheux. Aux premiers mots que je prononçai pour faire appel à sa raison, Kondjé-Gul, toute orgueilleuse de m'avoir reconquis, se faisant une arme de ma défection même, ne voulut point entendre parler d'humiliation auprès d'une rivale ; en vain je lui représentai que ma dignité, les convenances et la justice étaient en jeu. Elle tenait à sa victoire et ne voulait rien rabattre de ses avantages. A la fin pourtant, elle comprit la gravité de ma situation.

— Eh bien ! sais-tu ? me dit-elle, voilà ce que nous ferons, et ce sera très gentil. Elles vont croire que tu m'as beaucoup grondée, et c'est bien vrai, car as-tu été méchant en arrivant ici !

— Tu ne le méritais peut-être pas ? répondis-je.

— Tais-toi ! reprit-elle avec une moue d'enfant en me mettant ses doigts sur la bouche, tu vas recommencer !.. Laisse-moi dire mon projet, qui arrange tout.

— Voyons ton projet.

— Eh bien ! tu leur diras que tu as été inexorable, et que tu m'as traitée comme une odieuse créature. Moi, j'aurai l'air encore plus fâchée contre toi. Devant elles, nous nous boudrons, nous leur ferons croire que tout est décidément fini entre nous, que tu as décidé de me renvoyer, de me faire vendre.

— Quelle idée ! lui dis-je.

— Je t'en prie !.. Cela sera si charmant, ce secret, et alors il me semblera que je suis plus aimée qu'elles.

— Parce que nous les tromperons, je suppose.

— Eh bien ! oui, s'écria-t-elle en riant, parce que nous les tromperons ! D'ailleurs, ajouta-t-elle d'un ton convaincu, tu comprends bien toi-même qu'il ne serait pas raisonnable d'agir autrement. D'abord, je te le déclare, jamais je ne demanderai pardon à cette maudite Hadidjé !

Il fallait bien accepter momentanément ce compromis, qui sauvegardait au moins les exigences du décorum. En quittant Kondjé-

Gul, je rentrai prudemment au château, de peur d'éveiller les soupçons de mes femmes. Cependant, je dois l'avouer, ce ne fut point sans quelques appréhensions que je revins le lendemain au harem; mais je fus bientôt rassuré en contemplant l'accord aimable qui régnait entre mes houris. L'absence de Kondjé-Gul, restée stoïquement enfermée, ne leur laissait aucun doute sur sa complète disgrâce et sur son renvoi certain. J'appris même que, montrant quelques marques bleuies qu'elle s'était faites, la folle avait raconté à Nazli que je l'avais battue. Hadidjé, un peu fière de sa blessure, continuait à prendre des airs intéressans en sa qualité d'héroïne principale de cette terrible tragédie. Comme en réalité ce n'était qu'une égratignure qui la faisait peu souffrir, elle ne s'en plaignait guère que pour accentuer ses caprices. Après les orages des derniers jours, la matinée se passa donc comme une idylle. L'harmonie était dans tous les cœurs : je les quittai convaincues qu'à la façon dont j'avais accompli mon grand acte de justice, elles n'avaient plus rien à redouter d'une rivale.

Satisfait de ce dénouement, qui n'avait point été sans me donner quelque souci, je retournais au château, lorsque traversant les massifs, je vis tout à coup apparaître Kondjé-Gul, qui accourut se jeter dans mes bras.

— Comment! tu es ici? lui dis-je.

— Oui, j'ai voulu te voir, t'embrasser, s'écria-t-elle, exultante de joie comme un enfant, et puis t'entendre dire que tu m'aimes toujours.

— Folle! si on te voyait.

— Bon, reprit-elle, j'ai sauté par ma fenêtre; on me croit prisonnière. Je me suis glissée sous la vérandah pour n'être pas aperçue par Mohammed, et je suis venue ici te guetter. — Ne gronde pas; maintenant que je t'ai vu, je rentre, de peur de donner des soupçons à tes femmes. Dis, si j'ai de la raison!

Puis, comme elle repartait en courant :

— Et toi, sois prudent! ajouta-t-elle d'un petit ton d'importance.

XIV.

Huit jours se sont écoulés depuis les événemens dramatiques dont je t'ai raconté le singulier dénouement. Me voilà décidément en état de feintise réglée dans mon ménage : j'ai une intrigue cachée avec une de mes femmes. Kondjé-Gul, jouant la froideur, accentue son rôle avec des affectations mélancoliques mêlés de façons hautesaines du plus curieux effet, et la folle en est ravie. Après deux ou

trois jours de claustration, elle a reparu; elle cause cyniquement de son prochain départ et s'en réjouit. Nous nous traitons comme des époux définitivement divorcés, qui se paient néanmoins, en gens bien élevés, un dernier tribut de stricte politesse après un irréparable désaccord. Hadidjé, Zouhra et Nazli, confiantes dans une victoire qui leur paraît désormais assurée, admirent mon grand caractère de justicier.

Mon cher Louis, faut-il te confesser le plus étrange résultat de cette affaire? — Oui, n'est-ce pas? — Je t'ai promis que cette étude psychologique serait sincère et que rien n'y serait éludé. Eh bien, dans mes observations d'analyste, ce mystère avec Kondjé-Gul, ces saveurs de fruit défendu, sont très certainement ce que j'ai encore découvert de plus exquis. Dis, si tu veux, que je suis un pandour, une âme pervertie par les expériences d'un épicurisme effréné, dis que l'attrait de la dissimulation, du mensonge, que cette connivence empruntant les formes d'une puérile trahison, ont pour mon cœur blasé des excitations malsaines, tu diras vrai peut-être. — Je préférerais seulement que tu t'exprimasses avec une moins rude franchise. — Enfin tu n'exigeras pas de moi, je le suppose, que je te rende raison des fragilités de l'espèce. Je devine ta pensée : lâchons le mot!.. Malgré mon étalage de principes, au mépris de ce devoir étroit, que je m'étais prescrit, d'un égal partage de mon cœur dans mon ménage, j'ai tout l'air d'avoir fait choix d'une favorite. En suis-je tombé là? Je l'ignore. A quoi bon d'ailleurs épiloguer? La possession tranquille est-elle l'écueil de l'amour? La contrainte est-elle au contraire un aiguillon? Sans déraisonner sur ce fond des inconséquences humaines, il me paraît bien plus simple de reconnaître ici, comme Kondjé-Gul, un arrêt de la fatalité. Oserais-tu me blâmer de sacrifier de vaines théories à l'intérêt supérieur qui me guide? Le fait, c'est que cette nécessité de dissimulation, ces feintises, ces rendez-vous clandestins ont amené entre Kondjé-Gul et moi je ne sais quel renouveau d'adorables expansions. Il faut nous voir, durant le jour, guindés tous deux en présence *des autres*. Quelles manœuvres pour échanger furtivement quelque sourire, un serrement de main dans l'ombre, quels jolis airs de dédain elle sait prendre pour ses rivales endormies dans leur quiétude trompeuse. Sommes-nous seuls par hasard :

— Vite, dit-elle, *tes femmes* ne sont pas là. — Et elle se jette dans mes bras.

Ce mot sur ses lèvres te révèle tout un nouvel ordre de sentiments, une forme étrange de l'amour qui ne peut naître que par l'éducation du harem. Bien que déjà civilisée par le cœur, Kondjé-Gul, encore attardée dans ses idées, ses traditions, ne prend nul souci

de mes autres femmes. Elle ne concevrait pas que je fusse réduit à ce singulier dénûment d'un pauvre ou d'un avare se refusant le luxe de quelques odalisques. A ses yeux, Hadidjé, Zouhra, Nazli, font partie de ma maison, du train régulier de ma vie; mais elle, elle me possède en secret. « Pour elle, je suis infidèle, j'entre dans sa chambre, la nuit, en escaladant sa fenêtre, quand tout est endormi. »

Tout cela est insensé, me diras-tu. Hé! mon cher, le bonheur ne se compose que de ces riens, dont notre imagination fait le plus souvent tous les frais. Dans ces entrevues cachées, j'ai découvert chez Kondjé-Gul, décidément douée d'une intelligence ouverte et droite, mille grâces que je n'avais même pu soupçonner dans nos habitudes de harem. Rien de plus étrange et de plus charmant que cet amour d'esclave, encore humble et craintif, et comme ébloui par le rayonnement de son rêve. Ses idées orientales, ses superstitions d'enfance, se mêlant aux notions indécises qu'elle a de notre monde et d'un idéal plus vrai, forment dans son cœur et dans son esprit le plus original contraste. On dirait un oiseau soudainement surpris de se sentir des ailes, et qui n'ose encore s'élancer dans l'espace. Joins à tout cela les fougues d'une passion exaltée peut-être par la solitude, ou par la satisfaction d'une victoire obtenue sur des rivales, et, si tu blâmes ma conduite, tu comprendras du moins les séductions qui ont précipité ma chute.

A Férouzat, grande nouvelle : les chameaux sont retrouvés! Une lettre du capitaine Picklock nous l'annonce. Mon oncle est dans la joie; nous projetons un voyage à Marseille pour aller les recevoir. D'autre part, ma tante a entrepris, sans avoir l'air d'y toucher, une grande œuvre de bienfaisance avec le docteur Morand. — Il faut te dire que le docteur a découvert ici, il y a quelques années, une source d'eau thermale ferrugineuse dont les effets ont été vraiment merveilleux sur quelques rares sujets qu'il a pu attirer dans ce trou. Il s'agit d'y établir une sorte d'hôpital pour les convalescens. Ma tante a tout de suite décidé qu'elle, mon oncle ou moi, nous en ferions les fonds. Une centaine de mille francs à peine sont plus que suffisans pour cette modeste fondation. Seulement, par un sentiment de délicatesse et pour voiler toute apparence d'ostentation, il a été convenu avec le maire et le curé qu'on ferait appel à des souscriptions pour donner à l'œuvre une apparence de charité commune, et dissimuler un bienfait tout personnel en y associant le pays. Il s'ensuit que Férouzat a eu la visite du préfet, orné de quelques conseillers généraux, et que, de plus, ma tante a organisé en comité les notables du voisinage. Je suis naturellement son secrétaire, et je te laisse à penser si son activité me surmène. — Je t'assure qu'il y a dans ma tante l'étoffe d'un homme d'état.

XV.

Mon ami, un incident d'ordre public et d'une gravité tout exceptionnelle vient de me jeter dans le plus grand désarroi.

L'autre matin, ma tante partait en tournée pour sa fameuse affaire.

— André, me dit-elle, accompagnez-moi comme un beau neveu, j'ai besoin de vous.

Et nous voilà partis en calèche dans la grande allée du château; moi, pensant que nous allions chez le docteur ou chez les de Cambouliou. Arrivés à la grille, Bernard, du haut de son siège, demande les ordres.

— A El-Nouzha, dit ma tante.

— Quoi ! m'écriai-je, chez Mohammed-Azis ?

— Oui, reprit-elle, le nom de son excellence fera très bien sur notre liste, il y sera comme un gage de nos bonnes relations extérieures.

— Y songez-vous?.. Un mahométan !

— Bon, la charité d'un infidèle ne se distingue pas dans ses effets de la charité d'un chrétien.

— Mais il vit fort retiré, une telle visite va beaucoup le surprendre.

— Vous êtes lié avec lui, vous êtes mon introducteur, rien de plus correct; c'est pourquoi je vous ai emmené.

Rien de plus correct en effet; j'étais pris, engrené, je ne savais plus que dire, craignant de donner l'éveil à cette finesse si pénétrante. Je ne me dissimulais pas que le véritable objectif de ma tante était de satisfaire une curiosité depuis trop longtemps nourrie. Comment lutter contre ce désir tenace? Par quel prétexte plausible pouvais-je la détourner d'une démarche si naturelle et si bien justifiée? J'étais pris, et je n'avais plus à espérer que dans la tenue de Mohammed-Azis et dans son baragouin, qui rendrait du moins la conversation si difficile que j'y interviendrais aisément. Nous roulions toujours; ma tante était ravie. Je réussis assez bien à dissimuler mes préoccupations. Après tout, le principal danger était évité, du moment que ma tante arrivait par l'entrée officielle d'El-Nouzha. Le sélamlik qu'habitait Mohammed, et où nous allions être reçus, était, selon l'usage turc, totalement séparé du harem, dont les jardins même étaient à l'abri de tout regard de ce côté.

Au bout d'un quart d'heure, nous étions devant la demeure de son excellence. La porte était fermée, comme toujours. Le valet de pied descendit, sonna, nul ne répondit. J'espérai un instant; mais au troisième coup de cloche, ordonné par ma tante, un des gens

de Mohammed, cerbère à poste fixe de ce côté, parut dans l'encadrement de la petite porte.

— Son excellence Mohammed-Azis est au château, n'est-ce pas ? lui cria ma tante. Annoncez-lui la visite de M. André de Peyrade.

Me reconnaissant dans la voiture, Cerbère hésitait. Il allait tout bonnement ouvrir pour faire passer la calèche. Je lui enjoignis vivement d'obéir à ma tante. Faire avertir Mohammed, c'était déjà le mettre sur ses gardes.

— Il est inutile de faire entrer la voiture, me dit ma tante, nous traverserons la pelouse à pied. Y est-elle encore, la pelouse ?

— Oui, ma tante.

— Alors, donnez-moi la main pour descendre, et en avant ! Si son excellence ne reçoit pas, j'aurai du moins entrevu un coin du parc... Quelle idée a eue le capitaine de lui louer cela !

Elle m'entraîna sans plus de façons, et nous entrâmes.

— Oh ! les sycomores sont devenus superbes, dit-elle.

A ce moment, nous aperçûmes Mohammed descendant le perron et venant au devant de nous.

— Ah ! son excellence est dans les vieilles idées, reprit ma tante, il garde le costume des croyans. Puisqu'il vient, hâtons-nous, par politesse.

Le péril était imminent, et rien ne pouvait plus m'en sauver. Je fis appel à tout mon sang-froid. A quelques pas de son excellence, je me détachai vivement et courus à lui.

— Attention, lui dis-je à mi-voix, c'est ma tante. Tiens-toi, et qu'elle ne soupçonne rien !

Je fis alors la présentation officielle en m'énonçant en ce fameux *sabir* que tu sais. Mohammed ébauchait déjà, dans le même idiome, un compliment digne autant qu'obscur, quand ma tante tout à coup lui répondit dans le turc le plus pur... Je me sentis perdu.

Une minute après, nous étions installés dans le salon du sélamlik. Ma tante exposa le motif de sa démarche. Je dois dire que cet animal de Mohammed joua son rôle avec une gravité des plus plaisantes, bien que pourtant un peu craintive, comme s'il eût senti planer dans l'air un vague souvenir des coups de bâton à l'aide desquels sans doute mon oncle l'avait stylé. Je ne le quittais pas du regard, et ses yeux allaient de ma tante à son neveu avec une expression de détresse. Il suait à grosses gouttes. Enfin, sur un signe de moi, il avait promis généreusement sa souscription et ne s'en était pas mal tiré. Je respirais déjà, allégé de mes transes, lorsque ma tante, au moment de clore l'entrevue, lui exprima dans les formes de la plus gracieuse étiquette, le désir de faire une visite à ses filles, dont elle serait enchantée de faire la connaissance.

J'eus un étourdissement. Refuser l'entrée du harem à une femme du rang de ma tante, c'était une offense; elle savait trop les coutumes musulmanes pour qu'il fût possible de lui opposer une défaite. Mohammed, toujours majestueux, n'hésita point à répondre par un salut d'acquiescement ravi, et, sans le moindre embarras, il se leva disant qu'il allait leur faire annoncer cette bonne fortune. Je fus un peu rassuré. A la façon dont le drôle avait joué l'excellence, il était évident que ce n'était point la première fois qu'il se trouvait appelé à sauver la situation.

— Vous voudriez bien me suivre, me dit en riant ma tante lorsqu'il nous eut quittés.

— Certes oui, répondis-je d'un ton assez dégagé. Pourtant si ses filles lui ressemblent, avouez qu'il vaut peut-être mieux rester sur l'illusion.

— Innocent! Avec un Turc, on ne sait jamais ces choses-là.

Mohammed rentrait dire à ma tante qu'elle était annoncée, et, la précédant en grande cérémonie, il lui ouvrit les portes communiquant au harem. Je restai seul. Qu'allait-il advenir? Bien que je fusse déjà tranquilisé par l'incroyable aplomb de mon eunuque, l'instant était critique. Il était évident qu'il devait y avoir une grande agitation parmi mes houris. A l'aise dans leurs bavardages, puisque ma tante parlait le turc, elles allaient peut-être naïvement tout trahir. Qu'une d'elles prononçât mon nom, ma tante savait tout.

J'attendais dans une inquiétude que tu devines; enfin, après une demi-heure d'anxiétés cruelles, le bruit de la porte dans la pièce voisine m'avertit que j'allais connaître mon sort. Ma tante entra, je n'osais la regarder. Par bonheur, aux premiers mots, je compris que j'en étais quitte pour la peur; elle complimentait Mohammed d'être un aussi heureux père, lui promettant de revenir souvent dépenser quelques heures avec ses aimables filles, et nous prîmes enfin congé de son excellence.

Au retour, ma tante ne tarit pas d'éloges sur les jeunes musulmanes en me raillant de ma longue attente solitaire, séparé par quelques murs de si jolis oiseaux emprisonnés dans leur cage d'or. Pendant tout le déjeuner, elle régala mon oncle de la description de ces merveilles de beauté. Il me regardait du coin de l'œil d'un air furibond.

Dès que je pus m'échapper, je courus à El-Nouzha pour interroger Mohammed sur ce qui s'était passé au harem. Il me raconta la scène dans ses plus grands détails. Nazli, Hadidjé et Zouhra étaient seules lorsqu'il avait été les préparer à la visite de ma tante. Kondjé-Gul lisant dans sa chambre, on ne l'avait point fait avertir. A la nouvelle d'un si grand événement, mes houris

avaient jeté des cris de joie. Dressé par mon oncle à ne jamais oublier son rôle de père, il avait eu le soin de leur rappeler que, par suite des convenances particulières à la France, elles ne devaient point laisser soupçonner à ma tante qu'elles me connussent; elles avaient promis ce qu'il avait voulu, jurant d'observer toutes ses recommandations. Ma tante avait été alors introduite. A sa vue, mes houris se levèrent un peu intimidées; ma tante les mit bien vite en confiance avec un compliment, et la conversation s'engagea. Inutile de te dire que la toilette de M^{me} la comtesse de Monteclaro en fut le principal thème.

Je ne te peindrai pas l'émoi dans lequel je trouvai mes sultanes ni les récits qu'elles me firent à leur tour de ce grand événement. Leurs imaginations lancées s'entretenaient déjà de la nécessité absolue de rendre la visite de ma tante, dont la grâce les avait si naturellement charmées qu'elles ne supposaient même plus qu'il pût naître un obstacle à des relations si bien engagées. Elles ne tarirent pas de la soirée sur les incidens de cette heureuse aubaine, affectant, devant Kondjé-Gul, laissée à l'écart, et qu'elles comptaient bien ne point associer à leur existence nouvelle, de rappeler tous les gracieux propos que la femme du pacha leur avait prodigués. C'était à coup sûr une revanche éclatante de cette escapade d'un soir dont leur rivale avait été si fière. La pauvre Kondjé-Gul, déjà désolée de n'avoir point eu sa part de cette fête inattendue, écoutait en silence, m'interrogeant des yeux tout atterrée. Je la rassurai d'un geste, laissant bavarder les folles et déborder des effervescences de joies, des projets fous qu'il eût été inutile de discuter.

Je songeais, à part moi, au dénoûment forcé de cette complication imprévue. Bien que j'en fusse quitte cette fois pour la peur, le voile qui couvrait les secrets d'El-Nouzha ne tenait plus qu'à un fil; ma tante n'était point femme à s'abuser longtemps : le moindre mot imprudent, le moindre indice, allaient éveiller le soupçon dans cet esprit si subtil. La curiosité aidant, je n'étais même pas sûr, au fond, qu'elle ne se prêtât point avec empressement à un échange de relations avec les filles de son excellence; c'était à faire frémir.

Le résultat de mes réflexions fut de prendre un parti décisif pour couper court à des péripéties plus que délicates et trop faciles à prévoir. Certes j'avais pu, m'entourant du plus profond mystère, continuer sans scrupules, à quelques pas du château, mon train de vie orientale si sûrement abrité derrière les murs d'El-Nouzha. Ce n'était là en somme qu'une de ces intrigues que ma tante elle-même me supposait dans le voisinage; mais après cette visite au *Kasre*, qui l'avait mise en contact avec mes houris, le plus vulgaire

respect des convenances me prescrivait de ne plus laisser renouveler pareille incartade. Notre séjour à Férouzat d'ailleurs touchait à sa fin, car nous devions passer l'hiver à Paris; je résolus donc de brusquer le départ et de déménager sur-le-champ mon harem. Une fois perdu dans le bruit et la foule, mon secret serait en sûreté.

Le déménagement est décidé. Une conversation avec mon oncle a tout simplifié, car, comme bien tu le penses, j'ai dû m'ouvrir à lui sur le péril d'une semblable aventure, qui pourrait peut-être faire faire à ma tante un retour sur quelques incidens restés obscurs du passé du capitaine. Barbassou-Pacha ne s'en est pas troublé autrement; mais il a approuvé mes résolutions, et, tout en pestant un peu contre moi, m'a donné tout aimablement l'aide de sa haute expérience. Il avait, ou plutôt j'ai, paraît-il, à Paris un hôtel qui était expressément installé pour son excellence Mohammed-Azis, lorsque mon oncle y faisait un séjour; les ordres ont déjà été expédiés de le tenir prêt. D'autre part les raisons plausibles d'un voyage m'ont été préparées : une prétendue affaire importante, dont nous causons depuis plusieurs jours devant ma tante, « pourrait bien réclamer ma présence. » Vrai! le sang-froid de mon oncle est admirable.

En ce qui concerne El-Nouzha, faut-il dire si les éventualités d'un départ ont été l'objet d'un enthousiasme indescriptible. L'idée de voir Paris a enflammé toutes les têtes et fait oublier sans regrets les visites à Férouzat. Pour dérouter les conjectures, Mohammed partira demain ostensiblement pour Marseille, comme s'il retournait en Turquie. Les fraîcheurs de novembre ont commencé, rien de plus naturel que ce rapatriement, qui, par un détour, aboutira au faubourg Saint-Germain, où je le rejoindrai la semaine prochaine.

XVI.

C'en est fait! Tout s'est exécuté sans la moindre anicroche. Je t'écris de Paris, dans notre hôtel de la rue de Varennes, où il me semble revenir après des années d'absence, tant il s'est passé d'événemens depuis six mois que je l'ai quitté. Tout ce qui m'entoure se rattache à un train de vie si loin de moi, que ce n'est que par un effort de pensée que je m'y retrouve et m'y reconnais.

Mon harem est installé rue de Monsieur, dans un superbe hôtel dont les jardins vont jusqu'au boulevard des Invalides. Mon oncle a véritablement le génie d'un épicurien antique égaré par hasard dans notre siècle; tu vois la rue, d'aspect froid et presque déserte, on s'y croirait dans un coin du Versailles aristocratique. Mon mystère est là bien caché. Mohammed, à Paris, n'est plus un ministre exilé; c'est tout modestement un riche Turc épris des goûts de la

civilisation; il s'appelle Omer-Rachid-Effendi, nom sous lequel il y est déjà venu deux fois. Mes houris sont émerveillées, et leur joie ne se pourrait décrire. Naturellement, il s'est agi tout d'abord de les européaniser. D'après mes ordres, — car, comme tu t'en doutes, je ne parais pas, — le grand couturier a été appelé par Mohammed. Quelle affaire! L'écueil était de rendre gauches ou guindées leurs allures orientales, emprisonnées tout à coup dans les géhennes de la civilisation. Par un heureux compromis de la mode et de la fantaisie, l'habile artiste leur a inventé des toilettes qui sont des miracles d'élégance et de simplicité. Rien de plus original et de plus réussi que cette métamorphose; la coiffure surtout la complète à ce point, que je ne retrouve plus du tout mes almées sous le petit chapeau coquet de nos Parisiennes. Je te le répète, c'est une transfiguration pleine de surprise et d'attraits imprévus. Sous le costume de nos célimènes, cet éclat de jeunesse et d'excentrique beauté que j'admiraais à El-Nouzha m'apparaît avec je ne sais quel prestige de grâces nouvelles, que la comparaison immédiate avec les femmes de notre monde me fait mieux comprendre. Elles gardent dans ces atours civilisés un petit parfum de jeunes étrangères de distinction du plus piquant effet.

Une fois à Paris, naturellement tout change, et leur existence n'allait plus s'écouler entre les quatre murs du harem. Elles étaient libres enfin de courir les promenades et de faire des excursions; mais là encore grande affaire, et la plus sérieuse : aller par les rues, aux Champs-Élysées, au bois, le visage découvert comme des infidèles, c'était grave! Impossible de se résoudre à cet impudique oubli de la loi musulmane, et, te l'avouerai-je, je ressentis moi-même je ne sais quel froissement bizarre à cette pensée. J'en suis venu là! Cependant, sortir enveloppées de leurs triples voiles, il n'y fallait point songer, sous peine d'attirer partout sur leurs pas les remarques des badauds. Enfin, après bien des hésitations, Hadidjé, la plus brave, se risqua à sortir avec moi, cachée au fond d'un coupé, et protégée par une sorte de mantille très épaisse qui après tout n'était guère moins impénétrable qu'un *yashmak*; puis, la curiosité aidant, la coquetterie peut-être combattant un peu l'instinct pudique, elles s'enhardirent, et firent un beau jour une promenade au bois, en landau, avec Mohammed. De mon côté, j'y allai à cheval et je les rencontrai, sans avoir l'air de les connaître. Tout se passa au mieux. L'équipage est simple et sévère, comme il convient à un étranger de distinction. Déguisé en Européen, Mohammed garde cet air de dignité sereine qui convient au rôle d'un père promenant ses trois filles. Rien enfin qui puisse éveiller l'attention; si quelque œil noir se trahit sous les voilettes brodées, la mode permet de

cacher suffisamment les traits pour dérober la beauté de mes sultanes aux regards trop hardis.

Il va sans dire que la pauvre Kondjé-Gul, toujours tenue à l'écart, n'est point de ces ébats; mais nous y gagnons des heures de liberté. Dès le second jour, pendant que *mes femmes* étaient au bois, nous sommes partis de notre côté, bras dessus bras dessous, en vrais amoureux; c'était charmant! Nous gagnâmes à pied les boulevards. Tu devines ses émerveillemens à chaque pas. C'était la première fois qu'elle sortait seule à mon bras, qu'elle se sentait libre et comme évadée des murs du harem. En nous voyant passer, plus d'un curieux, frappé de ses allures souveraines, s'arrêtait brusquement, cherchant à discerner les traits sous le voile... Nous riions. Arrivés rue de la Paix, nous entrâmes chez les bijoutiers en renom. A la vue de tant de merveilles, tu juges de ses éblouissemens; elle se crut dans un rêve; nous parlions turc, et les marchands intrigués regardaient avec des yeux surpris cet étrange rayonnement de grâces asiatiques qu'ils rencontraient évidemment pour la première fois. Tout cela nous amusait, et il est inutile d'ajouter que je sortis de ces lieux de tentation, la bourse fort allégée...

Nous avons déjà fait plusieurs de ces fugues et rien n'est adorable comme les joies d'enfant de Kondjé-Gul : tout est nouveau pour elle. Transportée comme par magie de la monotone existence d'El-Nouzha dans ce milieu de splendeurs, de liberté, de vie, elle croit marcher dans un songe; l'espace seul l'enivre. Nous faisons mille projets; tout d'abord nous avons décidé qu'elle prendra une situation définitive à l'égard de mes femmes, et qu'elle vivra désormais séparée dans une autre partie de l'hôtel, où elle aura son service particulier. Nous pourrons ainsi nous voir sans contrainte, et elle n'aura plus à subir les dédains de mes folles, qui prennent à la fin trop au sérieux sa disgrâce apparente depuis notre arrivée à Paris. Mon orgueilleuse, consciente de son ascendant sur moi, ferait assurément quelque jour un éclat. D'ailleurs Kondjé-Gul, je te l'ai déjà dit, m'offre un sujet d'étude de plus en plus attachant. Tu dois comprendre ce qu'il y a de tendre et de captivant dans cette initiation progressive; c'est une âme que je vois naître et que je forme. Il n'est point jusqu'à cette intelligence si ouverte qui ne soit pour moi un sujet de surprises sans nombre. J'y découvre parfois des originalités de vues ou de sentimens sur les choses de notre monde dont la justesse me plonge dans l'étonnement; ses progrès sont surprenans, et, sachant ce qui lui manque pour être *civilisée*, comme elle le dit, elle veut tout apprendre.

Mon oncle et ma tante sont à Paris.

XVII.

Un mois sans nouvelles, me dis-tu. Et tu parles ironiquement de mes loisirs, et tu me railles sur ce fameux système que je vantais comme une simplification de la vie. Si j'en juge d'après ton verbiage, tu me crois empêtré dans les soucis troublans dont je prétendais justement m'affranchir; tu me vois allant, venant, courant, sans cesse occupé de mes quatre femmes, et n'ayant plus même le temps de t'écrire.

Leur installation terminée, mes quatre femmes me laissent l'esprit beaucoup plus libre que la moindre de mes liaisons d'autrefois. Cependant, comme il était à prévoir, de grands changemens sont survenus dans l'intérieur de mon harem, où l'élément turc devait en partie disparaître pour faire place aux nécessités de la civilisation. La transformation de mes almées est à cette heure accomplie. Hadidjé, Nazli et Zouhra ont été l'autre jour à l'Opéra; je dois avouer que leur émotion fut si vive à ce premier essai de hardiesse que, du coin de la salle où je guettais leur arrivée, je crus un instant qu'elles allaient désertier la place. Déjà, dans leurs courses, et non sans quelque coquetterie peut-être, elles s'étaient bien aguerries peu à peu; mais dès qu'elles se virent tout à coup dans cette loge, le visage découvert, sous mille regards d'infidèles, ce fut un désarroi de toutes les résolutions, de tous les courages amassés pour cet instant décisif. Si bizarre que puisse nous paraître à nous cet étrange sentiment de pudeur musulmane, elles ressentaient, m'ont-elles raconté, « comme une impression de nudité à se montrer sans voiles. »

Quoi qu'il en soit, le premier émoi vaincu, grâce surtout aux exhortations de Mohammed, déjà presque affolé, elles réussirent suffisamment à assurer leur maintien pour dissimuler toutes ces très réelles alarmes, qui pouvaient sembler à distance l'effet d'une sorte de timidité excessive. Le lever du rideau sur le premier acte de *Don Juan* donna heureusement un autre cours à leurs émotions. Pendant l'entr'acte, leur loge attira bientôt l'attention particulière du public des grands jours et des abonnés; les grâces indolentes du type oriental, si tempérées qu'elles fussent par le costume, ne pouvaient manquer de faire sensation. — Quel était ce vieillard et ses trois filles de si étrange beauté? — Dans la loge du *Jockey*, où j'allai écouter les propos, on s'interrogeait comme aux jours d'événemens politiques; Mohammed fut tour à tour un Américain millionnaire, un prince russe, un opulent rajah arrivant des Indes. A un certain sourire que j'affectais à dessein, on devina bientôt que je me flattais d'en savoir plus long que tout autre; on m'entoura,

on me pressa de questions; j'avais déjà compris qu'il valait mieux fixer les doutes, pour esquiver des enquêtes trop indiscrètes. Je révélai tout simplement cet à-peu-près de vérité : « que Omer-Rachid-Effendi était un riche osmanli que j'avais eu l'honneur de connaître à Damas, et qui venait se fixer à Paris avec sa famille. » Je m'assurais ainsi contre tout soupçon de mystère pour le cas où quelque incident fortuit dénoncerait un jour mes visites à l'hôtel de la rue de Monsieur.

Les choses sont donc réglées, comme tu le vois, d'une façon définitive. Cette nouvelle existence n'est qu'une suite de ravissements pour mes almées, et j'ai vraiment à cette heure l'idéal du harem sans les monotonies qui résultent fatalement du système de claustration. Sous l'influence de nos mœurs raffinées, leurs idées se transforment peu à peu. Elles ont des femmes de chambre françaises, et l'étude de nos élégances mondaines leur révèle mille formes de coquetteries nouvelles. Mes petits animaux deviennent femmes; ce seul mot te dit tout le charme de cette aventure, dont toi seul au monde possèdes le secret.

Ainsi que nous l'avions résolu, Kondjé-Gul est séparée de ses trop jalouses compagnes. Hadidjé, Zouhra et Nazli n'ont vu dans ce fait que la confirmation de sa disgrâce, et la sachant reléguée dans un coin de l'hôtel, elles se croient de plus en plus assurées de leur triomphe. La discrétion de mes gens est à toute épreuve; ils servent comme des muets du sérail; il s'ensuit donc que nous sommes désormais libres comme l'air. Quand je veux sortir avec *elle*, je viens faire une courte visite à mes femmes; au bout d'un quart d'heure de causerie, je les quitte, et je repars avec ma voiture, au fond de laquelle ma favorite est blottie. Tu vois comme c'est ingénieux, simple et délicat; cependant il y a encore là une sorte de gêne pour moi, et, pour ma pauvre Kondjé, un isolement très-dur. Elle lit et dévore tout ce que je lui apporte de livres; mais les journées sont longues, et Mohammed, accaparé par les autres, ne peut l'accompagner au dehors. Aussi ai-je songé à lui faire quitter tout à fait le harem pour l'affranchir des dédains que mes autres folles trouvent encore parfois l'occasion de lui infliger. La difficulté était de me procurer un chaperon, une manière de duègne convenable et sûre que je pusse mettre auprès d'elle dans quelque logis séparé; cette duègne est trouvée. L'autre jour, nous causions tous deux d'un petit hôtel que j'ai découvert dans le haut des Champs-Élysées, et d'une gouvernante anglaise qui me semblait assez posséder les qualités de mère postiche.

— Si tu voulais, me dit-elle, tout serait bien plus facile à arranger.

— Comment?

— Au lieu de cette gouvernante que je ne connais pas, j'aimerais bien mieux ma mère; je serais si heureuse de la revoir!

— Ta mère? m'écriai-je étonné, tu sais donc où elle est?

— Mais oui, puisque je lui écris souvent.

Elle me révéla alors cette histoire de sa vie que je n'avais jamais songé à lui demander, la croyant seule au monde, et il y a là toute une révélation de ces mœurs turques si étranges pour nous. La mère de Kondjé-Gul, je te l'ai dit, était une Circassienne amenée à Constantinople pour entrer au service d'une cadine du sultan. Kondjé-Gul, enfant, étant très belle, la mère ambitieuse avait pressenti en sa beauté l'espoir d'une fortune brillante. Pour la lui assurer, selon un usage assez commun chez les musulmans, elle l'avait cédée, à douze ans, à une famille qui s'était chargée de l'élever, mieux qu'elle n'eût pu le faire, jusqu'au jour où elle serait en âge d'être recherchée comme cadine ou comme épouse; ce qui s'était accompli, tu le sais, moyennant une somme assez ronde offerte par Mohammed. La pauvre Kondjé-Gul avait donc suivi sa destinée. Elle me raconta enfin que depuis quelques années sa mère, ayant trouvé une meilleure situation pour elle-même chez un consul de France à Smyrne, y avait appris le français. L'idée de Kondjé-Gul était une trouvaille, et je l'adoptai; aussitôt elle écrivit à Smyrne, quelques jours plus tard elle recevait une réponse. J'ai envoyé l'argent nécessaire, dans un mois sa mère arrivera. La maison qu'elles habiteront ensemble est louée, c'est le petit hôtel du comte de Téral, qui retourne à Lisbonne; on dirait vraiment qu'il l'a aménagé pour moi.

XVIII.

Tu te plains encore de mon silence, et tu m'écris pour m'accabler d'injures, mêlant à des ironies qui cachent mal ta curiosité puéride des aperçus philosophiques d'un *snobisme* parfait. En vérité, on dirait toujours, au ton de tes lettres, que je suis sous le coup de péripéties étranges, et que tu espères tous les matins l'annonce de quelque cataclysme. Pour aujourd'hui, ton espoir d'un événement important ne sera point déçu, et je t'apporte une nouvelle qui a son prix. L'événement est de l'ordre moral le plus sévère, tu peux donc l'écouter sans trouble.

Tu sais que, depuis deux semaines, mon oncle et ma tante sont à Paris, ils y resteront tout l'hiver. L'hôtel de la rue de Varennes a repris son faste : réceptions, dîners, enfin le train que tu sais, mais orné cette fois des grâces de la comtesse de Monte-Claro, ce qui y constitue ce fonds de joies de la vie de famille qui nous manquait un

peu autrefois. Ma tante a trouvé ici un jeune cousin, le comte Daniel Kiusko, garçon charmant dont je fais mon ami; ces détails indiqués, j'en reviens à mon histoire.

L'autre matin, après le déjeuner, comme j'allais rentrer chez moi, car, quoi que tu en penses, je travaille beaucoup en ce moment, mon oncle me retint et, sans plus de préparation, me dit :

— A propos, André, j'attends aujourd'hui à dîner M^{me} Saulnier et ma filleule Anna Campbell, ta future; je ne serais pas fâché de vous faire faire connaissance. Si, par hasard, tu étais curieux de la voir, ne te laisse pas engager à quelque partie de club, et rentre à l'heure.

— En vérité! s'écria ma tante en riant, et sans me laisser le temps de répondre : à cette façon de dire les choses, ne croirait-on pas qu'il s'agit d'une poupée que vous avez l'intention de lui offrir pour sa fête?

— Où diantre voyez-vous cela, ma chère? reprit le capitaine avec son imperturbable sang-froid.

— Je vois, diantre, que cette petite connaissance que vous voulez leur faire faire, avant de les marier, me paraît en effet nécessaire.

— Bah! ils ont encore au moins toute une année devant eux! Cette affaire-là n'a rien à voir d'ailleurs avec le romanesque. Enfin, reprit-il en s'adressant à moi, si ça te va pour aujourd'hui, te voilà prévenu.

— Parfait! ajouta ma tante. Eh bien! André, ça vous va-t-il?

— Mais, dis-je à mon tour en riant de leur débat, je pense que mon oncle ne doutera pas plus que vous de mon empressement.

— Eh bien! c'est convenu! reprit ma tante avec un inimitable accent de gaieté; à sept heures précises, cher neveu, vous viendrez vous éprendre.

A ce dernier trait d'ironie, mon oncle ne sourcilla pas davantage : il se choisissait un cigare et remarquait qu'ils étaient trop secs. Ma tante en profita pour continuer l'entretien avec moi.

— Entre nous, me dit-elle, vous savez que vous n'êtes pas trop à plaindre, elle est charmante, et vous perdez vraiment à ne pas encore la connaître.

— J'attendais que mon oncle décidât à ce sujet.

— Il faut du moins lui savoir gré de vous faire rencontrer, *par hasard*, avant le jour de la noce, reprit-elle.

— Ah! ça, ne dirait-on pas que je veux les marier chat en poche! dit mon oncle à ces mots. Voilà bien les exagérations de femmes! N'auriez-vous pas voulu que je lui présentasse, à mon dernier voyage, une fillette de quatorze ans, maigre, disgracieuse et dégingandée, comme vous l'êtes toutes à cet âge.

— Merci! dites tout simplement des guenons! répliqua ma tante

avec un salut... Mais mon oncle était parti pour un discours, il continua...

— Qui aurait laissé dans son esprit le souvenir déplaisant d'une petite créature plate, anguleuse, avec des bras comme des flûtes, des mains et des pieds longs comme ça.

— Pauvre petite! j'en frémis! Enfin, avec une rare prudence, vous l'avez engraisnée dans le mystère.

— Ta, ta, ta, reprit mon oncle, j'en ai fait une belle fille, saine, solide, qui promet d'être une femme comme il la faut à André!.. Et, malgré vos idées sur ce point, je soutiens que j'ai bien fait de les élever loin l'un de l'autre, pour leur laisser la fraîcheur de leurs sentimens tout neufs, et non cette pénible transformation de cœur, toujours désagréable chez deux marmots qui se sont contemplés mangeant des tartines. Ils se verront aujourd'hui tels qu'ils doivent se prendre en qualité d'époux. Le reste, c'est leur affaire. S'ils s'aiment, ils feront un ménage d'amoureux; sinon, un mariage de raison, ce qui n'en vaut pas moins.

Mon oncle ayant conclu ainsi, je n'avais plus qu'à témoigner de ma déférence à ses désirs. Tu comprendras facilement du reste que j'attendis avec impatience l'heure de cette première entrevue, et que je me trouvai le soir au salon bien avant l'arrivée de ma fiancée. Ma tante était aux anges, comme toute femme à l'approche d'un incident romanesque, et elle ne manqua point de remarquer mon empressement. Quant au capitaine, il lisait tranquillement son journal, en mortel supérieur aux bagatelles du sentiment; il abordait une discussion politique, juste au moment où un domestique, ouvrant la porte à deux battans, annonça : « M^{me} Saulnier et M^{lle} Campbell. »

Je dois avouer en conscience que je ressentis un léger émoi; une dame d'environ quarante ans entra, suivie d'une jeune personne en costume de couvent. Je me levai, pendant que mon oncle allait au-devant de sa filleule, qu'il baisa au front avec effusion; puis, l'amenant vers moi par la main d'un air digne et cérémonieux, il dit, sans plus :

— Anna, voici André, ton futur! — André, voici Anna, ta future! Embrassez-vous.

Cette forme de présentation, dans son laconisme précis, ne laissait au moins pas d'équivoque, et nous indiquait tout de suite quelle était notre affaire. Trop bien dressé à ces façons de mon oncle pour hésiter un instant, j'embrassai ma fiancée, après quoi je lui dis « bonjour, » ce qui me donna alors tout naturellement l'occasion de la regarder.

Anna Campbell a juste aujourd'hui dix-sept ans; ni petite ni

grande, ni mince ni forte, — bien que le grand ruban bleu qu'elle porte en sautoir avec une croix au bout, dessine déjà sur sa poitrine des formes arrondies : ni blonde ni brune; — menton rond, visage ovale, nez moyen, front moyen, bouche moyenne, avec d'assez jolis yeux bleus. Elle est plutôt agréable que belle, et l'ensemble de ses traits respire une grande douceur unie à une belle santé. Mon oncle a pris soin de me faire remarquer qu'elle se développera davantage, parce qu'elle a encore de grands pieds et de grandes mains pour son âge, ce qui promet une belle fin de croissance. En somme mon lot n'est pas disgracieux, au contraire, et « tout s'annonce bien, » comme dit mon oncle.

Le dîner fut fort gai. Anna Campbell, bien qu'un peu intimidée par ma présence, n'y montrait aucun embarras. Rien ne semblait nouveau pour elle, et tout dans ses manières, dans sa tenue, révélait l'assurance parfaite d'une enfant de la maison qui venait y passer un jour de vacances et s'y sentait à l'aise comme moi. Je m'aperçus qu'elle connaissait l'hôtel comme si elle y eût été élevée, et j'appris en effet qu'à l'époque où j'étais au collège, elle et sa tante y avaient demeuré six ans. Il résultait de tout cela je ne sais quelle grâce familière avec mon oncle et ma tante tout à fait inattendue pour moi. Élevés séparément, l'un pour l'autre, et sans nous connaître, nous nous rencontrions pour la première fois à ce foyer commun d'affections qui nous liait à notre insu depuis notre enfance : c'était original et doux à la fois.

A un moment, comme mon oncle demandait des *pickles* :

— Ils sont auprès d'André, dit Anna.

Le repas fini, nous quittâmes la salle à manger. D'après une habitude russe que ma tante avait introduite parmi nous, en arrivant au salon, je lui baisai la main, pendant qu'elle m'embrassait sur le front. Anna fit de même; puis, sans même paraître y penser, me tendit tranquillement ses deux joues qu'elle offrit ensuite à mon oncle, après quoi, elle courut au piano, où elle s'installa, pendant que nous prenions le café.

— Eh bien! comment la trouves-tu? me demanda mon oncle.

— Elle est très gentille, répondis-je.

— N'est-ce pas? Ça fera très bien ton affaire, reprit-il en tournant sa cuiller dans sa tasse avec le calme d'une conscience pure. Va causer avec elle, tu vas voir qu'elle n'est pas bête.

J'allai m'asseoir près d'Anna.

— Allons, faites la basse, me dit-elle en se reculant pour me faire place, comme si nous eussions souvent déjà joué à quatre mains.

Le morceau fini, nous causâmes de son couvent, de ses amies, de

la mère Sainte-Lucie qu'elle adore, et tout cela avec une confiante familiarité qui dénonçait qu'elle avait si souvent parlé de moi, qu'elle s'était habituée à me considérer comme un frère absent. Il est bien entendu que, vu son âge, nos fiançailles restent un secret de famille qui ne sera révélé que lorsque le temps sera venu.

La soirée s'acheva sans autre incident particulier. A dix heures, Anna partit pour rentrer au couvent; tout en s'attifant, elle me tendit la main :

— Adieu, André, dit-elle.

— Adieu, Anna, répondis-je.

Et mon oncle m'emmena au club, où il se mit à sa partie de whist.

Pendant que je tiens mon oncle, il faut que je te raconte une aventure qui vient de lui arriver. Tu sais qu'il est mort, puisque j'ai hérité de lui, il n'en veut pas démordre, *l'enregistrement est payé*; il résulte de cette situation bizarre des incapacités légales qui, pour ne point le troubler autrement, ne lui deviennent pas moins une gêne. Il y a trois mois, à Férouzat, il lui fallut faire renouveler son port d'armes, lequel datait de sept ans; mais, comme à la préfecture des actes avaient dénoncé son décès, on refusa tout net ce document, portant la signature d'un défunt. Tu devines s'il passa outre, et s'il se mit en chasse comme si de rien n'était! Pourtant il advint que, l'autre matin, il voulut, en passant, prendre chez notre banquier, qu'il trouvait sur sa route, une vingtaine de mille francs pour son argent de poche. Le caissier, qui le connaît de longue date, fort étonné de le trouver en vie, lui représenta qu'il était désormais de toute impossibilité de lui ouvrir un crédit, attendu qu'il était légalement enterré. Mon oncle, en homme d'ordre, s'est rendu à la justesse de cette observation, et j'ai dû intervenir pour arranger l'affaire. Il ne s'en est pas plus ému; seulement, comme en toute chose il ne va pas par quatre chemins, depuis ce jour-là il s'est fait faire des cartes de visite sur lesquelles on lit : « Feu Barbassou, » et il ne signe plus autrement chez notre banquier : moyennant quoi, il se prétend en règle.

— Tu vois comme c'est simple, m'a-t-il dit.

XIX.

Mes amours avec Kondjé-Gul prennent décidément des allures fort originales. L'autre jour, je l'emmenai à Versailles, excursion toute d'études et d'instruction historique; elle poursuit sa civilisation. Après avoir visité le palais, le musée, nous allions par le parc; elle, tout heureuse, s'enivrant d'air, d'espace, toujours comme une évadée de harem, s'extasiant à chaque pas, m'interro-

geant sur tout avec ces naïvetés charmantes qui me ravissent, lorsque, arrivés devant le bain de Diane, nous trouvâmes un groupe de trois jeunes femmes fort élégantes parmi lesquelles, du premier coup d'œil, j'avisai deux anciennes relations d'autrefois fort connues dans le monde léger. Le jeune lord B... les accompagnait. Ils me reconnurent aussi de leur côté; mais, avec le tact d'un parfait gentleman, me voyant en pareille compagnie, lord B... ne m'adressa que du regard un imperceptible salut. Non moins discrètes, comme en toute occurrence de ce genre, les femmes ne bronchèrent pas; cependant, frappées sans doute de l'étrange beauté de ma compagne, elles ne purent se défendre de trahir une si ardente curiosité que Kondjé-Gul s'en aperçut. Tout naturellement, je passai sans sourcilier. Nous fîmes un tour d'allée, moi expliquant le sujet mythologique, puis nous sortîmes.

— Quelles sont ces dames? me demanda-t-elle dès que nous fûmes un peu éloignés; elles te connaissent, je l'ai deviné.

— Oui, répondis-je avec un air d'indifférence, je les ai vues quelquefois.

— Le jeune homme qui les escorte t'a regardé aussi, comme s'il était de tes amis; pourquoi ne lui as-tu pas parlé?

— Par discrétion, parce que tu étais avec moi, et que lui, de son côté, est en promenade avec elles.

— Ah! je comprends, dit-elle, ce sont sans doute des femmes de son harem?

— Précisément, répondis-je avec le plus beau sang-froid, et, comme je te l'ai souvent dit, dans nos usages, le harem est toujours...

Je cherchais un mot qui ne me venait pas, elle partit d'un grand éclat de rire.

— De quoi ris-tu, folle? lui demandai-je.

— Je ris de ces histoires de vos harems, que tu me racontes encore, comme tu le ferais à cette sotte Hadidjé... Je te laisse dire, que m'importe à moi, puisque je t'aime! Je préfère le bonheur de rester ton esclave à celui de ces femmes, qui sans doute ont été tes maîtresses, et que tu rencontres sans même daigner les voir.

— Quoi? m'écriai-je surpris; trompeuse, tu es déjà si savante, et tu me le cachais?

— Après tout ce que tu m'as fait lire, pour former mon esprit à vos pensées, je devais bien un jour découvrir la vérité! Seulement j'attendais d'être bien sûre de ma science toute neuve, reprit-elle en souriant. Il y a tant de choses encore de ton pays que je ne m'explique pas. — Maintenant tu me les apprendras, dis, ajouta-t-elle d'un ton câlin.

— Coquette! Il me semble que tu n'as plus rien à apprendre.

— Oh! si, je sens bien, malgré tout, que je ne suis pour toi qu'un jouet curieux, ... une créature bizarre, quelque chose comme une perruche rare, que tu aimes peut-être un peu pour son joli plumage...

— Ah! tu sais ce dernier point du moins! répliquai-je en riant.

— Oui, monsieur, reprit-elle d'un ton d'orgueil plaisant, je sais que je suis belle! — Ne me raille pas, ajouta-t-elle avec une adorable moue de reproche, ce que je te dis est très sérieux, parce que cela vient de mon cœur; j'étais née pour une autre vie, pour d'autres sentimens que les tiens, je sais que je ne possède rien de ce qui rend, dit-on, les femmes de ton pays si attrayantes. Elles ont un autre esprit, d'autres idées que les miennes, que tu appelles des superstitions de jeune barbare; c'est tout cela que je veux oublier pour savoir te comprendre et n'avoir pas de rivales.

— Es-tu bien sûre que tu ne perdras pas au change?

— Merci. Cela s'appelle un compliment.

— C'est qu'en vérité, répondis-je, ce que j'aime justement en toi, c'est que tu n'as rien, ni de près, ni de loin, des femmes que nous venons de rencontrer.

— Oh! dit-elle avec un indicible mouvement de fierté, ce ne sont pas celles-là que j'envie! J'en vois d'autres à qui je voudrais ressembler, — pour leurs manières, pour leurs façons, s'entend. — Si tu étais gentil, sais-tu ce que tu ferais?

— Quoi?

— C'est un rêve, un projet auquel je songe sans cesse. Tu ne vas pas te moquer?

— Non, confie-moi ce grand projet.

— Eh bien! si tu voulais me rendre bien heureuse, tu me mettrais, pour quelques mois, dans un de ces couvens où l'on fait l'éducation de vos jeunes filles. Tu viendrais me voir chaque jour, pour que je ne m'ennuie pas trop, loin de toi.

— Il ne te manquait plus que cette idée-là! dis-je en riant; une musulmane au couvent!

J'eus peine à lui faire comprendre tout ce qu'il y avait de fou dans son projet; mais il arriva que, tout en lui démontrant les obstacles réels que devaient rencontrer de si ambitieuses aspirations, je finis par entrer moi-même peu à peu dans ses vues. La tentative en effet pouvait être des plus curieuses. Avec le caractère de Kondjé-Gul, il y avait là pour moi une expérience de psychologie intéressante au dernier point, et je trouvais en elle un sujet merveilleusement doué : cœur enthousiaste, nature ardente, que pouvait produire dans cette imagination naïve la brusque transition des idées du harem aux subtils raffinemens de notre monde? Certes je ne me

dissimulais point qu'une telle épreuve n'était pas sans périls; mais Kondjé-Gul ne savait-elle pas déjà que le joug auquel croyaient encore mes houris n'était qu'imaginaire? Et ne valait-il pas mieux, en ce cas, perfectionner cette œuvre de régénération dont je devais en fin de compte recueillir toutes les grâces?

Bref, je me rendis à ses instances, et, lorsque nous rentrâmes à Paris, cette grande affaire était décidée; dès le lendemain, je me mis en quête pour en assurer l'exécution, qui n'était point cependant sans offrir quelques difficultés.

XX.

Après huit jours de recherches, je découvris, quartier Beaujon, une institution de jeunes filles dirigée par une M^{me} Montier, aimable personne encore jeune, et de manières parfaites, que des revers de fortune semblent avoir préparée tout exprès pour civiliser ma Kondjé-Gul. La maison n'a jamais que trois ou quatre pensionnaires; deux jeunes Américaines y achèvent en ce moment leur éducation. Rien ne pouvait mieux convenir à mon projet; cependant, je te l'avoue, au moment de l'exécuter je ne fus pas sans ressentir quelque embarras. Je pouvais, à coup sûr, faire présenter Kondjé-Gul comme une jeune étrangère, prématurément veuve et désireuse de se franciser; mais je trouvai bientôt que c'était là une complication inutile. Il me parut préférable de lui faire comprendre la nécessité d'une extrême prudence. Un soir enfin, comme elle revenait sur ce grand sujet de ses préoccupations, j'abordai l'entretien.

— Je vais t'annoncer une grande nouvelle, lui dis-je, j'ai trouvé une charmante maison d'éducation pour toi.

— Vrai! tu consens à réaliser mon rêve? s'écria-t-elle en m'embrassant. Oh! cher André, que tu es bon!

— Oui, seulement, il faut que je t'avertisse, cette réalisation de ton rêve n'est possible qu'au prix de sacrifices qui te coûteront peut-être beaucoup.

— Lesquels? dis-les vite.

— D'abord un travail assidu, puis ensuite le sacrifice de ta liberté, car, pendant tout le temps que tu passeras à cette pension, tu ne pourras plus sortir.

— Qu'importe! s'écria-t-elle, pourvu que je te voie chaque jour!

— C'est précisément là ce qui serait impossible.

— Pourquoi? me demanda-t-elle ingénûment.

— Parce que, d'après nos convenances, les jeunes gens ne sont

point admis dans les pensionnats de demoiselles, répliquai-je en riant.

— Puisque je t'appartiens, reprit-elle étonnée, on ne s'étonnera pas que tu viennes; n'es-tu pas mon maître?

— Cette raison, victorieuse pour toi, constituerait justement l'obstacle, car il ne faut pas que l'on soupçonne nos relations. Mohammed seul te présentera comme une jeune fille qui lui est recommandée, et, par des raisons de convenances que tu comprendras plus tard, ce temps d'études sera pour nous une séparation.

Je lui révélai alors toute la vérité sur ce qu'elle ignorait encore de nos conventions sociales. En apprenant que nos lois la faisaient libre, à l'égal de toute autre femme, et que je n'avais plus aucun droit sur elle, elle eut un regard d'inexprimable angoisse.

— Mon Dieu! s'écria-t-elle, en se jetant dans mes bras, que me dis-tu? Je suis libre, maîtresse de ma vie? Je ne suis pas à toi pour toujours?

— Tu es à moi, puisque je t'aime, lui dis-je bien vite en voyant son émoi, et, du moment que tu n'as pas la volonté de me quitter...

— Te quitter! Mais que deviendrais-je donc, sans toi?

Et des larmes emplirent ses yeux.

— Folle que tu es! repris-je touché d'une si réelle douleur, tu t'exagères les conséquences de mes paroles; ta liberté ne changera rien à notre vie.

— Pourquoi me la dis-tu alors, cette vérité cruelle? J'étais si heureuse de me croire enchaînée, de t'obéir en t'aimant!

— Il le fallait bien, puisque tu veux apprendre nos idées et nos usages. Ton ignorance était un danger, tes questions mêmes eussent pu te faire trahir une situation qui doit rester un mystère pour tout le monde et... dans la pension surtout où tu vas vivre avec des jeunes filles...

J'eus peine à la consoler de cette pensée terrible, que nos lois n'admettaient point l'esclavage. Cependant son désir de s'instruire restait ardent et vivace. Bref, deux jours plus tard, M^{lle} Kondjé-Gul entra à l'institution de M^{me} Montier, présentée par son tuteur, le digne Omer-Rachid-Effendi, qui prenait tous les arrangemens avec cet air majestueux qu'il apporte en tout.

Si je me suis tenu soigneusement à l'écart dans tout ceci, je n'en veille pas moins, et je dirige tout. Chaque soir, Kondjé-Gul écrit à son tuteur, et ses lettres m'arrivent aussitôt; il y a là, je t'assure, un roman très curieux. Pendant une semaine, Kondjé-Gul, un peu intimidée d'abord, surprise de tout ce qui l'entourait, me sembla comme étourdie. N'osant se livrer, craignant de se montrer trop sauvage, elle observait, et ses réflexions étaient des plus curieuses;

puis, peu à peu, je la vis se hasarder. Initiée en quelques jours à la vie de ses compagnes, elle osa bientôt sortir de sa réserve; à cette heure, le premier degré de son émancipation est déjà franchi : son caractère d'enfant, ses étrangetés de fille d'Orient lui ont conquis les amitiés les plus vives, et rien de plus charmant que les récits qu'elle me fait de son enthousiasme pour les *misses* Maud et Suzannah Montaigu, qui sont à ses yeux la perfection rêvée. Tout naturellement le programme de son éducation, fixé par moi-même, se renferme dans des limites très restreintes : musique, histoire, une teinte superficielle des littératures. Elle doit acquérir là surtout les notions les plus indispensables de nos idées, et ce je ne sais quoi de ces grâces ou de ces délicatesses féminines qu'elle ne peut apprendre qu'au contact de filles ou de femmes nées dans la bonne compagnie. Quelques mois de séjour chez M^{me} Montier suffiront à cette initiation mondaine, des maîtres achèveront plus tard la culture de son esprit.

Au faubourg Saint-Germain, mon harem reste dans ses allures orientales; c'est un coin du monde des *Mille et une nuits*, où je retrouve à mes heures, en plein Paris, les rêves d'un vizir de Samarcande ou de Bagdad. Là, volets clos, dans le gynécée éclairé par des lampes qui tamisent une lumière adoucie, tandis que je suis dans l'air parfumé les spirales bleuâtres de mon narghilé, mes houris me bercent au son des taraboucks. — A ce propos, il faut que je réponde aux ironies de ta dernière lettre.

Je te dirai, tout d'abord, que je n'ai jamais prétendu à ce rôle d'esprit supérieur inaccessible aux vanités humaines dont tu sembles vouloir m'affubler. Je veux bien admettre avec toi que, tout comme un autre, « je suis sensible à cette satisfaction bête que tout homme éprouve à voir le succès de la femme qu'il aime. » Il se peut fort bien que l'effet produit par mes odalisques, sur ce que tu appelles la haute badauderie parisienne, leur ait donné tout à coup de nouveaux charmes à mes yeux. — Le mystère qui les entoure, les conjectures folles que j'entends sur leur passage, tout cela, dis-tu, m'excite et m'enivre comme un naif. — Tu n'exigeras pas de moi, je suppose, que je te rende compte de ce sentiment de faiblesse humaine qui nous porte à apprécier notre félicité en raison de l'envie qu'elle provoque? — A quoi bon d'ailleurs alambiquer ma passion ou jeter mon amour à la flamme du creuset pour en expertiser le titre?

Au sein de mes voluptés païennes, tu me demandes enfin si j'aime : ce qui s'appelle aimer ! Cette question raisonnable a du moins son prix, si ingénue qu'elle soit; elle touche à ce grand problème de psychologie que j'ai entrepris de résoudre : « quelle est en amour la prédominance du cœur ou des sens, et si c'est aimer vraiment que

d'aimer quatre femmes à la fois. » Il est évident que, dans le cercle restreint de nos idées, sous le joug de nos préjugés et de nos lois, nous ne pouvons concevoir la passion que concentrée sur un unique objet. Trop loin des sources primitives et de l'âge patriacal, façonnés par des mœurs plus pures, nous nous sommes élevés à la contemplation d'un idéal convenu. Cependant, en moralistes, en philosophes, il faut bien nous avouer qu'il doit exister pour les Orientaux une autre conception, un autre idéal d'amour dont la notion nous échappe. Ce n'est que dégagés de nos entraves, ou de l'esprit rigoureux de nos conventions sociales, que nous pouvons atteindre à la compréhension de ce haut problème psychologique. En fait, ce que c'est que l'amour, nul ne l'a jamais su. « Attirances des cœurs, échanges de fantaisies. » Ce ne sont là que des mots, suivant le cas spécial où on les veut employer; la vérité, c'est que nous sommes pleins d'inconséquences en toutes nos définitions. Au point de vue de la sentimentalité pure, nous posons tout d'abord cet axiome absolu : que le cœur humain ne peut contenir qu'un seul amour et que l'on n'aime véritablement qu'une fois dans la vie; pourtant, abstraction faite de la part distincte qu'y ajoutent nos sens, l'amour en son essence n'est autre chose qu'une forme de l'affectuosité, une expansion de notre âme comme l'amitié, comme l'amour paternel ou filial, sentimens non moins ardens, que nous reconnaissons devoir partager également entre plusieurs objets. D'où naît cette étrange contradiction? Ne crie pas au paradoxe, nos idées sur ce point nous viennent uniquement de notre éducation, de l'influence de nos mœurs sur notre esprit. Sur les bords du Gange, du Nil ou de l'Hellespont, nous aurions une autre esthétique. Le poète turc ou persan le plus passionné d'idéal n'entendrait rien à nos subtilités vaines. Sa loi lui prescrivant plusieurs femmes, son devoir est de les aimer toutes, et son cœur y suffit. Diras-tu que c'est un autre amour? De quel droit? Qu'en sais-tu? — En ce partage égal de tendresses ne comprends-tu pas le charme de protection qui s'impose à lui? — Nos idées encore sur ce point ne sont donc toujours qu'une question de latitude et de climat.

La civilisation de ma Kondjé-Gul devient pour moi vraiment le plus ravissant sujet d'études. Il y a là tout un roman plein de grâces, et l'épreuve même que je me suis imposée y ajoute je ne sais quel charme. Il faut te dire que son séjour chez M^{me} Montier a amené peu à peu toute sorte de complications imprévues. Le commodore Montaigu est de retour; il en est résulté que l'intimité des misses Maud et Suzannah avec la pupille de son excellence Omer-Rachid lui semblant des plus correctes, elles sont devenues inséparables, et Kondjé-Gul s'est tout naturellement trouvée invitée, par ses amies, à quelques réunions chez leur père, qu'il était impos-

sible de refuser sans éveiller le soupçon. Tu comprends de reste alors la réserve qui m'est plus que jamais un devoir, tant que Kondjé-Gul sera dans sa pension. Nos amours en sont décidément réduits à des effusions épistolaires, à des rencontres furtives, où nous employons toutes les ruses des amans séparés. Il y a dans tout cela un petit parfum d'aventures qui nous enchante. Tant il est vrai que la privation d'une félicité en rehausse le prix. Le matin, elle prend des leçons d'équitation avec Maud et Suzannah, que leur père accompagne au bois. Je vais par là faire un temps de galop pour voir passer leur cavalcade. Elle est charmante en amazone, et les jeunes Montaigu sont vraiment jolies; Maud surtout a un petit air espiègle et mutin du plus délicieux effet.

J'oubliais de te dire que la mère de Kondjé-Gul, Murrah-Hanum, est arrivée; c'est une femme de quarante-cinq ans, grande, d'allures assez distinguées et encore assez belle. Pourtant, bien qu'elle se soit européanisée chez le consul français de Smyrne et qu'elle parle même presque couramment notre langue, il reste dans ses manières ce fonds d'étrangetés tout particulier à la race circassienne ou à la femme d'Asie : nonchalante, apathique, on lit dans ses grands yeux noirs sombres la farouche résignation des peuples fatalistes. Lorsqu'elle s'est vue en ma présence, elle m'a prodigué, à l'orientale, les plus vives marques de respect. Je l'ai assurée de mon désir de lui faire partager toutes les prospérités dont je veux entourer Kondjé-Gul. Sa reconnaissance a été calme et digne, et elle a juré d'avoir envers moi la soumission qu'elle doit à l'époux de sa fille. Bref, tu vois la scène : la tradition de l'islamisme y brillait dans toute sa fleur.

XXI.

Vite, il faut que je te raconte une aventure nouvelle, qui fait encore tourner mon roman de la façon la plus inattendue. Par un de ces hasards auxquels ma vie semble prédestinée, il se trouve que le commodore est un intime ami de mon oncle, et qu'il en est résulté une rencontre qui m'a jeté dans la plus bizarre situation. Tu vas en juger toi-même sans qu'il soit besoin d'un plus long préambule.

Tu n'as pas oublié, je pense, le *captain* Picklock, ni la fameuse affaire des chameaux retrouvés par ses soins. Le *captain*, revenant d'Aden avec les fièvres et de passage à Paris, a accepté l'hospitalité chez le baron de Villeneuve, l'ancien consul de Pondichéry que tu connais. Il y a deux jours, nous fûmes priés à un dîner d'adieu, donné en son honneur; c'était une agape intime. Une demi-douzaine de convives, ayant tous fait plusieurs fois le tour du monde

et s'étant rencontrés par toutes les longitudes. En femmes : l'aimable baronne de Villeneuve, M^{me} Picklock et ma tante. Tu juges s'il fut question de vieux souvenirs entre-tous, pendant le dîner; après le café, on avait passé au salon, où l'on préparait une table de whist lorsque mon oncle dit ces mots :

— A propos, qu'est devenu ce brave Montaigu?

— Montaigu? répondit le baron, il est à Paris. Une invitation chez son ambassadeur l'a empêché de dîner avec nous; mais il viendra ce soir, et vous le verrez.

— Ah! tant mieux! s'écria mon oncle, je serai ravi de le retrouver.

En entendant prononcer ce nom, j'avais dressé l'oreille. Rien ne disait pourtant que le Montaigu en question pût être justement le commodore; j'écoutai curieusement.

— Est-ce qu'il restera à Paris quelque temps? avait repris mon oncle.

— Tout l'hiver, répondit la baronne. Il vient chercher ses filles qu'il m'avait confiées, il y a deux ans, à son départ pour le pôle nord.

— Ah! les petites Maud et Suzannah?

— Oui; seulement, capitaine, les petites Maud et Suzannah sont aujourd'hui de grandes jeunes filles, ajouta la baronne en riant.

Il était impossible de douter, et j'avoué que ce ne fut point sans trouble que j'entendis ces mots. A la pensée de me trouver en face du commodore, je songeai aussitôt à m'enfuir avant son arrivée. Bien que je fusse assuré du mystère le plus profond, et que les circonstances seules eussent amené une intimité que je n'avais point prévue entre Kondjé-Gul et ses filles, je ne pouvais me dissimuler la gêne que j'allais éprouver avec lui. Par malheur, j'étais déjà installé à une table de jeu. J'expédiai mon mort au plus vite pour abréger la partie, pestant contre le *captain* et contre mon oncle, qui jouaient tous deux avec une lenteur désespérante, en me faisant des reproches sur mes distractions. Enfin j'avais réussi à perdre les trois *robbers*, et je me levais, prétextant une migraine subite, lorsque tout à coup, dans le salon voisin où se tenait la baronne on annonça : « M. le commodore Harry Montaigu. »

Louis, imagine ma stupéfaction quand je vis entrer le commodore... suivi de ses deux filles et de Kondjé-Gul, qu'il présenta à la baronne et à ma tante comme une amie de pension de Maud et de Suzannah!

MARIO UCHARD.

(La troisième partie au prochain n°.)

LES SOUVENIRS

DU

CONSEILLER DE LA REINE VICTORIA

V. ¹

LE MARIAGE DE LA REINE,

I.

Au mois de mars 1836, le duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha partit de sa résidence pour faire un voyage de famille; il se rendait à Bruxelles chez son frère, le roi Léopold, et à Londres chez sa sœur, la duchesse de Kent. Ses deux jeunes fils l'accompagnaient, le prince Ernest et le prince Albert. Ce dernier, né le 26 août 1819, n'avait pas encore accompli sa dix-septième année. Il y avait longtemps que deux personnes de sa famille, la duchesse douairière de Saxe-Cobourg et son fils, le roi des Belges, avaient songé pour cet enfant à un royal avenir. La vieille duchesse, grand'mère à la fois du jeune prince Albert de Saxe-Cobourg et de la jeune princesse Victoria, future reine d'Angleterre, s'était dit bien souvent que son petit-fils et sa petite-fille étaient destinés l'un à l'autre. L'idée d'un mariage entre son cher petit Albert et sa chère petite *fleur de mai*, comme elle appelait la princesse Victoria (2), était le plus ardent

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} janvier, du 1^{er} février, du 1^{er} mars et du 1^{er} mai.

(2) On sait que la reine Victoria est née le 24 mai 1819. Nous empruntons ces dé-

de ses désirs. Quand elle mourut le 16 novembre 1831, ce fut le dernier vœu qu'elle exprima en recommandant à Dieu l'avenir de tous les siens. Le père du prince Albert, à ce que nous apprennent les notes de Stockmar, n'était pas complètement de cet avis; c'était à son fils aîné, le prince Ernest, que le duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha aurait voulu assurer ces hautes destinées. Quant au roi Léopold, ayant toujours partagé sur ce point le désir de sa mère, il eut à cœur de le réaliser. Au milieu de ses grandes préoccupations politiques, c'était là une affaire secrète qu'il ne perdait pas de vue un seul instant. Aussi lorsque son frère, le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, accompagné de ses deux fils, vint lui rendre visite à Bruxelles au mois de mars 1836, on devine de quel œil à la fois sympathique et sévère il examina le jeune prince. On peut aussi se représenter sa joie. Le pronostic de la grand'mère ne s'était pas trompé. Ce que l'enfant promettait, le jeune homme le tenait déjà. Dans cet épanouissement de sa dix-septième année, on voyait en lui les qualités les plus rares, et il n'était pas d'espérances si hautes que ne justifiait son mérite.

C'est ce que le roi des Belges écrivait à Stockmar en ce printemps de l'année 1836 : « Il y a plusieurs années, disait-il, que j'ai conçu la plus haute idée de mon jeune neveu, le prince Albert, si beau, si aimable, si richement doué; me voici convaincu désormais qu'aucun prince n'est plus en mesure que lui de rendre ma nièce heureuse et de remplir dignement cette difficile place d'époux de la reine d'Angleterre. »

Stockmar, qui connaissait moins le jeune prince, ne se prononçait pas aussi vite. Par les services qu'il avait rendus au roi des Belges, par le dévoûment dont il avait donné tant de preuves, il s'était acquis le droit d'exprimer franchement sa pensée. Peut-être le roi Léopold, dans l'élan de sa tendresse, ne mesurait-il pas assez exactement les forces de ce neveu si cher; peut-être aussi, par une modeste nature aux esprits supérieurs, ne se rendait-il pas un juste compte des difficultés d'un rôle où il avait obtenu lui-même, par anticipation il est vrai, un succès sans réserve. Le roi Léopold ne se rappelait que de beaux jours et de nobles émotions pendant les deux années qu'il avait passées à Claremont. Mari de la princesse Charlotte, associé à une future reine d'Angleterre, appliqué de toute son âme à consoler la douce victime d'une éducation funeste, à lui rendre les affections qui lui avaient manqué, à faire luire à ses yeux

ails au livre publié non-seulement avec l'autorisation, mais sous la direction de la reine Victoria. Voici le titre de ce curieux ouvrage : *The early years of his royal highness the Prince consort, compiled under the direction of her majesty the Queen, by lieut.-general the hon. C. Grey; Londres, 1 vol. in-8°, 1807.*

toutes les clartés de la religion domestique, il se sentait soutenu par la sympathie des whigs, ennemis du prince de Galles, sans que les Tories eussent trouvé encore l'occasion de lui marquer des sentimens hostiles. Léopold ne se souvenait que de ces heures d'enchantement. Stockmar, plus attentif à tout par dévoûment à son maître, mieux en mesure de voir de près bien des choses, avait réfléchi profondément aux périls et aux *humiliations* d'un prince consort. Il savait combien l'aristocratie parlementaire était jalouse de ses droits, avec quelle vigilance elle surveillait la couronne, comme elle se défiait de l'étranger qui venait épouser une fille d'Angleterre, comme elle le tenait à l'écart des affaires d'état, et, tout en le couvrant d'honneurs, ne lui permettait pas d'être autre chose que le premier des sujets de la reine. Être l'époux de la reine, n'être que le premier des sujets, quelle situation délicate ! où finit-elle exactement, cette ligne de démarcation idéale ? Le prince viole-t-il la constitution s'il a un avis très arrêté sur les choses d'intérêt public, sur les débats du parlement, sur la formation d'un ministère ? Et s'il a cet avis, s'il a le droit de l'avoir, comment obtenir qu'il n'en parle point à la reine ? Comment faire que la reine soit insensible à son langage ? Notez que ce cas d'une reine anglaise mariée à un prince étranger ne s'était pas présenté une seule fois sous la maison de Brunswick-Hanovre, qu'il n'y en avait eu qu'un seul exemple depuis la révolution de 1688, et que dans ce seul exemple, celui de la reine Anne, la nullité du prince-consort n'avait pas permis aux difficultés de se produire. Si le prince Léopold, au lieu de devenir roi des Belges en 1831, était devenu prince-consort en Angleterre le 26 juin 1830, à la mort de son beau-père George IV, aurait-il évité tous les conflits ? Et le prince Albert les évitera-t-il davantage ? Rien n'est moins assuré ; mais le prince Léopold les aurait certainement détournés, il les aurait du moins apaisés sans bruit, grâce aux ressources d'une intelligence d'élite et d'une prudence magistrale. Il faut donc examiner avec soin si le prince Albert offre sur ce point toutes les garanties désirables, si ce rôle tout particulier lui sourit malgré ses servitudes, s'il aura le goût et le courage de son rôle moral, s'il saura retenir sans la dépasser l'influence à laquelle il pourra prétendre ; enfin s'il saura se garder autant de la pusillanimité que de l'esprit d'usurpation. Toutes ces pensées agitaient le consciencieux Stockmar, lorsqu'il écrivait au roi des Belges en ce mois de mars 1836 :

« Albert est un beau jeune homme, assez développé pour son âge, avec des traits agréables, expressifs, et si rien ne trouble en lui le travail régulier de la nature, ce sera un homme dans quelques années,

un homme beau, robuste, d'une tenue bienveillante et simple, quoique toujours noble et digne. Il a donc extérieurement tout ce qui plaît aux femmes, ce qui doit leur plaire en tout temps et en tout pays. J'ajoute, et ce peut être une circonstance favorable, que sa personne extérieure a déjà une certaine physionomie anglaise.

« Il s'agit maintenant d'estimer ce que vaut son esprit. Sur ce point aussi on dit beaucoup de choses à sa louange ; mais tous ces jugemens sont plus ou moins suspects de partialité, et tant que je ne l'aurai pas examiné plus longuement, je ne saurais ni apprécier sa valeur intellectuelle ni présager ce que promet son caractère. Il me paraît prévoyant, circonspect, animé déjà d'un esprit de sagesse ; mais tout cela ne suffit pas. Ce n'est pas assez de grandes capacités pour le rôle dont il s'agit, il y faut une véritable ambition avec une grande force de volonté. Suivre pendant toute sa vie une carrière politique si difficile, cela exige autre chose que de la vigueur et de l'entrain ; il y faut cette inspiration sérieuse qui d'elle-même sacrifie le plaisir à l'utilité vraie. Si la conscience d'avoir acquis une des places les plus influentes qu'il y ait en Europe ne lui donne pas à elle seule un absolu contentement, que de fois sera-t-il tenté de regretter son entreprise ! S'il ne la prend pas dès le début comme une affaire très grave, très difficile, de l'habile direction de laquelle dépendent son honneur et son bonheur, il lui sera malaisé de réussir.

« Je l'examinerai de plus près, je chercherai à le connaître de plus près. Si je trouve en lui assez de fonds pour cette tâche, ce nous sera un devoir de conscience de lui exposer sous tous ses aspects la difficulté de l'entreprise. Dans le cas où ces difficultés ne l'effraieraient point, alors s'imposeraient à lui, selon moi, deux obligations impérieuses : d'abord celle d'une éducation appropriée et logiquement conduite, en vue de sa future carrière, avec la préoccupation constante de tout ce que réclament un pays et un peuple d'un caractère si particulier ; ensuite celle de s'assurer l'affection de la princesse avant la demande en mariage et de fonder la demande sur cette affection même. »

Stockmar, en Allemand méthodique, exécuta ce programme à la lettre. Le prince Albert, sans se douter du rôle que s'était donné le docteur-diplomate, subit un examen de tous les jours et de toutes les heures. Est-il besoin de dire que l'épreuve fut victorieuse ? Stockmar fut bientôt convaincu, comme son maître, que le jeune prince était parfaitement digne du rang auquel le destinait le roi des Belges. Il ne restait plus qu'à s'occuper de l'éducation spéciale nécessaire au futur époux d'une reine d'Angleterre. Où devrait-il la recevoir ? A Cobourg, auprès de ses parens ? ou dans une grande ville d'Allemagne, à Berlin, à Vienne ? ou bien, en dehors des grandes villes,

dans les universités allemandes? ou bien encore à Bruxelles, sous les yeux du roi son oncle? Stockmar discute ces différens projets, et sa discussion renferme sur plus d'un point des jugemens qui méritent d'être notés. Cobourg, évidemment, ce n'est pas le lieu le plus convenable. A supposer qu'on y trouvât des maîtres capables d'achever l'éducation du prince dans le sens indiqué plus haut, trouverait-on sur un théâtre aussi restreint des hommes ayant assez d'indépendance pour lui parler en toute franchise? Voilà les anciennes petites cours allemandes caractérisées d'un seul trait, et c'est précisément cette absence de vie et de liberté morale, pour le dire en passant, qui a rendu possible l'écrasement de l'Allemagne par la Prusse. C'est donc en Prusse que le prince Albert pourra s'initier à l'étude des grandes affaires? Ne concluez pas si vite; Stockmar, qui en 1848 et plus tard sera un des partisans presque fanatiques de l'unité allemande par les Hohenzollern, se défie de la Prusse en 1836. Il a toute sorte d'objections contre le séjour du prince Albert à Berlin. D'abord ce n'est pas là que le prince se ferait des idées justes sur la présente situation de l'Europe. « La Prusse, — je n'abrège plus, je traduis littéralement, — la Prusse, placée au milieu des grandes puissances de l'Europe beaucoup plus par la faveur des circonstances que par sa force intérieure, ressemble trop encore dans sa politique à un parvenu toujours disposé à se surfaire ou à se déprécier lui-même, comme à surfaire ou à déprécier les autres. La position qu'elle a prise à l'égard de l'Allemagne n'est ni politique ni honorable. Tout cela ne forme pas une bonne école, et je tiens pour certain que le prince entendrait à Berlin toute espèce de théories sur la politique, excepté des théories vraies. En ce qui touche la société, le ton berlinois n'est pas à recommander non plus, pour un prince du moins, car il reste toujours maniéré. Ainsi les sujets qui pourraient y fournir des distractions au prince se bornent à deux : l'administration et le service militaire. Sur ces deux points sans doute, il aurait l'occasion d'apprendre bien des choses; j'ajoute seulement que pour l'essentiel, il l'apprendrait tout aussi bien ailleurs. En outre, il y a dans Berlin un certain libertinage épidémique comme le catarrhe, et je crois volontiers qu'il n'y a pas d'endroit au monde où l'on ne puisse préserver un jeune homme de ce péril plus aisément qu'à Berlin. »

Nous n'avons pas besoin de commenter ces expressives paroles, il suffit de rappeler que c'est un Allemand qui parle.

Restaient encore Vienne, ou les villes d'université allemandes, ou la capitale de la Belgique. Vienne est jugée d'un mot par le sévère Stockmar : pour un prince allemand, dit-il, Vienne ne saurait être une école. Quant aux villes d'université, l'éducation qu'on y reçoit

est trop étroitement théorique et ne répondrait pas à la mission toute pratique d'un prince. Au contraire, que d'avantages dans un séjour de quelque temps à Bruxelles! Stockmar est d'avis que le prince Albert avec son frère aîné y passe au moins un semestre, et mieux encore une année entière. La vie intérieure de la Belgique, sous une monarchie qui se fonde, lui sera un spectacle plein d'enseignemens. Grâce à la neutralité du royaume, Bruxelles est un poste d'où l'on peut examiner avec fruit le mouvement de la politique européenne. On n'est pas engagé dans ce mouvement, on n'en est pas non plus trop éloigné; situation commode, observatoire unique. Et puis quel guide que cet oncle initié à tant de grandes affaires, homme d'état consommé, vrai modèle d'esprit, de sagesse, et qui en toute occasion sera pour ses neveux un précepteur attentif et dévoué!

Stockmar ne se dissimule pas cependant les objections qu'on peut opposer à son projet. La politique du nord, c'est-à-dire la politique de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, persiste à considérer la fondation du royaume de Belgique comme une victoire du principe démocratique en Europe. Que dira-t-on à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Berlin, quand on verra les jeunes princes installés à Bruxelles pour y achever leur éducation? On signalera là une intention marquée d'en faire des ultra-libéraux. S'il devait en résulter un jour contre les jeunes princes une hostilité des cours du nord, ce serait assurément un sérieux motif de ne pas leur donner Bruxelles comme lieu d'études; mais, ajoute Stockmar, je ne crains pas cette hostilité, en supposant bien entendu que rien ne la justifie, je ne la crains pas si elle n'a d'autre cause qu'un simple préjugé, une simple inspiration de haine générale contre la politique de l'Occident. Laissons-le continuer, la discussion est intéressante, car elle nous fait connaître les secrètes pensées de celui qui va être le conseiller de la reine :

« Un homme d'état expérimenté, s'il a le choix entre le terrain constitutionnel et le terrain absolutiste pour y faire l'éducation d'un jeune prince, préférera le premier. La vie constitutionnelle offre ce grand avantage que le mouvement et la marche de l'ensemble des affaires s'y montrent entièrement à jour. L'écume de la démocratie y est soulevée si haut à tout instant que chacun peut la voir, la toucher, s'y salir. A tout instant aussi, le bien éclate à la lumière, à tout instant on peut le sentir et le saisir. Quiconque a des yeux, quiconque est capable d'une impression, peut tout découvrir sans effort et tout conserver sans peine dans sa mémoire.

« L'organisme de la monarchie pure est bien moins intéressant. Il ressemble à une machine simple, mais cachée, dont la marche ne frappe

que très peu nos sens, et dont les vices n'attirent notre attention que le jour où le rouage s'arrête et reste immobile. Alors même qu'il ne s'agirait pas pour le prince d'une préparation expresse à sa destinée future en Angleterre, c'est encore le terrain constitutionnel que je préférerais, au point de vue de son éducation, comme bien plus instructif que l'autre. Ajoutez à cela que la tâche d'un gouvernement constitutionnel, comparée à celle de la monarchie pure, est la tâche vraiment difficile. Si donc les vues relatives à l'Angleterre ne se réalisaient pas, si le prince était appelé un jour par les circonstances à s'acquitter de la plus facile des deux tâches, l'étude qu'il aurait faite de la plus malaisée, bien loin de lui nuire, ne pourrait que lui être profitable. »

C'est ainsi que Stockmar conseillait le séjour du jeune prince à Bruxelles. Le roi des Belges fit un amendement à ce projet; il ne voulait pas renoncer pour son neveu aux ressources de savoir que possèdent les universités allemandes; il décida que son temps serait partagé entre Bruxelles et Bonn. Mais ce règlement de vie exigeait que le prince eût déjà fait son voyage d'Angleterre. Après avoir passé deux mois auprès de son frère le roi des Belges, le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, toujours accompagné de ses deux fils, se rendit chez sa sœur la duchesse de Kent; ils arrivèrent à Londres au mois de mai 1836. Ce fut alors que le prince Albert et sa cousine la princesse Victoria se virent pour la première fois. Tous deux étaient sur le point d'accomplir leur dix-septième année, la princesse un peu plus tôt, précisément dans ce mois de mai 1836, le prince un peu plus tard, au mois d'août de la même année. Le roi des Belges et le baron de Stockmar, en préparant les futurs destinées du prince Albert, s'étaient bien gardés de lui laisser soupçonner leurs desseins; il fallait que les sympathies mutuelles du prince et de la princesse, élément nécessaire de la négociation, fussent tout à fait spontanées, pour que le roi des Belges engageât l'affaire avec succès. La princesse Victoria eut-elle l'idée que ses deux jeunes cousins pouvaient bien être des prétendants, et qu'on les lui amenait pour qu'ils se fissent connaître? Le prince Albert, de son côté, devina-t-il quelque chose des intentions de son oncle? Il est bien permis de le croire, quoiqu'il n'en reste aucune trace, ni dans les lettres du prince Albert, ni dans le journal de la reine. Une seule fois, dans une des lettres que le prince a écrites de Londres à sa grand'mère, la duchesse douairière de Saxe-Gotha (1), on rencontre le nom de la jeune princesse : « La chère tante, dit-il, — c'est la duchesse de Kent, — est excellente pour nous, et fait

(1) Il ne faut pas la confondre avec son autre grand'mère, la duchesse douairière de Saxe-Cobourg, morte en 1831, dont il a été question plus haut.

tout ce qui peut nous procurer quelque plaisir. La cousine aussi est extraordinairement aimable avec nous (1). » Ce n'est qu'un mot, mais ce mot est expressif, et le silence même qui le suit aussitôt nous invite à deviner les secrètes émotions de ces jeunes âmes. Je note ici en passant un trait curieux et délicat. Cette lettre écrite en allemand se trouve tout entière dans l'appendice de l'ouvrage du général Grey publié sous la direction de la reine Victoria; or la traduction anglaise insérée dans le texte du récit ne donne pas les paroles que je viens de citer. N'y a-t-il pas là une discrétion charmante, une pudeur féminine et royale? La reine se garderait bien de supprimer cette lettre, elle n'ose toutefois en traduire tous les termes, craignant de révéler trop vite ces premières joies de son cœur qui furent comme un premier aveu. Plus tard, après les fiançailles, la reine se montrera moins discrète, et nous la verrons citer sans aucun embarras les lettres où s'épanouit si gracieusement la fleur des chastes amours.

Le duc et ses deux fils, installés au palais de Kensington chez la duchesse de Kent, ne restèrent pas plus de quatre semaines en Angleterre. Ils revinrent à Bruxelles en passant par la France. On voit dans les lettres du prince Albert quel aimable accueil ils reçurent à la cour du roi Louis-Philippe. Revenu à Bruxelles, il écrivait le 30 juin à sa grand'mère : « Je profite du retour de mon père à Cobourg pour vous donner enfin de mes nouvelles. Je l'aurais fait avant de quitter Paris, si j'en avais eu le loisir. L'hôtel des Princes où nous sommes descendus, nous a paru à tous une résidence *most horrible*; il y avait un tel vacarme dans la rue que nous avions peine à entendre notre propre voix... Nous n'avons pas vu seulement tout ce qu'il y a de curieux à voir dans la ville même, nous avons fait plusieurs excursions très intéressantes dans les environs. Nous avons visité Meudon, Montmorency, Neuilly, Versailles, Trianon, etc., et partout nous avons été frappés de la beauté du spectacle. A la cour, nous avons été reçus avec la plus parfaite bonté, la plus exquise politesse, et nous sommes obligés de nous associer sans réserve aux grands éloges que chacun accorde à la famille royale. »

Voilà donc les deux princes, Ernest et Albert de Saxe-Cobourg-Gotha, installés à Bruxelles au mois de juin 1836. Leur père les a quittés pour retourner à sa résidence de Gotha. Les deux frères vivent auprès de leur oncle, le roi des Belges, non pas tout à fait avec lui, non pas au château de Laeken ni au palais royal de Bruxelles, mais dans un hôtel où ils pourront continuer plus commodément leurs études. Ils y restent dix mois, puis au mois d'avril

(1) Auch die Cousine ist ausserordentlich freundlich mit uns.

1837 ils se rendent à l'université de Bonn, suivant le programme de leur oncle, afin d'y entendre les plus illustres maîtres. Wilhelm Schlegel y enseignait la littérature, Hermann Fichte la philosophie; à côté d'eux on admirait alors des hommes tels que Bethman-Hollweg, Löbell, Kaufmann, Perthès, d'Alten. Le prince Albert fut leur élève et leur conserva toute sa vie un souvenir reconnaissant. Un de ses condisciples, M. le prince William de Löwenstein, traçant plus tard quelques souvenirs de ces années d'études à la demande de la reine Victoria, s'exprimait en ces termes : « En 1837, j'ai eu la bonne fortune de faire connaissance avec le prince Albert de Saxe-Cobourg à l'université de Bonn. Il se distinguait entre tous les jeunes gens de l'université par son savoir, son zèle et sa parfaite bonne grâce dans les relations sociales. Il aimait par-dessus toute chose à débattre des questions de droit public et de métaphysique; pendant nos fréquentes promenades, les principes de législation, les doctrines philosophiques, étaient l'objet de discussions sans fin... Des professeurs tels que Fichte, Perthès, Hollweg, ne pouvaient manquer d'exercer une active influence sur les juvéniles esprits de leurs auditeurs. Wilhelm Schlegel lui-même, en dépit de son extraordinaire vanité, ne sera pas aisément oublié de ceux qui ont assisté à ses leçons (1). »

Ces études du prince Albert à l'université de Bonn, commencées en avril 1837, se prolongèrent jusqu'à la fin de l'année 1838. Le roi des Belges n'attendit pas la fin de ces épreuves pour faire part à son neveu des desseins qu'il avait formés en vue de son avenir. Le jeune prince réalisait si brillamment les espérances du roi son oncle qu'il n'y avait pas lieu de lui cacher plus longtemps la vérité, ou du moins de ne la lui laisser entrevoir qu'à demi. N'était-ce pas d'ailleurs un stimulant de plus? n'était-ce pas surtout un moyen d'imprimer une direction plus spéciale à ses travaux? Au mois de mars 1838, le prince étant allé passer quelques jours à Bruxelles, le roi Léopold lui annonça quelles destinées il lui préparait. Le prince s'en doutait bien un peu; cette fois ce ne furent plus seulement des allusions de la part du roi, ce ne furent plus des promesses, des encouragemens sous forme voilée, ce fut une communication à cœur ouvert. Le prince Albert allait être décidément le fiancé de la reine Victoria.

Le monde n'en savait rien encore. Il est vrai que certains bruits, venus on ne sait d'où, commencèrent à se répandre vers ce temps-là, signalant le mariage du prince Albert et de sa cousine comme une chose décidée dans la famille des Cobourg. C'est même pour

(1) Voyez *The early years of his royal highness the Prince consort*, p. 169.

dépister les nouvellistes que le roi des Belges, au lieu de diriger son neveu vers Londres pendant ses vacances de Pâques, lui fit faire un voyage en Suisse au printemps de 1838. Ces bruits toutefois n'étaient pas même des on-dit, ce n'étaient que des conjectures, des hypothèses, comme il est si naturel d'en faire en de telles situations, et l'on peut dire que le secret fut longtemps et sérieusement gardé. Une affaire de la plus haute gravité, affaire d'état s'il en fut, avait été conduite comme un roman, — un roman anglais, bien entendu, roman de mœurs et d'éducation. Le monde, c'est-à-dire ici les cours de l'Europe, ignorait absolument ces choses intimes; la diplomatie n'en savait pas le premier mot. Beaucoup de princes, en ce moment-là même, aspiraient à la main de la jeune souveraine, beaucoup de prétendants illustres se recommandaient ou se faisaient recommander à sa mère, la duchesse de Kent. Heureux le cousin de la reine Victoria! Tandis que les ambitions s'agitent autour du palais de Kensington, lui, tranquille, confiant, achève son semestre à l'université de Bonn (mars-août 1838), parcourt l'Italie en compagnie du baron de Stockmar et d'un jeune officier anglais, M. Seymour (1838-1839), visite Florence avec ravissement, passe la semaine sainte à Rome, admire Naples, Capri, le Vésuve, traverse de nouveau la Péninsule, voit Pise, Gènes, Milan, Venise, et rentre en Allemagne par la Suisse. Attentif à tout, s'intéressant à tout, il complète l'étude abstraite par l'étude des réalités, et semble mettre à profit cette grande leçon de Bossuet : le vrai livre du prince est le livre du monde. Seulement, ce livre du monde, il le lit la joie dans le cœur, sous un rayon de cette lumière idéale qui fait pâlir le soleil de Naples.

II.

Pendant que le roi Léopold et son confident délibèrent ainsi sur le rôle qui s'offre au prince Albert, pendant qu'ils règlent l'emploi de ses jours avec tant de soin et de conscience, que se passe-t-il à la cour de Londres? En 1836, quand le duc de Saxe-Cobourg amenait ses deux fils au palais de Kensington, chez leur tante la duchesse de Kent, c'était Guillaume IV qui régnait sur l'Angleterre. On sait qu'il avait succédé le 26 juin 1830 à son frère George IV. Né en 1765, le troisième des fils de George III avait déjà soixante-cinq ans lorsqu'il fut appelé au trône. C'était un homme bienveillant, débounaire, d'un tempérament assez vif, mais qui ne se distinguait, dit M. Ernest de Stockmar, ni par le caractère ni par l'intelligence; il s'imaginait pourtant avoir des idées politiques et les influences qui l'entouraient mettant cette prétention à profit,

l'engagèrent dans plus d'une faute. C'est ainsi que les grandes dames du monde tory lui firent congédier le 12 novembre 1834 le ministère whig de lord Melbourne, pour le remplacer par un ministère Wellington. Il ne comprenait pas que les whigs, ayant accompli en 1832 la réforme électorale, étaient seuls en mesure d'introduire ce régime nouveau, de le régler, de le tempérer, tandis que les tories irriteraient les passions et compromettraient la chose publique.

Les notes de Stockmar renferment à ce sujet trois pages fort curieuses de lord Palmerston. C'est une relation de cette crise ministérielle, écrite le jour même où lord Melbourne reçut son congé du roi. Le ministre des finances, lord Althorp, étant passé de la chambre des communes à la chambre des lords par suite de la mort de son père, lord Spenser, le ministère s'en trouvait un peu affaibli devant les communes, mais non pas au point d'abandonner la partie. Lord Melbourne exposa très loyalement la situation à Guillaume IV. Que devait faire le roi? Attendre que la majorité se déclarât par un vote significatif. Au lieu de cela, il prit les devans, et dit à lord Melbourne : « Vous n'avez pas la majorité à la chambre haute, vous allez la perdre à la chambre des communes. C'est le moment de vous retirer. Je vais m'adresser au duc de Wellington. » L'entretien avait lieu au pavillon de Brighton. Lord Melbourne revint aussitôt à Londres et informa ses collègues de la décision du roi : « Je suis sûr, écrit lord Palmerston dans une note datée de ce jour-là, je suis sûr que le duc de Wellington sera au pavillon aujourd'hui même. » Il ajoute que tout cela était un jeu préparé, que l'affaire avait été conclue d'avance entre le duc et le roi, que la raison alléguée était un prétexte ridicule. Quoi! Guillaume IV renvoie ses ministres parce que la majorité qui les soutient s'est affaiblie à la chambre des communes, et il les remplace par des hommes sans aucun pouvoir dans cette chambre, des hommes tout à fait impopulaires, quelle que soit d'ailleurs leur autorité dans la chambre des lords! Cette mesure lui paraît tellement funeste, tellement grosse de conséquences désastreuses qu'il n'y peut songer sans frémir. « De deux choses l'une, dit-il, ou le parlement sera dissous, ou bien il ne le sera pas. S'il ne l'est pas, l'opposition sera furieuse, elle gagnera une force énorme et battra le gouvernement. Or, pendant la bataille, whigs et radicaux seront étroitement mêlés, et dans l'entraînement de la passion politique, les premiers ne tarderont pas à s'identifier avec les seconds. Ajoutez à cela que la menace de la dissolution planera toujours sur notre tête, et qu'en prévision de la lutte prochaine, nos gens, pour flatter leurs électeurs, tiendront des discours violens, prendront des engagements irréflechis. Sup-

posez d'autre part une dissolution immédiate, la fureur des deux partis aux prises ne connaîtra plus de bornes. Les tories pourront gagner cinquante ou soixante voix, ce qui ne les empêchera pas de rester en minorité, et la majorité se composera d'hommes qui se seront engagés à tout sur les *hustings*, qui se seront plongés jusqu'au cou dans le flot démagogique, qui auront promis de réduire à trois années la durée des parlemens, de voter le scrutin secret et le suffrage universel. Nous serons alors dans un joli état, avec une chambre des communes refusant de soutenir tout ministère qui ne lui apportera pas des propositions de loi en faveur de ces mesures excessives! »

Tout ceci, qu'on veuille bien le croire, n'est pas une digression; ces détails politiques étaient nécessaires à notre sujet, puisqu'ils nous font entrevoir au milieu de quelles violences, à travers quelles mêlées, une jeune fille de dix-huit ans va être appelée au trône d'Angleterre. La princesse Victoria, une fois reine, sera-t-elle favorable aux tories ou aux whigs? Cette question, même sous Guillaume IV, agite déjà les partis, et c'est Guillaume IV qui l'a soulevée, ou qui l'a du moins envenimée plus que jamais, en congédiant sans cause légale le ministère de lord Melbourne. Il est certain que des influences tories, dominant l'intelligence prétentieuse et faible du vieux roi, ont amené cette crise de 1834; on dit que ce furent surtout des influences féminines; et que cette chute des whigs, si peu conforme aux traditions parlementaires du pays, doit être attribuée à de très hautes dames du parti tory. Nous verrons bientôt d'autres dames non moins hautes et non moins illustres, les dames du monde whig, prendre leur revanche sur les héroïnes du parti adverse. Bataille de dames! Les jeux les plus graves ont parfois des ressemblances avec des jeux d'enfans. Ce qu'il y a de plus regrettable en cette rencontre, c'est que ce jeu pouvait causer de sérieux embarras à la future reine, car cette question un peu prématurée : « Que pense la princesse? de quel côté se tournera la reine? Sera-t-elle pour les tories ou pour les whigs? » cette question, dis-je, un peu prématurée à cette date, se trouvait comme posée d'avance et d'avance légèrement envenimée. Or, c'était la maladresse du roi Guillaume IV qui avait créé cette situation équivoque.

Nous n'avons pas à raconter ici la suite de ces luttes parlementaires, nous n'en prendrons que ce qui appartient à notre histoire. Rappelons seulement, pour l'encadrement et l'explication de ce qui va suivre, que le ministère de lord Melbourne, ainsi congédié le 12 novembre 1834, se reforma le 2 avril 1835, et réussit à se maintenir jusqu'au mois d'août 1841. Lord Melbourne était premier ministre lorsque la princesse Victoria devint majeure; c'est aussi

sous le ministère de lord Melbourne qu'eut lieu le changement de règne, c'est-à-dire l'avènement de la jeune reine au trône de la Grande-Bretagne.

Le 24 mai 1837, la fille de la duchesse de Kent accomplissait sa dix-huitième année. Elle se trouvait apte désormais, en cas de mort du roi, à prendre possession de la couronne sans qu'il y eût besoin de nommer un prince-régent. Les choses ne pouvaient arriver mieux à point. Un mois ne s'était pas écoulé que la santé du vieux souverain, gravement atteinte depuis plusieurs semaines, inspira les plus sérieuses inquiétudes. Le 20 juin, Guillaume IV rendit le dernier soupir.

Avant même que la princesse Victoria fût devenue la reine, dans l'espace de temps bien court qui sépara sa majorité de son avènement, il était facile de prévoir qu'elle serait exposée à bien des difficultés. Les intrigues allaient se croiser autour d'elle. Whigs et tories se disputeraient sa confiance. On tâcherait de préparer à Kensington la future cour de Windsor. Le roi des Belges connaissait trop bien ce terrain des stratégies parlementaires de Londres pour ne pas se préoccuper des périls auxquels sa nièce allait être exposée. Ce fut ce moment-là qu'il choisit pour donner Stockmar à la princesse Victoria comme le plus sûr des conseillers et le plus dévoué des amis. L'ancien médecin du prince Léopold, le docteur qui avait soigné le duc de Kent à son lit de mort et veillé sur le berceau de la future reine, a pu invoquer bien des titres d'honneur, il n'en a pas de plus précieux que celui-là. Nous-même, dans ces libres pages, si nous l'avons plus d'une fois critiqué, si nous nous réservons de le combattre encore chaque fois que nous le verrons s'abandonner à de haineuses passions contre la France, nous n'éprouvons pour lui que des sentimens de respect quand nous le voyons partir pour Londres, envoyé par le roi des Belges au service de la princesse Victoria. Il y arriva le 25 mai 1837, le lendemain du jour où la princesse avait atteint l'heure de sa majorité.

Qu'était donc Stockmar auprès de la princesse Victoria depuis le 25 mai 1837? que fut-il, après le 20 juin, lorsque la reine Victoria eut remplacé Guillaume IV? une sorte de secrétaire particulier. Tâche bien délicate dans un pays comme l'Angleterre! un secrétaire particulier, c'est presque un confident, et si ce confident est adroit, il peut devenir bientôt un centre actif et secret, le centre des plus grandes affaires. Cette question des secrétaires particuliers du souverain avait donné lieu depuis une quinzaine d'années à d'assez vifs débats. Aucun des rois de la maison de Brunswick-Hanovre avant George III n'avait eu de secrétaire particulier; le vieux roi en prit un quand il devint aveugle (1805), et quoi qu'il

le payât sur sa cassette, cette mesure déplut beaucoup dans le monde politique. Sans le respect qu'inspirait la personne d'un monarque si durement éprouvé, l'affaire eût été portée à la tribune du parlement. Après lui, le prince-régent, qui voulut se donner aussi un secrétaire intime, prétendit lui attribuer un traitement sur le trésor; l'opposition fut si prompte et si vive qu'il dut bientôt retirer sa demande. Voilà le régent battu et résigné, il paiera son secrétaire sur les fonds de sa liste civile. L'opposition désarmet-elle? pas le moins du monde, car ce n'est pas ici une question d'argent. Ce n'est pas davantage une question de personnes : ni le colonel Herbert Taylor, secrétaire de Guillaume III, ni le colonel Mac-Mahon, secrétaire du régent, n'inspiraient de défiance au parlement d'Angleterre. Il s'agissait d'une question de principe. Ce fut l'objet d'une motion très précise et d'un débat très vif à la chambre des communes. L'opposition employa des argumens auxquels il paraissait difficile de répondre. Qu'était-ce donc que ce pouvoir, nécessairement initié à tant de grandes affaires et qui n'aurait pas de comptes à rendre, qui survivrait aux ministères, qui formerait bientôt une tradition opposée aux libres mouvemens de la vie publique? L'objection était des plus graves, le ministère réussit pourtant à l'écartier. Était-il raisonnable en effet que le souverain n'eût pas un secrétaire auprès de lui? et, n'eût-il pas de secrétaire, pouvait-on l'isoler de toute relation intime, lui interdire toute conversation privée? Oubliait-on qu'il y avait là un ministère pour répondre de tout ce qui avait un caractère politique? « Nous sommes responsables, disaient les ministres, notre responsabilité couvre tout, il n'est pas besoin d'autres garanties pour assurer le respect de la constitution. » C'était la réponse du bon sens, et le bon sens eut raison.

On voit par ces détails combien la situation du baron de Stockmar était délicate à la cour de la jeune reine. Si l'on prenait ombrage des secrétaires choisis dans les rangs de la société anglaise, quelle défiance ne devait pas exciter l'étranger! Secrétaire, confident, conseiller, quel que fût son titre, Stockmar était exposé à de singuliers soupçons d'ingérence, surtout au début d'un règne et dans l'état d'irritation mutuelle où se trouvaient whigs et tories. Eh bien, telle fut la réserve de Stockmar que, malgré les doutes et les mécontentemens, il ne donna prise, en définitive, à aucune attaque sérieuse. On murmurait parfois, les esprits s'animaient; si le baron n'eût été la prudence même, la chambre des communes aurait entendu des interpellations irritées. Un jour, le président de la chambre des communes, M. Abercromby, avertit lord Melbourne que l'opinion du parlement l'obligeait de provoquer

un débat sur la situation inconstitutionnelle d'un étranger, M. le baron de Stockmar, auprès de la reine Victoria. Lord Melbourne répondit que les services de Stockmar dans la maison de la reine comblaient une véritable lacune, qu'il le savait très bien pour sa part et y avait donné son assentiment. Cette fois les choses n'allèrent pas plus loin. Cependant les plaintes se renouvelèrent par intervalles. « J'aime beaucoup le roi Léopold et le baron de Stockmar, disait un jour lord Melbourne, j'apprécie leur bonté comme leur esprit, mais il me déplait d'entendre dire à mes amis que je subis leur influence. Cela n'est pas, je le sais bien, mais il me déplait fort que nos amis tiennent ce langage. » Qu'y avait-il à faire pour le conseiller de la jeune reine? A redoubler de prudence et de tact. Stockmar n'y manqua point, et ce qu'il y a de plus remarquable en toute cette affaire, c'est que, malgré tant de défiances, dans une heure si difficile, au milieu de partis si animés l'un contre l'autre, l'attaque ne se produisit ni à la chambre des communes ni à la chambre des lords. Stockmar, informé par lord Melbourne de l'espèce de menace qu'avait insinuée le président des communes, avait répondu simplement, sans jactance comme sans faiblesse : « Dites à M. Abercromby qu'il peut me faire attaquer à la chambre, je saurai me défendre. »

C'est en se rappelant ces heures de crise que la reine Victoria, dans le touchant livre des *Early years*, a fait rendre un si bel hommage à la mémoire du baron de Stockmar. « Le baron! pour tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître pendant ses longues années de résidence à la cour d'Angleterre, son souvenir s'associera toujours à ce qu'ils ont pu connaître de meilleur et de plus fidèle. Il vivra longtemps à la cour comme un nom que la famille revendique, ce nom si cher : le baron! Quel membre de la famille de la reine n'aurait à signaler de sa part des actes de cordiale et discrète amitié? Mais surtout, qu'était-il pour les objets principaux de sa sollicitude? Rarement ni reine ni prince n'eut la chance de recevoir pareille bénédiction, de rencontrer un tel ami, un ami dans le vrai sens du mot, et avec cela un conseiller si sage, si judicieux, si honnête (1). »

La reine avait encore un autre ami qui, dans plus d'une circonstance, s'offrait à elle comme un secrétaire intime, c'était le chef même du cabinet, lord Melbourne. On connaît le caractère de lord Melbourne, on sait quelles étaient sa bonne grâce dans les relations sociales et sa modération en politique;

Esprit né pour la cour et maître en l'art de plaire,

(1) *Early years*, p. 186-187.

le vieux gentilhomme avait un fonds de scepticisme que son expérience avait mûri sans y mêler aucun sentiment d'amertume. Il avait traversé pourtant des crises personnelles assez vives. Les aventures de sa femme avec lord Byron avaient fait scandale dans la haute société anglaise, et il avait été impossible d'en étouffer le bruit, puisque la malheureuse créature, avant de mourir folle, avait jeté d'effroyables cris de passion et de fureur dans son roman de *Glenarvon*. Tout cela, il est vrai, nous reporte à vingt-cinq ans en arrière, lady Melbourne s'appelait alors lady Caroline Lamb. Il paraît que le scepticisme et la bonne humeur de lord Melbourne lui avaient permis de secouer aisément ces souvenirs. A l'avènement de la jeune reine, il n'y avait pas de courtisan plus aimable, plus spirituel que le chef du ministère whig. A lui voir auprès de la reine tant de soins, tant d'empressements, une familiarité presque paternelle, on se rappellerait le vieux duc de Maurepas auprès du jeune Louis XVI, si les circonstances n'étaient d'ailleurs si dissemblables. Lord Melbourne n'avait qu'un défaut, mais un défaut bien grave et qui tenait précisément à ce scepticisme dont nous venons de parler : sa bonne grâce était souvent du nonchaloir, et sa bonne humeur de l'indifférence. Il laissait aller les choses comme les poussait le vent, et on le disait incapable de résister jamais à ses amis. Stockmar, qui avait lu *Candide*, le surnommait parfois « le seigneur Pococurante. »

Un sénateur vénitien, très riche, très libre, sans devoirs ni soucis, peut bien se montrer supérieur à tout dans son palais de la Brenta et passer pour n'avoir jamais de chagrin. Un ministre whig, harcelé sans cesse par ses adversaires et poussé au combat par ses amis, ne saurait se montrer si indifférent aux choses de ce monde. Lord Melbourne, avec plus de vigilance, aurait certainement écarté certaines affaires qui ont failli compromettre un instant l'autorité morale de la reine. Si le premier ministre avait eu réellement pour la jeune souveraine l'affection paternelle dont il semblait pénétré, il lui aurait appris que le chef de l'état en Angleterre doit s'élever au-dessus des partis, que le souverain est le roi de tous, non pas le roi des whigs ou le roi des tories, mais le roi de toute la nation, et que si tel est le devoir de la royauté, ce devoir est une convenance plus haute encore quand c'est une femme qui est assise sur le trône. Voilà ce qu'une voix paternelle aurait dit le plus naturellement du monde. Sans nuire aux intérêts de son parti, un vrai premier ministre aurait tenu avant tout à servir la majesté royale. Au fond, c'était bien le sentiment de lord Melbourne; ses amis politiques ne lui permirent pas de suivre son penchant. Le seigneur *Pococurante* laissa faire ses collègues, et le ministère prit des mesures qui exposèrent la reine, pendant les premières années de son règne, à être considérée comme *la reine des whigs*.

Le plus vif et le plus curieux de ces incidens est raconté avec beaucoup de précision par l'éditeur des Mémoires de Stockmar. M. Guizot en a parlé ici même dans ses belles études sur Robert Peel, mais il se plaçait trop au point de vue particulier de son sujet; les notes de Stockmar expliquées par son fils nous permettent d'embrasser l'ensemble de la scène et de la juger plus librement.

Au mois de mai 1839, le ministère de lord Melbourne obtint une majorité si faible dans une discussion importante relative à la constitution de la Jamaïque, qu'il résolut de donner sa démission. La reine fit appeler sir Robert Peel. Sir Robert Peel était le chef de l'opposition, c'était lui qui déjà sous le précédent règne, en 1834, avait pris la direction du gouvernement tory avec lord Wellington. M. Guizot l'a très bien dit : sir Robert, avec ses allures un peu rudes, était bien mieux fait pour le parlement que pour la cour. On peut supposer que ces rudesses paraissaient plus fâcheuses encore à qui venait d'apprécier les élégances de lord Melbourne. Aussi dès le premier mot, et tout en lui offrant le ministère, la reine, avec une franchise qui rappelle les saillies de la princesse Charlotte, lui déclare que c'est un vrai chagrin pour elle de se séparer de ses ministres, dont elle était parfaitement satisfaite. Cette entrée en matière n'était pas de très bon augure; l'entretien continua cependant, et la formation du nouveau ministère ne rencontra aucune difficulté, jusqu'au moment où sir Robert Peel parla d'un changement nécessaire dans le personnel des *dames de la chambre* (*ladies of the bedchamber*), c'est-à-dire des nobles dames qui occupaient les premières positions à la cour. Les ministres whigs n'avaient pas négligé de faire donner ces places à des personnes de leurs familles; la reine, entourée d'un brillant état-major féminin, justifiait un peu ce titre de *reine des whigs* que lui donnait la défiance des tories. Il était donc tout naturel que sir Robert Peel, en formant son ministère, demandât à la reine de vouloir bien ne pas laisser dans la place des personnes ennemies. M. Guizot raconte que les dames tories annoncèrent très haut l'intention de déposséder leurs rivales, et que cela seul avait suffi pour empêcher toute concession de la reine. Il n'y a aucune trace de ce fait dans le récit de Stockmar. On voit au contraire que la reine, dès les premiers mots de sir Robert Peel, et par conséquent avant que les dames tories eussent eu l'occasion de se mêler au débat, repoussa formellement cette condition. L'entretien fini, elle manda lord Melbourne et le consulta au point de vue du droit constitutionnel; « Sir Robert Peel était-il fondé à faire une telle demande? la maison de la reine formait-elle une sorte de ministère intérieur qui devait subir les vicissitudes politiques? » La question fut discutée en conseil, et lord Melbourne, au nom de ses collègues, vint annoncer à la reine qu'ils

acceptaient la responsabilité de la réponse suivante adressée à sir Robert Peel : « la reine, ayant réfléchi sur la proposition que lui a faite hier sir Robert Peel d'éloigner les dames de sa chambre, ne peut consentir à un procédé qu'elle croit contraire à l'usage et qui répugne à ses sentimens. » Là-dessus, sir Robert Peel déclina la mission de former un cabinet, et les ministres reprirent leurs portefeuilles.

Les principaux historiens du parlement anglais au XIX^e siècle, M. May, M. Todd, sont d'accord aujourd'hui pour donner raison à Robert Peel. Dans la situation où se trouvait la cour, la demande du chef des tories était nécessaire et, au point de vue du droit, rien n'était plus correct. Stockmar est d'avis que lord Melbourne a manqué à son devoir en ne dissuadant pas la reine de blesser ainsi les tories. « Ces derniers événemens m'affligent, écrit-il dans son journal. Comment a-t-on pu faire commettre de pareilles fautes à la reine et causer un tel dommage à la monarchie? Le rôle de Melbourne était d'accorder au pays une épreuve pratique où l'on pût juger si un cabinet tory était en mesure de vivre. A sa place, j'aurais été enchanté de voir Wellington et Peel assis quelque temps au gouvernail. S'ils eussent réussi, c'était la preuve que le cabinet de Melbourne n'en avait plus que pour bien peu de temps; s'ils eussent échoué, la considération de la reine demeurait intacte, et Melbourne était non-seulement autorisé aux yeux de tous, mais appelé à revenir au pouvoir avec un cabinet modifié. »

Voilà donc la reine, dès la seconde année de son règne, associée aux whigs beaucoup plus qu'il ne convenait, et personnellement exposée aux colères de la société torie. La royauté britannique descendait un peu de ses hauteurs, et, mêlée aux partis, elle pouvait y perdre quelque chose de son prestige. L'insouciance de lord Melbourne avait causé tout le mal. Une affaire bien autrement grave que celle des dames de la chambre, une affaire étrange où ce n'est plus d'insouciance qu'il s'agit, une affaire tragique chargée de responsabilités inquiétantes, c'est l'histoire de lady Flora Hastings, qui eut lieu dans cette même année 1839. Lady Flora Hastings, demoiselle d'honneur de la duchesse de Kent, vivait avec la duchesse à la cour de la jeune reine. Pendant l'hiver de 1839, on crut remarquer chez elle certain changement de taille et d'allure qui fit naître les soupçons les plus graves. Aussitôt grand émoi parmi les dames de la chambre. L'honneur de la compagnie est en cause. On croit devoir prévenir la reine et une enquête médicale est ordonnée. Une enquête ! une enquête médicale, sur une simple apparence ! N'est-ce pas aller un peu vite et courir au-devant du scandale ? Lady Flora, notez ce point, appartient à une grande famille tory. Si la chose s'ébruite, il est certain qu'on accusera les whigs d'avoir choisi une

misérable occasion d'humilier leurs adversaires. N'importe, l'enquête est faite, et, fort heureusement pour lady Flora, les accusateurs sont confondus : lady Flora est la plus honnête fille d'Angleterre. Ah! désormais c'est aux parens de l'accusée de jeter les hauts cris. Appuyée sur l'enquête, la famille Hastings dénonce toute cette affaire comme une intrigue odieuse et demande que les coupables soient châtiés; les coupables, ce sont des whigs. Est-il besoin de dire combien ces clameurs agitaient les esprits? Sur ces entrefaites, lady Flora Hastings vint à mourir, et l'autopsie constata chez elle un mal organique profondément caché; c'était ce mal qui avait déformé sa taille, flétri son visage et attiré sur la pauvre fille un soupçon de déshonneur. Sa vie était condamnée sans doute; qui sait pourtant si l'odieux soupçon n'avait pas avancé l'heure de sa mort? Cette idée causa une irritation profonde dans les plus hauts rangs de la société anglaise, et sur qui retombaient ces colères? Sur la *reine des whigs*.

Quant au public, beaucoup moins intéressé dans cette affaire que l'aristocratie opposante, simple témoin de ces tristes débats de personnes, il commençait à regretter de ne pas voir auprès du trône un guide et un soutien. Dans un sentiment de *loyalty* auquel se mêlait comme toujours l'instinct des choses pratiques, tous les enfans de la vieille Angleterre, whigs ou tories, amis ou ennemis de lord Melbourne, se demandaient avec une certaine inquiétude : quand donc se mariera la jeune reine?

III.

Faut-il rechercher pourquoi la reine Victoria, une fois son choix arrêté sur son cousin le prince Albert, retarda aussi longtemps l'heure de la décision officielle et suprême? La question serait indiscreète, si la reine n'en avait parlé elle-même avec une singulière vivacité. Cet ajournement inexplicable, c'est elle qui s'en accuse. On dirait qu'à ce souvenir le rouge lui monte au visage. « La reine, écrit-elle en son journal, ne peut penser aujourd'hui sans indignation contre elle-même au désir qu'elle a eu de faire attendre le prince pendant trois ou quatre ans, au risque de ruiner tous ses plans d'avenir, jusqu'à ce qu'elle se sentît disposée à se marier. Le prince lui a confessé depuis qu'il était venu à Londres en 1839 avec l'intention de lui déclarer que, si elle ne pouvait se décider encore, elle devait comprendre qu'il ne pût attendre plus longtemps sa décision, comme il l'avait fait en 1836 après leur première entrevue. La seule chose que la reine ait à dire pour son excuse, c'est que ce passage subit de sa vie de recluse de Kensington à l'indépendance de sa vie de reine régnante, à l'âge de dix-huit ans, avait éloigné

de son esprit toute idée de mariage, erreur dont elle se repent aujourd'hui avec la plus profonde amertume. On ne saurait imaginer pour une jeune fille une pire école, une école plus nuisible à tous les sentimens, à tous les penchans naturels, que la situation d'une reine de vingt ans, sans expérience, n'ayant pas encore un époux qui la guide et la soutienne. C'est là une vérité que la reine peut affirmer pour en avoir fait l'expérience complète; elle remercie Dieu de ce qu'aucune de ses chères filles ne soit exposée à un pareil danger (1). » Ces paroles étaient déjà bien touchantes quand on les lisait dans le récit des *Early years*; les notes de Stockmar nous aident à sentir mieux encore tout ce qu'elles renferment non-seulement de tendresse et de passion, mais de fermeté politique et de royale sagesse. La reine avait craint qu'un époux de son âge ne parût trop jeune au pays, et c'est pour cela qu'elle avait cru bien faire de laisser mûrir encore les rares qualités de son intelligence; plus tard, quand elle connut mieux cette âme précoce, cette nature sereine, ce parfait équilibre des forces de l'esprit et du cœur, elle dut s'avouer que ses appréhensions l'avaient trompée et que la sage dignité du jeune prince eût été pour elle une meilleure sauvegarde que l'insouciance épicurienne de lord Melbourne.

Enfin tous ces délais sont passés : l'épreuve est parfaite comme dans les romans de chevalerie. Les heures bénies, les heures charmantes se lèvent. C'est le 10 octobre 1839 que le prince Albert, accompagné de son frère Ernest, est arrivé à Windsor; le 15, on célèbre les fiançailles, et le lendemain le prince écrit à Stockmar : « Je vous adresse cette lettre au jour le plus heureux de ma vie, je vous envoie la plus heureuse nouvelle que je vous puisse donner. » Il raconte alors les fiançailles de la veille, puis il ajoute : « Elle est si bonne, si aimable avec moi, que souvent, en vérité, j'ai peine à croire que je puisse être l'objet d'une si cordiale affection. Vous prenez part à mon bonheur, je le sais, voilà pourquoi mon cœur s'épanche dans le vôtre... Je ne puis rien dire de plus, je suis trop troublé dans ce moment; mes yeux, comme dit le poète, ont vu le ciel s'ouvrir et mon cœur nage dans la béatitude. »

Nous avons une partie des lettres adressées de Windsor à Bruxelles, à Wiesbaden, à Gotha, dans ces jours de félicité qui suivirent les fiançailles du 15 octobre, nous avons surtout un grand nombre de celles qui de Gotha, de Wiesbaden, de Bruxelles, apportaient à Windsor les félicitations les plus tendres. Si nous les avons toutes, ces missives intimes, si les lettres de la reine à son oncle le roi des Belges, à la duchesse douairière de Cobourg, étaient publiées à côté des lettres du prince Albert, ce serait vraiment un tableau

(1) Voyez *The early years of his royal highness the Prince-consort*, chapitre X, p. 220-221.

achevé, une de ces gracieuses images de la vie domestique comme les aiment les romanciers anglais. Quel peintre des cottages n'enverrait l'expression de ces joies familières ! Le cottage ici, c'est le palais de Windsor, mais telle est la simplicité de cette correspondance, que la grandeur du cadre ne fait aucun tort à la poésie des choses. On y verrait, par exemple, la reine d'une puissante nation dire le plus naturellement du monde que son jeune cousin, en recherchant son alliance, a fait un sacrifice; on l'entendrait apprécier ce sacrifice, où elle trouve un nouveau motif de reconnaissance et d'amour; on lirait dans sa pensée combien elle regrette de réduire le prince à un rôle secondaire, lui si beau, si noble, si parfait, si digne du premier rang ! On remarquerait aussi une scène douloureuse et touchante : le frère aîné du fiancé, qui aurait pu prétendre, lui aussi, à la main de sa cousine, qui peut-être y avait songé plus d'une fois sans en rien dire, a sa place particulière dans ce recueil de lettres. Écoutez-le quand il étouffe une dernière fois son gémissement secret pour faire l'éloge de son frère et féliciter la jeune reine :

« Ma chère cousine, laissez-moi vous remercier très sincèrement de votre bonne réponse à ma lettre. Vous êtes toujours si bonne et si aimable pour moi que je crains de ne pas vous avoir suffisamment remerciée.

« Oh ! si vous pouviez savoir quelle place, vous et Albert, vous occupez dans mon cœur ! Albert est un second moi-même, et mon cœur ne fait qu'un avec le sien. Indépendamment de ce qu'il est mon frère, je l'aime et l'estime plus que personne au monde. Vous sourirez peut-être de voir que je vous parle de lui en des termes si ardents, c'est pour que vous sentiez mieux encore tout ce que vous gagnez en lui.

« Jusqu'à présent, c'est surtout son extérieur que vous connaissez, sa nature si juvénilement innocente, son calme, son intelligence claire et ouverte. C'est ainsi qu'il apparaît dès le premier abord. On lit moins de choses sur son visage, en ce qui concerne l'intelligence des hommes et l'expérience; pourquoi cela ? Parce qu'il est pur devant le monde et devant sa propre conscience. Non pas qu'il ignore ce que c'est que le péché, quelles sont les tentations mondaines et la faiblesse de l'homme; non, mais il a su et sait comment on y résiste, soutenu qu'il est par la supériorité, par la fermeté incomparable de son caractère.

« Dès nos premières années, nous avons été entourés de circonstances difficiles dont nous avons parfaitement conscience, et mieux peut-être que le plus grand nombre nous nous sommes accoutumés à voir les hommes dans les situations les plus opposées que puisse offrir la vie humaine. Albert n'a jamais connu l'hésitation. Guidé par la clarté de son propre sens, il a toujours marché calme et ferme dans le droit che-

min. Vous rencontrerez sans doute bien des difficultés dans les affaires qui rempliront votre vie; quelque grandes qu'elles puissent être, reposez-vous en lui avec la plus entière confiance. Alors seulement vous comprendrez toute la valeur du trésor que vous possédez.

« Il a en outre toutes les qualités nécessaires à un bon époux. Votre vie ne peut manquer d'être heureuse.

« Quand l'agitation de ces premiers jours sera passée, quand tout sera rentré dans le repos et que mon père aura quitté l'Angleterre, je serai charmé d'être à distance le spectateur fidèle de votre nouvelle existence; mais combien je sentirai alors tout ce que j'ai perdu ! Le temps, je l'espère, me viendra en aide. Maintenant je me sens bien seul.

« ERNEST. »

Tout cela, c'est la partie intime des augustes fiançailles; il faut maintenant que l'affaire soit traitée officiellement, il faut que tout ce qui intéresse la raison d'état soit réglé par les représentans de la nation. Les jeunes princes de Saxe-Cobourg ont quitté Windsor le 14 novembre 1839; le prince Albert ne reviendra en Angleterre qu'après les délibérations du parlement. Dans cet intervalle, pendant qu'il retourne à Cobourg par Bruxelles, Bonn et Wiesbaden, où se trouve alors le roi des Belges, les hommes d'état anglais vont recevoir les communications de la reine. Le 20 novembre, la reine quitte Windsor avec sa mère, la duchesse de Kent, et vient s'établir pour quelques jours à Londres, à Buckingham-Palace. Le même jour, lord Melbourne lui soumet la déclaration destinée au conseil privé, et ce conseil est convoqué le 23 au palais de la reine.

Il est deux heures. Tous les membres du conseil privé sont à leur place, au nombre de quatre-vingt-trois, dans la grande salle du rez-de-chaussée. La reine entre et s'assied sur le trône. « La salle était pleine, écrit-elle dans son journal, et je savais à peine qui était là. Je vis lord Melbourne, qui me regardait avec des larmes dans les yeux; mais il n'était pas placé près de moi. Alors je donnai lecture de ma brève déclaration. Bien que mes mains tremblassent, je ne commis aucune méprise. Je me sentis bien heureuse et bien reconnaissante quand j'eus terminé. A ce moment, lord Lansdowne se leva, et, au nom du conseil privé, demanda que cette communication très gracieuse et très bien venue pût être livrée à l'impression. Ensuite je quittai la salle. La cérémonie n'avait pas duré plus de deux ou trois minutes. » Si rapide qu'eût été la séance, la reine avait eu le temps d'éprouver les émotions les plus vives. Elle insiste sur ce point et raconte avec grâce comme elle se sentit soutenue par le souvenir du prince Albert. Elle portait constamment depuis ses fiançailles un bracelet auquel était fixé le portrait du prince :

« C'est ce portrait, dit-elle, qui me donna du courage en présence du conseil. »

La déclaration préparée par lord Melbourne était rédigée en termes très simples et très dignes. La reine disait qu'elle avait rassemblé le conseil pour l'informer de sa résolution dans un sujet qui intéressait profondément et la prospérité de son peuple et le bonheur de sa propre vie. Son intention était de s'unir en mariage avec le prince de Saxe-Cobourg-Gotha. Profondément émue de la solennité de l'engagement qu'elle allait contracter, elle n'avait pas pris cette décision sans y avoir mûrement réfléchi ni sans avoir acquis la ferme confiance que ce mariage, avec la bénédiction du Dieu tout-puissant, assurerait sa félicité domestique et servirait les intérêts de son pays.

Deux mois après, le 16 janvier 1840, ce ne fut pas devant les quatre-vingt-trois membres du conseil privé, ce fut devant tous les membres du parlement, devant la chambre des lords et la chambre des communes que la reine renouvela cette déclaration. Ce jour-là, elle ouvrait le parlement en personne. Jamais on n'avait vu l'assemblée si nombreuse, jamais les tribunes si brillantes, jamais non plus la route que devait parcourir le carrosse royal de Buckingham-Palace à Westminster n'avait retenti de pareilles acclamations. Ce n'était assurément ni l'insignifiant Guillaume IV, ni George IV le méprisé, ni George III le pauvre fou, encore moins les deux premiers George, auxquels on dut arracher une à une les libertés publiques, ce n'était, dis-je, aucun de ces rois qui avait pu être accueilli avec un tel enthousiasme. Plus d'une fois en ces jours de solennité parlementaire, le cortège royal fut assailli de huées; plus d'une fois les ministres furent obligés de prendre des mesures pour protéger contre l'insulte la voiture du souverain. C'était sous le régent, il est vrai, avant les grandes réformes qui désarmèrent l'émeute. Quel contraste aujourd'hui avec ces scènes d'il y a vingt ans! Qu'il y a loin de l'année 1820 au 16 janvier 1840! On sait que la reine va faire part de son projet de mariage aux représentans du pays, et déjà toute la cité éclate en cris d'enthousiasme. « Je n'avais pas encore assisté à de pareils transports, » écrit-elle en son journal. Et quelles salves d'applaudissemens, quand elle paraît à Westminster! Quelle émotion dans toutes les âmes, quand la jeune reine de vingt ans prend la parole, et, d'une voix claire, avec la diction la plus nette, annonce sa résolution au pays : « Depuis vos dernières séances, j'ai déclaré mon intention de m'unir en mariage avec le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha. Je prie humblement la divine Providence de bénir cette union, de la rendre favorable aux intérêts de mon peuple ainsi qu'à mon bonheur domestique.

Ce me sera une source de satisfactions les plus douces de voir la résolution que j'ai prise approuvée par mon parlement. »

La reine a rappelé dans son *journal*, le général Grey a raconté dans les *Early years of the Prince consort* l'accueil fait par les deux chambres à cette communication de la reine. A la chambre des lords, ce fut le duc de Somerset et lord Seaford qui se chargèrent de la rédaction de l'adresse. A la chambre des communes, le *leader* de l'opposition, sir Robert Peel, tint à honneur de joindre à la réponse enthousiaste des whigs les félicitations les plus ardentes, avec des vœux de bonheur tendrement et magnifiquement exprimés. Cette unanimité de sentimens n'empêcha pas la critique parlementaire de se produire en toute indépendance. Les Anglais sont gens d'affaires; le dévoûment monarchique ne s'oppose pas du tout à un sévère examen des choses; il y aide au contraire. Plus on est sûr de sa foi, moins on a peur des libertés qu'on s'accorde. Quelle sera la liste civile du prince-consort? Quel rang occupera-t-il dans la hiérarchie sociale? Voilà deux questions qui seront traitées à l'anglaise, c'est-à-dire par des esprits respectueux, mais défiants et tenaces. Ce n'est point par la délicatesse que brillera cette discussion. Malgré l'enthousiasme du 16 janvier, on ne craindra pas de blesser l'auguste fiancée en diminuant le prince qu'elle a choisi. Il y aura des si, des mais, hypothèses et chicanes également déplaisantes. Les plus grands seigneurs seront les moins courtois. Le monde tory, blessé par les dames du parti whig, trouvera là une occasion de se venger, il la saisira sans scrupule. Quel est ce prince de Saxe-Cobourg? Est-on bien sûr de ses croyances? D'où vient que la reine, dans sa déclaration, n'en a pas dit un mot? S'il professait la religion nationale, la reine n'eût point gardé le silence sur un point aussi grave. « Évidemment, disent les tories, ce prince n'est pas protestant, c'est un infidèle; quant à ses idées politiques, il est bien jeune, on le dit porté aux rêveries; ne serait-ce pas un radical? » Catholique et radical, c'est plus qu'il n'en faut pour irriter la vieille aristocratie britannique. Voilà sous quels auspices ont commencé les débats du parlement au sujet du mariage de la reine et de la liste civile du prince.

Ces détails sont bien étranges. La reine a permis au général Grey de les rappeler sommairement et prudemment dans le récit des *Jeunes années du prince-consort*. Stockmar est plus libre quand il écrit ses notes; c'est lui surtout qu'il faut interroger. N'oublions pas d'ailleurs qu'il a été mêlé de sa personne à une bonne partie de ces débats. Il était en Allemagne pendant que le jeune prince faisait son second voyage en Angleterre; une fois le mariage décidé, il se rendit à Londres, expressément chargé par le roi des Belges,

comme ami et conseiller de la famille, de négocier les termes du contrat avec le ministère. Il avait particulièrement affaire à lord Palmerston. Arrivé à Londres le 9 janvier 1840, il s'empessa d'aller trouver le noble lord à Carlton Terrace. « Je le trouvai, dit-il, fort distrait et très fatigué; il me félicita pourtant de la façon la plus cordiale, assurant que de tous les mariages possibles pour la reine, celui-là était à ses yeux le plus digne d'approbation. Nous eûmes ensuite un entretien à fond sur toutes les formalités nécessaires. » Quelques jours après, Stockmar écrit les notes que voici : « les ultra-tories manifestent contre le prince des préventions défavorables; il est impossible de méconnaître à ce propos l'influence du roi de Hanovre Ernest-Auguste (1). Ils prétendent que le prince est un radical et un infidèle. Ils disent que la reine aurait dû épouser Georges Cambridge ou un prince d'Orange. Quant à l'opinion générale, la résolution que la reine a prise de se marier, pour répondre à des exigences venues de tous les côtés, cette résolution ayant pour effet d'écartier l'éventualité très désagréable au pays de la succession du roi Ernest-Auguste et de sa race, a relevé la popularité de la reine, et donnera un peu plus de force pour quelque temps au ministère Melbourne, toujours menacé par sa faiblesse intérieure. Quant à la personne du fiancé, le public se montre assez indifférent; toutefois j'entends dire généralement qu'il est trop jeune. »

La malveillance des tories éclata dans la chambre des lords dès le lendemain de la séance royale. Le duc de Wellington demanda que ces mots *prince protestant*, ajoutés au nom du prince Albert, fussent insérés dans l'adresse. C'était une attaque directe contre le gouvernement; on lui reprochait de n'avoir pas indiqué la religion du prince dans la déclaration faite au conseil privé le 23 novembre 1839. N'était-ce là qu'une taquinerie? Le duc et ses amis feignaient-ils d'ignorer un point qui ne faisait doute pour personne? Croyaient-ils véritablement que la reine allait épouser un catholique et s'exposer, selon la dure loi anglaise, à une accusation de forfaiture? C'eût été une malice parlementaire d'un goût équivoque. On se serait trompé cependant, si on eût dédaigné la chose comme une

(1) Le roi de Hanovre Ernest-Auguste était un des fils du roi d'Angleterre George III, un des frères de George IV et de Guillaume IV. Frère puîné du duc de Kent, dont la reine Victoria représentait les droits, il était devenu roi de Hanovre en 1837, à l'avènement de sa nièce. Nous avons déjà dit que le Hanovre, fief masculin de la maison de Brunswick, devait être détaché de la couronne d'Angleterre, le jour où une femme occuperait le trône de la Grande-Bretagne. Si donc la reine Victoria fût morte sans héritier, le roi de Hanovre ou son fils l'aurait remplacée sur le trône d'Angleterre, et le royaume de Hanovre eût appartenu à celui de ses frères qui serait venu immédiatement après lui. Il y avait là bien des intérêts engagés, par conséquent bien des cas à prévoir.

manœuvre tant soit peu sénile; quelques jours après, Stockmar recevait de lord Palmerston un billet ainsi conçu : « En toute hâte. Pouvez-vous me dire si le prince Albert appartient à une secte protestante dont les dogmes ne lui permettraient pas de recevoir la communion d'après le rite de l'église anglicane? » ce qui prouve que, le soupçon de catholicisme écarté, les tories, dans leur intolérance, s'acharnaient encore à poursuivre l'*infidélité* du prince Albert. Stockmar répondit sur-le-champ que le prince n'appartenait à aucune secte et que, pour le rite de la communion, il n'y avait aucune différence essentielle entre l'église protestante allemande et l'église anglicane. « Cette déclaration, ajoute-t-il, mit fin à tous les scrupules. Et Dieu sait, par le fanatisme qui court, quelles horribles sottises on eût débitées à ce sujet, si Palmerston avec cette réponse décisive n'eût pu fermer la bouche aux malintentionnés ! »

La question de la liste civile du prince donna lieu à des débats plus vifs encore et produisit des résultats bien autrement fâcheux. Le ministère proposait d'accorder au prince une somme annuelle de 50,000 livres (1,250,000 francs). Lord Melbourne, avec sa légèreté habituelle, avait affirmé à la reine que le cabinet ne prévoyait aucune difficulté à ce sujet, sauf peut-être pour le cas de survivance du prince (1). Cette confiance lui venait de ce qui avait été décidé en des circonstances analogues. La reine Caroline, femme de George II, la reine Charlotte, femme de George III, la reine Adélaïde, femme de Guillaume IV, avaient reçu chacune du parlement une liste civile de 50,000 livres. La même somme avait été assignée au prince Léopold lorsqu'il avait épousé la future héritière du trône. Seulement lord Melbourne oubliait que le gouvernement parlementaire, même chez les peuples les plus attachés à la tradition, est toujours une terre mouvante. Il faut sans cesse affermir le sol où l'on marche, sans cesse prévoir et prévenir le danger. Royer-Collard l'a dit avec sa précision magistrale : le gouvernement constitutionnel n'est pas une tente dressée pour le sommeil. Lord Melbourne, qui dormait volontiers, ne s'était pas encore aperçu que la colère des tories, passant par-dessus sa tête, allait atteindre la reine et le prince Albert. Le doux seigneur *Pococurante* fut réveillé d'une façon assez rude lorsqu'il vit s'accomplir sur cette question l'alliance, très inattendue assurément, des tories et des radicaux. Un député radical, M. Hume, rédigea un amendement qui réduisait à 21,000 livres la liste civile du prince; un député tory, ou plutôt ultra-tory, comme dit Stockmar, M. le colonel Sibthorpe, éleva un peu cette somme et proposa de voter 30,000 livres.

(1) *The early years of the Prince-consort*, p. 251.

Fallait-il donc, dit très bien Stockmar, abandonner de telles questions aux violences des partis? N'était-ce pas là un de ces cas où le premier ministre, s'élevant au-dessus de la politique particulière qu'il représente, doit se concerter avec le *leader* de l'opposition, afin de protéger en commun ce qui intéresse l'état tout entier? Ce n'était pas devant les deux chambres qu'il était possible de s'entendre; lord Melbourne devait aller trouver son successeur désigné, sir Robert Peel, et traiter l'affaire avec lui. Le premier ministre conduisant ses amis, le *leader* tory conduisant les siens, il y aurait eu vote sans débat. Au lieu de cela, quel vaste champ ouvert à la passion! et de part et d'autre que de paroles regrettables! Ici, c'est lord John Russell qui accuse les adversaires du ministère de manquer de respect à la reine, de violer leurs devoirs de *loyalty*; là, c'est Robert Peel qui, tout en parlant d'élever un jour la somme dans certains cas, suivant certaines conditions, laisse éclater par cela même des défiances hostiles, au risque d'affliger le prince et d'offenser la reine (1). Quand on alla aux voix dans la chambre des communes, l'amendement du colonel Sibthorpe, qui réduisait la liste civile du prince à 30,000 livres, fut voté par 252 suffrages contre 158.

Stockmar nous donne ici un détail qui jette un jour singulier sur les mœurs parlementaires. Pendant la nuit du vote, il assistait à la séance. En sortant de la salle, il rencontra sur l'escalier lord Melbourne, qui le prit à part et lui dit : « Le prince va être fort irrité contre les tories, mais ce n'est pas aux seuls tories qu'il doit imputer la diminution de son apanage : c'est aux tories, aux radicaux et à une bonne partie de nos gens. » Stockmar ajoute : « Je lui serrai la main pour une si rare franchise et je dis : Ah! voilà ce que j'appelle un honnête homme! J'espère bien que vous raconterez la chose au prince vous-même. » Stockmar avait raison d'admirer cette franchise, plus encore, cette impartialité extraordinaire chez un chef de parti, car on devina bientôt pour quel motif un certain nombre de whigs avaient voté l'amendement du colonel Sibthorpe. Ils avaient espéré que le prince, dès son arrivée en Angleterre, se déferait des tories comme d'ennemis personnels. « Ainsi, pensaient les whigs, serait élargie la brèche qui déjà tenait la reine séparée des tories (2). »

(1) Les passages les plus vifs de ces discours sont reproduits dans *Early years*. On y voit les violentes attaques de lord John Russell, ainsi que les protestations véhémentes de lord Eliot et de sir Robert Peel. « Des deux côtés, dit le rapporteur dont la reine a inspiré la plume, il y a eu là un ton qui, dans une pareille occasion, n'aurait pas dû se produire. » *Early years*, p. 282.

(2) Ce sont les paroles mêmes du récit de la reine : « ... The hope of seeing the

Ce triste calcul fut déjoué par la noblesse et la générosité du jeune prince. Il était en route pour l'Angleterre quand ce vote si désagréable avait eu lieu; c'est à Aix-la-Chapelle qu'il en fut informé. Stockmar, inquiet des sentimens d'amertume que pouvait lui causer cette nouvelle, s'était empressé de lui envoyer des explications, pour atténuer au moins la brusquerie et la violence du coup. Cette précaution était superflue : le prince ne mettait pas sa dignité dans une question d'argent. La seule chose qui l'affligea, — il l'écrivit à Stockmar, — c'était de ne pouvoir plus venir en aide aux artistes et aux savans aussi largement qu'il l'aurait désiré. Ce budget qu'on avait réduit presque de moitié, c'était le budget des sciences, le budget des lettres et des arts. Il serait obligé de se conformer au vote de la chambre et de restreindre ses libéralités. Il n'avait en cette affaire aucun autre chagrin que celui-là. Quant aux ressentimens politiques dont certains stratégestes espéraient le voir animé, on vit bien par la suite que sa droiture et sa bonne humeur l'en préserveraient toujours. Le roi des Belges prenait la chose moins tranquillement, il s'indignait surtout de l'affront infligé à la reine. « Je ne puis comprendre, écrivait-il à sa nièce, qu'un parti si dévoué à la dignité de la couronne ose traiter ainsi sa souveraine, et cela dans une de ces occasions de la vie privée où les plus aigres, les plus sombres, se détendent, s'épanouissent, n'ont plus que des sentimens de bienveillance. » La reine aussi éprouvait une indignation profonde et ne la contenait qu'avec peine (1). Le prince, lui, n'eut besoin d'aucun effort pour conserver la plus parfaite sérénité; il avait compris dès cette première aventure que les violences du parlement étaient surtout des violences de parti à parti, et que, même dans le cas où elles semblaient atteindre la couronne, ce n'était là qu'une apparence vaine : la bataille en réalité se passait dans les sphères inférieures.

Un autre vote qui blessa la reine plus cruellement encore, car il touchait de plus près aux personnes, ce fut le vote relatif au rang du prince-consort. Le désir de la reine et du prince était que le prince eût le premier rang après la reine, le premier rang sans nulle exception, c'est-à-dire qu'il eût le pas non-seulement sur tous les membres de la famille royale, sur tous les fils et petits-fils de George III, mais sur les princes mêmes qui naîtraient de leur union, par conséquent sur les futurs héritiers de la couronne. Rien de plus juste à première vue; si le prince-époux, suivant la loi politique, ne peut venir qu'après la reine, ce sacrifice de la dignité

breach widened which already existed between them and the Queen. » *Early years*, p. 277.

(1) Voyez *Early years of the Prince-consort*, p. 289.

conjugale n'entraîne pas nécessairement le sacrifice de la dignité paternelle. Au contraire, tant que le fils du prince-époux n'est pas roi, la dignité paternelle du prince est entière. Le père doit passer avant le fils; le père qui ne sera jamais roi doit passer avant le fils qui sera roi. On comprend que dans un intérêt général la loi politique fasse fléchir la loi naturelle; on comprend aussi que la loi naturelle ne fléchisse qu'à l'instant précis où la loi politique le veut. Toute exception blessante doit être restreinte pour la durée à ce qui est strictement nécessaire, *odia restringenda*. Un jour plus tôt, une heure plus tôt, ce serait une offense à l'éternelle morale. Oui, sans doute, tout cela est juste, mais chez un peuple qui a conquis ses libertés après tant de siècles de lutte, chez un peuple fier, jaloux, soupçonneux, surtout chez un peuple qui, n'aimant pas les déclarations de principes, tient à régler tous les cas litigieux d'après les besoins du moment, ce n'est pas à la justice absolue qu'il faut demander une décision en de si délicates matières. La seule loi absolue de la politique, au jugement des Anglais, est qu'il n'y a pas de loi absolue en politique. Voilà pourquoi le parlement, en dépit du vif désir de la reine, et malgré plusieurs instances régulièrement introduites, n'a pu se résoudre à prononcer sur ce point une sentence définitive.

On ne s'occupa d'abord que des oncles de la reine. Le ministère voulut savoir si tous les frères puînés de George IV, de Guillaume IV et du duc de Kent consentiraient à céder la préséance au prince-époux. Les ducs de Sussex et de Cambridge y consentirent après quelque hésitation; quant au roi de Hanovre, bien loin de rien accorder, il protesta contre toute idée de lui enlever son rang, agita la société tories et travailla énergiquement son frère Cambridge pour l'amener à reprendre sa promesse. La discussion s'ouvrit à la chambre des lords le 27 janvier 1840. Elle fut moins vive sans doute, mais bien plus désagréable que la discussion de la liste civile du prince à la chambre des communes. L'occasion du débat était le bill de naturalisation du jeune prince. Le gouvernement avait inséré dans ce bill les paroles que voici : « Le prince, pendant toute la durée de sa vie, nonobstant toute autre disposition contraire, occupera dans le parlement et ailleurs après sa majesté le rang que sa majesté jugera convenable. » Un vice de forme fit ajourner le bill; le ministère avait négligé d'indiquer dans le titre qu'il s'agissait non-seulement de naturaliser le prince, mais d'établir ses droits de préséance. L'assemblée était surprise, dit le duc de Wellington, les nobles lords n'avaient pas eu le temps de réfléchir à une question si délicate. Lord Wellington fut soutenu par lord Brougham, qui fit des objections très graves : « La proposition

que nous présente le ministère, ajouta l'illustre orateur, n'est pas seulement inadmissible comme étrangère à ce bill; fût-elle placée en des conditions régulières, elle est trop générale et trop vague. Dans toutes les circonstances analogues, on a toujours indiqué avec précision le rang qu'il s'agissait de fixer. Prenez garde; on vous propose d'autoriser la reine à donner au prince après elle le rang qu'elle aura choisi elle-même, le rang qui lui paraîtra le plus convenable et le plus digne! Mais ce ne peut être là une prérogative de la reine, c'est un droit qui appartient au parlement. La reine demande tel ou tel rang pour le prince, le parlement accorde ou refuse, voilà le droit... Et puis, savez-vous quelles conséquences peuvent entraîner ces paroles : « le prince, pendant toute la durée de sa vie, occupera après sa majesté le rang que sa majesté jugera convenable? » Supposez, — Dieu éloigne un tel malheur! — supposez que sa majesté ait payé sa dette à la nature avant qu'un rejeton soit né du mariage qui se prépare; nous aurions alors un roi et un prince de Galles (1), et le prince Albert se trouverait désormais dans cette situation tout à fait anormale : prince étranger naturalisé Anglais, mari d'une reine décédée, il aurait un rang plus élevé que le prince de Galles! »

Le vice de forme signalé par le duc de Wellington, les objections présentées par lord Brougham ne permettaient pas au ministère de compter sur une victoire. Lord Melbourne reconnut que le bill portait un titre insuffisant et s'empressa de le retirer; il ne tenait pas seulement à réparer l'erreur, son désir était d'écarter l'objection de lord Brougham par une rédaction plus acceptable. Dans l'intervalle, Stockmar courut chez lord Melbourne et le supplia de laisser tomber la question de préséance. L'entretien est curieux; ce n'est pas assez de le résumer, il faut le traduire : « Je le trouvai perplexe, irrésolu. — Pour l'amour de Dieu, lui dis-je, retirez ce bill de préséance et ne vous faites pas battre une seconde fois, cela produirait le plus fâcheux effet. — Je le crois bien, répondit-il, mais la reine attache à ce bill la plus grande importance. — Soyez donc ferme, lui dis-je, montrez à la reine tous les inconvéniens d'une seconde défaite. » Il riposta encore : « Fort bien, mais qu'arrivera-t-il? — Il arrivera, lui dis-je, que vous réglerez la question de rang par un

(1) Le roi, d'après cette supposition de lord Brougham, c'eût été le roi de Hanovre, frère puîné du duc de Kent, l'aîné des oncles survivans de la reine Victoria, et le prince de Galles, c'eût été son fils, le prince George, qui avait près de vingt et un ans à cette date. Le prince George était né le 27 mai 1819, la même année et le même mois que la reine Victoria. C'est celui même qui, en 1851, a succédé comme roi de Hanovre à son père Ernest-Auguste, et qui a été dépossédé de son royaume par la Prusse après la guerre de 1866.

ordre du conseil (*order in council*), comme le régent l'a fait pour le prince Léopold. — Je rentrai chez moi, je copiai les paroles dont le régent s'était servi en 1826 pour fixer le rang du prince Léopold, et je les envoyai à lord Melbourne. »

C'est précisément ce conseil de Stockmar qui finit par prévaloir. Il eût fallu, d'après lord Brougham, que le rang accordé au prince Albert fût limité au temps que durerait la vie de la reine; la reine rejeta cette idée comme indigne d'elle, et le bill fut retiré ou du moins réduit, ainsi que l'avait demandé Wellington, à un simple bill de naturalisation; quelques mois après, un décret de la puissance royale assurait au prince-époux le premier rang après elle « dans toutes les circonstances, dans toutes les réunions, excepté seulement les cas où un autre rang lui serait assigné par un acte du parlement. » Ces derniers mots, nous dit le savant éditeur des *Souvenirs de Stockmar*, se rapportent à une loi du temps d'Henri VIII qui fixait les cas de préséance dans la chambre haute et dans le conseil privé. Il est bien évident que les décrets émanés de la prérogative royale devaient s'incliner devant la loi.

Ces laborieuses et déplaisantes discussions avaient été enfin terminées le 3 février 1840; le 3 février, le prince Albert, accompagné de la noble escorte que la reine lui avait envoyée jusqu'en Saxe, faisait son entrée dans Londres et descendait à Buckingham-Palace.

IV.

Les personnages chargés par la reine d'accompagner le prince en Angleterre étaient lord Torrington et le colonel Grey. Ils étaient partis de Londres le 14 janvier, emmenant trois voitures de la cour. Ils arrivèrent à Gotha le 20 dans l'après-midi, furent présentés le même jour au duc, à la duchesse douairière, reçurent d'eux, ainsi que des jeunes princes, l'accueil le plus cordial, et s'entretenirent longuement avec le prince Albert. Ils apportaient les insignes de l'ordre de la Jarretière destinés à l'auguste fiancé; le duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha, lui-même chevalier de l'ordre, avait été désigné par lettre-patente de la reine pour remettre ces insignes à son fils et lui donner l'accolade. Cette cérémonie eut lieu le 23 devant toute la cour, avec la plus grande solennité. Il y eut ensuite plusieurs jours de fête, puis le prince dut songer au départ. Les adieux offrirent un caractère bien touchant; le prince, malgré l'ivresse de son bonheur, ne put s'arracher sans déchirement à sa famille, à ses amis, à tout ce qui lui rappelait un passé si paisible et si doux. On pleurait autour de lui; l'aïeule surtout, la bonne

duchesse douairière de Saxe-Cobourg, si heureuse qu'elle fût de l'avenir assuré à son petit-fils, sentait une part d'elle-même s'en aller avec lui. Le 28, dans la matinée, quand les voitures s'ébranlèrent, elle était à une des fenêtres du palais, agitant ses bras pour un dernier adieu; on l'entendit crier: « Albert! Albert! » d'une voix qui remua tous les cœurs.

Il y avait onze voitures, y compris les fourgons. Le duc régnant marchait le premier, dans son carrosse, tantôt avec l'un de ses fils, tantôt avec l'un des gentilshommes anglais ou des personnages de sa cour. Ensuite, venaient les trois voitures amenées de Buckingham-Palace, suivies de deux briskas et de plusieurs fourgons. Des seigneurs allemands, le comte Alvensleben, le comte Kolowrath, le comte Gröben, le comte Pöllnitz, d'autres encore, s'étaient joints aux représentans de l'Angleterre pour accompagner le duc et ses deux fils. Cela formait un groupe de douze personnes. Le cortège voyageait à petites journées. On coucha le premier soir à Cassel, le second à Deuz, puis à Aix-la-Chapelle, à Liège, à Bruxelles, où le roi Léopold retint les voyageurs jusqu'au 5 février. Ce jour-là, dans la matinée, on se rendit à Ostende par le chemin de fer, puis on remonta en voiture pour longer la côte, d'Ostende à Dunkerque, de Dunkerque à Gravelines et à Calais. Le 6 février, les voyageurs s'embarquèrent sur l'*Ariel* et se dirigèrent vers Douvres. Le temps était mauvais, le vent soufflait avec violence et contrariait la marche du navire; cette traversée, ordinairement si courte, ne dura pas moins de cinq heures et demie.

Comment rendre l'enthousiasme qui éclata de toutes parts au moment où le fiancé de la reine mit le pied sur le sol d'Angleterre? Le prince Albert sentit bien ce jour-là, comme il l'avait déjà soupçonné, que les chicanes du parlement n'étaient que des chicanes de forme. Sa personne était hors de cause, et si des maladroites de discussion, maladroites imputables aux whigs comme aux tories, avaient paru compromettre son nom un instant, un tel accueil ne pouvait laisser aucun doute sur les sentimens de la nation.

Il avait été décidé que le prince n'arriverait pas à *Buckingham-Palace* avant le 8 février; il ne fallait donc pas employer la matinée du 7 au court trajet qui sépare Douvres de Londres. Rien n'était mieux indiqué pour les illustres voyageurs qu'une station d'un jour à Cantorbéry. Le cortège y fit son entrée vers deux heures, au milieu de hurras sans fin. Vainement, sous le coup des rafales, une pluie froide et serrée fouettait les spectateurs; ce temps inhospitalier n'avait pu ni arrêter l'empressement de la foule ni refroidir son enthousiasme. A trois heures, le prince Albert et son frère se rendirent au service de la cathédrale. Le soir, la ville fut illuminée, et

une multitude immense, pressée sous les fenêtres de l'hôtel où était descendu le royal cortège, saluait encore de ses cris joyeux le nom du fiancé de la reine; le prince, répondant à ces appels, se montra au balcon, et les acclamations redoublèrent. Enfin, le 8 février dans l'après-midi, au jour et à l'heure fixés pour l'arrivée à Londres, le cortège, traversant les flots du peuple et salué à chaque pas d'applaudissemens frénétiques, atteignit le palais Buckingham, où il fut reçu par la reine et la duchesse de Kent.

Faut-il maintenant raconter la cérémonie même du mariage, comme elle fut célébrée le dimanche 9 février 1840? Faut-il peindre le royal cortège se rendant du palais Buckingham au palais Saint-James? Faut-il décrire cette chapelle de Saint-James illustrée par tant de solennités du même genre? Faut-il peindre ces splendeurs du luxe et ces souvenirs séculaires, tout ce que l'aristocratie a de plus éclatant et tout ce que la tradition a de plus étrange, le cortège du fiancé, le cortège de la reine, ces rois d'armes, ces sergens aux armes, ces gentilshommes aux armes, ces pages d'honneur, ces trompettes, ces *gentlemen* gardiens des insignes du moyen âge, ce premier ministre portant l'épée de l'état, ces dames de la chambre, ces douze *ladies non mariées* (*twelve unmarried ladies*) portant les colliers des ordres de la reine, ces maîtres de ses chevaux, ces *mistress* de ses robes, ces jeunes filles d'honneur (*maids of honour*), ce gardien de la bourse, ce porteur du bâton d'or? Faut-il rapporter les incidens de cette procession solennelle? Faut-il signaler parmi tant de personnages ceux que les spectateurs applaudissent et ceux qui passent inaperçus? Les renseignemens ne nous manquent pas à cet égard, le journal le *Times* en a fourni de très curieux, et le général Grey, collaborateur de la reine, n'a pas hésité à les reproduire dans son tableau des *Early years*. On verrait par exemple le duc de Norfolk, malgré l'éclat de sa race, n'exciter aucune attention, et lord Melbourne, quoique porteur du glaive de l'état, ne pas faire plus d'effet qu'un figurant obscur. On verrait au contraire les sympathies publiques s'attacher à telle et telle princesse de la famille royale, à la princesse Augusta de Cambridge, si affable et si belle, à son altesse royale la duchesse de Cambridge, conduisant par la main sa jeune fille, la princesse Mary. Surtout quels élans d'admiration lorsque paraît le prince Albert portant l'uniforme de maréchal de l'armée anglaise! A ses épaules est suspendu le collier de l'ordre de la Jarretière. Il est ému, son regard doux et pensif lui gagne d'avance tous les cœurs. Il est accompagné de son père, le duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha, de son frère, le prince héréditaire, qui reçoivent tous deux l'accueil le plus cordial et en paraissent ravis. Enfin voici la reine! Tous les fronts s'in-

clinent, tous les yeux sont mouillés de larmes. Elle est pâle, beaucoup plus pâle que de coutume. Elle porte une robe de satin blanc à la fois très simple et très riche; sur sa tête est placée une couronne d'orangers sans diamans, d'où s'échappe un voile disposé de façon à ne pas cacher son visage... Mais entrer dans ce détail, ce serait nous écarter de notre but. Nous cherchons ici des choses nouvelles qui contribuent à éclairer certaines parties de l'histoire, nous n'avons pas à décrire des cérémonies consacrées par l'usage et qui sont toujours les mêmes, ou à peu près, dans toutes les circonstances analogues. Notons seulement, puisque l'occasion s'en présente, quelques termes du rituel anglican appliqués ici pour la première fois à une reine d'Angleterre dans toute leur simplicité puritaine; c'est la première fois en effet, depuis le xvr^e siècle, qu'une reine d'Angleterre se marie selon ce rituel : Marie Tudor était catholique, Élisabeth ne s'est point mariée, la reine Anne était mariée déjà quand elle monta sur le trône. C'est pour cela sans doute que le *Times* a tenu à signaler ce détail.

Le service était dit par l'archevêque de Cantorbéry, assisté de l'évêque de Londres. Au moment où les deux époux engagent leur foi, l'archevêque dit au prince : « Albert, veux-tu prendre cette femme pour ta légitime épouse, afin de vivre avec elle selon le commandement de Dieu dans le saint état de mariage? veux-tu l'aimer, la soutenir, l'honorer, la garder en état de maladie comme en état de santé, et, ne recherchant aucune autre femme, lui demeurer toujours fidèle, tant que vous vivrez tous deux? » Le prince répondit d'une voix ferme : « Je le veux. » Alors l'archevêque, s'adressant à la reine, répéta les mêmes paroles : « Victoria, veux-tu prendre Albert pour ton légitime époux, afin de vivre avec lui selon le commandement de Dieu dans le saint état du mariage? Veux-tu lui obéir, le servir, l'aimer, l'honorer, le garder en état de maladie comme en état de santé, et, ne recherchant aucun autre homme, lui demeurer fidèle aussi longtemps que vous vivrez tous deux? » La reine, d'une voix ferme et d'un accent qui fut entendu dans toutes les parties de la chapelle, répondit : « Je le veux. » L'archevêque ajouta aussitôt : « Qui donne cette femme en mariage à cet homme? » Alors le duc de Sussex, placé sur la gauche de la reine, s'avança, lui prit la main, et dit : « C'est moi (1). »

Au milieu de ces cérémonies, les unes singulières et gothiques, les autres chrétiennement touchantes, il y avait une chose qui dominait tout, c'était la joie cordiale de la nation. Quand la cour revint de la chapelle de Saint-James au palais de Buckingham, et

(1) « Who giveth this woman to be married to this man? » — « I do. » — Ces détails sont tirés d'un long article du *Times* publié le 11 février 1840 et reproduit en entier dans l'appendice du livre de la reine.

que, ce même jour, prenant congé de la duchesse de Kent, la reine et son mari se rendirent au château de Windsor, partout, dans les rues, sur les places, et non-seulement à Londres, mais aux champs, loin de la ville, le carrosse royal dut circuler entre des haies profondes de spectateurs enthousiastes. Tout le long de la route de Windsor, des gentlemen à cheval accompagnaient l'auguste couple. A Eton, l'illustre collège, tous les élèves sortirent de l'enceinte et, courant, galopant, formèrent de chaque côté des portières comme une double colonne de *horse-guards*; on devine si ce juvénile appoint fortifia le crescendo des hourras.

Ce n'étaient là pourtant que des explosions locales; il y a quelque chose de bien plus expressif encore dans ce frémissement silencieux de joie et de tendresse que toute la nation ressentit d'un bout du royaume à l'autre. On sait combien les Anglais ont le sentiment de la vie de famille; avec quelle grâce les romanciers et les poètes, surtout depuis Cowper et Woodsworth, n'ont-ils pas fait vibrer les cordes intimes! L'Angleterre politique, dans son rude bon sens, était impatiente de voir la reine se donner un soutien; l'Angleterre tout entière, dans son poétique sentiment de l'amour, fut attendrie et charmée par le roman de la reine. A voir ce jeune prince, dans la fleur de ses vingt et un ans, emmener ainsi la jeune épouse à l'abri des hautes tours gothiques de Windsor, toute la vieille Angleterre en reçut comme un rayon de soleil. La terre britannique semblait transfigurée, les fraîches prairies étaient plus fraîches, les doux cottages étaient plus doux. Lord Melbourne, si peu romantique pourtant, le sceptique lord Melbourne ne put s'empêcher de signaler à la reine la cause de cet épanouissement général. Ministre de l'intérieur, il recevait chaque jour des rapports sur les manifestations du sentiment public. « Madame, dit-il un jour à la souveraine, votre majesté sait-elle pourquoi son mariage produit une telle impression de félicité radieuse? C'est qu'on y voit bien autre chose que la froide raison d'état. »

Cette joie offrait un tel caractère que les mécontents même, à supposer qu'il y en eût çà et là, n'auraient osé paraître. Si jamais on put parler d'unanimité à propos des sentimens d'un peuple, ce fut en ce mois de février 1840. Le prince Albert le sentit bien; il comprit aussi que cette unanimité imposait un grand devoir à la reine. Se pouvait-il que la royauté fût soupçonnée seulement de favoriser tel ou tel parti politique? Non, la reine se devait à tous, la reine ne devait pas avoir d'autre drapeau que le drapeau de l'Angleterre, d'autre vœu que le vœu du parlement. C'est à lord Melbourne que le prince Albert exprimait un jour cette idée, et lord Melbourne, dans un sentiment désintéressé qui lui fait grand honneur, l'encourageait de toutes ses forces à faire prévaloir cette politique. Il ajou-

tait en propres termes : « L'heure est venue pour sa majesté de proclamer une amnistie générale pour les tories. » Le prince répétait ces paroles à la reine, qui pouvait à peine en croire ses oreilles. Elle n'oubliait pas si vite le mal que les tories lui avaient fait, leur opposition à la liste civile du prince dans la chambre des communes, leurs chicanes dans la chambre des lords au sujet de la préséance. Quoi! c'était lord Melbourne qui parlait d'amnistie! « Est-ce bien vrai? » lui demanda-t-elle. « Oui, madame, répondait le premier ministre, c'est mon avis comme c'est l'avis du prince. » Il fallait que l'irritation de la reine contre les tories fût bien vive pour qu'elle ne se rendit pas immédiatement. Comment résister toutefois lorsque Melbourne, peu de jours après, dans une de ces réceptions royales où le prince faisait connaissance avec l'aristocratie, disait à la reine en lui montrant son mari : « Voyez! quelle séduction il exerce! Comme chacun est sous le charme! Tout le monde l'aime. Ce serait le moment de faire apparaître le rameau d'olivier. »

Sentimens moraux et sentimens politiques, chastes tendresses du foyer et loyal apaisement des partis, voilà déjà bien des fruits d'or qui couronnent ces journées d'enchantemens. A toutes ces causes de joie nationale, ajoutez les contrastes d'une récente histoire. On n'était pas si loin du règne de George IV; on pensait encore à tant d'abominables scandales, aux désordres du prince de Galles, à l'iniquité du prince-régent, aux odieuses brutalités du roi, au procès et à la mort de la reine Caroline. On se représentait en même temps la douloureuse destinée de la princesse Charlotte, cette vie si triste, cette fin si prompte, et l'heure de la mort se confondant avec l'heure de la réparation. Quel désespoir dans tout le pays au moment où s'écroulèrent les espérances attachées à une existence aussi précieuse! Eh bien, avec la reine Victoria, il semblait que la princesse Charlotte eût reparu plus jeune, plus souriante, plus digne encore d'être aimée. Le jeune époux qui l'emmenait à Windsor était aussi comme l'image renouvelée de ce prince Léopold qui avait laissé les meilleurs souvenirs aux Anglais. Le *Times*, dans son article sur le mariage de la reine Victoria, rappelait tout naturellement le mariage de la princesse Charlotte avec le prince Léopold. Même foule, dit-il, même enthousiasme. On devine que les deux journées se complètent dans la pensée de l'écrivain, et que la seconde est chargée de tenir les promesses de la première. L'Angleterre partagea ce sentiment. Jamais on n'avait vu dans un mariage royal un si merveilleux accord, jamais tant de grâces et tant d'harmonies rassemblées.

LA NOUVELLE
ÉCOLE FRANÇAISE
DE ROME

SES ORIGINES, SON OBJET, SES PREMIERS TRAVAUX.

On a raison de féliciter le gouvernement et les chambres d'avoir élevé le budget de l'instruction publique à un chiffre que jusqu'à ce jour il n'avait pas encore atteint. Entre les divers signes des temps, celui-là est considérable; il atteste le relèvement de ce généreux pays par la volonté, par l'intelligence et l'effort sur soi-même. Il y a des infériorités qu'il ne veut plus accepter, et desquelles les pouvoirs publics, aidés par le bon sens de la nation, finiront bien par avoir raison. Il y a des supériorités qu'il ne veut pas laisser exclusivement à d'autres, et, sans forcer son génie, il l'a suffisamment flexible et facile, assez solide et grave, pour espérer d'y parvenir. La campagne budgétaire a été bonne pour les enseignemens primaire et secondaire; mais le progrès n'eût pas été assuré, si l'enseignement supérieur n'avait reçu les moyens de maintenir ou d'élever son niveau pour se répandre sur tout le reste et influer davantage. La tâche que doit s'imposer l'enseignement supérieur à tous ses degrés est double. Vouloir en certains cas le séparer de la science, et le réduire à un simple rôle de vulgarisation (la mission des facultés a été quelquefois comprise de la sorte), c'est le mutiler et l'amoindrir. Il doit vulgariser la science, mais en contribuant à la faire, sous peine de perdre beaucoup de son autorité et de sa dignité. C'est à coup sûr une délicate question que de savoir en quelle mesure on pourra tout concilier pour répondre à deux exigences quelquefois diverses, et devant l'impossibilité évi-

dente d'inventer sans cesse et de dire du nouveau à chaque leçon; mais assurons-nous d'abord du plus difficile, c'est-à-dire d'une véritable valeur scientifique, d'une instruction solide et précise chez les jeunes maîtres : les qualités didactiques, mesure, clarté, goût, viendront par surcroît à la suite d'une forte préparation à laquelle n'auront manqué ni le dévouement moral ni la constante élévation de la pensée.

Sous le titre d'*École française de Rome*, un décret présidentiel du 20 novembre 1875 a fondé en Italie un nouveau foyer de hautes études destiné précisément à essayer de concilier la science érudite et l'enseignement, et d'où notre pays tirera, nous l'espérons, honneur et profit. L'opinion a favorablement accueilli la pensée du ministère de l'instruction publique : l'Institut en a accepté le patronage immédiat; la commission du budget et les chambres n'ont pas mis de limites à leur bon vouloir; l'École a déjà travaillé et donné des résultats. Cependant, soit à cause de sa date toute récente, soit parce qu'elle n'a pas commencé de publier ses travaux, elle n'est connue encore que dans un cercle relativement peu étendu. En dehors et même sur les confins du monde savant, elle est ignorée, ou bien son organisation, son objet, sa raison d'être sont imparfaitement comprises. Peut-être sera-t-il permis à celui qui a eu l'honneur d'être désigné pour en inaugurer la direction de se faire l'organe des intentions, des vœux, des espérances, l'interprète des combinaisons et des premiers efforts dont témoigne l'institution nouvelle. Quelle en est l'utilité promise? Quels travaux est-on en droit d'en attendre? Quels moyens a-t-on pris et pourra-t-on prendre encore pour aider à les obtenir? Quels résultats sont dès maintenant acquis? Il s'agit d'intérêts élevés, auxquels nul ne reste indifférent, c'est-à-dire du progrès de la haute culture intellectuelle dans notre pays, et peut-être aussi d'un certain tour nouveau à donner à la direction de notre enseignement public.

I.

Il y a longtemps que la science française envoie au dehors, particulièrement en Italie, des chargés de missions scientifiques et littéraires : tel de ces voyages, entrepris au xvii^e ou au xviii^e siècle, fait aujourd'hui la gloire de notre érudition. Mabillon en 1685 et Montfaucon en 1698 vont d'abbaye en abbaye, d'église en église, étudier la diplomatique, les antiquités ecclésiastiques, la paléographie; ils rendent d'éminens services pour la composition des immenses recueils que publient les bénédictins de Saint-Maur, et laissent après eux des relations et des répertoires qui nous servent encore

de guides. Lacurne de Sainte-Palaye, en 1739 et 1749, va recueillir au-delà des Alpes les matériaux destinés à son savant glossaire de l'ancienne langue française. Plus tard, de 1776 à 1783, La Porte du Theil, désigné par le ministre Bertin et secondé par notre ambassadeur Bernis, explore dans la seule ville de Rome, à la Vaticane, au château Saint-Ange, à la *Vallicellana*, plus de 20,000 in-folios manuscrits. Sans compter les mémoires qu'il a publiés, ses papiers, conservés à la Bibliothèque nationale de Paris, contiennent les analyses ou les copies de près de 48,000 pièces. De notre temps aussi, le gouvernement français n'a pas cessé d'envoyer en Italie des savans spéciaux pour faire des copies, des collations ou des recherches érudites. Le ministère de l'instruction publique reçoit de ces savans des rapports et des travaux souvent remarquables, qu'il imprime dans le très utile recueil des *Archives des Missions*. Personne n'ignore quels services sont rendus par une tradition si libérale, et peut-être est-ce le souvenir de cette longue expérience qui, lorsqu'on a songé à fonder au-delà des Alpes une école permanente d'érudition et d'histoire, a suscité chez de bons esprits certains doutes. « Ne suffirait-il pas, ont-ils dit, de multiplier les missions? Ce ne sont pas les sujets de travaux, ce ne sont pas les candidats qui manquent. N'est-ce pas assez, si l'on veut imprimer aux diverses recherches une direction d'ensemble, de les distribuer, de les coordonner au départ, en réservant le perpétuel contrôle de l'Institut? N'obtiendrait-on pas de la sorte une série continue de travaux, facile à augmenter, facile à restreindre? Y avait-il besoin d'une institution nouvelle? » — Ces scrupules ne tiendront pas, on peut le penser, contre la démonstration d'une utilité réelle et contre les premiers résultats obtenus. Certes si l'on pouvait espérer de rencontrer souvent des Mabillon et des Montfaucon, si nos chargés de missions ajoutaient fréquemment à leur zèle la force de travail et la science des anciens bénédictins, il n'y aurait rien à faire; mais ils risquent trop de marcher isolés dans une carrière dont ils n'aperçoivent quelquefois que trop tard les plus sûrs chemins. Alors même que les conseils et les directions de l'Institut ne leur font pas défaut, ils peuvent rencontrer des fortunes ou des difficultés imprévues qu'ils sont peu préparés à éviter ou bien à mettre à profit. Ne voyant auprès d'eux ni collaborateurs désignés, ni futurs successeurs, ils sont impuissans à fonder et à transmettre une tradition; tout au plus suffisent-ils à des tâches nettement déterminées et qui s'offrent d'elles-mêmes.

Le groupement des efforts est sans nul doute plus fécond. Quelles éloquentes preuves n'en avons-nous pas déjà? Notre École française d'Athènes, fondée en 1846, a fait des campagnes moins dispendieuses et aussi profitables à la science que celles de Choiseul-

Gouffier et, avant lui, de Nointel. A Rome même, quelle éclatante et glorieuse manifestation, quelle institution féconde que notre Académie de France ! De jeunes artistes, après avoir donné de premiers gages à la renommée, sont affranchis pendant trois ou quatre ans de toute nécessité, de toute tentation vulgaire. Ils viennent ensemble en Italie, à Rome, dans une splendide demeure, que nul de ceux qui l'ont connue n'a certainement oubliée. Cette villa Médicis, avec les riches tapisseries de sa bibliothèque, avec le vaste balcon des chambres d'où la vue s'élançait par-dessus Rome jusqu'à la mer, avec l'élégante décoration de sa façade intérieure, la *loggia*, le *bosco*, les pins parasols, plus loin les prairies et les bois de la villa Borghèse, quel séjour pour les sculpteurs, les architectes, les graveurs, les peintres ! Qu'y viennent faire les musiciens ? Rome moderne leur offre-t-elle des Cimarosa ou des Rossini ? Non ; mais l'Italie, avec ses éternelles beautés, reste la patrie de tous les arts, et tous les arts se tiennent ; tous empruntent d'une même région supérieure dont l'Italie, comme la Grèce, semble demeurer voisine, leurs inspirations de grâce, de grandeur morale et de majesté. Placer à côté de cette grande institution une école savante, représentant l'esprit littéraire, occupée d'érudition, d'archéologie et d'histoire, c'est une intelligente pensée, de nature à profiter à l'une et à l'autre. Et de fait le lien nouveau d'affectueuses et utiles relations entre l'Académie de France et l'École française de Rome est bientôt devenu étroit et intime. Le directeur de l'École française est invité à donner à l'Académie une série de leçons sur l'histoire monumentale de l'antiquité classique ; les artistes voyagent avec les lettrés ; les livres, les informations, les avis réciproques se mêlent et s'échangent ; la diversité des connaissances, celle des points de départ et des buts, ne sont plus des obstacles, ce sont des occasions de lumières nouvelles. Il en doit aller de même dans le domaine partiel de l'érudition et des lettres ; là aussi les esprits gagnent à se rapprocher, à s'exciter, à se contrôler, à se régler mutuellement. Des missions isolées ne forment pas une école, et c'est une école, avec ses maximes propres, avec son but déterminé, avec la contagion de ses exemples et de sa propagande, avec ses traditions, qu'on a entendu créer. Quel est ce but et quelles sont ces maximes ? Nous essaierons de l'expliquer.

L'École française de Rome, pour tout dire d'un mot, espère qu'elle pourra, aussi bien que l'École d'Athènes, peut-être même avec une plus grande variété de moyens, apporter à notre enseignement secondaire et à notre enseignement supérieur un secours nouveau d'inspiration élevée et de sévère esprit scientifique.

Notre enseignement secondaire est fermement constitué, de manière à soutenir avec avantage, croyons-nous, la comparaison des

autres pays, l'Allemagne comprise. Il suffit énergiquement déjà et, par un progrès continu, il suffira mieux encore à son double objet : la culture désintéressée qui fortifie l'homme intellectuel et moral, l'instruction pratique qui prépare aux études particulières des carrières libérales. Il ne doit oublier ou négliger ni le premier ni le second de ces deux intérêts, sous peine de produire un vague idéalisme ou le petit esprit. En quelle mesure doit-il combiner les deux sortes d'éducation, de manière à ne tomber dans aucun excès, tout en satisfaisant aux variables exigences des temps? C'est le problème délicat sans cesse à résoudre. Il a pour obligation principale de faire des hommes, sans deviner à l'avance les futures professions; mais il ne doit pas méconnaître que des connaissances positives, imprimées par de bonnes et sévères méthodes, peuvent seules d'une part bien forger les esprits, et d'autre part offrir un fonds solide aux bonnes aptitudes professionnelles, condition d'un avenir de succès, de sagesse et de contentement. S'il est vrai, comme il semble, que l'externat tende à s'augmenter et à entrer dans les mœurs, c'est bon signe, car il implique une salutaire responsabilité des élèves, et ce progrès permettrait un jour de rendre un peu plus tôt aux carrières actives ou à l'enseignement supérieur des jeunes gens plus capables d'une certaine conduite d'eux-mêmes et de quelque initiative. L'étude des langues vivantes, qu'il devient choquant et funeste d'ignorer, fait dans nos lycées de notables progrès. Celle de l'histoire et de la géographie comparée y est plus fortement conduite que dans plusieurs pays étrangers, quand du moins le professeur observe une juste mesure, n'accable ni ne disperse les esprits, mais au contraire les attire, les intéresse et les instruit presque à leur insu, ce qui lui est facile avec un instrument tel que l'enseignement historique, si flexible et si varié.

On entend toutefois des hommes spéciaux, très versés dans les hautes études de philologie, — celles qui après tout dominant et régissent les humanités, — se demander si les meilleures méthodes sont partout suivies dans nos études de grammaire, et si nos manuels sont au courant des progrès contemporains. Une autre remarque est aussi qu'on voit en Allemagne un plus grand nombre de maîtres, des gymnases ou d'ailleurs, produire des dissertations, des mémoires, des notices philologiques. Peut-être ne faut-il pas se hâter d'en conclure que tel de ces érudits enseigne mieux à cause de cela; nous savons, par beaucoup d'excellens exemples, qu'on peut être un fort bon professeur sans rien publier soi-même; il doit être permis d'imiter les muses : elles n'écrivent pas, mais se contentent d'inspirer. Nous savons bien aussi que chaque jour suffit tout au plus à sa peine, et qu'on peut vouloir réserver jusqu'à ses loisirs à ses disciples. Cependant il est difficile d'admettre que les recherches

personnelles ne profitent pas à l'enseignement en même temps qu'à l'avancement de la science. Il y a dans nos lycées des hommes qui savent très bien concilier avec l'entier dévouement à leurs graves fonctions le soin de leur avenir scientifique; il importe beaucoup que le nombre de ces hommes-là augmente; il n'importe pas moins qu'ils sachent observer dans le choix de leurs sujets de travaux et dans la manière de les traiter une sévère discipline : c'est à quoi le progrès des méthodes dans nos écoles supérieures doit sans cesse contribuer.

Pour ce qui est de notre enseignement supérieur, et particulièrement de celui que distribuent nos facultés des lettres, on n'ignore pas de quelles persistantes objections il est devenu l'objet. A les entendre, cet enseignement ne forme pas d'élèves; au lieu de leçons critiques de nature à exercer les esprits, il procède par expositions, plus propres à intéresser un public qu'à instruire de réels disciples. Et il devient de mode de proclamer avec dédain que l'enseignement supérieur n'existe pas en France, ou bien que, s'il existe, il va mourir à coup sûr, à moins qu'une prompte et profonde réforme ne vienne à son aide. Tel a été le désordre des idées en un moment de ferveur réformatrice, qu'on a écrit officiellement que la principale fonction des facultés était non pas l'enseignement, mais la collation des grades. — Que pensent de ces griefs les hommes que leur âge et leurs services ont élevés à l'enseignement supérieur, qui ont prouvé leur dévouement aux intérêts de l'instruction publique, et auxquels il n'est pas interdit d'émettre des avis impartiaux? Ils se rappellent d'abord avoir formé cette génération nouvelle qui prétend faire beaucoup mieux qu'ils n'ont fait : ils n'ont donc pas étouffé ni laissé s'alanguir ces jeunes esprits; ils se rappellent ensuite qu'eux-mêmes ont parlé jadis à peu près de la sorte; ils ont déclaré qu'eux aussi ils dépasseraient leurs devanciers; on leur a pu dire ce qu'en un double sens ils peuvent dire à leur tour :

Vous êtes aujourd'hui ce qu'autrefois je fus.

Doit-on s'en étonner? Chaque génération n'est-elle pas ainsi l'organe et l'instrument d'un réel progrès, image de la transformation des milieux et des temps? Cela n'empêche pas de reconnaître les mérites individuels : on condamne en bloc, on absout par nombreuses exceptions.

Ceux qui ont le noble souci du mieux doivent prêter l'oreille à toutes les critiques, et chercher de quelles observations il convient de faire son profit; mais c'est aussi leur devoir en même temps que leur droit de signaler, parmi ces critiques, ce qu'ils croient apercevoir de confusion dangereuse et d'excès. Il doit arriver à ceux qui parlent

et écrivent si librement aujourd'hui ce qui arrive à chaque âge à son tour : il est probable qu'ils ont raison par quelque côté, et qu'en somme ils exagèrent. Ils paraissent en particulier négliger à tort certaines distinctions sans lesquelles leurs griefs trop étendus, mal définis, deviennent injustes et portent à faux. N'appellera-t-on par exemple du nom d'élèves en fait d'enseignement supérieur, d'instruction philosophique et morale, que les jeunes gens qui approcheront du maître en des conférences où ils aient leur tour de parole, et qui lui remettront des « devoirs à corriger? » Voilà qui serait trop puéril et qui marquerait trop peu de foi dans l'influence de la parole et de la science. Croit-on donc que nos collègues de la Sorbonne ou du Collège de France, ceux de nos facultés des départemens dont on connaît les noms ici même et à l'Institut par leurs travaux, ne puissent citer autour d'eux et loin d'eux de chers disciples, dévoués à leurs doctrines, gagnés par leur caractère, leurs leçons et leurs livres? A des déclarations tranchantes, il nous prend envie d'opposer une assertion formelle toute contraire, et que nous croirions volontiers incontestable : c'est qu'à aucune époque précédente cette partie de l'enseignement qui répond à la haute culture philosophique, littéraire et morale n'a été plus sérieusement représentée qu'elle ne l'est aujourd'hui dans nos facultés des lettres. En quel pays trouvera-t-on, pour ce qui concerne l'histoire de la littérature nationale, une organisation meilleure d'exégèse constante, confiée à des hommes offrant plus de garanties d'instruction générale et spéciale, d'intelligence et de goût? Est-ce une médiocre institution, et de peu d'influence sur le niveau général, que celle de ces nombreuses chaires, gardiennes et interprètes dans toutes nos grandes villes d'un trésor tel que celui des lettres françaises? Sur quoi nos réformateurs trouveront-ils à redire en ce qui concerne l'enseignement de la philosophie, tel qu'il est constitué dans les facultés de l'état? Les principaux maîtres à qui cet enseignement est confié, à Paris ou ailleurs, sont-ils assez connus par leur parole et par leurs travaux? Sont-ils assez respectés pour leur élévation et leur sûreté de doctrine, pour leur sévère dialectique, pour leur fermeté d'esprit? Nous n'avons pas besoin de nommer ceux que chacun a nommés déjà; il n'y a pas d'université étrangère, vivante et plus ou moins impartiale, qui ne tienne un grand compte de ce qu'ils écrivent ou professent; certaines vivent de leur pensée, et c'est, à vrai dire, une manie étrange que de s'acharner à médire entre nous de ce que l'Europe nous envie. Nous cherchons en vain quel utile changement pédagogique on pourra vouloir proposer pour cette partie de notre enseignement supérieur, à moins qu'on ne propose d'aller philosopher sous les portiques, comme Zénon, ou comme Socrate, dans les boutiques des rues.

Comment procéder en littérature, si ce n'est par des expositions, accompagnées d'analyses, d'explications, de commentaires des textes, où l'esprit, le goût, l'accent moral seront toujours, quoi qu'on dise et qu'on fasse, les plus précieuses qualités? Ou bien veut-on qu'en un temps où l'esprit public, en France et dans le reste de l'Europe, laisse déjà trop en oubli les grands noms de notre littérature, nos facultés les négligent pour ne s'occuper que d'érudition? Nul réformateur n'y consentirait. Y a-t-il une autre manière d'étudier et d'enseigner l'histoire que de s'initier par un commerce continu et par des études attentives à la connaissance des monumens originaux, et de s'attacher à l'examen raisonné des institutions, des lois, des traités, plus qu'à la série indéfinie des guerres? On se trompe d'ailleurs et l'on trahit une inexpérience particulièrement fâcheuse lorsqu'on croit que, pour qui a du cœur, ce soit une tâche vaine et légère que d'apporter à un public qu'on respecte, et sur lequel on n'a pas, à cette condition, si peu d'influence et de crédit, des expositions claires, précises, nourries autant que possible de faits et de pensées? Il faut bien qu'on les puisse écouter, ces expositions philosophiques, littéraires, historiques, et, à cause de cela, il se peut que tel subtil problème n'y soit touché qu'en quelques mots; libre à l'auditeur, au disciple, à l'ami inconnu, de noter au passage tel point, recommandé à une plus ample étude, de vérifier tel texte qu'on a rapidement commenté, de combattre tel résultat, telle conclusion que l'on a adoptée. Rien ne s'oppose à ce que le maître revienne sur les points contestés ou discutables; rien ne l'empêche, — et personne n'ignore que dans la pratique cela se fait ainsi, — de consacrer une de ses leçons hebdomadaires à cet enseignement de discussion et de détail où peut se déployer tout son savoir.

Ce qui est vrai cependant, c'est que l'enseignement supérieur n'a pas pour unique objet une haute culture intellectuelle et morale planant au-dessus des connaissances pratiques et du savoir spécial; il comprend aussi certaines applications de la science où intervient particulièrement l'érudition, avec les procédés rigoureux et les méthodes sévères, sans lesquelles la haute culture elle-même devient inerte et vide, l'esprit s'émousse, la vaine rhétorique envahit, la formule stérile remplace la pensée. Précisément plusieurs de ces sciences, comme on les appelle, ont acquis de nos jours une importance et un développement dont il faut tenir un grand compte; chacune d'elles revendique une place pour elle-même, toutes ensemble veulent exercer une influence générale et commune. A côté des leçons dans lesquelles un professeur, homme d'esprit et de goût, commente les plus belles pages de la littérature française, il en faut en effet d'érudites pour une patiente étude de notre au-

cienne poésie et de l'histoire de notre langue. Nous avons eu au XII^e et au XIII^e siècle un admirable épanouissement de poésie nationale; devons-nous, faute de quelque étude, et quand nous sommes avertis par les savans étrangers, continuer d'abdiquer cette part de notre héritage, comme l'ont trop fait les deux derniers siècles? Comment saurons-nous la langue même dont nous nous servons aujourd'hui, si nous ne sommes pas curieux d'en connaître la formation et les origines? Des conférences de philologie et de paléographie française s'ouvriraient donc utilement auprès de nos facultés comme à l'école des Chartes, car il est temps que de telles études sortent du cercle étroit de l'érudition spéciale, et il ne semblerait pas excessif de souhaiter que tout professeur de rhétorique fût capable de scander et de bien entendre les vers de nos poèmes antérieurs au XVI^e siècle. — Au double enseignement des littératures grecque et latine il convient que s'adjoignent, pour le pénétrer peu à peu et le fortifier, non pour le dessécher et l'amoinrir, ceux de l'archéologie et de l'épigraphie, à moins que nous ne voulions renoncer à prendre notre part du mouvement qui transforme depuis trente ans la science de l'antiquité. — Confier à un seul homme, dans chacune de nos facultés départementales, l'enseignement de toute l'histoire, bien plus, lui imposer, comme on l'a fait, de traiter alternativement, dans chaque période triennale, de l'histoire ancienne, de l'histoire du moyen âge, de l'histoire moderne, c'est un procédé bien peu scientifique, c'est condamner naïvement le professeur à ne rien faire que de superficiel, c'est sacrifier à un public quelquefois peu soucieux de la vraie science les jeunes gens qui la recherchent. Qu'un maître habile de l'enseignement secondaire puisse parler avec intérêt et profit pour ses élèves tantôt de l'histoire ancienne et tantôt de l'histoire moderne, cela se comprend, car il n'a pas à faire preuve d'érudition; mais en va-t-il de même pour l'enseignement supérieur, et où est-ce donc que se fera la science, si ce n'est dans les chaires de nos facultés? Nul n'ignore quelles différentes qualités d'esprit réclament de si différentes études: l'observateur des temps modernes doit savoir lutter contre l'abondance quelquefois désespérante des documens originaux, contre l'éblouissement des rayons qui affluent, tandis que l'historien de l'antiquité doit se faire sa lumière à lui-même en recueillant avec dextérité les faibles vestiges épars.

En résumé, une vive renaissance d'érudition s'est manifestée depuis un demi-siècle; la France, par plusieurs hommes éminens, a donné à ce mouvement la première impulsion. De Sacy, Champollion, Eugène Burnouf, y ont été à la fois les premiers par la date et les premiers par le génie, et c'est pourtant ailleurs (il faut bien le recon-

naître si nous voulons y porter remède) que l'érudition proprement dite, avec ses branches diverses, s'est principalement développée. Peut-être nous n'avons pas suffisamment ou assez tôt ouvert nos cadres; nous aurons craint à tort de perdre, en élargissant notre cercle, quelque-une de nos réelles qualités, tandis qu'elles se seraient fortifiées au contraire à bannir de notre enseignement secondaire et supérieur, s'ils y subsistaient encore, les exercices trop uniquement oratoires et de vaine rhétorique. Nous pourrions admettre quelques élémens de plus dans nos études, non pas certes pour obtenir simplement une variété, une multiplicité de connaissances qui ne serait pas en elle-même de beaucoup de valeur, mais pour nous procurer un meilleur alliage et forger un peu autrement les esprits. L'unique manière d'apprendre à des disciples l'art de bien parler et de bien écrire, c'est apparemment de faire naître et grandir quelque chose de substantiel en eux; ne condamnons pas de jeunes intelligences à de pénibles efforts dans le vide; pour que le moulin puisse moudre, il y faut confier du grain. Donnons d'une part à notre éducation littéraire plus d'air et de liberté; ranimons par exemple le goût et l'usage de la lecture, abandonnée, ce semble, de cette nation, — peu encouragée, que dis-je? presque interdite par une étrange et bien funeste discipline dans nos établissemens d'instruction publique (1); mais fortifions d'autre part cette éducation littéraire en y introduisant comme un nouveau souffle de saine critique et de solide instruction. C'est à nos écoles spéciales qu'il appartient de rendre ce dernier service; c'est à elles d'initier les futurs professeurs ou les futurs érudits aux progrès accomplis par la science, en France ou bien à l'étranger, et aux méthodes qui ont procuré ces progrès. Chacune de ces écoles pourra suffire à cette tâche sans oublier son propre caractère. Déjà l'École normale, où se font essentiellement la préparation et l'épreuve pédagogiques, s'ouvre discrètement, grâce à une direction intelligente, aux nouveautés utiles; ce qui s'y passe est le type de ce qui devra se manifester dans toutes les voies des

(1) Encore à la date du 8 novembre 1875, nous rencontrons une circulaire du ministre de l'instruction publique remplie de sages conseils, mais dont il faudrait surveiller l'application. Le ministre déclare qu'il ne veut point « blâmer en elles-mêmes des lectures discrètes, propres à initier les élèves aux beautés de notre littérature contemporaine, » mais que beaucoup de réserve y est nécessaire, qu'il serait périlleux de les extraire d'écrits qui ne seraient pas irréprochables en entier; qu'il faut être fort attentif au choix des lectures, même chez les plus illustres écrivains du xvii^e siècle; que la même prudence est indispensable dans l'indication des livres à consulter... Le ministre a cent fois raison; mais comme, à côté de ces restrictions, la lecture n'est ni ordonnée ni recommandée pour elle-même, comme nulle mesure n'est prise pour introduire et rendre facile en même temps que pour diriger une si utile pratique, il paraîtra bien plus sûr encore à certains maîtres de ne pas s'aventurer du tout, il leur sera plus commode de ne suggérer ni de faire à leurs élèves aucune lecture : la sécheresse et le néant risqueront, à leur avis, d'être irréprochables. C'est un vrai danger.

études supérieures ou secondaires, c'est-à-dire que le progrès de l'érudition, de la philologie et des méthodes en général, s'y accomplit peu à peu et sans bruit par le dévouement éclairé et par l'expérience des maîtres; les transformations administratives et celles des programmes viendront d'elles-mêmes ensuite, moins pour multiplier les chaires nouvelles que pour obtenir des enseignemens plus condensés et plus précis. L'École des chartes et l'École pratique des hautes études s'enferment avec raison dans le domaine purement érudit; à cette condition seulement, elles remplissent leur utile mission. Toutes trois, avec leur rôle spécial, laissent place à d'autres écoles qui, s'ouvrant hors de France, dans les pays privilégiés encore marqués de l'empreinte des temps antiques, transportant les jeunes maîtres en présence des monumens de la science, leur offrant l'inappréciable avantage d'une double culture, celle que procurent aux intelligences et aux âmes l'éloignement de tous soins vulgaires et le commerce familier des plus belles choses, celle d'un travail direct sur les plus riches matériaux aux sources mêmes du savoir et de l'érudition, suffiront à la mission délicate de concilier ensemble la cause de la science et celle de l'enseignement. Telle est notre École française d'Athènes, et telle sera, telle est déjà notre École française de Rome.

La création de l'École de Rome, pour avoir tardé trente ans après l'institution de sa sœur aînée, ne s'en est montrée que plus nécessaire et plus inévitable. Dès l'origine, le règlement de l'École d'Athènes avait disposé que les membres nommés devraient faire d'abord quelque séjour en Italie pour s'initier par l'antiquité romaine, plus voisine de nous, à l'antiquité grecque. Sous l'inspiration de deux membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Léon Renier et M. Ravaisson, le terme fixé de trois mois fut converti, par décret du 25 mars 1873, en celui d'une année. Ce fut l'occasion de désigner un jeune archéologue très distingué, M. Albert Dumont, ancien membre et aujourd'hui directeur de l'École d'Athènes, bien connu des lecteurs de la *Revue* et du monde savant, pour assister ces jeunes gens à Rome et les diriger dans leurs études. Sous cette même tutelle, qui s'est montrée singulièrement vigilante et efficace, on plaça plusieurs chargés de missions, venus pour examiner quelques manuscrits de la Vaticane; l'administration des Beaux-Arts, qui a besoin d'inspecteurs instruits, de juges expérimentés pour les questions d'authenticité, de conservateurs et d'archivistes, eut l'heureuse idée de se faire représenter parmi ce groupe studieux par un jeune érudit, qui rechercherait dans les archives italiennes les documens de nature à éclairer l'histoire de l'art, particulièrement au point de vue de l'influence exercée ou subie par la France, en même temps qu'il acquerrait beaucoup de

connaissances pratiques. Tels furent les premiers élémens avec lesquels M. Thiers et M. Jules Simon constituèrent ce qu'ils appelèrent d'abord une succursale de l'École française d'Athènes, une École archéologique de Rome. M. Wallon mit la dernière main à l'œuvre en obtenant du président de la république le décret, en date du 20 novembre 1875, qui fondait le nouvel établissement, assurait son existence indépendante et agrandissait le cercle de son activité. Désormais l'École n'est plus une succursale, une annexe d'Athènes; tout en continuant à recevoir pendant une année les futurs Athéniens, elle a ses membres propres, uniquement destinés à résider en Italie. Elle ne s'appelle plus du nom trop étroit d'École archéologique; elle s'appelle, en face de l'École française d'Athènes, l'École française de Rome, titre un peu vague sans doute, mais qui correspond à l'heureuse élasticité de son cadre : il est adopté désormais et reçu dans l'usage, sans danger de se confondre longtemps, pour quiconque est seulement attentif, avec le titre bien connu de l'Académie de France. La différence d'avec Athènes, malgré beaucoup de points communs, est nettement marquée. Il va de soi qu'en Grèce et en Orient, les recherches archéologiques sont, peu s'en faut, l'unique objet qui s'offre à l'érudition, avec un tel intérêt d'ailleurs et une telle richesse qu'elles peuvent suffire longtemps à exercer et à inspirer nos antiquaires. Il n'en est pas de même en Italie. L'archéologie s'y montre sinon plus séduisante ou plus majestueuse, du moins plus variée, et à côté d'elle quelles mines fécondes pour le philologue, pour le paléographe, pour l'historien, que tant de riches bibliothèques ou archives où l'antiquité classique est représentée par de précieux manuscrits, le moyen âge par des chartes innombrables, les temps modernes par d'admirables correspondances diplomatiques! Quel champ de travail que celui d'où nos bénédictins ont déjà tiré tant de fruits, et qui semble intact à qui parcourt les catalogues de ces vastes collections! Rome est plus que jamais le rendez-vous des savans du monde entier; on sait quel ferme établissement la science allemande y a formé, avec notre secours au début; les Italiens de leur côté travaillent hardiment, de sorte qu'on y est fort en vue, sous l'aiguillon d'une émulation salutaire et d'une vive concurrence.

L'objet précis de notre institution, nous l'avons déjà indiqué, est double. L'École française de Rome veut d'abord préparer à la fois des savans spéciaux, antiquaires, épigraphistes, philologues, et des hommes d'enseignement, deux carrières qui ne se séparent pas impunément l'une de l'autre : il faut au savant quelques-unes des qualités du professeur; il faut à celui-ci, pour se soutenir, le secours permanent d'un savoir sans cesse renouvelé. Elle doit aussi offrir à tous également le conseil d'une inspiration élevée en même temps que

d'une science sévère et précise. C'est dire que d'une part, en vue d'une éducation très directe et très ferme des esprits, elle voudra se tenir sur le solide terrain de l'érudition, et que d'autre part elle n'aura garde de méconnaître les occasions magnifiquement offertes d'une culture désintéressée et supérieure. La vivacité des impressions, le charme intime des émotions intellectuelles et morales, l'enthousiasme même, ne demeurerait pas ou ne porteraient pas de fruits durables, s'ils ne se traduisaient dans les patients et longs efforts d'un travail dévoué. L'inspiration ne se montrera assez profonde, elle n'aura suffisamment pénétré qu'après avoir résisté à l'épreuve des plus sérieux travaux scientifiques; mais ceux-ci à leur tour ne l'étoufferont pas. Un des plus habiles antiquaires de Rome raconte volontiers qu'au début de sa carrière certaines paroles dédaigneuses de M. Mommsen (un maître habile, mais âpre et sec quelquefois) avaient failli le décourager pour toujours, mais qu'ayant lu à vingt-cinq ans la lettre à M. de Fontanes au milieu de la campagne romaine, il avait repris possession de lui-même et retrouvé son évidente vocation. Ce que le génie français contient d'excitations et d'encouragemens pour des étrangers, nous ne le mépriserons pas pour nous-mêmes : les membres de l'École française de Rome, pour tendre à devenir de bons érudits, ne cesseront pas de relire la célèbre page de Chateaubriand; ils s'enfermeront des semaines et des mois dans les galeries épigraphiques, dans les bibliothèques et les archives, mais sans méconnaître Rome, Naples, Palerme, Florence, et ils justifieront une fois de plus le proverbe oriental, qu'on ne marche pas impunément sous les palmiers.

Pour répondre à l'infinie variété des sujets d'étude qui lui sont offerts, l'École française de Rome est composée de membres d'origines très diverses. Aux termes du décret du 20 novembre, elle doit compter six pensionnaires nommés pour une première année, puis pour une seconde et une troisième, suivant avis de l'Institut. Ce sont d'abord un élève sortant de l'École normale supérieure ayant conquis son titre d'agrégé, un élève sortant de l'École des chartes ayant le titre d'archiviste paléographe, un élève sortant de l'École pratique des hautes études muni du diplôme spécial que délivre la section d'histoire et de philologie de cette école. Un jeune savant signalé par ses seuls travaux, un jeune docteur reçu avec distinction peuvent aussi être désignés. L'administration des Beaux-Arts a eu, disions-nous, dès l'origine son représentant dans cette famille; rien n'empêche que le ministère de l'instruction publique n'y adjoigne encore quelques jeunes gens munis de bourses de voyage; il sera souhaitable enfin que toute mission littéraire en Italie relève désormais de l'École de Rome : nous doublerons nos forces en les coordonnant et en les concentrant.

L'école est établie, c'est-à-dire les salles de travail, la bibliothèque et l'appartement du directeur, au second étage du plus beau palais de Rome, du palais Farnèse, propriété du roi de Naples. Ce fut jadis la résidence de plusieurs ambassadeurs de France, c'est aujourd'hui celle de notre habile et dévoué représentant auprès du gouvernement italien, M. le marquis de Noailles. Si le premier étage est célèbre par la magnifique galerie qu'ont décorée les Carrache, le second étage commence à être visité, moins pour ses vastes salles ornées de plafonds en bois sculpté que pour la bibliothèque de l'École française de Rome. Le développement de cette bibliothèque est pour notre nouvelle fondation une question vitale. Il la faut très abondamment pourvue des livres qui représentent le mouvement philologique, les derniers progrès de l'archéologie et de l'épigraphie. Celles de Rome peuvent bien offrir, pour être consultés, les grands recueils des xvii^e et xviii^e siècles, mais elles n'ont pas les livres modernes, les nouvelles éditions classiques, les plus récents commentaires; la grande bibliothèque que le ministère italien vient d'organiser au Collège romain, avec les vieux fonds des jésuites, est précisément dans ce cas. Une seule collection de Rome est au courant de la science, mais uniquement pour l'archéologie : c'est celle de l'Institut prussien. L'École française aura dès janvier prochain un budget indépendant : les principales ressources devront en être dirigées vers les achats de livres. Jusqu'à ce jour, les donations du gouvernement français, de plusieurs académies étrangères, de nombreux savans, nous ont rapidement aidés; même nous possédons déjà certains recueils qui ne sont pas autre part dans Rome, et que les Italiens s'empressent de venir consulter. Il est souhaitable que nous voyions s'accomplir de ce côté un progrès rapide, auquel est certainement attachée la destinée de l'École, car on ne la jugera définitivement que sur ses travaux; elle s'apprête, nous allons le voir, à en publier déjà de considérables.

II.

Chacun des membres de l'École, à quelque titre qu'il ait été nommé, doit envoyer du 1^{er} au 10 juin suivant un mémoire destiné à être jugé par l'Institut. Telle est la date fixée par le décret du 20 novembre; mais peut-être le délai n'est-il pas suffisant. Le travail en effet ne commence guère qu'en janvier, les nominations des divers membres ne pouvant être faites qu'en octobre au plus tôt, à la suite des divers concours placés nécessairement après la clôture de l'année classique. Nommés en octobre, ils veulent, plusieurs d'entre eux, se munir à la hâte de certaines notions spéciales,

en vue des travaux qu'ils méditent; à peine sont-ils prêts au départ dans la seconde moitié de novembre. On leur recommande avec raison de ne pas arriver trop rapidement à Rome; il est de leur devoir, à ces privilégiés, de ne point franchir en indifférens les grands et beaux degrés de la route, et d'apprendre à épeler la langue qu'ils vont avoir à parler. Qu'ils visitent d'abord la Provence, cette Italie anticipée, ou bien qu'ils fassent leur entrée par un beau passage des Alpes, le sac au dos et le bâton à la main, dès les premières villes les incomparables musées, les riches bibliothèques et les archives les attendent: les voilà livrés à l'obsession permanente de la science et des arts. Qu'ils arrivent par Gênes, Pise, Florence, Sienne, Chiusi, Orvieto, ou bien par Venise, Ravenne, Pérouse et Assise, qu'ils aient en dernier lieu, après les grandes cités de la haute Italie, traversé la mystique Ombrie ou le sévère pays étrusque, combien de notions et de vues diverses, combien d'émotions profondes, de celles qui donnent un nouveau tour et de vastes horizons à la pensée sont venues les assaillir! Arrivés à Rome, que de nouveautés! Tout un monde intellectuel et moral, une nature, un climat, un ciel, un sol, des monumens, anciens ou modernes, debout ou en ruines, si différens de ce qu'ils ont observé jusque-là! Il faut évidemment laisser à ces jeunes voyageurs le temps de se reconnaître, de se retrouver eux-mêmes; il faut qu'ils habituent leur esprit et leurs yeux, il faut qu'ils s'élèvent au niveau des hauts lieux où ils vont vivre. On ne peut guère attendre de toute la première année que des ébauches, qu'une seconde année achèvera.

Le choix des sujets à traiter est, dès l'arrivée, une première épreuve très délicate. Les futurs membres de l'École d'Athènes cherchent naturellement des sujets grecs ou tout au moins communs à l'une et l'autre antiquité. Les anciens élèves de l'École des chartes, à cause même de la spécialité de leurs études, savent en général d'avance de quels manuscrits ils voudront entreprendre la collation ou la copie. Il en est souvent de la sorte, cela se comprend, pour les anciens élèves de l'École pratique des hautes études, mais non pas pour ceux de l'École normale supérieure, dont les recherches ont eu un caractère plus général jusqu'alors, et qui doivent se familiariser même avec des procédés de travail et d'esprit en quelque mesure nouveaux pour eux. — Il peut y avoir avantage à ce que ces différences notables soient mises en vive lumière dans le sein de la nouvelle école: elle saura, nous l'espérons, les rapprocher et les concilier sans les détruire, pour le plus grand profit de la double cause de la science et de l'enseignement.

Les sujets de travaux sont difficiles à choisir selon la vocation et le gré de chacun; mais, à vrai dire, ils abondent; voici de quelle nature nous les souhaitons. Nous devons éviter les desseins am-

bitieux ou trop vastes. Notre affaire n'est pas d'écrire des dissertations de philosophie ou de morale, ni des pages d'esthétique; la critique littéraire n'est pas non plus de notre domaine, ni les impressions de voyage, ni la politique contemporaine; mais nos jeunes érudits entreprendront utilement de recueillir, de coordonner et de commenter, avec le secours des textes classiques, les inscriptions relatives à un ordre de magistrats ou de prêtres romains, aux cohortes prétoriennes, aux cohortes urbaines, à telle légion, à tel grade de l'armée romaine, à un collège funéraire, à un collège industriel, à une classe d'appariteurs, à telle institution, à telle dignité de la république ou de l'empire. Bien dresser de tels catalogues, c'est faire œuvre d'exactitude scrupuleuse et de précision. Il faut copier les inscriptions soi-même, non pas seulement d'après les recueils imprimés ou manuscrits, mais en les relevant autant que possible sur la pierre et le marbre; il faut apprendre à les lire, à les compléter, à les dater soit d'après les indications qu'elles contiennent, soit d'après l'âge des caractères et de la langue, soit d'après l'histoire des monumens qui en sont revêtus. Il sera d'un grand intérêt d'étudier les représentations figurées relatives à un mythe particulier des religions grecque et romaine, aux banquets funèbres par exemple ou au mythe de Psyché. On peut observer, toujours en s'aidant des textes en même temps que des images, les attributs et l'histoire d'une divinité, d'un demi-dieu, d'un héros. On peut entreprendre le classement des innombrables inscriptions funéraires, parmi lesquelles s'établissent aisément des catégories et des subdivisions. Rien qu'à construire de tels catalogues raisonnés, l'œil s'habitue à reconnaître et à identifier les formes; l'éducation de l'antiquaire se fait, du même coup celle de l'épigraphiste, et aussi celle du littérateur et de l'historien, car, chemin faisant, on a pénétré au cœur de l'ancien monde, on a saisi pour la première fois le sens vrai de tel mot technique, de telle expression consacrée, de telle pensée familière à laquelle écrivains et poètes faisaient des allusions pour nous seuls obscures.

Voilà ce qu'on peut faire en se servant des inscriptions connues et publiées; mais nous ne renonçons pas à enrichir nous-mêmes la science de monumens inédits. Il suffit pour cela, sans parler des fouilles possibles, d'observer avec un œil et un esprit exercés une province quelconque de la presqu'île italienne. J'oserai à peine conseiller à notre école naissante de s'attaquer déjà aux mystères que nous ont légués les Étrusques. C'est toutefois un Français, M. Noël Desvergers, qui a découvert une des plus célèbres de leurs tombes peintes; c'est lui, avec Alessandro François, qui a tenté d'entamer le vaste tumulus de la *Cucumella*; en ce moment encore, nos savans n'abandonnent pas à M. le comte Conestabile,

de Pérouse, et à M. Fabretti, de Turin, tout le soin de la langue étrusque. Il y a donc là pour nous, quand nous aurons grandi, et que des maîtres habiles nous auront préparé de jeunes antiquaires pour ces recherches spéciales, toute une grande et belle carrière, pour laquelle les voies et moyens ne nous manqueront pas. Je n'oserai pas non plus beaucoup conseiller dès maintenant les questions de topographie : une longue résidence, une connaissance parfaite du pays, de ses traditions toutes locales, de son langage populaire, y sont absolument indispensables. Même pour qui est en possession de ces élémens, de tels problèmes sont encore très difficiles. S'agit-il de Rome et de son territoire, c'est à peine si M. de Rossi, d'un savoir si pénétrant et si exercé, et de qui seul sont connus tant de documens inédits des bas temps et du moyen âge, c'est à peine si M. Pietro Rosa, l'interprète de la voie Appienne et du Palatin, l'auteur d'une belle carte topographique de la campagne romaine destinée, nous l'espérons, à voir bientôt le jour, peuvent répondre avec quelque certitude. Cela ne veut pas dire cependant que, dès aujourd'hui, surtout si quelqu'un des architectes de notre Académie de France nous apporte son concours, nous ne puissions tenter quelques restitutions de villes antiques maintenant en ruines, ou bien que, Tite-Live en main, nous ne puissions observer certaines marches savantes des Romains ou d'Annibal, suivre certaines conquêtes de provinces italiennes et trouver les occasions, par l'examen comparé du sol et des manuscrits, de rectifier les textes classiques, de proposer de nouvelles leçons, de servir, en même temps que la cause de la philologie, celle de l'histoire. Bien plus, les deux écoles d'Athènes et de Rome se prêtant un mutuel appui, deux ou plusieurs de leurs membres peuvent se réunir pour quelque mission lointaine : c'est en de telles conditions que vient de s'achever une importante exploration scientifique en Turquie d'Asie, malgré les circonstances peu favorables.

C'est la meilleure manière de traiter l'histoire de l'antiquité que de se placer en présence du sol où se sont passées les plus grandes choses et d'interroger les monumens, tels que les inscriptions, les représentations figurées et les ruines; mais au nombre des monumens il faut aussi compter les manuscrits, et l'on sait combien de manuscrits des œuvres antiques sont conservés, rien que dans la bibliothèque Vaticane. Étudier ces reliques en philologue d'abord, mais aussi en antiquaire, en historien, tâcher d'y surprendre encore, s'il est possible, des pages inédites, combler les lacunes, épurer les textes, c'est une autre branche de la science vers laquelle les membres de l'École française de Rome peuvent également s'exercer avec l'espoir fondé d'être utiles. Il leur faut en ce cas des connaissances paléographiques, et c'est l'occasion de souhaiter qu'ils

rencontrent avant le départ de promptes facilités pour les acquérir. Même après le cardinal Angelo Mai, il peut y avoir encore des parties nouvelles à rencontrer dans les manuscrits conservés à Rome. Rien que pour les documens grecs, on peut juger de ces richesses par le catalogue, dressé par M. Haase en trois volumes et conservé à notre Bibliothèque nationale, des pièces que la conquête française avait apportées à Paris et que le Vatican a recouvrées. M. Miller nous avertit que les manuscrits en papier de coton, du XIII^e et du XIV^e siècle, méritent des examens tout particuliers : d'une écriture fine et abrégée, ils contiennent un très grand nombre d'opuscules, parmi lesquels il peut s'en trouver d'encore inconnus.

Ceux des membres de l'École française de Rome qui se consacrent au moyen âge savent à l'avance qu'ils trouveront dans les bibliothèques et archives d'Italie d'inépuisables trésors : beaucoup de manuscrits de nos anciens poèmes, des monumens de droit français, des chroniques intéressant la France, des chartes en quantité innombrable. La seule archive de la noble famille romaine des Caëtani, dont le chef actuel est M. le duc de Sermoneta, possède 118 caisses de parchemins remontant jusqu'au IX^e siècle, beaucoup de diplômes des rois normands de Sicile et des princes angevins, beaucoup de bulles de Boniface VIII, qui fut de cette famille, et de l'antipape Clément VII, des lettres de René d'Anjou, roi de Sicile, de Jean d'Anjou, duc de Calabre, de Frédéric de Lorraine, comte de Vaudemont. C'est par centaines qu'il faut compter à Naples et ailleurs les diplômes grecs, les registres de pièces concernant la domination des princes de la maison d'Anjou, etc.

Que dire des infinies richesses que contiennent les archives et bibliothèques italiennes pour l'étude de l'histoire moderne? Il suffit de se rappeler l'importance du rôle extérieur qu'ont joué des états tels que le saint-siège, Naples, Florence, Venise, Turin; on se souvient des célèbres *Relations* vénitiennes, de l'active diplomatie de la maison de Piémont, des bullaires romains; ce n'est pas seulement chaque ancien gouvernement, dans cette Italie jadis si morcelée, c'est chaque province, chaque ville, chaque famille, qui conserve ses propres archives. Celle des Caëtani possède environ 200,000 lettres du XVI^e siècle. Les membres de l'École française de Rome n'auront qu'à ouvrir le répertoire que nous avons commencé pour y trouver, avec les renvois aux diverses archives, des indications comme celles-ci, relatives à un seul dépôt : *Collection de lettres autographes du quatorzième au dix-huitième siècle*, 949 cartons; *Lettres et mémoires divers depuis Louis XI jusqu'à Henri IV*, 25 in-folios; *Lettres des rois, reines et divers seigneurs de France, de 1553 à 1656*, 3 in-folios; *Lettres et dépêches diverses de 1554 à 1650*,

36 in-folios; *Dépêches du département de M. Michel Le Tellier, de 1640 à 1661*, 44 in-folios, et ainsi de suite. — Je m'arrête, car on comprend qu'il sera plus à propos et plus prudent de se borner à indiquer les travaux déjà accomplis par les membres de l'École que de faire connaître à l'avance à quelles sources, peu connues parfois, nous comptons puiser pendant nos prochaines années. On jugera par ce qui a été fait dès nos commencemens de ce qui pourra se faire avec un plus grand nombre de travailleurs et quelque durée. Ce sera en outre le moyen de montrer grâce à quelle élasticité de cadre l'École peut espérer d'exercer son influence sur plusieurs genres d'études et dans plusieurs ordres d'idées.

Les antiquités chrétiennes et l'érudition classique ont occupé à bon droit la première place, grâce à l'activité singulière et à l'habileté de M. l'abbé Duchesne, ancien élève de l'École pratique des hautes études, et dont la présence à l'École française de Rome dès l'origine a marqué la nouvelle institution d'un excellent caractère, en servant de gage d'impartiale protection et d'impartial crédit pour quiconque se voue à la science, n'importe dans quels rangs. Le principal envoi de M. l'abbé Duchesne est une étude critique sur le *Liber pontificalis*, commencée dès l'année précédente. Chacun sait qu'on désigne sous ce nom une abondante série de biographies des papes, depuis le 1^{er} siècle jusqu'au commencement du xv^e. C'est un livre partout cité, principalement pour la première moitié de cette vaste période : il importe d'autant plus d'en contrôler l'authenticité, d'en connaître les divers auteurs, d'établir de quelle autorité il peut être pour l'historien. M. l'abbé Duchesne a commencé par en comparer les principaux manuscrits, dispersés en Italie, en Suisse, en Belgique, en Hollande, en Espagne, en Autriche, en Danemark. La science allemande lui envie cet *apparatus*; une édition savante et vraiment critique du *Liber pontificalis* était attendue dans le célèbre recueil de Pertz : l'érudit qui devait la donner a été tué pendant la guerre, et son successeur vient seulement d'être désigné; pendant ce temps-là, notre école a pris les devans. S'attachant surtout au plus ancien groupe de ces biographies, M. l'abbé Duchesne a démontré qu'on doit cesser de l'attribuer à Anastase le Bibliothécaire, sous le nom de qui on le trouve perpétuellement cité. Il a prouvé que cette série a été écrite beaucoup plus tôt qu'on ne le croyait, c'est-à-dire vers l'an 514, il a émis d'ingénieuses conjectures sur le véritable auteur. En outre, grâce à une profonde connaissance des monumens originaux, il a fait le départ entre les élémens sérieux et les élémens fabuleux ou apocryphes; il a déterminé la valeur historique des diverses parties de la célèbre compilation. Ces biographies abondent en informations sur l'histoire de l'église, sur l'histoire politique, sur les mœurs, les sciences et les

arts ; il ne sera plus possible d'y recourir sans tenir compte des observations consignées dans le travail que nous signalons.

Le second envoi du même auteur est une ample dissertation, rédigée en latin, sur Macarius Magnès. — Pourquoi en latin ? Parce que, de même qu'à l'Académie romaine des *Lincei* on parle ou tout au moins on lit presque indifféremment les principales langues vivantes, de même une école savante à Rome doit se servir familièrement de la langue latine : plusieurs érudits et mainte grande dame nous y donnent ce bon exemple. — Macarius Magnès est un apologiste du III^e siècle dont la littérature ecclésiastique ne connaissait que quelques fragmens, tout à fait insuffisans à donner une idée des graves doctrines dont il était l'écho. En 1867, M. Albert Dumont signala l'existence d'un manuscrit de l'ouvrage de Macarius intitulé *Apocritica*. Il y avait lieu de croire que ce manuscrit était le même que le jésuite Turrien avait jadis consulté à la bibliothèque Saint-Marc de Venise ; des lacunes au commencement et à la fin n'empêchaient pas qu'on n'eût retrouvé, en somme, une des œuvres de l'apologétique chrétienne auxquelles d'anciens témoignages attribuaient le plus de prix. L'importance du livre des *Apocritica* consiste en ce que l'auteur y reproduit, sous forme de questions et de réponses, sa controverse avec un philosophe païen, disciple de Porphyre ; nous retrouvons ainsi certaines opinions jusqu'à présent mal connues du célèbre Alexandrin. Il y avait donc un réel intérêt à publier ce texte. M. Blondel, membre de l'École d'Athènes, l'entreprit ; une mort prématurée aurait mis à néant toute son œuvre, si un de ses collègues, son ami dévoué, n'avait pris à tâche de la continuer et de la mener à bonne fin. Ce texte impatientement attendu, ce texte recherché depuis plusieurs siècles va bientôt paraître ; à la première page, on lira le seul nom de Blondel ; mais nous saurons tous qu'à ce nom nous devons ajouter celui de M. Foucart, et la reconnaissance du monde savant ne distinguera pas entre les mérites des deux éditeurs. En même temps paraîtra aussi le commentaire de M. l'abbé Duchesne, avec quelques fragmens nouveaux, comme pour achever de faire du Macarius Magnès une œuvre collective des deux écoles sœurs.

M. l'abbé Duchesne a joint à ce double envoi plusieurs *analecta*. C'est d'abord une très curieuse étude sur les origines de la légende de saint Alexis et de son culte sur le mont Aventin. On connaît cette légende. Le saint, abandonnant à Rome sa jeune épouse le soir de ses noces, s'exile volontairement à Édesse, distribue ses biens aux pauvres et vit inconnu sur le seuil d'une église dédiée à la sainte Vierge, laquelle finit par révéler ses mérites et sa vertu. De retour dans sa patrie, il demeure inconnu et dédaigné au sein même de la maison paternelle, et, quand il meurt, une voix céleste annonce à

Rome la sainteté du pauvre mendiant, auquel les empereurs et le pape font de magnifiques obsèques. On vénère encore aujourd'hui dans l'église de Saint-Alexis-de-l'Aventin l'escalier sous lequel il vécut méprisé. C'est cette légende qui est devenue la matière d'un poème français du XI^e siècle dont nous avons quatre remaniemens fort utiles à étudier pour l'histoire de la langue française : on connaît les travaux de M. Gaston Paris sur ce sujet. Or M. l'abbé Duchesne démontre qu'avant le commencement du XI^e siècle la légende et le culte sont inconnus en Occident; le nom même du saint n'y paraît pour la première fois qu'en 987, dix ans après qu'une colonie de moines grecs syriens, avec Sergius de Damas, est venue s'établir auprès de la basilique de l'Aventin, connue auparavant sous l'invocation de saint Boniface. Là est composée la première biographie du saint, sorte de panégyrique qui contient déjà en substance tous les faits développés plus tard dans une foule de récits en toutes les langues. En revanche, saint Alexis est connu en Orient dès le IX^e siècle par un hymne qui figure dans le Ménologe, puis par une *Vie* grecque attribuée par les bollandistes à Siméon Métaphraste, l'hagiographe du X^e siècle. De plus, deux écrits orientaux inédits, l'un arabe, l'autre syriaque, contenus dans un manuscrit de la Vaticane, paraissent expliquer comment et où la légende s'est formée. Ils la racontent presque entière en l'attribuant à un saint de la ville d'Édesse et en la rapportant aux années 412-435. M. l'abbé Duchesne a retracé en écrivant cette dissertation une page du livre qu'il est destiné sans doute à nous donner sur l'histoire des établissemens et de l'influence des Grecs dans l'Italie du moyen âge, vaste et magnifique sujet pour lequel nul n'est mieux préparé que lui. — Deux autres *analecta* donnent un catalogue raisonné, avec extraits inédits, des manuscrits grecs possédés par le pape Pie II et appartenant aujourd'hui à la Vaticane, et une transcription de vies de papes inédites, depuis le retour d'Avignon sous Grégoire XI jusqu'à Pie II, d'après un manuscrit de la *Vallicellana* à Rome.

Mettons encore au compte de M. l'abbé Duchesne la principale part de collaboration dans l'œuvre, commune à plusieurs membres de l'École, d'un catalogue raisonné des manuscrits formant le célèbre fonds de la reine Christine au Vatican. Mentionnons surtout le nouveau voyage scientifique qu'il vient d'accomplir. Après avoir, avec M. Bayet, en 1874, visité le mont Athos, d'où il a rapporté de nombreuses inscriptions, il a projeté cette fois, de concert avec M. Collignon, son autre collègue de l'École d'Athènes, et sur un plan proposé naguère par M. Waddington, d'explorer la côte de l'ancienne Cilicie trachée; partant de la région de Caunus en Carie, au nord de Rhodes, il se proposait de reconnaître l'emplacement et les ruines de cette ville antique, et de se diriger ensuite vers l'est

jusqu'à Soli et Tarse. L'expédition est heureusement achevée depuis quelques jours, malgré une chaleur de 50 à 60 degrés, diversion dangereuse à des dangers d'autre sorte, à travers une région désertée par les habitans des villages. Elle nous aura valu plusieurs centaines d'inscriptions inédites, quelques informations sur deux villes antiques jusqu'à présent, ce semble, inconnues (1), de nombreux plans et dessins de tombeaux, de bas-reliefs, de monumens votifs, de sculptures sur les rochers, comme M. George Perrot en a signalé de si curieuses dans le reste de l'Asie-Mineure. — Cela dit, nous n'avons pas encore énuméré tous les divers travaux accomplis par M. l'abbé Duchesne : par sa vive intelligence, par la sûreté de sa science critique, par son habileté de paléographe et d'helléniste, avec cela par son dévoûment, par son excellent esprit en tout, il a contribué pour sa large part aux heureux commencemens de l'École française de Rome.

L'étude des institutions romaines soit par la comparaison des textes classiques, soit avec le secours de l'épigraphie, est une des parties de la science dans lesquelles l'École française de Rome paraît appelée à rendre le plus de services. M. Bloch a choisi ce domaine, où l'on peut prédire qu'il y sera bientôt reconnu comme un maître. Il avait traité en premier lieu de la loi *Ovinia* qui, entre les années 366 et 344 avant Jésus-Christ, transporta la nomination des sénateurs du consul patricien au censeur, en obligeant dans une certaine mesure ce dernier à choisir d'anciens magistrats, ce qui établissait l'égalité entre les deux ordres. Il avait examiné ensuite l'*allectio*, mode de recrutement du sénat pratiqué sous l'empire, par suite du droit conféré au prince, à partir des Antonins, d'appeler au sénat et d'élever aux plus hauts degrés de la hiérarchie sénatoriale des personnages par lui désignés, puissance excessive sans doute, mais qui permettait d'ouvrir les rangs de la haute assemblée à des magistrats sortis des municipes. Cette année, M. Bloch a envoyé un commentaire de certaines inscriptions qui sont de vrais *cursum* militaires. Il y touche le sujet général des règles de l'avancement et de la hiérarchie dans les armées romaines; il y traite spécialement des rapports hiérarchiques des centurions entre eux; il y recherche le sens et la valeur de ces titres : *princeps legionis*, *princeps pratorii*, qui sont affectés au deuxième centurion de la légion romaine; il y examine quelques passages obscurs de Végèce sur l'armement de la légion. Ces études forment une suite naturelle à ses travaux sur les institutions civiles.

Les antiquités grecques, grâce à l'affinité et à la parenté des deux mondes, sont mêlées de toutes parts en Italie aux antiquités

(1) Ormèlè, et *Colonia Julia Olbasena*, celle-ci peut-être nommée sur les médailles.

romaines. Avant de toucher aux difficiles et peut-être insolubles questions d'ensemble que suscite ce mélange, il est permis d'entreprendre la monographie d'une des villes grecques primitivement établies sur la côte italienne. Cumès passe pour la plus ancienne de ces colonies; son influence remonte aux premiers temps de Rome, à laquelle sans doute elle a transmis une part de la civilisation hellénique. C'est en ce lieu que les lettres classiques ont placé quelques-unes de leurs plus familières légendes : Hercule et les Géans, Ulysse et Tirésias, Dédale et Icare, Énée et la Sibylle, l'Averne, l'Achéron, les champs Phlégréens. Rien de plus utile que de comparer les textes qui nous restent sur l'histoire d'une telle colonie, ses ruines actuelles et la série considérable des monumens qui s'y rapportent. M. Paul Girard a entrepris ce travail, comme l'année précédente M. Homolle avait étudié Ostie. M. Paul Girard s'est attaché à réunir, à classer, à commenter les inscriptions, les monnaies autonomes, les vases, les représentations figurées qu'ont mises au jour les diverses fouilles de Cumès; il a dressé de la sorte un catalogue raisonné, précédé d'une histoire de la ville, qui intéressera d'autant plus les antiquaires que les monumens et les objets conservés semblent trahir un caractère attique. Voilà de ces patientes et intelligentes études grâce auxquelles, à mesure qu'elles se multiplieront, les vues générales deviendront possibles; nous estimons que c'est une preuve de force que de s'abstenir, à propos de Cumès, de conjectures hasardées sur la colonisation de l'ancienne Italie et les premières relations de la Grèce avec Rome, mais de commencer bien plutôt par des observations scrupuleuses, sans préjugé ni parti-pris.

La même prudence vraiment scientifique, et dont l'École française de Rome, comme l'École d'Athènes, s'est fait une règle et une devise, doit présider aux recherches d'archéologie. Il faut s'y garder de toute idée préconçue, enregistrer exactement les faits bien étudiés, et finalement établir des catégories, des groupemens naturels, qui mettent souvent au jour des résultats d'autant plus précieux qu'ils ne peuvent être contestés et se montrent d'eux-mêmes. L'absence de résultats formels n'est pas elle-même inutile si l'enquête a été bien conduite, car celle-ci met à néant les généralités fausses, les inductions téméraires, et peut servir, avec son appareil tout préparé, à d'autres recherches plus compréhensives et par là peut-être plus fécondes. M. Jules Martha par exemple, prenant pour sujet de son envoi de cette année un *Catalogue descriptif et méthodique des sarcophages romains à représentations marines*, se trouve en présence de trois opinions souvent exprimées. Selon certains antiquaires, ces représentations font allusion à la croyance antique qui considérait l'Océan comme le père des choses et le

principe de toutes les transformations des êtres; suivant d'autres, elles rappellent le voyage des âmes vers les Iles Fortunées; un troisième parti veut qu'elles représentent le bonheur des héros aux Champs Élysées. Sans se préoccuper de ces assurances, l'auteur du mémoire s'applique d'abord à connaître le plus grand nombre de ces sarcophages, puis à les dater, puis à savoir de quelles localités ils proviennent; il les dispose par séries suivant les analogies qu'offrent entre elles ces représentations, ici les simples vues de ports, là les monstres marins. Il recherche ensuite soit les images maritimes sur d'autres monumens de l'antiquité, soit les textes classiques concernant les Iles Fortunées et les Champs Élysées, et les divers examens lui apportent cette conviction que les textes concernant les croyances romaines sur la vie future et l'immortalité de l'âme n'ont pas de rapport avec ces figures, qu'un grand nombre d'entre elles reproduisent simplement des bas-reliefs ornant les temples de Neptune, que les mêmes monstres se retrouvent dans les peintures de Pompéi, que ces sarcophages représentaient des motifs purement décoratifs; tout au plus, provenant pour la plupart de villes situées sur les côtes, rappelaient-ils la patrie et les plus chères occupations du mort. L'auteur de cette dissertation a réuni jusqu'à 160 monumens; il sera intéressant de voir si les opinions exprimées naguère persisteront: elles devront faire acception des sûres données de cet examen critique.

Les études sur le moyen âge, pour lesquelles l'École française de Rome offrira aux anciens élèves de l'École des chartes un si vaste domaine, y ont été inaugurées l'année dernière par un travail de M. Clédât sur les manuscrits de Bertrand de Born, décrits et classés en vue d'une édition définitive et critique des œuvres de ce troubadour, et cette année par l'achèvement d'un patient examen du manuscrit unique et autographe de la chronique de Salimbene, conservé, comme plusieurs de ceux de Bertrand de Born, à la Vaticane. Salimbene est un frère mineur de la seconde moitié du XIII^e siècle, qui raconte avec franchise et agrément les événemens de son époque. Habitant d'ordinaire le centre et le nord de l'Italie, il est bien placé pour nous parler des luttes entre le sacerdoce et l'empire. Lorsque Parme, sa ville natale, est assiégée par Frédéric II, les détails qu'il nous donne à cette occasion sont d'une particulière authenticité. Moine orthodoxe, il nous instruit des luttes entre le clergé régulier et le clergé séculier, ainsi qu'entre les divers ordres. Il vient en France, il voit saint Louis au concile de Sens, et nous laisse du roi un portrait entièrement conforme à sa réputation de modestie et de sainteté, — tout cela dans un style latin intelligent et facile. La chronique de Salimbene, si intéressante pour l'histoire de l'Italie et de la France, n'avait encore été

publiée qu'une fois à Parme, au XVIII^e siècle, d'une façon très incomplète. M. Clédat a entrepris une révision complète du manuscrit, qui est d'une difficile lecture; il a relevé les différences de texte, comblé les lacunes, fort nombreuses, tout remis en ordre; nous rentrerons en possession, grâce à lui, d'un des ouvrages originaux les plus importans pour la connaissance d'une période aussi intéressante que le XIII^e siècle. M. Clédat a envoyé en outre plusieurs *analecta* : des lettres inédites de Diane de Poitiers, adressées au cardinal Caraffa, neveu du pape Paul IV, de 1556 à 1558, c'est-à-dire au moment où l'identité des intérêts politiques contre l'Espagne unissait le pontife et le roi de France; — en second lieu, une notice sur le musée de sculpture du cardinal Du Bellay à Rome, au XVI^e siècle. Ce cardinal, si connu par son rôle politique sous François I^{er}, par son neveu, le poète Joachim, et par son médecin Rabelais, a laissé dans Rome, où il passa les dernières années de sa vie, de nombreux souvenirs; il possédait près des Thermes de Dioclétien un palais environné de grands jardins. Pour les orner, il avait acquis une collection de statues antiques et modernes qui fut dispersée après sa mort, mais dont M. Clédat nous rend le catalogue jusqu'à présent inconnu. On sait combien ces sortes de documens sont utiles pour permettre parfois d'identifier les plus beaux ouvrages d'art et pour suivre leurs diverses destinées. — M. Clédat a envoyé aussi un examen comparatif du manuscrit de la bibliothèque Chigi, contenant le mystère provençal de sainte Agnès, et de l'édition qu'en a donnée en Allemagne M. Bartsch (Berlin, 1869). Sans insister sur la curieuse légende, dont la rédaction est attribuée à saint Ambroise, et qui est bien connue, l'auteur rappelle que cette œuvre nous est précieuse d'une part comme un des rares exemples de la littérature dramatique du moyen âge dans le midi de la France, et de l'autre comme offrant au point de vue philologique des particularités très dignes d'attention. M. Clédat, par une sorte de restitution érudite, retrace ce que devait être la représentation de ce mystère; mais la partie la plus neuve et la plus importante de son étude est l'examen critique de l'édition de M. Bartsch. Les corrections que M. Paul Meyer avait su deviner et conseiller à l'avance, il les confirme, et il y ajoute lui-même un grand nombre d'autres corrections et d'observations philologiques dont il faudra que l'éditeur étranger tienne compte. Les travaux de notre École française de Rome devront avoir cet avantage en particulier d'instituer un permanent contrôle des publications allemandes sur les nombreux manuscrits italiens qui intéressent notre littérature du moyen âge, et bientôt même de ne plus abandonner à nos voisins un rôle qui semble devoir nous mieux appartenir.

Il est impossible à qui réside et travaille en Italie de se désinté-

resser de ce qui concerne les beaux-arts. L'histoire de l'art, de ses diverses écoles, de ses vicissitudes, de ses relations avec l'état intellectuel et moral de chaque période, forme toute une science représentée dans plusieurs pays étrangers non pas seulement, comme chez nous, par des publications nombreuses, mais aussi par des chaires consacrées à cet enseignement spécial. Les beaux-arts ont eu d'ailleurs en Italie un si célèbre et si vaste développement, ce développement a été d'un si grand intérêt pour la France, qu'il est bien à propos que, dans le vaste cadre d'une École française d'érudition à Rome, cette branche particulière figure. M. Eugène Müntz, qui la représentait, a, pendant l'année 1875-1876, achevé ses études sur les mosaïques chrétiennes d'Italie du iv^e au ix^e siècle, ouvrage considérable, dont plusieurs parties sont très nouvelles, et qui a déjà été signalé au monde savant par les rapports de M. Egger et de M. Heuzey, lus en séances publiques de l'Institut. Un tel livre viendra fort à propos au moment où l'administration des beaux-arts se préoccupe d'organiser en France, comme on l'a fait en Angleterre et en Russie, une nouvelle école de mosaïstes. Le succès de la mission si bien remplie à Rome par M. Gerspach, il y a quelques mois, a vivement intéressé l'esprit public; mais la question est fort complexe, il y a des traditions à reprendre avec une sage mesure. Une histoire raisonnée de l'ancienne mosaïque chrétienne sera pour tout le monde, à cette occasion, un précieux guide.

Le principal travail de M. Müntz, pendant cette année-ci, a consisté à recueillir les documens inédits d'une histoire des arts italiens à la cour des papes pendant la seconde moitié du xv^e et la première du xvi^e siècle. Il a surtout interrogé dans ce dessein la très utile série des registres de dépenses de la cour pontificale, aujourd'hui épars en diverses archives italiennes et à la Vaticane, source abondante et sincère, à laquelle un érudit allemand, M. Zahn, avait commencé de puiser, que d'autres, tels que M. Gregorovius et M. de Reumont, invoquent fréquemment. M. Müntz, qui d'ailleurs a mis à contribution beaucoup d'autres documens d'archives jusqu'à lui presque inaccessibles et fort peu connues, a dépouillé un très grand nombre de ces registres; il a disposé la vaste série de ses informations (653 pages) par pontificats, depuis l'avènement de Martin V, en 1417, jusqu'à la fin d'Alexandre IV, en 1503. En tête de chaque pontificat il place une introduction résumant ses extraits, qu'il dispose ensuite en diverses catégories : Fêtes du couronnement, Basiliques et Palais, Principaux monumens de Rome, Travaux publics; il énumère ensuite les différens arts, architecture, sculpture, peinture, orfèvrerie, etc., et sous chacune de ces catégories il dispose les innombrables indications sur des ouvrages ou des artistes tantôt fort connus déjà et d'autant plus intéressans en tout

ce qui les touche, tantôt restés presque anonymes jusqu'à ce jour, par une de ces injustices de la postérité qu'il appartient à la science équitable de corriger. Les renseignemens nouveaux abondent dans le recueil de M. Müntz soit pour mieux fixer les dates d'importans travaux exécutés par fra Angelico, Benozzo Gozzoli et autres dans la basilique de Saint-Pierre, soit sur tout ce qui concerne des artistes tels que Perino del Vaga, Jean d'Udine, Sébastien del Piombo, Daniel de Volterra. Rien de plus intéressant que de suivre, comme ces documens le permettent quelquefois, les destinées des plus célèbres d'entre les édifices de l'antiquité à travers le xv^e et le xvi^e siècle : on voudrait pouvoir y joindre les informations du moyen âge. Des monumens tels que le Colisée, par exemple, possèdent comme une vie propre que leur ont faite leur durée à travers les siècles et les souvenirs de respect, de crainte, de reconnaissance qu'ils ont laissés dans l'esprit des hommes. Témoins des triomphes de l'antiquité classique, ils ont subi les assauts des barbares, mais en résistant et en donnant asile à des populations entières, en devenant pendant les siècles de fer des refuges au milieu des ruines. Peu d'époques leur sont aussi funestes que l'ingrate renaissance : un pape vend au poids les tenons de bronze de ces édifices antiques ; Nicolas V, au milieu du xv^e siècle, fait extraire en quelques mois 2,300 charretées de travertin du Colisée pour construire avec ces matériaux la tribune de Saint-Pierre ; on connaît le bref de Léon X conférant à Raphaël une suprême autorité pour disposer, en vue de la construction de la grande basilique, de tous les marbres à recueillir dans Rome et dix milles à l'entour. — Les témoignages sur les malheureuses réparations faites à des monumens du moyen âge peuvent servir à nous faire entrevoir ce qu'étaient ces œuvres d'un art intéressant et imparfaitement connu, que les papes et les artistes des grands siècles ont comme pris à tâche de faire entièrement disparaître de Rome. L'histoire de l'art tient de bien près, comme chacun sait, à l'histoire intellectuelle et morale, et presque à l'histoire politique d'un pays tel que l'Italie ; aussi le recueil d'informations inédites que M. Müntz a dressé avec un si entier dévoûment sera-t-il longtemps et souvent consulté par les biographes, par les économistes, par les artistes et les praticiens, pour l'étude des arts, des procédés techniques, du luxe, des mœurs et des idées.

Le tableau que nous venons de tracer, quelque plein qu'il soit, ne rend pas encore un compte exact de toute l'activité qu'a déployée l'École française naissante ; on ne l'aura définitivement qu'avec l'impression de ses actes, qui se prépare. Nous n'avons pas parlé d'une excursion de plusieurs membres de l'École en Sicile, d'où ils ont rapporté des inscriptions inédites ; nous n'avons pas dit

les fréquentes communications faites à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour la tenir au courant des heureuses fortunes, presque quotidiennes, qui surviennent aux fouilles archéologiques de Rome; nous n'avons pas énuméré les collations de manuscrits, les vérifications de textes ou de monumens entreprises à la demande de l'Institut ou de savans français. Si nous n'avons pas pu satisfaire à toutes les questions, nos réponses, pour plusieurs cas, ne sont qu'ajournées : il faut beaucoup de temps à Rome et beaucoup de patience pour en venir à ses fins. Nous n'avons pas enfin rappelé quelles missions littéraires se sont rattachées aux travaux propres de l'École. M. Berthold Zeller a recueilli à Turin, à Florence, à Rome, des documens sur le mariage d'Henri IV et la conspiration du maréchal de Biron; puis M. Viollet, des Archives nationales, est venu collationner plusieurs manuscrits des *Établissements de saint Louis*, afin de préparer une édition définitive de ce grand monument de notre histoire législative.

Aux encouragemens et aux sympathies que la nouvelle institution avait suscitées en France a correspondu le cordial accueil que lui ont fait les Italiens; les témoignages en ont été, en mainte circonstance, suffisamment publics. L'École française a déjà reçu du Vatican et de l'Italie beaucoup de marques d'honorable confiance et de bons offices; elle compte dans la société romaine non pas seulement des amis, mais mieux encore, quelques puissantes protectrices, de nobles dames, — une surtout, héritière des traditions de grâce, d'esprit et de classique savoir dont plusieurs femmes remarquables ont donné en Italie, pendant le moyen âge et la renaissance, de si intéressans exemples. Comment l'École française a mérité cet insigne bon vouloir et comment elle espère s'en montrer reconnaissante, on le devine aisément. Elle l'a mérité en venant au nom de la France, en un grave moment de son histoire, attester la vitalité intellectuelle de ce généreux pays, et en montrant au dehors, en pleine lumière, ce que c'est que notre jeunesse d'élite, combien laborieuse et ardente à un grand devoir. Pour payer sa dette de gratitude particulière envers ceux qui l'ont si bien accueillie, elle compte sur l'incontestable hommage que ses propres travaux ne manqueront pas de rendre aux richesses scientifiques, mais aussi à l'activité intelligente, à l'énergique renaissance de l'Italie. S'il est vrai, comme on l'a souvent répété, que l'alliance entre ces deux peuples soit plus naturelle et plus souhaitable que toute autre, il l'est aussi que le succès d'une fondation telle que l'École française de Rome est de nature à en préparer les voies.

LES

NATIONALITÉS DE LA HONGRIE

I.

LES SERBES.

- I. *Les Serbes de Hongrie, leur histoire, leurs privilèges, leur église, leur état politique et social*, Prague et Paris 1873. — II. *Ueber die staatsrechtlichen Verhältnisse der Serben in der Wojwodina und überhaupt in den Ländern der ungarischen Krone*,... von A. Stojackovicz, Temesvar 1860. — III. *Das Rechtsverhältniss der Serbischen Niederlassungen zum Staate in den Ländern der Ungarischen Krone*, von Ladislaus von Szalay, Pest 1862.
-

Les événemens n'ont pas justifié les espérances que les Slaves d'Orient mettaient dans la Serbie; les ressources des deux adversaires étaient trop inégales pour que la Serbie, livrée à ses seules forces, pût vaincre les hordes musulmanes d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Si l'Europe attendait avec inquiétude l'issue de ce duel de David avec Goliath, c'est qu'un grand fait serait sorti de la victoire des Serbes. Le jour où les Slaves soumis au despotisme turc, — et ce jour viendra tôt où tard, — réussiront à s'affranchir, l'ordre de choses définitivement établi en 1453 par la chute de Constantinople fera place à un monde nouveau, — nouveau en apparence, car le spectacle auquel nous assistons est en réalité la résurrection de nations oubliées par l'Europe, de nations dont l'ancienne gloire vit au plus profond du cœur des chrétiens du Balkan, et si elles reconquière leur indépendance, elles deviennent des centres d'attraction pour les tribus encore dépendantes de leurs races.

Pour peu que, s'élevant au-dessus des conventions et des préjugés conservateurs de la politique contemporaine, on gagne les hauteurs de l'histoire désintéressée, on est forcé de reconnaître que

l'Europe orientale appartient encore, et pour longtemps peut-être, aux vicissitudes de la fortune et des guerres. Dans la partie occidentale de l'Europe, les nations ont atteint la plénitude de leur développement; leur génie, libre d'entraves étrangères, s'est épanoui dans l'art, dans la littérature, dans la science; elles ont surtout délimité nettement leur aire géographique et leur domaine politique. La nature les a aidées en plus d'un endroit en posant d'avance pour ainsi dire les bornes où les états doivent commencer; les Pyrénées forment une clôture à l'Espagne et les Alpes à l'Italie. La mer enlève à l'Angleterre toute contestation de frontière. Quant à la France, sa frontière ne peut subir de fluctuation qu'au nord et à l'est; encore ne s'agit-il à l'est que d'une étendue de territoire relativement peu considérable, de la ligne des Vosges ou de la ligne du Rhin. Dans l'Europe orientale, nous ne voyons rien de semblable; nous ne trouvons ni frontières naturelles ni frontières historiques. Dire que cet état de choses durera, c'est dire que la région française pouvait rester dans l'état de division et d'enchevêtrement où elle était par exemple sous Louis XI.

Depuis longtemps déjà, l'Europe est sceptique à l'endroit de l'avenir de la Turquie; mais à côté de la Turquie l'Autriche elle-même n'est en un sens qu'une expression géographique. Ses assises mouvantes reposent, comme celles de la Turquie, sur des races longtemps serves, qui ne veulent plus de la servitude et qui se préparent lentement à conquérir leur liberté. Une frontière politique, qui sépare en apparence des sujets turcs et des sujets autrichiens, n'empêche pas ces races, comme une famille esclave vendue entre plusieurs maîtres, de n'avoir qu'un cœur et qu'une espérance. De là ces ébranlemens qui se propagent d'un état à l'autre. C'est à la Hongrie, maîtresse aujourd'hui des destinées de l'empire austro-hongrois, que nous pensons en constatant cette solidarité d'espérances; aussi la Hongrie est-elle indirectement intéressée au maintien de l'empire ottoman. La Hongrie est comme l'homme dont la maison peu sûre s'adosserait à une maison moins solide encore: il s'inquiète peu du sort du voisin, car ils ont eu jadis mainte querelle; il ne s'attache qu'à la solidarité de leur mur mitoyen. Si la maison voisine croule, la sienne risque de ne plus tenir,... voilà pourquoi la Hongrie était si émue de la guerre serbo-turque.

C'est en étudiant l'histoire des nations dont l'union ou, pour être plus vrai, la désunion forme le royaume de Hongrie, qu'on se rendra un compte exact des contre-coups de la question d'Orient et des grandes crises qu'elle peut non pas créer, mais précipiter. Une des questions les plus importantes de cette étude est la présence en Hongrie, le long même de sa frontière méridionale, d'une population serbe ardente, belliqueuse, ayant conscience de sa nationalité,

fixant les yeux sur le drame qui s'ouvre et où va se jouer l'avenir de sa race. Voilà pourquoi les politiques de Pesth sont si hostiles à la Serbie, voilà pourquoi feignant la terreur, imaginant des complots, criant à la trahison, ils organisaient, il y a quelques semaines, une sorte de terreur magyare dans les comitats serbes de la Hongrie (1).

I.

Quand on se reporte à quelques siècles en arrière, et mieux encore en plein moyen âge, on est étonné de voir combien les questions de nationalité ont peu de valeur. C'est insensiblement qu'elles ont acquis leur importance actuelle, par la disparition de l'organisation féodale de la société et par le développement littéraire des langues vulgaires ou nationales qui a fait sentir et qui a révélé aux hommes d'une même race leur parenté et leur communauté d'intérêts. Nulle part ce contraste ne se montre plus fort qu'en Hongrie. Jadis ses souverains s'occupaient avec un zèle ardent d'appeler des colons des quatre coins de l'horizon. C'est le plus grand roi de Hongrie, saint Étienne, qui, dans les instructions laissées à son fils Emerich, disait : « Pourquoi l'empire romain a-t-il grandi, pourquoi ses souverains ont-ils été puissans et glorieux ? C'est que de toutes les parties du monde nombre d'hommes intelligens et courageux affluaient à Rome... A mesure que des hôtes nous arrivent de diverses régions, ils apportent avec eux diverses langues, divers usages, diverses armes : tout cela orne et soutient la cour royale, tout cela inspire la terreur aux ennemis arrogans, car un état où règne unité de langue et d'usages est faible et sans force. » Les temps sont bien changés depuis le jour où le sage monarque traçait à ses descendans ce philosophique programme.

Une destinée presque inévitable condamnait l'Autriche, et plus particulièrement la Hongrie, à cette promiscuité de nations dissemblables et ennemies. Cette région était déjà comme le confluent ou le carrefour des trois grandes races de l'Europe moderne, latine, germanique et slave. L'arrivée des Magyars, arrière-garde de l'invasion des Huns, augmenta encore la confusion, d'autant que les nouveaux arrivans, en se convertissant au christianisme et en s'assimilant la civilisation occidentale, s'établirent solidement dans leur nouvelle patrie. Quelques siècles plus tard, les Turcs pénétraient

(1) Notre principal guide dans cette étude a été l'excellent ouvrage sur *les Serbes de Hongrie* publié en 1873 à Prague. Bien que ce livre ait paru anonyme, nous ne croyons pas être indiscret en nommant l'auteur, M. Émile Picot, aujourd'hui chargé du cours de langue roumaine à l'École des langues orientales. M. Picot a passé de longues années dans l'Europe orientale, dont il connaît à fond les langues et l'histoire, et nous ne saurions nous appuyer sur une meilleure autorité.

dans l'Europe orientale. Si en Occident l'ère des invasions se ferme de bonne heure, et si les populations connaissent dès lors les bienfaits d'une sécurité relative, cette ère se continue pour la Hongrie et pour l'Autriche jusque dans les temps modernes. Bien des fois on donna l'hospitalité à des familles chrétiennes échappées à la domination barbare des musulmans. Bien des fois après des invasions turques qui laissaient des provinces entières sans chaumières et sans habitans, on fit appel aux colons de bonne volonté, de toute race et de toute secte, aux Flamands, aux Allemands, aux Croates, aux Ruthènes, aux Serbes, aux Bulgares, aux Albanais, aux Roumains, aux Lorrains, aux Catalans... Quelle race n'a pas fourni son contingent à la colonisation moderne de la Hongrie? Aussi, dans ces cartes ethnographiques où chaque race est figurée par une couleur, la Hongrie ne présente que confusion et qu'enchevêtrement. On dirait qu'un peintre, tenant tous ses pinceaux à la main, les a lancés dans un moment d'humeur sur une toile rebelle!

C'est au VII^e siècle de notre ère que la race croato-serbe, descendant des Carpathes, s'établit en Illyrie, débordant dans le sud de la Pannonie et dans l'ouest de la Mœsie. Bientôt les Serbes recevaient le christianisme de Byzance et adoptaient l'écriture cyrillique, tandis que les Croates, fixés plus à l'ouest, devenaient catholiques latins et, sectateurs de Rome, écrivaient leur langue avec l'alphabet latin. De là cette scission qui a distingué sinon en deux nationalités, du moins en deux peuples, une seule et même race. La différence de religion qui s'est transmise avec les siècles la rend presque irrémédiable. Cette scission a pourtant disparu sur le terrain littéraire. Par suite d'accord entre les écrivains des deux peuples croate et serbe, ils n'ont aujourd'hui qu'une langue littéraire; mais chacun l'écrit avec son alphabet traditionnel.

Le gros de la nation serbe était installé au sud de la Save et du Danube, et l'on sait qu'elle y fonda un état florissant pendant plusieurs siècles. Pourtant, dans l'ancienne histoire du pays auquel les Hongrois vinrent donner leur nom, on trouve la trace d'établissements serbes sur la rive gauche du Danube, et bien des siècles avant qu'une contre-émigration ramenât des Serbes en Hongrie, leur race avait pris possession de l'extrémité du triangle formé par la Drave, le Danube et la Save. Ainsi les Serbes avaient précédé les Magyars dans la Pannonie; mais ceux-ci, qui s'appelaient eux-mêmes Magyars et que les Slaves appelaient Hongrois, finirent par s'étendre dans toute la région qui porte aujourd'hui leur nom; la Croatie et la Slavonie, états indépendans jusqu'à la fin du XI^e siècle, furent à cette époque réunies à la couronne de saint Étienne. Les Serbes de Hongrie n'avaient alors aucune organisation distincte, et ce sont seulement quelques témoignages indirects qui nous font

connaître leur existence. Ainsi plusieurs palatins du royaume de Hongrie aux XI^e et XII^e siècles étaient Serbes; une cavalerie serbe figure à la même époque dans la guerre des Hongrois contre les Allemands. Au XIII^e siècle, les Serbes sont mentionnés avec honneur dans la lutte contre les Tatars et dans la guerre avec la Bohême; plusieurs de leurs capitaines reçurent en récompense des terres des rois de Hongrie. Les Serbes de Hongrie étaient restés fidèles au catholicisme de rite oriental, car on voit, à diverses reprises, les rois de Hongrie, à l'instigation du saint-siège, essayer de les amener au rite latin. Ainsi en 1234 le roi Bela avait ordonné, mais sans succès, à ses sujets hérétiques et schismatiques de revenir au catholicisme. Au siècle suivant, le roi Louis I^{er}, enjoignait au *föispan* (*comes supremus*) d'un comitat (celui de Krassó) d'arrêter les prêtres du rite oriental avec leurs familles et de les remplacer par des prêtres catholiques de Dalmatie. Ces conflits religieux se prolongèrent pendant toute l'histoire de Hongrie et contribuèrent pour une grande part à maintenir la discorde d'une façon permanente.

C'est pourtant à une époque postérieure que s'établirent en Hongrie les Serbes dont les descendants ont conservé jusqu'à ce jour leur nationalité. L'empire serbe avait perdu son indépendance dans la sanglante bataille de Kossovo (15 juin 1389), dont le souvenir n'a pas cessé de vivre dans l'âme du peuple serbe. Les Turcs se rendirent maîtres de la rive droite du Danube, et les Serbes devinrent leurs tributaires. Les Serbes gardaient pourtant leur organisation intérieure sous le gouvernement de leurs princes, qui avaient changé leur nom de *tsar* pour le titre plus modeste de *despote*; plus d'une fois les despotes essayèrent, en s'appuyant sur les rois de Hongrie et en leur faisant hommage, de se rendre indépendans des Turcs. Il n'en fut rien, et les Serbes durent se résigner à supporter la domination musulmane ou à émigrer. Ceux qui émigrèrent se réfugièrent naturellement dans le pays chrétien le plus voisin, en Hongrie. Les Serbes qui existaient déjà en Sirmie (1), dans la Batchka (2) et dans le banat de la Temes (3), virent leur nombre augmenté par l'arrivée de fugitifs. C'était à la fin du XIV^e siècle et au commencement du XV^e. A cette époque remonte la fondation d'églises et de monastères serbes sur la rive gauche du Danube. Ces premiers réfugiés se fixèrent plus au nord encore. Au commencement du XV^e siècle ou peut-être dès le milieu du siècle précédent, une colo-

(1) Le pays compris entre la Save et le Danube au nord du confluent de ces deux cours d'eau.

(2) La région entre le Danube et la Tisza (Theiss).

(3) Ce nom, formé du slave *ban* « seigneur, » signifie étymologiquement seigneurie et désigne à peu près ce coin sud-est de la Hongrie qui forme aujourd'hui les comitats de Torontál, Krassó et Temesvár.

nie serbe se fonde dans l'île danubienne de Csepel, au sud d'Ofen, et reçoit des rois de Hongrie des privilèges qui lui sont renouvelés par des diplômes royaux de diverses dates. Ces Serbes vivaient trop avant dans le pays magyar pour garder leur nationalité par la suite des temps.

A une époque incertaine, mais qu'on peut placer entre 1424 et 1430, le roi de Hongrie Sigismond I^{er} céda au despote serbe George Brankovitch un certain nombre de localités dans diverses parties de la Hongrie, c'est-à-dire lui accorda le droit d'y établir des colonies serbes. Plus tard, en 1439, et bien que le sultan Mourad fût son gendre, George Brankovitch fut forcé par les Turcs de passer le Danube. A sa suite, de nombreuses familles serbes vinrent se fixer en Hongrie et notamment au nord de la Maros, aux environs de Boros-Jenő et de Világos, où elles reçurent de Vladislas I^{er} des privilèges. Brankovitch devint grand-baron du royaume, mais dans sa longue et aventureuse carrière il passa tour à tour du camp des Hongrois au camp des Turcs, et c'est dans les rangs de ces derniers qu'il fut tué à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

A la suite de luttes et d'intrigues qu'il serait trop long de raconter ici, les Turcs envahirent de nouveau la Serbie, et le vasselage fit place à la conquête et à la domination directe (1459); c'est la fin de l'état serbe. Cet événement accéléra le mouvement d'émigration, en Sirmie et dans les colonies fondées par Brankovitch. Les rois de Hongrie y gagnèrent de vaillans soldats. Mathias Corvin en avait dans son armée lorsqu'en 1477 il arriva aux portes de Vienne. Vouk Brankovitch, petit-fils de George, passa en Hongrie en 1465 avec un grand nombre de ses compatriotes, et reçut du roi de Hongrie le titre de *despote*. Sa vaillance lui avait fait donner par les Turcs le surnom de Dragon (*Zmaj*), et, différant en cela de son aïeul, il resta fidèle à la cause hongroise. En 1481, il passa sur la rive droite du Danube de concert avec deux autres chefs hongrois, et ramena 50,000 Serbes qu'on établit dans les environs de Temesvár. Ceux-ci reçurent aussitôt une organisation militaire, et ils formèrent, entre autres troupes, un corps célèbre à cette époque sous le nom de « légion noire. » Les Serbes se distinguèrent par leur fidélité au roi de Hongrie, non-seulement dans les guerres avec les Turcs, mais aussi dans les luttes intestines. En récompense de leurs services, les Rasciens, — c'est le nom qu'on donnait alors aux Serbes (1), — furent en 1481 exemptés, eux et les autres adhérens du rite oriental, de la dîme payée jusque-là au clergé catholique, et ce privilège fut confirmé par une autre loi hongroise de 1495. Les Serbes

(1) Le nom de *Rascie* est encore donné quelquefois à la Vieille-Serbie, qui forme aujourd'hui le pachalik de Novi-Bazar.

continuèrent d'avoir en Hongrie un chef de leur nation sous le nom traditionnel de *despote* jusqu'en 1528.

Les Serbes prirent part à toutes les guerres dont la Hongrie fut le théâtre dans le cours si agité du xvi^e siècle, à la bataille de Mohacz (1524) que livra aux Turcs la plus grande partie de la Hongrie, et aux luttes qui se livrèrent pour la couronne de Hongrie. Ils prirent parti pour Ferdinand d'Autriche contre son rival Zápolya, prince de Transylvanie, bien que celui-ci fût Serbe d'origine, et dès cette époque, quelle que fût la politique intérieure de la Hongrie, alors que les Magyars traitaient avec les Turcs et reconnaissaient leur suzeraineté, les Serbes restèrent fidèles à la maison d'Autriche, à Ferdinand, à Maximilien et à leurs successeurs. « Dans leur haine contre les Turcs, dit M. Picot, contre ces ennemis traditionnels et implacables qui ont réduit la Bosnie, la Serbie, la Slavonie, ne partie de la Hongrie, les Serbes ne peuvent hésiter; ils sont les auxiliaires naturels et dévoués de tous ceux qui ne craindront pas de faire la guerre au sultan. De là leur attachement pour la maison d'Autriche, qui s'est imposé la tâche de refouler tout au moins les Turcs de l'autre côté du Danube et de la Save... Lorsque Soliman vint mettre le siège devant Vienne, Paul Bakitch, dont les talens militaires inspiraient toute confiance, eut mission de défendre le passage du Danube. Il avait avec lui 200 cavaliers, presque tous Serbes, qu'il entretenait à ses frais. Il réussit à surprendre les Turcs près du Kahlenberg et remporta sur eux un avantage important. Les prisonniers qu'il fit le renseignèrent sur les dispositions que les Turcs avaient prises pour donner l'assaut, et les Autrichiens purent profiter assez à temps de ces renseignemens pour repousser l'armée ottomane... Ce fut le Serbe Bakitch qui sauva Vienne. »

La lutte entre Zápolya et Ferdinand achevée, celui-ci récompensa par un privilège spécial les Serbes des environs de Varazdin qui avaient soutenu sa cause avec ardeur. Leur nombre s'augmenta sous Maximilien et sous Rodolphe par l'arrivée de nouveaux émigrans, réfugiés de Bosnie, et attirés par les promesses des empereurs. On les dispensait de tout impôt, en échange du service militaire auquel ils étaient assujettis; ils devaient défendre la région frontière où on les établissait. C'est là l'origine des confins militaires de la Hongrie, dont la situation légale fut déterminée en 1578, par un édit rendu à Bruck-sur-la-Mur. Dès ce moment et jusqu'à ces dernières années, où ils ont été abolis, les confins ont relevé directement de Vienne et de l'empereur, bien que la diète hongroise prétendit les assimiler au territoire hongrois et refusât de reconnaître les franchises accordées par les empereurs. Les Serbes de Hongrie, établis pour la plus grande partie dans les confins, furent souvent les victimes de ce conflit d'autorité, et plus

d'un compromis fut réglé à leurs dépens. D'après les privilèges impériaux, les Serbes ne devaient le service militaire que sur la frontière et contre les Turcs : néanmoins les empereurs les employèrent sans tarder dans toutes les guerres de l'empire et notamment dans celle de Trente ans. Ce sont eux qui sous le nom de Croates et de Pandours eurent pendant ces derniers siècles une réputation de féroce bravoure.

L'immigration des Serbes s'était jusque-là faite par bandes relativement peu considérables. Sous Léopold, elle prend la proportion d'un exode. Depuis un demi-siècle, les Serbes n'avaient plus de chef national. Un descendant de la famille Brankovitch, dont la vie passée d'abord en Transylvanie, en Turquie et en Russie était assez aventureuse, eut l'ambition de commander à sa race, et en 1663, à Andrinople, avec l'agrément de l'envoyé autrichien à Constantinople, il était consacré *despote* par le patriarche d'Ipek, le chef religieux de la nation serbe. L'empereur Léopold le reconnut plus tard en cette qualité, le fit comte de l'empire, lui donna l'indigénat hongrois et l'admit dans l'armée impériale. La popularité de son nom avait réuni plusieurs milliers de volontaires serbes autour de Georges II Brankovitch. Pour un motif resté obscur, il devint suspect à la cour de Vienne et, arrêté en 1689, il passa le reste de ses jours en prison sans jamais être jugé. Vraisemblablement la cour de Vienne regrettait d'avoir donné à ses Serbes un chef national, un *voivode*, comme disaient ceux-ci : c'était en faire une nation tout à fait à part dans un empire déjà divisé.

Mais la paix avec les Turcs n'était qu'une trêve ; la guerre revenait presque périodiquement, terrible, implacable. L'empereur avait trop d'intérêt à soulever les sujets chrétiens du sultan, à les attirer dans son propre empire pour ne pas accepter tout concours qui lui viendrait des Serbes ; mais il rêvait davantage : il voulait attirer leur nation dans la Hongrie dépeuplée et faire des Serbes belliqueux comme un rempart vivant contre les incursions ottomanes. A cet effet, il ouvrit des négociations avec le patriarche d'Ipek, le chef religieux de la nation serbe ; celui-ci était Arsène III Tchernoiévitch. C'est Brankovitch qui avait suggéré cette démarche à l'empereur. Léopold, pour appuyer ses négociations auprès du patriarche et peut-être aussi pour atténuer l'effet fâcheux produit parmi les Serbes par l'enlèvement de Brankovitch, lança le 6 avril 1690 une proclamation restée célèbre ; elle s'adressait à tous les peuples chrétiens encore soumis aux Ottomans, mais elle avait les Serbes plus particulièrement en vue. Léopold garantissait aux chrétiens qui accepteraient son autorité et qui s'établiraient en Hongrie le libre exercice de leur religion (le catholicisme de rite oriental), l'élection de leur *voivode* ou *despote*, et, la guerre achevée, il leur

promettait, mais en termes ambigus par leur généralité, une organisation privilégiée et conforme à leurs traditions nationales. « Ainsi donc, disait-il en terminant, entrez sans crainte dans notre empire, abandonnez votre pays et le travail de vos champs, invitez vos frères à suivre votre exemple, saisissez cette occasion que Dieu et moi nous vous offrons et qui ne se représentera plus. Saisissez-la si vous voulez votre bien, celui de vos enfans et de votre chère patrie. » Et en même temps qu'il lançait cette proclamation, l'empereur écrivait au patriarche Arsène pour lui offrir de s'établir en Hongrie avec son peuple. Le patriarche avait quelque défiance d'une persécution religieuse dans l'avenir. Léopold lui écrivit de nouveau pour l'assurer que l'église orientale jouirait d'une pleine liberté.

Le patriarche vint en Hongrie continuer ces négociations. Les Serbes réclamaient le droit d'élire un voïvode. Léopold le leur promettait dans sa proclamation, mais il ne voulait pas en réalité leur accorder une existence complètement nationale. Il ne prenait pas ombrage d'un patriarche, d'un chef religieux; ce n'en eût pas été de même d'un chef laïque et militaire. Pour résoudre la difficulté par un compromis, l'empereur ratifia le choix que les Serbes avaient fait de Jean Monasterli comme voïvode, en lui reconnaissant seulement le titre de vice-voïvode. Quoi que les Serbes dussent penser de ces restrictions, ce ne pouvait être pour eux un motif de renoncer à leur plan d'émigration. Le patriarche Tchernoïévitch annonça la prochaine arrivée de familles émigrantes, et les années 1692 et 1693 furent employées par l'administration autrichienne à déterminer les terres concédées aux immigrants. Il fut décidé que la population serbe serait cantonnée entre le Danube et la rive gauche de la Theiss, et aussi au nord de la Maros. Elle serait assurée de son indépendance, ne serait soumise qu'au pouvoir impérial, et n'aurait pas à reconnaître l'autorité des comitats hongrois ni des seigneurs féodaux. De plus, si les armées victorieuses de l'empereur parvenaient à chasser les Turcs des pays où les Serbes résidaient présentement, ceux-ci auraient la faculté d'y retourner. Comme le disait au siècle dernier un ministre autrichien, Bartenstein : « Il ne s'agissait pas de recueillir des fugitifs ou de leur abandonner des terres désertes, mais d'amener des gens établis, qui vivaient dans l'aisance, qui n'étaient pas inquiétés dans l'exercice de leur religion, à passer, au péril de leur vie et de leurs biens, de la domination turque sous la nôtre. »

L'Autriche était alors en guerre avec les Turcs, mais les opérations militaires étaient momentanément ralenties, et cette circonstance permit aux Serbes d'outre-Save de passer en Hongrie. Ils vinrent, disent les historiens du temps, au nombre de 35,000 à 40,000 familles. Par ce mot de famille, il faut entendre ici non pas

le groupe composé du père, de la mère et des enfans, mais des *zadrugas* ou communautés de famille telles qu'elles existaient chez les Serbes et telles qu'elles se conservèrent dans les confins militaires (1). On doit donc évaluer entre 400,000 et 500,000 le nombre d'individus qui formèrent cette immigration. On les installa non pas seulement sur les bords de la Maros, mais aussi en Slavonie, en Sirmie, dans la Batchka et jusque dans les environs de Bude et de Saint-André. La destinée de ce peuple de soldats était désormais liée à celle de l'Autriche, qu'il servit dans toutes ses guerres, guerres civiles et guerres étrangères. Comme on peut le penser, il reçut plus tard de nouvelles troupes d'immigrans; ainsi, en 1738, Athanase Rochkovitch amenait en Hongrie une troupe de 1,500 hommes tout organisée. En 1788, un grand nombre de familles passèrent le Danube ou la Save pour se réfugier en territoire hongrois ou croate. Ce n'étaient pas non plus des vagabonds, car ils apportaient avec eux leurs biens sous forme de troupeaux de bétail de toute sorte. Quelque temps après la grande immigration fut conclue la paix de Carlovci (Carlowitz) en 1699. Les impériaux conservaient leurs conquêtes : la Transylvanie, la partie septentrionale du banat et une partie de la Sirmie; les Turcs gardaient Temesvár et le pays qui sépare cette forteresse du Danube.

II.

Dès qu'elle fut fixée sur le sol hongrois, la nation du patriarche Tchernoiévitch eut à lutter pour son autonomie et pour ses franchises, surtout contre les Magyars, mais aussi pourtant contre le pouvoir de Vienne. Léopold, comme empereur et comme roi de Hongrie, lui avait accordé des privilèges, et les Serbes ne regardaient ceux-ci que comme les stipulations d'une sorte de contrat. On peut penser quelle mauvaise entente fut le résultat de cette divergence d'opinion. Les Serbes se regardaient comme une nation alliée, établie d'un mutuel accord sur les terres de la Hongrie. L'empereur et la diète de Hongrie les regardaient comme de nouveaux sujets, protégés seulement par certaines immunités. En dehors des concessions faites à la nation entière, Léopold accorda des franchises particulières à certaines communautés serbes, par exemple aux Serbes de Bude, nombreux alors. Les droits particuliers et les concessions partielles de l'autorité, connus sous le nom de *privilèges*, étaient la base ordinaire de la vie sociale et communale dans toute société féodale.

La première déception des Serbes fut de ne pas être installés dans un territoire distinct. En 1703, le patriarche adressa à l'empereur

(1) Sur les confins, voyez l'étude de M. Perrot dans la *Revue* du 1^{er} novembre 1809.

reur une requête à ce sujet; il lui fut répondu que les privilèges serbes auraient leur plein et entier effet lorsque la paix serait rétablie en Hongrie (la guerre civile avait succédé à la guerre avec les Turcs). Il va sans dire que cette question ne fut jamais reprise et que les Serbes durent rester où ils avaient été cantonnés dès l'abord. Le patriarche se plaignait en même temps que l'on donnât à ses fidèles le nom de *schismatiques*. La cour de Vienne répondait aux réclamations des Serbes par de bonnes promesses. Le nouvel empereur Joseph I^{er} confirmait, dans un diplôme daté du 7 août 1706, les privilèges accordés aux Serbes par son prédécesseur Léopold, mais il se réservait en même temps de leur donner une forme définitive et plus avantageuse pour les Serbes quand la tranquillité des temps le permettrait. C'étaient de vaines paroles, car en même temps la cour de Vienne cherchait le moyen d'amener les Serbes au catholicisme romain. Or les Serbes étaient d'autant plus attachés au catholicisme du rite oriental qu'il était le symbole et la garantie de leur nationalité. Ils se groupaient autour de leur patriarche, dit un document contemporain, comme les abeilles autour de leur reine.

Tchernoïévitch mourut en 1706, et pour la première fois les Serbes usèrent du droit, garanti par le diplôme de Léopold, de se réunir en congrès pour lui donner un successeur. Ces congrès ecclésiastiques jouent un grand rôle dans l'histoire des Serbes de Hongrie, parce que là seulement les délégués de leur nation pouvaient se réunir et délibérer de leurs affaires nationales. Ainsi, après avoir élu un métropolitain (1), le congrès discuta le texte d'un mémorandum qu'il envoya à la cour de Vienne. On demande notamment dans cette requête : « que dans les pays de l'empire où se trouvent les Serbes ou tout autre peuple du rite grec, au milieu des Allemands et des Magyars, les premiers puissent vivre aussi librement que les derniers; qu'ils puissent avoir leurs magistrats au même titre qu'eux; qu'ils puissent également avoir et entretenir leurs églises et leurs prêtres de rite grec, conservant leur culte et leur ancien calendrier, et ne célébrant pas les fêtes deux fois, mais seulement d'après l'ancien calendrier (art. 6); que deux conseillers de leur nation et du rite grec soient près de la cour impériale, à la chancellerie hongroise, pour qu'ils puissent élever la voix auprès de la glorieuse cour impériale pour leur nation; que ces conseillers soient élus par l'assemblée générale du peuple serbe (art. 13). » Le mémorandum demandait encore un territoire distinct.

C'était une autonomie complète que réclamait là le congrès

(1) Les successeurs de Tchernoïévitch dans la monarchie autrichienne ne portèrent point le titre de *patriarche*, qui resta attaché au siège d'Ipek, mais seulement celui de *métropolitain*. Le siège d'Ipek fut plus tard transporté à Belgrade. Ipek se trouve aujourd'hui comprise dans les limites administratives de l'Albanie.

serbe : il voulait conserver jusqu'au calendrier julien, en retard de onze jours sur le calendrier de l'Europe occidentale. En présentant ce memorandum, le nouveau métropolitain pria l'empereur de soumettre ces diverses questions à la diète de Hongrie et de faire en sorte que celle-ci érigeât en lois du royaume les privilèges concédés par Léopold. Ce métropolitain mourut bientôt, et son successeur remplit moins longtemps encore les fonctions de métropolitain. Joseph I^{er} mourut aussi. Son successeur, Charles VI, pressé par le nouveau métropolitain serbe Popovitch, confirma par deux diplômes (2 août 1713 et 10 avril 1715) les franchises accordées aux Serbes par ses prédécesseurs; mais la question serbe ne fut point portée devant la diète hongroise.

C'est seulement plus tard, bien après qu'une guerre heureusement menée contre les Turcs par le prince Eugène eut donné à l'empire le banat de Temesvár, Belgrade et une partie de la Serbie, que le cabinet autrichien en 1723 soumit la question serbe à la diète hongroise. Il le fit sans cacher son mauvais vouloir à l'égard des Serbes, et la diète, qui n'était déjà que trop mal disposée pour ceux-ci, se refusa à reconnaître les engagements pris par Léopold et déclara qu'elle ne pouvait consentir au morcellement du royaume de Hongrie. Bien plus, elle vota, sans que le cabinet s'opposât à cette mesure, des lois qui contredisaient et détruisaient les concessions des patentes impériales. Les Serbes étaient entrés en Hongrie comme hommes libres et ils gardaient le droit de retourner, s'il leur convenait, dans leur pays d'origine : l'article 63 de la loi hongroise de 1723 les réduisait à l'état de serfs et les attachait à la glèbe à la merci des seigneurs féodaux; ils ne pouvaient même pas se déplacer d'un lieu à l'autre dans le royaume. L'article 85 portait confirmation des lois antérieures qui excluaient les non-catholiques de la propriété foncière en Croatie et en Slavonie. Pour encourager les conversions au catholicisme latin, un autre article exemptait de la condition de serfs les fils des prêtres qui reconnaîtraient l'union avec Rome, pourvu qu'ils entrassent dans les ordres. C'était une prime donnée à l'apostasie. Les métropolitains essayèrent vainement d'apporter un adoucissement à la situation de leurs fidèles. L'un d'eux, Moïse Pérovitch, obtint en 1727 de Charles VI une nouvelle confirmation provisoire des privilèges nationaux par un acte appelé *mandatum protectorium*, mais qui ne les protégeait nullement contre l'hostilité et les vexations de la noblesse hongroise. « L'intolérance des Magyars, dit M. Piot, fit que les Serbes considérèrent comme un bienfait l'érection des confins militaires. Les confins de la Slavonie, de la Tisza (Theiss) et de la Maros remontaient à 1702; ceux du banat furent organisés en 1724. Bien que le commandement fût presque toujours confié à des officiers alle-

mands, les Serbes enrôlés dans ces territoires avaient du moins la satisfaction de se sentir compactes; de plus, ils relevaient directement de l'administration de la guerre autrichienne, dont le siège était à Vienne, et n'avaient pas à subir l'ingérence des Magyars; ils n'avaient en un mot qu'un maître, tandis que les Serbes établis dans les comitats en avaient deux. » Un état aussi précaire était fécond en désordres de tout genre. Quelque temps après, en 1736, éclatait parmi les Serbes de la Maros une insurrection promptement et cruellement réprimée. Trois ans plus tard, la milice serbe servait à étouffer avec une semblable rigueur une insurrection des paysans roumains du banat, sorte de jacquerie provoquée par la misère, par les incursions des Turcs et par les vexations des impériaux.

L'avènement de Marie-Thérèse en 1740 parut aux Serbes le moment favorable d'obtenir la confirmation et l'accomplissement de leurs privilèges; mais Marie-Thérèse avait trop besoin du concours des Magyars et de la diète hongroise pour que ces espérances pussent se réaliser. Bien plus, dès 1741, la diète hongroise prit des mesures propres à briser l'organisation des Serbes. Sa première mesure fut de supprimer les confins militaires organisés en Sirmie, dans la Basse-Slavonie, dans les comitats de Bács, Bodrog, Csongrád, Arad, Csanad et Zaránd, et dans le banat de Temesvár. Cette mesure atteignait principalement les Serbes, car, sauf dans la partie orientale du banat et sur la rive droite de la Maros, où ils étaient mêlés aux Roumains, ils formaient exclusivement la population de cette région. Les régimens dissous, leurs territoires étaient incorporés aux comitats et leurs habitans soumis aux seigneurs magyars. La reine Marie-Thérèse, qui ne pouvait s'opposer directement à cette décision, obtint du moins de la diète que l'organisation des confins subsisterait provisoirement jusqu'à la paix. En même temps, la diète redoublait de sévérité à l'égard des schismatiques, et ces mesures frappaient directement les Serbes. Une loi de la même année (1741) établissait que quiconque refuserait de se soumettre à l'autorité de l'église catholique ne pourrait obtenir aucun emploi. En outre, on enlevait au métropolitain serbe son autorité légale sur une partie de ses fidèles en lui déniait tout droit de juridiction sur le clergé et les paroisses de Croatie et de Slavonie.

Dans ces deux régions en effet, on essayait depuis longtemps déjà d'imposer l'*union* (avec Rome) au peuple du rite oriental. Des évêques grecs-unis, installés et imposés par l'empereur, s'employaient à cette besogne. L'apostasie d'évêques du rite oriental fournit au pouvoir de nouveaux instrumens. Mais le peuple ne voulait pas accepter l'*union*; cette propagande resta sans fruits, et lorsqu'on voulut faire le recensement des grecs-unis de Slavonie on n'en trouva pas un seul. Une persécution religieuse, dirigée surtout contre le

clergé, n'eut d'autre résultat que de provoquer des émeutes. Deux évêques grecs-unis durent successivement s'enfuir pour sauver leur vie. Un évêque de rite oriental non apostat réunissait autour de lui le peuple des fidèles non-unis. La loi hongroise que nous venons de nommer devait établir une sorte de blocus autour de l'église de rite oriental en Slavonie. Des scènes analogues se passaient à Nagy-Varad, en Hongrie, où Léopold I^{er}, dans la même situation, avait installé un évêché latin. L'évêque de Nagy-Varad faisait bâtonner ou chasser les prêtres qui refusaient d'accepter l'*union*, et il prélevait la dîme sur les communautés grecques et roumaines, bien que les privilèges et les lois hongroises elles-mêmes en exemptassent les fidèles de l'église orientale. Pour prélever cette dîme, il prétextait les conversions qu'il imposait ou qu'il supposait. Le métropolitain serbe réclamait en vain auprès de Marie-Thérèse contre ces abus.

Les Magyars ne voulaient pas admettre que, grâce aux privilèges de l'empereur, les Serbes formassent un état dans l'état et échappassent à l'autorité des seigneurs féodaux. Ne pouvant tenir pour absolument nuls les diplômes de l'empereur, ils en affaiblissaient la portée par des réserves nombreuses. Ils demandaient en même temps que les franchises ne fussent reconnues qu'autant qu'elles subsistaient encore dans l'usage. Néanmoins un rescrit émané de la chancellerie autrichienne, ratifié par la chancellerie hongroise et par le conseil de guerre de la cour (1743), confirma les privilèges antérieurement accordés aux Serbes. Un congrès national serbe, convoqué à Carlovci l'année suivante, reçut communication de ce rescrit. Deux ans plus tard, Marie-Thérèse créa une direction spéciale des affaires serbes, comme nous dirions aujourd'hui, sous le nom de *Députation aulique*, et lui donna des attributions distinctes de celles de la chancellerie hongroise; seule, elle devait être compétente pour délibérer sur toutes les affaires serbes et pour les soumettre au souverain. La chancellerie hongroise protesta contre cet empiètement; le comte Kolovrat, placé à la tête de la députation aulique, répondit que les affaires serbes n'étaient pas des affaires hongroises, mais étaient du domaine de la politique autrichienne. Les provinces méridionales, disait-il, avaient été reconquises sur les Turcs par les armes impériales; elles étaient un patrimoine de la maison d'Autriche et n'appartenaient pas au royaume de Hongrie. La députation aulique devait finir par succomber en 1777 sous l'hostilité des Magyars, mais tant qu'elle exista, elle fut entre la cour et les Magyars une cause de conflit. Ce conflit profita aux Serbes, qui obtinrent quelques concessions dans le domaine religieux.

La question des confins fut pourtant résolue dans le sens des Magyars, et ce fut la cause d'une nouvelle émigration, partielle seulement, des Serbes de Hongrie. Supprimés en principe en 1741,

les confins avaient été maintenus à titre provisoire. En 1746, les régimens de la Sirmie et de la Slavonie furent dissous. Mais les Magyars réclamaient l'exécution intégrale de la loi de 1741. Le cabinet de Vienne céda, et en 1750 il prit des mesures pour réunir successivement au comitat de Bács les confins de la Tisza (Theiss) sauf quelques villages réservés au corps des *tchaïkistes* ou pontonniers que l'on conservait, et aux comitats d'Arad et de Csanád les confins de la Moros. Comme on s'attendait à mécontenter par ces mesures les *gränzer* ou confinistes, on permettait à ceux qui voulaient continuer leur métier de soldats d'aller s'établir dans les confins du banat que l'on maintenait. Encore ce déplacement ne leur promettait-il aucune sécurité, car les confins du banat pouvaient être comme les autres annexés aux comitats hongrois. Si cette transformation mécontentait les Serbes, c'est que leur nation vivait compacte et seule dans les confins, et que là ils relevaient directement de l'empereur et de leurs officiers : annexés aux comitats, ils disparaissaient dans le royaume de Hongrie, ils étaient soumis à la féodalité et à l'administration magyare. Seules, 2,400 familles acceptèrent le déplacement qui leur était offert et vinrent s'établir dans le banat. Les autres restèrent — ou émigrèrent en Russie.

La Russie avait conquis sur la Turquie de vastes espaces peu peuplés ou même déserts. Les colons de toute nation étaient les bienvenus chez elle, et si elle donnait des terres à des colons allemands, catholiques et luthériens, on pense qu'elle accueillait avec plus de satisfaction encore des colons slaves et orthodoxes. La valeur des troupes serbes était connue en Russie, et dès 1727 l'impératrice Anne avait formé un régiment de hussards serbes, qui avait été établi en Ukraine comme colonie militaire. Le mécontentement des Serbes des confins était une trop bonne occasion pour que la Russie la laissât échapper. L'impératrice Élisabeth fit proposer aux Serbes de venir s'établir dans son empire orthodoxe, sur des territoires conquis aux Turcs ou même disputés entre la Russie et la Turquie. Malgré la distance, malgré la difficulté des communications, un grand nombre de familles serbes acceptèrent cette proposition. Une première colonne, composée de plusieurs milliers de personnes, partit sous la conduite des capitaines Horvat et Tökölyi, elle reçut, en arrivant en Russie, une organisation analogue à celle qui la régissait en Hongrie, et forma deux régimens. En 1752 et 1753, de nouvelles et nombreuses troupes d'émigrés les suivirent. Ainsi les descendants de ceux qui avaient quitté la Turquie pour l'Autriche abandonnaient à leur tour l'Autriche pour la Russie. Les historiens serbes évaluent leur nombre à environ 100,000, et ils formaient une colonie assez considérable pour qu'un ukase de 1752 donnât le nom de Nouvelle-Serbie au territoire où ils étaient

contenus. La Nouvelle-Serbie s'étendait sur les deux rives du Dniéper, dans son cours inférieur entre Bachmut à l'est et Jelysavetgrad à l'ouest; cette ville, fondée par Horvat, porte, comme son nom l'indique, le nom même de l'impératrice sous laquelle s'était accomplie cette émigration (Jelysavetgrad=Elisabethville). Ce territoire confinait au nord à la Pologne, ou plus exactement à l'Ukraine, qui appartenait alors à la Pologne, et au sud à la Turquie. Les émigrans donnèrent à la plupart des villages fondés par eux des noms qui leur rappelaient les villes et les villages de leur ancienne patrie. En 1764, le district de la Nouvelle-Serbie fut supprimé et annexé au gouvernement de la Nouvelle-Russie. Cette colonie serbe conserva son individualité nationale aussi longtemps qu'elle vécut isolée. A mesure que la population russe l'entoura et se mêla aux Serbes, ceux-ci se russifièrent. Il n'en pouvait guère être autrement, maintenant qu'ils vivaient au milieu d'une population de même religion, et parlant un dialecte rapproché du leur. Ce qui facilita cette fusion, c'est aussi que ces Serbes n'étaient pas un peuple de lettrés, n'avaient pas de littérature écrite, et que leur langue ecclésiastique, la seule qu'écrivaient leurs popes (quand ils écrivaient), était la même que la langue ecclésiastique des Russes, le slavon. Si dans cette région les colonies allemandes, les colonies grecques et les colonies roumaines, fondées vers la même époque, ont conservé jusqu'à nos jours la tradition de leurs langues respectives, c'est que ces idiomes étaient trop éloignés du russe pour que la fusion pût se faire aisément.

L'histoire des Serbes restés en Hongrie continuait à suivre le même cours, à passer par les mêmes alternatives et par les mêmes complications. La chancellerie hongroise montrait le même acharnement à poursuivre les Serbes, et elle essayait de faire prévaloir cette doctrine que les privilèges de Léopold ne devaient s'appliquer qu'aux descendans des Serbes émigrés sous son règne. La députation aulique combattait ces prétentions, mais voyait peu à peu diminuer son autorité. Ainsi en 1752 elle avait en vain essayé de faire admettre les Serbes aux emplois publics. Le clergé catholique continuait ses empiétements sur le domaine de l'église orientale. Des émeutes locales prenaient en 1755 assez de développement pour être une véritable insurrection : les bandes de Serbes insurgés atteignaient jusqu'à 20,000 hommes. En 1769, le congrès serbe, convoqué pour élire un successeur au métropolitain Nénadovitch, s'occupa particulièrement de régler la discipline et l'organisation intérieure de l'église serbe. Ses décisions, approuvées par l'impératrice-reine, furent coordonnées dans un texte spécial sous le nom de *Regulamentum constitutionis nationis Illyricæ*. Mais ce règlement bornait au domaine religieux l'autonomie des Serbes et l'au-

torité de leur métropolitain, et il mettait, ou plutôt il laissait les Serbes, « dans les affaires qui ne concernaient point la foi, » sous la dépendance des autorités impériales, royales et provinciales. La députation aulique devait connaître des questions religieuses et des affaires relatives aux privilèges; mais ces dispositions, ces privilèges étaient *ipso facto* abolis. Bien qu'ils n'eussent pas été observés en fait, le peuple serbe voyait dans cette antique promesse, plusieurs fois renouvelée, la garantie de ses franchises. Le nouveau métropolitain étant mort en 1773, le congrès de 1774 adressa à Vienne une pétition dans laquelle il protestait contre les dispositions restrictives du règlement de 1770. Marie-Thérèse en tint compte dans une certaine mesure; en outre, elle enleva à tous les évêques catholiques de Hongrie, sauf au primat, la dignité de *föispan* ou *comes supremus* des comitats, dont ils usaient pour le plus grand bien de leur église; cette mesure améliorait la situation des protestans et des schismatiques. L'impératrice-reine donnait à la même époque au petit groupe de Serbes établi à Velika-Kikinda une administration autonome; mais, deux ans plus tard, les Magyars obtenaient de la cour de Vienne deux concessions importantes: ils faisaient supprimer en 1776 le poste de l'agent, sorte de chargé d'affaires que les Serbes avaient jusque-là entretenu à Vienne. La perte de cet agent, qui recevait ses instructions du patriarche, et dont les dépenses étaient défrayées par la nation serbe, donnait comme une consécration officielle à l'autonomie que s'attribuaient les Serbes. Enfin, l'année suivante, la députation aulique était supprimée et ses attributions transportées à la chancellerie hongroise. Le règlement ecclésiastique de 1770 avait été en partie abrogé par Marie-Thérèse; il devait être remplacé par un règlement définitif. A la suite de négociations entre le synode des évêques serbes, le métropolitain, la cour de Vienne, la chancellerie hongroise, la chancellerie autrichienne et le conseil de guerre de la cour, fut enfin promulgué en date du 10 juillet 1779, sous le nom de *Prescriptum declaratorium*, le règlement sur l'organisation et la discipline de l'église orientale de Hongrie et sur ses rapports avec l'état. C'est celui qui a régi la matière jusqu'à ce jour.

Déjà Marie-Thérèse avait essayé d'introduire l'unité dans son royaume par la centralisation et la germanisation. Son fils Joseph II, qui lui succéda en 1780, imbu de ces idées à un plus haut degré, résolut de les formuler en système. Il voulait faire de la langue allemande la langue de tous ses sujets et il croyait qu'il pouvait la leur imposer par décret. Un an après avoir promulgué son fameux édit de tolérance dont profitaient également tous les cultes non-catholiques, il décrétait (le 4 mai 1783) que « dans un délai de trois ans, à compter de ce jour, tous les fonctionnaires du royaume

de Hongrie devaient parler couramment et écrire correctement la langue allemande. » Cette mesure atteignait toutes les nationalités de la Hongrie; mais c'était la race dominante, les Magyars, qu'elle devait irriter le plus profondément. Bien plus, elle donnait naissance à tout un ordre de conflits que la Hongrie n'avait pas encore connus jusque-là, le conflit des langues. Le latin était et avait toujours été la langue officielle de la Hongrie, et il garda cette prérogative pendant presque la première moitié de notre siècle. Bien qu'on parlât et qu'on écrivît le latin d'une façon barbare, l'emploi de cette langue savante, également étrangère par son origine à toutes les nationalités de la Hongrie, et dont l'obligation n'était un privilège pour personne, prévenait et excluait par son caractère neutre cette question de langue officielle si grave aujourd'hui dans les pays habités par plusieurs races. Aussi peut-on dire sans exagération que c'est l'emploi du latin qui a fait l'unité nationale de la Hongrie au moyen âge et dans les temps modernes, alors que les langues des nations de la Hongrie étaient des langues *vulgaires* (au sens où Dante prend ce mot), des langues sans culture et sans littérature. Le décret de Joseph II, en irritant les Magyars, fit germer chez eux l'idée d'employer leur langue comme langue politique et de l'imposer aux autres nations de la Hongrie. Ça été l'origine d'une lutte longue de près d'un siècle, et dont les Magyars semblent, aujourd'hui du moins, sortir vainqueurs.

La guerre avait éclaté entre la Russie et la Porte : Joseph II saisit cette occasion d'attaquer les Turcs, « voulant, disait-il dans un langage que ses successeurs ont oublié, venger l'humanité de ces barbares. » Les Slaves de l'empire d'Autriche, et en particulier les Croates et les Serbes, formaient une bonne partie de l'armée qui opéra sur la rive droite du Danube; mais les Serbes de la monarchie n'étaient pas seuls en ligne contre les Turcs. « L'empereur Joseph, dit l'historien allemand Ranke, avait eu l'excellente idée de former un corps franc des Serbes qui viendraient se joindre à lui, et bientôt ce corps s'éleva à un chiffre considérable de fantassins et de cavaliers, qui rendirent pendant la campagne les meilleurs services, dès le siège de Belgrade en 1789, et surtout après qu'on fut en possession de cette place et du pays voisin. » Les impériaux conquièrent la plus grande partie de l'ancien empire de Serbie, et ses habitans espèrent un instant que, désormais délivrés de la domination turque, ils allaient faire partie de la monarchie autrichienne; mais les affaires de France inquiétèrent bientôt trop vivement la cour de Vienne pour qu'elle ne désirât pas faire promptement la paix avec le Turc. Le successeur de Joseph II, Léopold, signa à Sistov, le 15 août 1791, un traité qui rétablissait le *statu quo ante bellum*. Belgrade retombait au pouvoir des Turcs. N'ayant

pas réussi au siècle dernier à délivrer les Serbes de Turquie de la domination ottomane, l'Autriche leur dénie aujourd'hui le droit de s'affranchir eux-mêmes !

Après la mort de Joseph II, les Serbes espèrent, — comme ils espéraient à tout avènement, — que leur sort allait s'améliorer, que leurs privilèges, longtemps tenus pour lettre-morte, devaient enfin recevoir une valeur constitutionnelle. Les états hongrois allaient se réunir; le métropolitain serbe demanda à l'empereur-roi que les Serbes fussent représentés par quelques-uns d'entre eux dans la diète hongroise. La chancellerie hongroise fut d'avis que les états seuls pouvaient statuer sur cette demande. Léopold, passant outre et agréant la requête du métropolitain, fit envoyer des lettres de convocation à celui-ci et aux évêques serbes, mais la diète hongroise ne leur permit pas de siéger. Profitant des bonnes dispositions de l'empereur, le métropolitain lui demanda l'autorisation de convoquer un congrès national, bien qu'il n'y eût pas de métropolitain à élire, mais pour que les Serbes pussent délibérer sur leurs affaires nationales et qu'ils fissent entendre leurs vœux au moment où la diète hongroise allait s'occuper de leur situation. L'empereur accéda à cette demande, malgré l'avis contraire de la chancellerie hongroise et du conseil de guerre de la cour. Le congrès fut ouvert en septembre 1790 : entre temps le métropolitain était mort, et le congrès avait à lui donner un successeur.

Les Serbes n'avaient pas perdu, sinon l'espoir, du moins le désir d'occuper un territoire distinct, de former une province de l'empire indépendante du royaume de Hongrie. Le premier acte de l'assemblée fut une requête à l'empereur qui se ramenait aux trois points suivans : 1° formation d'un territoire distinct et création d'une direction spéciale des affaires serbes au siège du gouvernement; 2° libre exercice du culte de rite oriental, droit de bourgeoisie et accès aux emplois publics; 3° concession éventuelle d'une constitution particulière aux confins militaires encore existans, au cas où ceux-ci seraient rendus à l'administration civile. Le commissaire de l'empereur au congrès, Schmiedfeld, ayant fait remarquer que la diète hongroise s'opposerait certainement à la création d'une province nouvelle aux dépens du territoire hongrois, cette prétention fut restreinte au banat, qui n'était point encore réincorporé à la Hongrie. La requête fut envoyée à Vienne, et les membres du congrès occupèrent le reste de leur session à élire le métropolitain et à organiser un système d'enseignement avec les fonds empruntés aux revenus de leur église nationale. L'empereur répondit à la requête par des paroles bienveillantes, mais la diète hongroise était loin de montrer des dispositions favorables, et, pour enlever aux Serbes tout prétexte de demander un territoire séparé, elle régla

sans retard la *réincorporation* du banat, décidée en principe depuis 1779 déjà. On en fit trois comitats, ceux de Torontál, de Temes et de Krassó, et, ajoutant la région frontière aux confins déjà existans, on la partagea en trois régimens. Cette affaire réglée, la diète répondit aux Serbes qu'elle ne pouvait détacher en leur faveur aucune parcelle du territoire hongrois. Néanmoins elle ne pouvait refuser aux Serbes toute concession, surtout en ce qui touchait l'égalité de droits. Refusant aux Serbes la faveur de former une province séparée, elle ne pouvait en même temps les exclure de la société hongroise. Ces négociations aboutirent à l'article 27 de la loi de 1790-1791 ; cet article accordait le droit de bourgeoisie aux habitans du rite oriental, les déclarait aptes aux emplois, honneurs et dignités dans le royaume de Hongrie, et leur reconnaissait pleine liberté dans l'exercice de leur culte et dans l'administration de leurs biens ecclésiastiques et de leurs écoles. Les Serbes devenaient enfin citoyens hongrois.

Les Serbes n'étaient pourtant pas satisfaits. Ils ne gardaient leur autonomie que dans le domaine religieux, et, connaissant l'aristocratie magyare, ils se doutaient bien que l'égalité de droits qu'on leur promettait resterait illusoire. L'empereur Léopold, voulant faire davantage pour eux, rétablit l'ancienne députation aulique sous le nom de chancellerie aulique illyrienne, et la chargea d'examiner les réclamations des Serbes, notamment sur la question de la dîme : malgré les anciennes lois et les privilèges, les Serbes étaient contraints de payer la dîme à l'église catholique. La chancellerie illyrienne soumit à l'empereur un projet de décret qui donnait satisfaction à plusieurs griefs des Serbes ; la chancellerie hongroise et le conseil de guerre aulique étaient défavorables à ce projet. Sur ces entrefaites, Léopold mourut, et son successeur Joseph adopta une autre politique. Le contre-coup de la révolution française ne disposait pas le souverain en faveur des idées d'émancipation, et la noblesse magyare, avec son organisation féodale et sa passion dominatrice, donnait un solide appui au principe d'autorité. Dans ces conjonctures, l'empereur avait trop besoin de la Hongrie pour ne pas lui faire de concessions ; les Serbes l'apprirent à leurs dépens.

Le premier soin des Magyars fut de faire supprimer (en 1792) la chancellerie illyrienne, à peine établie. Les Serbes étant devenus citoyens hongrois, cette direction spéciale n'avait plus de raison d'être ; du reste, par compensation, les évêques serbes seraient admis à siéger dans la diète, et un certain nombre de Serbes devaient être attachés à la chancellerie hongroise et au conseil de lieutenance. Ces promesses devaient être en grande partie illusoires : les évêques serbes furent pendant longtemps (jusqu'en 1827) empêchés de siéger à la diète par la situation humiliante qu'on vou-

lait leur donner après tous les députés, même laïques, quand les prélats catholiques formaient un ordre à part, ayant le pas sur tous les autres. Les Serbes n'eurent pas davantage dans l'administration centrale les places que leur promettait la loi de 1792. Cinquante ans plus tard, en 1843, le métropolitain serbe Rajatchitch protestait à la diète contre l'exclusion des emplois qui atteignait en fait ses compatriotes et ses coréligionnaires. « Quelque grands, disait-il, que soient le royaume de Hongrie et les pays qui y sont annexés, quelle que soit la multitude de places qui existent dans les conseils auliques et dans les autres corps chargés de la justice et de l'administration publique, on n'y trouve nulle part, à l'exception de deux secrétaires, un seul adhérent du culte grec oriental, pas un président, pas un conseiller, pas un seul fonctionnaire judiciaire ou politique d'ordre supérieur. Toutes les dignités, les charges lucratives et tous les honneurs sont plus ou moins partagés, mais seulement entre les catholiques et les protestans. Quant aux grecs-orientaux, ils ne peuvent chercher fortune que dans les camps ou dans les monastères. »

La loi de 1791 devait régler la situation des Serbes jusqu'en 1848. Ni le tumulte des guerres de l'empire, ni la longue période de l'absolutisme autrichien n'étaient favorables à un nouveau règlement en leur faveur. Les Serbes prirent part avec courage et fidélité à toutes les guerres de l'Autriche, et ils lui donnèrent plusieurs hommes de guerre qui tinrent une place honorable dans les rangs supérieurs de l'armée. Les Magyars se préparaient peu à peu à faire de leur langue la langue politique et officielle de la Hongrie. Les langues des autres nations de la Hongrie se développaient en même temps. La différence et les conflits de nationalités s'accroissaient ainsi davantage. C'est le moment où se fonde la littérature serbe.

III.

La littérature serbe n'est pas née en Serbie; elle est née en Hongrie à la fin du siècle dernier. Les Serbes de l'autre côté de la Save étaient encore sous cette domination ottomane qui, comme le mancenillier, fait la mort sous son ombre, et la tribu des Serbes monténégrins vivait libre, mais barbare, dans ses montagnes. Le premier Serbe qui écrivit sa langue fut Dosithée Obradovitch, né au village de Tchakovo, dans le banat de Temesvár, en 1739. Il s'affranchit de la tyrannie du slavon ecclésiastique pour écrire dans la langue parlée. Le slavon joue en effet dans l'histoire littéraire des peuples slaves orthodoxes le même rôle que le latin dans l'histoire des littératures romanes. C'est la langue de l'église, et par suite la langue des clercs, qui seuls écrivent dans les sociétés encore primi-

tives. La langue traditionnelle, sacrée, inspire trop de respect et a conquis trop d'autorité sur les lettrés pour qu'on pense à la remplacer par le dialecte vulgaire que parle le peuple ou qu'on emploie en lui parlant. En vain la langue des clercs se corrompt et devient barbare par l'introduction de mots populaires ou de constructions nouvelles; on continue à l'écrire par une sorte d'orgueil aristocratique. Alors surgit un homme d'audace ou de génie qui emploie la langue vulgaire, c'est-à-dire écrit comme on parle, pour que sa parole écrite arrive à ses compatriotes. Cette tentative de littérature facile semble d'abord peu dangereuse aux lettrés partisans de la langue savante; mais ceux-ci, pour ne pas être délaissés et ignorés, sont enfin forcés d'adopter eux aussi l'idiome vulgaire : une littérature est née.

Les rares Serbes qui écrivirent au XVIII^e siècle avant Obradovitch écrivaient ou le slavon liturgique ou une langue hybride dont le slavon formait le principal élément. Obradovitch n'était pas un homme ordinaire, et sa vie est toute une odyssée. On le voit successivement moine à Opovo et au mont Athos, maître dans une école grecque de Smyrne. Vivant de leçons qu'il donnait, comme ces savans grecs de la renaissance ou du commencement de ce siècle (Coray, etc.), il visite l'Italie, reste six ans à Vienne, passe de nouveau en Italie, traverse Constantinople, la Moldavie, la Russie, s'arrête deux ans à Leipzig, passe en Angleterre, revient en Allemagne, continue encore ses pérégrinations et meurt en 1811, à Belgrade, précepteur des enfans de Kara-George. Sans doute, s'il n'avait vu les villes et les mœurs de tant d'hommes, il n'aurait pas eu l'idée originale d'écrire dans sa langue sa biographie et une traduction des fables d'Ésope. L'aisance, le naturel et la simplicité toute vivante de son langage furent comme une révélation. « Ses Fables, dit un écrivain serbe, M. Soubbotitch, fondèrent pour ainsi dire la littérature serbe; elles apprirent à parler au peuple la langue qui lui convenait... C'était, ajoute-t-il, comme si un ami de la littérature serbe avait aujourd'hui la surprise, assistant à l'Opéra, d'entendre sous la musique des paroles serbes. » L'exemple d'Obradovitch trouva aussitôt des imitateurs, et même parmi les adeptes de la langue savante : ainsi Raïtch, qui avait précédemment écrit une histoire des peuples slaves dans un saxon mêlé de bulgare et de russe, écrivait en 1802 son *Zvietnik* en langue populaire.

Le réformateur avait fait école. Le slavon fut laissé à l'église et à la littérature ecclésiastique. Après Obradovitch, Serbe de Hongrie, le second fondateur de la littérature serbe fut un Serbe d'outre-Save, Vouk Stefanovitch Karadjitch. Établi à Vienne en Autriche, il y publia un recueil de chants et de contes populaires, une grammaire et un dictionnaire, donna à la langue une orthographe

plus simple et en codifia pour ainsi dire les principes et l'usage. La réforme de Vouk ne fut pas sans rencontrer de l'opposition chez les lettrés serbes et surtout dans le clergé. Il dépossédait en effet de son prestige la langue ecclésiastique, langue qui, comme le latin en Occident, était commune à toutes les églises slaves et partant comprise des lettrés de tous les pays slaves, et il la remplaçait par la langue populaire, comprise seulement des Serbes. Ces préventions régnèrent encore longtemps dans le camp ecclésiastique, mais sans avoir aucune autorité au dehors. La ville de Novi-Sad, devançant Belgrade, encore turque, avait dès 1781 une imprimerie serbe créée par Emmanuel Jankovitch. Un journal serbe bi-hebdomadaire avait été fondé en 1791 à Vienne; il vécut peu de temps. En 1813, Dimitri Davidovitch (né à Semlin en 1789) en fonda un autre qui dura jusqu'en 1822. Le principal obstacle que rencontrait la littérature serbe à sa naissance était la difficulté que les auteurs éprouvaient à se faire imprimer. Quelques écrivains eurent l'idée de demander à l'association les ressources qui leur manquaient et, après quelques tâtonnemens, ils fondèrent à Pesth la *Matiça* serbe : le nom allégorique de *Matiça* signifie « la reine des abeilles. » L'association admettait un nombre illimité de membres, et en retour de leur cotisation annuelle leur adressait les ouvrages publiés sur le budget commun. Par contre-coup, la *Matiça* réunissait et groupait tous les hommes qui prenaient à cœur le développement de la littérature et par suite de l'idée nationale. L'institution était heureuse, aussi fut-elle adoptée, avec le nom allégorique que lui avaient donné les Serbes, par les autres peuples slaves de l'empire d'Autriche, Tchèques, Croates, Slovaques, Slovènes et Ruthènes. A partir de 1825, la *Matiça* publia sous le titre de *Letopis* (Annales) une revue trimestrielle, et à partir de 1828 une série d'ouvrages de littérature, inaugurée par une traduction du *Zadig* de Voltaire. L'activité de la *Matiça* ne se borna pas là, et, grâce à des dotations dont la gratifièrent de riches patriotes, elle put contribuer au progrès de l'instruction par de nombreuses bourses. Le développement de la Serbie indépendante devait lui faire perdre une partie de son importance : la création en 1847 de la Société scientifique de Belgrade, sorte d'académie nationale, déplaça le centre littéraire serbe, jusque-là en Hongrie. En 1865, la *Matiça* transporta son siège de Pesth à Novi-Sad, la principale ville serbe de la Hongrie. A la même époque se fondait dans cette ville une Société du théâtre national, qui réussit à créer un théâtre serbe à Novi-Sad; les premiers acteurs furent des Serbes qui avaient figuré dans des troupes de cabotins allemands. Les revues, les journaux se fondaient (1).

(1) Au commencement de 1874, il paraissait en Hongrie onze revues et journaux serbes, parmi lesquels deux journaux quotidiens à Novi-Sad.

Ce qui faisait l'importance de ce mouvement littéraire, c'est qu'il répandait dans les diverses classes de la nation serbe la vie politique, concentrée jusque-là dans le clergé. Un semblable réveil se manifestait au commencement de ce siècle chez les autres Slaves de l'empire. Le poète slovaque Kollár publiait en 1827 son fameux poème *Slávy Dcera* « la Fille de la gloire, » où il célébrait les grandeurs futures de la race slave; ce poème exerça une grande influence sur la littérature des Slaves autrichiens. Un jeune écrivain croate, Louis Gaj, devenait le réformateur heureux de sa littérature nationale, et sa réforme avait en même temps une importance politique. Il voulait, pour préparer dans l'avenir une union plus effective, réunir dans une même langue littéraire les Slaves de Croatie, de Slavonie, de Hongrie, de Serbie, de Dalmatie et d'Istrie, en un mot les descendants de la même race que l'histoire et la religion ont divisés en Croates et en Serbes, et pour cette unité qu'il rêvait, il ressuscitait le nom d'Illyrie et d'Illyrien. En même temps, il fondait un journal où il écrivait non plus le dialecte croate, mais le dialecte serbe. Il adoptait une orthographe qui se rattachait à celle de Karadjitch. La différence du serbe et du croate, en tant que langues écrites, n'était plus désormais qu'une différence d'alphabets.

Cette réforme est aujourd'hui universellement adoptée par les écrivains croates, mais ce ne fut pas sans luttes. Elle inspirait surtout de la défiance au clergé. Le clergé catholique de Croatie et de Slavonie craignait que l'emploi du dialecte serbe comme langue littéraire ne cachât des machinations anticatholiques et ne fût destiné à pousser les Croates vers l'église serbe de rite oriental. Le clergé serbe lui-même, conservateur des traditions nationales, les croyait menacées par ce nom d'illyrisme, et la réforme de l'orthographe lui semblait presque un sacrilège. Le métropolitain serbe s'était même opposé à ce qu'on introduisît la langue vulgaire dans les écoles. Déjà, en 1833, le prince Miloch de Serbie, gagné par son secrétaire, un des conservateurs de l'ancienne orthographe slavonne, avait interdit l'introduction dans la principauté de livres imprimés dans l'orthographe de Karadjitch! Plusieurs écrivains serbes accusaient en même temps Gaj et les partisans de l'illyrisme de vouloir convertir les Serbes au catholicisme latin. La réforme de Gaj l'emporta enfin. Cette question, purement grammaticale en apparence, était si bien mêlée aux aspirations nationales, et ce nom d'illyrisme exprimait si bien la revendication d'une nationalité divisée et opprimée, que l'emploi de ce mot inquiéta le gouvernement autrichien. Au commencement de 1843, l'empereur Ferdinand signa un décret qui défendait d'employer les mots *Illyrien*, *illyrisme*, *Illyrie*, etc., « tant dans les feuilles publiques que dans tous les autres ouvrages imprimés, en particulier dans les débats

publics et dans les écoles. » A partir de cette époque, les écrivains croates et serbes ont employé l'expression générique de Slaves du sud (Jougo-Slaves), et le gouvernement autrichien a bien voulu ne pas s'en alarmer. Un écrivain autrichien n'a pas craint de se rendre grotesque en racontant gravement que le pacha de Bosnie aurait écrit au commandant général d'Agram pour se plaindre de la propagande de Gaj!

Les Croates et les Serbes n'étaient pas les seules nations de la Hongrie chez lesquelles le mouvement national s'unissait à une renaissance littéraire. Dans le nord de la Hongrie, un autre peuple slave, les Slovaques, donnaient le même exemple; les Ruthènes seuls restaient en arrière, et c'était le moment où les Magyars rejetant enfin la vieille langue officielle de la Hongrie, le latin, imposaient le magyar à la diète, à l'administration, aux registres de paroisse. La lutte s'accroît entre les différentes nationalités, et principalement entre Magyars et Slaves. Dès 1840, c'est une guerre de paroles, de discours et de brochures. La discorde prépare ainsi la voie à la guerre civile que va provoquer l'ébranlement de 1848.

IV.

La révolution de mars 1848 à Vienne et les événemens qui la suivirent causèrent une grande émotion, mais aussi une grande confusion d'idées en Hongrie. Le lendemain des révolutions, on croit aisément que l'âge d'or commence : la justice et la liberté vont seules régner sur la terre! Bientôt on s'aperçoit que chacun entend ces grands mots à sa manière, et l'enthousiasme se change souvent en guerre civile. En Hongrie, les haines nationales s'apaisèrent tout d'un coup. Toutes les nations de la Hongrie n'allaient-elles pas profiter de l'ère de liberté qui s'ouvrait? Dans cet enthousiasme universel, les Serbes de plusieurs villes adressèrent des adresses de confiance au ministère hongrois. Les confins, soumis au régime militaire, restèrent en dehors de ce mouvement, à l'exception de leurs petites villes, qui jouissaient d'une sorte de franchise et où il s'était formé une petite bourgeoisie.

C'est en Croatie que le désenchantement se produisit le plus tôt. Pour les Croates, la liberté dont l'aurore se levait, c'était la reconstitution et l'indépendance de l'ancien « royaume triple et un » *regnum trinum et unum*, c'est-à-dire l'union politique de la Croatie, de la Slavonie et de la Dalmatie. Un comité croate, dirigé par Gaj, convoqua une assemblée de patriotes croates, slavons et dalmates. Cette assemblée, d'origine révolutionnaire, se réunit à Agram le 25 mars, se prononça pour le maintien des liens assez lâches qui unissaient la Croatie à la Hongrie, mais elle déclara nécessaire à la sécurité

et aux libertés de la Croatie de rétablir l'antique dignité de *ban*, et elle la confia au baron Joseph Jélatchitch, colonel d'un des régimens des confins. Le gouvernement de Vienne, pour ne pas paraître subir la pression d'Agram en confirmant son choix, confia par décret à Jélatchitch les fonctions de *ban*. C'était du reste un homme dévoué à la maison d'Autriche. On sait le rôle qu'il joua l'année suivante dans les guerres de la Hongrie. La diète hongroise, aussitôt réunie, s'occupa des affaires croates; mais, tout en laissant à la Croatie un régime distinct, elle exigeait que le magyar y devint la langue de l'administration, et elle ne voulait tolérer l'emploi du croate que dans les affaires purement locales. Imposer la langue magyare à un pays qui ne l'avait pas connue jusque-là, et où il n'y avait pas de Magyars, c'était affirmer dès le premier jour l'intention de magyariser toutes les nations de la Hongrie. C'est ainsi que les Magyars entendaient la liberté.

Les Serbes commencèrent à s'agiter, des réunions se tinrent dans leurs villes; on délibéra sur le moyen d'obtenir la reconnaissance de l'autonomie serbe. Ils se regardaient comme étant dans la même situation et aussi libres qu'à l'arrivée de Tchernofévitch en Hongrie : ils voulaient le rétablissement de la dignité de patriarche et de celle de voïvode, et ils demandaient que leur territoire formât une province distincte sous le nom de *voïvodina* (principauté) serbe. Une députation fut envoyée à la diète pour lui remettre une pétition où ces demandes étaient formulées. Kossuth répondit que les nationalités seraient respectées, mais que la langue magyare pouvait et devait seule les réunir. C'était contradictoire. Les membres de la députation allèrent trouver Kossuth chez lui pour ouvrir des négociations; ils n'en purent rien obtenir. « En pareil cas, s'écria Kossuth, l'épée seule peut décider ! »

Quelques jours après, la diète votait l'égalité des cultes, le libre exercice du culte catholique de rite oriental et la convocation d'un congrès ecclésiastique serbe. Elle pensait satisfaire les Serbes par ces mesures; mais ces derniers poussaient trop loin leurs revendications pour être satisfaits de ces concessions. Ils acceptèrent la provocation de Kossuth, et les villes serbes se prononcèrent contre le gouvernement hongrois. Le métropolitain Rajatchitch était un vieillard ami de la tranquillité; mais, forcé par son peuple de prendre la direction du mouvement, il convoqua un congrès à Carlovci pour le 13 mai. Les revendications des Serbes ayant échoué auprès du parlement hongrois, l'assemblée décida de les présenter à Vienne à l'empereur-roi. Bien plus, le congrès résolut d'élire d'ores et déjà un patriarche et un voïvode. Le patriarche fut le métropolitain, et le voïvode Étienne Chouplikatz, colonel du régiment d'Ogulin. L'assemblée émit en même temps un vœu pour la

constitution d'une voïevodina serbe et pour l'union de celle-ci avec les trois royaumes de Croatie, Slavonie et Dalmatie. C'était le programme de l'illyrisme. Avant de se séparer, le congrès organisait une sorte de gouvernement révolutionnaire dans un comité de quarante-huit membres chargé de poursuivre la réalisation du programme serbe. Le patriarche, accompagné d'une députation, devait soumettre à l'empereur les résolutions adoptées par le congrès.

Le congrès n'avait duré que deux jours; quand il eut pris toutes ses mesures et organisé son comité, le gouvernement hongrois s'aperçut que les Serbes étaient en insurrection ouverte. Le comité, sommé de se dissoudre, ne tint pas compte de la sommation. Le comité avait mis à sa tête un jeune homme ardent dont le nom était prononcé il y a quelques semaines, George Stratimirovitch. Stratimirovitch appartenait à une ancienne famille de la Batchka qui avait donné à l'église serbe de Hongrie un métropolitain resté populaire. Il avait été officier du génie dans l'armée autrichienne, mais il avait dû quitter le service à la suite d'événemens romanesques. Le comité vit bientôt son autorité reconnue par le peuple serbe, et, le gouvernement hongrois ayant fait appel à la force, les Serbes prirent les armes. L'insurrection, bornée d'abord à la région serbe soumise à l'autorité civile, gagna les confins. Plusieurs régimens des confins, malgré les efforts de leurs officiers supérieurs, se déclarèrent pour l'insurrection. Au bout de quinze jours, l'insurrection avait une armée de près de 15,000 hommes (parmi lesquels les soldats entraient pour une forte proportion) et 40 pièces de canon.

Il serait sans intérêt de raconter les péripéties de cette guérilla entre les Serbes et les troupes hongroises qui eut pour théâtre la Batchka et le banat. Il suffira d'en indiquer le caractère et les principales phases. Les Magyars parlaient avec mépris de « ces Rasciens qui se prétendent un peuple et ne sont qu'un ramassis de brigands; » ce sont des paroles de Kossuth. Le comité serbe confia à Stratimirovitch le commandement des forces insurgées, et c'est là l'origine de son « généralat. » La principauté de Serbie envoya des volontaires, bien qu'officiellement le prince édictât des peines contre ceux de ses sujets qui passeraient la frontière. Ces volontaires, dont le nombre monta jusqu'à 12,000 à la fois, étaient commandés par un sénateur de la skoupchtina de Belgrade, Knijanine, homme énergique et habile : dans leurs rangs combattit un officier serbe qui devait plus tard être ministre de la guerre de la principauté, et un des tuteurs du prince Milan, le major Blasnavatz. Dans cette grande débâcle du royaume de Hongrie, l'empereur restait neutre entre les Serbes et les Hongrois; mais lorsque les Hongrois se mirent en révolte ouverte, les Serbes se trouvèrent devenir les soldats de la légalité, et le ban croate Jélatchitch leur donna la main. Beau-

coup d'officiers des confins qui s'étaient tenus à l'écart ou avaient quitté leurs régimens révoltés, firent adhésion au comité lorsque celui-ci se rencontra, par suite de circonstances, être du côté de l'empereur. Les commandans des places méridionales qui les défendaient contre les Serbes pour le gouvernement hongrois, Temesvár et Arad, se prononcèrent pour l'empereur. On était alors en octobre.

Les Serbes n'étaient pas unis; il y avait une lutte sourde et une profonde rivalité entre le patriarche Rajatchitch et Stratimirovitch; celui-ci avait vu le commandement militaire dévolu au colonel Mayerhofer, lorsque les Serbes, se trouvant du côté de l'empereur, durent accepter le chef que celui-ci leur envoyait. Le commandement avait ensuite passé au colonel Chouplikatz, élu voïvode au printemps, et qui revenait d'Italie : la cour le confirma dans cette dignité. Stratimirovitch essayait cependant, par des sortes de *pronunciamentos*, de reprendre le commandement des forces serbes. La plus grande confusion régnait au camp serbe; plusieurs fois les Serbes ne furent sauvés que par l'énergie de Knijanine et par le désaccord qui régnait aussi au camp hongrois.

Cependant le patriarche agissait auprès de l'empereur pour obtenir qu'il sanctionnât les vœux émis par le congrès de mai. Il obtint enfin, le 15 décembre, un manifeste impérial dans ce sens. François-Joseph relevait la dignité de patriarche (en faveur de Rajatchitch), de voïvode (en faveur de Chouplikatz), et il ajoutait qu'après le rétablissement de la paix un de ses premiers soins serait de rétablir l'organisation intérieure et nationale des Serbes. L'insurrection serbe était achevée; les Serbes n'étaient plus que les auxiliaires de l'armée impériale en Hongrie. Dès les premières victoires de cette armée, en mars 1849, le gouvernement révolutionnaire des Serbes fut dissous, son drapeau remplacé par les couleurs impériales, la langue allemande introduite de nouveau dans les confins, et la loi martiale étendue des comitats magyars au territoire serbe. Knijanine rentra en Serbie avec les volontaires qu'il commandait. En reconnaissance des services rendus par les troupes serbes, le gouvernement autrichien confirma dans leur grade de généraux révolutionnaires Knijanine et Stratimirovitch, comme plus tard le gouvernement italien devait faire pour les « généraux » des bandes garibaldiennes (1). La constitution qu'octroya François-Joseph promettait une organisation spéciale à la « voïvodina de Serbie, » mais maintenait l'organisation des confins. Les Magyars n'étaient pas vaincus; on sait qu'ils ne le furent que dans la campagne de 1849, à la suite de l'intervention russe. On sait aussi quel rôle jouèrent dans cette lutte les troupes croates du ban Jélatchitch.

(1) Improvisé général dans l'armée autrichienne, Stratimirovitch fut bientôt mis à la retraite avec la pension de son grade.

Il ne se passa dans la Batchka et dans le banat aucun fait de guerre important, sinon quelques engagements où les forces serbes, désorganisées, eurent le dessous.

Les Slaves de la monarchie avaient pris parti pour l'empereur, mais ils en furent mal récompensés : au despotisme du parti hongrois succéda la réaction allemande. La même impitoyable répression atteignit toutes les nations de la Hongrie, les ennemis des Magyars aussi bien que les Magyars eux-mêmes. On désarma les Serbes, leur administration nationale fut dissoute ; leurs journaux subirent les mêmes rigueurs que les journaux magyars ; les membres de l'ancien comité furent expulsés. Et en effet l'autorité impériale, victorieuse de la révolution, ne pouvait laisser subsister aucune organisation révolutionnaire, pas même celles qui avaient été indirectement ses auxiliaires. Notons un détail de l'histoire du temps, bien qu'il n'ait à nos yeux qu'une mince importance : l'empereur Nicolas, s'intéressant au sort de ses coréligionnaires, fit distribuer à ses frais de nouveaux livres liturgiques aux églises serbes que les Magyars avaient pillées.

Les Serbes néanmoins n'avaient lieu de se plaindre qu'à moitié. En considération des services qu'ils avaient rendus pendant la guerre de Hongrie, l'empereur, par une patente du 18 novembre 1849, forma un territoire spécial des districts serbes qui étaient en dehors des confins, c'est-à-dire de la Batchka, du banat de Temesvár (soit les comitats de Bács-Bodrog, de Torontál, de la Temes et de Krassó), et de deux districts du comitat de Sirmie. Ce territoire devait s'appeler « voïvodina de Serbie et banat de Temesvár, » et avoir une administration spéciale. « Afin, disait l'empereur, de donner à la nation serbe de notre empire, conformément aux vœux qu'elle nous a exprimés, un témoignage de reconnaissance qui honore ses souvenirs nationaux et historiques, nous sommes disposé à ajouter à notre titre impérial celui de grand-voïvode de la voïvodina de Serbie, et à conférer au chef administratif du territoire de la voïvodina le titre de vice-voïvode. Nous attendons du peuple serbe que, fortifié dans son attachement et dans sa fidélité envers notre maison impériale par le double témoignage que nous lui donnons actuellement de notre bienveillance et de notre grâce, il vivra dans un lien intime avec la monarchie tout entière, dans une union pacifique et bien réglée de nations jouissant des mêmes droits et dans une égale participation aux institutions accordées à tous les peuples de notre empire, le gage le plus sûr de son développement progressif, de sa prospérité croissante et de celle du pays qu'il habite. » Tel fut pour les Serbes de la Hongrie propre (les confins étant exceptés) le résultat de la révolution et de la guerre hongroise de 1848-1849.

Suivant l'usage, les promesses et les engagements du gouvernement de Vienne ne se réalisèrent qu'en partie, et en effet on n'avait pas réprimé la puissante insurrection hongroise pour accorder au petit peuple serbe ce qu'on avait refusé aux Magyars. Ce qui avait vaincu et ce qui s'imposait aux populations autrichiennes avec le ministère Bach, c'était la bureaucratie autrichienne et la germanisation. Dès 1851, le titre de vice-voïvode était supprimé. Un général autrichien, le comte Coronini, fut investi des pouvoirs civils et militaires. Les emplois furent confiés à des fonctionnaires allemands, la langue allemande fut imposée comme langue exclusive de l'administration (1). La voïvodina était une province autrichienne avec un nom slave, rien de plus. En effet, elle ne comprenait qu'une fraction des Serbes de la monarchie, les confins subsistant à côté de la voïvodina, et on ne l'avait pas délimitée d'après les strictes limites de la population serbe, de sorte que les autres nationalités, principalement Roumains et Allemands, formaient, réunies, un total plus nombreux que le chiffre des Serbes.

Nous avons vu des Serbes de la principauté venir en 1848 faire campagne en Hongrie dans les rangs de l'insurrection serbe. Les événemens du Montenegro, en 1851-1852, montrèrent une fois de plus la solidarité de la race serbe tout entière. Des difficultés s'élevaient entre la Porte et le Montenegro et en vinrent à une lutte armée. Une sympathie active se manifesta chez les Serbes de Hongrie comme chez les autres tribus de la race serbe; le gouvernement autrichien, y voyant une agitation panslaviste, la réprima énergiquement. Le journal serbe de Novi-Sad fut menacé de poursuites; mais la Porte avait donné asile à des réfugiés hongrois : on changea d'attitude et encouragea secrètement les Monténégrins et leurs amis de Hongrie. De l'aveu du gouvernement autrichien, Stratimirovitch se rendit à Cettinje, et des volontaires serbes allèrent joindre l'armée monténégrine; puis, la Porte ayant donné satisfaction au cabinet de Vienne, celui-ci fit volte-face et combattit de nouveau l'agitation slave en faveur du Montenegro. On arrêta l'évêque serbe de Bude et plusieurs personnages influens parmi les Serbes. L'apôtre de l'union illyrienne, Gaj, eut le même sort à Agram. C'était un spectacle analogue à celui auquel nous assistons aujourd'hui en Hongrie dans des circonstances semblables.

C'est dans les graves modifications constitutionnelles qui furent pour l'Europe et principalement pour la Hongrie la conséquence des

(1) Le gouvernement autrichien poussait la peur du panslavisme jusqu'à vouloir faire la guerre à l'alphabet cyrillique ou slaven en usage chez toutes les populations de rite oriental. « Ce n'est qu'à la date du 4 septembre 1860, dit M. Picot, que le journal officiel de Temesvár publia un arrêté portant qu'il serait permis aux habitans de remettre aux autorités des actes écrits avec les lettres cyrilliennes. »

défaites de 1859 et de 1866 que nous reprenons l'histoire des revendications serbes (1); mais le clergé n'est plus le seul représentant de la nation serbe, il s'est formé une bourgeoisie qui a pris la direction du mouvement national. C'est elle qui joue le rôle le plus important dans les événemens de ces quinze dernières années; le clergé serbe est aujourd'hui tout à fait effacé. La lutte avec les Magyars recommençait plus ardente que jamais, car l'empire chancelant faisait appel au concours de ceux-ci, et c'était concession pour concession. Le 27 décembre 1860, une patente impériale réunissait la voïvodina à la Hongrie. En 1861, les Serbes ayant obtenu l'autorisation de tenir un congrès, revendiquent encore, avec l'obstination qui caractérise leur histoire en Hongrie, leur constitution et un territoire séparé, gouverné par un voïvode élu par eux, avec le serbe comme langue de l'administration et de la justice : en un mot, le privilège d'être dans la Hongrie ce que la Hongrie était elle-même dans l'empire. Il est inutile de remarquer que ce furent là de vaines revendications, et que les Serbes ne se préparaient que des déceptions. Dans ce congrès se distingue un homme jeune, ardent, intrépide, qui devait devenir le chef du parti serbe en Hongrie, Svétosar Miléitch. Les Magyars, en reprenant leur indépendance, entendaient reprendre en même temps leur domination sur les autres nationalités de la Hongrie. L'empereur, par un rescrit du 21 juillet 1861, avait invité la diète hongroise à faire une loi spéciale sur les nationalités; la diète, dans sa réponse du 12 août, répondit qu'il n'était nullement besoin d'une loi semblable, que la législation de 1848 suffisait, et que les lois de 1830, de 1840 et de 1844 reconnaissaient la suprématie de la langue magyare. Le 21 août, la diète fut dissoute par l'empereur.

Les défaites de 1866 forcèrent l'empereur à faire de nouvelles concessions aux Magyars; le dualisme partagea l'empire en deux états, l'un livré aux Allemands, l'autre aux Magyars. Dès le 19 novembre, la diète de Hongrie fut ouverte et reçut la promesse d'un gouvernement autonome. L'adresse par laquelle cette assemblée répondit

(1) Pour ne pas allonger outre mesure cette étude, nous ne raconterons pas l'histoire de la séparation des Roumains hongrois de l'église serbe, question purement religieuse. L'église de rite oriental en Hongrie relevait tout entière du métropolitain serbe sans distinction de nationalité. Dans le banat, les prêtres roumains étaient forcés de recevoir leur instruction dans les séminaires serbes, et les évêchés roumains de Bucovine et de Transylvanie relevaient du métropolitain serbe. A la suite de longues négociations entre les Roumains, les Serbes et le gouvernement de Vienne, eut lieu la séparation de l'église des deux nations, et le 24 décembre 1864 un rescrit impérial éleva l'évêché roumain de Transylvanie au rang de métropole. Après cela, on dut régler la question délicate du partage proportionnel des biens de l'église une jusque-là; c'est seulement au congrès ecclésiastique de 1871 que cette question fut vidée. Ainsi disparut une cause de conflit entre les Roumains et les Serbes de Hongrie.

au discours du trône parlait de la *nation hongroise*. Stratimirovitch proposa par un amendement l'expression : *les nations de la Hongrie*. Mais de semblables réclamations n'étaient que des protestations. La diète croate avait demandé pour le royaume tri-unitaire une autonomie semblable à celle de la Hongrie; elle fut dissoute.

C'est à cette époque qui marque le renouvellement des luttes des nationalités en Hongrie que se fonde chez la jeunesse serbe une association destinée à faire grand bruit, l'*Omladina*, littéralement « l'association de la jeunesse. » — « Au mois d'août 1866, nous dit M. Picot, les étudiants de Novi-Sad avaient organisé une espèce de congrès auquel avaient pris part des députations venues de différentes villes de Hongrie et de Serbie; ils s'étaient proclamés solidaires les uns des autres, avaient résolu de travailler de concert à l'éducation nationale par la publication d'un journal et de livres d'enseignement édités à frais communs; enfin ils avaient décidé qu'ils s'assembleraient chaque année dans une ville indiquée d'avance, afin de resserrer par un commerce régulier les liens qui les unissaient déjà. L'association, qui n'avait d'abord qu'un but purement littéraire, ne pouvait manquer de prendre un caractère politique. Tous ceux qui avaient à cœur le progrès national, qui rêvaient de voir les Serbes occuper définitivement une place parmi les peuples européens, s'empressèrent de participer à l'œuvre patriotique des étudiants de Novi-Sad. En quelques mois, l'*Omladina* s'étendit dans toutes les provinces habitées par les Serbes, et constitua non plus une simple société mais un parti considérable. Ce parti donnait son entière approbation à la ligne de conduite suivie par Soubbotitch et Milétitch, et revendiquait les droits imprescriptibles du peuple serbe; il n'était pas hostile aux Magyars par principe, mais croyait l'entente impossible tant que l'égalité des races ne serait pas reconnue. » Ce parti de la jeune Serbie, qui survécut à l'association de l'*Omladina*, dissoute en 1873, prit aussitôt la direction du mouvement national, malgré les difficultés que lui créa le gouvernement hongrois, malgré l'animosité jalouse d'une partie du clergé serbe, malgré l'hostilité des hommes qui gouvernaient alors à Belgrade.

Le cabinet de Belgrade se proposait en effet de se ménager les bonnes grâces du gouvernement hongrois. En 1867, lorsque l'*Omladina* voulut tenir sa seconde réunion à Belgrade, la réunion fut dispersée par le gouvernement serbe. L'hostilité entre l'*Omladina* et les ministres de Belgrade passa à l'état aigu, et lorsque le prince Michel de Serbie fut assassiné en 1868, le ministre serbe Hristitch (1) en profita pour essayer de discréditer l'*Omladina* en la dénonçant comme instigatrice du complot. Le crime avait été en effet pré-

(1) Il ne faut pas confondre ce nom avec celui de M. Ristitch, actuellement président du ministère de Belgrade.

paré en Hongrie, mais par des partisans du prétendant Kara-Georgévitch. Le cabinet de Pesth, heureux d'avoir une occasion de sévir contre la fraction la plus ardente du parti serbe, fit arrêter comme complices de ce meurtre plusieurs membres de l'*Omladina*. Il ne put faire arrêter Milétitch, couvert par sa qualité de membre de la diète, mais il le suspendit de ses fonctions de maire de Novi-Sad. Milétitch interpella le gouvernement à la diète sur ces arrestations arbitraires, et sur le soupçon odieux qu'on faisait peser sur lui : « Si je suis un assassin, s'écria-t-il, pendez-moi, mais n'essayez pas de justifier par cette accusation ma destitution du poste de maire. » Le ministre hongrois répondit que cette mesure avait été prise par égard pour le gouvernement serbe. L'accusation manquait de fondement; les personnes arrêtées durent être relâchées sans avoir été poursuivies. En même temps, la régence organisée à Belgrade au nom du prince Milan adoptait une politique différente et indépendante de toute pression du cabinet de Pesth.

Une des questions auxquelles l'*Omladina* (et nous employons désormais ce nom d'une façon générale pour désigner le parti des Jeunes-Serbes en Hongrie) attachait, et avec raison, le plus d'importance, était la question des écoles et de l'enseignement du peuple. En effet, dans les pays de langues mêlées, la prédominance de la langue imposée aux écoles et l'esprit de l'enseignement exercent une influence considérable sur les futures générations. Avec l'aide du temps, ces influences absorbent les nationalités inertes (témoin les Slaves de Lusace) et entament les plus vivaces (témoin la Pologne prussienne). La loi scolaire votée en 1868 par la diète hongroise ne manqua pas de s'inspirer de ces principes. « Aux termes de cette loi, dit M. Picot, les établissemens consacrés à l'instruction populaire, c'est-à-dire les écoles primaires, professionnelles et normales, sont divisés en deux classes : les établissemens de l'état, où l'enseignement est laïque, et les établissemens que les diverses confessions religieuses sont autorisées à fonder pour leurs adhérens. Dans les premiers, l'enseignement doit être fait en langue magyare, les autres idiomes du pays n'étant plus qu'un accessoire purement facultatif; dans les seconds, au contraire, la langue de l'enseignement peut être choisie par la confession qui entretient l'école, à charge toutefois d'y faire entrer certaines matières obligatoires. Ces matières obligatoires varient suivant le degré auquel l'école appartient : ainsi, dans les écoles normales primaires que l'église serbe peut créer, les élèves-maîtres sont tenus d'apprendre l'allemand à côté du magyar; c'est une concession faite au dualisme aux dépens des idiomes slaves ou du roumain. » On le voit, pour avoir des écoles où l'enseignement se donnât dans leur langue, les nations non magyares de la Hongrie devaient ou-

vrir des écoles confessionnelles et les entretenir à leurs frais. C'était une liberté précaire, semée d'obstacles et de difficultés.

Ce fut la question principale débattue dans le congrès ecclésiastique que le patriarche serbe fut autorisé à convoquer en juin 1868. Par suite de la loi hongroise, l'enseignement populaire dans le sens national se trouvait indissolublement rattaché à l'organisation et à l'administration de l'église serbe. Le congrès se composait de délégués ecclésiastiques et de délégués laïques des communes. Le parti libéral ou de la Jeune-Serbie résolut, dût-il engager la lutte avec le haut clergé, de conquérir à l'élément laïque une part d'influence et de direction, et de consacrer à l'instruction les revenus des couvens. Inutile de dire que le clergé n'était guère disposé à de semblables sacrifices : le patriarche déclara qu'on voulait détruire l'église et supprimer le clergé, « séparer les fils de leur père et arracher les enfans à leur mère, l'église, qui les a engendrés par le Saint-Esprit et les a nourris du lait de sa bénédiction. » Les membres cléricaux s'étant retirés en masse, le patriarche déclara le congrès dissous comme n'étant pas en nombre. Ce patriarche mourut au commencement de 1870, de sorte que le congrès dut être convoqué pour lui donner un successeur. Les libéraux y avaient la majorité. Ils en profitèrent pour restreindre le domaine de l'autorité ecclésiastique.

Il nous faut dire un mot de ces résolutions, car, bien qu'en apparence elles ne traitent que de discipline ecclésiastique, elles ont une portée beaucoup plus grande. Elles montrent et consacrent l'émancipation de la nation serbe et le triomphe de la société civile sur une tradition théocratique; elles montrent aussi l'habileté avec laquelle les Serbes tirent parti de l'autonomie religieuse que leur laissait la loi hongroise. Les évêques étaient jusque-là les représentans de la nation serbe; le congrès réduisit aux questions purement dogmatiques la compétence des synodes épiscopaux. Les évêques étaient élus par les synodes, le congrès s'en réserva la nomination. La présidence du congrès appartenait de droit au patriarche, elle fut déclarée élective. En outre, le congrès s'attribua la faculté de choisir le patriarche même en dehors des évêques. Les évêques protestèrent contre ces mesures radicales; la majorité du congrès passa outre, et elle décida que les délégués ecclésiastiques seraient nommés dorénavant non plus par le clergé, mais au suffrage universel, comme les délégués laïques. Le congrès se transformait ainsi en parlement populaire, en convention au petit pied, et l'on peut s'étonner que ses membres n'aient pas craint de donner au gouvernement de Pesth un prétexte pour dissoudre le congrès et peut-être même pour supprimer cette institution.

Le congrès renfermait le clergé dans l'église; il voulut en même temps en régler la dotation, supprimer les bénéfices somptueux, as-

surer aux différentes classes du clergé un traitement fixe, et affecter l'excédant aux écoles nationales. Néanmoins en 1870 il ne vota qu'une enquête; cette réforme ne fut définitivement accomplie que dans la session de 1871. La gestion des biens ecclésiastiques fut confiée à un comité qui devait en tenir le budget. D'autre part, l'assemblée créa deux écoles normales primaires (1). Ainsi, sous le nom de *Congrès national ecclésiastique*, les Serbes ont une sorte de parlement qui, s'il doit s'abstenir des questions politiques, a dans son domaine toutes les questions ecclésiastiques et scolaires. L'élément laïque le compose pour les deux tiers et possède ainsi la part principale dans l'administration de l'église nationale et des biens ecclésiastiques. Le congrès du reste est à bien des égards dans la dépendance du gouvernement hongrois, sans l'autorisation duquel il ne peut se réunir et dont l'approbation est indispensable à ses résolutions. Le gouvernement, par mesure de surveillance, a également le droit de se faire représenter dans cette assemblée par un commissaire spécial. Depuis 1874, l'empereur-roi s'est attribué le droit de ne pas ratifier l'élection du patriarche et de demander un nouveau choix au congrès.

La suppression des confins militaires terminera notre histoire politique des Serbes de Hongrie. Cette organisation était certainement surannée, bien qu'une institution analogue se conserve encore dans un des états les plus civilisés de l'Europe, l'armée de l'*Indelta* en Suède; mais en Hongrie cet embrigadement d'une population entière, soumise en toute chose à l'autorité militaire, se compliquait du communisme traditionnel des Slaves du sud. L'individu ne possédait rien en propre, la *zadruga* ou communauté de famille (plus exactement de familles) était seule propriétaire. Pourtant la diète et le gouvernement de la Hongrie s'inquiétaient moins de voir subsister un ordre social surannée que de voir les confins indépendants du royaume de la Hongrie : les rendre à la vie civile, c'était les annexer aux comitats hongrois, c'était agrandir la Hongrie. Les régimens des confins de la région croate slavonne furent annexés aux comitats du royaume de Croatie et de Slayonie et ainsi rattachés à leur propre race; mais les régimens de la région proprement hongroise (Batchka et banat) furent annexés aux comitats hongrois et passèrent du militarisme germanique à la magyarisation. Aussi, malgré les bienfaits de ce changement de régime et malgré les heureuses conséquences de cette réforme au point de vue civil et social, n'est-ce pas sans mécontentement et sans pétitions à l'em-

(1) Il semblera étrange en Occident que cette assemblée, dont le nom officiel est « congrès ecclésiastique, » ait voté pour le théâtre serbe de Novi-Sad une subvention annuelle de 3,000 florins. Ce vote, n'ayant pas été ratifié par le gouvernement, est resté sans effet.

pereur que les confinnistes devinrent citoyens hongrois. Le parti serbe voyait ainsi disparaître son espoir de voïvodina, dont les confins faisaient comme une première assise. Néanmoins cette annexion augmentait les forces numériques du parti serbe et lui donnait l'espoir de conquérir quelques sièges de plus dans la diète.

V.

L'histoire que nous venons de raconter, toute abrégée et toute privée de détails qu'elle soit, a pu paraître au lecteur longue, compliquée, et peut-être obscure par sa complication même. Ce n'est pas notre faute si dans ces régions de l'Europe orientale il n'existe rien d'analogue à l'unité des états occidentaux, si les nations s'enchevêtrent les unes dans les autres, si des institutions particulières limitent l'autorité de l'état, si les questions religieuses ont une importance nationale, et si les aspirations révolutionnaires se mêlent aux revendications du droit historique. Pour comprendre cette *concordia discors*, cette macédoine qui s'appelle le royaume de Hongrie, il ne faut pas seulement isoler l'histoire de chaque nationalité, on doit encore suivre celle-ci dans ses formes les plus diverses : ainsi avons-nous fait avec les Serbes. Il nous reste à dire ce qu'ils sont à l'heure actuelle, quelle est leur activité politique, quel est leur programme, et quelle influence ils exercent, par réaction, sur le gouvernement hongrois.

La race serbe, prise dans sa totalité, forme près de $\frac{1}{4}$ million d'âmes (1). Sur ce nombre, environ un tiers fait partie de l'empire

(1) Voici, d'après M. Picot, qui a soumis cette statistique délicate à une critique minutieuse, la distribution actuelle de la race serbe :

Principauté de Serbie (déduction faite d'environ 110,000 Roumains).	1,140,000
Montenegro.	200,000
Herzégovine.	227,000
Bosnie.	780,000
Pachalik de Novi-Bazar (ancienne Serbie ou Rascie).	120,000
Hongrie, Croatie et Slavonie.	1,000,000
Dalmatie et Istrie.	425,000
Total.	<u>3,892,000</u>

Mais il faut noter qu'une fraction importante des Serbes de Turquie sont musulmans, environ 400,000. Les Slaves de la Dalmatie et de l'Istrie sont souvent classés comme Croates. La distinction des Croates et des Serbes est une distinction historique plus qu'une division ethnographique. On est généralement convenu d'appeler Serbes ceux qui appartiennent au catholicisme de rite oriental (uni ou non uni) et qui emploient l'alphabet cyrillique, et Croates ceux qui appartiennent au catholicisme de rite latin et qui emploient l'alphabet latin. Néanmoins quelques savans, et notamment M. Picot, rangent parmi les Serbes les Slaves catholiques latins de la Dalmatie et de l'Istrie, parce qu'ils se rattachent par leur dialecte aux Serbes propres, et les Chokatses et les Bouniévatsses de la Hongrie (environ 60,000), quoique ceux-ci soient cathol-

austro-hongrois, c'est-à-dire que s'il y a moins de Serbes en Autriche-Hongrie qu'en Turquie, il y en a plus que dans la principauté de Serbie. Les Serbes de la Dalmatie et de l'Istrie, un peu plus de 400,000, n'ont pas l'histoire et la vie politique des Serbes de Hongrie. Ils n'ont pas comme ces derniers quitté depuis quatre siècles leurs anciens établissemens, ils n'ont eu ni privilèges ni organisation distincte, et dans la barbarie où les a laissés la longue domination vénitienne, ils ne se sont pas, en dehors des villes du moins, intéressés aux destinées de leur race. L'échauffourée des Bouches du Cattaro, en 1869, n'avait aucune signification politique. Séparés de la principauté de Serbie par toute la largeur de la Bosnie et de l'Herzégovine, les Dalmates ne pouvaient subir l'influence et l'attraction de ce centre politique de la nation serbe; il faut aussi noter qu'ils sont en grande majorité catholiques de rite latin. Ils se sont bornés à suivre avec sympathie l'insurrection des provinces voisines, et lui ont fourni peu de volontaires. Mais la vie nationale s'éveillerait certainement chez eux s'ils confinaient non plus à une Bosnie turque, mais à un royaume de Serbie, et ce royaume de Serbie lui-même, enfermé et comme étouffé dans l'intérieur des terres, serait tôt ou tard obligé de convoiter et de revendiquer la Dalmatie, pour avoir accès à la mer et pour posséder une marine. Cette marine existe, valeureuse, expérimentée; c'est la marine autrichienne, c'est la flotte de Lissa, recrutée presque entièrement de matelots dalmates et istriens (1). Mais alors que deviendrait la marine autrichienne, et, l'Autriche restât-elle à Trieste, où lèverait-elle ses matelots? Cette hypothèse ne pourrait certainement se réaliser que dans une époque bien lointaine et à la suite d'une guerre générale, mais il suffit qu'on puisse sans exagération l'évoquer (et la nature semble avoir marqué là la place d'un état croato-serbe) pour que l'Autriche s'effraie de l'affranchissement et de l'indépendance nationale des Serbes de la Turquie.

En Hongrie, c'est une crainte analogue qui rend les Magyars et le gouvernement hongrois hostiles à la principauté de Serbie. Le million de Serbes de Hongrie s'étend en Croatie, Slavonie et Hongrie propre comme un ruban sur la frontière bosniaque d'abord, puis sur la frontière serbe. Tout l'espace compris entre la Drave et la Save est entièrement serbe. Bien plus, les Serbes débordent au-delà de la Drave et au-delà du Danube, dans la Batchka et dans le

ques latins et écrivent leur langue avec l'alphabet latin. Les Croates sont environ 1,350,000. Au point de vue strictement ethnographique on ne devrait parler ni de Croates ni de Serbes, mais de Croato-Serbes. Les uns sont aux autres ce que les Genevois protestans sont aux Savoyards catholiques.

(1) Ce sont ces matelots qui formaient l'équipage du *Tegethoff*, chargé, il y a trois ans, d'une célèbre expédition polaire sous le commandement de Payer et Weyprecht.

banat de Temesvár. Le confluent de la Tisza (Theiss) et du Danube d'une part, et celui de la Temes et du Danube d'autre part, sont entourés de populations serbes. Là aucune frontière naturelle ne les sépare des Magyars et des Roumains auxquels ils se mêlent. Ils y ont été amenés par ce grand mouvement d'émigration qui a suivi la chute de l'empire serbe, par cette poussée qui les a rejetés en dehors de leur premier établissement, si bien que le centre historique de leur race et le foyer de leur puissance passée, le pays qui porte encore leur nom dans l'appellation de Vieille-Serbie (c'est le pachalik de Novi-Bazar) est aujourd'hui en partie albanais. Quoi qu'il arrive et surtout s'il se fonde un royaume de Serbie, les Serbes ne se maintiendront pas dans la Batchka et dans le banat, où déjà leur langue recule devant celles de leurs voisins. Ainsi dans la Batchka, le magyar avance et dans le banat l'allemand et le roumain, surtout ce dernier. Si la principauté de Serbie parvient à s'affranchir et à s'agrandir, il est probable que les Serbes hongrois reflueront en partie vers la Serbie et que le reste sera absorbé.

C'est un phénomène curieux de voir le progrès de l'élément roumain sur l'élément serbe dans le banat. Ce n'est du reste qu'un exemple particulier de la ténacité de l'élément latin et de ses victoires sur les autres élémens avec lesquels il entre en contact; ainsi l'allemand recule devant l'italien en Tyrol et devant le français dans les vallées des Vosges. La nationalité roumaine a résisté pendant tout le moyen âge à l'influence slave qui avait pourtant profondément pénétré sa langue et sa liturgie; elle résiste aux Allemands et aux Magyars de la Transylvanie, qu'elle élimine lentement; elle absorbe les Serbes. « Il suffit, dit un proverbe serbe, qu'une femme roumaine vive dans une maison pour que toute la maison devienne roumaine. » Les Roumains n'apprennent pas la langue de leurs voisins et forcent ceux-ci à apprendre la leur. Cette transformation se fait presque à vue d'œil dans la partie serbo-roumaine du banat. Des villages, serbes il y a trente ans, sont aujourd'hui roumanisés; les habitans ne parlent plus serbe qu'entre eux. Du reste, les races serbe et roumaine de la Hongrie n'entretiennent aucune hostilité; bien plus rapprochées par l'identité de religion et par la lutte avec un ennemi commun, la domination magyare, elles font preuve de fraternité politique dans les élections et s'entendent pour porter ensemble les candidats, qu'elles se partagent. Les Serbes votent ici pour le candidat roumain, les Roumains donnent là leurs voix au candidat serbe.

Ce n'est pas en effet sans difficulté que les nationalités de la Hongrie font passer leurs candidats malgré la pression et les manœuvres du gouvernement hongrois, et leurs chefs politiques doi-

vent souvent payer pour leur cause. L'histoire de M. Milétitch, l'un des principaux chefs du parti serbe, en est la preuve éloquente. Nous avons dit qu'on avait essayé de l'impliquer dans le meurtre du prince Michel de Serbie, et que cette ridicule accusation avait dû être abandonnée. En 1870, on l'enlevait aux délibérations du congrès serbe. La diète de Hongrie avait accordé l'autorisation de le poursuivre pour un article de son journal la *Zastava* (*le Drapeau*). Afin que son siège à la diète ne fût pas perdu pour son parti, M. Milétitch donna sa démission, et la ville de Novi-Sad le remplaça par un de ses amis. Il fut condamné à un an de prison par les tribunaux de Pesth, et le gouvernement hongrois appliqua cette peine avec tant de rigueur, que M. Milétitch ne put obtenir l'autorisation d'aller fermer les yeux à une de ses filles, morte pendant sa détention! Sa sortie de prison et son retour au milieu des Serbes fut un triomphe. Des députations venues de plus de cinquante communes l'acclamèrent à sa rentrée dans Novi-Sad. Les journaux nous apprenaient, il y a un mois, que, malgré l'inviolabilité que lui donne son caractère de membre de la diète, M. Milétitch a été arrêté à Novi-Sad sous la grosse, mais étrange accusation de haute trahison (1). Être Serbe, c'est-à-dire espérer le triomphe de la Serbie, envoyer de la charpie et de l'argent à Belgrade, essayer d'y faire passer des volontaires, conspirer contre la Turquie, c'est donc conspirer contre l'Autriche!

La frontière politique entre la Hongrie et la Serbie sépare les deux fractions de la race serbe comme une grille séparerait les eaux d'un fleuve. Nous avons vu la littérature serbe naître en Hongrie, les savans serbes de Hongrie, les Obradovitch, les Filipovitch, les Danitchitch, aller se fixer à Belgrade; tous les jours des professeurs, des médecins, des commerçans, des ouvriers, des paysans même, regagnant la patrie de leurs arrière-ancêtres, vont s'établir en Serbie. Des Serbes, anciens officiers de l'armée autrichienne, sont venus prendre du service dans l'armée serbe. Si le général Zách est un Tchèque établi depuis vingt-cinq ans en Serbie, et si son chef d'état-major Kalinitch (2) est un Croate, le chef d'état-major de l'armée de la Drina, Oreskovitch, est un ancien capitaine de l'armée autrichienne, et dans la même armée les volontaires bosniaques sont commandés par un Serbe du banat, Putnik, qui a joué un rôle assez brillant dans l'insurrection de 1848 en Hongrie.

(1) C'est aussi pour la même accusation qu'à son retour de Serbie Stratimirovitch a été arrêté par les autorités hongroises. Stratimirovitch a le grade et la retraite de général autrichien, sans en avoir jamais rempli les fonctions. Nous doutons qu'on puisse le condamner à autre chose qu'à la perte de son grade. Nous ne devons pas oublier qu'en janvier 1871, à la diète de Hongrie, dont il était membre, Stratimirovitch reprochait ses sympathies allemandes au ministère hongrois.

(2) Mort, il y a quinze jours, des suites d'une blessure reçue devant Siénitza.

Ce ne sont pas les seuls, et plus d'un Serbe patriote est venu de Hongrie prendre part à la guerre nationale. Si quelqu'un s'en étonne, il ignore qu'en 1848 près de quinze mille volontaires de la principauté de Serbie se sont enrôlés dans l'insurrection serbe de Hongrie. Les Hongrois s'en souviennent, et par rancune autant que par neutralité, ferment leur frontière.

Le gouvernement hongrois poursuit et réprime ces sympathies comme il ferait d'un complot contre sa propre sécurité. Il a évoqué le spectre de l'*Omladina* (1), désorganisée en 1873, pour en faire un nouveau carbonarisme, suspend des municipalités, dissout des tribunaux (celui de Velika-Kikinda), il fait arrêter les gens soupçonnés d'avoir souscrit à l'emprunt serbe,... et il a créé justement par ces mesures l'agitation qu'il prétendait apaiser. Les journaux hongrois réclamaient des mesures plus sévères encore, et à les entendre, on aurait cru le royaume de Hongrie en danger. Des deux côtés on se rappelle les événements de 1848. Il semble que, mécontent de ne pouvoir faire entrer son armée en Serbie ou de ne pouvoir annexer cette Bosnie que M. Andrassy déclarait en 1869 une dépendance historique de la couronne de saint Étienne, le gouvernement austro-hongrois veuille par rancune aider indirectement la Turquie à étouffer l'insurrection des chrétiens slaves. Involontairement on se rappelle les beaux vers des *Orientales*, où le poète, après avoir célébré l'alliance de Navarin (sainte alliance s'il en fut!), interpelle celle qui aujourd'hui semble mériter une seconde fois la même apostrophe :

Je te retrouve, Autriche! — Oui, la voilà, c'est elle!
 Non pas ici, mais là, — dans la flotte infidèle,
 Parmi les rangs chrétiens en vain l'on te chercha!..

Ce n'est pourtant pas sans raison que les politiques magyars, qu'ils siègent à droite, au centre ou à gauche, sont sans exception partisans de la Turquie et des Turcs. Le général Klapka, ce vétéran de la révolution magyare de 1848, n'a-t-il pas été offrir son épée à la Turquie? L'instinct devine ici l'intérêt. Il n'y a pas seulement analogie dans l'histoire des Magyars et des Turcs; des deux côtés, c'est une horde asiatique qui s'est établie en conquérante au milieu de races étrangères, à cela près qu'en se convertissant au christianisme et à la civilisation les Magyars ont donné un titre légitime à leur possession. Mais des deux côtés c'est une race minorité, gouvernant des races hostiles dont la réunion constitue la majorité, et ce sont pour une partie les mêmes races dont la sujétion fait la raison d'être et la grandeur des deux empires hon-

(1) Ce nom est encore employé, mais pour désigner le parti de la Jeune-Serbie.

grois et turc. Qu'on enlève à la Hongrie les territoires slave et roumain, qu'on la limite à la plaine où habitent les Magyars, et la Hongrie ne tiendra pas plus de place en Europe que la Hollande. C'est pour éloigner cette effrayante éventualité que les Magyars travaillent de leur main forte et rude à magyariser les nations de la Hongrie et à maintenir le *statu quo* dans l'Europe orientale. Une pierre enlevée au mur pourrait amener plus tard l'écroulement de leur maison. Vis-à-vis des Slaves du sud, la Hongrie et la Turquie sont solidaires, absolument comme le sont dans la question polonaise les trois puissances qui se sont partagé la Pologne.

Pesth et Belgrade ne seront jamais que rivales et ennemies; c'est dans la nature des choses. Les politiques de Belgrade avaient quelque temps essayé de s'appuyer sur l'Autriche; mais du jour où les Magyars furent les maîtres en Hongrie, la Serbie dut renoncer à cette chimère, et elle le fit avec éclat. En 1871, le prince Milan alla présenter ses hommages à l'empereur de Russie à Livadia, et lorsque l'année suivante François-Joseph visita la Hongrie méridionale, le jeune prince serbe ne jugea pas à propos d'aller saluer son puissant voisin. Quelques mois après, la Serbie célébrait le couronnement du prince Milan, arrivé à sa majorité. Les Serbes de Hongrie se proposaient d'envoyer des députations à cette cérémonie. Le gouvernement de Pesth interdit aux sujets hongrois de s'y rendre. Quelques Serbes hongrois qui s'y étaient rendus malgré cette défense furent arrêtés à leur retour.

Le puissant empire austro-hongrois redoute-t-il donc si fort la création d'une Serbie qui au lieu de 1,300,000 âmes en aurait à peine le double? Mais craindre cette éventualité ou du moins paraître la craindre, n'est-ce pas avouer sa faiblesse, n'est-ce pas dire au monde qu'on a les pieds d'argile? Il est vrai que, si cet état serbe arrive quelque jour à se fonder, si cet autre Piémont se relève de sa défaite de Novare, bien qu'il soit condamné à rester longtemps faible, pauvre et obscur, il aura en revanche cette solidité que donne l'unité nationale et morale, cette force qui s'inspire de l'espoir d'un grand avenir. Nous ne prédirons pas d'après nos sympathies les événemens dont nous ne voyons encore que le prologue; mais ceux même qui craignent les contre-coups de la téméraire aventure où s'est jetée la Serbie ne peuvent dédaigner cette nation de 1,300,000 âmes qui provoque un état de 22 millions de sujets et de 12 millions de tributaires, une nation qui a si vaillamment affronté les coupeurs de têtes, les canons Krupp et les capitaux anglais.

HENRI GAIDOZ.

LORD PALMERSTON

II. ¹

LE PALMERSTON CONTEMPORAIN.

- I. *The life of viscount Palmerston*, by lord Dalling (sir H. Lytton Bulwer), 3 vol. 1873.
— II. *Life of viscount Palmerston*, 1846-1865, by the hon. Evelyn Ashley, M. P., 2 vol. 1876. — III. *Mémoires de Greville*, 1875.
-

I.

Lord Dalling conduit lord Palmerston jusqu'aux approches de la révolution de février; la plume tombée de ses mains a été ramassée par M. Evelyn Ashley, un fils de lord Shaftesbury, et ce second biographe embrasse la période contenue entre 1846 et 1863. Dans ces deux derniers volumes, récemment parus, la correspondance de lord Palmerston tient encore plus de place que dans les trois premiers, car Bulwer, devenu lord Dalling, se souvient parfois qu'il est le frère d'un écrivain, M. Ashley s'efface entièrement derrière son héros. Si littérairement les deux nouveaux volumes n'ont aucun mérite, ils n'en sont pas moins extrêmement intéressans : ils nous montrent le Palmerston que notre génération a connu, mêlé aux plus grands événemens de notre temps.

Seul peut-être parmi tous les hommes d'état anglais, lord Palmerston n'avait jamais senti fondre sa haine envers la monarchie de Louis-Philippe, qui avait donné tant d'années de paix à l'Europe et de calme à la France. Les mariages espagnols, le prestige croissant du roi, avaient exaspéré cette haine. La douceur, la sagacité de Louis-Philippe, avaient lentement usé l'opposition qu'une monarchie d'ori-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

gine révolutionnaire avait rencontrée dans les grandes cours. Rien ne se faisait plus en Europe sans concours.

Il plut à la France de laisser perdre en un jour tout le fruit d'un règne. Lord Palmerston apprit avec joie la chute de M. Guizot. « Guizot a cru, écrit-il à lord Minto le 24 février, qu'avec un parlement à ses gages et une majorité obtenue par la corruption, il pourrait contrôler la volonté nationale, et le résultat a été que la volonté nationale a été dominée par les armes populaires. Tout le monde s'en va disant que Louis-Philippe est le plus sage des hommes; je l'ai toujours regardé comme un des plus rusés et conséquemment pas comme un des plus sages... Cette abdication du roi des barricades sur une sommation de la garde nationale est un curieux exemple de justice politique et poétique. » Lorsqu'il écrivait ces lignes injurieuses, il ne savait pas encore que l'abdication du roi avait été suivie d'une révolution. Quand lord Normanby lui apprend la proclamation de la république, il lui commande tout de suite de rester à son poste; il se charge d'empêcher l'Europe de se mêler des affaires de la France. Il faut en revanche que les nouveaux gouvernans empêchent la France de se jeter sur aucune partie de l'Europe. « Sur cette base, ajoute-t-il, nos relations avec la France peuvent être placées sur un pied plus affectueux qu'elles ne l'étaient ou n'avaient chance de l'être avec Louis-Philippe et Guizot. » (26 février 1848.)

Palmerston moralisait sur ce roi, qui avait passé par toutes les vicissitudes humaines « depuis la condition du maître d'école jusqu'à la pompe du trône, » mais, seul de tous les hommes d'état anglais, il n'alla pas saluer dans le malheur celui qu'il avait été naguère voir aux Tuileries. On ne le vit jamais à Claremont. Il croyait à la « poésie » de la justice, il ne comprenait pas la poésie de l'oubli, de la générosité; il était de ceux dont les haines ne se refroidissent pas, même sur les tombes.

Le plaisir philosophique qu'il avait éprouvé en apprenant la révolution de 1848 avait été d'abord un peu gâté par la crainte de voir la république reprendre ses traditions guerrières et conquérantes. « Nous ne pouvons pas, écrivait-il dès le 27 février 1848, voir tranquillement la Belgique envahie et Anvers devenu port français. » Il craignait non-seulement la guerre, « les grandes républiques sont de leur nature essentiellement agressives, » il craignait aussi la contagion du suffrage universel : « l'exemple de la France va mettre en l'air notre population non-votante et faire crier pour une extension du suffrage, le vote secret et autres choses pernicieuses. N'importe, pour l'heure présente, *vive* Lamartine! » (28 février 1848.) Lamartine assurément faisait tout ce qui dépendait de lui pour calmer les terreurs de l'Europe; s'il déclarait pompeuse-

ment dans sa circulaire aux agens diplomatiques de la France que les traités de 1815 avaient cessé d'exister, il ajoutait que la république de 1848 était essentiellement pacifique. Palmerston avait bien deviné que les phrases sur les traités de 1815 n'étaient qu'une concession vaine à la foule : c'était le gaz qui devait rapidement s'évaporer ; ce qui restait au fond du creuset démocratique, le métal pur, le *régule*, c'était la paix ; la France était une assez belle proie pour les apôtres du suffrage universel.

Quand les Irlandais rebelles, O'Brien en tête, vont demander l'appui du gouvernement provisoire, Lamartine leur répond qu'il n'est pas « convenable » que la nation française intervienne dans les affaires intérieures d'un pays avec lequel elle désire rester en paix. « Dites à Lamartine, écrit Palmerston à son ambassadeur, combien nous lui sommes obligés pour sa parfaite et amicale conduite vis-à-vis de la députation irlandaise. Sa réponse a été tout à fait honorable et « digne d'un *gentleman*. » Dans cette même lettre, où il daigne accorder l'investiture du *gentleman* à Lamartine, il raconte à Normanby qu'il avait eu M. Guizot, alors réfugié en Angleterre, à sa table avec les Liéven, « mais j'ai eu soin que cela ne soit pas mis dans les journaux. » Cette précaution peut se justifier, et l'on comprend que Palmerston n'ait pas voulu porter le moindre ombrage au nouveau gouvernement français. On peut s'étonner pourtant de voir introduire dans la langue diplomatique des expressions qui rappellent un code de délicatesse tout mondain. Palmerston crut-il toujours indigne d'un gentilhomme de protéger les ennemis avoués d'un gouvernement légal ? On l'eût fait sourire en lui posant cette question ; mais il pensait naïvement que la déférence envers le gouvernement anglais était un attribut de « l'honnête homme. »

L'Europe était remuée jusque dans ses fondemens : Palmerston avait pris tout de suite son parti ; il était décidé à n'accorder la protection active de l'Angleterre qu'à la Belgique, dans le cas où celle-ci serait menacée par la France. Il entrevoyait déjà les linéamens d'une nouvelle Europe, d'une Italie délivrée du joug autrichien, d'une Allemagne plus unie et fortifiée contre la France. Il accablait Lamartine de complimens en même temps qu'il écrivait au roi Léopold : « Pour la France, personne ne peut prophétiser de semaine en semaine le tour que prendront les événemens dans ce malheureux pays. Pendant des années, ceux qui étaient au pouvoir ont travaillé aux étages élevés de la monarchie, sans s'occuper des fondations. L'éducation et la religion ont été négligées (1), et le pouvoir est passé maintenant dans les mains d'une canaille qui

(1) Lord Palmerston oublie la loi sur l'instruction primaire de M. Guizot.

ignore les principes du gouvernement, de la moralité et de la justice; c'est un fait historique remarquable qu'une nation de 35 millions d'hommes, qui, depuis plus d'un demi-siècle, est dans cet état d'agitation politique qui d'ordinaire forme et fait surgir les hommes capables et qui a été pendant ce temps gouvernée par trois dynasties, n'ait pas un homme public que la nation regarde avec confiance et respecte, à cause de ses qualités d'homme d'état et de son caractère personnel, pas un prince que la majorité du peuple fasse quelque effort pour mettre sur le trône. Le principe de l'égalité a été poussé à bout sur un point, les hommes publics ont tous perdu le respect du peuple, les candidats à la royauté sont tous sans partisans. » Il continue ainsi, versant ses mépris dans le sein de son royal confident. Il n'épargne pas plus le reste de l'Europe : Metternich est l'homme dont parlait Bacon, qui ruine tout pour vouloir seul être un chiffre parmi des zéros. Il ne peut regretter de voir les Autrichiens chassés de l'Italie. « L'Italie est pour l'Autriche le talon d'Achille, et non le bouclier d'Ajax. » Il veut voir entre la France et l'Autriche une Italie du nord, unie, sans sympathie pour l'une ni pour l'autre (Lettre au roi Léopold du 15 juin 1848).

Dans ses dépêches à lord Ponsonby, il conseille à l'Autriche d'abandonner spontanément ses possessions italiennes et d'organiser immédiatement, fortement, le reste de son empire; mais qui fera cette amputation? L'Autriche n'a plus d'homme d'état. Il recommande l'abdication de l'empereur, celle de son frère, « qui ne vaut guère mieux; » le neveu de l'empereur est bien jeune, mais on peut le mettre à cheval, le montrer au peuple et à l'armée, réchauffer en sa faveur l'enthousiasme que Metternich a éteint; l'Autriche vaut la peine d'être sauvée (Lettres du 21 et du 28 avril 1848).

Les événements ne répondirent pas tout de suite à la prophétie de Palmerston; le maréchal Radetzky rentra dans Milan, et lord Palmerston s'empressa d'offrir la médiation anglaise aux vainqueurs et aux vaincus. Il essaya de persuader à l'Autriche de garder Venise, d'abandonner la Lombardie et d'accepter une indemnité pécuniaire. Il lui fit peur d'une intervention française. « Je ne désire pas voir les Français en Italie, écrit-il le 31^r août 1848 à lord Ponsonby; il y a beaucoup de fortes et puissantes raisons qui me font détester cette pensée; mais j'aime encore mieux les y voir entrer que de voir les Autrichiens rester à Milan. » L'Italie n'a jamais été qu'un territoire conquis pour l'Autriche, une garnison. Ce n'est pas une autre Irlande, car en Irlande les races sont amalgamées, on parle anglais, tout ce qui est riche, intelligent, veut l'union avec l'Angleterre. « Je ne souhaite pas, écrit-il à lord Abercromby, voir l'Italie émancipée par les armes françaises, mais plutôt cela que rien. » L'heure de la délivrance n'avait pas encore sonné pour l'Italie, et après No-

vare Palmerston dut renoncer à régler les destinées de la péninsule dans une conférence de Londres ou de Bruxelles (après avoir fait une objection absolue à Vienne, dont l'atmosphère politique lui semblait pestilentielle, il s'était rabattu sur le choix de Bruxelles). L'Italie retomba sous le joug, et Palmerston ne put que prêcher la modération aux vainqueurs.

Il vit avec défiance l'occupation de Rome par une armée française et insista vivement pour que notre gouvernement fit des conditions au pape avant de le laisser revenir, pour qu'on lui demandât des réformes, une constitution. Tandis que dans ses dépêches il argumente, avance et recule, c'est dans les lettres à son frère qu'on trouve le fond immuable de sa pensée. « Il me paraît clair, lui dit-il dès le 7 juillet 1849 au sujet de cette question romaine, que le pape ne sera plus ce qu'il a été, et que son pouvoir spirituel sera très diminué par la réduction ou par la perte de son autorité temporelle. C'est là certes une bonne chose pour l'Europe tant catholique que protestante, et si cela finit par nationaliser fortement et localiser l'église catholique dans chaque pays, ce sera un grand point de gagné et un pas considérable dans le sens du progrès pour les sociétés humaines. » Palmerston n'avait jamais compris la religion autrement que nationale; il ne concevait pas un pouvoir spirituel qui ne fût matérialisé dans des provinces, une vérité qui ne fût enfermée entre des frontières. Il ne pouvait pas déguiser ses mépris pour Tocqueville, dont l'âme timorée s'inclinait devant une puissance spirituelle; il se moquait de sa générosité, cherchait à lui faire honte en lui reprochant d'être l'instrument d'un Schwarzenberg, de Ferdinand de Naples. La république existait encore de nom en France; il écrivait à Normanby : « Ma conviction est que, tôt ou tard, Rome deviendra une république. » Cette conviction était-elle bien sincère, ou ne cherchait-il qu'à flatter les sentimens républicains de Tocqueville? Il était meilleur prophète quand il peignait ainsi l'avenir de l'Autriche : « L'empereur tient l'Italie, mais ne la gardera que jusqu'au jour précis où la France cessera de le permettre. La première querelle entre l'Autriche et la France fera sortir les Autrichiens de la Lombardie et de Venise. Il tient la Hongrie et la Galicie, mais ne les gardera qu'aussi longtemps que la Russie le permettra. La première querelle avec cette puissance détachera ces pays de la couronne autrichienne. Il règne sur ses provinces allemandes en vertu d'une *tenure* qui dépend, en une grande mesure, de sentimens auxquels il lui sera également difficile de se rallier ou de résister. » (Lettre à Ponsonby.)

Quand il s'exprimait ainsi, l'Autriche venait d'être sauvée par les armes de la Russie : si plus tard elle étonna l'Europe par son ingratitude, pour rappeler une expression célèbre, elle ne surprit guère

lord Palmerston. Au moment même où l'Autriche s'accrochait à la Russie, comme un mauvais nageur s'accroche à un bon, il écrivait : « Il est malheureux pour l'Autriche et pour l'Europe que le gouvernement autrichien se soit placé dans la dépendance de la Russie, parce que l'Autriche est ainsi empêchée de devenir un frein pour l'ambition et l'usurpation russes. — Taisez-vous, diront les Russes, et souvenez-vous que nous vous avons sauvé du démembrement et de la ruine. — Peut-être les Autrichiens, s'ils deviennent forts, ne se soucieront guère de ces reproches. »

Pendant l'ère de réaction qui suivit Novare et la défaite de l'insurrection hongroise, Palmerston ressemble à un tambour qui bat encore la charge quand la charge est finie. Sa colère s'exhale tantôt contre l'Autriche, tantôt contre la Russie : « les atrocités commises en Galicie, en Italie, en Hongrie, en Transylvanie, ne peuvent être égalées que par ce que font les nègres en Afrique ou à Haïti; » il invite l'ambassadeur anglais à exprimer « ouvertement » et « décidément » son dégoût pour les fouetteurs de femmes de Hongrie et de Milan. « Ne laissez pas les Autrichiens imaginer, lui dit-il, que l'opinion publique anglaise doive être cherchée dans les articles mis dans le *Times* par les agens autrichiens de Londres, ni dans le langage servile des lords et des ladies tories, ni dans les notions de cour des ducs royaux, des duchesses royales. »

La Russie et l'Autriche demandèrent qu'on leur livrât les réfugiés hongrois, au nombre desquels étaient Kossuth et un Zamoyski. Le sultan réclama l'appui de l'Angleterre et de la France contre les prétentions de ses puissans voisins. Si l'empereur Nicolas comparait la Turquie à un homme malade, Palmerston la comparait volontiers à une dame qui s'évanouit et à qui il faut faire mettre des sels sous le nez; son flacon de sels, c'était la flotte anglaise. Il se dépêcha de l'envoyer dans les Dardanelles, bien que le traité de 1841 interdit aux puissances d'y envoyer leurs escadres tant que la Turquie était à l'état de paix. La France s'associa à cette démonstration avec quelque hésitation; elle semblait « effrayée de son propre courage » (Lettre à Canning du 16 novembre 1849). Palmerston constatait pourtant avec joie que le prince-président était « disposé à suivre une politique étrangère de nature à créer une communauté de vues et d'action entre l'Angleterre et la France. » Brunnow ne défendait pas vigoureusement la conduite suivie par son gouvernement, mais essayait de montrer à Palmerston combien il était dangereux d'humilier l'orgueil de son souverain irritable : il lui offrait ainsi le régal qui pouvait lui être le plus agréable. La mortification était d'autant plus forte pour le tsar qu'elle arrivait au lendemain du jour où il était intervenu comme un *Deus ex machinâ* dans les affaires de l'Autriche et s'était montré à l'Europe

ainsi qu'un saint Michel destiné à exterminer la révolution. La Turquie ne rendit point les fugitifs, elle se contenta de s'en faire le geôlier pendant les deux années qu'ils furent internés à Kutayeh; mais la Russie et l'Autriche durent céder : le flacon de sels avait produit son effet, et Palmerston put se flatter d'avoir fait échec du même coup à l'Autriche et à la Russie.

Il s'était essayé contre un géant, il ne dédaigna pas de se mesurer le moment d'après contre un nain. Toute l'Europe fut un moment remuée par la méchante affaire de don Pacifico. Ce personnage était un juif de Gibraltar, établi en Grèce, dont la maison avait été pillée par une bande de coquins, à la tête desquels étaient les fils d'un ministre de la guerre. Palmerston se lassa de faire des réclamations inutiles en faveur de ce sujet anglais; il ordonna à l'amiral Parker de s'arrêter à Athènes en revenant des Dardanelles, et invita M. Wyse à profiter de la circonstance pour obtenir le règlement définitif de toutes les réclamations anglaises. « Vous vous embarquerez sur la flotte avant que l'amiral ne prenne des mesures hostiles, pour vous préserver vous-même et votre mission contre toute insulte. L'amiral commencera naturellement par des représailles, c'est-à-dire il prendra possession de propriétés grecques; mais le roi serait sans doute indifférent à la confiscation de quelque propriété marchande, et ce qu'il y aura par conséquent de mieux à faire sera de *mettre la main sur sa petite flotte*, si cela peut se faire dextrement. L'action consécutive sera le blocus des ports, et si cela ne suffit pas, vous et Parker prendrez telles mesures que vous jugerez nécessaires, quelles que soient ces mesures. »

L'amiral ne fut pas contraint d'aller jusqu'au bout de ce programme : il s'empara des vaisseaux qu'il trouva dans le Pirée. M. Thouvenel, en apprenant cette nouvelle, appela l'escadre française à Athènes, mais l'amiral n'obéit pas à son injonction et attendit les ordres de Paris. Le roi Othon demanda le baron Gros pour servir de médiateur; Palmerston accepta ses bons offices : « C'est un aussi bon choix que les Français aient pu faire; » pour Thouvenel, écrit-il à Wyse, « il continue *qualis ab incepto processerat*, et agit aussi ridiculement, avec autant d'impertinence et d'hostilité que ses facultés intellectuelles le lui permettent; » Othon n'est que « l'enfant gâté de l'absolutisme. » Il fallait que Palmerston fût bien assuré de la complaisance du prince-président, car il ne ménage plus personne; il n'a que des sarcasmes pour Brunnow, pour M. Cetto, le ministre de Bavière, pour la princesse Liéven; il représente le « parti russe » coalisé contre lui avec la « clique orléaniste, » pour plaire au président Louis-Napoléon. Il obtint une satisfaction à peu près complète, et il ne lui resta plus qu'à rendre compte de sa conduite devant la chambre des communes. Ce fut

l'occasion de son plus grand triomphe oratoire. Les lords avaient voté une résolution où ils exprimaient le regret « que diverses réclamations faites contre le gouvernement grec, douteuses au point de vue de la justice et exagérées dans leur chiffre, eussent été appuyées par des mesures coercitives dirigées contre le commerce de la Grèce et de nature à compromettre la continuation des rapports pacifiques avec les autres états. Palmerston maintint le droit absolu du gouvernement anglais; il fit la théorie du *civis romanus sum* : partout où la justice était inefficace à protéger les droits d'un Anglais, l'Angleterre pouvait substituer son action à une action manifestement injurieuse. Élevant ensuite le débat, il parla des rapports de l'Angleterre et de la France; il se défendit contre ceux qui l'accusaient d'avoir été mal inspiré par ses haines envers M. Guizot et d'avoir précipité la chute de la monarchie constitutionnelle en France. « C'est, assure-t-on, ma haine contre M. Guizot, née des mariages espagnols, qui a renversé son ministère et avec lui le trône de France! Que diront les Français quand ils apprendront cela? Que dira cette nation noble et fière, pleine du sentiment de sa dignité et de son honneur, quand elle saura qu'il est au pouvoir d'un ministre anglais de culbuter son gouvernement et sa monarchie; » puis, tournant ces argumens à son profit, il ajoutait : « Si le peuple français avait pensé qu'une coalition de conspirateurs étrangers cabalait contre un de ses ministres, et cela pour la seule raison qu'il avait défendu, comme il les comprenait, les intérêts et la dignité de son propre pays, s'il avait pu penser que cette coalition de conspirateurs étrangers avait des complices en France, je dis que le peuple français, cette nation brave, noble et courageuse, aurait méprisé les intrigues de cette cabale et se serait serrée autour de celui contre lequel eût été formé un tel complot. » L'allusion était bien transparente : il ne s'agissait plus en réalité de M. Guizot, ni de la France. Cette coalition, c'était celle de tous les ennemis étrangers ou anglais de lord Palmerston, confondus avec les ennemis de l'Angleterre.

Jamais la popularité de Palmerston n'avait été plus grande; il avait battu tous les conservateurs, unis aux radicaux, appuyés par la diplomatie européenne; mais il ne savait pas triompher avec grâce, et l'on regrette pour sa mémoire des lignes comme les suivantes, écrites à son frère peu après sa victoire : « La mort de Louis-Philippe me délivre de mon ennemi le plus habile et le plus invétéré, dont la position lui donnait en bien des manières le pouvoir de me nuire, et, bien que je sois fâché de la mort de Peel, parce que je le regrettais et que c'est certainement une perte pour le pays, en tant qu'il s'agit de ma position politique, je crois qu'il n'a jamais été disposé à me rendre un bon office. » Le bon goût ne fut jamais un attribut de lord Palmerston : il était ce que les

Anglais appellent *matter of fact*, de fibre rude, matérielle, d'autant plus redoutable que sa brutalité savait très bien servir sa ruse, et que sa bonne humeur simple et facile, sa rondeur d'homme du monde, couvraient l'esprit le plus souple, le plus délié, le plus fécond en ressources, en inventions, appliqué à suivre à travers tous les incidens, tous les accidens, quelque objet invisible à tous.

II.

Lord Palmerston n'avait pas vu tomber sans une joie mal dissimulée le trône constitutionnel de 1830; il avait eu des éloges méprisans pour les grands politiques que le hasard avait jetés au pouvoir, et il n'avait jamais cru à la durée du régime nouveau. Il n'était pas difficile de comprendre qu'une constitution qui faisait sortir du suffrage universel direct une assemblée unique et un président, était une œuvre mort-née. Quand le conflit entre ces deux pouvoirs éclata, Palmerston en surveilla les phases avec attention. Il n'avait pas recherché l'intimité du prince Napoléon pendant que celui-ci était en Angleterre, mais il n'ignorait pas qu'il y avait une grande force dans le nom de Napoléon, et il admirait instinctivement toutes les forces. Il savait le prince « anglomane, » il connaissait beaucoup ses amis personnels, il le préférait à ceux qu'on nommait à cette époque les « burgraves, » aux anciens parlementaires français. Dès le 24 janvier 1851, il écrivait à lord Normanby : « Si j'étais le président, je ne me soucierais pas que l'assemblée soit ou non avec mes ministres, qu'elle censure ou approuve leur conduite. Je dirais à l'assemblée : je ne puis me débarrasser de vous, et vous ne pouvez vous débarrasser de moi, et votre censure ne change point mon sentiment sur mes propres actes. De ces actes, je suis responsable non pas devant vous, mais devant la France. » Il ajoutait qu'il n'y avait aucune analogie entre la constitution anglaise et la nouvelle constitution française, ce qui n'était que trop évident.

Le prince-président caressait déjà Palmerston et faisait des approches habiles de son côté, il ne perdait pas son temps; le 20 novembre, Palmerston écrivait à l'ambassadeur d'Angleterre : « Il me semble que Louis-Napoléon est maître du champ de bataille, et que la journée sera pour lui. J'ai toujours pensé que ce résultat serait le meilleur pour la France et pour l'Angleterre; il n'y a en ce moment aucun homme capable aux affaires en France, et si Louis-Napoléon finit par fonder une dynastie, je ne vois pas qu'il y ait lieu de le regretter, en ce qui concerne les intérêts anglais. La famille des Bourbons a toujours été hostile à l'Angleterre, et les membres de cette famille qui ont contracté vis-à-vis de nous les plus grandes

obligations personnelles et politiques sont peut-être ceux qui nous ont le plus détestés. Que gagnerions-nous à substituer Henry V ou les d'Orléans à la race des Bonaparte? Quoi qu'il en soit, je dis de Louis-Napoléon : *laudo manentem*. S'il tombe, nous nous efforcerons naturellement d'être en aussi bons termes avec ceux qui, après lui, seront les organes officiels de la nation française; mais nous n'avons aucun désir de le voir tomber. »

Palmerston suivait avec anxiété les développemens de la question d'Orient; il cherchait un allié contre la Russie; son enthousiasme croissant pour le prince-président s'explique par les assurances mystérieuses qu'il recevait de l'Élysée. Le 3 décembre, le comte Walewski, ambassadeur à Londres, annonça à lord Palmerston le coup d'état du prince Napoléon; le ministre des affaires étrangères n'en parut nullement surpris; il ne cacha point que l'acte « hardi et décisif » du président lui semblait nécessaire et avantageux pour la France et pour l'Europe.

A peine le comte Walewski l'avait quitté, il écrivit à lord Normanby : « Nous, qui ne pouvons être supposés en savoir autant qu'on en savait à Paris sur les manœuvres des bourbonnistes, nous ne pouvons être surpris si Louis-Napoléon a frappé le coup à l'heure où il l'a fait, car il est bien connu que la duchesse d'Orléans allait être appelée à Paris cette semaine avec son fils pour recommencer une nouvelle période de gouvernement orléaniste. Naturellement le président a eu vent de ce qui se passait, et s'il est vrai, comme le disent les journaux, que Changarnier ait été arrêté à quatre heures du matin, en conseil avec Thiers et d'autres (1), il y a bonne raison de croire que les burgraves allaient frapper le président ce jour même, et qu'en conséquence il a agi en vertu du principe qu'une bonne attaque est souvent la meilleure parade. » Lord Normanby avait écrit des dépêches « qui se prêtaient aussi bien au succès des burgraves qu'à celui de Louis-Napoléon. » Palmerston le réprimande, il lui interdit de voir les burgraves. « J'ai des raisons de penser, parce que cela m'est revenu de plusieurs côtés, que le président a été quelquefois conduit à inférer, en raison de votre intimité sociale avec le parti des burgraves, que vos sympathies politiques sont plutôt inclinées vers eux que vers lui. » Il le morigène, il se moque des scrupules constitutionnels que lord Normanby a exprimés. « Ce respect pour la loi et la constitution, que dans votre dépêche d'hier vous dites habituel aux Anglais, ce respect est dû à des lois justes et équitables, faites à l'abri d'une constitution fondée sur la raison, consacrée par son antiquité, par la mémoire des longues années de bonheur qu'elle a procurées à une

(1) Il n'y avait de vrai que la nouvelle des arrestations.

nation; ce serait donner un emploi à peine convenable à ces sentimens que d'exiger qu'ils s'adressent à cette force d'hier, que les têtes éventées de Marrast et de Tocqueville ont inventée pour le tourment et la perplexité de la nation française, et je puis dire qu'on fait plus d'honneur à cette constitution en la violant qu'en l'observant. Il était temps de se débarrasser de cette folie puérole. »

Il revient à la charge trois jours après : il lui reproche d'avoir été trop hostile au président la veille du coup d'état; il raille agréablement les dépêches qui ont suivi immédiatement ce nouveau 18 brumaire. « Une de vos dépêches principalement ne parle guère que d'un miroir qui aurait été cassé dans un club et d'un morceau de plâtre enlevé d'un plafond par une des balles de la guerre des rues. » Il ne voudrait pas être devancé dans l'expression de son admiration pour le triomphateur : « Nous savons que les agens diplomatiques de l'Autriche et de la Russie ont rendu visite au président immédiatement après ses mesures le mardi matin; ils ont fait profession de leurs sentimens d'approbation;... ils lui font de grandes avances, et, bien que nous ne désirions pas que vous sortiez de votre chemin pour lui faire la cour ou vous identifier avec ces mesures, il serait très fâcheux qu'il pût avoir lieu de croire que vos sympathies aient été attachées aux projets qui avaient été faits pour le renverser, projets sur l'existence desquels j'ai peur qu'on ne puisse pas élever des doutes raisonnables, bien que récemment vous ne m'en ayez pas particulièrement entretenu. »

D'où venaient donc les renseignemens particuliers de Palmerston sur ces terribles projets? et quels étaient au juste ces plans exécrables? Palmerston a pris la peine, plusieurs années après, en 1858, de faire un petit mémoire sur ce point d'histoire; voilà ce que nous trouvons dans son *Memorandum sur quelques circonstances qui ont trait au coup d'état*. Clio! retiens ce beau récit : « Le coup d'état a été fait le mardi 2 décembre 1851; il était connu à Londres le jour suivant. Le mercredi 3, M. et M^{me}... dînèrent avec nous à Carlton Garden et me dirent qu'ils avaient été à Claremont le vendredi précédent, pour rendre visite à la reine Amélie; ils avaient trouvé les dames de la cour française en grand émoi; ces dames dirent à M^{me}... en grand secret qu'elles faisaient leurs malles, qu'elles s'attendaient à aller à Paris à la fin de la semaine suivante, c'est-à-dire à la fin de la semaine dans laquelle se fit le coup d'état. Le dimanche suivant, le 7 décembre, M. Borthwick, l'éditeur du *Morning-Post*, vint me voir. Il avait à me faire une communication importante et qu'il se croyait en droit de faire. Il me dit que la veille, c'est-à-dire le samedi 6, le général de Rumigny, attaché à la cour française, était venu chez lui et lui dit que, M. Borthwick ayant toujours eu des attentions pour la famille royale,

il avait été prié de lui dire, si cela pouvait être utile à son journal, qu'on lui donnerait des nouvelles quotidiennes des opérations militaires qui allaient commencer dans le nord de la France; le prince de Joinville et le duc d'Aumale étaient allés à Lille pour prendre le commandement des troupes qui devaient agir contre le président. La famille royale avait en vain tenté d'empêcher le prince de Joinville de prendre cette résolution; voyant qu'il était décidé, le duc d'Aumale aurait dit : « Mon frère est un marin, il ne connaît pas les opérations militaires, je suis un soldat, je vais avec lui et je vais partager son sort et sa fortune. » M. Borthwick me dit qu'il avait refusé de recevoir les communications qu'on lui offrait, qu'il ne voulait point que son journal fût regardé comme l'organe des d'Orléans, et comme on ne lui avait point demandé le secret, il était venu tout me dire. »

Est-il nécessaire de continuer ce roman? Palmerston met en mouvement la police de Claremont, il apprend que le duc d'Aumale est à Naples; le prince de Joinville est retenu dans sa chambre par une indisposition, « personne ne l'avait vu que son médecin, qui le visitait deux fois par jour. Ce rapport montrait clairement que Joinville était parti. » Quelques jours après, il reçoit une lettre de son frère, ministre à Naples, lettre écrite avant qu'on ait eu connaissance à Naples du coup d'état. On lui apprenait que le duc était parti précipitamment pour l'Angleterre, en prétextant des nouvelles qu'il avait reçues de la santé de sa mère. Voilà le complot révélé par M. de Rumigny bien établi. « D'Aumale avait évidemment, par un arrangement concerté, quitté Naples pour rejoindre Joinville un jour donné, dans un lieu donné, et cela prouve qu'il y avait eu un complot longtemps médité contre le président. » Veut-on une dernière preuve? « Une quinzaine de jours ou trois semaines après, le comte Lavradio, le ministre portugais à Londres, alla à Claremont faire visite à la princesse de Joinville, qui est Brésilienne, et la trouva *tout éplorée* par suite du tour que les affaires avaient pris, et rien ne pouvait être plus affligeant « et pour moi qui devais être à Paris le 20! »

Voilà l'acte d'accusation que Palmerston rédigeait à loisir quelques années après le coup d'état; il lui importait de faire croire que le président n'avait fait qu'un acte de légitime défense. Ceux qui connaissent les personnages qu'il met en jeu ne sauront qu'admirer le plus, la candeur du général de Rumigny, cette conspiration savante ourdie dans une chambre de malade à Claremont en même temps qu'à Naples, cette princesse « en pleurs, » ces dames d'honneur qui font leurs malles. Ce « mémorandum » cesse d'être risible, quand on sait que ce qui s'imprime aujourd'hui a été soufflé tout bas dans les oreilles d'une foule de personnes dont le coup d'état

avait blessé les sentimens. Palmerston était peut-être sincère quand il croyait que les princes français allaient donner le signal d'une guerre civile; mais on peut dire hautement que la passion lui avait ôté toute lucidité, non-seulement il ne connaissait pas ceux dont il parlait, il ne voulait pas les connaître. Décidé à se mettre du côté du président, il ne se contentait pas de l'absoudre, il tenait à le justifier. Quand Normanby lui demanda de nouvelles instructions, il lui répondit officiellement : « Sa majesté m'ordonne de donner à votre excellence pour instructions de ne rien changer dans vos relations avec le gouvernement français. C'est le désir de sa majesté que rien ne soit fait par notre ambassadeur à Paris qui puisse avoir l'apparence d'une intervention quelconque dans les affaires intérieures de la France (5 décembre 1851). » Lord Normanby alla communiquer à M. Turgot, qui avait reçu le portefeuille des affaires étrangères, la teneur de cette dépêche. M. Turgot le prit de haut avec lui et ne lui cacha pas que sa démarche était bien inutile; dès le lendemain du coup d'état, M. Walewski l'avait informé que lord Palmerston approuvait entièrement tout ce qu'avait fait le président. Lord Normanby se plaignit d'avoir été devancé et d'être placé dans une position intolérable, si à Downing-street on n'avait que des éloges pour le président, tandis que ses instructions officielles lui défendaient toute ingérence dans les affaires intérieures de la France, et lui commandaient seulement de ne pas interrompre les rapports diplomatiques avec le nouveau gouvernement.

Dès que la reine et lord John Russell, alors premier ministre, eurent pris connaissance de la lettre de lord Normanby, lord Russell écrivit à lord Palmerston pour lui demander compte du désaccord entre les communications verbales faites à M. Walewski et les instructions officielles discutées dans le conseil des ministres. La reine avait lieu d'être justement irritée contre lord Palmerston, car à peine un an auparavant elle avait tenu à faire, si l'on peut employer ce mot, le protocole de ses relations avec lord Palmerston; voici quels étaient les termes précis du memorandum qu'elle lui avait fait tenir, et dont elle lui avait fait accepter les conditions : « La reine exige d'abord que lord Palmerston dise distinctement ce qu'il propose dans chaque cas donné, afin que la reine sache aussi distinctement ce à quoi elle donne sa sanction royale. Deuxièmement, cette sanction donnée à une mesure, elle exige que cette mesure ne soit point arbitrairement altérée ou modifiée par le ministre. Elle considérerait un tel acte comme un manque de sincérité vis-à-vis de la couronne, et estime qu'elle aurait le droit de le punir dans l'exercice de son droit constitutionnel, en renvoyant le ministre. Elle s'attend à être informée de ce qui se passe entre le ministre et

les ambassadeurs étrangers, avant que l'on ne prenne des décisions importantes, basées sur ces rapports, à recevoir en temps utile les dépêches de l'étranger, à recevoir les copies des réponses soumises à son approbation assez à temps pour qu'elle puisse en prendre connaissance avant que les réponses ne soient dépêchées. »

Ce memorandum garde sa place dans l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre. Après lord Russell, la reine elle-même demanda des explications à lord Palmerston; le 16 décembre, celui-ci écrivit à lord Russell une longue lettre dans laquelle il fit nettement l'apologie du coup d'état; l'existence d'une république, dans un pays centralisé comme la France, avec une grande armée permanente, avec une capitale comme Paris, lui semblait une impossibilité, « quelque savante et sage que soit l'organisation d'une telle république. » La constitution de 1848 était une absurdité, elle méritait plutôt le nom de « dissolution. » Il ajoutait en *post-scriptum* qu'il regrettait comme tout le monde « l'inutile destruction de vies que les soldats paraissent avoir infligée au peuple de Paris. »

L'Angleterre était encore sous le coup de l'émotion qu'avait produite cette « destruction de vies; » Palmerston aimait d'ordinaire les colères généreuses de sa nation, son cœur avait été du côté des « garçons brasseurs » de Barclay et Perkins contre le « boucher » Haynau, quand celui-ci avait failli être massacré. Il ne se trouvait pas cette fois à l'unisson du peuple anglais : on ne répondit pas à ses dissertations sur les constitutions républicaines, on lui reprocha simplement son « incorrection » constitutionnelle; il dut sortir du ministère, il se retira un peu honteusement, tombant pour ainsi dire du haut de la popularité dans une véritable défaveur. Dans ses lettres à son frère, il se représente comme la victime d'une intrigue; on l'a noirci dans l'esprit de la reine et du prince Albert. Le « memorandum » où la reine lui signifiait ses volontés en termes presque irrités aurait dû lui servir d'avertissement. Quand lord Russell lut ce memorandum à la chambre des communes, pour expliquer la retraite forcée de lord Palmerston, l'effet fut des plus grands. Celui-ci s'était bien faiblement défendu devant les communes, il semblait « écrasé; » il fut prudent, il se permit une seule malice, en laissant deviner que le 4 décembre, à sa propre table, lord Russell avait parlé favorablement à M. Walewski de ce même coup d'état qu'on lui reprochait tant d'avoir approuvé. Il fit à tout le monde l'effet d'un homme qui dans un duel subit le feu de l'adversaire. Il voyait venir la guerre de Crimée.

III.

Palmerston eut bientôt le plaisir de renverser le cabinet affaibli de lord John Russell : il vit tomber peu après l'administration éphé-

mère de lord Derby; sa *jachère* politique fut donc vite terminée, et lord Aberdeen, chargé de refaire un cabinet, dut lui demander son concours. Il n'avait jamais rompu avec lord John Russell, bien qu'il eût déclaré positivement qu'il ne servirait plus dans un cabinet où celui-ci serait premier ministre. Il accepta, sous lord Aberdeen, le ministère de l'intérieur; les affaires étrangères avaient été données à lord Clarendon.

Il ne perd pas de vue, dans ses nouvelles fonctions, les grandes affaires de l'Europe : il est préoccupé de mettre l'Angleterre en état de défense, d'organiser les milices, d'augmenter la marine; il a toujours un peu peur des « arrière-pensées de l'empereur des Français, dans l'âme duquel personne ne peut plonger; » mais il se sent entraîné vers lui par un penchant secret; il approuve son mariage, la franchise avec laquelle l'empereur se déclare un « parvenu. » (Lettre du 31 janvier 1853.) Napoléon III le caressait de toutes manières; un moment, il fut question de la retraite de Palmerston : il avait donné sa démission, en refusant de s'associer à un plan de réforme parlementaire proposé par lord John Russell, il trouvait le cabinet trop timide vis-à-vis de la Russie, quand, sur les instances de ses collègues, il consentit à rester, et l'ambassadeur de France lui écrivit tout de suite : « Au début de la campagne que nous allons faire ensemble, c'est un grand confort pour moi et une grande garantie pour l'empereur que de vous savoir l'âme des conseils de notre allié. Votre concours pèse d'un poids très réel dans la balance, et on sait à Paris en apprécier toute la valeur. »

Cette « campagne » dont parlait l'ambassadeur n'était encore que dans sa phase diplomatique; mais de bonne heure Napoléon III et Palmerston avaient résolu de l'en faire sortir. Palmerston ne cessa de souffler la guerre; il tenait une occasion unique, il avait un allié continental, celui dont l'armée avait alors le plus grand renom, il allait faire l'envers de Tilsitt, s'unir à un Napoléon contre la Russie, user l'ambition française dans des entreprises utiles à l'Angleterre. Comme il y a plaisir à voir une voile se tendre pour recevoir tout l'effort du vent, on éprouve une certaine sorte de satisfaction à voir un homme tirer le parti le plus complet des occasions que lui offre la fortune. La Russie s'était réjouie de voir le *pugnace* Palmerston hors du *Foreign office*; mais il suivait le développement des affaires d'Orient d'aussi près que personne. Clarendon était le gant sous lequel se cachait la griffe palmerstonienne.

Le 2 juillet 1853, l'armée russe avait passé le Pruth et occupé les principautés danubiennes. Les escadres réunies de la France et de l'Angleterre se tenaient à l'entrée des Dardanelles, dans la baie de Besika. Le 4 juin, Palmerston écrivit une lettre pressante à lord Aberdeen : il fallait sur-le-champ, selon lui, envoyer les flottes dans

les Dardanelles et au besoin dans la Mer-Noire. Était-il digne de l'Angleterre et de la France de se tenir timidement devant la porte de derrière de la Turquie pendant que les Russes entraient de force dans l'antichambre? Lord Aberdeen hésitait à violer le traité de 1841; la Russie, de son côté, disait à l'Europe que l'occupation des principautés n'était qu'une réponse à l'envoi des flottes française et anglaise devant les Dardanelles. Palmerston essaie de raidir l'épine dorsale de ses collègues, il fait un long mémorandum, le 12 juillet 1853, pour prouver que toutes les concessions sont inutiles et dangereuses; la Russie est persuadée que l'Angleterre gronde, menace et ne se bat pas, son insolence n'a plus de bornes, « c'est le voleur qui déclare qu'il ne quittera la maison que quand le sergent de ville se sera d'abord retiré de la cour. »

La crise devenait de plus en plus aiguë. L'intimité de Palmerston avec l'ambassadeur de Russie était grande depuis 1840; il considérait Brunnow comme un homme « sage; » il recommandait pourtant à lord Aberdeen (lettre du 4 octobre 1853) de conserver dans ses communications avec Brunnow un ton mystérieux, indéfini, incertain, de nature à augmenter ses alarmes. Le 5 octobre, la Porte déclara que, si les principautés n'étaient pas évacuées avant quinze jours, elle se considérait comme à l'état de guerre avec la Russie, et le 14 octobre les deux flottes française et anglaise franchirent les Dardanelles. Elles s'arrêtèrent à Constantinople; ce n'était pas assez au gré de Palmerston : il voulait qu'on entrât du coup dans la Mer-Noire et qu'on fit une convention navale et militaire avec la Turquie. Suivant lui, on ne devait rien faire à demi; il fallait ou se mettre avec la Russie, et jeter les Turcs en Asie-Mineure, ou maintenir la Turquie telle quelle.

On parlait encore de ressusciter la conférence de Vienne; Palmerston s'y opposait : « Une conférence à Vienne, cela veut dire Buol, et Buol veut dire Meyendorf, et Meyendorf veut dire Nicholas. » Il était pressé de voir succéder à « l'âge d'or des notes diplomatiques l'âge de cuivre et de fer. » (Lettre à lord John Russell, 24 octobre 1853.) La guerre était commencée quand il se servait de ces mots; la flotte turque fut brûlée le 30 novembre à Sinope. Qu'allaient faire l'Angleterre et la France?

Palmerston veut qu'on déclare à la Russie qu'aussi longtemps que les troupes russes seront dans les principautés, les flottes française et anglaise brûleront tout vaisseau russe qui sortira des ports de la Mer-Noire. C'est la guerre! exclamait lord Aberdeen; il ne voulait pas de telles extrémités. Ne pouvait-on se contenter d'exercer une « pression » sur la Russie? Palmerston donna sa démission le 15 décembre. On le rappela au bout de dix jours; on s'était enfin décidé aux hostilités. Palmerston reparut comme le dieu Mars dans

l'olympé du cabinet; il sonna la trompette dans un grand banquet offert à sir Charles Napier avant son départ pour la Baltique. M. Bright reprocha à Palmerston à la chambre des communes le ton léger du discours qu'il prononça à cette occasion, et le compara aux gens qui excitent les coqs à se battre. Le peuple anglais n'avait plus d'oreille pour Bright, et le fife de Palmerston réjouissait son cœur autant que la vue des « habits rouges » et des « vestes bleues. » Les portes, fermées depuis Waterloo, étaient rouvertes, et l'Angleterre, toujours avide de grandes émotions, commençait avec une sorte de joie sauvage son nouveau duel avec la fortune.

Les péripéties de ce grand drame sont bien connues : nous n'avons à nous occuper que de la part prise par Palmerston; il se trouva porté bientôt au pouvoir par une force irrésistible; l'Angleterre, irritée par les lenteurs de la guerre, les souffrances de son armée, ne vit bientôt plus d'espoir qu'en lui. Le 15 février 1855, il écrivait à son frère de Downing street :

« Quod nemo promittere Divum
Auderet volvenda dies en attulit altra.

Il y a un mois, si quelqu'un m'eût demandé quel était l'événement le plus impossible, je lui aurais répondu : c'est de me voir premier ministre. Aberdeen était là, Derby était le chef d'un grand parti, John Russell d'un autre, et pourtant en dix jours ils ont été emportés comme de la paille dans le vent, et me voici, vous écrivant à Downing street, premier lord de la trésorerie. Le fait est qu'Aberdeen et Newcastle étaient discrédités, on ne les croyait plus à la hauteur des circonstances. Derby avait conscience de l'incapacité de la plus grande portion de son parti; John Russell, par la façon dont il a subitement quitté le gouvernement, avait tellement perdu son empire dans son parti que j'étais le seul de ses amis politiques disposé à servir sous lui. » Les plaisirs des sens sont peu de chose, disait Saint-Simon en savourant l'humiliation des légitimés; Palmerston pouvait goûter un plaisir raffiné en voyant celui qui l'avait renvoyé du ministère non-seulement lui céder, lui offrir, comme au plus digne, le pouvoir que ses mains ne pouvaient retenir. Il était devenu pour le moment « l'inévitable. » Il envoya lord John Russell à Vienne pour l'amuser à des négociations sur lesquelles il ne comptait guère. La mort de l'empereur Nicolas semblait les rendre plus faciles; mais Palmerston avait des prétentions exorbitantes : dans les instructions secrètes qu'il envoie à lord John Russell le 28 mars 1855, il lui recommande de ne pas se laisser étourdir par le bruit qu'on fait autour des fameux « quatre points. » Les seuls points importants sont le premier et le troisième; il faut absolument fermer les principautés à l'occupation russe; il faut empêcher le

Russe d'avoir une flotte, si petite qu'elle soit, dans la Mer-Noire. Il correspond directement avec l'empereur des Français, sur ces *points* qu'il redoute de voir devenir un frein de la guerre. Il lui montre le danger de ce « dédale de négociations qui amollissaient les esprits en France, en Angleterre, en Allemagne, partout et même en Crimée. » (Lettre du 28 mai 1855.) Il ne comprend, pour lui, qu'une bonne manière de faire la paix, c'est de conduire énergiquement la guerre. « Victorieux en Crimée, nous commanderons l'amitié, peut-être même l'épée de l'Autriche; manquant de succès en Crimée, nous n'aurons pas même sa plume. »

Lord John Russell, qui s'était laissé attendrir dans le « labyrinthe de Vienne, » ne put faire accepter à Londres les propositions de l'Autriche; il donna sa démission comme fit alors M. Drouyn de Lhuys, qui avait aussi adhéré aux propositions du comte Buol. Grâce à la vigueur déployée par le département de la guerre, l'armée anglaise avait été mise sur un excellent pied en Crimée. La politique de Palmerston fut enfin couronnée par la prise de Sébastopol.

Palmerston n'a plus qu'une crainte, c'est une mauvaise paix : « La nation anglaise, écrit-il le 21 novembre 1855 à M. de Persigny, alors ambassadeur de France à Londres, serait enchantée d'une bonne paix qui assurât les objets de la guerre; mais plutôt que d'être entraînée à signer la paix à des conditions insuffisantes, elle préférerait continuer la guerre sans d'autres alliés que la Turquie, et elle se sent tout à fait en état d'en soutenir le fardeau. » Le comte Buol cherchait à faire des stipulations relatives à la Mer-Noire l'objet d'un traité séparé entre la Russie et la Turquie. La France pencha un moment en ce sens. Palmerston insista pour que ces stipulations fissent partie intégrante du traité à signer entre les belligérans. Pendant la durée du congrès de Paris, Palmerston dicta les paroles de Clarendon. Il ne voyait pas sans ennui Napoléon III, las de la guerre, satisfait d'avoir montré la reine Victoria au peuple français, devenu père d'un nouveau roi de Rome, déjà entouré des hommages de toute l'Europe. Napoléon, il le sentait bien, n'avait aucun intérêt à achever la Russie; il était pressé de faire revenir en France ses légions et ses aigles. Palmerston lutta presque seul pied à pied, pendant les négociations, tâchant de rogner autant que possible les ongles de l'ours russe.

Personne n'avait contribué plus activement que Palmerston à donner au nouvel empire français une place éminente en Europe; mais il se dégoûta bien vite de l'idole qu'il avait pétrie de ses mains. Il ne devint pas, comme Pygmalion, amoureux de son ouvrage, il en fut effrayé; il s'était flatté de pouvoir tenir toujours enlacé dans la reconnaissance le souverain qu'il avait connu exilé, qu'il avait en quelque sorte présenté au monde après la nuit du

2 décembre. Il s'assura bientôt qu'il y avait dans l'esprit de Napoléon III je ne sais quoi d'ingouvernable, d'inquiet, une force qui ne se connaissait pas elle-même et qui ne se laissait jamais complètement analyser ni conduire. Il voyait avec inquiétude sur le trône de France un contempteur avoué des traités qui portaient la signature de l'Angleterre, l'apôtre couronné d'un droit nouveau, l'initiateur d'une politique qui n'était jamais satisfaite, et qui avançait par étapes, sans qu'on pût jamais savoir quelle serait la dernière. On aurait pu dire de lui avec Ovide :

Effugere optat opes, et quæ modo voverat odit.

Cette alliance française, qu'il avait nouée et serrée avec tant de soin, lui devint plus d'une fois une chaîne. Il aimait à dire que la France n'était pas digne de la liberté; mais il vit bien qu'elle ne pouvait se passer à la fois de liberté et de gloire, et, s'il n'en vint pas à regretter pour elle la liberté, il souffrait impatiemment cette gloire. Il fut atteint, aussitôt après le traité de Paris, d'une sorte de jaunisse politique qui le portait à décrier toute chose, ne fût-ce que le percement d'un isthme; il voyait une France insatiable, dévorante; l'amitié d'un Napoléon finit par l'obséder plus que n'eût fait son hostilité déclarée. Il avait le patriotisme âpre et jaloux, il tirait sans cesse des fruits de l'alliance française; mais il craignait toujours que l'Angleterre ne semblât devenue un satellite de son allié. Il prenait le solide, et son appétit était satisfait, son imagination ne l'était pas. « Le fait est, écrit-il un jour à lord Clarendon, dès 1857 (27 septembre), que dans notre alliance avec la France nous montons un cheval sujet à s'emballer; il faut conduire un tel cheval d'une main légère et d'une rêne lâche, ou notre danger est que la France et la Russie s'unissent un jour dans quelque vaste projet d'ambition mutuelle. Ce serait alors à l'Angleterre et à l'Allemagne de se dresser contre elles. »

La lune de miel de l'alliance durait encore pendant l'expédition de Chine, pendant la révolte de l'Inde. Pourtant Palmerston est déjà sur ses ergots. La révolte étouffée, il fait au banquet du lord-maire un discours où il exalte les vertus de l'armée anglaise : « l'Anglais, dit-il, n'aime pas autant que d'autres peuples les uniformes, les fourreaux d'acier, les talons de fer; mais aucune nation ne nous primera dans la connaissance des devoirs de la profession militaire;... j'irai jusqu'à dire qu'il n'y a pas de nation sur la surface du globe qui surpasse, — je pourrais dire sans trop de vanité, qui égale, — le peuple des Iles-Britanniques. » Il engage les « puissances étrangères » à ne pas se tromper sur l'esprit de ce peuple. Le biographe nous informe que dans l'agenda de poche de Palmerston il y a une note sur ce discours. « A été trouvé très offen-

sant à Compiègne; tant pis, il n'y a que la vérité qui blesse. » A peu de jours de là, il obtient du parlement, en dépit de très vives résistances, la loi qui soustrait l'Inde au gouvernement de la Compagnie et la place sous l'autorité directe de la couronne anglaise.

L'attorney-général l'accompagna chez lui après le discours qu'il prononça à cette occasion et lui dit en chemin qu'il avait besoin, comme les triomphateurs romains, de quelqu'un qui lui rappelât qu'il était mortel. Une semaine après, le parlement le lui signifiait d'une façon moins courtoise. Un attentat fut commis le 14 janvier 1857 contre la personne de Napoléon : le crime avait été préparé en Angleterre; le comte Walewski en fit des représentations à lord Palmerston, qui présenta un projet de loi en vertu duquel la conspiration en vue d'un meurtre, jusqu'alors considérée comme *misde-meanor*, pouvait être poursuivie comme une *félonie* et devenait punissable de la *servitude pénale*. Cette loi, votée en première lecture à une très grande majorité, aurait sans doute été adoptée, si *le Moniteur officiel* français n'avait publié les adresses de quelques colonels qui reprochaient à l'Angleterre d'accorder sa protection à tous les assassins. Le soulèvement de l'opinion emporta comme une marée et la loi et lord Palmerston. Les communes exprimèrent le regret que « le gouvernement de sa majesté, avant d'inviter le parlement à amender la loi sur la conspiration, n'eût pas considéré comme son devoir de répondre à l'importante dépêche du gouvernement français du 20 janvier. »

Cette défaite fut comme un coup de foudre dans un ciel bleu. Pour la seconde fois, Palmerston tombait, au moment même où son pouvoir semblait le plus assuré; cette fois encore il devait être ramené aux affaires par son allié impérial. La guerre de Crimée l'avait fait sortir de la disgrâce, la guerre d'Italie devait le rendre encore une fois indispensable.

Le ministère de lord Derby, qui avait succédé à lord Palmerston, ne montra aucune complaisance pour les grands projets que Napoléon III avait conçus pour l'Italie. Pendant l'automne de 1857, lord Palmerston alla faire une visite à Compiègne : il y fut très enguirlandé; on lui fit assez de confidences pour le flatter, pas assez pour qu'il pût déranger les combinaisons qui se préparaient. Quand Palmerston repartit pour l'Angleterre, il était convaincu que la guerre était prochaine. L'illusion ne fut plus guère possible après la scène fameuse du jour de l'an, quand Napoléon III exprima son mécontentement à M. de Hübner :

Et totum nutu tremefecit olympum.

Lord Palmerston n'avança d'abord que timidement dans la voie où Napoléon III l'appelait : comme lord Derby, il déclara que l'on ne

pouvait toucher aux traités de 1815, ni demander à l'Autriche le renoncement à la Lombardie. On ne pouvait pas même exiger que l'Autriche renonçât aux traités qu'elle avait conclus avec les duchés de l'Italie centrale. L'Angleterre avait de semblables traités avec le Portugal, les grandes puissances en avaient avec la Belgique; toutefois il convenait de limiter la portée de semblables traités aux questions de politique extérieure, à ce qui touchait à l'indépendance, à la défense envers des agressions subites, et de n'y point faire rentrer les questions de politique intérieure. L'Autriche avait le droit de défendre les duchés et Rome contre une agression, elle n'avait pas le droit d'en régler l'administration et la police.

Voilà quel était au mois de mars 1859 le niveau de la passion italienne de Palmerston : une Italie plus libre au dedans, mais toujours défendue par l'Autriche contre l'agresseur du dehors, agresseur qui n'est pas nommé, mais qui n'est autre que la France. C'était pourtant le moment où l'empereur des Français daignait écrire des lettres à ses anciens amis d'Angleterre, où il se plaignait à un sir Francis Head de l'ingratitude des « Anglais dont il avait toujours été le plus dévoué et le plus fidèle allié. » Le ministère anglais chercha vainement les moyens d'empêcher la guerre. Il faisait des propositions et posait des « bases » pouvant former l'objet des délibérations d'un congrès. Le gouvernement anglais savait que l'empereur des Français poussait M. de Cavour à la guerre; il feignait encore de l'ignorer, il exigeait, avant de prendre part à un congrès, la reconnaissance explicite des traités de 1815 et demandait un désarmement simultané de l'Autriche et de la Sardaigne. L'imprudencé de l'Autriche précipita les événements, et la guerre éclata pendant les élections générales qui suivirent la dissolution du parlement par lord Derby. L'opinion publique ne se prononça pas contre la politique des conservateurs, et lord Derby put se croire d'abord assuré de la majorité : le canon de Magenta ne chassa pas seulement l'armée autrichienne de la Lombardie, il renversa un ministère qui avait été trop faible pour empêcher la guerre et qui déplaisait au vainqueur.

Lord Russell et lord Palmerston étaient convenus de n'entrer qu'ensemble aux affaires : la reine essaya d'abord lord Granville, mais lord Russell refusa d'entrer dans un ministère dont la direction appartiendrait à lord Granville, et lord Palmerston fut chargé de composer le cabinet; il donna les affaires étrangères à lord Russell et les finances à M. Gladstone. Il redevenait premier ministre à l'âge de soixante-quinze ans et entra cette fois au pouvoir pour ne plus en sortir. Quelles étaient en ce moment ses vues sur l'Italie? Napoléon savait et Palmerston n'ignorait pas que la Prusse se tenait prête, en cas de besoin, à donner à l'Autriche un secours onéreux.

Napoléon avait promis de délivrer l'Italie des Alpes à l'Adriatique,

mais de puissantes raisons lui faisaient désirer une paix immédiate. Le nouveau ministère anglais était à peine formé que M. de Persigny demanda à lord John Russell l'interposition de l'Angleterre entre les belligérans, en vue d'un armistice. Le 6 juin, dix-huit jours par conséquent avant la bataille de Solferino, Palmerston écrivait à lord John Russell : « Plus je pense à la proposition de Persigny, moins je l'aime et plus j'incline à croire que nous ne devons pas nous engager et nous commettre en l'adoptant. » Palmerston explique ensuite très clairement que celui qui propose un armistice doit avoir pris son parti sur les termes principaux d'une paix acceptable : « si l'on ne peut réussir à les trouver et à les faire accepter, l'un des belligérans a le droit de vous reprocher d'avoir borné sa victoire, l'autre d'avoir travaillé à sa défaite. » Que proposait M. de Persigny ? « Son plan consiste à donner la Vénétie et Modène à un archiduc autrichien, en qualité de souverain indépendant, pour placer une sorte d'état neutre entre le Piémont et l'Autriche. Mais quel serait le résultat ? Les mêmes influences autrichiennes et l'ingérence qui ont été le fléau de la Toscane affligeraient bientôt ce nouvel état... Si le plan sort de la tête de l'empereur lui-même, il a été suggéré par la jalousie de la Sardaigne et sa tendresse pour le pape; mais nous n'éprouvons aucune de ces deux affections mentales. Le plan d'ailleurs oublie les vœux des Italiens, et on nous demande de proposer aux belligérans de distribuer les nations de l'Italie, comme si nous pouvions en disposer. Je ne puis m'associer au projet de Persigny. »

Nous voyons se dessiner dans cette lutte les linéamens de la politique que l'Angleterre allait opposer à la France, ou plutôt à l'empereur Napoléon III : celui-ci refusait toujours quelque chose à la maison de Savoie, mais il avait beaucoup à lui livrer; l'Angleterre accordait tout, mais n'avait rien à donner. Aussitôt après Villafranca, Palmerston devint « italianissime, » pour employer un mot de l'époque. Les armes françaises avaient conquis la Lombardie pour le roi de Piémont. Les plumes anglaises lui offrirent les duchés, le royaume de Naples, Rome, toute l'Italie. Dès qu'il eut connaissance des préliminaires de paix, Palmerston écrivit la lettre suivante : « Mon cher Persigny, si je comprends ce qui va être arrêté pour l'Italie, il est question d'une confédération italienne où l'Autriche prendrait place en vertu de la Vénétie; un tel arrangement serait funeste et mettrait l'Italie au désespoir... » Pour une confédération d'états purement italiens, il réserve son opinion : « C'est une question qui mérite examen; il y a du pour et du contre. Le pape, Naples, Toscane, *Modena*, seraient toujours pour l'absolutisme, le Piémont seul pour un système libéral; comment on parviendrait à s'entendre, c'est ce qui reste à savoir. » (13 juillet 1859.)

Palmerston rédigea pour ses collègues à Broadlands, le 5 janvier 1860, un long mémorandum sur les affaires d'Italie et sur l'ouverture éventuelle d'un congrès européen. Il s'y prononça énergiquement contre la politique de non-intervention et d'effacement absolu. Si l'on ouvre un congrès, il faut que l'Angleterre y prenne place; mais elle doit s'assurer d'abord le concours de la Sardaigne et de la France, avant même d'attendre l'ouverture du congrès; « mais sur quels points devons-nous nous mettre d'accord avec la France et la Sardaigne? C'est sur une détermination commune d'empêcher toute intervention armée d'un pouvoir étranger dans les affaires de l'Italie. Ce serait là, dit-on, une ligue contre l'Autriche. Sans aucun doute, en ce qui regarde une intervention armée de l'Autriche en Italie: mais cet engagement pourrait nous mener à la guerre. La guerre avec qui? la guerre avec l'Autriche. Bien! supposons-le. Cette guerre serait-elle un grand effort, une grande dépense? Certainement non. La France, la Sardaigne et l'Italie centrale fourniraient plus de troupes qu'il n'en faut pour repousser les tentatives que l'Autriche voudrait faire sur la Sardaigne ou sur l'Italie centrale. Notre participation serait principalement, sinon complètement navale. » Dans la suite du mémorandum, Palmerston défend l'empereur Napoléon contre l'imputation de mauvaise foi. « J'ai, dit-il, pendant les quatre ou cinq dernières années, eu en différentes circonstances l'occasion de causer avec lui sur bien des sujets, et, entre autres, sur les affaires d'Italie, et je l'ai toujours trouvé fortement pénétré des vues et des opinions qui ont rempli son esprit depuis le mois de janvier de l'an dernier, décidé à sauver l'Italie de la domination autrichienne et à régner la souveraineté temporelle du pape. » La triple alliance que proposait Palmerston ne fut pas conclue; il était convaincu au reste que la guerre ne recommencerait pas en Italie. La France avait en quelque sorte neutralisé le sol italien, en déclarant qu'elle ne permettrait à personne d'y intervenir de force entre les populations et les souverains. Cela suffit: Palmerston ne laissa pas d'obtenir pour son pays des avantages très solides en retour de l'appui énergique qu'il prêta à la politique napoléonienne en Italie. Le jour même où il avait fait ce mémorandum, où il représentait Napoléon comme l'allié le plus sûr et le plus fidèle, celui-ci faisait le grand programme de ses réformes économiques; il annonçait la suppression de toutes les prohibitions, la suppression des droits sur la laine et les cotons, et un traité de commerce avec l'Angleterre.

L'annexion de la Savoie troubla un moment l'entente établie entre les deux gouvernemens français et anglais. Lord John Russell, si généreux pour la maison de Savoie, fit tout ce qu'il put pour empêcher la rectification si légitime de notre frontière des Alpes.

Il essaya de mettre en mouvement les diverses cours, même celle de Vienne; mais quand lord Loftus demanda à M. de Rechberg de quel œil l'Autriche verrait la cession de la Savoie à la France : « du même œil, lui fut-il répondu, que vous avez vu la cession de la Lombardie à la Sardaigne. » Palmerston garda le silence; il ne fit pas, comme son collègue, peser sur la France la menace d'une coalition générale. Il savait bien que le faisceau européen était délié et que la main de l'Angleterre ne pouvait plus le resserrer. Il n'était plus temps de parler du « respect des frontières, » comme lord Russell, quand on n'avait pas fait autre chose que prêcher, depuis deux ans, les droits des populations à choisir leurs gouvernemens. On ne pouvait invoquer les traités contre la France, car elle avait obtenu un traité en bonne forme du roi Victor-Emmanuel. Napoléon III avait senti le besoin de rassurer l'Angleterre contre d'autres annexions. La dépêche de M. Thouvenel du 19 mars 1860 désavouait toute idée d'agrandissement vers le Rhin, et déclarait que la France, couverte par la neutralité belge, n'avait aucune nouvelle garantie à chercher de ce côté. Lord Palmerston se considéra néanmoins comme joué; il s'était fait, dans le cabinet anglais, le répondant de Napoléon III, il avait travaillé à dissiper les inquiétudes de ses collègues; il devint plus inquiet que tout le monde. Il demanda au parlement de grands sacrifices d'argent pour augmenter la flotte, pour faire des fortifications nouvelles; il incrimina la grandeur des armemens français, et dit en plein parlement que l'Angleterre avait lieu de se tenir sur ses gardes. Napoléon III crut nécessaire de calmer ces alarmes et écrivit à M. de Persigny une lettre vraiment surprenante, où il traitait Palmerston d'égal à égal : « Lord Palmerston me connaît, et, quand j'affirme une chose, il me croira. Eh bien! vous pouvez lui dire de ma part, de la manière la plus formelle, que depuis la paix de Villafranca je n'ai eu qu'une pensée, qu'un but : c'était d'inaugurer une nouvelle ère de paix et de vivre en bonne intelligence avec tous mes voisins, et principalement avec l'Angleterre. J'avais renoncé à la Savoie et à Nice; l'accroissement extraordinaire du Piémont me fit seul revenir sur le désir de voir réunir à la France deux provinces essentiellement françaises. » (29 juillet 1860.)

Le souverain de la France plaide en quelque sorte les circonstances atténuantes; sans doute il a 400,000 hommes sous les armes, mais il lui faut du monde à Rome, en Chine, dans cette Algérie « qui est une cause d'affaiblissement pour la France. » Certes il y avait dans ces explications de quoi chatouiller la vanité de Palmerston; l'excès même de cette humilité impériale avait pourtant quelque chose de peu rassurant. On ne prouve rien quand on veut trop prouver. Palmerston avait trop pratiqué son « fidèle allié » pour ne pas savoir qu'il se laissait guider les yeux bandés

par une sorte de fatalité, par ce qu'il avait appelé un jour « la logique irrésistible des faits. » La politique napoléonienne était romantique, elle ébauchait sans cesse de grands desseins ; elle voulait parler sans cesse à l'imagination du peuple. Palmerston ne pouvait plus sonder cette pensée, dont les rêves avaient des armées à leurs ordres ; il goûtait vivement cette audace flegmatique qui jouait avec les trônes, les traités, les traditions historiques, tant qu'elle se contentait d'infliger de dures leçons aux potentats, car il y avait dans l'âme de Palmerston un mépris instinctif pour tous les porteurs de couronnes. Mais pourrait-il toujours préserver son propre pays des coups de cette témérité froide qui se croyait l'instrument du destin ? pourrait-il en préserver ces petits pays auxquels l'Angleterre avait solennellement promis son appui aux jours de danger ?

L'état de son esprit se voit bien dans ce curieux billet qu'il écrivait à lord Cowley en avril 1860 : « John Russell m'a montré la lettre confidentielle qu'il vous écrit. Je suis d'accord avec lui sur tous les points... L'esprit de l'empereur est aussi plein de projets qu'une garenne est pleine de lapins, et comme des lapins ses projets se terrent un moment pour ne pas être vus ou contrariés... Nous n'avons pas de motif de guerre suffisant dans l'affaire de Nice et de la Savoie, et nous n'aurions pu trouver de moyens avouables pour en empêcher l'annexion ; mais il peut surgir d'autres questions où l'Angleterre ne pourra être aussi passive. » Jusqu'à l'annexion de la Savoie, les sentimens que Palmerston éprouvait pour Napoléon III se résument assez bien dans le commencement d'un vers que Catulle adresse à une maîtresse, — *odi et amo* ; — après l'annexion de la Savoie, la répulsion devint le sentiment dominant. Palmerston fut comme obsédé par la pensée qu'au terme de tous ses grands projets Napoléon III rêvait la revanche de Waterloo et l'invasion de l'Angleterre. Dans une lettre adressée au duc de Somerset, il exprime ainsi ses alarmes : « J'ai observé l'empereur attentivement, j'ai bien étudié son caractère et sa conduite. Soyez assuré qu'au fond de son cœur remue le désir inextinguible d'humilier et de punir l'Angleterre et de venger, s'il le peut, les nombreuses humiliations politiques, navales et militaires que depuis le commencement du siècle l'Angleterre, par elle-même ou par ses alliés, a infligées à la France. Il a suffisamment organisé ses forces militaires ; il est maintenant occupé à organiser secrètement, mais constamment, ses forces navales, et quand il sera prêt, on jouera l'ouverture, le rideau se lèvera, et nous aurons un très vilain mélodrame. »

Il était tantôt flatteur et caressant, et cherchait à enchaîner l'empereur par les louanges ; il essayait aussi la brutalité, comme dans

cette conversation avec M. de Flahault, dont il avait conservé le mémorandum (27 mars 1860). M. de Flahault allait partir pour Paris et demanda à Palmerston s'il n'avait rien à faire dire à l'empereur. L'ambassadeur de France se plaignit du langage de lord John Russell, qui avait exprimé des méfiances injustes envers l'empereur. Palmerston répliqua que la confiance était devenue difficile. Il était très désireux de maintenir la paix ; « mais si on forçait l'Angleterre à la guerre, l'Angleterre l'accepterait sans crainte, qu'elle fût alliée à d'autres puissances ou qu'elle fût toute seule, et, bien qu'il parlât à un Français et qu'il ne dût peut-être pas dire ce qu'il allait dire, il ne pouvait s'empêcher d'observer que les exemples de l'histoire lui permettaient de conclure que le résultat d'un conflit entre les Français et les Anglais, avec des chances à peu près égales, ne serait pas satisfaisant pour les premiers. » M. de Flahault, qui avait été à Waterloo, rendit justice à l'armée anglaise, ajoutant que l'armée française était bien supérieure à ce qu'elle était alors ; sur quoi Palmerston raconta qu'après Blenheim le maréchal Tallard dit au duc de Marlborough : « Vous venez, milord, de battre les meilleures troupes de l'Europe. — Excepté, répliqua Marlborough, celles qui les ont battues. »

IV.

Les craintes que Palmerston déguisait sous son impertinence étaient peut-être bien mal fondées ; pourtant les projets que Napoléon III nourrissait sur la Belgique pouvaient l'entraîner à lutter contre l'Angleterre, car celle-ci avait cloué en quelque sorte son honneur sur la question belge. Bon gré, mal gré, elle affectait une indifférence croissante sur les autres questions européennes ; mais Palmerston du moins était décidé à mettre son *nec plus ultra* comme bouclier devant le royaume belge. Il avait des rapports intimes avec M. Van de Weyer, le ministre de Belgique à Londres, il écrivait souvent au roi Léopold, dont il avait fini par apprécier les hautes qualités, et dans ces lettres, il mettait le fond même de sa pensée sur les événements qui troublaient le monde. Le salut de la Belgique devint le souci de tous les instans, le nœud autour duquel toute sa politique s'enchevêtra. Il n'est pas fâché de voir de temps en temps à la France une affaire sur les bras, en Chine, en Syrie ; il entre volontiers dans quelque « question » avec le « fidèle allié, » plus volontiers encore il s'en tire à temps, et l'y laisse enchevêtré comme au Mexique.

La biographie de M. Evelyn Ashley est très avare de détails sur ces événements ; elle glisse aussi très rapidement sur la guerre d'Amérique, et son mutisme sur ce point est des plus significatifs.

Palmerston n'avait aucune bienveillance pour les États-Unis, on peut même dire qu'il honorait les « cousins » d'Amérique d'une malveillance toute particulière. Il affectait les dédains du *gentleman* pour les hommes d'état américains; il cachait cependant sous ce dédain une sorte de mélange indistinct de crainte, de défiance, de respect involontaire pour ces hommes de même race, qui le comprenaient et le devinaient mille fois mieux que les diplomates européens.

A peine la révolte des états du sud venait-elle d'éclater, le gouvernement anglais se décidait à accorder aux rebelles tous les droits de la belligérance. Quand on apprit en Angleterre la nouvelle de l'arrestation des commissaires confédérés à bord du *Trent*, le premier mot de lord Russell à Palmerston fut celui-ci : « Les Américains sont des gens dont il est très dangereux de se sauver. » Le gouvernement anglais réclama impérieusement les commissaires, qui lui furent rendus. Palmerston n'avait pas hésité à poser un *casus belli*; il avait joué une grosse partie, mais, la partie gagnée, il savoura assez tranquillement son triomphe et il s'abstint de ces éloquentes effusions contre la guerre américaine, où s'exercèrent lord Russell, Gladstone et tant d'autres. Une seule fois il parla à la chambre des communes en homme qui croyait l'Union définitivement rompue; il répondait à M. Bright : « Il me semble, dit-il, que ce qui circule dans la pensée de l'honorable *gentleman*, ce qui guide et dirige tout l'ensemble de son raisonnement, c'est le sentiment, qu'il se dissimule peut-être à lui-même, que l'*Union a encore une existence légale*, qu'il n'y a pas en Amérique deux belligérans, mais qu'il y a un gouvernement légitime et des rebelles contre ce gouvernement. Eh bien ! cette vue place les deux adversaires dans une position tout autre que celle où nous sommes tenus de les voir. » (31 juin 1863.)

Palmerston avait plus d'une fois, de la voix et du geste, encouragé des rébellions en maint pays; il n'était jamais allé jusqu'à attacher officiellement l'existence légale des gouvernemens aux hasards des mouvemens révolutionnaires. Enregistrer les faits accomplis, accepter les révolutions triomphantes, est souvent une nécessité : il faut du moins attendre que les révolutions aient triomphé et quand l'Angleterre, par la bouche de son premier ministre, déclarait imprudemment que l'union n'avait plus d'existence légale, elle se faisait la complice morale de la rébellion et s'exposait aux justes ressentimens du peuple américain. Nous ne voudrions pas diminuer les responsabilités encourues par lord Russell de 1860 à 1865; mais Palmerston, comme premier ministre, était associé à la politique de ces années peu glorieuses pour l'Angleterre. Le vieux *Pam* était

alors au comble de la puissance : son prestige était tel que les libéraux avaient la complaisance de différer d'année en année la réforme électorale, pour ne pas le contrarier, car il était toujours resté un levain tory dans son cœur, et il avait horreur du vote secret, de l'extension du suffrage électoral, de toutes les fadaïses libérales. Son salon hospitalier était devenu une véritable cour, les souverains de tous les pays avaient des hommages raffinés pour ce vieillard énergique qui semblait personnifier l'Angleterre; il passait aux yeux des ambassadeurs pour connaître les pensées les plus secrètes de ceux qui tenaient alors le sort du monde dans leurs mains. Les radicaux prisaien en lui une sorte de rudesse un peu plébéienne, sa raideur avec les princes, son dédain pour les « idoles de théâtre. » Il semblait devenu un de ces *arbitres* de l'humanité qui tiennent dans leurs mains la guerre et la paix, le présent et l'avenir des nations, plus puissant que les rois et les empereurs, despotes après avoir été longtemps courtisans de l'opinion. Tout ce prestige, enveloppé par tout ce qu'une aristocratie nombreuse et forte peut accumuler de richesse, de beauté, de splendeurs matérielles et visibles, ne faisait pourtant que masquer et pour ainsi dire farder l'affaiblissement visible de la puissance anglaise. Toutes sortes de grandeurs nouvelles emplissaient la vue de l'Europe; personne n'avait plus activement que Palmerston contribué à ébranler le vieil édifice européen, à répandre l'esprit de dénigrement, qui devient si vite l'esprit de révolution. Pour qui n'avait-il pas eu des insultes? qu'avait-il ménagé? Il avait toute sa vie parlé du respect des traités, et qui avait témoigné plus de joie en voyant déchirer des traités? L'esprit d'usurpation et de conquête était entré dans l'Europe et n'en devait plus sortir qu'après avoir tout bouleversé; Palmerston le sentait et il prenait la peine de réfuter les rêveries de Cobden, quand celui-ci lui envoyait des « mémorandums » sur des projets de désarmement universel. « L'homme, écrivait-il à Cobden, est un animal qui se bat et qui se querelle. » (Piccadilly, 8 janvier 1862.) Qui avait été plus querelleur que *Pam*? Mais le temps était venu où il fallait non plus seulement se quereller, mais se battre, et l'Angleterre pouvait-elle se battre? Lord Russell cherchait à se persuader à lui-même et à persuader à son pays qu'il avait délivré l'Italie en écrivant des dépêches : Palmerston ne cessait de représenter l'occupation de Rome par une petite armée française comme un danger pour le nouveau royaume créé par nos armes, et accru par notre permission. Il ne savait plus que murmurer et se plaindre. Quand il apprend l'insurrection polonaise, il écrit à son ami Brunnow (4 février 1863) pour lui dicter des sortes de conditions : « Quant au gouvernement russe, je considère ces insurrections comme une juste punition du ciel

pour les menées dont ce gouvernement a été coupable, en préparant pour le printemps des révoltes et des insurrections dans la Moldo-Valachie, en Serbie et en Bosnie contre le sultan :

Non lex est justior ulla
Quam necis artifices arte perire suo.

Il est vrai que ces insurrections, ou éclatées ou préparées, ne menacent de mort ni l'empire russe ni l'empire ottoman; la Russie saura mettre l'ordre dans les provinces, et la Turquie saura apprendre à Couza, aux princes de Serbie et aux Bosniaques qu'il vaut mieux rester fidèle à son souverain que d'écouter les conseils subversifs d'un voisin ambitieux. Mais, pour le moment, la Russie souffre dans son intérieur le mal qu'elle a l'intention d'infliger à un voisin inoffensif. Vous concevez bien que je parle maintenant des cent mille et plus de fusils que le gouvernement russe a envoyés en Serbie et en Bosnie par des chemins détournés et avec toutes sortes de précautions pour cacher ce que l'on faisait, et je songe aussi à cette nuée d'agens provocateurs qui, venant de la Russie, travaillent dans les provinces européennes de la Turquie. »

Voilà sur quel ton l'on permettait à Palmerston d'écrire. L'affaire de Pologne ne l'intéressait guère que dans ses rapports avec la politique française; quand la Prusse fit avec la Russie une convention militaire qui permettait de poursuivre les insurgés polonais sur son territoire, il écrivit au roi des Belges (13 mars 1863) :

« Votre majesté aura appris que nous avons refusé de tomber dans le piège que l'empereur des Français nous a tendu en nous offrant de faire une *note identique* violente destinée à être présentée à la Prusse. On espérait évidemment que les demandes faites dans cette note seraient repoussées ou qu'on y répondrait évasivement : on aurait ainsi offert à la France un prétexte pour occuper les provinces rhénanes prussiennes; le gouvernement français a montré beaucoup de mauvaise humeur quand ce plan a échoué; mais tout danger n'est pas évité pour la Prusse et pour les autres états. Si la révolution polonaise continue, si la Prusse est amenée à se joindre de quelque façon à une action active contre les Polonais, l'empereur des Français, tôt ou tard, sous un prétexte ou un autre, entrera certainement dans les provinces prussiennes pour obliger la Prusse à la neutralité. » Il exhorte le roi des Belges à user de son influence sur le roi de Prusse pour qu'on ne fournisse aucun prétexte à la France.

Palmerston faisait le guet autour de Napoléon III : il laissa lord Russell écrire dépêches sur dépêches, faire des discours à Blairgowrie, demander naïvement des institutions représentatives pour la

Russie aussi bien que pour la Pologne; il arrêta ce beauzèle au moment opportun, au moment *physiologique* où la rupture fut consommée entre la France et la Russie. L'idée d'une coalition franco-russe l'avait sans cesse hanté et obsédé depuis la guerre de Crimée; c'en était fait. Ce n'était plus du côté de la France que la Russie regardait, elle avait fait son pacte avec la Prusse. Palmerston signifia à lord Russell qu'il fallait mettre le dernier post-scriptum à sa trop longue correspondance avec le prince Gortchakof. Il ne fut plus question de la Pologne : l'alliance du nord était faite. Des paroles mystérieuses avaient été portées à Londres, et Palmerston eut de quoi se consoler de la déconvenue de son ministre des affaires étrangères.

Il n'a plus qu'une pensée : il pressent la grande guerre européenne, la lutte entre la France et la Germanie; il veut la retarder autant qu'il est en lui, gagner du temps, craignait toujours que la France n'en sorte triomphante, qu'elle ne porte sa frontière jusqu'au Rhin, et ne prenne la Belgique avec les provinces rhénanes allemandes. Napoléon III, qui ne cessait de remuer des « idées, » invita les souverains de l'Europe à un congrès qui, dans son esprit, devait remplacer les traités surannés de 1815 par un ensemble de combinaisons politiques appropriées à des besoins nouveaux. Lord Palmerston n'eut garde de se jeter dans cette mer sans rives d'un congrès universel. Il donna confidentiellement au roi Léopold les explications suivantes (lettre du 15 novembre 1863) : « Le sujet que traite la lettre de votre majesté est de grande importance et demande mûre considération. Nous avons répondu à l'empereur, en substance, que nous n'admettons pas que les traités de Vienne aient perdu leur force, que bien au contraire ils sont la base des arrangements existans en Europe; que, pour le congrès proposé, avant que nous n'arrivions à une décision, nous aimerions à connaître les sujets qu'il aura à discuter et les moyens qu'il aura de donner effet à ses décisions. » Il ne cache pas au roi des Belges que, dans sa pensée, il n'y aura pas de congrès. L'empereur Napoléon III n'y croit pas plus que lui. Tout ce qu'il a voulu, c'est agiter les cours et l'opinion publique. M. Drouyn de Lhuys, quand on lui demande comment procéderait le congrès, dit qu'on pourrait reprendre les traités de 1815 article par article, effacer ceux qui se trouvent de fait annulés, et garder le reste sous le nom de traité de 1863, un nom qui ne rappellerait pas à la France Waterloo et Sainte-Hélène. « C'est là, dit Palmerston, un sentiment naturel chez des Français; mais faut-il que toute l'Europe s'assoie autour d'une table pour faire plaisir à la nation française? Ceux qui tiennent en ce moment leurs provinces avec un bon titre de propriété qui a plus de cinquante ans de date, ne seront pas particulièrement désireux

de voir discuter ce titre avec les altérations de frontières que des voisins bienveillans pourraient suggérer. » Obtiendra-t-on, si l'on en vient aux détails, du roi d'Italie de renoncer à la Vénétie et à Rome? C'est ce qu'il ferait en signant au traité proposé. Obtiendra-t-on de l'Autriche et du pape de donner leur sanction aux nouvelles acquisitions du royaume italien? « Si le congrès, dit Palmerston, entrant dans le vaste champ des changemens territoriaux possibles, quelles querelles et quelles animosités nous verrions naître! la Russie redemanderait tout ce que le traité de Paris lui a fait perdre; l'Italie demanderait la Vénétie et Rome; la France, au nom de la géographie, demanderait la frontière du Rhin; l'Autriche montrerait combien il serait avantageux qu'on lui donnât la Bosnie et la Moldo-Valachie; la Grèce aurait un mot à dire sur la Thessalie et l'Épire; l'Espagne s'étonnerait que l'Angleterre songe à conserver Gibraltar; le Danemark dirait que le Slesvig est géographiquement une part du Jutland, que le Jutland faisant partie intégrante du Danemark, le Slesvig doit être dans le même cas; la Suède réclamerait la Finlande, et les gros états allemands trouveraient opportun de médier une nuée de petits princes. »

Dans une lettre qu'il écrit quelques jours après à lord Russell (2 décembre 1863), il prouve encore que le congrès est une pure chimère; pour mieux toucher le cœur de son lieutenant, il dit que l'empereur veut sauver ce qui reste du pouvoir temporel du pape, en donnant à ce restant une garantie européenne collective. L'empereur pourrait alors retirer son armée d'occupation; « la France et les puissances catholiques s'uniraient volontiers pour un tel arrangement, et la Russie pourrait y adhérer par complaisance pour la France. L'Italie serait embarrassée, mais on pourrait lui forcer la main. Nous serions, nous, placés dans ce désagréable dilemme, forcés ou de refuser et de prendre une position directement hostile au pape et antipathique à nos compatriotes catholiques, ou de donner une sanction et une garantie formelle au pouvoir temporel du pape... C'a été là probablement un des pièges tendus par Napoléon pour les stupides oiseaux qu'il essaie de prendre. »

Ce « statu quo » auquel Palmerston s'attachait avec obstination et qu'il redoutait de voir ébranlé par un congrès allait bientôt recevoir les rudes coups de la guerre. La question du Slesvig-Holstein était un sujet favori de moquerie pour Palmerston : elle n'avait jamais été, disait-il, parfaitement comprise que par un professeur allemand, et ce professeur en était mort. Le sujet n'était pourtant pas des plus plaisans pour l'Angleterre, et la question des duchés, nourrie dans les universités, grossie par le Bund, prit bientôt la forme brutale d'une conquête. Certes, s'il y avait un petit état qui méritât les sympathies actives de la Grande-Bretagne, c'était le

royaume qui tenait l'entrée de la Baltique, dont l'Angleterre avait naguère pris la flotte de vive force pour l'empêcher de tomber dans les mains de Napoléon I^{er}, qui enfin venait de lui donner une princesse de Galles. La « rose du Danemark » ne put sauver son pays natal : quand l'exécution fédérale commença et quand deux puissans empires unirent leurs forces contre le Danemark, il fut question un moment d'une médiation anglo-française; l'Angleterre devait envoyer une escadre à Copenhague et la France mettre un corps d'armée sur les frontières de la Prusse. Voici ce que Palmerston écrivait à lord Russell à propos de ces projets :

« Mon cher Russell, je partage tout à fait votre indignation. La conduite de l'Autriche et de la Prusse est honteuse et mauvaise, et l'une de ces deux puissances sera punie avant que ces affaires ne soient terminées. J'ai toutefois des doutes sur l'opportunité des mesures que l'on propose de prendre. Le gouvernement français refusera sans doute de s'y associer, à moins qu'il ne soit tenté par la suggestion que l'on fait de mettre une armée sur la frontière rhénane en cas de refus de l'Autriche et de la Prusse, refus qu'on peut tenir pour certain... La vérité est qu'un conflit militaire avec toute l'Allemagne sur le continent serait une entreprise sérieuse. Si la Suède et le Danemark coopéraient activement avec nous, nos 20,000 hommes pourraient beaucoup; mais l'Autriche et la Prusse en amèneraient 200,000 ou 300,000 sur le terrain, et les petits états allemands se joindraient à elles. En second lieu, bien qu'il soit très utile de rappeler aux Autrichiens et aux Prussiens les dangers qu'ils courent chez eux, l'Autriche en Italie, en Hongrie et en Gallicie, la Prusse dans ses provinces rhénanes, il n'est point de notre intérêt de suggérer à la France une attaque sur le territoire rhénan de la Prusse. La Prusse n'aurait que ce qu'elle mérite si cette attaque était faite, et si la Prusse reste dans son tort, nous ne pouvons prendre parti avec elle contre la France; mais la conquête de ce territoire par la France serait mauvaise pour nous et affecterait sérieusement la position de la Hollande et de la Belgique. En somme, il me semble que le meilleur est d'attendre un peu avant de prendre quelque forte mesure. » (13 février 1866.)

L'Angleterre se trouvait isolée; Napoléon III, piqué d'avoir vu l'Angleterre souffler sur la bulle du congrès, attendait des propositions qu'on n'était point disposé à lui faire : la Russie était liée par les promesses mystérieuses qui avaient été échangées pendant l'insurrection de Pologne. Palmerston, irrité, attendait une occasion; après la prise de Düppel, il apprend qu'il est question de renforcer la flotte allemande dans la Baltique, il demande une entrevue au comte Apponyi, et lui dit que, si une escadre autrichienne passe dans les eaux anglaises pour aller dans la Baltique et coopérer

aux opérations contre le Danemark, il considérera cet acte comme une insulte à l'Angleterre. Il ne pourrait pas, il ne voudrait pas subir cet affront : la guerre deviendrait inévitable. Le comte Apponyi lui répondit qu'il avait déjà été informé par le roi des Belges que, si une escadre autrichienne arrivait dans la Manche, elle serait suivie par une escadre anglaise, mais que cette éventualité n'était pas à craindre; on ne verrait pas arriver d'escadre autrichienne.

Ainsi Palmerston ne trouvait que l'Autriche sur qui faire tomber sa colère, et cette colère était destinée à s'évaporer dans une simple conversation. Il n'en restait qu'une mauvaise humeur dont le roi Léopold était le confident : « Les événemens de cette guerre danoise forment dans l'histoire d'Allemagne une page qu'un Allemand honnête et généreux ne pourra regarder plus tard sans rougir. » Une conséquence en ressort avec certitude : si le bon ami et voisin de Paris se met dans la tête de priver la Prusse de ses provinces rhénanes, l'Angleterre ne lèvera pas le doigt, pas une voix ne s'élèvera, on ne votera ni un homme ni un shilling pour résister à ce juste châtiment du monarque prussien, et quand la France et l'Italie se prépareront à délivrer l'Italie du joug autrichien, la joie avec laquelle on apprendra le succès de cette entreprise sera doublée par le souvenir du Holstein, du Lauenbourg, du Slesvig et du Jutland (28 août 1864.) »

Le sacrifice du Danemark une fois accompli, Palmerston ne fut pas long à se consoler : il ne versa pas de pleurs inutiles sur les duchés. Il avait toujours eu une haute opinion de l'armée prussienne : le duc de Wellington lui avait dit que cette armée n'avait rien perdu pendant la longue paix qui suivit 1815, et avait prédit qu'elle étonnerait un jour l'Europe. Elle avait montré quelques-unes de ses qualités pendant la guerre des duchés. Palmerston voyait enfin surgir sur le continent la force qu'il voulait opposer à la France impériale; aussi écrivait-il à lord Russell, dès le 13 septembre 1853 : « Il était malhonnête et injuste de priver le Danemark du Slesvig et du Holstein. Autre chose est de savoir comment on disposera de la manière la plus favorable aux intérêts de l'Europe de ces deux duchés séparés du Danemark. Il me semble qu'il vaut mieux augmenter la puissance de la Prusse que de composer un autre petit état qui s'ajoutera à la constellation des minces corps diplomatiques qui encombrant l'Allemagne et qui la rendra plus faible qu'elle ne devrait être dans l'équilibre général de l'Europe. La Prusse actuelle est trop débile pour être honnête ou indépendante dans son action, et pour l'avenir il est désirable que l'Allemagne, dans son ensemble, soit forte pour contrôler ces deux pouvoirs ambitieux et agressifs, la France et la Russie, qui la pressent à l'est et à l'ouest. Pour la France, nous savons combien elle est

remuante et agressive, combien prête à se jeter sur la Belgique, sur le Rhin, sur tout ce qu'elle pourrait prendre sans trop d'effort. Pour la Russie, elle deviendra avec le temps un empire presque aussi grand que l'empire romain. Elle sera maîtresse, quand elle voudra, de toute l'Asie, sauf l'Inde britannique; quand des arrangements éclairés lui donneront un revenu proportionnel à son territoire, quand les chemins de fer abrègeront les distances, elle aura à sa disposition un nombre d'hommes énorme, des moyens pécuniaires gigantesques. Bien que je condamne tout l'ensemble de la conduite de l'Autriche et de la Prusse vis-à-vis des duchés, j'avoue que j'aimerais mieux les voir incorporés à la Prusse que devenir un astéroïde nouveau dans le système européen. »

Le vœu de Palmerston fut accompli : il n'assista pas toutefois à la suite du drame commencé dans les duchés, et ne fut pas témoin des événemens qui transformèrent l'Allemagne. Ces astéroïdes dont il ne parlait qu'avec dédain furent entraînés de gré ou de force dans l'attraction de la grande puissance, destinée dans ses vœux à arrêter l'ambition russe et l'ambition française. Cette Autriche contre laquelle il avait tant lutté, qu'il avait poursuivie de ses sarcasmes, qui était à ses yeux une sorte de grande Babylone politique, fut violemment expulsée de la confédération germanique, et ses malheurs dépassèrent les espérances les plus audacieuses de ses ennemis. Il ne fut pas donné à Palmerston d'assister au châtement de l'ambition impériale; il ne vit pas revenir en Angleterre son « fidèle allié » sans couronne et sans épée.

Si la mode était encore aux « dialogues des morts, » quelle rencontre on pourrait imaginer entre les ombres de ces deux hommes qui avaient ensemble tenu dans leurs mains les destinées du monde! Il ne serait que trop facile à Palmerston d'accuser Napoléon III, il lui reprocherait de n'avoir pas su tirer un parti durable de l'alliance anglaise, de l'avoir sacrifiée à des chimères, d'avoir lâché la proie pour l'ombre, d'avoir trop compté sur la Russie, sur l'Autriche, d'avoir secrètement trafiqué de la Belgique, d'avoir préparé des changemens que l'Angleterre ne pouvait subir sans déshonneur et auxquels elle ne pouvait s'opposer sans engager une lutte désespérée. Napoléon pourrait lui répondre qu'il avait tout donné à l'alliance anglaise et qu'il en avait reçu peu de chose, qu'il avait abaissé sans profit pour la France l'ambition de l'empereur Nicolas, mais que, dès le lendemain de la guerre de Crimée, il avait senti partout la résistance invincible de l'Angleterre, que Palmerston avait tout fait pour lui dérober la reconnaissance de l'Italie, que s'il n'avait pu empêcher l'annexion de la Savoie, il avait tendu autour des frontières septentrionales de la France des toiles que la diplomatie française n'avait jamais pu percer, qu'il avait refait contre la France une

sorte de coalition morale, soutenu les faibles et enhardi les forts, qu'il avait opposé des refus dédaigneux à toutes les tentatives pacifiques faites pour assurer un nouvel équilibre européen.

Les deux natures de Palmerston et de Napoléon III étaient trop opposées pour que leur alliance, on pourrait presque dire leur complicité, pût être de longue durée. Sans doute ils se ressemblaient par beaucoup de points : ils étaient aussi peu difficiles l'un que l'autre sur le choix de leurs amis, aussi peu scrupuleux sur les moyens ; ils avaient les mêmes antipathies pour les « vieux partis » français, ils croyaient tous deux la France indigne de la liberté ; mais, tandis que l'empereur cherchait toujours les moyens de faire accoucher la destinée de force, l'esprit froid, dur et positif de Palmerston ne sortait jamais du présent. L'un se nourrissait de rêves et l'autre de faits.

Leurs fins devaient être aussi différentes que le soir d'un beau jour et que l'heure où la nuit jette son manteau sur une tempête. Palmerston mourut debout sur ce faite de puissance d'où personne ne songeait plus à le faire descendre. Il avait fait partie de seize parlemens, de tous les ministères qui se succédèrent de 1807 à 1865, à l'exception des deux ministères Robert Peel et Derby. L'Angleterre avait récompensé par une admiration presque sans réserve le patriotisme toujours jeune et ardent du vieux *Pam*. Tout lui avait été pardonné parce qu'il avait beaucoup haï ; il n'avait rien aimé avec passion que son pays : ni la justice, ni la liberté, ni l'humanité, ni la morale, rien de ce qui attache l'homme à sa patrie céleste. C'était un *mondain* en politique ; il n'eut toute sa vie qu'un but, il lui importait peu de paraître lui-même, mais il voulait faire paraître l'Angleterre. Il ne vit pas la Russie déchirer le traité de Paris, l'Union américaine triomphante obtenir de l'Angleterre une indemnité pour les dommages causés par l'*Alabama*, l'empire ottoman menacé d'une ruine irrémédiable.

Si l'on ne songe qu'à l'Angleterre, on peut dire que Palmerston mourut à temps ; si l'on fait un retour sur la France, il faut confesser qu'il mourut trop tôt : nous ne craignons pas de le dire, nos malheurs eussent été pour lui une suprême satisfaction. Le pain de l'illusion est un pain empoisonné ; trop de gens nous l'ont offert, trop de gens ont falsifié l'histoire pour ménager notre sensibilité. Ne prenons plus le rictus de la haine pour un banal sourire. Nous avons aujourd'hui le loisir de chercher, le devoir de dire la vérité sur toute chose ; en ce qui concerne lord Palmerston, elle se résume en deux mots : il fut un grand ennemi de la France.

L'ÉGYPTE

SOUS LE GOUVERNEMENT D'ISMAÏL-PACHA.

I.

Les événemens survenus en Turquie auront-ils une influence sur le gouvernement de l'Égypte? Oui, sans doute, si la mort d'Abdul-Aziz et l'avènement de Mourad V ont une portée plus haute qu'une simple révolution de palais. Une réforme sérieuse en Turquie réagirait probablement sur l'administration égyptienne, car Ismaïl-Pacha n'est point indépendant, et, plus la Turquie est faible, plus elle tient à conserver l'intégralité de ses droits. La province d'Égypte est une partie principale de l'empire; elle ne coûte rien et rapporte beaucoup. Elle est peuplée d'habitans naturellement dociles et laborieux. Elle fournit au besoin de bons soldats. Enfin elle est en communauté de religion avec Constantinople, toutes considérations propres à resserrer les liens qui l'unissent à la Turquie au profit exclusif de celle-ci.

Si la direction supérieure du gouvernement métropolitain se fait plus vivement sentir au Caire, devra-t-on s'en féliciter? Les Égyptiens peuvent avoir une condition pire. Peuvent-ils en espérer une meilleure? Pour répondre à cette question, il faut récapituler et étudier les actes principaux de l'administration de l'Égypte pendant les quinze dernières années, car l'avènement du chef actuel de cette province date déjà du 18 janvier 1862. Ce n'est pas un examen facile assurément, le gouvernement de l'Égypte n'ayant à rendre compte à personne de son administration intérieure, n'ayant point une politique publique à exposer et à soutenir, n'ayant subi jusqu'à présent aucun contrôle sérieux, ne dressant qu'un budget arbitraire, sans obligation de se renfermer dans les crédits ouverts ou d'appliquer réellement les dépenses à ces crédits, enfin ne sup-

portant, disons mieux, ne comprenant pas l'existence d'une presse quelconque, sinon pour l'enregistrement des communications officielles. Ces obscurités sont augmentées par les réticences ordinaires de la politique orientale, dont les détours sont passés en proverbe. Pour s'y guider, toutes les lumières de l'impartialité, du désintéressement et de la bonne foi sont à peine suffisantes. A chaque pas, l'on se demande si l'on est aux prises avec une réalité ou si l'on est le jouet d'une illusion. Les faits sont-ils seulement des apparences? Les raisons qu'on en donne ouvertement servent-elles seulement à dissimuler des motifs inavoués? En écoutant les hommes du gouvernement, n'est-on pas dans le doute de leur faire injure par trop de défiance ou de leur prêter à rire par trop de crédulité? Faut-il prendre au sérieux certains actes inexplicables et difficiles à comprendre ou les considérer comme accomplis uniquement en vue de donner le change à l'Europe? Embarrassante alternative! L'histoire, privée des fils conducteurs de la presse et des documens administratifs, en est réduite à tâtonner dans un dédale où il est presque impossible de discerner le droit chemin. Aussi est-elle tenue à beaucoup de réserve et de ménagemens pour éviter toute injustice, car mieux vaut innocenter un coupable que condamner un innocent.

Le gouvernement d'Ismaïl s'est donné dès l'origine beaucoup de mouvement. L'Europe en a cherché curieusement le motif. Les Égyptiens ne demandaient pas cette agitation. L'administration a pris un rôle de réformateur. On en a été surpris et l'on a douté de la sincérité et de la durée de cette métamorphose. On s'est dit tout de suite qu'elle procédait, par voie indirecte, à des fins inconnues. Lorsqu'elle a obtenu un semblant de réussite, chacun s'est demandé s'il fallait la féliciter de son succès, ou si les félicitations ne seraient pas une ironie. Au fond, il a semblé qu'elle payait ses triomphes beaucoup plus cher qu'ils ne paraissaient valoir. C'est ainsi qu'on a jugé ses principaux actes : la suppression de la corvée, la concession au vice-roi de l'hérédité directe de ses descendants, celle du titre honorifique de khédivé, la réforme judiciaire, la réforme financière. Le gouvernement de l'Égypte n'eût-il pas été mieux inspiré en administrant cette province dans le *statu quo* d'un absolutisme éclairé et humain?

Quand Ismaïl est arrivé à la vice-royauté, les avenues de son trône de vassal étaient encombrées de morts illustres. Ces catastrophes auxquelles il était resté certainement étranger en avaient rendu l'accès et les premiers pas difficiles : Toussoum, Ibrahim, Ismaïl, Mohammed-Saïd, tous les quatre fils de Méhémet-Ali, étaient morts jeunes : Ibrahim, le vainqueur de Nézib, atteint de

phthisie; Ismaïl, brûlé vif dans une expédition au Soudan; Mohammed-Saïd, emporté en quelques jours à l'âge de moins de quarante ans; Abbas-Pacha, fils de Toussoum, étranglé dans son palais; Achmet, frère aîné du vice-roi actuel, noyé dans le Nil par un accident de chemin de fer. Le trouble de ces événemens successifs fut augmenté aussitôt après l'avènement d'Ismaïl par un incident imprévu qui força le gouvernement nouveau à se prononcer plutôt qu'il ne l'aurait souhaité, entre l'Orient et l'Europe, en faveur de la civilisation et du christianisme.

Le vice-roi précédent, Mohammed-Saïd, était exempt de préjugés religieux : bon musulman, il ne partageait pas les haines irréconciliables de ses coréligionnaires; ses ministres étaient Turcs; ses cliens préférés, ses familiers étaient Européens. La vieille Turquie en ressentait un grand scandale. Exclue des emplois, elle attendait l'avènement d'Ismaïl comme le signal d'un retour au pouvoir. Ce prince, sans excès de zèle, n'avait pas pu décourager complètement cette espérance, car un héritier présomptif est toujours censé de l'opposition. Quand sonna l'heure de sa vice-royauté, les vieux Turcs s'exaltèrent; leur ambition impatiente ranima le feu de la foi; ils poussèrent le commun des croyans à une sorte d'insurrection contre la colonie européenne. A leur instigation, trois soldats fanatisés maltraitèrent sans provocation un Français dont la cause fut immédiatement prise en main par notre consul d'Alexandrie. Réparation fut demandée. Le gouvernement local, quoique innocent du méfait, hésita; ce fut un tort, car cette irrésolution ne satisfit personne. Les coupables furent pourtant dégradés publiquement et exilés; ils s'en tiraient à peu de frais et devaient s'estimer heureux d'avoir évité les coups de courbache, c'est-à-dire le knout égyptien. Donc le parti chrétien se considéra comme offensé, et le parti turc fut mécontent. Méhémet-Ali ne prenait pas tant de précautions malheureuses, le jour où il faisait charger à grands coups de canne, par sa police, le convoi d'un fidèle croyant qui, après son décès, *refusait* de traverser le quartier franc pour gagner sa dernière demeure. Les porteurs l'avaient posé à terre, à l'entrée du *mouski*, disant que leur mort ne voulait pas avancer dans la crainte d'être souillé par le contact impur des giaours. Le grand-pacha rectifia les idées posthumes de ce dévot musulman et lui rendit le mouvement à coups de bâton sur le dos des porteurs! C'est qu'il avait l'esprit bien supérieur et bien libre de toute attache religieuse qui aurait gêné sa juste ambition. Mais depuis lors, — à l'exception d'Ibrahim et de Saïd, ses fils, — les gouverneurs de l'Égypte ont subi les Européens plutôt qu'ils ne les ont aimés.

Comment s'en étonnerait-on? Le mahométisme et le christia-

nisme ne sont-ils pas inconciliables? Le despotisme oriental peut-il adopter sincèrement une civilisation dont l'effet est de le dépouiller d'une partie de ses prérogatives? La polygamie humiliera-t-elle volontiers son principe devant la règle de l'union chrétienne avec une femme unique et libre? La religion basée sur les jouissances matérielles promises au vrai croyant est-elle compatible avec les seules félicités immatérielles que puissent ambitionner les disciples de Jésus-Christ? Non, certes. Entre mahométans et chrétiens, le contact est admis comme indispensable, mais ne va jamais jusqu'à une amitié vraie, laquelle ne peut exister sans réserve. En Égypte, comme dans les autres pays musulmans, on peut reconnaître la nécessité de supporter les infidèles et de vivre à côté d'eux, mais sans aucune sympathie. Tout froisse en eux, et leur supériorité même, œuvre du démon, n'est pas le moindre motif de répulsion, bien qu'on l'utilise et qu'on en abuse au besoin sans scrupule. Ces sentimens sont mitigés, dans les régions élevées, par l'habitude du monde et les devoirs d'une certaine impartialité; mais ils existent. Ils existent en Algérie, comme en Égypte et en Turquie, et, de quelque manière qu'on envisage les choses, il faut se persuader qu'entre musulmans et chrétiens il n'y a jamais que la force. Tous les voyageurs attentifs ont cent fois constaté ce fait et ils ont pu lire autour d'eux dans tous les regards la malveillance à peine dissimulée.

L'épreuve que le gouvernement du Caire venait de subir et le désir d'éviter le renouvellement d'incidens du même genre lui inspira l'idée d'adopter un principe politique, en apparence irréprochable, méritoire même, mais qui fut qualifié d'expédient. Ce principe nouveau, inattendu en Égypte, c'étaient les intérêts du peuple égyptien, le bonheur du peuple égyptien. Ce fut une trouvaille, et la colonie européenne, en supposant qu'elle eût des réclamations à produire, ne pouvait manquer d'avoir bouche close quand on lui opposerait « le bonheur du peuple égyptien! » En vain pourrait-elle se demander : où est le peuple en Égypte? On n'y voit que des paysans réduits par le fait en servage. N'importe! par cette adresse de langage, les Européens furent avertis qu'ils ne devaient plus prétendre à une sollicitude particulière. Un concurrent surgissait, invincible et impalpable : « le bonheur du peuple! » Prétexte trompeur de la cupidité et de l'ambition dans tous les pays du monde!

On le fit bien voir lorsqu'il s'agit, l'année suivante, des intérêts compromis de la société du canal de Suez. La concession de ces travaux avait été accordée par Mohammed-Saïd; le capital était souscrit; les travaux commencés, il n'y avait plus à lever qu'une difficulté : l'autorisation de la Porte. Cette autorisation avait été ré-

servée comme une simple formalité. On s'en servit comme d'un moyen de ruiner l'entreprise. Le gouvernement égyptien méditait-il réellement d'en arriver à cette extrémité? C'eût été de sa part une grande maladresse, car il y eût perdu beaucoup d'argent et beaucoup de renommée; mais ce but était certainement celui de l'Angleterre, à laquelle il ne faut plus rien reprocher, puisqu'elle a reconnu son tort.

On avait adopté la combinaison suivante. On croyait alors qu'il était impossible d'accomplir en Égypte un travail considérable, surtout un travail de terrassement, autrement qu'à force de bras. C'était la tradition justifiée par l'histoire, depuis la plus haute antiquité jusqu'au règne de Méhémet-Ali, qui fit creuser le canal Mahmoudieh par les fellahs. Les moyens mécaniques inventés par nos ingénieurs semblaient inapplicables dans un pays séparé de l'Europe par toute l'étendue de la Méditerranée et privée de ce genre d'industrie. Avant la création de la marine à vapeur, les communications avec l'Égypte étaient lentes et de longue durée. Le transport de machines industrielles était très difficile et très coûteux. Il avait donc été convenu que le canal serait creusé de mains d'hommes, et Mohammed-Saïd avait promis de consacrer à ce travail de quinze à vingt mille fellahs qui se succéderaient de mois en mois et que la compagnie du canal rétribuerait à raison de un franc par jour. Un grand fossé à creuser de Port-Saïd à Suez, sans écluses, sans aucun travail d'art, n'était pas une œuvre au-dessus de l'intelligence ou des forces des Égyptiens. Mohammed-Saïd avait réduit son armée, et il dirigeait ses recrues sur les chantiers du canal. On ne consultait pas leur goût; mais si leurs préférences avaient été demandées, on peut affirmer avec certitude qu'entre la pioche et le fusil, entre l'école gratuite du peloton et le service rétribué de la compagnie, ils auraient opté pour la compagnie et pour la pioche. Aussi Mohammed-Saïd n'avait pas hésité à tenir ses engagements en fournissant aux ateliers du canal les contingens nécessaires. Il n'avait pas attendu l'assentiment que la Porte tardait à donner. Il avait le mérite de garder le sentiment de son illustre origine. Fils de Méhémet-Ali, frère d'Ibrahim-Pacha, il avait le respect de cette parenté glorieuse. Il croyait témoigner ce respect en conservant intact ce que les traités de 1841 lui avaient laissé d'indépendance. L'autorisation du sultan tardant à venir, il s'était arrangé, non pour s'en passer, mais pour l'attendre sans inconvénient en laissant les travaux suivre leur cours.

Mais l'adversaire avait calculé qu'il suffirait probablement de priver la compagnie des ouvriers indigènes pour l'empêcher d'accomplir son œuvre. C'est ici que la théorie du « bonheur du peuple

égyptien » eut son plein et entier effet. On déclara que la corvée égyptienne était incompatible avec ce bonheur, et la Porte fit savoir qu'elle ne pouvait autoriser une pratique si contraire aux droits de l'homme et du citoyen. C'était un beau thème pour des avocats. En Égypte, on savait d'avance qu'on pouvait compter sur leur amplification et leur faconde. Il se pouvait bien qu'ils n'eussent pas la moindre notion des mœurs de l'Égypte et de la condition des Égyptiens, mais à coup sûr on les savait ferrés sur les principes de 89, cela suffisait pour qu'on obtînt leur concours et qu'ils méritassent d'opulents honoraires. On savait aussi qu'en France on se paie volontiers d'idées creuses et de mots sonores. On se préparait à profiter de ce faible.

Nous vîmes donc un jour arriver à Paris un délégué du gouvernement vice-royal, diplomate intelligent, habile à exploiter les faiblesses humaines. Il proposait la réduction des contingens de corvée à 6,000 hommes. On aurait pu lui objecter qu'il faisait bon marché de son principe. La corvée était-elle haïssable, il fallait l'abolir, et le nombre en ce cas « ne faisait rien à l'affaire ; » mais ses larmes et ses procédés de séduction furent si étourdissants qu'il ne laissa pas le temps de la réflexion. L'intérêt et le bonheur du peuple furent ses principales cordes, mais il en fit résonner bien d'autres. Il s'insinua dans la presse, il y fit des prosélytes, et bientôt nous assistâmes à un étrange spectacle. Il y eut en France, au détriment d'intérêts français, un patriotisme égyptien, un libéralisme égyptien et des influences égyptiennes. Nous eûmes : consultations pour le vice-roi, procès pour le vice-roi, émeute de journaux pour la même cause, lesquels ne prirent pas toujours la peine de préparer leur évolution, soulèvement de diplomates qui payèrent même de leur position ce zèle extraordinaire.

Quel était le secret de cette affaire ? Pourquoi tant de bruit et tant de dépenses ? La vérité peut se résumer en quelques mots : les Anglais voulaient la ruine de l'entreprise, le sultan voulait satisfaire les Anglais ; le vice-roi voulait se réserver les bras de ses sujets pour la culture de ses immenses domaines. La justice française voyait bien les fils de la comédie, mais pouvait-elle se prononcer en faveur du travail obligatoire ? Pouvait-elle refuser à un prince les moyens d'alléger les prétendues souffrances de son peuple ? Elle rendit un verdict en sa faveur, et le complot était sur le point de réussir, quand M. de Lesseps prit la résolution hardie de refuser nettement les hommes de corvée et de les remplacer par le travail mécanique. Il réclamait une indemnité ! et comment la lui refuser ? Le gouvernement français appuyait cette juste demande. Ce fut un coup de théâtre. L'intrigue, habilement ourdie, fut déjouée, et le

trésor égyptien fut invité à payer une indemnité de 124 millions. En y ajoutant la dépense de la lutte, chacun comprit que le sacrifice à subir par le gouvernement de l'Égypte était hors de proportion avec les avantages de sa victoire. On se demanda si réellement l'abolition de la corvée en était le prix. Un acte d'humanité ne saurait se payer trop cher ; mais l'humanité était-elle intéressée dans cette affaire, la première qui ait signalé l'apparition du nouveau gouvernement égyptien sur la scène politique ? Les gens défiants crurent découvrir la raison de sa conduite dans son intérêt particulier. Le vice-roi d'Égypte possède personnellement la huitième partie des terres du pays, et, pendant la durée de son gouvernement, il n'a cessé d'accroître cette fortune territoriale, nous dirons par quelle douceur mêlée de force. Agriculteur et commerçant habile, disposant de capitaux considérables, il a su, par une intelligente exploitation, réaliser des bénéfices énormes. Les cultures industrielles, celle du coton spécialement pendant la guerre d'Amérique, ont enrichi son trésor. L'occasion de s'y livrer, opportunément saisie, a démontré les aptitudes de l'opulent propriétaire. Des cargaisons de produits, expédiées d'Égypte au bon moment et toute affaire cessante, même au moyen du séquestre momentané des chemins de fer, ont fait affluer au Caire des sommes très importantes ; mais pour entretenir le cours de ce Pactole, les ouvriers agricoles devaient continuer à retourner, à semer, planter et arroser les terres du vice-roi. Quelqu'un est-il convaincu que la corvée ait jamais été étrangère à leurs services ? Dans quelle proportion participaient-ils aux bénéfices de l'exploitation ? Leur sort différait-il beaucoup de celui d'esclaves attachés à la terre ? Voyait-on sur les immenses domaines de son altesse des fermiers, des valets de ferme, des ouvriers payés à la journée ? Non, dirait-on. La constitution de la société en Égypte ne comporte pas ces classes. D'accord, mais n'aurait-on pas dû faire la lumière sur ce point, décrire exactement et définir les rapports existant entre le réformateur et les corvéables, dire comment ceux-ci avaient été élevés à la dignité et aux privilèges d'hommes libres ? On eût apaisé les protestations de la conscience publique ; on eût prouvé la sincérité des revendications, et surtout on eût démontré ce qui importait le plus : l'amélioration véritable du sort de la population agricole. Il y a encore aujourd'hui des sceptiques qui ne croient pas à la suppression du travail obligatoire et gratuit en Égypte. La corvée rémunérée était, disent-ils, d'un mauvais exemple pour les cultivateurs égyptiens, soumis au travail forcé et gratuit, particulièrement sur les terres des grands propriétaires. Il fallait le faire cesser. Tel aurait été le but de la campagne dirigée contre le canal de Suez par l'habile général de son altesse,

Nubar, qui n'était pas encore pacha. Est-ce vrai? est-ce faux? Le doute malheureusement subsiste. Qui trompe-t-on? demandent les incrédules. Il y aurait un moyen de faire tomber les écailles de leurs yeux : ce serait de démontrer que les fellahs sont libres partout, même sur les grands domaines, qu'ils ne sont jamais assujettis au travail sans salaire, au profit d'aucun personnage, qu'ils ne sont point corvéables, ni *taillables à merci*. Démonstration difficile! En attendant, cette partie de la constitution égyptienne reste dans une obscurité inquiétante pour le bonheur du peuple, inquiétante pour la bonne renommée du gouvernement.

Les prétentions du vice-roi étant admises, les contrats avec la compagnie du canal annulés, la Porte satisfaite, il ne restait plus qu'à faire les comptes. Avait-on seulement remporté une victoire à la Pyrrhus? Les avantages obtenus compensaient-ils la peine et les dépenses? On a fait récemment le bilan de la dette égyptienne. Les sommes payées à l'entreprise du canal ont été alignées comme une excuse des embarras financiers de l'Égypte. M. de Lesseps a rectifié ces calculs. Le vice-roi, dit-il, a fait une bonne affaire, et voici son raisonnement. Lorsque le gouvernement égyptien acheta 177,642 actions, elles furent payées au capital nominal, c'est-à-dire 500 francs l'une, soit en tout 88,821,000 francs. Ces actions valent au cours récent de la Bourse à peu près 130 millions de fr. Est-il juste d'attribuer à une telle opération le déficit du trésor vice-royal? Il a plu à ce gouvernement de céder à l'Angleterre ces actions pour une somme ronde de 100 millions, et comme elles étaient dépourvues d'une partie de leurs coupons, aliénés pour d'autres besoins, il a fait un très grand bénéfice. C'est donc à d'autres causes qu'il convient d'attribuer la pénurie du trésor. A l'époque de la sentence arbitrale que le gouvernement avait imprudemment suscitée, l'avenir du canal de Suez était encore incertain. L'entreprise, exposée à de si rudes assauts, venait à peine d'être relevée d'une crise terrible par l'énergie de son fondateur. Il ne fallait pas être aussi intelligent que le pacha pour comprendre l'utilité de faire désormais cause commune avec la compagnie. Le moindre avantage de cette politique c'était sinon de rentrer dans son argent, du moins d'en sauver les intérêts. Ismaïl accepta donc définitivement et de bonne grâce l'existence de cette société, et il s'arrangea pour bien vivre avec elle.

Cette grosse affaire étant réglée, le gouvernement du Caire s'occupait d'une réforme intérieure dont la portée ne pouvait d'abord être bien comprise. Il s'agissait de la création d'un *Conseil de délégués des populations égyptiennes*. Quel était le but de cette innovation imitée de l'Occident? Voulait-on donner une satisfaction sans conséquence à l'opinion des peuples les plus avancés en civili-

sation? Allait-on voir fonctionner un parlement, lutter des partis, imposer un ministère d'opposition au vice-roi dans le pays du monde le plus absolu? Pourquoi dissimuler la vérité? Ce conseil des délégués fut considéré généralement comme une plaisanterie. On se dit qu'après tout son altesse pouvait bien se passer la fantaisie d'avoir des délégués, puisqu'il pouvait se donner celle de les faire bâtonner. Il faut être juste. Le vice-roi leur octroya les plus grands privilèges, et la loi électorale qu'il édicta fut une des plus sages et des plus libérales. Elle était digne de servir de modèle à tous les pays du monde sans aucune exception. L'article 2 disait que, pour être éligible, il fallait *être honnête*, loyal et capable. Le vice-roi avait vécu en Europe; il prenait ses précautions. L'article 4 exigeait que l'élu « eût des moyens d'existence. » L'article 5 rayait d'avance de la liste des éligibles « les hommes condamnés à une peine infamante. » Enfin les militaires étaient tenus en dehors du parlement. Cette institution égyptienne aurait pu être enviée dans d'autres pays de suffrage universel. Rien n'était omis de ce qui pouvait garantir la moralité des élections. D'abord la validité en était examinée par une commission du conseil auquel il était interdit d'avoir deux poids et deux mesures selon que des amis ou des contradicteurs étaient en cause. Enfin le vice-roi s'était réservé, par l'article 14, le droit de délivrer à chaque délégué un brevet constatant sa nomination pour trois ans.

Il n'était pas question d'honoraires dans ce décret. Les délégués avaient-ils bien compris le motif du dérangement qu'on leur imposait? Ils le prirent sans doute pour une application de la corvée non rémunérée. En sujets bien avisés, ils ne firent entendre aucun murmure. Le gouvernement leur présenta d'abord deux propositions connexes. Il leur demanda « de faciliter l'exécution des grands travaux d'utilité publique » et en outre « de fixer les époques de l'année où les impôts devraient être payés. » La première proposition demandait donc de l'argent; la seconde exprimait le désir de savoir quand on ferait le versement. Les délégués purent commencer à entrevoir le but de leur réunion beaucoup moins illusoire qu'on ne l'avait d'abord supposé.

Le 18 juillet 1871, l'assemblée reçut communication d'un budget pour l'année finissant au 10 septembre 1872. Les recettes, comprenant un impôt foncier, une dîme sur les dattiers, un impôt personnel et des patentes, des droits analogues à ceux de l'enregistrement, plus les recettes des douanes, des chemins de fer appartenant à l'état, et autres chapitres, s'élevaient à 1,458,729 bourses (1). Les dépenses, y compris le service de la dette publique, ne dépass-

(1) Une bourse vaut 500 piastres; la piastre représente 25 centimes et une fraction.

saient pas 1,283,829 bourses. Il en résultait un excédant de recettes de 174,899 bourses (22 millions de francs). Dans une situation si prospère, comment le gouvernement de l'Égypte a-t-il été amené à ses embarras financiers en moins de trois années? Cette comparaison suffit pour donner la valeur de la discussion, de l'examen et du contrôle institués par la création du *Conseil des délégués*. Il n'a certes jamais donné d'ennui à l'administration, et il a laissé arriver tout doucement le pays jusqu'au bord de la faillite, sans hasarder le moindre avertissement ou se permettre la moindre remontrance. Il lui appartenait peut-être, en qualité de délégué des populations, de réclamer une indemnité promise à des habitans de villages récemment dépouillés de leurs terres. Les paysans égyptiens ne sont pas propriétaires; ils tiennent leurs champs en location, et ils en vendent, avant maturité, la récolte sur pied à vil prix. Si peu que ce soit, pensent-ils, c'est autant de gagné sur le fisc. Les fellahs ressemblent aux Juifs du moyen âge qui se faisaient pauvres pour échapper aux exactions. Mohammed-Saïd-Pacha, le plus généreux des hommes, généreux jusqu'à la prodigalité, avait été touché de leur détresse, et leur avait concédé la propriété de terres libres autour de certains villages, afin de leur inspirer le goût des améliorations et de l'épargne. Le nouveau gouvernement les expropria, promettant aux uns le remboursement et amenant les autres par la persuasion à le supplier de prendre leurs terres. Le but de cette persuasion était facile à deviner. Quoique Ismaïl-Pacha soit un prince humain et nullement tyrannique, quoique les voies de douceur soient celles qu'il préfère, il est toujours bien difficile à un pauvre fellah de lui résister. Il n'y a pas en Égypte de meunier assez osé pour refuser son moulin au roi de Prusse. Quant aux indemnités de rachat, une fois l'expropriation accomplie, il n'en avait plus été question. Un Turc très éclairé, mais d'ancienne école, surpris de tous les biais de l'administration, s'était écrié dans le conseil des ministres : « A quoi bon toutes ces tergiversations? Si l'on veut une terre, qu'on la prenne. Méhémet-Ali n'y mettait pas tant de façons. » Le conseil des délégués des populations n'aurait-il pas pu prendre en main la cause des expropriés et rappeler leurs droits? C'eût été une sorte de protestation contre sa fabuleuse inutilité. Si humble qu'eût été sa requête, elle eût au moins prouvé son existence; mais il n'a démontré que sa complète insignifiance. Aussi n'est-il plus question de la décevante institution des délégués. Ils peuvent s'assembler ou se séparer sans exciter la moindre attention. L'une des premières garanties récemment promises aux créanciers du gouvernement égyptien, dans les décrets consacrés au paiement arriéré de la dette, consiste à soumettre désormais, non

au « conseil des délégués, » ce qui semblerait dérisoire, le budget de l'année, mais de le présenter à un *conseil supérieur du trésor*, composé de cinq Européens et d'un nombre égal de sujets indigènes. Cette disposition contient l'aveu implicite de l'impuissance et du discrédit profonds où sont tombés les « délégués de la population. »

II.

Une mesure vraiment politique, et dont les conséquences pourront être durables, est celle qu'a prise le vice-roi lorsqu'il a sollicité à Constantinople l'hérédité directe pour ses enfans. L'ordre de succession dans la famille de Méhémet-Ali a été réglé par le traité de 1841. Cet instrument diplomatique est resté l'un des actes les plus iniques de la politique contemporaine, dicté par la force au service des intérêts les moins avouables. L'Angleterre a « tiré les marrons du feu » pour la Russie, en mettant obstacle à la régénération de l'empire ottoman, que Méhémet-Ali pouvait seul accomplir. Avec la lettre des traités qui consacrent l'indépendance de cet empire, elle a tué l'esprit de ces mêmes traités. La Russie, en prêtant les mains à cette fausse politique qui a lâché la proie pour l'ombre, est restée dans son rôle d'adversaire de l'empire ottoman, et son gouvernement a satisfait en même temps l'antipathie puérile de Nicolas contre la dynastie de juillet en France. L'Angleterre contenait aussi des sentimens jaloux heureusement dissipés. Comme il arrive souvent dans le monde, ces petites causes eurent de grands effets. Méhémet-Ali fut découragé; Ibrahim-Pacha fut chassé de la Syrie et l'Angleterre trompée sur les suites du coup mortel qu'elle venait de porter à l'empire dans la fausse pensée d'en sauvegarder l'intégrité, aida le faible suzerain de Constantinople à mettre le pied sur la gorge de son redoutable vassal. Ce fut le triomphe complet de la Russie, et l'Angleterre en fut convaincue trop tard, lorsque, douze ans après, elle se vit face à face en Crimée avec son ancienne alliée de 1841 et qu'elle dut s'empresse de laisser prendre à la France une revanche digne d'elle en lui donnant l'occasion de couvrir de sa protection l'armée britannique, menacée vingt fois d'être jetée à la mer par sa complice de la guerre contre le régénérateur de l'Égypte.

Le sultan régla la succession de Méhémet-Ali selon l'usage ottoman en réservant seulement au fils du grand-pacha, l'illustre Ibrahim, la vice-royauté après la mort de son père. Ce fut une exception. Le firman rendu à Constantinople le 18 février 1841, afin de consacrer les droits héréditaires de la dynastie en Égypte, déterminait en termes précis les conditions de la succession au trône

vice-royal : « désormais, quand le *poste* de gouverneur de l'Égypte sera vacant, ce poste écherra en ligne droite, de l'aîné à l'aîné, dans la race musulmane, parmi les fils et petit-fils. »

Méhémét-Ali ne daigna pas en demander davantage. Succombant bientôt sous l'envie et l'injustice coalisées, voyant la ruine de ses projets et de ses espérances, parvenu à la fin d'une carrière où les événemens avaient surexcité ses facultés éminentes au-delà de toute mesure, cet homme, parvenu à la limite étroite qui sépare le génie de la déraison, dépassa cette limite et mourut dans des accès de folie. Comme nous l'avons dit, son successeur Ibrahim ne lui survécut pas longtemps. La mort ne lui laissa pas le temps de prouver qu'il eût été administrateur aussi habile que bon général d'armée; son décès ouvrit l'ère de la succession indirecte réglée par le firman du sultan. Ce ne fut pas le fils d'Ibrahim, ce fut son neveu, Abbas-Pacha, qui lui succéda comme étant le plus âgé de la famille. Cette disposition de la loi mahométane a, dit-on, pour but de réserver l'exercice du pouvoir aux hommes faits et d'éviter le péril des régences dans des contrées où la mère, souvent de condition servile, garde, dans son élévation à la dignité maternelle, le caractère indélébile de cette basse condition et ne peut d'ailleurs exercer aucune autorité à cause de son sexe. Le législateur musulman s'est proposé, paraît-il, de réserver le gouvernement des peuples à ceux qui, par leur maturité, en sont présumés seuls capables; mais il a manqué son but. L'hérédité directe est indiquée par la nature; ce principe a les mêmes bases et les mêmes conséquences que la transmission directe de la propriété de père en fils. Nul ne travaille, n'épargne et n'augmente son bien en vue d'en faire profiter des collatéraux. C'est du moins l'exception; au contraire chacun considère comme chose naturelle la transmission de sa fortune à ses enfans, et n'hésite guère à s'imposer même des privations pour l'accroissement de leur futur héritage. Les princes musulmans éprouvent le même sentiment. Comment seraient-ils tourmentés du désir d'améliorer la condition de leurs sujets afin de transmettre à leur successeur un état heureux, prospère et des finances florissantes, si ce successeur doit être quelque collatéral antipathique, peut-être hostile? Ils sont donc surtout préoccupés du soin de grossir leur fortune personnelle, dont ils ont la libre disposition en faveur de leurs enfans. La loi musulmane est donc doublement mauvaise, puisqu'elle porte le souverain à négliger l'état et à rançonner les sujets. Elle a de plus consacré une exception au lieu d'un principe. On se fait en Europe une idée très fautive de la condition et du caractère des femmes en Orient. Il en est de serviles dans les harems, et certes les maîtres usent de ces femmes, mais à peu près comme un Euro-

péen userait d'une servante, non sans exciter des orages à l'intérieur de sa maison. La règle est d'épouser les femmes de naissance distinguée, et celles-ci, quoique placées dans une condition inférieure d'après la loi de Mahomet, ont une éducation relativement bonne, complétée souvent par une élévation de caractère et une dignité naturelles qui sont de tous les pays et de toutes les religions. Ces personnes de distinction sont très capables d'élever leurs fils, de leur donner de saines notions du juste et de l'injuste, du droit et du devoir; si légalement elles sont inhabiles à exercer une tutelle politique, elles sont aptes dans l'intérieur à modérer le caractère du souverain mineur, à exercer sur ses actes une influence salutaire. L'influence des princesses musulmanes devrait donc être la règle, comme celle des esclaves du harem doit être l'exception. Il est certain que la conduite des souverains est plus importante que les lois qui leur sont faites. Ismaïl-Pacha, par exemple, qui n'a point de goût pour les désordres des harems, avait les meilleures raisons d'obtenir, en faveur de ses enfans, qu'on dérogeât aux usages en matière de succession. Un personnel nombreux de femmes de toutes conditions est un apanage de la dignité des princes orientaux; mais en Orient comme en Europe le caractère des hommes peut les garantir de la débauche, dont les occasions à Paris et à Berlin ne sont pas moins fréquentes qu'au Caire ou à Constantinople.

Le vœu d'Ismaïl-Pacha devait être accueilli favorablement dans cette dernière ville, où il rencontrait une connivence secrète; Abdul-Aziz ne pouvait se montrer indifférent à une requête qui l'intéressait lui-même, tant c'est chose naturelle de transmettre son héritage à ses enfans! Mais le gouverneur de l'Égypte avait un auxiliaire irrésistible, c'était sa richesse. Le ministère ottoman vit dans sa demande une belle occasion de l'alléger d'une partie de sa richesse et fit sonner bien haut la valeur du privilège qu'il était trop heureux d'accorder, car cette faveur devenait un précédent qu'on pourrait invoquer plus tard. On fit observer au pacha que, le firman de 1841 ayant été combiné avec les puissances, un nouvel accord entre elles était indispensable pour la modification de cet acte organique. Or les puissances n'avaient aucune objection à faire, et, si l'on consulta les ambassades, ce fut uniquement pour la forme. Le changement demandé avait un caractère social et religieux, et n'intéressait pas la politique étrangère. On a dit qu'Ismaïl, pour obtenir l'hérédité directe, avait calomnié ses parens et les avait accusés de conspirer contre le sultan. Il n'a pas eu besoin de ce subterfuge. Un seul argument pouvait lever toutes les difficultés. Le prince, vice-roi, ne l'ignorait certes pas. La seule question à débattre était le montant de la somme. Naturellement Ismaïl devait s'effor-

cer d'atteindre son but au meilleur marché possible. Les ministres d'Abd-ul-Aziz, au contraire, élevaient très haut leurs prétentions. On s'entendit enfin, et le vice-roi promit de porter à 150,000 bourses le tribut de 80,000 bourses qu'il avait à payer annuellement. Cette transaction et cet engagement furent rendus publics; mais le silence fut gardé sur les autres libéralités du prince. Seul il sait à quel prix a été obtenue la concession demandée. Chacun de ses voyages à Constantinople a été l'occasion de générosités du même genre. C'était le moyen de se faire des amis dans une cour où le vice-roi s'est distingué par une fidélité peut-être trop cordiale aux traités faits contre le chef de son illustre famille. N'importe! Ismaïl-Pacha, pour arriver à ses fins, ne regarda pas à l'argent. Les prodigalités ne sont point dans son caractère, mais il n'a jamais hésité à s'y livrer quand il les a jugées nécessaires à l'accomplissement de ses desseins. En cette circonstance, il a payé largement sa fantaisie, ou plutôt ce sont les créanciers de la Turquie et de l'Égypte qui en ont fait les frais, ceux de Turquie n'ayant nullement profité des largesses de l'Égypte, qui n'ont point empêché leur ruine, et ceux d'Égypte ayant souffert de générosités évidemment trop coûteuses.

Voilà donc Ismaïl en possession d'une vice-royauté héréditaire, après avoir conquis par la diplomatie ce que Méhémet-Ali, son grand-père, n'avait jamais pu conquérir par l'épée; mais que d'argent semé sur ses pas! Sa route en était pavée. De l'argent pour essayer de ruiner l'entreprise du canal de Suez; de l'argent pour réparer le mal et l'indemniser de ses pertes; de l'argent pour racheter inutilement des terrains déserts et sans culture; de l'argent pour la poste, pour les douanes, pour un canal d'eau douce, pour une propriété fertile sur les bords de ce canal: dépenses faciles à éviter, à la seule condition de rester calme, de garder le *statu quo* et d'attendre tout du temps; de l'argent pour don de joyeux avènement lors de la réception de l'investiture à Constantinople; de l'argent pour s'y ménager des influences et y préparer l'exil d'un frère détesté, Moustapha-Fazil, et d'un oncle gênant, Halim-Pacha; de l'argent pour les exproprier de leurs biens; de l'argent pour construire un palais à Constantinople; de l'argent partout, à tous et toujours.

Ismaïl obtint l'hérédité directe de père en fils au mois de mai de l'année 1866. Ce n'était pas encore le but complet de ses desirs. Il poursuivait la chimère d'une sorte d'indépendance, et l'argent, comme il avait pu s'en convaincre, est un agent si puissant, que, même après les événemens de 1841, il ne désespérait pas d'atteindre pacifiquement l'objet de cette ambition. On le vit partir de nouveau pour Constantinople. Il en revint orné du titre de *khédive*, qualification inusitée qui étonne les oreilles européennes et

n'est guère intelligible au nord de la Méditerranée. L'histoire n'en fait pas souvent mention, et nous fûmes tous surpris qu'on y attachât tant de prix en Égypte. Les courtisans au Caire nous instruisirent en donnant au vice-roi, quand il reparut dans la province, le titre de souverain, et des brochures furent publiées en France où il recevait le titre d'Ismaïl I^{er}. Si nous étions versés dans l'étude des délicatesses de la langue turque, nous pourrions préciser la signification et la portée du mot *khédive*; on peut le traduire par « souverain, » mais il ne comprend dans ce cas rien de plus qu'un titre honorifique et n'a jamais entraîné dans la pensée des ministres de la Porte aucune souveraineté réelle, aucune sorte d'indépendance, aucun droit dépassant les limites du firman adressé à Méhémet-Ali le 18 février 1841. Nous en aurons la preuve dans une lettre du grand-vizir Aali-Pacha, publiée en 1869, car le gouvernement du Caire ne se serait pas contenté de jouir d'une nouvelle dignité improductive, et il comptait tirer parti de celle dont l'investiture lui avait coûté si cher.

La fin de l'année 1869 avait été fixée pour l'inauguration du canal de Suez. Toutes les monarchies de l'Europe annonçaient l'intention de prendre part à cette fête de l'industrie et de s'y faire représenter. C'était l'occasion de connaître la valeur du titre nouvellement conféré au vice-roi. Pouvait-il s'en prévaloir pour entrer en relations directes avec les souverains étrangers? C'est ce qu'on ne savait pas encore. Ismaïl partit pour l'Europe. Son altesse vint directement d'Alexandrie à Corfou et pria le roi des Hellènes d'assister aux fêtes de l'inauguration. Il s'adressait d'abord à un souverain dont la situation était secondaire dans l'ordre des monarchies. La Porte ne s'en émut pas immédiatement; mais lorsque la même invitation eût été faite à d'autres souverains, successivement visités par son altesse, le gouvernement ottoman prit l'alarme. Aali-Pacha écrivit aussitôt ce qui suit: « Votre altesse est trop éclairée pour qu'on ait besoin de lui rappeler que l'invitation d'un souverain indépendant à un pays étranger doit se faire par le souverain indépendant du pays qui invite. Le contraire touche aussi bien à la dignité de l'invité qu'aux droits du souverain territorial. Donc la forme adoptée dans cette question par votre altesse se trouve sur tous les points contraire et au respect dû aux droits sacrés de notre souverain et aux égards nécessaires aux augustes princes qu'elle s'est proposé d'inviter. »

La remontrance était dure; mais était-on bien fondé à parler sur ce ton dans la capitale de l'empire ottoman? Était-il permis de ne laisser rien subsister des droits nouveaux qu'au Caire on avait pu croire acquis avec le titre de khédive et qu'on n'avait pas obtenus

d'une bienveillance désintéressée? Quoi qu'il en soit, le vice-roi, s'il éprouva du désappointement, en trouva l'antidote dans l'empressement des souverains aux cérémonies de l'inauguration du canal. Le spectacle de leur entrée à Port-Saïd fut de ceux qu'on ne voit pas deux fois. Ce spectacle était magnifique et grandiose, non pas seulement à cause de la pompe déployée par les souverains au milieu de leur entourage, mais surtout par la merveille d'industrie qui servait de cadre à ce tableau.

Pendant la traversée d'Alexandrie à Port-Saïd, l'œil s'était fixé, en longeant le rivage, sur des plages basses, sablonneuses, dépourvues de toute végétation, sur un horizon de sables jaunes s'étendant à perte de vue. Pas un monticule, pas un arbre à l'intérieur. Le sable rouge, alternant avec le sable jaune, et quelque tamarix, un arbrisseau sans feuilles vertes, vivant avec l'aspect d'une plante morte, lançant au hasard et laissant ramper des rameaux d'une maigreur de bois sec. Pas une falaise le long de la mer, pas une herbe, même grise et brûlée, et partout, aussi haut que montait l'horizon, la solitude absolue. Tout à coup, au détour d'un cap, s'ouvre un vaste bassin d'eau bleue, entouré d'ateliers et de magasins, plein de vie et de mouvement, hérissé de mâts où flottaient de gais pavillons. De tous côtés sur les bords reposaient, comme de gigantesques animaux, les plus puissantes machines qui aient jamais été inventées pour la construction des jetées et pour les excavations de canaux dans le monde entier : dragues et grues colossales, locomotives, rails et pierres de vingt mille kilogrammes fabriquées avec du sable et du ciment. Quand les yachts princiers s'élevèrent sur la dernière vague qui leur cachait l'entrée du port, il sembla qu'un rideau tombait sur un théâtre où l'humanité dans la plénitude de ses facultés les plus brillantes était représentée. Rien de plus noble, de plus émouvant que ce contraste d'une activité féconde dans le séjour de la stérilité et de la mort. Cette victoire de l'homme sur le désert donnait un sentiment d'orgueil légitime, élevait les cœurs, en démontrant la supériorité de notre race et le souffle divin qui l'anime. Dans cette scène grandiose, les personnages, même les plus éminents, étaient effacés. Pourtant ils portaient avec eux la majesté des peuples de leurs empires; ils assistaient, au nom et comme représentants du monde civilisé, à cette fête du génie humain. A ce titre, les casques couronnés, les diadèmes resplendissants sur les fronts, les épées sonnant au côté, les uniformes éclatants des uns, sévères et menaçants des autres, les cortèges de courtisanes et de dames d'honneur, les toilettes brillant au soleil égyptien de novembre, les musiques militaires et les vivats alternant avec l'harmonie du

canon, tout cet ensemble, ce concours de toutes les puissances de la nature, de l'art et des grandeurs humaines étaient bien faits pour laisser dans l'esprit une impression durable.

Ismaïl dut être satisfait; mais quelle occasion de dépenses! Les bals se succédèrent entre autres divertissemens. Il y en eut au Caire, il y en eut à bord des navires, il y en eut dans l'isthme, où son altesse avait ordonné la construction d'un palais. Cet édifice était très vaste, pourvu d'un riche mobilier où l'on voyait prodigués la soie, l'or, les peintures éclatantes. Un souper splendide y fut servi pour des centaines de convives. Les vins coulaient à flots dans ce repas offert par un gouvernement mahométan. Le monde entier avait été invité, et la mauvaise humeur du ministère turc fut comme noyée dans l'unanimité de satisfaction de cette foule si bien traitée et hébergée par la munificence vice-royale depuis son départ d'Europe. Les invités se séparèrent au jour, et de ce moment le palais fut abandonné et commença à tomber en ruine. Ils donnèrent en Europe une idée extraordinaire des richesses dont pouvait disposer le gouvernement égyptien, et contribuèrent sans doute à encourager la souscription aux emprunts futurs de ce gouvernement. Quant à la compagnie de Suez, elle n'avait qu'à décliner la responsabilité de ces magnificences, qui passaient, comme on dit, par-dessus sa tête; c'est ce qu'elle fit.

L'éclat des cours, le contact de la majesté souveraine, exaltèrent sans doute les imaginations au Caire, car depuis cette brillante époque on y vit se succéder les cérémonies les plus magnifiques. Lors du mariage d'une princesse, la population mêlée de cette ville assista, non sans une profonde surprise, à des démonstrations auxquelles les cortèges de féeries sur nos théâtres ne pouvaient être avantageusement comparées. On y vit, chose inouïe, une armée de valets vêtus de la plus riche livrée, une livrée copiée très fidèlement sur celle des gens de la maison de Louis XIV! Se figure-t-on des Arabes, des mahométans, le chef couvert d'une ample perruque poudrée à blanc! Ces pauvres gens ne furent sans doute pas les moins étonnés de leur métamorphose. Cette cérémonie d'un goût douteux, mais certainement fort coûteuse, fut suivie d'une autre fantaisie beaucoup plus dispendieuse encore. Quand un fils de famille en France court à sa ruine définitive, il protège les arts, commandite des théâtres et devient le patron des corps de ballets. Le gouvernement du pays ne refusa pas cette distraction à l'Égypte. A la veille d'une suspension de paiemens et lorsqu'il était déjà facile de la prévoir, un théâtre subventionné fut construit au Caire; un opéra fut demandé à un compositeur justement célèbre. On eut sur les bords du Nil la primeur de cette œuvre. On s'y donna

le luxe de nous en permettre l'emprunt. Paris eut l'honneur de recevoir du Caire le plus délicat de ses divertissemens. Autrefois les compositeurs et les artistes venaient demander aux Parisiens la renommée qui d'ici rayonnait dans toute l'Europe; c'est en Afrique cette fois, aux limites du désert et en pays demi-civilisé, qu'il fallut la chercher. L'Italie n'eut plus besoin de la France : *Italia fara da se*. Le gouvernement d'Égypte eut à Paris un agent chargé d'engager les célébrités féminines de nos petits théâtres. Comme contraste avec l'opéra de Verdi, le vice-roi s'intéressa aux opéras que M. Richard Wagner doit faire représenter prochainement à Bayreuth; il donna 10,000 francs pour contribuer à l'éclat de cette solennité allemande.

III.

Nous voici arrivés à l'un des actes les plus sages et les plus utiles de l'administration vice-royale. Nous voulons parler de la réforme judiciaire, laquelle a été certainement conçue en vue du « bonheur » général du peuple égyptien, car il ne paraît pas jusqu'à présent qu'elle ait fonctionné de manière à assurer le bonheur particulier du gouvernement. La pensée d'Ismail-Pacha, pensée vraiment digne d'un souverain, était de soustraire son pays au conflit de juridictions qui annulait l'exercice de la justice et la rendait illusoire. L'appliquer aux sujets égyptiens, rien n'était plus aisé. Les cadis l'administraient régulièrement, l'irrégularité et, faut-il le dire, la prévarication étant la règle en pays musulman. Mais en Égypte la question se compliquait de la présence d'un très grand nombre d'Européens. Dans tous les centres de population du pays, une colonie, composée surtout de Français, d'Anglais, d'Italiens et de Grecs, vit, s'agite, se livre à l'industrie, au commerce, à la banque, vend, achète, spéculé, recourt au crédit, contracte, transige et se livre à tous les actes de la vie civile. Il en résulte d'incessantes contestations, et la justice, la justice civile surtout, est continuellement invoquée. D'un autre côté, l'affluence des étrangers qui vont chercher fortune à Alexandrie n'y amène pas la société la plus recommandable. Un grand nombre d'entre eux sont des déclassés de la pire espèce : les uns perdus d'honneur et de débauche, les autres brouillés avec les tribunaux de leurs pays : banqueroutiers, gens de sac et de corde, piliers de tripots, aventuriers prêts à tout faire. Les coups de couteau ne sont pas rares dans le pays, et l'on cite des vols à main armée, en plein jour, accomplis avec une audace inouïe et couverts d'une impunité plus extraordinaire encore. Quant à la classe plus civilisée, qui ne donne pas dans ces excès et sait éviter

de se compromettre avec les lois, l'une de ses plus fructueuses industries; qui échappait à la justice, était l'exploitation des indemnités vice-royales. L'habileté consistait à attirer le vice-roi dans le piège d'une concession, d'une commande de fourniture, et de lui réclamer ensuite la plus grosse somme possible en compensation d'un préjudice imaginaire. Cette spéculation était fort *en honneur* au temps de Mohammed-Saïd-Pacha, dont la libéralité dédaigneuse se laissait volontairement tromper. On l'a fort pratiquée sous le gouvernement d'Ismaïl, moins facile à exploiter; et ce subterfuge est aujourd'hui à peu près éventé. Il y a donc résisté; et pourtant telles ont été les ruses de ces coureurs de fortune, qui, chassés du palais par la porte, y rentrent par la fenêtre, que, d'après les déclarations mêmes du ministre des affaires étrangères de son altesse, le gouvernement égyptien avait dû payer dans les quatre années précédentes une succession d'indemnités montant ensemble à 72 millions.

Cette peinture exacte d'une partie de la colonie étrangère en Égypte contraste avec le tableau des négocians qui y font réellement le commerce; des banquiers qui y font la banque, des industriels qui ne sont pas des chevaliers d'industrie. Il y en a sans doute, mais les fortunes dans ce pays ont été si rapides, le taux de l'intérêt si élevé, l'absence de tout contrôle si complète et les administrateurs des deniers de l'état si nonchalans, que l'opinion publique, à tort ou à raison, a toujours attaché un certain discrédit à des opérations financières et commerciales dont le succès lui a paru trop prompt et trop brillant. Qu'on juge si dans une telle société l'administration de la justice pouvait rester à l'état de sinécure! Jamais pourtant, dans aucun pays, elle n'avait été plus désarmée.

On sait qu'en vertu des traités appelés « capitulations, » les sujets français, dès le temps de François I^{er}, ont obtenu dans les échelles du Levant le privilège d'être jugés d'après leurs lois, par leurs consuls. Ces traités avaient été signés dans un dessein politique : il s'agissait d'un échange de bons procédés constatant le rapprochement des deux puissances qui, seules, contenaient la maison d'Autriche, alors prépondérante. Ces deux puissances étaient la France et la Turquie. Le nombre des résidens dans les comptoirs du Levant soumis au sultan était alors très faible : c'étaient des agens de compagnies marseillaises, parqués avec leurs familles sur des terrains enclos de murs, espèces de factoreries semblables à celles de la Chine ou du Japon. Ces résidens n'étaient que tolérés au sein d'une société hostile; ils n'y pouvaient avoir aucune influence. Le privilège d'y vivre sous les lois de leur pays était sans intérêt pour

le gouvernement. Qu'importaient, dans une monarchie pleine de grandeur et de force, comme celle des Soliman et des Amurat, les immunités concédées à quelques familles de raïas? Du reste, ces commerçans étaient si peu nombreux que, dans l'empire ottoman; on s'apercevait à peine de leur présence. Les premières « capitulations » conclues par le roi François I^{er} furent renouvelées sous les règnes suivans, y compris celui de Louis XVI. A cette époque, la population française établie dans les échelles du Levant et jouissant du bénéfice de ces traités, ne comprenait pas plus d'un millier d'individus. La protection que l'ancienne monarchie étendait à tous les intérêts français, même de peu d'importance, est sensible ici surtout à cause de ce nombre infime des résidens. Au fond, cette protection et les privilèges maintenus étaient très précieux: La Turquie entraît déjà dans une période de décadence, mais le fanatisme turc suivait plutôt une progression ascendante. La justice musulmane n'a jamais été très éclairée. Recourir à ses lumières pour l'interprétation de lois étrangères dont elle n'avait aucune notion, c'eût été livrer les plaideurs à l'ignorance, au mauvais vouloir, aux effets de la captation. Si la France avait abandonné aux procédés plus que sommaires de cette justice les étrangers accusés de délits ou de crimes, elle les eût exposés au supplice d'une détention arbitraire, inhumaine, sans règle ni mesure, aux arrêts d'une justice sans garantie. Toute sécurité eût été enlevée aux intérêts fondés dans les comptoirs du Levant. Les biens et la vie des colons eussent été livrés en proie à la haine, à la cupidité, aux plus mauvais sentimens. Sous ce rapport, les « capitulations » étaient non pas seulement des actes de bonne politique; mais des traités contribuant au développement du commerce de la France.

Il en résultait que les procès civils étaient soumis aux consuls et que les procès criminels étaient déférés aux mêmes autorités consulaires. Tant que le nombre des étrangers fut insignifiant, ces procédés n'eurent pas d'inconvénient. Avec le temps, la situation changea: Au lieu d'un millier de commerçans tous connus, tous cautionnés par des maisons recommandables, la Turquie vit s'abattre sur son territoire un flot de population que la mer y jeta comme une écume dont l'agitation et les méfaits furent pour l'empire une cause perpétuelle de trouble. Les capitulations, qui d'abord étaient purement protectrices, devinrent offensives. L'existence de cette juridiction consulaire fut un affront pour la souveraineté territoriale, elle contribuait à l'affaiblissement et à la déconsidération de l'empire; elle y encourageait le crime et en provoquait l'impunité en soustrayant les criminels à toute répression: Le privilège dérivant des capitulations avait donc pris des proportions imprévues résultant

du développement même de la population qui en jouissait. Il tendait à devenir règle commune et finissait par constituer un état dans l'état : situation intolérable dont le vice-roi d'Égypte demanda à sortir, car sa province était particulièrement affectée par le mal, puisque la population des Européens y a augmenté à vue d'œil. Cette population comprend en Égypte aujourd'hui plus de 200,000 individus lorsqu'en 1836 elle était à peine de 3,000 âmes. Son niveau moral indique quel torrent de délits, de crimes elle a apporté dans le pays. Dans l'intérêt du bon ordre et pour dégager sa responsabilité, le gouvernement égyptien avait le devoir de demander la réforme des capitulations. Ce devoir était impérieux dans l'intérêt même de la colonie européenne. Qu'on en juge :

Un crime était commis publiquement, effrontément, au grand jour. La police locale arrêtait le coupable et devait se borner à le conduire à son consul. Celui-ci instruisait l'affaire, envoyait les pièces en Europe et embarquait l'accusé; mais un procès criminel nécessite des témoignages verbaux, une enquête. La conscience des juges en Europe est scrupuleuse; ils ne condamnent point sans preuves, au moins sans preuves morales. Un dossier ne suffisait jamais pour former leur conviction. L'accusé était donc acquitté la plupart du temps, et il revenait en Égypte pour braver ses victimes, insulter la justice et commettre de nouveaux méfaits.

Passons aux litiges civils, que les capitulations rendaient inextricables. Ces traités étaient devenus fort élastiques. Consentis d'abord en faveur des seuls sujets français, on en avait étendu le bénéfice aux autres peuples, chaque gouvernement ayant réclamé le traitement « de la nation la plus favorisée. » Les consuls se faisaient un point d'honneur d'en exagérer les immunités. Ainsi, dans l'origine, ces fonctionnaires devaient se borner à juger les contestations entre sujets du même pays; mais dès qu'un de leurs compatriotes était impliqué dans un procès, ils en revendiquaient la connaissance. Les habitans du pays se soumettaient volontiers à cet empiétement, qui avait l'avantage de les enlever à leurs juges naturels. Il n'en était pas de même des étrangers. Chacun d'eux déclinait toute compétence autre que celle de son consul, de sorte qu'un effet de commerce souscrit par un Français, endossé par un Anglais et un Belge au profit d'un Autrichien, pouvait conduire les parties devant quatre juridictions différentes et donner lieu à autant d'arrêts contradictoires. Inutile de chercher à démontrer les vices de cette institution judiciaire, qui sont évidens : le moindre était d'aboutir à des dénis de justice et d'entretenir ainsi des éléments indestructibles de désordre. Ismaïl-Pacha prit l'initiative des réclamations à faire pour obtenir l'abolition de ces abus. Ce fut l'acte

le plus louable de son administration. On vit donc reparaitre dans toutes les capitales l'homme des missions difficiles, le négociateur ordinaire de son altesse, qui de nouveau remplit toute l'Europe de son agitation diplomatique. On entendit répéter de tous côtés les mots de réforme judiciaire en Égypte, et ceux-là mêmes qui n'en comprenaient pas le sens n'auraient pas été fâchés qu'on l'accordât pour n'en plus entendre parler.

Tel ne fut pas le sentiment du ministère ottoman, bien qu'il n'eût pas d'objection particulière à opposer; mais, indifférent au fond, il fut très sensible à la forme et il s'empessa de protester. « Votre altesse, écrivit-il, sait mieux que personne que, sauf les quelques privilèges établis en sa faveur, l'Égypte ne diffère en rien des autres provinces de l'empire, et que son administration ne peut entretenir des relations officielles directes avec les puissances étrangères... Les voyages continuels en Europe du personnage qui prend le nom et le titre de ministre des affaires étrangères de l'Égypte, dans le dessein d'obtenir, en faveur de celle-ci, le changement des traités, et de nouer à cet effet des négociations directes avec les puissances,... constituent autant de faits attentatoires aux droits de la Sublime-Porte. »

Les droits de la Sublime-Porte pouvaient-ils donc être tels qu'ils missent obstacle à une réforme honorable pour l'empire, utile à ses sujets et indispensable en Égypte? Le vice-roi n'aurait-il pas été fondé à justifier son initiative par l'inertie même de l'administration souveraine? Mais les faibles sont toujours susceptibles parce que la conscience de leur faiblesse les porte à supposer facilement qu'on veut leur faire tort. Le vice-roi réussit encore à dissiper les ombres de l'administration ottomane. Des empiétements de ce genre sont toujours très difficilement combattus, parce qu'ils sont fondés sur la raison, la justice et le désir de bien faire. Aussi le gouvernement anglais, quoique champion ordinaire des droits du sultan, fut-il le premier à donner son assentiment aux propositions du vice-roi. Lord Stanley, qui était alors ministre secrétaire d'état au *foreign office*, notifia cet assentiment au consul-général d'Angleterre à Alexandrie en termes très remarquables. Sa seigneurie disait dans sa dépêche au colonel Staunton que, par les capitulations, on n'avait jamais « prétendu priver le gouvernement local de juridiction sur les étrangers en toutes matières pour lesquelles ils se trouvaient en collision avec les lois du souverain territorial. On y avait simplement réservé aux étrangers, comme protection contre l'arbitraire des tribunaux locaux, un certain droit de concours et de surveillance qui pût agir comme un frein contre les abus. »

Cette attitude contribua puissamment au succès définitif de la

mission du personnage qui « prenait le nom et le titre de ministre des affaires étrangères de l'Égypte. » Les fonctionnaires orientaux sont toujours agréablement surpris quand, en Europe, les gouvernemens prennent leurs fonctions au sérieux, et il n'est pas sans exemple qu'ils en aient conçu quelquefois une véritable reconnaissance. Aussi le gouvernement anglais n'a-t-il jamais manqué d'informations sûres touchant les affaires de l'Égypte, et lorsque plus tard des négociations furent ouvertes pour l'achat des 176,000 actions du canal de Suez, on connut exactement au *foreign office* le moment précis où l'intervention du chancelier de l'échiquier était devenue opportune et devait réussir. Du reste on eut à se féliciter, dans le monde entier, de ce dénouement. Ce fut la fin d'un procès interminable, — « l'Angleterre contre le canal de Suez, » — un de ces procès qui durent des siècles et menacent de s'éterniser. Les parties opposées furent transformées en associées; les gouvernemens délivrés des menaces de litiges continuellement suspendues sur leurs têtes, et les intérêts sérieux engagés dans cette entreprise faite de bonne foi, décidément mis à l'abri de nouvelles atteintes.

Pour en revenir à la réforme judiciaire, on sait qu'elle a fini par se faire accepter partout, et qu'elle fonctionne en ce moment au grand soulagement des justiciables. Des tribunaux mixtes, composés de magistrats instruits et intègres, prononcent en ce moment des arrêts dont la compétence et l'équité sont jusqu'à présent incontestables. La justice est rendue au nom du souverain territorial. Rien de plus juste. C'est une grande satisfaction donnée à la dignité et à l'amour-propre, d'ailleurs légitime, de l'autorité ottomane. Est-ce tout? Cette autorité aura-t-elle jamais à se repentir d'avoir ainsi, comme on dit vulgairement, « rogné ses propres ongles? » Voilà que l'Europe a pris un nouveau pied en Orient, avec ses codes, ses lois, et la rigoureuse impartialité de ses tribunaux. Comment l'arbitraire et l'absolutisme s'entendront-ils avec ce voisin incommode? Ne s'excluent-ils pas l'un l'autre? Il fut un temps où les précédens vice-rois ne redoutaient nullement l'intervention de quelques agens européens. Ils se croyaient sûrs de leur concours; au prix de certains égards, ils bénéficiaient presque toujours de leur intervention, qui les allégeait d'ailleurs de toute responsabilité. Mais ces temps-là sont passés. Les tribunaux récemment institués paraissent être de ceux « qui rendent des arrêts et non pas des services. » Et les nouveaux magistrats semblent disposés à se montrer d'autant plus inaccessibles aux influences, qu'ils ont à préserver leur dignité de toute supposition injurieuse et calomniatrice. Ils ont d'ailleurs une grande mission, celle de créer la justice juste en Orient! Nous les croyons parfaitement résolus à n'y point faiblir. Aussi qu'est-il ar-

rivé? C'est que déjà cette magistrature acclamée et bénie par les petits se trouve en dissentiment avec les grands et notamment avec le gouvernement du Caire.

Le litige est intéressant à plus d'un titre et mérite que nous nous y arrêtions un instant. On sait en quel état sont les finances égyptiennes. Le pays est fort obéré. Comment ne le serait-il pas? On a pu, dans le courant de cette étude, voir s'accumuler les causes de déficit et prévoir l'extrémité où l'Égypte devait fatalement arriver, comme la Turquie, savoir à une interruption de paiement. Croyait-on pouvoir l'éviter? C'est possible; les Turcs sont si fatalistes! Jusqu'au dernier moment, l'Égypte faucha son blé en herbe. Les emprunts se succédèrent avec autant d'obstination et d'aveuglement que la confiance des prêteurs. Emprunt en 1862; nouvel emprunt en 1864, en 1866, en 1867, 1868, 1870 et 1873; en tout sept appels aux capitaux de l'Europe, montant ensemble à 2 milliards selon les uns, et à 2 milliards 275 millions d'après les autres; une partie de ces emprunts avaient été faits au nom de l'état, une autre hypothéquée sur la *daira*, c'est-à-dire sur l'ensemble des propriétés particulières du vice-roi. Or quelle différence entre l'état et la *daira*? Aucune, puisque le vice-roi confond entre ses mains tous les pouvoirs et tous les revenus. C'est lui qui décrète l'impôt, qui contracte les obligations au nom du trésor public, l'endette, et encaisse. C'est bien ainsi que le gouvernement égyptien comprenait la situation. Il l'a prouvé par les faits et les actes qui vont suivre. Cependant, le produit des emprunts ayant été épuisé, ce gouvernement ne cessait d'émettre des bons du trésor : opération détestable dans un pays où le taux de l'intérêt est très élevé. Donc il a dépensé beaucoup, mais 2 milliards sont une somme énorme! Qu'a-t-on fait de tant d'argent? Nous ne voulons pas nous arrêter aux suppositions qu'on n'a pas épargnées au gouvernement du Caire, et qui ont assigné aux embarras du trésor égyptien des causes improbables, suggérées sans doute par la révélation du mystère des finances turques, que le sultan détrôné accumulait, dit-on, dans sa caisse personnelle. L'hérédité directe semble avoir détruit les seuls motifs avouables d'un tel détournement en Égypte, les vice-rois n'ayant plus aucune raison d'augmenter leur fortune particulière, eux dont les enfants auront un jour entre les mains toutes les finances du pays.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement d'Ismaïl-Pacha ayant été contraint de cesser ses paiements, au moins par mesure provisoire, les créanciers de la *daira* se crurent d'abord à l'abri de ce désastre. Illusion bien naïve! La *daira* fut comprise dans la débâcle du budget de l'état; les créanciers personnels ne furent pas mieux traités que les créanciers publics. Du reste l'impartialité fut complète. La

dette flottante ne fut pas plus heureuse que la dette consolidée. Les bons du trésor échouèrent, comme tout le reste, dans le courant qui entraînait la dette personnelle avec la dette publique. Il n'est pire colère que celle des désespérés. Acculés dans une impasse, les porteurs de titres de la *daira* sortirent des gonds, et, profitant de l'installation des nouveaux tribunaux, ils actionnèrent le vice-roi et demandèrent la saisie de ses propriétés particulières. Pour la première fois, le gouvernement s'aperçut qu'il existe une différence entre les revenus de l'état et ceux du chef de l'état. Il fallut parer le coup, car les juges ne semblaient nullement disposés à transiger avec ce qu'ils regarderaient comme leur devoir. Mais saisir la *daira*! quelle extrémité!

Le gouvernement s'adressa à l'Europe et, dans sa détresse, lui demanda le secours de ses lumières et de sa moralité financière. Des médecins spéciaux se présentèrent venant d'Angleterre, de France, d'Italie, et chacun proposa son remède. Ils s'accordèrent à peu près sur l'hygiène à prescrire au malade : la régularité, l'honnêteté et l'économie. Mais les créanciers de la *daira* n'en continuaient pas moins leurs poursuites. Affolé par la peur, on devient impitoyable! Que fit l'administration? Elle rendit un décret par lequel la dette de la *daira* fut confondue avec la dette de l'état. On qualifia cette mesure du titre de « unification de la dette. » Le mot étant trouvé, la chose fut considérée comme accomplie; mais il fut impossible de faire comprendre le mérite de cette opération aux créanciers de la *daira*. Ils persistèrent à réclamer le gage de leur créance, dans la croyance obstinée que son altesse paierait plutôt que de consentir au séquestre de ses biens. C'était dire qu'elle en avait les moyens, et cette supposition était inadmissible. A vrai dire, ces prêteurs n'ont eu que ce qu'ils méritaient; ils ont été séduits par l'appât d'intérêts usuraires, et volontairement ils ont couru les risques qu'entraînent les prêts à usure. A ce jeu, s'ils ont perdu, qui les plaindrait? Leur situation n'est pas plus intéressante que celle des créanciers de la Turquie. Prêter à des gouvernemens sans contrôle, sans responsabilité, sans garanties, c'est s'exposer à toutes les éventualités! L'avidité ne raisonne pas; c'est une passion aveugle qui croit toujours pouvoir se soustraire aux conséquences de ses entraînemens. Lorsqu'elles se produisent, elle se récrie, mais nul n'est sensible à ses lamentations. Cependant les engagements même onéreux sont des engagements : en Europe ils ont un caractère sacré. Il fut un temps où le négociant qui se voyait obligé d'y manquer se soustrayait par la mort à cette honte même imméritée, même causée par des hasards malheureux. Aujourd'hui l'on n'a plus cette extrême susceptibilité, mais

il est encore de règle qu'un gouvernement ne peut manquer à ses obligations sans mettre sa dignité et son honneur en péril. Que serait-ce, s'il cherchait à frustrer ses créanciers de leur gage au moyen d'un subterfuge?

Le décret du 11 mai 1876 qui prononça l'unification de la dette donna aux créanciers du gouvernement égyptien des garanties au moins morales. Il instituait un contrôle sérieux, sous le titre de « Conseil suprême du trésor, » composé mi-partie d'Européens et d'indigènes. Ce conseil doit présider à la formation du budget, à la perception et à l'emploi des revenus affectés au paiement de la dette, à la formation et à l'examen des comptes, et certainement l'élément européen introduit dans ce conseil donnera aux créanciers des garanties. D'où vient qu'ils ne se sont pas montrés rassurés? C'est que le conseil suprême du trésor, constitué par la seule volonté du chef de l'état, pourra être destitué par cette même volonté; c'est que son existence et l'efficacité de ses attributions dépendront entièrement de l'arbitraire; c'est qu'il n'y a dans ces gouvernements d'Orient aucun pouvoir modérateur capable de résister au souverain. Les porteurs de titres de la *daira* se sont donc demandé si le conseil du trésor existerait, s'il resterait libre d'exercer ses pouvoirs, si ses avis seraient longtemps écoutés et suivis. En attendant, ils n'ont pas voulu se dessaisir de leur hypothèque; ils s'y attachent comme les gens qui se noient s'attachent à un bâton flottant. Leur instance ayant été introduite devant le tribunal réformé, la question était de savoir s'il se déclarerait incompétent. Vaine espérance! Les juges ont retenu l'affaire, et c'est ici que le gouvernement égyptien a ressenti l'effet de la réforme judiciaire qu'il avait tant souhaitée et pour laquelle le ministre des affaires étrangères, véritable Juif errant de la diplomatie égyptienne, a parcouru toute l'Europe. C'est le revers de la médaille; mais la justice est ainsi : on ne peut pas l'invoquer pour les autres et n'en tenir soi-même aucun compte. *Patere legem quam ipse fecisti*. On a dit que l'administration égyptienne saurait s'y soustraire! Et comment le pourrait-elle? La conscience de juges intègres est plus forte que toutes les armées. Les 10,000 hommes qu'Ismaïl-Pacha a déployés, il y a deux ans, contre M. de Lesseps pour le forcer à se soumettre à une diminution des droits de passage par le canal n'ont point empêché les protestations de la compagnie. Ils seraient également impuissans contre des magistrats armés de l'autorité suprême de la vraie justice.

Le gouvernement n'a pas épargné les insinuations menaçantes : il a déclaré que personne ne prêterait la main à l'exécution des arrêts du tribunal. Les juges ont répondu que, s'il en était ainsi, le premier paquebot partant pour l'Europe les recevrait à bord. Et

les deux parties gardent leur position, l'une disant : « Je n'exécuterai pas votre jugement, » l'autre répliquant : « Si vous ne l'exécutez pas, nous quittons l'Égypte. » En désespoir de cause, le gouvernement vice-royal vient de s'adresser encore une fois à l'Europe. Une circulaire aux consuls explique les motifs de sa résistance. A son avis, le tribunal aurait commis un excès de pouvoir parce qu'il met en question une « prérogative souveraine dans ce qui constitue son essence : la puissance législative. » Or quelle différence y a-t-il en Égypte entre la puissance exécutive et la puissance législative? Aucune. Selon le cas, le gouvernement est exécutif ou législatif; il lui suffit d'avoir besoin d'être l'un ou l'autre. C'est un simple changement d'habit.

Cette considération détruit tous les sophismes. Il importe peu de prévoir la fin de ce différend. L'Europe ne peut pas plus que l'Égypte dicter ou réformer les décisions des magistrats. Le parti le meilleur serait de s'entendre. Les créanciers de son altesse ont un gage, mais le vice-roi n'est pas disposé à leur en faire abandon. Il ne servirait de rien de se renvoyer des accusations de mauvaise volonté ou de mauvaise foi, et quand on aurait prouvé que le gouvernement d'Ismail-Pacha n'a pas tenu ses engagements, on ne serait pas plus avancé. Le gouvernement égyptien montre l'intention de régulariser ses finances, il prend des mesures qui peuvent réaliser cette intention. Tenons-lui compte de sa bonne volonté, accordons-lui terme et délai. On offre une consolidation générale de la dette entière avec un intérêt de 7 pour 100 et une bonification dans certaines conditions particulières. On prend une échéance fixe au mois de janvier 1877 pour le paiement d'un premier coupon; cette combinaison est rassurante, surtout si le conseil suprême du trésor dont nous avons parlé est réellement investi d'une surveillance sérieuse. L'Égypte est une féconde nourrice : qu'on ménage ses ressources, qu'on cesse de l'épuiser, et bientôt elle aura réparé ses forces. La bonne administration de la justice et la bonne administration des finances peuvent être garanties désormais parce qu'elles sont remises entre les mains d'Européens. C'est là qu'est le salut. En prenant ces mesures héroïques qui limitent son autorité absolue, le vice-roi a prouvé qu'il comprenait l'étendue de ses devoirs et qu'il est digne, malgré des erreurs inhérentes à un pouvoir irresponsable, de succéder au glorieux fondateur de la dynastie égyptienne.

PAUL MERRUAU.

LOUIS XIII ET RICHELIEU

A PROPOS D'UN LIVRE NOUVEAU.

Louis XIII et Richelieu, étude historique, accompagnée des lettres inédites du roi au cardinal de Richelieu, par M. Marius Topin, Paris 1876.

On raconte que, Louis XIII et Richelieu se rencontrant au seuil d'une porte, le roi d'un ton revêché et grognon dit à son ministre : « Passez, monsieur le cardinal, n'êtes-vous point ici le maître? » Sur quoi, Richelieu saisit à l'instant un flambeau des mains d'un domestique et, prenant le pas, répondit : « A vos ordres, sire, mais pour obéir à votre majesté et remplir l'office du plus humble de ses valets. » Il y a de ces anecdotes qui d'un trait caractérisent toute une situation ; celle-ci me semble donner la juste mesure des rapports de ce roi et de ce ministre. Que le ministre ait dominé, plané, qui en doute? Que le roi n'ait ressenti aucune amertume de cette supériorité si haut et partout affirmée, comment le soutenir? Seulement peut-on reconnaître que les apparences furent sauvées, et que, grâce d'une part à des ménagemens respectueux, à d'incessantes protestations d'obéissance, grâce, de l'autre, à des trésors de patience, d'indolence et d'hypocrisie, ce maître jaloux de son pouvoir et ce serviteur despotique finirent par trouver un *modus vivendi* qui leur permit, tout en se haïssant, de se dévouer au bien de l'État et du peuple, lequel ne se montra jamais trop mécontent d'un régime armé contre les grands et laissant vivre les petits tranquillement à l'ombre de la loi.

Rudes avaient été les commencemens, et le fils de Marie de Médicis ne se souciait point de repasser par les sentiers de sa jeunesse. Il en avait assez de ces révoltes à l'intérieur et savait ce qu'en fait de république féodale le protestantisme, servant de prétexte à l'ambition des princes et des hauts barons, réservait à l'avenir de la monarchie. Du programme, on ne s'en cachait plus, cha -

cun déjà s'attribuait sa part du royaume, c'était le morcellement de la France. Bouillon recevait la Normandie jusqu'à la Touraine, Soubise, la Bretagne et le Poitou; La Trémouille, l'Angoumois et la Saintonge; aux La Force devaient échoir la basse Guyenne et le Béarn, aux Rohan la haute Guyenne et le haut Languedoc, aux Chatillon la ligne du Rhône, les Cévennes, le Gévaudan et le Vivarais, aux Lesdiguières la Provence, le Dauphiné et la Bourgogne. Luynes vit le péril et le conjura, mais à l'aide des vieux moyens, en pactisant avec la ligue, en la divisant, en gagnant les chefs à prix d'or et d'honneurs, car à cette époque la rébellion était encore une manière certaine de conquérir le bâton de maréchal ou l'épée de connétable. Patience! à la mort de Luynes, tout le système allait changer; autre temps, autre ministre, et ce qui fait aujourd'hui la fortune de Lesdiguières demain fera l'échafaud de Montmorency.

Ces plans d'attaque et de renversement de la monarchie, Richelieu ne les avait que trop suivis de près. Spectateur dès l'enfance des misères de la situation, Louis XIII avait eu le temps de réfléchir; opprimé, il se releva, mais par un de ces attentats qui sont l'ordinaire ressource des impuissans; le coup de pistolet de Vitry délivra la France du maréchal d'Ancre. « Bien coupé, mon fils, maintenant il faut recoudre. » Recoudre! il en eût été bien empêché, mais son mérite fut, après avoir fait maison nette, de reconnaître l'homme de son règne et, l'ayant reconnu, de s'y tenir. A dater de 1624, il n'y a qu'une politique systématiquement pratiquée et poussée à ses extrêmes conséquences; l'heure est passée des arrogans défis et des protestations à main armée. Le roi règne et le cardinal gouverne, nulle autorité que celle du souverain en qui s'incarne la volonté d'un ministre sans scrupules, d'un homme en quelque sorte impersonnel pour l'inflexibilité de son attitude, résolu d'avance à briser tout ce qui s'oppose à l'accomplissement de ses desseins et voulant une France maîtresse du monde, un Louis XIII maître de la France et par dessus tout un Richelieu maître de la France et du roi. Entre le monarque et son ministre l'accord fut complet, prolongé; admettons cependant les querelles, brouilles, raccommodemens et ces incompatibilités d'humeur qui venaient souvent troubler le ménage et que pourrait ignorer la grande histoire, car elles se résolurent toujours à l'avantage de l'état. Louis XIII avait accepté le joug, il le subit et jusqu'au bout; c'est là ce qui constitue, à mon sens, sa vraie gloire. Où tel prince vulgaire n'eût considéré que la diminution et l'effacement de sa personne, il n'envisagea que le bien du royaume. Sachons-lui gré d'un pareil mouvement et surtout de sa persévérance à s'y maintenir, mais gardons-nous aussi de certains entraînemens d'admi-

ration. Attribuer aux seuls bons sentiments de Louis XIII l'appui qu'il prêta constamment à son ministre, c'est aller bien loin. Cette conduite, après tout, son propre égoïsme la lui conseillait, et Louis XIII, ne l'oublions pas, est un des plus beaux égoïstes qu'on ait jamais vus sur le trône. Pareils mariages n'ont pas besoin d'amour, la raison leur suffit, la raison d'état. Pourquoi Louis XIII se fût-il mis en peine d'aimer le cardinal, lui qui n'aima jamais personne, pas plus sa mère que ses maîtresses et ses ministres, et qui, en perdant Luynes, éprouva le même soulagement, le même débarras qu'à la mort de Richelieu? Tout ferme propos répugnait à sa nature; aimer vigoureusement, haïr avec suite, il ne savait, et cette absence de virilité dans les sentimens donne à sa figure un caractère terne et chlorotique dont l'expression vous affecte presque aussi désagréablement que la laideur. Au fond, il vaut mieux que ce qui l'entoure, il vaut mieux que sa mère et que Gaston, esprits brouillons et dangereux, médiocrités inconscientes, tandis que lui se rend compte de ses faiblesses et de ses imperfections; s'il pouvait seulement d'abord être un homme, peut-être serait-il un grand roi : les sens lui manquent. En amour, il n'a que des vellétés; voyez-le avec M^{lle} d'Hautefort, avec M^{lle} de La Fayette; il ignore comment s'y prendre, et sa gaucherie le replonge dans son néant, de même que l'idée fixe qu'il a de son néant le rend inquiet, soupçonneux, et par instans le pousse à des résolutions suprêmes par lesquelles il s'imagine affirmer sa force de volonté.

Un jour que M^{lle} d'Hautefort lui rappelait sa promesse de ne jamais la laisser tomber en disgrâce : « C'est vrai, lui répondit Louis, mais j'ai mis à ma promesse cette condition, que vous seriez raisonnable et ne me donneriez pas l'occasion de me plaindre de votre conduite; ce n'est pas assez d'être une honnête femme pour avoir droit à mon amitié, il faut encore ne point prendre part aux querelles et aux intrigues, ce que je n'ai jamais pu obtenir de vous. » Pauvre roi que l'ombre du grand ministre venait ainsi relancer jusqu'en ses plus intimes distractions et pour qui l'amour, ce pain des forts qui régénère, ne fut hélas! qu'un jeu d'enfant timide et chagrin. Ce Richelieu qu'il n'aimait pas et ne cessa jusqu'à la fin de supporter impatiemment, il n'en était pas moins heureux de l'avoir rencontré. Dirai-je que l'honneur de l'avoir découvert n'appartient même pas à Louis XIII? Le destin, qui évidemment à cette époque se mêlait de nos affaires, le lui amena par la main, et nous ne voyons guère qu'on se soit d'abord montré bien empressé. Il fallut toute l'entremise de la régente rentrant au conseil après la mort de Luynes pour vaincre les mauvaises dispositions du roi; sa faiblesse se raidissait contre cette domination qu'il sentait venir;

ce mélancolique était un Bourbon, un prince né dans les imprescriptibles traditions du trône et fort jaloux de son pouvoir. Richelieu commença par se montrer coulant, et remarquons que par la suite, lorsqu'il se sentit le plus solidement établi dans la faveur du maître, ce grand esprit, cet esprit fin, n'eut jamais recours qu'à la persuasion, évitant de violenter un caractère dont il connaissait les défaillances et qui, tout en restant apathique et faible au dedans, devait être amené à se manifester au dehors par des actes de vigueur. Rien de plus facile à concevoir d'ailleurs que cette première répugnance du souverain, et l'on s'explique assez bien qu'un prince qui se croit appelé à l'action n'éprouve d'abord qu'un goût médiocre pour telle supériorité dont les services lui sont si chaleureusement recommandés. Ces services nonobstant furent agréés, grâce aux bons soins de la reine-mère, qui l'avait entre temps fait nommer cardinal. Richelieu prit donc place au conseil en qualité d'auditeur; c'était peu, mais ce commis attentif fut consulté, ses opinions ne tardèrent pas à prévaloir, et bientôt l'auditeur devenait premier ministre, et l'année 1624 le voyait se donner librement carrière. Il avait trente-huit ans à cette époque; d'une constitution valétudinaire, quoique tenace, il avait dans sa jeunesse beaucoup vécu et aussi beaucoup travaillé, de là sa pâleur, sa maigreur. Des cheveux noirs et lisses soigneusement écartés du front en rehaussaient la blancheur mate et l'amplitude intellectuelle; ses sourcils, qu'on eût dits tracés à l'encre de chine, se dessinaient délicatement au-dessus des yeux très grands et d'où le regard jaillissait perçant comme une vrille, un nez d'aigle ennoblissait encore ce visage; la bouche close, aux rebords minces, s'écartelait au-dessus de la lèvre supérieure d'une moustache en pointe, tandis qu'au-dessous de la lèvre inférieure s'accroissait, allongeant l'ovale, une barbe à la Henri IV. Maintenant, figurons-nous sur cette tête la calotte rouge, le ruban de l'ordre sur cette poitrine, et sur ces épaules le manteau de pourpre balayant le sol, et peut-être aurons-nous une idée de l'intérêt mêlé d'épouvante qui s'attachait à la présence du terrible cardinal s'avancant d'un pas lent, grave, incertain. « Je suis irrésolu par nature, disait-il à Vieuville, et n'entreprends rien qu'après mûre et longue réflexion; mais une fois ma détermination prise, je vais droit au but, jetant bas les obstacles, écrasant, fauchant et recouvrant tout de ma soutane rouge. »

Prenez garde, messieurs, le ministre est puissant,
C'est un large faucheur qui verse à flots le sang,
Et puis il couvre tout de sa soutane rouge,
Et tout est dit (1).

(1) Victor Hugo, *Marion Delorme*, acte II.

L'histoire abonde en personnages qui semblent créés pour le roman et pour le drame : Louis XIII et Richelieu sont du nombre, Louis XIV point. Louis XIV est un dogme; l'idée qu'il se fait de son pouvoir, son despotisme religieux, lui tiennent partout les mains liées. A Richelieu rien ne manque, au contraire, de ce qui parle à l'imagination : le mouvement, l'action, l'imprévu, voilà sa vie; il se voue à l'idée poursuivie par les Valois et par Henri IV, il fonde la monarchie, mais en pleine liberté d'esprit, sans l'ombre de superstition monarchique ou religieuse, et passant outre aux dogmes qui pourraient embarrasser sa politique, ne s'occupant ni des convenances ni des contradictions, catholique féroce dans ses répressions à l'intérieur, huguenot au dehors, et n'ayant que belles sympathies pour les puritains d'Écosse et d'Angleterre, qui ne s'étaient pas, comme le parti des Stuarts, montrés tout flammes pour la cause de la reine-régente et ne l'avaient point plantée là dans sa guerre avec l'Espagne. Il est juste aussi d'ajouter que Richelieu n'était pas né sur le trône, et que ce pouvoir, dont il usa si vigoureusement au profit de l'unité nationale, lui venait non de Dieu, mais de ses propres œuvres, et voulait être reconquis à toute heure et tenu en équilibre à force de ressources, circonstance qui dans cette question de foi monarchique peut bien modifier le point de vue. Les faiseurs de systèmes nous présentent le cardinal de Richelieu comme le précurseur de la révolution française; précurseur, soit, mais inconscient.

C'est assez pour un grand politique de suffire à la tâche que son temps lui impose; plus vaudra sa personnalité, plus sera forte la résistance qu'elle rencontrera, et plus puissamment l'empreinte du génie de cet homme restera gravée dans son œuvre. Le génie d'un homme, quel qu'il soit, ne prévoit pas à si longue distance; il faudrait, pour qu'il en fût autrement, pouvoir d'avance se rendre compte des événemens, et comment les calculer, ces événemens, sur lesquels des forces nouvelles qu'on ignore auront à s'exercer? Richelieu n'a qu'un but, accomplir la besogne de l'heure présente : il fonde l'état, crée un instrument; ce que deviendra plus tard cet instrument, à quels desseins d'autres l'emploieront, ce ne sont point ses affaires. Ce qu'il veut, c'est une France non divisée, grandissant en étendue, en puissance; là se bornent ses spéculations et son travail. « Allons au plus pressé, » lui répétait incessamment Leclerc du Tremblay, celui qu'on appelait l'éminence grise, un redoutable familier, moine et soldat, ayant son plan, l'homme d'une idée implacable et que Richelieu, l'homme de toutes les idées, écoutait indulgemment, prenant et laissant à son aise. « Le plus pressé, » ce fut d'abord d'avoir raison d'une noblesse turbulente, avide, fanfaronne, toujours en travail de conjuration sous le couvert d'un prince du sang ou de quelque bâtard d'Henri IV. On avait alors pour soi

la reine-régente et Louis XIII, ce bon roi qui regardait se jouer la comédie en spectateur désintéressé, dînant au besoin avec l'individu dont il venait de signer l'arrêt de mort, l'appelant « mon cher cousin, » et ne s'effaçant que pour livrer la place au bourreau. Ainsi advint-il du malheureux Chalais; Gaston et sa bande, les Vendôme, formaient le fonds muet, irresponsable, au-devant s'agitaient les vrais acteurs. Richelieu, tenu au courant, laissa dormir les choses, puis au moment voulu, d'un coup de foudre, écrasa tout. Le vieil Ornano, capitaine des gardes de Monsieur, les Vendôme arrêtés, Chalais décapité, le nouveau régime faisait savoir aux mécontents qu'il ne plaisantait pas. Bientôt « le plus pressé » sera d'abandonner la politique territoriale d'Henri IV pour entreprendre une guerre impitoyable de religion. Il en coûtera sans doute de s'unir à l'Espagne, qu'on avait jusque-là combattue, mais comment épargner plus longtemps ce nid de pirates, d'où le protestantisme et la république tendent la main à la Hollande, à l'Angleterre puritaine, cette forteresse qui se dresse menaçante contre la monarchie et l'antique foi catholique? Quel soldat que ce prêtre devant La Rochelle! Il dirige le siège, s'expose au feu, brave les intempéries, insoucieux de sa santé mauvaise; il est l'âme de l'armée, pas un détail d'administration qui lui échappe : on a encore ses ordres tracés à la hâte, en campagne; ses bons de viande et de fourrage témoignent d'une vigilance qui s'étend à tout. C'est une chose à remarquer d'ailleurs que les hommes d'église font dans la guerre d'excellens intendans; l'histoire de certains papes et de leurs expéditions militaires fournirait même à ce sujet de curieux renseignemens. Cependant la Rochelle tombe; par-delà les Cévennes et le pays du Rhône jusqu'en Dauphiné l'insurrection est soumise, ses derniers remparts sont démantelés, le cardinal, triomphant, rentre à Paris. « Vite et vite, monseigneur, allons au plus pressé, » lui souffle l'éminence grise, et Richelieu fonde l'Académie.

Je n'ai point à discuter ici le mérite littéraire de ses œuvres. Comparée aux héroïnes du *Cid* et de *Polyeucte*, Mirame assurément fait une triste figure. En concluons-nous que le cardinal fût un plat envieux? Ses tragédies, que prudemment il livrait à la publicité sous des noms d'emprunt, pour n'être point de nature à placer bien haut leur poète, n'en témoignent pas moins d'un essor vers les lettres déjà par soi très méritant chez un premier ministre. Admettons qu'il se soit montré sévère à l'endroit du *Cid*, dont la duchesse d'Aiguillon, sa nièce, accepta pourtant la dédicace; et qu'il ait pris plaisir à l'entendre critiquer. N'arrive-t-il pas tous les jours qu'on se trompe en pareil sujet, et faudra-t-il dénigrer un grand esprit et le taxer d'envie pour avoir obéi à des préjugés d'école qui, tout en le passionnant, ne l'empêchaient point de fournir à

Corneille une rente de cinq cents écus sur sa cassette? Disons plutôt que, dans cette froideur qu'on reproche à Richelieu envers Corneille, la politique joua son rôle. Le cardinal-ministre en voulait au poète de sa phraséologie, de son républicanisme à la romaine et ne lui pardonnait pas ces fières sentences dont les ennemis de son gouvernement s'empanachaient. Oui, certes, Richelieu écrivit des vers détestables, mais ce dilettantisme le mit en rapport avec les hommes de lettres et servit singulièrement sa politique. Sans nous demander davantage quel littérateur c'était, songeons que ce poète absolument médiocre, ce prosateur fruste, incorrect, dépourvu de charmes, s'appelait Richelieu, qu'il pouvait tout, et rendons grâce à cette passion malheureuse qui amena le fondateur de l'unité nationale à faire entrer la langue française dans ses plans (1). On se le figure étendu sur sa chaise longue au milieu de ses chiens et de ses chats, projetant à ses rares loisirs la création de l'illustre compagnie. Boisrobert, Claveret, Colletet, Mairet, apportent leurs observations, l'aimable nièce, M^{me} de Combalot, a voix au chapitre; quant au père Joseph, comment n'en serait-il pas, lui, le secrétaire intime, le conseiller privé par excellence? Il voyait le cardinal à toute heure, assistait aux scènes d'intérieur graves ou folâtres, tragiques parfois, quand l'homme d'état, traversé dans ses plans, rentrait furieux de la cour et passait sa colère sur les meubles qu'il bousculait et les tentures qu'il déchiquetait à coups de canif. Irritable et nerveux à l'excès, les désappointemens, la douleur physique, le trouvaient désarmé; il trépignait, geignait, s'abandonnait, c'était alors au père Joseph de relever cette âme défaillante, et le frocard ne s'y ménageait pas. Ce moine, dur à lui-même, absorbé par la vie contemplative, n'avait que dédains pour les misères de la vie mondaine. Sa bouche, froidement ironique, se contractait, son œil étincelait d'un éclair superbe, et l'obscur serviteur, se redressant vis-à-vis du maître, éprouvait une joie divine à rendre en humiliantes apostrophes à ce grand de la terre, à ce cardinal-duc, les flagellations que la règle monastique inflige à ses dévots. « Fi, monseigneur, l'émeute gronde, et vous vous dérobez, n'êtes-vous donc qu'une poule mouillée? Vous voulez régner et ne savez regarder en face le danger. Attendrons-nous ici qu'ils viennent pour nous pendre? Allons, montrez-vous un peu, parcourez Paris sur votre mule, en voiture, en litière, comme il vous plaira, mais, pour Dieu, montrez-vous. »

Ainsi parlait ce conseiller pendant la crise. Au lendemain des succès, les désastres; vaincus au dedans, les factieux ramenaient l'étranger, l'Espagnol envahissait nos provinces. Paris, railleur d'a-

(1) Après avoir centralisé la langue, il voulut aussi centraliser la nature, et créa le Jardin des Plantes.

bord et chansonnant, s'irritait, s'insurgeait; Richelieu, soit abatement de voir tant de résultats obtenus lui échapper, soit effroi des périls de la rue, Richelieu refusait de paraître; François du Tremblay et Mazarin le surprirent en larmes dans son hôtel pendant qu'au dehors hurlait la foule. « *Monsignor il petto protegga l'uomo*, insinuait discrètement Mazarin d'une voix obséquieuse et pathétique; mais le moine, tout entier à la situation, écarta les proverbes italiens, il fut brutal et trivial, et son éloquence triompha. Richelieu, rendu à lui-même et marchant à l'émeute, fut acclamé du populaire; l'audace réussit cette fois comme toujours, et bientôt, la résistance mieux organisée redoublant de vigueur, la guerre prit un autre aspect. L'éminence grise avait sauvé l'éminence rouge. A quelque temps de là, Leclerc du Tremblay tombait frappé d'apoplexie. Le cardinal, à cette nouvelle, accourt éperdu, hors d'haleine, et du plus loin, s'efforçant à son tour de ranimer celui qui naguère encore le releva, s'écrie dans un mouvement où respire le plus noble patriotisme: « Courage, Joseph, Brisach est à nous! » Cette voix rappelle à la vie le moribond, mais ce n'est qu'un éclair, et ses petits yeux, après avoir brillé d'une dernière lueur, s'éteignent pour jamais. — « O ma consolation, mon seul refuge, poursuit le cardinal, ô mon confident, mon ami, j'ai tout perdu! » Les destins exigeaient-ils comme Calchas un pareil sacrifice? Toujours est-il qu'à dater de cette heure ils s'apaisèrent, la guerre alla se terminant, et la jeune reine mit au monde un dauphin. Richelieu touchait au faite de sa puissance, rien ne manquait à son bonheur que l'éminence grise et que la santé.

A quoi songeait donc Alfred de Vigny, et quelle singulière idée de travestir en grossier capucin de mélodrame ce batailleur du temps d'Henri IV, ce gentilhomme devenu franciscain par lassitude de la vie et qui, théologal et diplomate, manœuvrait au congrès de Ratisbonne la coalition de tous les petits princes d'Allemagne contre l'Autriche? L'école romantique de 1827, qui reprochait tant aux classiques leurs ritournelles et leurs poncifs, se fit toujours une joie de recourir à des pratiques d'opéra. S'adressant à l'histoire, à la chronique, au lieu de prendre un personnage en son ensemble, on le prenait pour une situation donnée. Ainsi dans le roman d'Alfred de Vigny, Cinq-Mars n'a de son temps que le costume: c'est simplement un joli premier sujet de drame lyrique, un ténor; tout l'odieux de l'aventure sera pour Richelieu, pour Louis XIII et le père Joseph, tandis que sur ce muguet arrogant, sur ce niais présomptueux, trahissant la France que les autres s'occupent à sauver, l'auteur concentrera ses plus délicates sympathies. Les préfaces-manifestes de l'époque appelaient cela « la vérité de l'art, » vérité assurément fort distante de la vérité du fait. Ce héros

de roman n'était en somme qu'un dadais : Richelieu ayant besoin d'un espion à sa solde, l'avait donné au roi, lequel, sachant de quoi il retournait, se laissait faire et se contentait d'engager son entourage à se défier du méchant drôle toujours fourré derrière les rideaux ou feignant de dormir dans un fauteuil; Louis XIII tenait à ne pas se brouiller avec son ministre, et la raison d'état bien plus encore que sa propre faiblesse de caractère lui conseillait d'obéir aux recommandations d'un homme dont il sentait ne pouvoir se passer. Quant aux intrigues qui se nouaient sous ses yeux, il affectait de n'y rien voir, ne voulant prendre parti ni pour ni contre, et guettant d'un regard sournois si parmi tous ces prétendants il n'en trouverait pas quelqu'un qui fût capable de remplacer au besoin le cardinal; puis subitement, au plus chaud de l'action, apparaissait soit la personne de Richelieu, soit un message de sa main, non moins impératif que politique, et le roi plus qu'il jamais convaincu que du côté de son vieux compère se trouvaient l'intérêt de la France et les grands desseins, se jetait dans les bras du cardinal, et lui sacrifiait froidement les opposans.

Considéré sous cet aspect de l'expectative, du voir-venir et d'un rationalisme imperturbable, Louis XIII offre à l'imagination une physionomie particulière. Souvenons-nous du Louis XI de *Quentin Durward* et du relief que le romancier écossais imprime à certains de ses portraits d'histoire. En ce sens, Louis XIII, insignifiant comme roi, deviendrait entre les mains d'un Scott ou d'un Shakspeare un personnage dramatique intéressant. Grandi démesurément en faveur, ce page infatué, paresseux, — le roi, dans un billet au cardinal, se plaint de la paresse de Cinq-Mars, — voulait tâter aussi du métier de conspirateur; l'opposition crut voir en lui un Luynes plus réussi. On s'entendit avec Monsieur, toujours prêt à risquer au jeu la tête des autres, on lia partie avec l'Espagne, rien de plus naturel. Richelieu n'ignorait aucun détail, les preuves cependant faisaient défaut. Seul et malade à Narbonne, travaillé d'atroces souffrances, il savait que devant Perpignan sa perte était résolue. Sa faiblesse augmentant, les médecins lui conseillaient de s'en retourner; il fit le voyage dans sa litière, dont le bercement endormait son mal, et ses yeux eurent pour se distraire le paysage du Languedoc hérissé des forteresses du protestantisme saccagées par ses soins. Traqué, menacé partout, il prenait les chemins de traverse et disputait aux assassins les restes d'une existence désormais à bout de ressources. Un jour, aux approches de Tarascon, la litière brusquement s'arrête; le patient supposant une attaque se redresse effaré sur son coussin. Mais non, point de péril, un courrier simplement est là arrivé ventre à terre; il présente un pli cacheté, le cardinal rompt le sceau d'une main tremblante, et soudain son regard terne s'é-

clairant : « Chavigny, Chavigny, qu'on me copie cette dépêche et vite ensuite chez le roi ! » C'était le traité avec l'Espagne, Richelieu tenait enfin un document. Aux traitres d'être sur leurs gardes aussi longtemps qu'un dernier souffle de vie animera ce corps en ruines ! Cinq-Mars, de plus en plus insupportable, poursuivait le cours de ses arrogances vis-à-vis de Louis XIII, qui décidément le « vomissait. » Arrive Chavigny, le roi ne résout rien encore. Les amis de Cinq-Mars l'exhortent à fuir ; mais son étourderie passe outre, il monte à cheval. Louis XIII pendant ce temps cède à la pression du cardinal, et le 12 juin 1642 les conjurés sont arrêtés. Cinq-Mars cette fois cherche à se dérober, il se réfugie chez une femme, reste vingt-quatre heures caché dans un lit sous les couvertures et ne réussit pas à s'échapper.

C'était pourtant bien peu de chose qu'une simple dépêche pour une procédure capitale et cela contre un criminaliste tel que De Thou. Des preuves ! mais Gaston en avait les mains pleines, il ne s'agissait que de menacer ; Richelieu se chargea de ce soin, et le triste héros lui livra tout son portefeuille. De ce jour, Cinq-Mars et De Thou furent perdus. Louis, de son côté, se mourait de consommation. Il se rendit également en litière à Tarascon et se fit dresser son lit près de celui du cardinal. Amalgame singulier de burlesque et de tragique ! Voyez-vous ces deux figures macabres plongées dans leurs coussins et chuchotant, la Mort déjà les tire par les pieds, et, tels qu'ils sont, livides et glacés, les deux Gérontes usent leur dernier souffle à comploter contre la vie et la jeunesse dont ils veulent avoir raison avant de s'en aller. La Provence étalait au soleil d'été ses riches campagnes, le Rhône grondait majestueux : « Mon cousin, dit le roi, vous êtes ici bien près du fleuve, et cela rend triste d'entendre toujours le bruit monotone des flots. » En quittant Tarascon, il laissa au cardinal plein pouvoir d'agir contre les conjurés. Cœur froid et glissant, cœur de verre incapable de garder aucune empreinte, il fit en cette occasion ce qu'il avait toujours fait, il abandonna sa créature. Richelieu dirigea sur Lyon ses deux prisonniers, emmenant De Thou dans sa barque, tandis que Cinq-Mars voyageait en carrosse. La légende et le tableau de Paul Delaroche veulent qu'il les ait remorqués tous les deux, mais la légende se trompe et Paul Delaroche aussi.

En amont d'Avignon et passé le Pont-Saint-Esprit, les bords du Rhône se couvrent de ruines pittoresques, et pour se mirer dans son œuvre, le cardinal n'avait, le soir venu, qu'à contempler au clair de lune les décombres de tant de châteaux. En touchant à Valence, on crut que c'en était fait du moribond ; les crises, les évanouissemens, se succédaient sans intervalle. Il redemanda sa litière, mode préféré de locomotion, cabinet d'état et lit de malade

avec son tangage doux et ses mouvantes perspectives. A Lyon, la tragédie eut son cinquième acte. Sur la place des Terreaux, en face de l'Hôtel-de-Ville où figure aujourd'hui la statue d'Henri IV, se dressa l'échafaud; Cinq-Mars y monta d'abord, intrépide et chevaleresque, puis De Thou, calme et sérieux comme il sied à l'enfant d'une éducation morale plus sévère. Qui ne connaît l'atroce mot de Louis XIII tirant sa montre au moment de l'exécution : « Monsieur Le Grand passe un mauvais quart d'heure. » A quelque cent ans de là, un petit-fils de ce monarque bon chrétien regardant tomber la pluie, pendant qu'on menait en terre M^{me} de Pompadour, soupirait philosophiquement : « la chère marquise a mauvais temps pour son voyage. » Aimable scepticisme du cœur des rois ! et Chateaubriand qui nous raconte qu'on n'a jamais su la quantité de larmes que leurs yeux contenaient. A qui les donnent-ils alors ces larmes, qu'ils n'en trouvent pas une de miséricorde ou de simple attendrissement pour les êtres qui les ont approchés de plus près ? L'ingratitude de Cinq-Mars était quelque chose de révoltant, mais ce coupable avait vingt ans, et la pitié convient aux rois. Notons par contre que la position de Louis XIII était des plus embarrassées. Il avait eu beau repousser avec horreur la proposition d'assassinat, Richelieu s'était senti du coup ébranlé, presque atteint. Il lui fallait à nouveau se manifester par un grand exemple, car c'est l'inexorable loi de ces systèmes de répression à outrance que le répit y devient impossible et qu'un jour de relâche remet tout en question. Richelieu s'imposant, on céda. Inexorable, soit ! Mais pourquoi ces jeux d'esprit, cette ironie ? Hélas ! peut-être était-ce une manière à ce roi faible de se prouver sa force de caractère. Toujours est-il que Richelieu sortait de là retrempe et se croyait inexpugnable. « Maintenant, disait-il à ses amis, je suis en mesure de faire faire au roi tout ce que je voudrai, et je ne manquerai pas l'occasion. »

À sa pauvre machine, usée, caduque, cette passion fébrile du pouvoir servait de ressort. Il semble ainsi qu'un travail âpre, incessant, qu'une besogne accumulée vous crée un droit fictif à l'existence. Quand on a tant à faire pour son roi, pour l'état, comment mourir ? Les médecins ne se lassaient pas de varier ce thème autour du lit de leur malade. A les en croire, Dieu ferait un miracle ; mais Richelieu ne les croyait pas. Sa mort fut du même style que sa vie, imperturbable : fatigué de tous ces flatteurs, il manda près de lui Chicot, le médecin du roi, et seul à seul le somma de s'expliquer franchement en ami. Chicot hésita d'abord, puis répondit : « Monseigneur, d'ici à vingt-quatre heures, vous serez mort ou guéri ! — Très bien, répliqua le cardinal, voilà qui est parler, et je sais à quoi m'en tenir. — Au roi, prenant congé de lui : — Je laisse, dit-il, à votre majesté son royaume en bon état, et c'est assez pour ma

consolation. » Comme le maréchal de Gramont pleurait, il fit taire ses larmes par ces paroles : « Votre douleur m'attendrit, et il ne me sied point de montrer devant la mort des faiblesses que j'ignorai pendant ma vie. » Voyant tant d'assurance, l'évêque de Lisieux n'en revenait pas. Alors Richelieu se tourna vers le curé de Saint-Eustache, et d'une voix ferme : « Que Dieu qui va me juger, s'écria-t-il, me punisse si j'ai voulu jamais autre chose que le bien de la religion et de l'état. » Et, le prêtre l'exhortant à pardonner à ses ennemis : — Monsieur le curé, reprit-il, sur ce sujet soyez sans crainte, car je n'eus jamais d'autres ennemis que ceux de l'état et de mon maître. » Et ces mots à peine prononcés, il rendit l'âme. On nous a souvent reproché de nous amuser aux analogies de l'histoire. C'est que l'histoire a parfois des curiosités surprenantes. Elle ne se contente pas de se répéter, elle se localise. Richelieu lègue en mourant son palais à Louis XIII, et c'est dans ce palais où vécut l'homme qui en finit avec la féodalité, qui prépara l'avènement du tiers-état, — c'est dans ce Palais-Cardinal, devenu le Palais-Royal, que le mouvement de 1789 fête ses premières journées, et qu'un demi-siècle plus tard la révolution de juillet trouve son roi. Richelieu disparu, Louis XIII ne tarda guère ; on dirait l'antique Centaure en qui deux natures distinctes sont amalgamées, qui après avoir vécu de même vie, meurent de même mort ; ou plutôt il en fut de ce roi et de ce ministre comme de ces unions d'où l'amour est absent ; le monde plaint la pauvre femme d'être enchaînée indissolublement, d'avoir à se soumettre à ce mari qu'elle supporte avec impatience, et quand cet homme meurt, la femme bientôt reconnaît que dans cette union, réputée mal assortie, était toute sa raison d'être. Elle a perdu la direction et l'équilibre, chancelle un moment, puis s'affaisse et tombe vaincue par l'irrésistible attraction du défunt. Cinq mois après le cardinal le roi quittait la vie ; mais, avant d'aller rejoindre ses pères, il eut le temps de regretter son grand ministre et de mesurer aux concessions obtenues de lui journalièrement l'abîme de sa déchéance physique et morale. Tous les ennemis, tous les prisonniers du cardinal semblaient renaître : les Vendôme, les Elbeuf, les Beaufort, et jusqu'à ce gros Bassompierre, émergeant des profondeurs de la Bastille avec sa belle humeur et ses Mémoires.

Avant d'aborder le nouvel ouvrage de M. Marius Topin sur *Louis XIII et Richelieu*, j'ai voulu montrer que j'avais moi aussi mon parti pris, mon siège fait, et tout ce que je viens de dire me met à l'aise pour reconnaître le talent de l'écrivain dans ce qu'il a d'ingénieur, de solide et d'honnête. Au fond de ses attaques les plus passionnées, vous sentez toujours la bonne foi et pardonnez à

sa conviction les violences auxquelles il se laisse parfois emporter, et contre des idées qui sont les vôtres, et contre tel auteur que vous aimez. A l'entendre, le Louis XIII dont nous eûmes notion jusqu'ici ne serait qu'un personnage de fantaisie. Il y a cependant en histoire une moyenne de vérité acquise avec laquelle il faut compter. Tout le monde ne se trompe pas durant deux siècles, et lorsque les mémoires du temps et les récits des historiens tombent tous d'accord, je me demande s'il suffira aujourd'hui de quelques lettres fort habilement documentées pour changer l'aspect du débat. D'ailleurs que prouvent ces lettres? Elles nous enseignent que le roi prenait sa part des affaires de l'état et les discutait avec son ministre, fait que personne n'a jamais contesté, le patriotisme de Louis XIII étant, comme sa bravoure militaire, hors de question.

Richelieu, dont c'était l'art suprême de gouverner le roi par la persuasion, bien loin de fuir un tel commerce, le recherchait, s'y complaisait; de plus, le roi n'en prenait qu'à son aise et se contentait de donner son avis, laissant à qui de droit l'initiative et les grandes responsabilités. « Louis XIII a été l'auxiliaire le plus sûr, l'ami le plus dévoué de Richelieu, » affirme M. Marius Topin. Dégageons la proposition de ses deux superlatifs, et peut-être arriverons-nous à nous entendre. Auxiliaire, oui, sans doute, puisqu'il était roi de France et que de lui dépendait que Richelieu fût ou ne fût pas ministre; ami, c'est autre chose. J'ai beau lire ces lettres, je n'y trouve rien du sentiment généreux que M. Marius Topin croit y avoir découvert. C'est là, — comment dirai-je? — une simple amitié de protocole : *vale et me ama*, tous les fourbes de la vieille Rome impériale et tous les tyrans des petites républiques italiennes ont eu de ces tendresses-là plein le cœur et plein leurs correspondances. N'importe, ce livre avec ses paradoxes apologétiques, s'il ne réussit pas à vous convaincre, s'impose au lecteur par toute sorte de qualités de méthode et de tempérament. L'auteur, M. Marius Topin, est journaliste, il a fait dans la presse militante plus d'une campagne remarquée, et ses habitudes de polémique donnent à sa discussion je ne sais quelle bravoure provocante qui séduit. Dès son avant-propos, vous le voyez partir en guerre; rédacteurs de mémoires, historiens, tous sont pourfendus inexorablement; un seul, M. Cousin, vous semble échapper à l'hécatombe. N'importe, l'auteur des *Femmes illustres du dix-septième siècle* n'aura rien perdu pour attendre, M. Marius Topin va le rattraper au tournant d'un chapitre qu'il consacre à M^{lle} de La Fayette. « C'est parce que Louis XIII et M^{lle} de La Fayette étaient dignes l'un de l'autre, c'est parce qu'ils étaient également animés de l'esprit de sacrifice qu'ils se séparèrent, et non comme on l'a dit parce que Richelieu, par ses intrigues, détermina M^{lle} de La Fayette à entrer

au couvent. » A qui s'adresse ce « comme on l'a dit, » sinon à M. Cousin, qui fait d'elle une victime de Richelieu en même temps qu'il nous présente Louis XIII comme dupe de son ministre. Hélas ! ces vocations sublimes, trop de gens à la cour et dans les familles y trouvent leur profit, pour qu'elles ne se manifestent pas toujours au moment voulu. La maîtresse du fils aura plus tard le sort de l'amante du père, et si nous savons par M. Cousin la vérité sur le sacrifice de M^{lle} de La Fayette, les intrigues qui se nouèrent également autour de M^{lle} de La Vallière pour la décider à prendre le voile nous édifient sur la spontanéité de ses résolutions et le prétendu mysticisme de ses élancemens vers Dieu.

Go to a nunnery, c'est ainsi qu'ils leur parlent tous, faibles et forts, à ces tendres victimes de leur égoïsme. Qu'elles aient ou non péché, l'heure vient toujours où leur présence gêne quelqu'un ; quand ce n'est pas le ministre, c'est la favorite régnante ; à défaut du cardinal-duc, vous avez la marquise de Montespan, et la légende des vierges et martyres enregistre un miracle de plus. « Je ne me sens point belle quand la duchesse de La Vallière n'a pas mis la dernière main à ma toilette. » Combien faut-il de ces impertinences pour déterminer une vocation ? Allez au cloître, noble fille, et là peut-être prendrez-vous en patience votre nouvelle vie « en songeant à ce que cet homme et cette femme vous ont fait souffrir. » Dans le jeu de M^{lle} de La Fayette au moins n'y avait-il pas de femme, point de Montespan. En dépit des conseillers et conseillères hypocrites que dirigeait dans l'ombre le père Carré, il n'eût tenu qu'à Louis XIII de conserver près de lui sa favorite, mais ce monarque indolent avait une manière d'aimer toute particulière et qui ne ressemblait à celle d'aucun homme de sa race. M. Marius Topin loue fort la chasteté de Louis XIII ; admirons cette vertu, — si c'en est une chez un roi de France, — mais n'en discourons qu'avec mesure, car on ne sait jamais tout ce qui peut entrer d'imperfection physique dans cette haute perfection morale ; Louis XIII était plus que chaste, il était prude et pudibond, et les beaux yeux d'une demoiselle faisaient perdre contenance à ce fils d'Henri IV. M^{lle} de La Fayette aimait-elle Louis XIII « comme il semblait vouloir être aimé, » pour employer l'expression de M^{me} de Motteville ? Question indifférente, puisque cet amour, quelle que fût sa nature, ne pouvait lui rapporter qu'affliction.

Nous l'avons dit, Louis XIII est un Hamlet ; il entre dans la vie sous les mêmes auspices que le prince de Danemark ; son père, un héros, est mort sous le poignard d'un assassin, mais derrière le misérable se dérobent les vrais fabricateurs du crime. Leur secret, qui le lui livrera ? L'ombre du feu roi viendra-t-elle errer la nuit dans les appartemens du Louvre et réclamer du fils l'œuvre

de vengeance comme le fantôme du château d'Elseneur? Cette œuvre sombre et tragique, l'enfant l'a déjà connue de lui-même; il sait de quel nom italien s'appelle ici Clodius, et cela suffit à sa haine qui se refuse de creuser plus avant, de crainte ensuite d'y voir trop clair : « Vous aimez mieux votre chien que moi, » disait-il un jour à sa mère, dont le roquet venait de le mordre jusqu'au sang. Et ce mot exprimait sa plus sincère pensée; il se sentait haï, partout exposé au stylet, au poison. Catherine de Médicis s'était jadis hâtée d'en finir avec le règne de son fils Charles IX pour mettre sur le trône Henri III, l'enfant de sa prédilection. Qui empêchait sa mère (une autre Médicis) de lui préparer à lui le même sort et de s'entendre pour ce nouveau crime avec son maréchal d'Ancre? Vous le voyez : la reine Gertrude et Clodius, — toujours *Hamlet*. Bien des gens ont dû ainsi que nous se demander comment il se pouvait faire qu'un bon vivant tel que ce Gascon d'Henri IV et Marie de Médicis, la plantureuse dame des tableaux de Rubens, eussent procréé ce maussade, malingre et mélancolique Louis XIII? La chose pourtant s'explique, et pas n'est besoin de recourir comme Michelet à des suppositions déshonnêtes. Qu'un homme naisse à l'existence parfaitement sain d'esprit et de corps et qu'ensuite les circonstances où son éducation se développe, le régime qu'il adopte ou qui s'impose à lui modifient, altèrent, dépravent cet état physique et moral, cela se voit tous les jours. Louis, dès sa venue au monde, se trouve en présence de la situation que l'on sait; qui eût-il aimé? sa mère, l'Italienne, l'alliée sinon la complice de Concini? son frère Gaston, l'objet des préférences de sa mère? Il donna ce qu'il avait de cœur à l'entourage, prit ainsi l'habitude des favoris, des mignons : Luynes, Barradas, Cinq-Mars. Quant aux femmes, il s'en défiait ou plutôt se défiait de lui vis à vis d'elles. Des événemens en effet avaient pu naître l'incurable mélancolie, mais l'épuisement physique venait d'ailleurs. Étudiez le *Journal d'Héroard*, feuillotez les *Archives curieuses de l'histoire de France* de Cimber et d'Anjou, et vous verrez ce que la thérapeutique propre aux médecins du temps devait exercer d'influence sur les allures d'un parfait amant. « En une seule année, Bouvart, médecin de Louis XIII, le fit saigner quarante-sept fois, lui fit prendre deux cent douze médecines et deux cent quinze lavemens! » En vérité, mais c'est M. Argan qu'un galant pareil!

Cette figure de Louis XIII, morose et funèbre, s'encadre mieux au théâtre ou dans un roman. Dans l'histoire, tout contribue à son effacement, Richelieu l'écrase, et vous ne l'apercevez que sous ses aspects dolens et misérables, tandis que prise en particulier, elle a toute sorte de jolis côtés anecdotiques. Écoutez Saint-Simon : « Si

le roi savait bien aimer mon père, aussi savait-il bien le reprendre, dont mon père m'a raconté deux occasions. Le duc de Bellegarde, grand écuyer et premier gentilhomme de la chambre, était exilé; mon père était de ses amis et premier gentilhomme de la chambre aussi ainsi que le premier écuyer, et au comble de sa faveur. Cette dernière raison et ses charges exigeaient une grande assiduité, de manière que, faute d'autre loisir, il se mit à écrire à M. de Bellegarde en attendant que le roi sortît pour la chasse. Comme il finissait sa lettre, le roi sortit et le surprit comme un homme qui se lève brusquement et qui cache un papier. Louis XIII, qui de ses favoris plus que tous les autres voulait tout savoir, s'en aperçut et lui demanda ce que c'était que ce papier qu'il ne voulait pas qu'il vît. Mon père fut embarrassé, pressé, et avoua que c'était un mot qu'il écrivait à M. de Bellegarde. « Que je voie! » dit le roi; il prit le papier et le lut. « Je ne trouve point mauvais, dit-il à mon père après avoir lu, que vous écriviez à votre ami, quoiqu'en disgrâce, parce que je suis bien sûr que vous ne lui manderez rien de mal à propos; mais ce que je trouve très-mauvais, c'est que vous manquiez au respect que vous devez à un duc et pair, et que, parce qu'il est exilé, vous ne lui écriviez pas *monseigneur*, » et déchirant la lettre en deux : « Tenez, ajouta-t-il, voilà votre lettre, elle est bien d'ailleurs, refaites-la après la chasse et mettez *monseigneur* comme vous le lui devez. »

Minutie, argutie, tatillonnage! « Il y a temps pour niaiser, » disait Pascal; il devrait également y avoir temps pour régner quand on est roi; mais non, le ministre suffit, et, pendant qu'il gouverne, on tire l'oreille à son page à propos d'une question d'étiquette. Les Bourbons là-dessus étaient passés maîtres, et les plus désœuvrés naturellement furent les plus forts. Louis XV, si ressemblant à son ancêtre par le tour d'esprit noir et lugubre, eût, en fait d'étiquette, rendu des points à Louis XIII. L'autre occasion dont parle Saint-Simon concerne les amours du roi et de M^{lle} d'Hautefort. « Le roi était véritablement amoureux de M^{lle} d'Hautefort. Il allait plus souvent chez la reine à cause d'elle, et il y était toujours à lui parler. Il en entretenait continuellement mon père, qui vit clairement combien il en était épris. Mon père était jeune et galant et ne comprenait pas un roi si amoureux, si peu maître de le cacher, et en même temps qui n'allait pas plus loin. Il crut que c'était timidité, et sur ce principe, un jour que le roi lui parlait avec passion de cette fille, mon père lui témoigna la surprise que je viens d'expliquer et lui proposa d'être son ambassadeur et de conclure bientôt son affaire. » Louis XIII le laissa dire, puis brusquement coupa court aux offres immorales de ce page, qui se serait épargné sa peine s'il eût mieux connu cet auguste amoureux dont le tempérament appelait au con-

traire les obstacles, bien loin de les vouloir lever. Louis XIII est un roi de second plan; c'est une vie manquée pour l'histoire et qui se trouve mieux à l'aise dans les mémoires, les *Essais*, les œuvres d'imagination, partout enfin où certaines sympathies se peuvent donner cours, où l'art se sent quelque peu libre d'orner son personnage et de le mettre au point. Autant la joyeuse et vaillante figure d'Henri IV se complait en pleine lumière, autant la sienne cherche l'ombre. Heureux ce Béarnais, dont le corps souple, solide et bien musclé se prêtait à toutes les fatigues! Celui-là vécut librement, prompt aux affaires, aux combats, aux plaisirs, et quand le jour vint de quitter la fête, le poignard du meurtrier n'eut pas besoin de s'y prendre à deux fois; un seul coup suffit et si bien qu'en un clin d'œil tout fut terminé.

Appauvri d'âme et de sang, le fils traîna, bâilla sa vie, et le plus grand service qu'il ait rendu à la France est d'avoir maintenu Richelieu au pouvoir. Il souffrit ce qu'il ne pouvait empêcher, et le souffrit non pas gaiement, mais avec de constantes révoltes et de sourdes colères qui n'éclataient au dehors que pour rentrer presque aussitôt. L'auteur de la nouvelle étude sur *Louis XIII et Richelieu* nie cette haine latente et prétend au contraire nous prouver qu'entre ce roi et ce ministre la plus pure et la plus chaleureuse amitié ne cessa jamais d'exister : thèse difficile, mais ingénieusement soutenue, et qui sans vous persuader, réussit à raviver la curiosité du sujet. De l'amitié, il n'y en eut point entre ces deux compères de la journée des dupes et de toutes les tragi-comédies et comédies de ce règne, il n'y eut que de la politique et des intérêts. « Nous avons dû, par égard pour la vérité outragée, écrit M. Marius Topin, anéantir la légende du roi fainéant, de *l'automate que dirigeait à sa guise le cardinal.* » Mais personne que je sache n'a jamais avancé rien de cela. Au lieu de se laisser diriger à la guise du cardinal, Louis XIII au contraire se défendait et regimbait même alors qu'il devait finir par céder. Ainsi passait-il le temps à s'échauffer contre des actes qu'il ratifiait un quart d'heure plus tard, à disputer des têtes qu'il livrait au bourreau le lendemain. Nous avons vu plus haut le grand ministre s'armer d'un flambeau et prendre le pas sur le monarque « pour obéir aux ordres de sa majesté et remplir l'office d'un humble valet. » Les choses s'accomplirent toujours de la sorte, avec cette seule différence que, tout en continuant à se servir du flambeau, il prenait la hache et frappait : Chalais d'abord, puis Montmorency, puis Cinq-Mars, toujours « pour le service du roi et de l'état, » car on répond à tout avec ces mots, comme on répond à tout avec de la gloire.

HENRI BLAZE DE BURY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1876.

La lassitude et l'influence de la saison torride ont interrompu le combat. La session parlementaire est finie, ou, si l'on veut, elle n'est que suspendue, puisque les chambres seront obligées de revenir avant l'expiration de l'année pour expédier le budget, qui reste inachevé. Pour le moment, sénateurs et députés s'enfuient de Versailles, et comme les écoliers heureux ou malheureux des derniers concours, ils prennent leurs vacances, ils vont se reposer de ce qu'ils ont fait ou même de ce qu'ils n'ont pas fait, du temps bien employé ou du temps perdu. C'est la première étape de la république régulière, de l'ère constitutionnelle du 25 février et des assemblées du nouveau régime.

Que cette première expérience des institutions nouvelles ait été laborieuse, souvent incohérente et presque décourageante, traversée par bien des passions de partis s'essayant à prolonger ou à raviver des luttes stériles, c'est ce qui est assez tristement évident. Qu'elle ait manqué de suite et de pondération, qu'elle soit loin d'avoir produit ce qu'elle pouvait produire d'œuvres pratiques pour le bien du pays, c'est ce qui reste écrit dans cette histoire de cinq mois, plus féconde en incidens bruyans et en motions agitatrices qu'en résultats sérieux. Elle se termine, il est vrai, mieux qu'elle n'a commencé, en se résumant dans cette élection de la dernière heure qui est une victoire de l'esprit politique dans une des deux assemblées, qui vient de faire de l'éminent garde des sceaux, de M. Dufaure, un sénateur inamovible, le successeur de M. Casimir Perier. Rien de mieux, chambres et ministère se séparent en paix, sous une impression favorable. Jusque-là, il faut en convenir la première expérience de la république constitutionnelle a été passablement tourmentée. Elle a ressemblé à une sorte de conflit organisé dont le gouvernement a eu quelquefois de la peine à contenir l'explosion, et en réalité cette fin de session est tout entière dans deux ou trois faits à travers lesquels se dessinent les entraînemens, les arrière-

pensées, les antipathies jalouses, les préoccupations de partis. L'un de ces faits est l'examen du budget, surtout du budget de la guerre, dans la chambre des députés; les deux autres sont la loi sur la collation des grades et la loi sur les maires, qui restent comme le dernier mot, comme la forme saisissable de toutes les contradictions parlementaires.

L'autre jour, c'était la loi sur la collation des grades qui, après avoir été votée avec une sorte d'empressement provocant par la chambre des députés, était repoussée par le sénat. Aujourd'hui, à la dernière heure de la session, la loi des maires, plus favorisée, est votée par le sénat, non toutefois sans une modification prévoyante qui fait disparaître la chance d'une crise inutile d'élections municipales et qui a été d'ailleurs immédiatement acceptée par la seconde chambre; mais, après tout, s'agit-il sérieusement de ces lois? S'agit-il même du budget lorsqu'on dispute ses crédits à M. le ministre de la guerre? Au fond, ce qui fait la gravité de ces questions, c'est qu'elles n'ont été et elles ne sont évidemment pour les partis qu'une occasion de se mesurer et de se défier, de se livrer à toute une stratégie de coalitions et de démonstrations dont l'unique résultat est de laisser le pays étonné et incertain. Les lois sont le prétexte, la vérité est que depuis cinq mois il y a une situation parlementaire qui ne peut arriver à se dégager et à se fixer; il y a une majorité républicaine qui ne sait pas bien toujours si elle sera modérée ou violente, qui se sert impatiemment de tout, de l'enseignement supérieur, de la nomination des maires comme du budget, et il y a des tronçons conservateurs qui essaient de se rejoindre, de retrouver un centre d'action, un lien et une direction. Le mal profond, c'est que dans toutes ces mêlées confuses, pour les uns et les autres, la légalité n'est le plus souvent qu'une fiction, le régime constitutionnel du 25 février n'est encore qu'un terrain de combat, et l'on se souvient involontairement de ce mot de M. Thiers lorsqu'il était au pouvoir: il prétendait qu'il passait sa vie à empêcher les partis de se dévorer. Les conditions sont sans doute un peu adoucies, elles sont surtout modifiées par la coexistence de deux chambres; elles sont loin d'être complètement transformées, et aujourd'hui comme il y a trois ans, c'est la même lutte de prétentions à outrance, d'arrière-pensées irréconciliables. On a beau faire, quelles que soient les apparences, il n'est point douteux que, si les républicains étaient maîtres de se laisser aller à leurs impatiences et à leurs fantaisies, ils ne tarderaient pas à nous créer une république qui ne serait pas la république de la constitution, et à leur tour, si les conservateurs avaient l'ascendant qu'ils ont perdu par leurs fautes, ils nous auraient bientôt ramenés à de redoutables conflits. Les uns et les autres traînent dans une situation nouvelle, censée régulière, leurs vieilles passions, leurs vieilles tactiques, leurs vieux préjugés. Ils oublient que pour des partis sérieux la première condition

d'un rôle utile et efficace est d'accepter sans subterfuge la nécessité des choses, de n'avoir pas toujours l'air de préparer des crises, de prendre pour règle l'intérêt supérieur et permanent du pays dans la solution des questions qui se succèdent.

C'est surtout le malheur ou la faute du parti conservateur de n'avoir point saisi ce qu'il pouvait trouver de force nouvelle dans ce rôle largement et franchement accepté. Évidemment il ne l'a pas compris, ceux qui le conduisent ne l'ont pas compris pour lui. Il est resté plus que jamais, après la constitution comme dans la dernière assemblée, ce qu'on l'a fait depuis quelques années, un amalgame d'hostilités légitimistes, bonapartistes, cléricales, coalisées dans une pensée de résistance commune. Il a réussi quelquefois sans doute, il a fait triompher l'élection de M. Buffet, il a pu se donner la satisfaction d'arrêter au passage la loi sur la collation des grades; il peut obtenir encore quelques succès de ce genre, et, en définitive, à quoi arrive-t-il? Il est nécessairement réduit à l'impuissance par la nature même des éléments qui le composent; il est condamné à être plus ou moins suspect par la couleur bonapartiste ou cléricale qu'il se donne alternativement. Le candidat de son choix dans la dernière élection sénatoriale, c'est M. Chesnelong, et le voilà arrivé à considérer M. Dufaure comme un radical! C'est une force de négation ou de réaction malheureusement inutile et peut-être dangereuse. — Eh bien! supposez au contraire un vrai parti conservateur comprenant autrement son rôle, se plaçant sans réticence dans la république constitutionnelle, évitant surtout de s'asservir à des rancunes ou à des espérances qui ne peuvent qu'être une menace pour la paix intérieure de la France : il est bien certain que ce parti pourrait avoir une action aussi utile que décisive. Au lieu d'être un embarras pour le gouvernement, il serait une force et un appui. Au lieu d'être comme l'expression vivante d'une idée de conflit ou de défi pour une majorité plus ardente dans l'autre chambre, il ne serait qu'un frein salutaire et respecté. Depuis six mois, il aurait rendu plus d'un service à cette constitution qui débute, à la république que certains républicains n'aident pas toujours à vivre d'une vie facile, au ministère lui-même en lui épargnant plus d'une complaisance d'action ou de langage peut-être inévitable et probablement aussi pénible que nécessaire. Il aurait eu à coup sûr un ascendant réel, et, pour tout dire, pour prendre un exemple de circonstance, un parti conservateur qui n'aurait pas eu l'idée de voir dans M. Dufaure un adversaire, qui aurait refusé de livrer le droit de l'état dans la collation des grades, ce parti aurait eu d'autant plus d'autorité au moment où est survenue cette discussion de la loi des maires qui a été certainement une des plus brillantes et des plus instructives discussions sur une des questions les plus délicates.

Oui, si le vrai parti de la modération conservatrice et libérale existait

réellement comme il devrait exister, il aurait triomphé au scrutin par l'habile démonstration de M. Grivart, par l'éloquence lumineuse de M. Bocher, et plus probablement encore il aurait empêché la question de naître. Il aurait aidé cette majorité républicaine, éprise de l'élection des maires, à revenir à la raison, et il aurait peut-être aussi aidé un peu le ministère à rester de son propre avis; il lui aurait épargné l'obligation de présenter une loi qui n'est ni définitive, ni provisoire, ni même parfaitement claire, que M. le ministre de l'intérieur a cru devoir appeler incomplète en la défendant, et qui ne tranche pas moins d'un trait sommaire un des plus graves problèmes de l'organisation publique de la France.

Au fond, si l'on voulait être sincère, on avouerait que la question municipale n'est rien ici, qu'elle a disparu à peu près devant un seul fait, — une considération de parti, la nécessité de donner un gage à l'impatience d'une majorité, à un vieux préjugé républicain, à un ressentiment contre la loi de 1874, à laquelle M. le duc de Broglie a prêté son nom, et qu'on a cru pouvoir représenter comme un instrument de candidature officielle. Voilà la vérité! Que la loi de 1874 ait poussé la réaction à l'excès en laissant au gouvernement le droit de choisir les maires en dehors des conseils municipaux, et qu'on ait tenu à ne plus laisser subsister cette prérogative extrême, soit; mais pourquoi se donner aussitôt cette mauvaise apparence de répondre à un acte de parti par un acte de parti? pourquoi se hâter de remplacer une loi de circonstance qui limitait elle-même sa durée, qui était destinée à disparaître, par une autre loi de circonstance? pourquoi enfin ne point attendre la loi d'organisation municipale? C'était le procédé le plus simple si l'on voulait agir sérieusement, éviter toutes ces improvisations contradictoires, et le procédé était d'autant plus rationnel que par le fait le système de nomination des maires se lie intimement aux attributions qui leur sont accordées dans l'organisation municipale. Le ministère lui-même l'a bien senti, il ne s'est pas décidé du premier coup; il a hésité avant de se rendre à cette transaction par laquelle le gouvernement garde son droit dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton, en laissant à 33,000 municipalités françaises la liberté d'élire leurs maires; mais il a été entraîné par la force de la situation politique, il s'est engagé avec la majorité républicaine, et, une fois engagé, il n'a plus reculé. Ce que la seconde chambre a voté d'accord avec lui, il l'a naturellement adopté, et il en a fait son œuvre propre devant le sénat. M. le ministre de l'intérieur est même allé un peu loin dans cette belle et solide discussion, où l'on aurait pu croire que M. Bocher représentait le gouvernement, et que M. de Marcère, brillamment secouru par M. Jules Simon, parlait en *leader* de l'opposition.

La loi qui vient d'être votée est-elle un progrès, comme on le dit,

une victoire de libéralisme? C'est précisément la question qui n'est nullement tranchée, qui reste même entière. M. le ministre de l'intérieur nous permettra de ne pas prendre trop au sérieux les théories historiques qu'il a cru pouvoir développer ou esquisser dans son brillant discours. Peu s'en est fallu que, par une transfiguration singulière, cette loi que M. de Marcère a lui-même appelée incomplète n'apparût comme le couronnement de notre histoire et de l'affranchissement des communes, comme une conséquence directe de la révolution française, enfin comme le dernier mot de toutes les transformations municipales accomplies jusqu'ici. C'est peut-être vraiment mettre un peu de fantaisie dans la politique. C'est surtout oublier qu'il n'y a aucune analogie entre les communes d'autrefois avec leurs franchises et leurs privilèges conquis ou achetés et les municipalités modernes, ces modestes représentations locales nées sans doute de la révolution française au souffle qui transformait tout, mais subordonnées aux lois souveraines de l'unité sociale et politique. Les noms sont restés, les institutions ne sont plus les mêmes, parce que la société a changé complètement, et M. le ministre de l'intérieur a cédé à un mirage de son imagination en allant chercher si loin la justification ou l'explication d'une loi toute de circonstance.

La vérité vraie, pratique et politique, elle a été précisée et définie par M. Grivart, M. Bocher, M. le général Loysel, qui les uns et les autres sont allés droit au nœud de la question en montrant ce que c'est qu'un maire aujourd'hui, avec son double rôle dans notre organisation publique. Ce maire, en effet, représente sans doute la commune, son conseil municipal, dont il est pour ainsi dire le pouvoir exécutif; mais en même temps il est sous mille formes l'agent nécessaire du gouvernement. C'est lui qui donne l'authenticité à l'état civil de la population française; c'est lui qui est chargé de la publication et de l'exécution des lois, des mesures de police générale, et il a même souvent des fonctions judiciaires à exercer. A l'heure où nous sommes, il a des obligations bien plus considérables encore dans tous les détails de notre organisation militaire. Recensement des hommes, listes de recrutement, mutations à signaler, classement des chevaux et des attelages, règlement des réquisitions et des indemnités, opérations éventuelles de la mobilisation, c'est le maire qui, au nom de l'état, est chargé de tout cela, et il y a des momens où tout peut dépendre de l'obéissance à une direction supérieure, de la promptitude d'exécution.

Eh bien! en dehors de toute autre considération, est-ce de l'ordre, de la prévoyance, de livrer aux chances d'une élection dans un conseil municipal le choix de 33,000 fonctionnaires représentant directement l'état, ayant à remplir incessamment des devoirs au nom de l'état et indépendants de l'état par leur origine? Chose étrange, on a cru devoir maintenir le droit du gouvernement dans les villes un peu peuplées, jusqu'au

canton, en abandonnant le reste, c'est-à-dire les maires des 33,000 communes rurales, à l'élection, et raisonnablement, s'il y avait à choisir, ce serait plutôt le contraire qui devrait être fait. Dans les villes plus ou moins importantes jusqu'au canton, le gouvernement a toujours des agens dont il peut se servir, dans les petites communes il n'a que le maire, et il ne peut logiquement rester étranger à la désignation de ce représentant unique de son autorité. C'était le mérite de cette loi de 1831 dont on a parlé, qu'on a heureusement remise en lumière, d'avoir trouvé la solution la plus naturelle en attribuant au gouvernement la nomination des maires de toutes les communes de France, avec l'obligation de les choisir dans les conseils municipaux. Tout se trouvait ainsi équitablement et libéralement concilié, et ce que M. le ministre de l'intérieur appelle aujourd'hui un progrès n'est peut-être qu'un changement, une expérience de plus lorsqu'il n'y aurait plus trop d'expériences à faire.

C'était bon sous la monarchie, dit-on, l'élection des maires est la conséquence de la république. C'est au contraire avec la république qu'il serait plus que jamais nécessaire de maintenir les prérogatives les plus essentielles de l'autorité souveraine, et M. Bocher a montré dans le plus saisissant langage le danger de ce démembrement progressif de l'état. Aujourd'hui l'élection est partout, pour les chambres comme pour les assemblées de département, comme pour les conseils d'arrondissement. Le chef de l'état lui-même est élu. Ce que le pouvoir gouvernemental a successivement perdu depuis longtemps, le pouvoir électif l'a gagné. Les fonctionnaires ne sont plus couverts de l'immunité de l'article 75 de la constitution de l'an VIII. Les préfets ont vu leur autorité affaiblie, diminuée de toute sorte d'attributions transmises aux conseils généraux ou partagées avec les commissions départementales. De toutes parts, sous toutes les formes, l'action publique est atteinte dans son nerf, dans ses moyens extérieurs. Si ce n'est pas trop, M. Bocher a tout au moins raison de s'écrier : « Croyez-moi, c'est assez ! » La république elle-même est la première intéressée à ne pas se désarmer elle-même, à ne pas laisser amoindrir cette force de cohésion, l'organisation administrative, « la vieille administration française, » dernière garantie, énergique gardienne de l'unité politique du pays.

Elle a été votée cependant, cette loi, elle a été votée comme elle a été présentée par une raison de politique et de circonstances. Peut-être le sénat aurait-il suivi son penchant s'il n'eût pas craint de paraître prolonger ou renouveler un conflit à la veille des vacances, et peut-être le gouvernement lui-même aurait-il mis moins de chaleur à soutenir l'œuvre de la chambre des députés s'il n'avait eu à se relever devant le sénat d'un échec récent. La loi des maires a payé pour l'erreur du vote de l'autre jour sur la collation des grades. Les deux choses se tiennent, et

malgré tout, si le vote matériel a été pour la loi, le succès moral reste à M. Bocher, qui a montré ce que pourrait un vrai parti conservateur évitant de se compromettre dans des résistances dangereuses pour garder toute son autorité dans les momens décisifs, soutenant le ministère contre ses propres tentations de complaisance, maintenant les traditions de gouvernement et au besoin défendant la république contre les républicains.

Si l'on croit en effet que la république n'est menacée que par le bonapartisme ou le cléricalisme, comme le disent quelques radicaux dans un manifeste qu'ils viennent d'adresser à leurs électeurs, c'est une erreur singulière; aujourd'hui qu'elle existe et qu'elle n'a plus après tout qu'à se maintenir, elle est encore plus menacée par ceux qui en feraient un système étroit, exclusif et violent, un gouvernement de parti. Elle peut avoir quelquefois la vie difficile au sénat, elle a peut-être la vie trop facile à la chambre des députés, où il arrive assez souvent qu'on ne se refuse rien sous prétexte qu'on est la majorité, et où l'on croit être quitte de tout pour se couvrir d'un semblant de modération en accusant les autres de soulever des conflits. Il ne faut pourtant pas s'y méprendre : s'il y a des difficultés, elles viennent pour le moins autant de la chambre des députés que du sénat, et le budget qui vient d'être discuté et voté en partie dans la seconde chambre, qui a occupé la fin de la session, ce budget pourrait bien, après les vacances, rencontrer plus d'une contradiction trop justifiée. La commission du budget, qui est au travail depuis cinq mois, a pris sa tâche au sérieux, on n'en peut pas douter. Elle a fait son siège en règle : elle a dépouillé des documens, épuché des chiffres, déplacé ou divisé des chapitres, supprimé des crédits, diminué ou augmenté d'autres dépenses, et lorsqu'il s'agit de l'instruction publique, elle n'a fait que répondre à un sentiment universel en donnant à M. Waddington les moyens de perfectionner notre enseignement. Quant au budget de la guerre, qui paraît être l'œuvre de prédilection, l'œuvre de maître de la commission et surtout de son impétueux rapporteur, M. Langlois, c'est une autre question. Nulle part peut-être n'éclate avec plus d'ingénuité redoutable l'esprit que porte dans les affaires une majorité aussi inexpérimentée que passionnée.

Que la commission du budget, placée en présence de ce formidable chiffre de 530 millions et plus qu'absorbe à lui seul M. le ministre de la guerre, ait tenu à se demander si cet argent prélevé sur le travail du pays est toujours employé comme il doit l'être, de façon à relever réellement la puissance militaire de la France, — qu'elle ait donné pour ainsi dire la chasse aux dépenses parasites et inutiles, assurément elle est dans son droit et dans son devoir. Que par une préoccupation patriotique elle ait cherché dans cette forêt de millions de quoi laisser ce qu'on appelle la seconde portion du contingent une année entière au

lieu de six mois sous les drapeaux, rien de mieux encore. Malheureusement, ce n'est là qu'un côté, le côté brillant et plausible de ce budget qui vient de passer par l'examen de la seconde chambre, et dans cette discussion tout entière, la commission, M. Langlois, son bouillant porte-parole, la majorité qui les a soutenus, ont laissé voir à chaque pas ce qui peut le mieux compromettre une œuvre de ce genre : la préoccupation de parti et un esprit de minutie poussé jusqu'à rendre toute administration impossible, jusqu'à dénaturer l'action du régime parlementaire lui-même. Certes, s'il est une question où l'esprit de parti n'ait rien à faire et soit mal placé, c'est le budget, — le budget de la guerre plus que tous les autres; — mais non, il faut que la république se mette de la partie et que l'esprit républicain ou prétendu républicain se montre sous toutes les formes, à tout propos. Ce terrible esprit ne laissera pas passer une occasion de dire son mot, de dévoiler ses préjugés dans la suppression d'un crédit ou dans une querelle faite à l'administration.

S'agit-il d'une place d'historiographe du dépôt de la guerre occupée par un écrivain membre de l'Académie française, vite il faut supprimer la place! Et pourquoi la supprimez-vous, cette fonction qui aurait pu ne pas être créée, mais dont la suppression n'est certes pas bien urgente? M. Gambetta, président de la commission du budget, ne le dit pas, non plus que M. Langlois, qui se borne à biffer le crédit en déclarant magistralement que c'est inutile. La véritable raison, un indiscret se hâte de la divulguer : c'est que la fonction date de l'empire et que le fonctionnaire est violemment soupçonné de n'être pas assez républicain. Chose scandaleuse, l'écrivain attaché au dépôt de la guerre a publié un livre sur les volontaires de 1792! Il a porté atteinte à la légende de 1792! Il a manqué de respect au principe des levées en masse et de la nation armée. Et puis, un historiographe, c'est par trop monarchique! « Ce sont les affaires de la monarchie, non les affaires de la république, » comme dit M. Gambetta à propos de quelques malheureux subsides accordés par la charité traditionnelle de la France à de pauvres diables de réfugiés. — S'agit-il de crédits demandés pour l'armée territoriale? l'administration de la guerre n'a qu'à se bien tenir. Elle manque absolument à tous ses devoirs, elle refuse des grades aux républicains, elle a l'air de croire que la qualité de républicain n'est pas un titre suffisant pour être officier même dans l'armée territoriale, et M. le ministre de Cissesey se hâte de détourner l'orage en déclarant qu'il a encore dix mille grades à distribuer : il y en aura pour tout le monde! S'agit-il des amoniers militaires? rien de plus simple, la question est facile à résoudre : affaire de cléricisme, le crédit est supprimé et le tour est fait; mais, direz-vous, l'institution existe en vertu d'une loi votée par la dernière assemblée, elle ne peut disparaître que par un acte commun des pouvoirs législatifs; la supprimer ainsi par subterfuge, par un refus

de crédit, c'est aussi indigne d'une assemblée sérieuse que peu respectueux pour la loi, c'est un procédé puérilement arbitraire. — Vous avez peut-être raison ; après tout, peu importe, puisque telle est notre volonté et que nous avons la majorité, nous supprimons le crédit, et si le sénat résiste, s'il veut défaire ce que nous avons fait, nous crierons bien haut que le sénat est insociable, que c'est lui qui cherche et provoque les conflits. Et voilà comment vont les choses dans la discussion du budget. M. Gambetta et M. Langlois ne cessent de vaincre, ils ont déjà triomphé d'un historiographe et de quelques aumôniers ! C'est la manière de faire un budget républicain. Il faut que tout soit selon le mode républicain, l'histoire, la religion, l'administration militaire et même la peinture sur les murailles de Sainte-Geneviève. La majorité de la chambre des députés, conduite ou à peine retenue quelquefois par la commission, peut se donner libre carrière et même prêter à rire par la puérilité de ses incandescences. Sérieusement croit-on qu'en identifiant la république avec ces petites passions, ces préjugés mesquins et ces subterfuges d'arbitraire, on la met en honneur et en crédit, on la popularise dans l'esprit de la France ?

Il y a un autre danger dans cette manière de comprendre et de discuter un budget telle qu'elle vient de se produire dans la chambre des députés, et ce danger est pour le régime parlementaire lui-même. Malheureusement on oublie le passé, et après vingt-cinq ans d'éclipse des institutions libres, on dirait qu'il y a toute une instruction à refaire. On semble ne plus se souvenir qu'une des choses qui ont le plus compromis autrefois le régime parlementaire, c'est cette manie d'intervertir toutes les attributions des pouvoirs, c'est cette prétention de se substituer en tout et pour tout au gouvernement, d'intervenir minutieusement dans tous les détails de l'action administrative. C'est par les abus de discussion et d'immixtion parlementaire que les institutions libres ont été toujours vulnérables, qu'elles ont quelquefois perdu momentanément de leur autorité, qu'elles se sont vues exposées à des hésitations ou des réactions d'opinion dont les fauteurs d'absolutisme n'ont jamais manqué de profiter. Veut-on recommencer aujourd'hui ? Assurément les assemblées ont un droit complet de contrôle sur les finances publiques, et pour que le contrôle soit efficace, il doit être armé de tous les moyens de saisir la réalité en quelque sorte sur le fait, de comparer les dépenses aux besoins de l'état, de préciser les crédits, de débattre l'opportunité des allocations réclamées. Oui, tout cela est vrai, le budget ne peut pas être une fiction, il doit être classé, coordonné, fixé dans ses ressources essentielles, et puisqu'on tient les cordons de la bourse, selon le mot vulgaire dont on s'est servi, c'est bien le moins qu'on ne les délie pas sans savoir ce qu'on fait, sans assurer au pays toutes les garanties d'une gestion exacte et profitable. C'est encore plus vrai lorsqu'il

s'agit d'un budget qui va en croissant, qui atteint aujourd'hui au chiffre de 530 millions pour l'armée; mais parlons franchement. Est-ce le rôle des assemblées de descendre jusque dans les plus vulgaires particularités, jusqu'à des évaluations nécessairement un peu élastiques, où une certaine part doit être laissée à la responsabilité de l'administration? M. Langlois, qui est un vaillant homme, est à coup sûr en même temps et par surcroît un comptable de première force qui met les chiffres en bataille, — au risque de se tromper quelquefois à la colonne des millions, — qui a tout juste la « férocité » spirituellement exigée un jour par M. Thiers dans l'examen du budget. Il a tout compté; il a mesuré la dimension des pantalons de nos soldats, et, à un centime près, il sait ce que doivent coûter les vivres. Il rogne sur le chauffage de l'école de Fontainebleau et même sur les laboratoires. Il retranche impitoyablement des officiers à M. le ministre de la guerre, à M. le gouverneur de Paris, même à l'état-major général de l'armée, sans se demander s'il fait des économies bien sérieuses ou s'il n'y a pas des services qui peuvent souffrir de ce système à outrance, Il ne néglige pas de prendre l'administration en faute à chaque pas, et chemin faisant, il lui enseignera l'art de nourrir les chevaux à bon marché. Ce terrible M. Langlois est un homme universel, qui promène partout un œil scrutateur et habile à saisir les moindres abus ou ce qu'il prend pour des abus. Fort bien! Et après? Où veut-il en venir?

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que tout cela est plein de soupçons à peine déguisés, parfois lancés assez légèrement, et que, si la moitié de ce qu'on dit ou de ce qu'on laisse entendre avait quelque vérité, il ne faudrait pas se contenter d'un mot dans un rapport. Après tout, ce n'est pas seulement une affaire entre comptables. Si on n'a pas confiance dans le gouvernement, dans le chef de l'administration de la guerre, qu'on le renverse; si on a confiance en lui, qu'on ne le diminue pas à plaisir par des querelles peu sérieuses; qu'on ne renouvelle pas ce spectacle pénible des dernières discussions de la chambre des députés où M. le ministre de la guerre s'est cru obligé de pousser vraiment fort loin l'esprit de résignation et de condescendance. M. le général de Cissey a certes fait tout ce qu'il fallait pour ne point entrer en lutte avec une puissance telle que la commission du budget, représentée par M. Gambetta et M. Langlois. A chaque exigence, il s'est plu à répondre : « On avisera, on fera ce que demande la commission,... le service en souffrira peut-être, même certainement, enfin nous nous arrangerons... » M. le ministre de la guerre a mis toute la bonté possible à se laisser maltraiter; mais on peut se demander si c'est bien là l'attitude d'un gouvernement, et lorsqu'à la dernière heure le président de la commission du budget, M. Gambetta, est venu parler de conciliation, dégager en quelque sorte de ces débats la présence de M. le général de

Cisseÿ, il ne s'est pas aperçu que dans ces hommages tardifs, par lesquels il semblait vouloir relever M. le ministre de la guerre, il y avait une fatuité assez ridicule ou une inconvenance de plus. Non, des discussions ainsi conduites ne sont pas faites pour rassurer sur la direction qu'on prétend donner à la république, au régime parlementaire; elles laissent au contraire plus d'un doute, et puisqu'on entre aujourd'hui en vacances, ce qu'il y aura de mieux, ce sera de revenir avec la résolution de pratiquer plus sérieusement les institutions qu'on veut faire durer et fructifier.

Au moment où nos assemblées se séparent, l'Europe en est encore à attendre ce qui va sortir des complications de l'Orient. Rien de précis ne se dégage de cette obscurité sanglante, rien si ce n'est pourtant un fait qui devient de plus en plus sensible et qui, d'un instant à l'autre, peut devenir décisif, en ouvrant la carrière à de nouveaux événemens. Le fait évident, constaté et à peu près avoué officiellement, c'est la déroute de l'armée serbe, qui semble ne pouvoir résister qu'avec peine à l'armée ottomane. De toutes parts, les Turcs ont forcé l'entrée de la principauté, et ils s'avancent, quoiqu'il en soit, sur le territoire serbe. Le prince Milan a quitté momentanément l'armée, et le cabinet belliqueux de Belgrade ne tardera pas peut-être à laisser la place à un cabinet plus pacifique. La guerre est tout au moins arrivée à un point où elle serait trop inégale pour durer longtemps, où elle ne pourrait se prolonger qu'en se transformant en guerre de partisans. De cette confusion, c'est bien plutôt sans doute un armistice qui sortira, et alors des négociations pourront s'ouvrir. La fin de la guerre entre Serbes et Turcs, c'est l'intervention diplomatique de l'Europe, et c'est là le moment critique. Il peut être d'autant plus difficile que les cabinets européens, sans avoir le droit de refuser à l'empire ottoman certaines garanties contre les hostilités de ses adversaires, auront certainement à lui demander des comptes. Non-seulement ils voudront couvrir la Serbie contre les conséquences extrêmes d'une défaite, mais encore et surtout ils auront à s'occuper des scènes sanglantes et barbares qui se sont passées récemment en Bulgarie, qui ont douloureusement retenti dans le monde. De toute façon, il est permis de le croire, ce n'est que dans la paix et par des négociations pacifiques que l'Europe est pour le moment appelée à s'occuper de l'Orient.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SEIZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVI^e ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1876

Livraison du 1^{er} Juillet.

LES ANGLAIS EN FRANCE AU XIV ^e SIÈCLE ET LA DÉLIVRANCE DU TERRITOIRE SOUS CHARLES V, par M. ALFRED MAURY, de l'Institut de France.	5
LORD MACAULAY, SA VIE ET SA PERSONNE D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE, par M. LÉON BOUCHER.	51
LES MARINS DU XVI ^e SIÈCLE. — II. — CHANCELOR A LA COUR D'IVAN LE TERRIBLE, par M. le vice-amiral JURIEU DE LA GRAVIÈRE.	77
SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE EN ITALIE. — L'ARMÉE ET LE PEUPLE, par M. MARC-MONNIER.	106
L'EXPIATION DE SAVÉLI, première partie, par M. HENRY GRÉVILLE.	140
LES RAPPORTS DU POUVOIR MUNICIPAL AVEC L'ÉTAT. — LA NOMINATION DES MAIRES, par M. ARSÈNE VACHEROT.	182
LE SALON DE 1876. — III. — LA SCULPTURE, dernière partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ.	199
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	219
REVUE MUSICALE. — <i>Sylvia</i> A L'OPÉRA, par M. F. DE LAGENEVAIS.	230
ESSAIS ET NOTICES. — LA CHARITÉ A PARIS, par M. OTHENIN D'HAUSSONVILLE.	234

Livraison du 15 Juillet.

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT ET LA COLLATION DES GRADES, par M. PAUL JANET, de l'Institut de France.	241
LORD PALMERSTON. — I. — LES DÉBUTS DE PALMERSTON ET SON RÔLE JUSQU'EN 1848, par M. AUGUSTE LAUGEL.	259
L'EXPIATION DE SAVÉLI, dernière partie, par M. HENRY GRÉVILLE.	286
L'INSTINCT ET LA VIE, SELON LE DARWINISME ET LA PSYCHOLOGIE COMPARÉE, par M. CHARLES LÉVÊQUE, de l'Institut de France.	326

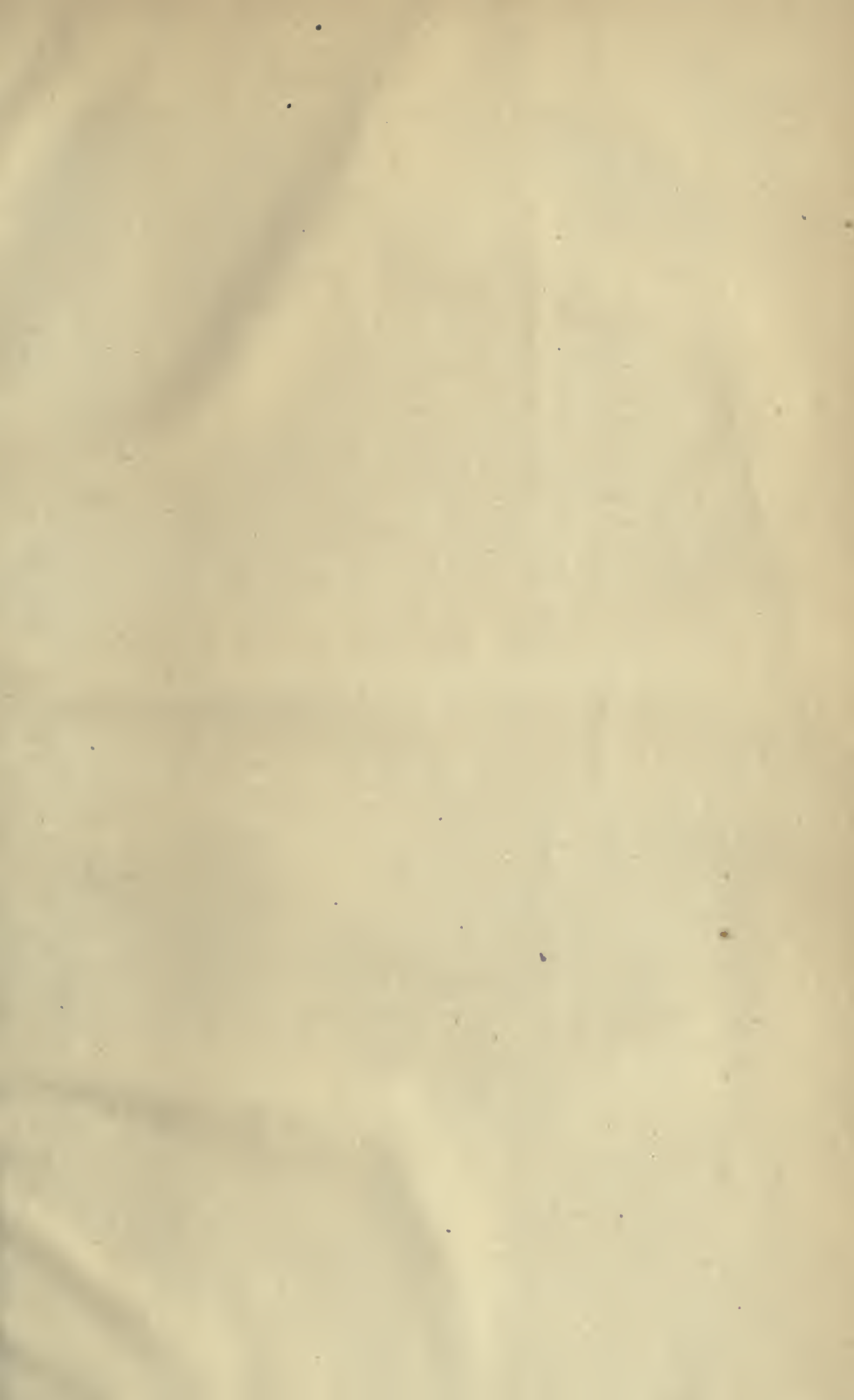
LE COMTE DE CAVOUR, ÉTUDE DE POLITIQUE NATIONALE ET PARLEMENTAIRE D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX. — IV. — LA GUERRE DE 1859 ET LA PAIX DE VIL-LA-FRANCA, par M. CHARLES DE MAZADE.	361
LES ROUTES DE L'AVENIR A TRAVERS L'ASIE ET LES GISEMENS HOULLIERS DE LA CHINE, par M. R. RADAU.	386
UN MORALISTE INÉDIT, M. DOUDAN D'APRÈS SA CORRESPONDANCE, par M. E. CARO, de l'Académie Française.	422
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	455
ESSAIS ET NOTICES. — LES SOUVENIRS D'UN LETTRÉ, par M. A. MÉZIÈRES, de l'Académie Française.	466

Livraison du 1^{er} Août.

LA SCIENCE MODERNE ET LA PHILOSOPHIE DES CAUSES FINALES, par M. ÉTIENNE VACHEROT, de l'Institut de France.	481
MON ONCLE BARBASSOU, première partie, par M. MARIO UCHARD.	506
LES MARINS DU XVI ^e SIÈCLE. — III. — STEPHEN BURROUGH, JENKINSON ET LA COMPAGNIE MOSCOVITE, par M. le vice-amiral JURIEU DE LA GRAVIÈRE.	549
LA MISSION DE L'ANGLETERRE DANS L'INDE, PROGRÈS MORAL ET MATÉRIEL DE LA COLONIE, par M. le comte GOBLET D'ALVIELLA.	588
LA NOUVELLE DÉPRÉCIATION DE L'ARGENT ET LE DOUBLE ÉTALON, par M. MICHEL CHEVALIER, de l'Institut de France.	621
L'EMPIRE DES TSARS ET LES RUSSES. — II. — LES CLASSES SOCIALES. — III. — LE PAYSAN, L'ÉMANCIPATION DES SERFS ET SES CONSÉQUENCES, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU.	644
LA JUSTICE FRANÇAISE EN ALGÉRIE ET LES TRIBUNAUX INDIGÈNES, par M. CH. ROUSSEL.	678
LA POLITIQUE ALLEMANDE ET LA QUESTION D'ORIENT, par M. G. VALBERT.	698
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	710

Livraison du 15 Août.

MON ONCLE BARBASSOU, seconde partie, par M. MARIO UCHARD.	721
LES SOUVENIRS DU CONSEILLER DE LA REINE VICTORIA. — V. — LE MARIAGE DE LA REINE, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française.	764
LA NOUVELLE ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, SES ORIGINES, SON OBJET, SES PREMIERS TRAVAUX, par M. A. GEFFROY, de l'Institut de France.	800
LES NATIONALITÉS DE LA HONGRIE. — LES SERBES DU BANAT, LEUR HISTOIRE ET LEUR ÉTAT POLITIQUE, par M. HENRI GAIDOZ.	828
LORD PALMERSTON. — II. — SA VIE POLITIQUE DEPUIS 1848 JUSQU'A SA MORT, par M. AUGUSTE LAUGEL.	869
L'ÉGYPTE SOUS LE GOUVERNEMENT D'ISMAÏL-PACHA. — LES FINANCES DU KHÉDIVE ET LES TRIBUNAUX MIXTES, par M. PAUL MERRUAU.	904
LOUIS XIII ET RICHELIEU, A PROPOS D'UN LIVRE NOUVEAU, par M. HENRI BLAZE DE BURY.	931
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	948





AP
20
R5
pér.3
t.16

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

